LE

CORRESPONDANT

RELIGION — PHILOSOPHIE — POLITIQUE
HISTOIRE — SCIENCES — ÉCONOMIE SOCIALE
VOYAGES — LITTÉRATURE — BEAUX-ARTS

QUATRE-VINGT-UNIÈME ANNÉE

TOME DEUX CENT TRENTE-CINQUIÈME
DE LA COLLECTION
NOUVELLE SÉRIE. — TOME CENT QUATRE-VINGT-DIX-NEUVIÈME

PARIS
BUREAUX DU *CORRESPONDANT*
31, RUE SAINT-GUILLAUME, 31

1909

LE

CORRESPONDANT

JEANNE D'ARC

Peu de personnages ont été l'objet de recherches et de publications historiques plus nombreuses que Jeanne d'Arc. Il n'y a donc rien ou presque rien à apprendre des faits de son existence, principalement aux lecteurs du *Correspondant*. Mais peut-être trouveront-ils quelque goût à se rappeler les mobiles d'activité, les sentiments, les convictions, les habitudes d'âme, les phénomènes surnaturels, qui guidèrent, parmi ses anxiétés, ses gloires et ses douleurs, la plus prodigieuse enfant dont les annales de l'humanité gardent le souvenir.

Les étapes de la carrière de Jeanne, si nettement accusées, si visiblement voulues par une Providence qui, cette fois du moins, ne prit pas grande peine pour se cacher, nous imposent les divisions de cette étude de psychologie. Nous nous approcherons, dans la plus respectueuse des admirations, de Jeanne Enfant, Inspirée, Guerrière, Martyre.

I

Jeanne d'Arc naquit à Domrémy, le 6 janvier 1412 plus probablement, — enfant qui devait sauver une dynastie, dans la fête des Rois, astre qui devait illuminer notre histoire nationale, dans la fête de l'Etoile.

Elle mourut à Rouen, le 30 mai 1431. Sa courte vie compta donc exactement dix-neuf ans, quatre mois, vingt-quatre jours [1].

Elle fut la cadette de deux frères, Jacquemin et Jean, l'aînée d'une sœur, Catherine, qui mourut avant elle, et d'un dernier frère, Pierre [2], qui signa la demande de revision du procès de Rouen.

Son père se nommait Jacques d'Arc et sa mère Isabelle Romée. Tout ce petit monde vivait honorablement sur un étroit domaine rural, qu'ils avaient augmenté par quelques locations.

[1] Procès, t. I, p. 46. T. II, p. 338. — [2] Procès, t. II, p. 108.

Jacques d'Arc semble avoir été un peu rude de caractère. Il aurait, disait-il, noyé sa fille « de ses mains », dans la Meuse, s'il l'avait crue capable de suivre les gens de guerre [1]. Mais il était de notoire honnêteté, de foi religieuse profonde, entendu dans les affaires, si bien que ses compatriotes lui avaient confié une des plus hautes fonctions électives dont ils disposaient, le Décanat de leur communauté. Le village lui dut, deux fois au moins, de n'être pas rançonné ou pillé à blanc. Jacques, dit-on, mourut du chagrin que lui causa l'horrible supplice de son enfant.

Isabelle Romée fut une courageuse femme. Jeanne ne parlait d'elle qu'avec une vénération attendrie. Son assiduité au travail ne se démentait jamais. Ses maternités furent nombreuses. Elle ne craignit pas les longs voyages en un temps où ils étaient particulièrement périlleux. Peut être était-elle allée jusqu'à Rome; son surnom de Romée le ferait croire [2]. Sûrement nous la trouvons en 1429 à Notre-Dame du Puy-en-Velay, où elle rencontra les premiers compagnons de Jeanne, Jean de Metz et Bertrand de Poulengy [3]. Plus résistante que son mari, l'abominable catastrophe de Rouen ne l'abattit pas. Tôt après, elle se retira à Orléans [4]. La ville délivrée l'accueillit, l'hébergea, la pensionna, en mémoire de sa libératrice. Entourée d'une colonie vosgienne, qui avait émigré des bords de la Meuse pour se fixer sur ceux de la Loire, elle s'installa dans la métairie de Bagneaux [5].

Ce fut en ce lieu parfumé des souvenirs triomphants de son enfant martyre qu'elle attendit l'heure des réhabilitations. Dans les premiers jours de novembre 1455, on la vit sortir de sa ferme, qu'elle quittait peu, accompagnée de plusieurs dames d'Orléans. Vieillie, cassée, l'esprit toujours présent d'ailleurs et l'âme toujours haute, appuyée sur son fils Pierre du Lys, elle se rendit à Paris, où, le 7, elle requit dans Notre-Dame, l'archevêque de Reims, Juvénal des Ursins, l'évêque de Paris, Alain Chartier, et l'évêque de Coutances, Robert de Longueil, commissionnés par le Pape Calixte III, de reviser, et, si c'était justice, de casser les arrêts infamants prononcés contre Jeanne [6].

Elle s'éteignit trois ans plus tard, presque jour pour jour, le 27 ou le 28 novembre 1458 [7]. Un village charmant du Val de la Loire, Sandillon, paisiblement couronné de bois, de vignes, de blés à la saison, garde sa cendre. Mais en quel lieu?... Ah! le temps, et l'oubli!

Le curé Jean Minet [8] baptisa Jeanne. Un autre, Guillaume

[1] Procès, t. I, 132. — [2] Procès, t. III, 74. — [3] Procès, t. II, 101. — [4] Procès, t. II, 74. — [5] Th. Cochard, *la Mère de Jeanne d'Arc*. — [6] Procès, t. II, 82 et suiv. — [7] Procès, t. II, p. 74. — [8] Procès, t. I, p. 46.

Fronte, la connut et la dirigea déjà grande. On ne saurait, sur les témoignages contemporains, se les représenter comme des ardents, des enthousiastes. Jeanne leur faisait l'effet d'une bonne paroissienne, la meilleure qu'ils eussent même. Elle se confessait souvent; si elle avait eu de l'argent, elle leur aurait demandé des messes [1]. Mais quand ils étaient pressés, ils abandonnaient, sans difficulté, le soin de cette âme à un confrère [2].

L'histoire ne signale aucune autre personne ecclésiastique intervenant à cette époque dans l'existence de la future héroïne, sauf, — et celle-ci en avait été si faiblement frappée qu'elle s'en souvenait à peine, — sauf, dis-je, qu'à Neuchâteau elle s'était adressée deux ou trois fois à des Franciscains [3]. Le peu qu'on a écrit sur ses visites à son oncle le curé de Sermaize, ou à son cousin le Bénédictin de Cheminon, et les influences qu'elle subit alors, est encore de trop : ce sont pures imaginations.

Plus tard, à Vaucouleurs, elle se confessa à messire Jean Fournier et peut-être s'ouvrit à lui de ses apparitions. Sa confiance ne lui profita guère. Le curé de Vaucouleurs l'exorcisa par surprise. Elle s'en plaignit doucement [4].

Où donc rencontre-t-on de ces prêtres désireux de préparer au roi de France un angélique défenseur, qui auraient, avec Jeanne, soigneusement choisie dans la masse de ses compagnes, fabriqué de toutes pièces une inspirée, et lui auraient appris à l'insu de ses parents, à l'insu du roi, à l'insu des Bourguignons et des Anglais, à son insu à elle-même, on ne sait quel insoutenable rôle mêlé de candeur rustique et de duplicité raffinée?

La critique qui se jette dans ces hypothèses a perdu pied : elle sombre dans l'étrange.

Les amis et les amies de Jeanne étaient de son entourage immédiat ou de sa parenté, des paysans et des paysannes comme elle. Ce milieu était simple, mais sensé. Quelques-uns cependant se sont plu à le représenter comme demi-affolé. Une superstition générale, née de l'ignorance et de la stupidité; un patriotisme surchauffé, poussé sur les ruines amoncelées par une guerre interminable et sans merci, auraient tour à tour déprimé et enfiévré ce malheureux coin de pays. Ce qui n'est pas seulement thème précieux à railleries ou à déclamation, ce qui, chose infiniment plus intéressante, prépare l'explication de Jeanne. Fille d'une race crédule et chauvine, elle serait née crédule et chauvine; l'éducation, les circonstances n'auraient fait qu'aggraver ces défauts

[1] Procès, II, pp. 402-404-427-434. — [2] Procès, t. I, p. 51. — [3] Procès, t. II, p. 51. — [4] Procès, t. I, p. 446.

de sang. Or, crédule, elle serait devenue facilement illusionnée. Chauvine, elle serait devenue facilement guerrière. Et voilà le mystère des Voix inspiratrices de Jeanne, comme celui de ses triomphes militaires, commençant à livrer leur secret.

Le malheur est que ces allégations audacieuses sont en opposition absolue avec ce que nous savons très authentiquement de la mentalité de Jeanne. Certains habitants de Domremy[1] crurent aux fées, aux mandragores, aux sorciers; cela ne fait pas doute pour qui a lu *les Procès*. Les anciens avaient fait là-dessus quelques contes à Jeanne. L'une de ses marraines disait avoir vu des fées se promener dans le voisinage du « Beau Mai ». Ce n'était cependant pas tout le monde qui parlait ainsi; on connaissait, on nommait les crédules. Les parents de Jeanne n'en étaient point; Jeanne non plus. Ces billevesées la laissaient sceptique[2].

Les fées?... Qu'est-ce que c'était que cela[3]? Ce n'était pas en hommage aux fées qu'elle avait suspendu des couronnes de feuillage et de fleurs champêtres au Beau Mai; c'était en « l'honneur de Notre-Dame de Domrémy[4] ». Son frère lui avait bien rapporté le bruit de village qu'elle « avait pris son fait » (sa mission) « près de l'arbre des fées ». Mais ce n'était pas vrai! Ceux qui causaient ainsi ne voulaient que lui faire du tort. A Chinon, ç'avait été autre chose : on lui avait cité certaines prophéties annonçant qu'une vierge sortie des environs du Bois Chesnu opérerait des prodiges. Elle n'avait prêté aucune foi à ces singuliers propos.

Beaupère la tint longuement sur ce sujet lors des informations de Rouen[5]. Je suis porté à penser que son point de vue n'était nullement celui de la critique actuelle : ce qu'il voulait, lui, c'était amorcer un procès de sorcellerie. Les Anglais et leurs amis furent longtemps persuadés que Jeanne était sorcière. Ne pouvant admettre qu'ils avaient été battus avec le secours de Dieu, ils n'étaient point fâchés de penser que ç'avait été avec le concours du diable. Du reste, un procès de sorcellerie menait en droit chemin au bûcher. Tout aurait donc été parfait si l'on avait prouvé l'articulation du promoteur d'Estivet : « Jeanne en sa jeunesse ne fut pas instruite des premiers principes de la foi. En revanche, de vieilles femmes l'accoutumèrent à composer des sortilèges, à tirer des horoscopes, à s'appliquer à toute œuvre de superstition et de magie[6]. »

Les juges battirent un peu les buissons sur cette piste. Finalement ils l'abandonnèrent. Ils avaient compris qu'en s'y obstinant ils n'aboutiraient à rien. Sur la mitre d'infamie dont ils

[1] Procès, t. I, pp. 67-68. — [2] Procès, t. I, p. 89. — [3] Procès, t. I, p. 209-211. — [4] Procès, t. I, p. 67. — [5] Procès, t. I, p. 68. — [6] Procès, t. I, p. 209.

coiffèrent l'enfant avant de la brûler, ils écrivirent « hérétique, relapse, apostate, idolâtre »; ils n'osèrent pas écrire « sorcière ».

Le procès de sorcellerie avorté se mua en procès d'hérésie; le second valut ce qu'aurait valu le premier. L'enthousiasme précoce et quasi maladif de la patrie n'inquiéta pas plus Jeanne que les dépressions d'une religion superstitieuse ne la troublèrent. On ne citera rien d'elle, ni un mot clair, ni un fait précis qui indiquent que jusqu'à sa douzième ou treizième année elle ait pris très à cœur les destinées de la France. Ses indignations contre le duc de Bourgogne et le désir qu'elle sentit de voir son roi sur le trône sont postérieurs à ses apparitions[1]. Les apparitions ne procèdent pas de la préoccupation du Bourguignon, de l'Anglais et du roi; la préoccupation du Bourguignon, de l'Anglais et du roi procède des apparitions.

Au surplus, tout ce qui s'est dit des calamités dont fut attristé Domrémy avant 1434, — l'année de la première apparition, — semble fortement exagéré. Domrémy fut moins maltraité qu'une multitude de hameaux de notre pays.

Des pillards tentèrent de le rançonner (Henri de Savoie, d'autres) qui, tantôt, manquèrent leur coup, tantôt le réussirent. Le sire de Vergy et Lahire ferraillèrent dans ses alentours. Des bandes anglaises, bourguignonnes, françaises, lancées à la suite les unes des autres, y passèrent. Ses gamins, Français, et ceux de Maxey, Bourguignons, échangèrent[2] des coups de cailloux, qui endommageaient bras, jambes, et même visages. Un jour Jeanne, fuyant un parti de routiers, avec ses parents, gagna Neuchâteau. On poussa devant soi le bétail; on emporta le mobilier; on demanda l'hospitalité à une brave femme qui se nommait La Rousse. La famille demeura dans l'exil une quinzaine, puis rentra chez soi[3].

On ne saurait d'ailleurs absolument préciser la date de cet exode des d'Arc. D'Estivet, qui exagère à dessein l'âge de Jeanne au moment où il se produisit, fixe en tout cas cette date bien après les premières rencontres de Jeanne avec ses Voix[4]. Quoi qu'il en soit de ce dernier point, il est indubitable qu'il n'était pas une ville, un village, un moutier, une ferme de France qui ne fût, à la terrible époque dont nous nous occupons, exposé aux mêmes aventures.

Au moins Domrémy ne fut-il piétiné par aucune de ces grandes armées qu'avaient vues, tremblants, meurtris, l'Ile-de-France, la Picardie, le Maine, l'Orléanais, la Normandie. Aucune bataille importante ne s'était livrée dans ces parages. La Marche de Lor-

[1] Procès, t. I, p. 66. — [2] Procès, t. I, p. 66. — [3] Procès, t. I, p. 51. Des témoins ont dit que Jeanne n'était restée à Neuchâteau, avec son père et sa mère, que quatre jours. (Procès, t. II, p. 392.) — [4] Procès, t. I, p. 214.

raine avait été relativement tranquille, et l'on souscrira ce jugement du sage et consciencieux Wallon : « Sans aucun doute, si le sentiment des souffrances que la guerre apporte, si les haines qu'inspire la vue du conquérant, maître du sol natal, avaient suffi pour donner un sauveur à la France, c'est ailleurs qu'il serait né. »

Jeanne, enfant, fut bien la fille de son père et de sa mère; l'ouaille de ses pasteurs, la fleur de ses champs meusiens. Saine d'esprit, robuste de corps, elle aima le travail de la campagne, le labourage, le sarclage. Une fourche, un râteau, une bêche ne lui faisaient pas peur, ni non plus, du reste, un fuseau[1]. Elle se plaisait à conduire les chevaux de Jacques, pendant que celui-ci dirigeait la charrue. Elle brisait volontiers les mottes de terre que la herse avait épargnées. Elle ne fut pas bergère, mais quelquefois elle mena pâturer le troupeau de ses parents, même le troupeau communal.

Elle ne savait ni lire ni écrire. Elle apprit plus tard à former sa signature. Elle était pieuse. Sa mère lui avait enseigné son catéchisme et ses prières[2]. Elle s'émouvait facilement sur la détresse des pauvres. Elle soignait les enfants malades[3]. La communion l'attirait et la visite au Saint-Sacrement aussi. Dans sa religion éclairée et candide, le culte de Marie tenait une belle place[4]. Le son des cloches la ravissait. Je n'ai trouvé nulle part qu'avant la visite de « ses Voix », elle ait été dévote à saint Michel, sainte Catherine ou sainte Marguerite. Encore une légende, inventée à mauvaise fin, que l'histoire vraie écarte.

Son humeur était douce, avec je ne sais quoi de vivant et d'entrain. Elle partageait les jeux de ses compagnes, leurs danses rondes, leurs luttes à la course. Elle chérissait son père, sa mère, ses frères, sa sœur, ses amies, et elle était chérie de tous.

Lys très pur des vallées meusiennes, elle recueillit délicieusement la rosée des tendresses qui l'entouraient, et rendit en charme et en bonne odeur de vertus de son âge tout ce qui se dépensa de sollicitude affectueuse pour elle. Mais rien d'étrange, rien de prématuré, rien de singulier, rien de heurté, rien de hardi, rien qui ne sentît la fillette des champs toute pure, tout aimante, toute simple, ne marque ses pensées, ses vouloirs, ses aspirations, ses habitudes d'enfant. Il faudra un coup de lumière, j'allais écrire un coup de force, pour que la fille de Jacques d'Arc et d'Isabelle Romée devienne « la Fille de Dieu ».

[1] Procès, t. II, p. 424. — [2] Procès, t. I, p. 47. — [3] Procès, t. II, p. 424. — [4] Procès, t. II, p. 427 et alibi.

II

Un jour d'été de l'année 1424, alors que Jeanne avait entre douze et treize ans, le fait mystérieux qui devait opérer la cassure nette entre les deux parties de son existence se produisit[1].

Elle se trouvait à l'heure de midi dans le jardin de son père. Tout à coup une vive lumière, qui n'était pas celle du soleil, éclata, sur sa droite, du côté de l'église; et elle entendit une voix qui lui recommandait d'être bonne. Plusieurs apparitions du même genre se succédèrent : on ignore à quels intervalles. A la troisième, elle connut que l'ange qui lui parlait était saint Michel.

Les multiples interrogatoires de Rouen sur ce point sont tous impressionnants. Questions des juges, réponses de l'inculpée se croisent et sonnent comme des coups d'épées de duellistes. On devine les docteurs penchés en avant sur leurs sièges, afin de ne rien perdre du débat, et l'enfant en face d'eux, debout, le front haut et ferme, la lèvre vibrante, parfois un peu dédaigneuse, malgré son habituelle et très sincère humilité, prête à la parade, comme aux plus beaux jours de jadis, les jours de combat. De part et d'autre, il a été compris qu'un grave problème se pose et qu'on travaille pour l'histoire.

— Saint Michel et les anges qui l'accompagnaient, vous les avez vus corporellement et réellement[2] ?

— Oui, je les ai vus de mes yeux; de mes yeux de chair, dis-je, comme je vous vois.

— Quelle figure avait saint Michel? Portait-il une couronne[3]?

— Je ne lui ai pas vu de couronne.

— Avait-il des yeux?

— Assez. Les enfants disent qu'on fait pendre un homme pour un mot de vérité[4].

— Quels vêtements portait-il?

— Je ne sais pas.

— Etait-il donc nu?

— Pensez-vous que Notre-Seigneur n'ait pas de quoi le vêtir?

— Avait-il des cheveux?

— Pourquoi les lui aurait-on rasés[5]?

— Avait-il une balance?

— Je ne sais pas.

— Maintenant encore, le voyez-vous souvent?

[1] Procès, t. I, p. 52. — [2] Procès, t. I, p. 73. — [3] Procès, t. I, p. 248-249. — [4] Procès, t. I, p. 65. — [5] Procès, t. I, p. 319.

— Lui?... non, pas très souvent[1].

— Avez-vous une grande joie, quand vous le voyez?

— Une très grande joie, car je pense : Si j'étais en état de péché mortel, il ne viendrait pas à moi.

— Êtes-vous en état de grâce[2]?

— Si je n'y suis pas, Dieu m'y mette; si j'y suis, Dieu m'y garde.

— Vous avez dit avoir vu une lumière de côté, à droite, lors de sa première apparition. Comment avez-vous pu voir cette lumière, puisqu'elle était de côté?

La question était assez sotte; Jeanne ne jugea pas à propos d'y répondre.

L'ange apprit à l'enfant que sainte Catherine et sainte Marguerite viendraient vers elle, qu'elles la dirigeraient, qu'elle agirait par leur conseil, qu'elle devrait se fier à elles, « car tout cela était le vouloir de Dieu[3] ». La promesse se réalisa, sans qu'il soit possible de préciser quand. A partir de ce moment, Jeanne eut avec les deux Saintes des communications très fréquentes, presque quotidiennes, croirait-on. Parfois, les célestes visiteuses apparaissaient et parlaient. Parfois elles parlaient sans apparaître.

Le nom dont elle baptisa saint Michel, sainte Catherine et sainte Marguerite, « Mes Voix », fut admirablement trouvé. Des « Voix », quelque chose d'immatériel, quasi; quelque chose de réel, cependant. Des « Voix », quelque chose qui évoque la pensée de l'éloigné et du présent, tout ensemble, du mystérieux et du connu. Des « Voix », quelque chose de doux et de terrible, de rapide, d'ailé, laissant dans l'âme, fugitivement touchée, une impression profonde.

Jeanne traitait ses « Voix » comme on traite des amies révérées. Elle causait avec elles, leur faisait des promesses[4], déposait entre leurs mains ses vœux les plus graves : tel, celui de virginité[5]. Sa confiance en elles était entière. Cependant, il arrivait qu'elle discutât leurs avis, que même elle leur résistât. Malgré leurs instances réitérées, elle voulut s'évader de la tour de Beaurevoir[6]. « Ce par quoi elle descendait » se rompit. Elle tomba de plusieurs mètres. On la crut morte. Les conseils d'En-Haut ne brisaient, ne bridaient même pas sa liberté.

Elle entendit ses Voix non seulement à Domrémy, dans le calme des matins et des soirs, aux champs parmi le tintement des *Angelus*, ou le doux bruissement des forêts, mais à toute heure et partout. Pour immatérielles qu'elles fussent, leur présence sacrée

[1] Procès, t. I, pp. 89 et 319. — [2] Procès, t. I, p. 65. — [3] Procès, t. II, p. 170. — [4] Procès, t. I, p. 90. — [5] Procès, t. I, p. 127. — [6] Procès, t. I, pp. 150, 152, 160.

émouvait l'enfant de telle sorte qu'elle ne pouvait douter de leur réalité; en quoi les visions de Jeanne ressemblent à celles du plus grand nombre des mystiques.

Ses sens de la vue, de l'ouïe, du toucher[1], de l'odorat même, étaient éveillés par le céleste voisinage. Elle percevait toujours sous la même forme sainte Catherine et sainte Marguerite : le front orné de riches couronnes, la voix distincte, le langage doux et purement français[2]. Elle n'a jamais décrit leurs habits. Elle ne voyait que leur figure, dont la lumière mettait tout le reste, par opposition, dans l'ombre. Mais quand, prosternée, elle embrassait leurs pieds et leurs genoux, ses mains et son front de vierge croyante saisissaient, lui semblait-il, une substance vivante. « Elle ne doutait pas plus de ces choses, de toutes ces choses que de Dieu ou de Jésus-Christ. » Les Voix et elle-même étaient bien distinctes; elles étaient bien *deux*; elles étaient des personnalités s'opposant. En cela Jeanne ne se démentit jamais.

Et voilà l'une des affirmations les plus graves de notre étude. Elle heurte la manière de penser de plus d'un historien. Nous devons cependant à notre conviction de la maintenir, nous fallût-il, pour exposer les raisons qui l'appuient, solliciter de nos lecteurs un crédit de quelques minutes.

Rappelons d'abord les faits :

Tous conviennent que jusqu'au 24 mai 1431 Jeanne soutint invariablement la réalité de ses Voix. De Domrémy à Vaucouleurs, de Vaucouleurs à Chinon, de Chinon à Poitiers, de Poitiers à Orléans, à Reims, à Rouen, elle en avait porté la fixe et solennelle affirmation.

Mais le 24 mai?... On le sait, le 24 mai 1431, elle fut extraite de sa prison et conduite au cimetière Saint-Ouen. Elle y trouva ses juges; non loin d'eux le bourreau dans sa charrette; par delà, la foule. Il s'agissait de voir si elle maintiendrait devant le public, et sous la menace immédiate du bûcher, ses dires de la salle d'audience.

Le drame machiné suivant les artifices d'une marche savante eut trois actes.

Premier acte : un sermon de Me Guillaume Erard, dont la lourdeur et l'ennui ne furent troublés que par une interruption de la Pucelle. Le prédicateur s'étant risqué à se tourner vers elle et à lui dire : « C'est à toi que je parle, Jeanne; c'est à toi que je dis que ton roi est hérétique et schismatique.

[1] Procès, t. I, p. 185. — [2] Procès, t. III, p. 204.

— Par ma foi, Messire, répondit-elle, révérence gardée, j'ose bien vous affirmer que mon roi est le plus noble chrétien de tous les chrétiens, et que nul plus que lui n'aime la foi de l'Evangile. Il n'est pas tel que vous dites.

Il est souvent plus facile d'imposer silence à un contradicteur que de lui opposer une bonne raison.

— Faites-la taire, cria Erard.

Toutefois le prêcheur avait été désorienté parmi ses hors-d'œuvre oratoires. On commença le second acte. D'accord, avec Pierre Cauchon, la question terrible fut posée : Jeanne était-elle d'avis de soumettre ses actes et ses paroles à notre Mère la sainte Eglise[1] ?...

Notre Mère la sainte Eglise... Qu'était-ce bien dans la conjoncture? Pour Pierre Cauchon, c'était lui et ses clercs. La haine aiguë du mauvais Français devenu Anglais, plus et mieux encore toute sa théologie (celle des docteurs anti-Romains de Bâle), le rivait à cette opinion. Jeanne elle-même en avait été longtemps travaillée. Il avait fallu que Pierre Maurice la renseignât, lui apprît que l'Eglise c'était le Pape, le concile; et qu'elle pouvait en appeler de son juge au Pape et au concile.

Le Cabochien qui dormait en Pierre Cauchon s'était réveillé du coup. Jurant « par le diable et son nom », il avait menacé le charitable docteur[2]. Jeanne cependant avait compris et ne devait plus oublier. Ce lui fut un notable soulagement de conscience de dire sans incertitude à Cauchon : « Vous n'êtes pas l'Eglise, vous êtes mon ennemi capital! » Et elle ne fit, à dater d'alors, aucune difficulté de se soumettre aux décisions de l'Eglise.

De cette divergence quant à la définition de l'Eglise, il résultait nécessairement une équivoque entre le juge et l'inculpée. Lorsque l'évêque de Beauvais exigeait sans plus d'explication que Jeanne se soumît à l'Eglise et à ses décisions, il entendait, par l'Eglise, lui-même et ses clercs; par les décisions de l'Eglise, ses idées propres sur l'impossibilité de la mission de Jeanne, le mensonge de son inspiration, l'irréalité ou le diabolisme de ses voix. Lorsque Jeanne déclarait sans plus d'explication qu'elle se soumettait à l'Eglise, elle écartait Pierre Cauchon, ses clercs, leurs idées, et se mettait aux pieds du Pape et du concile.

Pressée donc par Erard et Cauchon de se soumettre à l'Eglise, Jeanne se tourne délibérément vers le Siège Apostolique. « Que tout ce que j'ai dit, que tout ce que j'ai fait soit envoyé à Rome, devers Notre Saint-Père le Pape. Après Dieu, je m'en rapporte

[1] Procès, t. I, p. 445. — [2] Procès, t. II, p. 351.

à Lui. » Et encore : « Je m'en rapporte à Dieu et à Notre Saint-Père le Pape[1]. »

Nulle erreur possible : l'Eglise *authentique* est mise en cause. L'Eglise *controuvée* ne le souffrit pas.

« On ne pouvait aller quérir le Pape si loin », fut-il répondu. Les Ordinaires sont juges dans leur diocèse. Il était donc urgent que Jeanne s'en rapportât à Notre Sainte Mère l'Eglise (toujours l'équivoque!) et qu'elle tînt ce que les clercs en ce connaissant (instruits) disaient et avaient déterminé[2]. »

Trois fois cet avis fut répété[3]. Jeanne n'en tenait compte[4]. Elle ne voulait pas quitter sa position, de salut peut-être, en tout cas (elle le pensait), de très grande gêne pour ses ennemis. Et cela était la vérité. Les hommes de Pierre Cauchon, ceux-là mêmes qui prétendirent déposer Eugène IV, par une contradiction qui eût étonné Joseph de Maistre et beaucoup d'autres que l'illustre Savoyard, n'osaient pas nier la légitimité, la valeur de l'appel au Pape.

Impatients, perplexes, ils ouvrent le troisième acte; acte d'intimidation et d'apitoyement hypocrite. Pierre Cauchon, comme s'il eût estimé qu'il n'y avait plus rien à espérer de l'obstinée prévenue, se mit à lire la sentence définitive[5]. Elle concluait à l'abandon de la prisonnière au bras séculier, c'est-à-dire à la mort.

Cependant, de braves gens (il y en a même dans les foules accourues à pareils spectacles) adjuraient Jeanne de ne pas se perdre. Le cimetière Saint-Ouen s'emplissait de leurs cris. Erard, Massieu, Loyseleur, agités sur l'ambon où Jeanne était exposée, la pressaient de même d'abjurer. Si elle abjurait, elle aurait la vie sauve; on la mènerait en prison d'Église où elle aurait des geôlières au lieu de geôliers; elle irait à la messe, elle communierait[6].

— Abjurer! mais je ne sais pas ce que c'est qu'abjurer! répondait-elle.

Les Anglais, rendus furieux par des délais inexplicables, à leur avis, grondaient. La voix de Pierre Cauchon, monotone et lente, prononçait de longues phrases latines que Jeanne ne comprenait pas, si elle les entendait.

Au milieu du tumulte, Erard tira un papier et l'offrit à la signature de l'accusée. Elle ne savait pas lire. Massieu lui déchiffra l'écriture[7].

L'enfant, les mains jointes, pria saint Michel de l'éclairer[8] (tant

[1] Procès, t. I, p. 445. — [2] Procès, t. I, p. 445. — [3] Procès, t. I, p. 446. — [4] Procès, t. I, p. 446. — [5] Procès, t. I, pp. 446-473. — [6] Procès, t. III, p. 146; t. I, p. 455. — [7] Procès, t. II, p. 331. — [8] Procès, t. II, p. 323; t. III, p. 145.

elle était loin de le vouloir renier!), réfléchit quelques instants encore; déclara par un troisième appel très canonique qu'elle voulait s'en rapporter à l'Eglise universelle de savoir si elle devait signer ou non; protesta qu'elle n'entendait rien signer qui fût contre le plaisir de Notre-Seigneur; enfin Erard lui ayant déclaré qu'elle devait signer immédiatement, « sous peine d'être arse », avec un sourire [1] qui préoccupa grandement les témoins de la scène et qui, depuis, n'a pas moins préoccupé les historiens, elle signa d'une croix ou d'un rond. Pierre Cauchon interrompit sa sentence définitive, en prit une autre préparée d'avance pour le cas où Jeanne aurait fait des soumissions; la prononça, et parmi des bordées d'injures et de coups de pierres que lui lançaient les soldats de Winchester, il ordonna que l'inculpée fut conduite, non pas à la prison ecclésiastique, mais à son habituel cachot. « Ramenez-la d'où elle vient », fit-il, brutal.

C'est cela que Pierre Cauchon et Thomas Courcelles, principaux rédacteurs du procès de condamnation, et après eux, entraînés par eux, un grand nombre d'écrivains ont appelé avec insistance « l'abjuration de Saint-Ouen [2] ». Abjuration! Le mot est bientôt dit surtout s'il signifie reniement.

Certes, il y aurait eu abjuration et reniement si Jeanne avait signé la célèbre formule insérée aux Actes du procès [3] : « Je, Jeanne..., confesse que j'ai très grièvement péché en feignant mensongèrement avoir eu, de par Dieu, des révélations et apparitions des anges, de sainte Catherine et de sainte Marguerite », etc., etc. Mais ni cette formule ne fut lue à Jeanne; ni donc elle ne fut signée par elle.

La preuve en est saisissante et brève.

Massieu qui lui lut la pièce qu'elle signa; le médecin Guillaume de La Chambre, qui était tout près; Manchon, qui était assis sur l'estrade d'où elle comparaissait; le docteur Miget, le prêtre Monet, le greffier Taquel, se sont accordés pour dire que la cédule qui lui fut présentée était courte, et quand ils veulent préciser, les uns affirment qu'elle contenait six ou sept lignes de grosse écriture [4], les autres qu'elle avait la longueur d'un *Pater noster* [5].

[1] Procès, t. II, p. 338. — Le sourire de Jeanne d'Arc nous paraît déceler une idée qui était bien de son naturel merveilleusement profond et parfois très enjoué. Elle put penser que Pierre Cauchon était tombé dans son piège. Il avait exigé qu'elle se soumît à l'Eglise; elle s'était soumise; mais c'était son Eglise à elle, non son Eglise à lui... Et elle souriait.

[2] Procès, t. I, p. 450. — [3] Procès, t. I, p. 447. — [4] Procès, t. III, pp. 52-65-156-197. — [5] Procès, t. III, p. 132.

Or, le document qui nous est proposé comme « l'abjuration » de Jeanne comprend quarante-cinq lignes d'écriture extrêmement serrée, en très petits caractères, et a la valeur de plus de quinze *Pater*. Il n'est donc pas authentique, il est falsifié, il ment.

La pièce authentique est perdue. Nous en savons quelque chose cependant. Quoi?

Nous savons 1° qu'elle était rédigée en français [1]; 2° qu'elle commençait par ces mots : Je Jehanne [2]; 3° que Jeanne y déclarait s'en remettre à la conscience de ses juges [3]; 4° qu'elle y promettait de ne plus porter les armes, ni l'habit d'homme, ni les cheveux rasés [4]; 5° qu'elle s'y soumettait à la décision, au jugement et aux ordres de l'Eglise [5].

Mais où voit-on en ces déclarations un reniement quelconque [6]? Etait-ce renier, abjurer quoi que ce soit que promettre de ne plus porter les armes, ou les cheveux taillés en rond, ou l'habit d'homme? Etait-ce même renier ou abjurer quoi que ce soit que s'en rapporter à la conscience de ses juges et se soumettre aux décisions, ordres ou jugements de l'Eglise? Tout cela n'était-il pas du droit strict, absolu, indéniable d'une catholique posée dans la condition où se trouvait Jeanne? Pierre Cauchon, nous l'avons vu, entendait ces paroles dans un certain sens. Etait-ce suffisant pour que Jeanne ne les entendît pas dans un autre?

Le lundi suivant, il se retournera violemment contre elle et lui dira équivalemment : « Vous en avez appelé à notre conscience de juge; vous vous êtes soumise aux déterminations de l'Eglise *qui est nous :* donc vous avez admis n'avoir pas entendu de voix et avoir commis un crime en vous habillant comme un homme, en faisant la guerre, etc., puisque telle est la dictée de notre conscience et l'ordre de notre bon plaisir. » Mais cette perversité de Cauchon anéantissait-elle la liberté de Jeanne? Et quand celle-ci, se redressant dans son indignation d'inculpée sciemment mal comprise, répondait à celui-là par trois fois [7] : « Je n'ai pas compris comme vous la portée, le sens de mes acceptations », n'expri-

[1] Procès, t. III, 197. — [2] Procès, t. III, 197. — [3] Procès, t. III, p. 65. — [4] Procès, t. III, p. 156. — [5] Procès, t. II, p. 338.

[6] Nous écartons l'hypothèse qu'on a faite, d'après le témoignage de Morean, qu'elle aurait reconnu avoir commis le crime de lèse-majesté et séduit le peuple. Le témoignage de Morean n'a évidemment pas ce sens. Il signifie que, sur la place Saint-Ouen, on disait qu'elle avait commis le crime de lèse-majesté, etc., et non pas que cela était écrit sur la cédule. Morean dit lui-même n'avoir pas su ce qui était écrit sur la cédule. *Vidit ipse loquens quod Johannæ legebatur quædam schedula, sed quid in eadem continebatur nescit : recordatur tamen quod dicebatur quod commiserat crimen laesae-majestatis.* — [7] Procès, t. I, pp. 455-458.

mait-elle pas non seulement un fait, mais encore un droit[1]?

Quoi donc?... On la mettait dans l'alternative de signer ces promesses (dont une seule, pour des motifs à montrer plus tard, la pouvait gêner : celle de ne plus porter l'habit d'homme), on la mettait, dis-je, dans l'alternative de signer cela ou « d'être arse », et elle n'aurait pas prononcé « j'aime mieux signer qu'être arse »? Pourquoi?

Sans la peur du feu, elle s'en serait tenue à son appel au Pape et au concile. Je n'en suis pas certain. Personne n'en peut être certain. Cependant je le crois. Elle eut toujours horreur du bûcher. Sa vaillance de soldat et sa religion de chrétienne eussent préféré « sept fois la mort par la hache, et ensuite le sommeil en terre bénite, à cette destruction par le fagot ». Elle ne l'a pas caché. Qui s'en étonnerait et en quoi cela importe-t-il à la discussion présente? Cela prouve-t-il que Jeanne n'avait pas la faculté de dire ce qu'elle a dit, et de signer ce qu'elle a signé, sans reniement?

Ses Voix lui ont reproché sa faiblesse de Saint-Ouen... Oui, on devrait le croire d'après le procès-verbal de la séance du lundi 28 mars, avant-veille du supplice. Mais que ce procès-verbal paraîtra suspect à qui le lira attentivement! Rédigé en français et traduit en latin, certains mots fort graves de l'original français sont omis dans la traduction latine; certains mots fort graves de la traduction latine ne se trouvent pas dans l'original français[2]. Et puis, quelle confusion dans ce récit, et, dans cette confusion, quelle obscurité! Soixante-dix ou quatre-vingts lignes largement imprimées pour résumer une séance pareille, où s'instruisit tout le procès de relapse, duquel dépendait la vie ou l'horrible mort de l'accusée! Et, toutefois, que s'ensuivrait-il si l'on voulait admettre la réalité de leurs reproches, sinon que les Voix avaient un souci admirable de la perfection de l'enfant, et que la simple terreur du feu, si naturelle, avec en plus un demi-oubli de leur recommandation à Saint-Ouen : « Réponds hardiment, très hardiment! » leur avait paru intolérable dans une âme aussi haute.

On a remarqué que François d'Assise s'estimait de bonne foi le plus grand des pécheurs[3]. Inspirés par l'Esprit, les saints ont

[1] Procès, t. I, pp. 457-458. — [2] Procès, t. I, pp. 456-457-458. A la page 458 notamment, on lit que, « en l'heure de la signature de Saint-Ouen, Jeanne qui ne savait pas lire, protesta qu'elle ne voulait rien révoquer que ce qu'il plust à Notre-Seigneur ». Thomas Courcelles, dans sa traduction (le document envoyé à divers personnages), a retranché « en l'heure ». Pourquoi? Parce que cette réserve, faite sur l'estrade, au moment décisif, gênait les juges. — [3] *L'Abjuration de Jeanne*, Dunand, p. 28.

de ces vues d'humilité qui les remuent à fond et mettent le sceau à leurs vertus. Ses Voix auraient ainsi troublé Jeanne pour un pur mouvement d'horreur du bûcher, que nous n'en serions pas surpris. Il n'en resterait pas moins qu'elle n'a jamais abjuré ses apparitions, et qu'on ne peut alléguer contre cette assertion aucune parole et aucun document probants [1].

A ses Voix Jeanne attribue tout ce qu'elle eut et fit de bien. Elles lui avaient appris « la grande pitié » qui était au royaume de France, nos divisions, nos haines fratricides, les doutes déprimants du roi en sa cause et en sa naissance; notre marche progressive, fatale, à l'abîme — car il est un abîme des peuples comme il est un abîme des individus. — Elles l'avaient émue et animée, à ce point que, « eût-elle eu cent pères et cent mères », « eût-elle dû user ses jambes jusqu'aux genoux », elle serait partie « pour relever la patrie ».

Ah! pauvre fillette, « ignorante et d'A et de B », ce n'était pas son affaire de guerroyer. Mais comment résister au terrible : « Va, fille de Dieu, va! Il n'y a de secours qu'en toi! Va, tu délivreras Orléans! Tu mèneras le roi recevoir son sacre à Reims! » Orléans! Reims! Où étaient seulement Orléans et Reims? Elle l'ignorait. Mais ses « Voix » sauraient l'y conduire. Et rien ne manquerait du nécessaire à sa mission.

Elle partit, un matin d'hiver. Le Bois Chesnu était dépouillé; la Meuse gelée semblait morte; les chemins étaient durs et tristes. La mélancolie des choses, dont la vie était apparemment suspendue, ne fut qu'une image faible de son cœur brisé. Elle partit quand même!

Sa sublime odyssée, sortie de longs et presque inexplicables oublis, est aujourd'hui, et restera désormais, dans la mémoire des peuples. Partout où elle a passé, les pères conteront à leurs fils comment elle vint, comment elle s'en retourna, comment elle

[1] Nous ne discutons pas les pièces postérieures au procès, insérées dans Quicherat, sous ce titre : *Quædam acta posterius.* 1° Ils prouvent plus en faveur de notre opinion que contre. Jeanne, en effet, d'après ces textes, n'aurait pas hésité sur la réalité de ses voix, mais un instant elle aurait douté de leur qualité : « Bons ou mauvais esprits, ils me sont apparus. » 2° Ces documents, qui auraient été rédigés conformément au récit de Ladvenu, Toutmouillé, Pierre Maurice, Courcelles, sont en contradiction avec les dépositions de ces personnages, même du dernier nommé. 3° Quicherat a noté ces pièces d'un trait qui devrait en interdire l'usage à tout historien. « Les pièces qui suivent, dit-il, sont écrites de la même main que le reste des procédures, mais elles cessent d'être revêtues de la signature qui auparavant se trouve apposée au bas de chaque feuillet du manuscrit. On verra par les interrogatoires du second procès que les greffiers se sont refusés de les valider de leur attestation. » (Quicherat, t. I, p. 477.)

pria, se battit, vainquit, souffrit, mourut. Les chemins qu'elle parcourut seront suivis avec recueillement comme des voies de pèlerinage. Les pierres sur lesquelles elle posa le pied pour s'élancer sur son cheval de guerre seront respectées comme des reliques. Les maisons où elle habita deviendront des sanctuaires; sanctuaires de Dieu, ou sanctuaires de la patrie. L'acclamation qui applaudira ses exploits ne sera couverte par aucune clameur haineuse, aucun dénigrement injuste. Jeanne sera l'ange de la patrie, l'ange du patriotisme. Les soldats de France la prendront pour patronne; les soldats de l'étranger présenteront leurs armes, même victorieuses, à ses statues. Les mères donneront son nom à leurs filles afin de les bénir, et de leur enseigner qu'elles doivent garder le culte et la flamme des plus suaves et des plus pures vertus. Les « générations » la proclameront grande et sainte; elles lui offriront à pleines mains des lauriers, des roses et des lys. Les lauriers couronneront la victorieuse, les roses la martyre, les lys la vierge. Et l'Eglise, ratifiant ces hommages et les consacrant du scel admirable de ses jugements savants et inspirés, la placera sur ses autels. Elle sera une bienheureuse, une sainte, une de ces créatures qui ont pratiqué dans un héroïque degré les vertus humaines de force, de tempérance, de justice, de prudence et les vertus chrétiennes de foi, d'espérance, de charité, d'humilité, de pureté. Jeanne dut ce destin somptueux aux leçons de ses divines institutrices et à la correspondance qu'elle y apporta. Elle le sut. Elle le dit. Inspirée, discutée, guerrière, triomphante, prisonnière, condamnée, ses Voix furent sa lumière, son réconfort, sa vie. Elle en avait besoin comme de l'air et du soleil; et jamais elles ne lui manquèrent, ni en joie, ni en peine [1].

Ceux qui ne croient pas en Dieu sont cruellement gênés par ces faits. S'il n'y a pas de Dieu, s'il n'existe pas un monde surnaturel, qu'est-ce, en effet, tout cela?

Déclarer Jeanne insincère, — rendons-leur justice, — ils n'y songent même pas. Et alors ils se trouvent acculés à la seule issue qui demeure ouverte : Jeanne était folle! Folle! Oh! ce verdict leur coûte. Communément, ils l'enveloppent de précautions; ils l'indiquent plus qu'ils ne l'expriment dans des dégradations de périphrases d'une souplesse et d'un flou qui accusent ensemble et l'embarras et l'habileté des écrivains. Leurs efforts ne servent de rien. L'implacable idée perce les nuages dont on tente de la voiler, se réfutant d'elle-même dès là qu'elle se montre avec netteté.

[1] Procès, t. I, p. 127.

On ne saurait, en effet, reconnaître, en Jeanne, le mal et le malheur d'un faux mysticisme. De celui-ci on a flétri souvent les énervements; on ne les flétrira jamais assez. Les illusions religieuses, les apocalypses mensongères, les apparitions supposées détruisent l'homme, son intelligence, sa volonté, tout lui. Elles le brûlent jusqu'en ses racines; des plus robustes elles feraient une pincée de cendre. C'est leur nécessaire effet. Jeanne, dont toute l'âme se sentit envahie, subjuguée par la présence réelle et la possession sainte de « ses Voix », marcha dans sa haute carrière d'un pas si ferme, si délibéré, si précis, que, sans autre preuve, on devrait prononcer qu'elle ne fut point dupe. La folie n'a ni ce sage gouvernement de soi-même et des autres, ni ces virils commandements, ni ces succès dans l'action, ni ces énergies de défense dans les luttes d'idées, ni cette sublimité dans la mort, ni cette magnificence dans la survie.

Quelqu'un disait : « A la Salpêtrière, il y a quarante Jeanne d'Arc. — Montrez-m'en une seule! lui fut-il répondu; et qu'elle nous rende l'Alsace-Lorraine[1]. »

On attend!...

III

Jeanne, âgée de dix-huit ans trois mois et quatorze jours, fut créée par le Dauphin Charles « chef de guerre ».

Jusqu'à ce moment, elle n'avait connu que les occupations de la ferme paternelle. Subitement on lui donne une maison militaire, des chevaux d'armes, une cuirasse, un casque, un étendard, tout le harnachement d'un chevalier d'alors; on va lui chercher une épée au sanctuaire de sainte Catherine de Fierbois; enfin une petite troupe se réunit à Blois qui prendra ses ordres.

De tant de nouveautés, aucune ne l'étonne. Elle manie son cheval en écuyer consommé. Elle porte sa cuirasse comme le plus vigoureux chevalier. Elle reçoit et visite les plus renommés capitaines, La Hire, Gaucourt, Dunois, Richemont, comme des égaux, des familiers. La langue même de cette petite Lorraine s'élève, s'anoblit jusqu'à devenir une incomparable chose, sonore, spirituelle, sensée, « la langue de Jeanne ».

A Dunois, dès leur première rencontre[2] :

— Est-ce vous qui êtes le Bâtard d'Orléans?

— Oui, je suis bien heureux de votre venue.

— Est-ce vous qui avez donné ordre que j'arrive du côté de la

[1] Abbé Coubé, *Panégyrique de Jeanne d'Arc*, 1908.
[2] Procès, t. III, p. 5, 68.

Sologne et que je n'aille pas directement où se trouvent Talbot et les Anglais?

— Oui, pour plus de sûreté; et de plus sages que moi ont été du même avis.

— Au nom de Dieu, le conseil de mon Seigneur est plus sage que le vôtre. Vous avez cru me tromper, et c'est vous-même qui vous êtes trompé. Je vous amène meilleur secours qu'il n'en est jamais venu à général ou ville. C'est celui du Roi du Ciel. Ce secours ne procède pas de moi, mais de Dieu qui, à la prière de saint Louis et de saint Charlemagne, a eu pitié d'Orléans et n'a point voulu souffrir que les ennemis eussent à la fois le duc et la ville.

Au duc d'Alençon, à Jargeau[1] :

— En avant, noble duc, à l'assaut! Ne craignez pas : l'heure d'agir est venue quand il plaît à mon Seigneur. Il faut se mettre à l'œuvre quand Dieu le veut. Travaillez donc, et Messire travaillera pour vous.

Puis familièrement, afin de vaincre une dernière hésitation :

— Ah! mon beau duc, as-tu peur? ne sais-tu pas que j'ai promis à ta femme de te ramener à elle sain et sauf?

Au Roi[2] :

— Dieu vous donne bonne vie, noble prince.

— Je ne suis pas le Roi.

Et Charles montrant Clermont :

— Le Roi, le voilà!

— Au nom de Dieu, c'est vous et non un autre... Utilisez-moi, noble sire, et la patrie sera bientôt allégée de ses malheurs...

Et encore, à lui seul :

— Mon Seigneur vous dit : « Tu es vrai héritier de France et fils de roi. »

En vérité, l'âme de cette enfant a grandi à la hauteur de sa mission. Elle a des tressaillements qui troublent, et comme elle les exprime!

Arrivée à pied-d'œuvre, si l'on peut s'exprimer ainsi, par son entrée dans Orléans, elle ne se déconcerte pas. Elle met la main sans hésiter sur la seule force totalement disponible pour elle, les milices bourgeoises, et va reconnaître les bastilles anglaises, comme si le métier des armes avait toujours été le sien.

Dès sa première bataille, — l'assaut du fort St-Loup[3], — après avoir ramené les siens qui avaient plié en son absence, elle se

[1] Procès, t. III, p. 96.
[2] Procès, t. IV, p. 53; t. III, pp. 103-12.
[3] Procès, t. III, pp. 5-69-79-106-126-127-213.

pousse au plus gros de la mêlée et s'y tient intrépide, audacieuse et calme, jusqu'à ce qu'au bout d'une résistance acharnée, les Anglais aient cédé.

Après la victoire, nul enivrement. Elle se confessa sur place. Le spectacle de ces hommes tués sans le sacrement de pénitence l'avait inquiétée. Cependant les cloches, déshabituées de chanter des victoires, sonnaient à briser leur poitrine d'airain. Elle regagna la ville, fit doucement son action de grâce à l'église, puis se retira chez son hôte Jacques Boucher. Après un très frugal souper, elle appela son chapelain Pasquerel, se prépara en conversant avec lui à communier le lendemain, et lui annonça qu'Orléans serait délivré avant cinq jours.

Or, telle on la vit à Saint-Loup, telle nous la rencontrons aux Augustins, aux Tourelles, à Jargeau, à Troyes, à St-Pierre de Moutier, à Lagny. Les excitations, les bouffées qui montent si facilement du laurier des batailles ne ternissent pas sa modestie. Quand les soldats et le peuple acclament, quand les prêtres chantent le *Te Deum*, quand les bourdons ébranlent la tour des cathédrales, elle demeure grave, sereine, candide et humble.

Il est presque aussi intéressant d'étudier comment un capitaine accepta sa première blessure que comment il porta l'honneur de sa première victoire. C'est aux Tourelles que Jeanne reçut le baptême du sang, le 7 mai 1429. Elle se battait depuis le matin, et il était une heure après midi. Elle résolut d'en finir avec la résistance des Anglais qui avaient tenu « comme s'ils s'étaient crus immortels », dit un témoin. Elle saisit une échelle, l'appliqua de sa main au rempart et commença d'escalader. A ce moment une flèche l'atteignit et la transperça entre le cou et l'épaule. Elle roula dans le fossé. On la releva. La morsure du trait, « qui passait d'un demi pied en arrière », lui tira quelques larmes. Quelques-uns lui conseillèrent de laisser « charmer » sa blessure. Cette superstition lui déplut. Mais ayant prié, elle se sentit confortée. Elle arracha le fer de ses propres mains, se fit un pansement sommaire, — une compresse d'huile et de lard, — et retourna incontinent à la bataille [1]. Il eût manqué quelque chose à l'histoire du courage humain, si cette scène prise sur le vif ne nous était point parvenue.

Plusieurs ont estimé que son habileté ne fut pas de beaucoup inférieure à son intrépidité. Il a été écrit sur ce sujet de gros volumes ou de petits livres de véritable intérêt [2]. On peut, il est vrai, et quoique ce chef ait bien quelque compétence, ne point

[1] Procès, t. III, p. 109-110.

[2] Cf. Paul Marin, tacticien et stratégiste. Général Canonge. Général Lemaître.

partager l'avis du général Dragomiroff qui comparait la campagne de la Loire par Jeanne à la campagne d'Italie par Bonaparte. Il est certain cependant que dans toutes les rencontres ou bien c'est sa parole, comme à Patay, qui décida l'action, ou bien c'est sa présence, comme partout ailleurs, qui décida le succès.

Les chefs qui étaient le plus intéressés humainement à diminuer, tout au moins à ne pas exagérer son rôle, tels Dunois et d'Alençon, ne manquèrent pas de rendre témoignage à son mérite militaire. « C'est grâce à elle, dit Dunois, que les villes et châteaux de la Loire furent ramenés à l'obéissance du roi[1]. » Avant Patay, d'Alençon demande à la jeune fille ce qu'il faut faire. Au château de Loches, un débat s'engage entre les capitaines : est-ce sur la Normandie et Rouen qu'on se jettera, ou bien ira-t-on vers la Champagne et Reims? C'est Jeanne qui tranche le débat. Il faut aller à Reims. Là était l'avenir dynastique du roi. On la crut.

Elle était une organisatrice incomparable de transports de vivres; elle savait ordonner une marche, conduire un siège. Deux ou trois hommes d'armes, si expérimentés qu'on les supposât, n'auraient pu faire ce qu'elle entreprenait seule[2]. Chevauchait-elle même en compagnie des chefs les plus autorisés, fût-ce l'archevêque de Reims, Jeanne recevait la première place[3]. Elle était entendue dans la disposition des différentes armes dont l'ensemble constituait une armée rangée en bataille. Elle savait où placer et comment utiliser « ses canons et ses archers. Un capitaine qui aurait eu trente ans de harnais n'aurait pu rien lui apprendre[4] ». Elle était plus redoutée des Anglais que toute l'armée française[5].

La tactique alors était moins compliquée qu'aujourd'hui. Eh! mon Dieu! de même assurément du temps d'Alexandre. Alexandre cessera-t-il pour cela d'être un capitaine? Du Guesclin, le Prince Noir, Talbot, Richemont, Dunois ont toujours été pris pour des hommes de guerre; Jeanne les vaut, pour le moins. Elle leur fut égale en tout et les surpassa par l'usage de l'arme excellemment moderne, le canon[6]. Les murailles de Jargeau s'en aperçurent[7]. A Lagny, elle en fit un autre mémorable usage. Se voyant dans l'impossibilité d'attaquer avec quelque chance un carré, tout hérissé de pieux suivant la tactique séculaire des archers anglais, elle eut un éclair de génie. Elle conçut que les canons pouvaient

[1] Procès, t. III, p. 10. — [2] Procès, t. III, p. 13. — [3] Procès, t. III, p. 41; t. IV, p. 64. — [4] Procès, t. III, p. 100. — [5] Procès, t. II, p. 324; t. III, p. 130; t. IV, p. 402. — [6] Procès, t. III, p. 100. — [7] Procès, t. IV, p. 64.

servir contre cette masse aussi bien que contre les murailles d'une ville assiégée, elle ordonna de les aller chercher [1], les mit en batterie et ayant foudroyé le centre de Franquer d'Arras, elle lança ses hommes par la brèche. Bonaparte n'eût pas mieux fait.

Ses principes militaires furent très précis.

Tenir ses soldats en état de grâce, si elle le pouvait. A Tours et à Blois, elle les fit confesser par les prêtres qui l'accompagnaient, avant de les employer. Ce fut un spectacle unique assurément, cette armée se réconciliant avec Dieu, promettant de ne plus blasphémer et tenant parole, renvoyant « les folles filles » qui la suivaient, défilant ensuite, sous des bannières aussi religieuses que militaires, à travers les peupliers de la Touraine et les chênes du Blésois, au chant du *Veni Creator*, l'hymne à l'esprit de feu. « Le jeune chef » partageait sans doute l'avis de ce général qui, après avoir communié le matin d'une bataille, écrivait, je crois : « Je porte Dieu et Dieu ne capitule pas. » Cela était très chrétien. Voici qui est tout à fait français : elle entendait être toujours à l'offensive, et une offensive rapide, impétueuse, « avec de bons éperons », non pour fuir, mais pour fondre sur l'ennemi.

Avec elle, il ne fallait jamais piller, surtout les pauvres gens qui n'étaient point de la querelle, laboureurs, commerçants, artisans, hommes d'Eglise. Elle recommandait de traiter humainement les prisonniers [2]. Enfin, pour elle personnellement, elle se porta toujours au premier rang, là où il y avait le plus de coups à recevoir, afin de pouvoir dire aux siens, au moment voulu : « Entrez, tout est vôtre. »

Chose digne de remarque, cette guerrière n'entreprit la guerre que contrainte et forcée. Avant de croiser le fer avec eux, elle adressa plusieurs lettres aux Anglais pour les supplier de rentrer dans leur île. Leur île était à eux, la France n'était pas à eux [3]. Elle avait horreur du sang. Jamais elle ne frappa qui que ce soit du tranchant ou de la pointe de son épée. Elle ignorait la fureur du combat. Un ennemi impuissant n'était plus pour elle un ennemi. On la vit soulever un Anglais qui expirait, lui appuyer la tête sur ses genoux et le préparer au suprême passage. Glasdale, le commandant des Tourelles, l'avait cruellement insultée : Jeanne en avait pleuré. Mais le 7 mai, voyant bien que tout était perdu pour le chef et ses hommes, que rien ne pouvait plus les arracher de ses mains :

[1] Procès, t. IV, p. 400.
[2] Procès, t. III, p. 71.
[3] Procès, t. I, p. 55; t. III, pp. 7-24-27-74-126.

— Glasdale, lui cria-t-elle, Glasdale, rends-toi! rends-toi au roi des cieux. Tu m'as appelée... mais j'ai grande pitié de toi et des tiens[1].

Glasdale ne se rendit pas. Armé de pied en cap, il tomba dans la Loire.

De ce sang-froid, de cette élévation de pensées, de cette chevaleresque manière de dire, de cette simplicité parmi les plus beaux triomphes, de cette indifférence au milieu du danger, de ces inspirations subites qui changeaient la face d'un combat, de cette pitié compatissante pour les blessés, les mourants et les morts, de tant de merveilles morales, Jeanne n'eût donné, n'a donné qu'une raison : une force autre que sa force propre l'avait jetée dans la tragique et superbe aventure dont elle était l'héroïne, une force autre que sa force propre l'y maintenait et l'y conduisait : la force de Dieu. Jeanne était l'épée de Dieu, se savait l'épée de Dieu, se sentait l'épée de Dieu. Instrument de Dieu, quelle gloire aurait-elle revendiquée ou retenue pour soi? Instrument de Dieu, qui ou quoi aurait-elle redouté? Quels honneurs aurait-elle mérités? Quels devoirs aurait-elle déclinés? Tout se tient en elle, tout est cohérent, sa mission, ses vertus, son génie et, nous l'allons voir, son martyre. Jeanne est vraisemblablement la figure humaine la plus complexe, et la plus une dans sa complexité, qui ait été proposée aux méditations des réfléchis.

Les idées politiques — les idées au service desquelles elle avait mis son épée — sont assez avancées pour le temps. Alors que la force brutalise et courbe tout, elle ne croit pas au droit de la force. Les Anglais n'ont aucun droit sur les provinces qu'ils ont conquises lors de Crécy, de Poitiers, d'Azincourt. On est même porté à penser qu'elle reconnut peu la propriété que Henri VI s'attribuait de la Normandie et de la Guyenne du chef de ses ancêtres. C'est, en effet, de toute la France, sans en excepter aucune région, que le roi étranger doit être chassé, et cela de par le vouloir de Dieu. Aussi bien Charles VI lui-même n'est-il que le représentant, le lieutenant d'un souverain plus auguste que lui-même : le Christ. De là il suit que ceux qui combattent Charles combattent Jésus-Christ. C'est un crime pour tous, c'est un crime surtout pour les princes de sang français. « Prince de Bourgogne, écrit-elle à Jean le Bon, je vous prie, supplie aussi humblement que je le puis, de ne pas guerroyer dans le saint royaume de France... Ceux qui portent la guerre dans le saint royaume de France le font contre le roi Jésus. » Guerroyer contre le saint

[1] Procès, t. III, pp. 25-110.

royaume est crime et folie. A ce métier mauvais, un chevalier perd son honneur et son temps.

Elle comptait plus sur le secours d'En-Haut pour lui donner la victoire que sur sa vaillance et celle de ses hommes. Elle affirmait cependant que le ciel n'aidait que ceux qui s'aident eux-mêmes.

L'âme pleine de ces idées prie naturellement. Les oraisons de Jeanne, même en guerre, étaient ferventes. La dissipation et les préoccupations du camp ne la distrayaient pas de Dieu. Elle se confessait pour l'ombre d'une faute. Elle assistait à la messe chaque jour, plutôt deux fois qu'une. Elle s'approchait de la sainte table fréquemment. Le chanoine orléanais, Compaing, raconte avec quelles effusions de larmes elle adorait le Saint-Sacrement exposé; son extrême tempérance et sa mortification facilitaient cette vie supérieure à celle des sens. Elle mangeait à peine; habituellement, au soir de ses batailles, un peu de pain trempé dans du vin étendu de beaucoup d'eau lui suffisait[1]. Sa cuirasse dont les pièces, du casque aux éperons, pesait une trentaine de livres au moins, la meurtrissait plus qu'un cilice : on la vit demeurer enfermée dans ce dur corset une semaine de suite sans se plaindre ni chercher de délassement.

Héroïne digne d'une épopée, sainte qui eût illustré le plus austère, le plus pur, le plus mystique des cloîtres, elle eut son jour de triomphe. Quand il fit son entrée dans Reims, Charles VII voulut avoir Jeanne près de lui, témoignant ainsi de la part qu'elle avait prise à la restauration du trône. A la cérémonie du sacre, elle occupe la même place, enveloppée dans les plis de son étendard, abîmée dans sa prière.

Lorsque les rites traditionnels furent terminés, elle se prosterna, en larmes, devant Charles VII. Les paroles qu'elle prononça sont connues : « Noble roi, maintenant est accomplie la volonté de Dieu qui m'avait commandé de lever le siège d'Orléans, de vous amener en cette cité de Reims pour y recevoir votre digne sacre, qui montre que vous êtes le vrai roi et celui auquel le royaume doit appartenir. » Et la foule cria Noël, et les trompettes sonnèrent une fanfare folle, et les carillons tonnèrent. Il y avait de quoi. Les vieilles traditions se renouaient. La nation reprenait conscience d'elle-même autour de son roi. La France ressuscitait.

Pour opérer ce prodige il avait fallu une intervention de Dieu, le patriotisme surnaturel d'une enfant, l'irrésistible élan des chevaliers et du peuple entraînés dans un tourbillon d'enthousiasme

[1] Procès, t. III, p. 9.

national dont Jeanne, couronnée de la triple auréole du courage, de l'inspiration, de la sainteté, fut le principe et le centre. Le ciel avait accordé tout à la France agonisante. Il savait ce que vaut ce pays. Ne serait-ce pas l'occasion d'écrire les dernières paroles d'un refrain populaire à Orléans, et ailleurs peut-être :

« Vive Jeanne! Vive la France! »

IV

Dans la semaine qui suivit Pâques de l'année 1430, Jeanne se trouvait à Melun. Elle se sentait joyeuse; les bourgeois avaient mis à la porte la garnison bourguignonne qu'ils avaient remplacée par les gens de Denys de Chailly. Ils méritaient un compliment qu'elle était venue leur apporter. En vrai chef d'armée qui ne perd jamais de vue son œuvre, elle voulut profiter de la circonstance pour se rendre compte des défenses de la place.

Elle visitait donc les remparts lorsque sainte Catherine et sainte Marguerite lui annoncèrent « qu'elle serait prise avant la Saint-Jean prochaine [1]. Ainsi fallait-il qu'il fût fait. Qu'elle ne s'étonnât donc point, qu'elle prît tout en patience; Dieu l'aiderait ». L'enfant ne se répandit ni en réclamations ni en plaintes. Elle « requit » seulement avec humilité, que la mort vînt la chercher tôt après sa capture, afin qu'elle n'eût pas à supporter « un long travail de prison ».

Pauvre Jeanne! Pauvre Jeanne! oui, « le travail de prison » sera long, et il sera dur.

La sombre prophétie se réalisa le 23 mai suivant, devant l'une des portes de Compiègne. Jamais elle ne se montra mieux que cette journée-là « courageuse comme un lion », suivant la belle parole de S. S. Pie X [2]. Avec son frère Pierre d'Arc, Poton de Bourgogne, Jean d'Aulon et le F. Pasquerel, elle tint tête à une petite armée d'Anglais et plus d'une fois la fit reculer. Enfin les cinq succombèrent sous le nombre. Jeanne, enlevée de sa selle par une espèce d'hercule, fut précipitée à terre, saisie et finalement conduite à Jean de Luxembourg.

Nous ne la suivrons pas dans les châteaux où elle fut traînée successivement six mois durant. Disons seulement deux choses sur son état d'âme pendant cette période de sa captivité : la première, que Dieu lui a peut-être épargné le soupçon que Guillaume de Flavy, gouverneur de Compiègne, l'avait trahie; la seconde,

[1] Procès, t. I, p. 253.
[2] Discours de S. S. Pie X, le 13 décembre 1908.

que sa préoccupation constante semble avoir été de se sauver.

Il faut bien le remarquer en effet : elle n'était pas prisonnière « sur parole ». Elle ne s'était pas rendue[1]. On s'était emparé d'elle; elle n'avait pas donné sa foi. Lorsque les archers lui avaient crié : « Rendez-vous. Donnez votre foi », la fière enfant se souvenant sans doute du vœu de virginité[2] qu'elle avait confié à sainte Catherine et à sainte Marguerite, avait répondu, au risque d'être frappée de quelque mauvais coup : « Ma foi! je l'ai donnée à un autre. Je lui tiendrai mon serment[3]. »

Libre d'engagements, elle tente d'enfermer dans sa propre prison son geôlier de Beaulieu et y réussit presque. C'eût été le salut probablement. Personne n'ignore comment elle se laissa glisser par un câble dans les fossés de Beauvoir. C'eût été le salut encore. Malheureusement le câble se rompit. Elle tomba lourdement sur le sol, d'une assez grande hauteur : on put la croire morte. Il était écrit qu'elle n'éviterait pas Rouen. Là des juges, qui devaient tourner tout à grief contre elle, essayèrent de la persuader qu'elle avait forfait en essayant de s'évader. « C'est le droit de tout prisonnier », répondit-elle fermement[4].

A Rouen, où elle arriva en décembre 1430, les précautions furent prises contre toute chance de fuite. Le château roman, qui lui servit de prison, était puissamment fortifié, avec sa garnison sous les ordres de Warwick et ses sept tours. Afin que la surveillance fût rendue plus facile, la prisonnière fut enfermée dans l'une de celles qui donnaient sur les champs[5]. Trois clefs la fermaient; la première était au mains du cardinal Winchester, la seconde aux mains du promoteur d'Estivet, la troisième aux mains de l'inquisiteur.

La salle occupée par Jeanne était située au premier étage, on y accédait par huit degrés. Dans un coin gisait une lourde et informe pièce de bois de laquelle partait la chaîne de fer qui la liait aux pieds et à mi-corps : cette machine à torture, savamment fabriquée, eût enserré, au besoin, les mains et le cou[6]. Elle ne se détachait que par l'ouverture d'un cadenas. Cinq soldats grossiers et du plus bas étage, des « houcepaillers », gardaient jour et nuit la porte[7]. Ils étaient installés deux en dehors, trois en dedans de l'appartement[8]. Une cage de fer complétait cet ameublement et ce voisinage de bourreaux[9]. Je ne sais si Jeanne y fut jamais enfermée. Thomas Marie, le témoin qui déposa là-dessus avec plus

[1] Procès, t. I, p. 47. — [2] Procès, t. I, pp. 127-128. — [3] Procès, t. IV, p. 34. — [4] Procès, t. I, p. 47. — [5] Procès, t. III, p. 187; t. I, 113; t. II, 317. — [6] Procès, t. III, p. 155. — [7] Procès, t. II, p. 322; t. III, 140, 154, 161. — [8] Procès, t. II, p. 18. — [9] Procès, t. III, p. 156; t. II, p. 371.

de précision, n'est pas absolument affirmatif[1]. Peut-être l'abominable instrument ne fut-il introduit dans la geôle que pour servir d'épouvantail. Qui sait si la captive n'eût pas aimé y être enfermée, supposé qu'un redoublement de précautions eût amené ce résultat de la débarrasser, un instant, de l'odieuse et ininterrompue présence de ses immondes gardiens? La vie parmi ces brutes ne pouvait être qu'un enfer.

Jeanne tomba malade. Les Anglais, ce jour du carême de 1431, éprouvèrent une terreur folle. Si elle allait mourir!... Le roi aurait donc perdu son argent, l'argent du procès, l'argent de la rançon! Et puis elle ne serait pas brûlée, la sorcière! Ah non! non! la justice de Dieu ne permettrait pas cela... Dieu ne voulut pas, en effet. Le médecin de La Chambre visita Jeanne, et la guérit.

En maladie comme en santé, la prisonnière ne se laissa jamais abattre. Sa vigueur morale fut prodigieuse. Six mois de ce « carcere duro », de ce bagne cent fois pire qu'un bagne, ne mordirent point sur l'acier dont elle était faite. Sa belle humeur de soldat français ne se démentit pas. Sa prodigieuse mémoire ne lui fit jamais défaut. Son angélique patience ne s'altéra point, malgré les redoutables assauts qu'elle subit. Les docteurs haineux et fougueux l'interrogeaient-ils simultanément, tous à la fois. « Beaux seigneurs, répondait-elle, faites l'un après l'autre. » D'Estivet l'insultait-il avec une grossièreté de charretier ivre, qui dégoûtait Warvick lui-même [2], elle sentait l'affront, mais son courroux ne lui arrachait aucune parole inconsidérée. Elle répondait aux interrogatoires « comme le plus habile docteur » [3]. Son intrépidité devant ses juges, son insouciance de leurs colères, sa tranquille et chrétienne fierté dans la défense des causes auxquelles elle avait voué sa vie, imposaient le respect. Un insulaire de qualité qui l'avait vue et ouïe, ne put contenir son enthousiasme : « En vérité, s'écria-t-il, c'est une femme de grand cœur. Que n'est-elle Anglaise! [4] »

On doit se demander à quelle source puisa son surhumain courage cette jeune fille de dix-neuf ans, qui connut toutes les tortures physiques et morales, qui fut privée de sommeil, ne vit des mois entiers que des visages ennemis, n'entendit que des mots violents et bas, à moins qu'ils ne fussent perfides, fut soumise à des interrogatoires presque quotidiens, de deux et trois heures le matin, et d'autant l'après-midi; fut menacée de la torture dont on lui montra les affreux outils; fut exposée comme une scélérate au poteau d'infamie; finalement fut condamnée au feu. Oui, qu'est-ce qui la soutint en cette crucifixion?

[1] Procès, t. II, p. 371. — [2] Procès, t. III, p. 51, 52. — [3] Procès, t. II, p. 313. — [4] Procès, t. III, p. 48.

Elle eût bien voulu la messe [1], l'Eucharistie. Elle en avait faim. Ce lui eût été un viatique puissant. On les lui refusa [2]. Ce qui la soutint, autant que nous en pouvons juger, ce furent une certitude et une espérance, l'une et l'autre provenant de ses Voix.

Elle fut certaine que les Anglais seraient tous chassés de France, excepté ceux qui y laisseraient leurs os. « Avant sept ans, disait-elle, ils auront perdu une ville plus importante qu'Orléans. » Elle disait « avant sept ans », et elle ajoutait : « Je serais bien chagrine qu'il fallût attendre sept ans ! » Il ne s'écoula pas sept ans, en effet, avant que le roi reprît Paris. « Les Français, continuait-elle, gagneront un jour une grande bataille. Tout le royaume en branlera ! [3]. Je vous le dis, afin que vous vous rappeliez que j'ai fait cette prédiction quand l'événement l'aura vérifiée ». « Dieu hait donc bien les Anglais ? » lui demandait-on alors. « De l'amour ou de la haine de Dieu pour les Anglais je ne sais rien ; mais je sais bien qu'ils seront chassés de France, tous, excepté ceux qui y laisseront leurs os [4]. » Son patriotisme passionné s'animait à ces échappées de vue sur l'avenir de la France. Elle contemplait la patrie grande, forte, unie, sous un prince, auquel ducs et comtes, aujourd'hui encore rebelles, feraient hommage. A cette fanfare de gloire qu'elle entendait sonner au fond de son âme émue par les saintes Voix, ses amères douleurs s'apaisaient ; tout au moins, elle n'en mourait pas...

Puis, très certainement, elle eut foi en sa délivrance. La chaîne de fer serait brisée. Elle échapperait aux « houcepaillers », à l'évêque de Beauvais, à l'infâme cachot. A plusieurs reprises elle en prévint ses juges. Serait-ce à la suite d'une victoire ? Serait-ce à la suite d'un trouble, d'une émeute populaire ? Serait-elle alors dans sa prison ? Au tribunal ? Quel jour serait-ce ? Quelle heure ?... Les détails lui échappaient ; mais elle serait délivrée. Ses voix le lui avaient dit. L'oracle s'accomplirait.

Ah ! la pauvrette ! L'oracle nous le connaissons. Elle nous l'a légué en le livrant, le 14 mars, à ses juges. Il est terrible dans sa précision et son indivisibilité. « Saincte Catherine lui a dict qu'elle aurait secours ; et le plus souvent lui disent ses voix qu'elle serait délivrée par grande victoire ; et après lui disent ses voix : Pran tout en gré, ne te chaille pas de ton martyre, tu t'en viendras enfin au royaulme du paradis [5]. »

Le secours de Dieu, la soumission à sa sainte volonté, la grande victoire, le martyre dont elle ne doit pas se tourmenter, le

[1] Procès, t. I, pp. 165-192-227-456. — [2] Procès, t. I, p. 455 ; II, p. 202. — [3] Procès, t. I, p. 174. — [4] Procès, t. I, p. 258. — [5] Procès, t. I, p. 155.

paradis qui l'attend, tout est lié dans le décret d'En-Haut que révèlent les divines messagères. La grande victoire, nous le savons bien, nous, elle sera remportée au bûcher de Rouen, sacré comme un autel; d'où, plus triomphante qu'aux Augustins, aux Tourelles, à Patay, Jeanne, pure colombe, sainte martyre, vierge idéale, s'élancera vers les splendeurs du paradis et les enthousiasmes de la postérité.

Au temps de son emprisonnement Jeanne ne l'entendit pas ainsi. Et il est facile d'expliquer le pourquoi de sa méprise. De grandes victoires, elle en avait vu. Elle savait que c'était des épées lançant l'éclair, des lances brisées avec fracas, des masses d'armes battant les cuirasses comme le marteau bat l'enclume, des pennons traînés à terre, des escadrons enfonçant des escadrons, des flèches fendant les airs, des bombardes lançant leurs boulets, des plaintes de mourants, des cris de triomphateurs. A ces souvenirs elle attacha son esprit. La victoire prédite par ses Voix, ce fut cela : pour elle, ce ne pouvait être que cela. Ses voix ne la détrompèrent point. Ah! ne nous en plaignons pas! Au moins, dans la noire prison, resta-t-il une veilleuse allumée, une lueur incertaine et timide; dans l'enfer, un rayon tremblotant d'espérance. Avant le formidable tourbillon du 30 mai, à la triste brebis tondue, Dieu mesurait un peu le vent.

Parmi ces contradictions d'âme, deux cas de conscience se posèrent devant la prisonnière, soit par le fait de ses réflexions propres, soit par le fait des interrogatoires. Devait-elle se soumettre à l'Eglise quant à ses révélations et aux actes de sa vie guerrière? Devait-elle quitter ses habits d'homme?

Elle solutionna le premier problème de plusieurs façons.

Le 15 mars[1], elle invite les docteurs à examiner ses réponses et à lui dire en quoi elles blessaient la foi chrétienne. Elle-même en traiterait ensuite avec ses Voix et se prononcerait sur la valeur des condamnations portées par les théologiens. L'évêque de Beauvais et ses assesseurs ne pouvaient pas accepter ce programme, dont le moindre inconvénient à leurs yeux, était d'affirmer la réalité des Voix de Jeanne, et celle de sa mission. Ils expliquèrent à l'inculpée (le procès-verbal ne dit pas à quel propos ni par quelle suite d'idées) la différence entre l'Eglise triomphante et l'Eglise militante. Jeanne mit fin aux débats par cette réponse péremptoire : « Je ne vous en répondrai autre chose pour le présent. »

Le 17 mars, elle avance d'un pas dans le chemin qu'elle a

[1] Procès, t. I, p. 162.

choisi. « Voulez-vous vous soumettre à l'Eglise? Légitimement rassemblée, elle ne peut errer parce qu'elle est conduite par l'Esprit-Saint[1]. » Jeanne voit le péril[2]. Les hommes qui la questionnent ne vont-ils pas se prétendre l'Eglise légitimement assemblée? (Ils n'y manquèrent pas, plus tard[3].) Et alors elle sera, de par ses propres concessions, à leur merci. Elle tente de leur échapper en se réfugiant en Dieu même. « Je suis venue en France, dit-elle, par le commandement de Dieu, de la Vierge Marie, des bénis saints et saintes du paradis, de l'Eglise victorieuse qui est là-haut; à elle je soumets tout, tout ce que j'ai fait et tout ce que je ferai. »

Le 27 mars, elle s'en tient résolument à ce moyen. Elle ajoute qu'elle croit fermement en parlant ainsi ne pas errer dans la foi et qu'elle ne le veut pas[4].

Le 31 mars, elle précise sa pensée. Elle ne refuse pas de se soumettre à l'Eglise d'ici-bas, car il est impossible que l'Eglise d'ici-bas lui impose de renier ses apparitions... L'Eglise d'ici-bas ne peut se mettre en contradiction avec l'Eglise d'En-Haut, avec Dieu. « Cependant si l'Eglise vous disait que vos apparitions sont des illusions diaboliques? — Il n'y a pas homme au monde me disant cela que je puisse croire... Je m'en rapporterais à Dieu; il sait que je lui ai obéi[5]. »

En avril, l'enfant tombe malade gravement. Les juges ne cessent pas leurs cruelles visites; et les réponses de Jeanne, moins ardentes quoique non moins fermes, se pénètrent d'une mélancolie touchante. « Je crois être en grand danger, disait-elle; mon mal est grave. Que la volonté de Dieu se fasse sur moi. Je vous demande cependant, si je meurs, le sacrement de pénitence, celui d'eucharistie et la sépulture en terre sainte. — Mais si vous ne vous soumettez pas à l'Eglise, nous ne pouvons vous donner que la pénitence. — Comment voulez-vous que je vous dise autre chose que ce que vous avez entendu? — Plus vous êtes malade, plus il est urgent de vous en rapporter à l'Eglise. — Si mon pauvre corps meurt en prison, et si vous ne le faites pas placer en terre sainte, Dieu saura bien où il est[6]. J'aime Dieu, je le sers; je suis une bonne chrétienne; je voudrais de toutes mes forces servir l'Eglise. »

Mai commence à s'épanouir. Si durement doive-t-il finir pour elle, il se fleurit joyeux. Elle guérit. Le 23 de ce mois, un mercredi, le tribunal se réunit dans une pièce du château, à deux pas de la prison; et l'évêque de Beauvais charge Pierre Mau-

[1] Procès, t. I, p. 175. — [2] Procès, t. II, p. 351. — [3] Procès, t. I, pp. 204-397. — [4] Procès, t. I, p. 205. — [5] Procès, t. I, pp. 324-325. — [6] Procès, t. I, pp. 377-378-381.

rice de décider Jeanne à souscrire douze propositions rédigées, discutées et qualifiées, par l'Université de Paris. Le chanoine Pierre Maurice était un honnête homme. Il se rendit compte que Jeanne s'embrouillait dans cette terminologie d'Eglise militante et d'Eglise triomphante, d'Eglise d'en haut et d'Eglise d'en bas [1]. Il lui donna des explications [2]. Ysembart de la Pierre fit de même [3]. Pierre Cauchon, comme nous l'avons dit précédemment, eut beau blasphémer non moins qu'un païen [4], c'était fait. A dater de cet instant, Jeanne ne redouta plus de se soumettre à l'Eglise [5]; elle ne cessa point, au contraire, d'en appeler au Pape souvent, et, une fois au moins, au Concile général [6]; la lumière totale s'était établie dans son esprit. Nous connaissons, du reste, pour l'avoir conté plus haut, l'inutilité de cet appel.

En ce qui concerne l'habit d'homme, il faut savoir d'abord qu'elle l'a porté depuis son départ de Vaucouleurs (23 février 1429), jusqu'au soir de la prédication de Saint-Ouen (24 mai 1431). On lui a fait de cette pratique les plus sanglants reproches. « Jeanne, lisons-nous dans la lettre du roi d'Angleterre aux Prélats, Ducs, Comtes, de « son » royaume de France, s'était, « deux « ans et plus, contre la loy divine et l'estat de son sexe féminin, « vêtue en habit d'omme, chose à Dieu abominable [7]. » D'Estivet avait dit auparavant : « Beaudricourt lui donna un habit d'homme malgré lui, avec une grande répugnance, car c'est une abomination [8]. » L'habit d'homme pour elle était un habit de dissolution, prohibé par les lois de l'Eglise; « elle la rendait digne des peines « canoniques et de l'anathème. » L'archidiacre d'Evreux, Jean de Châtillon, avait tenu le même langage [9].

Le procès de relapse semble avoir roulé principalement sur cette inculpation : elle avait repris ses habits d'homme après les avoir déposés! Seize maîtres de l'Université de Paris, chargés de signaler les erreurs de Jeanne, signèrent, le 14 mai, qu'elle était une « apostate [10] », « pour avoir fait couper, à mauvaise fin, une chevelure à elle accordée par Dieu comme un voile » de pudeur; et avoir « dans le même dessein changé son habit de femme contre un habit d'homme [11]. »

[1] Procès, t. II, pp. 351-362-333. — [2] Procès, t. II, p. 351. — [3] Procès, t. II, pp. 343-304. — [4] Procès, t. II, pp. 304-343. — [5] Procès, t. II, p. 304-351. — [6] Procès, t. I, p. 415. — [7] Procès, t. I, p. 490. — [8] Procès, t. I, p. 357. — [9] Procès, t. I, p. 386. — [10] Procès, t. I, p. 417.

[11] Quelques docteurs qui n'assistaient pas à la séance du 14 mai et qui envoyèrent cependant leur avis, furent moins exagérés. Une douzaine fut d'avis que si Dieu avait commandé à Jeanne de se vêtir en homme (mais ce n'était pas à croire), elle était innocente. Raoul Sylvestre déclare que si elle avait pris cet habit pour défendre sa virginité, elle avait bien fait.

Jeanne ne se troubla pas de ces exagérations de furieux. « Elle portait l'habit d'homme par commandement de Dieu et pour son service » : donc elle ne faisait pas mal[1]. Elle n'en attendait d'ailleurs « d'autre loyer que la salvacion de son âme[2] ». Que de choses en ces huit mots si simples et si fermes!

Toutefois, au cimetière Saint-Ouen, elle prit le parti de revêtir un habit de femme. C'était sans inconvénient, crut-elle. Ne lui avait-on pas promis de la placer en une geôle confiée à des femmes? L'engagement ne fut pas tenu. Les monstrueux soldats auxquels elle fut de nouveau remise lui rendirent immédiatement la vie insupportable. Ils la tourmentèrent honteusement. Il était dit qu'aucune épreuve, aucune horreur ne serait épargnée à la sainte jeune fille[3]. Elle résolut de reprendre son ancien costume, plus protecteur. C'était peut être la mort, mais mieux valait la mort que... cela.

De ces circonstances quelques-uns, notamment le savant jésuite Ayroles, ont déduit que Jeanne était morte martyre de la virginité. Peut-être. L'Eglise n'honorera pas son martyre sur les autels qu'elle lui prépare; qui sait si Dieu ne lui en assure pas la gloire dans l'éternité qu'il lui a donnée?

Pour nous résumer :

Jeanne, enfant, ne fut ni crédule, ni exaltée; mais très droite et très saine d'intelligence et de vouloir.

Inspirée, elle ne se montra ni fanatique, ni incertaine; mais très sage en ses propos et sa conduite, très constante en ses affirmations.

Guerrière, elle fut remarquablement préoccupée des mœurs de la guerre et savante dans son art terrible. On la vit pitoyable aux pauvres gens, aux blessés, aux mourants, aux prisonniers, aux morts même, bonne autant que brave; incapable de verser le sang d'autrui, incapable de ménager le sien; sœur de charité autant que chef, chef autant que sœur de charité.

Martyre, elle fut la rectitude même au milieu des pièges tendus à son bon sens et à sa religion, la force même au milieu des plus dures adversités, la pureté même au milieu des pires périls.

Sa piété très douce, son humilité très sincère, embellissaient encore tant de viriles vertus. Elle est plus que la sainte de la patrie; elle est l'une des formes idéales devant lesquelles s'agenouille naturellement l'humanité. En la plaçant sur les autels,

[1] Procès, t. I, pp. 161-332. — [2] Procès, t. I, p. 179. — [3] Procès, t. II, pp. 8-298-318-365-371.

l'Eglise, une fois de plus, sera l'organe autorisé de la conscience universelle.

Personne n'ignore le dénouement de la tragédie.

Le 30 mai 1431, toute la ville de Rouen était rassemblée sur la place du Vieux-Marché... La charrette du bourreau Thierrage, escortée de soldats anglais, apparut. Un grand mouvement de curiosité se produisit sur la place, aux fenêtres, aux balcons, dans les rues avoisinantes, sur les toits, partout où l'on pouvait voir, puisque partout où l'on pouvait voir il y avait des spectateurs entassés. C'était elle!...

Elle, vous l'entendez, l'enfant de dix-neuf ans, quatre mois, vingt-quatre jours, qui avait relevé un trône, sauvé une dynastie, ranimé la France, battu l'Angleterre, changé le cours de l'histoire, bouleversé, disent quelques-uns, affermi, disons-nous, l'avenir de l'humanité.

Elle ne pensait pas à ces merveilles. Ensevelie dans sa robe de lin grossier comme dans un linceul, la tête rasée et perdue sous un capuchon, elle était à Dieu, à Jésus-Christ, au Corps duquel elle venait de communier dans l'extase et les larmes, à la bonne Vierge Marie, à saint Michel, à sainte Catherine, à sainte Marguerite, à ces entrevus bénis qu'elle avait dit, dès l'aurore, devoir retrouver avant le déclin du soleil pour les posséder à jamais au paradis.

Elle priait, elle se confiait, elle adorait, elle aimait surtout.

Son ineffable amour ne se bornait plus. Il embrassait son roi, les gens de Rouen, l'évêque de Beauvais même et ses assesseurs, ses amis, ses vieux compagnons, ses proches, sa mère. Elle pardonnait et demandait pardon. Elle priait et réclamait des prières. Elle baisait la croix de son Sauveur; elle l'appelait, le sentait venir, « Jésus! Jésus! Jésus! »

A cette heure « de misère et de calamité », son cœur ne faiblit pas. Il fut si vivant et si vaillant que la flamme qui avait tout dévoré ne le put mordre. Thierrage, effrayé, stupide, le retrouva vivant et plein de sang parmi les débris indescriptibles, informes de ce bûcher, où se confondaient chairs à moitié brûlées, ossements calcinés, charbons fumants et noircis. Il dut, pour obéir au cardinal de Winchester, le charger sur son tombereau, à la pelle, avec le reste! Il porta ces douloureux et sacrés débris jusqu'au pont Mathilde et, de là, il les précipita dans la Seine :

Tout ce fleuve est sacré, car il est son tombeau[1]!

[1] Poème inédit de M. Cordier.

V

Il s'est trouvé au siècle dernier un homme qui se pénétra de ces souvenirs, que nous venons de rappeler trop imparfaitement, jusqu'à les vêtir par deux fois des formes de la plus auguste éloquence. Plusieurs connurent mieux Jeanne que lui; aucun ne la comprit mieux. Sa grande âme crut plus fermement que qui que ce soit que Jeanne était non seulement une héroïne, mais ce qui dépasse infiniment l'héroïne, une sainte. Il fit partager ses convictions à ses collègues de l'épiscopat, à ses amis, à la France. A Rome, il commença ce procès de Béatification qui aboutira le 18 avril prochain. Ce fut une des belles œuvres durables de sa glorieuse et féconde vie; une des plus chères qu'il ait léguées à son Coadjuteur d'alors, le très respecté et très aimé Cardinal Coullié.

La plume seule de Mgr Dupanloup eût pu dignement écrire de Jeanne. Que ces dernières lignes disent aux lecteurs du *Correspondant*, avec un aveu qui ne nous coûte pas, qu'à Orléans on ne séparera jamais la mémoire de la Bienheureuse Libératrice du nom de l'évêque qui lui voua le plus ardent et le plus chevaleresque amour.

† Stanislas TOUCHET,
Evêque d'Orléans.

LE CONFLIT AMÉRICAIN-JAPONAIS

ET

L'OPINION PUBLIQUE AMÉRICAINE

A la fin de novembre 1908, les gens curieux d'événements extérieurs pouvaient lire des échos analogues à celui-ci :

ACCORD ENTRE LE JAPON ET LES ÉTATS-UNIS

Nous voici loin des craintes d'un conflit entre le Japon et les Etats-Unis. On annonce, en effet, que les deux gouvernements viennent de conclure un important accord qui emprunte une haute signification au lendemain des interviews de Guillaume II.

L'accord, basé sur l'idée d'encourager et de défendre le libre et pacifique développement du commerce dans l'océan Pacifique, comporte non seulement une garantie mutuelle entre le Japon et les Etats-Unis de respecter leurs possessions territoriales, mais encore un engagement mutuel de maintenir l'indépendance et l'intégrité de la Chine, et le principe de l'égalité d'avantages commerciaux et industriels en Chine pour toutes les nations.

L'accord est rédigé sous forme de déclaration en cinq articles. L'article 2 contient une déclaration par laquelle les deux gouvernements répudient tout dessein agressif, ainsi qu'une définition de la ligne de conduite à adopter par les deux gouvernements pour le maintien du *statu quo* dans le Pacifique, et le principe d'égalité d'avantages commerciaux en Chine. Par l'article 5, les deux gouvernements s'engagent mutuellement, « en cas d'événements menaçants, à maintenir le *statu quo*, ainsi qu'il est décrit plus haut, le principe de l'égalité, ainsi qu'il a été défini plus haut, de se mettre en communication l'un avec l'autre afin d'arriver à une entente mutuelle à l'égard des mesures qu'ils considéreraient utiles à prendre ».

Toute pensée de conflit semble donc avoir disparu. Cependant, pour ceux qui ont suivi de près les événements et leurs causes, cette conclusion ne s'impose pas. Qu'à la veille des troubles qui peuvent éclater en Chine, étant donné les tendances nouvelles

qui s'y agitent[1], les morts successives de l'empereur et de la vieille impératrice, l'Amérique et le Japon, aucun d'eux ne se sentant *actuellement* assez fort pour dominer l'autre, s'accordent *momentanément* ainsi que deux compères devant une riche proie dont une querelle intempestive ferait perdre les profits, rien de plus naturel. Que cet accord soit durable, voilà qui prête à discuter.

Le Japon est très peuplé et sa population y vit misérablement. Par instinct autant d'ailleurs que par besoin, le Japonais est migrateur. Dans l'étude si complète qu'il a faite de la question, étude à laquelle nous renverrons souvent au cours de cet article, M. Aubert établit pourquoi l'Amérique est devenue « indispensable[2] » à l'émigrant japonais, pourquoi elle le fascine de préférence à la Corée et à la Mandchourie où il est supplanté comme travailleur par le Chinois et où il ne peut aller volontiers que comme soldat ou fonctionnaire.

Or, de cet émigrant, de cet élément impénétrable, différent, et qui désire le rester, jamais assimilable, les Etats-Unis ne veulent point. La solution intervenue, grâce à l'effort, à la situation personnelle du président Roosevelt, en février 1907 (l'accès des enfants japonais aux écoles publiques de Californie et la restriction de l'immigration japonaise en Amérique), n'a contenté personne. Dans les deux pays, elle a été proclamée provisoire.

Une caricature américaine représente un petit Japonais costumé en soldat suçant, assis, une grosse canne en sucre d'orge dont il a plein la bouche. Sur la canne, il y a écrit : *Big Stick*[3] et *Concession Taffy;* sous l'image, la légende : « Cela pourra le tenir un instant tranquille, mais plus probablement lui donnera l'envie d'en demander d'autres. » Cette caricature est très symbolique de l'état des affaires.

Car, en plus de la question si brûlante des émigrants, il y a celle de l'hégémonie du Pacifique, qui sera, autant qu'il est permis de soulever les voiles de l'avenir, américaine ou japonaise; il y a la concurrence sur les marchés chinois, débouché vital pour l'industrie japonaise, important pour l'industrie américaine; enfin, il y a celle de la tutelle à exercer sur la Chine, tant que cette dernière restera à l'état « d'homme malade ». Puis,

[1] Voy. *Quelques opinions chinoises d'aujourd'hui, Correspondant* des 10 décembre 1907 et 10 janvier 1908.

[2] *Américains et Japonais*, p. 336. (Colin.)

[3] *Big stick* : Mot à mot : la grosse canne, symbole aux Etats-Unis de l'ascendant, du pouvoir personnel du président Roosevelt. On sait que l'une des maximes favorites de celui-ci est : « Parler doucement et porter une grosse canne. »

quoi qu'en pense M. Anatole France dans son récent livre[1], l'Amérique ne fait pas uniquement des guerres commerciales, des guerres « pour forcer les autres à lui acheter des parapluies et des bretelles ». Il y a un idéal américain. L'Amérique, ou tout au moins une partie de la nation américaine, se considère comme le tenant, le champion de cet idéal dans le monde. Ainsi jadis la Convention lutta pour celui de la Révolution française.

Au fond, autant qu'un conflit économique, le conflit américain-japonais est un conflit de « mentalités », d'idéal. C'est en quoi il nous intéresse. Nous n'avons pas la prétention d'apporter des documents nouveaux sur les événements passés, encore moins de vaticiner sur l'avenir. Ce que nous allons essayer, c'est, avec quelques extraits de journaux, revues, livres, magazines, de relever les signes de deux psychologies sociales comparées et d'en tirer quelques conclusions d'ordre plus général.

Assurément, ces conclusions ont déjà été tirées par d'autres au cours des âges et forment une philosophie historique qui gagne ces années-ci du terrain. Beaucoup sont déjà convaincus et, tous les jours, de plus en plus nombreux adeptes se convainquent qu'une démocratie est inférieure à une monarchie qui marche dans des voies traditionnelles, se sert de cadres traditionnels et sait s'adapter en même temps aux exigences de l'époque. La préparation à la guerre, la guerre, l'action extérieure y gagnent. L'action extérieure surtout n'est possible que si elle offre quelque continuité, et cette continuité s'obtient par l'accord du plan à suivre avec une sorte d'idéalisme politique, basé sur l'histoire de la contrée, sa situation, les aptitudes et les aspirations de son peuple. Cet idéalisme s'incarne non dans le vœu de la masse, mais en quelques individus qui représentent bien, eux, l'âme véritable de la nation. Le Japon, jusqu'ici du moins, a suivi ces individus. Là, pour nous, est le secret de son ascension rapide. L'Amérique, modèle pourtant des républiques, possédant richesse, intelligence, vitalité, perdra de sa puissance tant qu'elle sera divisée par les conflits intérieurs que nous allons analyser sommairement. Elle n'acquerra d'influence mondiale que le jour où elle aura su ou pu s'abandonner aux mains d'une aristocratie de dirigeants qui, d'ailleurs, s'y constitue. La fonction créera l'organe ou la fonction n'existera pas.

Ce ne sont pas là des résultats bien neufs, mais ils sont tirés d'événements contemporains. A mesure que le monde marche et que les spectacles se déroulent, il est permis de chercher les

[1] *L'Ile des Pingouins.*

raisons de ce qui semble fixe et de croire trouver chaque jour plus d'arguments nouveaux.

L'ÉTAT DE CHOSES

Un résumé rapide des événements est nécessaire pour ceux des lecteurs qui n'y auraient pas été attentifs. Les capitalistes américains, les grands propriétaires des domaines de l'Ouest, les entrepreneurs de travaux, débordés par les exigences toujours croissantes des ouvriers, leurs compatriotes, avaient eu recours à la main-d'œuvre jaune, chinoise ou japonaise. Ces travailleurs exotiques formaient au sein de la population blanche des colonies qui restaient complètement étrangères à la nation. Ces colonies s'accroissaient de jour en jour, véritable invasion pacifique qui menaça bientôt les Blancs auxquels elle enlevait peu à peu tout travail. Cela était surtout ressenti dans l'Ouest, dans les Etats côtiers, premières terres que l'émigrant mongol trouvait sous ses pas en débarquant du paquebot. Plusieurs citoyens se demandèrent alors si cet envahissement, qui fonctionnait avec une régularité tranquille, n'allait pas transformer la Californie en un Etat asiatique, et s'il était juste que, pour le bénéfice des grandes entreprises, l'ouvrier américain fût privé de travail ou même fût amené à réduire ses tarifs pourtant excessifs.

Les Chinois furent d'abord exclus, ce qui amena comme représailles le boycottage des marchandises américaines en Chine. Contre les Japonais, appuyés sur un pays redoutablement organisé, fier, paré dernièrement du prestige d'une grande victoire, on n'osait trop rien édicter quand divers incidents se produisirent. Le plus notable fut celui des écoles de San Francisco. La commission des écoles de l'Etat de Californie refusait d'admettre les Japonais aux mêmes écoles que les Blancs. Elle leur offrait des écoles spéciales destinées aux seuls Asiatiques. Les Japonais repoussaient cette « humiliation », comme ils disaient, et réclamaient d'être traités en égaux.

Les Californiens ne reconnaissaient point cette égalité; de plus, ils montraient les écoliers japonais beaucoup plus âgés, — certains étaient de véritables jeunes gens, ayant de vingt à vingt-cinq ans, — dont le contact serait pernicieux, sachant mal l'anglais et retardant leurs camarades sans grand bénéfice pour eux-mêmes, pouvant devenir très nombreux et encombrer les écoles, alors que le nombre de celles-ci, par suite de l'incendie de San Francisco, demeurait encore restreint.

Le président Roosevelt prit position en faveur des étudiants

nippons et attaqua devant la justice américaine cette commission des écoles si exclusive. Une grande discussion commença dans laquelle l'Amérique s'engagea tout entière. L'Est, — non touché par la question japonaise, — se moquait des préjugés californiens; le Sud, agité par la question connexe des nègres, s'en rapprochait. Mais surtout une question constitutionnelle, une question de principe fondamental pour le gouvernement des Etats-Unis était posée : Le Président, au nom de ce qu'il juge l'intérêt supérieur du pays, en vue d'empêcher une guerre, par exemple, a-t-il le droit d'intervenir dans les affaires d'un Etat, de modifier telle disposition de l'administration locale, quand la raison, le bien-être du plus grand nombre, les principes sur lesquels est basée la constitution de la nation, le commandent?

Les traités passés avec le Japon garantissaient à ses nationaux l'égalité de traitement avec les citoyens sur le territoire des Etats. Le fait d'être astreint à des écoles spéciales, réservées à des races dites inférieures, portait atteinte à cette garantie, à la civilisation, au bon renom japonais. L'Etat de Californie, pour des causes à lui particulières, avait-il le droit de passer outre aux obligations d'un traité liant la nation entière?

Jamais ne fut posée avec plus de force et de netteté la question de savoir qui devait, dans une démocratie, passer en première ligne : l'avantage, les préjugés des particuliers, ou bien une politique générale. Cette question ne fut d'ailleurs pas tranchée. Il y eut un compromis.

Le président Roosevelt fit venir à Washington le maire de San Francisco, M. Schmitz, — ancien chef d'orchestre qui fut reconnu plus tard coupable de malversations administratives, — et l'intraitable commission des écoles. On négocia, et, finalement, après une discussion très vive au Parlement, le président Roosevelt obtint la victoire personnelle suivante : les enfants japonais au-dessous de quinze ans seraient admis aux écoles publiques de Californie comme tous les autres enfants au-dessous de quinze ans. On apporterait une restriction à l'immigration japonaise considérée comme le fléau le plus important. Celle-ci s'effectuait, en général, en deux temps. Les Japonais partaient pour les îles Hawaï, puis, de là, passaient en Amérique. Désormais, ce second passage fut interdit; les émigrants ne purent être reçus que munis d'un passeport délivré spécialement pour l'Amérique; et, satisfait sur la question des écoles, le gouvernement japonais fut invité à limiter, le plus possible, la délivrance de tels passeports.

Compromis, nous l'avons déjà dit, qui ne satisfit personne : M. Schmitz fut hué en rentrant à San Francisco; les journaux

illustrés représentèrent Roosevelt s'inclinant avec déférence devant le mikado et lui tendant son « Big Stick » en manière d'hommage[1] »; les Japonais protestèrent très haut contre cet ostracisme, injustifié, prétendaient-ils.

Ceci se passait en février 1907. Dans les mois qui suivirent, on parla encore beaucoup conflit, guerre possible, armements à préparer. Les couvertures des magazines offraient aux yeux des passants des « samuraïs » farouches; leurs gravures, des régiments japonais, des arsenaux japonais. Le capitaine Hobson, l'ancien héros de Santiago de Cuba, écrivait des articles, prononçait des discours enflammés pour conjurer son pays d'augmenter l'armée et la flotte, et prédisait l'invasion des irrésistibles petits soldats nippons dans les libres et fiers Etats. Cependant, le Japon ne se pressait point de restreindre l'émigration et faisait des difficultés d'admettre les conditions d'un nouveau traité.

Ce fut alors que le président Roosevelt envoya la flotte américaine dans le Pacifique. Avec ses 16 cuirassés d'un type récent, ses torpilleurs, ses croiseurs, ses 360 canons, elle représentait, concentrée, une force navale supérieure au point de vue du matériel à la flotte japonaise et capable d'en imposer[2]. Elle hâta les pourparlers. Ce que fut son voyage autour de l'Amérique du Sud, on le sait : une série d'ovations dans la République argentine, au Chili et au Pérou. Le « Premier » australien l'invita au nom de la « Commonwealth » enthousiaste. L'invitation fut acceptée.

Approchant si près du Japon, celui-ci ne pouvait ignorer la « Nouvelle Armada ». Toujours d'autant plus courtois que la situation est plus tendue, soucieux, d'ailleurs, de dissimuler cette tension, le Nippon fit bon visage, montra « le sourire japonais » à la visiteuse qu'au fond du cœur il trouvait peut être importune, d'autant plus importune qu'ensuite elle se rendait en Chine où on la considéra comme un sûr appui contre les intentions sournoisement agressives du petit et impérieux voisin.

La flotte revint, après une escale à Shanghaï, par Singapour, Colombo, Suez, l'Europe. Durant cette navigation d'un an, elle a acquis de la cohésion, pris conscience de ses lacunes, tant en ce qui concerne son personnel que son matériel; ses équipages se sont amarinés. Pour elle, c'est une excellente épreuve technique. Au point de vue du pavillon qui bat à la poupe de ses navires, de la nation, de ce « World Power », pouvoir mondial, dont elle est le

[1] *New-York American*, n° du 21 février 1907.

[2] Sur l'état comparé des deux flottes, voy. dans le *Correspondant* du 25 juin 1907, l'article si complet de M. Albert Touchard : *Le Japon, les Etats-Unis et leur puissance navale.*

symbole et le champion, elle a porté le message d'union à tous les peuples du Pacifique, non seulement de « sang allié », — « kindred blood », — comme le disent les journaux américains, mais aussi à tous ceux que des intérêts et des affinités sociales groupent plus volontiers autour de l'Amérique qu'autour du Japon, à la Chine, par exemple.

Elle fut le trait matériel, elle fut le glaive mystique de l'un des deux partis. Celui-ci, — le Républicain, — ou l'autre, — le Féodal, — décidera un jour, sans doute, à l'exclusion de l'adversaire, la loi dans le Pacifique.

COHÉSION JAPONAISE. — DIVISIONS AMÉRICAINES

Dans ce conflit, une remarque s'impose à l'attention tout d'abord : l'unité de la pensée, de l'effort japonais, la diversité des opinions américaines qui ralentit ou contrecarre le rôle mondial des Etats-Unis. Celui-ci a pourtant rencontré, pour le définir, le faire accepter par la masse votante, le mettre à exécution, un homme exceptionnellement doué : le président Roosevelt. Mais si grandes que soient les facultés, la situation personnelle de ce président, elles ne peuvent complètement triompher de l'obstacle qu'y mettent les institutions et surtout une certaine mentalité particulière aux républiques. Au Japon, l'opinion publique est celle du gouvernement. M. Aubert constate dans son livre « la soumission de toutes les classes aux ordres d'en haut » et « l'avantage qu'a ce gouvernement de diriger à son gré la presse et l'opinion ». De son côté, un journal de New-York établit, dans un article daté de février 1907 : « Qu'il n'y a pas d'opinion publique au Japon comme en Amérique. Les diplomates japonais nous parlent de leur peuple qui reste calme, de leur presse qui se tient sur la réserve : cela ne signifie rien. Le gouvernement inspire le peuple et la presse dépend du gouvernement. »

En dépit de son apparence parlementaire, de certains symptômes et même de certains avis émanant d'auteurs sérieux, le Japon, suivant d'autres, et en particulier suivant l'avis des journaux américains, « est régi par une oligarchie aristocratique composée par la famille impériale et trois ou quatre groupes appartenant à la noblesse, à l'armée, aux notabilités de la finance et du commerce ».

Alors que dans un district analogue, également peuplé des Etats-Unis, 28 000 individus prennent part au vote qui envoie un député à la Chambre des représentants, au Japon 2000 électeurs seulement se rendent aux urnes. En fait, cette Chambre, comme le

lui reproche le *New-York Times*[1], manque totalement de qualités démocratiques et en réalité constitue un corps aristocratique.

Cependant, ce même journal, dans le même article, reconnaît que le développement rapide du Japon est dû à cette oligarchie « dont les membres et les dirigeants sont des hommes de grande énergie, de rare intelligence chacun dans leur domaine, d'intense orgueil, avant tout guerriers par tempérament, ambition, éducation, unis entre eux par un sentiment profond dont nous, Américains, pouvons difficilement nous faire une idée parce que nous ne le concevons guère, un sentiment mêlé de patriotisme, de dévotion mystique au souverain, de dévouement au pays, d'orgueil de caste ».

Le *New-York Herald* nous affirme à son tour[2] que « le Japon est conduit par ses vieux clans féodaux aussi complètement qu'il ne l'a jamais été ». Ce sont donc bien ses « samuraïs » d'autrefois qui font agir le Japon actuel, inspirent son attitude à l'extérieur et à l'intérieur, le préparent à soutenir cette ligne de conduite, tracée d'après la conception qu'ils se font de son rôle et la connaissance qu'ils ont de ses traditions et de son histoire. Ce rôle n'est pas modeste : « Le Japon, centre du monde », proclamait un journal de Tokio en rappelant les prophéties exaltées d'un moine bouddhiste nommé Netcheren.

Ces « Samuraïs », ces « Genros » forment l'âme du Japon, au sens où Renan entendait l'âme d'un pays[3] : « Un pays n'est pas la simple addition des individus qui le composent; c'est une âme, une conscience, une personne, une résultante vivante. Cette âme peut résider en un fort petit nombre d'hommes... Ce qui est indispensable, c'est que par la sélection gouvernementale se forme une tête qui veille et qui pense pendant que le reste du pays ne pense pas et ne sent guère. »

Hardis à concevoir, à préparer, à porter la guerre sans hésitations, ces dirigeants, pendant la paix, « lancent méthodiquement à l'étranger l'émigration japonaise[4] » sur des terres soigneusement choisies après la victoire « pour exploiter cette victoire : mobilisation et manœuvre à l'allemande : soldats en tête, placiers, banquiers, diplomates, derrière, chacun à son rang, soumis à l'impulsion centrale[5] ».

D'ailleurs, ils n'abandonnent pas à elle-même cette masse moutonnière une fois qu'ils l'ont transplantée.

[1] *New-York Times* du 12 avril 1908.
[2] *New-York Herald*, 16 août 1908.
[3] Ernest Renan, *Réforme intellectuelle et morale, le Mal*, p. 47.
[4] *Américains et Japonais*, par Louis Aubert.
[5] *Ibid.*

Le gouvernement du mikado fait le nécessaire pour que les émigrants n'oublient pas leur pays. Il ne cesse jamais de surveiller ses nationaux, même de loin... L'avantage qu'il a de tenir le peuple en main, on l'a vu pendant la récente guerre : les soldats japonais n'étaient pas très robustes, mais ils étaient méthodiquement entraînés; la population n'était pas riche, mais elle a supporté tous les impôts de guerre, et, résignée, s'est tue, laissant à ses chefs plein crédit. Leur manque d'individualisme, leur soumission à la discipline, leur désir d'apprendre, leur entêtement à retenir et leur bonne moyenne de culture, l'habitude d'obéir chacun à son rang, d'observer la consigne, de répéter à la lettre les ordres reçus, ces qualités font qu'ils sont interchangeables et, qu'en cas de besoin, tous servent... Des soldats dévoués, des cadres intelligents, voilà la force de l'armée japonaise et aussi de la nation [1].

Les colonies japonaises en Amérique demeurent des « Shin Nihon », des « Petits Nippons » reliés au grand par toutes sortes de liens, célébrant les mêmes fêtes, aux mêmes époques, avec les mêmes lanternes, y achetant autant que possible tout ce qui est nécessaire à leur commerce et à leur vie, vêtements, objets, matières premières, édifiant des temples bouddhistes, sourds en général à tout prosélytisme étranger. L'argent qu'ils font fructifier est japonais. Parfois le divin mikado lui-même daigne placer les fonds de sa fortune personnelle dans ces entreprises qui vont porter au loin quelques parcelles du cœur national. Ces parcelles, l'empereur le sait, si isolées soient-elles, n'en restent pas moins identiques à celles de la patrie et redeviennent joyeuses quand Il tourne vers elles son auguste regard. Quel que soit l'assaut donné autour d'elles, elles tiennent, Il le sait, aussi ferme que ces rocs qui, malgré les vagues furieuses, prolongent vers la mer d'Okhotsk la terre sacrée du Kantô [2].

Si dans un pays au monde le loyalisme monarchique des Japonais devait être entamé, — et il ne l'est point, — c'est en Amérique. Le contraste est saisissant. En aucun pays l'exécutif n'a

[1] *Américains et Japonais*, par Louis Aubert, p. 224.

[2] Provinces de l'est de l'empire, berceau de la civilisation japonaise. Sur le nationalisme des colonies japonaises, leur imperméabilité aux idées qui les entourent, voy. le livre de M. Aubert, *Américains et Japonais*, en particulier le chapitre IV, *les Japonais aux Etats-Unis* : Un quartier japonais d'une ville américaine garde son aspect japonais. On y célèbre les fêtes japonaises identiquement comme au Japon, avec les mêmes accessoires de papier, les mêmes fleurs, les mêmes lanternes. Les Japonais des Etats-Unis consomment, autant qu'il leur est possible, des produits japonais; l'argent qu'ils gagnent va au Japon. Ils gardent leurs mœurs, leurs religions, leurs coutumes, en un mot leur « état d'âme », en particulier le culte passionné de l'empereur et de la patrie nippone. Ils sont inassimilables.

plus de peine à s'imposer. Pourtant l'individualité du président Roosevelt est reconnue et saluée par tous, amis ou adversaires. Le « Saint-Louis Globe Democrat », le qualifie de « président aux desseins les plus grandioses que l'Amérique ait connu depuis Jefferson ». Oui, mais cet arbitre mondial est tenu un moment en échec par la commission des écoles de San Francisco. « Spectacle risible entre tous », s'écrie un journal américain.

Un autre dit : « Nous contemplons là ce pouvoir mondial autour duquel on fait tant de bruit. Son représentant est obligé d'aller à la barre du tribunal pour forcer un petit pouvoir local à obéir à la loi la plus haute du pays, à l'intérêt primordial de tous. Le gouvernement de Washington a dû reconnaître qu'une assemblée subalterne, qu'un organisme intérieur de seconde importance pouvait l'empêcher de remplir les engagements pris vis-à-vis d'une autre nation dans un traité. Si la cour donne tort au Président, celui-ci sera obligé de déclarer au gouvernement japonais qu'il est impuissant à faire respecter les termes du traité. C'est pourquoi notre Amérique ne pourra jamais être un pouvoir mondial. »

Le maire de San Francisco, Schmitz, ancien chef de musique, a déclaré dans une interview que M. Roosevelt lui donnait l'idée d'un joueur de basson. C'est « homme-orchestre » qu'il aurait dû dire. Monté sur une grosse caisse qui s'appelle plate-forme électorale, il tire des sons d'instruments variés : Guerre, paix, canal de Panama, question nègre, suicide de la race, protection des travailleurs. Patriote incomparable, il a besoin de ces refrains pour entraîner la masse, pour ramener tel parti qu'il sent lui échapper, pour les contenter tous, hommes de l'Est, du Sud et de l'Ouest, agriculteurs, propriétaires et ouvriers, républicains et démocrates, partisans de l'égalité des races ou de l'indiscutable supériorité du blanc, « jingoës » enthousiastes ou adversaires de la politique coloniale, de « l'impérialisme ». Il doit se préoccuper avant d'agir de les rallier tous ou presque tous par des procédés de clown politique. Alors seulement il peut les guider à sa suite vers cet idéal américain dont il est la plus haute expression.

Les capitalistes, les grands propriétaires de l'Ouest appellent à grands cris une main-d'œuvre bon marché. Ils ont besoin de Japonais. Mais les ouvriers des « unions » protestent.

Les planteurs du Sud s'allieraient volontiers aux fermiers de l'Ouest dans leur vœu de main-d'œuvre à bas prix ; mais, menacés par les nègres, ils dénient le plus fort qu'ils peuvent à toute race de couleur le droit d'être traitée sur un pied d'égalité avec la blanche. Ils ont donc pris parti contre les Japonais dans la question des

écoles de Californie. L'un d'eux, M. Wise, a déclaré, dans une conférence faite à New-York, qu'il vaudrait mieux céder les Philippines que d'admettre un seul enfant japonais sur les mêmes bancs que les enfants américains.

« Car les Philippines sont notre point faible. Si nous ne tenions à les conserver, qu'aurions-nous à redouter du Japon? Quel besoin avions-nous de les prendre? Elles mènent à de grandes dépenses, forcent à construire une flotte; la crainte de les perdre oblige à limiter les droits des citoyens américains sur leur propre territoire. Un honnête soldat des Etats-Unis se voit traduit là-bas, devant un forban de son pays, pour avoir tué des indigènes en défendant sa vie. Vivons heureux et libres en Amérique; renonçons à l'ambition d'étonner le monde. »

Au contraire, l'Est approuve la politique coloniale : il a besoin de débouchés pour son industrie. On s'y moque de la Californie, de ses préjugés, de ses distinctions subtiles entre Mongols et Japonais. La présence de coolies hindous à San Francisco ayant provoqué des rixes, on écrit à New-York : « Après les Chinois, les Japonais. Après les Japonais, les Hindous. Il va falloir dépeupler toute la terre pour assurer la paix à la malheureuse Californie. » On feint de ne pas prendre le conflit au sérieux. « Un litige pour une question aussi insignifiante ne saurait amener la guerre entre deux grandes puissances. »

Il est de bon ton d'y admirer le Japon, son vieil esprit chevaleresque, le *Bushidô*[1], l'art japonais, l'armée japonaise, la méthode et l'activité japonaises. Des entrefilets significatifs paraissent tels que ceux-ci : « Les bâtisseurs d'empires[2]. — En 1892, le Japon possédait 31 écoles industrielles. Aujourd'hui, il en a 1954. Cela jette quelque lumière sur la manière dont les petits hommes bruns savent édifier une puissance. »

Ou bien, à propos de la construction des bateaux : « Les constructeurs de Grande-Bretagne et d'Ecosse ont hérité d'habiletés, d'expériences accumulées pendant des centaines d'années. Les constructeurs d'Amérique ont étudié longuement et attentivement les procédés du vieux monde et les ont améliorés. Les constructeurs du Japon, novices dans leur tâche, égalent les premiers et surpassent les seconds[3]. »

Un décret excite surtout l'étonnement et la stupeur : il est vrai qu'il les exciterait partout. Le mikado vient d'ordonner que la taille des Japonais devra désormais augmenter de 2 pouces. Les

[1] Code de l'honneur japonais.
[2] Du *Star* (Washington. D. G).
[3] De la *Constitution* d'Atlanta.

journaux reproduisent les exercices de gymnastique qu'on a commencé à pratiquer depuis le bas âge dans toutes les écoles du Soleil Levant, afin de parvenir à forcer la nature, la nouvelle manière dont les mères devront porter leurs enfants, la révolution introduite dans le mobilier, etc. Et chacun s'ébahit qu'une volonté puisse ainsi s'imposer à toute une nation jusque dans les moindres détails d'existence.

A Chicago, un conférencier propose « de faire du patriotisme la seule religion réelle de ce temps, comme au Japon ». « La difficulté, dit la république de Saint-Louis, est de rendre la personne du maire Busse aussi divine aux yeux de ses administrés que l'est celle du mikado aux yeux des Japonais[1]. »

Evidemment, le gros obstacle est là.

L'AMÉRIQUE, CHAMPION DES DÉMOCRATIES DU PACIFIQUE

Cet idéal américain, si difficile à formuler d'accord avec les aspirations de tous, si pénible à mettre au jour, a pris cependant sous l'impulsion constante du président Roosevelt, une forme matérielle précise et s'est traduit par de l'action.

La croisière de la flotte américaine — la nouvelle Armada — autour du monde a suscité l'enthousiasme à peu près général dans les Etats-Unis. Les publications ont énuméré complaisamment sa force, ses 16 cuirassés, ses 360 canons, ses 13 000 hommes, ses 250 000 tonnes de charbon, ses 6 millions de livres de provisions. On s'est réjoui de sa beauté, de sa préparation — plus ou moins complète — mais surtout de l'esprit qui l'animait. Le mot de l'amiral Evans qu'elle était « prête pour la bataille ou pour le bal » a été reproduit dans tous les journaux. L'amiral Evans, — « fighting Bob », c'est son surnom — dans sa jovialité alerte, prêt à affronter le risque gaiement, représentait bien l'esprit de la majorité de ses compatriotes.

Il a su également être leur interprète à la Trinité, dans une circonstance minuscule que rapporte un journal de mars 1908, sous ce titre : « La Paix et les gros canons. »

« Le chapelain du « Connecticut » avait fait confectionner pour la fête de Noël une pancarte où il y avait écrit : Paix sur la terre aux hommes de bonne volonté. Et cette pancarte se balançait dans la batterie au-dessus des gros canons. La femme du consul espagnol venue à bord avec des amis l'aperçut et dit à l'amiral :

« — Vous autres Américains, vous possédez vraiment le sens

[1] *République de Saint-Louis*, 9 avril 1908.

de l'humour. Vous placez cette maxime au-dessus de vos canons?

« Fighting Bob » lui répartit aussitôt :

« — Pardonnez-moi, Madame, ces canons sont les plus grands agents de paix que les Etats-Unis possèdent sur terre. »

C'est qu'en effet, la flotte, en même temps qu'une signification au Japon qu'on était prêt, qu'on ne le craignait pas, avait, à la suite des invitations qui lui furent successivement adressées, mission de porter un message d'union à tous les peuples qu'une communauté d'intérêts, mais surtout d'aspirations, de sentiments, groupe déjà et groupera plus étroitement encore un jour autour de l'Amérique dans les régions du Grand Océan.

Ce message, elle le portait à l'Australie qui est comme une Amérique plus avancée, au point de vue des hardiesses d'esprit et des conceptions sociales; qui, comme l'Amérique, mais sans autre défense que de lointaines escadres anglaises, sans presque de population, sans ressources militaires, a opposé, aussi elle, une barrière aux Jaunes et redoute qu'ils ne la rompent un jour.

« La flotte, lit-on dans la presse américaine, aura l'effet que l'Australie et le Canada la sentiront derrière eux pour maintenir la prépondérance de la race blanche. Pendant beaucoup d'années les hommes d'Etat australiens ont craint une irruption irrésistible d'Orientaux. Ils ont pris leurs précautions contre ceci en passant avec le Japon un traité d'exclusion, mais l'alliance japonaise avec l'Angleterre a éveillé des craintes en Australie. De même nous avons vu, dans les derniers douze mois, que l'hostilité du Canada envers les immigrants japonais est si grande que l'hostilité des Californiens paraît du lait en comparaison. »

Le Canada, d'ailleurs, s'éloignera vraisemblablement de l'Angleterre et se rapprochera de l'Amérique. Les mêmes problèmes économiques se poseront fatalement dans deux contrées aussi voisines. Une communauté d'intérêts et aussi d'état d'esprit finira par unir davantage le Dominion aux Etats qu'à la métropole. Toute terre américaine est génératrice d'individualisme, d'émancipation, mais aussi d'une sorte de syndicalisme entre localités indépendantes.

L'opinion yankee, au moment du départ de la flotte, a signalé avec excès à l'Angleterre que son rôle de tutelle dans le Pacifique était fini, parce qu'elle avait fait défaut à la garde des intérêts blancs en s'alliant avec le Japon. On proclama très haut dans la presse le dessous donné à l'Angleterre, — *hint to England*, — par la concentration d'une force maritime supérieure à celle de son allié.

On lisait des morceaux de ce style : « Quelques diplomates s'étonnent que Johnny Bull ait accédé à cette clause du traité

japonais qui oblige la Grande-Bretagne à prendre place à côté du Japon contre les Etats-Unis, si nous avions à entreprendre la guerre contre une nation jaune. Mais Johnny a refusé de répondre. Probablement, les suffragettes lui donnent assez de besogne pour qu'il néglige des matières aussi peu importantes que les traités internationaux. »

C'est la Fédération étoilée qui se considérera désormais comme la gardienne, le champion, la tutrice de ces intérêts blancs dans le Pacifique, aussi bien dans l'Amérique du Sud, — où M. Aubert entrevoit pour l'émigration japonaise un avenir auquel les Etats-Unis s'opposeront probablement de toutes leurs forces, — que dans l'Amérique du Nord. Les visites à la République Argentine, au Chili, au Pérou, en se rendant au poste de combat, ont semblé indiquer cette intention. L'hégémonie de Washington n'est pas populaire dans ces Etats, mais elle s'imposera au moins au point de vue de l'attitude à garder vis-à-vis du Japon.

De l'autre côté du Pacifique, il y a aussi une autre nation qui tend la main : c'est la Chine. Elle a été humiliée par le Japon dans l'affaire du « Tatsu-Maru »; elle est vexée par lui à peu près constamment en Mandchourie. Tout en protestant qu'elle n'interviendra dans le différend que pour maintenir l'intégrité des droits chinois et « la porte ouverte en Mandchourie » pour le commerce de toutes les nations, l'Amérique sent ses sympathies la porter vers le grand empire. Elle a applaudi au boycott japonais qui suivait de près ses démêlés avec le Nippon. Elle compte sur les Chinois des Philippines en cas d'invasion japonaise. Il y a bien eu, pas très anciennement, un boycott américain en Chine et une exclusion des Chinois en Amérique. Mais maintenant, quand on les compare aux Japonais, les Chinois reviennent en faveur. Quant au boycott américain, c'était un mouvement d'humeur passager : « Il n'a d'ailleurs fait perdre que 2 pour 100 de ses bénéfices globaux au commerce américain, tandis que le boycott japonais fait perdre 20 pour 100 au Japon. » Il n'a pu altérer le souvenir d'excellents procédés américains, comme la remise de l'indemnité boxer et d'anciens rapports amicaux.

La Chine est un marché qui ouvre des perspectives immenses d'avenir aux industriels yankees. Elle aussi, avec ses provinces si dissemblables, si indépendantes dans leur organisation, leurs besoins, leurs désirs, leurs ressources, est une fédération d'Etats beaucoup plus qu'un empire. Elle aussi, par son état d'esprit ancien, plus encore par ses aspirations nouvelles, est une démocratie. Si on la considère d'un peu près, il semble bien que pour marcher dans la voie du progrès, elle s'adresserait comme pro-

fesseur plutôt à la républicaine Amérique qu'au féodal Japon. Après avoir accepté pour la flotte l'invitation japonaise qu'il n'était pas aisé de décliner, on eut hâte, aux Etats-Unis, d'entendre l'invitation chinoise qui fut, à la vérité, adressée presque aussitôt. Sans, bien entendu, qu'aucune assurance même vague soit donnée, les Célestes ont le sentiment que l'Armada leur est un appui au moins moral contre un Japon trop insupportable ou trop ambitieux. Ainsi donc la flotte américaine va de rade en rade, portant la paix et l'épée, la paix par l'épée, trait d'union autour du Grand Océan entre toutes les nations que tente un idéal démocratique.

L'IDÉAL AMÉRICAIN EST-IL VRAIMENT DÉMOCRATIQUE?

L'Amérique représente-t-elle bien elle-même cet idéal? Continuera-t-elle surtout à le représenter?

Il semble que dans toute démocratie qui s'affine et progresse une aristocratie soit en voie de se former par la force même des choses, aristocratie de pensée, de sentiments, d'idéal, tout d'abord, qui amène peu à peu une sensibilité matérielle, c'est-à-dire une aristocratie de manières, de besoins, de nécessités de vie, enfin, de castes sociales. La société américaine, pour peu qu'on l'étudie, est une affirmation de plus qui concourt à établir cette vérité générale. M. Paul Bourget, dans la préface d'une œuvre d'observation aiguë [1] qui représente, en effet, la société new-yorkaise divisée en plusieurs catégories fort exclusives, s'est cru autorisé à écrire « qu'il paraît bien qu'ici chaque individu tienne à fermement affirmer le dogme républicain qu'aucun homme ne vaut plus qu'un autre. Et, en même temps, *nulle part le fait d'inégalité n'est plus évident* [2] ». Le conflit américain-japonais apporte une nouvelle preuve de ce « fait d'inégalité ».

Le fermier de l'Ouest est un aristocrate. Il aime, nous dit M. Aubert [3], les grands domaines qu'il peut parcourir à cheval, les vastes entreprises, les moissons sur lesquelles s'étend le regard dans la plaine indéfinie, qui remplissent d'un seul coup sa bourse de grosses sommes qu'il a loisir ensuite de jeter autour de lui largement, sans compter. Il a l'esprit de risque, de commandement, d'audace; il se plaît à concevoir et à diriger, non à exécuter. Il lui faut un subalterne pour patauger dans la boue des champs, un subalterne penché sur le sol, avec détail, patience, amour, pour cultiver, pour irriguer cette terre que lui-même

[1] *Chez les heureux du monde*, par Miss Edith Warthon. (Plon.)
[2] P. 3 de la préface.
[3] *Américains et Japonais*, p. 135. (*Les Japonais en Californie*.)

épuiserait sans merci. Il a besoin, un besoin impérieux de races paysannes, de races inférieures qui sachent se contenter des petites besognes et des petits gages. C'est pourquoi il a fait appel aux Japonais et s'est élevé violemment contre leur exclusion. Dans les vergers de Californie, les fruits pourrissaient sur les arbres, faute de gens pour les cueillir, les trier et les sécher. Un journal de Los Angelès, à la nouvelle de la restriction apportée à l'émigration japonaise, s'écriait : « On a ruiné un pays pour ne pas porter atteinte à l'âme délicate des enfants de San Francisco. »

De même l'ouvrier américain des « Unions », ce démocrate tyrannique qui dicte la loi aux patrons et à l'Etat, impose ses chômages, ses heures de travail, ses caprices, ses salaires dérisoires de 40 et 50 francs[1] par jour, s'accommode volontiers « d'un manœuvre japonais à qui il ordonne de clouer ou de scier une planche, de préparer le mortier », travaux qui l'ennuient, qu'il dédaigne, qu'il estime au-dessous de ses facultés, de ses moyens et de leur emploi. Au fond, c'est la question de l'esclavage qui se repose quarante ans après la guerre de Sécession, c'est ce que le président Roosevelt a combattu de tout son pouvoir. En s'y opposant, il est resté dans les traditions de l'idéal américain qui a triomphé, — mais avec combien de peine.

C'est au nom de cet idéal, « le plus parfait qui existe au monde, issu des expériences de toutes les races caucasiennes[2] », qu'on veut exclure les adultes japonais des écoles publiques. Ils tenteraient d'imposer le leur ; tout au moins, ils le donneraient en exemple. C'est ce que beaucoup d'Américains craignent et ne peuvent admettre.

L'archevêque catholique, Mgr Riordan, déclare « que le président a commis une faute grave en permettant aux enfants japonais l'accès des écoles. Leur morale est différente ; leur idéal est différent. Ils doivent aller dans des écoles à part[3] ». De même, le Révérend Gerrie, pasteur protestant, qui, « quand il quitta Milwaukee, était convaincu qu'on commettait une injustice contre les Japonais, et qui, après quelques semaines de séjour dans l'Ouest, reconnaît que les Japonais se sont rendus indignes de l'éducation publique, qu'ils sont malhonnêtes et faux ».

Les ouvriers de San Francisco ont déclaré à un meeting qu'ils plaçaient la question des écoles avant celle de l'immigration qui pourtant menace leurs salaires. Les femmes, comme toujours dans ces questions de castes et de préjugés, ont été les plus vio-

[1] *Américains et Japonais*, p. 135. (*Les Japonais en Californie*), p. 167.
[2] Discours de M. Williams au Parlement américain (février 1907).
[3] Déclarations faites à un journal d'Arrisburgh en février 1907.

lentes. Une de leurs délégations est allée trouver le maire Schmitz et « a montré plus de haine envers les Japonais que les hommes eux-mêmes[1] ».

Question d'idéal, soit, mais surtout question d'orgueil, du sentiment, de la conscience d'une supériorité raciale. Ce qu'on reproche aux Japonais, c'est leur manque de besoins, de luxe. « Avec des salaires égaux à ceux de l'ouvrier américain, ils dépensent trois fois moins[2]. »

Ils peuvent se passer de confort. Leur vêtement, leur nourriture, leurs plaisirs leur coûtent moins cher. C'est donc « qu'ils sont grossiers », qu'ils « manquent de l'affinement nécessairement communiqué par la civilisation ». Ce sont les « va-nu-pieds nippons ». Leurs seules prétentions à l'égalité sont « un outrage », au dire de certains journaux.

Ce que l'Ouest éprouve pour le Japonais, l'Est l'éprouve pour l'Européen de race non dégrossie, pour le Slave, pour l'Italien, pour le Portugais. Comme la Parisienne des *Notes sur Paris*[3], il distingue le « parti des mains gantées et le parti des mains sales ».

Il y a quelque temps, il fut question d'un « bill » interdisant l'entrée de l'Amérique aux illettrés. Ecoutons le professeur Henderson qui enseigne la sociologie à l'Université de Chicago[4] :

Le conflit pour la civilisation est une question de race, d'hérédité physique, mais plus encore d'idéal, de principes moraux. C'est seulement notre confiance dans le pouvoir illimité de la vérité, de la beauté, de la bienveillance et de la justice qui nous assure la victoire.

Tous les esprits judicieux et clairvoyants comprennent le danger d'une invasion barbare. L'ignorance et les habitudes grossières des paysans qui envahissent nos grandes villes, les colonies des nègres qui avoisinent les parcs et les avenues de la ville de Washington ; les goûts vulgaires qu'étalent des ouvriers à peine dégrossis près de nos jolies écoles, de nos bibliothèques publiques, de nos instituts d'art, de nos musées, de nos salles de concert, de nos théâtres et de nos églises ; la *vénalité des pauvres et des ignorants* mise en contraste avec l'ambition de bâtir une cité noble et pure...

Retenons, en terminant, ce cri du cœur échappé à une nation qui se croit une démocratie.

AVESNES.

[1] Du *Rochester Post Express*, février 1907.

[2] *Américains et Japonais*, p. 171 et 75.

[3] *Notes sur Paris*, par H. Taine. (*Un dîner*), p. 179.

[4] *Correspondant* du 25 mars 1906 (*la Rencontre des races dans la cité américaine et ses conséquences morales*).

LA CRISE

DE

L'HISTOIRE RÉVOLUTIONNAIRE[1]

TAINE ET M. AULARD

V. — LA THÈSE DE DÉFENSE RÉPUBLICAINE.

Nous avons essayé de montrer comment Taine a posé le problème révolutionnaire sans le résoudre. C'est précisément cette solution que nous apporte M. Aulard dans son *Histoire politique de la Révolution;* et ici encore, le choix des sources nous met sur la voie des conclusions.

Ce choix, très restreint, est à peu près fait à l'inverse de celui de Taine. M. Aulard écarte, en principe, les mémoires[2]. Il écarte, en fait, les correspondances. Je ne sache pas qu'il ait utilisé, pour la période de la Constituante, celles qu'a vues Taine aux Archives (H, F^7, KK 1105, B^{III}), ni celles qu'il n'a pas vues (B^a, F^{IC} III), ni celles publiées depuis (celles du constituant Thibaudeau, des députés de Strasbourg, de ceux des Côtes du-Nord, par exemple). Je ne parle que pour mémoire de son travail aux Archives : vingt-neuf références, dont trois venues de province.

Comme Taine, M. Aulard ne travaille qu'à Paris. Mais Taine, du moins, consulte les histoires locales, les meilleures, Babeau, Sauzay, constamment; M. Aulard, presque pas. Pour treize ouvrages de ce genre utilisés dans les trois livres de Taine, j'en compte quatre cités, — et si peu, — dans les six chapitres de M. Aulard. Et pourtant il a passé d'un livre à l'autre près d'un

[1] Voy. le *Correspondant* du 25 mars 1909.
[2] Introd., p. XI.

quart de siècle (1878 à 1901), plus fécond à lui seul que les trois autres quarts en ce genre d'ouvrage.

Voilà une terrible épuration; c'est ici le mot, car il ne reste que les « purs », au sens de 93 : les auteurs et les sources « patriotes » — procès-verbaux des assemblées révolutionnaires, actes et correspondances du gouvernement patriote, de la propagande patriote, pamphlets, discours, circulaires, pétitions, d'abord, pris quelques-uns aux Archives (D IV, C), la plupart à la Bibliothèque (Lb 39, 40, etc.); puis et surtout, journaux; encore M. Aulard se sert-il peu des feuilles modérées de Taine, le *Moniteur* et le *Mercure*, cités l'un neuf fois en tout, l'autre pas une. Il préfère à celles-là les feuilles patriotes : celles de Loustalot, citée 57 fois; de Barère, 32; de Fauchet, 29; de Robert, 29; de le Hodey, 26; puis de Gorsas, Desmoulins, Brissot, Marat, Mirabeau, etc.

Aux documents de cet ordre, il joindra, pour la Terreur, les actes de la Commune de Paris, publiés par Sigismond Lacroix, et les lettres des représentants en mission; après Thermidor, des rapports de police officiels — toujours, en somme, les actes publics du patriotisme.

Tel est l'esprit des choix. Pas plus que Taine, M. Aulard n'est l'inventeur de sa méthode : c'est déjà celle de Michelet, le chef de la grande école révolutionnaire, dont il est un des derniers disciples. Michelet[1] a la même méfiance des mémoires et des témoignages privés, le même dédain de ce qu'il appelle les « pièces détachées », pièces d'archives et correspondances surtout. S'il ne cite pas, dit-il, c'est qu'il ne se sert que de registres, où tout se trouve à sa date : registres de la Commune, des grands comités, des sections, procès-verbaux de la Convention, et tout au plus, en dehors de ces « grandes collections » officielles, des « récits par centaines venus d'autant de villes et de villages » lors des fédérations : pièces produites ou inspirées par les sociétés locales — toujours les actes du patriotisme. Nous ne sortons pas, en somme, du même cercle bien déterminé.

Ce cercle paraît d'abord étroit, à côté du vaste champ de l'enquête de Taine. Mais l'antithèse serait aussi injuste que facile; car le point de vue n'est pas le même, et l'entreprise tout autre. Comme Taine, M. Aulard s'attache au phénomène révolutionnaire en lui-même, écarte l'histoire religieuse, économique, militaire, etc.; il le dit dans les mêmes termes[2]. Mais tandis que Taine prend la Révolution dans le fait, en pratique, au revers des

[1] *Rév. franç.*, préface de 1868.

[2] Taine, *Rév.*, II, préface. Aulard, *Hist. polit.*, p. VIII.

principes, c'est aux principes, à la façade officielle, que s'en tient M. Aulard. Taine veut aller jusqu'à l'âme du vrai peuple; M. Aulard note les gestes du parti populaire. Taine fait l'histoire de l'opinion d'après ce qui se passe; M. Aulard, d'après ce qui se publie. L'un s'attache aux êtres réels, aux Français de 1789; l'autre à une abstraction, les Droits de l'homme — à une fiction, le peuple souverain, la volonté générale. L'entreprise du premier est sans doute plus vaste, plus passionnante, plus difficile aussi; le travail du second est plus achevé, plus complet, la tâche moins au-dessus de l'effort. Dieu me garde de dire qu'elle soit vaine : mais elle conduit ailluers.

Où mène un travail de ce genre? Il est facile de le prévoir, d'après ses sources mêmes; je ne trouve pas de meilleur mot que le terme consacré, ces années passées, par nos politiciens : ce sera un travail de *Défense républicaine*. M. Aulard me pardonnera de désigner ainsi, par un cas particulier que tout le monde connaît, une règle générale de l'action démocratique, qu'il serait trop long d'étudier en principe.

Remarquons seulement que s'ils n'usaient pas du mot, les grands ancêtres de 93 connaissaient déjà bien la chose. Quand les actes d'un pouvoir populaire atteignent un certain degré d'arbitraire et deviennent oppressifs, ils sont toujours présentés comme des actes de défense commune, de salut public. Cela se conçoit : car le peuple devra endosser ces actes, s'il ne les a ni désirés ni accomplis; ainsi le veut le régime : un pouvoir populaire qui se respecte n'agit qu'au nom du peuple, il est le peuple. Or le peuple ne demandant rien, force est de se réclamer de ce qu'il « ne peut manquer » de demander, formule courante en 89, de sa « volonté supposée », disent à merveille nos théoriciens modernes, c'est-à-dire de son salut. Le « salut public » est la fiction nécessaire, dans la démocratie, comme le « droit divin », sous un régime d'autorité.

Et cela se justifie : la première condition pour sauver la République, — on dit en 89, dans le même sens, « la patrie », — c'est-à-dire la cause de la Justice et de la Liberté, n'est-elle pas de défendre ses partisans, les « bons républicains », les « bons patriotes », et de détruire ses ennemis, les « réactionnaires », les « aristocrates »? Et contre les ennemis des principes, tous les moyens ne sont-ils pas bons, à commencer par l'oubli des principes? Est-il une justice pour les ennemis de la justice, une liberté pour les « esclaves »? Si « on voile », en 94, « les statues de la Justice et de la Liberté », c'est pour mieux défendre ces divinités contre les mécréants qui les attaquent.

Telle est la thèse de la défense. Elle paraît avec la démocratie même. Dès le 28 juillet 1789, l'un des chefs du parti de la liberté, Duport, proposait de fonder un comité de sûreté générale, qui pût violer le secret des lettres, et enfermer les gens sans les entendre. C'était rétablir les lettres de cachet, moins de quinze jours après la prise de la Bastille, mais au nom du salut public, et contre les ennemis de la liberté. Rien de plus naturel, dès lors, aux yeux des « philosophes », entraînés depuis trente ans à ce genre de dialectique. La motion fut votée et fit fortune, comme on sait. Et c'est ainsi que l'oppression d'autorité chassée au nom des principes par la grande porte, l'oppression de salut public rentrait aussitôt par la petite, du fait des circonstances.

C'est en somme dans cette différence d'étiquette et d'accès que réside le grand progrès du nouvel arbitraire sur l'ancien. L'oppression d'autorité est de principe, de droit; l'oppression de salut public, de fait. Les lois de défense — toutes les lois révolutionnaires ont ce caractère, — sont, leur nom même l'indique, des lois de circonstance. M. Aulard insiste là-dessus dans son *Histoire politique*, et avec grande raison, je crois. Cette différence théorique est d'ailleurs — l'expérience l'a montré — pratiquement négligeable : car si le despotisme de principe se fonde sur la volonté de Dieu, le despotisme de circonstance se justifie tant qu'il y a des « méchants », comme on dit en 93, qui menacent les principes, des « esclaves » qui les ignorent — et c'est un sérieux bail. Sans doute le second a plus d'égards pour l'amour-propre du citoyen, pour sa « dignité d'homme »; mais il en a moins, les faits le prouvent, pour sa tête; et il semble que la sûreté de fait perde d'un côté tout ce que la liberté de droit gagne de l'autre. Ce « despotisme de la liberté », comme dit Marat — le terme consacré en 93 est « la liberté publique » — a détruit plus de libertés particulières, enfermé, dépouillé, tué plus d'innocents, que tous les droits divins du monde. La fameuse loi du nombre même ne l'arrête pas : car enfin rien n'assure que le nombre sera libre, le peuple démocrate. Et si, par aventure, il ne l'est pas, ne faut-il pas l'arracher, malgré lui, au fanatisme et à l'aristocratie? La thèse est poussée au plus loin en juillet 1794, où, pour sauver le peuple idéal, la volonté générale, on guillotine le peuple réel, les particuliers. Elle donna lieu à la Convention, après Thermidor, à des discussions singulières et dix fois reprises dans les mêmes termes : « Liberté de la presse! liberté d'opinion! » crient les thermidoriens « ce sont les premiers des droits de l'homme! » — « C'est vrai, mais vous les avez », répondent les terroristes : « Citez la loi qui les supprime? et n'est-ce pas pour elles, au contraire, qu'on a

tout fait? » — « Et qu'importent les lois? Voyez le fait : est-il encore quelque part, et dans la Convention même, un atome de liberté? où est-ce qu'un mot, un regard, une rancune ne mène pas son homme à l'échafaud? » Paroles audacieuses en ces jours là, qui font courir un frisson dans l'auditoire encore hébété par la Terreur, comme une bouffée d'air libre au fond d'un cachot. Il voudrait applaudir, mais les terroristes le font taire d'un mot : « Je demande, dit le jacobin Caraffe, si c'est pour les patriotes ou pour les aristocrates que l'on réclame la liberté de la presse[1]? » Et voilà nos gens redressés. Que dire à cela? C'est l'argument décisif, dès le temps des Duport et des Target. La Révolution s'est faite sur cet argument-là. Pas un membre de l'Assemblée qui ne lui doive sa carrière, l'excuse des fraudes qui l'ont porté au pouvoir, des brutalités qui l'y ont maintenu. Et l'on baisse la tête, on passe à l'ordre du jour, pour recommencer le lendemain. La célèbre assemblée, dont la qualité maîtresse n'était pas la subtilité d'esprit ni le sens du ridicule, y perdait ses journées et ne sortait pas du dilemme.

Et en effet, le dilemme est embarrassant pour des « patriotes »; c'est le dilemme entre les deux morales, — la morale commune et la morale sociale, — dont nous avons parlé déjà; et les principes sont pour Caraffe. Abandonner la thèse de défense, les lois d'exception, l'argument de salut public, c'est renoncer à la Révolution même. Tyrannie de fait au service de la liberté de principe : voilà toute la Révolution. Renoncez à la première : la seconde périt aussitôt. Et la raison en est qu'elle est de principe, qu'elle n'est pas de ce monde, et dès lors ne peut y régner que par la fraude et la force. Elle est née dans un monde à part, le monde des sociétés de pensée, loges, clubs, sociétés populaires, peu importe le nom. C'est la Petite Cité, une petite république parfaitement démocratique, mais isolée et fermée, où l'on fait de la politique loin des affaires, de la morale loin de l'action; où tout le bagage de la vie réelle, expérience et croyance, intérêts et devoirs, tout ce qui est tourné vers l'action et l'effet, n'entre pas : il n'y aurait que faire, et encombrerait sans profit. On ne vient là, par hypothèse, que pour *penser*, pour « s'éclairer », non pour agir et vivre; et c'est justement pourquoi les chimères de Jean-Jacques, l'égalité et la liberté pures, s'y trouvent si bien chez elles. C'est là leur pays d'origine. A défaut du « peuple de dieux » pour lequel légifère Rousseau, elles s'arrangent à merveille d'un public d'idéologues. Ce n'est pas en Corse ni en Pologne, à

[1] Séance du 20 août 1794.

Rome ni à Sparte, chez les Hurons ni les O'Taitiens, qu'il faut les chercher : c'est dans la Cité des philosophes, partout où une vingtaine de gens s'assemblent à date fixe avec présidents, secrétaires, correspondances et affiliations, pour discuter et voter « par principe » sur « le bien public ». Voilà la « patrie » nouvelle.

Cependant il est arrivé qu'elles sont sorties de leur pays natal, que le Petit Peuple a conquis, asservi le grand, et lui impose ses lois. Mais aussitôt ont commencé les proscriptions, les spoliations et les meurtres : car les lois de la Petite Cité ne sont pas faites pour la grande. Le code des droits de l'homme ne convient qu'aux citoyens du monde de la pensée, non aux habitants du monde réel. Dans le monde réel, la patrie jacobine sera toujours en danger, obligée par conséquent d'user de violence pour se maintenir : au premier relâchement de la surveillance et de la contrainte, la foule reviendrait d'elle-même aux « intérêts particuliers », c'est-à-dire à ceux de la vie réelle.

Voilà ce que sent le Petit Peuple tout entier, depuis le plus en vue de ses « orateurs » jusqu'au plus anonyme de ses « agents » ; et voilà pourquoi il tient tant à la thèse de défense. Elle est la condition même, la raison d'être de son règne. Pas une pétition, un pamphlet, un discours « patriote » qui ne s'en inspire. Elle est le thème ordinaire de toute la littérature révolutionnaire.

VI. — L'opinion sociale.

Or, les sources de M. Aulard, — procès-verbaux, journaux, pamphlets patriotes, — sont justement les actes authentiques du patriotisme, rédigés par les patriotes et la plupart pour le public. Il devait y trouver partout en vedette la thèse de la défense; il avait là sous la main, toute faite, une histoire de la Révolution, présentant à côté de chacun des actes du « Peuple », depuis les massacres de septembre jusqu'à la loi de prairial, une explication toute prête, d'après le système de la défense républicaine.

C'est cette histoire qu'il a écrite. Elle n'a pas le défaut de celle de Taine, puisqu'elle est une explication, par définition même. Nul danger d'invraisemblance ici, de disproportion entre les effets et les causes; nulle tentation d'abandonner l'ordre des dates et le récit, pour prendre ce pis aller des tableaux, qui est un aveu d'ignorance, un parti pris de constater sans comprendre. Chacun des actes du « peuple » a son motif bien qualifié : la cause de l'attaque de la Bastille? les mouvements de troupes; des journées d'octobre? le dîner des gardes du corps; des massacres de sep-

tembre? l'arrivée des Prussiens à Verdun; du 31 mai? le discours d'Isnard; de la guerre aux prêtres et aux nobles? leurs conspirations. Trahisons de la cour, intrigues des nobles, égoïsme des bourgeois, puis les « circonstances de guerre » : voilà, en gros, l'agresseur, cet adversaire effacé par Taine dans le grand duel dont parle M. Seignobos.

Le rétablir, ériger en face de la défense républicaine un ennemi de taille à justifier ses actes, telle est la tâche de la propagande jacobine, — tâche lourde, à première vue, qui suppose un énorme et continuel travail d'ajustement entre cet antagoniste indispensable souvent si chétif et si lointain, et sa puissante victime.

Un tel travail serait au-dessus des forces d'un homme ou d'un parti : il se fait de lui-même, dans une machine sociale bien montée. C'est le résultat peut-on dire automatique de la correspondance établie entre la « société mère » et ses filles au sujet du « bien public »; action des filles sur la mère d'abord : chacune lui fait part de ce qu'elle sait d'utile à la cause; et de là un premier triage des faits dans le sens de la défense. Puis, action du centre sur la « circonférence » : la société mère puise dans les lettres des filles la matière des circulaires qu'elle leur envoie régulièrement pour « former » ou « fonder » l'opinion, comme on dit alors, c'est-à-dire fixer l'orthodoxie du jour, la « conformité », — second triage. On juge de ce que peut devenir la vérité de fait, après ces lavages successifs, dans une société très vaste, où la correspondance est énorme et le choix des exemples copieux, et très entraînée, où « le zèle du bien public » fait mentir sans scrupule et croire sans examen.

C'est proprement là ce qu'on appelle, en 93, le travail de l' « instruction publique », premier devoir et premier souci d'un bon patriote. L'instrument qualifié de ce travail est la société jacobine, et son premier but, d'établir et de répandre la thèse de défense.

Elle n'a même pas tardé, par l'émeute d'abord, puis par la loi, à se faire de cette instruction publique un monopole. Plus de journaux, de pamphlets même, en dehors d'elle. Il y a une loi (23 mars 93) qui condamne à mort l'hérétique; une autre (25 juillet 93) qui, en immunisant les clubs, donne carte blanche à l'orthodoxe en fait de diffamations et de calomnies. Ainsi le maître est libre et sans concurrent. De plus, il a une bonne férule : l'élève, — le public, — sait qu'il faut bien écouter la leçon, car il y va de sa tête : derrière le club qui le dénoncera, il y a le comité révolutionnaire qui le décrétera, l'armée révolutionnaire qui l'arrêtera, le tribunal révolutionnaire qui le guillotinera, — « les formes acerbes », comme on dit alors : c'est simple, rapide,

légal, — et décisif, on le voit, pour l'esprit fort qui demanderait des précisions, ou l'égoïste qui se rassurerait mal à propos sur le danger de la patrie.

On voit que si la thèse est nécessaire au régime, le régime possède, pour soutenir la thèse, des moyens spéciaux : et l'historien se trouve ici devant un cas d'erreur de l'opinion sans analogue; il ne s'agit pas des causes naturelles, — ignorance, inquiétude, souffrances des masses : elles ne sauraient produire, à point nommé, d'aussi grosses erreurs; mais encore moins d'une cause factice, — mensonges lancés par un parti pour justifier ses actes : elle ne saurait les répandre aussi loin, les soutenir si longtemps. Seule, la machine sociale qui dirige l'opinion du Petit Peuple et s'impose à celle du grand, peut accomplir le miracle; on sait quels tours de force elle peut faire, soit qu'il s'agisse d'étouffer ou de grossir les nouvelles, de silence ou de battage.

Le silence fait sur des actes énormes n'est pas le trait le moins curieux de cette étrange époque. La France put souffrir de la Terreur, — on peut dire qu'elle l'ignora; et Thermidor fut d'abord une délivrance, mais ensuite une découverte : on allait, pendant les mois suivants, de surprise en surprise. D'abord, ce fut le procès et l'acquittement, le 14 septembre, des « 132 Nantais », arrêtés pour le seul crime d'être des notables de leur ville et traînés dix mois de prison en prison, où 38 moururent de misère. Puis la lecture à la tribune de la Convention, par Merlin de Thionville, des pièces à conviction d'une noyade près du Bourgneuf, — 41 personnes, 2 hommes, dont un aveugle de soixante-dix-huit ans, 12 femmes, 12 filles, 15 enfants, dont 10 de six à dix ans et 5 à la mamelle, enlevés en pays insurgé, embarqués un soir sur le bâtiment *le Destin*, capitaine Macé, et jetés dans la mer, à la hauteur de Pierre Moine, par ordre de l'adjudant général Lefebvre[1]; — nouvelle révélation pour le public; et ainsi de suite... On sait ce que les procès de Carrier, de Fouquier, de Billaud, de Lebon, de Lacombe, etc..., lui réservaient de surprises, en ce genre, sur ces actes étranges, dont les plus fameux massacres des siècles passés ne sauraient donner l'idée : car ils sont exécutés de sang-froid, légalement, sur tout un pays, pendant des mois.

Et pourtant, on peut dire que l'opinion les ignore; elle est comme anesthésiée. Jamais, sous aucun régime, elle ne le fut à ce point. On connaît les lois, les actes non. L'arrestation des 132 Nantais remonte à neuf mois, la noyade de Pierre Moine,

[1] *Moniteur*, Convention, 13 oct. 1794.

à dix, etc. C'est, d'abord, qu'il ne se publie, ne s'écrit, ne se dit plus rien, sous peine de dénonciation et de mort, sans le visa des « Patriotes », c'est-à-dire des Jacobins; puis que chez les Jacobins eux-mêmes ces faits sont éliminés mécaniquement par le jeu de la correspondance.

Par contre, la machine lance et grossit les nouvelles utiles, aussi sûrement qu'elle étouffe les autres et par les mêmes moyens. Il ne faut pas se figurer la France de 1793 comme la Rome de Néron, *vasta silentio*. Il y a une opinion, au contraire, et la plus bruyante qui ait jamais fatigué les oreilles d'un gouvernement : l'opinion des sociétés. Si l'on ne dit mot des noyades à Paris en mai 1794, le dernier village sait de bonne source en juillet 1789 — le « bruit public » le répète de toutes parts — que la reine a fait creuser une mine sous la salle de l'assemblée[1], il sait aussi que la noblesse jette les blés dans la mer pour affamer le tiers état. L' « inquiétude sur les subsistances », si utile dès 1789 au parti démocrate, figure en 1794 parmi les « principes » que professe tout bon Jacobin[2]. Aussi bien « l'inquiétude », en général, est-elle le signe même du patriotisme. Le bon patriote est un homme « inquiet » par état, quiconque se rassure est suspect. Les circulaires des Jacobins ne sont qu'une série de cris d'alarme; c'est à son degré d'inquiétude qu'ils mesurent la vigueur de l'esprit public. Voici quelques lignes d'un rapport de Saint-Just qui donneront une idée des prodiges accomplis en ce genre : « En 1788, Louis XVI fit immoler 8000 personnes de tout âge, de tout sexe, dans Paris, dans la rue Mêlée et sur le Pont-Neuf. La cour renouvela ces scènes au Champ de Mars; la cour pendait dans les prisons; les noyés que l'on ramassait dans la Seine étaient ses victimes; il y avait 4000 prisonniers; l'on pendait par an 15 000 contrebandiers; on rouait 3000 hommes; il y avait dans Paris plus de prisonniers qu'aujourd'hui » (26 février 1794)[3]. Cela est dit à la tribune de la Convention — applaudi — imprimé — envoyé aux moindres communes; et les sociétés commentent et embellissent; et les frères croient tout; et personne ne hausse les épaules : on risquerait sa tête.

Après Thermidor, cette inquiétude permanente est ce qu'on reproche d'abord aux Jacobins. D'où vient le mal? dit Clausel à la Convention, le 19 septembre 1794; « c'est qu'il y a eu des hommes dans cette assemblée dont le patriotisme feint exagérait

[1] A. Young, trad. Lesage, I, p. 269.
[2] Voy. p. ex., dans le *Moniteur*, le discours de Fayau aux Jacobins (séance du 8 oct. 1794).
[3] *Œuvres de Saint-Just*. Vellay, 1908, II, p. 231.

tous nos dangers. » On connaît l'étrange vitalité de calomnies énormes et célèbres comme le pacte de famine ou les tortures de la Bastille, si puissamment lancées qu'elles vivent encore, sans l'ombre de fondement. Jamais un homme, un parti, un journal, n'aurait fait de tels tours de force : mais ce ne sont que des jeux pour la machine sociale.

Le plus fameux effet de « l'inquiétude » est la « grand peur », qui fit armer dans les huit jours, en juillet 1789, toutes les communes de France, pour repousser des brigands qui n'existaient pas. Panique provoquée, mensonge lancé à plaisir par le Centre? Sans doute, et il faut bien que la chiquenaude vienne de là. Mais le vrai prodige est dans l'entraînement forcé des sociétés, qui maintient en haleine, et aux ordres du Centre, un peuple d'adeptes peu nombreux sans doute, mais trié, chauffé, docile aux moindres suggestions, crédule aux plus gros mensonges, prêt à tous les actes et agissant partout de même. Les émissaires payés par le duc d'Orléans ou un autre pour jeter la panique dans les villages auraient perdu leur peine, s'ils n'avaient trouvé partout un groupe de « patriotes » dûment exaltés, tout prêts à les croire et à courir aux armes, comme on l'attendait d'eux.

Autre effet des mêmes causes : la famine de 1788, simple phénomène d'opinion; elle n'eut pour origine première ni la disette ni la menace de disette, mais seulement la persistance anormale des faux bruits, qui finit par troubler les marchés, et affoler acheteurs et vendeurs en pleine abondance.

Mais les moyens favoris de l'inquiétude sont les raisons élastiques impossibles à évaluer : la puissance — sans effet, les projets — supposés, de la réaction; la colère du peuple contre les traîtres, ou quand elle manque trop visiblement, son intérêt bien compris — qui sont justement en question; tout cela rentre dans la fameuse catégorie des conspirations. On sait quelle place elles tiennent dans la thèse de défense.

On persécute les prêtres à Auch[1]? C'est qu'ils conspirent, dit la « voix publique ». On ne les persécute pas à Chartres? C'est qu'ils sont sages. Allez au fait. Combien de fois la thèse ne se retourne-t-elle pas, de point en point? On (les Jacobins, seuls maîtres de la publicité) dit à Auch que les prêtres conspirent? C'est qu'on (les Jacobins) les persécute. On ne le dit pas à Chartres? C'est qu'on les laisse en repos. Mettez, en 1794, un vrai Jacobin, Lebon par exemple, à Caen, et un modéré, Lindet, à Arras : et soyez sûr que le lendemain, à Caen, l'aristocratie, jusque-là paisible, aura

[1] *Hist. polit.*, p. 473.

« relevé sa tête altière », et qu'à Arras elle rentrera chez elle. Où menace-t-elle après Thermidor? Partout où il reste une société terroriste.

Tel est le travail de la défense. Il n'est pas œuvre d'homme ou de parti, mais effet naturel du jeu de la correspondance sociale, qui a la vertu de produire une opinion populaire d'une espèce nouvelle : — artificielle, en ce sens qu'elle s'établit par des discussions de principe, se fixe par des votes, c'est-à-dire tout autrement que l'opinion réelle, formée lentement au contact des faits; et de là ses caractères singuliers : précision, vigueur, ensemble étranges, erreurs énormes, par omission ou par altération; — naturelle, spontanée, en ce sens qu'elle n'obéit qu'à ses lois propres, jamais à une direction particulière, et reste collective, impersonnelle, comme l'opinion réelle; et de là sa force, j'allais dire sa sincérité.

Et c'est ainsi, sans complot impossible, sans perversité invraisemblable, par le seul jeu de la correspondance sociale, que s'élabore au sein de la Petite Cité le vaste système de mensonges dont la politique de défense a besoin pour se soutenir.

VII. — L'histoire de défense républicaine.

Il est, dans le système de la défense, deux rôles sacrifiés, deux patriotes à plaindre, car ils font métier de précision et de vérité : le juge et l'historien.

Nous savons, par l'expérience des dernières années, quelle épreuve est un procès de défense républicaine pour le juge, pris entre des dossiers vides et des charges énormes, entre les cris d'embastillés sans cause, et les ordres du « prince ». Ses devanciers de la grande époque connurent de bien autres angoisses. A vrai dire, la loi faisait beaucoup pour eux sous le régime dit des « assassinats judiciaires », qui supprime l'appel (17 août 92), la preuve (17 septembre 93), et la défense (22 prairial an II). Cependant, malgré de si grandes facilités, la tâche est encore lourde. C'est un lieu commun dans le Petit Peuple, que de railler les scrupules, la lenteur de ses juges. Quelle différence en effet, entre les désirs, les prévisions et la réalité! Marat demande 170 000 têtes; Collot, 12 à 15 millions; Guffroy trouve qu'il y aura assez en France de 5 millions d'habitants [1], etc. — boutades de journalistes à la vérité; mais les hommes d'Etat sont encore exigeants : Mai-

[1] Taine, III, p, 393.

gnet estime à 10 000 le nombre des Provençaux à supprimer, et c'est même la raison qu'il donne au Comité de salut public pour obtenir un tribunal révolutionnaire sur place : il faudrait 40 000 hommes, une armée, pour emmener ces 10 000 prisonniers à Paris, grande et inutile dépense d'hommes et d'argent. Le comité se rend à ces raisons et nomme la commission d'Orange. Mais quoi ! Elle n'exécute que 40 personnes au plus par jour, 332 en tout, dans ses 44 séances [1]. A Paris même, Fouquier ne fait guère mieux : il est tout heureux d'arriver au chiffre de 450 têtes par décade [2].

Juges et jurés n'y suffisent plus. Il y en a qu'on guillotine comme modérés ; d'autres deviennent fous ; d'autres se grisent pour l'audience ; Fouquier lui-même s'énerve et voit la Seine en rouge, tant est pesant le labeur de la défense.

La tâche de l'historien — libelliste ou orateur — est aussi rude que celle du juge, mais différente. Le juge cherche le minimum de preuves qu'il faut à une opinion renseignée, mais bien entraînée et triée, et de bonne composition, — l'opinion sociale ; l'historien, l'explication que réclame le grand public, plus difficile, mal entraîné, mais ignorant et jugeant de loin ; — d'où la différence des moyens : pour le juge, ce sont les mauvaises raisons ; pour l'historien, le silence. Mais on ne peut tout omettre, et c'est alors qu'on fait entrer « le Peuple » : les bruits sont faux, les actes déplorables ; mais le peuple a cru aux bruits, accompli les actes. C'est là déjà un procédé classique de la propagande ; il a ses inconvénients, déjà signalés : car enfin qu'est-ce que ce peuple sur qui on rejette tous les gros crimes de la Révolution, le peuple des journées de septembre, le peuple du 10 août ? A-t-on même le droit de parler de peuple, d'opinion populaire, en 94, sous le régime du « filet » que décrit M. Aulard ? N'est-ce pas raisonner des goûts sédentaires d'un prisonnier dont on vient de compter les grilles et les verrous ?

Mais la méthode a ses bons côtés : d'abord, elle a un air objectif, une attitude à la fois modeste et ferme, qui sont très satisfaisants ; puis elle atteint pratiquement le même but que la justification directe : car si le peuple croit, veut une chose, le sens commun nous dit qu'il est au moins naturel de la croire et de la vouloir. Le sens commun a tort, nous avons dit pourquoi : entre la cause naturelle et l'intrigue particulière, il y a, en fait d'histoire de l'opinion, un troisième ordre

[1] Bonnel, *op. cit.*
[2] Wallon, *Trib. rév.*, IV, p. 122.

de causes, celles qui naissent du jeu de la machine : les causes sociales. Mais, jusqu'ici du moins, celles-là ne comptent pas; et dès lors, la thèse du « complot » ne se soutenant pas, la place reste libre pour les causes honorables et naturelles qu'il plaît de trouver : patriotisme exalté, souffrance excessive, etc.

Et-telle est la méthode de M. Aulard. Il a fidèlement copié la grande fresque à la David, que les sociétés remettaient chaque jour sous les yeux de leurs adeptes. On y voit le Peuple — une grande figure nue, tout à fait impersonnelle et un peu banale — affrontant le glaive en main les furies déchaînées du Fanatisme et de l'Aristocratie. Il nous restitue d'un bout à l'autre de la Révolution la thèse de défense, résultat de l'immense et inconscient travail de la correspondance sociale : silence sur les victoires gênantes, Hondschoote, Wattignies; silence sur les massacres, l'oppression universelle : pas un mot des guillotinades, fusillades, noyades, persécutions de tout genre. Lyon se révolte? Fédéralisme, jalousie de la province contre Paris — mais Châlier n'y est pour rien. La Vendée? Fanatisme, royalisme, révolte contre la conscription — mais de la violente persécution religieuse des mois précédents, pas un mot. Les fameux comités de surveillance, les pourvoyeurs de la guillotine? Je ne vois qu'un fait à leur charge : il y eut, paraît-il, des comités de villages où les curés entrèrent par fraude et eurent l'indélicatesse d'en profiter pour forcer les gens d'aller à la messe[1]. Les journées de septembre? On dit que les Prussiens sont aux portes, ou plutôt que le peuple le croit et en est affolé, ce qui est vrai du Petit Peuple, très douteux du grand; on ne dit pas que la moitié des égorgés sont des femmes, des enfants, des vieillards inoffensifs, que les égorgeurs sont trois cents coupe-jarrets payés — et voilà l'équilibre de la défense rétabli.

Enfin et surtout, la personnification du « Peuple »; il paraît à tous les tournants : le roi refuse, le 5 octobre, de signer la déclaration des droits. « Alors Paris intervint » (p. 58). — Le 28 février 91, « le peuple » se met en tête que le donjon de Vincennes communique par un souterrain avec les Tuileries, et que le roi va se sauver par là; et il s'en va démolir le donjon de Vincennes. Heureusement, La Fayette court après lui et l'arrête en chemin (p. 108). — Le roi veut aller à Saint-Cloud le 18 avril 1791. « Le peuple l'en empêche » (p. 115) — et ainsi de suite. Cette épopée du grand « On » est résumée à merveille dans le livre de M. Aulard contre Taine (p. 169-177). En septembre 1792, « *On* a

[1] *Hist. polit.*, p. 353.

vu la royauté impuissante... *on* s'en indigne »... et *on* la renverse. Six mois après, de nouveau, « *on* s'inquiète, *on* craint que les Girondins n'aient pas l'énergie nécessaire... », *on* les proscrit.

Il est évident que la critique arrêterait un historien *de fait* à chacun de ces *on* pour demander : qui, *on?* Combien? Comment assemblés? Comment représentés? etc... Elle sait ce que c'est que 500 ou 2000 artisans, ou paysans, ou bourgeois, elle ne connaît pas *on*, « le peuple », ou « Paris », ou « la Nation ». Elle ne peut souffrir l'anonyme et le vague; dès que l'attroupement se forme, elle veut voir, compter, nommer; elle demande qui est ce « bon patriote » anonyme qui lance une motion opportune? Qui, cet autre, là-bas, qui l'applaudit à chaque mot? Qui, ce troisième, qui s'improvise orateur du « peuple »?

Il est certain que M. Aulard ne se pose jamais de ces questions. Lui en ferons-nous un reproche? Ce serait aussi injuste que de lui reprocher le petit nombre et le choix exclusif de ses sources. M. Aulard n'est pas un historien *de fait*. Il est l'historien de la défense républicaine, c'est-à-dire le restaurateur d'une fiction, formée selon des lois et dans un sens à part : les lois de la propagande sociale, de l'opinion du Petit Peuple.

VIII. — Le mysticisme du peuple.

Si l'on a bien compris ce qui précède, on jugera maintenant de la portée et de l'intérêt d'une telle œuvre.

Il est très facile — un peu puéril même — de critiquer la thèse de défense, en tant que vérité objective. Il est clair, en effet, qu'elle est imposée par la situation, qu'elle est « de style » sous la plume ou dans la bouche des patriotes, qu'elle est la première règle de leur propagande, la condition même de la fiction populaire dont vit le régime. Et voilà pourquoi Taine et les historiens préoccupés de connaître la vérité de *fait* ont écarté en bloc, et sans un regard, tout ce qui vient d'elle. M. Aulard a fait précisément le contraire dans son *Histoire Politique*. Il s'est attaché exclusivement à la littérature de la défense et nous a restitué la thèse dans sa pureté et son entier.

Il faut lui en savoir gré, car cette thèse, nous l'avons déjà dit, n'est pas l'œuvre voulue d'une intrigue ou d'un homme, mais l'œuvre inconsciente et naturelle de la machine jacobine, c'est-à-dire d'un régime et d'un esprit. Et c'était évident à première vue : la puissance d'un homme ne saurait produire des effets de cette taille. Système, fiction, battage, si l'on veut; n'oublions pas que ce

système se soutint des années — qu'il accrédita des mensonges énormes, fit passer des actes inouïs — qu'il fut professé par des milliers de gens qui ne se connaissaient pas — avoué, de gré ou de force, par des millions d'autres; enfin qu'il donna naissance à un mysticisme d'un ordre nouveau : ce mysticisme du Peuple, que Taine a décrit s'il ne l'a pas expliqué; une thèse de cette force, même absurde — surtout absurde — n'est pas un mensonge vulgaire. Elle est par elle-même un fait historique, un fait social, nous l'avons dit, et mérite d'être expliquée — et pour commencer, exposée.

M. Aulard l'a fait, le premier peut-on dire; non certes que l'histoire de défense date de lui — elle est vieille comme la démocratie. Cependant ses devanciers, Michelet et les autres, l'avaient reprise à leur compte, tirée de leur tête — Michelet, d'ailleurs, avec un sens de l'esprit jacobin qui tient de la divination; mais enfin ils ont refait à leur manière le plaidoyer que les acteurs du drame avaient fait avant eux. M. Aulard a plus de critique : il va le chercher dans les écrits du temps, le demande aux Jacobins d'alors; et voilà ce qui fait la nouveauté et la valeur de son livre.

Une entreprise de ce genre avait ses avantages et ses dangers. Ses avantages d'abord : la bonne méthode de M. Aulard devait porter de bons fruits. Il est à noter, en effet, que s'il n'est pas seul à écrire l'histoire de défense, c'est lui qui la pousse le plus loin — jusqu'au bout. Tous les autres sont restés en chemin : l'un au 10 août, l'autre au 31 mai, un autre à la mort de Danton, selon ses idées personnelles. Il y a toujours un point, dans le progrès de la Révolution, où l'historien passe brusquement à la réaction et déclare que « la nation » a été jusque-là, mais pas plus loin; le reste est le fait d'énergumènes, de conjurés et de tyrans. « Non », s'écrie Quinet, « ce n'est pas la nécessité des choses qui a fait le système de la Terreur, ce sont les idées fausses[1] ».

Seul peut-être avec Louis Blanc, M. Aulard accepte, en bloc, toute la Révolution — même Robespierre, Lebon, Carrier — même les trois derniers mois de la Terreur. Mais, tandis que Louis Blanc ne doit cette attitude qu'à la violence de ses opinions, M. Aulard la doit à la sûreté de sa méthode. Il est clair en effet, pour qui juge d'après les textes et non d'après des raisons de sentiments, qu'on est en présence d'un seul et même phénomène historique, de 1788 à 1795. Ce sont, d'un bout à l'autre, les mêmes principes, le même langage, les mêmes moyens. On ne saurait mettre d'un côté, comme la voix du peuple, le « patriotisme » de 89, de

[1] *Rév.*, 1868, t. I, p. 30.

l'autre, comme le mensonge d'intrigants, celui de 93. Le « quatre-vingt-neuvisme » est une position sage peut-être en politique, indéfendable en histoire; et c'est ce que M. Aulard, en cela d'accord avec Taine, a fort bien vu.

Mais il est un danger bien grave à écrire l'histoire de défense : c'est qu'on la prend au sérieux, pour vérité objective — et rien n'est plus fâcheux : car alors l'historien se trouve devant la littérature de défense, dans la même posture que l'adepte bien entraîné, le « bon patriote », devant la « conformité » sociale du jour; toute critique disparaît; et l'effet de cette orthodoxie passive est de faire entrer dans l'histoire le nouveau dieu politique du régime social : le peuple.

C'est surtout dans notre histoire officielle que sévit aujourd'hui cette idée mystique.

Je ne saurais mieux comparer la place qu'elle y tient qu'à celle de la Providence dans les manuels des collèges de jésuites du temps de Rollin. Il s'agit de part et d'autre de notions, d'êtres, pris hors du domaine de l'histoire, l'un à la théologie, l'autre à la politique abstraite; humanisés, alors que ce ne sont point des hommes; introduits enfin d'autorité, à plaisir, à la place des causes naturelles, dans la trame des faits.

La Providence a d'ailleurs cette grande supériorité sur le peuple, qu'elle reste en somme ce qu'elle est, d'ordre surnaturel : il n'y a pas de fausse Providence. S'il plaît à l'historien d'attribuer les revers du grand roi par exemple, Hochstedt et Ramillies, au courroux d'En-Haut, le lecteur peut bien hausser les épaules et chercher pour son compte : c'est, en fait d'histoire, une pieuse façon de ne rien dire; ce n'est pas un mensonge.

Il n'en est pas de même du peuple : car il existe une contrefaçon du peuple, de l'opinion, — le peuple des sociétés de pensée, la Petite Cité, — qui, lui, a une action directe, permanente, tangible. Attribuer au vrai les principes et les actes du faux, au peuple de Paris, par exemple, les massacres de septembre, c'est plus qu'un aveu d'ignorance : c'est un contresens historique, à l'appui d'un mirage politique; ce n'est pas omettre la vraie cause, c'est la remplacer par une fausse. Et voilà comment le nouvel anthropomorphisme du dieu-peuple est bien plus nuisible à la saine critique et, en fait d'enseignement, bien plus dangereux pour l'esprit de la jeunesse, que l'ancien.

Je crains que M. Aulard ne soit un peu de cette religion là; du moins, son livre contre Taine le ferait croire. Il lui était permis, en effet, de faire l'histoire de la défense d'après la littérature de la défense; c'est l'objet de son *Histoire Politique* et un grand ser-

vice à rendre à la critique. Il n'avait pas le droit d'interdire à Taine ni à personne d'écrire l'histoire de fait; ou du moins, s'il le tente, ce ne peut être en critique : ce n'est plus le savant éditeur de la thèse de défense qui parle ici; c'est le croyant, le dévot du peuple en soi, l'orthodoxe de la libre-pensée. Son abrégé de la thèse de défense, où il jette si bravement son *Credo* à la face de la critique, est à cet égard bien significatif. Il y a dans cette audace de foi je ne sais quel souffle d'un autre âge; on croit lire le *Discours sur l'histoire universelle* de la Providence nouvelle.

Mesurez-vous maintenant toute l'énormité du crime de Taine? Il est de ceux qui ne se pardonnent pas : c'est un sacrilège. Taine a renversé l'idole, mis en morceaux le grand fétiche de la Révolution : le peuple. Il l'a fait brutalement, naïvement, en homme de bon sens plus qu'en critique, sans saisir la profondeur ni la portée du culte, sans en démêler les origines. Ce n'est pas le Renan de cette religion-là : c'est son Voltaire, un Voltaire qui aurait plus de savoir, plus d'honneur et moins d'esprit. Et derrière Taine, une foule d'érudits ont envahi le temple profané, ont retourné, ramassé, décrit les morceaux du dieu, avec la même surprise et la même irrévérence : eux non plus n'ont pas compris.

Mais l'idole est restée par terre. La thèse de défense se tire des actes officieux du « patriotisme ». Elle s'accommode encore des actes officiels, du moins sous le règne des patriotes. Mais les questions de fait, la vérité de fait, ces « faits divers », ces contingences pour lesquelles M. Aulard n'a pas assez de mépris, la tuent. Elle est trop frêle pour porter ce fardeau-là, et la preuve en est le soin que prend M. Aulard de l'en décharger.

Et justement toute l'œuvre de Taine, énorme et déconcertante vérité de fait, allait à l'en accabler. Faits tirés des histoires locales, qu'on ne lit pas; des mémoires, où il y en a tant d'autres; des monographies, qui regardent ailleurs; des cartons d'archives enfin, où ils dorment depuis cent ans; Taine les rassemble de partout, c'est toute sa méthode; les range par familles « psychologiques », c'est tout son système; les serre dans le plus nerveux, le plus pressé des styles, c'est en général, et sauf quelques éblouissants éclats de colère, toute son éloquence; et les jette tels quels dans l'histoire, à l'ébahissement des lecteurs et au grand dommage de la thèse de défense, où ils tombent comme un pavé dans un mécanisme de précision.

Il n'était, en pareil cas, qu'un parti à prendre : ôter, broyer la pierre, à tout prix. Cela ne se digère pas comme les blâmes éloquents, les douloureuses réserves d'un historien libéral, ne se met pas discrètement au panier, comme les trouvailles d'un

érudit de province. Il faut recourir aux moyens violents; et M. Aulard s'est dévoué. Il a pris le pic et la pioche, et s'est mis à l'œuvre, vérifiant et démentant fait par fait, — parti désespéré qui prouve à lui seul la grandeur des intérêts en cause : car enfin, le procédé en lui-même est regrettable, et tendrait à acclimater chez nous, après trois cents ans de politesse, les mœurs un peu sauvages des humanistes allemands du quinzième siècle. Voyons du moins s'il a réussi.

IX. — Critique de fait.

Je voudrais imiter M. Aulard, non certes dans l'étendue, mais dans la précision de sa critique; et présenter un spécimen de cette critique, partiel, sans doute, mais analysé point par point : c'est la manière la plus fastidieuse, je le crains, mais la seule concluante, de la juger. Prenons pour échantillon le livre Ier de *la Révolution* de Taine, *l'Anarchie spontanée*, auquel M. Aulard consacre les pages 78-94 de son chapitre III.

La première partie de la critique de M. Aulard (p. 78-85) est une caricature du récit de Taine où je ne vois à relever de précis que quelques critiques de méthode, « généralisations fantaisistes » surtout. C'est à chacun d'apprécier, le livre de Taine à la main. On verra, par exemple, que Taine cite (p. 13 et 14) 14 provinces troublées, et non trois, comme le dit M. Aulard (p. 79), à l'appui de cette idée qu'il n'y a plus en France de sécurité [1]; on verra aussi que la phrase sur les nobles devenus partout suspects (p. 96) n'est que la thèse de tout le passage (sect. VII du chap. III), et non, comme le dit M. Aulard, la conclusion de quatre exemples, dont trois d'ailleurs la suivent. C'est sur les 40 cas de violence énumérés et les 150 estimés plus loin qu'elle s'appuie.

Voici maintenant les erreurs de fait, sous sept chefs :

1° Transcriptions non littérales : six. Taine, copiant Bailly (Mém., I, p. 336) écrit *outre* au lieu de *et*, et *sont* au lieu de *ont été*. Mêmes incorrections dans les cinq autres passages cités. — Simple négligence, d'ailleurs, et non désir de corriger le style, encore moins le sens des textes. C'est une faute, certes, et constante chez Taine, mais vénielle de son temps, où beaucoup citent aussi mal, mais personne autant.

[1] Taine cite aussi, comme exemple, dix-huit cas d'émeute, et non dix-sept, comme le dit M. Aulard, qui a oublié celle de Montdragon, et lu Tournon au lieu de Tournus.

2° Erreurs de dates : deux. La lettre de M. de Ballainvilliers (Arch. Nat. H 1453, p. 195) est bien du 3 avril et non du 15; elle porte en tête « dép[osée] le 15 avril 1789 », d'où l'inadvertance de Taine. Quant à celle de M. Jullien, intendant d'Alençon (Arch. Nat. H 1453, p. 162), Taine a tort de la dater du 18 juillet, elle est du 24; mais M. Aulard de renvoyer à la page 34 de Taine, elle est citée page 74.

3° « Petits lapsus » : un. Taine compte dans une pièce du carton H 1453, 36 comités ou corps municipaux qui « refusent de protéger la perception des taxes ». Or il n'y en a que 16, dit M. Aulard. Cependant la pièce 270, celle de Taine évidemment, puisqu'il en répète le titre, porte 35 noms de communes[1]. Mais M. Aulard ne juge que sur la pièce 245, pointage raturé fait au ministère d'après la première et d'autres, et sans valeur, car rien ne prouve qu'il soit achevé.

4° Références erronées : treize. M. Aulard n'a pas trouvé les lettres citées par Taine p. 71 : une de l'intendant de Bourgogne (24 juillet), tirée de H 1453, et qui s'y trouve bien, pourtant, et à sa place dans le dossier de la Bourgogne (pièce 211), trois du comte de Thiard (4 sept., 7 et 30 oct.), tirées du registre KK 1105, et qui y sont aussi à leurs dates (f°s 6 v°, 33 v° et 47 r°). Il a cherché en vain dans l'*Histoire de la Révolution* de Poujoulat, p. 100, le passage cité par Taine sur Foullon (p. 62) et qui se trouve bien à la page indiquée, mais dans la seconde édition en un volume de 1857 et non dans la première en deux de 1848. Ajoutons qu'il est facile de voir que Taine cite la seconde puisqu'il ne donne pas de tome, et facile même de trouver le passage en question dans la première, où M. Aulard dit l'avoir cherché en vain : il est annoncé dans le titre du chapitre III : « Assassinat de Foullon, réhabilitation de sa mémoire. »

« On aura, dit M. Aulard, d'autres mécomptes semblables, pour d'autres références, dans les notes des pages 46, 48, 49, 62, 99, 104, 118, 139. » C'est un peu vague, car à la page 46 notamment, il n'y a pas moins de quatorze références — et inexact, car à la page 118, il n'y en a pas du tout. J'ai tout vérifié. Il y a une erreur : le passage de Marmontel cité p. 46 et exact d'ailleurs (éd. de 1804, t. IV, p. 141) n'est dans aucune édition à la page que donne Taine — et trois coquilles : il faut lire p. 62 : la Fayette II au lieu de I — p. 99 : Sauzay I, p. 130 et non 180 —

[1] 37 à première vue. Mais la Ferté-Bernard et Gisors s'y trouvent deux fois. Notons, d'ailleurs, avec M. Aulard, que Taine a eu tort de mettre ces communes dans un rayon de 50 lieues de Paris : il y en a bien quinze hors du cercle.

p. 139 : correspondances de Mirabeau I, p. 119 et non 116. Le reste (p. 48, 49 et 104) est, je crois, exact.

5° « Erreurs tendancieuses » : une. En avril 1789, le maire d'Amiens fait vendre à perte, sous le coup de l'émeute, le blé de quatre boulangers logés dans l'enceinte du couvent des Jacobins. Or Taine a dit « le blé des Jacobins » tout court, sans parler des boulangers : c'est, pense M. Aulard, qu'il veut faire croire que les Amiénois en ont aux moines et pas au blé — calomnieuse insinuation d'anticléricalisme. Qu'on relise la page de Taine (p. 15) : on verra qu'il est à cent lieues de l'anticléricalisme, et cite des faits à l'appui de cette idée que dans l'anarchie régnante, « ce sont les autorités qui obéissent au peuple ». Il a dit « blé des Jacobins », pour abréger, comme les Amiénois d'alors sans doute, et comme M. Aulard lui-même dit « club des Jacobins ».

6° « Crédulité et légèreté » : un cas. Taine avance (p. 103) qu'après le 14 juillet, l'émeute s'attaque non seulement aux châteaux et abbayes, mais aux maisons bourgeoises; non seulement aux chartriers, aux droits féodaux, mais « à tout ce qui possède ». Il s'appuie sur cinq témoignages, tous nuls ou contraires, d'après M. Aulard (p. 87-89).

1) Le Mercure de France (12 sept. 89) : dans un château près de « Bascon en Beauce »[1], le fils du seigneur, M. Tassin, ne sauve sa vie qu'en payant 1200 livres et livrant ses caves. Il n'est donc pas question de son terrier, mais de ses écus et de son vin : c'est au riche qu'on en veut, non au seigneur — à la maison bourgeoise, non au manoir féodal. Taine n'en dit pas plus.

2 et 3) Deux brochures du temps sur les ravages en Mâconnais; témoignages nuls, dit M. Aulard, parce qu'ils ne donnent pas de faits particuliers — et parce que l'auteur de l'une fut plus tard distingué par Louis XVIII : c'est donc un contre-révolutionnaire; — hélas! combien de purs, à ce compte?

4) Arthur Young (25 juin 1789). — M. Aulard cite de lui une phrase qui ne parle en effet que des châteaux pillés. Mais il ne cite pas ceci, qui est trois lignes plus haut : « Ce paysan, riche propriétaire dans un village où il se commet beaucoup de pillages et d'incendies, était venu chercher une sauvegarde » (auprès de la milice[2]); ni ceci trois lignes plus bas : « Ces abominations n'ont pas atteint seulement les personnes marquantes que leur

[1] M. Aulard n'a pu trouver cette commune dans le dictionnaire des postes : c'est Baccon (Loiret), arrondissement d'Orléans, canton de Meung.

[2] Trad. Lesage, I, p. 262. L'Anglais (éd. de 1792) dit *a guard to protect his house*, qui est encore plus net.

conduite ou leurs principes avaient rendues odieuses, mais une rage aveugle les a étendues sur tous pour satisfaire la soif du pillage. » Ainsi on pille des maisons de village, un riche paysan, tout le monde; c'est l'idée, presque les termes de Taine.

5) Buchez et Roux, IV, p. 211-214. — La référence est fausse, il faut lire sans doute I, p. 437 (éd. de 1846), où je trouve ceci : « M. Salomon, au nom du comité des rapports, donne quelques détails sur ses premiers travaux. Par des lettres de toutes les provinces, il paraît que les propriétés, *de quelque nature qu'elles soient*, sont la proie du plus coupable brigandage; de tous côtés, les châteaux sont brûlés, les couvents détruits, *les fermes abandonnées au pillage* » (séance de la Constituante, 3 août). Voilà encore un témoignage fort net et de grand poids.

On voit que tout se réduit en somme à une erreur de page.

7° « Assertions fantaisistes » : Trois.

1) Taine avance sans preuve que 4 sous en 1789 en valent 8 d'aujourd'hui (p. 6). Il l'avance aussi sans prétention et je ne vois rien à dire à cela : c'est l'opinion courante, donnée comme telle.

2) Que la déclaration des droits fut repoussée en séance secrète avant de passer en séance publique (p. 123). Les références vérifiées, on voit que dans ce passage, ce seul fait n'a pas sa preuve, mais qu'une et une seule des références (Bouillé, p. 207) n'a pas d'objet. On en conclut qu'il y en a une fausse, celle-là justement.

3) Que huit jours après les journées d'octobre, 5 ou 600 députés font signer leurs passeports (p. 139). La preuve existe et Taine l'a vue à la suite du récit de Malouet (Mém., 2e éd., p. 346-8) dans une note tirée des *Recherches sur les causes*, de Mounier (p. 348), mais il a mis *Ferrières* au lieu de *Malouet*; encore un « petit lapsus ».

J'ajoute, pour être complet, l'erreur relevée page x de la préface d'après Colani, encore une inadvertance insignifiante[1].

C'est tout.

Résumons cet ennuyeux inventaire : sur plus de 550 références données dans les 140 pages de l'*Anarchie spontanée*, M. Aulard relève 28 erreurs matérielles, qu'il faut réduire à 15, 6 erreurs de copie, 4 erreurs de pages, 2 de dates, et 3 coquilles d'impri-

[1] M. Colani a raison de dire que le passage cité par Taine sur les gardes françaises n'est pas dans Peuchet, — il est tiré d'un mémoire présenté à un lieutenant de police, — mais tort de laisser entendre qu'il n'existe pas : il est tout au long dans Parent-Duchâtelet (*la Prostitution*, II, p. 157), et toute l'erreur de Taine vient de ce que Parent cite Peuchet aussitôt avant.

merie — moyenne honorable en somme, et que M. Aulard, au moins dans son livre sur Taine, est, comme on vient d'en juger, fort loin d'atteindre.

C'est là sinon tout, au moins le plus gros des erreurs de Taine. Croyons-en du moins la science de M. Aulard, qui a dû tout voir, sa passion, qui n'a rien dû taire, et aussi sa probité de critique : quand on attaque un homme, — un mort, — avec cette vigueur, le moins qu'on lui doive est d'être net.

On voit maintenant comment le livre de M. Aulard est un service rendu non seulement aux travailleurs, mais à Taine. D'autres avant Taine avaient embrassé l'histoire de la Révolution, mais en théoriciens occupés de l'histoire des droits de l'homme, du peuple abstrait, d'une idée, — travail faisable. Taine prétendit garder le cadre en changeant le sujet, jeter la réalité de fait dans ce grand cadre vide où se mouvaient à l'aise avant lui quelques politiciens philosophes devant un peuple de convention, — entreprise surhumaine. Il ouvrit le premier le carton des archives, se trouva dans une forêt vierge, prit à brassée les faits et les textes. Il n'eut pas le temps d'être pédant, ni d'être complet. — Eut-il celui d'être exact? Ses amis n'osaient trop en jurer. Ses adversaires le niaient d'abondant, par exemple M. Seignobos : « Taine, dit-il, est probablement le plus inexact des historiens du siècle[1]. »

Le livre de M. Aulard donne un démenti à M. Seignobos. L'œuvre de Taine a cette rare fortune de recevoir d'un adversaire aussi partial que savant le baptême du feu. Elle y gagne la seule consécration qui lui manque : celle des trente ans d'érudition de M. Aulard. Chaque fait avancé par Taine aura désormais deux garants : la science de l'auteur qui l'affirme, la passion du critique qui ne le conteste pas. Et les plus fervents admirateurs de Taine ne m'en voudront pas de dire que le second n'était pas inutile au premier.

*
* *

Ainsi le bloc de faits et de témoignages assemblés par Taine reste entier. Ce qu'il raconte est vrai. Dirons-nous, avec M. Aulard (p. 84), que c'est sans intérêt? Qu'il a collectionné à plaisir des « petits faits » de désordre et conclut à tort que toute la France était troublée? « Son procédé de statistique sociale de l'année 1789, dit M. Aulard, est à peu près aussi juste que si, pour donner une idée de l'état de la France en l'année 1907,

[1] *Histoire de la littérature française*, de Pettit de Julleville, VIII, p. 273.

on se bornait à produire un choix des faits divers horrifiants publiés par le *Petit Journal* ou le *Petit Parisien.* » Prenons donc, dans le récit de Taine, quelques-uns de ces « faits divers », et mettons-les dans le *Petit Journal* en 1909.

De mars à septembre, une traînée d'émeutes à travers la France entière; Taine cite environ 120 cas, incendies, meurtres, pillages, etc.; Rouen livré quatre jours aux brigands (11-14 juillet, p. 20); Lyon deux jours à l'émeute, les barrières brûlées, la ville inondée de paysans qui viennent vendre leurs produits sans payer l'octroi (p. 21-22); à Strasbourg, l'hôtel de ville pris et pillé par 600 va-nu-pieds, chaises, tables, archives, jetées par les fenêtres sur la place, les magistrats en fuite et 36 de leurs maisons marquées pour le pillage (p. 72); l'entrée de Marseille fermée aux soldats envoyés contre l'émeute, puis aux juges chargés d'informer (p. 28-9); à Troyes, le maire, un vieux magistrat, traîné dans les rues la corde au cou, une poignée de foin dans la bouche, les yeux crevés à coups de ciseaux, la figure labourée de coups de pieds, massacré enfin après des heures de supplice, sa maison et deux ou trois autres saccagées (p. 88-9).

Le général commandant à Rennes, fuyant la Bretagne, et arrêté en Normandie (p. 72); celui de Dijon, prisonnier chez lui (p. 71); celui de Bordeaux, contraint de livrer à l'émeute le magasin d'armes et le Château-Trompette (p. 72); celui de Caen, assiégé et capitulant (p. 72); un colonel de dragons (Belzunce), égorgé ou plutôt « dépecé » et son cœur promené par la ville (p. 89).

A Paris, la garde républicaine en pleine révolte, et s'assemblant chaque soir à la Bourse du Travail (p. 29); la C. G. T. reine de la rue, dirigeant l'émeute, et publiant des listes de proscriptions; M. Briand, garde des sceaux (Barentin) condamné à mort et hué le 23 juin « à périr de honte et de rage », au point que M. Mandel (Passeret) qui l'accompagne en meurt de saisissement le soir même (p. 46). M. Lépine, préfet de police (Crosne), condamné à mort, et en fuite; M. de Selves, préfet de la Seine (Berthier), condamné à mort et exécuté, traîné dans les rues, meurtri de coups et d'injures, éventré enfin, sa tête coupée, son cœur arraché et promené par la ville derrière sa tête, dans un bouquet d'œillets blancs (p. 60 et s.); et son beau-père, de même; et M. Chérioux, président du Conseil municipal, de même; et plusieurs autres, de même.

A la Chambre, les votes de la majorité contraints, en pleine séance, à force ouverte, tous les jours, par les cris et les menaces de quelques centaines d'individus enrôlés par la C. G. T., ayant

M. Pataud pour chef de claque, une quinzaine d'unifiés pour patrons, et dénommés : « le Peuple » (ch. II, p. 45 et s.).

Voilà quelques-uns des « petits faits »; je ne parle pas des gros, Réveillon, la Bastille, les journées d'octobre. On avouera que des faits divers de cette taille font pâlir leur premier Paris philosophique, les débats de l'Assemblée; Taine a cru pouvoir les mettre en première page. M. Aulard a plus de principes : il n'en dit mot, même en quatrième; comme les philosophes d'alors, il ferme la porte du temple à la grande clameur du dehors, la fenêtre à la lueur des châteaux qui brûlent et à la parade des têtes coupées : faits divers que tout cela, contingences; c'est « aux lumières » de la philosophie qu'il travaille, pas au grand jour du monde réel; et c'est son droit, nous l'avons dit; il y a là moins un parti pris de sentiment qu'une méthode et un sujet qui méritaient, certes, d'avoir leur historien.

X. — Le Dilemme.

Mais enfin la question reste ouverte et le problème sans solution : d'un côté, une explication qui ne se soutient qu'à force d'omettre et d'atténuer; de l'autre, des faits d'autant moins explicables qu'on les connaît mieux. Il faut choisir entre les vraisemblances et la vérité, — tel est le dilemme que les travaux des vingt dernières années ont poussé à l'extrême.

D'une part, en effet, l'école de défense, avec ses derniers tenants, MM. Aulard, Seignobos, Chassin, Robinet, etc., a fini par se décider à travailler d'après les textes, — travail utile qui nous donne enfin la teneur authentique de la thèse, mais lui ôte par là même sa dernière apparence de valeur objective. De l'autre, l'érudition daigne sortir de son domaine classique, le moyen âge, pour s'occuper de la Révolution, au grand profit de l'histoire de fait, et, il faut le dire, à l'honneur de Taine : car si elle a beaucoup ajouté à ses preuves, elle n'a pas changé ses cadres. Ils résistent à l'avalanche de faits nouveaux qu'y a jeté le travail de la fin du siècle. Ses analyses, ses tableaux restent vrais dans leurs grandes lignes, et comme en un bon classement d'histoire naturelle, les spécimens nouveaux viennent s'y ranger d'eux-mêmes. Mais enfin si ces cadres n'ont pas vieilli, ils restent insuffisants et ne dépassent pas l'histoire descriptive; et ce supplément de preuves et de faits vient encore épaissir le mystère qui demeure au fond de l'œuvre de Taine, et en général de toute bonne histoire de fait.

Verrons-nous la fin de cette crise? je le crois, mais à deux con-

ditions : la première est de nous mieux garder du fléau de toute curiosité, l'indignation. L'histoire ordinaire mène à une explication, — l'histoire de la Révolution, neuf fois sur dix, à un verdict. Elle est honnête sans doute, — je ne parle du moins que de celle-là, — mais il n'en est pas de moins curieuse, ni qui s'arrête plus volontiers à l'absurde : ne pas comprendre est encore une façon de condamner. Les actes de la Révolution sont des pierres de scandale que les uns voilent en fils respectueux, que les autres exposent en juges sévères, mais que personne ne songe à examiner en curieux.

Or c'est grand dommage, car ils en valent la peine. Il est certain que si les trois derniers mois de la Terreur, par exemple, — mai, juin et juillet 1794, — n'étaient pas malheureusement les plus odieux de notre histoire, ils en seraient les plus intéressants. Alors, en effet, fut tentée une expérience morale, politique, sociale, vraiment unique dans le cours des siècles. Le mystérieux fond de l'âme humaine, sous l'action de causes encore mal connues, a mis alors au jour des actes, des sentiments, des types, sans exemple jusque-là. Depuis 4000 ans qu'il y a des hommes et qu'ils se battent et se tuent, je ne pense pas qu'on s'y soit jamais pris ainsi. Je ne parle pas tant du degré de la « Saint Barthélemy permanente », — éminent, c'est entendu, — que de la manière. Mais pour s'étonner, il faut garder son sang-froid, et comment ne pas le perdre devant des actes aussi infâmes que le procès de la reine, aussi dénaturés que les assassinats judiciaires, l'universelle délation, et toutes les dégradantes pratiques du règne de la peur? On y parviendra pourtant, quand on aura compris l'automatisme des lois de la machine sociale, quand on aura vu quel tri, quel dressage forcé subit la « matière votante » qui y entre, et comment ces êtres inhumains, un Chalier, un Marat, un Carrier, ne sont que les produits mécaniques du travail collectif. Alors on ne commettra plus cette faute de peser le produit social au même poids que l'être personnel; alors on verra qu'il y a là plus à comprendre qu'on ne pense, — plus à déplorer aussi, — et moins à maudire.

La seconde condition est que la critique nous débarrasse enfin du fétiche révolutionnaire, le peuple; qu'elle le renvoie à la politique, comme la Providence à la théologie, et donne à l'histoire de défense, dans le musée des mythes religieux, la place dont elle n'aurait pas dû sortir. Si nos historiens ne l'ont pas fait encore, c'est que l'anthropomorphisme du peuple est plus récent, plus spécieux aussi que celui de la Providence. Il en imposait encore du temps où l'on distinguait mal, au revers des « principes », le

jeu de la machine sociale, et les lois de la démocratie pratique. Taine et M. Aulard sont des historiens de ce temps-là, des historiens d'ancien régime.

Mais notre génération n'a pas la même excuse. Depuis dix ans, elle a vu se fonder le régime nouveau, en fait comme en droit; elle a vu, avec le règne du « bloc », la tyrannie d'une société succéder au conflit des partis, les mœurs politiques de la machine remplacer les mœurs parlementaires. Elle a vu la morale verbale de presse et de tribune des sociétés de pensée, — Justice, Vérité, Conscience, etc., — aux prises avec la morale réelle. Et maintenant, le grand œuvre touche à son terme. A la place des forces morales défaillantes, demeure seul, pour soutenir le corps national, ce mécanisme social qui l'enserre désormais, et dont il lui faudra subir maintenant la loi fatale. Nous avons un pied dans l'engrenage. Déjà la première équipe sociale, la maçonnerie radicale, tombe sous le mépris, entre le loyalisme qu'elle n'a plus le droit d'invoquer, et les surenchères de l'équipe suivante, — le syndicalisme politique, — qu'elle n'a plus le droit de contredire. C'est la première étape; il y en aura bien d'autres.

Espérons, du moins, que cette génération profitera d'une expérience chèrement achetée pour comprendre enfin ce qu'elle ne peut empêcher. Alors finira la crise de l'histoire révolutionnaire.

Alors aussi, justice sera rendue à nos deux historiens; on peut même prédire, ce me semble, en quel sens, et que chacun sera prisé des savants de demain, tout justement pour ce que blâment ceux d'aujourd'hui.

A Taine, on saura gré de l'intraitable sincérité qui lui a fait tenir cette gageure : affirmer l'invraisemblable, détruire les explications admises, sans pouvoir les remplacer, renoncer aux fausses raisons, sans tenir les vraies, — défi de la vérité au sens commun, dont les récentes attaques prouvent assez l'audace. Il en fallait, certes, pour se risquer ainsi, seul et à tâtons, sur la foi des textes et des faits, si loin du gros des idées acquises. Mais enfin Taine a tenu ses positions; déjà même il n'est plus seul : une enquête comme celle d'Ostrogorski vient puissamment confirmer la sienne. Bien mieux, l'essor des théories sociales donne à son travail un sens et une portée que lui-même ne soupçonnait guère. S'il n'a pas fondé la méthode nouvelle, c'est lui en somme qui lui a ouvert les voies, et il était plus difficile de rompre avec les vraisemblances convenues que d'expliquer les invraisemblances de fait, de poser le problème que de le résoudre. Son effort restera un exemple de liberté d'esprit et de probité intellectuelle, et son œuvre un modèle d'histoire sincère.

Le mérite de M. Aulard sera tout à l'inverse. On sait quel renom d'orthodoxie radicale, de « pureté de principes », dirait un Jacobin de 93, s'attache à son œuvre. Je ne pense pas que nos arrière-neveux aient à réformer un jugement si bien assis, du moins quant à la lettre. Mais ils en changeront l'esprit, et du blâme feront un éloge : car cette étroitesse même sied à l'historien de la défense et tourne, sinon à la gloire de l'auteur, du moins à l'utilité du livre. M. Aulard, dit-on, n'écrit pas un mot, ne cite pas un texte qui n'aille à son but : le succès de ce vaste système de contre-vérités qu'on appelle la défense républicaine — c'est vrai. Mais l'excès même de cette sollicitude est une qualité : d'abord parce que cette fiction est l'œuvre collective et automatique de la machine, qu'elle a un intérêt et un rôle social, une réalité objective; puis parce que seul un vrai Jacobin peut nous la restituer dignement. Le profane le plus intelligent est inférieur ici au plus obtus des « frères », car il reste tenté de revenir à la réalité, de juger les choses en elles-mêmes — en danger par conséquent de perdre le vrai point de vue. Il semble même que jusque dans l'école de défense, les devanciers de M. Aulard aient gardé quelque chose de cette fâcheuse liberté d'allure et de jugement. M. Aulard le leur cède à bien des égards. Il n'a pas l'élégance de Mignet, ni le coup d'aile de Michelet, ni la flamme de Quinet, ni la belle langue d'aucun. Mais il est leur maître à tous en fait d'orthodoxie jacobine. Avec lui, on est certain de tenir la version « patriote », qui n'est pas toujours si facile à saisir, même avec des guides sûrs, comme Fauchet, Brissot, Marat, Saint-Just; et c'est par là sans doute que son œuvre restera utile et consultée.

Ainsi, Taine et M. Aulard serviront chacun à sa manière l'histoire de demain, l'histoire sociale de la Révolution : l'effort du premier sera pour elle un exemple, le livre du second un document.

Augustin Cochin,
Ancien élève de l'Ecole des Chartes.

ROMAN POUR MA FIANCÉE

Je veux refaire pour vous le chemin romanesque, le chemin que j'ai fait sans savoir où j'allais, quand je venais vers vous. J'ai à peine osé vous dire, hier, la parole qui vous a laissée souriante et troublée. J'ai mis trop longtemps à vous connaître et vous me connaissez trop peu.

Ces pages seront ma confession. Je vais essayer de décrire la route que j'ai suivie pour vous rejoindre. J'ai peur de ne pas réussir. Ce qui vient de m'arriver est très difficile à exprimer. J'ai fait de singuliers détours avant de toucher au but que je ne soupçonnais pas. Et tout cela, fort vite, au train d'aujourd'hui. Mais, du point élevé où je suis parvenu, le chemin qui m'a conduit vers vous m'est si cher à présent, qu'il m'est doux de revenir, d'un trait, sur mes pas pour tout revivre et ne rien oublier. Je veux refaire l'étape en vous la racontant. Si je dis sans art les choses que j'ai senties, vous les verrez, j'espère, à travers notre amour et, grâce à lui, elles vous intéresseront. Pardonnez-moi de dire la vérité, toute la vérité, rien que la vérité. Je vous la dois, désormais, absolue, et je vous la devrai tout au long de ma vie.

I. — Les papillons vont vers la lumière.

C'était il y a quelques semaines; miss Josiane Assler et moi nous venions de valser. Elle avait eu soudain ce caprice. Les portes-fenêtres du grand salon de Woodhouse, ouvertes sur le parc, laissaient entrer la fraîche haleine d'une nuit estivale en courants d'air légers. Au dehors, un ciel sans lune cachait ses étoiles sous une nuée transparente, qui était comme une ouate fine sur des pierreries. Josy, — je dirai Josy sans façon, — m'avait entraîné sur la terrasse en disant :

— Il fait noir, il fait bon dans cette obscurité.

Minuit était proche. Quelques rares habitués, venus des cottages voisins, restaient seuls encore là : trois ou quatre misses infati-

gables et deux mères préoccupées de paraître aussi éveillées que leurs filles. Des pères et des frères jouaient ou causaient, dans la salle de billard, avec Edward Assler, — Teddy, — le maître de Woodhouse et mon meilleur ami anglais.

Josy et moi nous passions et repassions, en valsant, de l'obscurité à la lumière, et, chaque fois que le salon découvrait à notre vue son chatoiement soyeux, en teintes roses et vertes, doucement fondues, j'apercevais lady Edward, vêtue de blanc, morne à son habitude, mollement étendue sur un sofa et uniquement intéressée par la danse affolée des papillons nocturnes autour des globes lumineux.

Ce qui m'est arrivé, ce soir-là, est venu de ces pauvres papillons.

Je ne m'attendais nullement à valser avec Josy. La fraîcheur de la nuit s'était fait sentir tardivement. Tout d'abord, le temps lourd avait rendu la soirée languissante et provoqué, chez Teddy et sa sœur, une extravagante humeur.

Au salon, Josy s'obstinait à me demander de conter des « histoires de Paris » pour scandaliser ses amies, peut-être aussi pour les réjouir. Elle affectait de voir en moi l'officier mondain qui a passé sa vie de conquête en conquête. A la fin, j'avais fui au fumoir. Mais là, Teddy, qui sait mon horreur des sujets de conversation obligatoires entre Anglais qui n'ont rien à se dire, avait immédiatement requis un gentleman exécrable par sa froideur affectée de narrer scrupuleusement, à mon intention, un sensationnel match de cricket, Chelmsford contre Colchester, l'événement du jour dans la région.

J'aurais battu Teddy. Le salon me paraissait une oasis. J'y revins dès que je le pus. Une jeune fille chantait. La musique devait m'assurer un armistice. Effectivement, je retrouvai Josy désarmée, du moins en apparence. Elle était assise sur un siège en forme d'S et toute au charme d'une mélodie de Grieg, interprétée avec goût. Afin de prévenir le retour de son humeur agressive, je pris place à côté d'elle et lui dis :

— Vous allez chanter aussi, j'espère. Je serai heureux de vous accompagner, si cela peut vous être agréable.

Elle fit « non » de la tête, sèchement. Elle boudait. J'attendais en silence que ce nuage fût passé. Elle se leva, sans m'honorer d'un regard, et sortit sur la terrasse.

Un quart d'heure après, je la vis revenir, souriante. Je causais avec sa belle-sœur, qui se dépensait pour me répondre en monosyllabes expressifs, précieuse ressource de la langue anglaise à l'usage des personnes fatiguées. Josy nous interrompit sans se soucier de nos propos.

— Voulez-vous chanter avec moi? dit-elle.

— Avec plaisir.

— Que voulez-vous chanter?

— Ce qu'il vous plaira.

— Non, choisissez.

— Votre choix est le mien.

— Vraiment, cette amabilité française est insupportable. Je ne veux pas chanter à mon idée, je veux chanter à la vôtre.

— Ainsi soit-il. Nous avons chanté souvent du Mozart, à Paris; prenons *Don Juan*.

— Eh bien! oui, *Don Juan... Don Juan*, vous y excellez.

Cette flèche du Parthe lancée, elle glissa vers le piano; puis, brusquement, revint sur ses pas. Elle avait changé d'avis.

— Non, pas tout de suite, déclara-t-elle; plus tard, quand nous serons encore moins nombreux...

Elle s'assit entre sa belle-sœur et moi, l'air très sage. Lady Edward regardait les papillons voler à leur perte, autour des lampes, et s'ensevelir dans la dentelle et la soie des abat-jour. Josy parut compatir à leur infortune et demanda :

— Pourquoi les papillons de nuit vont-ils vers la lumière?

Sa belle-sœur ferma les yeux, poussa un soupir, souleva légèrement une épaule et exprima ainsi que tel est leur destin.

Mais Josy insista et s'en prit à moi, qui n'en pouvais mais.

— Comment! en France, le pays où l'on papillonne, vous n'avez pas d'explication de ce mystère?

— Je ne sais, dis-je, si on a une explication de ce mystère au pays où l'on papillonne. Si vous voulez mon opinion, je suppose que les papillons de nuit vont vers la lumière parce qu'elle est pour eux ce qui est défendu, ce qui est inconnu. La nature met indifféremment chez tous les êtres, pour leur gloire ou leur perte, la curiosité de pénétrer les mystères interdits.

— Ce sont les paradis à retrouver, répondit-elle.

Un fugitif sourire avait éclairé son énigmatique et splendide visage. Elle était sur un siège bas; elle appuya ses coudes sur ses genoux, fixa son menton sur ses deux mains fermées, les doigts contre la paume. A la voir ainsi, je songeais au sphinx. Cette impression fut brève. Elle était déjà debout et courait prendre par la taille une de ses amies.

— Oh! chère, vous serez délicieuse. Là, dans le fond du casier, trouvez une vieille valse française, *Indiana*. Je l'adore; je veux la valser avec M. Desormes.

Elle revint vers moi :

— C'est du George Sand en musique. J'ai relu tantôt la *Petite*

Fadette. Je vais vous dire pourquoi. Valsons par amour de Fadette.

Nous avions valsé bien des fois; nous partîmes au premier accord. Aussitôt Josy murmura :

— Allons sur la terrasse, il fait noir, il fait bon dans cette obscurité.

Nous n'avions que quelques mètres à parcourir pour exaucer son vœu. Nous étions seuls, glissant sur des dalles polies, caressés tour à tour par l'ombre et la clarté, respirant tour à tour la fraîcheur embaumée de la nuit et la tiède senteur du salon. Mais, peu à peu, nous tournions en cadence plus loin du piano qui, dans le silence extérieur, n'était plus qu'un écho d'un monde différent.

Lorsque nous fûmes tout à fait dans le noir, elle s'arrêta, comme lasse. Nous nous trouvions dans un étroit encorbellement de la terrasse, appuyés à la balustrade et très près l'un de l'autre. Je la soutenais encore. Je pus voir dans la pénombre sa tête pâle se renverser, ses yeux se clore à demi, et son regard qui reflétait un rayon de la clarté lointaine du salon, chercher le mien, tandis qu'elle murmurait :

— Les papillons vont vers la lumière...

Elle se tut, et nous connûmes le trouble d'un instant de mutuel et confiant abandon. Le piano avait cessé de résonner. Revenue au salon, Josy, très calme, ne semblait plus s'occuper de moi encore frémissant. Je gagnai ma chambre. Vingt minutes plus tard, j'avais changé de costume, demandé mon cheval à mon domestique et quitté discrètement Woodhouse, pour rentrer chez moi, à Bluemanor, afin de me retrouver, de me ressaisir, de me rendre compte de ma situation.

*
* *

Voici comment j'ai connu les Assler :

Lorsqu'il y a deux ans, sir John Cliffon, qui avait épousé une sœur de ma mère, est mort en me laissant sa fortune et Bluemanor, une des propriétés les plus pittoresques du comté d'Essex, les bons offices d'un de mes voisins de campagne, l'honorable Edward Assler, m'ont été précieux.

Je n'étais guère préparé à recueillir un héritage en Angleterre. Quelques séjours au Royaume-Uni et des relations de famille m'avaient initié aux mœurs et à la langue, mais comment aurais-je envisagé l'éventualité d'être propriétaire en Essex? Ma tante et son mari avaient deux grands fils, officiers dans l'armée anglaise. Il y a trois ans, jeunes et vaillants, ils voulurent prendre part à

une expédition au Thibet. Ils ne sont pas revenus : morts en braves. Leur mère n'a pu leur survivre et leur père s'est éteint, un peu plus tard, dans l'isolement de son deuil.

C'était un ancien magistrat d'une haute culture et d'une réelle bonté, mais qui ne laissait point paraître ses sentiments intimes. Je ne me doutais pas de ceux qu'il éprouvait pour moi. Son testament les a révélés et a montré une grande âme. S'il en faut une preuve, je veux citer ceci :

« Je donne et lègue tout ce que je possède à mon neveu, Jean-
« René-Raymond Desormes, officier de cavalerie dans l'armée
« française, fils unique de feu Léon Desormes, général français,
« et de Mme Apolline Desormes, née de Montière, sœur de ma
« femme décédée. Ce faisant, je crois, en premier lieu, obéir à un
« désir secret de ma bien-aimée compagne, et j'espère qu'elle
« me remerciera lorsque je la retrouverai en Dieu. Secondement,
« je pense accomplir un devoir de reconnaissance envers Raymond
« Desormes, car son exemple et ses relations avec mes fils les
« décidèrent à devenir officiers, et, par suite, à donner leur vie
« à leur pays. Si lourd qu'ait été pour moi ce glorieux sacrifice,
« je n'en méconnais pas le prix et n'ai que de la gratitude pour
« celui qui en fut la cause première. »

Ce vieillard eût été digne d'intéresser un Plutarque. Edouard Assler, peu admiratif par nature, ne parle de lui qu'avec respect. Ses fils étaient de parfaits hommes d'honneur. Teddy fut leur grand ami; l'aîné aurait, je crois, son âge, environ six ans de plus que moi. Teddy doit avoir trente-neuf ans. Nous nous étions rencontrés jadis à Bluemanor; nous nous sommes liés volontiers.

J'aime modérément à vivre en Angleterre, mais lorsque j'y suis, certains caractères m'enchantent, parce que ce sont vraiment des caractères. Teddy en est un. C'est le gentleman-farmer qui a déjà beaucoup vu, beaucoup retenu et vit aux champs avec philosophie. Il prend le temps comme il vient et laisse faire aux autres tout ce qu'ils veulent, dès lors qu'il peut faire tout ce qu'il veut. Il ne fera pas un pas pour vous offrir ses services, mais si vous les lui demandez et qu'il soit votre ami, vous obtiendrez de lui le plus sûr et le plus généreux concours.

Je lui savais trois sœurs non mariées; je n'en avais vu aucune dans mes visites à Woodhouse. La plus jeune, Josiane, voyageait sur le continent; les deux autres préféraient demeurer près de leur mère, lady Assler, une femme d'œuvres, — les Assler sont très riches, — qui est généralement retenue à Londres.

Teddy m'avait parlé de l'esprit et de la beauté de sa sœur Josiane; j'avais vu lady Edward soupirer et lever les yeux au ciel

pour indiquer charitablement que sa belle-sœur était une personne extraordinaire : je grillais de la connaître. Sa photographie entrevue n'était pas faite pour diminuer mon désir. Justement, par miracle, on l'attendait à Woodhouse. Mais ceci se passait l'an dernier, et l'an dernier, j'ai à peine séjourné dans le comté d'Essex. Mon congé était court : je partis sans attendre miss Josiane Assler. J'étais obligé de revenir en France pour voir ma mère et de vieux amis. Je songeais à quitter l'armée. La question valait d'être discutée.

J'ai traversé une crise de découragement militaire.

L'armée, chez nous, se transforme; certains disent : se meurt. Ils se trompent. Elle ne meurt pas. Les instincts ne meurent pas. L'armée, c'est l'instinct de défense et de conservation socialement organisé. En France, l'armée souffre du désarroi social d'un peuple généreux, avide d'idéal, et jeté hors de ses voies naturelles par le matérialisme qui lui a coupé les ailes. Il faut des ailes à la France. Elle n'est pas faite pour ramper ni son armée pour être asservie à une politique quelconque. Mais son erreur ne saurait être que d'un moment. On n'a pas le droit de désespérer d'une nation dont le génie créateur ne va pas en diminuant. J'ai eu cependant le tort de manquer de courage un moment. Je voulais donc démissionner. Ma mère s'y est opposée. Ses raisons m'ont convaincu. Une seule suffisait : le souvenir de mon père. Je confesse pourtant que j'étais fortement tenté de profiter à loisir des facilités de vie que permet la fortune. Détaché au Ministère de la guerre, à Paris, j'ai subi la séduction du luxe et des plaisirs. Paris ne vaut rien aux vrais soldats.

Un soir, chez Mme de Bretonne, j'avais remarqué une jeune fille dont la beauté attirait l'attention. Au premier coup d'œil, je la prenais pour une Italienne et m'imaginais l'avoir déjà rencontrée en Italie. Faite de grâce et de perfection, svelte, le teint mat, d'immenses yeux gris-bleus, une bouche d'un dessin régulier aux lèvres un peu fortes et d'un pur incarnat, des cheveux magnifiques naturellement ondulés, couleur d'acajou luisant et sombre, elle évoquait à la fois, en moi, le souvenir de certaines figures mystérieuses de Léonard de Vinci et des réminiscences d'un séjour à Salsomaggiore. Le timbre de sa voix chaude et chantante n'était pas d'une Française, et semblait déceler une origine méridionale. Elle parlait, d'ailleurs, un français très correct. Je l'examinais, intéressé par son front découvert, ses narines diaphanes et mobiles, comme avides de parfums, tout un ensemble de pensée et de vie, qui la faisait étrangement séduisante, et j'observais le rapide sourire qui, souvent, éclairait son visage redevenu

aussitôt après d'une froideur un peu hautaine et pleine d'inconnu.

Mme de Bretonne remarqua mon attention; elle me fit signe de venir près d'elle.

— Vous avez l'air intrigué. N'est-ce pas de cette jeune Anglaise, là-bas?

— C'est une Anglaise?

— Tout ce qu'il y a de plus Anglaise, et charmante et fort riche. Vingt-quatre ou vingt-cinq ans, et des idées à elle. Je vais vous présenter.

Elle me prit par la main et me mena vers l'inconnue.

— Chère miss Josy, voici devant vous un des plus brillants officiers de France, M. Raymond Desormes.

A ce nom, un cri. Je n'ai pas le temps de protester contre le dithyrambe. La jeune fille m'a tendu ses deux mains et Mme de Bretonne ne peut en dire plus, arrêtée par ces mots :

— Monsieur Raymond Desormes, j'étais bien sûre que nous finirions par nous rencontrer. Je suis miss Josiane Assler.

Je ne l'avais point reconnue. Les photographies ne sont qu'un pâle et illusoire reflet de la beauté faite de vie et de flamme.

*
* *

Quatre mois, il y a de cela quatre mois, et, ce soir, j'ai cédé au charme, c'était fatal. Elle est venue à Woodhouse parce que je suis en Essex. Cet hiver, à Paris, chaque fois que nous nous sommes revus, j'ai senti sa sympathie grandir et la mienne s'accroître. La sœur de Teddy peut devenir ma femme. Il n'est point ici question d'un flirt sans lendemain. Toute comédie d'amour serait indigne entre nous. Mais où vais-je, et quelle figure prend mon destin?

Ainsi songeant, je regagnais Bluemanor au pas de ma monture. Trois milles seulement séparent Woodhouse de ma résidence anglaise. J'étais déjà à moitié chemin. Je mis pied à terre et attachai mon cheval, Alcali, au piquet d'une barrière. Puis, je m'assis sur un tertre au revers de la route, pour rêver à mon aise dans la campagne endormie.

Sur le fond des images multiples qu'évoquait mon esprit enfiévré, repassait, à chaque instant, la douce figure de la mère qui m'a mis au monde et élevé. Elle m'a fait ce que je suis et je suis tout pour elle.

Je la voyais dans le fauteuil roulant où la tient, hélas! depuis des années, une paralysie partielle, acceptée comme une épreuve qui n'a pu que la rendre meilleure. Toute son âme est dans ses yeux clairs, tout son cœur est dans sa voix pure. Son âme et son

cœur, ainsi révélés, disent que les ans l'ont vieillie sans tuer en elle la jeunesse qui se conserve chez les êtres d'élite sous sa forme la plus précieuse : la faculté d'aimer. Je l'entendais me dire, comme le jour où j'ai parlé de quitter l'armée :

— Raymond, tu es un homme et ton père revit en toi. Ma volonté ne saurait s'opposer à la tienne. Agis donc selon ta volonté; mais, avant de décider quoi que ce soit d'important, ne fais rien que ton père n'aurait point fait. Tu n'as qu'à l'écouter; il parlera en toi-même.

Elle vit au fond du Limousin, dans notre château de Laurière, qu'elle ne quitte plus, attendant de moi, où que je sois, une lettre quasi quotidienne à laquelle elle répond sur-le-champ, avec le secours de Noémie de Méryl, la jeune et fidèle amie qui a la bonté de vivre près d'elle et qui lui a voué sa filiale affection pour la consoler de l'absence de la mienne.

Qu'allait-elle penser de Josy? Que lui écrire à ce sujet?

Je décidai qu'il était temps de prendre un repos mérité; que tout s'arrangerait au mieux, et qu'en somme l'amour est une divinité souveraine du monde. Sur quoi, je sautai en selle et piquai des deux délibérément.

*
* *

J'étais environ à cinq cents mètres de Bluemanor quand Alcali, dressant les oreilles, témoigna de l'inquiétude. Je le mis au pas et le fis marcher sans bruit dans l'herbe, sur un des côtés du chemin. Aussitôt, je perçus des sons qui me parurent extraordinaires. Il faut connaître la vie anglaise et la campagne anglaise pour juger de l'invraisemblance de ce que j'entendais :

A une heure du matin, en pleins champs, sous la lune, dans la direction même d'une austère demeure où tout devait dormir depuis le coucher du soleil, je distinguais parfaitement un bruit de rires et de sérénade.

Quelques pas plus loin, je pus entrevoir une lueur sur la prairie qu'on longe en venant de Woodhouse et qui précède Bluemanor. La résidence, bâtie en retrait de la route, est entourée par la Blackwater qui, après avoir embelli le parc de ses méandres, file droit sur Maldon et la mer. Les arbres plantés au bord de la rivière m'empêchaient de me rendre compte de ce qui se passait avant d'être au point d'où la prairie se découvre aux regards et déroule aux pieds de trois chênes centenaires espacés sur cette étendue comme trois temples de verdure, un immense tapis d'herbe tondue ras, propice aux sports.

Arrivé là, je vis au fond, près d'un petit bois qui abrite des

vents d'ouest, une manière de campement vivement éclairé au centre.

J'entendais toujours des voix joyeuses et n'apercevais personne.

Entrer dans le parc, prendre un chemin couvert et arriver silencieusement par le bois à vingt mètres des inconcevables occupants de mon domaine, ne fut pas difficile. Ma surprise alors devint de la stupéfaction. Je pouvais parfaitement reconnaître sur une ligne parallèle aux arbres deux magnifiques automobiles, transformées par un système de tentes en un confortable « camping », et je voyais juste en face de moi, sous un velum, assises autour d'une table chargée de fruits, de gâteaux, de verrerie, trois personnes qui m'étaient totalement inconnues. Elles faisaient à elles seules le tapage musical dont les échos d'alentour devaient être confondus. C'était assurément une famille française et, autant que j'en pouvais juger, le père, la mère et la fille.

J'entendais celle-ci chanter un air de café-concert en s'accompagnant d'une mandoline. Elle « disait » avec le sel et le poivre nécessaires, et ses deux auditeurs témoignaient de la joie la plus vive. Elle-même, qui paraissait jolie et délicieusement habillée, s'amusait de tout son cœur, car, par moments, ses éclats de rire découvraient des dents remarquables, visiblement exercées à ne pas passer inaperçues.

Je n'osai interrompre cet étrange concert. Je battis en retraite doucement et gagnai Bluemanor pour chercher une explication.

II. — Une chute qui a des conséquences inattendues

J'arrivais par derrière, venant du parc. J'étais près des communs; mes chiens se mirent à aboyer. Un lad sortit du chenil à mon approche.

— C'est vous, William. Comment n'êtes vous pas couché? Que faites-vous avec les chiens?

— Votre Honneur m'excusera : je les empêche d'aboyer à la musique par ordre de Mr Christian.

Je trouvais Bluemanor debout, veillant, lumières éteintes, mis en révolution par le voisinage des mélomanes de la pelouse. Je distinguais au clair de lune les fenêtres à guillotine relevées le plus haut possible dans les chambres des domestiques. Ma venue était déjà signalée. Je voyais l'électricité s'allumer dans mon appartement et dans le hall du rez-de-chaussée. Enfin, le vieux Christian lui-même s'empressait à mon avance. J'entendais, dans une allée voisine, son pas court et son souffle embarrassé.

Alcali était aux mains du lad. Je marchai vers l'intendant.

— Votre Honneur doit être étonné? dit du plus loin qu'il put le

dévoué Christian. J'ai voulu téléphoner à Woodhouse, mais ces étrangers me l'ont défendu, de peur de déranger Votre Honneur. Ils repartent demain. Ils se sont arrêtés sur la route vers six heures. La plus jeune des deux ladies a commencé une aquarelle de Bluemanor. Le gentleman qui est son père prenait des photographies. Leurs deux autos s'étaient rejointes. Cet arrêt excitait ici la curiosité. Un lad est venu me dire : « C'est une famille française. » Aussitôt j'ai donné l'ordre d'ouvrir la barrière et j'ai cru de mon devoir d'aller informer moi-même ces honorables touristes que s'ils désiraient voir de plus près le parc et la résidence, ils étaient chez un compatriote. J'ai dû leur faire connaître alors les nom et qualité de Votre Honneur. Ils ont poussé des exclamations et la jeune lady a manifesté le désir de ne pas aller plus loin afin de prendre le temps de finir son aquarelle. Son père m'a prié d'accorder pour la nuit un emplacement nécessaire à l'installation d'une tente et des automobiles. J'ai indiqué le meilleur endroit et donné l'assistance qu'il était convenable de donner. A huit heures, le campement était arrangé; cette famille est servie par deux mécaniciens et une femme de chambre. A neuf heures, ces étrangers ont dîné et, depuis onze heures, les maîtres s'amusent. Ce sont des gens habitués sans doute à se coucher tard. J'ai attendu qu'ils s'endorment avant de prendre mon repos.

Cette explication lumineuse m'avait conduit jusqu'au perron et j'étais amusé parce que je devinais que le vieux Christian, si au courant qu'il soit de l'humeur française, s'effarait, sans le dire, à la pensée d'une hospitalité offerte à des personnages extravagants.

Dès le seuil du hall, je vis le valet de pied, dans sa tenue la plus correcte, me présenter son plateau où se pavanait un large bristol.

Je lus d'abord le nom et l'adresse gravés sur le carton : EMILE MOURIER, REIMS.

Puis, tracé au crayon, d'une écriture de maréchal des logis chef, ceci dont je ne saurais changer une syllabe :

Monsieur et Madame Emile Mourier, de Reims, et leur fille, Madame Amati, remercient Monsieur le capitaine Des Ormes de l'accueil si hospitalier qui leur est fait en son magnifique château et regrettent infiniment que son absence ne leur permette pas de lui dire de vive voix qu'ils lui sont très reconnaissants.

— Emile Mourier, de Reims... Le champagne Mourier! Tiens! tiens! tiens!... C'est parfait, Christian; vous avez très bien agi. Allez prendre votre repos et que tout le monde dorme.

Je vis bien, par la satisfaction évidente qu'exprimèrent les traits de Christian et du valet de pied, que mon approbation libérait d'une inquiétude ces vigilants serviteurs.

A dire vrai, tout au fond, je n'étais pas enchanté. J'avais bien autre chose en tête. Mais ces bizarres excursionnistes n'allaient pas se jeter au travers de mes préoccupations. Je pouvais fort bien les laisser plier bagages sans donner signe de vie. C'est à quoi j'inclinais. Je n'aime guère les gens dont la fortune est la principale élégance, et M. et Mme Mourier, de Reims, et leur fille, malgré le luxe et l'imprévu de leur « camping », ne m'avaient pas prévenu très favorablement par leur finesse et leur distinction, dans le peu de temps de mon observation de leurs plaisirs. Ma pensée se reportait vers Josy. C'est en songeant à elle que je glissais peu à peu sur la pente aimable du sommeil.

J'allais perdre la notion des choses, quand le nom de Mme Amati repassa dans mon cerveau et éveilla un souvenir.

Mme Amati... Mme Amati... Parfaitement! la femme du député. Elle a beaucoup fait parler d'elle...

Mes réflexions n'allèrent pas plus loin. Je dormais.

Mon réveille-matin est un réveil vivant. Il a cinq pieds trois pouces et répond au prénom de Michel. Paris a eu l'honneur de lui donner le jour. Michel a été mon premier ordonnance. Son temps de service achevé, je l'ai gardé près de moi. C'est Gavroche doublé de Sancho : la malice jointe au bon sens. Michel est un enfant trouvé. La police l'a ramassé, il y a quelque trente ans, derrière la Trinité. Je suis toute sa famille. Il règle à sa fantaisie les détails de ma vie domestique. Mes chevaux, mes chiens, mes armes relèvent de sa haute surveillance et, accessoirement, tout ce qui me touche l'intéresse. Il est convaincu, d'ailleurs, que tout ce qui l'intéresse me touche. Il a raison. Il est, à mes yeux, le Français du peuple, du vrai bon peuple de France, celui qui peine en souriant et chante en travaillant. Avec cela, malin, déluré, solide, franc et net, au moral comme au physique. Ah! par exemple, si on l'ennuie, il se fâche. Il n'a pas de vices, mais il a du sang.

Au matin, huit heures sonnant, mon fidèle Achate se glissait dans ma chambre, à Bluemanor. Si peu de bruit qu'il fit, j'ouvris les yeux et demandai :

— Quel temps, Michel?

— *Very fine*, mon capitaine.

Michel est un linguiste distingué. Depuis dix ans que nous sommes ensemble, il a eu l'occasion de courir le monde et de fréquenter les peuples les plus divers. Il s'est composé un réper-

toire qui lui permet de demander à boire, à manger, à dormir et, si j'ose dire, à aimer, dans les principales langues connues. Il a surtout approfondi les mystères de l'anglais pour que je n'aie point à rougir de lui et il se plaît parfois à m'éblouir de ses connaissances en me parlant un langage mixte.

Rassuré sur l'état du ciel, j'ajoutai :

— As-tu vu ce campement, sur la pelouse, en venant?

— Si je l'ai vu? *I think so :* J'ai même interviewé la domesticité.

Remarque importante : Michel Janvier — du nom complet qu'il doit à l'Assistance publique — ne fait partie d'aucune domesticité. Il est l'ordonnance à vie du capitaine Desormes, futur maréchal de France. C'est quelque chose pour lui comme une charge, une fonction, un emploi officiel qui le différencie du reste des humains en général et des domestiques en particulier. Au reste, il n'en tire pas vanité et ce sentiment est d'ordre intime. L'opinion qu'il a de lui-même ne l'a nullement empêché, je le devine, de courir à l'installation des Mourier du plus loin qu'il l'a remarquée, de se lier en cinq minutes avec leurs serviteurs et de savoir, à présent, des choses intéressantes sur ces Champenois opulents et leur fille aux talents divers.

— Qu'est-ce que tu penses de ces gens-là, Michel?

— Peuh! c'est du négoce de province. Ça voyage en nabab. Au fond, c'est pour vendre de la piquette aux Anglais.

Décidément, je sens que je ne ferai pas la connaissance des hôtes de la pelouse. Le peu d'estime que Michel professe à leur endroit confirme mon opinion première. Nous n'allons plus nous soucier d'eux. Aussi bien ai-je souvenir d'une partie projetée pour le surlendemain avec miss Josy, son frère, sa belle-sœur et deux de leurs plus charmantes amies. Nous devons aller à Colchester visiter les ruines illustres de cette vieille ville. Je désire que nous puissions goûter honorablement, et comme je me méfie du génie des pâtissiers britanniques, Michel va me rendre le service d'aller organiser une collation à l'endroit le mieux choisi.

Il est près de neuf heures et demie quand ma toilette est faite et mes prescriptions achevées. Je songe à la lettre qu'il faut écrire à Laurière pour que ma mère soupçonne qu'entre Josy et moi l'amitié prend un caractère nouveau. Après quoi, j'irai, sans cérémonie, luncher à Woodhouse où Teddy entend que ma chambre soit toujours prête et mon couvert toujours mis.

J'aurai la possibilité de causer avec Josy. Que de choses en moi m'obsèdent sans se formuler encore nettement! Nous ne sommes plus des enfants. C'est à nous-mêmes de tout examiner, tout peser, tout décider. Nous allons l'un vers l'autre; mais que de

questions se posent : celle de race, de religion ; les obligations que me crée ma situation dans l'armée, les égards que je dois à ma mère, ceux aussi que m'impose, vis-à-vis de la famille de Josy, mon amitié pour Edward Assler.

Livré à ces pensées, j'étais, dans la salle à manger de Bluemanor, devant mon premier déjeuner. Les journaux du jour et mon courrier se trouvaient à portée de ma main. Je n'y prenais pas garde, occupé seulement de mes réflexions. Pourtant, d'un geste instinctif, j'avais tiré à part une enveloppe bleue.

L'écriture harmonieuse et simple de Noémie de Méryl m'apportait des nouvelles de Laurière, dictées par ma chère maman.

« On reste jeune tant que l'on garde sa mère. » Cette maxime de Mme Claire Bauër est profonde et vraie entre toutes. Il n'est rien qui ne m'enchante dans les menus détails dont les lettres de ma mère sont pleines parfois, détails sur la vieille demeure où je suis né, les gens du village, l'état des récoltes, les on-dit de la région. Ce jour-là, les préparatifs de la moisson m'étaient contés point par point, et je me délectais d'apprendre que la grande moissonneuse avait « ses dents de requin aiguisées de la veille, et ses râteaux en pattes de faucheux, qui ont l'air aussi de vouloir mordre, remis à neuf pareillement ». Autre nouvelle : « Quantité de *régalades* en grès tiendront, aux champs, la boisson fraîche. »

Puissance évocatrice des mots : d'un coup d'aile, mon imagination me transportait, de corps et d'âme, au milieu des vagues de froment, sous le soleil de messidor, sur la bonne terre limousine; et je voyais, je croyais voir devant moi, dans la campagne, des paysans basanés formant, en tas, les gerbes à la façon de mon pays.

En réalité, j'apercevais, au delà des fenêtres de la salle à manger, une large allée de tilleuls; au bout de cette avenue, la pelouse aux trois ormes vénérables, voisins du campement de M. Emile Mourier, de Reims. Et, dans ce moment même, pour me tirer de mon rêve, un personnage, vêtu de clair, coiffé d'un panama et ganté de gris perle, s'avançait sur la pelouse, vers l'allée des tilleuls, vers Bluemanor, vers moi.

C'était écrit : M. Emile Mourier donnait en personne l'assaut à mon refuge. Il devait connaître ma présence; il accourait me prendre au gîte. Je le voyais approcher d'un regard inclément. Soudain, il s'arrêta et parut vouloir rebrousser chemin. J'entendais crier au loin. Je me tournai vers le maître d'hôtel debout derrière moi.

— John, n'appelle-t-on pas?

— Si, Votre Honneur. On appelle même très fort.

M. Emile Mourier, de Reims, venait de faire volte-face et regagnait son camp à toutes jambes. Son panama s'envola; il ne s'arrêta point.

— Mais on appelle à l'aide, John!

— Oui, Votre Honneur; il me semble. J'entends courir nos gens.

Le vieux Christian parut, essoufflé.

— Je crois qu'un accident vient d'arriver au campement français, Votre Honneur. William est parti en criant que quelqu'un est tombé dans la rivière.

Je fus promptement dehors, poussé par un sentiment instinctif. Alcali, tout sellé, m'attendait pour me ramener à Woodhouse. J'ordonnai au valet d'écurie qui tenait mon cheval d'aller prendre une autre monture et de me rejoindre sur la pelouse. Si l'accident était grave, il fallait, d'urgence, envoyer quérir du secours.

En quelques secondes de galop je fus à la lisière du bouquet de bois, près des automobiles champenoises. Leurs annexes de toile se trouvaient à moitié démontées. Autour des voitures diverses personnes s'agitaient, poussaient des cris, donnaient des conseils, se disputaient des planches et des cordes. A deux pas, dans un petit bras de la Blackwater, soutenu au-dessus de cinquante centimètres d'eau, un gros homme livide geignait, le bas du corps inerte et encore immergé.

M. Mourier, héroïquement entré dans la rivière, s'empressait de lui venir en aide; un autre Français et deux de mes gens s'apprêtaient à le seconder. L'homme était tombé d'une passerelle de fortune laissée à cet endroit par quelqu'un de Bluemanor, et tombé si fâcheusement d'à peu près deux mètres de haut qu'il venait sans doute de se rompre une jambe.

C'est du moins ce que m'apprit Mme Mourier qui se présenta comme elle put, dans cette dramatique circonstance, ainsi que sa fille, tandis que, de mon côté, je n'avais guère le temps d'égrener des politesses. Forte et colorée, exercée à l'usage de l'anglais, Mme Mourier dirigeait le sauvetage à grand renfort de gestes, et en femme habituée au commandement. Dès que je fus arrivé, elle se partagea entre la victime de l'accident et moi-même.

— Ah! monsieur, quel malheur! Nous sommes consternés... Passez la planche! Passez la planche!... C'est Clovis, notre mécanicien personnel, un homme qui nous sert depuis plus de vingt ans et qui est bon à tout. Une perle, monsieur, et un si brave garçon!... Prenez garde! Soutenez la jambe!... Bon à tout, monsieur... monsieur le capitaine Desormes, n'est-ce pas? C'est affreux, monsieur! Nous bouleversons votre maison... Nous allions partir : Clovis a eu besoin de traverser ce petit ruisseau; il a

glissé!... Soulevez la jambe, au nom du ciel! Emile, à quoi penses-tu? Soutiens donc sa jambe... Courage, Clo, courage!... Là, là, doucement. Merci, mes bons amis, merci pour lui et merci pour nous!... Je vous demande pardon, Monsieur! Clovis est le seul homme auquel je me fie en automobile. Sans lui, jamais je n'aurais suivi mon mari et ma fille dans un voyage de ce genre et qui tourne si mal. Mon Dieu! Qu'allons-nous faire? Comment et où le transporter?

J'avais mis pied à terre. J'étais près du pauvre homme retiré de l'eau, trempé, transi, assurément mal en point. Il faisait peine à voir; le désarroi de ses maîtres témoignait en faveur de ses mérites et de leur humanité. Touché, je dis très simplement à M. Mourier que ma maison était à sa disposition. Puis, je pris d'autorité la tête du cortège formé pour transporter le blessé à Bluemanor sur une civière improvisée.

Mme Mourier surveillait les pas des porteurs et réglait leur allure; Mme Amati marchait à hauteur de l'infortuné Clovis et, de temps en temps, lui faisait respirer des sels. Elle était tête nue, sans ombrelle, habillée d'un élégant costume de laine légère couleur feuille morte et garni de dentelles. Pour se garantir du soleil, elle tenait une branche de feuillage. Emue ou énervée, elle serrait les lèvres et gardait le silence.

Par deux fois, quand je me retournai, mon regard rencontra le sien... Il me sembla qu'à l'approche de Bluemanor Mme Amati surmontait son trouble ou son ennui et que sa physionomie avait pris, peu à peu, une expression moins désolée.

III. — Le vieux Bluemanor et ses hôtes champenois.

De quelque côté qu'on l'aperçoive, Bluemanor paraît pittoresque et attirant. Vu de la route de Witham à Maldon, il présente de face, au bord de la Blackwater, une construction d'ordre composite, élevée sur une ondulation de terrain entourée par la rivière, ombragée de grands arbres, égayée de pelouses verdoyantes et de parterres fleuris. Aux abords de la résidence, le parc est disposé en jardin irréprochablement tenu; un peu plus loin, c'est une suite d'îlots où tout semble pousser au gré de la nature. Des passerelles rustiques mènent de l'un à l'autre, et l'on ne voit pas, au premier coup d'œil, que l'apparent abandon de cette solitude est le résultat d'une savante réunion d'essences variées, laissées dans un négligé voulu. Le parc se continue ensuite, tantôt bois, tantôt prairie.

La maison est curieuse par son mélange de moderne et d'ancien. Ce fut, primitivement, il y a des siècles, une bâtisse

massive, voûtée, trapue, faite de pierres de taille arrivées par la mer; et ce repaire seigneurial commandait la vallée. La redoutable forteresse était devenue un pacifique moulin lorsque sir John Cliffon l'acheta. Il fit planter du lierre et de la vigne vierge au pied des murailles. Un manteau de feuilles cacha bientôt le tragique passé de ce rébarbatif castel. A l'intérieur, on y arrangeait une habitation d'été pour les fils de céans, le futur nid de leurs enfants en vacances. Rien ne manque, et le personnel que j'ai gardé à Bluemanor conserve ces appartements dans l'état d'entretien que mon oncle y ordonna jusqu'à sa fin, comme si ses fils morts devaient reparaître un jour.

Appuyée à la partie ancienne s'élève une confortable résidence, faite de belles briques d'Essex et coiffée d'ardoises à la française. C'est ce grand toit bleuâtre, commun aux deux bâtisses, la vieille et la nouvelle, qui justifie le nom de Bluemanor, le manoir bleu.

Sir John Cliffon et sa femme habitaient le côté neuf. J'ai fait disposer mon appartement proche du leur où j'entre souvent avec un émoi attendri. Les choses qui formèrent le cadre de leur vie me rendent leurs goûts, leur esprit, leur âme. Je les retrouve et j'ai l'illusion que je suis encore leur hôte.

J'avais fait mettre le rez-de-chaussée de l'ancienne partie de Bluemanor à la disposition de la famille Mourier. Le médecin, accouru de Witham, venait d'examiner le blessé. Son impression n'était pas rassurante. Outre que la jambe gauche paraissait cassée en deux endroits, le docteur craignait une complication du côté de la hanche. Il m'avait pris à l'écart pour ne pas me dissimuler que le traitement allait être long et difficile; il parlait gravement, à voix basse, dans la galerie où nous venions d'entrer.

A l'opposé, M. et Mme Mourier et leur fille tenaient, de leur côté, un conseil de guerre secret. Sans vouloir les observer, je me rendais compte aisément de leur mimique. Mme Mourier, très agitée, gourmandait sa fille qui ripostait; M. Mourier essayait de s'interposer et, pour sa peine, récoltait des rebuffades des deux partis.

Cet honorable négociant ne semble pas jouir de beaucoup de prestige aux yeux des siens. C'est un petit homme noiraud, d'aspect insignifiant. Son front fuit, son regard se dérobe; il ne doit avoir que de courtes idées trottant menu, comme des souris, dans la cage de sa petite cervelle. Rien en lui ne se défend, sauf sa moustache et ses cheveux qui luttent contre l'outrage des ans, grâce à l'intervention d'une secourable teinture. Sa volonté est en puissance de femme. On devine que Mme Mourier a subjugué son mari. Je parie que c'est elle qui l'a précipité dans

la Blackwater au secours du mécanicien Clovis. Le pauvre homme s'est enrhumé; il toussote. Sa femme n'y prête aucune attention, sa fille ne s'apitoie pas davantage. Mme Amati n'est guère occupée, d'ailleurs, que d'elle-même et des miroirs qui l'avoisinent. Quand les miroirs manquent, elle cherche dans les yeux de son prochain le reflet de sa grâce et le secret des sentiments qu'elle suggère.

Cette élégante Parisienne discutant avec son irascible mère, ne cessait de tapoter sa jupe, de tirer son corsage et de jeter, tantôt un coup d'œil de face sur un bonheur dû jour placé à sa portée, tantôt un coup d'œil de côté sur le docteur et sur moi.

Le médecin n'y prenait pas garde, absorbé par les avis qu'il me donnait et par le souci d'aller quérir à Witham des attelles, du plâtre et l'aide d'un autre praticien nécessaire à l'opération urgente. Il partait; je venais de sortir avec lui de la galerie. Un froufrou soyeux décela derrière moi la présence de Mme Amati. Elle s'était arrêtée pour laisser le docteur prendre congé.

Nous étions dans une salle à haute voûte, garnie des collections d'armes de mes cousins, grands amateurs de fusils, carabines, tromblons, espingoles, arquebuses, épées, espadons, coliche-mardes, sabres, dagues et poignards. Ils en ont garni les murs de cette pièce qui servait aux exercices d'escrime dont je leur avais donné le goût, peu répandu au Royaume Uni.

Par de larges portes-fenêtres ogivales, la belle lumière d'un glorieux matin entrait dans la salle et tempérait ce qu'elle doit de glacial à son revêtement d'acier homicide. Mme Amati qui, depuis l'accident, avait pris le temps de compléter sa toilette, arborait au milieu de ces froids scintillements un chapeau éclatant, un volcan de roses rouges lancées vers le ciel du milieu d'une auréole d'or pâle, assortie au ton de sa robe couleur feuille morte, heureux encadrement de ses cheveux châtains et de sa figure d'un vif incarnat. Elle tenait une ombrelle de même nuance que les roses et dont le manche était d'or, et elle était chaussée de mordoré. Que d'or, mon Dieu! que d'or. Mais cela ne lui allait point mal. Entourée de ces aciers à l'éclat bleuâtre, elle rayonnait au milieu d'eux, et son reflet mettait sur les lames une dorure de Damas.

Dès que le docteur se fut éloigné, elle vint vers moi à petits pas pressés.

— Cette salle est un peu fraîche, dit-elle.

D'un joli mouvement d'épaules, de cou et de tête, elle esquissait un frisson qui fut comme une vibration de tout son être.

— Vous aurez plus chaud dans le jardin, Madame, répondis-je en montrant une porte-fenêtre ouverte, et le soleil, tout en or, lui aussi, qui damasquinait les ombrages.

— Oh! je suis bien là. Je n'ai qu'un mot à vous dire, Monsieur. Je ne voudrais pas abuser. Nous sommes déjà une telle cause de trouble.

Du geste, je répliquai poliment : « Pas du tout. »

— Pardon, pardon, nous sommes confus. Ma mère m'a confié le soin de vous dire notre embarras et notre reconnaissance. Cet accident la bouleverse. Elle craint que l'état de notre mécanicien ne soit plus sérieux que nous ne l'avions pensé d'abord. Dans le désarroi du premier moment, nous avons accepté votre hospitalité sans réfléchir aux conséquences d'un tel sans-gêne.

J'esquissai un second geste poli.

— Si, si, si. C'est du sans-gêne. Il est convenable que nous fassions transporter notre blessé dans une maison de santé. Mais avant de décider ce transport, ma mère voudrait l'avis d'un spécialiste autorisé. Ne pourrait-on, pour la tranquilliser, appeler un chirurgien de Colchester ou de Londres? Il se joindrait au médecin que nous venons de voir et qui nous a paru, certes, très sérieux, mais un peu effrayé, un peu hésitant.

— Mon Dieu, Madame, ce médecin est celui de la maison. Il vient de Witham, et Witham, évidemment, n'est pas un grand centre. Je conviens que l'avis d'un spécialiste aurait son intérêt.

— N'est-ce pas, Monsieur? Songez combien nous sommes perplexes. Nous sentons qu'ici rien ne peut nous faire défaut, mais nous mettons tout à l'envers, et c'est grave.

— Nullement, Madame; il n'y a de grave dans tout cela que l'ennui que vous avez de l'interruption d'une partie de plaisir, par suite d'un si fâcheux accident.

— Oh! Monsieur, c'est désolant. Nous sommes annoncés, attendus de divers côtés, et ma mère ne veut pas faire un pas en auto sans son Clovis!

Mme Amati, moitié sérieuse, moitié riante, eut un petit gazouillis, vite étouffé sous un soupçon de batiste qui lui servait de mouchoir et marqua ainsi sa confusion de la liberté de ses paroles. Elle me regardait en rougissant et ses yeux brillaient d'un piquant éclat. J'avoue qu'elle me semblait à la fois agaçante et sympathique. Je la trouvais minaudière, et, comment dirai-je? « bon enfant ». Oui, c'est cela, bon enfant.

L'idée me vint alors que le plus proche voisin de campagne de mes amis Assler est sir Archibald Scott, le célèbre chirurgien de la cour. En ce temps de vacances, il était aux Limes, sa résidence d'été. Pourquoi ne pas prier Teddy, son intime, de lui demander de venir, d'un saut, à Bluemanor?

J'allais en faire la proposition à Mme Amati, lorsque sa mère

survint, de plus en plus surexcitée. Elle sortait de la chambre du blessé, et venait d'y reléguer son mari, condamné au rôle de garde-malade de son mécanicien.

— Monsieur, je ne vis plus, déclara-t-elle. Clovis a une fièvre affreuse.

J'offris de téléphoner à Woodhouse, pour obtenir les soins de sir Archibald Scott, par l'obligeante entremise d'Edward Assler.

— Ah! vous êtes notre sauveur, s'écria Mme Mourier.

— Mais non; je suis, au contraire, la cause de votre perte. Cette planche du haut de laquelle votre malheureux mécanicien est tombé n'aurait pas dû rester sur l'eau, sans garde-fou. Mes gens sont coupables de négligence et je suis responsable de leur faute.

Mme Mourier et sa fille protestèrent que la planche était bien ainsi et que Clovis avait manqué de prudence « pour la première fois de sa vie », puis me laissèrent aller au téléphone. Ce fut Josy qui, avertie de mon appel, vint répondre à la place de son frère en promenade. Elle déclara que sir Archibald était certainement aux Limes et qu'elle allait le réquisitionner elle-même :

— Je vais l'enlever et le conduire à Bluemanor.

— Vous êtes mille fois bonne.

— J'accours. J'espère bien vous ramener à Woodhouse pour le lunch, après avoir vu vos compatriotes. Votre aventure avec eux est tout à fait excitante. Vous vivez, ce matin, un chapitre de roman.

— C'est la continuation imprévue de celui commencé hier soir.

— Vraiment? Au moins, le trouvez-vous intéressant?

— Je brûle de connaître la suite.

Un joli petit rire fut la réplique de Josy qui ajouta :

— La suite à demain!

— Ah! mais non... Ah! mais non... La suite à tout à l'heure.

J'étais ravi en rapportant à Mme Mourier la nouvelle de l'intervention d'un éminent praticien. Elle venait de renvoyer sa fille rejoindre M. Mourier près du blessé, objet de sa tendresse. Au premier mot, la bonne dame éclata en éloges et en congratulations. Sa reconnaissance la porta aux confidences et je dus connaître la haute opinion qu'elle voulait bien avoir de moi.

— Je ne sais comment vous remercier, Monsieur. Il n'y a que les militaires pour montrer cet empressement, ce tact, cette bonté... J'ai un beau-frère chef de bataillon, le commandant Martin... Vous le connaissez peut-être?

— Non, Madame, non. Je le regrette.

— Je le regrette encore plus. C'est, lui aussi, une officier d'une parfaite distinction. Je voulais l'emmener avec sa femme. J'ap-

préhendais de faire ce voyage en compagnie de ma fille et de mon mari. Ce sont des enfants. Mon mari est un excellent homme, un bon administrateur, mais d'une excessive faiblesse à l'égard de sa fille. Il la suivrait dans la lune si elle essayait d'y aller, et rien ne dit qu'elle n'essaiera point. Son caprice est sa loi. Je l'ai trop gâtée. Elle n'a que deux frères qui sont à Reims. Nous avons une grosse affaire qu'on ne peut laisser à l'abandon et qui m'a toujours beaucoup occupée. Je suis née dans le grand commerce des vins : je suis une demoiselle Louis Pichaut, de Dijon...

A ce nom illustre au livre d'or de la viticulture française, je saluai en m'inclinant. Bourgogne unie à Champagne, quel beau mariage! Mme Mourier goûta l'hommage de mon admiration et redoubla de confidences :

— Je peux bien dire sans vanité que la maison Mourier ne serait pas ce qu'elle est, si je n'y avais mis un peu la main. Vous avez bu, sans doute, du Royal-Mourier *supra-dry?*

— Quelquefois, Madame; toute l'Angleterre en boit.

— L'Amérique aussi, heureusement. Comment le trouvez-vous?

— Je le trouve spécial.

— C'est mauvais, n'est-ce pas?

— Je ne dis pas cela; je dis que...

— Si, si. Allez donc. C'est exécrable! Parlez-moi d'une bonne bouteille de vin de choix, sans drogues ni cuisine. Vous me permettrez de vous faire envoyer de celui que nous buvons.

— Oh! Madame, en vérité je...

— Je vous en prie, Monsieur; cela n'a aucune importance. Eh bien, ce Royal-Mourier *supra-dry* qui a fait la renommée de notre marque, je peux vous l'avouer, c'est moi qui lui ai donné ce goût spécial qui effarouche les palais délicats et séduit les autres. Et savez-vous pourquoi je me suis avisée de cette invention?

— Je cherche, Madame, je cherche.

— Par esprit de représailles. Une institutrice anglaise m'a élevée; je suis beaucoup venue en Angleterre; je n'ai jamais pu m'habituer ici à l'absence de vins et de cuisine. Guillaume le Conquérant n'a pas même appris aux Anglais à faire le pot-au-feu et la salade. C'est une conquête à recommencer. Chaque fois que j'ai goûté à l'alimentation de ce pays, j'ai eu ma *little mary*, comme disent les braves gens de Londres, pour désigner pudiquement leur estomac, ma *little mary* en marmelade. Les Anglais n'ont point l'éducation de la bouche; ils vont indifféremment des fadeurs insapides aux relevés incendiaires. J'ai songé à tirer parti de leurs goûts excentriques. Savez-vous ce qu'il y a au fond du Royal-Mourier *supra-dry?* Il y a de la quintessence de poivre de

Cayenne. C'est la revanche de ma « petite Marie ». N'en buvez plus. Ce n'est pas fait pour des estomacs civilisés.

Mme Mourier, très en verve, me fit bien d'autres confidences. Ainsi, l'auto-camping, c'est elle qui en avait eu l'idée. Puisque son mari et sa fille voulaient se promener à travers l'Angleterre, une combinaison de ce genre préserverait des hôtels aux lits problématiques, aux menus redoutables et serait une excellente publicité. Effectivement, les journaux en avaient déjà parlé. J'eus un frisson à l'apprendre. Des reporters allaient peut-être tomber sur Bluemanor. Je fus tout de suite rassuré : l'agent commercial du champagne Mourier, à Londres, dirigeait lui-même cette habile réclame, et les feuilles attendaient de lui seul d'aussi précieuses informations.

Ces révélations amenèrent Mme Mourier à m'exposer ses vues sur la publicité avec une philosophie mélangée d'amertume :

— Monsieur, ici-bas tout est réclame; on ne vit que par et pour la publicité. De là, l'impérieuse nécessité, pour quiconque veut se faire une place, de savoir paraître afin d'être, et, lorsqu'on est parvenu, de savoir paraître encore pour garder son rang. Jamais je n'ai pu persuader ma fille de cette vérité. C'est une artiste. Elle n'a aucune suite dans les idées et, dès que je ne suis plus sur ses talons, elle se moque du qu'en dira-t-on.

— Les natures indépendantes ne sont pas les moins généreuses, Madame, et je suis persuadé que le caractère de Mme Amati n'est pas pour lui nuire dans le monde... Mme votre fille porte un nom très connu à Paris. Est-elle parente de la femme du distingué député?

Cette innocente question provoqua chez Mme Mourier un trouble caractérisé. Elle sursauta légèrement, balbutia quelque peu et répondit en parlant plus vite :

— Mais c'est elle, c'est elle. Mon gendre, M. Amati, nous a accompagnés jusqu'à Londres où il est resté pour un congrès humanitaire. Nous n'avons pas les mêmes opinions, M. Amati et moi. Nous ressentons parfois le besoin de nous séparer. Je suis heureuse quand je peux reprendre ma fille. Au moins, près de sa mère, elle n'entend pas de théories subversives. Croyez-vous, Monsieur, au socialisme?

— Oh! Madame, par profession, je n'entends rien à la politique.

— Vous avez bien de la chance! Ne mettez jamais les pieds dans cette galère. Il a convenu à ma fille d'y entrer. J'ai eu joliment tort de la laisser faire. Elle a pu apprendre à ses dépens qu'on n'a pas le droit d'être impunément jolie femme, de posséder de la fortune et d'être mariée à un homme qui fait profession de se

dévouer au bonheur du peuple et à l'émancipation des travailleurs, dans l'intention de devenir ministre. Que de jalousies et de diffamation l'on provoque! Mais à quoi vais-je songer? Nous sommes loin de Paris. Oublions tout cela!

Si j'y avais tenu, Mme Mourier m'aurait confié ses secrets de famille. Ma réserve lui fit comprendre qu'elle parlait trop, car elle prit soin de me dire qu'il lui semblait me connaître depuis longtemps déjà. Cette flatteuse illusion tendait à lui permettre de se renseigner sur moi-même. Je répondis brièvement à ses obligeantes investigations, et j'allais rompre les chiens, lorsqu'on vint me prévenir de l'arrivée d'une auto de Woodhouse. Je dus courir au-devant de Josy et de sir Archibald Scott, tandis que Mme Mourier se précipitait vers la chambre de son infortuné maître Jacques pour y recevoir dignement un prince de la science anglaise.

IV. — La femme a plus que l'homme l'intelligence du cœur.

— Si vous voulez, dit Josy, nous nous arrêterons là-bas, après ce petit pont; nous pourrons nous asseoir au pied d'un chêne digne d'un chant d'Ossian et nous regarderons descendre le soleil.

Elle s'était tournée de trois quarts vers moi. Je venais derrière elle. Nous suivions un étroit sentier à travers la campagne qui s'étend entre Bluemanor et Woodhouse. Ce raccourci fait gagner presqu'un mille sur la grand-route. La promenade est agréable. De temps en temps, il faut escalader une barrière, franchir un ruisseau, passer sous la voie ferrée de Witham à Maldon, gravir une colline, puis la descendre. On va ainsi de l'extrémité des dépendances de Bluemanor au commencement de celles de Woodhouse. Les domaines de deux de nos voisins séparent la propriété d'Edward Assler de celle dont j'ai hérité. Vingt-cinq minutes de promenade sur des terres étrangères, trois quarts d'heure sur les nôtres, et voilà la course faite sans se presser.

Josy me précédait, vêtue de gris clair, un stick à la main. Coiffée d'une légère et vaste forme en paille, couleur crème, relevée à la Gainsborough, elle laissait flotter autour de son visage un ample voile de tulle noir, qui retombait sur ses épaules et les caressait au gré du vent. Elle avançait à pas souples, dans un passage ménagé par l'usage au milieu d'un champ de froment, haut sur tige et fourni, chose rare dans ce pays herbager. On eût dit qu'elle était portée sur les épis qui ondulaient ensemble, comme pour s'incliner devant elle, dont le buste émergeait de leur masse mouvante, fleur de grâce, grandie par un prodige au-dessus des bleuets.

Le premier quart après six heures sonnait à un clocher des environs. Depuis le matin, nous n'avions pu être à nous-mêmes un seul instant. Quelle journée déconcertante, mélangée de tristesse et de bouffonnerie, et quelle part inattendue Josy et son frère, accouru à sa suite, venaient de prendre à tout cela!

Je ne savais plus que devenir, et dès que Teddy était parti pour ramener chez eux, en auto, sir Archibald et l'un des deux docteurs de Witham, l'autre restant chez moi jusqu'au lendemain, j'avais fui vers Woodhouse avec Josy. Nous étions heureux d'aller à pied dans la vaste campagne, de ne plus entendre de cris, de ne plus respirer une odeur de sels et d'éther, et nous marchions sans penser que nous étions dans une tenue peu propice aux promenades pédestres. Pour ma part, j'avais encore mon costume de cheval, revêtu au début de la journée. Nous arrivions au bout du champ de froment. Josy, d'un coup de stick, décapita un coquelicot, qu'elle rattrapa au vol et rejeta vers moi.

— A vous la palme! dit-elle en riant. Vous êtes un chevalier du temps du roi Arthur. C'est vous que Longfellow a chanté. Vous aurez une statue en Champagne. La famille Mourier vous doit bien cela.

— De grâce, suppliai-je, oublions la famille Mourier. J'aperçois le chêne que vous aimez. Allons-y vite et prenons-le pour confident de nos secrets. C'est un ancêtre.

— Ainsi parlait Galaor, répliqua-t-elle en veine d'ironie. Allons, sautez, chevalier.

Une de ces barrières fixes qui, sur les sentiers à travers champs se dressent au milieu des haies pour délimiter les propriétés, venait de nous arrêter. Je la franchis allègrement, puis tendis la main à Josy. L'escalade était facile. La coutume anglaise est de mettre une ou deux courtes planches entrecroisées, posées à plat sur celles placées de champ dans leur longueur et qui forment clôture. Le bétail ne peut passer; les humains le peuvent sans peine.

Josy sut enjamber discrètement la barrière avec cette aisance que donne l'habitude des sports. Du haut de l'escabeau de fortune duquel elle était prête à sauter à terre, elle appuya sur mon épaule le stick qui était dans sa main libre. Le rapide et mystérieux sourire dont s'éclaire parfois si étrangement son visage passa sur ses traits redevenus tout de suite sérieux. Cependant un pli malicieux persistait au coin de ses lèvres. Elle me fixait avec insistance et me dominait du buste et de la tête. Je m'attendais à quelqu'une de ces boutades dont elle est coutumière :

— Que pensez-vous de Mme Amati? demanda-t-elle.

— Moi? Rien. Je n'y pense point.

— Ne dites pas cela. Je douterais de votre bon goût. C'est une très jolie femme et des plus lancées à Paris. Une étrangère qui passe trois ou quatre mois, chaque année, dans le monde, à Paris, écoute la chronique scandaleuse pour comparer avec celle de son pays et savoir qui l'emporte de sa patrie ou de la France.

Elle lança ce trait, la tête un peu vers moi, le regard passant au coin de l'œil; et, de sa main, elle fit un geste comme pour dire : « Et voilà! devinez qui l'emporte! »

Je ne soufflai mot, un peu suffoqué de la notoriété de Mme Amati affirmée de la sorte. Josy fredonna une phrase de la *Merry Widow* et quitta le sentier pour marcher dans l'herbe vers l'arbre qui lui plaisait.

— Nous voici à mon chêne, reprit-elle. Asseyons-nous; le sol est sec et tapissé de mousse. On a d'ici un spectacle des siècles passés. Regardez ce pré semblable à un tapis déroulé au pied de cette colline boisée, dressée dans son isolement comme un autel préparé pour quelque sacrifice accompli dans l'ombre de la forêt. Les fumées des feux allumés pour le repas du soir dans les maisons cachées sous la verdure font penser à de mystérieux holocaustes offerts par des druides à la majesté du soleil couchant.

Ce lyrisme n'alla pas plus loin. Le ton de la voix de Josy était grave, il redevint moqueur, et, sans transition aucune, elle déclara :

— Vous savez que je ne vous fais pas grâce. Vous ne m'avez pas dit ce que vous pensez de Mme Amati. La voilà chez elle à Bluemanor. Ce voisinage est dangereux!

— Je ne l'ai point cherché. Qu'ai-je fait qu'un autre n'aurait pas fait? On ne choisit pas ses relations de grand chemin.

— Sans doute, et je conviens que les circonstances ont favorisé Mme Amati. Sir Archibald a brillamment coopéré tantôt à son installation dans vos meubles. Il a négligé Mme Mourier pour ne s'occuper que de sa fille, à laquelle il a prescrit un repos absolu. Il verra demain si quelqu'autre remède est nécessaire. Cette cure l'intéresse. C'est un galant homme très achalandé à la ville et qui s'ennuie du calme de la campagne. Mme Amati peut compter sur ses soins empressés.

— Que pensez-vous là?

— J'aime mes amis jusque dans leurs travers, et j'en sais de plus graves que celui de sir Archibald, répondit-elle en souriant. Je me suis franchement amusée aujourd'hui, lorsque ce docte chirurgien, après avoir déclaré que le mécanicien serait promptement transportable dans un hôpital privé, a jugé son cas si vilainement aggravé, deux heures plus tard, que le seul endroit du

monde d'où le patient ne peut bouger est Bluemanor où, se dévouant à ce pauvre malade, l'éminent praticien viendra le soigner en personne tous les jours.

— Tous les jours! vous exagérez.

— Nullement. Il l'a dit lui-même avec une sollicitude aussi touchante que subite. Par la même occasion, il rendra la vie à la sensible Mme Mourier, et restaurera la précieuse santé de sa fille plus sensible encore.

— Josy, vous êtes médisante.

— *Confide in me*, cher. Vous n'avez rien vu de ce qui se passait dans votre maison!

— Je ne voulais voir que vous et je ne voyais rien, en effet; j'avais M. Mourier sur les bras. Il a télégraphié deux fois à ses fils; il a téléphoné en vingt endroits, à Londres, pour essayer de parler à son gendre. Il était affolé; je le calmais, je l'aidais.

— Vous l'aidiez à convoquer le reste de la tribu! Vous livriez Bluemanor aux barbares!

— Est-ce vous, si attachée aux traditions hospitalières de votre pays et de votre famille, qui me reprocherez de secourir des compatriotes dans l'embarras?

— Loin de moi cette intention. J'appréhende seulement pour vous, comme pour les miens et pour moi-même, les conséquences du trouble apporté dans vos vacances par cette extravagante aventure de camping et de jambe cassée... Allons-nous toujours après-demain à Colchester?

— Assurément. Tout est commandé.

Il me parut que Josy montrait un plus riant visage.

— C'est assez parler de tout cela, ajoutai-je. Parlons de nous.

Je pris sa main dégantée où se détachait, sur la blancheur ivoirée des doigts, le vert relief d'un scarabée millénaire que retenait un mince anneau d'or. Je la portai à mes lèvres. Mais à peine l'eus-je effleurée qu'elle la retira.

— Il s'agit bien de nous! reprit-elle; il s'agit de vous et de Mme Amati. Je n'ai pas dit le plus grave. Dans les bras de qui s'est-elle évanouie au salon? J'étais là, de même que sir Archibald, mon frère et vous. Elle venait de quitter sa tendre mère, congestionnée par l'excès de sa sensibilité. Votre médecin ordinaire la rassurait. Elle a voulu se rendre intéressante et tomber, elle aussi, évanouie de douleur.

— Pardon, objectai-je, l'indisposition de Mme Mourier l'avait sérieusement émue.

— C'est possible; mais, à sa place, une Anglaise se serait affaissée sur le premier fauteuil venu. Mme Amati, plus experte,

a promené un regard de colombe qu'on égorge sur les personnes qui s'offraient à sa vue. J'étais non loin d'elle; son regard ne s'est pas arrêté sur moi; il a glissé aussi sur Teddy, malgré la sympathie évidente de mon frère pour une si séduisante créature. Venait ensuite sir Archibald, pilier du temple de la science. Mme Amati a battu de la paupière devant ce pilier, mais ce n'est point à ses pieds qu'elle s'est écroulée. Vous étiez presque au bout du salon. Elle a fait quelques pas d'un air de somnambule. Elle s'est trouvée enfin près de vous. C'est alors que nous l'avons vue chanceler. Vous vous êtes élancé. Elle tombait dans vos bras. On n'eût pas mieux fait à la Comédie-Française.

— Vous ne dites pas que je l'ai repassée tout de suite à sir Archibald.

— Vous l'avez repassée! Le vilain mot. Ingrat! Qu'a-t-elle dû penser? Heureusement, sir Archibald a montré plus de cœur. Il l'a enlevée avec une vigueur qui honore sa cinquantaine, et, tel un Romain emportant une Sabine, il l'a ravie, aux yeux de ses rivaux.

— Rivaux est plaisant. Je ne suis pas, quant à moi, le rival de sir Archibald.

— Vous êtes le rival qui s'ignore. Mme Amati a de la sympathie pour vous. J'ai pu m'en assurer. Nous étions seules; sir Archibald s'était retiré après lui avoir prodigué ses soins. Son sauveur disparu, Mme Amati semblait retombée au plus bas. L'idée m'est venue de la réconforter en lui parlant de vous. Je lui ai dit vos vertus, vos mérites ; je vous en ai beaucoup prêtés.

— Merci, je vais vous les rendre.

— Gardez-les pour vous en servir. On dépense mieux ce qui est aux autres qu'à soi-même.

Je ne pouvais que rire; elle en profita pour continuer, plus malicieuse encore :

— Lorsque j'ai parlé de la solitude où, à me croire, vous êtes ici; de l'indifférence où, selon moi, vous tiennent les plus charmantes femmes de la région, de leurs dédains dont vous souffrez, j'ai vu, peu à peu, qu'elle reprenait goût à la vie.

— Je crois, dis-je en riant franchement, que vous me faites l'honneur de vous inquiéter de Mme Amati. Laissez-moi vous demander ce qu'elle a dû penser de vous, si vous lui avez exclusivement parlé de moi, de mes vertus et de mes peines.

J'avais repris sa main charmante. Josy, l'air fâché, dressait sur moi son stick menaçant :

— Il faut rentrer, déclara-t-elle; le soleil est déjà bas,

Elle s'était levée brusquement. Nous descendîmes vers la

colline voisine; nous allions la gravir et trouver au pied du versant opposé les premières terres de Woodhouse.

Au creux du vallon, la fraîcheur du soir se faisait sentir. La prairie était dans l'ombre; une impression de calme nous saisit, grave et apaisante. Notre marche en fut ralentie. Durant un long moment, nous avançâmes silencieux, côte à côte. Ce mutisme nous surprit simultanément. Je regardai Josy; elle me regarda et nos yeux nous dirent que nous pensions aux mêmes choses. Je ne sais quel poids pesait sur mon cœur, quelle gêne serrait ma gorge. Je dis comme avec peine et d'une voix assourdie :

— Josy, de quoi parlions-nous donc tout à l'heure. Ne pensez-vous pas que nous avons vécu, hier soir, la première minute de notre vraie vie?

Ses yeux et ses lèvres me sourirent et elle demanda, rassérénée :

— Qu'avez-vous fait en rentrant à Bluemanor?

— J'ai remué tout un monde d'idées. Vous devinez lesquelles?

— Les mêmes que les miennes à Woodhouse, sans doute. Tout est identique, j'espère.

— Les mêmes que vous, assurément, mais il nous faut les examiner ensemble, car les idées sont des points de vue qui varient suivant la place d'où on les envisage.

Son fin sourire s'accentua; sa main chercha ouvertement la mienne et marqua un net et loyal *shake-hand.*

— Nous sommes à la même place, dit-elle, puisque nous nous sommes rejoints : nous devons juger les choses de la même manière.

— J'en suis sûr. Je peux donc vous dire sans appréhension ma pensée : je songe à l'avenir... Une existence nouvelle va commencer pour vous et moi. Voulez-vous que nous regardions un moment devant nous?

— Volontiers. Mais ne regardons pas trop loin. Le bonheur est un bien passager dont il faut jouir au jour le jour.

Je n'aurais point voulu qu'elle pût dire cela dans un pareil moment; son scepticisme me fut pénible.

— J'ai beaucoup réfléchi à notre cas, reprit-elle. L'incident d'hier n'a pas été absolument spontané. Ne pensiez-vous pas confusément à moi sans aller au fond de votre sympathie pour la sœur de Teddy?

Du geste, elle arrêta ma réponse sur mes lèvres.

— Non, ne répondez pas. L'homme a moins que la femme l'intelligence du cœur. J'ai pu, mieux que vous, nous comprendre. Je n'ai aucune confusion à vous déclarer que depuis deux mois...

Tenez! depuis le jour où nous avons visité Versailles ensemble et où vous m'avez éloquemment conté des faits glorieux de l'ancienne France, oui, depuis ce jour, j'ai examiné votre situation et la mienne.

Elle parlait les yeux baissés, douce et résolue, et j'osais à peine la regarder. Un indéfinissable émoi m'envahissait. Josy était tout près et me semblait lointaine.

— Vous avez été plus clairvoyante que je n'osais et pouvais l'être, chère Josy, répondis-je enfin, parce que vous êtes indulgente; vous m'avez jugé plus digne de vous que je ne le suis.

— Raymond, il faut nous bien connaître. Je crois vous avoir étudié de mon mieux; mais vous, que savez-vous de moi? Je veux que vous me connaissiez.

— Je vous vois telle que vous êtes.

Elle hocha la tête et murmura comme à part soi :

— *You have not found out my secret.*

Puis tout haut :

— Non, je ne ressemble pas aux autres jeunes filles. Suis-je encore, d'ailleurs, une jeune fille? Ma vingt-sixième année est révolue; à dix ans, j'ai commencé à me contrôler moi-même; à dix-sept, à voyager. A vingt ans, j'ai suivi Teddy autour du monde. J'ai vu de très bonne heure que la terre est petite et la créature humaine une chétive chose qui fait toujours et partout les mêmes actes, avec les mêmes desseins. Si je n'avais tenu de mon pays l'amour de l'Océan et compris devant les flots le culte de la nature; si je n'avais reçu de ma mère, du milieu où je suis née, de l'éducation qui m'a été donnée, la connaissance des arts et le goût de ce qui est beau, peut-être, Raymond, me serais-je déjà dégoûtée de vivre.

— Dégoûtée de vivre? Jeune, belle, riche, adulée... Qu'avez-vous dit, Josy, vous, si fêtée partout où vous passez!

— Oui, fêtée et enviée, adulée... Que d'adorateurs trouvés sur mon chemin! Mais la banalité dégradante du flirt et des intentions amoureuses, dont on témoigne ordinairement dans le monde m'a tôt écœurée. Le dédain de la vie a du moins cette compensation qu'il pousse au respect de soi-même. J'avais fait un vœu, — je dois ne vous rien cacher, — le vœu orgueilleux de ne me donner à personne... Mais je vous ai rencontré!

Nous étions arrivés au sommet de la colline. Le soleil disparaissait en des nuées de cuivre rouge jaspées d'agate, et ses derniers reflets, répandus sur les hauteurs, nous enveloppèrent d'une clarté soudaine. La magnificence du spectacle nous arrêta. Dans la paix complète du soir, près l'un de l'autre, nous ne

percevions d'autre bruit que celui de nos souffles. Nos mains s'étaient jointes, et, dans cette lumière, face à face, nous restions immobiles, nos yeux cherchant nos âmes dans nos yeux.

C'est alors que je dis :

— Je ne vous comprends pas très bien, Josy. Le pessimisme que vous me révélez ne s'était jamais manifesté dans nos entretiens.

— Vous parliez à la sœur de Teddy; la femme ne vous répondait pas encore.

Je réfléchis un peu, puis repris :

— L'amour ne vit que de confiance réciproque. Je vous sais gré de me faire part ainsi de votre désenchantement. Mon rôle sera de vous rendre la paix qui vous a fui.

Sa physionomie avait quelque chose de douloureux; elle s'illumina par l'effet d'une allégresse intérieure. Je la sentis frémir et, d'une voix passionnée, nouvelle pour moi, elle répondit très vite :

— J'espère que vous me guérirez, Raymond. Je sens que vous apaiserez mon esprit inquiet, car vous avez des certitudes que je veux partager. Je sens aussi quelles pensées vous occupent : votre race, votre foi, votre mère, vos amis, votre carrière, vos projets, vos habitudes.

— Oui, dis-je gravement, je pense à tout cela.

— Oh! reprit-elle, ne supposez pas que je n'aimerai point ce que vous aimez. Je le ferai mien. Ma patrie sera où vous serez, ma religion celle que vous voudrez. Ne croyez pas que j'aie le mérite de vous sacrifier quoi que ce soit. Je saisis mal l'utilité des frontières, et, à mes yeux, tous les cultes se valent. Il n'y a qu'un chemin de la terre au ciel... Si tant est, ajouta-t-elle plus bas, après une brève hésitation, qu'une route puisse aller de la sottise au néant.

Sa physionomie exprimait de l'amertume. Je ne pus m'empêcher de la regarder avec tristesse. Le feu d'une légère confusion vint colorer ses traits, et je dis :

— Il est possible qu'il n'y ait point de route de la sottise au néant. Rien ne vient de rien et ne va à rien. Mais il y a un chemin de l'amour au ciel, car rien n'est inutile dans la nature, et ce n'est pas sans raison que l'œil humain peut mesurer la distance qui le sépare des astres et y atteindre d'un regard.

— Oui, reprit-elle, oui, j'ai tort. Vous m'expliquerez vos convictions. Je m'en suis éprise comme d'un mystère. Nulle révolte ne m'éloignera d'elles; nulle antipathie ne se dressera entre ce qui vous est cher et moi. Votre famille, vos relations pourront m'ac-

cueillir sinon en véritable fille de France, au moins en sincère épouse d'un Français.

— Vous deviendrez ainsi une véritable fille de France.

— Je le crois, et, ce faisant, je n'aurai pas été, je pense, une mauvaise Anglaise. J'ai appris de mon pays natal mes devoirs vis-à-vis de moi-même; de votre pays ceux vis-à-vis des autres; de l'Italie ceux vis-à-vis de l'art. Paris est pour moi à mi-chemin de Londres et de Florence. Avide d'harmonie et d'espace, je veux m'y établir comme sur un sommet au milieu du monde et découvrir de là de vastes horizons. Avant d'être Anglaise, je suis femme, et, en changeant de race, je ne fais qu'obéir à l'instinct immuable qui rapproche les êtres sans se soucier des conventions arbitraires inventées par les hommes. Mon droit strict est de choisir qui j'aime et de savoir aimer. Ma décision est prise. Je ne verrai désormais l'existence qu'à travers vous, Raymond; je veux m'adapter vos idées et y puiser cette force du cœur et de l'esprit qui m'a manqué pour me sentir intimement heureuse au milieu de tout ce qui fait la satisfaction humaine...

— Vous avez donc vraiment souffert, Josy? demandai-je. Qui s'en douterait?

— Ah! cher, cher, poursuivit-elle, je vous dirai l'horreur d'errer sans plus rien trouver qui intéresse, l'épouvante d'être jeune et de porter en soi un vide où l'on se sent sombrer, le supplice de paraître sous le masque de l'attention et de la joie et de ne rien entendre, de ne rien voir, de ne rien posséder qui ne soit tout de suite flétri par ce démon dont on est l'esclave et qui s'appelle la fortune. Je hais l'argent, Raymond, pour tout ce qu'il m'a permis et prodigué trop tôt. Et je n'ai pas eu le courage de le fuir ou de le dompter, en sachant l'employer; le courage de rompre avec le monde, mes parents, mes amis. Je continuais lâchement de traîner ma chaîne, lorsque je vous ai connu...

Il y avait des larmes dans ses yeux. Elle secoua la tête comme pour changer le cours de ses pensées.

— Descendons la colline, reprit-elle, et dites-moi que je ne vous effraye pas; dites-moi que vous saurez me réconcilier avec la vie. Ma peine se dissipe lorsque vous me parlez.

Le sentier dévalait en pente rapide. Elle s'appuya sur mon épaule; nous partîmes à pas incertains. Le cri de son cœur éveillait en moi des échos tumultueux.

— Mon trouble, dis-je, doit vous apprendre que je vous aime davantage depuis que je connais le secret de votre conscience; je vous remercie de m'avoir permis de mesurer la confiance de votre amour si loyalement exprimé.

— Oui, Raymond, je vous aime de toute la force de mon désir de vivre en comprenant par vous le pourquoi de la vie.

La descente s'accentuait. Elle s'appuyait plus fortement et, parfois, je la préservais d'un faux pas. Au bas de la colline, se dressait encore une barrière. Je la franchis le premier; elle passa ensuite, mais avant d'achever de sauter, elle se pencha en avant. Je tendis les bras, pour la soutenir. Elle frémit en acceptant mon appui...

Je restai de longues heures à Woodhouse, sous l'impression de notre étreinte et des sentiments multiples qui l'avaient précédée et suivie. Le lendemain seulement, la pensée me vint que j'avais oublié d'écrire à ma mère la lettre quasi-quotidienne qu'elle attendait de moi. Je m'étais pourtant promis de lui parler longuement de Josy. A peine levé, je voulus m'acquitter du devoir négligé la veille. Les mots ne venaient pas comme je l'aurais voulu. Je décidai qu'un jour où deux m'étaient nécessaires pour peser les termes d'une communication qui devait préparer la déclaration de mon choix, et j'envoyai dans la journée, par un simple télégramme, des nouvelles de ma santé, accompagnées d'un mot de tendresse.

Henri de Noussanne.

La suite prochainement.

LES IDÉES MORALES

D'UN MARÉCHAL DE CAMP

DE L'ANCIEN RÉGIME

CONSEILS DU CHEVALIER DE TARLÉ A SON FILS

M. de Lanzac de Laborie a constaté ici même [1] qu'il ne faut pas juger de la mentalité française à la fin du dix-huitième siècle par celle de quelques cercles financiers ou littéraires ou du petit nombre de familles qui constituaient la noblesse de cour. Mais, en raison même de leur situation sociale, on ne s'est guère occupé que de celles-ci et on en a conclu trop aisément que la perte des croyances religieuses, le relâchement moral et la frivolité étaient alors le fait de la masse.

On ignore trop, au contraire, combien toute une partie de la nation, et non la moins importante, était demeurée réfractaire au mouvement « philosophique » et restait, malgré l'exemple d'en haut, imbue de sérieux, de profond sens moral et d'esprit chrétien. Nous parlons en particulier de la petite noblesse de province et de ces familles si nombreuses, venues de la bourgeoisie, qui ne sont plus du tiers état, mais ne sont pas encore de la noblesse. Elles fournissaient la plus grande partie des cadres administratifs et militaires de l'Ancien Régime, et ce sont leurs enfants, écartés des carrières civiles par les événements, portés par tradition et éducation vers le métier des armes, qui ont donné aux armées de la République et de l'Empire une très notable proportion de leurs officiers.

C'est à ce point de vue que les « Conseils » que l'on va lire

[1] *A travers la Révolution.* (*Correspondant* du 10 juin 1908.)

présentent un certain intérêt, en raison de l'aperçu qu'ils ouvrent sur les idées morales de cette classe sociale.

Celles que l'auteur tenait, pour ainsi parler, de son fonds patrimonial, furent solidement étayées par l'expérience d'une vie bien remplie. Issu d'une des premières familles de la bourgeoisie de Senlis, né et élevé en Flandre, où son père, dernier de quatorze enfants, tenait un petit emploi de finances, J.-J. de Tarlé [1] entre à vingt ans comme lieutenant en second au régiment d'Alsace. Pour ses débuts militaires, il fait trois campagnes en Allemagne pendant la guerre de Sept ans, et se trouve à Clostercamp. Capitaine commandant la compagnie colonelle, puis capitaine de grenadiers, il poursuit pendant vingt ans sa carrière de garnison en garnison : la crise de l'avancement ne date pas de nos jours... Il connut alors un jeune colonel, Allemand de naissance, mais Français, Parisien même par l'éducation, bon vivant, fort dépensier et joyeux compagnon, qui atteignit par la suite une certaine célébrité sous le nom de Maximilien Joseph. « Passé » roi de Bavière, l'ancien colonel d'Alsace conserva avec son camarade les relations d'estime et de cordialité nouées dans leur jeunesse.

Comme lieutenant-colonel, le chevalier de Tarlé est appelé à l'état-major de l'infanterie dans l'armée de Rochambeau. Il a la chance de participer à cette guerre d'Amérique qui fut la dernière gloire militaire de l'Ancien Régime et rendit à ses armes l'éclat qu'avaient terni les revers des guerres de Louis XV. Il y fréquente tout ce que l'armée royale comptait alors de grands seigneurs et d'officiers distingués, enthousiastes des idées généreuses qui s'agitaient autour des Insurgents.

Lors de la réorganisation du corps d'état-major, on le nomme adjudant-général. Mais sa mauvaise santé le décide à accepter au lieu de ce grade celui de maréchal de camp pour retraite.

Retiré et marié à Senlis, entouré de l'estime de ses concitoyens, la Révolution ne le laisse pas jouir en paix de son repos. Non seulement il se voit à peu près ruiné, mais il est arrêté comme suspect et quelque temps incarcéré.

Il avait un fils, tendrement élevé, qu'il envoya à dix-sept ans

[1] J.-J. de Tarlé, dit le chevalier de Tarlé (1739-1813), lieutenant en second au régiment d'Alsace (1759); capitaine commandant la compagnie colonnelle (1770); capitaine de grenadiers au régiment de Bouillon (1776); aide-major général de l'infanterie du corps de Rochambeau avec rang de lieutenant-colonel (1780); rang de mestre-de-camp (1783); adjudant-général à la 18e division (1791); maréchal de camp pour retraite (1791); chevalier de Saint-Louis (1780); chevalier de Cincinnatus (1784). — (Arch. administ. de la guerre : Maréchaux de camp.)

en Allemagne pour y faire ses débuts dans l'administration militaire. C'est à son intention qu'il rédigea en 1809 ces « Conseils » familiers.

Nous y trouvons l'état d'âme d'un vieil officier, voulant faire profiter un jeune homme de l'expérience que lui ont donnée des hommes et des choses trente années vécues dans l'ancienne armée. Années parfois pénibles, car il s'agit d'un de ces officiers de condition moyenne qui s'usaient corps et biens au service du roi : vraie cheville ouvrière des régiments dans les grades de major et de lieutenant-colonel, qu'ils ne pouvaient dépasser cependant que grâce à des circonstances ou un mérite tout exceptionnels.

A la façon dont il vante le prix de la modération, on voit l'homme qui a jugé les maux causés par les excès dont il fut témoin : excès de jouissances des hautes classes, excès révolutionnaires des autres.

Il a d'ailleurs observé avec justesse et sans illusions l'humanité, « qui demande à être examinée avec tant d'indulgence ».

Néanmoins, aucune amertume. Il parle de la charité en des termes qui touchent à la perfection chrétienne. D'une façon générale, qu'il recommande à son fils les moyens de se faire apprécier dans la bonne société, ou qu'il lui donne des règles de conduite ou des conseils professionnels, à constater l'élévation de la pensée, la délicatesse des sentiments, l'esprit chrétien dont sont imprégnées ces pages, on ne peut qu'admirer la valeur morale existant alors dans ce milieu. N'explique-t-elle pas un peu la vitalité avec laquelle la France reconstitua ses cadres après la tourmente révolutionnaire?

Nous les donnons telles que nous les avons retrouvées dans les vieux papiers où elles dormaient depuis près de cent ans et leur laissons leur cachet d'intimité familière.

CONSEILS DU CHEVALIER DE TARLÉ A SON FILS

Je te donne ma bénédiction, mon enfant; j'implore la bonté divine en ta faveur, et chaque instant de ma vie sera un vœu pour ton bonheur.

N'oublie pas que Dieu te voit en tout temps, en tous lieux et lit dans ta pensée. Crains-Le, adore-Le, préfère-Le à tout ce qui existe, à toi-même, et sois sûr d'en être récompensé.

Conserve la pureté de ton cœur comme le plus grand trésor que tu puisses posséder. Sois toujours vrai : la vertu ne dissimule pas. Conserve aussi ta douceur : elle est le fruit d'une conscience tranquille. Sois soumis à tes supérieurs, zélé pour tes devoirs, bienveillant pour tes camarades et surtout charitable pour les pauvres et pour ceux auxquels tu pourras rendre service. Car la charité ne consiste pas seulement à donner son superflu : on l'exerce encore en disant à

propos du bien de celui qui le mérite, en donnant un bon conseil à celui qui en a besoin, en ne divulguant pas sans une extrême nécessité la faute d'autrui, en consolant celui qui est malheureux ou affligé; on l'exerce, enfin, de mille manières. La charité est la vertu de tous les moments. Sois constamment sévère pour toi, indulgent pour les autres. Ne critique personne, même intérieurement. Éloigne de ta pensée les réflexions contraires à ton prochain : elles conduisent toujours à la médisance et quelquefois à la calomnie. Avec ce défaut, on n'obtient ni confiance ni amitié.

Ne te livre pas légèrement aux liaisons intimes; éprouve et examine ceux dont l'extérieur t'inspirera des dispositions affectueuses. Il ne faut accorder de l'amitié qu'à ceux que l'on estime, et l'on ne peut savoir si quelqu'un mérite de l'estime qu'après l'avoir jugé sur ses discours, sur ses actions et sur sa conduite.

Sois modeste et ne te vante jamais, même des moindres choses; ne dis de tes parents que ce que ton cœur t'inspirera sans que l'amour-propre ou la vanité y ait aucune part. Si tu leur connais quelques vertus, c'est en les imitant que tu feras leur éloge.

Souviens-toi des leçons de notre ami H... sur l'ordre, l'arrangement, et surtout sur la suite persévérante qu'il faut donner aux bonnes résolutions que l'on prend : elles deviennent des habitudes.

J'exige, mon cher enfant, de ton amitié pour moi, que tu relises ces conseils tous les dimanches et que tu réfléchisses chaque fois si tu les as suivis ponctuellement. Je t'embrasse avec toute la tendresse d'un père qui s'intéresse à toi plus vivement qu'à lui-même.

Je t'ai déjà dit, mon ami, qu'il faut perdre l'accent flamand et n'en prendre aucun, quelque part où tu ailles. Tu dois t'appliquer à te servir des mots qui expriment positivement ce que tu veux dire. Cela pourra te gêner pendant quelque temps, mais lorsque tu auras vaincu cette difficulté, tu trouveras beaucoup plus de facilité à t'énoncer purement et clairement. Il faut aussi s'habituer à mettre dans ses discours, comme dans son maintien, de la noblesse et de l'aisance; éviter surtout les trivialités, les quolibets, les proverbes qui annoncent la pauvreté d'esprit. On ne doit se hasarder dans la plaisanterie qu'autant que l'on peut y donner une tournure d'expression qui y ajoute le sel de la nouveauté. Les comparaisons sont au contraire l'annonce de l'esprit, quand elles sont justes, profondes ou brillantes. Il n'est pas nécessaire de beaucoup parler pour se rendre intéressant : à ton âge, c'est même un défaut qui en fait présumer plusieurs autres. Peu de chose, placé à propos et bien exprimé, fait juger favorablement un jeune homme. Alors, on le distingue, on le recherche, et pour peu qu'il confirme la bonne opinion qu'on a prise de lui, il jouit des agréments de la société et en acquiert la bienveillance et la confiance.

Les jeunes gens sont exposés à tomber dans un piège que leur tend le mauvais exemple. Ils en voient qui affectent de ne douter de rien, qui ne rendent rien à l'âge, au sexe, à la naissance, à la profession, qui rougissent de paraître vertueux et timides. Ces êtres sont infiniment dangereux pour les caractères faibles qu'ils rencontrent, parce qu'en supposant qu'ils ne les séduisent pas intérieurement, ils les entraînent extérieurement et leur inspirent une fausse honte de leur modestie, de cette fleur qui, comme la rose, est toujours belle tant qu'elle conserve sa fraîcheur.

Un jeune homme peut prendre part à une dissertation s'il est instruit de l'objet que l'on traite, mais il ne doit jamais émettre son opinion sans paraître la soumettre au jugement de ceux qui l'écoutent et qui, s'il a raison, s'en apercevront bientôt et lui tiendront compte de sa modestie. Plus il mettra de modération dans sa dissertation, plus il se fera estimer et plus il acquerra de confiance. Il doit, en toute occasion, être prêt à céder, soit à l'expérience, soit à la raison, soit même à l'entêtement, et il doit alors observer de le faire avec grâce et sans humeur. Il ne peut que gagner à cette conduite; elle plaît à tout le monde et il manque rarement d'être deviné par quelqu'un qui le paie intérieurement de ce sacrifice.

Lorsqu'on vit chez des amis, il faut s'étudier à leur être agréable et deviner le moment où l'on pourrait leur être importun. Si l'on est témoin de quelques contradictions, il faut, ou se taire ou produire quelque distraction qui les affaiblisse, et autant que possible ne point paraître s'en être aperçu. Si l'on est interpellé pour dire son avis, il doit toujours être conciliant et palliatif des torts qui peuvent exister.

Je ne doute pas que tu ne sois déterminé à te livrer tout entier à l'exécution du projet qui nous occupe. On dit qu'il faut qu'un jeune homme s'amuse : j'en conviens; mais je dis que tu te trouves dans un cas forcé que l'on peut pour ainsi dire regarder comme la crise de ta vie; qu'il s'agit de ta liberté civile et de te procurer un état honnête qui te mette à l'abri du besoin; que cela vaut bien le sacrifice de quelques mois qui ne seront même pas pénibles par les adoucissements qu'y apporteront nos amis.

Mais ce qui peut assurer tes succès et préparer ton bonheur, c'est la fidélité aux principes qui ont si bien germé dans ton cœur. Le bien vient de Dieu seul, et pour l'obtenir, il faut le mériter par un culte extérieur d'amour et de respect et par un culte intérieur et continuel de reconnaissance. On voit des hommes qui affectent l'indifférence pour tous les devoirs envers Dieu et qui cependant obtiennent les faveurs de la fortune. Mais pour juger s'ils sont heureux, il faudrait lire dans leur âme et certainement on y verrait le remords, ce ver rongeur qui trouble les jouissances; et si l'on pouvait supposer qu'ils pussent s'en préserver, on ne peut du moins douter de leur malheur pour l'éternité. Sois donc, mon cher fils, en garde contre les mauvais exemples de cette espèce, rends à ton Créateur ce que tu lui dois sans en rougir, honore tes parents et aime tes semblables; et si ta vie était semée de contradictions, ta fin serait heureuse.

Tu arrives, mon ami, à l'âge des passions : ce sera l'ivraie qui poussera parmi le bon grain, et si tu ne l'arraches en naissant, tu ne pourras plus la détruire. Lorsqu'on se laisse dominer par ses penchants, ils deviennent des passions; les passions mènent aux extrêmes et aux excès qui, même dans le bien, deviennent des défauts. C'est uneerreur de croire qu'on ne puisse être excessif en cherchant à faire le bien : nos qualités morales et physiques sont bornées et nous manquons le but lorsque nous les excédons. C'est plus qu'en faire usage : c'est en abuser.

Ce que je viens de dire exprime le prix de la modération qui doit être le régulateur de nos desseins et de nos actions. C'est elle qui nous préserve du danger des premiers mouvements, qui appelle le jugement au secours de l'esprit sujet à s'exalter et du cœur trop prompt à

s'enflammer. Ce qu'il en peut coûter pour se soumettre et s'habituer à ses lois est bien compensé par la douceur qu'elle répand sur tout le cours de la vie. Par elle, le nécessaire devient de l'aisance, le bien s'augmente et le mal s'adoucit. Elle n'est pas moins essentielle au physique, en modérant l'usage de tout ce dont on est si disposé à abuser.

Bientôt les femmes pourront avoir pour toi des attraits bien dangereux. Elles participent comme nous aux faiblesses humaines, et, moins fortes que nous, s'y abandonnent entièrement lorsqu'elles ont malheureusement violé les lois de la pudeur et les principes de leur éducation. Il y en a peu de ce nombre parmi celles qui sont bien nées, mais elles se rencontrent facilement, parce que voulant séduire, elles ont une recherche de manières et de parures du dehors qui attirent, et tout ce que l'on entend par coquetterie. Il ne faut guère de ces rencontres pour se perdre et passer du calme de la vertu aux remords du vice.

Bien des hommes aussi se font un jeu de séduire, de priver une jeune personne de son innocence et, par conséquent, de son repos. Et ils sont encore bien plus criminels lorsqu'ils cherchent à troubler la paix d'un ménage, à rompre le lien conjugal et à affaiblir l'amour maternel. C'est le comble du crime, et peut-être rien ne peut-il l'expier. C'est surtout dans certaines situations, mon ami, qu'il faut couper dans le vif, se refuser entièrement à l'occasion pour éviter l'horreur d'y succomber. Se permettant un premier pas, il n'est quelquefois plus possible de rétrograder.

Je ne crains pas que l'excès de vin te séduise; il est trop abject, trop animal pour ne pas répugner invinciblement à une âme aussi élevée que la tienne. J'espère aussi que tu ne chercheras pas la fortune dans les hasards du jeu. Un joueur court les plus grands dangers, suivant Dieu et suivant le monde. Les plus grands succès le rendent coupable et responsable du malheur de ceux qu'il aime et les revers, en le mettant à la mendicité, l'exposent à recourir aux moyens les plus honteux et les plus criminels pour corriger les rigueurs du hasard. Si je n'avais pas connu un ou deux joueurs assez particulièrement pour être certain qu'ils n'ont pas cessé d'être honnêtes hommes, je ne croirais pas que l'on pût l'être, étant dominé par cette passion. Bien d'autres que moi pensent ainsi. Cette seule opinion suffirait pour faire abhorrer le jeu.

L'état auquel tu te destines peut te faire parcourir toutes les parties de l'empire français et les pays où ses armées pourront opérer. Tes fonctions te mettront en relations avec les habitants de ces divers pays, soit pour les établissements à y former, soit pour les approvisionnements à se procurer ou à surveiller. Il est donc nécessaire de traiter avec le plus d'avantages possible et d'acquérir de la confiance partout. Un des moyens d'y parvenir est de se plier autant que possible aux usages et aux manières du pays où l'on se trouve et de ne paraître ni surpris, ni étonné de ceux qui existent; de ne point marquer de répugnance pour les choses de leur goût et ne jamais rappeler nos usages particuliers sans que l'on ne s'en informe et uniquement pour satisfaire la curiosité. Par cette conduite, on se naturalise, pour ainsi dire, partout.

L'ambition est une passion extrêmement dangereuse. Elle n'est jamais satisfaite et ne laisse aucun repos à celui qui s'en laisse dominer. Tout ce qui s'est passé et tout ce qui se passe depuis quelques années le prouve suffisamment. L'émulation, au contraire, est

un véhicule salutaire qui excite à tout faire le mieux possible. Elle n'a pas, comme l'ambition, la soif des grandeurs ni des richesses, mais le désir d'égaler tout ce qui est estimable, tout ce qui est bon et ce qui est bien. On doit donc l'entretenir, l'exciter et s'y livrer avec autant de soin qu'à éviter les désirs dévorants de l'ambition.

Pour être heureux dans son état, il faut s'en faire une juste idée; il ne faut pas se flatter d'un avancement prématuré, qui ne peut s'obtenir que par des circonstances rares, dont on doit profiter, mais qu'on ne peut prévoir. Il faut se mettre en mesure d'être favorisé par sa conduite, son zèle et son intelligence et ne compter que sur le temps pour arriver à son but. Il faut surtout se préserver des désirs immodérés de fortune. Sans des hasards qu'on ne peut diriger, on ne peut espérer d'abord que les simples moyens de subsister et, par la suite, un peu plus d'aisance.

L'économie est la sauvegarde de l'existence première. Etablir sa dépense au-dessous de sa recette; se faire, s'il est possible, un fonds de réserve pour parer aux événements ou au moins les adoucir; donner avec discernement, ne s'oublier qu'avec les pauvres et se défendre les fantaisies sont les moyens qu'il faut constamment employer pour se procurer cette partie de son indépendance, car il est bien reconnu que l'on n'est véritablement libre qu'autant que l'on peut suffire à ses besoins. Il en résulte bien d'autres avantages : un homme qui a une certaine somme à sa disposition peut entreprendre un voyage ou des démarches, soit pour son instruction, soit pour avancer sa fortune, soit enfin, ce qui est plus précieux encore, pour rendre un service essentiel à ses parents ou à un ami. Celui qui n'a rien ne peut rien sous ces divers rapports et il est pour ainsi dire enchaîné où il se trouve.

L'état que tu te proposes de prendre, mon cher enfant, te mettra en relation avec différentes professions très distinctes et très opposées : le militaire, rarement content, supposant qu'on cherche à le tromper et n'estimant que lui-même; les employés des divers services qui cherchent à tirer parti du défaut de connaissance ou de surveillance, qui la plupart ont le projet de faire fortune par toutes sortes de moyens; et l'habitant, quelquefois foulé par les mesures que les circonstances nécessitent.

Je pense donc qu'il faut avec le militaire une politesse d'étiquette sérieuse et invariable et qui ne puisse occasionner aucune vivacité ni aucune expression offensante; qu'il faut toujours être fondé dans ses réponses, soit sur la loi, soit sur ses ordres, soit sur la nécessité facile à distinguer; qu'il ne faut pas s'engager dans trop de détails qui ne servent souvent qu'à affaiblir ce qu'on a dit et font perdre beaucoup de temps. Cette manière réussit d'autaut mieux qu'elle est accompagnée d'un maintien noble, d'un accès facile et d'un air ouvert.

Il faut s'appliquer à connaître les individus que l'on doit surveiller, et quoique le grand nombre doive l'être de fort près, même sur la probité, il serait injuste de ne pas accorder d'exception à ceux qui le méritent, et c'est de ceux-là qu'il faut se servir, pour exécuter les missions de confiance. En général, il ne faut se familiariser avec aucun, n'en point recevoir de services, encore moins de cadeaux; se montrer sévère avec aménité. Les expressions ne doivent pas changer le ton qui doit toujours être honnête.

Quant aux habitants, sur lesquels on ne peut exercer aucune autorité, il faut adoucir autant que possible les fardeaux qui pèsent sur eux et les tranquilliser par tout ce qui peut les convaincre qu'il ne dépend pas de soi de les affranchir.

Lorsque tu voudras faire un choix, mon ami, je te recommande d'être en garde contre les mouvements qui pourraient t'empêcher de juger la compagne que tu voudras t'associer : n'en sois pas épris s'il est possible.

Que sa figure soit douce et agréable pour toi et pour les autres, qu'elle annonce la bonté du cœur, de la douceur dans le caractère et que son maintien soit constamment celui de la pudeur. Elle aura assez d'esprit si elle parle modérément, à propos et sans prétention. Si elle aime son chez elle, elle ne sera pas dissipée : le besoin de dissipation est le signe de l'ennui qui mène à tout. Ceux que le désœuvrement y a disposés réussissent à se distraire, mais n'en guérissent pas.

La modération dans ses goûts, dans ses désirs, annonce l'économie qui double la dot d'une femme. Sa manière de remplir ses devoirs envers Dieu et envers ses parents doit être la mesure de ta confiance dans ses principes, et tu sais que, sans ces principes, l'être le plus moral est toujours imparfait et susceptible des plus grands écarts. Il faut cependant, dans cet examen, mon ami, toute l'indulgence qu'exige l'humanité, car si tu cherchais la perfection, tu ne la trouverais jamais.

Le bonheur du mariage est dans l'union et la paix, dans les rapports d'humeur, dans la réciprocité des soins de complaisance et de l'indulgence. Un honnête homme doit beaucoup d'égards aux parents de sa femme, et une femme à ceux de son mari. Ils doivent être l'un et l'autre très réservés sur leurs liaisons particulières. Un mari se liant avec un homme de mauvaises mœurs exposerait sa femme à rougir dans le particulier et à exciter de mauvais soupçons dans le public. Une femme qui se lierait avec une coquette tendrait un piège à son mari. En général, il faut se méfier de sa propre vertu et ne jamais l'exposer à des épreuves inutiles. Ceux qui sont estimés généralement sont rarement vicieux; il est peu d'hypocrites assez adroits pour tromper tout le monde. D'après ces principes, on ne peut se faire une société intime bien nombreuse, mais elle l'est assez si ceux qui la composent sont vertueux.

Un homme qui recherche une femme uniquement pour sa fortune ne mérite pas d'être heureux. Mais s'il n'est pas lui-même très favorisé de la fortune, il ne doit pas s'unir à quelqu'un qui n'en a point ou qui en a trop peu. Il ne suffit pas de se réunir avec les moyens d'existence, même avec un peu d'aisance : il faut prévoir aux êtres qui pourront survenir, non pour leur assurer un grand établissement, mais au moins pour être en état de leur donner une éducation qui les mette à même de se suffire si ce sont des garçons; de plaire essentiellement et de se faire désirer si ce sont des filles.

Un galant homme qui se propose aux parents de la personne qu'il recherche ne doit tromper, ni sur ce qu'il a, ni sur ce qu'il espère. Sa franchise, sa loyauté inspirent la confiance et lui tiennent souvent lieu de beaucoup plus de fortune. Quel qu'en soit le résultat, il satisfait à ses devoirs d'honnête homme.

*
* *

C'est sur ces mots que s'arrête le manuscrit, et ils en résument bien l'esprit, qui contraste avec ce que nous révèlent quelquefois de leur mentalité les Mémoires des militaires obscurs ou célèbres de cette époque.

A coup sûr, les idées du soldat de Clostercamp et d'Yorktown sur la façon de traiter les peuples conquis ne ressemblent pas à celles trop souvent appliquées des bords de la Vistule à ceux du Tage. Et tel cavalier de la grande armée n'aurait pas tant de bonnes fortunes à nous conter s'il avait suivi ses préceptes sur les égards dus aux femmes.

L'auteur des conseils, à vrai dire, était d'une autre génération. Il n'avait pas subi la griserie révolutionnaire qui créa chez beaucoup de soldats de la République et de l'Empire une moralité toute spéciale. Mais on ne peut nier qu'il n'y ait là aussi une question de principe et d'éducation. Et c'est sans doute parce qu'il la jugeait importante que le chevalier de Tarlé a tenu à prémunir son fils contre tout ce qu'il pourrait voir autour de lui de contraire au devoir « d'un galant homme et d'un honnête homme ».

A. DE TARLÉ.

AU PAYS DU CHÊNE-LIÈGE

Vendredi 11 mai.

Longue conversation avec Moreno, dont les connaissances classiques m'étonnent, sur les qualités et les usages du liège. Il m'apprend que Pline l'Ancien connaissait déjà sa propriété très spéciale de se reformer en peu d'années sur l'arbre écorcé. Les Romains employaient le liège pour couvrir les maisons. L'industrie des bouchons naquit en Catalogne, au dix-huitième siècle, lorsque les verriers commencèrent à fabriquer des bouteilles; la légende veut que le premier bouchon ait été fait par un berger. On en vendit tout d'abord à la célèbre foire de Beaucaire.

C'est quand il atteint 50 à 55 centimètres, — le tour de taille d'une Parisienne, — que le jeune chêne est *mis en valeur*, c'est-à-dire dépouillé pour la première fois de son écorce, dite alors très bizarrement *liège mâle*; longtemps sans usage, en raison de son manque de souplesse et de ses rugosités, il s'emploie aujourd'hui pour la fabrication des briques et pavés d'agglomérés.

Le *liège de reproduction*, c'est-à-dire celui des récoltes suivantes, qui se succèdent de dix en dix ans environ, est le seul utilisé dans l'industrie classique du bouchon, ainsi que dans celles où il supplantera bientôt le trop coûteux caoutchouc : vêtements, souliers, enveloppes de pneus et de câbles télégraphiques, etc.

A 25 ou 30 millimètres d'épaisseur, on lève de nouveau le liège, dit alors de première reproduction; il présente encore des crevasses, l'arbre ayant souvent grossi trop vite, et ses *planches* réunies ne pèsent guère qu'un kilo ou un kilo et demi. D'écorce plus fine et de qualité supérieure, la *seconde reproduction* atteint souvent 6 ou 8 kilos. Les autres récoltes se succèdent, plus importantes de cycle en cycle, jusqu'à ce que l'arbre, presque mort, soit abattu. Le liège mâle de ses grosses branches, pittoresquement crevassé, sert à faire des pots à fleurs ou des ruches d'abeilles; la seconde écorce tubéreuse, qu'on appelle *tannin* ou

[1] Voy. le *Correspondant* du 25 février 1909.

mère, est enlevée à l'aide de hachettes, séchée et vendue. Quant au bois lui-même, il ne possède aucune des qualités de son congénère de France et n'est propre qu'à faire du charbon.

La récolte de liège est entassée en piles régulières, et l'on a le choix de la vendre à l'état brut, ou de la faire bouillir, râcler et viser. La première de ces opérations nécessite une chaudière en cuivre, dont un feu ardent entretient l'eau toujours bouillante. On y précipite le liège en balles de 70 à 80 kilos; au bout d'une heure, on le retire, ayant gagné 2 millimètres d'épaisseur, pour le livrer aux *râcleurs*, qui le grattent avec force de manière à enlever *la croûte*, d'un millimètre environ; elle se détache sous la forme d'une poudre brune. Cette manutention se fait souvent à la machine.

Le *viseur* s'empare de la planche, ainsi bouillie et râclée; il doit l'équarrir et en faire sortir tout ce qui est inutilisable : piqûres de vers ou de fourmis, taches diverses, épines, etc. Véritable artiste dans sa partie, un bon viseur arrive à ce résultat avec un minimum de débris, — 40 ou 45 pour 100; il doit aussi classer le liège suivant la qualité et l'épaisseur. On distingue à ce dernier point de vue : l'épais : 31 millimètres et au-dessus; le marchand : 26 à 30 millimètres; le bâtard : 23 à 25 millimètres; le mince : 22 millimètres et au-dessous.

L'épais et le marchand comprennent chacun quatre qualités : surfin, 1re, 2e et 3e qualité; le bâtard et le mince, deux seulement : 1re et 2e. Si l'on songe que la première qualité, bouillie, râclée et visée, vaut 120 francs le quintal et la dernière 20, on jugera du soin avec lequel le classement doit être pratiqué.

Les seuls pays producteurs de liège sont :

Le Portugal. . .	300 000	hectares.	300 000	quintaux bruts.
L'Espagne. . .	255 000	—	243 000	—
L'Italie. . . .	80 000	—	38 000	—
La France. . .	148 000	—	120 000	—
L'Algérie . . .	426 000	—	200 000	—
La Tunisie. . .	82 000	—	15 000	—

La superficie totale en liège est d'environ 1 300 000 hectares, soit un carré de 28 lieues de côté (un département et demi français). La production globale atteint 1 million de quintaux bruts; celle de l'Algérie et de la Tunisie est appelée à une grande augmentation; mais celles de l'Espagne et de l'Italie diminuent, sous la dent des troupeaux, ainsi que celle du midi de la France (notamment du Var).

Grâce au monopole du pavillon français, le transport d'une

tonne de liège coûte 50 francs pour Dunkerque, 22 francs seulement pour Anvers, 25 francs pour Hambourg; il est vrai que les Algériens ont de temps en temps le plaisir de se demander si, par suite des grèves, ils auront des bateaux pour écouler leurs produits. Cette difficulté de transport a pesé lourdement parfois sur le commerce de la colonie.

Moreno se prétend simple bouchonnier sans instruction, mais il a le génie du calcul et les chiffres volent sur ses lèvres quand il me démontre que le transport à la maison du quintal de liège, mulets compris, ne doit jamais revenir à plus de 4 francs.

— Comme vous devez le vendre au minimum 25 francs, prix bien modéré, puisqu'il valait autrefois 40 et 45 francs, c'est 21 francs de bénéfice net par quintal. Ni blé ni vigne ne vous donneraient de tels résultats.

— Mais, Moreno, l'incendie! l'incendie!

— Il faut bien avoir une chance de perdre, me répond-il gaiement, quand on en a tant de gagner.

Samedi, 13 mai.

Mon éducation de liégeur continue : inflexible, Moreno m'oblige à dire mon opinion sur chaque planche. Je commence à distinguer un surfin d'une deuxième, mais entre la deuxième et la troisième j'hésite souvent, d'autant que la même planche offre des parties de diverses qualités.

— C'est comme les hommes, dit Moreno, du bon et du mauvais; il s'agit de savoir ce qui l'emporte.

Puis, comme on vient de récolter deux arbres sortis de la même souche, dont l'un est du surfin et l'autre une abominable quatrième :

— Il faudrait envoyer ici un de vos apôtres de l'égalité à outrance : ils verraient que la nature ne fait rien de pareil, et par conséquent rien d'égal. Voici un monsieur, — il passe sa main sur le tronc tout humide encore du jeune chêne, — qui possède un paletot à cent cinquante francs le quintal; son frère n'a qu'une robe de bure de quatre sous. Comme les plantes sont plus intelligentes que les hommes, personne ne se plaint et, en cas d'incendie, ce pauvre mal vêtu sera peut-être mieux protégé par sa grosse pelure que son frère par sa peau fine et souple.

— Comment, protégé? Est-ce que tous les arbres ne sont pas détruits par le feu?

— Non, grâce à Dieu : il y aurait belle lurette que le liège n'existerait plus en Algérie. Les arbres récoltés depuis trois ou quatre ans, que ne protège pas suffisamment leur écorce, périssent

seuls; les autres reverdissent aux premières pluies, je ne dirai pas de plus belle, mais enfin ils ne meurent pas; par exemple, leur récolte est perdue, le *liège noir* étant d'une valeur minime.

Grave incident, ce soir, dans notre vie cénobitique. J'ai fait dresser ma tente auprès du gourbi de Moreno et choisi, pour veiller sur son contenu, un certain Ahmed ben Embaik, vieil Arabe maigre et sec comme une fleur d'aloès, avec des traits fins, un nez d'oiseau de proie et deux grands yeux noirs perçants. Comme il a, par impéritie, laissé échappé le bourriquot qui devait nous apporter de l'eau ce soir, il s'est vu infliger 1 franc d'amende. Aussitôt le voilà qui s'épanche en « mauvaises paroles », proférées sur un ton tellement aigu que Moreno, agacé, lui signifie de se taire ou de regagner son gourbi. Avec une rapidité dont je ne l'aurais pas cru capable, il réunit son mince bagage : un burnous sale et rapiécé, sa cachabia, un petit sac de pommes de terre, une bouteille d'huile, une marmite en fer blanc qui sert de verre et de cuvette, puis charge le tout sur son épaule. Il parle avec une telle volubilité et ses yeux lancent de tels éclairs, tandis que ses bras squelettes s'agitent dans une pantomime désespérée, que je réprime avec peine une formidable envie de rire. Il s'éloigne à grands pas, et dans le sentier descendant vers la plaine, je n'aperçois bientôt plus que sa chéchia rouge qui s'agite fébrilement! Cinq minutes s'écoulent et le fugitif nous revient dompté; il a pensé que le chemin était long, son sac lourd, la nuit déjà presque noire; bref, il s'enveloppe silencieusement dans son burnous et se couche devant ma tente sans dire un mot, pendant que Moreno murmure avec le ton indulgent d'un frère aîné devant les frasques de son cadet :

— Kifkif des enfants, tous les Arabes!

Dimanche, 14 mai.

Jour de repos bien gagné. J'ai fait atteler la charrette anglaise de mon oncle et offert une place à Marianne pour aller à la messe.

Nous voilà aussitôt bons amis; elle s'installe à côté de moi, Moreno monte derrière avec Gadouch, et fouette, cocher! Cela manque d'élégance, mais ne suis-je pas colon et fier de mon titre? Pendant que Sadi, beau coursier noir à la queue traînante, trotte vers Saint-A..., je cause avec Marianne; cette Marianne dont j'entends si souvent parler depuis huit jours, et dont la figure honnête, la rondeur d'allures me rappellent ces excellentes femmes de charge qu'on se léguait jadis dans les vieilles familles de l'Ouest. Elles s'intéressaient aux événements de familles, disaient *nous* en en parlant, et, comme suprême faveur, après cinquante ans

de bons services, demandaient à reposer dans le même caveau que leurs maîtres ! C'est l'histoire exacte d'une certaine « Monon » (Mathilde), qui a gâté mon enfance et dont Marianne, qui semble sa seconde incarnation, me rappelle le souvenir.

Comment, pourquoi est-elle en Algérie, où elle tranche sur le milieu général? Je n'ose encore le lui demander. Elle me raconte simplement qu'il y a dix ans — elle en avait alors cinquante — mon oncle, en quête d'une cuisinière, la trouva par hasard à Bône. Veuve depuis peu, elle cherchait une place, car son mari étant mort sans testament, leurs deux pécules s'étaient trouvés tellement mêlés que le fisc avait saisi le tout, la laissant dans la misère après une vie de travail acharné.

— Depuis, je suis toujours restée chez M. de Narcé, me dit-elle; quand il s'absentait, je demeurais seule au milieu des Arabes, qui me craignent, mais ne me détestent pas parce qu'ils me savent juste.

— Et bonne aussi, Marianne, car vous les soignez avec un vrai dévouement quand ils sont malades, plusieurs me l'ont dit.

— M. de Narcé m'ouvrait un crédit pour les remèdes, et tout l'argent des amendes y était consacré. Monsieur continuera-t-il?

— Certainement; on dit l'Arabe ingrat, mais comme chrétiens et comme Français, nous devons faire du bien à ces malheureux.

— Malheureux! S'ils le sont, c'est bien par leur faute. Combien nos paysans de France s'estimeraient heureux d'avoir sous la main pareille ressource! S'ils font des fagots, briquetiers et boulangers les leur achètent; mettent-ils en rondins les grosses broussailles, ils vendent 3 francs la charge d'un bourriquot; en hiver, on s'arrache leur charbon, car le coke est trop cher. Je ne parle pas des piquets de vigne, des rames de petits pois, des souches de bruyères dont on fait des pipes, ni des tranchées que M. le comte leur proposait chaque hiver à 20 francs l'hectare.

— Le fait est, continue Moreno, que l'indigène habitant une forêt y trouve : pâture pour son troupeau, bois pour la construction du gourbi et le chauffage; ruches pour ses abeilles, glands pour les bœufs de travail, perches de charrues, tanin pour les peaux de chevreaux; fleurs de myrthe, menthe, thapsia pour les pharmaciens; lauriers, arbouses, azerolles pour les cuisinières; tous avantages dont reste privé son congénère des Hauts-Plateaux.

— Et le démasclage, qui jette toujours 7 ou 8000 francs dans les gourbis! Presque toujours, quand l'Arabe souffre, c'est sa fainéantise et son imprévoyance qui en sont cause. Les femmes méritent plus de pitié. Mariées, elles sont esclaves; filles, elles

n'ont de bon que le mois qui précède leur mariage, parce qu'on leur accorde un peu de repos et une nourriture meilleure pour en obtenir un prix plus élevé.

— Combien coûte une femme bien à point?

— 150, 200, quelquefois 300 francs. Le père — à son défaut le plus proche parent mâle — touche l'argent. J'ai vu un cousin vendre sa cousine avec laquelle il cohabitait depuis longtemps, mais qu'il ne pouvait épouser, d'après le Coran, parce qu'ils avaient *titi* (tété) la même mère.

— La femme veuve reprend-elle au moins sa liberté?

— Nullement. Elle est encore plus malheureuse : vouée à la suspicion, à la haine, à l'abandon si elle ne se remarie pas, privée de ses enfants si elle le fait. Il y avait tout près d'ici un cheik que M. le comte aimait beaucoup, ancien garçon laitier à Bône, ayant vécu avec des Français sans devenir ivrogne et propre à rien, ce qui est rare. Il ne battait pas sa femme, qui ne lui avait cependant donné que des filles; bref, Monsieur disait toujours que c'était le seul Arabe à peu près honnête qu'il eût rencontré. Son propre garde-champêtre l'assassina sous le plus futile prétexte. Il laissait une petite propriété, quelques chèvres, un bœuf et un mulet. Vous pensez que sa femme et ses filles ont hérité de son bien? Point. Le Coran ne donne aux filles que le tiers de la succession paternelle et rien à la veuve. Des cousins éloignés se partagèrent le tout; les enfants furent enlevés à leur mère sous prétexte qu'elle pourrait se remarier et elle dut, sans aucune ressource, se réfugier chez un oncle. Celui-ci, vieil avare endurci, s'empressa de battre monnaie avec sa malheureuse nièce : il la remaria — en style arabe la revendit — presque de force avec un tout jeune homme qui vit avec son père veuf, lequel, dit-on, demande à sa belle-fille autre chose que du couscous.

Et les histoires d'aller leur train pendant que la voiture dévale vers Saint-A. par une belle route ombreuse qui longe l'Oued Cherouia, déjà presqu'à sec, mais dont on suit le cours à une ligne sinueuse de lauriers roses en fleurs. Au dessus de nos têtes, un ciel délicieusement bleu; à droite et à gauche, des collines drapées de forêts et semées, par les blés demi mûrs, de taches jaunissantes; l'herbe et les fougères sont encore vertes, les sous-bois sont fleuris de centaurées roses, de mouron blanc, de campanules; le myrthe est couvert de boutons, le cyste étoilé de fleurs blanches. Que ce pays est beau, pourquoi l'Islam le dévore-t-il de sa lèpre?

Après la messe, je vais saluer mon curé, agréablement surpris de me voir, car, hélas! mes compatriotes masculins ne désertent que trop l'église. Qu'ils sont à plaindre de ne pas comprendre

que notre retour à la barbarie serait prompt si quinze siècles de christianisme ne nous attachaient malgré tout aux traditions du passé, si l'éducation et l'hérédité n'avaient créé en nous la conscience et l'honneur!

Après le déjeuner, j'ai passé ma journée à ranger les archives de mon oncle et je suis tombé sur une liasse intitulée : « Vieux papiers, souvenirs et espérances. » Elle contient l'historique de la concession de l'Oued Cherouya. Je le note ici comme exemple de ce qui s'est fait et tenté depuis cinquante ans sur la terre algérienne.

Ce fut vers 1850 qu'on commença à se préoccuper du domaine forestier de l'Algérie et de l'exploitation des lièges. Les forêts appartenant aux beys obtenaient, comme telles, le respect des Arabes. Le besoin de pâturages se faisait d'ailleurs peu sentir dans les massifs forestiers : lions, panthères, chacals y pullulaient et l'insécurité y était telle qu'on ne les traversait qu'en caravanes, le doigt sur la gâchette de son fusil. Les colons n'imaginèrent donc pas, au début, que le mauvais vouloir des indigènes pût faire flamber tout le pays, et l'État trouva facilement à louer ses forêts pour une période de quarante ans. Les premières compagnies réalisèrent de véritables travaux d'Hercule : le pays était sans route, ni sentiers, elles ne possédaient ni plans ni cartes et n'obtinrent souvent que longtemps après la délimitation de leurs concessions.

Les jolis villages d'aujourd'hui étaient alors tellement malsains qu'il ne restait personne de valide, en été, pour soigner les malades et enterrer les morts. Les Arabes refusaient de travailler; il fallait recourir à la main-d'œuvre kabyle. Cependant, en peu d'années, un réseau de chemins et de sentiers couvraient la forêt, et 500 000 gros arbres, devant donner en moyenne 10 kilos de liège à 40 francs le quintal, étaient mis en valeur.

De 1855 à 1863, les mises en valeur continuèrent sans interruption; canton par canton, les sentiers et les routes se traçaient dans la brousse; des tranchées bien dessouchées couronnaient les crêtes; tout semblait marcher à souhait : les actionnaires vivaient dans le bleu, les yeux fixés sur cette bienheureuse année 1864 qui devait, en ouvrant l'ère des récoltes, commencer à les indemniser de leur longue attente.

Hélas! 1863 apporta à l'Algérie le fameux sénatus-consulte dont elle souffre encore. Mû par les rêveries incohérentes auxquelles on dut la guerre du Mexique, l'unité de l'Italie et celle de l'Allemagne, Napoléon III voulut créer « un empire arabe »; pour débuter, il reconnut aux indigènes la propriété incommutable de toutes les terres qu'ils cultivaient, dont l'État était maître comme

héritier des Turcs, et sur lesquelles ils n'avaient qu'un simple droit d'usufruit limité à l'espace couvert par leurs récoltes. Nombre d'indigènes se virent ainsi sacrés propriétaires d'enclaves, qu'ils labouraient puis quittaient au hasard de leurs caprices. Devant cette inconcevable bienveillance du vainqueur, les Arabes, pour qui toute bonté est faiblesse, se persuadèrent que l'Empereur renonçait à tous ses droits souverains sur la terre islamique.

Leur reconnaissance se manifesta par un immense feu de joie : ils firent flamber l'Algérie; 44 000 hectares de forêts, presque toutes mises en valeur, brûlèrent dans la seule province de Constantine. Dès 1865, 100 000 hectares brûlaient de nouveau. Les fermiers de l'Etat, constatant qu'on ne les protégeait aucunement, lui demandèrent la résiliation de leurs baux; leurs pertes étaient estimées 15 millions et leurs dépenses 9 millions (les chiffres précédents s'appliquent toujours au seul département de Constantine.)

Peu pressé de voir rentrer dans son domaine des biens aussi ruineux, l'Etat, par le décret du 2 février 1870, finit par accorder aux malheureux concessionnaires la pleine propriété des forêts qu'il avait si inconsciemment laissé brûler, moyennant un prix de vente payable en trente annuités. Il était trop tard, la plupart des sociétés étaient ruinées. Les incendies, d'ailleurs, continuèrent à faire rage : 1871, 1881, 1892, 1902, sont des dates néfastes que se rappellent tous les propriétaires. Là où l'on obtint une répression quelconque, le fléau s'arrêta, mais trop souvent, encouragés par une scandaleuse impunité, les indigènes donnèrent un libre cours à leurs instincts dévastateurs et des centaines de millions disparurent dans les flammes. Affolés, les propriétaires essayèrent de débroussailler, mais on s'aperçut alors que le débroussaillement absolu ruinait les forêts aussi sûrement que l'incendie : dévorés par les troupeaux ou grillés par le soleil, les jeunes chênes refusaient de pousser sur un terrain dont les pluies d'hiver enlevaient l'humus, et les vétérans de la forêt, privés de leur sous-bois, ne donnaient plus qu'un liège de qualité inférieure.

Vint alors l'engouement de la vigne, tout le monde voulut planter; le Midi, n'ayant pas encore reconstitué son vignoble, les prix étaient rémunérateurs. Le phylloxera, apporté on ne sait comment en 1888, mit fin brusquement à une prospérité factice faite d'emprunts et de spéculations financières. Les banques qui avaient battu le rappel pour trouver des emprunteurs exigèrent leur remboursement; les ruines s'accumulèrent.

Aujourd'hui les expériences sont faites; on peut, sans aucun aléa, tabler sur trois branches toujours rémunératrices : les forêts,

à condition qu'un réseau de tranchées les préserve du feu, les jardins et l'élevage.

Mardi, 16 mai.

« Un bon liégeur meurt en disant qu'il a encore quelque chose à apprendre », m'a dit Moreno ce matin. Le liège me semble, en effet, aussi difficile à connaître que le cœur de l'homme : telle planche que vous croyez excellente est déshonorée par une imperceptible piqûre de ver qui la traverse d'outre en outre, telle autre qui ne vous paraissait que médiocre se révèle parfaite. Bref, je crains de n'être jamais un fin connaisseur, mais ce n'est pas indispensable pour un propriétaire qui doit veiller avec un soin jaloux sur ses chênes, puis faire récolter tout ce qui a l'épaisseur ou qui diminuerait de valeur si on le laissait sur l'arbre.

« Il faut trouver le liège avec son nez », prétend Gadouch, et c'est bien, en effet, une chasse à courre que cette recherche des arbres au plus profond de la brousse. Moreno est partout à la fois, à quatre pattes, sur le ventre, sur le dos, ne se relevant que pour sonder un chêne et appeler les démascleurs qui, volontiers, évitent les arbres d'un abord difficile. On le croit sur la crête, il est en bas; à gauche, il est à droite; j'ai souvent peine à le suivre dans l'inextricable fourré qui prend dans les vallées des allures de forêt vierge.

J'ai fait, sur les différentes essences de sous-bois, des études dont l'état de mes vêtements, déjà en loques, affirment toute la conscience. Voici la bruyère, grande dame, douce au contact, souple et polie quand elle s'écarte devant vous; avec elle, pas de mauvais coups à craindre, pas d'enchevêtrement perfide qui vous fauche et vous fait mesurer brutalement la terre. Par exemple, ne me parlez pas du myrthe odorant qui forme d'impénétrables massifs de 15 ou 20 mètres de tour; du filaria, brutal et résistant; de l'arbousier, dont les fleurs blanches, les fruits jaunes et rouges sont si jolis en automne, mais qui oppose à la pénétration des branches noueuses s'étalant en tous sens, s'accrochant à vos habits, vous fouettant cruellement la figure. Quant au cyste résineux qui abonde, hélas! il forme ce que j'appellerai la brousse démocratique, il vous enlace, vous serre, vous annihile et, sans doute par instinct d'égalité, prend la place de toute végétation supérieure qui disparaît. S'agit-il de parcourir une montagne occupée par lui? la chose devient tout à fait impossible; il ne vous vient guère qu'à la ceinture, mais c'est un tel enchevêtrement de tiges minces et flexibles, couchées sur le sol grâce aux pluies d'hiver, que force vous est d'avoir recours à la hache pour

vous frayer passage. Encore devez-vous renoncer à monter une pente, vous ne pouvez que la descendre : c'est la démocratie avec laquelle on glisse toujours vers les solutions les plus basses et les plus faciles. Les petits fauves peuvent ramper à l'ombre du cyste, mais il interdit le passage aux créatures d'une espèce plus noble.

Ce monde de la brousse a aussi ses forbans, comme le genêt épineux d'odieuse rencontre; la ronce, haute parfois de 8 ou 10 mètres; enfin, la salsepareille aux élégantes feuilles lancéolées d'un vert magnifique, sur lesquelles tranchent, suivant la saison, des fleurs blanches au pénétrant parfum ou des grappes de fruits rouges. Elle pousse avec une incroyable vigueur dans les vallées exposées au nord et constitue pour toute végétation arborescente un formidable ennemi : ses tiges épineuses, extrêmement résistantes en dépit de leur ténuité, s'accrochent, s'enlacent, escaladent les plus beaux lièges et réussissent à les étouffer dans leurs gracieuses étreintes. Je me suis trouvé aujourd'hui empêtré, je devrais dire englué, dans un amoncellement de ces lianes que j'avais imprudemment tenté de traverser : pour me dégager, il ne fallut pas moins que la vigoureuse intervention de trois hommes armés de serpes et de « mechaba » (fourches en bois).

— La brousse vous fait perdre votre philosophie, Monsieur René, me dit Moreno, à qui j'expose en riant mes comparaisons.

Ce diable d'homme m'étonne chaque jour davantage : ou la solitude est une merveilleuse institutrice et la vie dans les grands bois ouvre des horizons inattendus, ou il a reçu plus d'éducation qu'il ne lui plaît de l'avouer. Quel que soit le sujet que j'entame, il semble s'y intéresser, et ses manières très simples n'excluent pas une réelle distinction. J'étais hier si fatigué de mes perpétuels combats avec les sous-bois que j'ai déclaré tout net que je ferais volontiers le sacrifice d'une ou deux années de revenu pour qu'ils disparussent entièrement.

— Vous auriez tort, m'a vivement riposté Moreno, Dieu ne fait rien sans causes : la brousse est nécessaire à la forêt. Faites faire des tranchées sur les crêtes pour arrêter l'incendie et le limiter à un seul ravin, mais si vous supprimez la broussaille, vos lièges perdront de la qualité et vous n'aurez plus de repousses. La Petite Kabylie, qui possède trente-cinq mille hectares de forêt, a dû renoncer à ce procédé; le soleil succédant aux terribles pluies d'hiver forme sur la terre une croûte tellement dure qu'aucun jeune chêne ne la peut percer; les chèvres d'ailleurs accourent et ne lui permettent pas de croître. Quand un massif est suffisamment âgé pour être mis en valeur, et suffisamment serré pour que la repousse devienne inutile, le débroussailler est

une bonne chose et peut activer la végétation; on mettra, par exemple, les sous-bois en charbon. Mais le nettoyage complet de vos quatre mille hectares serait une mesure néfaste.

Samedi, 16 juin.

— Aujourd'hui, nous aurons le couscous du marabout, m'a dit Moreno ce matin.

— Quelle raison poussera ce « saint homme » à nous offrir un cadeau?

— Une raison fort intéressée. Il est votre fermier pour une partie de l'enclave de Zamen et, en offrant le couscous à vos ouvriers, il espère qu'une abondante collecte lui permettra de se libérer envers vous : l'Arabe ne donne un œuf que quand il se croit sûr de recevoir un bœuf.

Habilement conduite, la battue nous amène pour l'heure du repas juste au-dessus de l'enclave, la plus belle de toutes, paraît-il. C'est une véritable oasis au milieu de la forêt; sept ou huit hectares à peine, mais on dirait, à première vue, les jardins de Damas et d'Ispahan tombés du ciel en ce coin reculé : d'énormes oliviers millénaires, dont on n'a jamais taillé les branches robustes, étendent sur l'herbe une voûte épaisse; figuiers, jujubiers, cactus, grenadiers, croissent à leur ombre et, semés sous cette verdure qu'entretient toujours fraîche une source abondante, les gourbis s'accrochent pittoresquement à la pente. L'un d'eux, le plus vaste, blanchi à la chaux et mieux défendu que les autres des regards indiscrets, est celui de Sidi Tahar, mon marabout.

Au son de la corne qui annonce le repas, une véritable procession sort de l'enclos. Cinq plats, — ou plutôt cinq coupes en bois remplies de couscous et portant une couronne de cuillers en bruyère artistement piquées dans la pâte, — s'avancent vers mes ouvriers; les cercles se forment, le repas commence, chacun pique devant soi. Le couscous est une espèce de pâte coagulée par le frottement de la paume de la main, légèrement mouillée, sur de la semoule; cette pâte est cuite à la vapeur; on l'assaisonne avec du bouillon, de l'huile, du lait, du beurre ou du miel. Celui qu'on me destine est escorté des deux gardes et du marabout; son aspect est assez appétissant, mais avant d'y goûter il me faut faire, par interprète, quelques compliments de politesse à mon hôte. C'est à peine si j'aperçois sa figure sous l'énorme turban et les deux ou trois burnous d'un blanc immaculé dont il s'enveloppe; un chapelet est passé autour de son cou, il en tient un autre qu'il égrènera machinalement pendant toute notre entrevue.

En dépit de mes préventions, je dois reconnaître l'incontestable dignité extérieure de mon interlocuteur. Il me prie d'accepter une bouteille de miel comme don de bienvenue, mais me demande aussitôt quelques arbres pour construire un nouveau gourbi : j'y consens, mais à condition que Moreno désignera les sujets à abattre. La conversation terminée, le saint homme remonte sur sa mule et repart, entouré de son cortège. Tous les ouvriers sont venus lui baiser avec respect l'épaule ou la main; c'est à qui tiendra l'étrier de sa monture, à qui s'empressera autour de lui : on dirait des enfants près d'un père vénéré. A peine est-il parti que les groupes se reforment pour achever le couscous qui, vigoureusement attaqué, disparaît en un clin d'œil. Après avoir fait honneur à notre plat particulier, nous revenons, Moreno et moi, à nos provisions européennes, laissant le reste aux gardes qui l'engloutissent prestement.

Quels sentiments nourrissent au juste les Arabes vis-à-vis des marabouts? Je me suis livré, sur ce point, à une petite enquête dont voici le résultat.

Trois états d'âme se partagent les indigènes.

Il y a l'impie (assez rare), comme Brahim ben Abd el Hamid, mon ouakaf; celui-là ne croit ni à Dieu ni à diable, ne va jamais voir le marabout, ne lui fait aucun cadeau; mais soit par respect humain, soit crainte des vengeances de ses coreligionnaires, il observe le ramadan et s'abstient de vin ainsi que de viande de porc.

Il y a aussi le croyant sincère, comme Messaoud ben Mahieddin, mon gardien de nuit. Jamais il n'oserait risquer la moindre critique contre l'homme de Dieu; trois fois le marabout, ou son fils, lui ont demandé sa montre; trois fois il l'a donnée, puis en a racheté une autre. Mal parler du marabout, ne pas lui obéir aveuglément, lui semble monstrueux. Comme Marianne lui faisait observer un jour qu'au lieu de tant donner à plus riche que lui, mieux vaudrait aider son frère devenu veuf et chargé d'orphelins, il a répondu : « Il ne fait pas bon désobéir aux marabouts. Une pauvre veuve s'étant mariée malgré l'un d'eux, qui ne le lui interdisait que par caprice, fut frappée peu après d'une maladie bizarre qui l'oblige, depuis vingt ans, à marcher à quatre pattes kif-kif un chien. »

Entre ces deux extrêmes, se place un troisième type personnifié par Amar ben Gadouch. Musulman convaincu, il s'abstient non seulement de vin, mais même de vinaigre, parce que le vinaigre vient du vin; ne mange pas de fromage, parce que le veau qui a fourni la présure a pu être tué par un incirconcis; refuse de

toucher un dindon sous prétexte que la touffe de poil de sa poitrine ressemble à des soies de porc (!!!); fait sa prière cinq fois par jour; observe rigoureusement le ramadan; ne supporte sur son burnous aucune tache de vin ou de graisse; refuse le bonjour à l'indigène qui vient de tuer un sanglier. Mais son avarice lui fait trouver excessifs les impôts levés par les marabouts sur leurs fidèles. Il s'agit, en effet, d'entretenir non seulement le saint homme, mais encore toute sa famille dont aucun membre ne doit travailler. Or Sidi Tahar a quatre femmes, un fils orné déjà de deux épouses et trois autres jeunes gaillards qu'il mariera bientôt; le *thaleb* (maître d'école) pratique aussi la polygamie; bref, c'est une trentaine de personnes absolument oisives que les croyants doivent nourrir de leurs dons. A quels services correspond un pareil impôt? Absolument à aucun. Il n'y a dans cette religion ni culte public, ni sacrement; dans aucun acte important de la vie — naissances, mariages, morts — le marabout n'intervient; il ne parle ni aux femmes ni aux enfants, ne fait jamais d'aumônes, n'offre un cadeau que s'il espère en recevoir un plus important.

Moreno, qui assiste à mon entrevue avec Gadouch, s'amuse à jeter de l'huile sur le feu en lui rappelant certains dons particulièrement onéreux dont il dut, l'an dernier, gratifier son marabout. L'étincelle jaillit aussitôt.

— Les marabouts, s'écrie-t-il, ne songent qu'à gagner de l'argent, à multiplier leurs troupeaux, à acheter des terres et des charrues fixes (la charrue fixe est le rêve de tout Arabe), et c'est nous qui les payons! Toute l'année ils quêtent, je ne m'occupe plus d'eux, je suis le Coran et voilà tout.

— Mais, reprend l'inflexible Moreno, pourquoi ne t'es-tu pas fait marabout toi-même?

— Les Arabes ne me donnent pas la confiance, parce que je vis trop avec les Français, répond piteusement le pauvre Gadouch.

— Vous l'entendez, Monsieur René, la première condition pour être marabout c'est de détester les *roumis*; notez cet aveu qui explique bien des choses.

En dépit de ses boutades, ledit Gadouch, quand vient l'appel où chacun fait inscrire ses offrandes en paiement du cou-cous, excite le zèle des ouvriers à faire une généreuse offrande au puissant Sidi Tahar.

Jeudi 15 juin.

Nous pivotons encore autour de l'enclave de Zamen et j'en ai profité aujourd'hui pour visiter les jardins entrevus l'autre jour.

Dans deux mois, en effet, les Arabes viendront me demander à les louer encore, il faut que je m'assure que les améliorations ordonnées par mon oncle l'an dernier ont été exécutées. Marianne m'a envoyé le cahier où il inscrivait ses baux, sur papier libre, sans le moindre appareil, avec les deux gardes comme témoins interprètes, et en bas, un nombre plus ou moins considérable de croix apposées par les indigènes. Notons, à la louange des Arabes, que la *carta* (bail) est généralement observée dans ses grandes lignes; en revanche, mon oncle, tout en ne s'engageant que pour un an, ne renvoyait jamais un indigène sans des raisons si graves qu'elles ne se sont pas produites une seule fois pendant ses vingt ans d'administration.

A peine suis-je au milieu de l'enclave entrevue seulement de haut, la veille, que l'incurie qui se manifeste dans l'entretien des jardins me révolte. Rien n'est enclos : chèvres, vaches, moutons, mulets, toutes les bêtes de l'arche errent en liberté au milieu des cactus, grenadiers, figuiers, jujubiers, etc., dévorant ou brisant tout sans que personne s'en inquiète. Les gros oliviers centenaires échappent seuls à la dévastation; l'un d'eux, contemporain peut-être de ceux de Gethsémanie, a bien 10 mètres de tour, son écorce rugueuse est creusée de véritables niches, une énorme branche tombée semble avoir pris racine et forme un pont naturel du plus pittoresque effet. On me déclare qu'il est « marabout », ce qui veut dire qu'on ne doit l'abattre sous aucun prétexte. Je n'en ai nulle envie.

A l'ombre de ce géant, s'étend le cimetière, que révèlent seulement de légères éminences et les petites bornes marquant la tête et les pieds du défunt; lieu d'ébats préféré des troupeaux qui piétinent et couvrent d'immondices les tombes. Je déclare à mon cortège, car, peu à peu, tous les habitants de l'enclave se sont réunis autour de moi, que je ne supporterai pas plus longtemps une pareille profanation et que, dès demain, ils devront se mettre à l'ouvrage pour clore d'une haie de branchages la place où dorment leurs morts. Après un palabre animé, la chose est admise : personne n'ose, devant ma mine scandalisée, me dire que c'est « bien du train » pour des morts.

Enhardi par ce premier succès, je deviens plus exigeant : on n'admettra plus les troupeaux dans les jardins et les deux chemins qui traversent l'enclave resteront réservés aux seuls piétons; bœufs, chèvres, moutons feront respectueusement le tour de l'oasis et leurs propriétaires iront mettre leurs gourbis sur les frontières de la brousse. A cette injonction inattendue, toutes les paresses font explosion : fort heureusement, j'ai comme alliés

plusieurs locataires qui, ne possédant pas de troupeaux, s'irritent des dégâts causés dans leurs jardins. Les deux partis menacent d'en venir aux mains : on crie, on se montre le poing, les yeux étincellent, les bouches furieuses échangent des injures dignes des héros d'Homère. Subitement, sans raison apparente, le calme renaît; on m'obéira : les déménagements, — ils ne sont ni longs, ni coûteux, — auront lieu aux premières pluies, dès qu'il deviendra possible d'enfoncer les pieux des gourbis.

Je continue ma visite en me félicitant de mes sages résolutions. Le terrain s'incline brusquement et doit être soutenu par une végétation puissante : les jujubiers, qui drageonnent sur racine avec une fécondité prodigieuse, rempliraient merveilleusement cet office, mais, à mesure qu'apparaît la jeune repousse, les troupeaux, affolés de verdure, la tondent sans merci; de plus, leurs pieds en piétinant la terre, la réduisent en une poussière que les pluies d'hiver emportent au ravin. Beaucoup d'oliviers ont déjà leurs grosses racines complètement à découvert, en maints endroits le rocher commence à affleurer : il n'était que temps d'intervenir. Ni jeunes oliviers, ni jeunes figuiers, ni plantation de cactus; depuis des années, mes paresseux se sont contentés de jouir de ce qu'avaient fait leurs pères. Je leur déclare hautement que désormais je défendrai malgré eux les intérêts de leurs enfants, en stipulant sur la *carta* les améliorations à exécuter sous peine d'amende, et je conclus en m'écriant : « Les papas me maudissent, mais ces petits me remercieront! » — « Ces petits » sont tous les marmots de la *mechta* qui, sales, déguenillés, les yeux chassieux, mais la frimousse éveillée, m'observent de loin comme de jeunes chacals.

Etant si près de mon marabout, je décide de lui rendre sa visite et me dirige vers sa demeure officielle; je sais, par Marianne, que son gourbi particulier, c'est-à-dire son harem, est interdit même aux femmes européennes.

A mon approche, le marabout, son thaleb et leurs fils s'avancent vers moi et me font cérémonieusement entrer dans la mosquée où l'on reçoit les nobles étrangers. Des nattes sont étendues par terre et à peine sommes-nous assis qu'on apporte le *cahoua* (café) dans des tasses minuscules rangées sur un plateau. Nous parlons des récoltes, du temps, de mon désir de voir chaque Arabe posséder un jardin convenablement cultivé. Mais une clameur confuse, continue et parfois perçante interrompt la conversation. « C'est l'école », répond Gadouch à ma muette interrogation; je demande immédiatement à la visiter, désirant me rendre compte des procédés pédagogiques de Messieurs les Arabes.

Assis sur leurs talons, une planche devant eux, une dizaine

de gamins de douze à quinze ans hurlent des versets du Coran. Rouges, essoufflés, les yeux hors la tête, ils saluent mon arrivée par des cris encore plus perçants pour affirmer leur application. Le programme est rudimentaire : lire, écrire, mais surtout apprendre par cœur les versets du Coran. En savoir le numéro et la page constitue le summum de la science; personne ne s'occupe du sens. Ce système, qui développe uniquement la mémoire aux dépens de l'intelligence, produit, comme on l'imagine, des résultats navrants. Les élèves intelligents (?) restent huit ans à l'école, pendant huit ans ils sont soumis à cette fastidieuse répétition de textes qu'ils ne comprennent pas, pendant huit ans ils hurlent le Coran quatre heures le matin et trois heures l'après-midi! Le mercredi soir, tout le jeudi et le vendredi matin sont seuls consacrés au repos; les parents, viennent de temps en temps voir leurs enfants et apporter des cadeaux au marabout ainsi qu'à son thaleb; l'école est soi-disant gratuite, mais on sait ce que signifie la gratuité en pays musulman. Quand au thaleb, il est défrayé de tout, ainsi que ses épouses et ses enfants, par le marabout et reçoit en plus 20 francs par mois. Inutile de dire que ce n'est pas l'amour de la France qu'on enseigne dans ces écoles musulmanes.

Samedi, 17 juin.

J'ai inauguré aujourd'hui, sur le conseil de Moreno, une mesure qui a reçu l'approbation générale; elle a pour but de lâcher mes Arabes un peu plus tôt, le soir, pour leur permettre de regagner, en l'honneur du dimanche, leurs gourbis respectifs avant la nuit. On a recommencé le travail à midi et demi au lieu d'une heure pour le terminer à cinq heures et demi au lieu de six heures. Jamais collégiens partant en vacances n'ont manifesté telle joie. L'appel à peine terminé, tout le monde se disperse joyeusement, telle une volée de passereaux pépiant et s'esbaudissant; les camelots se défient à la course, les haches, plus graves, prennent cependant le pas accéléré; qui dirait que ces gens marchent depuis le matin sur des pentes de 45 degrés?

J'ai passé ma soirée solitaire à parcourir le cahier des locations de mon oncle. Entre les baux il y a un peu de tout : jugement sur les Arabes, réflexions humoristiques, projets d'améliorations dont je ferai mon profit. En tête du bail de Zamen j'ai lu cette note : « La décadence de l'Algérie et de la Tunisie est due aux indigènes dont les troupeaux dévastateurs ont ruiné des campagnes jadis si fertiles qu'on cheminait pendant des lieues à l'ombre des jardins. » Ma récente visite confirme cette mélancolique réflexion. Plus loin je lis : « Les preneurs paieront cinq francs d'amende pour tout

enfant de plus de six ans rencontré nu dans l'enclave. » Et en note : « Je supprimerai cette clause humiliante le jour où mes Arabes comprendront la pudeur pour leurs rejetons. »

Lundi, 19 juin.

J'ai quitté ma tente à cheval avant le lever du soleil pour m'occuper de MM. les muletiers qui sont en révolte ouverte contre l'autorité de Belkacem leur chef.

— Le muletier, me dit-il tout en marchant devant moi d'un tel train que j'ai peine à le suivre, c'est *Chitan* (Satan), il faudra « faire » beaucoup l'amende. L'Arabe il est canaille, mais le muletier encore plus.

Nous cheminons en ce moment sur une crête élevée qui, dominant la contrée, me permet une vue d'ensemble dont mes courses dans la brousse et sous la brousse me privent d'ordinaire. L'air est frais, le soleil n'est pas encore sorti de derrière les montagnes, jouissons un instant de cette belle nature, il sera temps tout à l'heure de reprendre le collier et de m'armer d'un front sévère pour faire rentrer dans l'ordre mes muletiers récalcitrants.

Quel merveilleux pays! quel dommage qu'une crainte puérile du mal de mer en éloigne si souvent les touristes et même les jeunes gens de mon âge qui pourraient y trouver un débouché à leur activité! Ne vaut-il pas mieux chevaucher ainsi au grand air par les sentiers de la forêt, dévaler les pentes à la suite de ses ouvriers que de s'étioler dans un bureau ou de se futiliser dans les plaisirs? N'est-ce pas d'ailleurs le combat et la chasse — ces deux choses qui passionnent à vingt ans — qu'une campagne de démasclage? Trouver le liège au fond des ravins, dans les solitudes perdues visitées seulement des fauves et des vautours, y amener les ouvriers à travers d'impénétrables halliers, déjouer leurs ruses, faire recueillir rapidement et sans dommage pour l'arbre la précieuse écorce, la transporter à dos d'homme ou de mulet, que de difficultés vaincues, quelles victoires remportées! Que pèse en regard la poursuite d'un chevreuil ou d'un cerf? Il n'y manque que le charme des amazones. Qui sait s'il ne se trouverait pas des jeunes filles courageuses pour aimer cette vie libre et utile...? Mlle Louise trotte en ce moment à côté de moi sur son poney gris fer; je la vois partageant mes travaux, éclairant de son joli sourire mes heures découragées, et montrant aux Arabes ce type, si inconnu d'eux, de la femme chrétienne et française...

Mais, pendant que je rêve, mon cheval s'endort et Belkacem, qui marche comme un courrier, sans regarder si je le suis, a pris une grande avance; vite un temps de galop. Quels marcheurs

que ces Arabes!... Huit, dix lieues de montagnes leur paraissent une promenade; le meilleur cheval a peine à suivre leurs pas et nul Européen ne saurait leur tenir tête. Si paresseux que soit l'indigène, il ne regardera jamais à faire une course, pour gagner 10 centimes; c'est ainsi qu'ils refusent souvent de vendre à Marianne œufs et poulets et font allègrement, pour obtenir quelques sous de plus, les huit lieues aller et retour qui les séparent de Bône. Pour un oui ou un non, les plus fainéants partent pour Guelma (treize lieues). Quels incomparables travailleurs si leurs bras ressemblaient à leurs jambes!

Nous voici à « la place à liège » : un amoncellement de planches apportées par les camelots. Dix mulets attendent flegmatiquement qu'on les charge en broutant l'herbe du sous-bois; leur dos est recouvert d'un *barda*, sorte d'énorme bât qui les cache presque entièrement et les défend contre la rugosité des écorces.

Mais avant de charger, il faut *faire la charge* par terre, et c'est ce que mes muletiers exécutent en ce moment : une corde de 15 mètres forme par une série d'enlacements ingénieux, les liens de deux gros fagots de planches qui pendront de chaque côté du *barda*. L'habileté du muletier consiste à les faire de poids égal et à ranger les planches de manière qu'elles ne blessent pas l'animal. Ceci fait, chacun prend son mulet et l'amène; quand il est bien dressé, il suffit de lui siffler un air spécial et de lui lever un pied de devant pour obtenir qu'il se couche, comme un chameau. C'est alors un jeu d'enfant de lui faire rouler sur le dos la charge, avec laquelle il se redresse; on la complète par de grosses planches qui font ombrelle jusque par-dessus la tête du pauvre animal dont on ne voit plus que les pattes. Quand le mulet est jeune ou de mauvaise volonté, ce qui est fréquent, il faut quatre ou cinq hommes et une tempête de vociférations pour charger le liège. Dieu sait alors quelles injures inattendues pleuvent sur l'innocente bête qui n'en peut mais. Comme l'équilibre doit être parfait, sous peine de chutes lamentables, on fait soigneusement le tour de l'édifice — c'en est un véritable — puis, à un signal donné, la caravane s'ébranle. Les mulets, pressés d'être débarrassés de leurs fardeaux, prennent le pas de charge et le gardent en dépit des difficultés du sentier. Chaque propriétaire suit sa bête en l'encourageant dans les mauvais pas; quand il la précède, il lui laisse toujours le soin de choisir son chemin, confiant dans la sagacité spéciale de sa race. En fait, les malheurs sont rares quoique les sentiers dépassent en horreur ce qu'on peut imaginer.

Rien d'ingénieux du reste comme le muletier arabe. Confiez-lui les objets les plus inattendus : une armoire, une commode, un

piano, il en fera le tour, les examinera sous toutes leurs faces, puis un instant après vous le verrez les charger lentement et se mettre en marche.

— Donnez le Père éternel à un Arabe, il le ficellera sur son mulet, disent les colons.

En revanche, leur canaillerie est aussi développée que leur ingéniosité et c'est le sujet des plaintes de Belkacem. Laisser le liège le plus éloigné pour le plus proche, abandonner les morceaux ou même les jeter dans la broussaille, ne jamais se baisser en cours de route pour relever un fragment tombé, refuser de transporter une charge laissée seule, négliger par pur caprice de venir au moment convenu, ce qui expose à des vols ou à de coûteux frais de gardiennage, voilà leurs péchés habituels.

Après avoir fait appel à leurs bons sentiments, ce qui n'est d'ailleurs qu'un mouvement oratoire, je déclare que nous avons tous besoin les uns des autres, qu'en ce moment ils me rendent un service en portant mon liège, mais, qu'en octobre, je leur en rendrai un autre en leur louant mes terres : *Macach braal*, *macach bled* (pas de mulet, pas de terre), voilà ma conclusion. Elle porte. « Tu es mon père, tu es ma mère ! », s'écrie l'assemblée, dont le plus jeune a dix ans de plus que moi ; mais il y a *besef* du liège cette année, il faut que tes autres locataires viennent nous *donner la main*, pourquoi ils restent au gourbi? »

La réclamation étant juste, j'inscris de suite les noms des récalcitrants et, dès aujourd'hui, Belkacem ira leur porter, de ma part, les plus terribles menaces, dont la moindre est de faire démolir leur gourbi et de leur marquer cinq francs d'amende par jour de retard. C'est pour le Sémite que Dieu a dit que la crainte est le commencement de la sagesse.

J'ai regagné le chantier à une heure pour la reprise du travail. Pas mal d'ouvriers manquent aujourd'hui : verts encore il y a quelques jours, l'orge et l'avoine ont mûri bien vite et le blé ne tardera guère. Etonné de l'aspect chétif des récoltes, j'ai demandé des explications sur la culture indigène : c'est simple et facile. La semence est jetée sur la terre dure, un labour, qui ferait honte à une poule, l'enterre ; ni fumure, ni hersage et, Dieu aidant, il pousse quelque chose !

Inutile de dissimuler que la paresse de l'Arabe et son horreur spéciale des travaux de la terre a une origine religieuse : l'Islamisme a été créé pour des peuples pasteurs et le savant traditionnaliste *El Bakhari* dans son *S'ah'ih*. au chapitre de l'agriculture, dit que le prophète, ayant vu un soc de charrue dans la maison d'un de ses partisans médinais, dit aussitôt : « Ces choses n'entrent

pas dans un logis sans que la honte n'entre dans les âmes de ceux qui l'habitent »! Paroles recueillies précieusement par les fils de l'Islam qui déclarent, à l'exemple du Coran, « la fainéantise douce comme le miel ». Ce même Coran leur donne pour échapper à tout travail un truc assez ingénieux. Dès qu'ils possèdent deux bœufs — d'une valeur globale de 300 francs environ — ils s'offrent un *Khammès* (l'homme du cinquième, prononcez : Kamèch), celui-ci labourera, sèmera, moissonnera, moyennant le cinquième de la récolte; grâce à ce merveilleux procédé, les Arabes *capitalistes* jouissent d'innombrables loisirs. En dépit de leur intérêt le plus évident, les Khammès travaillent le moins qu'ils peuvent, et c'est merveille que la famine ne s'abatte pas chaque année sur cette indolente population.

Quand vient l'heure de la moisson, on coupe seulement l'épi; la paille reste sur le terrain et y forme, avec l'herbe, le seul engrais que puisse espérer la terre. Liés en petites gerbes, les épis sont entassés dans d'énormes filets que les mulets portent à destination, à moins que les femmes ne soient chargées de cet office. Le battage s'opère à la manière primitive, c'est-à-dire avec le pied des mulets; naturellement le van est inconnu; on se contente, pour nettoyer le grain, de le jeter au vent par pelletées, puis on le fourre précipitamment dans des sacs loués et on court le vendre. Grâce à son invincible paresse, l'Arabe n'a jamais d'avances : j'en ai vu coupant de l'orge avant qu'elle ne fût mûre, afin de la manger de suite. Bien entendu, les greniers leur font totalement défaut; trois ou quatre grandes jarres en argile cuite au soleil, œuvre des femmes, contiennent toutes les provisions; on vend sa récolte bon marché en août pour racheter la semence très cher en novembre, à la plus grande joie des juifs et des spéculateurs.

Ce moment de la moisson est le seul où les femmes sortent du gourbi. Serrées dans leurs robes claires, la tête enveloppée de guenilles rouges, les oreilles chargées d'énormes boucles d'oreilles d'argent, qui s'avancent sur leurs joues tatouées comme les œillères d'un cheval, les yeux peints, les lèvres rougies à l'écorce de grenadier, elles coupent le grain sous la surveillance d'un homme de leur tribu; puis elles le chargent sur leur tête ou sur leur dos et suivent les sentiers en longues théories. Quand le grain sera battu, elles devront le réduire en farine et ce n'est pas leur moindre travail. Plusieurs heures par jour, elles tournent, assises par terre, en chantant sur un mode plaintif d'horribles malédictions contre les Roumis, la meule des esclaves romains.

A peine broyée et sommairement blutée, la farine est trans-

formée en *couscous* ou en galette. Dans le premier cas, on la jette sur un grand plat en bois et, d'une main légèrement humide, on la pétrit en petites boules grosses comme des têtes d'épingles qui, cuites à la vapeur au-dessus d'un vase plein d'eau en ébullition, constituent le plat national des Arabes. Froment, orge, sorgho se traitent de même façon. C'est de ce *couscous* ou *barboucha*, arrosé d'huile, de lait ou de miel, que riches et pauvres se nourrissent uniformément. Pour les galettes, la cuisine est encore plus sommaire, la farine largement mélangée de son, est délayée dans un peu d'eau et cuite sous la cendre.

Ainsi moudre le grain, faire couscous et galette, traire vaches et chèvres, apporter le bois, chercher au loin l'eau, sarcler, moissonner, transporter le blé, arracher les pois chiches, cueillir l'épi du sorgho, voilà les travaux de la femme. En revanche, les hommes se chargent de la couture, du raccommodage et du blanchissage! Si vous voyez au fond d'un ravin un indigène bondissant avec des contorsions bizarres, sans bouger de place, soyez assuré qu'il lave son burnous, opération presque rituelle étant donnée l'importance de ce vêtement dans la vie religieuse arabe. La femme ne sait, la plupart du temps, se servir ni d'un savon, ni d'une aiguille. Gadouch ayant apporté de Bône l'autre jour une robe pour sa fillette, se préparait à la tailler *avec son couteau*, lorsque Marianne, indignée, lui a arraché l'étoffe pour la couper avec ses ciseaux. L'opération terminée, il s'est armé d'une aiguille et l'a cousue, à ma grande hilarité. En revanche, il se croirait déshonoré s'il apportait un fagot ou une cruche d'eau. L'hiver il utilisera ses loisirs à se tricoter des jambières.

Courbées sous la tyrannie brutale de leurs maris, maltraitées par leurs fils dès qu'ils sortent de l'enfance, assujetties à un labeur au-dessus de leurs forces, les femmes arabes sont vieilles à trente ans; rien d'affreux comme de les voir alors déjetées par le travail, à peine vêtues de sordides haillons, objet de dégoût et de risées pour leurs propres enfants. Quel contraste avec nos aïeules chrétiennes si vénérées sous leurs cheveux blancs!

Jeudi, 22 juin.

Depuis mon arrivée ici, je m'efforce de reconstituer le pays tel qu'il était au temps de sa splendeur; du haut des crêtes on a une vue d'ensemble, la chose est facile. Partout où la déclivité n'était pas trop accentuée, le laboureur avait pris possession du sol; les enclaves des Arabes ne sont que les derniers débris de ces cultures d'antan. La paresse musulmane les a laissé élimer et ronger, pour ainsi dire, par la brousse, qui recouvre çà et

là des amas de ruines. La limite des anciennes cultures est marquée par de nombreux oliviers sauvages, débris évidents d'olivettes prospères. Plus haut, dans la montagne, où le labour devenait impossible, les Romains creusaient le sol pour y chercher le fer : pas d'endroit, si sauvage qu'il soit, où je n'aie retrouvé des trous de fouilles et de fonderies.

L'Oued Cherouya et les *chabet*, ses tributaires, roulent presque tous des fragments d'écume de fer solidifiée qui attestent la prospérité des exploitations. Ainsi blé, huile, fer, fruits, abondaient jadis là où les Arabes cueillent aujourd'hui de si maigres récoltes que, sans la vaine pâture fournie à leurs chèvres par la forêt, ils mourraient de faim. Pour donner une idée de la ruine matérielle causée par l'invasion de l'Islam, un auteur a calculé que sous les Romains la seule culture de l'olivier avait fait passer la valeur du sol de la Tunisie de 13 millions à 1 milliard. Aujourd'hui, l'hectare nu s'estime 10 francs; planté en oliviers, il en vaut 800.

Pendant plusieurs siècles, les Kabyles arabisés continuèrent à greffer des oliviers et à cultiver des jardins; leurs descendants dégénérés cueillent les fruits de ceux qui subsistent encore, mais ils ne plantent plus, ne greffent plus, et laissent leurs troupeaux détruire les derniers vestiges de magnifiques vergers.

Cette question des troupeaux est une des plus épineuses que soulève la cohabitation des colons et des Arabes ; à elle se rattache celle des incendies et de l'invincible paresse des indigènes. On l'a souvent traitée devant moi; trop inexpérimenté pour avoir encore un avis, je veux du moins noter ce que j'ai entendu.

Répondons d'abord à ceux qu'attire le « sympathique nomade ». Séduits *a priori* par la gravité de ses traits, la noblesse de sa démarche, le port du burnous aux plis classiques, dupes de ses yeux de velours et de ses déclarations menteuses, ils regardent les colons comme des bourreaux et voudraient qu'on laissât les indigènes libres de se gouverner, c'est-à-dire de s'égorger entre eux. Il faut savoir, en effet, ce qu'était, avant l'arrivée des Français, l'état social de ce beau pays du *maghreb*, où ils apportèrent la sécurité, et, à un degré moindre, grâce à l'incurie arabe, la richesse. Les souvenirs de Gadouch sont précis à ce sujet; il les tient de son père, mort des blessures reçues dans les perpétuels combats et guet-apens d'un état anarchique qui dévorait par an des milliers de vies humaines. La misère était grande alors. Un bœuf, si l'on parvenait à trouver acheteur, se vendait 10 francs; tout déficit dans la récolte amenait des famines terribles que personne n'essayait d'atténuer; aucune sécurité, partant pas de

commerce et absence complète de transactions; chaque jour des coups de fusil et des razzias, avec l'agréable alternative de mourir de faim ou d'être tué par son voisin.

Voilà les privilèges et la liberté dont nous avons privé nos Arabes. N'était leur fanatisme entretenu par les marabouts, ils s'avoueraient beaucoup plus heureux qu'autrefois. Certains, comme Gadouch, le reconnaissent hautement, et la statistique le prouve par l'accroissement de la population, qui a doublé rapidement. Grâce à la sécurité et au commerce, les troupeaux se sont accrus, eux aussi, dans d'énormes proportions. Comme ils doivent pourvoir eux-mêmes à leur nourriture, leurs maîtres ne se préoccupant jamais de la question fourrages, ils deviennent une charge désastreuse pour les forêts frappées du droit de pâture, un lourd impôt prélevé par l'insouciant nomade sur le travailleur européen. La nécessité de chercher des pâturages en rapport avec leur nombre croissant, produit périodiquement l'incendie; car, au bout de peu d'années, la broussaille, parfaite pour protéger le jeune chêne-liège, retenir les terres et reformer l'humus, devient impénétrable aux troupeaux.

L'emploi du feu a toujours été, répondront les arabophiles, dans les habitudes de l'indigène, et nous ne devons pas le punir d'un acte qui rentre dans ses mœurs.

Qu'il y ait eu parfois des incendies sous les Turcs, c'est possible et même probable; mais qu'ils fussent comparables à ceux d'aujourd'hui en fréquence, en étendue, en conséquences ruineuses, il serait puéril de le soutenir. Dans les forêts primitives, le feu était sans danger pour les chênes-liège, que préservait leur épaisse écorce. Les eût-il détruits d'ailleurs qu'il n'anéantissait aucun capital, tandis que les forêts actuelles, en plein rapport, ont englouti et représentent aujourd'hui des sommes énormes.

De plus, le besoin de pâturages restait très limité. La population était infiniment moins dense et ne possédait, grâce aux razzias et aux fauves, que les quelques bêtes strictement nécessaires à sa subsistance. Vivre caché étant une condition de vie ou de mort, aucun Arabe n'eût osé détruire les forêts, qui servaient d'abri aussi bien contre un voisin que contre les cavaliers turcs prélevant l'impôt à coups de cimeterre.

La pacification du pays et la destruction des bêtes féroces permirent aux indigènes d'augmenter leur cheptel, — les chèvres, notamment, pullulèrent à l'infini, — sans qu'il leur en coutât, d'ailleurs, aucun effort personnel, car jamais ils ne prennent d'autre souci des bestiaux que de les mener paître. Leur situation pécuniaire s'améliora donc du tout au tout. Loin d'employer leurs

nouvelles ressources à acheter de la terre, comme les colons, à la cultiver, à créer des jardins se louant 3 et 400 francs l'hectare, ils les consacrèrent uniquement à multiplier leurs troupeaux, ce qui augmenta encore leur besoin de pâturages ainsi que leur paresse et leur inertie. Il est, en effet, de notoriété publique que la garde prolongée des troupeaux abrutit complètement ceux qui s'y livrent. Quand, de huit à vingt ans, on n'a eu d'autre occupation que de regarder des chèvres en restant étendu, l'hiver au soleil, l'été à l'ombre, on demeure à jamais incapable de piocher, de labourer, de se livrer aux besognes même les plus simples : en revanche, on se trouve merveilleusement dressé au brigandage. Les bergers forment, en effet, la partie la plus malfaisante de la population : vols, crimes, assassinats sont généralement leur œuvre, car pendant leurs longues heures d'inaction, ils observent les habitudes du colon, et la nuit venue, quand celui-ci se couche épuisé de travail, ils partent, frais et dispos, pour le dévaliser sans danger.

Préoccupé surtout d'éviter le retour des anciennes famines, le gouvernement s'avisa de laisser aux tribus le droit de pacage, même dans les massifs forestiers réservés à l'Etat ou vendus à des particuliers. Il en résulte une véritable spéculation de la part des indigènes, qui profitent de ce privilège pour nourrir gratuitement d'énormes troupeaux de chèvres qui leur permettent de vivre sans travailler aux dépens d'un magnifique domaine forestier « où ils détruisent même l'espérance », suivant l'expression d'un vieux conservateur des forêts.

Mais, clament les arabophiles, la colonisation a dépouillé les indigènes de leurs cultures et les a refoulés dans les montagnes.

A cela, il faut répondre que l'Algérie étant terre de violence, les Arabes ne possédaient rien que sous le bon plaisir des Turcs. Ce fut Napoléon III, avec son sénatus-consulte de 1863, qui leur reconnut des droits qu'ils n'avaient jamais eus.

Quant aux terres enlevées aux Arabes, ce n'étaient que des maquis dont jamais leurs mains paresseuses n'eussent tiré le moindre profit. Les magnifiques jardins de Saint-A. étaient un marais, les belles fermes de R. et de Saint-C. ont été conquises sur les buissons qui nourrissaient à peine quelques maigres troupeaux. Que les indigènes suent et peinent comme les colons, qu'ils imitent leur culture intensive, ils réussiront beaucoup mieux qu'eux, ayant moins de besoins et d'habitudes de bien-être. Quelques-uns ont essayé avec succès; que les autres suivent et qu'on nous délivre enfin de ces paresseux et de leurs troupeaux rongeurs. Qu'ils renoncent à la vie pastorale qui ne nourrit plus son homme et

forme tache dans la civilisation algérienne; qu'ils consentent à embrasser la vie agricole, à travailler plus de trois mois par an, et dans un avenir prochain ils posséderont les meilleures terres.

Aucun Arabe ne fait d'économie et n'arrive à l'aisance, m'a dit Moreno, Gadouch excepté. Cela tient à l'imprévoyance enfantine qui leur fait considérer la moindre somme d'argent comme inépuisable et à leur extraordinaire indolence; s'ils voulaient travailler, grâce à leur sobriété et à leur proverbiale absence de besoins, ils détrôneraient bientôt les ouvriers européens.

Vendredi 23 juin.

Un de mes ouvriers a quitté le chantier aujourd'hui; on est venu le chercher pour son fils malade. J'ai demandé l'âge de l'enfant : trois ans.

— Sa mère n'a plus de lait, me dit Gadouch.

— Comment, plus de lait? Elle ne le nourrit pas, je suppose?

— Si, chez les Arabes les garçons *titent* quatre ans, les filles deux.

Singulier privilège du sexe masculin!

— Mais quand, dans l'intervalle, on attend un petit frère?

— Que veux-tu que ça fasse?

Le résultat de cette bizarre hygiène est une mortalité effrayante parmi les enfants, qui naissent et meurent sans que personne s'en réjouisse ou s'en afflige.

Samedi 24 juin.

Laïdi ben Mahiddin est venu ce soir, au moment où je rentrais du travail. Il vient de perdre son fils et me l'a annoncé ainsi :

— Il est « crivé ». Lui aujourd'hui, moi demain.

Puis avec un soupir :

— Donne cent sous d'acompte, car il faut que j'achète de l'huile et de la semoule pour le couscous.

Marianne, qui assiste à l'entretien, ne semble nullement surprise et me raconte l'histoire d'un de mes locataires, dont le fils s'était, par inadvertance, tiré un coup de fusil dans le pied. Mon oncle, effrayé de l'aspect de la plaie, et craignant la gangrène, proposa d'envoyer, dans sa propre voiture, le blessé à l'hôpital.

— Cela me coûtera-t-il quelque chose? demanda le père.

C'était un fils unique, il avait vingt ans et la discussion s'engageait devant lui!

René d'Etiau.

La suite prochainement.

DEUX LIVRES SUR LOUIS XIV[1]

I

Le *Correspondant* a déjà eu mainte occasion d'entretenir ses lecteurs de la monumentale *Histoire de France* dont M. Ernest Lavisse a assumé la direction et dont les fascicules se succèdent depuis plusieurs années déjà. Comme il est inévitable dans une œuvre collective d'aussi longue haleine, les collaborateurs, tous hommes de valeur et de compétence, n'ont pu ni s'astreindre à une parfaite unité d'inspiration, ni maintenir toutes les parties à un égal niveau d'éclat littéraire ou d'originalité. Les lecteurs seront d'accord pour placer au premier rang les huit cents pages que le directeur même de la publication, M. Lavisse, a consacrées à la première partie du règne de Louis XIV[2].

Ce travail est d'abord un modèle de scrupuleuse application. En un temps où chacun se croit volontiers qualifié pour disserter de tout, M. Lavisse n'a pas pensé que ses vastes connaissances historiques, constamment entretenues par l'exercice même de ses fonctions de professeur et d'examinateur, pussent le dispenser d'une étude approfondie de son sujet. Après avoir relu les classiques du dix-septième siècle, les mémorialistes, les recueils de correspondances politiques ou administratives, après avoir consulté les histoires générales et les monographies de détail, il a consacré au règne de Louis XIV de longues séries de leçons de son cours de Sorbonne, faisant ainsi sur un auditoire d'élite l'essai des idées et des appréciations qui, resserrées, présentées sous une forme plus concise et en même temps plus incisive, ont pris place dans son livre. De plus, il a eu ce courage des vrais savants, d'avouer sur certains points son ignorance : il a constaté

[1] *Histoire de France*, sous la direction d'Ernest Lavisse; tome VII : *Louis XIV*, première partie du règne (1643-1685), par E. Lavisse, de l'Académie française : Hachette, 1905-1907, in-8° carré. — *La Duchesse de Bourgogne et l'alliance savoyarde sous Louis XIV*, par le comte d'Haussonville, de l'Académie française : Calmann-Lévy, 1898-1908, 4 vol. in-8°.

[2] Pour traiter de la seconde partie du règne, M. Lavisse s'est adjoint trois collaborateurs fort distingués sans doute (MM. de Saint-Léger, Sagnac et Rébelliau), mais dont la participation l'a réduit lui-même à la portion congrue. Aussi nous bornons-nous ici à la période de 1643 à 1685, qu'il a étudiée seul, et avec plus de développement.

que dans l'état actuel de nos connaissances, d'importantes parties de l'histoire du dix-septième siècle français nous demeuraient obscures, par exemple la vie sociale en dehors de Paris et de Versailles, ou encore la progressive réduction de la noblesse à l'oisiveté [1]; il a pu témoigner son dépit de cette ignorance [2], mais il n'a point tenté d'y suppléer par des développements d'imagination, comme le font couramment des écrivains moins consciencieux.

Le choix était imprévu et presque paradoxal, qui a porté M. Lavisse à s'attribuer, entre toutes les époques de notre histoire nationale, les débuts et l'apogée du règne de Louis XIV, c'est-à-dire l'époque la plus parfaitement « classique », la plus fixée ou la plus figée dans la réalisation d'un idéal d'ordre et de discipline. L'historien chez lui avait jusqu'ici manifesté une préférence marquée pour les périodes de transformation et de préparation, comme la jeunesse du grand Frédéric, et le penseur, une sympathie curieusement empressée non pas seulement pour les idées du jour, mais pour celles du lendemain ou du surlendemain, fussent-elles encore dans le domaine des actuelles utopies... En tout cas, si c'est une gageure, M. Lavisse l'a brillamment gagnée, grâce à son impartialité, au rare coloris de son style, et surtout à ce don prestigieux de rendre la vie aux personnes et aux sociétés disparues, que nul chez nous n'a possédé au même degré depuis Michelet.

Sur Michelet, qu'il admire et dont il se souvient à l'occasion [3], M. Lavisse a cette notable supériorité de ne point se laisser dominer par la passion et de chercher à rendre justice aux personnages mêmes dont les idées ou le rôle ne conquièrent point ses sympathies. C'est ainsi qu'il s'est plu à mettre en lumière les qualités de Louis XIV, l'application au travail, l'urbanité, une vive compréhension de la justice, qui l'empêchait de laisser sciemment son autocratie dégénérer en despotisme. Il a, non pas

[1] M. Lavisse proteste du moins contre certaines explications trop simplistes et trop inspirées du mauvais esprit démocratique : « L'idée d'une incapacité de ce corps (la noblesse) à être utile est un préjugé grossier. »

[2] « Nous connaissons mieux la société française au moyen-âge, la société romaine, la société de l'ancienne Egypte, que la société française au XVII[e] siècle, demeurée obscure sous le décor de Versailles. Ce qui est certainement absurde. »

[3] Ceci n'est point une critique, car dans les livres mêmes où Michelet a fait œuvre de pamphlétaire, son sens de divination historique ne l'a jamais complètement abandonné. A propos précisément de l'œuvre de M. Lavisse, on rappelait naguère un mot caractéristique de M. de Boislisle, l'érudit qui possédait le plus à fond le règne de Louis XIV : « Il ne faut jamais croire Michelet sur parole, mais il ne faut jamais négliger de parti-pris ses assertions, car il y a des choses qu'il est seul à avoir vues. »

excusé, mais expliqué certains défauts dominants du personnage, la dissimulation par les trahisons dont son enfance avait été témoin, l'égoïsme par l'adulation constante de toute une cour et de tout un peuple[1], l'orgueil démesuré par la diffusion alors générale de la conception païenne de la gloire, conception antipathique à la vieille France chrétienne, mais ressuscitée par la Renaissance et inconsciemment entretenue par l'éducation ultra-classique des collèges universitaires ou congréganistes. C'est un rapprochement ingénieux que celui qui fait de Louis XIV pour la masse de ses sujets quelque chose comme les demi-dieux des légendes antiques, comme les *surhommes* des nietzschéens modernes. Il y a du vrai, avec une pointe d'exagération, dans la remarque qui rapporte à l'atavisme espagnol l'amour de Louis XIV pour la pompe et l'étiquette, comme dans cette riposte à certaines théories sur les races royales : « Il ne faudrait pas oublier pourtant que les rois sont fils de leurs mères aussi. » La distinction est heureusement trouvée, qui reconnaît en Louis XIV un grand roi plus qu'un grand homme : mais quand M. Lavisse ajoute, pour déprécier le personnage, que simple citoyen, il n'eût attiré l'attention ni de Saint-Simon ni de La Bruyère, l'allégation, impossible à vérifier, est moins d'un historien que d'un homme de lettres. Mieux vaut, sans nous arrêter à d'autres critiques peut-être un peu contradictoires [2], relire la belle page, réaliste sans excès et respectueuse sans flatterie, sur Louis XIV approchant de la cinquantaine : « Sur son visage plus grave et même morose, l'expérience de la vie, une expérience si riche, a creusé le sillon du dédain. Et déjà plus d'un avertissement le fait souvenir de sa mortalité. Ses dents sont tombées, sa mâchoire est cariée; ses lèvres rentrent, ses joues pendent... Tout le corps s'est alourdi; mais, la grâce évanouie, demeure la majesté, pour durer jusqu'au bout, et grandir et devenir superbe dans les tristesses et la ruine, qui approchent. »

De même qu'envers Louis XIV, M. Lavisse s'est efforcé d'être équitable envers les contemporains de ce prince. Il a dit excellemment, à propos des responsabilités morales engagées dans la Fronde : « Juger avec nos idées les hommes de ce temps-là serait très mal juger. » A cette sage maxime, il a pu lui-même parfois déroger.

[1] « Il est possible que Louis XIV n'ait pas été plus égoïste que qui que ce soit en son temps et dans le nôtre, mais il n'était pas préparé à résister aux tentations que les autres, en l'adorant, lui donnaient de s'adorer lui-même. »

[2] Par exemple, à deux pages de distance (2e partie, p. 333 et 335), M. Lavisse reproche à Louis XIV de n'avoir pas couru à la frontière après la mort de Turenne, puis d'avoir voulu commander en personne l'armée de Flandre en 1676.

Telle phrase sur « ce temps barbare où le principal de la vie internationale était la guerre entretenue par la diplomatie » paraît empruntée à quelqu'une des harangues familières, fantaisistes et optimistes jusqu'au paradoxe, où M. Lavisse a coutume de célébrer chaque été le progrès des lumières devant les écoliers ébahis de son village natal du Nouvion-en-Thiérache ; elle ne laisse pas que de détonner dans une grande, sérieuse et sereine œuvre historique. Accuser les contemporains de Rancé de mépriser le travail comme « œuvre servile », c'est abuser peut-être d'une formule théologique plus ou moins heureuse, c'est s'abuser surtout sur la sincérité de tant de politiciens et d'agitateurs modernes, ardents à exalter le travail et les travailleurs précisément pour s'épargner la peine ou l'humiliation de faire œuvre de leurs dix doigts. Prendre à son compte enfin les anathèmes de Lemontey contre Louis XIV, dont l'initiative aurait imposé à l'Europe l'écrasant fardeau des armées permanentes, c'est bien atténuer la responsabilité de Frédéric II, celle de Napoléon, celle aussi des collaborateurs militaires de Bismarck, les vrais fondateurs du service universel. Mais en revanche, sur beaucoup de points il est impossible de ne point donner raison aux censures de M. Lavisse. En dehors des griefs depuis longtemps établis, il a signalé, presque révélé, les très fréquentes émeutes locales par où, sous la pompe du décor officiel, se trahissait le malaise des petites gens et l'imperfection du régime administratif; faisant justice d'un sophisme mis en honneur par Montesquieu, il a montré le décri tròp fréquent d'une magistrature officiellement recrutée par la vénalité ou l'hérédité des charges; sans dissimuler les inconvénients ni les dangers de l'œuvre politique de Richelieu et de Louis XIV, il a dénoncé la stérilité d'une opposition qui alors déjà prônait le retour à « l'ancien gouvernement[1] ».

L'art de M. Lavisse a su renouveler des tableaux, des portraits déjà traités à maintes reprises par des maîtres : quelques lignes expressives lui ont suffi pour fixer la physionomie de Turenne, de Jean de Witt, d'Anne d'Autriche, de Mazarin. Il a finement nuancé le patriotisme très particulier de celui-ci, ardent sans doute à grossir le prestige extérieur et le territoire de la France, mais demeurant pourtant dans une certaine mesure un étranger, un « métèque », comme il est à la mode de dire aujourd'hui, et incapable de certaines conceptions ou résolutions que le génie national eût instinctivement dictées à un Richelieu. L'historien a

[1] « Personne n'aurait été capable de bien définir cet « ancien gouverne- « ment », mais les vides formules sont commodes aux gens de mauvaise foi et suffisent à la plupart des autres. »

dépeint la cour de Versailles, majestueuse sans doute, mais brillante avant tout, moins engoncée dans les rits de l'étiquette que nous ne l'imaginons, et donnant à certains visiteurs étrangers une impression d'extrême animation, sinon de désordre ; il a mis en évidence ce que la politique extérieure de Louis XIV avait de provoquant, de hautain, de blessant pour l'amour-propre et pour les intérêts des autres puissances. L'œuvre d'organisation militaire de Le Tellier, dont son fils Louvois n'a guère été que l'associé et le continuateur, a été lumineusement résumée dans ses parties essentielles. Ce sont enfin (car il faut se borner) de fortes et pénétrantes pages d'histoire que le tableau de l'Allemagne humiliée et émiettée par la paix de Westphalie, ou l'indication des causes qui ont passagèrement valu aux Provinces-Unies une influence européenne hors de proportion avec l'étendue de leur territoire et le chiffre de leur population.

Mais M. Lavisse est un esprit trop ennemi de la banalité, trop épris d'originalité, pour s'être contenté de renouveler, par l'éclat des images ou la vigueur du style, le tableau de la diplomatie de Lionne, des réformes de Louvois, des splendeurs de Versailles, de la stratégie de Turenne et de Condé. Dans sa description du règne de Louis XIV, il a mis au premier plan, tant par l'ampleur des développements que par la prédilection visiblement manifestée, un personnage dont la mine rébarbative et l'austère spécialité avaient jusqu'ici peu attiré les auteurs d'histoires générales : c'est Jean-Baptiste Colbert que je veux dire.

Sans doute, l'impartialité de M. Lavisse n'a dissimulé ni la complicité de Colbert dans les malversations de Mazarin, ni l'odieux de sa conduite à l'égard de Fouquet, ni le scandale de son trop rapide et trop énorme enrichissement; il a même souligné certaines petitesses de ce ministre du roi-soleil demeuré boutiquier par quelques côtés. Mais il n'en proclame pas moins, non sans outrance, Colbert « le seul qui soit grand » parmi les serviteurs de Louis XIV : le nom du contrôleur général figure à côté de celui du roi au titre de l'ouvrage; l'exposé de ses plans forme la partie centrale du livre, celle que l'auteur s'est évidemment complu davantage à traiter.

Plus encore que par la prodigieuse ardeur au travail, plus que par la variété des aptitudes et des compétences, M. Lavisse a été séduit en Colbert par le réformateur et le novateur, par le trait de caractère que soulignait si expressivement Talleyrand à propos de Choiseul, quand il l'appelait « un des hommes qui ont eu le plus d'avenir dans l'esprit ». Dans le petit commis drapier de Reims, on nous montre le précurseur des gouvernants « philoso-

phes » et économistes du dix-huitième siècle, le précurseur aussi de la Révolution, de Napoléon et même des hommes d'Etat qui travaillent sous nos yeux à cimenter l' « impérialisme » britannique ou germain. Textes en main, on nous affirme que Colbert devançait les préventions encyclopédistes contre les couvents et la propriété ecclésiastique; qu'il ambitionnait de fonder en France l'égalité financière, de parfaire la centralisation administrative, d'établir l'unité de législation; enfin et surtout, que son rêve était d'insuffler aux Français le goût des entreprises commerciales, industrielles, coloniales, d'en faire un peuple de trafiquants aventureux et batailleurs, et à cette nation métamorphosée, d'assurer une prééminence mondiale par des tarifs protecteurs, par des subventions gouvernementales, au besoin par la force des armes. Si austère qu'en soit le sujet, ce tableau prend, grâce à l'art et à la flamme de l'historien, une fascinante animation : M. Lavisse excelle aux métaphores expressives, comme celle qui fait de Colbert, cherchant où susciter des manufactures dans chaque province, un « sourcier » parcourant une contrée aride et désignant çà et là l'endroit où doit jaillir la fontaine fécondante; à l'intérêt calculé et compassé que le citadin Colbert porte à l'agriculture, s'oppose la prédilection innée de Sully, gentilhomme terrien, pour le « pâturage et labourage »; c'est encore une page pénétrante de psychologie politique que celle où est expliqué le dédain du grand laborieux pour les rentiers, considérés par lui comme des oisifs indignes de sympathie et même de justice.

Entraîné par la richesse de sa propre imagination et par le pathétique du « drame » (le mot est de lui) que constitue la lutte de Colbert contre les abus et les routines, M. Lavisse a pu çà et là exagérer la hardiesse ou la logique des idées du grand ministre, prendre une boutade pour un plan réfléchi, prêter à ce bourgeois anobli du dix-septième siècle des conceptions trop modernes, sinon trop démocratiques. N'empêche que dans l'ensemble, on sent le portrait aussi vrai qu'il est neuf. Seul peut-être avec Lionne de tous les auxiliaires de Louis XIV, Colbert ne se fût point senti dépaysé je ne dis pas à la Constituante, où la justesse réaliste de son esprit eût souffert de se heurter à tant d'utopies, mais au conseil d'Etat de Napoléon : son amour de l'unité et de la logique, sa passion de clarté budgétaire, son goût pour la prospérité administrativement décrétée et encouragée, son mépris des scrupules de sentiment ou d'équité eût amplement trouvé là de quoi se satisfaire. Au lieu du marquisat de Seignelay, sa vanité se fût parée du duché de Savone ou d'Alexandrie, accompagné de quelque charge de grand-dignitaire; cumulant les rôles de

Lebrun, de Gaudin, de Mollien, de Defermon et de quelques autres, son effrayante puissance de travail se fût encore accrue au service du plus laborieux et du plus exigeant des maîtres.

Au dix-septième siècle et sous Louis XIV, si Colbert fit de très grandes choses et amorça de bienfaisantes réformes, il enregistra en somme plus d'échecs que de succès. Malgré sa remarquable clairvoyance, c'est à contre-cœur, c'est en la considérant comme une superfluité plutôt nuisible qu'il créa l'exportation des objets de luxe, encore aujourd'hui notre principale source de richesse. C'est par ses soins, mais sans qu'il entrevît l'importance de ce phénomène social, que se constitua un premier embryon de grande industrie et par conséquent de prolétariat ouvrier. Parmi les réformes qu'il médita, plusieurs demeurèrent à l'état de projets plus ou moins vagues; d'autres, agréées par le roi, formulées en prescriptions aussi nettes qu'impérieuses, ne purent être appliquées en pratique, quelque absolu que fût alors le gouvernement. Colbert se heurta plus d'une fois sans doute à l'indifférence ou même à l'opposition formelle de Louis XIV, plus désireux de fonder Versailles que d'achever le Louvre, plus soucieux d'étonner et d'humilier l'Europe par des « guerres de magnificence » que de la mâter et de l'exploiter par des « guerres d'argent » : mais l'obstacle décisif vint des mœurs, du tempérament, des goûts traditionnels de la nation prise dans son ensemble. Le ministre la provoquait à un effort patient, lucratif, mais longtemps incertain et dépourvu d'éclat avant le triomphe final. La noblesse préférait l'oisiveté dorée et divertissante de la cour, même l'oisiveté monotone et mesquine des gentilhommières, coupée de temps à autre par les prouesses de Seneffe ou de Steinkerque. Quant à la bourgeoisie, elle dédaignait l'aléa des entreprises commerciales ou coloniales pour la flatteuse sécurité des charges administratives ou judiciaires, médiocrement rémunératrices, mais introduisant leurs titulaires dans la catégorie enviée des « gens en place » et les acheminant, au bout de deux ou trois générations, vers l'anoblissement. M. Lavisse a très bien vu qu'il y a là un trait permanent du caractère français : « Nous aimons la tranquillité, la régularité de la vie, les lendemains qui ressemblent aux veilles, une honnête aisance, l'exercice de quelque autorité, la préséance, les signes d'une distinction. Tout cela, les offices le donnaient, comme le donnent aujourd'hui les fonctions publiques et les offices ministériels tant recherchés. » Aussi bien que des hommes d'Etat énumérés plus haut, Colbert était le devancier des publicistes qui nous prêchaient naguère l'adaptation des qualités « anglo-saxonnes »; son plan n'allait à rien moins qu'à inculquer aux

Français la ténacité, l'âpreté au gain, la constance dans les desseins, la prédilection pour les résultats solides et matériels, toutes les qualités en un mot dont leurs ancêtres s'étaient constamment montrés dénués, depuis les temps lointains de la conquête césarienne jusqu'aux croisades et aux guerres d'Italie. Si Colbert avait été écouté, la France se serait probablement adjugé la maîtrise politique et économique de l'univers : mais pour l'écouter, il eût fallu qu'elle cessât en quelque manière d'être la France. Le rêve administratif et législatif du grand ministre n'était que prématuré : son rêve social était irréalisable.

Quelque importance qu'il ait attribuée à l'œuvre accomplie, ébauchée, méditée par Colbert, M. Lavisse n'a point songé à négliger la production artistique et littéraire qui vaut encore aujourd'hui son plus durable renom au *siècle de Louis XIV*. Des tendances artistiques alors triomphantes, il a parlé sans vive sympathie, mais avec une compétence impartiale, en remarquant que dans ce domaine seulement Louis XIV et Colbert avaient pu parvenir à leur idéal de régularité grandiose et universelle. Il a exagéré peut-être les conséquences politiques de la construction de Versailles : avec les idées dominantes, la royauté, même au Louvre ou aux Tuileries, eût-elle été en communication plus intime avec la bourgeoisie et le peuple de Paris? Sur les plus célèbres des écrivains qui ont alors discipliné et illustré les lettres françaises, l'historien a quelques pages concises, pleines, ingénieuses. Avec sa coutumière franchise, il déclare le problème insoluble, de savoir si Molière fut un grand révolutionnaire contraint de déguiser les audaces de sa pensée, ou simplement un profond observateur des tares et des misères individuelles : ce sur quoi M. Lavisse a le courage de ne pas hésiter, c'est sur la médiocrité de la morale de Molière, étrangère non seulement à la conception chrétienne du devoir, mais à toute obligation tant soit peu noble et désintéressée. Même après le livre exquis de M. Jules Lemaître, on lira avec intérêt ce que dit M. Lavisse du théâtre de Racine, cette fleur de serre faite pour n'être admirée que d'une élite de délicats, car au plein air les couleurs s'en fanent et le parfum s'en évapore. Contre Boileau, contre ses amis trop dociles, l'historien exprime le regret que les grands écrivains du dix-septième siècle n'aient pas emprunté leurs sujets au passé national et chrétien, à cette royauté du moyen âge « que sanctifia saint Louis et pour laquelle mourut Jeanne d'Arc ». Mais il montre aussi la conformité d'une telle lacune avec l'état d'opinion qui proscrivait l'art ogival, méconnaissait les traditions politiques antérieures au dix-septième siècle, et faisait dater la grandeur de la

France de l'avènement des Bourbons, sinon de celui de Louis XIV. Il se rencontre ici avec Taine pour dénoncer dans l'esprit classique un des facteurs essentiels de l'esprit révolutionnaire.

Moins encore que l'épanouissement artistique et littéraire, M. Lavisse n'a eu garde d'omettre l'essor du sentiment religieux, qui est un des traits caractéristiques du dix-septième siècle : il en a presque toujours parlé avec une respectueuse et sympathique gravité. C'est par exception que le portrait d'Innocent XI, un des hommes qui ont le plus honoré la tiare par leurs vertus et par leur courage [1], se transforme sous sa plume en une pure caricature. Sans se borner à louer le génie oratoire de Bossuet, il indique que le grand évêque a connu toutes les objections des « libertins » de son temps, a même entrevu celles des rationalistes modernes : après avoir constaté en si bons termes cette sécurité intelligente dans la foi, pourquoi en donner une explication mesquine, étriquée, en attribuant la fermeté dogmatique de Bossuet au tour poétique de son imagination, qui n'aurait pas trouvé d'aliment en dehors de l'orthodoxie catholique! Sur la valeur morale du clergé du dix-septième siècle, M. Lavisse est équitable, avec une tendance évidente à la sévérité : en reconnaissant que les scandales furent l'exception, il déclare à juste titre que le grand vice de l'épiscopat fut la mondanité, la non-résidence, l'empressement à venir à Versailles et la facilité à y rester, le penchant à déifier la royauté [2]; mais tient-il un compte suffisant de l'universalité de ces habitudes ou de ces sentiments, en dehors même de l'Eglise? Sa mercuriale aux ecclésiastiques trop discrets en face des désordres de Louis XIV est d'un puritain démocrate plus que d'un historien familier avec les mœurs et les idées des générations disparues : à reprendre le *Tu es ille vir* du farouche prophète de l'ancienne loi, Bourdaloue et Bossuet se seraient vu fermer la bouche au profit de prédicateurs tout à fait courtisans, au lieu que leurs respectueuses et fermes allusions furent pour quelque chose dans la définitive conversion du souverain.

M. Lavisse s'est retrouvé très grand historien et profond psychologue pour décrire les trois crises religieuses de la première partie du règne de Louis XIV. Il a analysé en termes pénétrants

[1] Pour condamner solennellement les abominations de certains casuistes, Innocent XI dut triompher d'incroyables intrigues, qui s'employèrent plus tard avec succès à entraver sa propre béatification.

[2] M. Lavisse rappelle le langage du prélat qui présidait l'assemblée de 1681 : « La compagnie a satisfait aux devoirs de sa première religion par la célébration de la messe du Saint-Esprit; il y a une seconde religion à laquelle il faut aussi satisfaire, qui est de rendre ses respects au roi. »

l'importance morale et philosophique du jansénisme, l'équivoque pratique à laquelle étaient acculés la plupart des partisans de cette doctrine peu humaine, la diversion des *Provinciales*, la conduite anachronique des jansénistes intransigeants, la bénignité prudente de Clément IX, la violence des rancunes qui de part et d'autre devaient bientôt troubler la « paix de l'Eglise ». — Dans la querelle du gallicanisme, il a fait ressortir la prudence et la modération relatives de Louis XIV, intraitable sur les détails où son amour-propre était en jeu, mais peu disposé à suivre ses ministres, Lionne en particulier, dans la voie périlleuse des controverses de principe, voie qui côtoyait le schisme. Il a insisté sur les bons procédés de détail qu'on s'appliquait à garder dans les deux camps, au moment où s'échangeaient officiellement les paroles amères et inquiétantes : tradition de courtoisie sans doute, mais désir aussi de ménager l'avenir et de ne point rendre le conflit irrémédiable.

Le souci d'impartialité de M. Lavisse est encore plus marqué à propos de la révocation de l'édit de Nantes. Malgré quelques vivacités de langage qui confinent à la déclamation [1], l'historien n'a omis ni de mentionner les provocations de certains protestants, ni de reconnaître que si les huguenots eussent été les plus forts, ils auraient apporté à la persécution une âpreté au moins égale. Il a réduit à sa juste valeur l'influence de Mme de Maintenon : la marquise n'aurait pas été l'épouse et la conseillère de Louis XIV, que celui-ci eût pourtant cédé au vœu manifeste de la majorité de ses sujets, à la tentation d'acquérir une gloire nouvelle, à ce mirage enfin de l'unité morale violemment imposée par l'Etat, que Mgr Duchesne qualifiait naguère, à propos de Dioclétien, de « néfaste et robuste chimère, qui n'a pas cessé de faire des victimes ».

Quant au récit de la révocation et de ses préludes, il est doublement attristant pour le lecteur moderne, par les rapprochements qu'il suggère : on y voit combien peu l'esprit de persécution se met en frais d'invention d'un siècle à l'autre. Interdiction du costume pastoral en dehors des temples; guerre sournoise, puis brutale, aux écoles confessionnelles; obsèques religieuses assimilées à des manifestations séditieuses; accès des hôpitaux fermé aux ministres du culte professé par les malades; système enfin de faveurs et de vexations officielles savamment combiné pour encourager les conversions et rebuter l'obstination, toute cette histoire est cruellement, honteusement actuelle.....

[1] « Louis XIV donna la persécution à l'Eglise, comme à la noblesse la guerre. L'autocratie a coûté très cher. » (!!!)

Parmi les plus ardents artisans de la persécution, beaucoup, comme Foucault et Basville, furent des convaincus, qui s'imaginaient travailler au triomphe de leur foi en même temps que complaire à leur maître. De son côté, Louis XIV, désireux sans doute de solliciter les conversions, n'entendait point, au début du moins, qu'on les imposât de vive force; il ignorait ou blâmait les violences; les premières dragonnades furent désavouées à Versailles. La révocation, dans les conditions où elle intervint, fut une mesure improvisée, résultant d'un malentendu : le roi avait pensé d'abord que la suppression du protestantisme serait une œuvre de longue haleine; trompé par les rapports qui énuméraient des conversions en masse, supposées ou peu sincères, il en vint à se figurer que l'hérésie avait disparu, et qu'il ne lui restait plus qu'à sanctionner le fait accompli. Après coup, son honneur et sa conscience se trouvèrent intéressés tous deux à ne point reculer, et à soutenir par la force les mesures dictées par une erreur d'appréciation. Il se sentait d'ailleurs en harmonie avec la masse de l'opinion : même parmi les esprits tout à fait indépendants, M. Lavisse rappelle que si Saint-Simon a devancé en termes saisissants les réprobations de la postérité, La Bruyère battit des mains à la révocation.

II

Académicien comme M. Lavisse, M. le comte d'Haussonville a peut-être un talent plus « académique »; s'il ne recule pas devant les sages innovations en matière d'organisation sociale et même religieuse, il est plutôt conservateur en histoire, fidèle, par goût personnel autant que par tradition de famille, à une manière qui nous a valu vers la fin du siècle dernier plusieurs livres remarquables et quelques chefs-d'œuvre. Ses quatre volumes sur la duchesse de Bourgogne, dont la publication s'est échelonnée sur une période de dix ans, sont étroitement apparentés, par la facture comme par le mérite, aux études de son père sur la réunion de la Lorraine à la France, à celles de son oncle le duc Albert de Broglie sur la diplomatie de Louis XV.

C'est presque toute la vieillesse de Louis XIV que retrace ou qu'évoque ici M. d'Haussonville. Il saisit sans doute avec joie les occasions de prendre en flagrant délit d'exagération ou de calomnie les détracteurs systématiques d'un passé glorieux; il rend un complaisant et éloquent hommage à ce passé; il s'attarde volontiers à décrire, d'après les publicistes officieux et les annalistes courtisans, le pompeux détail des cérémonies, « entrées »,

naissances, noces ou obsèques princières. Mais il professe trop le culte de la vérité, il possède un sens critique trop affiné, pour asservir l'histoire à une besogne de parti. A un éloge ému du loyalisme monarchique et des joies sincèrement naïves qu'il procurait aux petites gens comme aux grands seigneurs, il fait succéder la mordante réfutation de ces utopistes à rebours, qui peignent la France d'autrefois comme un séjour d'idéale, générale et perpétuelle félicité. Aux tirades des écrivains thuriféraires, il oppose non seulement les brûlantes philippiques d'un Fénelon, mais même les chansons plus que libres qui couraient alors la ville et la cour, et dont les couplets, comme il en fait la remarque, correspondent dans une certaine mesure à notre presse d'opposition, avec ses évidentes hyperboles et ses utiles révélations. De cet égal scrupule dans la recherche du vrai, il résulte plus d'une fois, malgré la persistante dissonance du ton, une impressionnante concordance entre les jugements de M. d'Haussonville et ceux de M. Lavisse. Avec des mots plus crus, celui-ci n'est peut-être pas le plus sévère à l'égard des filles adultérines du roi, la princesse de Conti et la duchesse de Bourbon. On se souvient de l'appréciation de M. Lavisse, proclamant Louis XIV plutôt grand roi que grand homme; c'est à la même conclusion qu'aboutit une page éloquente de son confrère : « ... On ne saurait méconnaître que ce roi fut vraiment grand, non par le génie, non peut-être par le caractère, encore moins par la vertu, mais par la seule qualité qu'on ait toujours le droit d'exiger de ceux qui invoquent le droit héréditaire : la conscience professionnelle. »

Quelque mesurée que me soit la place, il faut signaler, fût-ce en courant, les charmants et délicats portraits, pastels plutôt qu'eaux-fortes, dont est parsemé le récit de M. d'Haussonville : Tessé, Vendôme, Torcy, Fénelon surtout, à la séduction de qui l'historien n'a pu se soustraire, et qu'il a bien spirituellement justifié du reproche d'ambition temporelle.

De même que le livre a un sous-titre, il a un sujet secondaire et accessoire, les péripéties de l'alliance savoyarde sous Louis XIV. A l'aide de savantes recherches dans les archives diplomatiques de Paris, de Turin et même de Vienne, M. d'Haussonville a débrouillé l'écheveau des intrigues compliquées où se complaisait la duplicité de Victor-Amédée, où était acculée sa faiblesse, faut-il peut-être dire aussi. La Savoie avait dû supporter sa large part des exigences et des avanies que la superbe du roi-soleil ne savait pas ménager aux voisins pauvres ou chétifs. Sans doute, le duc conspira le détrônement d'une de ses filles, et la défaite du mari de l'autre : mais c'était trop escompter chez lui la tendresse

paternelle que de croire que ce sentiment pût compenser le dépit et l'humiliation de se voir totalement exclu de l'héritage de Charles II : « Rien n'approche », racontait finement et fidèlement un diplomate français, « de la douleur qu'il a ressentie quand tout cela a disparu, sans que de l'entière succession d'Espagne il lui soit rien resté que l'honneur de faire son compliment et l'idée de marier sa fille. » Sans doute encore, Victor-Amédée assura son élévation à la dignité royale, il prépara la grandeur de sa maison[1] par des menées tortueuses, par une savante combinaison d'alliances et de défections : mais de Charles-Quint à Frédéric et même au delà, sans excepter les grands ministres et souverains français, quel est dans les temps modernes le « pasteur de peuples » qui ait pratiqué avec succès une politique de loyauté? Du seizième siècle au dix-neuvième, pour ne point parler du vingtième, la diplomatie européenne n'a-t-elle point été le champ clos de toutes les avidités, tantôt s'affirmant cyniquement, tantôt recourant au masque du désintéressement et multipliant trahisons et perfidies pour atteindre plus sûrement leur but?

Aussi bien, si remarquablement élucidé que soit cet épisode d'histoire diplomatique, l'intérêt dominant du livre de M. d'Haussonville est ailleurs, dans le tableau de deux existences associées dès l'enfance par les combinaisons de la politique, juxtaposées plutôt qu'unies par un mariage précoce, fauchées enfin à quelques jours d'intervalle dans le temps même où l'on commençait à beaucoup attendre de leur jeune maturité. Comme l'a dit excellemment l'historien, en même temps que la destinée de la duchesse de Bourgogne commande la sympathie, sa physionomie pique la curiosité : « Un peu d'énigme se mêle à sa grâce, et cette petite âme obscure, qui peut-être ne se connaissait pas bien elle-même, s'est envolée sans avoir dit son secret. » Quant au duc de Bourgogne, il tient dans la lignée des Bourbons la même place que parmi les Césars un Marcellus, un Drusus ou un Germanicus, dont la mort précoce assura le règne de Tibère ou de Caligula. « Tant que », selon la belle expression d'Albert Sorel, « les imaginations françaises en appelleront de la fatalité des choses accomplies au rêve de l'histoire recommencée et de l'histoire heureuse », nous aimerons à nous figurer le règne du duc de Bourgogne, « empêchant Louis XV », ou plutôt portant lui-même ce nom de Louis XV, qui serait devenu le symbole de la piété couronnée.

On prétend que les grands portraitistes ont cette fortune ou ce

[1] Les historiens *ultramontains*, au sens littéral du mot, célèbrent même en Victor-Amédée un précurseur de l'unité italienne : mais ici son rôle paraît avoir été bien inconscient.

malheur de s'éprendre souvent de leurs modèles féminins : M. d'Haussonville n'a point échappé à la tentation commune. A deux siècles de distance, il a subi le charme du sourire, du regard, de la démarche dont chacun à Versailles était fasciné. Trop scrupuleux pour dissimuler les imperfections de « sa » princesse, il a mis tout son talent à les atténuer, à les excuser.

Arrivée en France à l'âge de onze ans, c'est dans sa nouvelle patrie que la duchesse fut élevée, sous les yeux de Louis XIV et par les soins presque personnels de Mme de Maintenon. A quel point l'éminente éducatrice fut ici au-dessous de sa tâche, nul ne l'a constaté plus sévèrement que M. d'Haussonville : « Personne ne s'avisait de lui donner la notion du devoir ou le goût de l'occupation. Plaire au roi et à Mme de Maintenon, tel devait sembler, à ses yeux, l'unique but de sa vie. Lui rendre cette vie aussi douce et agréable que possible, sans s'inquiéter de ce qui pouvait se passer dans son intelligence et dans son cœur, telle paraît avoir été l'unique pensée du roi et de Mme de Maintenon. » Pour tout dire d'un mot, ils choyèrent et gâtèrent l'enfant en grands-parents : mais inoffensives et même bienfaisantes quand elles se superposent aux nécessaires sévérités du père et de la mère, les gâteries d'un aïeul, réduites à elles-mêmes, constituent le plus déplorable des modes d'éducation. Mme de Maintenon alla jusqu'à fausser en Marie-Adélaïde le sens de la droiture, en l'envoyant à Saint-Cyr subir avec les demoiselles de son âge des interrogations dont le secret lui avait à elle seule été communiqué par avance. Enfant, jeune fille, voire jeune femme, toutes ses fantaisies étaient tolérées, même les infractions à l'impérieuse et sacro-sainte étiquette, pourvu qu'elle déridât le vieux roi. A jouer ce rôle de sempiternelle amuseuse, elle contracta, pour son propre compte, le goût des divertissements toujours plus animés et plus passionnants, le bal prolongé à peu près pendant toute la durée du carnaval, le jeu pratiqué sans relâche, la coquetterie enfin : mais ici sa naturelle droiture la préserva des chutes irrémédiables, et la retint à temps sur le bord de l'abîme.

Tout en souffrant parfois du vide de cette existence, la princesse ne paraît avoir été fortement tentée de la remplir ni par le travail, ni par l'exercice de la charité, ni par des préoccupations politiques : en dehors d'ailleurs de Mme de Maintenon, Louis XIV n'était point d'humeur à laisser aucune femme prendre une influence appréciable en matière de gouvernement. La duchesse se borna donc, en enfant qu'elle était demeurée, à solliciter de temps à autre, par ses bouderies et ses cajoleries, des grâces pour ceux qui avaient conquis ses sympathies, des défaveurs pour

ceux qui lui déplaisaient. Son action s'exerça ici dans des limites très restreintes, mais sans nul souci des intérêts de l'Etat. Par une scène de larmes, elle obtint pour Tessé non pas une décoration ou une charge de cour, qui eût été la vraie récompense de ce spirituel et néanmoins un peu servile adulateur, mais un bâton de maréchal. A l'inverse, après que Vendôme eut fait ou laissé diffamer le duc de Bourgogne, la duchesse ne se borna point à lui faire interdire le séjour de la cour, où il s'obstinait à la braver; elle travailla avec succès à ce que ce général, toujours victorieux jusque-là, fût exclu des grands commandements, ce qui était en somme sacrifier la fortune militaire de la France à une querelle privée.

La question se pose en effet, et M. d'Haussonville a dû longuement l'examiner, de savoir si la duchesse de Bourgogne avait voué à son pays d'adoption un amour sans partage. Plus encore que les simples particulières, les reines et les futures reines ont l'obligation de se conformer à ce vieil adage de droit français, d'après lequel la femme embrasse la nationalité de son mari : Anne d'Autriche, pour ne citer qu'elle, n'avait pas hésité pendant sa régence à porter des coups décisifs à la puissance espagnole. Ce devoir semblait d'autant plus aisé à Marie-Adélaïde qu'elle avait quitté le Piémont tout enfant, et avait été élevée en France. Pourtant, sans jamais commettre les actes de trahison proprement dite dont la charge l'imagination de Michelet, elle s'attendrit plus que de raison, après la rupture, sur les dangers d'un père qui n'avait jamais pêché par excès de tendresse, et qui d'ailleurs n'était plus alors que l'ennemi de la France. A la pensée que Turin pourrait capituler et le duc de Savoie être fait prisonnier, elle manifesta de telles angoisses que des hommes de guerre courtisans purent croire habile de laisser reprendre haleine au père de leur future reine. C'est tout, mais c'est encore trop, et ce semble bien résulter de témoignages sérieux et impartiaux, comme ceux de Mlle d'Aumale et du duc de Luynes, pour ne point parler de cette mauvaise langue de Duclos.

Ce qui est le plus accablant pour la duchesse de Bourgogne, c'est le livre publié il y a une vingtaine d'années par un jeune universitaire, appelé depuis lors à une brillante et féconde carrière d'éducateur ecclésiastique. Non pas que M. Alfred Baudrillart ait directement fait le procès de Marie-Adélaïde; mais il a révélé en sa sœur cadette Marie-Louise, mariée au médiocre Philippe V, de tels trésors de vaillance, d'énergie, de dévouement conjugal et patriotique, de précocité politique, que les charmes frivoles de la duchesse de Bourgogne pâlissent singulièrement à ce contraste. Régente d'Espagne en l'absence de son

mari, Marie-Louise passait les journées à présider des conseils, puis, le soir venu, se ressouvenait qu'elle n'avait après tout que *quatorze ans* et se donnait pendant une demi-heure licence de jouer aux petits jeux avec ses dames; Marie-Louise, quand son père cherchait à la détrôner, prêchait à son mari et à ses sujets la résistance vigoureuse, héroïque; dédaigneuse des subterfuges, elle adressait à Victor-Amédée une exquise lettre de reproches filiaux, où gémit comme un écho des plaintes d'Iphigénie.

Très inférieure à sa sœur pour la force d'âme et la valeur intellectuelle, la duchesse de Bourgogne fait penser davantage, avec une grâce plus charmeuse et moins altière, à Marie-Antoinette, j'entends la Marie-Antoinette du début du règne, celle que l'épreuve n'a point encore transfigurée. Comme elle, elle est femme de plaisir et de coterie, avide de distractions et d'hommages; comme elle, elle n'apprécie point toujours à leur juste prix les solides qualités de son époux; comme elle enfin, elle reste à Versailles trop fille, trop attachée à la fortune de sa maison ou de son pays d'origine.

Si sa carrière se fût prolongée, eût-elle gagné en sérieux et pris une plus exacte conscience de ses devoirs? M. d'Haussonville a mis autant d'érudition que d'ingéniosité à grouper les indices de cette conversion commençante. Mais avec sa coutumière sincérité, il a rappelé aussi que dix jours avant de mourir à l'improviste, Marie-Adélaïde, choquée de la mine boudeuse de la princesse de Conti et de la duchesse de Bourbon, s'était oubliée à dire avec l'exaltation du défi à deux de ses dames de confiance : « Je me moque d'elles! je serai leur reine! » Il est donc infiniment probable que la reine de France n'eût point oublié les injures de la duchesse de Bourgogne : le mot de Louis XII est préférable, et sa manière de faire aussi.

Même sous la plume de son disert et zélé panégyriste, Marie-Adélaïde de Savoie nous apparaît au demeurant comme une femme gracieuse, futile, séduisante, passionnée, comme un exemplaire achevé d'un type en somme assez peu original; dans le même genre, une Henriette d'Angleterre par exemple joignit à un charme égal de vrais dons politiques. Le duc de Bourgogne au contraire, qui tient dans le livre de M. d'Haussonville autant de place au moins que sa femme, se révèle, à mesure qu'on l'étudie davantage, comme un personnage tout à fait exceptionnel.

Il n'y a qu'un mot pour résumer son caractère et sa manière de vivre, un grand mot, puisque c'est celui de sainteté. Depuis saint Louis, nul prince de la famille royale de France n'avait poussé à ce point la pratique des vertus chrétiennes.

Dans sa petite enfance, le duc de Bourgogne avait-il eu à triompher de penchants redoutables, ou simplement inquiétants? Il faut se garder d'ajouter une foi aveugle aux assertions des hagiographes (c'est bien le qualificatif qui convient au bon abbé Proyart), toujours disposés à exagérer les victoires que leurs héros ont remportées sur eux-mêmes. D'après les fables naïves et charmantes que Fénelon imaginait pour mettre l'enfant en garde contre ses défauts, celui-ci était capricieux, gourmand, trop obstiné à porter ses doigts à son nez : si ce sont là des vices naissants, tous les bambins alors sont vicieux, à quelque condition qu'ils appartiennent et dans quelque temps qu'ils vivent.

Ce qui ne se rencontre que bien rarement, en particulier sur les marches du trône, c'est le degré *héroïque* (au sens théologique du mot) auquel le prince adolescent et adulte portait la piété, la charité, la mortification, l'humilité, les vertus les plus malaisées à observer dans une cour même chrétienne. Il a laissé quelques formules de prières, qui sont l'admirable et touchante effusion d'une âme croyante; il a laissé des modèles plus admirables encore d'oubli de soi-même, de pardon des offenses, d'amour des pauvres.

Si, cadet de la famille royale, le duc de Bourgogne avait obtenu la permission de se retirer dans un cloître, nul doute qu'il n'eût été mis sur les autels avec et avant sa petite-fille Madame Louise. Le revers de tant d'éclatantes vertus, c'est en effet qu'elles avaient quelque chose de plus monastique que princier; c'est que cette très sincère dévotion penchait au formalisme; c'est surtout que le duc était non seulement délicatement, mais déplorablement scrupuleux. Il avait ce double défaut des scrupuleux, d'hésiter avant de prendre la moindre décision, et de tout ramener à un cas de conscience. Sans doute, l'affaire dominante pour un chrétien étant celle de son salut éternel, il doit toujours et partout se soigneusement garder du péché : mais c'est une erreur et une étroitesse d'esprit de certains dévots, de croire qu'ils peuvent se permettre sans inconvénient tout ce qui n'est point un péché, tenant pour négligeables les questions de tact, de convenance, d'honneur. Le duc de Bourgogne en donna malheureusement plus d'une marque, le jour par exemple où, commandant en chef l'armée de Flandre, il reçut la nouvelle que Boufflers, après une défense héroïque, avait dû rendre aux ennemis l'importante place de Lille : le prince, qui jouait au volant lors de l'arrivée du messager, ne jugea point à propos d'interrompre la partie. Son confesseur assurément n'avait rien à y redire, mais l'armée en fut indignée, et la cabale des « libertins » en fit des gorges chaudes.

Le prince ici était d'autant moins excusable qu'il était mis en

garde contre ce défaut par les conseils réitérés, judicieux, souvent impitoyables, de l'ancien précepteur qui avait conservé sa confiance. Avec une admirable sagesse, Fénelon ne cessait de lui représenter que la piété, issue chez tous les chrétiens d'une même inspiration, devait nuancer ses manifestations selon la condition spéciale de chacun. « Le royaume de Dieu, » écrivait-il, « ne consiste point dans une scrupuleuse observation de petites formalités; il consiste pour chacun dans les grandes vertus propres à son état. Un grand prince ne doit point servir Dieu de la même façon qu'un solitaire ou un simple particulier. Saint Louis s'est sanctifié en grand roi. » Le prélat ne dédaignait point d'entrer dans les détails, de reprendre chez le prince cette dévotion méticuleuse et rébarbative qui risquait de rebuter sa jeune femme, de provoquer les railleries des courtisans.

Par une contradiction singulière, et que M. d'Haussonville n'a pas manqué de souligner, tandis qu'un prêtre prêchait au jeune prince la largeur et le discernement dans la piété, c'était l'influence d'un grand seigneur laïque qui s'exerçait en sens opposé. Nous n'avons pas les lettres adressées au duc de Bourgogne par son ancien gouverneur le duc de Beauvilliers, mais les réponses du prince[1] suffisent à indiquer la nature des rapports d'ailleurs très touchants qui s'étaient établis entre eux. Comme il arrive fréquemment à ceux qui ont entrepris la tâche pénible et méritoire de réagir contre la frivolité de leur entourage de famille[2], Beauvilliers outrait quelque peu la rigidité morale et religieuse. Très scrupuleux pour son compte personnel, très attaché aux minuties de la dévotion, il ne s'appliquait guères, malgré les avertissements de Fénelon, à combattre cette double disposition chez le jeune prince sur qui ses vertus, son mérite intellectuel, son dévouement éprouvé lui donnaient plus d'ascendant encore que sa qualité d'ancien gouverneur. Le duc de Bourgogne lui écrivait sur le ton, non pas d'un élève au maître toujours chéri, mais d'un pénitent à son directeur, ou tout au moins d'un membre d'association pieuse au directeur de sa congrégation ou de sa « fraternité ». A côté d'effusions pieuses, qui font autant d'honneur à son humilité qu'à ses sentiments d'amour de Dieu, il lui posait des cas de conscience

[1] Elles ont été publiées en 1900 par M. le marquis de Vogüé : me sera-t-il permis de renvoyer très simplement à l'article paru dans le *Correspondant* du 10 octobre 1900, sous le pseudonyme de *Dufougeray?*

[2] Le père de Beauvilliers, Saint-Aignan, s'était entremis, comme l'a rappelé le regretté J. Lair, pour faciliter la chute de M[lle] de la Vallière. Une de ses sœurs était cette abbesse du monastère de la Joye, qui s'était laissé donner par le beau mousquetaire Ségur de scabreuses leçons de luth.

passablement puérils; il marquait une préoccupation excessive de faire coïncider les opérations de l'armée qu'il commandait avec certaines dates du calendrier liturgique. Cette correspondance, que Beauvilliers évidemment ne décourageait point, reflète la sainte gaucherie qui déchaînait les épigrammes des esprits forts et contristait les amis les plus éclairés du prince.

Dans la campagne de 1708 en Flandre, campagne qui tourna si mal pour le succès des armes françaises comme pour la réputation du duc de Bourgogne, celui-ci ne pâtit pas seulement des défauts de son caractère et de son éducation, mais des fâcheuses combinaisons de son grand-père et des inconvénients d'une étiquette trop formaliste. La funeste tradition ne s'était point encore établie, de tenir les fils de France à l'écart de l'armée, tradition qui devait coûter si cher à Louis XVI et à ses frères; mais d'autre part un prince, quel que fût son âge, ne pouvait exercer que le commandement en chef. C'est en cette qualité qu'à *seize* ans le duc de Bourgogne parut officiellement au camp ou, comme nous dirions à présent, aux grandes manœuvres de Lille. C'est en cette même qualité, sans avoir beaucoup plus d'expérience, qu'il figura en Flandre en 1708, dans des circonstances autrement graves, puisqu'il ne s'agissait pas cette fois d'un vain simulacre, et qu'au lieu d'adversaires congrûment stylés à se laisser battre, il avait en face de lui Eugène de Savoie et Marlborough. Le duc de Bourgogne, qui ne possédait pas le génie militaire inné d'un Condé, se fût sans doute, à vingt-six ans qu'il avait alors, très convenablement acquitté d'un commandement en sous-ordre, approprié à ses qualités d'exactitude, de diligence et de modestie. L'emploi de général en chef, écrasant pour son âge et ses talents, accentua fâcheusement ce qu'il y avait dans son caractère d'irrésolution, et pour tout dire, de timidité.

Sans doute, ce commandement suprême ne lui était confié que pour la forme, et on avait soin de placer auprès de lui un capitaine expérimenté, aux avis duquel il lui était recommandé de se conformer. Mais c'est ici qu'en 1708 Louis XIV fit le choix le moins judicieux du monde : soit, comme le croit M. d'Haussonville, dans l'espoir que deux tempéraments opposés se compléteraient heureusement, soit plutôt pour associer à son petit-fils un général « favori de la victoire », le roi lui adjoignit le duc de Vendôme, arrière-petit-fils de Henri IV... et de la belle Gabrielle. Effrontément débauché, impie, paresseux, désordonné, c'eût été un singulier Mentor en toute occurrence; c'était le dernier conseiller à donner à un jeune puritain. Celui-ci, légitimement

choqué des vices de Vendôme, trop inexpérimenté et trop absolu d'esprit pour concevoir qu'un si scandaleux personnage pût être un grand homme de guerre, prêta tout naturellement une oreille complaisante aux gens du métier qui lui dénonçaient les négligences ou les défaillances de Vendôme. Par défiance de l'homme, par naturelle prudence, par effet aussi de ces scrupules qui l'assiégeaient sans relâche, il écarta les propositions d'offensive hardie et peut-être téméraire que lui suggérait son second. Selon l'habituel procédé des généraux irrésolus, le duc de Bourgogne multipliait les délibérations collectives, et comme ses hésitations en étaient accrues, il finissait, au vif mécontentement de Louis XIV lui-même, par en référer à Versailles, posant ses cas de conscience stratégiques non seulement au roi et à Chamillart, mais à M[me] de Maintenon! Eugène et Marlborough cependant étaient trop avisés pour ne point tirer parti d'un tel désarroi; leurs manœuvres devenaient plus osées à mesure que l'indécision croissait dans le camp français. Sans avoir livré de vraies batailles, nous étions contraints d'évacuer les Pays-Bas espagnols et même de laisser envahir la Flandre française; cette suite ininterrompue de reculades était plus mortifiante qu'une défaite sanglante.

Le duc de Bourgogne, à son vif déplaisir, ne reparut plus à l'armée, ce qui valait peut-être mieux : c'est sur un autre terrain qu'il ramena à lui l'opinion frondeuse ou hostile. Sa dignité dans l'épreuve, ses largesses aux pauvres pendant le calamiteux hiver de 1709, son application croissante aux intérêts de l'Etat désarmèrent bien des préventions. Quand la mort subite du Grand Dauphin son père eut fait de lui l'héritier immédiat de la couronne, il fit visiblement effort pour rendre son abord plus facile et plus souriant, pour prendre contact avec la foule des habitués de Versailles. Cet heureux changement de manière ne datait que de quelques mois, quand le duc de Bourgogne, le dauphin, pour lui donner son nouveau titre officiel, succomba inopinément au mal qui venait d'emporter sa femme[1].

Cette catastrophe, survenant avant la fin d'une guerre épuisante, ouvrant la perspective d'une minorité et peut-être d'une compétition au trône, provoqua une émotion dont l'écho, réper-

[1] Cette double mort, suivie quinze jours plus tard de celle de l'aîné de leurs enfants, donna lieu, comme on peut penser, à toutes sortes de propos. En groupant les témoignages contemporains et en s'étayant d'une consultation rétrospective de M. le professeur Dieulafoy, M. d'Haussonville établit que les deux époux furent victimes d'une épidémie de rougeole maligne.

cuté à travers les âges, vibre encore dans le dramatique récit de M. d'Haussonville. Pour les contemporains comme pour la postérité, la mémoire du duc de Bourgogne a bénéficié de la lassitude produite par la dictature prolongée de Louis XIV, de la désaffection et de l'écœurement suscités plus tard par les défaillances de Louis XV.

Nul doute qu'il ne se fût gardé des scandales qui déshonorèrent la maturité et la vieillesse de son fils : à cet égard déjà, sa mort fut un malheur public. Mais le règne de cet homme de devoir, de ce chrétien modèle, eût-il été un règne grand et glorieux, comme celui d'un saint Louis? Ici l'hésitation semble permise. Très pénétré de l'importance des devoirs qui l'attendaient, toujours défiant de lui-même, le prince s'était entouré en secret de conseils sur les réformes à faire : il s'était adressé à des hommes de cœur et de mérite, mais qui, par une singulière rencontre, associaient le goût des utopies au culte un peu étroit du passé, comme Saint-Simon, comme le duc de Chevreuse, comme Fénelon lui-même. Ces conseillers lui prêchaient des mesures puériles ou périlleuses, comme l'obligation pour les ministres de donner du *Monseigneur* aux ducs, comme l'accroissement des privilèges nobiliaires, comme le désarmement et la politique de désintéressement en face d'une Europe cupide et jalouse. En matière de politique religieuse, le duc de Bourgogne couronné n'eût pas manqué, comme c'était son devoir, de défendre l'Eglise contre l'assaut déjà menaçant des sectes philosophiques : mais se serait-il montré sur ce champ de bataille meilleur stratégiste qu'en Flandre? n'eût-il pas exagéré les violences de son grand-père, adopté la manière brutale et au demeurant désastreuse de Philippe II, qui fut lui aussi, ne l'oublions point, un appliqué, un convaincu et un scrupuleux?... Ces points d'interrogation se pourraient multiplier à l'infini, car en pareille matière le champ des conjectures est sans limites. Le beau livre de M. d'Haussonville a le double attrait, non seulement de faire revivre de touchantes, de gracieuses, de poignantes réalités, mais d'ouvrir à notre imagination le domaine captivant de l'hypothèse. Après avoir admiré les vertus du duc de Bourgogne, compati à ses épreuves, gémi sur la catastrophe qui brisa sa jeune carrière, les lecteurs les plus positifs ne peuvent se défendre d'ébaucher en eux-mêmes l'esquisse du règne de Télémaque.

DE LANZAC DE LABORIE.

L'ART DE LA MISE EN SCÈNE[1]

Mettre une pièce en scène est un art tout particulier qui consiste à situer l'action dramatique dans un milieu figuré qui lui soit approprié ; à la faire vivre, en quelque sorte, grâce aux décors et aux costumes, d'une vie idéale en rapport avec l'action. Relative par conséquent à l'idée, non seulement de l'auteur mais de son temps, sur le théâtre, son histoire est nettement significative des différentes conceptions qui s'en sont succédé. D'abord encyclopédique et conventionnelle avec les Mystères, puis rudimentaire avec les chefs-d'œuvre de Corneille, Racine et Molière, qui n'en avaient pas besoin, la mise en scène fut recherchée pour elle-même, jusqu'au commencement du dix-huitième siècle, dans les opéras et ballets auxquels on demandait seulement d'être un spectacle pour les yeux. Ce n'est qu'à ce moment, quand les auteurs dramatiques eurent senti le besoin de localiser l'intrigue d'une façon plus précise, qu'ils réclamèrent son concours.

Il est intéressant de voir comment, simple spectacle des yeux d'abord, et, par ce fait, absente des tragédies et comédies classiques, la mise en scène a peu à peu revêtu un caractère d'exactitude plus prononcé sous l'influence croissante du réalisme qui, depuis le romantisme jusqu'au théâtre naturaliste s'est emparé progressivement de la littérature dramatique.

I

Au moyen âge, la mise en scène était luxueuse, mais toute de convention. Les plus anciens drames, qui datent du dixième

[1] Bapst, *Essai sur l'histoire du théâtre;* L. Celler, *les Décors, les costumes et la mise en scène au XVII*e *siècle;* Petit de Julleville, *Histoire du théâtre en France ;* Moquet, *l'Envers du théâtre ;* V. Fournel, *Curiosités théâtrales;* J. Lemaître, *Impressions de théâtre ;* Bourgault-Ducoudray, *Wagner à Beyreuth* (*Revue des Deux Mondes,* 1er janvier 1893); Robert Brussel, le *Künstler theâter* (*Figaro,* 20 août 1908).

siècle, et n'étaient que des proses dialoguées chantées dans l'église à l'occasion d'une fête, n'en avaient guère besoin. On se contentait de quelques accessoires : on disposait la crèche derrière l'autel, ou bien, à l'aide d'étoupes imbibées d'essence et allumées, on représentait la fournaise dans laquelle furent jetés les trois jeunes Israélites. Quant aux acteurs, ils paraissaient munis d'un insigne qui les caractérisait. « Moïse, par exemple, avec les Tables de la loi à la main et des cornes dorées sur la tête; Abacuc avec une besace; David avec une couronne et un manteau royal[1] ».

Dans le *Drame des Vierges*, représenté au douzième siècle, on vit, pour la première fois, des parties de décor construites et des machines, telle qu'une gueule de dragon figurant l'enfer. Ce n'est que plus tard, quand le drame d'Adam sortit de la nef pour être joué sous le porche de la cathédrale, que la mise en scène prit plus d'ampleur. Un sentiment vivant de vérité se mêle alors parfois aux *Miracles*. Bien que rudimentaire, le réalisme le plus brutal se manifeste notamment dans le *Mystère provençal de sainte Agnès*, où la scène du jugement tient la place qui est dévolue aujourd'hui, dans les mélodrames, à celle de la cour d'assises. Au quinzième siècle, enfin, les représentations sont somptueuses et riches d'ornements. On y fait assaut de luxe bien plus que d'exactitude. On élevait, sur une grande place ou dans une plaine, des estrades ou même des sortes d'amphithéâtres en bois équarri, dont le papier peint, les étoffes, le carton et tout ce qui constitue aujourd'hui l'industrie du tapissier formait l'ornementation. Certaines villes s'imposaient de tels sacrifices pour la représentation de ces mystères que les préparatifs en duraient souvent plus d'une année. Ainsi, en 1531, eut lieu, à Reims, une représentation du *Mystère de la Passion* préparée dès 1517. La décoration était souvent l'œuvre des meilleurs peintres, qui dessinaient leurs œuvres en miniature avant de les exécuter à la brosse sur des toiles tendues sur les échafauds mêmes, car il n'existait pas alors de ces vastes ateliers où les peintres décorateurs peignent aujourd'hui, à l'aide de pinceaux qui ressemblent à des balais, des toiles étendues à terre. Tous les grands peintres des quinzième et seizième siècles travaillèrent à ces décors, dont on gardait les maquettes dans beaucoup d'hôtels de ville, afin de les avoir à disposition lors d'une nouvelle représentation. Tels Jehan Foucquet, le chef de l'école française, ou encore Jehan Perréal, dit Jehan de Paris.

[1] *Bibliothèque de l'Ecole des Chartes*, t. XI, p. 78. (Rapport du concours des antiquités de la France, de l'année 1878, par M. Gaston Paris.)

Il ne faut demander aucune vraisemblance à cette décoration, qui est toute symbolique et conventionnelle. Quoique variant à l'infini, la disposition des décors comportait toujours certains éléments identiques. L'action « sautant continuellement d'un endroit à un autre », pour faire saisir ces transitions aux spectateurs on avait recours à la représentation simultanée sur la scène de tous les lieux où elle conduisait les personnages. Les acteurs s'y transportaient successivement, selon l'endroit où chaque partie du drame était censée se passer. Le ciel était toujours au-dessus de la scène, tandis que l'enfer, figuré par une gueule de dragon s'ouvrant et se fermant sans cesse, était au-dessous. Quant aux différents lieux, ils étaient moins figurés qu'indiqués à l'aide d'un symbole. Dans la miniature du *Mystère de Valenciennes*, une muraille percée d'une porte entre deux colonnes représente Nazareth; un pavillon entouré d'une balustrade, avec un autel sur lequel est l'arche d'alliance, figure le temple de Jérusalem; un bassin carré, avec un bateau, doit donner l'illusion de la mer. Un vaste rideau bleu, tendu entre deux mâts au moyen d'une ficelle, servait de ciel. Des tentures séparaient l'intérieur des maisons des lieux publics, tentures qu'on tirait dès que l'action se transportait dans l'intérieur. En revanche, il y avait des appareils mécaniques perfectionnés. Les machines, au moyen desquelles s'opéraient les vols ou « voleries », jouaient un rôle important. Souvent des personnages s'élevaient de la scène et disparaissaient dans les nuages. Des anges descendaient du ciel sur la terre ou y remontaient. Il y avait aussi de grands jeux de trappes pour les substitutions d'acteurs. Dieu le Père, placé sur un trône, avait derrière lui un soleil entouré de rayons de bois, recouverts de papier doré, qu'on tournait à l'aide d'une manivelle, et des pierres secouées dans un tonneau imitaient le bruit du tonnerre, tandis que des fusées représentaient les éclairs. Même, des bateaux et des chars naviguaient ou circulaient sur la scène; des bâtiments s'y écroulaient parfois avec fracas. Rien cependant de tout cela ne prêterait aujourd'hui à l'illusion. Mais, outre que l'imagination de nos pères était plus facile à contenter que la nôtre, il n'en était pas besoin, puisqu'aussi bien il s'agissait moins d'identifier l'action à la réalité que d'édifier ou divertir.

Toute vérité géographique ou historique était d'ailleurs inconnue ici comme dans les tableaux. C'est ainsi que pour simuler quelque combat antérieur à notre ère, on ne se faisait pas faute d'attaquer, à coups de canon, des murailles crénelées. Aucune exactitude non plus dans le costume. Les acteurs y déployaient un luxe inouï, mais ils s'habillaient à la mode de leur époque. Les empereurs romains

étaient vêtus comme les rois de France, la Sainte Vierge portait l'habit des religieuses du moyen âge et les saintes femmes ressemblaient aux princesses de la cour, les jours de fête. A côté de cela, certains personnages portaient un costume de convention. Ainsi, le diable était affublé d'un maillot noir à longs poils et d'une coiffure à oreilles de chien tombantes que rehaussaient des cornes de bouc. A cette époque, néanmoins, on tâchait, dans les jeux de scène, de serrer la réalité d'aussi près que possible, au point de flageller, de bonne façon et à nu, l'acteur qui représentait le Christ. A Metz, entre autres, en juillet 1437, Jean de Missey, qui faisait Judas, se pendit si bien qu'il râlait quand on coupa la corde.

II

Avec les Mystères disparut la mise en scène, ainsi qu'un organe inutile. Moins que jamais, en effet, elle fut nécessaire quand les soties ou les moralités, qui font agir des personnages allégoriques aussi abstraits que l'Eglise, le Crime, la Vertu, dénués de caractère individuel et de toute attache sensible, prirent la vogue au seizième siècle. Au même moment, en 1552, l'*Eugène* de Jodelle inaugurait la comédie de caractères où le décor n'a pas plus d'importance, car ce n'est pas l'homme déterminé qui paraît, mais l'homme universel, abstrait autant que possible des circonstances de lieu et de temps. Toute précision extérieure, aussi bien, en fut bannie comme nuisible et enlevant à l'intrigue de sa généralité. Il n'en alla pas autrement des tragédies dont les poètes de la Pléiade se servirent comme d'une tribune pour exposer leurs théories psychologiques. Par leur nature même, elles bannissaient pareillement la décoration et ses accessoires. Le théâtre ne s'adresse plus qu'à l'esprit, sans se préoccuper de satisfaire les sens.

D'abord, l'action ne se passant plus désormais que sur terre, une seule scène suffisait : on supprima les trois échafauds. Pour les pièces jouées dans les salles, on se contenta d'une scène à un seul plan, dont les trois murs du fond sont tendus de tapisseries. « La scène, dit Perrault, formée comme aujourd'hui d'un plancher continu, n'avait point de coulisses; trois morceaux de tapisserie, dont deux tendus latéralement et le troisième dans le fond, décoraient et déterminaient l'espace occupé par les acteurs. » En 1552, année de la représentation de la *Cléopâtre* de Jodelle au collège de Boncourt, le théâtre est au fond d'une cour, adossé à un mur. L'usage des coulisses ne fut adopté, en effet, qu'à la

fin du seizième siècle, lorsqu'on s'aperçut qu'entre les tentures et la muraille on pouvait ménager un espace utile aux acteurs pour se retirer hors de la vue des assistants. Dans quelques salles de spectacle même, il y eut des loges derrière la scène. A ce propos, il faut remarquer qu'à cette époque, celle-ci n'est pas encore envahie par les élégants, ce qui semble être une habitude d'importation britannique. Toujours est-il qu'on se passait alors de toute décoration; rien ne marquait les changements de lieux que comportait la pièce. On se servait seulement d'accessoires ou parties de décor qui, placées au milieu de la scène, reçoivent, en langage technique, le nom de « terrains ». C'est ainsi que Jodelle, réglant dans un collège la représentation de l'une de ses pièces où il jouait lui-même, demandait des « terrains » pour placer sur la scène et, au milieu du débit de son rôle, fut tout déconfit de voir qu'au lieu des rochers qu'il avait réclamés on lui avait apporté deux clochers. Encore ces « terrains » qui, à eux seuls, indiquaient les lieux où se déroulait l'action, n'existaient-ils que dans les représentations de la cour. On peut donc avancer qu'au seizième siècle la mise en scène était presque entièrement absente des représentations dramatiques.

Celle-ci, d'ailleurs, portait la peine de son insuffisance. Au dix-septième siècle, en effet, l'art de la décoration théâtrale était encore rudimentaire, quelque effort qu'on commençât de faire en ce sens depuis l'initiative de Hardy qui avait transporté l'épopée sur la scène, ainsi qu'en témoigne la fameuse représentation de *Mirame*, qui eut lieu en 1630 dans la salle de spectacle construite sur les ordres de Richelieu dans son palais. Si l'on considère que cette représentation fut le point de départ de progrès importants dans la décoration, on peut juger par elle de ce que la mise en scène était auparavant. Donc, le cardinal fit, en collaboration avec quelques académiciens, une pièce à laquelle il donna le nom de *Mirame*. « Une partie des pensées, dit Pellisson, dans son *Histoire de l'Académie française* était de lui; quant aux décors et aux machines, il en fut seul l'inventeur, et elles ne lui coûtèrent pas moins de 200 000 à 300 000 écus. » Richelieu avait voulu dépasser les progrès de la machinerie italienne. Il inaugura le décor tel que nous le comprenons, en tendant des toiles peintes sur des châssis fixes qui, au lieu d'être parallèles au mur, se décomposèrent en plusieurs parties. Celles-ci, placées de biais, se présentaient presque de face aux spectateurs de droite et de gauche et, tout en cachant les murs du fond, laissaient un espace libre pour l'entrée ou la sortie des acteurs. Néanmoins, cette décoration se réduisait à quatre ou six châssis placés obli-

quement, de façon régulière, et allant se resserrant jusqu'au fond, de façon à offrir la perspective d'un cornet vu par l'ouverture. Chaque châssis allait en diminuant, de sorte que les derniers n'avaient pas la taille d'un homme. Au contraire, les plafonds, faits d'étoffe bleue, s'élargissaient en descendant de plus en plus à mesure qu'ils s'enfonçaient. Tout au fond était la ferme composée de deux toiles partant des deux côtés de la scène et venant se rejoindre au centre. Ces décors réguliers, symétriques, se rétrécissant sur un point unique de la perspective, ne laissaient ainsi aucune place à l'illusion; l'art en était absent. Si les dessins qui nous en ont été conservés sont d'une niaiserie enfantine, l'exécution devait en être plus ridicule encore. Elle était confiée à des brosseurs inférieurs pour des prix si minimes qu'aucun artiste n'y pouvait consacrer ni le temps, ni les soins nécessaires. C'est ainsi qu'au théâtre de Molière, le premier décorateur désigné sous ce nom est un nommé Mathieu, qui avec cette fonction cumulait les emplois de garçon de théâtre, de surveillant des coulisses, d'aide-machiniste et de moucheur de chandelles à l'occasion.

Quoi qu'il en soit de cette révolution, chaque pièce n'eut qu'un seul décor, si nombreux que fussent les lieux où se déroulait l'action. Celui de *Mirame* représentait un parterre, que bordait une colonnade ornée de statues et couronnée de vases, avec des massifs ayant pour fond une balustrade et à l'horizon la mer; les châssis obliques formaient la colonnade avec les massifs, la toile du fond la balustrade et la mer.

Il est vrai qu'on peignait sur une même toile les sites les plus différents à côté les uns des autres, sans tenir compte des distances. Dans la *Folie de Clidamant*, entre autres, ne voyait-on pas, à droite, la mer avec un vaisseau, au milieu un palais, et à gauche une chambre avec un lit préparé?... Bien mieux, dans le *Clitophon* de du Ryer, un temple enrichi de thermes occupait le milieu du théâtre; à droite se trouvait une prison; entre la prison et le palais un jardin orné de balustrades; à gauche une montagne sur laquelle était un tombeau; au pied de la montagne, la mer avec un vaisseau, et devant la mer une grotte : et tout ceci sur un théâtre d'une largeur de 7 mètres, à l'aide de trois châssis et d'une toile de fond! Chaque châssis de côté indiquait un endroit, et la toile du fond en représentait plusieurs. Autant aurait valu procéder à la manière du théâtre anglais, où les pièces de Shakspeare se jouaient sans autre décor que des écriteaux.

Sur ces entrefaites, la règle des trois unités ayant été proclamée, le décor simultané disparut. Corneille en pâtit. « Tout s'y

passe dans Séville, il est vrai, dit-il en parlant du *Cid*, et garde une espèce d'unité de lieu, mais le lieu particulier change de scène en scène, et tantôt c'est le palais du roi, l'appartement de l'infante, la chambre de Chimène, une rue ou une place publique. » Malgré cela, cette tragédie se représentait dans une chambre à quatre portes avec un fauteuil pour le roi. Désormais, un salon, une place publique et un palais suffisent pour tout le répertoire, un même décor servant indifféremment à toutes les œuvres d'un même genre. Les pièces classiques sont tellement psychologiques, qu'aucun accessoire matériel ne peut leur apporter ni retrancher quoi que ce soit. Elles exposent des caractères généraux qui n'exigent aucun milieu déterminé. La plupart des tragédies de Corneille et de Racine, les comédies de Molière sont jouées dans l'éternel « palais à volonté » avec des costumes fantaisistes. Pour *Rodogune*, *Horace*, *Pompée*, *Cinna*, *Britannicus*, *Mithridate* et *Phèdre*, le machiniste doit en outre se prémunir d'un ou plusieurs fauteuils et tabourets. Pour le *Cid*, il faut une chambre à quatre portes; pour *Iphigénie* et pour *Alexandre*, la scène représente un camp; pour *Andromaque*, le palais devra être spécialement à colonnes; pour *Britannicus*, le palais avec deux portes; pour *Bajazet*, Racine veut une certaine couleur locale, car il faut un salon à la turque; pour les *Femmes Savantes*, le *Dépit amoureux*, le *Misanthrope*, les *Précieuses*, il suffit d'une chambre. Trois panneaux de toile forment des murs nus comme ceux d'une prison. Trois lustres et deux chaises complètent le tout. *Monsieur de Pourceaugnac* se joue sur une place publique, entre deux maisons vues de côté et une autre dont on aperçoit la façade dans le fond. Qu'était-il besoin d'autre chose?

Quant à la couleur locale, il n'en faut pas plus parler qu'au moyen âge. L'unique décor était du style de l'époque. Il en était de même des costumes. Au seizième siècle, dans les collèges et sur les scènes publiques, on portait des habits de tous les jours; mais comme les acteurs étaient de pauvres diables ils louaient leur trousseau au fripier et paraissaient avec des vêtements sordides. A l'Hôtel de Bourgogne, les acteurs sont, surtout sous Henri IV, des farceurs qui, leur vie durant, adoptent pour toutes les comédies ou farces un même déguisement. Ainsi « le nommé Grosguillaume, qui était si gros, dit Tallemant des Réaux, qu'il ne paraissait que garotté de deux ceintures, se couvrait le visage de farine ; il avait en outre un bonnet de coton et portait ses vêtements fort décolletés autour du cou ». Ces acteurs jouaient presque tous sous le masque. Gauthier Garguille, par exemple, qui avait pour rôle de dire le prologue et de chanter la chanson de la fin du spectacle,

comme il était d'usage, n'entrait en scène qu'avec une longue barbe et une calotte noire sur la tête.

Lorsque, au dix-septième siècle, l'hôtel de Bourgogne abandonna la farce pour se consacrer aux pièces littéraires on adopta quelques vêtements de fantaisie qui servirent indifféremment à tous les rôles historiques. C'est ainsi que toutes les pièces du temps de Louis XIV se jouèrent en perruque et pourpoint. Les personnages de l'antiquité ont la grande perruque ou le casque couvert de plumes et le costume héroïque que les sculpteurs ont particulièrement donné à Louis XIV : une cuirasse ajustée en étoffe, descendant jusqu'aux hanches, avec des tonnelets tombants ou flots de lanières formant tuniques; des brodequins, des jambes soi-disant nues, des manches jusqu'aux coudes, et souvent des manchettes fort larges et flottantes. Les casques, comme ceux dont Lebrun a coiffé Alexandre le Grand, étaient en carton et les cuirasses en toile d'argent et d'or.

III

La mise en scène n'en était pas moins recherchée pour elle-même dans d'autres spectacles, en vue de satisfaire uniquement les yeux. Absente des œuvres littéraires, qui n'en sentaient pas le besoin, à cause de leur caractère de généralité, ce fut dans les ballets que commença à se déployer le luxe d'une fastueuse décoration. Celle-ci faisait le fond de ces représentations de gala, de ces « entremets » du quinzième siècle, auxquels durant leurs repas assistaient les seigneurs. Par leur caractère même, puisqu'ils s'adressaient surtout aux yeux, ils exigeaient un grand luxe. Aussi, se mettait-on, pour les monter, en grand frais de dépenses et d'ingéniosité. La description des apprêts de certains est parvenue jusqu'à nous. Tel ce *Banquet du vœu du faisan*. Parmi les constructions décoratives, on y vit « une église croisée, verrée et faite de gente façon, où il y avait une cloche sonnante et quatre chantres ». Non loin de là, on avait figuré un château et, « sur ce château, au plus haut de la maîtresse tour, était Mélusine en forme de serpent et, par deux des moindres tours de ce château, saillait, quand on voulait, eau d'orange qui tombait es fossés ».

Ces entremets étaient, en quelque sorte, des tableaux vivants. En 1648, à Bruges, « face aux tables des festins, est élevé un théâtre monté sur des tréteaux et fermé sur son fond et sur ses deux côtés ». On y représenta les douze travaux d'Hercule, chacun constituant un acte avec décor différent. La représentation, qui

consistait en un spectacle mimé, fut donnée à raison de quatre actes par soirée dans le plus luxueux apparat de mise en scène. Mais cet effort scénique se fit jour, surtout en Italie, dans les ballets. En 1539, à Florence, aux noces de Cosme I[er] de Médicis, il y a des intermèdes à pantomime et à musique pendant les entr'actes de la comédie *il Commodo*. Un décor représentait la vue de Florence avec l'Arno, dans lequel nageaient des sirènes dont le corps se terminait en queue de poisson.

Catherine de Médicis, qui avait assisté à ces spectacles durant sa première jeunesse, s'efforça toujours de les faire revivre aux Tuileries. Au cours d'un voyage qu'elle fit dans le Midi, le cardinal de Lyon, Hippolyte d'Este, offrit à la jeune reine de France, pour flatter son goût, une représentation de *la Calandra* du cardinal Bibbiena. Chaque entr'acte fut marqué par un intermède, genre mi-ballet, mi-opéra, où des personnages mythologiques chantaient avec accompagnement de musique. Lorsque la comédie fut finie, la Nuit apparut, habillée de noir et constellée d'étoiles d'argent, chanta un verset, puis annonça la fin de la fête. Le ballet de la reine, intitulé *Circé*, et représenté en l'année 1581, fut aussi entouré d'une splendide décoration. Sur la scène, non surélevée en estrade mais légèrement inclinée en pente douce s'abaissant du côté des spectateurs, était figuré un jardin formé par trois arceaux de verdure. En avant de ce jardin, le long du mur à droite, était « un petit bocage de dix-huit pieds de longueur et douze de largeur, sacré à Pâris, dieu des pasteurs, et, était ce bocage élevé de terre d'un pied et demi, et en perspective plus haute derrière que devant, ayant à l'entour de fort beaux chesnes ». Derrière le bocage, toujours contre la muraille de droite, était une grotte. De l'autre côté, c'est-à-dire à la gauche du roi, « fut faicte une voulte de bois ». Tout au bout de la salle, le mur était recouvert d'une peinture ou toile de fond représentant un paysage avec un château. Les terrains étaient composés de parterres artificiels de fleurs et de fruits. Seule, la toile de fond, rendue presque invisible par les accessoires du premier plan, existait en décoration peinte. Les arbres avec leurs fruits étaient montés en or, argent, soie, plumes et couleurs. Dans l'ensemble de la pièce, on vit de nombreuses machines, des bateaux, des fontaines et autres monuments mobiles sur lesquels figuraient les personnages de la cour les plus considérables.

La décoration ne devint plus artistique qu'à l'avènement de l'Opéra, genre importé d'Italie et qui acquit une grande vogue, tandis que les ballets perdaient de leur attrait. En effet, l'Opéra est une production dramatique à laquelle concourent la poésie, la

musique, la danse et la décoration. Tous ces éléments doivent être intimement liés entre eux pour que leur ensemble forme un tout dont on ne puisse rien retrancher sans le détruire. Dans un monde de fantaisie, où les acteurs chantaient au lieu de parler, on présenta aux spectateurs les héros de la fable ou les fées des contes paraissant ou disparaissant comme par enchantement au milieu de splendides décors. En 1645, Mazarin fit monter au Petit-Bourbon, par le machiniste Torelli, venu d'Italie tout exprès, un opéra intitulé : *Finta Pazza*. La toile de fond changeait, de sorte qu'à un palais se substituait une mer qu'une ville remplaçait. Deux ans après, il fit jouer *Orphée* à l'Opéra avec de merveilleux changements de décors, des machines et des « inventions jusqu'à présent inconnues ». Ce fut le premier ouvrage à spectacle représenté, non seulement devant la cour mais devant le public parisien, avec un grand appareil de mise en scène. Celui-ci s'engoua, dès ce moment, pour les représentations « mouvementées, avec décors et machines ». Il y recherchait moins l'intérêt de la pièce que la beauté du spectacle et le luxe de la décoration. Aussi, dans chaque description d'opéra, l'éloge de la mise en scène tient-il une grande place. « On y admirait, est-il dit dans une lettre du temps qui rend compte d'un opéra intitulé *le Ravissement d'Hélène*, on y admirait surtout une grotte qui faisait un des plus agréables ornements du palais d'Œnone; elle était embellie de fontaines vives et des jets d'eau naturelle... Si vous voulez bien rappeler l'image de toutes les choses que je viens d'ébaucher légèrement, vous aurez peine à concevoir qu'on se résolve à tant de dépenses, à tant d'apprêts pour des spectacles qui ne paraissent que pendant deux mois et qu'une seule ville puisse fournir assez de spectateurs pour satisfaire aux frais de tant de différentes personnes qu'on y emploie. » Les trucs et machines enthousiasmèrent tant et si bien le cardinal Mazarin qu'il fit rompre en partie la salle où avait été donnée *Mirame*, pour faire place aux immenses machines qui, selon les uns, coûtaient 500 000 livres et, selon les autres, 1 million. Tout cela ne servait guère qu'à faire paraître dans les nuages des personnages qui s'enlevaient du plancher ou qui y descendaient. Quant aux changements de décor à vue, ils consistaient dans la disparition de la toile de fond.

Cependant, pendant les trente premières années du règne de Louis XIV, le ballet eut un regain de faveur qui stimula encore l'art du décorateur, le roi ne dédaignant pas d'y paraître en personne. Aussi bien, il demanda à Molière d'ajouter à ses comédies des ballets d'un genre pompeux et mythologique dont certains

s'accompagnèrent d'une luxueuse décoration entièrement d'apparat.

A partir de 1660, d'autre part, le genre lyrique fut définitivement constitué sur la scène la plus considérable et la mieux montée du monde, qui deviendra, sous le nom officiel d'*Académie royale de musique*, le grand Opéra. La décoration théâtrale prit, de ce moment, un caractère d'art élevé grâce au talent d'artistes tels que Bérain et son fils, tout en restant dans les principes de symétrie alors en usage. A Servandoni était réservé, au commencement du règne de Louis XV, de mettre fin à cette fastidieuse disposition de la scène en créant la décoration théâtrale telle qu'elle existe encore aujourd'hui : le premier, il donna aux spectateurs l'illusion d'être transportés dans les milieux qu'il figurait, résultat qui, auparavant, était impossible. Outre que les plus beaux décors présentaient de singuliers rapprochements, un château mythologique se profilant parfois au premier plan d'une vue de Paris, la régularité était un empêchement absolu à toute illusion. Il rompit donc, de prime abord, avec le principe de la perspective symétrique en inventant la perspective oblique et les points de vue multiples qui permettent de représenter des architectures de biais, des paysages ou jardins, tels qu'ils sont dans la nature et non plus d'après une convention uniforme. Il créa ainsi la plantation du décor. Ensuite, il parvint à reproduire l'élévation des sujets représentés. Tandis qu'un arbre ou une maison étaient auparavant peints tout entiers et ne dépassaient par conséquent jamais la hauteur des châssis, de façon, lorsqu'ils étaient dans les derniers plans, à ne tenir guère plus de la moitié de la hauteur de la scène, par une invention de génie Servandoni agrandit toutes les dimensions et recula les lointains en se bornant à représenter la partie inférieure des monuments, leur partie supérieure étant cachée par le cadre de la scène.

C'est le 19 février 1728 qu'il inaugura, pour la représentation d'*Orion*, le principe des perspectives obliques, en un décor représentant l'embouchure du Nil. Au delà de la chute du fleuve, pardevant laquelle étaient disséminés des rochers, l'horizon semblait s'étendre au loin, tant la perspective était ménagée avec art. Dans *Pyrame et Thisbé* enfin, ayant à mettre en scène le péristyle d'un palais, il appliqua sa seconde découverte. Sur les châssis, il ne peignit que le soubassement et le premier ordre de son architecture. Il continua dans les plafonds le commencement du second ordre, laissant à l'imagination du spectateur le soin d'achever. Il comptait sur ce procédé pour ménager à l'architecture des proportions gigantesques. Il ne se trompa pas. Le 20 novembre 1732, à la représentation de *Thésée*, « la scène paraissait, dit le *Mercure*,

être beaucoup plus haute dans le fond du théâtre que sur le devant ».

Par ailleurs, la plantation des châssis cessant d'être régulière, il fallait s'arranger de façon qu'ils fussent maniables sur la scène et qu'ils laissassent passage aux figurants, tout en présentant un point de vue complet pour les spectateurs placés dans les divers endroits de la salle. Servandoni résolut tous ces problèmes dans les soixante décorations qu'il fit pendant dix-huit années pour l'Opéra. En 1734, il obtint l'autorisation de représenter des drames et pantomimes dont les décors étaient le principal objet. De plus, le roi lui accorda l'usage de la grande salle des machines aux Tuileries. Il y monta des sortes de tableaux vivants, religieux ou historiques, dont les mimes complètaient l'effet. Les transformations s'opéraient au moyen des machines aux yeux des spectateurs. Ainsi furent donnés *Héro et Léandre*, *les Travaux d'Ulysse*. Servandoni qui ne recherchait que l'agrément du spectacle sans s'inquiéter d'approprier la mise en scène au drame, ne ménageait pas les dépenses. Dans la décoration du *Temple du Soleil*, « il fut employé dit le *Mercure de France*, huit mille pierreries incrustées dans des colonnes tournantes, et qui jetaient un éclat merveilleux ».

La magnificence de l'Opéra s'accrut encore grâce à Louis Chané, acteur de son état. Le premier il employa sur le théâtre de Fontainebleau un grand nombre de comparses pour donner le spectacle d'une manœuvre militaire dans un siège. Depuis, Louis XV l'appela « mon général ». C'est sous son règne que le peintre Boquet inventa à la reprise du *Thésée* de Lulli un expédient pour les changements à vue. « Minerve descend de l'empyrée dans un nuage qui couvre tout le théâtre. Cette vapeur disparaît lentement et laisse voir un palais magnifique à la place de celui que Médée vient d'embraser, changement qui ne pouvait être fait à vue sans cet artifice. »

Le talent du décorateur prit alors une telle importance que, dans un pamphlet publié en 1737 et qui proposait une constitution de l'Opéra, il était demandé que le peintre fût admis à participer au gain avec le poète et le musicien, dont il était considéré comme le collaborateur. Aussi bien, spectacle lyrique, l'Opéra fut, aux dix-septième et dix-huitième siècles, moins un drame qu'un divertissement; de là l'importance de la chorégraphie dans les pièces de Lulli et de Rameau. Elle est au moins pour moitié dans la représentation. Profitant des découvertes de Servandoni, un grand nombre d'artistes s'adonnèrent à la décoration théâtrale, qui devint un art véritable. C'est ainsi que Boucher confectionna de nombreux décors pour l'Opéra. Il fit notamment en 1743, le

modèle de la décoration des *Indes galantes*. Fragonard l'imita, qui travailla pour le théâtre de la Guimard; Watteau aussi, qui peignit quelques toiles pour des ballets.

IV

Malgré ces progrès, malgré la beauté des décorations et malgré tout l'art que les peintres y apportaient, la mise en scène ainsi comprise ne pouvait toutefois suffire faute d'offrir un milieu approprié aux comédies et tragédies du dix-huitième siècle. Non contentes, comme leurs aînées, de s'en tenir à l'humanité en général, elles entrèrent en effet dans les détails de la vie bourgeoise ou s'appliquèrent aux grands faits de l'histoire de France. Le besoin se fit par suite sentir pour ces œuvres d'un cadre vraisemblable. Il importait que, devenue particulière, l'action fut encadrée de circonstances précises indiquées par l'auteur. De là l'importance qu'acquiert au dix-huitième siècle la mise en scène. Le décorateur peint son décor de telle façon qu'il devient partie intégrante de la pièce. Même révolution dans le costume. On représente à la scène un Chinois tel qu'il est ou tel que les livres le décrivent; on se préoccupe de figurer de vrais Grecs et de vrais Romains, jusqu'à demander à la fin du siècle, aux bas-reliefs, aux médailles et aux monuments, des renseignements.

Néanmoins, au milieu du dix-huitième siècle, on sacrifiait encore communément la vérité au luxe de la décoration. Les artistes italiens n'hésitaient pas à donner à leurs intérieurs de telles proportions que dans les moindres salles on aurait pu faire tenir des maisons entières. On disposa notamment un palais où cinq individus à table, servis par deux esclaves, sont entourés de cinq galeries plus vastes que celles du Louvre. En 1768, lorsque le roi de Danemark assista, à Paris, à la représentation du *Devin du Village*, on fit paraître les bergers Colin et Colette dans un boudoir orné de pierres précieuses. Quant à la couleur locale, on n'en avait nul souci. L'architecture ancienne était si peu connue que tout ce qui se faisait au théâtre en ce genre était un mélange de roman et de français. Ce n'était tout au plus que par quelques détails particuliers que le peintre désignait telle ou telle contrée. D'autre part, les deux rangs de banquettes qui couvraient la scène et où venaient s'asseoir les gens du bel air étaient une sérieuse entrave par l'impossibilité qui en résultait de meubler ou de démeubler suffisamment un endroit aussi embarrassé. Le rétrécissement de la scène en était venu à ce point que,

lors d'une représentation d'*Athalie*, en 1739, il fut impossible d'achever la pièce à cause de l'encombrement. Ce n'est que vingt ans après que le comte de Lauraguais la déblaya des spectateurs qui l'envahissaient et qu'il donna en compensation 12 000 livres aux sociétaires de la Comédie-Française, afin que l'ombre de Ninus pût sortir de son tombeau sans qu'elle vînt se frayer un passage au milieu des banquettes. C'était beaucoup, mais cela ne suffisait pas encore pour donner à la mise en scène toute la vraisemblance désirable. Dans tous les cas, ce n'est pas le costume qui en apportait la moindre parcelle à l'Opéra : Galathée et Ariane avaient des robes à panier et Mlle Sallé, danseuse à l'Académie royale de musique, eut grand peine à les faire paraître sous le costume grec à l'imitation des statues antiques. A Paris elle fut l'objet des risées et elle ne réussit qu'à Londres à faire adopter ses idées.

Ces errements durèrent jusqu'à l'époque du romantisme, bien que sous l'Empire et la Restauration la mise en scène ait fait, au point de vue technique, de nombreux progrès dans les pièces à spectacle. C'est ainsi qu'à la fin de la Révolution la machinerie théâtrale prit un essor nouveau. Les praticables se multiplièrent sur la scène. Tel *le Voyage au Mont Saint-Bernard* monté au théâtre Feydeau par les soins du machiniste Boulet et du décorateur Dégotti, où les Alpes furent reproduites avec leurs glaciers, précipices et crevasses. Plus tard *Guillaume Tell* consacra à jamais cette disposition. Sous l'Empire enfin, Bonnet de Treiches, qui fut appelé à la direction de l'Opéra, se proposa de créer une école de décoration et de donner comme modèles aux élèves les peintures italiennes, en même temps qu'il leur faisait venir des professeurs de la Scala de Milan. En l'an IX, il confia au peintre Fuentès, originaire de Lombardie, la décoration des *Bardes*. Les décors en parurent merveilleux, et surtout ceux du quatrième acte. Ossian s'endormait dans une caverne, dont la profondeur se perdait dans des nuages de fumée. Peu à peu ceux-ci se dissipaient et laissaient apercevoir une vision saisissante : un cortège de jeunes filles, de guerriers et de vieillards. Ces figurants, à cause de la perspective, étaient des enfants. Puis, les nuages s'amoncelaient de nouveau, formés de toiles de gaze que l'on descendait successivement les unes devant les autres. L'influence de Bonnet de Treiches fut considérable, car il apprit aux peintres français les procédés si simples de l'emploi des grandes masses de couleur et leur inculqua la science des artistes italiens. Néanmoins, on ne savait pas encore profiter de toutes ces ressources pour donner quelque vérité

historique à la mise en scène. Bien qu'on étudiât beaucoup l'archéologie sous l'influence du peintre David, les décorateurs ne reculaient pas devant les anachronismes les plus criants. « Au lieu de l'architecture grecque, dit un journaliste en parlant des décors de l'Opéra à la représentation de l'*Alceste* de Glück, on voit des motifs égyptiens côtoyant des parties gothiques et des décorations mauresques, le tout accompagné de profils italiens du quinzième siècle avec des raccords de fantaisie, imaginés par l'artiste qui a exécuté la maquette. « J'ai vu, dit un autre, Bayard donner audience dans des casemates que l'on doit à Vauban, et mille autres disparates de cette espèce. » Malgré les efforts de Talma, l'incohérence régnait aussi bien dans l'habillement. Les rôles étaient groupés en catégories et à chaque catégorie était attribué un costume traditionnel. Le rôle de Philoctète, rentrant dans l'emploi de chevalier français, se jouait avec un casque à crinière rouge, une cuirasse de velours brodée d'or et une épée de l'Ecole de Mars. Sous l'Empire, la Comédie-Française n'eut pas la pauvreté comme excuse. Un même costume cependant servait à plusieurs rôles indistinctement. « Et on oubliait, dit M. Bapst, qu'entre Sésostris et Périclès il y a plus de distance qu'entre Périclès et nous. On confondait les siècles antérieurs à Jésus-Christ, de sorte qu'il n'était pas rare qu'un héros de Sparte s'avançât accompagné d'un confident babylonien. »

V

La grande poussée du romantisme était nécessaire pour que l'on en vînt à se préoccuper de couleur locale sérieusement et avec quelque exactitude. De fait, dans les années postérieures à la révolution de Juillet les auteurs dramatiques s'adonnèrent à l'étude des milieux et s'efforcèrent d'entourer leurs pièces d'une mise en scène aussi réelle que possible pour répondre aux exigences du théâtre nouveau devenu surtout historique. Tandis qu'un « palais à volonté » suffisait à tous les chefs-d'œuvre du dix-septième siècle, qu'au siècle suivant même les pièces étaient écrites de telle façon qu'aucune recherche précise des milieux n'était nécessaire, Victor Hugo, Dumas et Vigny conçoivent des drames vivants où tout doit concourir à l'effet de la représentation. Décors et costumes deviennent indispensables. Aucun rôle ne peut se débiter que dans un cadre approprié, avec des meubles déterminés et des accessoires particuliers. C'est, en un mot, la vie réelle qui fait irruption sur le théâtre avec, bien entendu,

les conventions dont il ne peut se passer. On s'entoure de documents afin de reproduire sur la scène le caractère des époques disparues. Les décorateurs étudient les styles, s'initient au paysage. Tout artiste se double d'un chercheur et d'un archéologue. Le 11 février 1829, le baron Taylor, alors directeur du *Français*, entra en grands frais pour la représentation d'*Henri III*, pièce d'A. Dumas, tout jeune homme, alors employé dans l'administration des biens du duc d'Orléans. Les décors en avaient été confiés à Cicéri, et les costumes à Paul Delaroche. La même année, *Othello* d'A. de Vigny fut aussi bien partagé. Entre autres décorations, on y vit une salle d'audience ornée de vieilles fresques dans le genre de Giotto, et aussi une magnifique vue de l'île de Chypre. Dès ce moment, les auteurs attachèrent à la mise en scène une grande importance. Ils ne dédaignaient pas d'indiquer les moindres détails, à l'exemple d'A. Dumas, qui, pour l'exécution, se confiait à Cicéri et à ses élèves. Séchan, Diéterle, Despléchain, Devéria, Raffet, Louis et Clément Boulanger dessinaient les costumes. Victor Hugo, lui, ne se reposait sur personne du soin de la mise en scène; il donnait rendez vous à Cicéri et aux dessinateurs des costumes et leur indiquait ce qu'il voulait. Pour le *Roi s'amuse* il traça lui-même l'esquisse des différents sites que le décorateur avait à peindre, puis il discuta avec lui la plantation des parties du décor et en fit une épure sommaire.

L'Opéra, où la mise en scène fut toujours un grand attrait, apporta à la décoration des soins plus vigilants encore. D'abord, à partir de *Guillaume Tell*, on s'habitua à baisser le rideau à chaque acte, usage inconnu jusqu'alors. Cette innovation permit de planter des décors aussi compliqués qu'on le désirait. Le docteur Véron ne manqua pas de la mettre à profit. Cicéri, qui était allé tout exprès à Arles, reproduisit, au troisième acte de *Robert le Diable*, le cloître de Saint-Trophyme. Les nonnes sortant de leurs tombeaux sous les arceaux éclairés par la lune produisirent beaucoup d'effet. Duponchel resta fidèle à ces traditions. Pour la première fois, le 23 février 1835, il introduisit dans *la Juive* un grand déploiement de foules compactes. A travers les rues de Constance, on vit s'avancer une multitude de sonneurs de trompe et d'hommes d'armes. La décoration des *Huguenots* eut aussi un grand retentissement. La vue du château de Chenonceaux avec ses vastes escaliers était un chef-d'œuvre. Duponchel même prodigua tant les dépenses qu'il dut restreindre ses frais. Aussi, lorsqu'il monta *Esmeralda*, il ne put satisfaire Victor Hugo. Ce dernier, qui voulait représenter l'enlèvement de la bohémienne par Quasimodo jusqu'au sommet des tours Notre-

Dame, conseillait au Directeur de faire descendre une toile de fond de la hauteur des tours. La toile en descendant aurait fait croire à l'ascension du bossu, qui aurait imité les gestes d'un homme grimpant. Ce procédé ne fut appliqué que plus tard dans *Michel Strogoff* où une barque, qui en réalité restait en place, semblait être entraînée sur un torrent grâce à la toile de fond qui se déroulait horizontalement. Ces progrès incessants amenèrent, en outre, des améliorations dans l'agencement de la scène. C'est ainsi qu'à la représentation du *Songe d'une nuit d'été*, le 24 juin 1846, à la Porte Saint-Martin, le décor représentant une forêt, le plancher fut recouvert d'une toile étendue en manière de tapis, pour figurer un gazon diapré de fleurs. Depuis, on prit l'habitude d'étendre toujours une toile sur le plancher du théâtre, ce qui était plus logique que de voir les arbres sortir d'un parquet dont on distinguait les coupures.

VI

La voie était ouverte à la recherche de l'exactitude. Sous l'influence du réalisme naissant, on s'appliqua, après 1830, à donner à chaque pièce nouvelle « sa physionomie propre, son air ambiant, pour ainsi dire ». Les auteurs s'efforcèrent de rendre la mise en scène plus conforme, non seulement au temps de l'action, mais encore au sentiment qui y domine. Ils se servirent du décor pour accroître l'intérêt dramatique et, pour ainsi dire, révéler l'idée maîtresse. On peut citer, comme exemple, la mise en scène du *Sphinx* d'Octave Feuillet qui doubla certes l'effet du drame. Cette fenêtre ouverte, par où passait un pâle rayon de lumière, éclairant faiblement les acteurs, ne fit qu'augmenter l'émotion de la scène la plus pathétique. Une révolution, en effet, s'accomplit alors dans la mise en scène du théâtre moderne. Les décors d'une comédie d'A. Dumas fils, toute pénétrée d'observations sur les mœurs, ne pouvaient être les mêmes que ceux d'une pièce de Scribe, dont tout l'intérêt réside dans l'intrigue; un salon quelconque lui suffisait, comme autrefois le « palais à volonté » pour les tragédies de Corneille et de Racine. Un nouvel art entraîna de nouvelles exigences. La conversation que M. Thiers eut un jour avec Sardou, et que ce dernier rapporta à M. Bapst, nous renseigne amplement à cet égard : « Dans une comédie, plusieurs individus qui étaient censés jouer des scènes de la vie réelle, avaient l'air de quatre péripatéticiens ou de quatre musiciens d'orchestre ambulant qui, au lieu de causer entre eux causaient

au public alternativement, alignés à côté les uns des autres sur le rebord de la rampe. Frappé de cette absurdité, Montigny opéra une première réforme en faisant mettre une table au milieu de la scène; ensuite il fallut mettre des chaises autour de la table, et les acteurs, au lieu de causer debout sans se regarder, s'assirent et parlèrent naturellement comme on le fait dans la réalité. Quand le table et les chaises furent en place, on arrangea le décor comme vous avez arrangé votre cabinet, on mit un peu partout des guéridons, des chiffonniers, des sièges de tout modèle, suivant la manie d'aujourd'hui. » Au début, cela ne marcha pas tout seul. Lorsqu'au *Théâtre Français* on dut transformer la décoration suivant les idées nouvelles, l'acteur Provost ne manquait jamais à chaque entrée de trébucher sur les meubles, comme s'il ne les voyait point. La critique, du reste, ne porta pas, car les détails de mise en scène peuvent parfois donner à un chef-d'œuvre une surprenante intensité de vie. En Angleterre, les directeurs de théâtre imitèrent ceux de France. Dans *la Seconde Madame Tanqueray*, mise à la scène par M. Alexander à Saint-James Theatre, on vit un salon et une salle à manger d'un véritable intérieur anglais.

L'école naturaliste survint alors qui dépassa les justes bornes dans son souci de serrer la réalité de plus près. Elle en vint à attacher à des détails insignifiants une importance puérile. Rien ne devait paraître sur la scène qui ne fût authentique. On la meubla de véritables objets d'art; on garnit les bibliothèques de vrais livres et on servit aux acteurs des repas tout fumants. On ne se rendit pas compte qu'en dépit de cela on restait toujours aussi loin de la réalité vivante. Ne serait-elle pas la négation même de l'art dramatique; il vit de conventions qu'il ne peut renier sous peine de se confondre avec la vie de chaque jour. S'il s'inspire de la réalité il la transpose et nous la montre en raccourci. Il en dégage les caractères essentiels et laisse de côté les menus détails. La décoration doit faire de même. Donner à ces détails toute la place, rejeter tout artifice, — sans compter que la chose est impossible, — c'est sous le décor étouffer le drame. Pour le naturalisme, d'ailleurs, il ne compte guère. Nombre de pièces que monta le Théâtre-Libre sont moins des drames que des tableaux. Cela était conforme à ses principes littéraires. Dans les romans des Goncourt, comme dans ceux de Zola, les personnages sont moins le véritable sujet que le milieu où ils évoluent. L'usine où ils travaillent, le cabaret où ils s'amusent, sont minutieusement décrits et prennent plus de place, certes, que l'analyse des caractères. Lorsque de ces œuvres on tira des pièces de théâtre, il était naturel que la représentation de ces milieux fut

le point capital et que la mise en scène, par conséquent, devînt le principal ressort de l'intérêt aux dépens du drame, réduit à une suite de tableaux vivants. Ce ne sont pas autre chose que les pièces des Goncourt. Avec Germinie Lacerteux, sans doute, ces tableaux prirent un caractère très élevé, grâce à la direction de M. Porel. Le dernier tableau représentant le cimetière de Montmartre par un soir de neige, notamment, était d'un aspect saisissant. N'empêche que des œuvres de ce genre relèvent moins de la critique littéraire que de la critique d'art : le décorateur en est le véritable auteur, l'écrivain fait figure de collaborateur. Au point de vue qui nous occupe, ces œuvres n'en furent que d'autant plus efficaces; on leur doit un souci de réalisme allié à un goût artistique très prononcé.

L'un des grands mérites de Wagner est d'avoir, plus que personne, mis à contribution toutes les ressources de la mise en scène moderne, tout en la réduisant au rôle d'humble auxiliaire de son art. Il sut la faire servir à accroître non seulement l'intérêt dramatique, mais encore l'émotion musicale. Engins et trucs sont devenus en ses mains des agents d'expression, sans que jamais ils intéressent pour eux-mêmes, ni que le drame lyrique leur doive le plus clair de l'émotion produite. Ils n'engendrent pas cette émotion; ils ne font que la soutenir, en donnant aux yeux un spectacle digne de ce que les oreilles entendent. Il est ainsi un merveilleux exemple de l'équilibre qui doit s'établir entre l'œuvre dramatique et la mise en scène, problème dont le maître de Bayreuth a donné la solution. Tout d'abord, il a ajouté encore à l'illusion en plaçant son orchestre sous la scène. Tandis qu'une atmosphère musicale enveloppe le drame comme d'un tissu d'harmonies, la salle est plongée dans l'obscurité, afin d'empêcher toute distraction du spectateur dont l'attention est obligée de se concentrer sur un point unique : la scène. Pour retenir cette attention, il prohibe tout ce qui est hors-d'œuvre et ne fait pas partie intégrante de l'action. Le décor est ainsi chargé de servir directement la pensée du poète et le truc de donner une plus-value d'impression à l'œuvre d'art. C'est pourquoi il interdit, avec un soin jaloux, les exécutions de ses drames au concert. Dans *Parsifal*, lorsqu'une lumière miraculeuse embrase d'une pourpre éclatante le calice sacré, l'effet produit coïncide avec l'apogée de l'impression musicale. Tout de même, « le décor qui marche » continue à donner la sensation du mystère et renforce considérablement l'impression musicale. A la fin du premier tableau, lorsque Gurnemans et Parsifal cheminent vers le bourg de Montsalvat, ils piétinent sur place tandis que le décor se met en mouvement. Ils semblent

traverser grâce à cet artifice une succession de forêts, rochers et galeries taillées dans la montagne; puis la scène s'étant assombrie des ténèbres se dégage insensiblement l'architecture du Temple. D'autre part, dans *les Maîtres chanteurs*, quand la lune apparaît lentement, sereine et calme, au-dessus des toits de Nuremberg, après le formidable tapage qui a secoué la petite ville toujours si paisible, le contraste est du comique le plus réussi. Wagner est parvenu à faire de la mise en scène l'auxiliaire de son art. Bien qu'il l'ait mise à large profit, il ne lui laissa jamais prendre une place trop grande; il l'estimait comme un moyen d'atteindre au but proposé et non comme une fin.

A son théâtre, essentiellement synthétique, était ainsi réservé de consommer l'alliance du drame, de la musique et du décor.

Aussi bien, après les excès du naturalisme, une réaction se dessina contre les abus de la mise en scène, sous l'influence du nouveau théâtre, plus épris d'idées et de sentiment que de péripéties. Rien de plus sommaire que la mise en scène réclamée par les pièces d'Ibsen et à leur exemple d'un Hervieu, d'un Lavedan, d'un Donnay, d'un Capus ou d'un Bataille. Pièces psychologiques, dont le conflit est tout entier dans les cœurs, elles n'ont guère besoin d'accessoires. Ce retour de la mise en scène à plus de modestie, coïncide donc avec ce que Brunetière a pu appeler la renaissance de la tragédie qui, elle, n'en avait aucun besoin. Cette suprématie de la psychologie sur le milieu, de l'esprit sur la lettre devait aboutir à l'entreprise fort intéressante de M. Georg. Fuchs, du *Künstler Theater* de Munich : « Ce qui importe en matière de décor, dit M. Hildebrand, ce n'est pas de reproduire dans tous ses détails l'*image exacte* du lieu où se déroule une action, mais d'en donner aussi fortement l'*illusion* que le fait le drame lui-même. La condition de la « vie dramatique » est la vérité poétique et non pas la réalité. Tout ce qui s'ajoute à cela empêche le public d'être en communion intime avec le poète[1]. » Il suffit donc de donner au spectateur des mobiles de suggestion. « Assez de rampes, de coulisses, de praticables, de maillots rembourrés, écrit M. Fuchs lui-même dans *la Scène de l'avenir*, plus de théâtre stéréoscopique. Tout ce faux univers de papier mâché, de fil de fer, de toile à sac et de clinquant est prêt à la ruine. »

En conséquence, « le rideau une fois soulevé, nous rapporte M. Robert Brussel, apparaissent un proscénium, une scène moyenne et une scène de fond situés tantôt sur un même plan tantôt sur des plans différents. Sur les côtés et immuablement

[1] Le *Künstler Theater*, par Robert Brussel, *le Figaro*, 20 août 1908.

visibles, deux tours carrées en bois, portant chacune une porte et une fenêtre pleines et sans verrières; un pont mobile les réunit dans le haut, pont qui porte une garniture complète de lumière et peut à volonté se hausser ou se baisser; ramené à son point le plus bas, lorsque les rideaux sont légèrement rapprochés il diminue sensiblement les dimensions de la scène et suffit à constituer, par cela même, le cadre d'un intérieur très intime. La seconde scène est déterminée à droite et à gauche, soit par un cadre mobile supportant des rideaux, — lorsqu'une scène d'intérieur doit se jouer au second plan — soit par deux murs lorsqu'il s'agit de figurer un lieu plus vaste. Ces deux murs sont également mobiles; ils peuvent disparaître complètement sur leurs chariots dans la coulisse ou, au contraire, se réunir ou fermer l'horizon; c'est au moyen de ces murs qu'on représente la rue, l'église, la prison, la porte d'une ville ou d'un château; dans le mur de gauche se distingue une porte basse et une fenêtre. Le moindre accessoire, une fontaine comme dans *Faust*; une ogive, comme dans *Comme il vous plaira*, suffisent à en transformer le caractère. Le troisième plan est séparé de la toile de fond par un vide, rempli ou non par un accessoire décoratif, rampe d'escalier, terrasse montée figurant l'aboutissement d'un chemin en pente, etc. Quatre toiles de fond qu'un mécanisme enroule à droite et à gauche constituent l'horizon de tous les spectacles. » Et voilà le théâtre revenu, avec toute l'ingéniosité moderne, à la mise en scène rudimentaire des comédies et tragédies classiques, par suite des mêmes besoins et en vue de représenter particulièrement ces chefs-d'œuvre. Il s'agit moins d'imposer au spectateur un milieu que de le lui suggérer ou, plus exactement, que d'aider le poète à le faire surgir en son imagination.

Ainsi, après avoir été purement schématique avec les Mystères, de parade avec les ballets de l'Opéra, réduite, pour ainsi dire, à rien puis à un cadre quelconque avec les comédies et tragédies du seizième et du dix-septième siècles, plus vraisemblable avec les pièces de mœurs du dix-huitième, colorée avec le drame romantique, exacte avec le réalisme, la mise en scène est devenue la servante de l'action, tant il est vrai que si elle est influencée par les progrès de l'art et celui des machines, elle l'est plus encore par les conceptions qui ont cours sur le théâtre et l'inspiration des pièces qu'elle est chargée d'encadrer.

Paul Gaultier.

REVUE DES SCIENCES

Epidémiologie. — La méningite cérébro-spinale. — Vieille affection rare en France. — Eclosion soudaine en 1908. — Dans les villes de garnison. — L'épidémie d'Evreux. — Paris et banlieue. — Gravité du mal. — — Symptômes foudroyants. — Une bonne nouvelle. — Le microbe. — Sérothérapie et guérison. — Une solution inattendue par la télégraphie sans fil. — Pendant la grève des postiers. — Hygiène générale. — Le danger des vêtements. — Contamination des maladies par les habits. — Contamination directe et indirecte. — Vêtements du dessous, vêtements du dessus. — Habits portés, habits non portés. — Dans les magasins de confection. — Aération des locaux collectifs. — Inefficacité des ventilateurs. — A Berlin. — Les ventilateurs à ozone. — Astronomie : Un bolide extraordinaire. — Traînée lumineuse de près de deux heures. — Variétés : Exposition de Nancy. — Un puits de 800 mètres. — Plaidoyer en faveur des castors du Rhône. — Nouveau procédé de « forçage » des plantes à l'eau chaude.

On parle beaucoup depuis quelques semaines d'une petite épidémie dont il n'y a pas lieu de s'effrayer, mais qui a préoccupé le monde médical, parce que la maladie est assez peu connue et que par cela même on ne savait pas trop la combattre efficacement. On le sait aujourd'hui et il est bon de rassurer l'opinion. Epidémie est un mot exagéré.

Il s'agit de la méningite cérébro-spinale qui n'est pas précisément inconnue dans notre pays; elle avait déjà frappé la population militaire dans le Midi, surtout en 1836-1848; mais elle a surtout régné depuis dans les Etats scandinaves, en Allemagne, en Irlande, aux Etats-Unis. Elle a été suivie en France surtout par M. Netter, depuis 1898. En somme, il a toujours existé quelques cas disséminés qui faisaient redouter cet hôte redoutable. Et, en effet, cette année surtout, des cas assez nombreux se sont produits dans diverses villes de garnison et dans quelques quartiers de Paris.

M. le docteur Thoinot a, en effet, déclaré au Comité d'hygiène, que depuis le 1er janvier jusqu'à l'époque actuelle, il y avait eu 51 cas de méningite cérébro-spinale dans le département de la

Seine, 33 à Paris et 18 dans la banlieue. Ces cas se répartissent ainsi. De 3 à 5 ans, 21 cas, 5 décès; de 6 à 10 ans, 5 cas; de 11 à 15 ans, 4 cas, 2 décès; de 16 à 20 ans, 6 cas; de 21 à 25 ans, 7 cas, 3 décès; de 26 à 30 ans, 2 cas, 2 décès; de 31 à 35 ans, 3 cas, 2 décès. On a relevé, en outre, 1 cas à 36 ans; 1 cas à 47 ans, 3 cas, 2 décès. A Paris, on en trouve un peu dans tous les arrondissements, surtout à la périphérie et surtout dans le VIe arrondissement.

La maladie est grave et l'on estime la mortalité à 65 pour 100. Le premier cas connu s'est déclaré dans l'armée. A Evreux notamment, on a compté plusieurs morts au 6e dragons, puis la maladie a fait quelques victimes parmi la population civile, etc. Depuis, diverses garnisons ont été frappées dans diverses régions. Nous le répétons, au début, le diagnostic était difficile et encore plus les moyens de combattre ce fléau. Aujourd'hui, tout est changé et l'on peut donner des nouvelles très rassurantes. Le diagnostic est relativement facile et les médecins sont en état de combattre efficacement la méningite cérébro-spinale.

La maladie est contagieuse et se propage par l'intermédiaire du mucus nasal et pharyngé. M. Netter le disait dans la séance de l'Académie de médecine du 9 mars dernier. On retrouve la cause de la méningite dans le microbe de Weichselbaun dans le mucus non seulement pendant la maladie, mais encore pendant la convalescence et même après la fin de cette dernière. On recueille le microbe même chez les sujets sains qui ont entouré les malades. Les mesures de protection restent donc difficiles à l'heure actuelle. Heureusement que le traitement se montre efficace. C'est la sérothérapie qui arrête la maladie.

Il y a une quinzaine d'années que M. Weichselburn découvrit à Vienne le microbe de la méningite cérébro-spinale, le méningocope qui porte son nom. Il y a quatre ou cinq ans, M. Wassermann, de l'institut Koch, de Berlin, découvrit le sérum antiméningococoque. On le prépare par des méthodes un peu variables, selon les pays, Tilevner, à New-York; Kolle et Wassermann, Ioacchman, Rapper, en Allemagne; Dopter, en France; le sérum s'obtient par l'inoculation dans les veines du cheval à doses progressivement croissantes de cultures mortes d'abord, vivantes ensuite, de diplocoques de Weichselbaun.

Sa grande valeur thérapeutique n'a pas tardé à être constatée chez les malades. A l'hôpital de Ratibor, en 1906, 30 malades atteints de méningite épidémique reçurent des injections. La mortalité, dans cet hôpital, qui était de 53 pour 100 descendit à 8 pour 100. En 1907, à Essen, il n'y eut que 2 décès, soit 11 pour

100 sur 17 malades, la mortalité était de 67 pour 100. C'est le sérum de Tilevner qui a été le plus généralement employé. Sur 442 malades traités en 1908, en Irlande, Ecosse, Etats-Unis, 295 ont guéri, soit 67 pour 100. En somme, en général, chez les sujets non traitée, la mortalité fut de 73 pour 100, elle a été ramenée par les inoculations à 25 pour 100.

On a obtenu depuis des résultats meilleurs. A Boston, avant le sérum, la mortalité oscillait entre 70 pour 100, le sérum l'a réduite à 18 pour 100. Les injections s'effectuent dans la cavité rachidienne. M. Netter, à Paris, a soigné 15 malades par les injections intro-rachidiens; 4 sont encore en traitement. Des 11 autres, 3 sont morts, soit une mortalité brute de 24,3 pour 100. Depuis, tous les malades ont été guéris par des doses un peu fortes.

Le progrès est manifeste dans une maladie à évolution rapide et presque foudroyante. M. Vaillard l'a bien montré aussi à l'Académie de médecine. La contagiosité est considérable; les infirmiers donnent des soins aux malades et sont atteints. Les sujets indemnes ayant séjourné dans un milieu épidémisé transportent la maladie avec eux. La sérothérapie nous a permis de tout espérer, comme l'a prouvé les résultats obtenus à Evreux avec le sérum préparé par M. Dopter. Les 5 premiers cas de l'épidémie d'Evreux n'ont pas été traités par le sérum et se sont terminés par la mort. Pour les 18 cas suivants, la sérothérapie a été employée dans les quelques heures qui ont suivi le début des symptômes, 16 ont guéri. Souvent la maladie a été réellement jugulée après deux injections de 20 à 30 centimètres cubes de sérum.

Le sérum antiméningocoque compte assurément parmi les sérums les plus actifs dont dispose la thérapeutique actuelle. Plus la maladie est traitée à une période rapprochée de son début, plus aussi l'action du sérum se montre certaine et rapide. De là la nécessité absolue d'un diagnostic précoce que la ponction lombaire rend aujourd'hui facile. Tel est le cas à Evreux où l'observation si attentive et si éclairée de nos médecins militaires a permis d'appliquer ce traitement bienfaisant dès les premières heures qui suivirent l'apparition des accidents méningés.

Quant aux mesures prophylactiques, il faut en ce moment se laver la bouche, le nez soigneusement avant le repas. C'est tout ce que nous savons et s'il y a crainte de contagion, faire examiner le mucus nasal par un bactériologiste compétent. Le beau temps qui va venir va éteindre rapidement les petits foyers de méningite cérébro-spinale disséminés en France, et l'on peut espérer que nous serons vite à l'abri d'une maladie redoutable,

hier sans traitement efficace, aujourd'hui guérissable par la sérothérapie.

On nous raconte, à propos de la méningite cérébro-spinale et de la sérothérapie, une anecdote curieuse à enregistrer. Tous les progrès se touchent en ce monde.

A Brest, la maladie se déclara et notamment à bord du *Borda;* un élève de la marine est brusquement atteint. A Brest, pas de sérum sauveur! On veut télégraphier à Paris, à l'Institut Pasteur, pour s'en procurer. On se trouvait alors en pleine période de la grève des postiers. Les télégrammes n'arrivent pas, les lettres n'arrivent pas. Que faire?

Le commandant de l'Ecole eut une idée ingénieuse. Et la télégraphie sans fil?

Il envoya un télégramme à la Tour Eiffel. La dépêche fut transmise aussitôt à l'Institut Pasteur. Le sérum Dopler fut envoyé aussitôt. Et le jeune malade est en convalescence. Guéri par la télégraphie sans fil, guéri par la sérothérapie. Il y a quelques mois seulement, ce résultat eût été impossible à obtenir et même à prévoir.

Les gens du monde sourient un peu quand on leur parle microbes. On ne peut plus faire un pas sans qu'il soit sans cesse question de microbes. C'est la suggestion continue des microbes. Au fond, on en abuse un peu et pourtant, il ne faut pas se dissimuler que nous vivons sans cesse au milieu d'eux et que cachés partout, c'est la plus grande menace qui nous entoure. Les exemples sont si nombreux de leurs méfaits que c'est devenu un lieu commun de dire : « Défiez-vous des microbes. » Je voudrais brièvement montrer encore une fois que l'on aurait tort de ne pas tenir compte de leur existence. Il y a toujours eu des microbes, dit-on, et l'on n'en mourait pas plus autrefois qu'aujourd'hui. On mourait davantage certainement; seulement on savait moins pourquoi, et l'on ne pouvait comme aujourd'hui se mettre à l'abri du mal. La médecine a fait des progrès énormes et elle le doit à la notion des microbes.

Tout dernièrement, un petit domestique de quinze ans, que nous avions fait venir de la campagne, s'en va acheter un veston un peu chaud, dans une de ces maisons où l'on vend à bon marché des vêtements ayant déjà été portés. Il tombe malade de la scarlatine. Le médecin accuse son veston de l'avoir intoxiqué.

Il est de fait qu'il y a longtemps que l'on répète avec raison que les maladies contagieuses peuvent être transmises par les

vêtements, par le linge de corps qui sort de chez les blanchisseurs. Il y a danger, non seulement du côté des vêtements portés, mais même du côté des vêtements non portés; comme le faisait remarquer dernièrement M. le docteur Remlinger, directeur de l'Institut bactériologique de Constantinople.

Très souvent, il y a eu transmission de la diphtérie, de la rougeole, de la scarlatine, de la pneumonie, de la fièvre typhoïde, etc., par des vêtements non portés. M. le docteur Thoinot a cité le cas du hameau de la Conche, dans les Hautes-Alpes. En 1884, ce hameau, quoique très éloigné des foyers cholériques du Var et des Bouches-du-Rhône, était resté indemne quand la femme R. reçut de Toulon une malle qui appartenait à une parente qui venait de perdre sa fille du choléra. Voulant soustraire quelques effets tout neufs à l'incinération, elle les expédia à la Conche. La femme R. ouvrit la malle, secoua les effets et fut atteinte du choléra foudroyant. Son mari succomba après elle et ce fut le point de départ d'une sérieuse épidémie.

L'ouverture des malles renfermant des vêtements contaminés a souvent fait éclater des épidémies de fièvre jaune dont les employés des douanes furent les premières victimes. Dans l'ancien royaume de Naples, les habits étaient compris dans les objets à brûler au décès des phtisiques. Dans l'armée, la transmission par le pantalon de l'Echthyma des cavaliers était fréquente autrefois; la transmission du favus, de la teigne tondante, de l'impétigo par les coiffures est bien connue. Le mécanisme de la contagion par le vêtement est bien facile à pressentir, bien qu'il ne soit pas toujours le même.

Il peut se dégager des effets une poussière microbienne qui sera ensuite inhalée ou avalée. Le contact peut encore souiller les mains de micro-organismes qui seront ensuite introduits dans les voies alimentaires. On a relevé des cas de fièvre jaune, de peste, de fièvre paludéenne après l'ouverture de malles ou de paquets qui avaient été contaminés. Les vêtements peuvent aussi servir d'asile à des puces ou à des moustiques. Il faut bien admettre qu'il n'est en pareil cas nullement nécessaire que les habits aient été portés par un malade. Il suffit tout au plus qu'ils aient été à son contact.

En Angleterre et en Amérique, dans la majorité des cas, on accuse avec raison le *sweating system* comme une des causes les plus importantes d'infection par les vêtements, tenus simplement au contact des malades. Le « sweating system » (système de la sueur) désigne dans l'industrie de la confection le travail fait en chambre à des prix dérisoires par des ouvriers vivant dans des

conditions déplorables de misère et d'encombrement. Ce genre de travail a fait l'objet d'une excellente étude de M. le docteur Lucien Graux. Tous les germes morbides peuvent s'accumuler dans les étoffes ainsi travaillées. Ce sont des sources très dangereuses de contagion.

Voilà pour les vêtements non portés. Quant aux vêtements qui l'ont été, ils sont aussi, bien entendu, des foyers d'infection, car le porteur ne sait pas toujours quand il est malade. Ainsi certaines maladies, la rougeole, les oreillons sont surtout des affections contagieuses à la période d'invasion, alors que le sujet offre encore les apparences extérieures de la santé. La diphtérie, la scarlatine sont au contraire transmissibles un temps très long après le début de la convalescence. Un malade de fièvre typhoïde peut encore communiquer la maladie des mois, des années après sa complète guérison.

Le danger dépend de la constitution physique des vêtements, mais surtout de la virulence des germes qui ont tendance à résister aux agents de destruction : oxygène, air, lumière, dessiccation, etc. On dirait que la virulence se conserve mieux dans les tissus qu'à l'air libre. On a vu, par exemple, la diphtérie se transmettre par un pantalon après plus d'une année. Il est clair que les personnes les plus menacées par la contagion sont les douaniers et les domestiques, obligés de brosser et de nettoyer les vêtements.

Les habits de tout malade devraient toujours être pendant longtemps exposés à l'action antiseptique de l'air et surtout de la lumière.

Le commerce des vieux habits devrait être réglementé. La contagion par les vêtements, dit avec grande raison le Dr Remringer, revêt malheureusement des modes si détournées et si hypocrites qu'on ne peut espérer le faire disparaître complètement. Dans certains pays, on a l'habitude d'habiller à neuf les enfants qui relèvent d'une affection un peu sérieuse, la scarlatine par exemple, c'est logique. Ces enfants vont dans un magasin de confection et essayent souvent un grand nombre de « complets » avant de faire leur choix. Quelques instants plus tard les mêmes « complets » sont essayés par d'autres enfants, lesquels ne sont nullement à l'abri de la contamination.

Ces exemples, qui pourraient être multipliés, sont un peu décourageants pour l'hygiéniste. Ils font voir, en tout cas, combien loin il faut aller chercher parfois l'étiologie d'une maladie infectieuse, en apparence spontanée.

Tout le monde penserait volontiers que l'aération étant indis-

pensable, la ventilation ne peut qu'être utile dans les locaux collectifs. Des expériences récentes de MM. Sartory et Filassier communiquées à la Société de biologie (15 janvier) ne semblent pas justifier la faveur dont on entoure les ventilateurs. Ils ont pratiqué la numération des bactéries contenues dans l'air d'un même local avant et après la marche d'un ventilateur, soit en communication avec l'air intérieur, soit d'un ventilateur brasseur d'air à palette sans aucune communication avec l'air intérieur. Voici quelques résultats :

Ventilateur brasseur d'air dans un débit de vins de 100 mètres cubes. Le matin à 10 heures; avant la marche, nombre de bactéries par mètre cube d'air : 18 000. Après une heure de marche : 42 000. Après deux heures de marche : 65 000. Le ventilateur fut arrêté pendant deux heures et l'on ne trouva plus que 21 000 bactéries.

Ventilateur avec communication dans une salle de café de 125 mètres cubes. Avant la marche : 22 000 bactéries par mètre cube. Après la marche : 48 000 bactéries.

Il semble donc bien que les ventilateurs n'ont aucune utilité, mais qu'au contraire, ils créent dans les locaux où ils sont placés un véritable tourbillon d'air susceptible d'entraîner avec lui des poussières en grande quantité, par suite nuisibles à la santé. Il existe cependant des ventilateurs bien installés dans certaines usines, où l'on ne constate pas ces inconvénients qui doivent attirer une attention spéciale.

Pour les hôpitaux, M. Fischer, privat-docent à l'Université de Berlin, a combiné récemment un ventilateur à ozone qui rend de grands services. Il ne faut pas que la proportion d'ozone mêlée à l'air dépasse 1 pour 1000 de la quantité d'oxygène. Dans ces conditions indispensables, un ozoneur mélange à l'air assez d'ozone à un prix acceptable. Le dispositif de M. Fischer ne consomme pas plus de 85 watts pour enlever à l'air des salles d'hôpitaux, des restaurants, des classes d'élèves, des salles de réunion toute odeur désagréable. Nous croyons utile de signaler tout spécialement cette invention encore très peu connue en France de l'ingénieur de Berlin.

Les curiosités ne sont pas si nombreuses au ciel qu'il ne faille les mentionner quand elles se présentent aux observateurs. Or, le 22 février dernier, un phénomène vraiment bien rare est apparu vers 7 heures 40 du soir et a été visible sur une grande étendue. Il s'agit d'un bolide extraordinaire qui a laissé après son passage une traînée lumineuse persistante pendant plus d'une

heure et demie. Le bolide a été vu pendant 5 à 6 secondes avec un éclat analogue à celui de la pleine lune et à une grande altitude, puisqu'on l'a signalé à la fois en Angleterre, en Normandie, en Bretagne, dans la Loire-Inférieure, à Cherbourg, à Rochefort, au Mans, à Paris, à Lyon, etc. M. Denning, astronome à Bristol, très habitué à l'étude des météores, estime qu'il devait se trouver entre 97 et 58 kilomètres, au-dessus de la Manche. La traînée lumineuse s'étendait sur 220 kilomètres de longueur et la rapidité de marche du bolide a pu être de 32 kilomètres par seconde.

Le noyau émet une lumière orangée, puis, arrivé au milieu de sa course, il lance tout à coup un brillant éclat bleu d'acier comme l'eût fait une puissante fusée; à partir de ce moment, il laissa derrière lui une traînée très lumineuse qui augmenta ensuite de largeur. Se courbant et se contournant, cette bande prit diverses formes et fut entraînée vers le nord-ouest sous l'action des courants de la haute atmosphère, puis elle finit par se perdre dans la voie lactée près de deux heures après son apparition. La longue durée de cette traînée est presque sans exemple dans nos régions. Cependant, il faut rappeler le célèbre météore du 10 février 1896, à Madrid, qui laissa une traînée lumineuse ayant bien subsisté cinq heures et demie.

Selon M. Denning, il s'agirait d'une Léonide, bien que le radiant n'ait pas été exactement déterminé. Le météore se serait transporté du Petit-Chien au sud de la constellation d'Orion. La même nuit, on a d'ailleurs observé d'autres météores ayant sensiblement la même direction.

On peut admettre que la traînée lumineuse est due à la combustion plus ou moins lente de la matière de la météorite. La traînée à la fin de la course s'est modifiée, découpée, laissant une bande à l'ouest, tandis qu'une autre continuait sa route vers l'est en s'étendant horizontalement. La fin de l'apparition a été signalée par deux explosions. Bref, cette météorite du 22 février est une des plus curieuses qui aient jamais été signalées et soulève divers problèmes dont nous sommes loin de posséder la solution.

La prochaine exposition que l'on prépare à Nancy comprendra une véritable curiosité. Au mois de janvier 1908, M. Lanternier architecte, conseiller municipal de Nancy, promoteur de la découverte de la houille en Lorraine, eut l'ingénieuse idée de rechercher l'eau thermale au milieu du parc Sainte-Marie, c'est-à-dire en pleine enceinte de l'exposition projetée. Cette idée hardie fut accueillie par les uns avec enthousiasme, avec incrédulité par

les autres, fut finalement acceptée par le conseil municipal. On accorda à MM. Planchin frères, sondeurs, le terrain nécessaire, soit 10 000 mètres carrés, pour la construction d'un établissement thermal.

Les travaux de sondage commencés en juillet 1908, sont parvenus en mars 1909 à plus de 676 mètres de profondeur dans les grès vosgiens. A minuit, le 31 janvier, l'eau jaillissait. En février dernier le débit était de 100 litres par minute avec 30 degrés de chaleur.

Les travaux se poursuivent. M. Lanternier voudrait percer le puits jusqu'à près de 800 mètres pour avoir de l'eau à 33 degrés et si possible un débit de 16 mètres cubes, comme on l'a obtenu à Eply. Ce sondage est vraiment un beau travail pour l'ingénieur qui a eu foi dans ses calculs et ses prévisions, et pour les frères Planchin qui ont vaincu les difficultés d'un sondage difficile.

Après la clôture de l'exposition, on construira l'établissement thermal prévu et nous aurons les nouveaux « Thermes de Nancy ».

Le castor se perd, l'espèce s'en va. Et c'est certes de notre faute. Il ne serait que temps de songer à sauvegarder un animal précieux dont la fourrure a de la valeur et qui donne encore le produit pharmaceutique le castoréum. Le castor était autrefois très répandu en Europe, vers les bouches du Danubes près de la mer Noire. Les Romains l'appelaient « chien du Pont-Euxin » (*canis ponticus*). On en trouvait beaucoup en France sur les bords de nombreuses rivières, l'Isère, la Durance, la Saône et même le long du bassin de la Seine, sur les bords de la Bièvre, petite rivière parisienne qui porte précisément l'un des noms par lesquels se désignait le castor.

Une des dernières stations du castor, en Europe, est l'embouchure du Rhône. Entre Fourques et le Mas-de-Sauvage, on peut encore voir de petites colonies. M. G. Maingaud qui étudie depuis longtemps le castor du Rhône, avait demandé que l'on nous conservât cette vieille espèce zoologique. Mais on avait mis à prix la tête des castors sous prétexte que ces animaux ruinaient les digues destinées à protéger les nouvelles plantations de vignes de la Camargue. Cette opinion était vraiment exagérée. Les castors pratiquent leurs terriers sur les bords mêmes du Rhône non cultivés et le plus souvent sur les petites îles disséminées dans le lit du fleuve. Ces animaux ne commettent pas de dégradations sérieuses en dehors des terrains sans valeur qui peuvent leur être abandonnés.

Dans quelques grands fleuves d'Europe, l'Elbe, le Danube, la

Vistule, le Dnieper, le Volga, où l'on rencontre encore quelques colonies, loin de les poursuivre, les gouvernements ont pris toutes les mesures nécessaires de protection. La chasse en est interdite et nous ne voyons pas pourquoi les mêmes mesures ne seraient pas prises en France dans la région du bas Rhône.

M. Maingaud a aussi proposé de tenter l'élevage du castor, qui donne de si bons résultats au Canada et aux Etats-Unis. Sa fourrure est encore très recherchée de nos jours et les habitants de la Camargue y trouveraient une nouvelle source de revenus. Ne laissons pas s'éteindre une espèce qui peut nous être très utile.

M. le professeur Hans Molish, de Pragues, vient de faire connaître un nouveau procédé de forçage des plantes à l'eau chaude qui semble donner de bons résultats. On peut obtenir ainsi le développement des fleurs bien avant l'époque de la floraison naturelle. On met les arbustes en pots vers le mois d'août habituellement, lorsque les bourgeons se transforment en bois, on plonge les rameaux pendant 10 ou 15 heures dans l'eau chaude à une température de 30 degrés environ. Les arbustes sont ensuite forcés par la méthode ordinaire dans un atmosphère humide, à une demi-obscurité et à une température de 25 degrés. La floraison a lieu ensuite dans la terre, quand les bourgeons et les boutons sont en voie d'évolution.

Les lilas ainsi traités à partir du milieu de novembre fleurissent à la fin de décembre, c'est-à-dire plus de dix jours avant les témoins qui n'ont pas été traité à l'eau chaude.

Des expériences analogues ont été faites aussi avec des rameaux coupés et non plus avec l'arbuste entier. Ces rameaux longs de 20 à 30 centimètres sont immergés pendant neuf à dix heures dans l'eau chaude entre 25 et 40 degrés de température. On les dispose ensuite dans des flacons pleins d'eau placés dans la serre chaude à 15 ou 18 degrés. Les floraisons sont très précoces.

Ce procédé de forçage à l'eau chaude réussit bien en général et notamment pour les greffes de muguets, pour les boules de neige, et les effets sont locaux, c'est-à-dire que seuls les rameaux soumis au bain d'eau chaude fleurissent avant ceux qui n'ont pas été baignés. Ceux qui aiment les fleurs précoces peuvent s'amuser à essayer le nouveau forçage à l'eau chaude.

Henri de Parville.

CHRONIQUE POLITIQUE

Dans le moment même où la leçon des événements nous enseignait avec une éloquence si gravement démonstrative, en Orient, qu'il fallait à la France un gouvernement fort et qui renforçât la puissance nationale, nous avions, ici, un spectacle tout contraire. La Chambre ajournait, une fois de plus, non pas seulement la réfection, mais l'approvisionnement de notre marine, et elle délibérait, avec une sorte d'inconscience, sur les meilleurs moyens de supprimer ou d'annuler les conseils de guerre, par une loi née de la néfaste affaire Dreyfus et qu'a seule inspirée la haine de l'armée. Quant au gouvernement, loin qu'il fût fort, on ne savait plus s'il en existait encore un. Il en régnait une ombre à peine. Il avait deux fois capitulé, dans une émeute de ses fonctionnaires où l'Etat semblait s'être mis en grève contre lui-même. Il ne représentait plus rien, pas plus la dictature que la légalité. C'était l'anarchie reconnue, saluée, consacrée par lui; et M. Clémenceau, le chef nerveux, l'autoritaire fanfaron, le maître cassant qu'on avait cru de taille à dominer les anarchistes qui révolutionnaient l'Etat dans l'Etat, avait faibli lui-même, presque aussi caressant pour les révoltés que clément pour la révolte. Pendant quelques jours, on ne sait pas non plus s'il reste à la République un Parlement. Ce Parlement n'a plus de rôle. Impuissant par lui-même, il ne reçoit du gouvernement aucune étincelle de vie. Incapable d'aucune décision efficace, il n'exprime sa réprobation de la grève et ne témoigne sa confiance au ministère que quand il voit M. Clémenceau occupé à traiter complaisamment avec les grévistes. Cette Chambre, déjà méprisée pour la bassesse de sa politique, l'est maintenant pour la dérisoire inanité de son parlementarisme. Or ce n'est pas là seulement l'opinion des grévistes qui l'insultent; c'est le jugement du public presque tout entier. Et, pendant qu'ainsi s'avilit et s'épuise le pouvoir du gouvernement, avec le crédit du Parlement, les signes menaçants se multiplient autour d'eux : les élections du 21 mars et du 4 avril,

favorables aux socialistes « unifiés »; la Confédération du travail placardant sur les murs de Paris une proclamation qui invite ses syndicats à une agitation nouvelle; la jacquerie industrielle, avec de sauvages violences, à Méru, à Hazebrouck, à Mazamet. Et quel réconfort le pays, si justement inquiet, reçoit-il du gouvernement? Un discours de M. Briand, qui, n'osant se prononcer, ni pour la grève, parce qu'il est ministre, ni contre la grève, parce qu'il prêchait, en 1893, la « grève générale » et qu'il préconisait même « la grève des soldats », se contente de pérorer sur l'évolution sociale de l'humanité, en déclarant que cette rébellion de fonctionnaires, postiers aujourd'hui, peut-être instituteurs demain, n'est « qu'un premier accès de goutte sur une société qui, politiquement, a veilli ».

Après dix jours d'une grève qui isolait la France de l'étranger et Paris de nos départements, les postiers ont repris, victorieux et satisfaits, leur travail, à l'heure qu'il leur a plu. Deux fois, ils avaient forcé le gouvernement à capituler. Le 19 mars, M. Barthou promettait à la Chambre de réprimer fermement, sévèrement, cette grève qui n'était qu'une insurrection de fonctionnaires, et qu'il qualifiait d' « attentat contre la souveraineté nationale ». Il demandait « si les pouvoirs publics pouvaient abdiquer devant des fonctionnaires en révolte et si les ministres sont responsables devant les fonctionnaires qu'ils nomment ou devant le Parlement qui les juge ». Le 21, M. Clémenceau et M. Barthou s'abouchaient et négociaient avec les « délégués » des grévistes. Le 22, le gouvernement acceptait toutes les conditions des « révoltés », sauf une qu'il éludait par un engagement « tacite » de M. Clémenceau : à savoir le renvoi de M. Simyan. Le 24, dans une marche triomphale, les grévistes, redevenus volontairement les « serviteurs de l'Etat », revenaient à leurs bureaux. Le 25, ils remerciaient, par une affiche lue de tout Paris, non le gouvernement qui, humblement, les avait réintégrés dans leur service, mais la population dont ils avaient lésé les intérêts et dont ils invoquaient les sympathies. Seulement, ils disaient : « Nous ne reconnaissons plus M. Simyan comme chef. » Bien que secrètement décidé à se séparer de M Simyan, le gouvernement s'indigne de cette répudiation méprisante. Son autorité, hier prosternée devant les grévistes, sursaute aujourd'hui : il s'insurge, à son tour. Il décide de poursuivre les auteurs effrontés de cette affiche qui proclame que M. Simyan n'existe plus. Aussitôt, les postiers reconstituent leur « comité de grève » et signifient à M. Barthou qu'ils vont recommencer la rébellion. Pour la deuxième fois, le gouvernement capitule et, avec lui, la Chambre, qui, dans son

désarroi, le blâme par ses discours et l'approuve par ses votes. Le 27 mars, tout était fini : les grévistes jouissaient de leur victoire, dans le tranquille exercice de leur fonction. Tout ce qu'ils avaient exigé, ils l'avaient conquis ou même reconquis. On avait rétabli, pour leur avancement, les règles qu'ils avaient revendiquées. On n'avait révoqué aucun d'eux, bien que le Code pénal prohibe les coalitions de fonctionnaires : cette impunité, ils l'avaient stipulée. Quant à M. Simyan, s'il n'est pas encore décapité, il est condamné : ils le savent. On leur a sacrifié tous les principes de gouvernement; c'est assez. Le sacrifice qu'on leur a refusé, c'est celui d'un homme qui incarne, sinon l'intérêt du public, du moins celui de la majorité; les postiers ne trouveront dans le sursis temporaire dont bénéficie M. Simyan qu'une nouvelle raison d'en vouloir à ce parlementarisme contre lequel leur grève a si spécialement élevé sa protestation et dirigé tout son tumulte, non sans lui prouver son impopularité. Ils peuvent être contents et, dans leur allégresse, s'écrier avec un de leurs chefs, M. Pauron : « Nous sommes les plus forts. » Avec eux, huit cent mille fonctionnaires ont désormais conscience de cette force : ils connaissent le moyen matériel de devenir les maîtres de l'Etat et même ses tyrans. Mais il y a là autre chose que l'avènement du « prolétariat postal ». Quand les socialistes applaudissent à cette grève, non plus d'ouvriers, mais de bourgeois et de bourgeoises; quand ils les félicitent d'avoir « maté l'Etat-patron », ils se réjouissent pour leur propre cause; car, l'avènement du « prolétariat postal », c'est l'inauguration même du « syndicalisme » dans l'Etat. Le « syndicalisme » des fonctionnaires ne brise pas seulement tous les ressorts du gouvernement; il aide, par son exemple, le syndicalisme des socialistes à constituer, selon le plan de leurs utopies, autant d'Etats libres et autonomes que de syndicats. Il est donc bien certain que le gouvernement, en abandonnant ses droits, a misérablement trahi ses devoirs. Il n'est pas jusqu'à son monopole dont il ait su assurer le bénéfice au pays, dans l'administration de ses postes et télégraphes. Le radicalisme qui règne avec M. Clémenceau, pour la corruption ou la destruction de tout ce qu'il régit, n'est pas moins révolutionnaire que le socialisme. Grâce à ce gouvernement des radicaux, la troisième République a ses Syndicats, comme la deuxième eut ses Clubs et comme la première eut ses Sociétés populaires.

Il y a quelques mois, M. Briand, parlant des Syndicats d'instituteurs, disait à la Chambre : « Nous payons par les difficultés présentes dix années d'imprévoyance ». Le gouvernement n'aurait donc pas eu à se plaindre d'une surprise, si, pendant la grève des

postiers, une grève des instituteurs était survenue, comme le journal de M. Jaurès se plaisait à le prophétiser. De même que le gouvernement a laissé subsister la Confédération du Travail, de même il a toléré non seulement les Syndicats des instituteurs, mais les Fédérations de ces syndicats : d'un côté, il ménageait les militants du parti socialiste et, de l'autre, les grands électeurs du parti radical. Et nous avons ainsi vu ce gardien de l'Etat devenir un anarchiste, par sa peur des démagogues. Car c'est bien l'anarchie que cet égal mépris de la loi chez l'homme de gouvernement qui doit la sauvegarder et chez le révolutionnaire qui la viole. L'existence des Syndicats formés par les instituteurs est illégale : le Conseil d'Etat en a donné l'avis au gouvernement. La loi de 1884 n'autorise que les syndicats créés pour étudier et pour défendre des intérêts économiques, industriels, commerciaux et agricoles. Ce gouvernement le sait si bien que, par une velléité d'ordre, il traduisit, devant les tribunaux, en octobre 1905, le Syndicat des instituteurs de la Seine, pour être dissous judiciairement. Les clameurs des radicaux et des socialistes l'intimidèrent : il arrêta les poursuites. On ne s'occupa du procès, devant la Chambre, que pour convenir qu'il fallait attendre le Statut des fonctionnaires, avant de procéder contre leurs syndicats; et, comme ce Statut n'a pas été voté, l'illégalité continue librement, audacieusement, depuis 1905. Les Syndicats des instituteurs se sont multipliés : ainsi, dans les Bouches-du-Rhône, les Deux-Sèvres, la Marne, le Rhône, le Nord. Fédérés, ils s'affilient aussitôt aux Bourses de Travail. Ils bravent le gouvernement. Trois fois, dans le département de Maine-et-Loire, le préfet somme le Syndicat des instituteurs de rompre son affiliation à la Bourse de Travail d'Angers. Trois fois, le Syndicat dédaigne cette sommation. Et M. Nègre adresse à ce préfet une lettre qui raille l'impuissance du gouvernement. « Tous les syndicats existants, écrit il avec une fierté narquoise, se sont constitués en dépit des défenses formelles des ministres. En octobre 1908, M. Dubief, alors ministre, défend par circulaire aux postiers de se syndiquer. Quelques jours après, les sous-agents organisent leur syndicat. Même aventure arrive, à la même époque, à M. Bienvenu-Martin, qui ne peut empêcher la constitution des syndicats d'instituteurs. » M. Clémenceau a lu cette lettre de défi. Il se tait; et, pour mieux s'interdire de reprendre le procès de 1905, pour mieux s'abstenir d'appliquer la loi de 1884 à tous les syndicats glorifiés par M. Nègre, M. Clémenceau prend soin que le Parlement oublie, dans ses ordres du jour, le Statut des fonctionnaires. C'est par cette omission que M. Clémenceau excuse,

en face des Syndicats des instituteurs, ce qu'il faut bien appeler sa lâcheté gouvernementale. Ah! si ces syndicats n'étaient que des congrégations! M. Clémenceau retrouverait toute sa vaillance et son plaisir serait âpre, à frapper, sous un costume religieux, ces instituteurs qui, chargés d'enseigner dans l'école publique le respect de la loi, en enseignent par leur exemple la violation.

Les événements ont beau avertir la France de s'armer, d'être prête à tous les assauts de demain. Gouvernement et Parlement semblent se faire un jeu, dans leurs querelles politiques, de négliger notre marine, qu'ils voient dépérir presque de jour en jour. M. Picard en a publié le bilan. L'adjuration qui le conclut est émouvante pour tous les cœurs bien français : « Le patriotisme, le souci de nos libertés, les nécessités mêmes de la vie nous permettent-ils de laisser nos côtes exposées aux entreprises et aux insultes de l'ennemi, d'admettre un seul instant que nos communications maritimes soient coupées dès le début d'une guerre, que la source principale de notre commerce soit immédiatement tarie, qu'une barrière infranchissable s'élève aussitôt entre la métropole et ses possessions d'outre-mer, que nos ports puissent être brûlés et détruits? De telles éventualités ne sont-elles pas de nature à éveiller un véritable sentiment de révolte? » Assurément, la révolte serait légitime; mais, parmi les soulèvements auxquels nous nous habituons, qui donc, en France, voudrait se révolter pour la patrie? On avait estimé, d'abord, que 800 millions seraient nécessaires à la réfection de la flotte; bientôt, on n'en a plus demandé que 225 et il n'en a été accordé que 190, distribués en six annuités. Ce n'est pas tout. Les 30 millions qui devaient composer l'annuité de 1910, la Commission du budget les a refusés, en alléguant qu'avant de les donner, il fallait savoir exactement, par une enquête, quelle avait été, dans ces derniers temps, la gestion de la marine. Cette Commission oubliait, sans honte, que la marine, avant d'avoir besoin de réquisitoires, avait besoin d'approvisionnements et de canons. Mais les égoïstes politiciens que leurs rancunes et leurs ambitions animent à toutes les manœuvres parlementaires où ils pensent renverser le gouvernement et le remplacer par le leur, avaient résolu de réclamer cette enquête, parce qu'elle leur permettra, espèrent-ils, des représailles ministérielles. Tel, devant la Commission du budget, M. Berteaux, cet agent de change qui ne peut plus vivre que portant sous son bras le portefeuille de la guerre. Tel, surtout, devant la Chambre, M. Delcassé, qui fut le collaborateur impassible de M. Pelletan et du général André, pendant que l'un et l'autre, sous ses yeux, ruinaient à l'envi notre défense

nationale; M. Delcassé, qui ne protesta pas, quand, pour étouffer la vérité dans l'enquête qui examinait les actes de M. Pelletan, ministre de la marine, M. Clémenceau et M. Thomson, l'un président et l'autre rapporteur, cessèrent toute investigation et mirent au secret tous les documents. L'enquête a été ordonnée; on a seulement promis qu'elle ne durerait pas plus de deux mois. Ce sera la troisième, depuis 1904, et la marine, pendant cette période de 1904-1909, n'a été que se désorganisant de plus en plus. L'anarchie qui la travaille, elle aussi, et la pénurie dont elle souffre, on les connaît suffisamment. M. Monis, au Sénat, et M. Picard, à la Chambre, ont signalé les abus qu'il faut énergiquement corriger, les déficits qu'il faut immédiatement combler. Vous voulez attendre six ans pour la pourvoir, cette marine jadis si fière et si prospère, des canons et des approvisionnements qui lui manquent; et, pendant ces six ans où vous n'aurez pas plus qu'actuellement remédié à son infériorité numérique, la grande partie que la rivalité navale de l'Angleterre et de l'Allemagne nous présage se sera peut-être jouée, sur notre littoral, devant une flotte française désemparée par vos fautes. Faudra-t-il que la France, exaspérée, désespérée, vous demande alors ce que vous aurez fait de sa marine, la seconde du monde encore après l'année fatale de 1870?

Une fois de plus, l'histoire ne pourra pas dire que la question d'Orient est résolue. Il est seulement certain que la crise qui agitait l'Orient et qui troublait toute l'Europe a cessé. Comme cette querelle de six mois, qui s'est concentrée, non à Constantinople, mais à Vienne, n'a réellement été qu'une bataille de mots, une dispute de phraséologie diplomatique, les choses restent dans leur état, avec des substitutions de titres : l'Autriche possédera nominalement la Bosnie et l'Herzégovine, dont une occupation définitive la rendait autant propriétaire que maîtresse; la Bulgarie, reconnue indépendante, se transforme en royaume et son souverain se proclame tsar. Pour la Turquie seule, une borne s'est déplacée : le sandjak de Novi-Bazar lui est rendu par l'Autriche. Matériellement donc, aucun changement grave ne s'est accompli en Orient. Moralement, il s'en est opéré un, en Europe. Car, au fond, la querelle a été, pour les grandes puissances rangées sur la droite ou sur la gauche de l'Autriche, une véritable lutte d'influences où la Russie et, avec elle, l'Angleterre et la France, ont été dûment les plus faibles, parce qu'elles n'ont pas pu être les plus audacieuses et les plus belliqueuses. Cette question d'Orient laisse, par là, sinon le souvenir de la guerre qu'elle avait un moment annoncée, du moins l'impression d'une paix menaçante, d'une paix qui suscite des inquiétudes dont

l'Europe ne ressentait pas l'acuité, il y a six mois. Après une série de pourparlers incessants, après un interminable échange de notes et de circulaires dont on composerait un volume quasi inutile, il ne s'agissait plus, dans un débat devenu haletant, que de savoir si, pour induire la Serbie à une renonciation catégorique de ses prétentions, publiques et occultes, présentes et futures, la Russie ratifierait par son consentement, direct et immédiat, l'annexion de la Bosnie-Herzégovine : annexion que l'entente austro-turque avait légitimée et qu'une Conférence ne pouvait plus que légaliser. La Russie a cédé, après une intervention plus ou moins comminatoire du gouvernement allemand, jusqu'alors si réservé. Cette intervention n'avait, à la vérité, rien de difficile. Les intentions de la Russie étaient connues. En octobre 1908, M. Isvolski avait dit à toutes les puissances signataires du traité de Berlin que l'annexion de la Bosnie et de l'Herzégovine « ne constituait pas un *casus belli* ». En décembre, devant la Douma, il avait déclaré que, pour cette affaire d'Orient, la Russie ne ferait pas la guerre et que, d'ailleurs, elle n'en était pas libre, puisqu'elle avait à respecter le traité secret qu'elle avait conclu avec l'Autriche, à Reichstadt, le 8 juillet 1876, quand les empereurs Alexandre et François-Joseph s'y étaient rencontrés. En mars 1909, il invitait expressément la Serbie à la modération ; il obtenait d'elle que, par une note du 14, elle répudiât toute revendication territoriale, politique, même économique. M. Isvolski abandonnait maintenant sa thèse juridique des premiers jours : celle qu'il avait si justement énoncée, en affirmant que « l'Europe assemblée avait seule qualité pour défaire ce qu'a fait l'Europe assemblée ». C'était le sacrifice du droit international. La Serbie ne pouvait plus que s'incliner. Elle a dû, repentante et d'avance désarmée, prononcer, comme une formule de soumission et d'expiation, la déclaration que l'Autriche lui dictait et que les ministres d'Allemagne, d'Angleterre, de France, d'Italie, de Russie, lui avaient apportée, avec quelques ménagements, en l'assurant, par un protocole préliminaire, que « l'Autriche-Hongrie ne désirait nullement exercer sur elle une pression et qu'elle n'avait point l'intention d'attaquer son indépendance ». La Serbie, de son côté, confessait « qu'elle n'est pas atteinte dans ses droits par l'état de choses créé en Bosnie »; elle s'engageait à se départir de « l'attitude de protestation et d'opposition qu'elle avait prise »; elle promettait de « vivre dorénavant avec l'Autriche-Hongrie sur le pied de relations de bon voisinage » et de replacer son armée « dans l'état où elle se trouvait, au printemps de 1908 ». On peut, avec quelque tristesse ironique, s'étonner qu'il ait fallu mettre en péril

la paix de l'Europe, pour obtenir cette déclaration relativement modeste et pour la considérer comme une satisfaction qui dût compenser tant d'efforts et de fracas, tant de sacrifices coûteux, tant de risques effrayants. On peut également se demander si une procédure tout simplement pacifique n'eût pas assuré à l'empire austro-hongrois les mêmes avantages. Et ne semble-t-il que si, dès le commencement du conflit, M. d'Aehrenthal a ambitionné la conquête de la Serbie, sa politique ait manqué son but?

A la dernière heure, l'Allemagne, longtemps muette et inactive, a surgi et parlé. Elle n'avait jamais voulu une guerre d'Orient : plus l'assistance que sa diplomatie prêtait à celle de l'Autriche était effective, plus elle esquivait l'obligation de prêter à son alliée l'aide de ses armes. Et puis, plus elle montrait solennellement le loyalisme de son alliance, plus elle attachait à sa destinée celle de l'Autriche. Ne devait-il pas lui plaire, d'ailleurs, pour son prestige, d'humilier la plus colossale des puissances dont le faisceau formait ce qu'on appelait la Triple Entente? Deux fois, elle avait refusé de joindre à leur médiation pacifique la sienne. Maintenant qu'elle pouvait, à elle seule, intervenir, en servant la cause de l'Autriche, soi-disant pour l'Europe, en réalité contre la Russie dont elle ferait fléchir la dernière velléité d'obstruction diplomatique, l'Allemagne n'hésitait plus. Elle allait orgueilleusement prouver que l'équilibre de l'Europe dépendait d'un mouvement de sa pesante épée; qu'elle était l'arbitre souverain de la paix; qu'avec elle, on pouvait impunément déchirer les traités, même scellés par M. de Bismarck, et, sans pitié, écraser les petits peuples. Si ce n'était pas s'arroger l'hégémonie, c'était du moins étaler sa force comme une supériorité irrésistible. Par là, on a triomphé, à Berlin, plus encore qu'à Vienne, de l'acquiescement de la Russie, comme d'une victoire. Triomphe facile, puisqu'on spéculait, en toute certitude, sur le pacifisme systématique de la Russie. M. de Bülow l'a trop oublié, dans le discours où, tout en vantant devant le Reichstag l'importance que « l'alliance austro-hongroise » avait pour « les intérêts allemands », il s'écriait avec une quiétude arrogante : « Il est vrai que l'Allemagne est assez forte pour se secourir toute seule, en cas de besoin; mais ce n'est pas une raison pour laisser un fidèle allié agir tout seul dans une situation difficile. » Quelle qu'ait été la raison qui a décidé la Russie à négocier, en annonçant si haut qu'elle ne se battrait pas, son pacifisme la désarmait diplomatiquement. Elle ne voulait pas la guerre; mais elle l'a dit. L'Allemagne ne la voulait pas davantage; mais elle s'est bien gardée de le dire. Il était fatal que la Russie laisserait ainsi

croire qu'elle s'était trop affaiblie militairement, pour oser et pouvoir agir. Il était logique que l'Allemagne, prête à l'action avec le concours de l'Autriche, l'emportât sans peine sur la Russie, qui, elle, n'était prête qu'à des concessions. Il se peut que la sagesse de la Russie ait été grande, le jour où, délibérément pacifiste, elle a condamné sa diplomatie à cette impuissance. Mais, plus prévoyante, elle se fût épargné les nécessités où l'Autriche et l'Allemagne ont pris, finalement, son honneur comme au piège. Pourquoi une résistance qui ne se soutiendrait pas, qui ne supporterait aucune pression? A quoi bon prescrire, comme une condition *sine qua non*, la convocation d'une Conférence en dehors de laquelle on consentirait, tôt ou tard, à tout ratifier, préalablement? N'eût-il pas mieux valu accepter, quand on le pouvait avec dignité, peut-être même avec profit, ce qu'on jugeait inéluctable et qu'on allait rendre inévitable? Mais l'Allemagne, pour sa part, a commis une faute, grave aussi, en affectant d'avoir contraint la Russie à subir sa loi : elle a excité dans l'âme du peuple russe un ressentiment qui voudra se venger. M. de Bülow, quoiqu'il se targue de rester le disciple de M. de Bismarck, n'a pas assez médité la sentence du maître, quand M. de Bismarck, affirmant que l'Allemagne ne devait pas plus favoriser et assister l'inimitié de l'Autriche contre la Russie que réciproquement, écrivait, selon le mode imprécatoire : « Il est infâme, insensé et impie de couper, par dépit personnel, le pont qui nous permet de nous rapprocher de la Russie[1]. »

Nous avons devant nous, après cet épisode un instant dramatique, une Autriche plus confiante en elle-même et une Allemagne plus disposée que jamais à être hardie : l'une et l'autre ont éprouvé leur union, en se félicitant si bien de ce qu'elles peuvent ensemble qu'à peine daignent-elles se souvenir de la troisième alliée. Leur politique a-t-elle, pour demain, des projets dont l'Europe doive se préoccuper? On l'ignore, mais on peut le soupçonner. Peut-être voudront-elles ramener vers l'Orient leurs soins, leurs entreprises, et tenter de rétablir solidement, à Constantinople, leur influence : l'Autriche ne détournant pas du chemin de Salonique ses vues et l'Allemagne mesurant de son regard ambitieux les voies diverses qui mènent à Bagdad et à Suez. Peut-être aussi essaieront-elles, par telle ou telle assurance séductrice, d'isoler la France de la Russie et de l'Angleterre; déjà elles lui garantiraient, dans le Maroc, sa liberté d'action, s'il fallait interpréter certaines

[1] *Mémoires du prince de Bismarck*, t. II, p. 303. Librairie H. Le Soudier.

paroles captieuses du discours de M. de Bülow, au sens qu'elles semblent sous-entendre. La France n'a pas, croyons-nous, à se louer d'avoir repoussé les conseils de ceux qui, comme nous, auraient voulu qu'elle ne se liât d'aucun côté, par aucun traité; qu'elle se fît une nationalité tellement puissante, avec son armée et sa marine, qu'elle parût être, pour tout le monde, une alliée aussi précieuse qu'une ennemie redoutable; enfin, que, calme et patiente, elle attendît des événements l'occasion la plus propice, de la fortune l'offre la plus avantageuse, pour régler, à l'heure décisive, son choix. Mais, puisqu'elle s'est confiée à une alliance et à une amitié qu'elle ne veut ou ne peut pas rompre, encore faut-il qu'elle utilise virilement, sans délai, les enseignements d'aujourd'hui. L'Autriche et l'Allemagne n'avaient pas seulement une politique secondée par la force, mais une force qui n'avait besoin que d'un signe pour opérer aussitôt. Cette sûreté manque à la Triple Entente, dont la solidarité, d'ailleurs, a été moins étroite. Ici, près d'une marine qui déchoit de son rang, c'est une armée qu'on entretient mal et qu'on honore trop peu; là, c'est la première marine et la dernière armée de toutes les grandes nations; plus loin, avec une marine qui a comme disparu, c'est une armée innombrable qui n'a pas eu le temps de se réorganiser tout entière, après une défaite plus qu'imprévue. Voilà tout ce qu'il faut réparer, reconstituer, perfectionner. La République a-t-elle, dans sa sphère, des hommes d'Etat assez intelligents pour le comprendre ou assez courageux pour le vouloir? Et la France, quel que soit son noble cœur, pourra-t-elle s'adonner efficacement à cette tâche suprême, si elle continue de vivre sous le régime destructif d'une anarchie autant gouvernementale que révolutionnaire? C'est notre angoisse.

Auguste Boucher.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

Colette Baudoche, par Maurice Barrès. 1 vol. in-16. (Juven.)

La plupart des écrivains commencent par la simplicité; mais cette simplicité est banale et leur talent ne s'en dégage que peu à peu. M. Maurice Barrès, au contraire, a commencé par l'artifice et par l'extrême recherche : sa simplicité d'aujourd'hui, il l'a conquise — et elle est le comble de l'art. Dans *Colette Baudoche*, il nous montre une jeune Lorraine de Metz, toute modeste et qui pourtant remporte, à sa façon, une victoire sur l'Allemagne. On ne pourra lire sans admiration cette histoire toute réelle d'apparence, au cours de laquelle M. Maurice Barrès, avec une finesse aiguë, note toutes les faiblesses de l'adversaire germain et défend si ingénieusement, sur un terrain étroit, mais bien choisi, la civilisation française.

Le mariage de Mlle Gimel, dactylographe, par René Bazin. Un vol. in-16. (Calmann-Lévy.)

Ce n'est point un grand roman, cette idylle de Mlle Gimel et d'un officier pauvre, sorti du rang; c'est un de ces récits gracieux et spirituels où M. René Bazin excelle, et qui semblent le reposer des puissantes constructions de *la Terre qui meurt* ou du *Blé qui lève*. Mais l'esprit et la grâce n'excluent point l'émotion. Bien des lectrices s'y laisseront prendre, dont les sourires se mouilleront vite. Ne les plaignons pas trop, car l'auteur a eu d'avance pitié d'elles en même temps que de ses charmants héros. La fin, qui se fera ainsi pardonner d'arriver tôt, consolera tout le monde.

Flaubert : *Sa vie, son caractère, ses idées avant 1857*, par M. René Descharmes. 1 vol. in-8°. (Ferroud.)

L'œuvre de Flaubert a suscité déjà toute une littérature critique. Il restait pourtant à analyser les origines de la vocation littéraire de Flaubert, à expliquer la formation de ses idées et de son talent, à montrer comment ce romantique, plus lyrique et plus fougueux encore que ses aînés, était devenu le maître du naturalisme et de l'art impersonnel. C'est ce qu'a tenté M. René Descharmes. Avec une psychologie très sûre, il suit Flaubert pas à pas dans ces années de formation, notant toutes les influences qu'il subit, toutes les réactions de son tempérament personnel sous les multiples circonstances de sa vie. Chemin faisant, il marque les étapes de ses idées, d'après la *Correspondance*. En 1857, à l'apparition de Mme Bovary, l'esthétique de Flaubert est constituée. Bien des contradictions apparentes de l'homme ou de l'artiste sont expliquées par cette solide étude, excellent exemple de biographie psychologique.

Une vie de femme au XVIIIe siècle : Mme de Tencin, par M. Pierre-Maurice Masson. 1 vol. in-16. (Hachette.)

Tout le dix-huitième siècle à ses débuts se retrouve dans la vie multiple et agitée de cette femme qui devint une des reines de Paris. Petite aventurière de province, elle sut conquérir une influence prépondérante dans l'Etat. Elle fit de son frère un cardinal-ministre, de ses amis des académiciens et de sa vie le plus divers des romans, que M. Pierre-Maurice Masson nous conte dans ce livre avec vivacité et agrément.

Le Benjamin de Vienne ou l'Apôtre des Hommes, par Eugène Boeglin. 1 broch. in-16. (Bloud.)

M. Boeglin, qui nous promet un ouvrage d'ensemble sur les chrétiens sociaux d'Autriche, — les maîtres actuels du vieil empire des Habsbourg, — a détaché, de son ouvrage en préparation, cette mince brochure, que remplit de son rayonnement sympathique la figure du Père Abel, « le Benjamin de Vienne », sorte de Bridaine autrichien en qui les foules ont salué « l'Apôtre des hommes ». C'est au Père Abel, que M. Lueger et le parti chrétien social doivent leur extraordinaire fortune. Le célèbre jésuite, — célèbre dans son pays, — a trouvé en M. Boeglin un biographe digne de lui, renseigné, abondant, au verbe savoureux et qu'on retient.

Le prix de la vie, par Henri Davignon. Un vol. in-16. (Plon.)

M. Henri Davignon connaît bien son métier de romancier. Sa psychologie est délicate, son style discret et fin. Il invente heureusement ses scènes, les relie entre elles avec beaucoup d'art, déroule sans difficulté et sans invraisemblance son intrigue; en un mot, il sait tous les secrets de la composition. Bon observateur, il n'ignore rien des petitesses et même des bassesses mondaines. Il pourrait, comme les fabricants les plus réputés dans ce genre, réussir le livre à scandale. Mais, catholique, il a des visées plus hautes. Il ne sacrifie rien de son talent, certes! Il l'ennoblit, au contraire, en le mettant au service de ses idées; et ce *Prix de la vie*, qui montre toute la valeur littéraire de son auteur, fait ressortir, en même temps, sa grande distinction morale.

L'Exil et la Mort du général Moreau, par Ernest DAUDET. IX 267 pages in-16. (Hachette.)

Notre distingué et infatigable collaborateur s'est volontairement abstenu ici de retracer le fameux procès de l'an XII : il s'est borné à apporter de nouveaux détails sur l'exil de Moreau, son retour au quartier général des coalisés et sa misérable fin.

Marie-Rose au couvent, par Mme J. LEROY-ALLAIS. Un vol. in-12. (Plon.)

Mme Leroy-Allais n'a pas voulu écrire un roman. Elle n'a pris des personnages que pour rendre plus vivante cette éducation au couvent qui est le sujet de son livre. On en aimera la psychologie très fine, le sentiment très délicat. Ceux qui détruisent l'enseignement congréganiste le calomnient en même temps. Il faut donc louer cet excellent plaidoyer en faveur des religieuses, intelligent et large, perspicace et indépendant, par lequel la vérité est pleinement rétablie. On n'y trouve rien d'imaginaire : les souvenirs très précis d'une ancienne élève forment le fond même de l'œuvre. A l'imagination méchamment fantaisiste des accusateurs, la réalité répond.

Aimez-les. — *Lettres entre directrices de patronages*, par Françoise HENRY. 1 vol. in-16. (Lethielleux.)

Ecrit avec beaucoup de charme et de verve heureuse, ce volume est à la fois une histoire très vivante d'un patronage d'enfants et de jeunes filles du peuple, un véritable traité de pédagogie post-scolaire appuyé sur une longue expérience, un guide sûr et pratique pour toutes celles qui veulent se dévouer à la jeunesse. « Comme je voudrais que beaucoup de jeunes filles vous lussent, écrit Mgr Touchet à l'auteur, comme le bien des patronages déjà si considérable s'accroîtrait et c'est si vraiment là qu'est l'avenir. »

A l'ombre de l'Acropole, par Henri GUERLIN. Un vol. in-16. (Mame.)

Ce n'est plus, comme dans *Quo vadis*, Rome vaincue par le christianisme : c'est la Grèce que conquiert le culte du « dieu inconnu ». L'émouvante histoire de Damaris, la jeune disciple de Paul de Tarse, a tour à tour pour cadres Athènes, Corinthe et Ephèse. La dernière scène, si tragiquement belle, se déroule dans le temple même de Diane. Apollonidas de Paros, l'adorateur de la beauté antique, Eurybate le sophiste, la frivole et traîtresse Pannychis elle-même sont subjugués par le triomphant sacrifice de la chrétienne. Jamais M Guerlin, dont on connaît le simple et vigoureux talent, n'avait été plus noblement inspiré.

Trouvères et troubadours, par Pierre AUBRY. 1 vol. 224 pages. (Alcan.)

Les trouvères et troubadours n'appartiennent pas seulement à l'histoire de la littérature, mais à celle de la musique. Aussi bien ils étaient dignes de trouver place dans la collection que dirige M. Jean Chantavoine. Ils l'étaient d'autant plus qu'ils ébauchèrent au moyen âge nos tonalités modernes et notre rythmique mesurée. Pour nous le révéler, le livre de M. Pierre Aubry se trouve être une importante contribution non seulement à l'histoire de la musique, mais à celle du moyen âge sur un point fort mal connu jusqu'à ce jour.

Le maréchal Canrobert, par Germain BAPST. Tome IV. — II-437 pages in-8° avec cartes. (Plon.)

Nous nous réservons de revenir à loisir, quand elle sera achevée, sur cette belle biographie du « dernier maréchal de France », abondante en renseignements précieux pour l'histoire militaire et l'histoire générale. La majeure partie du quatrième volume est consacrée aux angoissants débuts de la guerre de 1870 : il se ferme au moment où Bazaine vient d'être investi du commandement de l'armée du Rhin.

La poésie de Jean Aicard, par J. CALVET. 1 vol. in-12. (Hatier.)

Cette anthologie, précédée d'une sérieuse étude sur l'homme et sur le poète, fait mieux comprendre et aimer davantage l'un et l'autre. Félibre qui écrit en beaux vers français, cigale provençale qui chante au foyer comme le grillon, Jean Aicard mérite la profonde et admirative sympathie des traditionnalistes autant que des régionalistes. Ils seront reconnaissants à M. Calvet de son œuvre si utile et si heureusement conçue.

Episodes et portraits, par Arthur CHUQUET, 343 pages in-18. (Champion.)

Qu'il s'agisse de livres d'histoire récemment parus, ou de l'œuvre entière d'écrivains allemands, ces études critiques, vives, alertes, pleines d'érudition sous une apparence familière, sont faites pour instruire le lecteur pressé, pour documenter le chercheur, pour plaire à tous.

L'un des gérants : JULES GERVAIS.

PARIS. — L. DE SOYE ET FILS, IMPR., 18, R. DES FOSSÉS-S.-JACQUES.

ÉPISODES D'HISTOIRE RELIGIEUSE

LE SERMENT ECCLÉSIASTIQUE EN 1791

Le 27 novembre 1790, l'Assemblée nationale avait imposé à tous les ecclésiastiques fonctionnaires publics, c'est-à-dire aux évêques, grands vicaires, curés, vicaires paroissiaux, professeurs des séminaires et des collèges, l'obligation de prêter serment à la Constitution civile. La conséquence du refus serait la destitution. A cette terrible mise en demeure, quelle serait la réponse du clergé de France? C'est ce qu'on voudrait examiner ici.

I

La loi avait été sanctionnée le 26 décembre. Un délai de huitaine était accordé pour le serment aux membres ecclésiastiques de l'Assemblée. Le 27 décembre 1790, on venait de discuter un projet sur l'organisation de la force publique, quand l'abbé Grégoire parut à la tribune. C'était un prêtre ardent jusqu'au fanatisme pour la révolution, d'un esprit très sujet à l'erreur ou aux entraînements, dépourvu des dons éminents qui font le philosophe, le politique ou l'orateur, mais désireux de garder la foi chrétienne, très pénétré de ses devoirs sacerdotaux, et entouré de l'estime qui s'attache à la droiture, au courage, à la régularité de la vie. Il n'approuvait point la Constitution civile, mais satisfait que le dogme demeurât sauf, il jugeait que le parti le plus sage était la soumission. Son discours, écouté en un profond silence, — car on sentait que plusieurs y chercheraient une direction, — fut une défense plutôt qu'une apologie. Il commença par attester « son inviolable attachement aux lois de la religion aussi bien qu'à celles de la patrie ». — « De cette

religion divine, nous serons, dit-il, constamment les missionnaires; nous en serions, s'il le fallait, les martyrs. » Il ajouta : « Après le plus mûr, le plus sérieux examen, nous déclarons ne rien apercevoir dans la Constitution qui puisse blesser les vérités saintes que nous devons croire et enseigner. » En homme qui ne met dans les lois que ce qu'il y veut voir, il présenta des nouveaux décrets une glose fort adoucie; il garantit, non sans quelque témérité, le zèle religieux de l'Assemblée; puis il exprima ses vœux pour la paix du royaume, pour l'union entre les ouailles et les pasteurs. Enfin, il prononça la formule du serment. Il eut soin d'adhérer non seulement à la Constitution en général, mais très explicitement à la Constitution civile du clergé. La variante, d'ailleurs, importait peu, la Constitution contenant la Constitution civile comme le tout contient la partie. Comme Grégoire achevait son discours, un assez grand nombre de prêtres se détachèrent de leur banc et à leur tour se disposèrent à jurer. On en compta soixante-deux. Il y avait cinquante et un curés et trois ou quatre professeurs; le reste se composait d'ecclésiastiques qu'excitaient les superfluités du zèle ou la poussée de l'ambition, car ils n'étaient pas fonctionnaires, et on ne leur demandait rien. Dans les tribunes, les spectateurs se chuchotaient les noms. Il y avait l'abbé Gouttes, naguère président de l'Assemblée; Dumouchel, recteur de l'Université de Paris; Expilly, qui venait d'être nommé évêque de Quimper; puis les curés Jallet, Balard, Lecesve, qui avaient eu naguère leur heure de célébrité, car les premiers, en 1789, à l'époque de la réunion des Ordres, ils s'étaient ralliés au tiers état.

En rendant compte de cette journée, le représentant Lindet écrivait, avec quelque dépit : « Aucun évêque ne s'est laissé entraîner[1]. » Le 28 décembre, la séance venait à peine de s'ouvrir quand on vit paraître M. de Talleyrand. Dans la salle, encore presque vide, il y avait à peine cent personnes. Il semblait avoir à dessein choisi ce moment, en homme de goût affiné qu'eussent humilié des acclamations vulgaires. Il était un peu plus pâle qu'à l'ordinaire, avec ce sourire mystérieux où l'on pouvait à volonté tout lire. Il avait, contre l'habitude, revêtu ses insignes et portait la croix pectorale. Il gravit la tribune, marchant moins lentement que de coutume et comme pressé d'acquitter une importune corvée. Les rares assistants s'attendaient à un discours. Il se garda d'en faire, soit que la rhétorique des harangues l'excédât, soit que, croyant encore un peu moins à

[1] *Correspondance*, p. 254.

l'Eglise constitutionnelle qu'à l'autre, il jugeât indigne d'un gentilhomme l'hypocrisie du dévouement. Avant que l'enceinte ne se remplît, il se retira à la dérobée, comme sur la pointe des pieds, un peu honteux de la palinodie, heureux en même temps d'être libéré. Eglise ancienne, Eglise nouvelle, il se hâterait d'échapper à l'une et à l'autre, les jugeant toutes deux condamnées à mort et n'aimant pas les agonies.

Du 28 décembre au 1er janvier, il y eut encore quatorze serments. Les masses, jusque-là ignorantes ou inertes, commençaient à s'éveiller un peu. « Il y aura bientôt, disait-on, du nouveau dans les Eglises. » Beaucoup de brochures circulaient pour ou contre les décrets. Cependant les religieuses, dans les chapelles de leurs couvents, élevaient vers le ciel de ferventes supplications. Des mains invisibles propageaient dans les rues ou glissaient sous les portes des feuilles de protestation, des formules de prières, de pieuses effigies du Sacré-Cœur; et toute cette propagande clandestine, à la fois timide et ardente, offrait les premières images d'une religion qui se cachait[1].

Le dimanche 2 janvier, un personnage parut à la tribune, décoré comme Talleyrand de la croix pectorale. Etait-ce bien un évêque? S'il y avait des degrés dans l'épiscopat, il y eût occupé le dernier rang. Simple coadjuteur de l'évêque de Bâle, il n'exerçait sa juridiction que sur les parties françaises de ce diocèse. Ce prélat s'appelait Gobel et portait le titre d'évêque de Lydda. Ses amis le disaient charitable, bon, de foi un peu molle, mais non sérieusement entamée. Il était d'esprit médiocre, de goûts fastueux, d'âme vaniteuse, à la fois ambitieux et débile, pusillanime autant que vain, et perpétuellement partagé entre deux craintes, celle de Dieu et celle des hommes. Pour écarter tout reproche de tiédeur, il excusa par son état de santé son retard à rendre hommage à la loi; puis il jura, mais avec un préambule qui insistait sur les droits de la juridiction spirituelle et exprimait la persuasion que l'Assemblée n'avait rien voulu décider de contraire au salut des âmes. On eût dit que, par ce langage, il voulût, tout en prêtant le serment, le retenir en partie, et cumuler, avec les applaudissements du public, le pardon de sa propre conscience. Ce manège ayant été éventé, il reprit la parole, protesta de son attachement à la Constitution civile, expliqua que le seul but de ses ménagements avait été de calmer les scrupules de ses prêtres d'Alsace, fort troublés par les lois nouvelles. Ainsi se peignit-il doublement en ces deux harangues, avec la foi

[1] Voy. Ferrières, *Mémoires*, t. II, p. 204.

tremblante qui avait soufflé ses restrictions et avec la lâche faiblesse qui rétractait les restrictions elles-mêmes.

Quatre nouveaux serments furent prononcés le 2 janvier. On en recevrait, en outre, vingt-deux autres le lendemain. Quoique les défaillances fussent assez nombreuses, elles étaient loin du chiffre espéré. Sous le dépit de l'insuccès, la gauche et avec elle le centre s'emportèrent dans une grande montée d'intolérance. On le vit bien quand, peu après l'intervention de Gobel, M. de Bonal, évêque de Clermont, se leva pour proposer une formule de serment, très explicite sur les droits de la puissance civile, mais restrictive sur tous les objets spirituels. Dans le public, dans l'Assemblée, les murmures éclatèrent : « Nous ne voulons, dit Treilhard, qu'un serment pur et simple. » Ces âpres paroles furent couvertes d'applaudissements. Sous les invectives, M. de Bonal dut quitter la tribune. Pendant la nuit, il fit imprimer son discours. Le lendemain, autour de l'Assemblée, on le distribuait sous ce titre : *Opinion que M. l'évêque de Clermont a voulu prononcer, mais que le despotisme du côté gauche l'a forcé de déposer simplement sur le bureau* [1].

La séance du 3 janvier s'ouvrit sous cette impression irritée. Le lendemain expirait le délai de huitaine imparti pour le serment. Plusieurs éprouvaient quelques scrupules d'appliquer à la lettre les rigueurs de la loi, et de déclarer forclos ceux qui n'avaient pas juré. Barnave se chargea de vaincre les dernières pudeurs des modérés. Protestant, il assouvissait les rancunes de ses coreligionnaires; ambitieux, il poussait à tout hasard sa réputation et, en saisissant la première place en un débat mémorable, caressait l'espoir d'égaler enfin ce Mirabeau insupportable à son envie. En cet homme destiné à se montrer bientôt si courageux, si clairvoyant, se personnifia, en ces jours, l'esprit d'âpreté qui creuse les dissentiments irréparables. En un langage précis, sans flamme, sans objurgation mais sans pitié, il adjura l'Assemblée de ne rien ajouter à cette huitaine stricte après laquelle il y aurait deux clergés, deux Eglises, deux Frances aussi.

La décision n'alla pas sans une suprême défense. Cazalès eut l'honneur de ce noble effort. Il fut habile, persuasif, véhément sans violence, attristé sans amertume, clairvoyant sur les maux futurs et, malgré les clameurs hostiles, attentif à ne rien exaspérer. Il représenta que les évêques ne désiraient que la paix, et que leur résistance n'avait d'autre origine que les obligations de leur conscience. Il puisa dans leur conduite même la preuve de

[1] *L'Ami du roi* (de Royou), 3 et 4 janvier 1791.

leur modération : ils auraient pu, après avoir rédigé l'*Exposé des principes*, y faire adhérer le clergé de second ordre : ç'eût été la guerre. Ils s'étaient gardés d'agir de la sorte et, loin d'élargir le conflit, n'avaient cherché que la conciliation : ils attendaient la réponse du pape; fallait-il leur refuser un délai? Cazalès poursuivit : « Ce n'est pas, dit-il, aux représentants du peuple français à mettre des citoyens dans l'alternative d'être impies ou rebelles. » Il rappela les attaques contre le clergé et combien elles avaient rencontré de crédulité dans les masses : « Il est certain, observa-t-il, que les ministres du culte ont de nombreux ennemis, qu'on a voulu les rendre odieux au peuple et qu'ils seraient les premières victimes des troubles si une guerre civile ou religieuse se déclarait. » Le discours se termina en une invocation à la bonté, à la prudence, à la sagesse de l'Assemblée, c'est-à-dire en termes presque humbles, mais de cette humilité des vaillants qui peuvent supplier sans s'abaisser.

Cazalès avait pour lui le talent et, avec le talent, le renom d'estime qui s'attache au courage. Mais l'Assemblée, enivrée du pouvoir de tout faire, subissait ces accès d'intolérance collective qui rendent le despotisme parlementaire plus brutal qu'aucun autre. Elle se refusa à écouter cet homme à l'âme droite, au cœur chevaleresque, surgissant au dernier moment pour épargner une faute irréparable à son pays. Comme Cazalès avait observé que si l'Assemblée agissait avec rigueur, elle destituerait peut-être soixante ou quatre-vingts de ses membres : « Tant mieux! avait répliqué aussitôt une partie du côté gauche. » Ce parti pris d'iniquité prédisait le vote, et la motion de Barnave fut adoptée.

II

Ce jour du 4 janvier serait donc le dernier jour de grâce, celui où les membres ecclésiastiques de l'Assemblée devraient se soumettre ou abdiquer leur ministère.

Dès le matin, dans la clarté sombre de l'hiver, la Révolution mobilisa ses troupes. Des hommes résolus, quoique en petit nombre, occupèrent les abords de l'Assemblée. Des pamphlets, des journaux circulaient; des cris de mort étaient vociférés contre ceux qui ne se conformeraient point à la loi. Une circonstance attisait les passions. L'avant-veille, la municipalité avait fait placarder le décret du 27 novembre. Or, par suite d'une violence de subalterne ou d'une erreur, les placards dénonçaient comme perturbateur du repos public quiconque se refuserait à jurer. La

diffamation était flagrante, car on flétrissait comme criminels ceux qui, par le refus de serment, n'encouraient, ne pouvaient encourir que la perte de leurs fonctions. Bailly, maire de Paris, prévenu, s'était empressé de faire poser de nouvelles affiches. Mais le remplacement n'avait pu s'opérer partout; d'ailleurs, le souvenir de la première lecture subsistait. De là, dans les masses, une impression qui ne s'effacerait pas, celle d'une mise hors la loi contre les ecclésiastiques fidèles, celle d'une sorte de solidarité entre les prêtres non conformistes et les ennemis de la patrie [1].

Dans l'intérieur de la salle, avait été aménagé le même appareil d'intimidation. Une organisation qui se perfectionnerait sous l'Assemblée législative, avait déjà créé des bandes soudoyées, composées en grande partie de soldats licenciés ou déserteurs, et dont l'office était de peser, par clameurs ou violences, sur les délibérations. Bien avant la séance, les galeries se garnirent de ces hommes de désordre, peu nombreux encore, mais disciplinés et tout prêts à la manœuvre des applaudissements ou des vociférations. Ce qui restait de places vides fut bien vite assailli par les gens des clubs, et tout ce monde, grouillant dans les tribunes, s'apprêta par avance à déconcerter les résistances, à saluer les défections.

Dans le clergé, les faibles avaient déjà succombé; il ne restait que les forts. Quoique agités d'un certain trouble — car ils n'étaient point encore façonnés à la persécution — ils s'encourageaient virilement à ne pas fléchir. Le mérite serait moindre pour les évêques, stimulés par le point d'honneur, que pour les curés, poussés vers la Révolution par les contacts d'origine, menacés par la misère, soutenus seulement par leur foi. Parmi ceux-ci, plusieurs manifestèrent des sentiments admirables. Quelques heures avant la séance, un des curés du Ponthieu écrivait à l'évêque d'Amiens : « Je vivrai et mourrai inviolablement attaché au corps des évêques, ayant pour chef le chef même de l'Eglise universelle. » Et il ajoutait : « Quant à la vie matérielle, il est une Providence qui me dit et me démontre que les lys ne filent pas et que les oiseaux ne font pas de provisions [2]. »

Un débat inécouté sur le jury occupa le commencement de la

[1] Voy. déclaration de Bailly, maire de Paris (séance de l'Assemblée constituante, 4 janvier 1791) et lettre du garde des sceaux (séance de l'Assemblée constituante, 5 janvier). — Voy. aussi Ferrières, *Mémoires*, t. II, p. 208.

[2] Lettre de M. Rollin, curé de Verton, 3 janvier 1791 (Deramecourt, *Histoire du diocèse d'Arras pendant la Révolution*, t. II, p. 96).

séance. A deux heures, l'ordre du jour fut interrompu pour les prestations de serment et, au bruissement des voix succéda soudain le silence. L'abbé Grégoire, en politique homme de combat, en religion homme de paix, tenta un dernier effort sur ses collègues ecclésiastiques. Par un raisonnement si subtil qu'il s'accommoderait mal avec l'entière sincérité, il établit que l'Assemblée « ne jugeait point les consciences, qu'elle n'exigeait pas même un assentiment intérieur ». Puis ressaisissant sa pensée et assimilant la loi du serment aux lois civiles, il traça une distinction entre l'obéissance légale, seule chose qui pût être demandée, et l'entière adhésion intellectuelle et morale qui ne relevait que du for intérieur. Devenu sophistique à force de vouloir être conciliant, il développa en termes peu intelligibles cette thèse très obscure, se défendit d'ailleurs de favoriser les restrictions mentales et, sur l'extrême limite de la soumission et de la résistance, essaya de définir un minimum d'adhésion qui préviendrait la guerre. Il termina son discours par ces mots : « Attaché par une union fraternelle, par un respect inviolable à mes respectables confrères les curés, à nos vénérables supérieurs les évêques, je désire qu'ils acceptent cette explication, et si je connaissais une manière plus fraternelle, plus respectueuse de les y inviter, je m'en servirais. »

Ce terrain d'accord était trop mouvant, trop instable, pour ne pas s'écrouler aussitôt. Barnave d'ailleurs veillait. Il fut le mauvais génie de ces jours funestes. Avec lui, l'homélie apaisante devint impérieuse mise en demeure. De sa voix jeune, nette, froidement tranchante, il somma ses collègues de mettre un terme aux paroles et d'en venir aux actes. Puis, se hâtant vers la conclusion, il requit du président l'appel nominal de tous les membres ecclésiastiques de l'Assemblée qui étaient fonctionnaires publics : ils seraient interpellés un à un sur leur volonté de prêter ou de refuser le serment.

Forts de leur majorité, décidés à cet écrasement que permet le nombre, les députés, cette fois encore, obéirent au geste de Barnave. Le président annonça l'appel nominal. Cependant, aux abords du manège et dans le jardin des Tuileries, les rassemblements avaient grossi et étaient devenus fort tumultueux. On y suivait, par les émissaires venus de l'intérieur, tous les incidents de la séance. A la nouvelle que l'instant était venu pour le serment, les clameurs redoublèrent. On vociférait : *A la lanterne les rebelles! A la lanterne ceux qui ne jureront pas!* Le bruit arrivait jusque dans la salle. Cazalès, se tournant vers le président : « Entendez-vous, dit-il, les cris qu'on pousse autour de

cette enceinte? » Quoique plus contenu, le public des galeries achevait de se discipliner pour les murmures ou les acclamations. C'est dans cet appareil que commença l'appel nominal.

Le premier appelé fut l'évêque d'Agen. « Je ne donne, dit-il, aucun regret à ma place, aucun regret à ma fortune; j'en donnerais à la perte de votre estime que je veux mériter; je vous prie donc d'agréer le témoignage de la peine que je ressens de ne pouvoir prêter le serment. » Après l'évêque, on appela un simple prêtre, l'abbé Fornetz, curé de Puymiclan. Il s'exprima en ces termes : « Je dirai, avec la simplicité des premiers chrétiens : je me fais gloire et honneur de suivre mon évêque, comme Laurent suivit son pasteur. » Après l'abbé Fornetz, l'abbé Leclerc s'avança : « Je suis enfant de l'Eglise catholique... » Jusque-là, le respect, la surprise, une certaine estime accordée bon gré mal gré au courage avaient contenu les murmures, mais la continuité des refus tournait à la manifestation. La courte tolérance des Constituants était à bout. Violemment ils interrompirent. Ils avaient double pouvoir pour tout oser, étant le nombre et en outre se parant de la liberté. On avait laissé toute licence à l'abbé Grégoire qui prêchait la soumission : on décida de ne permettre qu'un *non* sans phrases à ceux qui se dérobaient au serment. On avait décidé l'appel nominal : sans souci de se contredire puisqu'on était tout-puissant, on décréta que, l'appel nominal ne tournant pas bien, il n'y aurait pas d'appel nominal. « La majorité seule fait la loi », clamait impérieusement le président, M. Emery. Une inextricable confusion, fermant ou rouvrant les débats, laissait s'entrecroiser les motions contradictoires. « Frappez, mais écoutez, » avait dit quelques instants auparavant l'abbé Maury. On frapperait, mais, par-dessus tout, la résolution était de ne rien écouter.

A l'appel nominal qui avait mal réussi, l'Assemblée substitua l'interpellation collective. « En conséquence des ordres de l'Assemblée, dit le président, j'interpelle les ecclésiastiques fonctionnaires qui n'ont pas prêté serment de monter à la tribune pour se conformer aux décrets. » Nul ne bougea, hormis un curé qu'on appelait Landrin et qu'incontinent les tribunes canonisèrent. Ce serment, ajouté à trois autres prêtés au début ou au cours de la séance, élevait à quatre pour cette journée du 4 janvier le nombre total des jureurs. « L'Assemblée, observa M. Emery comme pour convier aux défections, a déclaré à plusieurs reprises qu'elle n'entendait point toucher au spirituel. » — « Que l'Assemblée consigne cette déclaration par un décret! » s'écria impétueusement Cazalès. Le président, promenant son regard sur les

bancs : « Ne se présente-t-il plus, dit-il, personne pour prêter serment? » A cette interrogation, la seule réponse fut un long silence, les prêtres demeurant cloués à leur place dans une muette confession de leur foi. L'attente durait depuis un quart d'heure, plus impressionnante qu'aucun bruit de paroles, quand un vieillard, se levant, gravit la tribune. C'était l'évêque de Poitiers. Les spectateurs des galeries se préparèrent à applaudir, escomptant une faiblesse : « J'ai soixante-dix ans, dit l'évêque, j'en ai passé trente-cinq dans l'épiscopat, où j'ai fait tout le bien que je pouvais faire. Accablé d'années, je ne veux pas déshonorer ma vieillesse, je ne veux pas prêter serment. » Sous le mécompte de ce langage, les murmures firent explosion. Le prélat ajouta, avec un accent d'humilité chrétienne : « Je prendrai mon sort en esprit de pénitence. » Et il regagna sa place, acclamé de la droite qui, réconfortée par cette constance, ressaisissait un peu son courage abattu.

Le temps s'écoulait. Derechef Cazalès demanda que l'Assemblée consignât dans un décret sa volonté de ne point toucher aux choses spirituelles. La motion fut repoussée. Maury, qui avait à plusieurs reprises essayé de parler, tenta de nouveau de se faire entendre. Sous les protestations des tribunes, sa voix impopulaire fut étouffée. Il était cinq heures. « Pour la dernière fois, dit le président, j'invite les membres ecclésiastiques à prêter le serment. » Personne ne se leva. La proposition de Barnave portait, dans sa seconde partie, que tous les ecclésiastiques dont le serment ne serait pas consigné dans les procès-verbaux de l'Assemblée, seraient remplacés comme le voulait le décret du 27 novembre. Au milieu des murmures de la droite, la motion fut adoptée.

Le vote du 4 janvier inaugurait l'ostracisme pour le clergé de France. « La conduite de l'Assemblée vis-à-vis du clergé, a écrit Montlosier dans ses *Mémoires*, ne fut pas seulement inique, mais atroce[1]. » Du moins la séance qui venait de finir avait sauvegardé, et au delà, l'honneur. « Ce jour a honoré la religion, écrivait le lendemain l'évêque d'Uzès, et nous nous sommes retirés, fiers de notre glorieuse pauvreté[2]. » Sur quarante-quatre évêques ou archevêques, deux seulement firent défection : Talleyrand et Gobel. Parmi les curés, quatre-vingt-onze faiblirent. A cette liste, il faut ajouter seize prêtres, les uns engagés dans l'enseignement, les autres libres de tout lien. L'addition de tous ces chiffres faisait, pour les membres ecclésiastiques de la Constituante, un

[1] T. I, p. 373.
[2] Lettre de Mgr de Béthizy, évêque d'Uzès, 5 janvier 1791, lue dans la séance de l'Assemblée constituante du 22 février 1791.

total de cent neuf jureurs. Le lendemain et les jours suivants, ce nombre diminua par une vingtaine de rétractations, les unes portées à l'Assemblée qui ne voulut point les recevoir, les autres consignées en des lettres aux journaux[1]. Ces défalcations ramenèrent à quatre-vingt-neuf, c'est-à-dire à un peu moins du tiers de la représentation ecclésiastique, le nombre des jureurs. A ces ouvriers de la première heure, la Révolution paierait sans tarder sa dette de reconnaissance. Dix-neuf deviendraient évêques[2].

III

Le 2 janvier 1791, le décret du 27 novembre avait été publié dans le département de la Seine. Après les députés ecclésiastiques, le clergé de Paris. Aux portes des églises, des avis apposés par les soins de la municipalité, annoncèrent que le serment serait prêté à la messe paroissiale, le dimanche 9 janvier.

Aussitôt un grand travail commença, pour vaincre par intimidation toutes les résistances. De petites feuilles, colportées par les crieurs publics, propagèrent, avec toutes sortes de commentaires injurieux, la liste des députés réfractaires. Dans la presse, les attaques contre les prêtres fidèles n'avaient jamais cessé; elles redoublèrent d'ardeur. Marat, dans l'*Ami du peuple*, prêchait le crime; Prudhomme, dans les *Révolutions de Paris*, soufflait la violence; Camille Desmoulins, dans les *Révolutions de France et de Brabant*, ne maniait que le sarcasme, mais le sarcasme cruel qui blesse et tue. Sur les affiches de théâtre, pendant les premiers jours de janvier, on relève les titres suivants : *Calas ou le fanatisme*, les *Vœux forcés*, les *Rigueurs du cloître*, *Jean Calas*, *Jean-Jacques Rousseau à ses derniers moments*, l'*Autodafé ou le tribunal de l'Inquisition*, puis *la Liberté reconquise ou le despotisme renversé*, pièce dont on donne, le 7 janvier, une représentation gratuite. Ce que le théâtre ne pouvait pas dire s'insinuait, à ce début de l'année, sous forme d'almanachs, de scènes dialoguées, de catéchismes patriotes. Les excitations se complétaient par les

[1] Voy. l'*Ami du roi*, janvier 1791, *passim*.

[2] Ce furent Aubry (évêque de la Meuse); Bécherel (évêque de la Manche); Charrier de la Roche (évêque de la Seine-Inférieure); Dumouchel (évêque du Gard); Expilly (évêque du Finistère); Gausserand (évêque du Tarn); Gobel (évêque de Paris); Gouttes (évêque de Saône-et-Loire); Grégoire (évêque de Loir-et-Cher); Joubert (évêque de la Charente); Laurent (évêque de l'Allier); Lecesve (évêque de la Vienne); Lindet (évêque de l'Eure); Marolles (évêque de l'Aisne); Massieu (évêque de l'Oise); Rigouard (évêque du Var); Royer (évêque de l'Ain); Thibaut (évêque du Cantal); Saurine (évêque des Landes).

caricatures contre le pape, les évêques, les abbés, contre les curés aussi, mais plus rarement: car ils étaient peuple, et par un manège double, on travaillait à les réduire par peur et à les enlacer par caresses. La municipalité, pour grossir les apparences de défection, n'hésita pas à dénaturer la loi; non seulement elle convoqua pour prêter serment les ministres du culte fonctionnaires publics, c'est-à-dire les curés, vicaires, professeurs, mais elle engloba, pour chaque paroisse, dans la même invitation, tous les ecclésiastiques domiciliés dans le ressort paroissial. Cette conduite, peu légale, ne laissait pas que d'être habile. On sait combien de prêtres, les uns d'esprit faux ou indisciplinés, les autres de mœurs ou d'orthodoxie suspectes, viennent se perdre dans l'immensité de Paris. Ces hommes, ayant souffert ou cru souffrir de l'Eglise ancienne, trouveraient naturellement l'Eglise nouvelle excellente et, tout grisés d'émancipation, se précipiteraient dans la servitude du serment. Cependant, vis-à-vis des curés des principales paroisses, vis-à-vis de ceux dont l'exemple entraînerait, les sollicitations individuelles ne parurent ni superflues ni déplacées. Si nous en croyons les récits du temps, le maire Bailly, le garde des sceaux Duport-Dutertre, pesèrent de toute l'autorité de leurs suggestions sur l'abbé Marduel, curé de Saint-Roch [1]. Le curé de Saint-Sulpice fut pareillement circonvenu [2]. Le curé de Saint-Eustache, l'abbé Poupard, chef d'une paroisse immense et de plus confesseur du roi, parut encore plus précieux à conquérir; on assure même que Mirabeau ne dédaigna pas de se faire théologien pour la circonstance et passa toute une nuit à le pénétrer de ses arguments [3].

A la veille du jour décisif, l'activité redoubla. Le 8 au soir, de petites feuilles imprimées furent colportées à foison. Elles portaient ces titres : *Examen pacifique du serment : Légitimité du serment civique*. On y répétait que l'Assemblée n'avait point touché à la religion : elle n'avait aboli aucun sacrement, elle n'avait supprimé aucune cérémonie, ni la messe, ni les vêpres, ni les processions, ni « même l'offrande du pain bénit ». On ajoutait que, si les Pères du Concile de Trente pouvaient revenir, ils approuveraient les décrets de l'Assemblée nationale.

[1] *Conversation de M. le Maire de Paris avec M. Marduel, son curé*, Paris, Crapart 1791 (cité par l'abbé Delarc, *l'Eglise de Paris et la Révolution française*, t. I, p. 287). — *Histoire du serment à Paris*, par M... (abbé Bossard), p. 18-22.

[2] *Histoire des événements arrivés sur la paroisse Saint-Sulpice pendant la Révolution*, p. 36-39. Imprimerie Crapart, 1792.

[3] *Mémoires de Mme Campan*, t. II, p. 136.

La municipalité, si confiante en apparence, prit pourtant une précaution, celle de mettre sur pied la force publique. Le dimanche 9 janvier, dès le matin, un grand nombre de gardes nationaux se rassemblèrent. Cette vigilance ne fut point inutile : dans l'une des églises, à Saint-Sulpice, une bagarre éclata, qui aurait pu devenir conflit.

Entre toutes les paroisses, celle de Saint-Sulpice était l'une des plus considérables, car vers l'ouest elle étendait ses limites jusqu'à l'extrémité du faubourg Saint-Germain. Elle était desservie par une communauté de plus de quarante prêtres, renommés pour leurs lumières et leurs vertus. Le curé, M. de Pancemont, était zélé, pieux, et surtout d'une admirable charité. « Si Saint-Sulpice succombe, disait-on, tout succombera. » De leur côté, les ennemis de l'Eglise comprenaient quel serait pour eux le prix d'un succès. Pour servir leurs desseins, les hommes de désordre ne manquaient point. Non loin de là siégeait le Club des Cordeliers.

De bonne heure dès groupes suspects se formèrent sur la place. Puis, avant l'heure de la grand-messe paroissiale, la nef et les bas-côtés se remplirent d'une assistance très diverse où se mêlaient aux fidèles et aux curieux les gens avides de troubles. Dans un des coins de la vaste église s'était massé un détachement de la garde nationale dont on voyait reluire les fusils. Après l'Evangile, le curé monta en chaire, au milieu d'un grand calme apparent. Cependant on remarqua que les prêtres et les séminaristes, au lieu de se placer comme d'habitude en face de lui, se serrèrent à sa droite et à sa gauche, comme pour le protéger. Le prône fut écouté en silence; il fut suivi d'un compte-rendu sur les œuvres charitables de la paroisse. Le curé allait descendre les degrés et regagner l'autel quand des cris répétés, montant vers lui, retentirent : *Le serment! Le serment!* Il étendit le bras, annonça qu'il voulait parler. Les clameurs, de plus en plus bruyantes, couvrirent sa voix. L'un des vicaires, doué d'un organe très puissant, essaya de dominer le tumulte, reprocha aux manifestants leur irrévérence, et ne réussit qu'à accroître le trouble, par ses efforts pour l'apaiser. Cependant la frayeur avait poussé vers les portes beaucoup des assistants, et ils s'y pressaient au risque de s'y étouffer. Du haut de la chaire, M. de Pancemont marquait courageusement, en paroles entrecoupées par le bruit, sa volonté de se refuser au serment; et ses prêtres, par leurs signes, s'associaient à sa résolution. Le désordre croissait. Les plus animés des perturbateurs étaient montés sur les confessionnaux, et de là criaient : *A la lanterne! à la lanterne!* Heureusement les gardes nationaux, fendant la foule, parvinrent jusqu'au pied de la chaire,

l'entourèrent, protégèrent la retraite du curé et l'accompagnèrent, avec l'aide de paroissiens fidèles, jusqu'à la sacristie. Là, sous la faiblesse de l'âge, sous le coup de l'émotion, le vénérable prêtre tomba en défaillance. Pendant ce temps éclataient, au dehors, des rixes que l'intervention de la force publique empêcha de dégénérer en bataille. Le saint sacrifice s'acheva dans un calme relatif. M. de Pancemont fut reconduit chez lui. Il y trouva l'honnête Bailly, qui, prévenu du trouble, s'était empressé d'accourir. Il blâma fort les manifestants, mais plus encore le curé qui, dit-il, était cause de tout par sa désobéissance à la loi [1].

Cette matinée éclaira des scènes de fidélité vaillante et aussi de contagieuse faiblesse. Dans la petite paroisse de Saint-Hippolyte, à l'extrémité du faubourg Saint-Marcel, ni les dispositions hostiles ni les menaces de pillage ne purent vaincre la constance du curé et de ses vicaires. A Sainte-Marguerite, l'abbé de Beaurecueil, vieillard de près de quatre-vingts ans, et doyen des curés de Paris, témoigna sa foi par des paroles tout apostoliques. A Saint-Roch, l'abbé Marduel résista à toutes les pressions. — En revanche, à Saint-Etienne du Mont, sur vingt-et-un prêtres, vingt prêtèrent serment. A Saint-Jacques du Haut-Pas, deux ecclésiastiques seuls résistèrent. Dans la grande et populeuse paroisse de Saint-Eustache, l'abbé Poupart succomba pareillement et entraîna dans sa défaillance la plus grande partie de son clergé. A Saint-Laurent, il n'y eut que trois refus. Dans plusieurs paroisses, tout le monde jura [2].

L'après-midi, à l'office des vêpres, on vit, en diverses églises où le clergé avait refusé le serment, une scène qui touchait à la comédie. La loi du 27 novembre interdisait à tout ecclésiastique insermenté toute immixtion dans le ministère sacré. Soit crainte de poursuites, soit espoir d'impressionner le peuple par une sorte de grève du culte, plusieurs curés prirent à la lettre la prescription de s'abstenir. A l'heure accoutumée, les gens de service allumèrent les cierges, les cloches se mirent en branle, mais aucun prêtre, aucun chantre ne parut à l'autel. Les assistants, venus en grand nombre, attendirent, s'impatientèrent, et, en fin de compte, avisèrent les gardes nationaux rassemblés dans les postes voisins. Ceux-ci accoururent et puisqu'on manquait d'offi-

[1] *Histoire du serment*, par M... (Bossard), 1791, p. 29-33. — *Histoire des événements arrivés sur la paroisse Saint-Sulpice pendant la Révolution,* 1792. Imprimerie Crapart, p. 40-45.

[2] Voy. *Histoire du serment à Paris*, par M... (abbé Bossard), 1791, *passim*. — Voy. aussi l'*Eglise de Paris pendant la Révolution française*, par l'abbé Delarc, t. I. chap. VII.

ciants, n'imaginèrent rien de mieux que d'officier eux-mêmes. A Saint-Jean-en-Grève, à Saint-Gervais, à Saint-Roch, à Saint-Sulpice, le chœur se remplit de « soldats citoyens sans armes » qui entourèrent le lutrin et se mirent à chanter les psaumes. Les feuilles patriotes se déclarèrent charmées du spectacle. Le journal les *Révolutions de Paris* exprima sa joie par les lignes suivantes : « Qu'on ne dise pas que la religion est perdue quand les fidèles en remplissent les devoirs d'une manière si touchante! Les prêtres auront beau déserter le culte de la patrie, il restera encore de vrais adorateurs en esprit et en vérité, et les intrigues des *Papistes* ne prévaudront pas contre le *catholicisme*, seule religion reconnue par l'Etat [1]. »

Quelle fut, pour Paris, la proportion des serments prêtés ou refusés? On ne le saurait que plus tard, et on le saurait mal; car on ne le saurait que par une statistique faussée. La municipalité avait, comme on l'a dit, élargi le décret du 27 novembre et l'avait arbitrairement étendu à tous les ecclésiastiques. On avait donc vu arriver dans chaque paroisse, au jour du serment, non seulement les curés, non seulement les vicaires attitrés, mais beaucoup d'autres à qui la loi ne demandait rien. Au-dessous des vicaires, au-dessous des prêtres employés à des titres divers, il y avait les prêtres sans pouvoir, puis les précepteurs, habitant dans des maisons particulières, enfin la classe assez nombreuse des prêtres interdits, la classe non moins nombreuse des moines sortis de leurs couvents. Tous, ils furent appelés à opter entre l'Eglise ancienne qui les avait médiocrement traités, qu'eux-mêmes avaient médiocrement honorée, et l'Eglise nouvelle qui leur offrait l'appât d'une place à reconquérir. Quelques ecclésiastiques jurèrent, dit-on, deux fois. Pour faire nombre, on aligna, à la suite du cortège, des diacres, des sous-diacres, de simples tonsurés, et on jugea que, pour jurer, ils valaient bien des prêtres. Puis, pour allonger la file, se rangèrent pêle-mêle, en plusieurs paroisses, les sacristains, les porte-croix, les choristes, gens qui, vivant du culte, ne s'inquiétaient que de maintenir le cérémonial et estimaient que toute église où on fait de la musique est vraiment l'église orthodoxe. Les relevés ainsi établis fournirent un total de six cent vingt-neuf serments, tandis que les calculs qui paraissent les plus exacts ne fixent qu'à quatre cent cinquante environ le chiffre des prêtres fidèles. Mais cette statistique a été inspirée par un désir si évident de forcer les chiffres, elle a si complaisamment ajouté aux prêtres ayant charge d'âmes

[1] *Révolutions de Paris*, n° 80, p. 60.

tout ce qui gravitait autour des autels, qu'on ne saurait attribuer à ces évaluations la portée rigoureuse d'un document historique. Combien différent serait le tableau, si l'on n'y comprenait que les prêtres investis d'un vrai ministère sacerdotal ou, pour parler le langage du temps, les *prêtres fonctionnaires publics*, c'est-à-dire les seuls que la loi assujettît au serment! Parmi les vicaires généraux, il n'y eut pas un seul serment. Il en fut de même au séminaire Saint-Sulpice. Parmi les directeurs ou professeurs des divers séminaires, il n'y eut que deux jureurs. Il y avait à Paris cinquante-deux curés : deux cures étaient vacantes : cinquante curés furent appelés au serment : vingt-trois le prêtèrent; vingt-sept le refusèrent. La majorité considérable inscrite dans l'état officiel ne fut obtenue que par l'adjonction des ecclésiastiques étrangers ou sans fonctions, des moines en rupture de vœux, et aussi de gens d'église qui n'étaient point prêtres du tout. Qu'on défalque cet appoint, et la majorité ne deviendra-t-elle pas minorité[1]?

L'Assemblée constituante suivait attentivement l'exécution de ses décrets. Il ne semble pas qu'elle ait soupçonné la statistique triomphante qui plus tard serait publiée. Elle appréhendait les refus de serment, redoutait la pénurie de sujets pour remplacer les prêtres fidèles. Dès le 7 janvier, cette pensée soucieuse avait

[1] *Tableau des ecclésiastiques de la ville de Paris qui ont prêté le serment ordonné par le décret de l'Assemblée nationale du 27 novembre.* L'état se termine par cette note : « Certifié par moi, soussigné, conforme aux minutes des déclarations et procès-verbaux déposés au secrétariat de la municipalité de Paris. Le secrétaire-greffier : Dejoly. » — Dans cette statistique officielle, je relève 33 religieux ou ci-devant religieux, 21 chanoines ou chapelains, 42 aumôniers de la garde nationale, un « ancien aumônier », un « bénéficier », un « ancien fonctionnaire », un « curé du département de Versailles », et en outre 150 prêtres environ dont on aimerait à connaître exactement le ministère. Je note, on outre, cinq diacres, six sous-diacres, sept clercs tonsurés, un « acolyte », un « instituteur », quatre « sacristains », deux « maîtres d'école », quatre musiciens, deux choristes, un maître de musique, un « serpent ».

Voir aussi, mais avec quelques réserves, car on y trouve des traces de passion et d'erreur : *tableau comparatif exact et impartial contenant les noms, offices et diocèses des ecclésiastiques de la ville de Paris qui ont prêté le serment civique les 9 et 16 janvier et de ceux qui l'ont refusé.* Paris, Girouard, 1791, p. 10. — Voir pareillement, *Histoire du serment à Paris*, par M. ***, *passim.* Voir enfin Pisani, *l'Eglise de Paris et la Révolution*, chap. VII.

On remarquera que ces calculs ne s'appliquent qu'à la ville de Paris. Dans la banlieue, au moins dans la banlieue nord et nord-ouest, la seule pour laquelle les chiffres soient à peu près précis, la grande majorité prêta serment (*Archives nationales. Papiers du comité ecclésiastique, carton 44.*)

inspiré une loi qui abaissait temporairement, pour les dignités ecclésiastiques, les conditions édictées par la Constitution civile. Tout prêtre, actuellement curé ou ayant cinq ans de fonctions publiques ecclésiastiques, pourrait être élu évêque et, quelle que fût sa résidence, serait éligible dans toute la France. Tout prêtre, ayant cinq ans de prêtrise, serait de même éligible aux cures en tous les départements sans exception, ou pourrait être nommé vicaire épiscopal. Quant aux vicaires paroissiaux, ils pourraient être pris indistinctement par les curés parmi tous les prêtres français [1]. Ce relâchement des exigences primitives laissait clairement percer les alarmes. Parlant des prêtres patriotes, le curé d'Argeliers, futur évêque constitutionnel d'Autun, disait : « C'est comme une goutte d'eau dans la mer [2]. »

Ce qui préoccupait le plus, c'étaient les dispositions des provinces. Sur la proposition du représentant Alquier, il fut décidé que le comité ecclésiastique élaborerait un projet d'*instruction sur la Constitution civile*, que cette instruction serait transmise aux autorités, qu'elle serait publiée partout. La résolution devint même l'origine d'une assez vive dispute. Mirabeau présenta un projet que le Comité accueillit et que le 14 janvier il lut en séance publique. Mais, à la lecture, Camus, qui ne prisait d'autre théologie que la sienne, marqua à plusieurs reprises sa réprobation. Camus était aussi aigre que Mirabeau était emporté, et les théologies de ces deux personnages qui, d'ailleurs, se détestaient, s'entrechoquèrent très violemment. L'Assemblée se prononça pour Camus et, pour comble de disgrâce, confia quatre jours plus tard à l'abbé Grégoire la présidence qu'ambitionnait Mirabeau. Celui-ci bondit sous le procédé, dénonça ce qu'il appelait « la bûcherie de l'Assemblée [3] » et de dépit se tourna un peu plus vers la Cour [4], mais d'un retour tardif et inutile, car lui-même, deux mois plus tard, mourrait. Cependant le Comité ecclésiastique avait chargé le représentant Chasset de rédiger l'*Instruction*. Le 21 janvier 1791, celui-ci lut son travail en séance publique. Le projet rééditait, sans les rajeunir beaucoup, tous les arguments cent fois développés à l'appui de la Constitution civile. Il affirmait, à quatre reprises différentes, que la foi n'était point en danger. Il proclamait l'attachement de l'Assemblée à la religion catholique dont le

[1] Loi du 7-9 janvier 1791 (Duvergier, *Collection des lois*, t. II, p. 145.)

[2] Séance du 7 janvier 1791.

[3] Lettre de Mirabeau au comte de Lamarck, 15 janvier 1791. *Correspondance de Mirabeau avec le comte de Lamarck*, t. II, p. 370.

[4] Voy. *Correspondance de Mirabeau avec le comte de Lamarck*, t. II, *passim.*, et aussi Malouet, *Mémoires*, t. II, chap. XV.

Pape était le chef visible. Il mettait en relief le zèle des représentants à placer, au premier rang des dépenses publiques, le traitement du clergé et l'entretien du culte. Un danger sur lequel Chasset se gardait d'insister, mais qui dominait tous les esprits, serait celui de remplacer en masse tous les prêtres destitués pour refus de serment. Avec une habileté fort opportune, le projet décidait que les prêtres, même réfractaires au serment, pourraient continuer leurs fonctions jusqu'à ce qu'ils fussent remplacés. De la sorte, on prévenait la brusque interruption du culte, on s'assurait un répit pour le choix des nouveaux pasteurs et, en se rendant à soi-même service, on paraissait faire acte de tolérance vis-à-vis des adversaires. Cette disposition, la plus importante de toutes, était la seule qui tranchât sur la banalité du reste. L'*Instruction* fut adoptée et aussitôt fut envoyée aux Directoires, avec ordre de la propager jusque dans les villages les plus reculés. Vers les départements, en effet, tous les regards se tournaient.

IV

Le clergé des petites villes, le clergé rural surtout, fixerait par sa constance ou sa faiblesse, l'échec ou le succès de la Constitution civile. Il faut remonter un peu en arrière pour marquer l'état d'esprit où le trouverait la mise en demeure du serment.

L'analyse la plus subtile serait impuissante à démêler tout ce que la Révolution, apprise par rumeurs incomplètes et tardives, avait déposé d'idées contradictoires dans le cerveau des curés de campagne. En eux coexistaient deux hommes : l'homme de Dieu, façonné dans le sanctuaire et attiré vers le ciel; l'homme de la terre, bourgeois ou paysan, ramené lourdement vers le sol. La Révolution, très idéale et très matérielle tout ensemble, avait à la fois surexcité l'un et l'autre. A l'un, elle avait montré les maximes évangéliques de plus en plus rayonnantes, le pauvre devenu moins pauvre, les petits rapprochés des grands, en haut plus de fraternité, en bas moins d'humiliation; à l'autre, elle avait brutalement réjoui les yeux par la disgrâce de tous ceux qu'il n'aimait pas. — L'homme de Dieu avait murmuré dans l'allégresse : « Il n'y aura plus d'opprimés », et il avait rendu grâces au ciel comme de ses propres chaînes brisées : l'homme de la terre s'était dit : « Il n'y aura plus de maîtres », c'est-à-dire plus de haut clergé, et il s'était dilaté dans l'âpre bonheur de ne plus servir. — L'homme de Dieu, noyé dans la contemplation d'un avenir meilleur, avait répété les paroles de Jésus : « Bienheureux les doux, bienheureux les hum-

bles, bienheureux ceux qui ont soif de la justice » : l'homme de la terre, paysan de race et non démarqué, avait fixé les yeux sur le banc bientôt détruit du seigneur et avait enflé sa voix au verset du *Magnificat : Deposuit potentes de sede.* — L'homme de Dieu, dans l'impuissance désolée de son presbytère, avait ouï, montant jusqu'à son cœur, la plainte gémissante ou sourdement irritée de ses ouailles : celui-ci pliait sous la corvée; celui-là, pour fraude sur le sel, capture de gibier, contravention forestière, retard vis-à-vis du collecteur, avait été brutalement emprisonné; cet autre avait perdu toute sa récolte foulée par l'insolente bande des chasseurs; puis il avait vu le château désert ou ne rouvrant ses portes que pour le scandale, et le scandale aussi jusque dans l'Eglise, sous le camail du chanoine inutile ou sous la robe violette de l'évêque libertin. Or, voici qu'il entendait parler d'une Assemblée réunie là-bas à Versailles, composée d'hommes éclairés, vertueux, sensibles, ayant le pouvoir comme la volonté de restaurer toutes choses, de rendre surtout à l'Eglise sa pureté primitive; et à cette éclaircie d'un ciel nouveau, il s'était soulevé sous un grand souffle d'espérance. — Tel avait été le rêve de l'homme de Dieu. Pendant ce temps, l'homme de la terre faisait, lui aussi, son rêve. Il rêvait de grandes surfaces aplanies : dans l'universel nivellement rien qui fît saillie; des évêques évangéliques qui ressembleraient aux curés, et des curés (n'était-il pas curé?) qui ressembleraient aux évêques; une fraternité qui ramènerait à l'état de frères tous les supérieurs; plus de chanoines altiers dans les hautes cathédrales; plus d'abbés dominant orgueilleusement le sol, percevant insolemment la dîme et jetant au pasteur chargé du ministère l'aumône de la portion congrue; plus de ces patrons ecclésiastiques qui, sous prétexte d'un antique exercice des fonctions curiales, venaient dans la paroisse, aux jours de fête ou de procession, se faire offrir l'encens ou prendre, comme de droit, la première place. Le rêve se continuait avec cette joie démocratique qui se complaît aux grands amas de choses brisées. Bientôt, le rêveur ramassait quelques-uns de ces débris et, pour son usage personnel, les reprenait. A l'âpre plaisir d'envier succédait le plaisir plus tranquille de s'arrondir soi-même. Des innombrables arpents de terres abbatiales on pourrait bien détacher un arpent ou deux pour le bien curial; ce serait peu de chose, une simple rectification, une simple bordure, ce qu'eût souhaité dans la modestie de ses goûts le *vicaire savoyard.* Il y avait tant d'ornements dans les couvents qui étaient si riches; on en pourrait transporter quelques-uns dans les paroisses qui étaient si pauvres; on y joindrait quelques reliques, ce qui sanctifierait les convoitises. Puis la

dîme, si odieuse quand elle était recueillie par les moines, prenait un aspect bien respectable quand elle était perçue par le pasteur lui-même. Ainsi rêvait, d'un rêve fort matériel, l'homme de la terre. Au réveil il fixait ses rêves. Lui aussi, il savait qu'il existait une Assemblée nationale. En des pétitions qui subsistent encore, il exposait à ceux qu'il appelait les « flambeaux du royaume » ou les « colonnes de la Liberté » le programme de ses ambitions. Celui-ci souhaite l'élection des évêques par le clergé. Celui-là discute sur les émoluments; il réduit, comme de juste, le traitement des prélats qui auront bien assez avec 4000 livres s'ils sont archevêques et 3000 s'ils sont évêques; il déploie une égale parcimonie pour les curés de ville qui « n'ont pas besoin de cheval »; en revanche, un chiffre minimum de 1800 livres semble à peine suffisant pour les curés de village, sujets à des déplacements, et qui doivent « faire le dimanche quelques honnêtetés ». Puis on disserte sur le costume : on voudrait enlever un peu de violet aux évêques, en donner un peu aux curés. Cependant, le décret sur les propriétés ecclésiastiques a été rendu. Alors des presbytères ruraux les mémoires arrivent à la fin de 1789 à l'Assemblée : l'un, n'ayant pas de jardin, sollicite timidement celui du prieuré voisin; l'autre, plus hardi, flétrit les « orgueilleux égoïstes du haut clergé » et demande nettement le bien des moines[1].

Rares sont les prêtres ainsi absorbés par l'intérêt matériel ou par l'envie. Presque aussi rares sont ceux qui ne cherchent dans les événements que le bien des pauvres et le règne de Dieu. En ces âmes se mêlent le plus souvent les germes bienfaisants ou pervers, et ces germes naissent à de telles profondeurs, grandissent en s'accrochant si mystérieusement qu'ils forment un tout indivisible, pétri de bien et de mal. Qu'on se figure les curés en leurs presbytères. Les courriers étant rares, les nouvelles leur arrivent par masses. Ils ne savent pas, ne comprennent pas. Doivent-ils applaudir ou pleurer? Toutes les lumières leur manquent : celles d'ici-bas, car leur savoir est court; souvent aussi celles d'en haut, car le souffle du siècle les a touchés, et ils n'ont pas cet humble et tranquille détachement qui naît de la foi intégrale. Ils tiennent par la hiérarchie cléricale à l'ordre privilégié, par la naissance au peuple; mais du privilège ils goûtent si peu, dans le peuple, au contraire, ils ont gardé de si fortes racines. Donc, en fin de compte, ils se décident à se réjouir, et d'abord sans scrupules, car la *Déclaration des droits* répète ce que Jésus est venu annoncer.

[1] *Archives nationales, Papiers du comité ecclésiastique*, Dxix, carton 51 et *passim*.

— Cependant, ils analysent leurs sensations, et voici qu'ils se troublent. Ils se réjouissent, mais de quoi? Est-ce bien de la charité plus abondamment répandue sur la terre? Est-ce des supériorités sociales plus âprement abaissées? Ils scrutent leur âme, y saisissent l'envie, craignent de se damner en enviant, et, de scrupule, s'imposent une prière pour tous ceux qu'ils n'aiment pas. Hélas! cette prière se forme sur les lèvres sans que le cœur se domine jusqu'à l'accepter. Pourtant, le prêtre, en son petit coin perdu, voit s'agréger une à une les molécules de ce qui sera la Révolution. Il voit naître les premiers conciliabules qui seront le club, les premiers rassemblements qui seront la garde nationale, les premières petites feuilles imprimées qui deviendront le journal. A ces signes sa défiance se ranime. On lui a dit que la Révolution ne ferait que propager l'Evangile, et il s'étonne, il s'effraie des ouvriers que le Seigneur envoie pour cultiver sa vigne. Il se rejette en arrière; mais à l'instant la tentation se fait plus forte, plus subtile. Ceux mêmes qu'il soupçonne le circonviennent, l'enlacent, distinguent sa cause de celle des privilégiés, le rangent parmi les bénéficiaires de l'ordre nouveau, et le traitent si respectueusement de « vertueux pasteur » qu'il finit par croire à la vertu de gens qui parlent si bien. Tout ce que la morgue du haut clergé a, goutte à goutte, déposé de rancune en son cœur, revient derechef à la surface avec un insupportable arrière-goût d'humiliation. Non, il n'est pas de l'ancien régime, et que lui a donné l'ancien régime pour qu'il le soutienne? Il se dit, en capitulant avec ses scrupules, que si Dieu défend de haïr, il ne défend pas de se souvenir. Puis il est infiniment flatté de passer pour un curé patriote, à l'instar de ces curés d'élite qui siègent à l'Assemblée. Peu à peu il s'habitue à l'idée des grands abatages; cette conception d'une société nivelée qui ravit son âme égalitaire charme pareillement son orgueil, car dans la destruction des hauts manoirs, des hautes abbayes, le presbytère, seule chose respectée, s'élèvera tout de même un peu au-dessus du reste, et il sera, — seul, — grain de sable un peu plus gros dans la poussière triturée. Alors, il paraît se décider tout à fait, orne de rubans tricolores sa chasuble, chante des messes civiques, prononce des prônes civiques, entonne des *Te Deum* en abondance. Cependant, quand à l'autel il se retourne vers les fidèles, il s'étonne de voir dans la nef tous ceux que jusqu'ici il n'a vus qu'ailleurs. Est-ce lui qui a converti les nouveaux néophytes ou n'est-il pas lui-même d'ores et déjà leur prisonnier? Redevenu soucieux, il rentre en sa maison curiale, ouvre fiévreusement son bréviaire, cherche sans le trouver quelque verset qui l'apaise, récite le *Veni creator* pour demander

la lumière; celle-ci ne descendant pas, il achève de s'angoisser et, là-bas, dans sa solitude, avec un premier tressaillement de terreur, il remplace le *Te Deum* par le *Miserere*.

Malgré certains signes troublants, l'année 1789 avait été l'année des espérances. L'année 1790 fut déjà celle des mécomptes. On avait tout promis aux « vertueux pasteurs du second ordre ». En attendant, en chaque paroisse rurale, la gêne régnait, presque la misère. L'Assemblée avait, en principe, aboli les dîmes, puis avait déclaré qu'elles seraient payées à titre provisoire jusqu'à leur remplacement. De la loi, le paysan n'avait retenu que le principe et s'était, d'autorité, donné quittance plénière pour l'avenir. Il arriva donc que les curés qui percevaient eux-mêmes la dîme et en vivaient, tombèrent dans le dénuement. Dans les paroisses où la dîme était perçue, soit par les abbés des monastères, soit par tout autre patron ecclésiastique, à charge d'abandonner, sous le nom de *portion congrue*, une pension fixe au desservant, la situation ne fut pas meilleure : les abbés, les prieurs, tous ceux qu'on appelait les *gros décimateurs*, ne recueillant plus rien, ne donnèrent plus rien. Aussi les pauvres desservants revenaient-ils de l'abbaye les mains vides, soupçonneux, persuadés que la dîme avait bien produit quelque chose, et médiocrement sustentés par la *Déclaration des droits de l'homme*. Pour comble d'ennui, les curés subissaient eux-mêmes de pressantes doléances. Souvent ils n'avaient été mis en possession de leur titre curial que par la résignation d'un titulaire qui avait stipulé à son profit quelque petite pension. Tous ces anciens curés ne croyaient pas plus à la pauvreté de leurs successeurs que ceux-ci ne croyaient à la pauvreté des couvents et, fort aigrement, ils réclamaient le pain promis à leur vieillesse. Donc, de haut en bas, on se disputait, on s'imputait mutuellement le recel de quelques ressources inavouées. Parfois un huissier, un procureur se rencontrait, essayant de tondre quelque chose sur toutes ces misères. En fin de compte, les malheureux prêtres recouraient à l'Assemblée[1].

En quel humble langage, on aurait peine à le soupçonner. Celui-ci s'adressait aux « régénérateurs de la patrie »; celui-là, pour se rendre plus agréable, datait sa lettre de « l'an II de la liberté ». Les membres du comité ecclésiastique se répandaient en paroles émollientes. Ils exhortaient les paysans à payer cette année, cette année encore, quelque chose de la dîme; puis ils promettaient aux curés de lire leurs mémoires, leur témoignaient, à défaut de

[1] *Archives nationales, Papiers du comité ecclésiastique*, D^xix, cartons 49, 50 et *passim*.

faveurs tangibles, toutes sortes de menus égards, et, ne pouvant leur donner ni or ni argent, versaient sur eux des flots d'espérance. Le 30 avril 1790, ils écrivaient à l'un des curés d'Eure-et-Loir : « Les décrets de l'Assemblée nationale relatifs aux traitements des curés vous promettent un traitement beaucoup plus heureux que celui dont vous avez joui jusqu'ici[1]. » Combien de lettres pareilles ne retrouverait-on pas dans les archives! En attendant ces « heureux traitements », on s'appliquait à enlacer ou à retenir par les honneurs ces ouvriers nécessaires de la Révolution naissante, et quel honneur plus grand que celui de voir deux cents curés siéger sur les bancs de l'Assemblée! L'un de ces pasteurs patriotes, l'abbé Gouttes, venait d'être appelé à la présidence; et les Constituants, par cette haute confiance, avaient voulu, disait-on, rendre hommage au corps tout entier.

Les honneurs étaient loin, et posés seulement sur quelques têtes. La gêne était imminente et presque universelle. Certaines avanies très sensibles accrurent les déboires. Les municipalités procédaient à la répartition de la contribution patriotique, volontaire à l'origine et devenue forcée. Qui fut surchargé outre mesure? Souvent le curé. « On agissait de la sorte, dit un document contemporain, par pique ou dérision. » Puis le mal de la délation, ce mal qui déshonorera toute l'époque révolutionnaire, commença à sévir : l'un fut dénoncé par excès de zèle, l'autre pour tiédeur, un troisième pour prône incivique, un quatrième pour abatage de quelques vieux pommiers sur le bien curial. Dans le même temps, on vit poindre la violence contre quiconque, parmi les prêtres de campagne, avait déplu. Un jour, dans l'Eure-et-Loir, un curé se présenta pour voter à l'Assemblée primaire d'Anet : on lui refusa le droit de suffrage; comme il protestait, on le contraignit à s'enfuir, et bientôt se multiplieraient, en maints endroits, les exemples de cet ostracisme. Dans la Gironde, un autre curé fut chassé de sa cure et menacé de mort s'il y rentrait jamais.

Une tradition de l'ancien régime remettait au curé le soin d'annoncer aux paroissiens, par la voie du prône, les actes principaux de la puissance publique. Cette coutume, confirmée par l'Assemblée nationale, devint, pour les prêtres de conscience délicate, un sujet d'anxiété. Ils recevaient les décrets, les proclamations, avec injonction de les notifier aux fidèles. Quand eux-mêmes s'en étaient pénétrés, un grand scrupule les saisissait d'imprimer par leur lecture la consécration de la chaire chré-

[1] *Archives nationales, Papiers du comité ecclésiastique*, D^{XIX}, carton 47.

tienne, soit à l'abolition des propriétés ecclésiastiques ou à la suppression des vœux religieux, soit à toutes les maximes téméraires qu'il plaisait au pouvoir civil de propager. Bientôt les autorités locales se mirent à imposer aussi la lecture de leurs arrêtés, en sorte qu'aux lois générales s'ajoutèrent toutes les élucubrations subalternes. Submergés sous l'abondance des papiers publics, aussi effrayés de se révolter qu'embarrassés d'obéir, les pauvres prêtres cherchaient misérablement quelque biais. Celui-ci ajournait les lectures ou les expurgeait; celui-là les rejetait à la fin de l'office et les étouffait de son mieux dans le brouhaha de la sortie. Le 29 avril 1790, en un mandement à son clergé, le vieil évêque de Senez en Provence, dénonça cette transformation de la chaire sacrée. « On assimile, disait-il, votre ministère à celui des crieurs publics, nos églises sont devenues des maisons de ville, et le lieu saint n'est plus distingué d'une assemblée de municipalités. » Plus tard, on pousserait la prétention jusqu'à contraindre les prêtres à publier en chaire les ventes des biens ecclésiastiques. Cette fois l'Assemblée elle-même déclarerait abusif cet excès d'asservissement.

L'Assemblée se mit à discuter la Constitution civile. Une chose plut infiniment aux curés, le traitement minimum de 1200 livres. La dîme, décidément irrécouvrable, leur rendait urgent ce salaire. Avec une précision de calcul, plus humaine qu'apostolique, ils s'appliquèrent à supputer ce qu'ils pourraient, en devenant salariés, cumuler de ressources éventuelles. Ils ne perdirent que par degrés l'espoir de combiner avec la dotation en argent une certaine dotation territoriale. Cependant l'ensemble de la loi, lu à tête reposée, leur dévoila toutes les innovations qui bouleverseraient les anciennes règles. C'est alors que l'inquiétude prit vraiment possession de leur cœur.

L'année 1790 s'écoula. Du chef de l'Eglise on ne savait rien; car il n'avait encore révélé sa pensée par aucun document public. Entre le haut et le bas clergé, entre les évêques et leurs subordonnés, la différence du rang s'interposait, empêchant cette confiance intime qui crée la solidarité. Dans leurs courses à la ville, les curés allaient volontiers consulter ceux qui, dans le rayon restreint du district, avaient la réputation de beaucoup savoir et d'être bien informés. C'étaient des bourgeois, souvent des légistes, très prévenus contre l'ultramontanisme quoique parfois d'âme très chrétienne, très pénétrés de la « toute-puissance du prince » et transportant cette toute-puissance à l'Assemblée. Ils effrayaient leurs visiteurs par le danger de braver la loi; puis, s'ingéniant à les apaiser, ils leur récitaient quelque chose où

s'entremêlaient le *Dictionnaire philosophique* de Voltaire, l'Evangile de Jésus-Christ, et aussi ce cinquième Evangile que Rousseau avait formulé dans la profession de foi du *Vicaire savoyard;* enfin ils leur montraient le décret sur la Constitution civile : un roi (et quelle n'était pas la piété de Louis XVI!) l'avait signé : un archevêque l'avait contresigné. Les curés, tout affamés de lumière, lisaient, relisaient le préambule de la loi : *Louis, par la grâce de Dieu, voulait et ordonnait ce qui suit.* L'œuvre avait donc été ratifiée par le roi, par le roi très chrétien! Ainsi se rassuraient-ils, ignorant jusqu'à quel point le malheureux prince avait perdu la puissance d'ordonner, aussi bien que l'énergie de vouloir.

Bientôt, vers l'automne, on parla de rigueurs, mais contre qui? Contre les chanoines richement dotés, contre les évêques. Des autres, il n'était point question. L'orage grondait, mais sur les hauteurs : en se faisant petit, on le laisserait passer; et, dans leur presbytère modeste, beaucoup de curés se terrèrent, avec cette sécurité égoïste, inconsciemment envieuse, du roseau qui plie quand le chêne est brisé.

Le décret du 27 novembre 1790 ravit la dernière chance de se dérober en s'effaçant. Des plus grands jusqu'aux plus humbles, le serment obligatoire serait la pierre de touche où se reconnaîtrait l'obéissance ou la rébellion. Pour les âmes sacerdotales, ce mois de décembre fut plein d'angoisses. Vaguement on espérait encore une entente avec Rome, une détente dans l'Assemblée. Un jour, — ce fut pendant le mois de janvier 1791, à une date plus ou moins éloignée suivant les régions, — le décret fut placardé au chef-lieu du département d'abord, puis au district, enfin dans les villages. Ce jour-là commença le délai de huit jours imparti pour la soumission.

Alors s'ouvrit la grande crise. Il y avait certains prêtres au cœur simple, à l'esprit résolu, à la foi robuste, qui s'orientaient sans hésiter vers le devoir; et, avec une intrépidité tranquille, presque joyeuse, remettaient tout à Dieu. L'éclectisme avait trop désagrégé les croyances, trop amolli les volontés pour que ce viril dessein de confesser l'Eglise, pour que cette sainte volupté de souffrir en son nom fût le lot du plus grand nombre. — Tout à l'inverse, d'autres prêtres, en minorité aussi, se précipiteraient dès la première heure, avec tout l'empressement du zèle, dans l'ordre nouveau. — Entre ces deux groupes, l'un et l'autre restreints, une masse immense s'agitait, composée d'hommes bons, bienveillants, sensibles aux maux d'autrui, charitables même, suffisamment pieux, d'une culture intellectuelle sérieuse quoique

trop amincie en surface, d'une foi sincère bien qu'un peu molle, d'un tempérament inaccoutumé à la lutte et qui jamais ne s'était trempé en prévision de l'épreuve. Depuis qu'avait grandi le conflit religieux, l'anxieux désir était celui d'une combinaison qui permît d'être fidèle et libérât d'être héroïque. En ces âmes engourdies dans un train de vie paisible et jetées tout à coup en pleine tempête, allait se livrer le plus rude des combats.

Tout se coalisait pour conseiller l'obéissance. — Le serment, conçu en termes généraux, semblait s'appliquer en bloc à toute la Constitution, en sorte que le refus prendrait un aspect contre-révolutionnaire et s'appellerait dans le peuple rébellion. — L'ancien régime aboli laissait dans la hiérarchie ecclésiastique des vides immenses à combler : de là, pour quiconque plierait, l'espoir d'une promotion sans pareille. Au contraire, le châtiment de la résistance serait l'exclusion de la cure, la suspicion, l'abandon, la persécution peut-être, et une précaire existence de missionnaire, sans asile, sans place et sans pain. — Une insistance habile à prêcher la soumission osait ajouter aux mobiles humains l'intérêt de la religion elle-même : on laissait entendre que le refus de serment, en privant temporairement les fidèles de pasteur, en étalant le spectacle public de discordes confessionnelles, discréditerait le vrai christianisme loin de le servir : on partait de là pour insinuer que, s'il y avait un schisme, le vrai schismatique serait le réfractaire; ce serait lui qui porterait la responsabilité de la scission. Il se trouvait donc que, par un audacieux renversement des rôles, on proclamait la défection, non seulement amnistiée, mais méritoire, en l'abritant sous le service de Dieu.

Par toutes les bouches, en ces derniers jours, arrivaient au prêtre ces suggestions. Elles leur parvenaient par les magistrats civils, par les Administrateurs des départements ou des districts, en majorité très ardents pour le décret et tenaces jusqu'à l'obsession. Aux utopistes, crédules et candides, ils vantaient la primitive Eglise restaurée; aux cupides, ils énuméraient les gros traitements; aux ambitieux, ils étalaient les honneurs; puis, montrant les suites de l'obstination, ils effrayaient les avides de bien-être par la perspective de l'indigence; les pusillanimes par la crainte du courroux populaire; les vieillards, les infirmes, par l'expulsion de leur demeure. Cependant, pour soulever les âmes, leur grand levier serait l'envie. Ils ne manquaient pas de rappeler les injustices anciennes, les démarcations insultantes jusque dans le temple de Dieu. A ces souvenirs, les meilleurs eux-mêmes vibraient parfois de révolte et marquaient que, s'ils demeuraient fidèles, ce serait sans solidarité avec ceux qui les avaient humiliés.

Il y avait d'autres pressions, pression de la famille et des amis taxant d'entêtement la fidélité, pression des journaux enregistrant un à un les serments et s'efforçant de créer la contagion de l'obéissance, pression des bandes venues de la ville et essayant l'intimidation. En certains endroits circulaient de faux brefs du Pape autorisant la soumission. Enfin, dans chaque région, quelques prêtres, les uns par turbulence d'esprit, ambition, rancune, les autres peut-être par conviction sincère, s'étaient faits les infatigables champions des lois nouvelles. Ils allaient, venaient, se dépensaient en paroles, répandaient leurs écrits ou ceux des autres. Les archives départementales, les annales diocésaines ont conservé les noms de plusieurs d'entre eux : c'est, dans l'Artois, Duflos, curé d'Hesmond; en Normandie, Lefessier, curé de Bérus; dans l'Aisne, Nusse, curé et maire de Chavigny; dans le Finistère, Lecoz. A leur propagande s'ajoutaient les lettres qu'envoyaient de Paris les députés assermentés de l'ordre ecclésiastique.

Harcelés de la sorte, les malheureux prêtres ont peine à se ressaisir. Ils cherchent à se joindre, se consultent, tâchent de combiner un plan de conduite. Dans un rapport du temps, nous lisons ces lignes : « On ne voit que des pelotons de prêtres s'aboucher, parler mystérieusement entre eux. Quelques-uns se félicitent. Le plus grand nombre tourmente sa pensée pour aviser aux moyens d'éluder le terrible décret et de déjouer les mesures des officiers municipaux... Ils réduisent en problème les chances de la fortune qui pourraient amener une contre-révolution; ils ont l'oreille au guet sur toutes les nouvelles et ne manquent pas de donner cours à celles qui peuvent leur être favorables[1]. » Le principal travail est de trouver une formule conciliatoire que l'autorité civile accepte et que l'orthodoxie ne réprouve pas. Il semble que, dans plusieurs régions, on se soit accordé sur les termes du serment; car, en certains districts comme celui de Gray, on retrouvera sur les lèvres d'un grand nombre de prêtres les mêmes restrictions renfermées dans les mêmes mots. Rentrés chez eux à la suite de ces conférences, les curés, dans la solitude du presbytère qu'ils quitteront bientôt, implorent le ciel par le jeûne, la pénitence, la prière. Quelques-uns essayent de reculer le terme fatal. Ils demandent un délai de quinzaine, de huitaine. D'autres invoquent le serment civique, prêté par eux jadis, et tentent de persuader à la municipalité que, par cet acte, ils ont satisfait à la loi. Ainsi parlent-ils, se torturant à la recherche d'un

[1] Rapport du maire de Saint-Florent, district d'Issoire. (*Papiers du comité ecclésiastique*, D^{XIX}, carton 96.)

compromis; car ces hommes qu'on englobera sous l'appellation de *fanatiques* sont humbles à cette heure jusqu'à verser dans l'humiliation, et parfois on leur souhaiterait quelque accès de cette belle fierté humaine qui sauvegarde non seulement le salut là-haut, mais ici-bas l'honneur.

Le grand jour arrive. C'est un dimanche. La messe commence. Les officiers municipaux sont présents, souvent assis à l'ancien banc seigneurial, car généralement on ne l'a aboli que pour s'y mettre soi-même. Beaucoup de monde : outre les dévots, les curieux; puis c'est l'époque où les campagnards, libres de l'agriculture, fréquentent volontiers l'église. L'évangile s'achève. Voici le prône. Le prêtre monte en chaire. C'est l'instant du serment. Souvent rien ne fait pressentir dans le discours qui commence l'engagement décisif qui devra le terminer. Le paysan n'aime à dire ni oui ni non et, quand son intérêt est en jeu, son intelligence épaisse se délie soudain en prodigieux subterfuges. Les curés, si épurés qu'ils soient, sont à leur manière paysans. Il en est qui font une longue homélie sur les droits réciproques de l'Eglise et de la société civile, et, au milieu de la harangue, glissent négligemment, en mots précipités, mal articulés, souvent mêlés de latin, la phrase où ils enferment leurs restrictions. Puis ils prêtent le serment. Le serment, qui, espère-t-on, sera seul acté, est pour les hommes; la phrase, un peu honteusement murmurée, d'une voix volontairement tombante, est pour les oreilles de Dieu. Beaucoup de ces pauvres prêtres parlent de mourir pour l'Eglise; en quoi, ils ne se doutent point par quel terrible rappel les événements prochains les prendront au mot; puis, pour balancer cet acte de foi, ils jurent de mourir pareillement plutôt que de souffrir la contre-révolution, et par ce sang promis des deux côtés, ils se flattent d'avoir apaisé la terre et le ciel. Il y a peu de refus purs et simples, mais des réserves qui varient à l'infini. Celui-ci jure de respecter la Constitution « quant au temporel »; celui-là promet de maintenir de tout son pouvoir la Constitution civile du clergé « autant et comme l'Eglise et la religion catholique, apostolique et romaine le lui permet ». Un troisième limite son adhésion à « tous les articles compatibles avec la religion catholique, apostolique et romaine ». Un quatrième excepte le gouvernement spirituel des âmes « sur lequel l'auguste Assemblée s'est déclarée incompétente[1] ». La latitude est grande pour les municipalités. Sont-elles bienveillantes? Elles n'enregistreront que le serment. Sont-elles mal disposées ou le

[1] *Papiers du comité ecclésiastique*, D XIX, cartons 94, 96, 97, 98 et *passim*.

prêtre est-il impopulaire? Elles souligneront toutes les réserves. Elles ne sont d'ailleurs pas tout à fait maîtresses. Au fond de l'église, il y a souvent des délateurs attentifs qui ont noté les paroles et argueront de faux ce qui aura été acté. — Cependant, il arrive parfois que le curé, en son prône, n'ajoute rien à la prédication ordinaire. Il remonte à l'autel, continue le sacrifice, consacre l'hostie, consomme les saintes espèces. Puis, quand l'office est fini, au moment où tout l'auditoire s'écoule, il s'avance, non vers la chaire, mais vers la balustrade du chœur comme pour une annonce oubliée, et au milieu de tous les bruits de la sortie, dépêche en hâte quelques paroles mal entendues que la municipalité recueillera comme elle pourra. — Il y a une dernière épreuve pour le curé. Du serment, on dressera un procès-verbal, et ce procès-verbal, il devra le signer. On voit des prêtres pris tout à coup de remords; dans la nuit, ils ont réfléchi; décidément, ils ne veulent pas, ils ne peuvent pas : au moment de tracer leur nom, la plume tremble dans leurs doigts; ils repoussent le papier, et d'un brusque bond en arrière, se rejettent dans le sein de leur mère l'Eglise. Des municipalités, les procès-verbaux seront envoyés au district; de là, aux départements. L'embarras ne sera pas mince pour traduire des formules souvent ambiguës, pour peser des pensées qui à dessein se sont voilées. « Il y a des prêtres, écrira un peu plus tard au comité ecclésiastique le directoire de la Mayenne, qui ont si bien entortillé leur serment qu'il ne sera possible de les juger que par leur rapprochement ou leur éloignement du nouvel évêque [1]. »

Des volontés si peu précises sont malaisées à traduire par des chiffres. Un sérieux intérêt s'attache pourtant à fixer les évaluations, c'est-à-dire à rechercher quelle fut, dans le haut et dans le bas clergé, la part de la faiblesse, la part de la fidélité.

Pour les évêques, le calcul est fort simple. Parmi les prélats préposés aux divers diocèses, quatre seulement jurèrent : Talleyrand, évêque d'Autun; Brienne, archevêque de Sens; Jarente, évêque d'Orléans; Lafont de Savine, évêque de Viviers. Il semble que l'Eglise de France se soit plutôt purgée qu'affaiblie par ces défections. On connaît Talleyrand; le cardinal de Brienne était surtout fameux par ses vices, M. de Jarente par ses dettes. Quant à Lafont de Savine, il se recommandait par des qualités attirantes, mais montrait en même temps une telle incohérence d'esprit qu'on put plus d'une fois douter de sa raison. A ces quatre personnages, il faut ajouter trois coadjuteurs ou évêques *in partibus*,

[1] *Archives nationales. Papiers du comité ecclésiastique*, D XIX, carton 84.

à savoir : Gobel, coadjuteur de l'évêque de Bâle; Martial de Brienne, coadjuteur de son oncle, à Sens; Dubourg-Miraudot, évêque de Babylone.

Comme on le voit, le partage est ici bien net. Il n'est guère moins aisé, si les recherches se bornent au clergé urbain et surtout aux curés des villes importantes. Dans les grands centres, la fidélité est la règle, la faiblesse l'exception. A Strasbourg, il n'y a que trois jureurs : un curé, un vicaire et le professeur Brendel, qui serait évêque du Bas-Rhin. Metz, Besançon, Reims, Châlons-sur-Marne, Amiens, offrent les mêmes exemples de résistance. A Arras, les onze curés de la ville refusent le serment, hormis un seul, qui, incontinent, reçoit la mitre. Lille, quoique au milieu de la catholique Flandre, est un peu moins fidèle; on y enregistre, parmi les curés, trois défaillances; mais la majorité tient bon. A Nantes, sur 81 prêtres, 52 se dérobent au serment. A Rennes, un seul curé, un seul vicaire, obéissent aux décrets. Les villes du Midi sont, en général, encore plus fermes que celles du Nord. A Bordeaux, trois prêtres seulement se soumettent à la Constitution civile. A Montpellier, pas un curé, pas un vicaire ne jure. A Nîmes, de tous les curés de la ville, un seul faiblit. A Aix, il n'y a d'autres défections que celle d'un vicaire. Même dans les départements du Centre, où la majorité s'abandonne, on retrouve, dans les grandes villes, une courageuse constance; ainsi en est-il à Tours, à Limoges, à Bourges. A Nevers, sur 11 curés, 9 demeurent fidèles. Une seule cité fait tache : Orléans où, à la suite de Jarente, l'unanimité du clergé se précipite dans la soumission. Il y eut aussi, croyons-nous, beaucoup de serments à Lyon. A ne considérer que l'ensemble, les adhésions se noient dans le grand courant de la résistance. Telle est la condition des choses dans les grands centres où l'instruction plus solide met davantage à l'abri du sophisme, où les fausses nouvelles sont plus aisément démasquées, où une situation matérielle meilleure rend les âmes moins accessibles aux suggestions de l'envie [1].

Jusqu'ici, l'avantage demeure, et avec une indéniable évidence, aux prêtres non conformistes. La recherche, au contraire, se complique singulièrement, si des villes importantes on descend jusque dans les bourgades, jusque dans les campagnes, si on

[1] Voy. *Archives nationales. Papiers du comité ecclésiastique*, Dxix, cartons 21 et 22, carton 80 et *passim*. — Voy. aussi Lallié. *Le diocèse de Nantes pendant la Révolution*, p. 128; Deramecourt, *le Clergé et le diocèse d'Arras pendant la Révolution*, t. II, p. 107; vicomte de Brimont, *M. de Puységur et l'église de Bourges pendant la Révolution*, p. 91; Le Sueur. *Le clergé picard pendant la Révolution*, t. II, p. 64.

s'efforce de dénombrer, dans la grande armée des curés et des vicaires, ceux qui faiblirent, ceux qui furent fidèles. Les Archives nationales conservent[1], pour quarante-sept départements, les états envoyés à l'Assemblée par les directoires des chefs-lieux et contenant le relevé des serments prêtés ou refusés. Cinq de ces états, ceux de l'Orne, des Bouches-du-Rhône, de la Corse, de la Dordogne, de la Marne, ne s'appliquent qu'à un seul district ou offrent de trop évidentes lacunes pour qu'il convienne d'en tenir compte. Le tableau des quarante-deux autres départements présente un total de 23 093 prêtres appelés à jurer. Sur ces 23 093 prêtres, 13 118 ont prêté le serment, 9975 l'ont refusé, ce qui fournit, pour 100 prêtres, une proportion de 56 à 57 jureurs contre 43 à 44 réfractaires[2]. Cependant, deux questions s'élèvent. Cette statistique officielle mérite-t-elle une entière créance? En second lieu, en la supposant tout à fait digne de foi, convient-il de l'appliquer par analogie à l'universalité du territoire français?

Je crois qu'on courrait grand risque d'erreur si, pour la comparaison numérique des deux clergés, on adoptait sans examen les tableaux gardés dans les Archives. Avant de les accueillir, il convient de les soumettre à une critique rigoureuse.

J'observe d'abord qu'en un assez grand nombre de communes, les officiers municipaux étaient favorables, zélés même pour la religion. De là, chez eux, le désir de conserver le calme dans la paroisse et, pour le conserver, d'éviter tout changement. Que le curé fût pieux, charitable, populaire, et ce désir s'accroîtrait de toute l'affection qu'il aurait su inspirer. En cet état d'esprit, si, à l'instant du serment, un scrupule légitime suggérait au prêtre quelques réserves, la pensée dominante des magistrats serait d'adoucir, d'omettre même dans leur acte officiel, des restrictions qui rangeraient le pasteur parmi les réfractaires. Le curé, en formulant ses réserves du haut de la chaire, avait libéré sa conscience. Il signerait le procès-verbal en fermant volontairement les yeux. S'il n'y avait pas de club au village, la bienveillante omission ne serait point dénoncée, et l'autorité supérieure enregistrerait une soumission pure et simple. Ce qui tendrait à prouver la fréquence de cette demi-collusion, c'est que beaucoup de prêtres,

[1] *Papiers du comité ecclésiastique*, cartons 21 et 22.

[2] La proportion exacte est de 56,80 contre 43,20 pour 100. — M. Ph. Sagnac, dans une intéressante étude publiée par la *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, novembre 1906, arrive à la proportion de 57,6 pour 100. Cette différence tient sans doute à ce qu'il ne comprend pas dans sa statistique le département du Nord, et y fait entrer la Marne, la Seine-Inférieure et l'Ariège.

portés comme assermentés, refuseraient bientôt, soit de reconnaître l'évêque constitutionnel, soit de lire son mandement. Ne serait-ce pas, au moins en partie, ceux que le zèle officieux de la municipalité aurait sauvés et qui, sur une nouvelle mise en demeure, publieraient, cette fois, sans accommodement possible, leur séparation d'avec la nouvelle Eglise?

L'étude des relevés suggère une autre observation. Les états ne devraient comprendre que les prêtres fonctionnaires, seuls assujettis au serment, à savoir les évêques, les grands vicaires, les curés, les vicaires, les supérieurs ou directeurs des séminaires, les professeurs. Or, sur la liste des assermentés, on trouve des religieux ou prêtres habitués, affranchis de toute obligation, mais venus pour jurer à la suite des autres ecclésiastiques. J'en remarque 24 dans l'Allier, 91 dans le Puy-de-Dôme, 24 dans la Charente, 22 dans la Moselle, 40 à 50 dans les Côtes-du-Nord, 9 dans l'Hérault, 4 dans la Côte-d'Or, une quinzaine dans le Var. Comme la colonne des insermentés n'est faite que de prêtres fonctionnaires, il importe que celle des assermentés ne soit composée que des mêmes éléments. A cette condition seule, les états officiels peuvent servir à la comparaison numérique des deux clergés. Il faut donc de deux choses l'une : ou défalquer de la liste des assermentés tous les prêtres non tenus au serment, c'est-à-dire environ 230 noms, ou élargir démesurément le cadre et faire porter le calcul sur l'ensemble du clergé séculier et régulier; mais alors la balance pencherait d'un poids énorme du côté des insermentés, car le nombre des ecclésiastiques non fonctionnaires qui ont juré par ambition ou superfluité de zèle est minime, en comparaison de tous ceux qui, n'ayant aucun engagement à prendre, se sont gardé d'en prendre aucun.

Voici une autre remarque. Bien qu'au début de 1791 les membres du clergé fussent encore en immense majorité au milieu de leurs ouailles, déjà plusieurs évêques, un certain nombre de grands vicaires, quelques curés s'étaient éloignés de leur résidence et avaient cherché un asile, soit en quelque autre partie du territoire français, soit à l'étranger. On peut évaluer à six ou sept par département ces émigrés de la première heure. De là, cinq ou six cents ecclésiastiques que les tableaux officiels ne mentionnent pas, mais qui doivent être ajoutés à la liste des insermentés, si l'on veut mesurer exactement les forces respectives des deux Eglises.

Les dates, auxquelles ont été envoyés par les directoires les états départementaux, fournissent, en outre, des indications très suggestives. Sur les quarante-sept états conservés aux *Archives*,

deux sont partis en mars 1791, seize en avril, douze en mai; dix-sept seulement ne portent point de date ou portent une date postérieure au mois de mai. Il faut calculer que ces tableaux avaient été arrêtés par les municipalités plusieurs semaines avant qu'ils ne fussent expédiés par les administrations départementales. Il en résulte que la moitié d'entre eux est antérieure au grand mouvement de rétractation qu'amèneraient les brefs de Pie VI, condamnant la Constitution civile, brefs connus seulement dans les campagnes à la fin du printemps. Au moment où elles parvenaient à la connaissance de l'Assemblée, les listes des assermentés avaient donc cessé d'être vraies, tant la voix du Pape provoquerait de retours vers l'ancienne Eglise! Jusque dans les rapports déposés aux *Archives*, on trouve la preuve de ces retours. En envoyant son tableau le 8 juin 1791, le directoire de l'Ain faisait allusion aux rétractations récentes que l'on évaluait à cinquante environ pour le département; il ajoutait : « Nous apprenons que le nombre des refusants augmente assez sensiblement[1]. » Dans le Var, la grande majorité du clergé avait accepté la Constitution civile; quelques mois plus tard, ce qui était unanimité pour le serment devenait, en certains endroits, quasi-unanimité pour la rétractation; dans une dépêche du directoire départemental, nous lisons, en effet, ces lignes fort instructives : « Dans le district de Saint-Maximin, presque tous les prêtres ont rétracté leur serment[2]. »

Un examen minutieux des tableaux statistiques eux-mêmes diminue d'ailleurs un peu la confiance qu'ils devraient inspirer. D'abord, je note en quelques lettres d'envoi de remarquables aveux. Le district d'Issoire, en transmettant son état, s'exprime en ces termes : « Cette liste peut renfermer quelques inexactitudes parce que, faute, par beaucoup de maires, d'avoir fourni les certificats de refus ou de prestation de serment, on n'a pu se décider que sur des *présomptions*. » Le directoire du Haut-Rhin écrit de son côté : « Nous n'avons pu donner à notre état toute la régularité que nous aurions désiré, attendu que les districts ne nous ont pas indiqué nominativement les *individus* qui ont satisfait à la loi ou qui s'y sont refusés. » Même dans les états réputés complets, on remarque d'assez nombreuses omissions : dans le tableau de la Moselle, 34 curés ou vicaires ne sont pas mentionnés; dans la statistique du Finistère, je cherche en vain le clergé paroissial de la pieuse ville de Quimper. Si l'on songe que

[1] *Papiers du comité ecclésiastique*, carton 21.
[2] Dépêche du 15 août 1791 (*Papiers du comité ecclésiastique*, carton 89).

les autorités locales se vantent des serments comme d'un succès, s'excusent des refus comme on ferait d'un échec, on peut conjecturer avec beaucoup de vraisemblance que les communes qui n'ont rien envoyé n'avaient rien de favorable à transmettre et, ne pouvant communiquer de bonnes nouvelles, ont espéré par le silence se faire oublier. Voici d'autres inexactitudes. En plusieurs endroits des statistiques, je remarque qu'on note en masse, dans une colonne d'observations consacrée aux insermentés, tantôt une vingtaine de professeurs, tantôt un curé et ses vicaires; puis, dans l'addition globale, on néglige de relever les ecclésiastiques mentionnés en bloc : de là un certain nombre de prêtres fidèles indûment omis dans les tableaux. Je relève notamment cette erreur dans les états du Doubs et du Bas-Rhin. En d'autres départements comme dans le Var, on grossit le nombre des assermentés en y ajoutant tantôt des Frères des écoles chrétiennes, tantôt un clerc ou un organiste. On surprend aussi, entre les états numériques officiels et les dépêches pareillement officielles, de curieuses contradictions. Le directoire du département du Doubs, dans un état du 10 avril 1791, accuse, pour le district de Pontarlier, 41 serments purs et simples, 55 serments restrictifs et seulement 2 refus; pour le district de Saint-Hippolyte, 54 serments purs et simples, 11 serments restrictifs et aucun refus. Cependant, on lit dans une lettre du 29 juillet : « A peine y a-t-il à présent le quart des prêtres qui soient constitutionnels dans les districts de Pontarlier et de Saint-Hippolyte. » Il faut supposer, ou que l'état du 10 avril est inexact, ou qu'entre le 10 avril et le 29 juillet, la masse de rétractations a changé le succès en échec et, dans les deux cas, la liste définitive des assermentés doit subir une importante réduction. Le relevé du directoire du Jura, à la date du 12 avril 1791, énumère, pour le district d'Orgelet, 68 assermentés et 10 réfractaires. Que penser de cette statistique triomphante, quand, un peu plus tard, le même département demande des mesures de rigueur contre les réfractaires, en se fondant précisément sur l'état du district d'Orgelet? — D'après les rapports officiels, le chiffre des jureurs, dans le Haut-Rhin, égala, dépassa même légèrement celui des non-jureurs. Comment concilier ce langage avec les lettres effarées de l'évêque constitutionnel, qui ne cesse de déplorer « le petit nombre de ceux qui ont prêté serment, le grand nombre de ceux qui se sont rétractés[1] ». — Voici d'autres tableaux où la

[1] Lettre du 12 juin 1791, lettre du 3 août. (*Papiers du comité ecclésiastique*, carton 86).

confusion apparaît en signes manifestes. Dans le dossier de la Drôme, le relevé du district de Die fournit 88 jureurs et pas un seul réfractaire. N'est-ce pas trop beau? J'entre dans le détail des chiffres et, en l'un des cantons, le canton de Die, je trouve seulement 6 serments mentionnés, celui du curé de la ville, de ses quatre vicaires et du principal du collège. Et, cependant, dans le canton de Die, qui comprend aujourd'hui quatorze communes, il y avait certainement plusieurs curés. Avant d'accueillir la statistique officiellement dressée, on aimerait à savoir les noms de ces curés, la résolution adoptée par eux. — Continuons. Dans le département de la Haute-Saône, nous saisissons l'inexactitude sur le vif. Nous possédons, pour le district de Gray, les procès-verbaux des serments prêtés par 32 prêtres avec les restrictions les plus formelles sur les droits de l'Eglise [1]. Or, dans le tableau général envoyé le 13 avril 1791, 8 de ces prêtres sont classés comme ayant prêté un serment pur et simple.

J'éprouve quelque embarras à prolonger cet examen, n'aimant pas à intercaler la controverse dans l'histoire. Mais pour l'honneur de l'Eglise nationale, pour l'intérêt supérieur de la vérité, il importe de ne pas laisser s'affermir l'opinion qu'au jour de l'épreuve la majorité du clergé français a faibli. Dans les tableaux déposés aux *Archives*, il faut, pour établir le total des ecclésiastiques fidèles, ajouter à la liste des insermentés, tous ceux dont les municipalités bienveillantes n'ont point enregistré les restrictions, tous ceux qui, au nombre de quelques centaines, avaient déjà quitté leur résidence, tous ceux enfin (et ils atteignent le chiffre de plusieurs milliers) qui, après avoir juré, se sont rétractés. De la liste des assermentés, il faut, au contraire, retrancher les ecclésiastiques non fonctionnaires qui y ont été indûment portés. Il importe enfin de revoir les états eux-mêmes et d'y réparer certaines omissions inspirées par le désir de ne présenter à l'Assemblée nationale que des statistiques agréables. Ces remaniements opérés, que reste-t-il de la majorité assermentée? Cette majorité ne se transforme-t-elle pas en minorité?

Ce n'est pas tout. Même si l'on accepte sans rectification les relevés rassemblés aux *Archives*, on ne saurait sans témérité en étendre par analogie les résultats et d'une enquête faite sur une moitié de la France, conclure aux sentiments de l'autre moitié.

J'énumère les départements au nombre de trente-cinq sur lesquels les statistiques manquent. En les relevant sur la carte, j'en distingue une dizaine où les assermentés formèrent à coup

[1] *Papiers du comité ecclésiastique*, Dxix, carton 97.

sûr la majorité. Telles furent les Basses-Alpes, où « un dixième de prêtres seulement refusa de jurer[1] »; l'Isère, où de déplorables défaillances seraient insuffisamment compensées par les rétractations postérieures[2]; l'Yonne, qui suivit l'exemple de Brienne, son scandaleux archevêque[3]; le Cher, où, à part les districts de Bourges et de Sancerre, tout le reste faiblit[4]; la Nièvre, où le district de Cosne fournit, sur 38 prêtres, 35 jureurs[5]. La Somme, avec ses serments qui dépassèrent 60 pour 100, ne fut pas non plus bien fidèle; et les prêtres, tout affolés de la pauvreté entrevue, s'excuseraient plus tard par ce dicton de Picardie : « A avoir faim, on perd ses sens[6]. » Quoique les documents positifs fassent défaut, on peut présumer, sans crainte appréciable d'erreur, que la Seine-et-Oise, la Seine-et-Marne et le Loir-et-Cher, encadrés entre des départements acquis à la Constitution civile, donnèrent pareillement une majorité aux idées nouvelles. Dans le département de Saône-et-Loire, les deux partis se balancèrent à peu près : il y eut parmi les curés 345 jureurs, 313 réfractaires[7]. — Mais voici où la cause de l'Eglise romaine reconquiert tous ses avantages. Parmi les départements dont les statistiques n'ont point été dressées ou ont été perdues, je remarque les contrées les plus attachées à l'Eglise, les plus défiantes vis-à-vis du nouvel ordre des choses. Dans les relevés officiels, on ne retrouve ni la Normandie, peu entraînée, hormis l'Eure, vers la Révolution; ni la Sarthe, moins catholique que le bas Maine, mais pourtant si pénétrée d'influences religieuses; ni l'Ille-et-Vilaine où, d'après le propre témoignage des autorités, « un quart à peine des prêtres a juré[8] »; ni la Vienne et les Deux-Sèvres; ni la Vendée, où, de l'aveu même du directoire départemental, « il n'y eut presque pas de serments purs et simples[9]; ni l'Anjou, où le pays saumurois accueillit avec faveur la Constitution civile, mais où la

[1] Lettre du Directoire des Basses-Alpes, 21 mars 1791 (*Papiers du comité ecclésiastique*, carton 87).

[2] A M. de Franclieu, *la Persécution religieuse dans le département de l'Isère de 1790 à 1802*, t. I, chap. v.

[3] *Papiers du comité ecclésiastique*, carton 98.

[4] Voy. *M. de Puységur et l'église de Bourges pendant la Révolution*, par le vicomte de Brimont, p. 91 et suiv.

[5] *Papiers du comité ecclésiastique*, carton 80.

[6] Le Sueur, *le Clergé picard pendant la Révolution*, t. II, p. 96-105.

[7] Paul Montarlot, *l'Episcopat de Talleyrand*. (*Mémoires de la société éduenne*, t. XXII, p. 137).

[8] *Lettre des administrateurs du département*, 4 février 1791 (*Papiers du comité ecclésiastique*, carton 80).

[9] *Lettre du Directoire de la Vendée*, 16 mars 1791 (*Papiers du comité ecclésiastique*, carton 97).

région au sud de la Loire ne fournit que quatre curés assermentés pour le district de Saint-Florent et deux pour le district de Cholet[1]. Les tableaux statistiques font pareillement défaut, à l'est, pour la Meurthe; au midi, pour la Haute-Garonne. Or, la Meurthe, hormis Toul, se montra, à ce qu'on assure, très fidèle[2]. Il en fut de même de la Haute-Garonne[3] : en ce dernier département, le district de Revel ne fournit, sur cent ecclésiastiques, que six assermentés[4]. Dans les états n'est pas compris davantage le Quercy où, selon un témoignage officiel, il y eut très peu de jureurs[5]. On n'y retrouve point non plus les départements cévenols : le Tarn, où les cantons montagneux seraient, à l'inverse de la plaine, très fermes dans la foi; l'Aveyron, aux populations si chrétiennes; la Haute-Loire, où les districts du Puy et de Monistrol compteraient, sur 143 curés, 32 jureurs seulement[6]; la Lozère, qui ferait le désespoir de son évêque constitutionnel Nogaret, en attendant que plus tard elle s'insurgeât. Ainsi se détachent, — à ne considérer que les régions privées de statistiques officielles et en laissant de côté les autres sur lesquels on s'est déjà expliqué, — ainsi se détachent dix-sept ou dix-huit départements où le schisme eut peu de prise et qui compensent et au delà les déchets subis ailleurs.

Dans le bref du 13 avril 1791, où il condamnerait la Constitution civile, Pie VI exprimerait à deux reprises différentes, mais en termes non identiques, son sentiment sur le nombre des prêtres jureurs. En l'un des passages du document pontifical, les ecclésiastiques coupables de défaillance seraient considérés comme formant une minorité infime, presque négligeable. Ils ne seraient qu'une poignée : *Perpauci*. En un autre endroit, au contraire, une appréciation moins dédaigneuse prévaudrait, et le Saint-Père se contenterait d'affirmer que la majorité des pasteurs de second ordre (*pastorum secundi ordinis major pars*) s'était associée à la résistance des évêques. Volontiers je distinguerais entre ces deux jugements. Quand le Pape englobe les assermentés dans l'appellation générale de *perpauci*, il montre que vers les souverains ecclésiastiques comme vers les souverains laïques, la

[1] Célestin Port, *la Vendée angevine*, t. I, p. 128-129.
[2] Voy. Martin, *Histoire du diocèse de Nancy*, t. III, p. 94.
[3] Salvan, *Histoire de l'église de Toulouse*, t. IV, p. 504.
[4] *Lettre du procureur syndic du district de Revel*, 14 février 1791 (*Papiers du comité ecclésiastique*, carton 81).
[5] *Lettre du président de l'Assemblée électorale du district de Cahors*, 23 mars 1791 (*Papiers du comité ecclésiastique*, carton 95).
[6] *Histoire du diocèse du Puy-en-Velay*, 1789-1802, par Ernest Gonnet, p. 121-122.

flatterie ne laisse monter que les nouvelles qui plaisent, et que, même dans le malheur, les grands ne sont pas préservés de cet autre malheur d'être circonvenus par l'adulation. Non, les assermentés ne furent point *perpauci*; ils furent nombreux, très nombreux, et dans beaucoup de départements l'emportèrent. Mais quand, retrouvant par bon sens cette exacte mesure des choses que les complaisants lui dérobent, Pie VI donne à sa pensée un tour moins optimiste et estime que les prêtres fidèles furent simplement *major pars*, c'est-à-dire la majorité, il formule un jugement qui sera, je crois, celui de l'histoire. Qu'on calcule tout ce que la passion, tout ce que le désir de plaire à l'Assemblée a introduit d'omissions ou de grossissements dans les états officiels; qu'on tienne compte des accords plus ou moins avoués entre certaines municipalités et les curés pour dissimuler à l'autorité supérieure les restrictions dans les serments; qu'on suppute, si l'on peut, les rétractations qui, pendant tout l'été de 1791, viendront amoindrir l'armée des assermentés; que pour les contrées privées de statistiques, on mette en parallèle, en face des dix ou onze départements acquis à la Constitution civile, en face des six ou sept autres où les deux partis se balancent, les dix-sept ou dix-huit départements compacts dans leur foi; qu'on rassemble, qu'on compare tous ces éléments, et l'on recueillera l'impression très nette que la même cause qui eut pour elle le bon droit eut aussi pour elle, dans le clergé, la consécration du nombre. Quelle fut cette majorité? De la comparaison des états officiels, des déclarations consignées çà et là, de l'étude attentive des monographies provinciales, j'inclinerais à conclure que le chiffre des prêtres fidèles, si on pouvait en arrêter la liste six mois après la loi du serment, trois mois après le bref de Pie VI, varierait entre 52 et 55 pour 100. C'est une majorité faible, trop faible, et qui autorise bien des regrets, bien des remords aussi. Mais si j'hésite sur la proportion exacte de cette majorité, si je crois qu'elle fut modeste, très modeste, je suis persuadé qu'elle existe, et si jamais le dépouillement de toutes les archives départementales livre des chiffres précis, je ne doute guère que l'enquête définitive ne confirme cette conclusion.

Pierre DE LA GORCE.

La fin prochainement.

LA CONVERSION DE PASCAL[1]

I

La simple liste des livres, des brochures et des articles dont s'est enrichie ou augmentée, dans ces derniers temps, la *littérature* pascalienne, couvrirait plusieurs pages de cette Revue, et quant au dépouillement critique de tous ces écrits, dix numéros n'y suffiraient pas. Je voudrais du moins indiquer ici les principales de ces publications, et ce faisant, m'absorber dans ce qui me

[1] *Pensées* de Pascal, *Fac-simile du manuscrit 9202* (Fonds français) de la Bibliothèque nationale (Phototypie de Bertrand, frères). Texte imprimé en regard et notes, par Léon Brunschwicg; 1 vol. in-fol., contenant 258 planches en phototypie, avec 258 pages de texte. Paris, Hachette, 1905.

Œuvres de Blaise Pascal (Les Grands Écrivains de la France); *Œuvres* jusqu'au *mémorial* de 1654, *publiées suivant l'ordre chronologique avec documents complémentaires, introduction et notes*, par Léon Brunschwicg et Pierre Boutroux; 3 vol. in-8°, Paris, Hachette, 1908. *Pensées, nouvelle édition collationnée sur le manuscrit autographe et publiée avec une introduction et des notes*, par Léon Brunschwicg. 3 vol. in-8°, Paris, Hachette, 1904.

E. Jovy, *Pascal inédit*, tirage à part des mémoires de la Société des sciences et arts de Vitry-le-François, in-8°, 563 pages. Vitry-le-François, Tavernier.

Fortunat Strowski, *Pascal et son temps* : 1° De Montaigne à Pascal; 2° L'Histoire de Pascal; 3° Les Provinciales et les Pensées. 3 vol. in-16, Paris, Plon, 1907-1908. Je ne pourrai, à mon grand regret, parler en détail, de deux autres éditeurs de Pascal, auxquels néanmoins le présent travail est très redevable. M. Victor Giraud qui a publié, avec des notes précieuses, les *Pensées* et les *Opuscules* dans la *série des chefs-d'œuvre de la littérature religieuse* (Bloud) (nous avons enfin, grâce à M. Giraud, un *Pascal de poche*, comme nos pères avaient leur Horace *pour lire en voyage*), et M. Augustin Gazier qui a eu la très heureuse idée de réviser et de compléter l'édition de Port-Royal, c'est-à-dire l'édition que Pascal eût assurément préférée à toutes les autres. L'introduction de M. Gazier est de tous points excellente (Paris, Société française d'imprimerie et de librairie 1907).

paraît être l'essentiel de Pascal, appréciant les uns et les autres, selon qu'ils auront ou négligé ou mis en lumière le point de vue auquel, à mon avis, tout se ramène. Le lecteur est donc averti. Il y a vingt Pascal, dont chacun mériterait notre étude. Je n'en veux connaître qu'un, l'homme de la sublime *amulette* et du *mystère de Jésus*, et je chercherai querelle à qui tenterait de me distraire de cet unique Pascal. On dira qu'une pareille préoccupation est aux antipodes de l'esprit critique. Est-ce bien sûr? Tous, tant que nous sommes, aux yeux de celui qui sonde les reins et le cœur, n'avons-nous pas qu'un seul nom? La sentence qui nous attend ressemblera-t-elle à un *lundi* de Sainte-Beuve? Le plus ondoyant des hommes — et Pascal, si complexe qu'on le suppose, n'est pas ondoyant, — le plus ondoyant n'a-t-il pas son unité profonde et qui, si nous la tenons enfin, nous dispense d'examiner les développements accessoires? Le travail de la critique la mieux nuancée ne confirme-t-il pas, presque toujours les hardies simplifications de la légende et de l'histoire? Quoi qu'il en soit, la faute, si faute il y a, tous ceux qui ont, jusqu'ici, parlé de Pascal, l'ont plus ou moins commise, ou à leur insu, ou, ce qui vaut mieux, de gaieté de cœur. Cet homme extraordinaire a le don de passionner quiconque l'approche. Allez au fond de cette passion, vous la trouverez presque toujours religieuse. Tout récemment, un rédacteur de la *Revue de Paris* déchaînait une véritable émeute autour de Pascal. Il s'agissait de je ne sais plus quelle bagatelle scientifique. M. Mathieu avait cru surprendre Pascal en flagrant délit de plagiat et de faux. Il se trompait. M. Brunschwicg et M. Strowski l'en ont convaincu sans réplique. Néanmoins, dans les premiers jours de cette vive alarme, les pascalisants faisaient peine à voir. J'en rencontrai un des plus fervents qui cheminait, sur les quais, la tête basse. Un deuil de famille ne l'eût pas accablé davantage. Or, croit-on de bonne foi qu'une accusation de ce genre, portée contre Huyghens ou Torricelli, aurait causé des transes pareilles? Non, Pascal n'est ni un savant, ni un écrivain comme les autres. En marge du *Discours sur les passions de l'amour*, — que, d'ailleurs, nous admirerions beaucoup moins si nous ne le croyions pas de lui, — bon gré, mal gré, nous lisons toujours le *Mémorial de 1654*, et sous le coffre de la *machine arithmétique*, nous croyons entrevoir le cilice de Pascal. Chef-d'œuvre littéraire et philosophique, les *Pensées* appartiennent à un autre ordre que le *Discours de la méthode* ou que les *Maximes*. Acte de foi et de quelle foi! Oh! je sais trop que si,

dans un ordre tout profane, Pascal n'avait pas été aussi grand que les plus grands, la seule intensité de sa vie religieuse ne suffirait pas à nous intéresser à ses œuvres. Qu'importe! S'il n'a fallu rien moins que les plus beaux dons, pour faire de lui une sorte de missionnaire éternel *in partibus infidelium*, il n'en reste pas moins que Pascal a converti bien des incrédules et que le nombre de ceux qu'il a troublés dans leur quiétude est infini. Bref, de toute façon, je n'égare pas le lecteur en lui montrant exclusivement l'unique Pascal que je viens de dire, d'abord parce que j'avoue ce parti-pris sans ambages, ensuite et surtout, parce que, en cela, je me rencontre avec tous ceux qui ont parlé des *Pensées*. Editeurs, interprètes ou biographes, demandons aux récents travaux des pascalisants quelques lumières nouvelles sur la piété de Pascal.

II

C'est là peut-être une curiosité par trop indiscrète, mais on voudrait savoir quelles furent les émotions de M. Léon Brunschwicg, le jour, le fameux jour où la maison Hachette lui proposa de publier les œuvres de Blaise Pascal dans la *Collection des grands écrivains*. A la vérité, il y a du pathétique dans le moindre contrat du moindre auteur avec le moindre libraire. Une fois sortie des presses, cette œuvre qui porte notre nom rendra témoignage de nous devant les hommes et devant Dieu. Bienfaisante ou funeste, tout moyen nous est enlevé de modifier ses destinées. *Sine me*, *liber*, *ibis*... Mais nous, chétifs, alors même qu'un caprice indulgent du public nous aurait donné le droit d'entretenir quelques scrupules sur l'action possible de nos livres, nous sommes du moins assurés que ceux-ci ne survivront guère à nos courtes vies. Le papier démocratique sur lequel nous sommes imprimés nous condamne à une dissolution prochaine. Un mois de pluie sur les quais, et les ruines de notre gloire auront péri. Les collaborateurs de l'édition des Grands Ecrivains ne peuvent se flatter d'une telle espérance. Caresse pour les yeux, plus douce encore pour la main, le papier de cette collection fut pétri pour l'éternité. Le bon papier! Je ne l'avais jamais tant aimé qu'en maniant les trois premiers volumes du *Pascal* où s'étalent, — soit dit en passant, — tant de pages blanches. Mais alors, quel ne dut pas être l'émoi de M. Brunschwicg lorsque ce philosophe eut à décider s'il consentirait à se faire, pour tant de siècles, le compagnon inséparable de Pascal. Honneur plus lourd que les faveurs

de l'Académie, responsabilité redoutable! Après les travaux de Faugère, de Molinier et de Michaut, fixer le texte des *Pensées* n'était plus qu'un jeu, jeu passionnant, comme nous dirons tout à l'heure. Il suffisait pour cela d'avoir de bons yeux, une sûre méthode critique, un plan acceptable et des trésors de patience. La patience n'est pas la vertu maîtresse de M. Brunschwicg. Un métaphysicien comme lui ne fera jamais qu'un médiocre correcteur d'épreuves. J'ai cru relever des fautes jusque dans ses tables de concordance qui devraient être infaillibles comme un indicateur de chemin de fer. Plusieurs négligences donnent aux six volumes parus un je ne sais quel air d'œuvre hâtive et mal finie. Les yeux de M. Brunschwicg sont bons, sa méthode prudente plus que géniale. Il lui manque, semble-t-il, cette intuition qui devine un texte avant de le lire. Le plan qu'il a choisi, cette idée de ranger tant de papiers divers d'après l'ordre chronologique, est discutable. Que dirait-on d'un éditeur de Corneille qui placerait la traduction de *l'Imitation*, à sa date, entre deux tragédies? Certes, nous ne le remercierons jamais trop d'avoir mis à notre portée tous les documents qui, de près ou de loin, touchent à Pascal, mais enfin on ne passe pas, sans un certain malaise, d'une œuvre scientifique de Blaise à un sonnet de Jacqueline, d'une méditation pieuse à un acte notarié. Mais il serait impertinent de s'arrêter à ces chicanes. Tout autre plan aurait présenté des inconvénients. Quatre ou cinq pages d'*errata* effaceront les fautes d'impression, et quant à la lecture du manuscrit, si, comme j'en suis persuadé, l'avenir nous réserve encore bien des surprises, le texte établi par le nouvel éditeur n'en reste pas moins, dans l'ensemble, excellent. L'angoisse que je voudrais que M. Brunschwicg eût éprouvée ne pouvait venir de ces minuties; le cas de conscience que j'espère qu'il s'est posé soulève des difficultés d'une toute autre importance.

A-t-il bien senti le caractère sacré du dépôt dont il allait assumer la charge? Les *Pensées*, — la partie la plus considérable de ce dépôt, — ne sont pas de simples chefs-d'œuvre, comme les tragédies de Racine ou les fables de La Fontaine, mais encore, et avant tout, une des plus chères richesses du catholicisme français, un des monuments de notre vie intérieure. Je les comparerais volontiers à une chapelle, à un lieu de pèlerinage.

C'était une humble église au cintre surbaissé
L'église où nous entrâmes,
Où depuis *deux cents ans* avaient déjà passé
Et prié bien des âmes.

Comme l'*Imitation*, comme nos autres livres de prières, de telles œuvres appartiennent non pas à ceux qui se les procurent argent comptant chez le libraire, mais à ceux qui adhèrent de toute leur âme à la communion des saints. Quand il a rédigé les *Pensées*, l'ancien secrétaire de Port-Royal n'a fait que prêter son cœur, son génie et sa plume à la tradition pieuse de l'Eglise. S'il n'est rien au monde de plus beau que le *Mystère de Jésus*, il n'est rien non plus de moins original. Je vous défie de trouver là une seule ligne qui n'ait été écrite cent et mille fois avant Pascal. Ce n'est pas tout. De tels livres, une fois parus, ne commencent pas à vivre d'une vie indépendante et séparée. La branche tient encore au tronc qui l'a porté et dont, chaque année, les jeunes sèves la renouvellent. Chaque fidèle qui lit les *Pensées* dans les dispositions où il faut les lire devient le collaborateur de Pascal, ainsi que chaque prière qui s'exhale sous les voûtes d'une église ajoute à la beauté spirituelle de l'édifice. N'avez-vous jamais observé ce contraste : Deux touristes, leur *Bædeker* à la main, entrent dans une cathédrale. Pendant qu'ils échangent, à voix plus ou moins haute, leurs vues esthétiques, une servante se coule sans bruit jusqu'à la chapelle du Saint-Sacrement. Ils sont là comme dans un musée, je veux dire, en étrangers. Elle est chez elle. Les trésors d'art dont elle ignore la date et le caractère, elle en connaît, elle en garde, elle en continue l'inspiration; cette prière, cristallisée dans les roses des vitraux et les chapiteaux des colonnes, elle la ressuscite, elle la prolonge par sa propre prière et nos deux amateurs ne comprendront rien à la cathédrale, s'ils n'essaient pas de se mettre en harmonie avec cette servante agenouillée. Ainsi de Pascal. Ni la Sorbonne, ni l'école des Chartes, ni Spinosa ne donneront au plus érudit professeur la clef des *Pensées*. La plus ignorante des chrétiennes en saura toujours plus long que lui sur le *Mystère de Jésus*.

De tout ceci, je n'entends pas conclure que M. Brunschwicg, étranger dans la patrie intérieure de Pascal, aurait dû laisser à un catholique pratiquant l'honneur d'éditer les *Pensées*. Mais on aurait voulu voir chez lui, quelques hésitations, quelques timidités. Or, bien qu'il m'en coûte de désobliger un éditeur à qui nous devons par ailleurs tant de gratitude, force m'est bien de m'élever contre la désinvolture inconsciente dont M. Brunschwicg a fait preuve dès la première page du livre, contre la dédicace invraisemblable qui offre les *Pensées* à l'auteur de la *Belle Hélène* et des *Petites Cardinal*. Voltaire aurait fait pis, mais il aurait su qu'il faisait mal. « La délicatesse est un don de nature et non

pas une acquisition de l'art. » Le travail de M. Brunschwicg aurait dû nous aider d'une autre façon à vérifier ce mot de Pascal.

A de si claires enseignes, qui douterait que le nouvel éditeur ne regarde Pascal comme sa chose, et qui s'étonnerait qu'il le traite en conséquence. La maison est à lui, c'est à nous d'en sortir. Il ne permet pas à des philosophes catholiques et pascaliens comme M. Ollé-Laprune et d'autres non moins recommandables, de se réclamer de Pascal. Pourquoi, d'ailleurs, nous parler de M. Ollé, pourquoi cette introduction de 142 pages? Bonnes ou mauvaises — la question n'est pas là — ces pages sont de trop. M. Brunschwicg a certes le droit d'écrire un livre sur Pascal, mais il ne convient pas qu'il glisse ce livre dans l'édition définitive et nationale des *Pensées*. Jusqu'à lui, les autres éditeurs de cette magnifique et impersonnelle série se montraient moins familiers. Le texte avec ses variantes et tous les documents historiques propres à l'éclaircir, d'abondantes notices biographiques, des lexiques, des albums, on s'en tenait là. Ne brouillons pas nos plaisirs. S'il nous plaît de rendre visite à M. Brunschwicg, la *bibliothèque de philosophie contemporaine* nous donnera son adresse. Mais quand nous pénétrons dans cet auguste sanctuaire des *grands écrivains* — déjà six volumes du *Pascal* et les éditeurs en sont encore à la moitié de leur tâche — c'est Pascal lui-même que nous voulons entendre, lui et son cortège naturel, ceux qui se trouvent indissolublement associés à sa gloire, les mystiques, ses frères dans l'ordre de la charité, Montaigne, sa droite balle, Méré, ce mentor outrecuidant qui lui a rendu tant de services, tout Port-Royal et toute l'Auvergne, ses amis, les libertins et les savants de l'époque, peut être aussi les rares modernes qui ont droit de figurer dans la maison de ce grand homme, Sainte-Beuve et Vinet.

Que toute autre voix se taise, même celle de l'admiration la plus respectueuse. M. Brunschwicg vénère trop Pascal pour imiter jamais, soit dans l'Introduction, soit dans les notes, les airs protecteurs, le sans-façon d'Ernest Havet et de Voltaire. Mais j'aurais voulu qu'au lieu de nous confier ses appréciations personnelles, il nous eût montré les sources mystiques des *Pensées*. Avec la Bible et Jansénius, Pascal n'a-t-il donc lu, ne s'est-il rappelé, n'a-t-il copié dans ses notes que des auteurs profanes? On le croirait à voir le commentaire de M. Brunschwicg. Quand M. Mâle s'est proposé d'étudier à fond l'art pieux du moyen âge, il est allé droit aux livres pieux dont cet art s'est constamment inspiré, et, tout de même, M. Brunschwicg aurait dû nous dire dans quels

auteurs spirituels l'auteur des *Pensées* préparait ses méditations [1]. Je ne parle pas ici piété, mais science, mais critique rigoureuse. Pascal n'a fait que traduire, à sa façon immortelle, la dévotion de ses contemporains et de ses ancêtres. Qui n'a jamais suivi de « retraite spirituelle » n'est pas en mesure d'éditer Pascal.

III

Hâtons-nous d'ajouter que M. Brunschwicg a magnifiquement racheté tant de fautes d'action et d'omission envers le texte de son auteur. Compagnon de Pascal, aussi longtemps, du moins, que le papier des *grands écrivains* résistera aux outrages des siècles, la postérité, négligeant certaines pages malheureuses de l'Introduction et du commentaire, n'aura que des louanges pour le bon travailleur qui a édifié aux œuvres de Pascal un temple si vaste et si beau. Mais quoi qu'il ait fait déjà par cette édition, et quoi qu'il prépare encore, rien n'égale et n'égalera jamais le rare service qu'il vient de rendre aux lettres françaises. Grâce à lui, grâce à la noble maison qui a revendiqué l'honneur d'éditer ce magnifique travail, nous pourrons désormais, loin des pupitres maussades de la Bibliothèque nationale, à notre aise, à nos heures, et chez nous, tenir, contempler, palper, j'ose dire, enfin, vénérer les plus saintes reliques de notre littérature, le manuscrit autographe des *Pensées*. Ces brouillons griffonnés par une main mourante, ces notes intimes d'un chrétien qui, certes, ne croyait pas confier ses secrets à d'autres qu'à Dieu, c'était déjà un miracle qu'un tel trésor fût parvenu jusqu'à nous. Après tant et de si étranges vicissitudes, un second miracle met ce trésor à notre portée, sauve ces papiers de la destruction et les éternise. L'inestimable édition de Port Royal, il s'en fallut de si peu qu'elle ne parût jamais; l'édition Faugère, précédée par les fanfares de Victor Cousin; enfin, comme dernière étape, la gloire de l'édition phototypique; en vérité, n'est-ce pas là une histoire unique, et les fidèles de Pascal n'ont-ils pas le droit de conclure qu'une providence particulière veille sur la fortune des *Pensées!*

L'exécution de cette édition est parfaite. Pour nous guider dans la lecture de ces photographies souvent indéchiffrables, M. Brunschwicg a placé en regard, sur un papier plus humble, le

[1] Pascal semble avoir lu *la Vie de M. de Renty*, par le P. Saint-Jure. Du moins, Jacqueline lui en parle-t-elle comme d'un livre qui leur était connu à tous deux.

texte imprimé. On peut donc, selon son goût, ou bien relire bonnement l'imprimé en se donnant l'illusion de vérifier sur le manuscrit les pages que l'on sait par cœur; ou bien s'en prendre désespérément à l'autographe jusqu'à ce que, de guerre lasse, il faille recourir à l'imprimé. Dans les deux cas, ce va-et-vient est plein d'attraits de tout genre. On ne connaît, on n'aime pleinement Pascal qu'à ce prix.

Ce haut plaisir n'a rien d'ailleurs qui ne soit abordable au commun des honnêtes gens, ni même aux grands élèves de nos collèges. Rien de plus simple que d'appliquer à ces pages notre sensibilité, notre intelligence, toutes nos puissances de vénération. Dans une fort belle page et qui restera, M. Victor Giraud nous a appris à regarder l'autographe comme une illustration des *Pensées* [1]. Mais, quoi qu'il en soit de cette graphologie pittoresque et passionnée, l'édition phototypique attend, appelle des lecteurs plus tenaces, plus décidés à retrouver, coûte que coûte, la rédaction authentique. Car ne croyez pas que tant de chartistes, passant et repassant avec une patience et un zèle héroïques, sur ces lambeaux d'écriture, soient arrivés sur tous les points à une lecture certaine. Un simple coup d'œil sur le manuscrit vous imposera une conclusion toute contraire. A coup sûr, il y a là nombre de mots qu'on devine, mais qu'on ne lit pas. Et on ne les lit pas pour la bonne raison qu'ils sont illisibles. Je sais bien qu'en langue chartiste, « illisible » n'est pas français. La merveilleuse reconstruction du texte en donnerait au besoin la preuve. Mais enfin, pour résoudre les innombrables difficultés de cette lecture, il a bien fallu recourir à mille secours que le simple examen du texte n'aurait pas fournis. Connaître à fond les intentions de Pascal, le but de son livre, la langue, les habitudes religieuses, intellectuelles et morales de son temps; avoir présentes toutes les lectures dont Pascal s'était nourri, que sais-je encore? Sur tous ces points, personne ne pourrait prétendre que nous ayons dit le dernier mot. Et quand cela serait, il resterait encore des lumières que les savants d'aujourd'hui soupçonnent à peine et qui guideront les recherches de l'avenir. Dans son admirable livre : *Du nouveau sur Joubert*, M. Pailhès nous a proposé une façon toute mécanique de fixer, en cas de doute, le texte exact de Joubert.

[1] Victor Giraud, *Livres et questions d'aujourd'hui*, p. 22-24. Puisque je cite cet insigne pascalisant, qu'on me permette de recommander la 3e édition de son précieux manuel : *Pascal, l'homme, l'œuvre, l'influence* (Fontemoing, 1905) comme indispensable à qui veut se renseigner sur ce grand sujet.

D'ici vingt ans, nous aurons une thèse analogue sur la prose pascalienne et bien des leçons aujourd'hui communément reçues devront être abandonnées comme contraires au rythme de Pascal. Ce que j'en dis n'est certes pas pour diminuer le mérite des Faugère et des Brunschwicg, mais pour inviter de nouveaux chercheurs à de nouvelles découvertes. Si l'on a un peu pratiqué Pascal et si l'on est arrivé à se dégager de l'obsession du texte imprimé, on n'a pas pu ne pas rencontrer en certains endroits des mots, des tours, des idées qui semblaient étranges. Vite, vite, que l'on se reporte au manuscrit et souvent l'on se convaincra de ses propres yeux que la leçon adoptée par les éditeurs ne s'impose point. Alors quel délice de se torturer l'esprit à forger une conjecture plus satisfaisante. Consultez plutôt feu M. Ravaisson qui passa tant d'années de sa vie à demander à la Vénus de Milo ce qu'elle pouvait bien faire de ses bras quand elle en avait encore. Un beau délire le prenait. La grise prison où grelotte d'ennui la déesse mutilée faisait place au chantier étincelant d'où jaillit un jour ce pur miracle. Il ne voyait plus le triste gardien ni les Anglaises pâmées, mais le sculpteur lui-même au radieux moment du dernier coup de ciseau. Ainsi de nous, penchés sur la feuille où frémit encore la main de Pascal, nous croyons voir « éclater » à notre esprit, la pensée de cet homme incomparable, et pour quelques minutes, hélas! trop décevantes, défiant l'armée ennemie des éditeurs et des scoliastes, nous savourons l'orgueil de comprendre et d'aimer Pascal comme personne avant nous ne l'a compris et ne l'a aimé.

IV

Après la photographie du manuscrit des *Pensées*, qui nous donnera le portrait de Pascal? Plusieurs y ont travaillé, dans les derniers temps, avec plus de conscience que de bonheur. A mon humble sens, ni Vinet ni Sainte-Beuve, infaillibles tous deux en la matière, le premier quand il oublie Genève et le second quand il se rappelle Juilly, n'auraient approuvé tel ouvrage contemporain que la faveur du public a, pour un temps, consacré. Mais comment prouver, sans mille détails fastidieux, qu'un portrait n'est pas ressemblant? Le lecteur aimera mieux que je lui présente le jeune écrivain à qui nous devons trois beaux volumes sur *Pascal et son temps*, et avec qui je me trouve tellement d'accord

que je ne sais plus du tout si c'est ma pensée ou la sienne que je vais expliquer dans les pages suivantes.

Avec un air de jeunesse et d'abandon qui force la sympathie des plus moroses, M. Fortunat Strowski est de ceux, toujours très rares, qui ne laissent pas un sujet exactement au point où ils l'ont pris. On gagne toujours à le lire, ses erreurs même sont lumineuses et ses défauts tout aimables. Car il est rempli de défauts. Et, par exemple, on n'est pas moins docteur ès lettres que M. Strowski, bien que sa thèse sur saint François de Sales soit une des plus renouvelantes et des plus stimulantes que je connaisse. Mais il ne prend jamais l'air de l'homme qui va dire le dernier mot sur une question. Dans l'espèce, il a trop voulu mériter l'éloge que Sainte-Beuve faisait de Pascal, « admirable écrivain quand il achève..., peut-être encore supérieur là où il fut interrompu ». M. Strowski se défend, en effet, de rien achever. Paresse, non pas, au contraire, fièvre de travail, curiosité toujours en quête d'une piste neuve. Il court, il court, semant à pleines mains les vues originales et les découvertes érudites, laissant au lecteur patient le soin d'utiliser et d'organiser ces richesses. Racine disait : ma tragédie est faite, il ne me reste plus qu'à l'écrire, et M. Strowski : mon livre est fait, à quoi bon l'écrire? Non pas qu'il n'écrive fort bien, lui qui toujours cause et jamais ne pontifie. On s'attendait à trouver un professeur, on trouve un homme, et tellement pressé, qu'impuissant à le suivre, on se prend à regretter le professeur. Il ne s'arrête pas, après chaque idée, pour l'admirer à loisir et nous laisser le temps de la comprendre. Il n'insiste pas, il ne nous tire pas par la manche : voici, messieurs, le point critique... nous avions vu... nous allons voir... prenez des notes..., ce que je vais dire n'est pas dans le livre de M. Boutroux. Il est ainsi fait, aventureux, rapide et brillant; avec un brin de vanité et un peu plus de patience, il toucherait à la perfection.

Suppléant donc à ce professeur en rupture de chaire, je voudrais dégager de ces livres drus et vivants, une construction, un système extrêmement simple, géométrique, scolastique même, système que M. Strowski ne formule point, que peut-être il n'acceptera pas, mais qui, je crois, anime et soutient tout son livre et qui, dans tous les cas, me paraît de nature à préparer la solution du problème de Pascal.

Car il y a un problème de Pascal, pour nous, du moins, catholique. Au moment où notre attrait nous pousse à parler de lui, comme nous ferions de saint Augustin, de saint François de

Sales, de Joseph de Maistre, nous ne pouvons oublier qu'il a défendu de tout son génie une erreur condamnée par l'Eglise. De là, chez nous, un malaise, une souffrance. Nous nous trouvons, vis-à-vis de lui, dans une situation fausse. Quand nous conversons avec lui, nous convenons, par une entente réciproque, d'éviter certains sujets, de taire certains noms. Il nous appartient, puisque sa prière est catholique et nous nous agenouillons dans sa cellule pour réciter avec lui le *Mystère de Jésus*, mais d'un autre côté, sa théologie n'est pas la nôtre, nous croyons, contre lui, avec Richard Simon, que le jansénisme touche au calvinisme, avec Malebranche que le grand Arnaud se trompe sur la matière de la grâce, avec Fénelon que la distinction du droit et du fait, si on l'acceptait jamais, compromettrait l'autorité de l'Eglise. Voilà, dans sa netteté brutale, la position du problème et voilà, du même coup, si je ne me trompe, la distinction qui nous permettra de le résoudre.

Il y a deux hommes chez Pascal : un théologien janséniste qui, pris en lui-même et au style près ne nous intéresserait pas plus que les autres argumentateurs du parti; un chrétien fervent dont la vie mystique s'entretient non pas dans la subtilité des controverses, — et comment le ferait-elle? — mais dans un commerce intime avec les réalités de la foi. Or, à l'exception de quelques papiers que nul lien logique ne rattache nécessairement au reste du livre, les *Pensées* ne sont autre chose que le journal de cette vie mystique. Il reste donc qu'elles appartiennent sans conteste à l'humble foule chrétienne qui ne s'embarrasse pas des disputes sur la grâce, et qui nourrit sa dévotion aux mêmes sources que Pascal. « Lisez Platon, a dit Joseph de Maistre, vous ferez à chaque pas une distinction bien frappante. Toutes les fois qu'il est grec, il ennuie et souvent il impatiente. Il n'est grand, sublime, pénétrant que lorsqu'il est théologien, c'est-à-dire lorsqu'il énonce des dogmes positifs et éternels, séparés de toute chicane et qui portent si clairement le cachet oriental que pour le méconnaître, il faut n'avoir jamais entrevu l'Asie. » Changez quelques mots et vous aurez là, vivement exprimée, la distinction que je voudrais appliquer à Pascal. Celui-ci n'est grand, sublime, pénétrant que lorsqu'il n'est pas théologien janséniste, que lorsqu'il énonce des dogmes positifs et éternels, séparés de toute chicane. Les *Pensées* portent si clairement le cachet de la dévotion traditionnelle que, pour le méconnaître, il faut n'avoir jamais entrevu le mysticisme chrétien.

Cette distinction, qui pourrait paraître imaginée pour les besoins

d'une thèse, il se trouve, par bonheur, que l'histoire même de Pascal nous l'impose. Tout le monde sait, en effet, que ce grand homme s'est converti deux fois, à Rouen d'abord, en 1646, puis à Paris, en 1654. Or, rien n'éclaire mieux le développement intellectuel, religieux, littéraire même de Pascal, que le contraste que présentent ces deux événements de sa vie. Car il y a un abîme entre les deux, et n'était la pauvreté de notre dictionnaire spirituel, nous ne devrions pas les appeler du même nom. La conversion de Rouen l'a métamorphosé en théologien janséniste, celle de Paris a fait de lui un chrétien. Dans la première, ce jeune savant s'initie aux subtilités de la controverse dogmatique, dans la seconde aux douceurs de la piété. Il ne fait ici que changer de géométrie, là, au contraire, nous le voyons s'engager enfin dans la voie royale des enfants de Dieu, vers le Christ entrevu qui l'appelle.

J'exagère un peu, mais si peu! A la vérité, le théologien janséniste en soi est un être de raison qui fort heureusement n'exista jamais. Dès Rouen, Pascal a tâché de vivre sa théologie. La métamorphose n'a pas été exclusivement intellectuelle et elle a sûrement modifié les habitudes religieuses du converti. Je n'oublie pas non plus la date des *Provinciales*. Après comme avant le *Mémorial*, Pascal est resté un raisonneur. Pieux et pénitent, il a néanmoins gardé ses habitudes d'esprit, comme Huysmans ses manies littéraires. On ne met pas en question de telles évidences. On soutient simplement que la première conversion fut, avant tout, intellectuelle et batailleuse, la seconde toute mystique. On soutient encore que la seconde seule nous révèle le meilleur, le vrai Pascal.

Tout ceci paraîtrait le plus banal des lieux communs si la méthode n'était pas encore chez nous toute fraîche d'étudier les écrivains religieux du point de vue de la religion. Rappelez-vous le beau mépris de quatre générations de savants pour la petite page de Pascal, l'*Amulette*, le *Mémorial* que tous, aujourd'hui, croyants ou non, abordent avec une émotion respectueuse. Ces gens-là étaient de force à négliger les *Confessions* dans l'étude de saint Augustin et on les aurait fortement scandalisés si on leur avait dit que pour comprendre les *Pensées*, il faut avoir médité l'Evangile et la Vie des saints. On commence à revenir d'une méthode aussi appauvrissante que décevante. Si le chapitre que M. Strowski a consacré à la *première conversion* a tant de mérite, c'est tout simplement que l'auteur a demandé, non plus aux psychiâtres, mais aux auteurs spirituels de le renseigner sur la

psychologie de la conversion. Tous lui ont dit d'une même voix que dans ce drame mystérieux, la raison raisonnante n'était ni le seul ni le principal acteur. Assurément, il n'est pas de vraie conversion sans une illumination de l'esprit, mais soit qu'il s'agisse de venir ou de revenir à Dieu, comprendre et raisonner ne suffisent pas. Or il paraît bien que dans cette première étape de son odyssée religieuse, l'intelligence de Pascal ait plus agi que son cœur. Les deux pieux médecins qui tout en soignant la jambe d'Etienne Pascal, prêchaient à toute la maison la « céleste doctrine de la grâce », avaient, du moins en ce qui concerne Blaise, devancé l'heure de Dieu. On proposa au jeune homme un corps de doctrine, saint Augustin jansénisé, et, dans le premier émerveillement d'une révélation qui charmait tout ensemble en lui le géomètre et l'artiste, Pascal se réveilla théologien. *Ed'anchio*... « La conversion de Pascal, écrit excellemment M. Strowski, c'est l'adhésion de l'esprit à une conception de l'homme, conception prise, croit-il, à la fois au bon sens et à saint Augustin, c'est-à-dire à Jansénius et qui vient à Pascal peut-être des sciences. » Ami des jésuites, Molina ne l'eût pas moins transporté, comme Isaïe La Fontaine, si celui-ci n'était pas tombé sur Baruch. En tous cas, l'aventure n'a rien de rare. J'ai connu un savant incrédule que la *Somme théologique* avait pareillement ébloui. Il est sûr — quoi qu'en ait dit, par distraction, le mathématicien qui a remplacé Sully-Prudhomme à l'Académie, — il est sûr que Pascal ne fut jamais « torturé par le doute ». La métaphysique janséniste se présentait à lui, du moins à cet instant, comme solidement liée à la foi chrétienne et, d'ailleurs, on ne songe pas à nier qu'une certaine ferveur religieuse ait accompagné cette conversion intellectuelle à une théologie particulière. Il voulut, il crut peut-être se convertir au vrai sens du mot. Désir de désir, effort manqué, velléités languissantes; après sa rencontre avec les deux théologiens de l'*Augustinus*, il se trouva bientôt plus impuissant et plus lâche que jamais. Quand il s'aperçut, dit encore M. Strowski, « que Port-Royal ne demandait pas seulement de belles pensées et de chaleureuses homélies, qu'il exigeait des sacrifices effectifs », il tâcha d'oublier dans « la vanité et les amusements du monde », ce besoin de Dieu qu'un noviciat théologique de quelques mois avait sans doute remué chez lui, mais sans lui donner le moyen de l'assouvir.

Pour se convaincre de la justesse de ces analyses, il suffit de relire la lettre de Pascal sur la mort de son père, lettre ou plutôt discours cruel, thème d'imitation, sec, didactique et glacé, rédigé

sur les bons modèles par un élève janséniste de première année. C'est bien là le Pascal de la première conversion, ce n'est point le nôtre. L'aventure de Pascal avec le frère Saint-Ange est encore de cette période intellectualiste, et celle-ci non plus n'a rien d'attrayant. On sait l'histoire. Un ancien capucin, le frère Saint-Ange, de son vrai nom, Jacques Forton, faisait alors en Normandie des sortes de conférences apologétiques, où il se proposait de réconcilier la raison et la foi. On n'a pas démontré, loin de là, que ce bizarre et profond esprit fut un novateur bien dangereux, mais les amis de Pascal, et Pascal lui-même, le tenaient pour tel et trouvaient insupportable que Saint-Ange fût nommé à une cure postulée et déjà presque obtenue par lui. Ils le dénonçaient sans trêve à l'archevêque de Rouen comme coupable d'avoir enseigné des monstres d'erreurs. Pour mieux asseoir leur réquisitoire, l'idée leur vint d'aller interroger à domicile ce théologien suspect. En vérité, de quoi se mêlaient-ils, et que dirait aujourd'hui un prédicateur de Notre-Dame si trois journalistes venaient l'examiner sur l'intégrité de sa foi? Saint-Ange, à mon sens, n'eut qu'un tort. Il aurait dû fermer sa porte aux trois enquêteurs et les renvoyer à leurs affaires. Mais c'était un homme d'esprit ou peut-être un naïf. L'aventure, je crois, l'amusa. « Des nouveautés, moi, mais bien entendu. Encore votre police ne vous a-t-elle rapporté que du fretin. Voici du plus nouveau et qui vous fera blêmir. » Je force un peu, mais qui ne sait le malin plaisir qu'on éprouve en pareil cas à étonner le calomniateur en se donnant pour pire qu'on n'est. Tout me fait croire, en effet, que Saint-Ange ne prit pas au sérieux le jeune tribunal. Peut-être aussi voulut-il les instruire et donna-t-il naïvement dans le panneau, comme fera bientôt le casuiste des *Provinciales*. Quoi qu'il en soit, nos jeunes gens le décrétèrent d'hérésie. L'archevêque, effrayé par leurs sommations tapageuses, souscrivit à la sentence de ces laïques, et le pacifique Saint-Ange anathématisa une longue liste d'erreurs qu'il n'avait sans doute jamais soutenues.

Voilà donc bien sur le front de Pascal le stigmate des conversions purement intellectuelles. Ce n'est assurément pas la grâce qui a métamorphosé cet apprenti théologien en inquisiteur. Au lendemain de sa seconde conversion, il donnera son bien aux pauvres, renoncera au plaisir et pèlerinera d'église en église. Au lendemain de la première il s'acharne à tourmenter et à confondre ceux qui ne pensent pas comme lui. Retournant le beau mot de l'*Imitation*, il se contente de définir la dévotion et il se passe de la sentir.

Si je ne craignais de m'égarer de mon sujet, j'aimerais ici à suivre la carrière théologique de Pascal. Le livre très précieux de M. Jovy nous fournit sur ce point et sur tant d'autres des documents de premier ordre. M. Jovy a pleinement réfuté le paradoxe fantaisiste de Sainte-Beuve qui se plaisait à saluer dans les jansénistes les premiers ennemis de la scolastique. Cela est vrai peut-être de Jansénius lui-même, théologien positif plus que philosophe, mais le grand Arnaud est un scolastique pur et simple, et tous les travaux de Blaise Pascal, son élève, édités par M. Jovy, n'ont rien sauf, bien entendu, le style qui les distingue des *sorboniques* du temps. Il suffit d'ailleurs de parcourir ces divers mémoires pour se convaincre que nous n'avons pas forcé la note en faisant de Pascal un simple apprenti en ces matières. On a beau se récrier contre l'orgueil doctoral du P. Thomassin frappé, dans une rencontre célèbre, par l'ignorance théologique de l'auteur des *Provinciales*. La théologie est une science et qui ne s'improvise pas. *Fiunt theologi*. Qu'avons-nous besoin d'autre preuve? D'une des *petites lettres* à l'autre, Pascal manifestement se contredit. Le *secrétaire de Port-Royal* s'accommode, comme il le peut, aux variations de ses maîtres. C'est donc que loin d'être un maître lui-même, il jure encore sur la parole d'autrui. Or notez que rien n'est moins pascalien que ce travers. Dans les matières qu'il connaît à fond et de première main, il se montre infiniment plus exigeant et plus timide. Comme il se hâte peu de conclure, comme il sait attendre l'expérience décisive! Singulièrement plus ouvert, plus indépendant et plus droit qu'Arnaud, s'il avait eu le temps de poursuivre son enquête sur Jansénius, qui peut nous dire où Pascal se fût arrêté? La préface du *Traité du vide* ne me paraît pas d'un homme qui sacrifiera éternellement l'autorité présente et vivante de l'Eglise — « c'est nous qui sommes les anciens » — à l'autorité d'un évêque flamand et d'un docteur entêté. Malade, impuissant, voici déjà qu'il critique et juge son maître. M. Jovy nous a donné les procès-verbaux de cette crise dont la mort de Pascal a empêché le dénouement. Je ne voudrais pas trop presser des indices encore bien vagues, mais je crois deviner avec M. Jovy que Pascal, à mesure qu'il se détache d'Arnaud, monte à des vues plus sereines et plus hautes, écoute plus attentivement ses adversaires, entrevoit qu'on l'a peut-être mal renseigné sur le fond même du débat. Rappelez-vous la très peureuse mais très scientifique évolution de Nicole, ses efforts subtils pour revenir à l'orthodoxie. Ah! que Pascal n'a-t-il vécu, étudié, disputé vingt ans de plus! Conduit

à un plein épanouissement, sa première conversion aurait fait peut-être de lui le moderne théologien de la grâce. Que n'a-t-il eu le temps de dégager et d'organiser la métaphysique latente qui anime ses *Pensées!*

V

Mais de telles conjectures nous maintiennent dans l'ordre de la science; hâtons-nous de revenir à l'ordre de la charité, de la dévotion. Dévotion, piété, il nous faut répéter à satiété ces mots que la plupart des pascalisants ignorent et qui disent néanmoins le tout de Pascal. C'est tellement simple. Au moment où nous l'avons laissé, que lui manque-t-il donc pour se convertir? Il croit fermement à la vérité du christianisme. Il a entrevu, il a désiré la sainteté. Il est mûr pour elle, et, cependant, il tarde encore. Saint Augustin, en une pareille circonstance, nous savons ce qui l'arrête. *Retinebant nugæ nugarum.* Il écoute, il aime encore les fantômes délicieux qui l'appellent, qui le grondent : pourquoi veux-tu nous quitter? Pascal, au contraire. Rien de créé ne vaut plus pour lui « une heure de peine ». De quelque façon qu'il faille entendre ces « horribles attaches » dont il confesse avoir été l'esclave, maintenant, du moins, « les folies et les amusements du monde » ne provoquent chez lui qu'une « aversion extrême ». Mais Dieu n'a pas encore pris dans ce cœur la place que la créature a laissée vide. Il est désorienté comme un voyageur récemment débarqué dans une contrée où tout lui paraît hostile. La terre lui est étrangère et le ciel lui reste fermé. C'est la même détresse qui a retardé la conversion définitive de plusieurs, après comme avant Pascal; ruiné la conversion de tant d'autres qui, plus impatients, plus vite découragés, sont revenus en arrière. Citons encore Jacqueline. « Vers la fin de septembre dernier (1654), il me vint voir, et, à cette visite, il s'ouvrit à moi d'une manière qui me fit pitié, en m'avouant qu'au milieu de ses occupations qui étaient grandes et parmi toutes les choses qui pouvaient contribuer à lui faire aimer le monde et auxquelles on avait raison de le croire fort attaché, il était de telle sorte sollicité de quitter tout cela, qu'il se trouvait détaché de toutes choses; mais que, d'ailleurs, il était dans un si grand abandonnement du côté de Dieu, qu'il ne sentait aucun attrait de ce côté-là; qu'il s'y portait néanmoins de tout son pouvoir, mais qu'il sentait bien que c'était plus sa *raison* et son *esprit* qui l'excitait à ce qu'il *connaissait* le meilleur, que non pas le mouvement de l'esprit de Dieu. »

Mesurons le chemin parcouru depuis Rouen. L'intelligence de Pascal triomphait tantôt, et de quel ton! Elle tenait la clef du mystère de la grâce et prétendait réduire tout contradicteur à l'acceptation du système de Jansénius. Aujourd'hui, elle s'agite bien encore, mais les objets qui l'occupent n'ont plus de quoi nourrir l'orgueil de l'esprit. Il n'est pas besoin d'être théologien pour saisir la facile vérité que l'enfant trouve à la première page du catéchisme : Dieu m'a créé pour le servir et l'aimer. On savait cela longtemps avant la publication de l'*Augustinus*. Encore n'est-ce pas assez. Cette faculté, jadis impérieuse et si contente d'elle-même, aujourd'hui elle s'humilie. Elle sent que « connaître le meilleur », c'est être encore à une distance infinie de ce véritable amour qui seul importe et que la seule application de l'esprit ne procure jamais à personne. Le théologien, le controversiste, à cette heure, que ne donnerait-il pas pour obtenir, en échange, un « mouvement » de charité. Il l'a dit, en propres termes, à Jacqueline. Il voudrait sentir Dieu et il ne le peut pas. Pour que rien ne manque à sa présente angoisse, il se souvient que cette dévotion sensible ne lui fut pas toujours refusée. La lecture de Saint-Cyran lui en avait peut-être fait connaître une sorte d'avant-goût. Mais la joie de la découverte scientifique et l'orgueil des disputes d'école avaient étouffé cette grâce d'union paisible et douce. Dieu frappait à la porte de son cœur, l'invitant au sacrifice. Seul avait répondu le vain fracas des facultés raisonnantes, et Dieu s'était retiré. Ah! dit Pascal à Jacqueline, si j'avais « les mêmes sentiments de Dieu qu'autrefois »!

Les visites du frère à la sœur, « si fréquentes et si longues », nous dit celle-ci, pour nous qui les sentons tous deux si proches de nous, n'est-ce pas quelque chose d'aussi touchant que le fameux entretien d'Augustin et de Monique à la fenêtre d'Ostie? Jacqueline savait à quoi s'en tenir sur la première conversion de son frère. Elle s'était bercée de si peu d'illusions à cet égard que l'annonce de la seconde, de l'unique conversion ne lui causa pas moins de surprise que de joie. « Je conçus, nous dit-elle, des espérances que je n'avais jamais eues. » Sérieuse, calme, discrète et presque silencieuse, habituée qu'elle est au maniement des âmes, elle se contente de « suivre » celle-ci, de l'encourager aux aveux sauveurs, mais « sans user d'aucune sorte de persuasion ». Ce n'est pas elle qui le convertira. Il est venu à elle, dans la désolation et les ténèbres d'un crépuscule d'hiver. Elle attend, elle devine, elle voit déjà les feux de l'aurore. « Je le voyais peu à peu croître de telle sorte que je ne le connaissais plus. » Croître,

qu'est-ce à dire, en science, en théologie, en jansénisme? Oh! que non, mais « particulièrement en l'humilité, en la soumission, en la défiance et au mépris de soi-même, et au désir d'être anéanti dans l'estime et la mémoire des hommes. » A cette lettre, dont la sérénité confiante me touche plus que les plus ardentes pages des *Confessions*, il ne manque vraiment qu'un seul mot. Lui a-t-il dit à elle ce qui s'était passé dans la nuit triomphante du 23 novembre? Je serais porté à croire que non. Le dix-septième siècle n'aimait pas divulguer, même aux plus intimes, de tels secrets. Jacqueline aura vu, et avec quelle joie tranquille, un reflet de la divine visite sur le front, dans les yeux, dans la voix rassérénée de son frère. Elle n'aura pas lu, sans doute, le *memorial* de cette visite, le « petit parchemin » que, « peu de jours après la mort de M. Pascal », on trouva cousu « dans la doublure du pourpoint de cet illustre défunt », la page brûlante qui n'a paru que folie à la sottise du dix-huitième siècle, et que tous aujourd'hui, chrétiens ou non, s'accordent à regarder, avec un respect infini, comme la préface même des *Pensées*.

VI

Le parchemin est perdu, mais il n'était que la copie d'un brouillon que nous avons encore et que tous voudront relire en tête de l'édition phototypique. Pascal avait d'abord mis ces quelques mots, au-dessous d'une croix rayonnante.

L'an de grâce 1654
lundi, 23 novembre, jour de saint Clément, pape
et martyr et autres au martyrologe,
veille de saint Chrysogone, martyr et autres
depuis environ dix heures et demie du soir jusques
environ minuit et demi,
feu.

Que le même homme qui a écrit les *Provinciales* et la préface du *Traité du vide*, ait aussi écrit ces quelques lignes et celles qui suivent, c'est le miracle de notre littérature française, comme Jeanne d'Arc le miracle de notre histoire. Dieu a passé là. Qu'il daigne nous mettre lui-même dans les sentiments de crainte et de tendresse pieuse sans lesquels il n'est pas permis de franchir le seuil du mystère.

« Feu », que s'est-il passé au juste, quelle grâce extraordinaire

a-t-elle accompagné la grâce fondamentale de la conversion? Pascal a-t-il vu de ses yeux de chair, un globe enflammé, un buisson ardent, nous n'en savons rien. Sainte-Beuve estime qu'il n'y a pas eu vision proprement dite. « Pascal, écrit-il, n'a jamais parlé de cette vision, ce qui la rend deux fois douteuse. » Mauvaise raison et deux fois mauvaise. M. Singlin était homme à garder le secret de son pénitent; Pascal, homme à ne parler à son confesseur que de ses propres misères. Mais, en somme, il importe peu. Sachons au moins ce qu'un simple chrétien peut et doit savoir de ce feu.

Encore une fois, rien ne serait plus simple si philosophes et savants ne s'étaient mêlés de nous expliquer cette page où il est dit pourtant avec assez de netteté que le Dieu de Pascal n'est pas celui des « philosophes et des savants ». Le seul feu qu'ils connaissent est la sèche flamme qui jaillit du choc de deux prémisses ou des soudaines intuitions de l'intelligence. Si rare et splendide qu'on la suppose, ce n'est assurément pas une illumination de ce genre que Pascal aurait regardée comme la date la plus auguste de sa vie. Non, il n'a rien appris de nouveau dans cette nuit fameuse. Apprendre, il s'agissait bien de cela! Sauf le mot de « certitude », je vous défie bien de trouver dans le parchemin une seule expression qui sente son géomètre, ni même son théologien. Tout ce qui est écrit là, un enfant aurait pu l'écrire, un de ces « petits » auxquels est promise la révélation du royaume de Dieu. On raisonne toujours comme si Pascal, hésitant sur la vérité de la religion, avait écrit les *Pensées* en vue de se convaincre lui-même. On reconnaît bien en principe que la légende du Pascal sceptique est absurde, et néanmoins, dès qu'on vient au détail, on construit, on analyse comme si l'extase du 21 novembre avait mis fin aux angoisses d'un Scherer ou d'un Jouffroy. Hier encore M. Boutroux faisait intervenir *le pari* au nombre des antécédents logiques de cette extase. Quand donc se décidera-t-on à ne plus moderniser Pascal et à voir en lui le frère de Jacqueline? Si l'on tient à la comparaison que je rappelais tout à l'heure, Scherer, Jouffroy et les autres que du moins on en renverse les termes, et qu'on découvre, au fond du prétendu scepticisme contemporain, la seule angoisse dont Pascal ait vraiment souffert, le besoin de sentir Dieu.

Dieu, le « Dieu d'Abraham, d'Isaac et de Jacob », le vieillard encadré dans un triangle, tel qu'il l'a vu sur les vignettes de sa Bible, Pascal ne doute pas, ne cherche pas à se démontrer qu'il existe, mais il se désespère de ne pouvoir le posséder. « C'est une

chose si visible qu'il faut aimer un seul Dieu, qu'il ne faut pas de miracles pour le prouver », Pascal l'a dit, mais il a dit aussi « qu'il y a loin de la connaissance de Dieu à l'aimer »! On voit la différence, l'abîme entre ces deux étapes de la conversion. Pascal a compris, et de très bonne heure, non seulement qu'il faut aimer un seul Dieu, mais encore que lui, Pascal, n'aura de bonheur qu'à ce prix. Son noviciat théologique en fixant son esprit sur les choses de la foi lui a certainement rendu cet amour plus désirable, mais ne lui a pas donné le moyen de changer d'ordre, de *trouver* Dieu. Alors, il s'est diverti du mieux qu'il a pu, mais sans arriver à s'étourdir. Malheureux au point d'avouer cette souffrance, il multiplie ses visites à Jacqueline, il s'attarde, avide et navré, dans la société de ceux qui tiennent ce qu'il cherche encore. Période obscure dans laquelle il va péniblement de connaître Dieu à l'aimer. Il saura plus tard que le premier pas dans cette recherche est déjà un acte d'amour. Il ne le sait pas encore, car il y a loin aussi d'aimer Dieu, à sentir qu'on l'aime et cette grâce sensible, le pain des enfants, il faut que les géomètres superbes apprennent par une longue détresse qu'aucun raisonnement ne l'achète. « Détaché de toutes choses », j'en reviens toujours à cette page de Jacqueline qui renverse en quelques mots les laborieux échafaudages de tant de pascalisants[1]. Pascal « était dans un si grand abandonnement du côté de Dieu qu'IL NE SENTAIT AUCUN ATTRAIT de ce côté-là ». « S'il avait les mêmes SENTIMENTS DE DIEU qu'autrefois », maintenant qu'il connaît le prix d'une pareille grâce et qu'il ne risquerait plus de lui faire un mauvais accueil, Pascal se croirait « en état de tout entreprendre », de devenir saint. Vienne cet attrait, s'allume ce feu et la crise sera finie.

Dans la nuit du 21 novembre, pendant deux heures ineffables, ce feu, si longtemps attendu, a pénétré le cœur et les os du nouveau converti. « Certitude! certitude! » non pas que Dieu est, mais que je l'aime. « Sentiment. Joie. Paix. Joie. Joie. Pleurs de joie... *Deum meum et Deum vestrum.* » La surprise, la découverte, la joie, le feu, tout cela vient de ce petit mot, de ce *vestrum.* A partir de cette minute, Dieu n'est plus pour lui le Dieu des démonstrations philosophiques, abstrait, lointain, inaccessible, le Dieu-conclusion, le Dieu insensible au cœur. Le

[1] J'aurais pu me réclamer aussi de l'écrit « sur la conversion du pécheur » et notamment de cette phrase : « Mais elle (l'âme) trouve encore plus d'amertune dans les exercices de piété que dans les vanités du monde. » Mais cet écrit n'est pas d'une authenticité absolue et, d'ailleurs, nous n'avons pas besoin d'un surcroît de preuves.

cœur et l'âme de Pascal exultent dans la possession du Dieu vivant.

Et ne craignez pas qu'en tout ramenant ici aux joies de la dévotion enfin trouvée, j'enlève à cette pieuse expérience sa richesse dogmatique. Si nous avons interdit aux facultés raisonnantes l'accès de la cellule de Pascal, nous l'avons laissée grande ouverte à la pensée. C'est bien un roseau pensant que nous avons vu frémir au souffle de la grâce. Oserai-je dire que ce feu, cette joie, ces pleurs sont chargés de dogme. Pascal vient de réaliser avec toute son âme le dogme de l'Incarnation. A la lumière des raisons du cœur, il a saisi la vérité fondamentale du christianisme, Dieu et le monde. Dieu et lui, Pascal, se rapprochant, se réconciliant dans le Christ. L'Incarnation, n'est-ce pas en effet le moyen miraculeux par lequel il a plu à Dieu de se rendre « sensible au cœur », de devenir nôtre, *Deum vestrum*, d'une façon plus intime encore et plus pleine qu'il n'avait été le Dieu d'Abraham, d'Isaac et de Jacob. Si vous prenez ce terme au sens pascalien, le *Mémorial* n'est pas autre chose que le récit des deux heures lumineuses où « Jésus-Christ, Jésus-Christ » a « éclaté » aux yeux, au cœur et à l'esprit de Pascal.

Cette conversion de Pascal, conversion à la vie dévote et non pas à la foi chrétienne, cette révélation soudaine et sensible du Verbe incarné, ce repos trouvé en Dieu après la fatigue et le dégoût laissés par toutes les autres tentatives, nous les retrouvons à chaque page de la *Vie des Saints*. Pour nous, qui ne sommes ni philosophes ni savants, le *Mémorial* ne présente rien de plus imprévu que le récit de cette autre nuit, où sainte Gertrude vit soudain tomber « la haie » à travers laquelle il lui semblait impossible d'atteindre le Christ. Je pourrais rappeler cent autres exemples exactement semblables, mais il vaut mieux montrer comment cette conversion, telle que nous l'avons vue se développer, s'accorde merveilleusement au rythme prescrit par un des livres classiques de la dévotion chrétienne. Pascal vivant eût médiocrement goûté le rapprochement que je vais faire, croit-on qu'il eût goûté davantage les commentaires des incroyants sur le *mystère de Jésus?*

Je veux parler du petit livre de saint Ignace de Loyola. Si, comme je le crois, la meilleure façon d'éditer les *Pensées* serait d'en faire un manuel de méditations pieuses, rien ne serait plus aisé que de rapporter les divers fragments de ce livre au plan des *Exercices spirituels*. Avant de nous livrer le Mystère du Christ, Ignace nous impose une série de méditations puri-

fiantes et mortifiantes sur la mort, le péché, les fins dernières, la misère de l'homme, le néant de tout ce qui n'est pas Dieu. Pascal a suivi cette « première semaine », auprès de Jacqueline, dans le parloir de Port-Royal. Alors est venue l'illumination de la nuit fameuse : « Jésus-Christ ! Jésus-Christ » ! C'est exactement la *Contemplation du règne* qui ouvre la « seconde semaine » et qui est, de l'aveu de tous, le point central, le cœur même des *Exercices*. Jésus-Christ roi *speciosus et amabilis*, dit saint Ignace ; « Dieu dont on s'approche sans orgueil et sous lequel on s'abaisse sans désespoir », Dieu « éclatant dans son règne de sainteté », écrira bientôt Pascal. Le *Mystère de Jésus* remplirait la « troisième semaine ». Bref, on n'imagine pas à quel point, ensemble et détail, les *Pensées* ressemblent à un ardent commentaire des *Exercices*. Mais, en vérité, qui pourrait s'en étonner, les deux livres n'étant autre chose qu'une paraphrase et une synthèse de l'Evangile.

Je serais infini si je voulais montrer un à un les anneaux de l'invincible chaîne qui relie Pascal au mysticisme latin. Pour nous, catholiques, ni les *Pensées*, ni la vie intérieure de leur auteur n'ont rien qui ne s'adapte sans effort aux habitudes essentielles de notre prière. Mais tout cela est trop évident et le lecteur le plus novice en ces matières voit maintenant ce qu'il faut penser de l'extraordinaire fantaisie qui termine un des chapitres de M. Brunschwicg. Passe encore de sémitiser notre Pascal, de faire de lui, comme a voulu ce docte professeur, le dernier prophète d'Israël. Le Nouveau Testament tenant à l'Ancien, comme la fleur à la tige ; s'il ne faut pour être sémite, qu'avoir beaucoup médité les prophètes, je ne vois pas d'inconvénient à ce qu'on annexe, en la personne de Pascal et de Bossuet, l'Auvergne et la Bourgogne aux douze tribus. Mais nos concessions n'iront pas plus loin et nous n'admettrons jamais que Pascal ait été le sublime isolé qu'a rêvé M. Brunschwicg.

« Pour avoir porté trop haut l'exigence de Dieu, — écrit celui-ci, mais, de grâce, en quoi plus haut que saint Augustin et que l'Evangile? — Pascal demeure sans postérité philosophique, sans postérité religieuse. L'hommage que nous lui devons n'est pas de transformer en émule ou en disciple quiconque n'a pas été indifférent ou étranger à l'ascendant de son génie, c'est d'oser le suivre sur le rocher solitaire qui est un des sommets spirituels de l'humanité. »

Le rocher de Pascal est vaste comme la moitié du monde. Vous y trouverez, à côté de lui, l'innombrable multitude qui défile dans

la céleste vision de l'*Apocalypse*, tous ceux que les biens créés n'ont pu satisfaire, qui ont cherché Dieu et qui l'ont trouvé dans le Christ. Pascal est à nous par sa foi, par sa prière et par ses misères, car nul ne fut plus simplement homme que ce chrétien. Raisonneurs, disputeurs, impatients du mystère, aux heures mauvaises où l'on abandonne, comme Pascal, la source d'eau vive, qui de nous n'a pas, comme lui, négligé le devoir d'une « renonciation totale et douce », préféré aux « raisons du cœur » la géométrie, oublié que Dieu « ne se trouve » et « ne se conserve » que « par les voies enseignées dans l'Evangile ». Avec Pascal, nous avons fait souvent le triste chemin qui laisse Jérusalem pour aller à Emmaüs, cherchant en vain à renouer la chaîne rompue de nos mesquines conjectures, vides de l'homme et plus vides de Dieu, demandant, non plus à la grâce, mais à notre « propre esprit », de mettre un terme à ce cruel « abandonnement ». Le Christ était là pourtant, marchant près de nous, et nous discutions encore. Merveilleuse histoire qui a été celle de Pascal, qui est la nôtre, crise de notre vie intérieure, épreuve décisive dans laquelle tant de nous furent illuminés par le souvenir de Pascal : « Tu ne me chercherais pas si tu ne m'avais pas trouvé. »

Voilà pourquoi nous courons en foule à ce rocher solitaire où nous nous retrouvons, avec Pascal, dans la communion des saints. Né douze siècles plus tôt, le frère de Jacqueline serait aujourd'hui ou un docteur de l'Eglise ou un père du désert. Sans le livre de Jansénius, nous le verrions peut-être aujourd'hui, sur les autels, entre saint François de Sales et saint Vincent de Paul. Il s'est trompé lourdement sur le dogme et sur la morale. Il a manqué de charité dans une circonstance mémorable où il a mis, au service d'un parti, tous les trésors de son éloquence, toutes les ironies de l'orgueil humain. Il a contristé l'Eglise et réjoui les incrédules, et je crois l'entendre lui-même qui me presse de faire, aussi large que possible, la part de ses erreurs et de ses misères. Nous l'aimons, pourtant, nous le vénérons, parce qu'il a écrit, parce qu'il a vécu le *Mystère de Jésus*. Libre à chacun de se choisir un héros spirituel de prédilection dans la pléiade de nos demi-saints : Fénelon, Bossuet, Malebranche, Newman. Nous sommes nombreux, en France, à cette heure, qui mettons au-dessus de tous ces noms le nom de Pascal.

Henri Bremond.

MADAME GASNIER,

L'AMÉRICAINE.

Quand, dans les premiers jours du mois d'octobre de 1793, *Milord* se présenta devant le comité révolutionnaire de Nantes, il fut certainement bien accueilli. *Milord* était un nègre de Saint-Domingue, domestique chez une créole, Mme Gasnier de l'Espinay récemment débarquée de la colonie, et il venait dénoncer sa maîtresse.

Le « dominateur » du comité révolutionnaire était le sans-culotte Goullin. Né, lui aussi, à Saint-Domingue, il habitait Nantes depuis vingt ans et il y était réputé, bien avant la Révolution, par ses talons rouges, ses plumets, sa longue rapière et son libertinage[1]. Il vivait au café et on ne lui avait jamais connu « d'autre état que celui de joueur de tric-trac ». Secrétaire, en 1793, du conventionnel Gillet, et promu notable, Goullin venait d'être porté aux emplois publics : il avait grandement contribué à former ce comité révolutionnaire dont la mission était de signaler et de poursuivre « les fédéralistes, les feuillants, les modérés et autres ennemis de la chose publique », désignations volontairement vagues qui mettaient les 75 000 habitants de Nantes à la merci d'une douzaine de déclassés, parmi lesquels un boisselier, deux cloutiers, un maître d'armes, un maçon, deux entrepreneurs et un failli[2], dont se composait l'état-major de Goullin.

C'est pourquoi *Milord* fut écouté avec faveur quand il zézaya l'accusation contre son aristocrate patronne. A la vérité, le grief était mal défini : *Milord* reprochait à Mme Gasnier « de lui refuser des vêtements et des gages » et de ne point le considérer comme

[1] *Le sans-culotte J.-J. Goullin*, par Alfred Lallié. — Le nom de M. Lallié reviendra fréquemment cité dans les références de cet article. Il est impossible d'étudier, même épisodiquement, l'histoire de Nantes au temps de la Révolution, sans emprunter beaucoup à l'éminent érudit qui lui a consacré tant d'années et de travail. Que M. Lallié me permette de lui exprimer ici l'admiration pour son œuvre et la reconnaissance d'un modeste chercheur auquel ses publications ont servi de modèles et, si souvent, de guides.

[2] Lallié, *le Comité révolutionnaire de Nantes.*

un homme libre[1]; mais le motif importait peu, l'essentiel était d'enfler la liste des suspects et la créole possédait tous les titres à y figurer : fille d'un planteur de Port-au-Prince, riche de quinze cents nègres et d'un demi-million de rentes[2], elle avait tenu tête, héroïquement, à la révolte des noirs. A cheval, sabre au poing, pistolets à l'arçon, commandant une petite troupe d'hommes de couleur dont elle était l'idole; défendant pied à pied ses plantations; à bord de son yacht ancré en vue de l'île donnant asile aux colons épouvantés, elle s'était vue forcée de fuir enfin cette terre de massacre et d'incendies, dévastée par le plus effroyable cataclysme que l'histoire ait enregistré. Débarquée à Nantes, au printemps de 1793, avec M. Gasnier de l'Espinay et ses cinq enfants, — dont deux fils qu'elle avait de son premier mariage avec M. Boyer[3] — elle s'était installée à Nantes, dans une maison de la place Egalité[4]. Là, après deux mois de séjour, M. Gasnier était mort le 12 juin[5], tué par les émotions, par la ruine, par l'angoisse de voir, non point seulement privée de luxe, mais dépourvue de ressources, sa femme accoutumée dès l'enfance à la vie libre et large de la colonie.

Veuve, se pliant avec peine à l'existence étriquée qui devait désormais être la sienne, si distante de sa royauté fastueuse de naguère; privée de ses deux fils, dont l'un était retourné à Saint-Domingue où il devait périr assassiné, tandis que l'autre rejoignait l'armée vendéenne dans les rangs de laquelle il fut tué, Mme Gasnier avait loué, rue Félix, dans un quartier éloigné du centre de la ville, un appartement au rez-de-chaussée[6] dont les fenêtres

[1] *Biographie de Mme Gasnier de l'Espinay, née Marie-Gabrielle Chambon*, manuscrit communiqué par la famille de Mme Gasnier.

[2] Archives nationales. F[15] 95 599.

[3] *Biographie manuscrite.* — Le grand-père maternel de Marie-Gabrielle Chambon, le marquis de Sabran, s'était réfugié à Saint-Domingue, en 1721, fuyant, avec une de ses filles, la peste qui désolait Marseille.

Marie-Gabrielle épousa, en premières noces, M. Boyer, riche propriétaire de Port-au-Prince, dont elle eut trois enfants, deux fils et une fille, laquelle, avant la Révolution, avait épousé M. Baillot d'Aché, d'une famille distinguée du Midi de la France.

[4] Aujourd'hui place Royale.

[5] Archives de l'état civil de Nantes.

[6] Renseignements communiqués par M. P. de l'Isle, conservateur du musée archéologique Dobrée, à Nantes.

Il me faudrait citer, à chaque ligne, le nom de M. de Lisle, auquel cette étude doit tout ce qu'elle peut présenter d'inédit et de précis. C'est M. de Lisle qui m'a guidé dans ce Nantes qu'il aime en érudit et qu'il connaît en artiste : il a bien voulu, pour m'aider à contrôler certains points douteux, entreprendre de minutieuses recherches dans les Archives de l'état civil de Nantes, les livres d'écrou des prisons révolutionnaires, dans les

joignant l'Oratoire, prenaient vue sur le cours de la Liberté [1]. Elle retrouvait, logées dans la même maison, deux sœurs, Mmes de Varennes [2] et de la Ferronnays [3], nées, comme elle, à Saint-Domingue. Sur le même palier s'ouvrait l'appartement du comte de Menou; un autre étage de l'immeuble était occupé par M. Ballan, ancien trésorier général, et plusieurs religieuses vivaient cachées dans les mansardes de la maison [4].

La dénonciation de *Milord* révélait donc l'existence d'un important *foyer de contre-révolution* : on l'envenima soigneusement au comité et Mme Gasnier, prévenue d'avoir molesté un patriote, fut sommée d'expliquer sa conduite. Elle comparut devant un personnage empanaché et « ceinturonné », au point qu'elle le prit pour un général [5]. Mais un plumet tricolore ne lui faisait pas peur. C'était une femme de cinquante ans [6], grande et forte, belle encore, superbement imposante, gardant cette désinvolture que donnent la pratique continue des exercices du corps et l'accoutumance au danger.

Le *général* la reçut avec une rudesse démocratique, en homme qui n'a pas le temps d'être poli; il la laissa debout et lui déclara brutalement qu'elle était accusée d'avoir *déshabillé ses domestiques*. Tandis qu'il parlait, l'audacieuse créole le dévisageait hautainement; prise de dégoût, elle déganta sa main de patricienne, singulièrement blanche et fine, et, la lui mettant sous le nez : « Croyez-vous, dit-elle, d'un ton où perçait l'héréditaire horreur de sa race pour les noirs, croyez-vous que cette main-là ait

études de notaires, etc. C'est à lui encore que je suis redevable de la précieuse *biographie manuscrite* rédigée par la fille de Mme Gasnier, biographie à laquelle j'ai fait de nombreux emprunts. M. de Lisle voudra bien trouver ici l'expression de ma très sincère et profonde reconnaissance.

[1] Aujourd'hui cours Saint-Pierre. L'entrée du rez-de-chaussée était rue Félix (aujourd'hui rue Henri-IV), mais la grande porte de la maison ouvrait sur la rue Pigalle (du Lycée).

[2] Marie-Thérèse de Fournier de Bellevue, 1747-1806, née à Saint-Domingue, épouse de J.-Justin de Fournier, comte de Varennes, commandant des milices au cap français, chevalier de Saint-Louis, mort à Paris, sur l'échafaud.

[3] Marie-Adélaïde de Fournier de Bellevue, 1756-1795, née à Saint-Domingue, épouse de Emmanuel-Henry-Eugène de Ferron, comte de la Ferronnays, maistre de camp de cavalerie, chevalier de Saint-Louis, mort en émigration. Communications de M. le marquis de Bellevue.

[4] *Biographie manuscrite.*

[5] *Ibid.* — Mme Gasnier crut être reçue par Canclaux, mais celui-ci venait d'être relevé de ses fonctions par un arrêté du 29 septembre qui lui fut notifié à Montaigu le 6 octobre.

[6] Elle était née en 1742, si l'on en croit l'acte de décès qui indique, en 1834, quatre-vingt-douze ans.

jamais touché un nègre? » L'autre demeura interdit, balbutiant quelque excuse du sot rôle qu'on lui avait imposé, il se leva, s'empressa d'approcher un fauteuil que Mme Gasnier repoussa du pied. Elle sortit sans tourner la tête[1].

Dans la maison de la rue Félix, elle vivait avec ses trois fillettes : la grande, Marie-Sophie, avait treize ans; la seconde, Marie-Elisabeth, était de deux années plus jeune; Marie-Antoinette, la dernière, n'avait que cinq ans, étant née le 17 décembre 1788[2]; on l'appelait Zizi; c'était une enfant enjouée et vive; son gazouillis créole animait toute la maison[3].

Mme Gasnier était servie, en l'absence de *Milord*, qui, son coup fait, n'avait point reparu, par une négresse géante, Honorine, musclée comme Milon de Crotone et, par nature, d'une douceur moutonnière, mais dévouée à sa maîtresse jusqu'à la férocité. C'est à Honorine qu'on devait de subsister, car, au départ de Saint-Domingue, tandis que Mme Gasnier, « à travers les poignards et les flammes », luttait encore contre l'insurrection, la négresse fidèle avait arrimé à bord du yacht tout ce que ses bras robustes pouvaient porter d'argenterie, de bijoux, de linge et d'objets précieux. Depuis l'arrivée à Nantes, elle écoulait parcimonieusement ces rogatons d'opulence : Mme Gasnier et ses filles vivaient de cet expédient.

Milord ne l'ignorait pas et connaissait l'importance du magot; par lui, le meneur du comité révolutionnaire, Goullin, était sur ce point renseigné. Goullin, d'ailleurs, habitait, rue Félix, une maison voisine de celle dont Mme Gasnier occupait l'un des appartements; de ses fenêtres, il voyait, — séparé par la largeur de la rue Pigalle[4], — cet hôtel à façade aristocratique, — avec son fronton triangulaire, ses pilastres, ses balcons de fer ouvragé, — qu'il savait être un repaire de *ci-devants*. Carrier, dépêché par la Convention, avec pouvoirs illimités « d'ouvrir un large passage à la révolution » parmi « les tronçons de la monarchie et les débris du fédéralisme », Carrier arrivait, le 20 octobre, à Nantes où il ne connaissait personne : Goullin et sa bande allaient lui servir de rabatteurs : il leur fallait une meute et la *Compagnie Marat* fut créée[5]. Ah! son recrutement ne fut pas difficile : Goullin fit

[1] *Biographie manuscrite.*
[2] *Etat civil de Nantes* : actes de mariage de Marie-Sophie, de Marie-Elisabeth et de Marie-Antoinette Gasnier de l'Espinay.
[3] *Biographie manuscrite*, et Le Bouvier Desmortiers, *Vie de Charette.*
[4] Rue du Lycée actuelle.
[5] Par arrêté du 1er novembre 1793. Lallié, la *Compagnie Marat.*

choix d'une cinquantaine de *fripons*, — l'aveu est de lui, — qu'il présenta à Carrier comme des citoyens sur « lesquels on pouvait compter[1] ». A l'église Saint-Pierre, il procéda ensuite à la constitution définitive de ce corps d'élite. « Voilà de beaux b..., dit Goullin en passant la revue de sa troupe, y en a-t-il de plus scélérats? Car il nous faut des hommes de cette espèce pour mettre les aristocrates à la raison[2]. » Tel fut *le scrutin épuratoire*. Tous jurèrent mort aux suspects et les suspects étaient : les négociants riches, les gens d'esprit[3], les modérés, les égoïstes[4]. Le jour des morts, — patronage judicieux, — la Compagnie Marat était organisée et entrait aussitôt en campagne : l'un de ses premiers exploits fut d'ordonner l'assaut de l'hôtel où logeaient Mme Gasnier et ses trois fillettes.

Une nuit, des cris, des appels furieux, de grands coups frappés sur la porte close de la maison, retentissent soudain dans le silence du cours désert. *Tante Lorine*, — c'est ainsi que les enfants désignaient Honorine, — saute de son lit, court à la fenêtre, regarde au dehors : un détachement d'hommes armés est massé là, exigeant d'entrer, à grand renfort de jurons et d'invectives. Lorine court à sa cuisine; depuis la défection de *Milord*, sachant sa maîtresse menacée, elle s'est procuré une hache d'abordage, pour recevoir ceux qui viendraient. Elle prend en main son arme, résolue à un massacre. Mais Mme Gasnier s'est éveillée au bruit : déjà elle est debout; d'un geste elle calme la négresse docile, puis elle donne l'alarme chez M. de Menou, son voisin d'étage : c'est lui le plus menacé, qu'il se cache! Elle rentre en hâte, descend l'escalier, court à la porte, retentissante de coups de crosses et déjà ébranlée : elle ouvre. Que lui veut-on?

Les soldats la repoussent et pénètrent : ce sont huit traînards de l'armée révolutionnaire[5] : mines hâves sous le chapeau en bataille, longue houppelande, sac de poils aux épaules, buffleteries croisées, grosse giberne pendue bas, briquet à fourreau de cuir, guêtres boueuses. Déguenillés, fourbus, jouant leur rôle d'épouvantail, habitués aux accueils terrifiés, aux larmes, aux pâmoisons, ils remplissent l'appartement et s'installent, un peu déconcertés par la prestance superbe et le sang-froid de la citoyenne. Ils ont ordre de fouiller la maison et d'y tenir garnison.

[1] Lallié, *Compagnie Marat.*
[2] *Ibid.*
[3] Lallié, *Les Cent-trente-deux Nantais.*
[4] *Ibid.*
[5] *Biographie manuscrite.*

Lorine, sur un ordre de sa maîtresse, a posé sur la table tout ce que son buffet contient de provisions et de bouteilles de vin. Les pauvres hères, déjà à bout de grossièretés et de jurons, se regardent penauds et contemplent le souper avec autant d'envie que de méfiance. Celle-là voudrait-elle les empoisonner? M[me] Gasnier taille le pain, emplit les verres, s'attable la première, mange et boit pour les rassurer : ils s'apprivoisent, font honneur à cette bombance d'occasion et comme Lorine, infatigable, dispose pour eux des matelas sur lesquels ils achèveront la nuit, on décide de remettre au jour suivant la perquisition.

Le lendemain M[me] Gasnier dirigea elle-même la visite domiciliaire, qui fut sommaire et rapide; les garnisaires, très radoucis, ne découvrirent pas la retraite de M. de Menou et ne poussèrent point jusqu'aux mansardes où se confinaient les religieuses. Ni les dames de la Ferronnays et de Varennes, ni M. Ballan ne furent inquiétés : Goullin espérait mieux et son comité fut déçu; leur riposte fut prompte; la maison suspecte fut taxée d'incivisme : « On y cherchait à détourner de leur devoir les soldats de la République. » Le 17 novembre, M. Ballan était emprisonné [1]; le 20, une escouade de *Marats* venait arrêter M. de Menou [2]; et, le même jour, ordre était donné d'écrouer au couvent du *Bon-Pasteur*, transformé en maison de détention, la *citoyenne Gasnier*, *l'Américaine*, *femme connue pour ses propos liberticides* [3].

Il n'y avait plus à ruser : l'énergique créole se refusa pourtant de suivre à pied, par les rues, les agents du comité. Quand on lui eut amené un fiacre, elle adressa ses instructions à Lorine, lui recommanda ses enfants, embrassa les petites qui pleuraient bien fort, les bénit, les poussa dans les bras de la négresse et, sans verser une larme, suivit les hommes qui l'attendaient.

Le ci-devant *Bon-Pasteur*, rue Galilée [4] était depuis deux mois la prison réservée aux femmes : les quarante-huit filles pénitentes hospitalisées dans le couvent avaient été transférées au Sanitat et quelques *bonnes citoyennes*, du choix de Goullin et de son

[1] Ballan, René-Julien, trente-trois ans, directeur de la verrerie royale de Couëron, ancien trésorier de France, conduit à l'Eperonnière le 17 brumaire. Lallié, *Cent-trente-deux Nantais*.

[2] Menou (Louis-Joseph), comte de Pont-Château, ancien lieutenant pour le roi, commandant au château de Nantes, emprisonné aux Saintes-Claires, le 30 brumaire an II, mort à Paris, à la prison de la Force, le 4 pluviôse (23 janvier 1794). Son fils, Louis-Victor de Menou, mourut, lui aussi, à la Force, le 6 pluviôse (25 janvier 1794). (Lallié, *Cent-trente-deux Nantais*.)

[3] Registre d'écrou de la prison du Bon-Pasteur.

[4] Aujourd'hui rue du Calvaire.

comité, remplaçaient les sœurs dépossédées[1]. Le geôlier-concierge, Fleurdepied, régnait en maître sur la maison.

Quand Mme Gasnier y fut amenée, l'entassement des détenus était déjà tel, qu'on dut la loger dans l'église. Son matelas se trouvait voisin de celui d'une femme âgée, Mme de la Bretèche, sous une haute fenêtre dont les vitraux brisés laissaient passer l'air glacial et la pluie de novembre. C'était le premier hiver que la créole passait en France; bien qu'elle redoutât le froid, elle céda à Mme de la Bretèche son grabat qu'abritait un enfoncement du mur, et prit bravement la mauvaise place : grelottante, elle fermait, pour s'efforcer de dormir, ses yeux encore éblouis du grand soleil calcinant de Saint-Domingue et obsédés de l'ombre chaude que faisaient, là-bas, sur l'herbe douce, la puissante verdure des grandes palmes et les bosquets de citronniers.

Au *Bon-Pasteur*, point d'infirmerie : les détenues saines et les malades sont pêle-mêle; pour toutes, la nourriture est la même : une chétive portion de riz, point de pain. Les *Marats* et les commissaires circulent à toute heure dans la prison : ils détruisent les tableaux de l'église et n'en respectent qu'un, représentant LA MORT : « Contemplez cette image », disent-ils aux femmes apeurées. A l'une, qui se plaint d'un mal de gorge : « Ce n'est rien, la guillotine guérira cela. » Devant une autre qui se lamente, Joly, le noyeur, ricane : « C'est bon pour boire à la grande tasse[2]. » Mots sinistres, énigmatiques pour les prisonnières; elles prévoient des catastrophes, mais incertaines encore, car c'est sournoisement que Carrier procède. Nulle, d'ailleurs, n'ajoute foi aux bruits terrifiants qui circulent : quatre-vingt-dix prêtres ont été noyés en Loire le 17 novembre; le comité, dans la nuit du 4 décembre, a étudié les moyens de supprimer en masse tous les détenus; le 10, on a jeté à l'eau, liés deux à deux, cinquante ecclésiastiques d'Angers. Ces choses, dans la ville, se racontent à voix basse, mais on préfère ne pas approfondir; on dit bien que des gens, là-bas, du côté de Misery, entendent la nuit, venant de la rivière, de grandes clameurs d'épouvante; on prétend aussi que des cadavres ont été laissés par le flot à Chantenay, sur la rive. Mais, sans doute, un bateau de déportés a sombré, par accident. Qui accepterait l'idée que Carrier, le missionnaire choisi par la Convention nationale, a, pour noyer, un personnel et un outillage?

Lorine ne se berçait pas d'illusions; bien que les causes échappassent à son esprit simple, elle devinait le péril imminent et

[1] Lallié, *les Prisons de Nantes.*
[2] *Ibid.*

voulait sauver sa maîtresse. Elle ne connaissait personne; ceux qui l'auraient pu conseiller étaient emprisonnés ou se terraient. Comment, en une journée, parvint-elle, sachant à peine s'exprimer, s'enquérant de l'un à l'autre, repoussée ici, bafouée là, éconduite partout, à se faire écouter du citoyen Bouteiller, l'un des commandants de la garde nationale qui avait fait ses preuves en combattant contre les Vendéens? D'instinct, Lorine savait que les soldats de tous les partis, quand ils sont braves, ont bon cœur. Devant Bouteiller, elle zézaya, avec tant d'éloquence et d'émotion, le désespoir des trois fillettes privées de leur mère, qu'il voulut les voir : il jugeait bien que ces enfants ne pouvaient demeurer dans la maison de la rue Félix, toujours occupée par les garnisaires; il fallait leur trouver un abri, et l'idée lui vint de les confier à une amie qu'il avait, M[me] Malherbe, logée au centre de la ville, place Egalité; Lorine, dans la candide confiance de son cœur honnête, accepta sans hésiter. M[me] Malherbe, jeune femme gracieuse et sensible, se montra ravie de la combinaison; quand arrivèrent les petites, en larmes, elle les consola, les installa elle-même dans la chambre qu'elle avait préparée et jura qu'elle ne les quitterait qu'au jour où leur maman viendrait elle-même les chercher.

Lorine rentra rue Félix le cœur gonflé de sanglots, de reconnaissance et d'angoisse : elle avait sauvé le plus précieux, il lui fallait, sans perdre de temps, préserver le reste. Les huit hommes que la nation l'obligeait à héberger la respectaient grandement, tant à cause de sa musculature d'Hercule que des solides fricots qu'elle savait mijoter. Dès le premier soir qu'elle se trouva seule avec eux, elle les traita superbement, ne ménageant ni les victuailles ni la cave. Tandis qu'ils s'attardaient au festin, Lorine cachait en hâte, dans les paillasses de leurs lits, les dentelles, les bijoux, voire certaines pièces d'argenterie composant toute la fortune de sa maîtresse; elle étendait le beau linge sous les matelas, les garnissant de draps fins et de taies brodées : jamais, mieux repus, soldats de la république ne furent plus somptueusement couchés, et quand, le lendemain, les commissaires du département se présentèrent pour procéder à la confiscation ordonnée, Lorine, triomphante, leur ouvrit toutes les armoires vides. Le dortoir des militaires ne fut pas visité.

Chaque matin, levée avant l'aube, l'active négresse préparait avec amour un fin repas et, l'heure venue, on la voyait, un panier sous le bras, arpenter, de son pas de grenadier, la rue Brutus, la Basse-Grande-Rue et la rue Régulus par où elle se rendait au *Bon-Pasteur*. D'abord les geôliers s'amusèrent de cette singesse à madras jaune, apportant à sa maîtresse détenue un déjeuner

qui, bien souvent, n'allait pas plus loin que leur greffe. Parfois elle obtenait d'entrer, rassurait Mme Gasnier sur la santé de ses filles, recevait ses ordres et regagnait la maison.

Un jour, soit qu'on eût changé les consignes, soit qu'il fût las de ses complaisances à l'égard de cette moricaude qui n'entendait pas la plaisanterie, Fleurdepied lui refusa l'accès de la prison. Lorine resta un instant perplexe, considérant la porte close; puis, résolument, elle revint rue Félix, prit sa hache, la mit sur son épaule et, ayant de nouveau traversé la ville à grandes enjambées d'ogresse, elle frappa au guichet du *Bon-Pasteur*. Le geôlier tira les verrous; la négresse se posta devant lui, gazouilla, de son parler enfantin, une courte phrase où il était question de *porte à bas* et de *tête avec*, mais en roulant des yeux si blancs, en découvrant des dents si serrées, que l'homme, glissant un regard sur la patte de diable solidement crispée au manche de l'outil, ouvrit la porte toute grande et s'effaça avec déférence[1].

Cependant les trois fillettes vivaient tranquilles chez Mme Malherbe. Lorine passait avec elles une partie de la journée : son idolâtrie pour ces enfants était si convaincue qu'elle ne pouvait concevoir l'idée d'un être, fût-il le plus féroce des monstres, capable de n'être point touché de leur gentillesse et surtout du babil délicieux de Zizi. Elle les habilla donc un jour de leurs plus belles robes et les conduisit chez Goullin, dans l'espoir d'obtenir de lui la liberté de leur maman. Goullin, qui terrifiait Nantes, était un homme extrêmement débile, au teint pâle, avec des yeux noirs et un long nez retroussé : il avait l'estomac délabré[2]. C'était de lui l'idée de détruire en masse et sans jugement tous les prisonniers pour épargner à la république des frais de nourriture inutiles. Il était sur le point de se mettre à table quand les trois enfants se jetèrent à ses pieds pour l'implorer : les repoussant brutalement : « J'ai faim, dit-il; si vous m'importunez, dans trois jours je fais guillotiner votre mère[3]. » Les deux aînées se bousculèrent vers la porte, épouvantées; mais Lorine dut entraîner Zizi qui, crânement campée devant le sans-culotte, ne lui ménageait pas les « sottises ».

Il fallait, d'urgence, parer le coup. Bouteiller, usant d'un reste de crédit, sollicita et obtint du département, un ordre de mise en liberté. Le 11 décembre, Lorine, les trois fillettes et Mme Malherbe allèrent au *Bon-Pasteur* annoncer l'heureuse nouvelle à Mme Gasnier. Elle sortit, ce soir-là, de prison[4].

[1] Renseignement communiqué par M. P. de Lisle.
[2] Lallié, *le Patriote Goullin*.
[3] *Biographie manuscrite*.
[4] *Registre d'écrou du Bon-Pasteur*. Mise en liberté de *la Gasnier*.

Trois jours plus tard, Goullin présidait à la noyade de 129 prisonniers qu'aucun jugement n'avait condamnés, pris au hasard parmi les détenus du Bouffay : à 4 heures du matin, en pleine nuit, il les promena sur la Fosse, cherchant une gabarre où les entasser. Enfin, on les embarqua à l'endroit qu'occupe actuellement le bureau du port. Quelques-uns, pendant l'attente, réussirent à se délier, ils furent hachés à coups de sabre. Goullin activait les préparatifs et pressait aimablement ses acolytes : « Dépêchons-nous, chers amis, la marée baisse [1]. »

*
* *

En ce décembre de 1793, Nantes est une vaste usine de mort. C'est là qu'affluent, en lamentables troupeaux, nus, affamés, fourbus, gelés, les paysans vendéens que la guerre a chassés du Bocage et des Mauges et que la déroute d'outre-Loire refoule. On voit défiler par les rues, en bandes silencieuses, les femmes, hébétées de misère et de fatigue, portant ou traînant leurs enfants épuisés. Chaque jour, pour les recevoir, une prison s'ouvre qui, le soir, est pleine : par milliers et par milliers, continuellement, on les entasse au château, aux Saintes-Claires, à la Visitation, au Bouffay, aux Écoles Chrétiennes, à Sainte-Croix, au Plessis-Tison, à la Marière, à l'Hôtel-Dieu, à l'Entrepôt, aux Carmélites, à Saint-Clément, aux Pénitentes, à la maison Mirabeau, sur les navires ancrés dans le port, à l'Eperonnière, aux Petits-Capucins, à Sainte-Elisabeth, à Saint-Charles, à Lusançay, au Sanitat [2]. La guillotine du Bouffay a tant d'ouvrage que le bourreau en mourra de lassitude et d'horreur [3]. Ordinairement à la tombée du jour, dans les faubourgs, partout, à l'est, vers Mauves, sur la route de Paris, à l'Eperonnière, ou bien du côté opposé, où sont les carrières de Gigant et plus loin encore, au château d'Aux, on entend des fusillades continues. Quand les soldats reviennent de ces expéditions, ils regagnent leurs quartiers, tenant à califourchon sur leurs sacs des enfants qu'ils viennent de faire orphelins et qu'ils se sont refusés à tuer : les bonnes gens, au passage des troupes, recueillent ces petits sans nom, éperdus, fous de ce qu'ils ont vu. Les prend qui veut. Un Nantais charitable en sauve huit pour sa part [4].

Les nuits, les nuits d'épouvante! La ville, dans son suaire

[1] Lallié, *Noyades et le patriote Goullin.*

[2] Lallié, *les Prisons de Nantes.*

[3] Lallié, *la Guillotine et le bourreau à Nantes.*

[4] « Guérin, simple tonnelier, accepta au passage une toute petite fille, offerte désespérément par une pauvre Vendéenne qu'on entraînait sur les bateaux à soupape. Il l'éleva et la maria, comme il eût pu le faire pour

d'ombre, semble morte : la Fosse, avec son long alignement courbe de maisons bossuées de sculptures, de consoles, de cariatides portant des balcons à dentelle de fer, la Fosse est déserte : le flot, dans le noir, clapote contre le quai, vide de marchandises, et les bateaux que l'embargo immobilise. Pourtant, là-bas, vers la Sècherie, des lueurs circulent; le vent apporte le bruit de coups frappés sur des planches, d'un piétinement de foule, d'une bousculade rapide et lointaine : il y a noyade en Loire, et tout à l'heure s'élèvera la clameur désespérée montant du grand cercueil où cinq cents vivants se débattent, cloués, et qui sombre lentement dans l'eau profonde. Puis le silence, l'obscurité; mais, à l'éperon de l'île Feydeau, aperçues de partout, des lumières veillent aux fenêtres d'une grande maison, insolemment campée au milieu du fleuve : c'est le ci-devant hôtel de la Villestreux, qu'habite Carrier. Le proconsul ne dort pas; il festoie, bien gardé. Le balcon de son palais domine toute la ville asservie, comme, à Rome, au temps des Césars, la loge impériale dominait l'arène du cirque ensanglanté.

A l'aube, le cauchemar continue : dans les rues, jamais balayées, des immondices accumulées « à ne savoir où mettre le pied », des cadavres d'animaux en putréfaction [1]; les patientes files des ménagères attendent aux portes des boulangeries la ration de pain; des « ci-devant riches » vont mendier aux casernes le restant de la soupe des soldats [2]. Les passants mornes supputent le bilan probable des tueries de la nuit : un matin, sur la place du Département, devant le beau palais qui fut celui de la Chambre des Comptes, se voient les restes d'un massacre : du sang, des sabots, de vieux chapeaux [3]. Des ponts de la

sa propre enfant. — Mlle de la Brosse, maîtresse de pension, recueillit une petite *brigande*, mendiant en pleurant son pain, et ne connaissant que son prénom de *Clémentine*. Mise par hasard sur la piste de sa naissance, elle parvint à découvrir qu'elle avait été sauvée de la mort par le général républicain Lepic, et elle fut assez heureuse pour lui faire rendre son état civil et ses droits héréditaires dans la noble famille des Du Vau de Chavagnes. — M. Louis Crucy, prévenu qu'une maladie contagieuse décimait les enfants entassés dans une prison, s'y transporta et, saisi de compassion à la vue de ces pauvres petits : « Qui veut venir avec moi? dit-il. — Moi! moi! — Comme il ne pouvait les emmener tous. — Allons, fit-il, j'emporterai ceux qui pourront grimper sur mon dos. » Et ce fut chargé d'une véritable grappe humaine... qu'il sortit de la prison. » (F. Lefeuvre, *Souvenirs de Nantes avant et pendant la Révolution. Revue de Bretagne*, 1883.)

[1] *Noël à ses concitoyens*. Reims, 1826.

[2] F. Lefeuvre, *Souvenirs de Nantes*.

[3] Lallié, *Fusillades de Nantes*.

Loire on regarde tournoyer, dans l'eau blonde, les cadavres que le courant apporte d'Ancenis ou des Ponts-de-Cé; d'autres remontent avec la marée [1]; défense est faite aux Nantais de boire l'eau du fleuve et d'en manger le poisson [2]. Le typhus est aux prisons : à celle de l'Entrepôt, vingt et-une sentinelles ont péri, tant l'atmosphère est fétide [3].

La ville est perpétuellement menacée d'un assaut : au delà du Pont de Pirmil, c'est pays ennemi; Charette rôde par là, on ne sait où, avec son insaisissable armée de paysans : on signale ses avant-postes à trois lieues des faubourgs. Tout le jour, circulent par les rues des bataillons de soldats que mènent des chefs empanachés [4], au bruit des tambours et au son des fifres, — les *tu-tu-tu* — jouant la *Carmagnole* et le *Ça ira* [5]. Ou bien c'est la foule hideuse des familiers de la guillotine, revenant du Bouffay, hurlant la *Marseillaise* et accompagnant le *tombereau des têtes*. Et, à l'heure où le théâtre ouvre ses portes, les bureaux, quand la pièce est bonne, sont assiégés! Sur la place Graslin, en face de la Comédie, est un restaurant aux destinées duquel préside, — avec la citoyenne Michè — un ancien conseiller au parlement de Bretagne, coiffé d'un bonnet rouge [6]; tandis qu'on s'y rafraîchit, passe devant le péristyle du théâtre une longue bande de prisonniers conduits à la fusillade de Gigant. On regarde silencieusement défiler ces malheureux et l'on rentre dans la salle de spectacle pleurer toutes ses larmes aux infortunes imaginaires de la *Veuve du Malabar* [7].

Dans ce culbutis général, *Milord* disparut. Peut-être trouva-t-il intérêt à s'enrôler parmi les compagnons de Pinart, un matamore avisé qui, sous prétexte de réquisitions patriotiques, ravageait les environs de Nantes, assisté d'une troupe de nègres officiellement recrutés et dénommés les *Hussards américains* [8]. L'éloignement de son délateur laissait à Mme Gasnier quelque répit.

[1] « Les bords de la rivière étaient sans cesse couverts de cadavres en putréfaction. » (*Noël à ses concitoyens.*)

[2] « Le nombre des cadavres que le flux ramenait à Nantes fut si considérable qu'on afficha une ordonnance qui défendait de boire l'eau de la Loire et de manger de son poisson. » (Comte Fleury, *Carrier à Nantes*)

[3] Comte Fleury, *Carrier à Nantes.*

[4] F. Lefeuvre, *Souvenirs de Nantes.*

[5] *Ibid.*

[6] *Ibid.*

[7] F. Lefeuvre, *Souvenirs de Nantes.*

[8] Voir sur Pinart, Hellot, et le corps des hussards américains, Lallié, *Compagnie Marat.*

Que deux cent mille esclaves, brutes féroces soudain déchaînées, eussent écrasé une poignée d'Européens, comme elle l'avait vu à Saint-Domingue, un tel choc était, depuis longtemps, prévu, inéluctable, justifié peut-être. Mais que les soixante-quinze mille habitants de la plus riche ville de France se laissassent docilement égorger par un dément furieux tel que Carrier, un malingre tel que Goullin et quelques aventuriers de leur sorte, si lâches qu'ils ne pouvaient l'un l'autre se regarder sans trembler..., voilà ce que la créole n'arrivait pas à comprendre. Elle avait entendu, au *Bon-Pasteur*, parmi ses compagnes de prison, de pauvres marchandes de sardines se demander ce qu'étaient ce *Pitt* et *Cobourg* et ce *La Fayette* dont on les accusait d'être les complices[1]; elle avait vu de nobles femmes comme Mmes de la Bretèche, de la Ferronnays, de Varennes, accepter sans une plainte la persécution : ce saint renoncement des unes, cette indolence des autres, révoltaient sa nature ardente et batailleuse. Périr, soit! Mais non sans riposte et sans lutte.

Ce qu'elle savait de Charette l'exaltait : celui-là, du moins, n'était pas un résigné. Bien souvent, Nantes avait vu les troupes républicaines quitter la ville par le pont de Pirmil et le faubourg de Pont-Rousseau, pour aller combattre *le roi des brigands*, jurant de le ramener mort ou vif, et toujours elles étaient rentrées en bredouille. Mme Gasnier, sans le connaître, admirait ce vainqueur mystérieux qui tenait en échec Carrier, ses comités, ses bataillons, ses généraux et la révolution tout entière. La sœur du chef vendéen, Mlle Anne-Marie de Charette, vivait à Nantes, bien cachée : c'était une femme courageuse et douce, alors âgée d'environ trente-trois ans[2]. Elle avait quitté son frère en septembre 1793, après la prise de Legé par les *bleus;* parvenue, sous un costume de paysanne, aux portes de Nantes, elle avait passé les ponts, grâce à la protection d'un canonnier républicain qui lui devait la vie. Le poste franchi, elle se hâta de se perdre dans l'intérieur de la ville, où un asile sûr l'attendait. De là, elle correspondait, dit-on, avec son frère; mais les « occasions », comme l'on pense, étaient rares, toutes relations étant absolument et depuis longtemps interrompues entre Nantes et le pays insurgé. Pourtant, il arrivait que des barques, trompant la surveillance, traversassent la Loire pendant la nuit et amenassent en ville des émissaires de Charette. Lui-même, que traquaient tant

[1] *Souvenirs de la comtesse de la Bouère.*

[2] Mlle de Charette, née aux Vans, en Languedoc, était l'aînée de son frère qui avait, en 1793, trente ans. Mes démarches pour me procurer l'acte de naissance de Marie-Anne sont restées sans résultat.

de bataillons, avait l'audace de s'y risquer : il prenait le thé chez un ami, M. Massion, logé à l'angle du quai Cassard et du quai Bouquer[1], un soir que, par coïncidence, le proconsul Carrier traitait une quarantaine de convives à un autre étage de la même maison[2].

Mme Gasnier, par l'entremise sans doute de Mme de la Ferronnays, parvint à entrer en relations avec Mlle de Charette et s'offrit à porter ses messages au camp royaliste. L'inaction lui était lourde; d'ailleurs, nouvelle venue à la civilisation européenne, elle en méprisait, elle en ignorait même les préventions et les pusillanimités. Au cours des premiers mois de 1794, vêtue d'une robe et d'un tablier de cuisinière, elle quittait la ville, gagnait la campagne, attendait la nuit et remettait aux avant-postes royalistes, qui se chargeaient de la faire passer à leur chef, une carte à jouer. La couleur de la carte désignait la route sur laquelle se massaient, au su de toute la ville, les troupes républicaines; l'un ou l'autre des angles écorné indiquait à Charette quel général il aurait à combattre[3]. Bien des fois, l'intrépide créole dut se tapir dans les fourrés, franchir des haies, pour dépister les patrouilles des bleus : il lui arrivait de passer à la nage la Sèvre ou le Lognon pour atteindre les Vendéens : ceux-ci étaient si émerveillés de son courage, qu'ils ne lui tendaient même pas la main pour l'aider à prendre pied, certains qu'elle refuserait leur assistance[4].

Pourtant, bien qu'elle ne craignît ni peine ni risque, elle comprenait qu'un secours si hasardeux retarderait peut-être le désastre, mais n'assurerait pas la victoire de l'armée de Charette, destinée à être écrasée au jour prochain où la République porterait contre elle tout son effort. Carrier avait quitté Nantes le 13 février, laissant derrière lui près de 9000 morts[5]. D'autres représentants le remplacèrent, logés, comme lui, à la maison de Villestreux[6], devenue aussi la résidence officielle des missionnaires du Comité de Salut public, une sorte de succursale des Tuileries. Les conventionnels, de passage à Nantes, s'y réunissent à ceux qui y sont de séjour : Prieur de la Marne, d'abord, succédant à Carrier; Hentz et Garrau le rejoignent bientôt; Garnier de Saintes, arrivé au milieu de mai, ne fera qu'y passer; Bourbotte débarque de Paris dix jours plus tard, Ingrand et Bô, d'autres

[1] Actuellement quai Brancas.

[2] Bittard des Portes, *Charette et la guerre de Vendée*, p. 419, note.

[3] *Souvenirs de la comtesse de la Bouère.*

[4] *Souvenirs de la comtesse de la Bouère.*

[5] Comte Fleury, *Carrier à Nantes.*

[6] Carrier avait presque abandonné, en janvier 1794, la maison Villestreux pour se réfugier dans un faubourg.

encore. Cet actif va-et-vient annonce la volonté ferme *d'en finir avec Charette :* la Terreur, en ville, s'est atténuée; depuis le départ de Carrier on ne noie plus, les fusillades ont cessé; l'échafaud lui-même chôme quelquefois; le comité de Goullin est muselé et sera bientôt dissous[1]; mais son œuvre subsiste : les prisons, celles, du moins, que les noyades n'ont pas vidées, sont toujours encombrées; l'effroyable machine d'épouvante semble arrêtée; tous ses rouages, pourtant, restent intacts et, d'un moment à l'autre, elle peut se remettre en mouvement et reprendre sa sanglante besogne. N'est-ce point le moment d'agir? Mais que faire?

*
* *

Mme Gasnier, à force d'y rêver, se persuada que, de toutes les maisons de Nantes, la moins surveillée, la moins suspecte aux pourvoyeurs de guillotine, était ce ci-devant hôtel de la Villestreux que la présence continue des représentants du peuple faisait, en quelque sorte, inviolable et sacré. Dans ce colossal immeuble, un appartement au premier étage, de plain pied avec celui qu'occupaient les conventionnels, se trouvait vacant, Mme Gasnier le loua.

Le local s'éclairait par neuf fenêtres, au midi, sur le quai Turenne[2] et une seule en retour, à l'ouest, prenant vue sur la petite Hollande. Le palier et l'escalier étaient communs aux deux appartements, un solennel et large escalier, — degrés, murs et voûtes de pierre, — toujours sonore du choc des sabres sur les marches, animé, comme une rue, d'un incessant mouvement de militaires, de solliciteurs, d'estafettes, de fonctionnaires et de fournisseurs. Deux cavaliers de planton, se relayant chaque jour, étaient au service des représentants[3].

Dans cette maison si bien gardée, Mme Gasnier s'emménagea modestement avec ses filles et la bonne Lorine[4]; elle choisit, pour en faire son boudoir, la chambre d'angle qu'une simple

[1] Les membres du Comité furent mis en arrestation le 12 juin 1794. Lallié, *Comité révolutionnaire.*

[2] Cette partie du quai s'appelait pendant la Révolution, quai Lowendal.

[3] *Registre de correspondance des représentants en mission dans la Loire-Inférieure*, communiqué par M. Leroux-Cesbron. M. Leroux-Cesbron, petit-fils du conventionnel Lofficial, a bien voulu me permettre de puiser dans ses précieuses archives. Je lui en adresse ici tous mes remerciements.

[4] Mme Gasnier emménagea dans la maison Villestreux, en avril 1794, au plus tard, puisque elle s'y trouvait avant le départ de Prieur, qui dut quitter Nantes au commencement de mai. (*Biographie manuscrite* et Le Bouvier-Desmortiers, *Vie de Charette.*)

cloison séparait d'une pièce appartenant aux conventionnels, une de ces pièces où avait vécu Carrier[1]. Du balcon de ce boudoir exigu, la créole découvrait l'admirable panorama qu'avait si souvent contemplé le tyran, confiné chez lui par la peur; à ses pieds, l'éperon de l'île Feydeau, la place Scævola avec ses ormeaux taillés en boules[2]; vers la ville, au delà du pont du Nord[3], la place du Port-au-Vin, le corps de garde central, le bâtiment inachevé de la Bourse et la promenade, plantée de deux rangs d'ormes en berceau que dominait l'arbre de la Liberté[4]. Puis, faisant suite, la Fosse et ses maisons de style, tassées l'une contre l'autre, ses balcons chantournés, ses bannes claquant au vent de la Loire, ses mille et mille fenêtres scintillant au soleil, et partout, à droite, à gauche, devant soi, le fleuve entourant l'île Feydeau comme un grand navire à l'ancre et filant, large et courbe, entre les prairies et les quais, vers la mer.

Ce balcon avait d'autres avantages en ce printemps de 1794; quand Mme Gasnier s'y accoudait, par les beaux jours, elle se trouvait à moins d'un mètre du balcon voisin où prenaient le frais les conventionnels[5]. D'ailleurs, son logement était si bien au leur enchevêtré, qu'il en résultait une sorte de cohabitation et il était impossible qu'ils ne remarquassent point, sur le palier ou dans l'escalier, cette femme à tournure imposante et singulière, coiffée, à la manière créole, d'une mante qui encadrait coquettement son beau visage[6]. Lorine, en tous cas, la négresse géante, ne passait pas inaperçue, non plus que Zizi qui, courant sans cesse de l'appartement à la cuisine située à l'autre extrémité du palier, remplissait de son rire frais et de son zézaiement enfantin, le sombre escalier qu'avaient monté, au temps de Carrier, tant de gens, le cœur serré d'angoisse et qu'avaient descendu tant de désespérés.

Zizi, la première, fraternisa avec les républicains. Le cuisinier des représentants, qui avait navigué, surpris du patois créole de l'enfant, demanda à celle-ci le nom de sa maman. Or, quelques années auparavant, dangereusement malade au cours d'une escale à Port-au-Prince, cet homme avait été recueilli, soigné et guéri

[1] Renseignements communiqués par M. P. de Lisle, qui est parvenu à reconstituer l'appartement de Mme Gasnier et a bien voulu m'en procurer le plan.

[2] *Annales nantaises*, an III, p. 641.

[3] Actuellement pont de la Bourse.

[4] *Annales nantaises*, an III, p. 643.

[5] *Biographie manuscrite.*

[6] *Souvenirs de la comtesse de la Bouère.*

dans un lazaret entretenu par Mme Gasnier[1]. Et quoi! Cette dame, dont l'existence semblait si modeste, était la riche et charitable propriétaire dont, à Saint-Domingue, tous les colons et tous les noirs exaltaient la générosité? Le cuisinier se présenta chez sa bienfaitrice, parla d'elle au conventionnel, — c'était Prieur, de la Marne[2], — vanta le grand cœur de la citoyenne et sa philanthropie, raconta, — il n'y a pas de secrets pour les domestiques, — comment cette femme, dont l'opulence, naguère, était proverbiale, se trouvait réduite à vivre d'expédients, presque misérable. Touché de ce roman, cédant aussi, peut-être, à un sentiment de curiosité, Prieur se fit annoncer chez sa voisine, s'informa de ce qu'il pourrait faire pour elle, se retira charmé de sa beauté et plus encore du ton de détachement dont elle accueillit ses offres. Mme Gasnier, très imposante d'aspect, on l'a dit, s'exprimait sans afféterie : s'il faut en croire la tradition, elle ne craignait pas l'expression pittoresque ni, à l'occasion, le mot cru : ces hardiesses de langage, contrastant avec l'élégance hautaine de ses manières, eussent, sans doute, détonné à la cour, mais n'étaient pas pour déplaire, en l'an II, à des démocrates taxant d'incivique toute affectation.

Des relations s'établirent qui, après le départ de Prieur, furent continuées par ses successeurs, Ingrand, Bô, Bourbotte, d'autres. Les occupations des représentants étaient, certes, nombreuses et absorbantes : elles leur laissaient pourtant, dans cette ville où ils étaient sans relations autres qu'officielles, sans intimité, bien des heures lourdes de désœuvrement et d'isolement : ils allaient les passer de l'autre côté du palier, chez l'aimable voisine, heureux de dépouiller la morgue obligée et d'être traités en camarades. La citoyenne Gasnier tutoyait, sans vergogne, ces régicides[3] et leur servait d'excellent café sur une de ses belles nappes dont les damassures figuraient une chasse de Henri IV, encadrée d'emblèmes royaux. Si ses invités louchaient sur les fleurs de lis, elle disait : « Que voulez-vous, j'ai tout perdu : il faut bien que je me serve de ce qui me reste[4]... »

Qu'espérait-elle de cette intimité? Rien encore de précis, peut-être, sinon d'être utile à ceux qu'elle aimait. Elle méditait cependant quelque grand projet, car elle se sépara de ses trois fillettes; acceptant pour elle-même l'assiduité des révolutionnaires, elle

[1] Le Bouvier-Desmortiers, *Vie de Charette.*

[2] Le Bouvier-Desmortiers. Cette indication fixe la date de l'incident en avril 1794.

[3] *Souvenirs de la comtesse de la Bouère.*

[4] *Ibid.*

souffrait de leurs gentillesses envers ses enfants et plaça celles-ci en pension[1]. Vers le même temps elle augmenta sa maison de deux domestiques : une cuisinière et un valet de chambre. La cuisinière n'était autre que Mlle de Charette : Mme Gasnier, certaine qu'aucune cachette à Nantes, si impénétrable fût-elle, n'égalait en sécurité la maison où siégeaient les représentants, offrit audacieusement cette retraite à la sœur du plus redoutable ennemi de la République. Quant au valet de chambre, c'était Bureau de la Batardière, un ancien magistrat de la Chambre des comptes de Bretagne, échappé par miracle aux policiers de Carrier et qui, sans asile depuis des mois, vivait caché dans les trous des bords de l'Erdre ou dans les rochers de la Côte du Croisic[2]; véritable proscrit de comédie, insouciant, téméraire, spirituel et gai jusqu'à la bouffonnerie[3], se plaisant aux dangers et aux intrigues et, pour tout dire, assez frivole[4].

Chaque jour, la créole s'enhardissait : un prêtre réfractaire venait chez elle célébrer la messe; le clavecin servait d'autel et les fidèles royalistes priaient avec ferveur pour le salut du petit roi du Temple, tandis que, de l'autre côté de la cloison, les proconsuls concertaient l'extermination de ses partisans. Des officiers de l'armée vendéenne, envoyés à Nantes en mission secrète, franchissaient impunément le seuil de la maison, montaient l'escalier, entraient chez Mme Gasnier, sans qu'un seul des républicains, rencontrés sur l'escalier, ait jamais soupçonné qu'il frôlait, en ces visiteurs paisibles, des ennemis traqués avec acharnement[5]. Quand des hôtes si compromettants se trouvaient chez elle, Mme Gasnier, pour seule précaution, laissait grande ouverte la porte d'entrée de son appartement. Aux chefs des rebelles succédaient les représentants qui, maintenant en confiance parfaite, voisinaient à toute heure chez la créole : ils y passaient la soirée entière à jouer aux cartes : Lorine seule fai-

[1] *Biographie manuscrite.*

[2] Leroux-Cesbron, *Lofficial représentant du peuple, journal d'un conventionnel en Vendée.*

[3] Le Bouvier-Desmortiers.

[4] La Sicotière, *les Articles secrets* (Revue des questions historiques, t. XXIX, p. 192.)

[5] Il faut citer ici le texte même de la *Biographie* : « Des ennemis implacables se trouvaient alors sous le même toit, séparés par une simple cloison. Les représentants ne concevaient aucun soupçon et, en passant des soirées entières à jouer aux cartes, ils étaient loin de se croire à deux pas des ennemis qu'ils cherchaient avec acharnement. L'air de sécurité de Mme Gasnier, les portes de ses appartements, toujours ouvertes, les entretenaient dans une confiance parfaite. »

sait le service : Mlle de Charette et Bureau de la Batardière, confinés chacun dans un cabinet discret, ne paraissaient pas, et la causerie enjouée, l'air de sécurité qu'affectait leur hôtesse, confirmaient les conventionnels dans l'idée que cette bonne citoyenne possédait non seulement le ton déluré, mais encore toutes les vertus d'une pure et joviale républicaine.

Bô et Ingrand, quoique régicides, réprouvaient *la gestion* de Carrier, et déclaraient la Terreur impolitique : l'impossibilité manifeste de vaincre Charette entrait pour beaucoup dans leur modération; il restait insaisissable; attaqué, il disparaissait pour ne se montrer que quand les bleus le croyaient loin; une telle guerre pouvait durer toujours; chacun des courriers venus de Paris apportait l'ordre *d'en finir*. En ce mois de juin 1794, une nouvelle expédition traversait tout le pays insurgé, depuis les portes de Nantes jusqu'à Chantonnay : elle avait trouvé les brigands fauchant leurs prairies : « Les moissonneurs, disaient les rapports, ont la faux à la main et leur fusil à côté d'eux[1]. » C'est alors que Bô imagine de ramener « par le sentiment » ces ennemis qu'on ne peut abattre. Il fait passer au Bocage un *avis* invitant les Vendéens à rentrer « dans leurs foyers », et à « goûter les douceurs d'un gouvernement qu'ils méconnaissent », leur promettant la vie sauve pour eux, leurs femmes et leurs enfants. Mais les insurgés sont intraitables et la riposte qu'ils rédigent est d'une fierté superbe : « Leurs foyers..., ils sont détruits ! — Leurs femmes et leurs enfants..., on les a égorgés ! Vivre et mourir pour la religion et le roi, telle sera leur devise constante[2] ! » L'accueil fait aux avances des républicains était sévère; pourtant, il restait acquis que, pour la première fois depuis le commencement de la Révolution, les deux camps ennemis venaient de parlementer.

Ce résultat était-il dû à l'influence de Mme Gasnier? Le Bouvier-Desmortiers, le plus ancien et le mieux placé des historiens de Charette, assure que vint d'elle, — et d'elle seule, — l'idée de la pacification[3]. C'est donc des relations de la belle créole avec les conventionnels que serait née cette première épreuve d'entente. Mme Gasnier tira d'eux des profits plus immédiats : le mardi 29 juillet 1794[4], elle recevait à sa table Ingrand et Bô; depuis la

[1] Chassin, *Vendée patriote*, IV, 515.

[2] Cette belle réponse est datée du 1er juillet de l'an deuxième du règne de Louis XVII, au camp de Saint-Philbert de Grandlieu et signée par de Couëtus et ses officiers. (Bittard des Portes, *Charette*)

[3] Le Bouvier-Desmortiers, p. 339.

[4] La date est implicitement indiquée par la *Biographie* : « Mme Gasnier, y lit-on, donna un premier souper aux représentants... à la fin, elle fit

veille, concordant avec le 10 thermidor de l'année républicaine, Robespierre et ses amis n'existaient plus; mais la nouvelle du grand revirement n'était pas encore parvenue à Nantes. Tout en soupant, Mme Gasnier glissa les noms de Mmes de la Ferronnays et de Varennes, détenues depuis plus de huit mois au *Bon-Pasteur*, elle conta gaiement ses misères de prison, en revint à ses amies, tant inoffensives et si misérables; au dessert, les conventionnels attendris signaient un ordre de mise en liberté et, dès l'aube du lendemain, la créole courait au *Bon-Pasteur* et avait la joie d'en ouvrir les grilles à ses deux compatriotes[1]. Dans l'après-midi, Nantes apprenait la révolution du 9 thermidor.

De ce jour, le crédit de Mme Gasnier grandit sans cesse : en elle, Nantes a, comme Paris en Térésa Cabarrus, sa *Notre-Dame de Délivrance*. Tous ceux qui languissent encore dans les prisons, tous ceux qui se cachent ou sont proscrits crient vers elle et réclament son secours. Quand les conventionnels, leur lourde journée finie, viennent chercher près d'elle le repos et l'intimité, elle a les mains pleines de pétitions[2]. Ils ne lui refusent rien; les prisons se vident; elle saisit le moment propice aux sollicitations. Chaque soir, les représentants sont chez elle ou elle chez eux : à la maison Villestreux se succèdent tous ceux qui jouent un rôle dans la répression des insurrections vendéennes ou bretonnes : Mme Gasnier y voit passer les généraux Alexandre Dumas, Hoche et le ci-devant marquis de Canclaux; les députés Guyardin et Dornier, remplaçant Ingrand et Bô et que rejoindront bientôt Auger et Bezard. En octobre, arrive enfin d'Angers le conventionnel Ruelle, porteur de l'immuable mot d'ordre : il faut en finir avec Charette. Mme Gasnier l'a bientôt conquis, comme les autres.

Ruelle était âgé de quarante ans; juge à Bourgueil avant la Révolution et nommé député à la Convention, il avait voté la mort du roi, mais avec la restriction de l'appel au peuple. Il passait pour modéré : c'était un homme « doux et facile », d'intelligence assez bornée : il avait l'ambition et se croyait l'habileté de terminer la guerre civile; d'ailleurs le vent politique tournait à la clémence et déjà, à Rennes, le représentant Boursault promettait

signer la mise en liberté de Mme de la Ferronnays, mère du ministre de Charles X, de Mme de Varennes, sœur de la précédente. Dès le point du jour, elle courait au Bon-Pasteur, etc. » Or, sur les registres de la prison, la mise en liberté des dames de la Ferronnays et de Varennes est datée du 30 juillet 94.

[1] Registre d'écrou du Bon-Pasteur. — « Les citoyennes Fournier de la Ferronnays et Fournier de Varennes sont sorties par ordre du représentant du peuple, le 12 thermidor de l'an II. »

[2] Le Bouvier-Desmortiers, p. 339.

« grâce entière » à tous les rebelles qui, dans le délai d'un mois, déposeraient leurs armes et rentreraient chez eux. Il ne peut être question d'aborder ici l'histoire de la pacification des provinces de l'Ouest : on en retiendra les seuls incidents auxquels prit une part active la femme courageuse dont on essaie de reconstituer l'histoire. Il suffit de rappeler que la Convention, désireuse d'éteindre tout foyer d'insurrection, avait résolu « d'employer la force pour imposer la clémence », et c'est dans ce but qu'elle dépêchait dans l'Ouest commissaires et généraux; mais, rendus à Nantes, ceux-ci s'apercevaient que ce projet, séduisant de loin, n'était pas, en ce qui concernait Charette, d'une exécution facile. Pour le forcer à subir ce pardon, il fallait le vaincre : là était l'achoppement. Or les trois derniers combats, livrés en septembre, à la Roullière, à Frérigné et aux Moutiers étaient pour lui trois victoires. L'armée républicaine, rejetée sur la Loire, était, depuis lors, réduite à la défensive. Ruelle se rendit compte, et on le lui dit, qu'*imposer* au roi de Vendée la *clémence* de la Convention coûterait « des torrents de sang » : encore la réussite restait-elle douteuse. C'est alors que Mme Gasnier insinua, au général Canclaux d'abord, puis à Ruelle, qu'il était, pour aboutir, indispensable de traiter avec Charette d'égal à égal.

L'idée ne déplut pas au conventionnel : il y présageait un moyen de s'illustrer. Mais traiter avec Charette? Par quel intermédiaire la république entrerait-elle en pourparlers avec cet obstiné et invisible ennemi qu'on ne savait où joindre? Mme Gasnier connaissait quelqu'un qui, peut-être, assumerait cette tâche... Et qui donc? La sœur de Charette, cachée à Nantes même. Mais pour qu'elle consentît à sortir de sa retraite, « il fallait d'abord obtenir du Comité de Salut public le rapport du décret mettant à prix la tête du chef vendéen[1] »; il fallait inspirer à Mlle de Charette toute confiance; il fallait une sauvegarde pour sa personne; il fallait... Ruelle, « non moins surpris qu'enchanté », promit tout et donna sa parole d'honneur.

Soit que Marie-Anne de Charette eût quitté, à cette époque, la maison des représentants, soit que Mme Gasnier crût prudent de ne pas avouer qu'elle donnait, depuis longtemps, asile à la proscrite, ce fut une gantière, Mme Sonet, son ancienne femme de chambre, qui, pendant la nuit, amena à l'hôtel Villestreux la sœur du général. Quand celle-ci fut en présence de Ruelle, Mme Gasnier fit mine de se retirer.

— Restez, madame, je vous prie, lui dit Marie-Anne, afin de

[1] Le Bouvier-Desmortiers, p. 341.

pouvoir rendre témoignage de ce qui va se passer dans cette conférence[1].

Le conventionnel lui ayant exposé son projet, elle répondit que personne plus qu'elle ne formait des vœux pour la paix; qu'elle accompagnerait volontiers, dans la Vendée, les envoyés de la république pour les y garantir de tous dangers; mais qu'elle n'engagerait pas son frère à terminer la guerre parce qu'il était de caractère à ne se décider que par lui-même, sans autre mobile que la gloire ou l'intérêt de son parti[2]. Il fut convenu que, avant toute autre démarche, Ruelle demanderait au Comité de Salut public l'annulation du décret prononçant la peine capitale contre les chefs de la Vendée.

Mme Gasnier se promettait bien d'accompagner son amie dans l'expédition projetée, mais deux femmes ne pouvaient s'y risquer seules : il y fallait un compagnon résolu qui se chargeât d'être le porte-parole des républicains et la créole imagina de confier le rôle à Bureau de la Batardière, cet échappé de la guillotine, logé chez elle sous un habit de domestique. Ruelle ne l'avait jamais vu; lorsque Mme Gasnier eut prononcé son nom et que le représentant, avant d'accepter le concours de ce contumace, se fut procuré son dossier, il y trouva des notes si politiquement défavorables qu'il refusa d'entrer en relations avec un tel homme.

— Ne me parlez jamais de ce Bureau, dit-il, je n'y consentirai jamais[2].

Mme Gasnier n'insiste pas : à quelques jours de là, Ruelle étant venu, à l'habitude, passer chez elle la soirée, elle lui présente *un petit vieux* de ses amis qui, mis au courant du projet ébauché, l'approuve fort et s'en montre enthousiaste. Il parle avec feu, avec esprit; il a de la gaieté, des manières charmantes; le représentant est séduit. Le lendemain, il retrouve là cet homme aimable : il juge que *le petit vieux* possède un grand usage du monde, une élocution facile, qu'il disserte savamment des choses et des gens de Vendée. Le jour suivant, on est tout à fait en confiance et, quand le brillant causeur s'est retiré, Mme Gasnier demande au conventionnel :

— Comment trouvez-vous mon petit vieux?

— Assez drôle.

— Eh bien..., c'est Bureau qu'on vous a peint si coupable. Voyez combien on vous en a imposé[3].

Ruelle s'avoua battu : il signa sans retard un arrêté rendant

[1] Le Bouvier-Desmortiers.
[2] *Ibid.*
[3] *Ibid.*

au proscrit pleine et entière liberté. Il voulait agir, du reste. Le 6 décembre, il avait reçu de Paris le *Bulletin des Lois* lui apportant le texte d'un décret d'amnistie rendu par la Convention en faveur des brigands qui, avant un mois écoulé, déposeraient les armes[1]. Fidèle à son système d'*imposer sa clémence*, le Comité de Salut public concentrait à Nantes toutes les troupes disponibles, prêtes à pénétrer dans le Bocage dès que serait écoulé le répit de trente jours accordé aux rebelles. Ruelle faisait immédiatement imprimer à grand nombre le texte du décret ainsi que la proclamation qui l'accompagnait, et avisait Mme Gasnier et Mlle de Charette qu'elles eussent à hâter leurs préparatifs de départ. Il leur donnait pour compagnon le *petit vieux*, Bureau de la Batardière[2], auquel il avait désigné comme second un médecin de Nantes, le docteur Blin, qui avait donné des soins à la famille de Charette. Mais Bureau préféra Bertrand-Geslin, « jeune et brillant officier républicain » qui était son neveu[3].

Le 8 décembre, les quatre[4] voyageurs se trouvaient prêts à entrer en campagne.

G. Lenotre.

La fin prochainement.

[1] Aulard, *Recueil des actes du Comité de Salut public*, XVIII, 591.

[2] Le Bouvier-Desmortiers est sévère à l'égard de Bureau. Il faut noter, d'ailleurs, qu'il fait erreur, sur les dates ; à l'en croire, Ruelle quitta Nantes pour Paris, et revint à Nantes avant le départ de Mme Gasnier et de Mlle de Charette pour la Vendée, ce qui reporterait leur voyage à la fin de janvier 1795. Le précieux journal de Lofficial rectifie cette erreur : Ruelle partit pour Paris le 7 janvier et rentra à Nantes le 27. Quant au voyage de Mme Gasnier en Vendée, la date en est fixée par la correspondance d'une Nantaise, parente de Mme Gasnier, correspondance que m'a signalée M. Leroux-Cesbron, et qui fut publiée en 1902 par la *Revue rétrospective*. A la date du 21 frimaire an III (11 décembre 1794), on y lit : « La sœur de Charette est partie *avant-hier* pour se rendre près de lui, à Legé... Elle est accompagnée dans son voyage par la veuve Gasnier, l'Américaine », etc.

[3] « Bertrand épousa la dernière héritière de la famille Geslin, l'une des plus riches de Saint-Domingue. Il ajouta à son nom celui de sa femme ». (F. Lefeuvre, *Souvenirs de Nantes.*) Bertrand-Geslin devint, sous l'empire, maire de Nantes et baron.

[4] Certains témoins parlent de *cinq* voyageurs : peut-être Mme Gasnier emmenait-elle une femme de chambre, bien que Le Bouvier-Desmortiers assure qu'elle avait dû se priver de tout secours domestique. (Voy. F. Lefeuvre, *Amand de Lepertière. Revue de Bretagne*, 1884.)

EN CAS DE GUERRE

L'INVASION DU COTENTIN

Pour se rendre compte du système défensif de la place de Cherbourg, il est nécessaire de se reporter à la carte ci-contre. On remarquera, dès l'abord, fait capital, que Cherbourg n'est défendu réellement, effectivement, que sur son front de mer. Les batteries de côte, figurées sur la carte par un carré ▢, ont pour champ de tir la mer, et, par conséquent, pour objectif, en cas de conflit avec une puissance étrangère, une escadre ennemie.

Cherbourg n'est pas défendu, en temps de paix, sur son front de terre. On a prévu seulement, à la mobilisation, des « batteries de sortie » qui viendraient prendre position sur divers points stratégiques très importants situés à des distances variant de 1 à 5 kilomètres de la place en arrière, points choisis sur des hauteurs dominant l'arrière-pays.

Les batteries de côte de la place de Cherbourg sont généralement bien situées, sauf, toutefois, celles construites dans le secteur ouest (Nacqueville Haut, la Séroterie et Amfreville) qui ont, de l'avis des artilleurs, un trop grand effet négatif de tir. Ces batteries sont, en effet, distantes des hauts fonds du littoral, — lieux d'évolution des bâtiments de haut bord, — de 5 kilomètres environ.

Malgré l'infériorité manifeste de la défense de Cherbourg, du côté ouest, on peut être certain que notre grand port de guerre sur la Manche est imprenable du côté de la mer avec ses batteries de côte, aidées de la défense mobile, des sous-marins, etc. Encore faut-il ajouter que cette certitude ne vaut que moyennant une organisation préalable consécutive à une période de tension politique.

Les chiffres inscrits sous les noms des batteries indiquent les altitudes : (140) 140 mètres, (0) niveau de la mer, etc.

Si Cherbourg est bien défendu du côté de l'eau, il n'en est pas malheureusement de même du côté du continent.

Là, comme nous venons de le voir, une ébauche de défense existe seule, complétée et organisée à la mobilisation.

Cherbourg a une analogie certaine et frappante avec Port-Arthur, qui, lui aussi, était imprenable du côté de mer, et qui fut pris, malgré l'héroïsme de nos amis russes, par les Japonais, du côté de terre. Cherbourg a-t-il, comme Port-Arthur, son point faible et vulnérable sur son front de terre?

Hélas! oui. Cherbourg pourrait être pris par des ennemis audacieux, en quelques heures, en procédant par une attaque inopinée, sans déclaration de guerre, une attaque à la japonaise.

Examinons la carte. Nous remarquerons qu'il existe, sur la côte *est* du département de la Manche, deux batteries de côte : une située au fort de la Hougue, armée de canons de gros calibres à tir lent, et une autre, située à Grenneville, armée de mortiers.

En temps de paix, — c'est bien triste à dire, — ces deux batteries sont défendues : la première, par un gardien de batterie (artilleur celui-là!) et par... une compagnie du 25e régiment d'infanterie (fantassins ceux-là!); la seconde, par un gardien de batterie seulement.

Il y a deux ans, une batterie (la première) du 15e bataillon d'artillerie à pied, tenait garnison dans le fort même de la Hougue. Nos stratèges de la « rue Saint-Dominique » ont probablement estimé que des artilleurs n'étaient pas nécessaires à l'armement d'une batterie de côte. On ramena la batterie à Cherbourg, où elle est encore.

Pourtant là, et là seulement (la côte ouest étant difficile pour des raisons nautiques trop complexes à énumérer ici) est le point vulnérable de Cherbourg. Tous les officiers qui ont conservé leur indépendance, qui ne craignent pas de dire la vérité, toute la vérité, fût-elle inquiétante, ont bien vu et senti l'infériorité de cette situation. On peut dire, à l'heure actuelle, que Cherbourg est à la merci d'un coup de main et peut être pris presque sans coup férir.

Cette paradoxale situation m'était racontée l'autre jour par un officier supérieur, originaire de Cherbourg, en garnison dans l'Est.

Je laisse la parole au commandant X., qui connaît la place de Cherbourg et les côtes est, nord et ouest du Cotentin pour les avoir parcourues maintes et maintes fois :

« Oui, répéta-t-il avec émotion, ma ville natale peut être prise en rien de temps. L'opération peut se diviser, pour la clarté du

récit, en quatre phases bien distinctes : La préparation; — Le débarquement; — L'approche rapide des hauteurs dominant Cherbourg; — La destruction des organes défensifs et offensifs de Cherbourg (personnel et matériel).

« La préparation comporte, tout simplement, l'envoi, dans la région du point (choisi d'avance) du débarquement, d'une vingtaine d'hommes résolus, connaissant le pays, dont la mission consisterait : 1° à couper les lignes télégraphiques et téléphoniques sur le coup de minuit, chose très facile étant donnée l'ignorance de leurs gestes nocturnes par les « autorités », et 2° à faire sauter, vers cinq heures du matin, les ponts de la Vire, proches Carentan, et ceux quelconques, — ils sont nombreux, — entre Bricquebec et Coutances, pour isoler Cherbourg en empêchant l'arrivée, sur le point envahi, des troupes indispensables pour cerner l'assaillant.

« Par une nuit calme, la baie de la Hougue dort sous les étoiles. Les ténèbres de la nuit sont déchirées, au nord de la côte, à intervalles réguliers, par les reflets électriques du puissant phare de Gatteville. Seuls, quelques petits phares du port de Saint-Vaast et de l'île Tatihou et les feux de la côte jettent de temps en temps leurs faibles éclats blancs ou rouges.

« Tout sommeille. Cette immense baie au sable fin n'est gardée que par des hommes isolés, en nombre infime. D'abord par les « gabelous » de la côte qui arpentent les sentiers du rivage, en attendant les contrebandiers qui ne viennent plus. L'arme au pied, une seule sentinelle veille sur le fort de la Hougue, qui vit le désastre et aussi l'héroïsme de l'immortel Tourville, le grand marin normand. Dans le fond de la baie, la batterie de Grenneville est comme absente; aucun œil vigilant ne veille à sa mission guerrière et à son salut.

« Il est dix heures du soir. Deux feux, l'un vert, l'autre rouge, d'abord quasi imperceptibles, naissent à l'horizon, droit au large dans l'Est. Ils avancent vers la côte en grossissant. Bientôt une masse, plus noire que la nuit, se profile dans le ciel sombre. C'est un immense transatlantique qui vient jeter l'ancre par le travers de la « Grande Rade », face à l'église de Grenneville.

« Que va-t-il se passer? Quelques gabelous de la côte l'ont bien vu. Ils pensent à quelque croiseur ou cuirassé de l'escadre du Nord qui vient faire, dans la baie de la Hougue, une série d'écoles à feu. Mais pour les gens initiés, des faits, autrement graves pour Cherbourg et pour la patrie, se préparent dans les flancs de cet énorme paquebot et sur la côte. Bientôt, une petite embarcation se détache du rivage et, grâce à deux avirons actionnés par des

bras solides, met le cap directement sur le steamer maintenant immobile. Elle y arrive en peu de temps, et les hommes, de part et d'autre, échangent dans la nuit, en langue étrangère, à haute voix, des paroles de reconnaissance.

« Le frêle esquif est amarré au paquebot et 2 hommes montent à bord.

« Ce sont des Allemands (comme ce pourraient être d'autres étrangers, appartenant à une puissance navale combinant son attaque sur Cherbourg avec une attaque, par terre, sur les Vosges). Ils causent rapidement, tout étant prévu. La préparation à la guerre étant faite, il s'agit d'aller vite, sans peur et sans bruit. »

Ici le commandant X... fit une digression à son récit et me raconta qu'un jour, sur l'Elbe, il avait assisté à des exercices de débarquement opérés dans des conditions de rapidité telles qu'il avait cru devoir, à son retour en France, en rendre compte à ses supérieurs. Un transatlantique avait débarqué, sous ses yeux, en trente minutes, 6000 fantassins. Voici le moyen employé. Le bateau qui, remontant l'Elbe, jeta l'ancre à un endroit quelconque, était semblable à tous les bateaux à hélices du monde entier. Il différait, néanmoins, par un chargement extérieur très étrange. Sur ses flancs, bâbord et tribord, étaient fixés, au moyen de ferrures spéciales et de câbles puissants, *deux radeaux* de 100 mètres de long (le bateau en avait 190), et de 15 mètres de largeur.

Aussitôt le bateau immobilisé par ses ancres, les radeaux furent mis à mer simultanément, avec autant de célérité que s'il se fût agi de la descente des « porte-manteaux » des vedettes d'escadre. Ils furent ensuite envahis par les fantassins, 1500 hommes trouvant place sur chacun. Deux fortes vedettes, amarrées de chaque côté, entraînèrent les 2 radeaux à 500 mètres en amont du bateau avec leur chargement humain. Plusieurs passerelles, larges et solides, suffirent pour gagner une des rives du fleuve. La seconde partie de l'opération s'opéra dans des conditions identiques, avec autant de rapidité. *Trente minutes* avaient suffi pour opérer le débarquement de 6000 hommes.

Le commandant X... reprit son récit :

« Quelques instants après la montée à bord des deux hommes de la petite embarcation, une sonnerie électrique retentit d'un bout à l'autre du colossal navire. Des bruits de cliquetis d'armes, clairs et brefs, y répondent. Les radeaux fixés sur les flancs du navire sont mis à la mer avec les fortes vedettes nécessaires à leur remorquage vers la côte. Des échelles bâbord et tribord descendent des soldats allemands, l'arme à la bretelle, *habillés comme nos fantassins de France.* (Il est de notoriété publique

que l'Allemagne entretient dans ses approvisionnements de guerre une quantité considérable d'équipements français. Ce fait est connu de notre état-major général).

« Le premier radeau qui se dirige vers la grève déserte porte 1000 hommes *avec 1000 bicyclettes.* Outre leurs cartouches et des vivres pour trois jours, ces hommes portent, dans un étui spécial, chacun 1 obus, car, à bord, il y a à débarquer 5 batteries d'artillerie à 6 pièces (sans leurs caissons devenus encombrants et inutiles). A terre, 4 ou 5 gabelous gardes-frontière sont tués sur-le-champ par les « destructeurs » des communications électriques du littoral.

« Du deuxième radeau débarque un nouveau bataillon de 1000 hommes avec 1000 bicyclettes et 1000 obus.

« Ces deux opérations ne demandent pas plus de 30 minutes.

« Dans l'espace d'une heure, comptée à partir de l'arrivée du navire, les faits suivants, importants pour l'ennemi, se produisent : le débarquement des 5 batteries d'artillerie, soit 30 canons et 150 chevaux, — et l'arrivée, en rade de la Hougue, de deux nouveaux transatlantiques montés chacun par 5000 fantassins cyclistes, dont le débarquement, autrement plus rapide que celui des batteries d'artillerie, demande une heure.

« Ainsi, en deux heures, les Allemands ont débarqué dans la baie de la Hougue : *a*) 12 000 fantassins cyclistes; — *b*) 30 canons avec 150 chevaux; — *c*) 13 000 obus.

« Il s'agit maintenant, non pas de réduire à néant le fort de la Hougue et la batterie de Grenneville, — diversions qui n'avanceraient pas d'un iota les opérations, mais tendraient plutôt à les retarder avec perte d'hommes, — mais bien de prendre la route, ou plutôt les routes qui mènent à Cherbourg.

« La petite armée avec ses 30 canons prend immédiatement la route qui va de l'église de Grenneville à Quettehou, gros bourg agricole situé à 2 kilomètres de Saint-Vaast-la-Hougue[1].

« Elle s'engage dans la route bien entretenue qui conduit à l'église du Theil où elle commence à diviser ses forces.

« L'important, c'est de s'assurer la possession rapide des batteries hautes de la place de Cherbourg. A cet effet, les mouve-

[1] Au sujet des marches forcément rapides que devraient effectuer les batteries allemandes, n'oublions pas, à l'appui de la vraisemblance de notre thèse, l'hypothèse extrêmement plausible d'un concours donné (fourniture d'attelages par exemple) par les Allemands qui exploitent en ce moment des gisements de minerai de fer dans les environs. La *Dépêche de Cherbourg* annonçait dans un de ses derniers numéros (février 1909) que 100 mineurs allemands débarqués il y a quelques jours à la gare de Couville étaient destinés à ce travail des mines.

ments suivants exécutés par des détachements de *fantassins cyclistes* [1] :

« A) Prise inopinée des batteries de Bretteville Haut et du Capelain [2], d'où l'on domine Bretteville Bas, les Grèves, l'Ile Pelée, le Musoir Est de la Digue, les Flamands.

« B) Destruction du poste de télégraphie sans fil des Rouges Terres [3], qui communique avec celui de Barfleur et avec les navires passant au large de Cherbourg.

« C) Occupation du fort du Roule, — aujourd'hui désarmé [4], — d'où l'on voit admirablement le fort central de la Digue, la batterie du Front-Est, le port militaire surtout, avec les casernes et les hangars où sont remisées les « batteries de sortie » nécessaires pour la défense de Cherbourg sur son front de terre.

« C'est du fort du Roule que doit partir le signal de l'attaque, car son altitude, — plus de 100 mètres, — en fait une position unique pour la transmission optique des ordres du commandement. De plus, la situation de ce point stratégique, par rapport à la distance qui le sépare des ateliers de l'arsenal, des casernes et des magasins, donne aux batteries allemandes une facilité extrême pour incendier les casernes et empêcher ainsi la mobilisation des 8000 hommes de troupes diverses de la garnison; la possibilité de détruire les batteries de sortie; la possibilité de détruire les ateliers de l'arsenal indispensables pour les réparations d'une escadre opérant dans la mer du Nord.

« D) Prise inopinée de la *Batterie des Couplets* d'où l'on voit : la batterie d'Equeurdreville, le fort de Chavagnac, le Musoir ouest, le fort de Querqueville, la batterie du Hameau de la mer, la batterie du Front nord.

« E) Prise inopinée des batteries d'Amfreville, de Nacqueville Haut et de la Séroterie. Ces trois dernières batteries sont seules à détruire; elles n'ont, dans leur champ de tir, que pour objectifs des bâtiments ennemis.

[1] Les fantassins cyclistes ne sont, en quelque sorte, que les avant-gardes des colonnes, composées, elles, des canons flanqués d'autres fantassins cyclistes.

Il est évident que ces avant-gardes de fantassins-cyclistes iront plus vite que les batteries d'artillerie, qui, elles, auront à faire, pour prendre position dans les positions hautes sus-indiquées des trajets assez longs. Ces avant-gardes prépareront le terrain pour ainsi dire et laisseront, de place en place, les unités nécessaires pour établir leur liaison avec les colonnes.

[2] Sans garnison (1 gardien de batterie et 1 poste de 4 hommes).

[3] Sans garnison : pas même de sentinelle.

[4] Effet négatif trop grand.

« Ces diverses opérations, menées rondement et effectuées par des fantassins cyclistes, munis d'explosifs, peuvent demander au maximum *trois heures.*

« L'essentiel, pour l'ennemi, après les mouvements des fantassins-cyclistes, c'est d'amener au plus vite :

« 1 canon à la batterie de Bretteville Haut (22 kilomètres de la Baie de la Hougue) pour détruire Bretteville Bas.

1 batterie de 5 canons à la batterie du Capelain (23 kilomètres de la baie de la Hougue) pour démantibuler les affûts et les canons, — que l'on voit à l'œil nu, — de la batterie des Grèves, du fort de l'Ile Pelée, du Musoir est, des Flamands.

« 3 batteries (18 canons) au fort du Roule (30 kilomètres de la baie de la Hougue), ayant pour objectifs : l'arsenal militaire, les hangars des batteries de sortie, les casernes de la garnison, le fort central, la batterie du front Est.

« 1 batterie (6 canons) à la batterie des Couplets (45 kilomètres de la baie de la Hougue), ayant pour objectifs : la batterie d'Equeurdreville, le hameau de la Mer, Charagnac, Querqueville avec ses casernes intérieures où sont logés les 4/5 des artilleurs à pied de la garnison de Cherbourg, les casernes du Polygone (1 bataillon d'infanterie).

« L'arrivée sur place des batteries allemandes peut demander, comme temps : pour Bretteville Haut : 3 heures; — pour Le Capelain : 3 heures; — pour le fort du Roule : 4 h. 1/4; — pour les Couplets : 5 h. 1/2.

« En admettant le départ de la baie de la Hougue, vers minuit, les *fantassins cyclistes* peuvent être : à Bretteville Haut et au Capelain à 2 h. 1/2 du matin; — au poste de télégraphie sans fil des « Rouges-Terres » à 3 h. 1/2 du matin; — au fort du Roule à 3 heures du matin; — à la batterie des Couplets à 4 heures du matin; — aux baies d'Amfreville, de Nacqueville Haut et de la Séroterie à 4 h. 1/2 du matin.

« En se basant sur la même heure de départ (minuit), les bouches à feu peuvent arriver : à Bretteville Haut et au Capelain à 3 heures du matin; — au fort du Roule à 4 h. 1/4 du matin; — aux Couplets à 5 h. 1/2 du matin.

« L'attaque générale pourrait donc commencer à 5 h. 1/2 du matin[1]. Excellente heure! La presque totalité des Cherbourgeois et des soldats en garnison dans la place est encore, à cette heure matinale, les yeux fermés par le sommeil, ou se lève à peine.

[1] Si les colonnes rencontraient des obstacles naturels ou autres, l'attaque générale pourrait être retardée d'une heure, mais se produirait encore dans les mêmes conditions avantageuses pour l'assaillant.

« Il est évident que cette opération générale, pour réussir, doit être exécutée rapidement avec des hommes d'élite décidés à tout, guidés par de bons indicateurs. Tous éléments qui peuvent se rencontrer au profit de l'assaillant.

« Il n'en est pas moins vrai que cette manœuvre *peut s'exécuter*. Et l'hypothèse de cette possibilité-là est, pour les gens du métier, tout simplement scandaleuse.

« L'opération envisagée simplement comme *diversion*, avec attaque simultanée et inopinée sur les Vosges, mettrait notre état-major dans un embarras inextricable et tragique.

« A-t-on prévu l'attaque simultanée sur les deux flancs : à l'est et à l'ouest? Question angoissante et qui mériterait pourtant d'être non seulement envisagée, mais traduite, — ce qui est infiniment mieux, — par des faits. Et les faits, en cette occurence, sont probants, car on les voit : ce sont des batteries et des soldats.

« Mais où sont-elles construites et où sont-ils casernés? On nous dit bien qu'il y a 150 canons de 90 et de 75 dans les hangars de l'arsenal militaire. Nous les avons vus détruits par l'ennemi. Les enfants de France, qui devaient les conduire et les servir sur le front de terre de Cherbourg, nous les avons vus dans l'impossibilité absolue de se mobiliser : ils ont été voués à une fin atroce pour des Français : mourir sans avoir combattu!

« Ces faits sont connus! Ils sont de notoriété publique! La baie de la Hougue, sans défense, est le cauchemar de ceux qui ont pour mission la sécurité de la place forte de Cherbourg. On peut les questionner. Ils diront tous que c'est inouï et scandaleux et qu'un remède rapide est nécessaire et s'impose.

« Cette situation est une conséquence de l'entente cordiale[1]. Sous prétexte que nous ne serons jamais attaqués par les Anglais, les incompétents du ministère ont retiré du fort de la Hougue sa batterie de canonniers servants dont la nécessité est impérieuse, je dirai même sacrée! Car qu'est-ce qu'une batterie d'artillerie sans artilleurs?

« Une belle nuit peut suffire pour *détruire* Cherbourg *comme place forte* et *comme port militaire*. Les monuments et les maisons de la Cité sont bien restés debout, mais ses habitants n'en sont pas moins désarmés et impuissants pour défendre la patrie.

[1] Le désarmement de la baie de la Hougue est, disons-nous, une des conséquences de l'entente cordiale. Ce que le public ignore généralement, c'est que l'armement des îles anglaises, principalement Jersey, n'a pas subi la moindre réduction. Cette dernière île est défendue par des batteries de côte de premier ordre et 8000 fantassins.

« Et cette diversion puissante a réussi à jeter une perturbation dans les plans de l'état-major, à annihiler les efforts déjà faits pour la défense de Cherbourg, à engloutir des dizaines de millions, à faire mourir cruellement une garnison valeureuse.

« Le remède à cette situation sinistre est l'organisation immédiate de la défense de la baie de la Hougue, depuis Saint-Vaast jusqu'à la baie des Veys. Nos pères, qui n'étaient pas plus sots que nous dans l'art de la guerre, j'imagine, avaient bien vu et senti le point faible. Il y a vingt ans, tout cet immense golfe était défendu par une demi-douzaine de batteries de côte. Leur disparition, sans compensation, est une énigme cynique.

« Au moment où l'on augmente notre défense en artillerie, il y aurait lieu de réclamer une défense suffisante pour la sécurité de Cherbourg et du Cotentin tout entier. »

Ainsi me parla le commandant X..., ardent patriote et qui connaît le pays, son pays!

J'ai montré à des officiers de la garnison de Cherbourg le schéma de l'offensive étrangère que vous venez de lire. *Tous*, sans exception, m'ont répondu que, tant que la côte est du Cotentin ne sera pas défendue, Cherbourg sera toujours à la merci d'un coup de main qui peut s'opérer, bien certainement, dans les conditions de rapidité prévues ci-dessus.

L'un d'eux a même ajouté — cela est parfaitement exact après réflexion — que les Allemands, par exemple, avec leur puissante flotte commerciale, pourraient débarquer, dans la baie de la Hougue, en l'espace de quelques heures, 50 ou 60 000 hommes qui deviendraient les maîtres incontestés du Cotentin, priveraient la France du seul point d'appui qu'elle possède au nord pour sa flotte et feraient, comme le dit le commandant X..., *une diversion si puissante* que l'invasion allemande en masse, à l'est, trouverait une armée française affaiblie par le nombre, car la France serait obligée, pour jeter à la mer les ennemis venus à l'ouest, de distraire de la défense des Vosges deux ou trois corps d'armée. Ce n'est pas l'amitié de l'Angleterre avec son « armée fantôme » qui pourrait nous sortir de cette angoissante situation.

L'invasion du Cotentin étant liée à notre système actuel de défense, il paraît de toute évidence que le meilleur moyen de *prévenir* cette catastrophe — gouverner c'est prévoir — c'est de s'armer.

Armons-nous donc et vite.

Gaudin de Villaine,
Sénateur de la Manche.

ROMAN POUR MA FIANCÉE[1]

V. — L'Amour anglais est opiniatre.

Josy, Lady Edward et deux de leurs amies venaient d'entrer au château de Colchester sous la conduite d'un vieil érudit de leurs relations, qui se flattait de les intéresser à de récentes trouvailles archéologiques. Charmant homme, d'ailleurs, et habile cicerone; mais Teddy, peu enthousiaste de l'histoire ancienne, m'avait entraîné dans le parc, sous prétexte d'une partie de tennis à organiser. A peine au dehors, il s'empressa d'allumer un cigare, habituel accompagnement, pour lui, de toute causerie. Nous avions couru la ville, admiré une fois de plus la porte saxonne de l'église de la Trinité, les ruines du prieuré de Saint-Botolphe et autres vénérables vestiges d'un illustre passé. Un thé confortable, organisé par Michel, avait terminé cette randonnée.

Avant de rentrer à Woodhouse, il nous restait à joûter au tennis avec des partenaires de Colchester. En attendant l'heure convenue, nous voilà nous promenant, Teddy et moi, autour de la noire et branlante forteresse qui vit Jean le Bon prisonnier. C'est aujourd'hui un musée d'antiquités. Mon compagnon fumait son cigare d'un air absorbé. Il s'arrêta devant une nichée d'enfants installés sur un banc proche de la porte du château. Au-dessus d'eux, la rébarbative bâtisse dressait un puissant contrefort, couronné d'une tour ronde à moitié démolie par les ans. Près de cette tour, un arbre, poussé par miracle, dans une lézarde, balançait son feuillage, drapeau vivant planté par la nature sur la ruine croulante que le traditionalisme anglais a pieusement consolidée. Je crus que Teddy admirait le tableau ingénu de cette brochette de babys potelés et le contraste de sa gaieté dans le cadre morne de la forteresse. Mais son esprit n'était point à cela. Il me dit d'un ton grave :

— Avez-vous remarqué l'automobile qui passait sur la route, au moment de notre départ de la maison, tantôt?

— Non, il en passe beaucoup.

[1] Voy. *le Correspondant* du 10 avril 1909.

— C'était celle de Scott; il allait à Bluemanor.

Je laissai tomber sa remarque, curieux de voir où il voulait en venir. Il tira une bouffée de fumée de son cigare et me regarda de côté; je ne bronchai point. Mon silence ne pouvait l'embarrasser, car le silence est une façon de parler britannique. Des Anglais se voient tous les jours et s'entretiennent une heure ou deux de ce qui peut réciproquement les occuper, sans échanger plus de cinquante paroles. Chacun suit, à part soi, le chemin de son raisonnement et le plus pressé de toucher au but élève la voix, le premier, pour dire simplement ce qu'il veut. Il est entendu que les considérations personnelles sont accessoires et contenues dans le silence qui a précédé.

— Mme Amati, reprit Teddy, est une femme charmante, mais légère.

— Bon, dis-je, la trouvez-vous charmante parce qu'elle est légère, ou légère parce qu'elle est charmante?

— Et vous? demanda-t-il carrément, arrêté net et campé sur ses jambes, comme un « pointer » qui tombe en arrêt et va lever un lièvre.

— Moi, Teddy, je ne la trouve ni charmante ni légère. On ne trouve que ce qu'on cherche, et je ne cherche rien en Mme Amati.

— Dans ce cas, mon cher, vous ne ressemblez pas à Scott.

Il haussa les épaules, fit choir, du petit doigt, la cendre de son cigare, et ajouta :

— Hier, il a fait trois visites à Bluemanor.

— Je ne m'occupe pas plus de ce qui se passe en ce moment à Bluemanor, que de ce canon.

Et je montrais un trophée du Transvaal, offert par l'Etat à la ville de Colchester, qui l'a glorieusement placé dans le parc du château, quoique ce ne soit guère qu'une vieille pièce qui devait faire plus de bruit que de mal.

La veille, je n'étais pas revenu chez moi. Je me sentais beaucoup plus tranquille à Woodhouse. J'avais envoyé Michel prendre des nouvelles de l'hôpital Mourier et je savais que sir Archibald s'était multiplié près de Mme Amati, d'où, le soir, entre nous, mille traits de Josy, mille traits qui m'avaient amusé, mais dont son frère paraissait encore tout excité.

— Ah! reprit-il, vous ne vous occupez pas de Bluemanor? C'est bien, vraiment, c'est très bien. Je ne comprends pas Scott. Il ne sait donc pas ce que c'est qu'une Parisienne du boulevard!

— Peut être, au contraire, le sait-il, objectai-je, et voilà bien ce qui l'enflamme.

Le teint coloré de Teddy tourna brusquement au pourpre foncé.

— Sincèrement, Raymond, reprit-il, d'un ton à la fois soupçonneux et bon garçon, sincèrement, dites-moi que vous ne songez pas à flirter avec M[me] Amati.

Je ne pus me retenir de rire franchement, au risque de me faire remarquer des gens que nous croisions, car rire ouvertement sur la voie publique est une excentricité indigne d'un véritable gentleman.

— Flirter avec M[me] Amati, déclarai-je, je n'y songe pas plus, mon cher, que vous n'y songez sans doute. Il faut laisser sir Archibald guérir en paix son aimable cliente.

Teddy me dévisagea froidement, et riposta sans ambage :

— Parlez pour vous, Raymond. Moi, je flirterai avec elle tant qu'elle voudra.

Sur quoi, il se départit un peu de cet air roide que l'Anglais prend le plus souvent hors du home et, passant amicalement son bras sous le mien, il expliqua ses raisons :

— Le temps vient où votre cœur se fixera convenablement sur quelqu'un de tout à fait digne de s'associer à votre avenir. Vous rencontrerez cette merveille : la compagne près de laquelle on reste, et vous ne vous ennuierez plus. Moi, je m'ennuie encore... Je n'ai pas trouvé ce que vous trouverez sans doute.

Cette confidence n'était pas pour me surprendre. Les visites de Teddy, à Paris, ne m'ont pas laissé ignorer la mélancolie que lui inspire, parfois, le mariage et la force expansive de ses sentiments de réaction; mais je me sentais embarrassé de la perspicacité de ses précisions à mon égard. Josy, pourtant, n'avait dû lui rien dire de nos accords. Nous étions convenus de les taire quelques jours. Un amour commençant est un amour timide.

Gêné tout de même, j'allais m'ingénier à changer de conversation, mais Teddy était entièrement à son objet et reprit :

— M[me] Amati est amusante : c'est la petite femme des romans de Paris. Ce n'est pas la Française, je le sais. Je connais trop la France pour ne pas distinguer entre la règle et l'exception entre le pays et le boulevard. Mais, justement, parce qu'elle est l'être artificiel fabriqué par la lecture des inventions des romanciers, et la contemplation des étalages parisiens, elle est séduisante comme le fruit défendu.

Je ne savais trop que répondre; je restais ébaubi de son allusion à mon établissement futur. Ma foi! je voulus tirer l'affaire au net et je brûlai mes vaisseaux :

— On peut être séduisante, remarquai-je, sans être semblable à M[me] Amati. Ainsi, il y a un monde entre elle et votre sœur Josy.

Il ne parut pas vouloir relever une intention quelconque dans mon observation, et répondit d'un ton placide :

— Oui, il y a un monde entre elles, tout un vaste monde, car M[me] Amati est un corps, un joli corps le plus possible près de terre, et Josy est une âme, une jolie âme, le plus possible dans le ciel que, malheureusement, son amour-propre suffit à remplir de sa seule personnalité.

Je ne relevai pas cette pointe, et je répondis :

— Miss Josiane Assler est, en effet, le contraire de M[me] Amati, tout en étant, elle aussi, une exception. Elle n'est pas plus l'Anglaise qui va de flirt en flirt, jusqu'au mari désiré, le long d'un chemin semé d'exercices sportifs et de recettes de puddings, que M[me] Amati n'est la Française, épouse, mère et maîtresse de maison admirable, qui est l'assise de la fortune nationale et sa meilleure sauvegarde. M[me] Amati n'a que les défauts de l'élite dont elle veut être ; miss Josy n'a que les qualités de l'élite dont elle est.

Il me regarda d'une manière narquoise avec un hochement de tête approbateur, puis consulta sa montre tranquillement :

— Notre partie de tennis, dit-il, doit commencer dans un quart d'heure. Il ne faut pas que ces dames s'éternisent devant les vieilles poteries du château. Je vais rejoindre les amis avec lesquels nous jouerons; ils peuvent nous attendre. Voulez-vous prier ma femme et Josy de ne pas être en retard?

Je le laissai gagner le *recreation-ground* et me dirigeai vers l'entrée de la vieille forteresse. C'est une voûte sombre. A gauche, un escalier de pierre, aux marches basses et larges, monte en tournant à l'étage où les reliques du passé roman et moyenâgeux de l'Essex sont disposées sous des vitrines. Justement, Josy descendait.

— Tiens, fit-elle, j'allais vous rejoindre; les autres vont venir, j'espère. Notre guide est intarissable. Ma belle-sœur l'excite pour se donner l'air de savoir quelque chose. A propos de César qui était chauve, ils en sont arrivés, je ne sais comment, à discuter si Boadicea était rousse ou blonde. C'est palpitant. Je m'esquive. Joue-t-on au tennis?

Elle parlait du haut des marches, immobile, de face, les bras tombant, le corps arrêté dans un gracieux mouvement en avant. Elle était de blanc vêtue; sa jupe écourtée, son corsage léger s'ajustaient exactement à son corps souple. Un rayon lumineux qui venait d'une meurtrière l'éclairait et faisait ressortir, comme une apparition de féerie, la blanche perfection de sa pose sculpturale, de ses formes en relief sur le fond obscur de cet escalier

vétuste. Elle évoquait l'idée d'une Victoire de Samothrace vivante et moderne, sortie de son antique et divine gaîne de marbre, pour révéler enfin à nos yeux éblouis le mystère de sa face, immuable énigme de beauté.

Je répondis à sa question qu'on allait jouer et que Teddy avait pris les devants, puis j'ajoutai :

— Je viens d'avoir un entretien curieux avec votre frère.

Des touristes survenaient. Au bruit, elle descendit les marches prestement, et dès que nous fûmes dans le parc, sa réponse toucha au vif de la question.

— Teddy se doute de quelque chose entre nous? interrogea-t-elle.

— Je le crois.

— C'est possible. Ma belle-sœur a aussi des soupçons. Depuis hier, elle a trouvé moyen de me plaindre plusieurs fois d'aimer la France « pays de perdition », et Paris « abîme de scandales ». Concluez... Teddy a fait quelque question?

— Une allusion tout au plus.

— Vous avez parlé?

— Non, mais s'il m'avait mis au pied du mur, j'aurais parlé. L'honneur m'y oblige. Il n'a rien dit de direct. J'ai répondu indirectement.

— Raymond, nous verrons ma mère, puis la vôtre, quand vous voudrez; nous parlerons ensuite à Teddy.

— Je suis tout à vos ordres, Josy.

— Rien ne presse. Soyons encore quelques jours à nous-mêmes. Il est très doux de se cacher quand on ne fait point le mal, et nous ne pouvons rien faire de mieux que de sentir et de raisonner en secret notre amour. Ce secret est mon refuge; c'est comme un asile où je renais, Raymond. Il me semble que lorsque nous l'aurons livré, vous serez moins à moi et que je serai moins heureuse.

Nous étions arrivés dans l'endroit où subsiste, entourée d'une grille, sous un vitrage bas, un fragment millénaire de pavé romain. Le « roman pavement » de Colchester est un reste fameux de l'empreinte de Rome sur le sol d'Albion. De quels événements ces briques menues pourraient-elles conter l'histoire? Quels pieds foulèrent ce carrelage respecté par les siècles? Nul ne le sait ni ne le saura.

Josy s'était penchée sur la grille au-dessus du toit transparent. Elle regardait le damier jaunâtre du « pavement ». Ses traits se reflétaient sur les vitres; le pavage luisant réfléchissait vaguement en contre-bas sa silhouette méditative. Je voyais sur le verre sa

face muette et fermée, son regard fixe tourné vers le passé. Je murmurai :

— Josy, Josy, je vous aime.

Elle ne répondit que par un sourire, mais elle se pencha encore plus de côté, couvrant de son image mon image, comme pour la saisir sur ce miroir d'amour.

Nous rentrions à Woodhouse. Le temps s'était obscurci et la journée allait finir en pluie. Nous étions sous la capote de la grande auto, lady Edward et moi. Josy conduisait avec maëstria; son frère se tenait près d'elle; le chauffeur était assis à leurs pieds. Durant le trajet, qui est d'à peu près une heure, lady Edward avait affecté vingt fois d'offrir son âme à Dieu. Enfin, le château apparaissait au bout de sa large avenue de noble résidence.

C'est une demeure de grande allure, sobre d'ornements extérieurs, rebâtie au dix-huitième siècle dans le style du treizième, toute crénelée, toute flanquée de tours hexagonales. Elle est pleine de vastes et hautes salles, accommodées à l'intérieur avec ce luxe confortable et sévère qui est la plus haute expression du goût et du caractère anglais. La masse rouge sombre du château ressortait sur le fond gris du crépuscule, et ses fenêtres déjà éclairées illuminaient la cour d'honneur.

Au saut de l'auto, je vis Michel qui attendait ma venue. Nous apprîmes de lui l'arrivée à Bluemanor de M. le député Amati et de son beau-frère, M. Gaston Mourier, de Reims. Michel avait une mission de confiance : il était chargé de m'avertir que ces Messieurs désiraient m'exprimer leurs remerciements à Woodhouse, pour le secours donné à leurs parents, et souhaitaient de pouvoir, du même coup, dire leur gratitude à nos amis Assler.

— Si mon capitaine et sir Edward le permettent, conclut Michel, rompu aux beaux usages, ces messieurs se présenteront ici, demain, dans l'après-midi. Je dois téléphoner la réponse.

Lady Edward et Josy étaient rentrées dans leur appartement, pendant que mon ordonnance nous mettait au courant, Teddy et moi. Sans se soucier d'abord de fixer Michel sur la réponse attendue, Teddy prit son ton le plus sérieux et demanda :

— Comment va Mme Amati?

— Monsieur, elle était levée, cette après-midi. J'ai cru comprendre qu'elle espérait accompagner son mari et son frère pour vous les présenter, car Mme Mourier continue de garder la chambre et M. Mourier lui tient compagnie.

— Fort bien! Fort bien!... Dites-moi, Michel, avez-vous vu sir Archibald Scott à Bluemanor?

— Oui, monsieur, il y était pour le lunch.

— Ah! il soigne aussi ses malades à table. C'est un bien grand médecin. Au revoir, Michel, vous êtes un joyeux garçon... Nous serons ici demain pour ces messieurs. N'est-ce pas, Raymond?

Et, sifflotant, Teddy s'en fut, tandis qu'à mon tour j'allais m'habiller pour le dîner.

— J'ai du courrier à vous remettre, mon capitaine, dit Michel dès que nous fûmes dans ma chambre.

Il me donna divers plis parmi lesquels la lettre bleue que j'oubliais un peu, la fidèle lettre de Laurière. Je la gardai en main et soupirai. Je la sentais plus lourde, et, par conséquent, plus longue que de coutume. J'appréhendais des reproches et des inquiétudes.

Elle m'apportait, d'abord, comme à l'habitude, mille détails qui pouvaient m'intéresser sur la vie du château et de la région. J'y sentis un désir marqué d'orienter ma pensée vers ma terre natale. La lettre était, non pas plus affectueuse qu'à l'ordinaire, car une mère n'a qu'une façon d'aimer son fils, et c'est toujours la même, il n'en est pas de meilleure, mais plus abondante en menus faits, plus grave aussi cependant. Une certaine mélancolie enveloppait les phrases. La dernière page affirmait un état d'âme attristé et je fus frappé du changement de l'écriture. Visiblement la main de Noémi de Méryl s'était trouvée moins ferme pour cette partie de sa dictée. Il est vrai qu'il était question d'elle et qu'elle avait pu être troublée. C'est une sensitive.

« Je t'ai conté tout cela, mon cher enfant, disait la lettre, nouvelles de la maison, du village, des champs et de la ville, plus longuement que je ne pensais. Il me semble être près de toi quand je vois Noémi saisir au vol les paroles que je dis, et je m'adresse à elle comme si c'était toi-même. Tu es pourtant bien loin de nous. Je ne voudrais pas écourter tes vacances anglaises; mais tu penses que je compte les jours qui nous séparent de ton arrivée à Laurière. Je t'ai peu vu cette année. J'espérais que tu me donnerais beaucoup de ton temps de repos. Je le sais, tu étais obligé d'aller à Bluemanor. Mais la vérification des comptes de ta propriété ne peut te demander des semaines et te prendre tes jours et tes nuits. Tu as l'air fort occupé. La dépêche qui m'arrive me montre que le temps te manque pour me dire au long ce que tu fais et comment tu vas. Sois sans souci à notre égard. Je vais aussi bien que mon état le permet, et Noémi me garde de tout mal, mais sans savoir se garder elle-même de la fatigue. Je veux qu'elle se repose de mon ennuyeuse compagnie. Elle vient de protester qu'elle n'écrirait point ceci, mais je la gronde : la main qu'elle me prête n'est

plus à elle quand elle supplée à celle qui ne peut plus me servir. Donc, il faut que tu lises à cette place que, dès que tu seras à Laurière, j'enverrai Noémi dans sa famille. Oh! peu de jours, car je ne saurais me passer d'elle longtemps. Mais, au moins, elle pourra se détendre, embrasser les siens et revenir, réconfortée, continuer près de moi sa triste faction. »

« Triste » était ajouté après coup. Ma mère avait relu et fait mettre le mot que Noémi de Méryl avait d'abord omis.

Je restai un moment songeur, pensant à ces deux femmes en deuil, la malade aux cheveux blancs, sa gardienne aux cheveux blonds, assises à leur place favorite, dans une des profondes embrasures de notre vieux logis limousin, devant la Vienne qui descend d'Eymoutiers vers Limoges, de cascade en cascade, à travers des gorges abruptes, d'un pittoresque sans cesse renouvelé et qui ne se retrouve nulle part.

Je secouai cette rêverie et achevai de lire :

« Dis-moi le plus tôt possible quand tu viendras, mais n'abuse pas des télégrammes. Je suis toujours un peu émue de leur venue, et tu sais que les émotions ne me valent rien. Je t'attends bientôt parce que je te devine plus occupé de plaisirs que d'affaires. C'est ce qui me rassure. Tu seras vite lassé. Tu dois être gâté par tes voisins et amis et, surtout, par la famille Assler. Parle-moi d'elle. Que devient miss Josiane qui t'a paru si originale à Paris? Est-elle aussi intéressante dans son pays? As-tu fait de nouvelles connaissances? Tu le vois! me voilà réduite aux questions. C'est bien coupable à toi. Songe que ta vie tient la mienne en suspens... »

Allons, cette fois, il n'y avait plus à reculer; il fallait dire ce que « devenait » Josy. Je le fis le soir même avant de m'endormir :

« Vous avez raison, chère mère, je suis coupable et d'autant plus coupable que je n'ai pas manqué de temps pour vous écrire. J'ai plutôt manqué de mots pour essayer d'exprimer ce que j'ai le plus à cœur. Vous ne sauriez imaginer la vie que je mène depuis quatre jours. J'ai sur les bras une famille champenoise qu'un accident de voyage a fait échouer à Bluemanor. J'ai dû fuir à Woodhouse ma maison envahie. Je vais essayer de vous conter cela : c'est tragi-comique; mais pourrai-je aujourd'hui faire convenablement un récit de ce genre? Je suis sous l'empire d'une préoccupation nouvelle dont vos questions avivent la hantise.

« Miss Josiane Assler dont vous me parlez est encore plus originale et plus charmante en Angleterre qu'en France. Nous nous voyons fréquemment puisqu'elle est chez son frère. Nous échangeons nos sentiments sur les sujets les plus divers; ses convictions et ses opinions se rapprochent des miennes. Je suis charmé

de la mieux connaître. C'est une nature exceptionnelle, un esprit d'une haute culture et un cœur d'une parfaite loyauté. Elle veut bien me témoigner une sympathie attentive et j'en éprouve un plaisir que je n'ose trop analyser. Telle est la pensée qui me préoccupe et sur laquelle votre jugement s'exercerait utilement si vous étiez près de moi. J'ai parlé de vous à miss Josiane, de vous et de notre beau pays. Elle est tentée de découvrir le centre de la France. Je pense que la prochaine fois que Teddy excursionnera en auto sur le continent, elle viendra jusqu'à Laurière avec lui. Je serais ravi si ce voyage se pouvait faire ces vacances. Mais il n'en est pas encore question. »

Le reste de la réponse, consacré aux Mourier, était secondaire; seul le début m'importait puisqu'il devait préparer l'aveu de mon état d'âme.

Cette lettre achevée, je me sentis plus calme, plus content de moi. Je l'imaginais arrivée à son adresse, remise à sa destinataire par Noémi de Méryl. De son bras valide, ma chère malade ajustait son face à main. Noémi plaçait le papier sur le pupitre mobile monté sur le fauteuil de ma mère. Elle allait suivre la lecture pour tourner la page. Comment cette pauvre enfant, si discrète, si effacée dans ses vêtements noirs, pourrait-elle imaginer la resplendissante Josy? Qu'allait-elle penser? Quelle conversation suivrait entre les deux solitaires?

J'eus du mal à m'endormir. Mon sommeil fut agité, mon réveil manqua d'entrain. Le temps s'était gâté, le ciel avait pris une couleur de bitume; il plut tout le jour.

Nous faisions de la musique au petit salon, lorsque Mme Amati parut, vers quatre heures, flanquée des deux personnages annoncés la veille : son frère et son mari.

Je vis entrer d'abord un grand gaillard brun, velu, moustachu, épais, la face large, le front plat, l'œil hardi, le teint bistré, un air à la fois bas et assuré d'homme vulgaire qui a des vices et du toupet. Je reconnus tout de suite l'original des portraits de M. le député Amati, publié dans les feuilles. Ce parlementaire me déplut souverainement, mais encore moins que son compagnon.

M. Gaston Mourier a vingt-cinq ou vingt-six ans. Une barbe roussâtre et frisée qu'il porte entière le vieillit. On lui donnerait trente ans. Il est de taille moyenne, bien pris, les épaules larges; ses traits sont réguliers, il a le nez droit, le front intelligent et une femme peut le trouver beau; mais l'insolente ironie de ses yeux gris teintés de vert, le dédain de ses lèvres minces, la fausseté de sa voix métallique qu'il s'efforce de rendre caressante, s'il veut plaire, révèlent un des plus effrontés et hypocrites drôles

que puisse compter la génération de crocodiles arrivistes, issue du barbare positivisme de l'éducation moderne et du coupable aveuglement des familles.

Mme Amati, très à l'aise, présenta ces messieurs qui firent leur compliment en gens persuadés de la considération que nous devions avoir de leurs mérites. Tout de suite l'un et l'autre se mirent au diapason de leur introductrice. Ils se croyaient chez eux! Cependant lady Edward s'était fort négligemment soulevée de la bergère où elle enfouissait sa langueur; elle affectait soudain de n'entendre que l'anglais, ce qui nous valut un charabia javanais de M. le député, désireux de se révéler polyglotte. Josy, debout près du piano, restait muette quoique amusée, avec de la malice dans le regard. Quant à moi, je me sentais dévisagé par Mme Amati et répondais péniblement des platitudes aux congratulations dont je venais d'être accablé. Ce début de visite ne promettait pas un entretien rempli de charmes, lorsque le bruit d'un meuble heurté nous fit tourner la tête vers le grand salon : Teddy arrivait, bride abattue.

Il était au billard, occupé à jouer avec un pasteur du voisinage. Au bruit des voix, il accourait. Il tenait encore en main son arme de combat et mettait du blanc sur le procédé. Les portes étaient restées ouvertes derrière lui; nous entendions le heurt des billes poussées par son partenaire continuant sa partie.

— *Six!*

L'accueil ouvert de Teddy compensa la réserve du nôtre.

— Toc..., toc..., toc! *Eight!* marquait le clergyman, là-bas.

— Vous avez eu une bonne traversée? demandait Teddy au jeune Mourier.

— Excellente pour moi, monsieur, mauvaise pour les autres. J'aime les mers agitées.

— *Red in! Nine for me*, criait au fond le joueur.

— Et vous, monsieur, reprenait Teddy, parlant au député, vous êtes à Londres à propos d'un congrès? Avez-vous visité notre Parlement?

— *Red in!* clamait le pasteur triomphant. *What are you doing?*

Mais déjà Teddy passait à l'article de l'exaltation du courage de Mme Amati dans la catastrophe qui nous valait l'honneur de sa présence; il ne répondait pas. Etonné, le révérend vicaire de Woodtown vint jusqu'au petit salon. Nous vîmes paraître sa redingote et son col droit surmontés d'une bonne grosse face enflammée, coiffée d'une brosse en crincs blancs.

— *Red in!* répétait-il, pour annoncer l'envoi de la rouge dans une poche du billard, d'où trois points à son avantage. *Red...*

Il s'arrêta, pétrifié, à la vue d'étrangers. Les présentations recommencèrent, puis la conversation reprit, dominée par Teddy, esprit opiniâtre et narquois.

— Vous connaissez beaucoup la France, monsieur? lui disait le député.

— Beaucoup. C'est mon pays de repos. Tout y est joyeux, même les lois. Ainsi, vous mettez sur les murs : Liberté — Egalité — Fraternité, et, tout de suite après : Défense d'afficher. C'est très drôle.

— En effet, c'est comique, convint aimablement M. Amati. Nous sommes, vous le savez, un peuple gai.

— Votre politique le prouve.

— Je vois, monsieur, que vous la connaissez. Je suis sûr que, lorsque vous êtes à Paris, vous allez à la Chambre.

— Mon Dieu! non. Un ami m'y a conduit une fois. Il m'avait dit : « Venez donc, on se battra. » On ne s'est pas battu et j'ai trouvé les discours trop longs. Alors on m'a mené à la buvette; mais croiriez-vous qu'il y avait là un pick-pocket? Il a dû me prendre pour un contribuable français; lorsque je suis sorti, je n'avais plus de montre. Je ne suis pas revenu au Palais-Bourbon.

M. Amati redoubla de gaieté, décidé à faire bonne contenance, et sa femme parut ravie, de quoi Teddy prit assurément l'envie d'être encore plus brillant. Josy ne disait rien; M. Gaston Mourier, distrait par sa présence, s'était rapproché d'elle et la regardait obstinément. Lady Edward et le pasteur, un peu à l'écart, commentaient avec discrétion l'état de la température.

M. Amati tenait à plaire. Il s'informa obligeamment des goûts de Teddy.

— Qu'aimez-vous le plus en France, monsieur?

Et l'autre, imperturbable, de répondre :

— Les pompiers; j'aime les pompiers, surtout les pompiers de village, ceux qui ont un casque d'autant plus grand que le village est plus petit. Ils sont l'image de l'amour du Français pour l'uniforme et pour l'humanité. J'admire dans le pompier de village qui garde sa tenue jusqu'au lendemain des dimanches de parade, l'esprit chevaleresque et guerrier répandu dans tout le peuple.

— Vous avez des goûts militaires, monsieur. Ce n'est pas commun sur le sol anglais.

— Qui vous a dit cela, monsieur le député? Nous sommes, au contraire, épris de la force et nous aimons à voir celle d'une nation incarnée dans une belle armée. Les choses militaires ont pour nous une poésie. Tenez, il fut un temps où j'allais en France dans une petite garnison quelconque, rien que pour entendre

les tambours et clairons battre et sonner la retraite, en faisant le tour des anciens remparts. C'était charmant et ce bruit éveillait d'utiles échos dans les cœurs. J'aimais aussi à voir vos soldats rendre les honneurs au drapeau. Ils présentaient très bien le fusil, avec ce beau geste, resté partout en usage, et qui montre que le militaire s'offre au pays avec son arme... Aujourd'hui, vos défenseurs gardent le fusil sur l'épaule; ils n'ont plus le temps de saluer leurs couleurs ni de s'offrir à leur patrie.

— Ah! bravo, bravo! s'écria Mme Amati. Voilà tout à fait mes idées... Faites votre profit de ces réflexions d'un ami de la France, ajouta-t-elle à l'adresse de son mari. Vous serez peut-être moins acharné à dire du mal des militaires au Parlement.

Et Mme Amati, experte à se servir de ses yeux, me lança un coup d'œil expressif, tandis que Teddy s'excusait avec bonhomie :

— Pardonnez-moi, monsieur, je n'ai pas voulu aller contre vos opinions. Quoi que vous pensiez, je ne suis pas très ferré sur la politique française.

Le bon apôtre! Nul Anglais n'est plus que lui averti de nos disputes et ne lit plus fidèlement le compte-rendu de nos Chambres. Il avait certainement préparé des banderilles à l'intention de M. Amati, né mortel ennemi de la « toute-puissance du sabre ».

J'assistais à ce tournoi sans me soucier d'y prendre part. Aussi bien étais-je occupé des faits et gestes de M. Gaston Mourier. Ce jeune Champenois ne suivait la conversation que d'une oreille et ne perdait pas de vue Josy. Elle supportait l'insistance de son attention avec une souriante impassibilité. Il risquait à mi-voix des amabilités de salon qu'elle daignait accueillir. L'intention de plaire qui s'affirmait chez M. Gaston Mourier m'était insupportable. Je me jetai brusquement au travers de la conversation pour la généraliser et couper court aux boutades de Teddy en même temps qu'aux grâces du jeune Mourier. Mais je pris soin de donner le change sur mon humeur.

— Messieurs, dis-je poliment aux deux nouveaux venus, vous êtes à coup sûr des sportifs. Vous voudrez bien, j'espère, ne pas oublier que les écuries et les jeux de Bluemanor sont à votre disposition.

Aussitôt, Teddy saisit la balle au bond et la renvoya vers Mme Amati.

— Au fait, madame, observa-t-il, nous jouons ici de passionnantes parties de tennis. Ne nous ferez-vous pas l'honneur de vous y associer?

— Avec plaisir, monsieur, si, du moins, sir Archibald Scott ne nous permet pas, cette semaine, de cesser d'abuser de l'hospitalité de M. Desormes.

— Madame, sir Archibald est un homme remarquable au point de vue médical... Il faut obéir à ses prescriptions. De toute façon, après tant d'émotions, vous avez besoin d'un peu de calme et mon ami Desormes est trop heureux, croyez-le bien, de mettre sa résidence à votre disposition.

Ce bon Teddy! il parlait comme pour lui. Je ne pus que le remercier de son éloquence. J'aurais pourtant souhaité moins de chaleur dans ses paroles. Malgré lady Edward, dont le mutisme et l'attitude attestaient une froideur qui croissait en proportion de l'amabilité que son mari témoignait, il lança une invitation positive dont je fus tout étourdi.

— Nous aurons, lundi prochain, à Chelmsford, un grand concours de natation que je présiderai. Ce sera très sensationnel. Je vous invite, madame, et vous, messieurs, à y assister. Nous pourrons luncher en ville et dîner, le soir, à Bluemanor, si toutefois son propriétaire le permet. Nous aurons là, je crois, une bonne journée.

Je dus déclarer de nouveau que Teddy devançait mes vœux, mais il commençait à m'agacer. On servit le thé, heureusement, et la visite de Mme Amati, de son frère et de son mari prit fin sans autre incident digne d'être rapporté.

VI. — Narcisse se baigne.

Chelmsford est une élégante petite ville qui s'honore de posséder plusieurs clubs aussi sportifs que distingués. Grâce à eux, elle jouit d'une piscine de cinquante mètres de long sur vingt-cinq de large, établie à ciel ouvert et propice aux bains, durant l'été. L'élite de la jeunesse chelmsfordienne préfère ce bassin à la paresseuse rivière qui apporte à la ville son eau lente encombrée de dangereuses herbes. Ici, point de végétations sournoises, nul péril à redouter. Le bassin est divisé en deux parties séparées par une poutre flottante qu'on retire les jours de match. Dans l'une, qui n'a que trois pieds d'eau tout au plus, les débutants et les mazettes barbottent sans gloire; dans l'autre, beaucoup plus profonde, les virtuoses de la natation triomphent aux applaudissements d'une galerie de ladies et de misses, parentes ou amies, dont la pudeur ne s'offusque d'aucune nudité, dès lors qu'elle est publique et sportive.

Vêtues de robes de couleurs voyantes, rangées autour de la piscine devant les cabines qui l'encadrent de chrysalides peintes en vert, elles contrôlent avec vertu les plus surprenantes transformations que l'histoire naturelle et sociale puisse enregistrer.

Le lundi du « sensationnel » concours de natation que Teddy devait présider, nous étions arrivés des premiers au bassin de Chelmsford, à l'ouverture officielle des portes, quatre heures sonnant. On nous distribua le programme des réjouissances et nous prîmes place sur un rang, face au bassin. Des planches posées sur le bitume du pourtour nous permettaient de nous asseoir avec l'avantage d'être aspergés par les nageurs, tantôt quand ils tireraient leur coupe devant nous, tantôt quand ils passeraient derrière nous, tout mouillés pour regagner leur cabine. Nous étions en sandwich, entre deux chances de bénédictions.

Cette perspective nous amusa; nous nous sentions favorablement disposés; notre lunch en ville n'avait pas manqué de gaieté.

Josy et trois jeunes filles du voisinage des Assler formaient, avec Mme Amati, un quintette de grâces souriantes et de claires couleurs. Deux des toilettes de ce groupe séduisant resplendissaient de l'éclat des modes parisiennes et impressionnaient l'assistance féminine. Les spectatrices, déjà nombreuses, autour de la piscine, arboraient leurs « blouses » les plus éloquentes, leurs jupes les mieux réussies, et dans cet ensemble de lignes et de teintes animées de vie, seules, les toilettes françaises de Josy et de Mme Amati faisaient par elles-mêmes de la beauté. Effet d'une rencontre imprévue, elles se ressemblaient étonnamment.

Cette similitude avait ravi la femme du député et paru piquante à la sœur de Teddy. Leur parité intriguait le beau public de Chelmsford et m'incitait à me demander — préoccupation coupable — quelle était celle de ces deux élégantes, si différentes au fond, qui pouvait plaire le plus à des yeux étrangers. Elles portaient l'une et l'autre une robe de linon brodé. Une écharpe de soie noire enserrait leur taille et chatoyait de côté, jusqu'à terre, terminée par deux glands aux franges légères. Deux vastes chapeaux, différents de composition, mais également faits de fleurs de rêve, les coiffaient. Ils éveillaient l'indignation des âmes puritaines, étonnaient les esprits cléments, bouleversaient les cœurs candides et me révélaient deux chefs-d'œuvre sortis des mains des fées de la maison Lespiault.

Par amusement, Josy et Mme Amati affectaient de ne pas se séparer. Je les écoutais causer, tandis que M. Mourier, qui avait eu la permission de fuir son impérieuse épouse, convalescente à Bluemanor, m'exposait obligeamment ses idées sur la natation. Il me révéla que son fils Gaston était de taille à rendre des points à une otarie. En revanche, son gendre, M. Amati, ne pratiquait aucun sport, à l'exception des acrobaties parlementaires. M. Mourier crut devoir s'applaudir du retour à Londres de cet homme

d'Etat. Si nous l'avions eu parmi nous, il se serait ennuyé.

Le jeune Gaston, lui, tout à son affaire, se tenait aux côtés de Teddy, président consciencieux, occupé des soins de sa fonction. Il se faisait présenter aux champions amateurs qui allaient se disputer les plus enviables récompenses du match. Je le vis, de loin, essayer l'élasticité du tremplin des plongeurs, donner son opinion et mimer la meilleure façon de prendre un bon élan. On faisait cercle autour de lui. La figure de Teddy montrait un sourire narquois, annonciateur de malice. M. le président parla. Le jeune Mourier répondit à ses paroles par des gestes de dénégation. Visiblement, Teddy insistait. Des auditeurs insistèrent aussi. Soudain, à nos yeux surpris, Gaston Mourier reçut d'un des gentlemen qui l'entouraient un costume de bain et fut conduit vers une cabine.

— Ah! par exemple, s'écria Mme Amati, voilà qui est drôle. Gaston va concourir!

— C'est une surprise, constata froidement Josy.

M. Mourier était parti aux nouvelles. Il revint nous certifier qu'effectivement Gaston venait d'accepter de se joindre aux brillants amateurs du swimming-club de Romford dont la présence était le clou de la journée.

Mme Amati coula un regard en dessous vers Josy et reprit :

— Eh bien! nous allons nous amuser. Gaston aura la palme!... Il est fâcheux, capitaine, ajouta-t-elle en se tournant vers moi, il est fâcheux que vous ne soyez pas tenté d'imiter mon frère. A vous deux, vous prendriez aujourd'hui la revanche de Waterloo.

— J'en serais fort étonné, madame, répliquai-je piqué au jeu, car l'Angleterre est difficile à vaincre sur l'onde perfide. Nous serions deux contre six. Ils sont trop!... Ah! si vous aviez la hardiesse de vous mettre de la partie, les choses iraient autrement. Que pourraient six gentlemen contre une sirène dans son élément?

Mme Amati porta l'index de sa main droite au creux de son corsage et riposta :

— Touchée! Merci. On ne m'avait pas encore traitée de sirène...

La cloche annonçait la première course. Il y eut autour de nous un peu de bousculade. Josy se trouva entourée de ses amies et séparée de Mme Amati qui était près de moi. La « sirène » baissa la voix, me fixa d'un regard appuyé, et, dans un rire contenu, prononça du bout des dents :

— Prenez garde à vous!

— Regardez donc Teddy, s'écriait Josy. Il est superbe!

Elle avait élevé la voix plus qu'il n'était besoin, et semblait énervée. Mme Amati l'agaçait à présent. Mais pouvais-je la précipiter dans le bassin? Je pris le parti de me partager entre les propos de M. Mourier et les faits et gestes de Teddy.

Notre ami présidait avec majesté. On l'entendait donner des ordres impérieux au « starter ». Ce personnage, taillé en poteau de télégraphe et coiffé d'un minuscule canotier, tenait un mouchoir blanc qu'il agitait sur la piscine d'un air de naufragé perdu sur une épave. C'était pour stimuler l'ardeur des concurrents ou les maintenir dans l'observance du règlement du concours. A son signal, une douzaine de garçonnets de quatorze à quinze ans venaient de sauter à l'eau, comme un peloton de grenouilles. Ils firent des merveilles de vitesse, puis reprirent pied sur le pourtour, s'ébrouèrent joyeusement et cachèrent leurs maigreurs britanniques sous des peignoirs qui les transformèrent en fantômes échappés de Valpurgis.

Nous échangions des banalités de circonstance, M. Mourier et moi; nos voisines ne faisaient pas mieux. Chacun de nous, sans le dire, attendait impatiemment l'apparition du jeune Gaston.

— Ah! le voilà... Oui, c'est lui, annonça sa sœur; c'est lui, là-bas, derrière cette grosse lady couleur de macaron.

La cabine où nous l'avions vu disparaître sous son apparence d'élégant gentleman venait de s'ouvrir; il en sortait dans la tenue d'Adam, revue et corrigée par la civilisation. Je conviens que, dépouillé de son enveloppe mondaine, M. Gaston Mourier ne manquait pas d'aisance et n'offrait rien de désagréable aux regards.

— N'est-ce pas? s'exclama Mme Amati, n'est-ce pas? c'est vraiment un joli garçon!

Josy regardait ailleurs. Elle fit semblant de ne pas entendre. Ses amies, en revanche, discutaient sérieusement la question de savoir si le frère de Mme Amati l'emportait sur les autres gentlemen que l'on apercevait dans le même équipage. L'une d'elles, miss Maud Agreen, assez pédante, nous gratifia de considérations savantes sur la supériorité anatomique des Anglo-Saxons.

Les courses se continuaient. Nous venions d'assister à la scène classique de la traversée du bassin par des concurrents qui trouvent à une extrémité un sac soigneusement ficelé. Ils doivent en retirer, dans le moins de temps possible, qui une jupe et un vieux chapeau haut de forme, qui une redingote ou un pantalon et une coiffure de femme, revêtir ces oripeaux, puis se rejeter à l'eau et revenir, ainsi affublés, jusqu'au point de départ, pour la plus grande joie des spectateurs.

Après cette passe burlesque, le programme annonçait les exercices des honorables champions de Romford. L'adjonction inattendue d'un jeune Français qui prétendait partager leurs lauriers ne pouvait qu'accroître leur émulation. Un silence absolu s'établit dans l'assistance. On vit s'avancer sur le tremplin des plongeurs le funèbre starter, long comme une procession de « Sans-Travail ». Il déclara d'un ton sépulcral que M. Mourier, célèbre nageur de France et ami du très honorable sir Edward Assler, se joignait aux distingués représentants du S. C. de Romford.

On l'applaudit, et les exploits attendus commencèrent. Ce furent d'abord des plongeons du haut du tremplin, puis du haut d'une estrade élevée. Le jeune Mourier se distingua par des sauts et doubles sauts périlleux. Ses divers ébats aquatiques rallièrent les suffrages des connaisseurs. Chaque fois qu'il passait devant nous, il avait un coup d'œil pour Josy et, à deux reprises, son regard croisa le mien avec une expression de défi.

Par instants, ses bras musclés sortaient de l'eau, rapides, son corps robuste se soulevait sur la nappe liquide, et la volonté de l'emporter sur ses rivaux donnait à ses traits tendus vers le but une expression de férocité. Enfin, il triompha. Son succès fut très vif; les amateurs du Swimming-club de Romford furent les premiers à le complimenter. M. Mourier, père, se tenait à quatre pour ne pas proclamer qu'il était l'auteur des jours d'un aussi brillant champion. M[me] Amati ne put s'empêcher de commettre l'extravagance de crier :

— Bravo, Tonton! bravo!

De telle sorte qu'aujourd'hui encore, à Chelmsford, on parle de « Tonton ».

Il vint nous retrouver avec Teddy à la fin du concours. Sa sœur l'embrassa *urbi et orbi*. Mon compliment fut correct, celui de Josy réservé. En revanche, les trois misses témoignèrent de l'enthousiasme pour cacher leur secret dépit de la défaite de leur amour-propre. Miss Maud Agreen se distingua par l'énergie de son shake-hand. Le dernier de nous, le père du vainqueur, lui serra les mains comme s'il ne devait plus le revoir, et prononça ces paroles mémorables :

— Je ne te dirai qu'un mot : ta mère va être bien heureuse.

— Mais les prix, demanda miss Agreen, vous avez gagné de beaux prix : où sont-ils?

Teddy expliqua que, magnifique jusqu'au bout, Gaston Mourier avait voulu qu'on les répartît entre les plus jeunes lauréats de la journée. Deux d'entre eux venaient d'hériter d'un chronomètre en or et d'une douzaine de couteaux à manches d'argent, ce qui

nous valut, à la sortie, une ovation juvénile comme les Anglais savent en faire, lorsqu'ils s'y mettent.

VII. — Salomé danse.

Sous prétexte de migraine, lady Edward s'était abstenue d'assister au match présidé par son mari; mais elle avait promis de nous rejoindre, le soir, au dîner, chez moi. Son indisposition m'avait paru diplomatique. Mon impression était aussi celle de sa belle-sœur et de son mari; et Mme Amati ne devait pas se faire d'illusion sur la sympathie qu'elle inspirait à la femme de Teddy.

Je ne fus pas autrement surpris lorsque, en rentrant à Bluemanor, je sus qu'on avait téléphoné de Woodhouse que lady Edward était plus souffrante et s'excusait de ne pouvoir venir au dîner.

C'est une justice à rendre à Teddy que de reconnaître qu'il ne prit pas au tragique l'aggravation de l'état de santé de sa femme.

— Oh! fit-il simplement, lorsque je lui transmis cette déplorable nouvelle.

Ses regrets ainsi exprimés, il se dirigea vers le salon, où Mme Mourier nous attendait. Il fut désagréablement surpris : sir Archibald Scott était là et causait cordialement avec l'irascible malade, rappelée à la vie par ses soins diligents. Le célèbre chirurgien ne pouvait guère se trouver à Bluemanor à cette heure tardive sans y dîner. Or, sa présence gênerait les galanteries de Teddy à l'adresse de Mme Amati.

— Enfin, vous voilà! s'écria Mme Mourier. J'étais dans une inquiétude mortelle. Si sir Archibald n'avait pas eu la bonne inspiration de venir me tenir compagnie, je serais dans mon lit avec une fièvre affreuse. Je ne peux pas supporter la solitude... Etes-vous contents, messieurs, de votre journée à Chelmsford?

Teddy s'empressa de donner des détails et de raconter les exploits du jeune Gaston.

— Ah! c'est bien, c'est très bien à lui! s'exclama sa mère. Où est-il? Où est son père? Où est ma fille?

Au saut de l'auto, Mme Amati m'avait demandé mon agrément pour fleurir son frère victorieux. L'apparition du jeune Gaston accompagné de sa sœur, des trois misses et de M. Mourier, fut impressionnante. Ils entraient en cortège et rapportaient du jardin des fleurs et des feuillages dont, pour sa part, le triomphateur avait les mains pleines. Josy ne parut pas. Elle avait gagné l'appartement où sa femme de chambre devait l'attendre.

Mme Amati et son frère embrassèrent leur mère avec effusion et déposèrent sur ses genoux les corolles embaumées dont il

étaient chargés. Mme Mourier n'eut pas le loisir de s'attendrir. Nous avions à nous habiller pour le dîner. Déjà sir Archibald, né prévoyant, expédiait un domestique chercher son frac dans la mallette de son auto.

Quand je revins au salon, Josy s'y trouvait déjà et affecta de ne prêter aucune attention à ma présence. Dépité, je ne me pressai point de la prier de m'expliquer les raisons de sa froideur.

Le maître d'hôtel annonça le dîner. Il était huit heures et demie; le crépuscule commençait à faire place à la nuit; nous passâmes dans la grande salle à manger de la partie neuve de la résidence. Les vastes baies laissaient entrer un air encore attiédi de la chaleur de la journée.

Mme Mourier présidait, encadrée de sir Archibald et de Teddy. J'étais vis-à-vis, entre Mme Amati et Josy, qui avait à sa gauche le vainqueur des champions de Romford. Les trois misses et et M. Mourier père complétaient le tour de la table.

Les détails du swimming-match firent, naturellement, les frais de la conversation générale et tout se passa bien, à cela près qu'entre Josy et moi, une gêne, une pique d'amour-propre ne nous incitait qu'à de rares banalités. Je savais bien, parbleu! la cause de son humeur, mais je jugeais inadmissible que mon attitude à l'égard de Mme Amati pût lui avoir déplu. Qu'avais-je fait de mal, et qui n'en eût fait autant? Etait-ce une raison pour affecter de converser à présent avec M. Gaston Mourier jusqu'alors dédaigné? Libre à elle. J'allais redoubler d'attentions pour Mme Amati. Je l'aurais fait, d'ailleurs, pour le simple plaisir d'agacer Teddy, qui ne s'occupait que de la femme du député. Il querellait sir Archibald afin de paraître plaisant. Mais le chirurgien, sans s'émouvoir, lui rendait pois pour fèves.

M. Gaston Mourier voulait aussi se distinguer. Josy, prise à son piège, fronçait les sourcils et avait un mouvement de recul, quand son voisin, tout fier de ses lauriers, se penchait vers elle. Il était en veine de confidences, qu'il formulait avec trop d'amabilité, au même moment où Mme Mourier accentuait sa bonne grâce envers moi.

Le dîner achevé, nous passâmes au jardin sous la vérandah qui, du côté du parc, s'étend en avant des appartements de réception. Le thé, le café, les liqueurs nous attendaient au milieu des petites tables et des sièges où l'on est si bien pour causer à loisir dans la tranquillité d'un soir paisible.

Sir Archibald réclamait de la musique. Mme Amati rentra au salon et commença au piano un nocturne de Chopin. Brusquement, elle s'interrompit et revint en disant, de loin :

— Eh bien! non, eh bien! non... Chopin est ennuyeux. Nous n'allons pas rester ainsi à regarder les étoiles, à sentir la fumée des cigares et à parler de la coupe des foins. Organisons quelque chose d'amusant. Miss Assler, n'êtes-vous pas de cet avis?

— On est toujours de votre avis, madame.

— Avez-vous une idée? J'avoue que je n'en ai pas.

Gaston Mourier intervint :

— Donne l'exemple. Tu ne manques pas de talents d'agrément. Si tu dansais ta parodie de Salomé.

Teddy se leva tout enflammé :

— La parodie de Salomé, madame! Quoi! vous dansez une parodie de Salomé? Ah! je veux voir cela.

— Nous voulons voir cela, rectifia sir Archibald.

M[me] Amati s'était assise sur le bras d'un fauteuil, croisait sa jambe droite sur sa jambe gauche, penchait légèrement la tête et regardait tout le monde, sans rien dire, d'un air de gavroche qui prépare un tour. Elle examina Teddy qu'elle toisa de haut en bas, puis sir Archibald. Cette mimique provoqua un silence attentif.

— Vraiment, reprit-elle, je ferai tout ce que vous voudrez : je danserai Salomé.

Puis elle vint à Teddy, lui parla bas et le conduisit à l'écart. Nous étions étonnés. Ils eurent cinq minutes de conciliabule. On la voyait gesticuler et montrer le parc. Que voulait-elle? Teddy approuvait de la tête. Puis il s'éloigna avec rapidité. M[me] Amati repassa au milieu de nous, muette et digne, et rentra au salon. Elle allait disparaître dans la maison.

— Tout ça, déclara son frère, c'est pour nous intriguer. Louise! cria-t-il, préviens-nous si tu es prête à faire ta Salomé.

— Parfaitement, répondit-elle vire-voltant, je suis prête. J'ai promis, je tiens ma promesse. Je veux donner le bon exemple. Mets-toi au piano.

Et elle s'esquiva.

Teddy était allé chercher son auto et l'amenait doucement, juste en face d'un rideau de verdure qui formait un fond sombre à quelques pas de nous. Il alluma le phare supérieur de sa forte voiture, essaya son éclat, puis s'assura que sa mobilité permettait de projeter un rayon lumineux qui pourrait suivre Salomé dansant. Son mécanicien vint ensuite éteindre les lampadaires de la vérandah et les lumières du salon. Le phare ne brillait plus. Nous attendions M[me] Amati dans le noir.

L'endroit choisi par sa fantaisie était approprié à la circonstance. Un évidement demi-circulaire dessinait une manière de

théâtre que limitaient, sur le parterre contigu, de hauts massifs de dahlias derrière lesquels une charmille dressait une muraille d'ombre. Nous entendîmes du bruit du côté du salon. M. Gaston Mourier, aidé d'un domestique et de Michel, déplaçait le piano à la lueur d'une humble bougie et l'amenait à hauteur d'une baie à travers laquelle il pouvait apercevoir, de sa place devant l'instrument, la scène choisie par Mme Amati-Salomé.

Nous étions fort intéressés. Miss Agreen et ses amies, groupées autour de Josy, se déclaraient saisies de frayeur et proclamaient les délices d'avoir peur sans danger. Sir Archibald, tout en causant avec M. Mourier et moi, s'efforçait de suivre dans la nuit les faits et gestes de Teddy. Mme Mourier poursuivait, mezza-vocce, un soliloque hostile aux natures artistes abandonnées à elles-mêmes par la faute des pères trop indulgents. Michel allait et venait entre le piano, l'auto et l'endroit réservé à la danse.

Au signal de Teddy, M. Gaston Mourier, habile à tous les sports, plaqua deux accords qui simulèrent un retentissement de cymbales, puis assourdit le son et, sur un rythme mineur de caractère oriental, égrena les notes d'une mélopée barbare. Au même moment, le phare jeta une aveuglante clarté; les trois misses poussèrent un cri d'effroi mêlé de ravissement. Sortie par miracle des dahlias qui frémissaient derrière elle, une forme blanche, violemment dessinée sous le rayon lumineux, se tenait immobile sur un tapis étendu sur le sable.

Enlinceulé de la tête aux pieds sous une soie aux plis luisants, lentement, lentement, le fantôme soyeux se dégagea de sa blanche enveloppe et Mme Amati, coiffée de je ne sais quoi qui tintinnabulait dans sa chevelure, que des bandeaux bouffants transformaient, la poitrine chargée de bijoux et prise dans une écharpe multicolore qui dégageait la gorge et les bras et ne tenait aux épaules que par deux rubans endiamantés, la taille et les jambes cachées sous une jupe courte, d'une étoffe souple et de couleur changeante, nous apparut dans une tenue d'un orientalisme imprévu. Sir Archibald, bouche bée, laissait son cigare s'éteindre dans sa main immobile.

Au piano, le jeune Gaston continuait une musique bizarre sur laquelle sa sœur réglait sa parodie. Enfin, sur l'air de la *Petite Tonkinoise*, elle saisit sous les dahlias un plateau sur lequel se trouvait une « tête de loup » empruntée à l'office et nous mima, en style bouffe, la joie éperdue de Salomé triomphante.

Depuis le début de sa danse, la lumière du phare s'associait à ses mouvements au point de révéler l'émotion croissante de la main qui dirigeait la lueur. Sir Archibald était le premier à le

remarquer. Lorsque Mme Amati s'esquiva comme elle était venue, à travers le feuillage, dans l'ombre soudain rétablie, Gaston Mourier sortit du salon et dit au chirurgien qui battait des mains le dernier :

— Eh bien! docteur, que pensez-vous de cela?

— Je pense, répliqua sir Archibald, que Teddy fera bien d'avaler de la quinine en se couchant.

Mme Mourier, d'abord anxieuse, mais désarmée par le succès de sa fille, ne prenait pas garde au silence glacé de Josy. Elle écoutait miss Maud Agreen et ses amies se déclarer ravies.

A vrai dire, Mme Amati avait fait preuve d'un sens instinctif du véritable art chorégraphique. Sa parodie n'avait pas dépassé les justes bornes. Mais étais-je bon juge?

Elle reparut souriante, recoiffée et vêtue comme elle l'était pour le dîner. Josy venait justement de s'éloigner. Après que nous eûmes félicité Mme Amati, elle vint, comme par hasard, prendre place sur un rocking-chair voisin du mien. Son frère, tombé à ses genoux, s'amusait à figurer un admirateur passionné. Il avait pris la main qu'elle lui abandonnait, il la couvrait de baisers et se répandait en hyperboles louangeuses qu'il prononçait à la manière d'un Brésilien de Vaudeville.

— Tu m'ennuies, dit-elle, tu m'ennuies... Chère miss Assler, continua-t-elle, élevant la voix à l'adresse de Josy qui venait de reparaître, pourquoi ne feriez-vous pas danser vos amies et ces messieurs? Organisez une farandole ou exécutez un cake-walk, si vous voulez. Mais évitons de nous geler de nouveau.

— Vos désirs sont des ordres, princesse! s'exclama Gaston. Qui m'aime me suive.

Il présenta hardiment une de ses mains, haut levée, à Josy, qui avait dû se rapprocher, l'autre à une des misses. Teddy, entraîné par l'exemple, se précipita vers miss Agreen. La troisième jeune fille bénéficia des bonnes grâces de sir Archibald qui, se piquant d'honneur, voulut bien lui servir de cavalier. M. Mourier suivit et sa femme l'imita pour avoir l'œil sur son fils. J'allais rentrer derrière eux, quand Mme Amati, restée étendue sur son rocking-chair, murmura près de moi :

— J'avais pensé, monsieur, que vous aimiez la danse et que vous deviez comprendre sa beauté.

Je m'arrêtai net et dis :

— Assurément, madame, on ne vit pas à Paris sans fréquenter l'Opéra et sans s'initier au charme séducteur de l'art de Terpsichore.

Ses lèvres firent un petit bruit narquois et elle reprit :

— Vous n'êtes pas de votre temps, vous retardez un peu.

— Beaucoup, madame.

— Passionnément, pas du tout, ajouta-t-elle.

— Ce qui signifie?

— Qu'on ne parle plus de Terpsichore au siècle où nous sommes. C'est un siècle positif, ennemi des figures.

— J'en sais de ravissantes.

— Eh bien! eh bien! cria du salon Teddy. L'armée française est donc en déroute?

Je fus arraché par cet appel à l'agrément de cette conversation et je mentirais si j'essayais de dire que je n'en eus pas de regret.

Mme Amati rentra au salon peu après moi. Je constatai que Teddy et sir Archibald me dévisageaient d'un air soupçonneux. Josy, assise au piano, n'eut pas un regard vers nous. Je ne fus ni ému, ni fâché. Certes, je ne souhaitais pas de suivre Mme Amati sur la pente où il lui plaisait de s'aventurer, mais j'étais curieux de voir jusqu'où elle entendait aller.

L'amour-propre est le premier artisan de l'amour, prétend Stendhal, mais dans l'amour que de nuances! Que de distance entre celui qui naît d'une fantaisie, du hasard d'une rencontre, croît en une minute, meurt en une heure, et celui qui, au contraire, sourd lentement des profondeurs de l'être, s'y enracine et subsiste en dépit des épreuves et du temps.

On nous pressait de danser; Mme Amati s'y déclarait prête. Je refusai, un peu pour essayer de désarmer Josy, un peu aussi pour me recueillir. Il s'agissait, d'ailleurs, d'une polka enfantine qui se danse autour d'une chaise. A l'arrêt brusque du piano, les couples de danseurs se précipitent vers le siège vide. C'est à qui s'assoira le plus vite. Quiconque s'assied a droit au repos. Sinon il faut continuer de tourner lorsque le piano repart. Ainsi de suite, jusqu'à épuisement des danseurs et danseuses. C'est absurde. N'empêche que le grave sir Archibald lui-même sautillait.

Mme Amati prit part à ce jeu un moment, puis se déclara lasse. Elle revint dans le jardin, jouir de la fraîche haleine de la nuit.

La polka terminée, Teddy accepta de chanter des chansons anglaises accompagnées par Josy. Sa forte voix gagnait à ne pas être entendue de trop près. Sir Archibald s'empressa de dire que, pour mieux savourer le chant de son vieil ami, il sortait du salon. Le chirurgien allait rejoindre Mme Amati, au grand dépit de Teddy, obligé de faire bonne contenance. Aussitôt, notre chanteur nous voulut tous dehors. Il fallut le laisser avec sa sœur et revenir en plein air.

Mme Amati s'était accommodée du mieux possible, à l'écart, dans un coin sombre, sur une chaise longue rustique. La tête renversée, elle regardait les étoiles. Je ne la vis pas, d'abord. Je n'étais pas sorti du côté où nous étions précédemment et où je la croyais revenue. Et voilà que je me trouvais devant elle.

Sa mère, trompée par l'obscurité, s'asseyait loin de nous et appelait sir Archibald. Il fut requis de constater qu'elle avait une fièvre « affreuse » et que nos divertissements abrégeaient ses jours. Entre la bonne dame et sa fille, miss Agreen et ses amies livraient bataille, sous la conduite de M. Mourier, à une table où l'on avait disposé des rafraîchissements. Du fond du salon, Teddy jetait aux échos les éclats de sa voix métallique.

Surpris d'être si près de Mme Amati, je ne m'étais pas encore assis. Elle tourna lentement la tête vers moi sans la soulever de l'appui de son siège d'osier.

— Où en étions-nous donc restés tout à l'heure? demanda-t-elle.

— Mon Dieu, madame, je ne sais trop. Nous parlions, je crois, de l'Opéra et de la danse.

— De la danse, c'est cela, de la danse. Et vous disiez, me semble-t-il, que vous aimez la danse. Vous ne l'avez pas prouvé tout à l'heure au salon.

— Je pensais à autre chose.

— A Paris, peut-être. Je n'imagine pas comment vous pouvez vivre dans cette solitude, si loin des plaisirs qui doivent vous être habituels.

— Cette solitude a son charme, madame : vous y êtes.

— Je vous sais gré du compliment, mais j'avoue que je ne comprends pas la poésie de la solitude. Je me plais pourtant parfois, le soir, lorsque je suis à la campagne, à me promener dans un parc endormi. Je me suis même risquée, hier, dans le vôtre, à onze heures, quand tout sommeillait. C'était délicieux.

— Vous n'avez fait, j'espère, aucune rencontre fâcheuse.

— Pas la moindre. Je n'ai pas même aperçu l'habituel fantôme des vieilles résidences anglaises.

— Vous auriez eu grand peur?

— Oh! je ne suis pas poltronne!

Teddy venait de se taire. Nous applaudîmes en criant :

— Bravo! bravo! bis!

Il répondit :

— Tout à l'heure. Je prie Josy de jouer une rapsodie de Liszt.

Josy s'exécutait.

— Miss Assler est une exquise musicienne, observa Mme Amati.

— Vous avez aussi beaucoup de talent.

— Oh! le mien est moins classique. J'excelle surtout à pincer de la guitare.

— J'en sais quelque chose.

— Vous m'avez entendue?

— Oui, le soir de votre arrivée, lorsque j'ai découvert votre *camping*, vous chantiez de l'Yvette Guilbert en vous accompagnant.

— Vous ne m'aviez pas dit cela. Qu'avez-vous dû penser de moi? C'était peut-être affreux ce que je chantais.

— C'était très raide.

— Et vous n'avez pas été scandalisé?

— Si j'avais pu l'être, je ne le serais plus à présent que je vous connais mieux.

Elle eut un petit rire complexe, étouffé, où il y avait à la fois de l'ironie et de la satisfaction, puis elle soupira et regarda devant elle l'ombre du parc obscur.

— Comme il ferait bon, dit-elle, sous les arbres, au bord de la Blackwater. Hier j'ai découvert le chalet qui est dans l'île, là-bas. C'est un délicieux endroit de rêverie.

Soit distraction, soit toute autre cause, elle laissa tomber l'éventail qu'elle tenait. Je me baissai pour le ramasser. Le hasard voulut qu'elle cherchât aussi à le saisir au pied de la chaise longue sur laquelle elle était étendue. Sa main se rencontra avec la mienne. En même temps, elle se penchait. Mon visage heurta le sien.

— Louise! prononça derrière nous une voix sévère.

Mme Mourier, sans que je m'en aperçusse, ayant fini de converser avec sir Archibald, était passée par le salon et surgissait à trois pas de nous.

Josy jouait encore. A ma grande surprise, je vis en me retournant que Teddy était près de Mme Mourier. Avaient-ils entendu notre conversation? Je voulus n'en rien croire. Mme Amati parlait sans élever la voix et, du reste, ses propos ne pouvaient avoir de sens que pour moi, si tant est qu'ils eussent un sens. Restait l'éventail tombé. Mais quelle est la femme qui ne laisse pas tomber son éventail, et quel est l'homme qui ne se courbe pas pour le ramasser?

Je n'eus pas le sentiment que nous pouvions avoir été épiés, ni que Mme Mourier ou Teddy interprétassent fâcheusement notre causerie.

— Je suis rompue, expliqua la mère de Mme Amati. Sir Archibald me conseille de me retirer. Il est tard. Je te prie de me donner le bras, ma fille, pour que je regagne ma chambre.

— Prenez le mien, dit Teddy, empressé.

— Je vous remercie, monsieur, j'ai besoin d'une garde-malade et non d'un cavalier.

— Voyons, maman, voyons, objecta Mme Amati, ne nous fais pas croire que tu es encore souffrante, tu as une mine superbe.

— J'ai la fièvre, malheureuse enfant.

Elle avait pris d'autorité le bras de sa fille. Elle l'entraînait dans le clair-obscur du jardin et regagnait son appartement par l'extérieur de la maison pour éviter de prendre congé dans les formes au salon. Je fis quelques pas près d'elle, puis la laissai se retirer en lui souhaitant une bonne nuit. Elle me tendit la main assez sèchement. Mme Amati l'imita, avec plus de grâce et d'expression.

Je restai sur place, je ne sais pourquoi, et les regardai disparaître. Mme Mourier put croire que je m'étais éloigné. J'entendis distinctement la bonne dame quereller sa fille. Elle s'excitait et ces mots, prononcés d'une voix sifflante, parvinrent jusqu'à moi :

— Toi, tu vas encore faire des sottises. Viens jusque dans ma chambre; nous causerons et tu me feras la lecture.

— Mais, maman, je suis plus fatiguée que toi.

— Oui, ma fille, oui. Eh bien! tu te reposeras près de ta mère. Pas d'histoire, ici, tu sais. Un scandale est vite arrivé. A Reims, ou à Paris, cela ne nuit qu'à nous-mêmes et non aux affaires. Je m'en moque. Mais, en Angleterre, pas de ça. Ce serait d'un effet déplorable sur la clientèle.

J'étais là, immobile. Je me sentis saisi d'une folle envie de rire. La morale de Mme Mourier me parut si prodigieusement comique, que l'envie de pousser un peu plus avant mon succès près de Mme Amati s'affirma nettement en moi-même.

Je reparus au salon, tout guilleret. Les hôtes de Bluemanor prenaient congé de M. Mourier. Teddy demandait à Sir Archibald de ramener sa sœur à Woodhouse et se disposait à reconduire chez elles miss Agreen et ses amies. Je fis des adieux distraits à mes invités, sauf à Josy, glaciale, et près de qui j'essayai d'être empressé.

M. Mourier restait seul avec moi. Il gagna sa chambre, et je pense que, pour obéir aux ordres de sa femme, il écouta, comme chaque soir, à la porte du mécanicien Clovis, si ce précieux malade reposait paisiblement.

Je me retirai à mon tour dans mon appartement et renvoyai Michel. Je me mis à me promener de long en large et grillai des cigarettes. Peu à peu, les bruits de la maison cessèrent, les lumières s'éteignirent. Je ne sentais nulle envie de dormir. J'avais besoin d'air, de mouvement. Comment cela se fit-il? La vérité est que je me trouvai bientôt revenu sans bruit au dehors et déam-

bulai, solitaire, du jardin vers le parc. Je ne pensais plus à fumer. Peut-être aussi le point brillant d'une cigarette aurait-il pu signaler ma promenade à quelque œil indiscret. J'entrai sous une longue charmille qui va vers la Blackwater. Je franchis à pas ralentis le pont rustique qui mène à l'îlot du chalet. Dans la pénombre, au centre de la clairière où s'érige un retrait couvert de chaume, je crus distinguer, grâce « à l'obscure clarté qui tombe des étoiles », une forme humaine, immobile, assise sur un des sièges que je pouvais entrevoir sous le vaste auvent du chalet. Mais n'était-ce pas un jeu de mon imagination?

De plus en plus lentement, j'avançais, invisible, dans l'ombre de l'épais feuillage qui formait dôme au-dessus de moi. Mes pas ne faisaient aucun bruit sur le sol recouvert de mousse.

Plus de doute, c'était bien un être humain, là, sous l'auvent. Je venais de distinguer un mouvement, de percevoir un soupir. Je pris un peu de côté pour arriver tout près sans être entendu, j'étais au but. Je prononçai :

— Vous êtes donc là?

— Oh! riposta le timbre de basse chantante d'Edward Assler... Oh! c'est vous, Raymond?

— C'est vous, Teddy?

Je sentais le sol trembler sous mes pieds. Teddy ne devait pas être plus rassuré, car il répéta au moins à trois reprises :

— C'est vous! C'est vous! C'est vous!

— Eh! oui, c'est moi, je me promène; mais vous, je vous croyais parti, vous deviez reconduire miss Agreen et ses amies.

— Je suis revenu.

Alors, il fit flamber une allumette. Nous nous regardâmes, nous étions très rouges; nos yeux nous dirent tout ce que nous étions embarrassés de nous expliquer et nous éclatâmes de rire, mais d'un rire qui sonnait un peu faux.

— Je ne vous ferai pas de question, déclara-t-il. Ne m'en faites pas non plus. La vie est un songe, dit Shakespeare. Mettons que nous avons rêvé.

— Mettons.

— Voulez-vous que je vous ramène à votre chambre ou préférez-vous me reconduire à mon auto que j'ai laissée sur la grand-route?

— Mon cher Teddy, rentrons chacun chez nous. Ici, d'ailleurs, toute attente serait vaine.

— Etes-vous sûr?

— Le plus sage est de le penser.

Nous revenions côte à côte, toujours bons amis, amusés et

confus à la fois. Je l'accompagnai jusque devant la façade de la résidence, à l'opposé du parc. Arrivé là, je vis que la chambre de Mme Mourier, au rez-de-chaussée des vieux appartements, était encore éclairée. Un soupçon me traversa l'esprit. Je montrai du doigt cette lumière à Teddy et lui fis signe de me suivre doucement vers cette tardive clarté. Peu à peu, nous perçûmes un bruit de voix. Bientôt, mon soupçon devint une certitude; cette voix était celle de Mme Amati.

— Chut! Que dit-elle? murmura Teddy.

Nous avançâmes de quelques pas. Le vitrage à guillotine était complètement relevé en raison de la chaleur de la nuit. Un simple rideau de soie cachait la vue de ce qui se passait dans la chambre de Mme Mourier, mais tout ce qui se disait pouvait s'entendre du dehors. D'une voix monotone et par moment étouffée, comme sous l'influence d'une irritation contenue, Mme Amati, domptée, faisait une lecture à son impérieuse mère. Nous l'entendîmes articuler d'un ton qui était tout un poème :

L'âne vint à son tour et dit : « J'ai souvenance
Qu'en un pré de moines passant
La faim, l'occasion, l'herbe tendre... »

La malheureuse lisait les fables de La Fontaine. Elle en était aux *Animaux malades de la peste.*

La physionomie tout d'abord ahurie de Teddy témoigna bientôt de cette hilarité silencieuse que Fenimore Cooper prête à « Bas-de-cuir ». Il m'entraîna un peu plus loin et me dit à l'oreille :

— Oh! j'ai compris... Sa mère l'a enchaînée et lui fait lire des petites histoires... *Good night, poor Raymond.*

Henri de Noussanne.

La suite prochainement.

UNE DÉMOCRATIE EN ORIENT

LA NATION GRECQUE

Les derniers événements de Turquie risquent de troubler, outre les Ottomans, plus d'un peuple européen. Si la guerre civile que peut amener la révolution divise l'empire, les races impatientes de reconquérir sur lui leur antique domaine seront tentées de saisir l'occasion. La Bulgarie semble prête à agir. Et qu'elle veuille aller jusqu'au bout ou seulement menacer, si elle fait mine de s'agrandir, elle se trouvera en conflit avec d'autres races, surtout avec les Hellènes. Il convient peut-être de chercher, dans un examen de la pensée et de la puissance grecques, quelques renseignements sur ce qu'on peut espérer de leur sagesse ou craindre de leurs ambitions.

I

De prime abord, la nation grecque semble disjointe : entre la bourgeoisie riche, détachée des usages et de la religion de terroir, éprise de la langue et des modes françaises, — l'élite intellectuelle, formée à l'école allemande, — et le menu peuple, fidèle à ses traditions comme à ses coutumes, l'entente apparaît malaisée. Une telle différence de mœurs et de goûts risque de désunir les hommes du même sol.

Cette ombre de classes distinctes prendrait corps si cette bourgeoisie et cette élite se refrognaient et se fermaient. Mais bourgeoisie et élite viennent du peuple et s'y renouvellent sans cesse. D'esprit souple, le Grec accueille toutes les nouveautés qu'il adopte avec aisance : il suffit d'une génération pour adapter une famille neuve aux mœurs cosmopolites et faire d'un paysan un bourgeois. Aussi les petites gens, loin d'envier ou de détester le riche, admirent plutôt son luxe et son élégance. Volontiers ils contemplent dans Athènes une belle société, pareille à la bour-

geoisie de Paris et de Londres : ils songent avec confiance que, s'ils s'ingénient, ils mèneront, eux aussi, cette vie brillante e compteront parmi ces heureux.

De fait, si riches et pauvres s'éloignent les uns des autres par le vivre, ils se rejoignent dans le patriotisme. Le Grec nous choque par quelques travers : il faut voir en lui le patriote et sentir sa vie nationale pour l'estimer à son prix. C'est par là qu'il se relève; peut-être même ses ridicules ne sont-ils que les excès de cette vertu. Son désir de paraître, son snobisme trahissent moins une vanité d'égoïste qu'une vanité de patriote; s'il s'empresse d'imiter l'étranger dans ses modes et son luxe, c'est moins pour se dorloter dans le confort que pour mêler par lui la Grèce aux élégances de l'Europe.

Ce patriotisme, qui souvent enflamme les visages, se révèle naïvement dans les moindres paroles et dans les moindres gestes, comme un amour de jouvenceau. La patrie habite en eux. « Il faut, me disait un jeune Athénien, acheter un chapeau, des chaussures, des soieries d'Athènes », et il me conduisait aux magasins du cru : « Regardez, c'est *notre* industrie. » Il insistait surtout en nous recommandant la loterie de la flotte nationale : « Il faut prendre des billets de cette loterie : c'est pour *notre* flotte. » Cette pieuse réclame, sans cesse répétée pour des riens, ne faisait pas sourire. Dans ces : *il faut*, il mettait une douce contrainte, comme si c'était un devoir pour chacun, si étranger soit-il, de participer à la renaissance du pays. Il aimait à comparer les peuples; une fois, il conclut, avec une fierté tranquille : « Il n'y a pas de race au monde plus fine que la nôtre. » Cet orgueil d'eux-mêmes, cette confiance en l'avenir, qu'ils nourrissent sans jamais douter, grandit leur patriotisme, l'exalte au delà d'un sentiment de terroir : le philhellénisme doit rayonner comme une foi, hors de Grèce ; ils ne l'imaginent pas seulement comme le devoir strict de tout Grec, mais comme un devoir *humain.* Ainsi les croyants s'étonnent et s'indignent que des sceptiques méconnaissent Dieu. En vérité, le patriotisme paraît la véritable religion du peuple grec. C'est lui qui anime à la fois les financiers, gens d'astuce, et les marins, gens d'aventure, les riches, de mœurs cosmopolites, et les humbles, de mœurs antiques. Tous les cœurs hellènes, battant à l'unisson, s'accordent dans la vie nationale, jeune et ardente d'espoir.

Aucune dissension politique ou sociale ne dérange cette harmonie. A lire les journaux d'Athènes, si nombreux et si violents, on croirait l'opinion multiple et diverse; cette turbulence donne le change. De ces feuilles, la plupart sont des entreprises privées

qui vivotent, tant mal que bien, du hasard des affaires. Quelques-unes seulement durent, passant tour à tour aux mains des chefs de groupe; l'on se convainc bientôt, en les suivant au jour le jour, qu'elles s'entendent sur la forme du gouvernement et sur le fond des questions importantes. On cherche des débats d'idées; l'on ne saisit que des rivalités de personnes, instables et changeantes qui, de fait, ne divisent pas le pays. Parfois il y a de l'agitation; jamais de discorde. L'on ne saurait distinguer de partis véritables, poursuivant des desseins contraires.

La divergence des vœux politiques vient de la différence des croyances ou des intérêts de classe. Or, tous les Grecs sont orthodoxes; l'on ne compte qu'une poignée de musulmans en Thessalie, une poignée moindre de catholiques dans les Cyclades, une pincée de juifs dans les îles Ioniennes. Au reste, aucune race ne s'affirme moins religieuse ni plus tolérante.

Entre ces gens de même confession ou sceptiques, point de classes, partant point de privilèges à défendre pour les uns, à combattre pour les autres. L'émiettement de la propriété exclut la question agraire si redoutable en Roumanie, et l'industrie qui s'essaie n'a pas encore éveillé dans le pays les revendications ouvrières. La servitude a nivelé toutes les familles; l'antique noblesse byzantine détruite, émigrée ou ruinée s'est confondue avec le peuple. Quelques familles du Fanar prennent encore le titre de prince, quelques familles ioniennes le titre de comte, mais c'est sans prestige. La constitution de Trézène (1827) a prohibé tous les titres nobiliaires.

Cette égalité de fait entre les citoyens règne aussi dans les cœurs. Un Grec ne songerait pas à s'enorgueillir de sa famille ni de son nom, vis-à-vis de ses compatriotes, l'aurait-il illustré lui-même. Les héros de la guerre de l'Indépendance qui, cependant, ont joui vivants de leur légende, ont presque tous fini dans l'obscurité. Canaris vécut, retiré, près d'Athènes; il mourut humblement et sa veuve passait ses après-midi à la porte de l'Acropole, causant avec les gardiens, vieux soldats en retraite. Comment les plus puissants pourraient-ils se donner du prestige? Dans ce petit pays, chacun se connaît; le recul et la distance manquent pour créer l'illusion. On sait les ruses, les travers, les menus péchés de tel ou tel. Celui-ci s'est enrichi par l'usure; celui-là par la spéculation des terrains et des bâtisses; cet autre a naguère acquis de grands domaines par un tour heureux. Aussi tous se saluent et se serrent la main, domestiques, employés et ministres, le plus naturellement du monde. J'ai vu un majordome saluer femme et fille d'un député huppé et celles-là lui répondre d'une

aimable inclinaison de tête. Chacun entre chez le démarque, chez le ministre, comme chez lui, sans façon; on lui parle comme à un pair, sans émoi. Je me rappelle l'étonnement d'un banquier français qui avait été présenté au président du Conseil, M. Théotokis, par l'aboyeur de son hôtel.

Aussi, dans l'armée grecque, l'esprit militaire à l'allemande n'a pu mordre. L'on ne remarque pas entre officiers et soldats cette réserve distante que l'on juge nécessaire à la discipline dans les armées d'Occident. Le soldat salue l'officier, mais sans raideur timide, et celui-ci lui répond familièrement, comme à un camarade. Parfois ils se promènent ensemble, en uniforme, sur le Zappeion, parmi la foule, et personne ne s'étonne.

Sans doute, il se trouve en Grèce comme ailleurs une sorte d'aristocratie financière de familles riches. Les unes se sont enrichies au dehors par le cabotage, la banque ou le trafic; les autres au dedans par l'achat opportun de domaines hypothéqués ou le jeu des terrains ou des bâtisses qui a comblé maints Athéniens. Mais chacun sait qu'avec de l'esprit il pourra faire pareille fortune. D'autre part, les riches ne doutent pas que le moindre décrotteur ne les puisse égaler; ils ne se rengorgent pas dans le luxe, ils en jouissent sans bouffissure. La convoitise et l'envie, ce fléau des démocraties, ne gâtent pas l'âme grecque. On n'envie point, on espère; on *croit* qu'avec de l'industrie et de la patience l'on s'égalera un jour au plus riche et au plus puissant. On ne tend pas à rabaisser le riche, mais à se hausser vers lui. Les plus misérables, loin de le détester, l'admirent pour sa ruse ou sa chance, et tâchent de l'imiter. Jamais le Grec ne désespère du présent, fût-il critique ou lamentable. Il croit dans la vertu de l'esprit contre les pires revers. Cette foi dans l'ingéniosité humaine, qui sans cesse rafraîchit l'espérance, est le plus beau trait de l'esprit grec : elle évoque à merveille la légende d'Ulysse, le grand débrouilleur, qui triomphe sans faillir de toutes les adversités.

Aux yeux du Grec, tous les hommes naissent égaux; l'esprit seul crée la différence entre les destinées. Aussi s'emploient-ils avec ardeur à l'instruire, à l'affiner pour la vie. Maint paysan rêve d'envoyer son fils à l'Université, afin qu'il devienne ministre [1]. Les deux mille cinq cents étudiants de l'Université d'Athènes travaillent avec gravité, vivant de peu ou de rien. La plupart sont pauvres; ils recherchent pour gagne-pain d'humbles besognes, se

[1] Un Grec, qui s'est piqué d'écrire en allemand, témoigne qu'il a entendu plus d'un paysan répéter ce vœu. (Dr J. Pervanoglu, *Culturbilder aus Griechenland*. Leipzig, Friedrich, 1880. Gr. in-8°, VIII-150 pages.)

placent, ou s'embauchent comme allumeurs de réverbères. Ce trait dépeint juste la démocratie grecque, libre de fausse honte et de tout préjugé. En Occident, il faut qu'un homme parvienne bien haut pour qu'on néglige de tels débuts et qu'on les cite à son honneur.

Cet esprit, pur de haine et d'envie, unit riches et pauvres en une vivante communauté. Le Stade panathénaïque, aux jours de grande fête, manifeste l'accord de tous les citoyens et l'élan de la vie nationale. Je l'ai vu, au printemps de 1907, fourmillant et bourdonnant lors de la fête offerte au roi d'Italie. Athènes entière y affluait et s'entassait sur les gradins de l'amphithéâtre en fer à cheval, le menu peuple en haut ou sur les travées extrêmes, les notables, dans la boucle, au dessus et autour des sièges royaux. Quand Georges Ier parut, en compagnie de Victor-Emmanuel III, un frémissement parcourut les gradins; chacun se leva du même mouvement, et, tête nue, salua du même geste l'homme qui incarnait la patrie. Des vivats ouvraient toutes les bouches, et ce n'était point le respect commandé d'un peuple qui acclame son maître, mais l'ardente effusion de l'âme nationale. Alors ce petit peuple m'apparut comme une grande nation. Quand, vers le soir, les écoles d'Athènes et du Pirée, habillées de blanc et de bleu aux couleurs nationales, évoluèrent et défilèrent sur la piste plane, brandissant de petits drapeaux, tous les yeux brillaient dans le silence. Pères et mères ne cherchaient plus à distinguer leurs fils; ils regardaient d'ensemble la fleur de la jeunesse qui assurait, aux yeux du souverain étranger, l'avenir du pays. Les mêmes espoirs soulevaient hors du présent hommes et femmes : les ridicules tombaient des visages soudain embellis par une grande pensée.

Cet enthousiasme souffle hors de Grèce jusqu'à Constantinople et par toute la Méditerranée, en Asie-Mineure, en Egypte, en Crète, à Chypre, partout où vivent et trafiquent des Hellènes[1]. Ils se proclament huit millions d'*Homogènes* à communier ainsi, malgré la distance, en dehors et au-dessus des gouvernements. Les témoignages de cette communion abondent et se répètent sans cesse.

Rien qui advienne aux Grecs du dehors qui n'émeuve les Grecs du dedans : point de sacrifice qui tienne quand l'idée grecque

[1] A les croire, ils seraient 8 850 000 dont 2 200 000 en Grèce, 2 millions en Asie-Mineure, 4 millions dans la Turquie d'Europe et 650 000 en Crète, à Chypre, à Samos, dans les îles de la mer Egée. Ils s'installent toujours au bord de l'eau, comme les grenouilles d'Aristophane, dans les îles et sur les côtes de l'Archipel, de la mer de Marmara et même de la mer Noire.

entre en jeu. Durant deux hivers successifs, en 1906 et en 1907, des bandes de paysans grecs émigrèrent de Macédoine, fuyant l'anarchie sanglante : il fallait voir avec quelle piété l'on accueillait ces transfuges. Les plus chanceux avaient fui par mer : en quelques semaines, plus de cinq mille Grecs de Roumélie orientale débarquèrent au Pirée. Les autres étaient partis, à travers les montagnes glacées et ils arrivaient dénués, exténués. On s'empressait de pourvoir à leur logement, à leur habillement, à leur nourriture. De tous les points de la Grèce, les dons d'argent affluaient. Pendant que la Boulé discutait et délibérait sur le partage des terres à leur distribuer en Thessalie, on ne leur permit point de travailler. Ils étaient les hôtes d'Athènes : on ne voulait pas qu'il fût dit que la mère-patrie n'avait pu subvenir à leurs besoins. Cependant cette charge imprévue pesait lourd sur un budget toujours obéré. Il fallut leur acheter des bestiaux, des instruments de labour, leur bâtir des maisons et les nourrir jusqu'à la récolte prochaine : pour la seule année 1906, la dépense monta à 3 millions de drachmes. Les Thessaliens, qui, naguère, comptaient profiter seuls des terres nationales de leur région, acceptèrent de bonne grâce le partage avec les transfuges.

Rien qui advienne en Grèce qui ne touche les Grecs du dehors. Enrichis plus vite par la banque ou le cabotage, ils attestent sans cesse par des dons ou des fondations, leur attachement à la métropole. Chacune des villes de Grèce a trouvé son *évergète* pour la doter, l'aménager ou l'embellir. Les plus beaux monuments d'Athènes, les seuls qui marquent un souci d'architecture, furent bâtis aux frais de ces Homogènes ; ils rappellent par leur nom ou par des statues la mémoire du donateur. C'est l'Arsakeion, le collège de filles, fondé en 1835 par Arsakis, qui envoie des institutrices dans tout l'Orient grec, le Varvakion, de son fondateur Varvakis (1843), aménagé en lycée, — l'Ecole polytechnique, bâtie en marbre pentélique de 1862 à 1880 aux frais de quelques patriotes d'Epire ; l'Académie des sciences, pastiche antique dans le style de l'Erechteion, édifié de 1859 à 1885 aux frais du baron Sina, de Vienne, pour loger un Institut de Grèce, non encore constitué, — le Zappeion, don des frères Zappas, achevé en 1888, pour abriter les expositions de l'industrie et de l'agriculture du pays, — la Bibliothèque nationale, construite en marbre pentélique aux frais de P. Vallianos, de Céphalonie, — enfin le Stade Panathénaïque, fastueusement restitué par M. Avérof, d'Alexandrie, pour célebrer les premiers jeux olympiques de 1896. Telle de ces libéralités atteint presque 3 millions de drachmes.

Athènes, entre toutes les villes, a été comblée de bienfaits. Les Grecs ont compris que dans l'Etat moderne, la capitale figure le pays; c'est dans une capitale qu'une nation prend conscience d'elle-même et se regarde comme au miroir. Ils aiment donc Athènes comme le foyer de leur famille, où volontiers ils se retrouvent, frères du dedans et du dehors. Chaque parvenu, fût-il expatrié, tient à s'y bâtir un hôtel, qu'il habite peu ou point, pour l'embellir, pour témoigner par sa propre richesse de la prospérité nationale. C'est pourquoi les Athéniens flânent si complaisamment sur leurs trottoirs et s'arrêtent avec intérêt devant les nouvelles bâtisses : dans chaque édifice qui s'élève, dans chaque rue qui s'aligne et empiète sur le désert d'alentour, il leur semble voir grandir et s'affirmer la patrie.

II

Les patriotes espèrent la Renaissance de l'hellénisme; hantés de souvenirs et possédés par l'orgueil de race, ils rêvent à la Grèce rayonnante comme jadis. Mais, ils le savent, un petit royaume comme le leur pouvait faire figure dans le monde étriqué des anciens; il compte à peine dans le monde moderne, immensément élargi. Pour y briller et pour y dominer, il faut à leur race une base territoriale plus large et plus solide : nul autre moyen que d'annexer tous les pays de langue grecque et de proclamer leurs les terres d'Orient où les Homogènes règnent par le trafic.

La société *l'Hellénismos*, qui souvent réveille les philhellènes d'Angleterre, de France et d'Italie, rappelle sans cesse aux Grecs du royaume leurs frères du dehors; attentive aux choses d'Orient, elle leur prêche les droits de la race sur la Turquie d'Europe et sur Constantinople, qu'elle revendique, au nom de l'histoire; par ses pamphlets et ses conférences [1], elle entretient chez tous les Hellènes, avec la fièvre nationale, l'idée de la plus grande Hellade.

Ce tourment du panhellénisme a possédé la Grèce, dès le jour de son affranchissement. Loin de grandir dans le calme, comme il convient aux Etats nouveau-nés, elle s'est agitée au berceau. Ses premiers bégaiements ont été des revendications, ses premiers pas des démarches prématurées. Le patriotisme entreprenant est permis aux nations adultes qui gagnent à essayer leur vigueur; il énerve les Etats trop jeunes, dont il noue la saine

[1] Je citerai, entre toutes, la fougueuse campagne de conférences sur la Macédoine que mena en 1903, M. Cazazis, professeur et prytane de l'Université d'Athènes et président de l'*Hellénismos*.

croissance. Econome et discret, le patriotisme hellène eût soutenu la Grèce dans son enfance misérable; travaillé par les désirs et les regrets, il l'a jetée dans l'inquiétude, poussée aux desseins impatients, et, de sursaut en sursaut, conduite à la faillite et à la défaite. Par son intempérance, la plus belle vertu d'un peuple s'est retournée contre lui.

L'histoire pénible du royaume n'est qu'un désaccord entre ses rêves et ses moyens, entre ses aspirations et ses forces; sans cesse, il se débat entre sa pauvreté endettée et sa politique hors mesure. Restreint à la Morée, à la Grèce centrale et aux îles d'Europe, le royaume créé tant mal que bien par la Conférence de Londres était dévasté, dépeuplé, envahi par les marais, infesté par la fièvre, en proie au brigandage et à la guerre civile (1829). A peine comptait-il 750 000 habitants qui, isolés dans leurs villages et leur vie municipale, répugnaient à tout gouvernement. Point de ressources, mais des dettes déjà [1]. L'on mit trois ans à dénicher un roi. Othon, fils du roi de Bavière, Louis, accepta, encore mineur (1832). Malgré la turbulence de ses sujets orthodoxes qui regimbaient contre l'influence étrangère, ce roi catholique parvint à poser les institutions premières d'un Etat régulier : la gendarmerie (1833), la capitale à Athènes (1834), qui supplante Nauplie; la division administrative du territoire en *nomes* [2] ou préfectures, en *éparchies* ou sous-préfectures, et en *dêmes* ou communes; le conseil d'Etat (1835), l'Université d'Athènes constituée à l'allemande (1837), la Banque nationale (1841). Entre ses mains, la Grèce prit figure européenne. En vain, il consentit à une constitution [3] pour sauver sa couronne (1844). La guerre de Crimée et la déception cuisante [4] qu'elle infligea aux Grecs emportèrent cette royauté fantoche que tiraillaient à l'envi les trois puissances créancières : l'Angleterre, la France et la Russie (1862).

[1] L'Angleterre, la France et la Russie avaient avancé 60 millions au royaume, sous forme d'emprunt garanti par elles.

[2] Les nomes ont été portées de dix à vingt-six; les esprits sages déplorent ce luxe de divisions qui entraîne un luxe de fonctionnaires dans un si mince territoire.

[3] Cette constitution libérale fut élaborée par une Assemblée nationale (1843) que le roi dut réunir après une sédition militaire. Le ministère devenait responsable devant deux Chambres : un Sénat, nommé par le roi, une Chambre des députés élus au suffrage universel pour trois ans et gratifiés d'une indemnité.

[4] Ils avaient envoyé des volontaires et des armes aux insurgés grecs de Thessalie (1854). Mais l'Angleterre et la France s'entendaient pour maintenir l'intégrité de l'empire ottoman; un corps français occupa le Pirée (1854-1857) et l'on signifia à la Grèce qu'elle eût à s'organiser et à amortir sa dette avant de courir les aventures.

Ainsi le dépit du patriotisme remettait en question l'ordre intérieur, si nécessaire à l'organisation du pays.

Le nouveau roi, Georges I[er], fils de Christian de Glucksbourg, agréable à l'Angleterre, semblait apporter les îles Ioniennes, en don de joyeux avènement (31 octobre 1863[1]). Malgré les minces pouvoirs que lui laissait la constitution du 28 novembre 1864[2], pouvoirs auxquels il semble ne recourir qu'à regret, son esprit et son bon sens, habiles à tempérer la turbulence indigène, ont continué l'œuvre du roi déchu et implanté enfin une dynastie nationale. Hostiles par tempérament à la royauté, et par amour-propre à une dynastie de souche étrangère, les Grecs en sont venus à accepter l'une et l'autre pour le bien de leur république. Ce peuple jalousement démocrate n'eût jamais souffert à sa tête un homme issu de lui; il lui fallait la présidence d'un roi venu du dehors. Aussi ce trône, désormais reconnu par tous comme nécessaire, a résisté aux déconvenues répétées de l'hellénisme : en 1869, la conférence de Paris entrave l'insurrection des Crétois qu'aidait la Grèce; nouvel échec pour elle, en 1878, quand elle veut profiter de l'invasion russe en Turquie; autre échec, en Crète, huit ans après (1886). Enfin, le pouvoir de Georges I[er] a pu survivre à la faillite de 1893 et à la débâcle de 1897.

C'est merveille, après ces aventures, que du chétif royaume de 1832 ait pu sortir le jeune Etat moderne : l'on doit rapporter cette gageure à l'esprit et à la vitalité du peuple grec. Les chiffres et les faits attestent les progrès dans l'ordre moral comme dans l'ordre matériel. La population du royaume accru par l'annexion de la Thessalie (1881) égale ou dépasse celle de Paris[3]. Athènes, qui ne comptait que 12 000 habitants en 1822, en accusait 128 735 au recensement de 1896, 167 479 au recensement de 1907. Le Pirée, surgi d'hier, groupait seulement 11 047 âmes en 1870, 21 055 en 1879; aujourd'hui, il s'affirme comme le quatrième port marchand de la Méditerranée, avec 71 505 habitants[4].

[1] Il avait accepté la couronne, sur l'offre de l'Assemblée nationale grecque, le 6 juin 1863, avec l'agrément des trois puissances protectrices; déclaré majeur par l'Assemblée nationale le 27 juin, il commença à régner le 31 octobre.

[2] Cette nouvelle Constitution proclame la liberté de la presse et supprime le Sénat. Tout le pouvoir législatif appartint à une seule Chambre, la Boulé, élue pour quatre ans au suffrage universel.

[3] Population, d'après le recensement du 27 octobre 1907 : 2 631 952 (dont 1 324 942 du sexe masculin et 1 307 010 du sexe féminin) 41 par kilomètre carré.

[4] Par le mouvement de son port, il se range aussitôt après Marseille, Gênes et Naples. C'est au Pirée que la plupart des navires de guerre ou

L'industrie naissante s'ingénie à Athènes, au Pirée[1], à Lefsina, à Patras, à Nauplie, à Syra. Tout le long de la côte du Péloponèse, de Corinthe à Patras et de Patras à Calamala, les vignerons travaillent et gagnent leur peine[2]. Malgré l'insuffisance des routes et des chemins de fer, trop pareils encore à nos tramways à vapeur, la Grèce, presque réhabilitée aux yeux des financiers, semble se relever de la faillite de 1893 et porter avec vaillance le faix écrasant de sa dette[3]. Du jour où, enfin libérée, elle pourra employer ses ressources à l'aménagement du pays, sa prospérité

de commerce qui parcourent la Méditerranée et la mer Noire viennent se radouber ou se ravitailler en vivres et en charbons. Il est l'escale préférée des escadres russe et anglaise. Au point de vue judiciaire, administratif et militaire, la ville est adjointe à Athènes. D'ici peu le port et la capitale, déjà reliés ensemble par tramway électrique, seront confondus; le Pirée ne sera plus que le quartier le plus affairé d'Athènes. Bien des négociants n'ont que leurs bureaux au Pirée; ils habitent Athènes.

[1] Le Pirée est la ville industrielle du pays. On y comptait, en 1907, plus de 140 établissements industriels, dont : 13 moulins à vapeur, 13 chantiers, ateliers de réparation de navires et fabriques de machines, 30 distilleries de vins, cognacs ou liqueurs, 9 huileries et savonneries, 7 tissages de laine, 6 filatures, 5 fabriques de produits chimiques, 2 usines électriques, etc. Les chantiers et ateliers de réparation de navires sont dignes d'un grand port. Les chantiers *Basiliadès* ont installé chez eux une cale de halage américaine, utile aux navires marchands comme aux vaisseaux de guerre. Ils reçoivent sur ce dock des bâtiments de 3500 tonnes. La commission du port, qui poursuit de vastes projets et a déjà construit de nouveaux môles et de nouveaux quais, veille depuis 1889 à l'aménagement de deux bassins de radoub. L'un mesurera 151^{m},75 de longueur et 8^{m},90 de profondeur; l'autre 108^{m},20 sur 7^{m},90. Ainsi, par son outillage, le Pirée s'efforce de justifier sa prépondérance en Orient.

[2] La production et la vente des raisins secs ou raisins de Corinthe règlent la santé économique du royaume. La mauvaise récolte ou la mévente mettent le pays dans la gêne. Quand la France, ravagée par le phylloxéra dut acheter force raisins secs pour fabriquer ses vins, les paysans du Péloponèse connurent de beaux jours; imprudemment ils étendirent leurs vignobles et couvrirent toutes les terres de ceps. Mais la France, ayant replanté ses vignes, frappa de droits élevés l'importation des raisins du dehors. Les raisins grecs ne se vendirent plus. C'est ainsi, qu'en 1903, le Péloponèse se trouva dans la misère. M. Delyannis, alors ministre, pour s'attacher les vignerons, prétendit attribuer à une société anglaise le monopole de la vente des raisins secs. La société s'engageait à acheter chaque année toute la récolte, à des prix fixés, par qualité et par région. Cette assurance enchantait les paysans, mais lésait les intermédiaires et négociants. Ceux-ci renversèrent le cabinet Delyannis; sur ce, mécontentement et sédition des vignerons qui, à leur tour, provoquèrent la démission du nouveau ministre M. Theotokis. Cette crise ministérielle de 1903, l'une des plus aiguës qu'ait traversées la Grèce après celle de 1893, s'explique donc par la mévente des raisins secs.

[3] Au 31 décembre 1907, la dette publique en or atteignait 717 582 500 fr., la dette en papier, 166 891 073 drachmes.

éclatera soudain. Nul doute que, dans l'avenir, une fois reliée par la voie de fer aux grands réseaux européens, elle n'appelle en Orient le transit international. Le Pirée, absorbé et grandi par Athènes, régnera sur nos mers méridionales ; il peut supplanter Naples et Brindisi, car il s'offre comme la jetée extrême de l'Europe vers l'Egypte et l'Asie par l'isthme de Suez.

Ces réalités et ces promesses, obtenues malgré les erreurs politiques, signalent l'industrie vivace de la race. Quelle ne serait pas aujourd'hui la prospérité du royaume s'il avait su dès l'abord mesurer ses desseins ! Cependant, quelle que soit la diligence du Grec, ces progrès seraient moins manifestes si son patriotisme mégalomane ne s'était de lui-même assagi et soumis aux faits. Deux rudes épreuves semblent l'avoir dégrisé : la faillite de 1893 et la défaite de 1897. Après les mobilisations dispendieuses de 1880 et de 1885, l'administration grandiose de Tricoupis acculait le pays à la banqueroute en 1893. Le Trésor, qui d'abord suspendit ses paiements, dut réduire de 70 pour 100 les rentes qu'il servait à ses créanciers. L'Europe, lésée, marchanda désormais son crédit[1]. Mais la Grèce surtout fut atteinte, au dedans comme au dehors : des maisons grecques de Londres, de Marseille, de Constantinople, de Smyrne, disparurent. Au dedans, les hôpitaux, les maisons de bienfaisance, dont la fortune reposait en fonds grecs, se trouvèrent en désarroi. A la ruine se joignit l'humiliation que tous en ressentirent pour l'hellénisme. La leçon ne suffisait pas sans doute puisque quatre ans après ils entraînaient leur roi, malgré lui, dans l'aventure de Crète (1897). En février, l'escadre grecque mouillait devant la Canée et débarquait le corps du colonel Vassos sur la plage de Platania : en revanche, l'armée turque envahit la Thessalie et la garda. La Grèce impuissante dut s'en remettre à l'Europe : elle subit une rectification de frontière, humiliante comme une cession territoriale. La Thessalie ne fut évacuée qu'un mois après que le gouvernement grec eut accepté et installé dans Athènes une commission financière internationale qui devait assurer le service de l'indemnité de guerre (4 millions de livres turques) et des anciennes dettes[2].

Du moins, les yeux s'ouvrirent cette fois et la réflexion vint. Depuis, l'opinion grecque semble assagie : cette sagesse paraît en 1903. Les nouvelles de Macédoine, travaillée par l'anarchie sanglante, irritaient alors les esprits : M. Cazazis prêchait à

[1] Cette banqueroute atteignit en Angleterre les gros capitalistes, en Allemagne la petite épargne. La France perdit au moins 60 millions.

[2] Préliminaires du 18 septembre, traité de paix du 4 décembre 1897, signé à Constantinople.

Athènes une croisade contre la Bulgarie. Des journaux forcenés appelèrent les Athéniens à protester, en grande assemblée « aux Colonnes », contre les atrocités bulgares. Au jour dit, chacun resta à son travail : les agitateurs ne groupèrent autour d'eux qu'un millier d'oisifs du populaire. Peu après, on annonçait à Athènes cent cinquante étudiants russes qui venaient visiter les antiquités. Les mêmes feuilles engagèrent tous les citoyens à huer ces Slaves, frères amis des Bulgares. Mais cette fois l'hospitalité se joignait à la raison pour calmer les sentiments hellènes : les étudiants russes parcoururent les rues d'Athènes, sans encombre, comme d'autres touristes. Le gouvernement pria même les éphores des antiquités de les guider, par le royaume, dans les musées et sur les champs de fouilles. Enfin, tandis que M. Cazazis revendiquait pour l'hellénisme toute la Turquie d'Europe, le Syllogue macédonien déclarait dans un mémoire moins éloquent, mais mieux pesé, qu'il s'intéressait seulement à la Macédoine, et, dans la Macédoine, aux vilayets de Monastir et de Salonique, dont il abandonnait aux Musulmans et aux Slaves partie du sandjak d'El-Bassan et la province de Kossovo (Uskub).

Les récents événements d'Orient ont exposé la Grèce à la plus forte des tentations : elle a su y résister et affirmer cette fois, sans conteste, sa prudence politique. La Révolution de Turquie, la proclamation officielle de l'indépendance bulgare, à Tirnovo (5 oct. 1908), l'occupation de la Bosnie-Herzégovine par l'Autriche (7 octobre) avaient remué l'âme hellène. Le 8 octobre, l'île que la Grèce désire comme le large fermoir qui doit clore et assurer enfin le collier des îles égrénées autour d'elle dans l'Archipel et la mer Ionienne, cette île pour laquelle elle a risqué plusieurs aventures, la Crète tant choyée, proclama son annexion au royaume. Le 11, les soixante-cinq députés candiotes se réunirent pour ratifier cette proclamation. Mais le gouvernement athénien, averti des dispositions de l'Europe, déclara aux ambassadeurs qu'étranger à ce manifeste, il n'accepterait l'annexion qu'avec l'agrément des puissances protectrices. Pénible renoncement que conseilla le souvenir vivace de 1897 et que dut rendre amer l'heureux succès de la démarche bulgare et de la surprise autrichienne. Sans doute, la Grèce ne manquera point de demander le prix de sa docilité; mais du moins a-t-elle nettement marqué par sa conduite qu'elle entendait désormais préférer aux velléités militaires des moyens plus conformes au génie de sa race : les calculs de la diplomatie.

La saison des fougues semble passée : à coup sûr, l'hellénisme n'abdique pas ses rêves, mais désormais il patiente et se réserve. Cette prudence profite au royaume qui travaille et s'organise dans

le calme. Se souviendrait-il enfin de l'exemple du Piémont qui ne groupa les Italiens, qu'en les rassurant par sa mine d'Etat bien policé? Que la Grèce, prenant patience, se propose à l'Europe comme un Etat modèle, aux finances assises, — et les pays de langue grecque souhaiteront, par un vœu invincible, de s'unir à elle.

III

Le patriotisme mégalomane n'a pas compromis seul la croissance régulière du pays. Les sages esprits redoutent pour la patrie deux autres maux : d'abord les clientèles politiques qui, à chaque élection, à chaque changement de ministère, l'agitent, la rançonnent et troublent l'administration publique — puis l'émigration du peuple, déjà trop peu nombreux, qui délaisse le sol et l'industrie nationale.

L'émulation démocratique pousse les hommes à s'instruire pour atteindre les professions libérales. L'Université d'Athènes compte plus de 2500 étudiants et la plupart travaillent le droit et surtout la médecine[1]. Or le pays, étroit et pauvre, ne se prête pas à l'ambition d'un si grand nombre. Il y a, à Athènes et dans les autres villes, trop d'avocats, trop de médecins. Quelques-uns vivent ou vivotent, le reste meurt de faim. Cette cohue de besogneux se rabat alors sur les fonctions publiques qui ne suffisent pas à tant de convoitises. Aussi les élections qui assurent aux vainqueurs la libre disposition des places [2], prennent-elles l'âpreté d'une lutte pour la vie. Chaque changement de ministère remet en question plusieurs milliers de places, renouvelle l'espoir des postulants et la crainte des pourvus. On conçoit quelle pauvre besogne fournissent des fonctionnaires, inquiets dans leur situation et au reste mal payés. Cette insécurité les engage à se créer des ressources équivoques, à profiter le plus possible du jour présent puisque le lendemain ne leur appartient pas : de là des malversations. Pour les malchanceux, dont les

[1] Le recensement de 1879 marquait déjà cet élan vers les professions libérales. Si plus de la moitié des hommes (55,27 pour 100) s'occupait dans les bergeries ou dans les champs, l'on en comptait 8,49 pour 100 dans l'industrie, 4 pour 100 dans la marine et déjà 3,83 pour 100 dans les professions libérales. Cette proportion, démesurée pour un pays si étroit et si pauvre, n'était guère dépassée que par les pays les plus riches d'Europe, comme la France. Encore le nombre des médecins se trouvait-il plus fort que partout ailleurs. Sur 10 000 habitants, il y avait déjà 7,62 médecins. L'Attique en comptait 20 par 10 000 habitants, Athènes seule 29 par 10 000 habitants. Cette proportion n'a fait que croître.

[2] C'est le système des dépouilles que pratiquent aussi les Etats-Unis.

patrons ont échoué, il faut vivre; ils rusent d'expédients en attendant leur heure. Mais trop souvent l'esprit et l'astuce les entraînent au delà de la probité : de là des escroqueries.

Les politiciens, pour racoler leur clientèle, ont alléché tous ces appétits qu'ils doivent assouvir et sans cesse retenir. Ainsi a sévi sur le petit pays ce luxe de divisions administratives, de tribunaux, d'écoles et la foison de fonctionnaires. Et comme chacun s'accorde sur les idées et peut passer sans apostasie d'un parti à l'autre, au mieux de son intérêt, force est aux chefs qui se disputent leurs hommes, de surenchérir aux dépens de l'Etat pour fixer leurs clientèles mouvantes. Cette pléthore de postulants ou plutôt de déclassés est le pire vice de la république que préside le roi Georges Ier. En cela la Grèce porte la peine de son esprit démocratique.

Des hommes clairvoyants ont dénoncé à la Boulé ce gaspillage des deniers publics et cette anarchie de l'administration; mais leurs projets de lois, ameutant contre eux tous les parasites de l'Etat, n'ont pu passer au vote que pièce à pièce. M. Theotokis, présentant le budget de 1905, reprenait hardiment les réformes vigoureuses dictées naguère par Charilaos Tricoupis : la réduction des nomes ou départements de 26 à 10, la réduction du nombre des députés et l'extension des circonscriptions électorales [1], la suppression de deux cours d'appel, de onze tribunaux, de toutes les justices de paix, enfin la diminution de tous les traitements de 2 à 5 pour 100. Il réclamait ces sacrifices au nom de la patrie, pour trouver les 8 millions nécessaires à la marine et à l'armée. Il se laissa choir, avec ce programme, préférant laisser à ses adversaires, M. Théodore Delyannis [2], puis M. Rhallys, la besogne impopulaire de ces économies par contrainte. Une loi de 1896 avait déjà affranchi les instituteurs des députés, en les plaçant sous l'unique contrôle d'inspecteurs généraux que le ministre ne pouvait ni déplacer, ni révoquer. La loi de 1905, proposée par M. Rhallys, affranchit de même l'enseignement secondaire; bien plus, la loi sur les pensions porta que tous fonctionnaires, ayant quinze ans de services, ne pourraient être destitués que pour des raisons précises et sur la décision d'un conseil supérieur, indépendant des ministres. Pour comble,

[1] L'émiettement en minuscules subdivisions politiques ou administratives a toujours nui à la Grèce antique comme à la Grèce moderne : chaque député de village s'asservit aux intérêts locaux aux dépens des intérêts de la nation.

[2] Théodore Delyannis fut assassiné, en septembre 1905. Son parti se disloqua; M. Rhallys parvint à le rallier.

M. Rhallys amena la Boulé à se diminuer elle-même : le nombre des députés fut réduit de 234 à 177. Revenu au pouvoir, M. Theotokis persistait dans le même sens; il obtenait, après avoir dissous la Chambre et ménagé d'heureuses élections, l'exclusion des officiers du Parlement[1], la réorganisation de la gendarmerie et l'élargissement des circonscriptions électorales. Ainsi après les corps enseignants, l'armée et la gendarmerie se dégageaient, à leur tour, de la politique (1906).

Mais, en dépit de l'habileté des ministres, ces lois n'auraient pas emporté le vote des députés, si l'opinion publique n'en avait ressenti et compris le besoin. C'est le patriotisme assagi qui a imposé ces réformes à la Boulé. La nation, éprouvée et humiliée, ajournant ses rêves du dehors, a pu se recueillir sur elle-même : la classe éclairée aperçoit dans les agitateurs politiques la cause de la faiblesse et des défaites de l'hellénisme, par eux réduit à l'impuissance de réaliser ses desseins. Déjà elle semble porter moins de fièvre aux élections : celles du 20 février 1905, presque dénuées de parades et de manifestations, ont marqué quelque indifférence. Puisque les partis s'accordent sur la doctrine et les idées, pourquoi donc s'agiter, jouer le jeu des intérêts personnels aux dépens de la patrie? Mais ces lois salutaires, qui pourraient asseoir solidement l'administration publique, se maintiendront-elles, dans l'usage, contre les mauvaises mœurs politiques? Que deviendra le superflu des fonctionnaires, la cohue des postulants à pourvoir? Il faut vivre. Seule la mise en valeur du pays, les progrès de l'industrie et du commerce, détournant sur eux les appétits et nourrissant plus d'hommes, délivreront l'Etat de ce parasitisme.

Cependant, l'industrie nationale, que protègent à l'excès les tarifs douaniers, ne s'installe et croît qu'avec peine. Le menu peuple, si sobre, si chaste, si endurant, lui fournit, semble-t-il, une main-d'œuvre à souhait. Mais, classe mouvante et sans attache, ou bien il se pousse par l'instruction jusqu'à cette mêlée inquiète et inquiétante de gens en place ou sans place qu'il accroît sans cesse, ou il émigre. A l'exemple des fils de négo-

[1] L'Assemblée nationale, qui avait voté la constitution de 1864, avait donné aux officiers, trop nombreux parmi elle, le droit d'éligibilité qu'elle avait refusé aux autres fonctionnaires. Un article formel accordait un congé de cinq mois à tout officier candidat-député. C'était là un prétexte à vacances pour beaucoup; certains, toujours réélus, gagnaient leurs grades sur les bancs de la Boulé. Une loi de 1886 avait établi que toute année non passée sous les drapeaux ne compterait pas pour l'avancement : mais cette règle ne fut maintenue que cinq ans et les abus se renouvelèrent. La guerre de 1897 montra ce que valait un corps d'officiers sans cesse distrait du service par la politique.

ciants ou d'industriels qui vont faire leur apprentissage au dehors, il part, séduit par la promesse de gains plus faciles et plus gros. Pour le Grec, l'étranger, quel qu'il soit, est toujours riche; les pays du dehors, l'Amérique surtout, lui apparaissent comme des terres de Cocagne où l'on s'enrichit à coup sûr. Nombre de courtiers, exploitant cette illusion, parcourent la ville et la campagne pour embaucher les émigrants. Ce trafic d'hommes apporte du profit et la rivalité des compagnies maritimes abaisse tellement les prix de passage que le plus pauvre s'embarque sans encombre. Certes il revient au pays lesté d'économies; mais trop souvent aussi, il y rapporte des maladies qui gâtent la race. Entre temps, il déserte la terre ou les usines du pays qui languissent. La Grèce, pourvue de trop d'esprits, manque de bras. Le sol demeure inexploité. Chaque année, les jeunes gens s'expatrient par milliers, et les rôles de la conscription diminuent[1]. Une douzaine d'agences d'émigration tiennent bureau au Pirée; d'autres encore à Patras et à Calamata. Une compagnie grecque, la compagnie Moraitis, a même ouvert, depuis 1907, un service direct du Pirée en Amérique. Cet exode inquiète les patriotes qui sentent fuir par là les forces vives de la nation. Il continue, en dépit des campagnes de presse contre les marchands d'hommes et des entraves du gouvernement.

Dans la lutte de races qui travaille l'Orient, cet esprit d'aventure et d'émigration met le Grec en fâcheuse posture vis-à-vis du Bulgare. Le Bulgare l'emporte par le nombre; sobre, laborieux, prolifique, il pénètre et absorbe peu à peu tous les villages de Macédoine. Là où il s'est insinué, il se maintient et se fixe par ses robustes vertus de terrien. La rivalité du Grec et du Bulgare, c'est celle du marin et du laboureur. Le marin, homme d'imagination, se répand et se multiplie, sans laisser d'attache; le labou-

[1] Le nombre des émigrants partis du Pirée et de Calamata a été de 26 500 en 1906, de 20 000 en 1907. Les Compagnies françaises en ont embarqué 4700 en 1906, 4600 en 1907. Dans les derniers mois de 1907, et en 1908, le malaise économique des Etats-Unis a différé bien des départs; aussi la ligne Pirée-Amérique de la compagnie Moraitis ne semble pas jusqu'ici une heureuse entreprise. Mais ce n'est là qu'un arrêt fortuit. La reprise des affaires dans le nouveau monde invitera de nouveau tous les gens de fortune à s'expatrier. Bon an, mal an, c'est 20 000 hommes qui délaissent le royaume; on conçoit le vide qu'ils créent dans une population de 2 millions et demi. En vertu des lois du 21 juin 1882, du 28 mai 1887, du 21 mars 1896, et du 4 juin 1904, le service militaire est obligatoire. A l'âge de 21 ans, le jeune homme doit 2 ans dans l'armée active, puis 10 ans dans la réserve de l'armée active, 8 ans dans l'armée territoriale et enfin 10 ans dans la réserve de l'armée territoriale. L'effectif de l'armée active est fixé chaque année par la Chambre, le chiffre annuel des conscrits est d'environ 15 000 hommes.

reur, plus lourd, mais plus patient, adhère au sol. La marine et le commerce usent davantage un peuple; ils le dispersent ou le fatiguent par les soucis et les risques. L'agriculture, au contraire, forme les nations robustes et conquérantes, par une lente réserve de vertus et de forces. L'hellénisme, essaimé dans les îles et sur les côtes d'Orient, en frêles colonies, revendique des terres dont il habite la frange, mais qu'il ne remplit pas. Il lui manque une population stable d'agriculteurs, fidèles au sol, qui constitue le fonds et le lest de la nation[1].

La jeune puissance bulgare compromet les rêves du panhellénisme. Aux yeux du Grec, elle marche en avant-garde du panslavisme qui ronge tout l'Orient et le doit dévorer un jour si les Etats latins, ne s'accordant à relever la Grèce, ne l'opposent comme une digue à ces « barbares envahissants ». C'est vers la Bulgarie que s'est tournée la haine du patriotisme grec. « Tête de Bulgare! » C'est l'injure la plus grave du populaire athénien, celle qui sort les couteaux et commence la rixe. Contre ces terriens, ils s'arment et s'aguerrissent, s'épuisent et se surmènent à grossir leur armée et leur flotte; contre eux, ils se sont alliés avec le Turc, l'ancien ennemi héréditaire. Aujourd'hui, l'intégrité de la Turquie leur importe : elle leur offre un rempart contre l'invasion slave ou la convoitise autrichienne. Mieux vaut, pour l'hellénisme, des Turcs à Constantinople et à Salonique que des Slaves. Dans la Turquie régénérée, l'esprit subtil du Fanar peut dominer comme jadis; les Hellènes ne renoncent pas à transformer, à assimiler les Turcs. Les Slaves restent irréductibles.

De fait, malgré leurs bravades, les Grecs se sentent les plus faibles en Orient. Ils savent que leur force morale dépassera toujours leur force militaire; aussi se piquent-ils d'y figurer la force spirituelle contre la force brutale. Avant tout ils cherchent à se ménager les sympathies de l'Occident qui pourrait, la guerre échéant, remettre les choses au point. Ils exploitent auprès de lui la gloire des souvenirs antiques, la gratitude qu'il

[1] D'après le recensement de 1905, la Bulgarie compte 4 035 615 habitants dont 3 204 996 Bulgares. En 1906, l'excédent des naissances fut de 89 134. Sur le pied de guerre, l'armée active comprend 190 452 hommes, 40 400 chevaux et bœufs, 1080 canons, 8769 voitures. En 1907, le contingent de la conscription a été porté à 47 000 hommes. — La Grèce, peuplée au 27 octobre 1907, de 2 631 952, ne peut mettre en ligne que 115 200 hommes. Sa natalité générale (27,6) est une des moindres en Europe. Seules, la France (26,4) et l'Irlande (27) viennent derrière elle. C'est que si les mariages y sont féconds, ils n'y sont pas assez nombreux. Un tiers seulement des habitants se donne au mariage. Cette nuptialité compte parmi les plus faibles qu'on sache.

doit à l'Athènes de Périclès, éducatrice du monde. Le passé leur sert de réclame magnifique qu'ils font valoir pour le présent et pour l'avenir. Les ruines attirent à la Grèce une clientèle de lettrés et d'érudits; elles la rehaussent, au regard des nations, au delà de sa petitesse sensible. C'est pourquoi ils les entretiennent presque à l'égal de leur flotte. La loterie d'Etat, en quatre tirages annuels, à laquelle tout Grec se juge obligé de souscrire, s'appelle officiellement : *Loterie de la flotte nationale et des antiquités de l'Hellade*. Mais, qu'on le remarque, la flotte prend le pas sur les antiquités. La Société Archéologique prélève à peine le tiers du profit; la part du lion revient aux services de la marine[1]. A dire vrai, les Grecs sont trop gens de négoce pour se contenter d'une gloire archéologique. Point de patriote qui, dans l'ardeur de sa foi, ne donnerait l'Acropole, les ruines de l'Attique et d'ailleurs, pour une flotte en nombre, une armée vigoureuse qui, anéantissant la Bulgarie, tiendraient en respect l'Autriche et la Russie et réaliseraient le rêve panhellénique. Ils veulent compter comme nation et le passé ne leur importe que s'il leur ouvre l'avenir.

Aujourd'hui, d'abord pour manger, puis pour durer, ils ont besoin de l'Europe. Elle leur envoie son blé, les objets de ses manufactures; elle protège leur faiblesse contre les plus forts. Aussi s'inquiètent-ils de ce que l'Occident pense, dit, écrit sur eux. La moindre phrase, la moindre allusion, si indirecte soit-elle, prononcée dans un Parlement ou imprimée dans un journal, est aussitôt relevée, transmise par dépêche et reprise par les feuilles d'Athènes. Importuns aux Slaves et à la Russie qui guette Constantinople, incommodes aux Allemands et à l'Autriche qui convoite Salonique, ils recourent à l'Angleterre, à la France et à l'Italie intéressées à maintenir intacte la carte d'Orient. C'est à Londres, à Paris et à Rome que la société *Hellenismos* s'emploie à éveiller le philhellénisme; l'opinion de ces trois capitales préoccupe les Grecs, car l'opinion inspire ou commande les démarches. En vérité, leur quémanderie d'éloges, leur refrain : « Que pensez-vous de nous? Que vous semble d'Athènes? » trahissent moins de fatuité que de souci patriotique.

Amédée Britsch.

[1] Le profit de la loterie atteint ou dépasse chaque année 1 million de drachmes; 300 000 drachmes sont versées à la Société Archéologique; le reste (700 000 à 800 000 drachmes) revient à la caisse de la flotte nationale.

L'ILE DES BIENHEUREUX

UNE EXCURSION A L'OASIS DE KHARGEH

Depuis le 17 janvier 1908, on y arrive en quelques heures de chemin de fer, à travers les 200 kilomètres de désert qui séparent Farchout de Khargeh, et la mode va sans doute venir d'y villégiaturer! Il n'est donc pas sans intérêt d'en conter ici brièvement l'histoire et d'en faire pressentir l'avenir.

Cette oasis, dont la superficie n'est pas inférieure à 3000 kilomètres carrés, soit la moitié de celle d'un département français moyen, s'étend du nord au sud, vers le 30° de longitude, entre le 23° et le 26° de latitude; elle doit sa fertilité à sa très faible élévation au-dessus du niveau de la mer. Son territoire occupe le fond d'une dépression entourée de falaises et dont le niveau est inférieur à celui de la couche liquide souterraine. Aussi, l'eau jaillit-elle dès qu'on lui ouvre un passage, avec une force qui suffit, sur certains points, à mouvoir un moulin. D'où provient-elle? Du Nil, disent les uns, des grands lacs de l'Ouganda suivant une opinion qui paraît mieux fondée. On peut ajouter des pluies : la configuration topographique des oasis, vraies cuvettes entourées de montagnes, de plateaux, de collines, en fait le bassin collecteur de toutes les eaux qui tombent du ciel sur une surface très vaste du désert libyque.

Quoi qu'il en soit, le réservoir où s'alimentent les sources doit être très profond, car leur température varie entre 30 et 37 degrés centigrades. Pour les faire sourdre, il suffit de creuser le sol jusqu'à une quarantaine de mètres, opération d'ailleurs difficile et coûteuse qu'on ne saurait entreprendre sans le secours d'une machine perforatrice étant donnée, surtout, la dureté du banc de grès qui sépare la terre de l'eau.

*
* *

Le peuple des Bienheureux a une histoire dont de nombreux monuments rappellent de curieux épisodes. Par la massive beauté de leurs colonnes qui supportent encore des fragments d'architrave, par les innombrables bas-reliefs coloriés qui recouvrent leurs murs, plusieurs temples attestent encore la richesse et la civilisation des générations qui les édifièrent vers le quatrième ou le cinquième siècle avant l'ère chrétienne. Le plus important est celui qui tire son nom de l'antique ville d'Hibis. Situé à quelques kilomètres au nord du chef-lieu actuel, il fut retrouvé et décrit en 1818 par l'explorateur Caillaud, qui a relevé une inscription grecque, présentement encore intacte sur le pylône de gauche des propylées. Ce document, rescrit du gouverneur de l'Egypte, daté de la seconde année du règne de Galba, contient des dispositions sévères destinées à réprimer les exactions que les indigènes reprochaient aux percepteurs impériaux. Par les allusions qu'il fait au système des irrigations, au régime des biens et à l'organisation fiscale, il témoigne éloquemment de l'ordre et de la prospérité que la paix romaine faisait régner jusqu'aux derniers confins du monde civilisé. La même impression résulte des châteaux en ruines qui jalonnent le pourtour de l'oasis ou dans l'intérieur protègent l'accès des anciennes villes et les abords des puits. Ce territoire était alors bien défendu et les exilés qu'on y déportait[1] ne devaient pas pouvoir s'en échapper facilement. Khargeh resta assez longtemps la principale étape de la grande route des caravanes, qui joignait le nord à l'est de l'Afrique et par où était déviée une bonne partie du trafic entre la basse Egypte et la Nubie, aux époques de trouble et d'anarchie durant lesquelles la voie du Nil devenait presque impraticable.

Plus tard, le christianisme trouva, dans toute la région de la haute Egypte, une terre d'élection; mais c'est à Khargeh qu'il semble s'être épanoui avec le plus de vigueur. Les rochers qui défendent cette terre de lumière et de verdure abondent en gorges étroites, cavernes profondes, vieux temples isolés où se réfugièrent les ascètes qui ne trouvaient pas la Thébaïde assez éloignée du monde. La source mystique jaillit dans l'oasis avec plus de force peut-être qu'ailleurs et y alimenta une vie religieuse dont mille vestiges révèlent l'intensité. Saint Athanase y fut exilé, Nestorius y passa les six dernières années de sa vie. De nombreux

[1] Juvénal fut un de ces déportés.

et riches sectateurs suivirent l'ancien patriarche de Constantinople. Grâce à eux, les monastères se multiplièrent à Khargeh. Sur les collines, leurs ruines alternent avec celles des forts. A quelques portées de fusil du vallon au fond duquel le temple d'Hibis se dissimule dans les palmiers, sur une colline dont un couvent fortifié défendait les approches, une étrange ville morte étage des coupoles et des portiques. Une large avenue montante la traverse, coupée de rues latérales et bordée d'édifices en briques crues sur lesquels on remarque des traces de revêtement de marbre ou d'albâtre. Cette cité morte est la cité des morts. Ses maisons sont des chapelles funéraires ou des tombeaux. Plusieurs contiennent de curieuses fresques byzantines aux sujets bibliques encore reconnaissables. Sans doute, Nestorius reposa dans un des caveaux maintenant dévastés par les chacals, qui marquent le centre de chacun de ces monuments.

*
* *

Ces glorieux vestiges sont les indices d'une profonde décadence. Décadence morale. Ce pays est retourné à la barbarie; il a perdu, à une époque que l'on peut croire assez récente, son ancienne foi, sans acquérir de la religion de ses maîtres actuels autre chose que de vagues pratiques extérieures qui forment, avec des survivances chrétiennes, un bizarre mélange. C'est ainsi que les nouveau-nés sont lavés solennellement quelques jours après leur naissance et que, dans les environs de Pâques, une fête est célébrée en l'honneur de la bénédiction des palmiers. Décadence matérielle. Moins de 8000 habitants occupent ce territoire vaste et fertile et vivent sur des champs dont on évalue la superficie à la 150e partie de la surface cultivable[1]. Jadis, tout porte à le croire, le débit des sources était réglé. Actuellement, leur trop-plein s'épand en mares ou même en marécages salés. D'où les fièvres paludéennes qui épuisent les indigènes. Abandonnés par leurs garnisons, les châteaux aux murs de briques sèches tombèrent en poussière et les tribus pillardes du désert ravagèrent sans merci ces populations désarmées. Les travaux publics furent arrêtés; l'oasis resta livrée sans résistance aux sables que des plantations, des clôtures, une irrigation rationnelle, tenaient en respect et qui ne cessent d'envahir jardins, villages et habitations,

[1] 19 kilomètres carrés sur 3000 d'après les calculs de l'administration du cadastre. J. Ball. *Kharga's basis its topography and geology*, Survey Department (1900), p. 46.

à tel point que, pour visiter Gannah, gros bourg situé vers le centre de l'oasis, il me fallut descendre au fond d'une sorte d'énorme entonnoir mouvant.

Nul ne s'occupe de curer les puits, et le service du cadastre, au cours d'une récente mission géodésique, en a compté plus de cent qui sont complètement bouchés. Les terres sont si abondantes et les bras si rares que la propriété foncière est inconnue. Chacun sème où il préfère, et, la maigre récolte obtenue, s'attaque au champ voisin. Seuls les dattiers et les sources sont l'objet d'une appropriation. Chaque puits appartient par indivis à plusieurs douzaines de familles, et cinq ou six groupes de copropriétaires disposent de son eau de telle heure à telle heure, suivant des règles très compliquées. Certains vivent, aussi grassement qu'il est possible de le faire dans un pareil pays, des fruits d'un bosquet de palmiers et du loyer d'une fraction de source. Mais que le précieux liquide est mal utilisé! C'est pitié de rencontrer tant de puits comblés ou à demi desséchés, de traverser tant de sites jadis occupés par des villes ou des bourgs que rappellent les ruines d'un ancien temple, et maintenant, en plein désert, de fouler tant de terres jadis productives, aujourd'hui retournées à l'état de nature, en attendant d'être submergées par les sables.

Pourquoi un si étrange abandon? Comment une population, autrefois, — tant de souvenirs le démontrent et, au quinzième siècle encore, d'après le témoignage des auteurs arabes, riche, intelligente, industrieuse, — s'est-elle réduite à une poignée de fellahs insouciants que l'émigration décime chaque année?

La raison de ce déclin est la décadence administrative et gouvernementale causée par la conquête turque, et dont aucune partie des possessions égyptiennes n'a souffert à ce point. Depuis lors, les maîtres de la vallée du Nil retirèrent des châteaux-forts les garnisons qui tenaient en respect les Bédouins, ils laissèrent les travaux d'irrigation à l'initiative des habitants, et ne s'occupèrent de ceux-ci que pour les grever de lourdes contributions : taxe sur les puits, taxe qui n'est pas inférieure à 50 centimes, sur les dattiers; toutes charges aggravées, il n'y a pas encore longtemps, par les exactions de bandes parties parfois de points fort éloignés de l'intérieur de l'Afrique.

Fait à peine croyable. En 1890, une troupe de derviches venue d'Omdurman, en contournant les lignes de l'armée égyptienne, prit paisiblement possession de l'oasis, alors dépourvue de télégraphe, puis, s'étant munie d'une lourde charge de butin, repartit tranquillement, emmenant avec elle les *omdehs* (maires), les cheikhs et autres notables des villages.

Heureusement, cet abandon est destiné vraisemblablement à prendre fin.

1904 restera une année mémorable dans l'histoire de cette curieuse région. A cette date, le gouvernement égyptien concéda à une société anglaise différents droits très importants : celui d'occuper chaque année, pendant trente ans, 20 000 feddaus au maximum de terrains en vue de les irriguer au moyen de puits artésiens, de les rendre cultivables et de les vendre; celui de construire, sous le bénéfice d'une garantie d'intérêt promise par le gouvernement khédivial, un railway du Nil aux oasis, de l'exploiter durant soixante-dix ans, avec le privilège d'être préféré pendant vingt ans, à conditions égales, dans le tracé de toute autre ligne parallèle; celui de prospecter, d'exploiter toutes mines de métaux, pierres, minerais, charbons, etc., moyennant une certaine redevance.

La *Corporation of Western Egypt* a déjà travaillé fort activement; elle a élevé des constructions, creusé plusieurs grands puits artésiens, transformé de vastes espaces stériles en terres très productives, prospecté de vastes gisements de lignite, d'alun, de cobalt, de gypse, d'alumine et surtout de phosphate. Son chemin de fer traverse actuellement, en quelques heures, les 195 kilomètres de son parcours. Ce sont là d'heureux débuts qui permettent de prévoir le succès complet de la grande œuvre entreprise par le concessionnaire. La corporation considère Khargeh comme une première étape; elle vise déjà l'archipel voisin, Dakhla, dont les îlots fertiles, situés à quelque 200 kilomètres plus à l'ouest, dans le voisinage des gisements de phosphate, sont occupés par une population double de celle de Khargeh, plus dense, infiniment plus active et industrieuse, beaucoup mieux pourvue d'eau. Enfin, au nord, le groupe des quatre oasis de Farafrah s'offre comme un terminus lointain.

*
* *

Bientôt donc les touristes vont affluer dans cette région dont le nom n'est guère connu que des géographes et qui, il y a quatre ou cinq années encore, n'avait été visitée que par une douzaine d'explorateurs[1]. Ils y contempleront d'admirables paysages. La

[1] Poncet (1690); Browne (1793); Caillaud (1818); Edmonstone (1819); Drovetti et Belzoni (1819); Hoskins (1835); Grey (1843); Rohlf (1874); Brugsck, Dümischen (1875); Schweinfurth, Blundell, Lyons (1894); Missionnaires de l'Administration égyptienne du cadastre (1898); Dr Moritz (1900).

Grande Oasis s'allonge entre deux chaînes de collines que l'on prendrait pour de hautes montagnes. A l'Est, une muraille rocheuse, perpendiculaire et droite, à la crète rectiligne, semble un gigantesque rempart élevé pour séparer le monde des vivants de celui des bienheureux. Un formidable bastion la flanque. A l'ouest, un plateau fruste aux arêtes érodées par les vents, appuie jusqu'au fond de la vallée ses contre-forts qui se succèdent avec une régularité géométrique. Sur les roches et sur les sables qui encadrent les forêts de dattiers et les champs verdoyants sillonnés de ruisselets et de rigoles, des jeux d'ombre et de lumière, qui varient sans cesse avec l'état du ciel et la marche du soleil, sont une joie pour le regard. Dans le lointain, de fréquents mirages évoquent soudain quelque grand lac bleu dont les rives ne tardent pas à s'effacer ou bien un fleuve plus large que le Nil et sur les ondes claires duquel on croirait voir glisser silencieusement la nef d'Osiris baignée par la lumière éclatante, diffuse, presque surnaturelle des crépuscules brefs.

Par l'étrangeté de sa construction la ville de Khargeh est digne du site qui l'environne. Le mur d'enceinte par lequel elle était défendue jadis est, çà et là, percé de brèches qui tiennent lieu de portes. Celui de ses côtés qui regarde le couchant a été enseveli par le sable, de sorte que sa crête est au niveau du désert, à quelques mètres au-dessus de la place principale.

Je traverse des ruelles silencieuses et vides, bordées de murs derrière lesquels des dattiers balancent leurs palmes. Tout à coup j'aboutis à un passage sombre, si bas que je dois cheminer la tête courbée. Je suis dans la ville proprement dite dont les rues sont d'obscurs boyaux couverts, étroits et tortueux, coupés, tous les 2 ou 300 mètres, par une cour à ciel ouvert. Pour faire le tour de ce noir labyrinthe, il me fallut près d'une heure. J'en retirai une impression fantastique. Je pouvais me croire tantôt dans les galeries d'Herculanum dont les parois de lave sont imitées assez exactement par les murs de terre sèche en honneur à Khargeh, tantôt dans une de ces villes souterraines que des nains industrieux édifiaient jadis au fond des entrailles du sol.

Des portes minuscules, hautes de trois pieds à peine, percées çà et là le long des tunnels où je cheminais, semblaient avoir été faites à la mesure des bambins pareils à des Kobolds qui s'y terraient hâtivement à mon approche, seuls habitants entrevus de ce ténébreux séjour. Les hommes du village travaillaient alors aux champs. Quant aux femmes, elles ne quittent pas les maisons, où elles occupent leurs loisirs de ménagères à fabriquer des paniers, une des rares industries du pays. Il n'existe aucune

boutique dans la ville, et le bazar, centre vital de toute agglomération tout le long de la vallée du Nil, est ici inconnu.

Cette population m'a paru beaucoup moins robuste, mais mieux proportionnée et plus fine que celle de haute Egypte. Son air est émacié, son attitude nonchalante, peut-être à cause de l'insalubrité de l'air. Elle a la réputation d'être très indolente et de négliger les ressources si abondantes que la nature a mises à sa disposition. C'est ainsi que les propriétaires de plusieurs puits dont le niveau atteint presque celui du sol ne conçoivent même pas la possibilité d'élever l'eau de quelques centimètres et supplient les représentants du gouvernement de faire quelque chose, alors que, dans toute la haute Egypte, les fellahs vont quelquefois chercher le précieux liquide à une profondeur de 10 à 15 mètres, grâce à d'ingénieux systèmes de leviers, de norias ou de pompes manœuvrées avec une activité infatigable. Même négligence routinière dans le choix des cultures. Les puits artésiens fournissent toute l'année, en quantité invariable, une eau que sa température élevée rend très fertilisante et dont il est on ne peut plus facile de régler le débit. Cette régularité et cette constance permettraient de cultiver dans de bonnes conditions le cotonnier et la canne à sucre qui nécessitent une irrigation abondante pendant l'été et donnent, en haute et en basse Egypte, un produit très rémunérateur. La *Corporation of Western Egypt* a fait en ce sens d'intéressants et fructueux essais; elle a aussi planté dans ses jardins d'expérience, diverses variétés de cépages. Une culture, jadis pratiquée sur une large échelle, avec un grand succès est, en effet, celle de la vigne, tous les témoignages historiques concordent sur ce point. Les oasis fournissaient jadis à toute l'Egypte un vin excellent, qui était même importé en forte quantité dans les pays riverains de la Méditerranée. Au quatorzième siècle encore, suivant le témoignage d'Ibn Doukmal (mort en 1406), on y remarquait de vastes vignobles. Il est probable que la religion actuelle des indigènes leur interdit la vinification, mais rien ne les empêcherait, depuis l'inauguration du chemin de fer, de vendre leurs raisins, frais ou secs, ainsi que le font les gens du Fayoum. Jusqu'à présent, ils se limitent aux cultures traditionnelles : celle des céréales, du riz, du fourrage artificiel, du figuier, de l'oranger. Les dattes, d'une qualité exceptionnelle, forment le fond de leur alimentation et le principal article de leur exportation. Mais on peut imaginer le rendement de l'agriculture rudimentaire en honneur dans ce pays où la presque totalité des terres est en friche.

Ces terres sont pourtant identiques à celles de la vallée du Nil

et ont apparemment la même origine. En certains endroits, l'humus noir ou rougeâtre n'attend que l'eau et la mise en culture. Ailleurs il transparaît çà et là à travers une mince couche de sable que le premier labour transformerait en amendement. Pourquoi donc restent-elles incultes? Parce que la main-d'œuvre fait défaut. Cette oasis, grande comme la moitié d'un de nos départements, ne comptait en 1900 que 7856 habitants, près de 5000 dans le seul chef-lieu, les autres agglomérés en 9 villages ou hameaux. Ces 8000 personnes travaillaient alors 1862 hectares, soit moins d'un quart d'hectare pour chacune d'elles, elles semblent satisfaites de leur sort et il est d'autant moins probable qu'elles consentent, d'ici longtemps, à tirer parti d'une surface beaucoup plus étendue, que leurs procédés de culture sont très superficiels et fort rudimentaires. Au surplus, qu'aurait-elle fait jusqu'ici d'une production agricole plus abondante faute de moyens de transport? La mise en exploitation de la ligne, récemment inaugurée, va résoudre ce double problème. L'oasis est maintenant à quelques heures d'une région qui devient chaque année plus étroite, dont la population foisonnante se distingue par son activité industrieuse, son énergie et son endurance. Le Saidien paye couramment de 2000 à 3000 francs et même davantage, l'hectare de bonne terre. Avant peu, pour un prix six ou sept fois moindre, des parcelles identiques lui seront offertes, en parfait état, infiniment plus faciles à irriguer. La mise en exploitation des mines et des gisements, compris dans la concession de la Société, constituera d'autres centres d'attraction très puissants. Le nouveau chemin de fer permettra d'exporter les récoltes et les produits miniers. Il sera donc bientôt avantageux d'immigrer à Khargeh et l'on peut espérer que ce prolongement de la vallée du Nil ne restera pas plus longtemps dépeuplé et improductif.

Pierre Arminjon.

UN NÉGATEUR DE LA SOUVERAINETÉ POPULAIRE

NICOLAS BERGASSE

(1750 — 1832)

Il y a des navires sombrés dont un reste surnage, et parfois quelques lettres visibles encore sur une épave apprennent comment s'appelait ce qui a disparu. Il y a aussi des gloires naufragées. Le nom de certains hommes, échappé à l'engloutissement de leurs œuvres, flotte seul sur la mer d'oubli. Lorsque dans la profondeur obscure où elles sont ensevelies descend un chercheur de passé, souvent il admire la valeur de ces richesses perdues, constate quelles petites inégalités de mérite séparent des renommées survivantes ces réputations évanouies, et accuse de médiocrité, non elles, mais notre mémoire, incapable de garder tout ce qui méritait de ne pas périr.

Parmi ceux dont elle se souvient sans les connaître est Nicolas Bergasse. Elle a retenu seulement qu'avec Mounier, Lally-Tollendal, Malouet, ses amis et ses collègues à l'Assemblée constituante, il représente, dès l'origine du régime parlementaire, l'impuissance des sages dans les assemblées. Dans la pénombre commune où s'effacent déjà leurs figures, il semble le plus indistinct. Mais à sa vie et à son œuvre s'élève, par la main des siens, le modeste et opportun monument d'un livre[1]. Leur piété filiale a voulu que leur aïeul eût un tombeau à lui, et ce tombeau nous rappellera la véritable taille du mort.

Bergasse ne fut pas un de ces privilégiés à qui leur temps prépare la première place. L'occasion qui aide ou supplée le mérite ne vint jamais à lui et il ne courut jamais après elle. Dans une longue existence où il vit se succéder les régimes les plus opposés, il ne rencontra pas celui qu'il aurait aimé servir.

[1] Ce livre, préparé par la famille Bergasse du Petit-Thouars, paraîtra cette année. La communication qui m'a été faite du travail m'a permis d'écrire la présente étude.

Tous le laissèrent sans honneurs, sans titres, sans pouvoir. Sa seule fonction publique fut son mandat de député aux états généraux. Là même il sembla se refuser à la fortune. Au moment où l'influence passait à la parole, Bergasse, précédé par une réputation d'orateur et après avoir, dès les premiers mois de l'Assemblée, justifié par deux discours l'attente du public, abandonna pour jamais la tribune. Désormais son œuvre fut d'écrire, de publier par extraits et de parfaire, jusqu'à sa mort, les nombreux et vastes chapitres d'un traité, qu'il n'acheva jamais, sur le gouvernement.

Ce grand travail, si l'on ne l'estime qu'à sa valeur littéraire, ne suffirait pas à rajeunir une renommée. La beauté des idées et des expressions s'y rencontre, même magnifique, mais çà et là. Ces morceaux d'ouvrier sont enfouis dans des redondances, la mauvaise enflure de la déclamation empâte trop souvent l'originalité puissante et la vigueur saine. La même phrase où l'idée a parfois une transparence de lumière, une netteté de contour, une exactitude de formule qui atteignent la perfection, se décolore et s'obscurcit dans les ternes grisailles des à peu près, ou s'achève dans l'indigence sonore des mots qui ne sont que des mots. Cet évadé de la tribune a écrit en orateur. Il faut aux orateurs les lieux-communs pour continuer le mouvement du discours dans les points-morts de la pensée et entretenir la parole en attendant l'inspiration. Un auditoire tolère ces superfluités vides. Elles le reposent de la fatigue qui l'épuiserait à suivre des idées concises et massées. Il ne souffre même pas de ces négligences, tant elles occupent peu de temps dans son attention, emportée toujours vers de nouveaux objets par le déroulement même du discours. Mais c'est la plus redoutable épreuve pour cette éloquence oratoire qu'au lieu de l'entendre on la lise. L'œil est un juge autrement sévère que l'oreille. Il s'arrête où il veut, et le temps qu'il veut; il fait comparaître autant de fois qu'il lui plaît les pages sur lesquelles il informe; il rapproche et compare leurs fragments éloignés; ni leurs disproportions, ni leurs illogismes, ni leurs lacunes, ni leurs malhabiletés ne lui échappent. Il ne peut pas ne pas voir que l'œuvre de Bergasse contient à la fois le diamant et la gangue. Que l'écrivain ne les ait pas séparés, qu'il n'ait pas souffert du tort fait à l'un par l'autre, voilà l'imperfection de l'artiste. Elle explique la désuétude où il est tombé.

Mais l'œuvre de Bergasse est moins une œuvre d'art qu'une œuvre de philosophie. Elle atteste une foi profonde dans la nécessité de certaines institutions pour le bonheur des hommes. Il n'aimait ni la souveraineté d'un seul, ni le gouvernement

de tous; il lutta contre l'un sous l'ancien régime, contre l'autre sous la Révolution. Parce que sa modération fut passionnée, il passa pour un esprit extrême, et parce qu'il s'opposa tour à tour à des excès contraires, il parut changer de parti. A travers la diversité des temps, sa doctrine fut une. Contre les abus de l'ancienne France, il n'eut qu'à tendre sa voile au souffle de l'opinion; contre les erreurs de la Révolution, il eut à remonter le courant et dut trouver toute sa force en soi-même. Il offrit l'exemple presque unique d'un Français résolu à réformer sans détruire, également contraire aux abus de l'oligarchie et à ceux de l'égalité, et bon juge de l'instant où l'une cessa d'être redoutable, où l'autre le devint. Quand on le compare aux compagnons les plus proches de lui, il leur paraît supérieur. Il eut une doctrine plus tôt qu'eux, il y persévéra plus longtemps, il eut plus d'originalité et d'étendue dans l'esprit. Lorsqu'ils rêvaient, il pensa. S'il ne prévint pas les erreurs, il ne se laissa ni tromper ni intimider par elles; s'il n'empêcha rien, il prévit beaucoup. Personne n'a, dès l'aube des espérances populaires, dit avec autant de calme certitude leurs dangers. Personne n'a opposé aux idolâtries démagogiques un refus d'adorer plus absolu, ni plus courageux. Personne n'a assemblé en une plus logique évidence les suites qu'entraîne la souveraineté du nombre. Voilà ses titres au souvenir des hommes.

I

Il naquit d'une famille où vivaient intactes les traditions du passé, au milieu d'un siècle où s'agitaient des idées nouvelles. Son père commerçait à Lyon, le fils y reçut l'éducation habituelle aux riches bourgeois : commencée par les Jésuites, elle fut, quand ils disparurent, achevée par les Oratoriens. Il avait le don redoutable des enfants précoces, la facilité de parler et d'écrire, mais, chez lui, les mots servaient et ne remplaçaient pas les idées, et sa première vocation fut pour la philosophie. Dès qu'il eût achevé de l'apprendre comme élève, les Oratoriens lui proposèrent de l'enseigner comme maître, et il n'avait pas vingt ans qu'il professait déjà cette science de vieillard.

Mais lui-même, dans l'intervalle de ses leçons, commença alors à entendre d'autres philosophes, ceux qui déjà faisaient comparaître devant eux leur siècle. A vingt ans on aime d'amour les idées qu'on rencontre et qu'on croit avoir choisies. Le souci délicieux de la félicité publique rendit fastidieux au jeune professeur ses cours à des enfants et il se sentit fait pour être

utile aux hommes. Il y a une profession qui, pour la défense des intérêts privés, veille aux frontières des intérêts publics, et permet parfois à ceux qui demandent justice pour une seule personne, de donner une voix à l'opinion générale : c'est le barreau. Bergasse eut une vocation de pis aller pour cette existence mitoyenne de celle qui l'attirait.

A Lyon où il fit son droit, il fut aussitôt pris pour secrétaire par le lieutenant de la sénéchaussée. Ce bon magistrat n'avait jamais rien écrit jusqu'alors, sinon ses jugements. A la rentrée du tribunal, en 1772, il lit un discours sur l'honneur et expose que l'honneur du magistrat est l'indépendance, l'indépendance envers tous et d'abord envers le pouvoir. Les Parlements, pour leur résistance au roi, venaient d'être frappés par Maupeou. Ce discours fut fort goûté, et plus encore celui de l'année suivante sur l'humanité des juges. Il contenait assez de belles pensées pour satisfaire les délicats et elles étaient noyées dans assez de sensiblerie larmoyante pour ravir le public. Le magistrat applaudi, habitué à rendre à chacun ce qui lui appartient, renvoie tout l'honneur des discours à son secrétaire. Les gens qui n'eussent pas pris garde à l'essai d'un jeune robin se trouvent engagés par l'admiration offerte au lieutenant général, et ce commencement de renommée donne aussitôt au secrétaire un commencement de récompense.

Par une ancienne et populaire coutume, Lyon célébrait chaque année la « fête de l'éloquence ». Le 21 décembre, un Lyonnais choisi sur sa réputation par les échevins débitait en grande pompe un discours devant toutes les autorités, puis de ces autorités devenait la première, au repas qu'il présidait entre l'archevêque et le gouverneur, dans la cité où il donnait les consignes et le mot d'ordre, au théâtre dont il choisissait le spectacle et où se jouait le dernier acte de sa royauté. Dans ce gracieux symbole du pouvoir exercé par la parole, de la plénitude avec laquelle elle commande quand elle retentit, et du court délai mesuré à son empire, une seule chose surprend : pourquoi Lyon fêtait-il l'éloquence le jour de saint Thomas, le défiant apôtre, le douteur résolu à toucher avant de croire? L'esprit de nos pères insinuait-il ainsi aux orateurs de n'être ni dupes ni propagateurs d'apparences, et de réserver leur foi aux réalités? La leçon n'eût pas été superflue pour Bergasse, désigné en 1774, car il avait pris pour sujet « les progrès de l'industrie et du commerce », se demandant s'ils étaient utiles aux hommes, et, troublé par le fameux paradoxe de Rousseau contre les sciences et les arts, n'osait trop préférer l'état de civilisation à l'état de nature.

Il sembla bien pourtant que son choix fût fait l'année suivante, lorsque, son droit achevé, il quitta Lyon : ce n'était pas pour courir au désert, mais pour se fixer à Paris. Il venait d'y acheter une charge d'avocat au Parlement. A peine arrivé, il envoie son discours de Lyon à Voltaire comme « au premier génie de l'Europe », et demande un avis qui lui donne, écrit-il, « ou le courage dont j'ai besoin pour hasarder de nouvelles entreprises, ou la sagesse qui m'est nécessaire pour rester en repos ». Il fait visite « au plus intéressant des hommes », à Rousseau, mais un Rousseau, prévenu contre la curiosité et la sympathie, certain que « le calme des jours présents précède de terribles tempêtes », et consolé seulement par l'espérance de les voir [1]. L'Opéra, l'Académie offrent au jeune homme de moins tragiques plaisirs. Il est partout, excepté au Palais. Ce qu'il cherche, ce ne sont pas les clients, mais les beaux esprits. Le procès qui l'intéresse est celui qui s'instruit contre les abus. Il fréquente les salons où on le plaide, et, pour le plaider, a lui-même son salon. Voici comme. Le père de Bergasse a pour banquier à Paris un Allemand nommé Kormann, dont la fortune est belle, la femme jolie et la maison hospitalière : trois raisons pour ne pas manquer d'amis. Bergasse loge chez Kormann. Il y trouva, il y attira, il y retint plusieurs parmi ceux qui devaient jouer bientôt un rôle. Pétion, alors de Villeneuve, Brissot, alors de Watteville, et Robespierre y mêlaient de prétentions à la noblesse leurs aspirations à l'égalité; La Fayette, grand seigneur, y promenait la gloire républicaine de ses lauriers américains; d'Esprémenil y prouvait que l'orgueil de magistrature peut égaler l'orgueil de cour; Carra et Gorsas y composaient leurs libelles avec la conversation de tout le monde [2]. Celle de Bergasse est déjà abondante, grave et comme majestueuse des vérités qu'elle porte. Accoutumée à les établir solidement sur le sol ferme des principes, et à élever jusqu'au faîte l'architecture des conséquences, elle enseigne plus qu'elle ne discute. Les esprits spontanés et contradicteurs n'aiment pas sa logique impérative, et elle ne rompt pas son ordonnance pour les poursuivre, mais, sur les esprits disciples, elle exerce une autorité. Il a des enthousiastes parmi les femmes, peut-être parce que cette autorité leur offre ce qu'elles cherchent presque partout où elles s'attachent, un appui. Parmi ces auditrices, une jeune fille, noble de sentiments comme de naissance, Mlle du Petit-Thouars,

[1] Lettres de Bergasse à son ami Rembaud de Vallière.

[2] « C'est de ce salon que partirent, dit Brissot dans ses Mémoires, presque tous les écrits publiés en 1787 et 1788 contre le ministère. »

est la plus fidèle, et, son intelligence persuadant à son tour son cœur, une pure et jolie tendresse qui finira par un mariage, se glisse dans cette politique. Le jeune penseur, en cherchant le bonheur des autres, a rencontré le sien.

Pas complet néanmoins. Pour les Français épris de réformes l'existence est une impasse. Sans doute le roi les laisse parler, les grands seigneurs se font philosophes, et Paris devient la capitale de l'opinion. Mais la licence de discuter le gouvernement reste suspendue au bon plaisir du gouvernement même, la noblesse ne se donne qu'une fête de plus avec l'esprit français et veut bien rire de ses privilèges à la condition de les conserver. Si elle prodigue ses applaudissements à ceux qui signalent les abus, elle continue à interposer son obstruction douce, mais impénétrable, entre les penseurs et l'influence. Rien de ce qu'ils condamnent ne change. Les écrivains les plus renommés, au lieu d'institutions n'ont fait qu'une mode, vivent comme les poètes que Platon couronnait de fleurs, et tenait hors de sa république. Ces fleurs mêmes d'une gloire personnelle manquent aux têtes secondaires, qu'entoure le léger encens des salons. Là même, cet honneur de fumée fait plus de jaloux que d'heureux. Bergasse est fier de ne pas le mendier, mais souffre de trop peu le recevoir. Et sa plainte qui ignore les proportions conclut : « Vous aurez lu sans doute quel degré d'intérêt et d'activité j'ai mis dans les affaires publiques dont le hasard plus qu'une volonté déterminée m'a chargé; mon repos, ma santé, mes espérances, j'ai tout sacrifié et soupçonnez-vous quelle est la récompense de ce sacrifice? Un oubli profond. » Il a vingt-huit ans, souffre de n'être pas célèbre et se croit malade. Quelle maladie en effet que l'attente!

Un homme étonnait alors Paris par des expériences qu'il prétendait être un art de guérir. Un fluide comparable à l'électricité, le magnétisme, est, disait-il, universellement répandu dans l'univers. Des corps humains, certains ne possèdent pas tout le fluide dont ils ont besoin, ils souffrent, ils cesseraient de souffrir si ce fluide leur était rendu. Le restituer où il manque et ainsi guérir « immédiatement les maladies de nerfs et médiatement les autres maladies », tels s'annonçaient la découverte et le secret de Mesmer. Et le baquet devint fameux, où il prétendait accumuler le magnétisme, et autour duquel se pressèrent, durant quelques années, l'espérance des malades, la curiosité des badauds et le scepticisme des savants.

Bergasse eut foi en Mesmer : la souffrance prépare la crédulité. Mais ce malade était un philosophe : pour être sûr du remède, il en fit un système. Sur le principe annoncé par Mesmer, il cons-

truisit un monde de conséquences et s'attacha surtout par elles à la découverte. Mesmer avait reconnu dans l'univers physique une énergie vitale, la même dans tous les corps, capable de se transmettre des uns aux autres, réparatrice de leurs dommages, et, partout où elle se trouvait en équilibre, créatrice de stabilité. Bergasse reconnaît le règne de la même loi dans le monde social. L'intelligence, le pouvoir, la richesse, sont, comme la santé, inégalement répartis entre les hommes, et de cette inégalité naît aussi la souffrance. Mais cette souffrance a son remède, quand ces dons transmissibles se partagent entre qui les possède et qui est dépourvu. Tout l'ordre du monde était donc gouverné par une loi d'échange et d'assistance, et la solidarité des corps et des êtres apparaissait comme la condition suprême de l'harmonie universelle. Bergasse admirait dans ce principe conservateur à la fois de la vie individuelle et de la vie sociale une unité digne de la puissance une qui a fait l'univers. Il était reconnaissant au docteur d'avoir, par un secret surpris à la nature, préparé le développement de cette majestueuse synthèse. Elle l'enthousiasma à ce point qu'il écrivit un livre où il faisait honneur à Mesmer de ce qui appartenait à Bergasse.

Ainsi engagé, il défendit comme sa propre cause le magnétisme contre tous opposants. Il ne le soutint pas seulement par la plume; personne ne travailla plus à grouper autour du maître les adeptes en une société qui s'appela « l'Harmonie universelle ». Cette harmonie parut surtout admirable à Mesmer quand, en échange du magnétisme qu'il possédait en surabondance, elle lui offrit l'argent dont il était dépourvu : 340 000 livres versées dans sa bourse y rétablirent l'équilibre le plus précieux pour lui. Après quoi, Mesmer, contredit par les médecins qui niaient les cures, suspect à l'Académie des sciences qui traitait la découverte de charlatanisme, surveillé par la magistrature qui n'était pas tendre aux sorcelleries, jugea sage de mettre la Manche entre ses gains et ses détracteurs. Pour se ménager peut-être de nouvelles dupes en Angleterre, il se déclara trahi par ses adeptes de France, et data de Londres un libelle contre eux. Leur chef Bergasse recevait le plus de coups; comment les parer sans les rendre? Le public cessait de croire à Mesmer, il s'amusa que l'Harmonie universelle finît sitôt en querelle et que le temple de l'idole fût jeté bas par son grand-prêtre. Des décombres le grand-prêtre sortit avec cette notoriété qu'un peu de sourire accueille et déprécie. La vigueur de sa polémique, la solidité de ses déductions, l'ordre de ses hypothèses n'étaient pas plus contestées que l'imprudence de son imagination à bâtir un univers sur un nuage, et il ne parais-

sait encore que le plus éloquent des naïfs. Mais ceux qui lui reprochaient ce mélange de crédulité et de dogmatisme en étaient-ils exempts? Fonder des certitudes sur des incertitudes n'était-il pas le mal du siècle et de ses philosophes? Et qui, à cette époque, ne s'assit pas à son baquet de Mesmer?

Enfin, en 1787, une cause judiciaire appela au palais l'avocat et, par l'exercice de la profession qu'il n'aimait point, lui apporta la renommée politique. Mme Kormann avait entendu trop dire que le meilleur emploi de la vie est de se consacrer au bonheur des hommes. Elle y travailla à sa manière, que son mari eut droit de ne pas trouver bonne. Cet ami des libertés, pour empêcher que sa femme en prît de trop grandes, avait obtenu contre elle une lettre de cachet. Les amis de la dame firent agir le prince de Nassau et Beaumarchais. Le prince de Nassau, grand seigneur et bon général, savait mieux risquer sa vie que la conduire, mais gardait à la cour le crédit qu'il n'avait plus auprès de ses créanciers. Beaumarchais, déconsidéré, n'avait d'intact que le talent, mais par sa plume imposait aux plus braves, et personne n'était plus ménagé que le maître du ridicule. A tous deux le lieutenant-général de la police Lenoir accorda que Mme Kormann eût permission de se retirer chez un médecin, ami de Beaumarchais. Le mari, pour obtenir justice contre sa femme, chargea Bergasse de sa cause.

Obtenir une seconde lettre de cachet serait le plus simple. Elle défendrait sans scandale le mari contre les dangers du présent, et elle laisserait place aux réconciliations de l'avenir. Mais ce serait réparer l'arbitraire de la délivrance par l'arbitraire de la captivité nouvelle, Bergasse veut laisser aux complices de la dépravation les moyens de police, et demander à la loi seule la défense du foyer. Une accusation d'adultère contre Mme Kormann permettra d'atteindre les personnages qui l'ont soustraite à tout châtiment et de changer ainsi en accusés ses protecteurs, ses complices. Et quels complices! Nassau, prince, courtisan, type de cette aristocratie corrompue qui, se croyant tout permis, joue avec la vertu des femmes, aide même aux dépravations dont elle ne profite pas! Beaumarchais, incarnation de l'intelligence déshonnête qui se fait subalterne pour flatter les vices et en profiter, entremetteuse entre ceux qui ont besoin de licence et ceux qui la permettent! Lenoir, un de ces ministres qui, toujours prêts à confondre l'autorité avec l'arbitraire et à acheter des complaisants par des complaisances, avilissent le gouvernement absolu! Tout à cette guerre, Bergasse ne songe à son ami que pour se rendre ce témoignage : « J'ai fièrement attaché la cause de cet infortuné aux destinées publiques. »

S'il n'est pas sans exemple que des avocats aient songé à eux-mêmes en plaidant la cause d'autrui, et joué à qui perd gagne le procès où succombait leur client, pour leur plus grande gloire, il ne faut pas confondre avec eux Bergasse. Quand il transforme ainsi la cause de Kormann, il n'obéit pas à un égoïsme perfide, mais à l'instinct invincible et naïf qui le pousse à tenir pour rien les intérêts des personnes où il croit les principes engagés. Il ne se ménage pas plus que son client et signe les premiers et violents mémoires qui ouvrent la lutte. Les puissances attaquées ne sont pas longues à la riposte, dont Beaumarchais se charge. L'homme qui a vaincu le parlement Maupeou sait comment on change en comédies les mémoires adressés à la justice. Bergasse bafoué et calomnié, ne répond que plus fort. Le scandale de l'affaire, le nom des accusés, la vigueur des attaques, passionnent : à peine commencée, la cause est célèbre, Bergasse a l'audience de l'opinion. Pour répandre ses mémoires, il n'a pas respecté les règlements de la librairie, et cette contravention se greffe sur le grand procès : Bergasse saisit l'occurrence pour flétrir une forme nouvelle de l'arbitraire et réclamer la liberté de la presse. Et voici que la politique achève de le servir, en mêlant l'affaire à un conflit entre la magistrature et la couronne. Kauffmann a déposé sa plainte au moment où le ministre Calonne, acculé au déficit, convoquait l'Assemblée des notables, et à leur question : « Quelles ressources restent à la France? » répondait : « Les abus à détruire ». Programme admirable si l'homme qui l'annonçait l'eût accompli; mais après avoir, pour obtenir de nouvelles taxes, promis la publication des dépenses, il avait préféré disparaître qu'avouer leur désordre. Le Parlement, invité à enregistrer les taxes, avait réclamé la publication des comptes et les états généraux. Pour ce mot, presque factieux alors, il fut banni. C'est devant une nouvelle magistrature Maupeou que l'affaire Kauffmann doit être plaidée. Autre opportunité, qui permet à Bergasse de récuser ces juges, de mettre en cause le gouvernement tout entier. C'est au roi lui-même qu'il adresse un dernier mémoire. « Je n'ai point d'autre autorité à invoquer que la vôtre, parce que dans la destruction de toutes les autorités, il n'y a plus que la vôtre, Sire, que je dois respecter et qui soit légitime. Vos ministres vous ont indignement trompé quand ils ont osé vous dire... que l'autorité des rois est absolue et qu'ils ne doivent compte qu'à eux-mêmes de l'usage qu'ils jugent à propos d'en faire. Vos ministres vous ont indignement trompé quand, en votre nom, ils ont osé suspendre le cours de la justice un jour, un seul jour dans une nation de vingt-quatre millions d'hommes, ils ont rendu

la résistance en votre autorité qui, sans la justice n'est plus qu'une force aveugle, un devoir et l'obéissance à cette autorité un délit véritable. »

On imagine comment un pareil langage était accueilli par une opinion déjà audacieuse, quelles prises avait sur elle un procès où chaque adversaire de l'autorité absolue, entendait contre les abus les paroles attendues par lui, quel prestige acquérait le hardi meneur d'une attaque générale contre l'Etat. Il montre à la masse des Français la vie d'un homme semblable à eux gâtée par les manœuvres aristocratiques, son foyer à la merci de la police, sa réputation devenue un jeu pour les spadassins de lettres, sa défense entravée par les rigueurs de la censure, ses juges mêmes supprimés par le bon plaisir, et il appelle l'opinion à l'aide contre le péril contenu pour tous dans les épreuves subies par un seul. Et pour avoir dénoncé, dans l'aide prêtée aux faiblesses amoureuses d'une femme, le vol fait à la dignité de l'homme qui déjà se sent un citoyen, pour avoir défendu contre les droits du seigneur les droits du mari, Bergasse peut parler avec respect d'une infortune jusque-là prodiguée et raillée, et invoquer sans ridicule la fidélité conjugale et l'honneur du foyer. En vain Beaumarchais prodigue les flèches aiguës de son carquois inépuisable, et continue équipé à la légère sa tactique naguère victorieuse. Les temps ont changé; le siècle las de rire veut être ému. Figaro, tentateur de la vertu et allié des grands contre les petits, ne semble plus que le vieil acteur d'une pièce vieillie, son adversaire le combattant d'une société nouvelle. Et les ironies de théâtre se brisent contre l'armure sonore.

Ce n'est pas que le Parlement, bientôt revenu, ait par sa sentence témoigné sa gratitude à son défenseur. Il refusa, faute de preuves suffisantes, l'authenticité au malheur de Kormann. Il accorda, pour une plainte qui était une injure, la séparation à Mme Kormann. Le mari perdit procès, femme et dot. Mais il avait donné la renommée politique à Bergasse au moment opportun. Par le même acte qui rappelait le Parlement, le roi convoquait les états généraux. Tandis que la cour reprenait ses séances, les trois ordres procédaient à la rédaction des cahiers. Les problèmes soulevés par Bergasse étaient à résoudre. Son nom retentissait trop dans toute la France pour que sa candidature ne se trouvât pas posée dans son pays natal. C'est en avril 1789 qu'il avait perdu sa cause au Parlement, c'est le même mois qu'il la gagnait devant les électeurs. Il était nommé, malgré son absence, député du tiers par le bailliage de Lyon.

II

Les états généraux de 1789 étaient appelés par le roi pour porter remède à un simple embarras d'argent, à une inégalité annuelle de 50 millions entre les recettes et les dépenses. Mais le déficit des finances était le moindre qui inquiétât la France, elle en sentait un dans toutes ses richesses sociales, ruine plus universelle encore qu'elle ne croyait. Pour rendre justice à Bergasse, il faut rappeler la terrible énigme que son temps proposait à son intelligence et à sa volonté.

La Révolution française fut faite de deux malheurs publics : un désordre général des institutions, qui rendait nécessaires des réformes ; un désordre général des esprits, qui les rendait inaptes à vouloir les réformes nécessaires.

La société née de la décadence romaine avait, à l'inverse de Rome qui toujours demanda ses institutions à l'initiative des législateurs, grandi par une sève spontanée de croissance, et sans plus de plan et d'architecte qu'un bel arbre. Le début de sa civilisation fut le triomphe des barbares et l'omnipotence des vainqueurs sur les personnes et les biens des vaincus. Cet orgueil de la force physique se met à l'école de l'Eglise désarmée, et respecte, barbare de gestes mais docile d'intention, l'indépendance de l'autorité qui enseigne le devoir. Maîtresse de son dogme, de sa propagande, de sa hiérarchie, l'Eglise devient le premier « ordre » de l'Etat. Les guerriers se contentent d'être le second, et, la réciprocité des obligations féodales qui habitue les plus faibles à obéir et les plus puissants à protéger, établit dans le monde de la violence un ordre pacificateur. Le développement des villes fixe une autre limite à l'omnipotence seigneuriale. Leurs habitants, rassemblés par leurs demeures et par leurs professions derrière de bonnes murailles, n'ont ni besoin ni crainte du seigneur qui domine le plat pays ; il leur suffit d'eux-mêmes et de coutumes établies par eux pour gouverner leur travail et leur cité. Ils obtiennent la liberté qu'ils sont capables de défendre, et ainsi commence le troisième ordre ou tiers état.

Le caractère de cette société est de vivre soumise à trois forces : une force morale qui commande le devoir, une force guerrière qui donne la sûreté, une force laborieuse qui crée la richesse. Le caractère de ces forces est d'être autonomes, organisées en une hiérarchie où chacun occupe son rang par l'aveu des siens et pour le profit de tous. Toutefois, ni les communes closes dans les affections et les rivalités municipales, ni

les domaines seigneuriaux et leurs mouvances féodales, ni l'Eglise, mère pour tous ses fidèles, ne sont à la mesure de la race. Pour représenter celle-ci, il faut une dernière puissance qui empêche les autres de s'isoler ou de s'envahir, qui soit auprès de toutes le mandataire perpétuel de la patrie : la royauté se donne cet office. En France elle l'exerce, s'associe toutes les énergies; son gouvernement est une négociation permanente pour obtenir leur bon vouloir. Dans les difficultés extraordinaires, elle convoque les députés des trois ordres en états généraux et leur demande une aide qui atteste leur indépendance. La collaboration de ces pouvoirs, divers d'attributs, chacun maître en son domaine et tous intéressés à la grandeur commune, forme l'admirable équilibre de cette société.

Mais, pour la durée de l'équilibre, il faut que les forces en stabilité ne changent pas ou que leur changement soit égal. Or la royauté grandit plus que les autres, et déjà préfère à leur collaboration leur docilité, quand la Renaissance ressuscite la gloire païenne du pouvoir absolu. Autant que le génie antique hantait le rêve des humanistes, l'empire des Césars obsède l'ambition des princes, et la royauté française se hâte vers ce passé qui redevient un avenir. Elle obtient, par le Concordat, la nomination aux dignités sacerdotales, dispose de la richesse ecclésiastique, et soumet au droit gallican la discipline et les dogmes mêmes du catholicisme. Elle remplace, par sa magistrature royale, son armée permanente, ses fonctionnaires amovibles, les levées temporaires, les justices seigneuriales, l'autorité terrienne qui appartenaient à la noblesse. Dans le tiers état, elle supprime les franchises des métiers et des villes, le gouvernement de la bourgeoisie par ses pairs, et régit tout par sa volonté unique. Où le roi était l'arbitre, il est devenu le maître. Où régnaient les mœurs et les coutumes, lentement faites par tous, l'écriture légale transmet, comme sous l'empire romain, l'initiative prompte et précise d'un seul.

Par cela même, l'ancienne société n'est plus. La royauté, qui a accompli ces métamorphoses, est transformée elle-même. Au travail des Capétiens, incomparable par ses réalités solides et sa simplicité efficace, succèdent l'imagination légère et subtile des Valois et la magnificence voluptueuse des Bourbons. Au lieu que le bon sens de la nation collabore à ses destinées, l'orgueil du prince s'isole dans la grandeur démesurée du moi. Cet orgueil s'élève un temple : la cour. A ce temple, il faut les fidèles qui apporteront le plus d'éclat au culte, les nobles formés à la grâce et aux respects, et dont les mains illustres sauront offrir l'encens. La roi appelle leur gloire autour de sa gloire. Ils

lui deviennent nécessaires dès qu'il les a faits inutiles. De loin, ils ne peuvent plus le servir ni lui plaire : de près, ils lui plaisent sans le servir. Mais plus la vie de cour devient brillante, plus elle devient coûteuse. Pour entretenir dans la noblesse le courage nouveau des dettes et des emprunts, il faut récompenser ceux qui se ruinent. Les récompenses sont les charges de l'Etat qui, maintenant, appartiennent au roi : militaires, civiles, religieuses, les importantes par l'honneur et les profits, payent la fidélité de la présence et de l'admiration.

La noblesse, à qui le bon plaisir réserve de plus en plus les fonctions de l'Etat, perd de plus en plus les qualités d'une aristocratie. Ses prérogatives d'autrefois étaient une éducation : le féodal responsable de la sécurité, de la justice, de l'ordre dans son domaine, se trouvait, par ses droits mêmes, initié à des devoirs, et ces devoirs formaient en lui l'énergie du caractère et les fiertés de l'honneur. Maintenant, dépouillé du gouvernement seigneurial, le noble n'a à choisir qu'entre l'oisiveté obscure de la province et l'oisiveté brillante de la cour. En province, ses dons restent en friche; à Versailles, ils dégénèrent par la culture. Là, les descendants de ceux qui savaient vouloir et agir apprennent seulement les principes des élégances, les lois de l'étiquette, la capitale importance des riens, les vanités les plus étrangères au service d'un Etat. Et non moins que les aptitudes les caractères s'amoindrissent. La cour ne saurait avoir envers le roi ni énergie dans la résistance, ni autorité dans les conseils, ni mesure dans les adulations, et elle ne forme plus à Versailles qu'une troupe de mendiants magnifiques.

L'aristocratie avait été de tout temps âpre au gain. Mais jadis les avantages qu'elle s'attribuait avaient une justification. Ses honneurs lui étaient rendus où elle rendait ses services et sa richesse, toute terrienne, était inséparable d'une bonne administration. Surtout elle tenait sa supériorité sociale pour indépendante de ces avantages extérieurs et intacte même dans la pauvreté. Elle était fière des simples chevaliers, n'eussent-ils à eux que leurs armes, quand ces armes avaient été vaillantes au service d'une bonne cause. Ainsi un idéal de désintéressement traversait et purifiait la passion d'acquérir. La noblesse de cour a, pour entretenir son luxe, besoin d'une richesse mobilière qu'elle n'acquiert pas par ses services et qu'elle dépense loin de ses anciens vassaux. Sans argent elle ne peut faire figure, vivre sous les yeux du roi, elle ne compte plus. C'est par l'argent qu'elle devient la cliente et l'obligée des financiers, c'est pour l'argent qu'elle supprime la distance salutaire où elle tenait jadis les manieurs stériles de

capitaux, et leurs gains suspects : c'est à l'argent qu'elle-même transmet la primauté. C'est trop peu d'abaisser devant lui les barrières, elle s'abaisse elle-même jusqu'à lui, les plus fiers épousent les filles des parvenus qu'ils méprisent, mêlent les noms les plus illustres de France aux plus roturiers, et ne gardent plus intact leur dernier avantage : la pureté de sang. Il serait naturel que les fiertés de la noblesse diminuassent avec ses mérites. Au contraire, moins elle s'honore de ce qu'elle fait, plus elle est vaine de ce que firent ses ancêtres. Par eux, plus que jamais, elle se défend contre les hommes nouveaux : moins elle est nombreuse, moins les faveurs, pour lesquelles elle vit et dont elle vit, ont de copartageants. Elle devient chaque jour davantage un corps fermé, que gardent, contre les approches, l'avidité et l'orgueil.

Ces vices diminuent la santé morale de la société, donc sont de ceux que l'Eglise a mission de combattre. Mais depuis qu'en France le clergé est sous la dépendance des monarques, il n'est plus assez libre de rappeler le devoir au bon plaisir, et depuis que ce bon plaisir remet les dignités religieuses à la noblesse, les chefs du clergé frapperaient leur caste s'ils se prononçaient contre les abus. Leur attachement au souverain, leur lien avec les privilégiés les fait paraître solidaires du régime. Les jours du moyen âge sont loin où, par l'énergie de ses luttes contre les mauvais gouvernements, l'Eglise trouvait dans leurs vices mêmes un renouvellement de son prestige : l'Eglise gallicane participe à l'impopularité des fautes qu'elle combat trop peu.

Tous ces changements aggravent le sort du tiers état, c'est-à-dire de la France. D'abord, elle paie deux gouvernements à la fois. Si, sous le régime féodal, la roture acquittait seule l'impôt, c'était la compensation des services publics et gratuits que rendaient les seigneurs. La monarchie, en enlevant aux nobles cette gestion héréditaire, a maintenu leur franchise d'impôts, faveur désormais sans cause, et les charges autrefois gérées par les seigneurs ont été remises par le roi à des fonctionnaires dont le concours n'est plus désintéressé. Le tiers état solde donc à la fois le gouvernement de la féodalité qui a cessé ses services et celui de la royauté qui estime les siens à un prix de plus en plus haut.

Cette autorité si coûteuse au tiers, non seulement ne lui est pas protectrice, mais lui est funeste. Autrefois, nos rois devinaient, parmi les petites gens, les dons formés par les plaids, le négoce, l'échevinage, pour appliquer ces aptitudes aux affaires de l'Etat. Ils consultaient ces « bons compaignons » du travail natio-

nal, et récompensaient, en les anoblissant, ceux dont la naissance seule était basse. Maintenant ce n'est pas assez que le pouvoir absolu ait fait de la politique une grande aventure de cape et d'épée, où l'imagination d'un seul joue l'avenir de tous, le tiers état n'a plus la parole même sur ses intérêts les plus particuliers. Les franchises des cités et des métiers, les charges confiées à une élite par le suffrage des compétences, et qui, jusque parmi les roturiers, avaient fondé une aristocratie pure, modeste et utile, ont disparu. Ce qui était activité corporative est devenu office royal, et l'estime des pairs est mal remplacée par le choix du prince. Il voit de trop haut ces petites affaires pour les connaître, il a trop de magnificences besoigneuses pour ne pas chercher dans toute extension de ses pouvoirs un accroissement de ses ressources. Il ne conférerait pas moins au hasard les offices par ses choix que par des ventes, et à vendre il gagnera du moins le prix payé. Il tient marché des charges, remplaçant une élite d'intelligence par une oligarchie de capitaux. La richesse seule permet donc aux roturiers de s'élever dans leur classe et d'en sortir. Car les financiers peuvent acheter, des gentilshommes qu'ils ont pour débiteurs, des titres avec des domaines, s'anoblir par l'usure, et ce sont les représentants les moins estimables de la bourgeoisie qui montent au-dessus d'elle. Les changements accomplis dans la société par la monarchie pour y installer son autorité absolue ont abouti, surtout et partout, à l'omnipotence de l'argent.

Si ce mal social et son immoralité avilissante n'apparurent pas alors aux Français de 1789, du moins ceux-ci comprirent-ils que le déficit avait pour cause les excès de l'autorité royale, des privilèges aristocratiques, et qu'il s'aggraverait indéfiniment si ses causes n'étaient pas détruites. Un immense désir aspirait au remède, au retour de l'ancienne collaboration entre les forces sociales. Mais elle ne serait pas restaurée tant que les états généraux délibéreraient dans les formes historiques, c'est-à-dire par ordre. Car, dans le premier ordre, les prélats les plus influents par les dignités et l'influence, et dans le second ordre tous les nobles avaient un intérêt personnel à la durée de leurs privilèges et de l'omnipotence royale. Pour en finir avec des abus qui menaient à la ruine, il convenait que la volonté du tiers état, c'est-à-dire de presque tous les Français, ne fût pas mise en échec par la résistance des deux premiers ordres, c'est-à-dire d'une oligarchie. C'est pourquoi, en 1789, s'éleva le vœu général que la députation du tiers égalât en nombre la députation des deux autres ordres, et qu'aux états le vote se fit par tête.

Mais le remède apportait lui-même un grand risque. Le régime

que la France voulait restaurer suppose en parfait équilibre les pouvoirs royal, religieux, aristocratique et populaire : or un seul de ces pouvoirs, le pouvoir populaire, assumait la tâche de rendre à tous leur place légitime. Victime de chaque déviation imposée à nos forces sociales, il lui fallait respecter à travers leurs abus leur légitimité, affermir celles dont il avait souffert. Il lui fallait considérer sa fonction non comme une souveraineté qui lui permettait de disposer l'avenir à son gré, mais comme un dépôt où il devait reconnaître la part de chaque autorité pour la lui rendre intacte.

Or un gouvernement qui tenait presque tous les Français à l'écart des affaires publiques n'avait préparé en eux ni cette intelligence, ni cette impartialité. Aux hommes du tiers, une seule issue était ouverte vers la lumière : la gloire des lettres. Au dix-huitième siècle, l'importance prise par les écrivains leur rendit insupportable de gouverner les esprits et de ne compter pour rien dans l'Etat. C'est alors qu'ils appliquèrent leur intelligence à juger les institutions de leur temps. S'ils les avaient expérimentées, ils y eussent appris les démentis que les résultats donnent toujours aux espoirs, et cet art de s'accommoder des restes qui devient si nécessaire quand, après avoir rêvé le bonheur, on tente de le vivre. Mais les philosophes du dix-huitième siècle étaient les premiers hommes qui, sans avoir jamais touché au gouvernement, s'instituassent maîtres de la science politique. Leur conscience de leur supériorité intellectuelle, leur humiliation de leur infériorité sociale les détournaient de chercher une légitimité aux mœurs dont ils se trouvaient victimes. Ils les jugèrent avec la seule autorité qui leur fût familière, la puissance de théorie qu'ils appelaient la raison. Ils étudièrent par syllogisme une société où tout s'était établi par transactions et transitions. Ils firent comparaître devant la Minerve toute neuve sortie de leur cerveau, les puissances sociales nées des siècles. Le droit individuel se constitua le juge du droit social.

Revendiquer la souveraineté de la raison, comme d'une prérogative commune à tous les hommes, était préparer deux conséquences : l'égalité entre les hommes et le droit de tous à décider les institutions de l'Etat. Dès lors, et si fidèles que se crussent les cœurs aux institutions traditionnelles, les esprits aspiraient à un régime nouveau. En 1789, le tiers état ne se croit pas seulement le détenteur précaire des droits qui appartiennent inaliénables aux deux autres ordres et à la royauté, et qu'il doit leur rendre. Il est la France, maîtresse de son avenir jusqu'à détruire s'il lui plaît le passé. Le pouvoir populaire n'est plus seulement une des forces sociales,

il est la force créatrice dont toutes les autres émanent et dépendent. C'est cette logique du principe qui fera bientôt dire à Camus, dans l'Assemblée constituante : « Nous avons assurément le pouvoir de changer la religion »; elle qui supprimera par un vote la noblesse; elle qui transformera la royauté en une fonction subordonnée, impuissante, condamnée dès lors à disparaître. L'exercice de cette raison individuelle est incompatible avec l'existence des pouvoirs héréditaires; c'est pourquoi la république sera proclamée, trois ans après 1789. Il est incompatible avec l'existence du suffrage restreint. Ce n'est pas à la raison de ceux qui représentent la richesse et le savoir de refuser la parole à personne : c'est à la raison de tous de décider quels avantages il convient de consentir à l'intelligence, à la fortune, à la propriété. Le suffrage universel sera, en effet, décrété moins de quatre ans après 1789. Et, parvenue à ce terme, la raison triomphera d'avoir assuré la stabilité du régime par l'étendue de sa base : qui détruirait un gouvernement établi par la volonté de tous? Ainsi semble atteinte la perfection d'un ordre tout contraire à l'ancien.

Cette solidité n'est que de mots et tous ces mots cachent un subterfuge intellectuel. L'art de ces philosophes a été de ne pas définir. Quand ils parlent des institutions et des classes préférées par eux, ils emploient des termes plus grands, plus nobles, plus dignes de respect, que les choses qu'ils désignent. Elles sont ainsi transfigurées par leurs noms mêmes. Le vocabulaire est magnifié à ce degré que les mots promettront plus que les faits ne peuvent tenir, et cette majoration verbale enfle jusqu'à la fausseté tous les comptes. Quand les philosophes consacrent le gouvernement populaire comme l'expression de la raison universelle, ils sous-entendent que toute multitude est le peuple, toute volonté du peuple la raison, et la raison la même dans chaque homme. Or le fait universel, soit que l'on considère les constantes métamorphoses des idées à travers les siècles, soit que l'on entende les controverses ininterrompues des contemporains, est la perpétuelle dissonnance des opinions humaines. La volonté générale n'est donc que la préférence passagère d'une majorité, et ce fait enlève au droit populaire l'infaillibilité doctrinale dont les philosophes l'avaient revêtue. Pourquoi, la vérité étant incertaine, l'opinion des uns s'imposerait-elle aux autres? Par deux présomptions encore : d'abord, que chaque homme possédant une égale aptitude à influer sur les affaires publiques, l'accord des plus nombreux contient une somme plus grande de volonté intelligente et de puissance impulsive; puis, que dans un règlement de conflits par

la force, la force resterait au nombre, et qu'en se résignant la minorité s'épargne d'être contrainte. Que valent ces présomptions? Si les volontés sont créatrices, elles sont créatrices dans la proportion de leur énergie. La mesure de leur droit à l'obéissance n'est pas dans leur nombre, mais dans leur intensité. Or, ce n'est pas l'exception mais l'habitude que les majorités soient passives et que les initiatives et les énergies soient le privilège des minorités. Pourquoi l'infériorité de l'effort assurerait-elle aux plus nombreux une supériorité d'influence? Parce que si l'on ne leur cède pas de bonne grâce ils l'emporteront par la force? Sophisme encore de supposer à tous les hommes la même vigueur de muscles. Je voudrais voir la rencontre entre les sept sages de la Grèce et deux forts de la halle. Chaque homme d'ailleurs fût-il un égal athlète, la vigueur efficace n'est pas celle qu'on possède, mais celle qu'on emploie. Or dans les luttes pour le gouvernement, les partis diffèrent surtout par leur aptitude à la violence. La plupart des hommes tiennent moins à leurs préférences les plus chères qu'à la paix; plus ils ont d'intérêts à sauvegarder, moins ils sont prêts à l'action directe pour défendre leurs biens et le bien public; car rien ne trouble, à l'égal de la bataille, la douceur de leurs habitudes, conseillère de prudence et souvent de lâcheté. Au contraire, il y a un groupe du peuple qui, par sa faute ou la dureté du sort, n'a rien à perdre : son ignorance le livre aux espoirs chimériques, ses souffrances entretiennent sa colère, ses habitudes le portent au geste brutal qui lui permettra tout à la fois de détruire, de se venger et de prendre. Pour que la majorité de la nation se dresse debout contre les minorités tyranniques, il faudra qu'elles ne laissent plus un refuge à sa patience. Même alors, comment réunir, pour l'action, des masses dispersées dans un grand pays? Consciente de son invalidité naturelle, la majorité se fie, contre les révoltes, à d'autres énergies que la sienne, à la police et à l'armée. Pour que la minorité tente contre ces forces l'émeute, il suffit qu'elle trouve des meneurs et l'occasion. Les meneurs ne manqueront jamais, tant que des ambitieux désespéreront d'atteindre légalement au pouvoir : la révolution a ses aristocrates qui méprisent la volonté commune, et tout ce qui, régulier ou non, consacre leur supériorité, leur paraît légitime. L'occasion devient favorable à proportion que l'armée est affaiblie par l'indiscipline ou l'impopularité, et contrainte à combattre où elle peut le plus difficilement vaincre. C'est dans les villes que la démagogie a ses bons champs de bataille. Si le siège du gouvernement s'établit dans une grande capitale, facile à passionner, où l'instinct d'oppo-

sition travaille les conservateurs même, où les prolétaires vivent sous les provocations du luxe à leur misère, il devient presque inévitable qu'une faction domine les pouvoirs légaux. Or, cette armée démagogique ne travaille pas pour ses chefs, mais pour elle-même. Eux doivent adopter ses passions même anarchiques, ses espérances, même folles, sous peine de devenir suspects. Les uns obéissent, estimant qu'une seule chose importe, durer : les autres espèrent en durant reprendre les concessions faites à l'absurde, et tous sont entraînés par lui plus qu'ils ne lui résistent. Si bien qu'abandonné aux lois naturelles de sa chute, ce régime fondé sur le consentement conduit à la violence, que fondé sur les droits du nombre il prépare l'avènement des minorités, que fondé sur la raison il offre la dictature à la partie du peuple la plus étrangère à la pensée.

La longue expérience que nous avons de ce gouvernement nous rend trop facile d'opposer la déception tragique de ses résultats à la magnificence de ses théories. Mais en 1789, l'optimisme général avait foi en elles, et se refusait à prévoir la promptitude avec laquelle tous les maux allaient sortir de toutes les espérances.

III

C'est pourquoi il est remarquable qu'un homme, dès lors, ait résisté à cette violence d'illusion; que ses ardeurs pour la réforme de l'ancien régime ne se soient jamais égarées dans la destruction de l'ancienne société; qu'il ne se soit pas mépris sur l'instant où on passa de la première politique à la seconde; qu'il ait opposé aux erreurs tenues pour évidences une résistance immédiate, absolue et constante. Quand il arrive à Versailles, il travaille de toute son énergie à vaincre les obstinations de la cour et des privilégiés. Dans le premier combat où se décidait entre les ordres tout l'avenir, il est avec le tiers. Il soutient par son premier discours à Versailles, le 15 juin 1789, la réunion des députés en une assemblée nationale, et il ne cache point qu'il veut surtout réduire par les suffrages prépondérants du tiers les privilèges excessifs de la noblesse. « Il faut des dignités, des rangs dans une monarchie, mais des dignités, des rangs qui soient accessibles au mérite, partout où il se trouve. » Avec la distinction des ordres, se perpétueraient des monopoles arbitraires, « un petit nombre de professions honorables affectées uniquement aux privilégiés et un grand nombre de professions qu'aucun honneur n'aurait couronnées parce que les privilégiés auraient dédaigné de les remplir ». Et comme « les honorables, telles que la profession mili-

taire, les magistratures supérieures, les premières dignités de l'Eglise, sont celles auxquelles le pouvoir est attaché », « de la seule distinction des ordres, il résultait que la totalité des citoyens serait divisée en deux classes : la classe des nobles, qui aurait gouverné, et la classe nombreuse du peuple à laquelle on n'aurait laissé d'autre destinée que d'obéir, sans espoir de jamais gouverner à son tour[1] ».

Mais quand la déclaration royale du 24 juin a prescrit la réunion des ordres en une seule assemblée, Bergasse tient pour épuisé le droit révolutionnaire et ne songe qu'à reconstruire.

De ce jour, en effet, il ne manqua au tiers que de croire sa victoire définitive. Elle l'était. Que la cour voulût ressaisir l'omnipotence politique, elle s'aliénait le concours financier dont les députés étaient maîtres; qu'elle les renvoyât, il lui faudrait, pour obtenir l'argent, une autre Chambre, et ce serait la même, plus intraitable. Mais l'Assemblée, au lieu de voir l'ensemble, jugeait tout par le détail : menaces de courtisans, appel de troupes, renvoi de ministres, tout lui faisait peur d'être soit dissoute, soit transportée loin de Paris où sa popularité avait sa capitale. Ces craintes fournirent aux révolutionnaires, impuissants encore, l'occasion de s'agiter, sous prétexte de la défendre, et d'animer le peuple à la lutte contre la monarchie.

A cette monarchie, l'Assemblée gardait, malgré ses défiances contre la cour, un attachement d'habitude. Quand, pressée de rendre à la France un gouvernement, elle choisit son comité de Constitution, elle écarta à la fois les obstinés de l'ancien régime et les ennemis du passé. Sur les huit qu'elle choisit, cinq, Mounier, Clermont-Tonnerre, Lally-Tollendal, Champion de Cicé et Bergasse étaient les « monarchiens » alors les plus en vue.

Mais l'Assemblée préparait ainsi à Versailles le gouvernement légal le 14 juillet, le même jour où l'émeute commençait à Paris son organisation. La cour a appelé autour de Versailles quelques régiments. A Paris, des agitateurs inconnus entraînent la foule. Avant la fin de la journée, le pillage des arsenaux militaires a armé l'émeute, et la prise de la Bastille a enlevé au pouvoir royal la place forte d'où il tenait Paris. Cette conquête de la capitale par l'insurrection est une menace à toutes les autorités légales. Mais l'Assemblée se sent ainsi protégée contre les troupes royales, si peu dangereuses pourtant que les unes se sont retirées devant le peuple, et que les autres, les gardes françaises, ont fait défection : elle ne se sent pas livrée à cette autre armée anarchique,

[1] Archives parlementaires, 1re série, t. VIII, p. 115. Discours du 15 juin 1789.

ardente, dont la férocité vient de se révéler atroce. Elle se croit maîtresse de cette force, parce que, pour contenir le populaire, la bourgeoisie modérée d'opinions et douce de mœurs s'organise en garde nationale. Les préparateurs de la constitution que cette révolte viole d'avance, Lally-Tollendal et Clermont-Tonnerre, vont saluer de leurs harangues cette victoire comme celle de la France et Mounier, au retour, déclare que l'histoire ne connut pas de plus belle fête. Bergasse voit d'un autre regard : « Toutes les circonstances dont nous sommes environnés me sont horribles, écrit-il à Mlle du Petit-Thouars. A travers tout cela, il nous faut faire la constitution. »

Commencerait-on par proclamer les droits de l'homme et du citoyen? L'exemple des Etats-Unis accréditait cette opinion ; le 14 juillet la fit plus impérieuse. Dans le comité, Bergasse se prononce contre cet ordre de travail. Il y discerne un illogisme de structure qui fera pencher tout l'édifice. Commencer par définir les droits de l'homme serait accepter la théorie de Rousseau, admettre un état de nature où l'individu apparaîtrait séparé de la société, antérieur à elle; restreindre le droit social à ce que l'homme abandonnerait volontairement de sa liberté primitive; s'exposer à ce que, par crainte de se dépouiller, il le crée incomplet. Or, pour Bergasse, l'état de nature est l'état social, et l'essentiel de la société est l'existence des institutions plus durables que l'homme, par lesquelles son activité est recueillie, circonscrite, dirigée. Il faut donc reconnaître et organiser d'abord ces puissances conservatrices de la société et protectrices de chaque homme, déterminer ce qui est nécessaire à la vie de l'Eglise, des magistratures, des professions, des communes, des provinces, de l'Etat. C'était seulement après avoir établi quelles limites ces institutions établies pour tous imposent à l'indépendance de chacun, qu'on abandonnerait légitimement le reste à l'individu, et qu'on pourrait définir les droits de l'homme sans usurper les droits de la société. Mais les autres membres du comité se flattaient, après avoir concédé à l'esprit philosophique les formules dont il était épris, d'obtenir plus sûrement les institutions essentielles à leurs yeux. Mounier proposa donc à l'Assemblée d'abord les articles de la déclaration, et aussitôt après, le système politique où les monarchiens avaient mis toutes leurs espérances : deux Chambres, l'une populaire, l'autre aristocratique, et un roi toujours maître d'accorder ou de refuser sa sanction aux lois votées par les Chambres.

Mais, comme l'avait prévu Bergasse, ces institutions parurent dérogatoires aux droits qu'on venait de proclamer. Si « la

nature fait les hommes égaux en droits[1] », pourquoi deux Chambres qui représentent l'inégalité entre les hommes? Si la loi doit être « l'expression de la volonté générale[2] », pourquoi égaler à la Chambre qui représente cette volonté, c'est-à-dire le nombre, une Chambre qui représente les volontés particulières d'une minorité? Pas de Chambre haute. En face d'une assemblée unique il devenait plus nécessaire de fortifier l'autorité du roi. Mais le même argument qui avait eu raison de la Chambre haute porta contre le veto royal. Si « toute souveraineté réside dans la nation[3] », si « nul individu ne peut avoir d'autorité qui n'en émane expressément[4] », les députés seuls étaient les mandataires de la souveraineté. Le roi n'était que le chef du pouvoir exécutif. A quel titre le fonctionnaire chargé d'exécuter la volonté générale s'élèverait-il contre elle? Pas de veto : c'était déjà trop de l'accorder suspensif. Le résultat fut aussi dû à la pression de Paris. Non seulement les tribunes, par leurs huées ou leurs applaudissements, imposaient aux orateurs et dictaient les votes, mais les députés étaient poursuivis aux portes de la salle, et jusque chez eux sommés sous les pires menaces d'obéir au « peuple ». « Je ne veux pas faire égorger ma femme et mes enfants », disait à Lally un de ses collègues. Et Montlosier rapporte ce propos de Bergasse : « Monsieur, vous êtes peut-être venu ici chercher la liberté. Vous trouverez des tyrans, ils sont ici, et il me montra l'Assemblée ».

Toutefois l'Assemblée, tour à tour et souvent à la fois, cédait au joug et s'en lassait, continuait à affaiblir la royauté, était tentée de lui demander aide contre les violences révolutionnaires, et arrêtée par les gestes antirévolutionnaires de la cour. Nombre de députés, naguère si hostiles à la translation de l'Assemblée, acceptaient maintenant cette mesure comme une garantie de leur indépendance. Pour les révolutionnaires, transporter l'intimidation de Paris à Versailles est déjà un effort : si le gouvernement délibère à Fontainebleau ou à Soissons, c'en est fait de leur influence. La peur de la perdre, le désir de l'exercer sur place, à tout instant, avec sûreté, leur rend nécessaire le transfert du gouvernement à Paris. De là les journées des 5 et 6 octobre qui complètent l'œuvre commencée le 14 juillet.

Elles prouvèrent avec quelle assurance méprisante les minorités résolues mènent les minorités incertaines. Une bande de femmes et d'hommes arrive de Paris à Versailles; elle n'est

[1] Déclaration des droits, art. 4.
[2] Déclaration des droits, art. 6.
[3] Déclaration des droits, art. 3.
[4] Déclaration des droits, art. 3.

pas une force, mais elle annonce Paris, et l'Assemblée la reçoit. Au palais on est libre encore. Mounier, président de l'Assemblée, se rend auprès du roi et le presse de partir; on hésite cinq heures, le temps qu'il faut aux Parisiens pour parvenir à Versailles. Voici vingt mille hommes de la garde nationale, elle n'aurait à faire qu'un geste pour disperser le petit groupe des démagogues. Elle protégera contre eux les pouvoirs publics, La Fayette l'a promis : et rassurés par cette disproportion des forces, la cour et l'Assemblée s'endorment. Mais l'honnête troupe qui les garde s'endort aussi, lasse de la route et de l'attente. L'heure vient où la révolution veille seule, rôde autour du palais, et par une porte mal défendue, se précipite. L'assassinat des gardes du corps, la reine poursuivie par les furieux jusque dans la chambre du roi, l'angoisse entrant soudain avec eux chez le monarque menacé dans la vie des siens, sa promesse de se rendre à Paris, sur la demande formulée alors pour la première fois, à l'heure opportune, par une bouche inconnue, sont déjà de l'histoire quand le jour se lève, et La Fayette après lui. Le marquis accourt pour dégager Louis XVI des mains brutales, mais enregistrer au nom des 20 000 modérés qu'il commande l'engagement arraché à Louis XVI par les factieux, le terrible pacte du retour à Paris. L'Assemblée pourrait encore changer les destinées : Mounier propose qu'elle se rende au château. Près du roi, elle concertera avec lui ce que commande la liberté de la royauté, apprendra leur devoir aux 20 000 hommes, dont la bonne volonté attend, prête à obéir. Mais les préjugés retardent toujours sur les événements. Même alors l'Assemblée redoute encore la cour; il suffit que Mirabeau intéresse « sa dignité » à ne pas « délibérer dans le palais des rois ». Et de ce palais elle laisse sortir Louis XVI, prisonnier, sous l'escorte de femmes hurlantes, d'hommes aux bras et aux couteaux nus, de porte-étendards qui élèvent devant lui, au bout de piques, les têtes de ses gardes de corps. Et les 20 000 bourgeois de La Fayette présentent les armes à la victoire révolutionnaire et escortent la démagogie qui emmène le roi en otage. L'Assemblée seule reste libre. On n'a pas osé mettre, cette fois, la main sur elle, et l'entraîner. Plus que jamais, il faut qu'elle reste hors de Paris, pour garder elle-même et rendre à la royauté l'indépendance. Mais elle, qui n'a pas voulu se réunir au roi quand il était encore libre, se déclare inséparable de lui quand il est captif. En allant le rejoindre, elle s'enlève les moyens de le délivrer, elle vient s'enfermer dans la cage où commence la captivité commune des deux pouvoirs, où la révolution se servira de l'un pour tuer l'autre.

Cette fois les députés, qui voulaient la liberté politique, ne gardent plus d'illusions, et les principaux se groupent d'instinct chez celui qui a été le plus clairvoyant, chez Bergasse. Ils sont d'accord qu'ils ne peuvent plus siéger dans l'Assembée, et doivent, par une retraite collective, rendre nécessaires des élections nouvelles. Mais l'Assemblée est déjà à Paris, gardée à vue, et le projet épié. Il fallait alors, pour voyager, des passeports. Une motion pour les refuser aux députés qui ne donneraient pas des motifs valables, quelques menaces contre ceux qui sont suspects de préparer leur départ suffirent pour arrêter l'émigration parlementaire. Elle se borna à quelques retraites, les principales furent celles de Mounier et de Lally-Tollendal. Bergasse ne les suit pas. Il ne veut ni donner sa démission ni émigrer. Il ne siégera plus dans l'Assemblée, parce qu'elle n'est plus libre, mais il vivra dans son ombre, attentif à toutes les fautes, et les dénoncera toutes par la plume.

S'étonner qu'il se privât de sa meilleure puissance en renonçant à la tribune serait méconnaître les obstacles qu'apportaient à son action parlementaire ses idées et son talent même. Pour que l'opposition d'un orateur soit tolérée dans une assemblée, il faut qu'entre lui et elle, certains principes et certains attachements restent communs. S'il nie tout ce qu'elle affirme, déteste tout ce qu'elle aime, et emploie son constant effort à la convaincre d'illégitimité, elle se lasse vite de doctrines où elle voit des insultes et les étouffe. Bergasse n'avait aucune des souplesses nécessaires pour plier sans rompre, mesurer les coups aux dispositions de l'auditoire, sacrifier de sa thèse ce qu'il fallait pour sauver le reste. La force de Bergasse était l'inflexibilité. Son esprit puissant à déduire toutes les conséquences ne savait taire rien de ses certitudes. Il pensait en philosophe, il affirmait en maître; les objections rompaient la marche méthodique de sa doctrine, les démentis déconcertaient sa vocation à être respecté et cru. « Tout ce qui ressemble à une discussion me rappelle bien vite au silence », a-t-il dit de lui-même. Or il avait conscience que la France marchait à sa perte par amour pour des idées fausses, que toutes ses fautes étaient les conséquences nécessaires de ses principes. Il était donc trop en désaccord avec les idées générales pour obtenir audience à la tribune. C'est, seul avec sa pensée, qu'il se sentait libre, qu'il pourrait pénétrer à fond les erreurs, et contre les emportements du mensonge s'inscrire en faux sur un papier plus patient que les hommes et plus durable que les discours.

Il se tint parole. Dès novembre 1789 parut sa première brochure, et, comme celle-là, les plus importantes qui suivirent s'atta-

quèrent à l'œuvre principale de l'Assemblée, à la constitution.

Cette polémique, poursuivie deux années, s'ordonne en un corps de doctrine. Bergasse s'empare des principes proclamés par l'Assemblée, la liberté de l'homme et la souveraineté du peuple, pour prouver que ces principes sont contraires aux institutions établies, et que celles-ci n'assurent ni la souveraineté au peuple, ni la liberté au citoyen.

Le peuple, sauf dans les petits pays où il exerce le gouvernement direct, ne peut manifester sa volonté qu'avant ou après la confection des lois : avant, par un mandat donné à ceux qui vont les faire; après, par un examen de ce qu'ils ont fait. Les désirs de la France, réfléchis et formels, avaient été inscrits en 1789 par la France dans les cahiers. L'œuvre accomplie par les députés était contraire à leur mandat, au point qu'ils avaient invoqué la force majeure pour se justifier. Motif de plus pour demander à la nation si elle agréait les changements apportés par eux au gouvernement recommandé par elle. Or, l'assemblée décrétait sa constitution sans consulter le peuple. Donc faute qu'il eût été admis, soit à inspirer les législateurs, soit à les corriger, prisonnier de leur souveraineté, il n'était pas libre.

Chaque homme ne l'était pas davantage. Sans doute, une promesse solennelle lui garantissait ses droits. Sans doute encore, les autorités publiques, même le clergé, même la magistrature, étaient, sauf la royauté, illogisme du régime, toutes choisies par le suffrage populaire, et cette constante intervention du citoyen dans la création des forces destinées à veiller sur ses droits était présentée comme la suprême garantie de sa liberté. Qu'avait-il à craindre puisque ces forces dépendaient de lui? Dans cette souveraineté universelle du vote Bergasse reconnaissait au contraire une toute-puissante machine à broyer l'indépendance des individus. Car des autorités désignées par la bataille des suffrages ne pouvaient être impartiales entre les citoyens dont elles tenaient leur fonction et ceux qui la leur avait refusée, ceux qui voulaient la leur conserver et ceux qui travaillaient à la leur reprendre. Et comme toutes obéissaient aux municipalités, les conseils municipaux aux directoires de département, et les directoires de département à l'Assemblée nationale, celle-ci était maîtresse de favoriser ses partisans et de combattre ses adversaires par tout l'effort de la puissance publique.

Il serait donc vrai, concluait Bergasse, que dans votre système il n'y aurait de sûreté que pour ceux qui marcheront dans le sens de votre Assemblée! Il serait donc vrai que, par le fait encore de ce dangereux système, la nation demeurerait constamment partagée, comme elle l'est

aujourd'hui, en deux bandes, l'une d'oppresseurs, l'autre d'opprimés.
Je vois bien dans le projet qu'on proclame avec emphase la souveraineté de la nation, mais je remarque en même temps qu'on ne lui accorde ce beau droit de souveraineté qu'à condition qu'elle en abandonnera l'exercice d'une manière illimitée à de prétendus représentants qui ne représentent rien qu'eux-mêmes, à des représentants qui, une fois nommés, n'ont aucun compte à lui rendre, à des représentants affranchis de toute espèce de responsabilités envers quelque pouvoir que ce soit; à des représentants en un mot dont l'autorité est si énorme que toutes les autres autorités ne peuvent que fléchir devant la leur.
Quand je pense que le repos public et la liberté n'ont d'autre appui que l'étrange constitution qu'on nous a donnée, qu'une constitution qu'il sera toujours si aisé de renverser et que des émeutes populaires détruiront avec tout autant de facilité qu'elles l'ont produite, je l'avoue, je ne peux m'empêcher de gémir sur l'avenir désastreux qui nous est préparé.

En dévoilant l'hypocrisie des sûretés offertes par la Révolution à la liberté, Bergasse dénonçait le premier une méthode qui dure toujours. Plus les gouvernements se disent démocratiques, plus ils sont disposés à soumettre toutes les forces sociales, clergé, enseignement, magistrature, armée, au pouvoir politique. Or où l'homme est-il libre? Où, grâce à la protection de l'autorité publique, le droit d'un seul est plus fort que les passions de tous. Et comment ce droit l'emporterait-il si les pouvoirs chargés de le défendre sont choisis par les passions dominantes et choisis parce que ces passions se reconnaissent en eux? Les droits de l'individu sont garantis dans un Etat à proportion que les autorités faites pour le service de tous échappent aux influences de parti, tiennent pour leur plus grande vertu l'indépendance, et forment leur hiérarchie sans autre considération que l'aptitude à la tâche. Les démocrates modernes n'ont pas davantage perdu l'art d'escamoter sa souveraineté à ce peuple qui vote toujours. Ceux qui se disent ses serviteurs lui nient encore le droit de les lier par des volontés trop précises. Parce que l'impératif de l'imprévu contredirait d'ordinaire l'impératif des mandats, et parce que la masse des électeurs, incapable de conduire elle-même la complexité des choses, doit se borner à un acte de confiance en les élus, ceux-ci prétendent encore, comme les constituants, à la liberté de leurs actes. Et non seulement pour légiférer, ils ne prennent conseil que d'eux-mêmes, mais presque nulle part, la nation n'est admise à dire si elle accepte ou non comme conforme à sa pensée les textes auxquels elle devra obéissance. Partout à peu près, la loi, dès qu'elle est faite par les représentants du peuple, s'impose au peuple. Son seul droit est de désavouer, en ne les réélisant pas, ceux qui ont mal servi ses desseins. Mais, le manda-

taire révoqué, son œuvre demeure intacte, et qu'importe que les mauvais législateurs disparaissent si leurs mauvaises lois survivent? Quelle est la liberté d'un pays réduit à chasser sans cesse ses mandataires infidèles et à respecter leurs œuvres? Et suffit-il, pour justifier ce régime, de prétexter l'incapacité du peuple? Un peuple peut être inapte à façonner lui-même et par le détail ses institutions et être apte à savoir si les institutions façonnées par d'autres lui conviennent. Un homme incapable de couper et de coudre juge si un habit lui sied, et trouverait bien étrange l'indépendance qui lui permettrait de changer sans fin ses tailleurs, mais l'obligerait à porter leurs vêtements manqués. Le peuple ne discernerait-il jamais ce qu'il lui faut? Alors seulement, les élus ont une raison pour ne jamais prendre son avis. Mais si le peuple est imbécile, que vaut sa volonté, même pour se choisir des maîtres?

Après avoir invoqué la doctrine des constituants, pour conclure qu'ils la contredisent, Bergasse la discute pour établir que, fausse, elle ne mérite aucune autorité. Il sape la base qui porte tout l'édifice, l'idée que la loi soit l'expression de la volonté générale. A cette formule Bergasse oppose celle-ci : « La loi est l'expression de la raison universelle. Il n'y a que la raison universelle qui ait droit de commander. » La loi offerte par l'Assemblée constituante au respect de la France n'est que l'opinion la plus récente des vivants. Or, le mépris où la postérité relègue des erreurs tenues quelque temps pour des évidences remplit l'histoire. L'intelligence ne saurait donc prendre trop de précautions contre elle-même. Ce n'est pas assez qu'une institution ou une doctrine obtiennent l'assentiment même unanime d'un peuple et d'une heure : seules ont droit à la confiance celles qui étendent et perpétuent leur empire sur la diversité des races et sur la suite des siècles. Car la vérité seule triomphe du temps. Loin donc qu'il suffise de la dire établie par l'assentiment des contemporains, il faut contrôler le témoignage des vivants par celui des morts, songer à ceux qui ne sont pas encore, et qui déjà ont le droit de n'être pas sacrifiés, réfléchir qu'aujourd'hui joint hier à demain, que le présent, pont très étroit entre les deux immensités du passé et de l'avenir, n'est pas égal à elles en importance, et voir les choses humaines avec un regard qui embrasse toute leur durée.

Pour entendre la voix de la raison universelle, non seulement il faut écouter le témoignage des générations successives, mais il ne faut pas accorder la parole à tous les vivants. Si la volonté de l'homme était toute sa loi, chacun, du droit de son existence, aurait droit de vote. Mais puisque l'homme doit vouloir ce qui est sage, ceux-là ne doivent pas avoir de suffrage, qui, inaptes à

réfléchir et à discerner, feraient par leurs erreurs, non seulement leur malheur mais le malheur des autres ; le suffrage appartient à ceux-là seuls qui sont aptes à assurer par de bonnes lois leur avantage et celui de tous. De plus une société ne se compose pas d'êtres isolés. Leur origine, leurs fonctions, leurs métiers, les répartissent en groupes qui ont des intérêts et forment de petites sociétés dans la grande. Tandis que les hommes passent, les corporations restent. Tandis qu'eux s'enferment naturellement dans l'intelligence et dans la sollicitude du présent, elles vivent, héritières de passé et ambitieuses d'avenir. Les corps de noblesse, de clergé, de magistrature, de métiers, remplacent l'égoïsme individuel par l'égoïsme collectif, déjà moins antisocial, honorent et perpétuent des vertus utiles à tous. Ces corps jugent donc avec une intelligence différente, mais non moindre que les individus, l'intérêt général. Ils ont droit à être, comme les individus, représentés dans les conseils des communes, des provinces et de l'Etat.

Dans l'Etat, pour assurer à cette double force de mouvement et de stabilité sa double influence, deux Chambres doivent représenter, l'une les corps et l'autre les individus. Si la première obtient des droits égaux à la seconde, il ne faut pas conclure que la minorité usurpe sur la majorité. La Chambre basse représente des idées à l'essai, les tentatives de la génération nouvelle ; la Chambre haute représente des expériences faites, la persévérance de générations nombreuses, et plus de volontés que la Chambre populaire. Et tandis que les députés expriment les désirs des vivants et de l'heure présente, les pairs représentent à la fois les intérêts du présent, puisqu'ils le vivent, du passé, puisqu'ils en héritent, et de l'avenir, puisqu'ils le prévoient.

Cet édifice, dont chaque génération est une pierre, a pour clef de voûte la royauté. Elle représente l'unité la plus durable, celle qui voit non seulement naître et mourir les générations éphémères, mais la solidité des corps se modifier et se dissoudre dans la vie permanente de la race. Le roi, d'autant plus roi que ses aïeux veillent depuis plus de temps à la grandeur de l'Etat, et dépositaire inamovible d'un pouvoir qui appartiendra après lui aux plus lointains héritiers de son sang, est le représentant même de la durée. L'intelligence du passé lui est naturelle comme la piété filiale, puisque ce passé est l'œuvre de ses ancêtres ; la sollicitude du présent naturelle comme l'instinct de la conservation, puisque son accord avec l'opinion fait sa popularité et affermit sur sa tête la couronne ; la prévision de l'avenir naturelle comme la tendresse paternelle, puisqu'il ne saurait le compromettre sans amoindrir et ruiner peut-être l'héritage de ses enfants.

La permanence de la triple pensée qui l'assiste fait de lui l'interprète le plus sûr de l'intérêt public. Chaque citoyen songe à lui-même et à l'instant où il parle; le roi participe aux désirs des temps où il vit, mais il les juge par des regards qui vont chercher plus loin la lumière. Les corporations peuvent avoir des desseins particuliers en désaccord avec l'utilité générale : le roi n'a pas d'autre intérêt que l'intérêt public. Chef historique de la race, il n'a de gloire que la gloire nationale, il est amoindri par tout ce qui la diminue, et comme ses biens particuliers, à son avènement, se confondent avec le domaine de l'Etat, tout son destin fait un avec les destins de la France.

Voilà pourquoi l'autorité du roi doit être très forte, même contre les deux Chambres. Fût-il en désaccord à la fois avec toutes deux, cela ne prouverait pas qu'il a tort. Elles n'ont pas sa fonction, leur autorité ne peut donc ni suppléer ni contraindre son autorité. C'est pourquoi il faut qu'il reste libre de juger si les intérêts dont elles sont les interprètes respectent l'intérêt dont il est le gardien suprême, et de refuser sa sanction à ce qu'il croit dangereux, et tant qu'il l'estime tel.

Ainsi se trouve défini le rôle des trois pouvoirs. La Chambre des députés est l'initiatrice naturelle des nouveautés; toutes doivent être soumises à la Chambre haute et être abandonnées si elles n'agréent pas aux représentants de la tradition. Et cet accord des deux Chambres ne devient efficace que par la sanction royale. Le roi déclare si ce qui paraît sage à la génération présente et est agréé par les intérêts corporatifs, est conforme à l'intérêt plus durable et plus vaste de la nation.

Un tel régime accordait dans l'Etat moins d'autorité aux puissances de mouvement qu'aux puissances de stabilité. Bergasse n'hésita pas à le proposer, quand ces puissances de stabilité n'étaient plus debout, mais gisantes sous leurs abus, et lorsqu'à travers le vide des institutions la puissance de mouvement se répandait irrésistible! C'était renoncer à la récolte toute prête de popularité, pour semer des chênes dans un torrent! Mais sa conscience ne voulait aucune complicité, même de silence, avec la Révolution, son patriotisme avait hâte de montrer aux intelligences désemparées le refuge de principes solides, enfin sa foi en sa destinée lui rendait moins douloureux l'isolement d'un précurseur et l'attente du jour où il verrait grands les chênes et fondée la monarchie de ses désirs.

Etienne Lamy.

La fin prochainement.

JEHANNE D'ARC

Le jour agonisait sous sa pourpre éclatante;
On eût cru Domremy dans une étrange attente;
Le mystère montait comme d'un encensoir,
Et tout priait dans la dévotion du soir!
Or, à l'écart de ses compagnes, les bergères,
Dont les âmes étaient pour son âme, étrangères,
Qui riaient de son air d'être toujours « ailleurs »,
Une vierge à qui Dieu gardait des soirs meilleurs,
— Car pour elle il rendait visible l'invisible
Et faisait pour ses mains le miracle possible, —
Une vierge, une élue aux regards de douceur,
Que la souffrance eût vu passer comme une sœur,
Et qui devait rester, pour plus tard, le symbole
De la foi qui relève et du cœur qui console,
Une vierge, les mains jointes sur ses genoux,
Murmurait : « Monsieur Saint Michel, pitié pour nous! »
Mais, pareil aux reflets d'une dague d'archange,
Le ciel fut sillonné par un éclair étrange,
Et la vierge voila sa face avec stupeur;
Quand une voix lui dit : « Pourquoi donc as-tu peur?
Jehanne, lève-toi! C'est Dieu qui te l'ordonne!
Petite paysanne aux regards de Madone
Qui ne sais rien, hormis être bonne et prier,
C'est toi que Dieu choisit pour le labeur guerrier,
La sainte mission de guérir la souffrance
Que l'Anglais fait subir à la terre de France! »
— « Moi, Seigneur! » s'écria Jehanne avec effroi.
— « Oui, toi, qui ne sais pas monter un palefroi,
Qui n'as pas de haubert, de lance, ni d'épée,
Toi la moins faite pour cette immense épopée
Qui ferait hésiter des hordes de géants,
Toi tu délivreras des Anglais Orléans;
Tu tiendras ta bannière au-dessus du massacre;
Tu conduiras à Reims ton roi pour qu'on l'y sacre;
Les peuples étonnés en foule te suivront!
Comme Lazare mort qui releva son front

A la voix de Jésus se penchant sur sa tombe,
La France que l'on croit enterrée et qui tombe
Dans la nuit effrayante et morne du Passé,
Va surgir à ta voix de son sommeil glacé,
Secouera sa torpeur comme un suaire immonde
Et vivra de nouveau pour étonner le monde! »

L'enfant eut peur d'abord d'écouter cette voix.
Mais, presque chaque soir, monté sur un pavois,
Saint Michel apparut à la craintive vierge;
Et sainte Catherine ayant aux doigts un cierge,
Qui de la triste nuit semblait le pleur sanglant,
Et sainte Marguerite avec un voile blanc
Eployé dans le ciel vague comme un nuage,
Lui répétaient que Dieu grandirait son courage.
Qu'on rirait de ses « voix », puis qu'on dirait : c'est vrai!
Qu'on la souffletterait, et puis qu'on la suivrait,
Que l'on agrandirait devant ses pas l'ornière,
Mais qu'elle y passerait en dressant sa bannière,
Qu'elle prendrait les plus puissantes tours d'assaut :
Car Dieu l'avait marquée à son sublime sceau,
Depuis l'éternité, pour être l'espérance,
Lorsque tout autre espoir serait mort pour la France!
Un soir que l'on eût dit éclaboussé de sang,
Quand l'Occident tragique où le soleil descend
Prenait l'horrible aspect d'une fin de bataille,
Saint Michel qui semblait avoir grandi sa taille,
Vêtu de deuil, avec des lèvres sans couleurs,
Dit à Jehanne : « Pars dès l'aube à Vaucouleurs!
Orléans tombe aux mains des Anglais! Il est l'heure!
Car le Christ saigne encore et la Madone pleure! »
Et puis il disparut, mais l'enfant sur sa main
Sentit avec effroi couler du sang humain!
Et soudain se vouant elle-même en offrande
Au royaume dont la pitié semblait si grande,
Quoiqu'elle pressentît pourtant qu'elle en mourrait,
Elle fit le serment de partir sans regret!
Puis, levant vers un ciel de désastre et de drame,
Ses yeux qui s'éclairaient des rayons de son âme,
Lorsqu'une étoile en pleurs perça l'obscurité,
Elle dit : « Je ferai, Seigneur! ta volonté! »

André Delacour.

LES ŒUVRES ET LES HOMMES

CHRONIQUE MENSUELLE

DU MONDE, DES LETTRES, DES ARTS ET DU THÉATRE

Le mois de Jeanne d'Arc. — Les réfutations de l'ouvrage de M. Anatole France : M. Andrew Lang; M. Dunand; la riposte de M. Bricout. — Le réquisitoire de M. Joseph Fabre contre la maçonnerie. — Un projet de Clovis Hugues. — Un article de M. René Millet. — La statue de Jeanne d'Arc au Panthéon. — Une « suggestion » de Mgr Freppel. — L'Université de Paris et les fêtes universitaires à l'étranger : oui, à Genève; non, à Louvain. — La somptuosité des P. T. T. : le Bureau-Doré. — « On rit et on s'amuse » ou le progrès du « Cinéma... ». — L'américanisation de l'esprit et la mécanique de la pensée. — Un manifeste littéraire : le Futurisme. — Le dilettantisme de la violence. — Les *Reflets de Rome*, par M. Gaspard Vallette. — L'initiation indispensable. — Une boutade de Maupassant. — Un conseil de Taine. — Bædeker et Zola. — L'emprise de l'antiquité et les sonnets de M. Amiel. — Le poète du Charollais : Mlle Marie Suttin. — Société du logement ouvrier. — L'esprit d'une œuvre nouvelle : le développement de l'effort personnel. — L'aide efficace. — Le duc d'Orléans et la *Revanche de la Banquise*. — A la Comédie-Française : *Connais-toi*, de M. Paul Hervieu.

Ce mois appartient avant tout à Jeanne d'Arc. On peut dire que, par-dessus les rumeurs de guerre civile, et les chants révolutionnaires des grévistes, le bruit de son nom emplit le monde. Les fêtes de Rome ont dépassé, par l'affluence et l'enthousiasme des pèlerins, l'attente des plus ardents dévots de la nouvelle Bienheureuse. Et le Souverain Pontife, aux honneurs rendus à la bonne Lorraine, a ajouté deux traits que personne n'oubliera : il a voulu lire lui-même son allocution en français, et il a embrassé, dans un geste spontané, le drapeau national.

Je ne reviendrai pas sur l'histoire même de la Pucelle que Mgr Touchet a trouvé le moyen de rajeunir, ici même, après tant et tant de panégyriques éloquents, en l'exposant dans son admirable simplicité. Mais ce qu'il ne faut pas manquer de relever, c'est le nombre de plus en plus considérable de réfutations que l'ouvrage de M. Anatole France a fait éclore. On y peut mesurer le degré d'estime « historique et critique » où est tombé cet élégant anarchiste qui semble chercher, dans une onction dissolvante,

la revanche de ses propres mécomptes. Nous en avons déjà signalé plus d'une, et, entre autres, celle de M. Dunand, le même qui reprend en ce moment la discussion, en ses cours de l'Institut catholique. D'Angleterre nous vient l'œuvre de M. Andrew Lang que le créateur de M. Bergeret pourra méditer à loisir... sous l'orme du Mail, en se demandant comment il se fait que cet « hagiographe », comme il dit dédaigneusement de ses contradicteurs, lui donne de telles leçons, et si dures!

Il y a quelques mois, M. Goyau nous rappelait ce que pensait de Jeanne d'Arc l'opinion allemande. Et voici, enfin, la brève, mais remarquable brochure publiée par M. l'abbé Bricout[1]. La clarté, la science et le ton même de la démonstration en font un opuscule extrêmement recommandable à qui veut avoir un sérieux résumé de la question. Sans violences, sans jactance, avec du simple bon sens, et une érudition du meilleur aloi, M. Bricout étale le parti-pris de l'adversaire. « Au fond, dit-il, l'argumentation de M. France se résume en ceci : Jeanne est une hallucinée parce qu'elle ne peut être qu'une hallucinée, le surnaturel n'existant pas. — Il nous est permis à nous qui croyons au surnaturel, de trouver cette argumentation vicieuse et radicalement fausse. Nous n'admettons pas de miracle sans preuves dûment établies; mais nous ne nous croyons pas autorisés à rejeter des preuves dûment établies parce qu'il faudrait en conclure au miracle. De quel côté se trouvent le véritable esprit critique et la bonne foi? » La récolte des formules insidieuses, qui émaillent ce réquisitoire doucereux, est copieuse : *Il en dut être ainsi... On est porté à croire... Il est possible... On peut se représenter*, etc... Ah! si M. France était hagiographe, comme il mépriserait ce procédé fâcheux. Mais il est « historien »!... Et ratiocineur, et psychologue par-dessus le marché! Savourez, s'il vous plaît, ce simple trait : « Au long d'interminables guerres, la misère et l'ignorance avaient appauvri les esprits et réduit l'homme à une extrême maigreur morale. Le costume des nobles et des riches, étriqué, déchiqueté, ridicule, trahit la gracilité absurde du goût et la faiblesse de la raison... » C'est effroyable! Mon Dieu, pourvu qu'un indiscret « historien » de l'avenir n'aille pas se demander un jour comment s'habillait M. Anatole France.

Les traits de ce genre se multiplient parmi les gens « éclairés ». Et tel de nos confrères dûment spirituel a cru du meilleur goût de réunir dans un même filet, pour les célébrer ensemble, la

[1] *Jeanne d'Arc d'après M. Anatole France*, chez Lethielleux.

béatification de Jeanne d'Arc et le centenaire américain de l'ovariotomie. Je pense que vous appréciez à son prix la saveur de ce rapprochement, d'une philosophie tout à fait « parisienne ».

M. Joseph Fabre en parle sur un autre ton, dans un article du *Temps*, où quelques phrases sonnent faux à notre oreille, mais où sont présentées avec courage des considérations intéressantes.

Qu'en Angleterre et en Allemagne, dit-il, que dans tous les lieux de l'Europe, de l'Amérique, de l'Asie, de l'Afrique, de l'Océanie, où la foi catholique compte des adeptes, les fidèles soient désormais tenus de glorifier l'héroïne française, chaque bon patriote a lieu de s'en réjouir, et cela n'est pas fait pour déplaire aux admirateurs sincères de Jeanne d'Arc qui sont libres croyants ou libres penseurs.

Seuls peuvent s'en affliger ceux qui partagent l'étroitesse sectaire de ces loges maçonniques, qui il y a seize ans adressèrent des appels pressants aux membres du Parlement contre le vote d'une *fête nationale de Jeanne d'Arc, fête du patriotisme*, et exprimèrent des craintes qui peuvent seules expliquer comment, quand vint l'heure du scrutin, il se trouva 59 membres du Sénat pour retirer leur faveur à une proposition qu'ils avaient signée, et que, dès 1884, avaient également signée 225 députés républicains. Ce veto maçonnique faillit empêcher le vote du Sénat datant du 8 juin 1894, et a tenu en échec jusqu'à ce jour le vote de la Chambre.

De ces résistances, de ce déni de justice, au gré de M. Fabre, « la franc-maçonnerie française demeure inexcusable ».

Le promoteur de « la fête patriotique » n'est pas le seul que la grande héroïne française eût fasciné. Peu de semaines avant sa mort, Clovis Hugues, le barde à la chevelure d'absalonnide, projetait d'écrire un poème sur Jeanne d'Arc.

Mais ce sont là des littérateurs et des poètes. Voici un ambassadeur de France, M. René Millet, qui consacre à la libératrice un article d'une fougueuse éloquence, dans l'*Opinion*. Je n'en souscrirais certes pas toutes les propositions; mais comment n'en pas citer ces lignes vengeresses :

Dans le désarroi des partis, quel service ne nous rendit-elle pas, en ralliant tous les Français autour d'elle, de même que, vivante, elle les ralliait autour des bastilles de Talbot! Pendant trente ans, les francs-maçons, mêlés aux prêtres, ont suivi ses processions. Sous les pieds de son cheval, les feuilles de chêne républicaines se confondirent avec les lys pour lui faire une jonchée triomphale. Quelle consolation pour nous!

... C'était trop beau pour durer. Les démolisseurs infatigables, que tout culte révolte, que toute grandeur offusque, guettaient cette renommée trop pure. Ces défenseurs du peuple ne pardonnaient pas à une fille du peuple d'être montée au rang des dieux protecteurs de la patrie. Ces intellectuels avaient sur les lèvres, en la regardant, le sourire de Voltaire. Par un hommage involontaire, ils choisirent,

pour l'insulter, le moment précis où le sentiment patriotique paraissait fléchir dans les bas-fonds du pays. De jeunes professeurs s'exprimèrent sur son compte avec l'élégante désinvolture d'un archer anglais. Pauvre fille! brûlée au quinzième siècle comme sorcière, hérétique et relapse; outragée, au vingtième, comme cléricale!

On fit pis que de l'injurier, on la discuta. Pendant qu'on la béatifiait à Rome, on recommençait chez nous son procès. Renan s'était contenté d'un volume pour la vie de Jésus. Un de ses plus brillants disciples en asséna deux sur la tête de l'infortunée. Nous apprîmes là des choses surprenantes... On nous fit assavoir, à grand renfort de textes, que les voix n'étaient pas véritables, vu qu'elle les entendait à gauche, ce qui est le cas d'un certain nombre d'hystériques. Et, pour achever de nous convaincre, on nous servit, aux pièces justificatives, un certificat de médecin, non pas, entendez bien, contemporain de Jeanne d'Arc, mais de nos jours, docteur en Sorbonne. En vérité, nous voici revenus aux questions captieuses de l'évêque Cauchon, si ce n'est que, cette fois, l'examen médical est pour le bon motif, puisqu'il s'agit de déboulonner une statue.

... Oh! ce qu'elle portait avec elle était peu de chose, sans doute, moins que rien : la foi qui transporte les montagnes! Chimistes impitoyables, abstracteurs de quintessence, lorsque cette petite main si faible s'ouvre pour bénir les fronts courbés devant elle, vous écarquillez les yeux, vous n'en voyez rien sortir que vous puissiez recueillir au fond de vos creusets : il n'en tombe, en effet, qu'une semence impalpable, la semence de vie qui, du vieux sol français, faisait jaillir les armées!

Veut-on savoir jusqu'où peut aller l'erreur d'un homme d'esprit? Relisez le passage dans lequel il explique qu'après la délivrance d'Orléans, au lieu de marcher sur Reims, il fallait aller en Normandie, couper la retraite aux Anglais. Cet érudit semble ignorer que, dans les idées du temps, le sacre de Reims valait cent batailles et coupait la route à l'usurpateur plus sûrement que le plus habile des mouvements tournants. Avant l'huile du sacre, Charles n'était que le « gentil Dauphin »; après, il se relève roi. Comme le cœur de la bergère dépasse ici la raison du savant!

M. Anatole France sera-t-il convaincu, cette fois, que, malgré les vingt-huit éditions de son livre, il a fait fausse route? Du moins a-t-il été sans doute content du gouvernement qui a fait installer au Panthéon une réplique de la statue équestre de Jeanne d'Arc par Paul Dubois. Mais si, pour l'inauguration des statues de Floquet, de Goblet, ou d'autres « éminences », on mobilise l'armée, on palabre copieusement, rien de tel ne parut nécessaire pour la vierge guerrière. On l'installa sans faste à l'ancienne place de l'autel; et, si l'on pouvait oublier que le Panthéon est une église désaffectée, on rendrait plus aisément justice à l'idée louable, après tout, qui fut, ce jour-là, réalisée. Entourée des vastes peintures murales qui retracent les hauts faits de notre histoire, elle paraît ainsi, de son épée haute, déchaîner l'immortelle symphonie des gloires nationales.

Mais pourquoi fûmes-nous réduits à l'apprendre, après coup, par une note de dix lignes communiquée à la presse? Il y a tout de même de singuliers silences!

Il y a aussi de non moins singulières abstentions[1]. L'Université de Louvain en Belgique célébrera prochainement des fêtes jubilaires. Elle avait invité, en même temps que beaucoup d'autres, l'Université de Paris à s'y faire représenter. Les autres ont accepté. Celle de Paris a refusé. Pourquoi? Parce que Louvain est une Université catholique fondée par les évêques, et qu'il y aura des fêtes religieuses. Cela suffit à la contaminer, et l'Université de Paris, férue d'hygiène anticléricale, redoutant la contagion, décline l'invitation. Notez qu'elle sera représentée aux fêtes anniversaires que prépare pour cet été l'Université de Genève. Mais, là, elle peut paraître. Ni pape, ni évêques n'y sont pour rien. Seul, le protestantisme règne, donc l'Université de Paris s'y trouvera à l'aise. Cette différence d'attitude dépasse les bornes de la plaisanterie internationale. On a donc oublié la maxime célèbre : « L'anticléricalisme n'est pas un article d'exportation »? Car, enfin, la contradiction est flagrante entre l'attitude prise vis-à-vis de Louvain et celle qu'on prend vis-à-vis de Genève. Désormais, les corps qui devraient être les plus « au-dessus » des querelles de parti, ceux qui devraient donner l'exemple de cette fraternité scientifique dont on nous rebat les oreilles, sont destinés, paraît-il, à faire parade de sectarisme intransigeant! Ils pourront parader avec empressement dans les églises russes, dans les temples protestants, dans les mosquées,

[1] Et j'ajoute ici qu'il y a de singulières... erreurs! Je ne me lasserai pas de les rectifier, car vraiment, elles finissent par déceler, — c'est le moins qu'on puisse dire, — un état d'esprit déconcertant. S'il est un mérite, dont on ne songea guère jusqu'ici à frustrer la mémoire de Mgr Dupanloup, c'est celui d'avoir pris l'initiative des démarches tendant à la canonisation de Jeanne d'Arc. Ce n'est donc pas sans stupéfaction que je lisais, il y a peu de jours, dans un grand journal conservateur de province, les lignes suivantes : « C'est .. le 8 mai 1869, à l'issue des fêtes de Jeanne d'Arc à Orléans et *à la suggestion de Mgr Freppel, évêque d'Angers*, qui, chargé cette année-là de prononcer le panégyrique de Jeanne d'Arc, avait insisté sur les vertus « héroïques » de la Pucelle, que Mgr Dupanloup, évêque d'Orléans, adressa au pape Pie IX une lettre, etc... » Or, l'abbé Freppel ne fut nommé évêque d'Angers que le 27 décembre 1869, et le panégyrique, cette année-là, fut prononcé par Mgr Dupanloup lui-même : c'est celui que reproduisait, ces jours-ci, la *Gazette de France*. Que vient donc faire là cette « suggestion » de Mgr Freppel? A quelle pensée répond-elle?...

Si l'on veut lire un historique précis et documenté des démarches touchant la canonisation de Jeanne d'Arc, on le trouvera dans l'article publié par M. H. de Lacombe dans le *Correspondant* du 10 janvier 1898.

dans les synagogues, dans les pagodes, partout, sauf à ne pas entrer dans une cathédrale; ils pourront frayer avec toutes les races, avec tous les hommes, sauf avec les catholiques. Est-ce dérisoire ou grotesque? Est-ce que le nouveau bréviaire du peuple « le plus sprituel de la terre » va être « Au pays du mufle »?

J'attends l'Université de Paris à la première invitation que lui adressera l'Université nouvelle de Bruxelles, qui est nettement libre-penseuse et vous verrez qu'elle y répondra avec empressement! Il est humiliant de songer que la première Université de France s'abaisse à ces procédés discourtois. Que dirait-elle si, dans les fêtes de Louvain, la place qui lui eût été réservée demeurait vide, occupée par un simple écriteau affichant le refus? Ce serait une façon encore inédite de tenir une place à part; car je ne sache pas que l'Université de Liège, par exemple, soit particulièrement cléricale; et, pourtant, elle a fait connaître qu'elle participera aux fêtes de Louvain. Et l'on continuera à célébrer la largeur d'esprit de nos maîtres libres penseurs! Jamais, je le crois, pareille intolérance n'avait été affichée aussi délibérément. Jusqu'ici, dans le domaine intellectuel, la France se croyait assez riche de bonne grâce et de courtoisie pour payer généreusement son écot. Il serait fâcheux qu'elle prît l'habitude de liarder.

Quelqu'un qui ne liarde pas, c'est M. Simyan, le sous-secrétaire d'Etat des P. T. T. Oui, ne vous en déplaise, il est encore là! Et même il inaugure... Car, que faire en ce poste, à moins d'inaugurer! Une nouvelle grève, sans doute? Pas encore, mais un bureau de poste! Et un bureau-modèle. Aménagement moderne; confort nouveau jeu; décor riant; lumière à flots; distribution habile; et, je l'espère, discrétion à l'avenant. Cette merveille de bureau, où Sardanapale en personne ne dédaignerait pas de faire son courrier, a été combinée par le très artiste et très personnel architecte M. Binet, coutumier de ces coups de baguette, comme on sait; et qui mérite, en l'espèce, toute louange et toute gratitude. Peut-être sommes-nous en droit d'en être plus avare pour le docteur ès P. T. T. qui nous fera solder la note : j'ai peur qu'elle ne soit « chargée »! Et la question se pose si, entre l'état fuligineux de certains bureaux et le luxe de celui-là, il ne se trouverait pas un moyen terme plus que suffisant et qui serait moins dispendieux. En dehors de l'installation, il y a, en effet, la location, et comme ledit bureau étale ses services dans l'ancien immeuble de la Maison-Dorée, en plein boulevard, j'imagine que le loyer doit être coquet. Il n'y a pas encore bien longtemps que, pour cause d'éco-

nomie, le bureau « place du Théâtre-Français-avenue de l'Opéra » émigra rue Sainte-Anne où il est beaucoup moins à portée du public. D'où vient donc aujourd'hui cet accès de somptuosité? Quel peut bien être le propriétaire chez qui l'Etat a installé son Bureau-Doré? Et lequel des deux a le mieux agi « en bon père de famille », de lui, ou du sous-secrétaire? C'est une question qui tentera, je pense, la curiosité des bons informateurs. Qui sait : la réponse pourrait être amusante!

« On rit et on s'amuse! » comme le crie sous mes fenêtres l'aboyeur patenté d'un établissement de cinématographe. Ah! le « Cinéma », encore une belle invention, à en juger du dehors : La vie n'était pas assez trépidante, il faut qu'on la regarde sur les photographies trémulantes d'un « film »... Car, la bande contenant les instantanés qui ont croqué la scène s'appelle un film. Et, de même que les photographes qui se respectent sont tous « peintres-photographes » ou « artistes-photographes », les films supérieurs sont des films d'art. Naturellement. En attendant le film national et le film patriotique... Du reste, ce sont des artistes huppés qui posent les scènes, et des littérateurs non moins huppés qui fabriquent les scenarios. Seulement, le mot littérateur est peut-être un pléonasme ici, puisque la littérature a ceci de remarquable, qu'elle est absente. Et, ce n'est pas une des moins curieuses caractéristiques de notre temps que ces collaborations des rois de la mode favorisant cet art de sourds-muets...

C'est le progrès. Je le veux bien. Tout de même il est un peu ahurissant, et je ne peux m'empêcher de trouver pénible cette sorte d'américanisation de la pensée. Cela commença, il y a quelques années, par une mode parfaitement avilissante. Elle consistait — et elle continue! — à placer au-dessous d'une gravure, non pas seulement le titre qui en résume le sujet, mais deux ou trois lignes de texte, ou davantage, pour remplacer le barnum ou le cicerone qui fait les honneurs des musées et qui est une des plaies les plus répugnantes de notre « civilisation » d'ignorants. Vous trouvez, par exemple, sous l'image d'un Napoléon, des commentaires dans le goût de ceci : « C'est Napoléon, le grand empereur, à l'apogée de sa carrière. Il n'a plus la maigreur de Bonaparte. Le corps alourdi est tout près d'être obèse. Les cheveux sont plus rares et le Petit Tondu n'aurait plus besoin de se faire tondre. Le pli de la bouche est déjà soucieux. On dirait que le grand homme aperçoit déjà la pente glissante des revers. » Cette légende est à peine exagérée... De la sorte, le menu de votre intelligence est dressé. Le masticateur obligeant a déjà

trituré les mets, vous n'avez plus qu'à avaler. Cela se fait sans douleur, sans fatigue, sans peine, mais aussi sans plaisir ni saveur. C'est de la cuisine intellectuelle sur le zinc, et elle vaut, à peu près, dans un autre genre, les fameuses boulettes de Berthelot! On prétend faciliter ainsi l'éducation. Soit. Mais, en supprimant tout effort de compréhension, croit-on fortifier l'intelligence, la développer, l'agrandir?

C'est un défaut semblable que je prends la liberté de trouver aux pièces pour cinématographe, bien qu'il paraisse d'abord aux antipodes de l'autre. Il s'agit toujours de « mécaniciser », — pardon du barbarisme! — l'intelligence, de restreindre la part de sa coopération dans l'impression d'art ou de curiosité. Vous aviez un tableau qui représentait une scène dont vous pouviez à votre gré préparer les antécédents et supposer les conséquences. Désormais, vous êtes sur des rails banaux, vous dix ou cent millième, et vous êtes obligé de marcher coûte que coûte à l'allure et d'après les conceptions d'un autre. Et l'on ne vous explique rien pendant que se déroule le film. Regardez, et vite, car la machine n'attend pas. En avant, marche! Mais si l'histoire vous intéresse, vous pouvez la recommencer, une fois, dix fois, cent fois, toujours la même, avec exactement les mêmes gestes, les expressions identiques, les poses semblables. Le triomphe de la mécanique, vous dis-je! Non seulement le triomphe, mais l'emprise! Plus de fantaisie, plus de variété, plus d'imprévu. Tout est mis en fiches, mesuré, mensuré, étiqueté, classé. « Tirez la chevillette », et allez donc, et plus ç'a a l'air de changer, plus c'est la même chose. Et l'on appelle cela du progrès en art... C'est de l'art régressif au suprême degré! De l'art de décadence, ou d'enfance : ils se touchent comme les extrêmes. Ah! oui, « on rrrit et on s'amuse », comme hurle mon bonhomme, deux heures durant, toutes les minutes. Et j'ai voulu voir ce qui pouvait être si drôle, pendant les fêtes de Pâques où les « matinées » se succédaient, affolantes. Or savez-vous ce que j'ai lu sur les superbes affiches à l'entrée de la salle? Ces deux titres de films, — et de films d'art, s'il vous plaît : « Le baiser de Judas » et « le Christ et la pécheresse ». Quand je vous dis que c'est le progrès! Allons, tout va bien : on rit et on s'amuse... — Et il n'y a vraiment pas de quoi.

Parlez-moi du *Futurisme!* Voilà qui vit, crie, vole, pétarade et trompette! Ce bolide, dont j'espère bien qu'il est en baudruche, est tombé sur nous il y a quelques semaines. Il n'a point fait de ravages, mais un tapage modéré et peu en rapport avec les explo-

sifs dont il était chargé. C'est un bolide bon enfant. Voici : une revue italienne, *Poesia*, qui tient beaucoup de place, car elle est d'un vaste format, qui est luxueusement éditée sur un papier et avec des caractères à rendre jaloux tous les gens de lettres et qui, de plus, contient assez souvent de beaux vers, « vient de fonder une nouvelle école littéraire ». Simplement. Ce n'est pas compliqué, comme on voit, du moins dans l'intention. Dans le détail, c'est différent. Le terrifiant manifeste est trop long pour que je puisse le citer. Et le résumer est fort épineux. Essayons tout de même, pour terminer nos vacances de Pâques. Après tout, c'est encore plus clair qu'un discours politique !

Donc les futuristes chanteront « l'amour du danger, l'habitude de l'énergie et de la témérité » : ça va bien. Ils exalteront « le mouvement agressif, l'insomnie fiévreuse, le pas gymnastique, le saut périlleux, la gifle et le coup de poing » : c'est plus grave; qu'on nous ramène au cinématographe! A la *Victoire de Samothrace*, ils préfèrent une automobile rugissante : combien ces jeunes gens sont exclusifs; après avoir rugi en automobile, un coup d'œil à la *Victoire* pourrait accroître encore leurs délices, s'ils se figuraient l'avoir eux-mêmes mutilée. Car, ils sont terribles, ils veulent « démolir les musées et les bibliothèques », et ils veulent « glorifier le geste destructeur des anarchistes, les belles idées qui tuent et le mépris de la femme » : ça se gâte, certainement, bien qu'ils amalgament dans leur commune glorification, le militarisme et le patriotisme. Du reste, voici l'article terminal (l'art. 11) de leur manifeste. Je le cite en entier parce qu'il est tout à fait représentatif du genre littéraire de l'auteur — pardon, je vous le présente : M. Marinetti — qui assemble les métaphores, tel Jupiter les nuées, car des unes et des autres jaillit l'éclair et tombe la foudre.

Nous chanterons les grandes foules agitées par le travail, le plaisir ou la révolte; les ressacs multicolores et polyphoniques des révolutions dans les capitales modernes; la vibration nocturne des arsenaux et des chantiers sous leurs violentes lunes électriques; les gares gloutonnes avaleuses de serpents qui fument, les usines suspendues aux nuages par les ficelles de leurs fumées; les ponts aux bonds de gymnastes lancés sur la coutellerie diabolique des fleuves ensoleillés; les paquebots aventureux flairant l'horizon; les locomotives au grand poitrail, qui piaffent sur les rails, tels d'énormes chevaux d'acier bridés de longs tuyaux, et le vol glissant des aéroplanes, dont l'hélice a des claquements de drapeau et des applaudissements de foule enthousiaste.

Après cela, vous êtes fixé, je pense. Mais il y a un commentaire à ce code qui n'est pas une brique comme celui d'Hamou-

rabbi, mais qui pourrait bien être une tuile. Donc nous arrivons ensuite à l'équation : « musées = cimetières ». Les Futuristes veulent débarrasser l'Italie de ses musées, et pour cela... les inonder, afin que « nagent à la dérive les toiles glorieuses ». Bon; mais alors le pèlerinage annuel qu'ils y permettent ailleurs, comme aux cimetières, sera plutôt difficile... Car dans leur générosité, ils concèdent ceci : « Qu'on dépose même des fleurs une fois par an aux pieds de la *Joconde*, nous le concevons. » J'en suis ravi, bien que ces aimables terroristes ne s'engagent pas à grand chose : la *Joconde*, d'abord, n'est pas en Italie; et puis, elle n'a pas de pieds!

Encore ceci : « L'art ne peut être que violence, cruauté, injustice. » Hélas! — Et : « Debout sur la cime du monde, nous lançons encore une fois le défi aux étoiles. » Holà! — Quelle triste chute! Mais c'est déjà fait, M. Viviani a précédemment opéré chez nous, et les étoiles ne s'en portent pas plus mal. Ces futuristes finissent déjà par faire du passé antérieur : c'est à décourager d'être violent...

Après cette aspersion d'avenir turbulent et problématique, quelle joie de savourer les impressions d'hier et d'aujourd'hui qu'un fin lettré genevois, M. Gaspard Vallette a recueillies dans son livre, *Reflets de Rome* [1].

Il y fallait d'abord une lecture énorme, l'art de choisir et le goût de présenter. Tout cela se trouve dans les trois cents et quelques pages de ce répertoire, d'où l'habileté, la bonne grâce et l'érudition personnelle du guide ont su bannir toute monotonie. La liberté d'appréciation de quelques citations et quelques jugements font de ce livre autre chose qu'un manuel pour l'adolescence. Mais les esprits formés y trouveront une grande puissance d'évocation, une bonne humeur avenante qui fait de l'ouvrage un charmant compagnon de découvertes dans la Ville aux attraits jamais épuisés. M. Vallette confesse qu'il fut pris d'abord du découragement habituel au nouvel arrivé. Il faut, pour goûter le charme de Rome, une accoutumance, une initiation qui demandent quelque patience et quelque bonne volonté au début du séjour. Mais ensuite quel délice de céder à l'emprise quotidienne et désormais définitive.

Majesté des ruines antiques, harmonie grave du paysage romain, trésors d'art accumulés sur le sol ou dans les musées, afflux des souvenirs historiques, pittoresque des rues épargnées, témoignage impo-

[1] *Reflets de Rome*. Rome vue par les écrivains, de Montaigne à Gœthe, de Chateaubriand à Anatole France. 1 vol. in-12. (Plon.)

sant des églises, beauté persistante de la race, sourire même des *Cioccare*, tout cela qui fait de Rome à la fois le tombeau de la Rome antique, le musée du monde de tous les temps, et la citadelle d'une force sociale la plus fortement organisée et la plus intacte peut-être qui survive dans notre société en voie de décomposition, — voilà, sommairement indiqués, quelques-uns des éléments qui, réunis, mélangés et souvent confondus les uns dans les autres, font le charme étrange et puissant, à la fois souriant et mélancolique de Rome.

Comme il sied, une large place est faite à Louis Veuillot, et les pages qui lui sont consacrées permettent de mesurer l'esprit d'équité du protestant genevois qui ne lui marchande pas son admiration. M. Vallette ne se contente pas d'entasser côte à côte les *extraits* comme en un chantier d'exposition ou de marché, il les réunit, les dresse, les cimente de ses réflexions et de ses impressions personnelles. Après les pages savoureuses sur Montaigne, Gœthe et Stendhal, on lira, avec une curiosité amusée, les rapprochements entre le livre de Zola sur Rome et le... Bædeker. M. Vallette a suivi la piste du démarquage :

Bædeker dit : « Sur l'Aventin s'élèvent les trois églises... »
Zola répète : « C'était bien l'Aventin avec ses trois églises... »
Bædeker : « Sur le mont Celius, la villa Mattei... »
Zola : « Le Celius ne montrait que les arbres de la villa Mattei... »
Bædeker : « Vient ensuite le Palatin avec... les cyprès de l'ancienne villa Mills... »
Zola : « Et c'était aussi le Palatin qu'une ligne de cyprès bordait d'une frange noire... »
Bædeker : « Au-dessus, les deux dômes et la tour de Sainte-Marie-Majeure sur l'Esquilin... »
Zola : « Seuls le mince clocher et les deux petits dômes de Sainte-Marie-Majeure indiquaient le sommet de l'Esquilin... »

Et je ne cite que les plus brèves des concordances; mais Zola suit son *Guide* avec une « docilité d'élève », non seulement pour les impressions de nature, mais pour les impressions d'art. Non seulement pour Rome, mais pour les environs. Avec Bædeker, Zola a compilé le *voyage* de Taine, et les *promenades* de Stendhal; mais ses préférences sont pour le Bædeker, où tout est classé dans l'ordre. Le « procédé » souvent signalé s'étale ici avec une étourdissante inconscience.

Que de trouvailles, au hasard des pages! C'est Taine qui donne à M. Monod ce stupéfiant conseil : « Avant de partir, faites-vous une idée de l'Italie, puis vous la verrez. » Et que ce simple conseil est insondablement profond et caractéristique!

Mais voici Maupassant qui, nouvel arrivé, récalcitre et bougonne : « Je trouve Rome horrible. Le *Jugement dernier* a l'air d'une toile de foire, peinte pour une baraque de lutteurs par un

charbonnier ignorant... Saint-Pierre est assurément le plus grand monument de mauvais goût qu'on ait jamais construit. Dans les musées, rien — qu'un admirable Velasquez. » Excusez du peu!

Il faut s'arrêter, sous peine de refaire — et moins bien — le volume. Mais M. Vallette, comme il le souhaitait, nous a fait « entendre le saine leçon de calme, d'accord avec soi-même et de sereine humilité que Rome a donnée de tout temps à ceux qui surent écouter sa voix forte, lointaine et grave! »

Avant de quitter la Ville, voici un sonnet que j'extrais du nouveau recueil que vient de faire paraître M. Amiel [1], dont l'Académie distingua, tout particulièrement, l'an passé, le recueil de sonnets. Le poète a vu les *Catacombes*.

Tout un passé revit d'héroïque grandeur,
Et vers ces temps lointains sur l'esprit qu'elle entraîne
La crypte versa un peu de cette foi sereine
Que recèle en ses flancs sa sombre profondeur.

C'est d'ici qu'enflammés d'une sublime ardeur
Les chrétiens d'autrefois sont partis pour l'arène,
Et c'est là qu'au retour, dans la paix souveraine,
La mort auréolait leurs fronts purs de splendeur.

De ces couloirs étroits à ces salles austères,
Où le prêtre à l'autel célébrait les mystères,
Passe un souffle puissant qui nous étreint le cœur.

Et de ces grands martyrs dont s'étagent les tombes
Et par qui de Jésus le culte fut vainqueur,
L'âme semble planer aux froides Catacombes.

De tels vers sur un tel sujet placent tout de suite leur auteur parmi les poètes d'inspiration classique, plus épris de ligne que de chaleur, de précision que d'enthousiasme. M. Amiel a le grand mérite de savoir et de vouloir rester lui-même : un amoureux de l'antiquité, que la mesure et l'équilibre charment plus que tout. Le romantisme ne l'a même pas effleuré. Il contemple les spectacles d'aujourd'hui avec une âme d'autrefois, et cela donne à ces deux recueils de sonnets, le caractère d'une collection de bas-reliefs où les attitudes sont toujours nobles et calmes. Seuls les sonnets de tendresse qu'il adresse « à Marie » tranchent sur l'ensemble par une intimité pénétrante et douce. Et ne sont-ils pas d'une jolie délicatesse ces vers sur *les Rides :*

[1] *Nouveaux sonnets*, in-12. (Lemerre.)

Ces fins sillons, vois-tu, préservent de l'oubli
Les instants douloureux où coulèrent tes larmes :
Ce qui nous fut cruel, ce qui fit nos alarmes
Est pour moi gravé là, mais non enseveli.

Mais pourquoi mettre en vers, ailleurs, des aveux un peu trop personnels et qui alourdissent d'une seule page un volume où planent tant de beaux sentiments et de pures images? Encore un sacrifice à l'antique, et celui-là était inutile. Mais ces « classiques » transfigurent tout aux reflets d'antan!

Comme contraste, j'entrouvre ici un volume totalement dissemblable, et qui est une effusion poétique in-8° d'un mouvement torrentiel et d'une mobilité de cascade. Mlle Marie Suttin l'a consacré tout entier à Paray-le-Monial[1], et le cardinal Perraud l'en remercia par une lettre fort élogieuse qui est la meilleure garantie du livre. L'auteur a une âme tout illuminée de foi ardente; et sa verve bouillonne et court comme l'eau coule, comme le soleil brille, sans effort, sans arrêt. Paysages, évocations d'histoire, récits familiers, légendes locales, aspirations religieuses, tous les genres s'y coudoient sans se heurter, voisinant sans morgue avec de jolies pages de prose. Et tout cela chante, sourit, murmure et bavarde comme une confidente à la mémoire inépuisable, à la bonne volonté jamais lasse. Si j'en avais la place, je pourrais cueillir, çà et là, — en dehors des épigraphes qui chaperonnent chaque pièce et que l'auteur a fort intelligemment choisies et traduites elle-même du grec et du latin, — nombre de vers particulièrement bien frappés, au rythme large et au vocabulaire sonore. Poète, bien plus encore que versificateur, Mlle Marie Suttin a reçu maints encouragements. Elle les mérite par une vocation incompressible qui lui donne sa plus évidente satisfaction, et par le bien que fera son œuvre, d'une inspiration très haute et d'une flamme très pure.

Elle est de ces âmes qui comprendraient avidement l'œuvre que j'ai à signaler aujourd'hui comme une de celles qui répondent le mieux aux nécessités sociales du moment : je veux dire la *Société du logement ouvrier* (88, rue du Moulin-Vert). Comme d'autres sociétés d'assistance, elle a pour but général l'aide à la famille ouvrière, le développement de sa vie morale et la lutte contre la tuberculose. Mais ce qui la rend spécialement intéressante c'est la manière dont elle poursuit ce but d'ensemble. Elle

[1] *Poèmes du Charollais*, t. I. Paray-le-Monial. 1 vol. in-8°. (Flammarion.)

a pour principal ressort l'effort personnel de l'ouvrier. Rien ne doit le remplacer, pas même l'aumône directe. Ce n'est pas une œuvre de charité proprement dite, c'est une œuvre d'*aide*, mais qui, par le fait même, exige nécessairement, de la part de l'*aidé*, une collaboration efficace. Et c'est par là qu'elle parvient à améliorer, lentement, mais avec une progression fort consolante, l'état social de l'assisté et, concurremment, son état moral. Les précautions les plus minutieuses, les enquêtes les plus précises sont faites dans ce but, avec une patience, une conscience et une discrétion dont quelques fiches m'ont révélé la peine et le mérite. Je ne saurais trop insister là-dessus, car cette conception est l'axe de l'œuvre dirigée par un conseil où se groupent des personnalités dont le dévouement a assuré, depuis peu d'années, non seulement la vie, mais l'extension déjà considérable de la société. Fondée en 1902, son budget a été l'an passé de 40 000 fr.

Le mal premier qui mine la famille ouvrière parut être à l'abbé Viollet et à ses collaborateurs, l'instabilité et l'insalubrité du logement. Peu disposé, par nature et par entraînement, à la prévoyance, l'ouvrier parisien vit la plupart du temps au jour le jour. Vienne une maladie, un accident ou simplement un accroissement continu de la famille, c'est l'emprunt qui le guette. Très vite l'emprunt même devient impossible; alors c'est l'expulsion du logement, et la navrante décadence à travers les taudis et les bouges jusqu'à l'infâme hôtel meublé où ne résiste guère aucune santé ni physique, ni morale.

L'hôtel meublé, c'est l'ennemi; et pour l'éviter, on fonda d'abord la *Caisse des loyers*, où l'ouvrier verse chaque semaine la petite contribution destinée à payer son terme. Pour l'encourager on lui offre une petite prime qui doit parfaire la somme, mais qui ne lui est acquise que s'il verse lui-même le complément correspondant. Ainsi s'établit cette collaboration dont j'ai parlé et qui constitue le « secret » de cette réelle *assistance*. La Société veut ensuite que le logement qu'elle assure soit hygiénique. Elle y tient assidûment la main, jusqu'à imposer, au besoin, le déménagement. Un de ses projets est d'arriver à dresser la liste des logements insalubres, et ce serait un nouveau service qu'elle rendrait, et non le moindre. Après l'hygiène, le mobilier. La Société possède un garde-meuble qui lui permet de suppléer, au besoin, à l'insuffisance des installations, surtout par la distribution des matelas et des lits destinés à éviter la démoralisante promiscuité. Elle a aussi à exercer son zèle, pour faire accepter des propriétaires ou concierges, les familles nombreuses; car en un temps où l'on prône partout la repopulation, il faut savoir que les familles

nombreuses se voient refuser l'entrée de maints immeubles! La Société a quelquefois réussi à ramener des propriétaires à une meilleure conception des rapports sociaux. Elle n'est point encore assez puissante pour construire elle-même des habitations ouvrières; mais elle a apporté des ressources notables à deux groupements où l'un de ses membres la représente : la « Société anonyme des logements économiques pour familles nombreuses » (17, rue de Valois), et la « Société Le Foyer » (22, boulevard Saint-Michel). De la sorte, dans un réseau restreint, mais avec une attention d'autant plus efficace, elle atteint son but qui est de rendre le foyer sain et agréable afin que l'ouvrier s'y plaise et n'aille pas gaspiller ailleurs ses forces et sa solde.

Elle a déjà formé 9 sections dans divers arrondissements, et le nombre de ses visiteurs approche de 80. Le visiteur est la cheville ouvrière de cet organisme. Sa tâche, toute de tact, de délicatesse et de douce fermeté, est impossible à remplir à qui n'aime pas les malheureux d'un amour actif et désintéressé. Son rôle, exclusif de tout prosélytisme, est limité au but poursuivi et clairement défini. C'est en le spécialisant qu'elle le rend fécond. De ces rapports permanents naît peu à peu une vaste enquête sociale qui, prudemment, cherche et trouve souvent la première racine du mal. Des tableaux soigneusement tenus à jour permettent à la société de ne pas disperser en pure perte ses efforts. Plusieurs de ces enquêtes paraissent dans l'excellente petite revue, l'*Assistance éducative*, que dirige avec tant de dévouement M. Maurice Beaufreton.

Cette œuvre m'a paru assez neuve dans sa conception et dans son fonctionnement, elle m'a semblé donner un utile exemple de cet art, trop méconnu, de sérier les questions, et c'est pourquoi j'en ai parlé avec quelques détails comme d'un effort intéressant vers un avenir d'où pourrait sortir un jour la réconciliation sociale.

Heureux encore ceux qui peuvent travailler de près à cette réconciliation, et ne sont pas contraints de dépenser, loin de leur pays, des forces et une volonté qu'ils consacreraient avec tant de joie à l'effort national. Jeune, plein de sève et d'ardeur, le duc d'Orléans se voit réduit à employer en des explorations scientifiques, des ressources de décisions, de ténacité, que la sottise politique lui interdit encore d'utiliser plus directement au bien de la patrie commune.

On se souvient du geste émouvant qui fit planter, par le chef de la maison de France, le drapeau tricolore en pleines terres du cercle polaire, au cours d'une précédente croisière. Le duc

d'Orléans fut moins heureux dans sa dernière tentative. Il vient d'en conter les déceptions dans un beau volume qu'il appelle coquettement la *Revanche de la banquise* [1], et qui est aussi captivant que le premier, par la belle crânerie, la bonne humeur, l'énergie et le courage qu'y déploie le royal explorateur pendant les longs jours de dérive.

Le portrait du frontispice est caractéristique qui représente le prince en loup de mer, pipe aux dents et bonnet de fourrure, le regard droit et le sourire à fleur de barbe. Tel est bien le narrateur qui manie joliment la plume et conte, deux cents pages durant, sa rude odyssée. Et, d'abord, ce couplet du départ, très simple, avec une pointe d'émotion qui donne le ton à tout le volume :

Le dernier souvenir que j'emporte de Bergen est celui de ma visite à la petite église catholique et à son pasteur, le curé Wang. Comme lors de mon passage en 1905, avant de m'éloigner, je suis descendu à terre avec mon fidèle Joe et j'ai été me mettre en règle avant de partir. Le charme de la messe matinale dans cette chapelle recueillie est très grand ; la prière monte d'elle-même aux lèvres, on se sent près de Dieu et capable de grandes choses. J'ai demandé à la Providence de rendre notre expédition utile et de protéger mes braves compagnons. J'ai prié pour mon pays, mes parents, tous ceux que nous aimons et que nous laissons derrière nous. Puisse Dieu avoir entendu mes prières et les exaucer.

Ensuite, cette note, discrètement émue, où l'on devine ce que, dans le cœur du prince, doivent éveiller ces réflexions :

La confiance de ce missionnaire est vivifiante. Il use sa santé en travaillant sans relâche à fonder des œuvres charitables, et confond dans le même amour sa religion et son pays. Qu'importe, dit-il, s'il ne voit pas la moisson de ce qu'il sème, sa confiance dans l'avenir de la Norvège est absolue ; le grain tombe en bonne terre et germera. On voit briller dans ses yeux l'éclair des épées des Wikings lorsqu'il parle du passé de sa race, et c'est presque avec tendresse qu'il décrit le nouveau roi qui représente pour lui ce passé héroïque et cet avenir plein de promesses. Je souhaite au roi Haakon beaucoup de sujets comme celui-là.

Je ne puis que donner ainsi une idée du charme véritable que le lecteur trouvera à suivre, au jour le jour, la vie de la *Belgica*, car bateau et passagers ne font qu'un en ces rudes aventures. Quand les jours passent monotones, c'est la cordialité du récit qui nous prend, et les incidents se succèdent qui seraient anodins ailleurs, mais ici deviennent graves sur ce microcosme perdu dans les quartiers de glace qui l'encadrent, le serrent, l'étranglent, à se

[1] La *Revanche de la banquise. Un été de dérive dans la mer de Kara* (juin-septembre 1907). Un vol. in-4°, nombreuses héliogravures (Plon).

demander si la membrure ne va pas tout à coup céder. Rares rencontres d'hommes qu'on ne reverra plus, chasses, rupture de vergues, allégement du bateau, tempêtes, excursions, — et toujours ce paysage désolé dont les innombrables illustrations donnent l'impression constante jusqu'à l'obsession, tout cela vit avec une intensité prenante. C'est décidément une dure école que de pareilles croisières, et qui développe en un homme jusqu'au dernier repli des qualités profondes. Je passe sur les résultats scientifiques qui remplissent de copieux appendices et qui intéresseront les spécialistes. Ce qui intéresse le grand public, c'est l'homme et l'épanouissement de sa force, les échappées sur son âme intime que donne parfois une courte phrase jetée là sans préméditation et qui montre « le fond ». Royalistes ou non, les Français peuvent prendre ce livre; même ceux qui ne croient pas au roi y trouveront un homme entreprenant, séduisant, ayant de la tête et du cœur. Il semble que du milieu de ces feuillets écrits tantôt avec enthousiasme, tantôt avec résignation, toujours avec une évidente sincérité, le duc d'Orléans se lève et, le regard clair, dise à son pays : Connais-moi.

Connais-toi, dit M. Paul Hervieu au public, dans la nouvelle pièce qu'il vient de donner au Théâtre-Français. Et c'est une fâcheuse connaissance qu'il lui faut faire, en l'espèce, dans la personne du général de Sibéran, et même de son entourage. Vous vous doutez bien qu'il s'agit d'un adultère, pour changer! Mais rendons justice à M. Hervieu, c'est un cas qu'il examine, non un exemple qu'il donne. Et pourtant... Mais d'abord en quelques mots voici le schéma de l'action. Le général, veuf et d'âge déjà marqué (avec un fils Jean), a épousé la jeune Mme de Sibéran, femme « de devoir », mais qui avait rêvé à d'autres étoiles qu'à celles de son mari. Il a deux officiers d'ordonnance, le général, son fils Jean et une sorte de fils adoptif, Pavail. En visite : des cousins, les Doncières. Mme Doncières est surprise sortant du pavillon de Pavail. D'où grande colère du général, homme de principes. Doncières doit divorcer pour sauver l'honneur. Le jeune mari trompé pardonnerait volontiers, mais le général le convertit à l'intransigeance. Quant à Pavail, il ira au Tonkin : c'est bien simple! Or, Pavail est innocent : il avait prêté son appartement à Jean qui fut le coupable de cette passade. Et le fils adoptif le révèle à la générale qu'il aime, et à qui il n'est pas indifférent. Leurs deux jeunesses ne restent séparées que par la notion du devoir. Pauvre général! Il a enfourché le grand cheval de bataille, et tout va concourir à le désarçonner. Jean, qui a

appris les conséquences de sa folie, vient déclarer la vérité à son père. Il faut quelque application à celui-ci pour se convaincre de la réalité. Soit, il fera des excuses à Pavail. — Mais, puisque Mme Doncières va divorcer, Jean, par point d'honneur, veut l'épouser. « Jamais de la vie, crie le général, on n'épouse pas une telle femme qui trahirait son second mari comme elle a trahi le premier. » Un seul moyen existe de couper court aux résolutions de Jean : les Doncières ne divorceront pas, et, après avoir imposé le divorce, le général conseille le pardon à son cousin ahuri de ce revirement. Une dernière aventure est réservée au malheureux à principes. Pavail, malgré tout, doit partir, car la générale le juge plus prudent; mais pour remercier le jeune soupirant de ce sacrifice nécessaire, elle lui accorde un baiser. Naturellement le général surgit au bon moment, et conclut aux pires aventures. Il faut lui expliquer tout, et que ce qu'il croit être son déshonneur est, au contraire, la sauvegarde de son foyer; et que ce foyer a été pour sa jeune femme une prison sans air, sans lumière et sans joie. Pauvre général! De son intransigeance hautaine, rien ne reste. Les principes ont cédé aux exigences de sa vie de famille et à celles de son cœur. Il veut garder son fils, il veut garder sa femme qui offrait la rupture, mais qu'il aime, lui, passionnément. Et il était parti en guerre avec de tels éclats que son indulgence paraît de la lâcheté! Il ne se connaissait pas. « Qui se connaît »? conclut Mme de Sibéran.

Et je conviens que M. Hervieu, très habile constructeur dramatique, a fortement enchevêtré et consolidé sa charpente. Il y a un défaut, pourtant, et capital, car il se trouve dans la maîtresse pièce. Le général, cet homme à principes, *n'en a pas.* S'il avait des principes et de vrais, et de ceux que le terme de « péché » employé par lui donnerait à croire, la pièce n'existerait pas, car il n'admettrait pas le divorce, bien loin de le conseiller, que dis-je, de l'imposer! Non, il n'a pas de principes : il a des formules; c'est tout différent. Et, une fois de plus, cet exemple montre le factice de ce qu'on appelle la morale mondaine, dont le but principal semble être d'organiser, derrière le paravent des mots, l'illogisme et l'immoralité « convenable ». M. Hervieu fera un chef-d'œuvre le jour où il voudra monter jusqu'aux vrais principes, à ceux qui s'emparent de toute l'âme et commandent la vie. Son esprit logique et synthétique est digne d'y atteindre. Le public qui aime son talent a le droit de lui retourner, comme un compliment et comme une invite, le titre de sa pièce et de lui dire : connais-toi.

Edouard Trogan.

CHRONIQUE POLITIQUE

La France n'a plus de gouvernement que pour l'apparence, tant ce gouvernement, en gardant son titre, a perdu sa raison d'être; tant il semble se détacher de lui-même, alors que tout se détache de lui, par défiance, par désillusion, par mépris. Ici, les fonctionnaires, non seulement indociles, mais rebelles; là, les ouvriers, qui sont las de se voir leurrés par la fausse démocratie de nos gouvernants; ailleurs, les bourgeois que la République avait ralliés, les uns, parce qu'ils la croyaient le régime absolu de la liberté, et les autres, celui de l'égalité, mais qui s'effrayent maintenant de la faiblesse de l'Etat et du désordre ruineux qu'elle favorise. Or, de ce gouvernement, pas un mot pour rassurer le pays. M. Clémenceau se tait. Avec une rhétorique sereine, M. Viviani parle des « bouillonnements de la démocratie », comme si la crise n'était que superficielle et momentanée, par essence, tandis que M. Briand la qualifie tout simplement d' « accès de goutte ». On songe à ces moments de l'histoire où les gouvernements qui vont périr n'ont plus d'autre soin, dans leur intimidation hagarde, que celui de combiner les concessions et les trêves qui leur promettent, pour quelque temps encore, un peu de survivance; pendant qu'en face, leurs ennemis sont dans cette période d'exaltation, de délire, où l'esprit révolutionnaire ne veut plus connaître aucun obstacle, aucun retard. Que la révolution apparaisse, dès ce moment, comme une barricade dressée dans la rue, comme une émeute déchaînée dans les faubourgs, il y aurait, certes, quelque exagération à le dire; mais ce serait nier la lumière du jour que de se refuser à constater l'état de choses anarchique qui la rend possible. Il faudrait à ce gouvernement, pour son salut, un double miracle de sagesse et de courage. Il ne possède plus la force morale; il a encore la force matérielle, celle que ses doctrinaires appelaient jadis avec un si profond dédain « la force brutale. » Et, cette force, c'est l'armée même qu'il a tant maltraitée et qui, moins loyale, n'aurait besoin que d'une

grève où elle se croiserait les bras, pour qu'il succombât aussitôt.

La révolte est maintenant manifeste parmi ces deux grands groupes de fonctionnaires : les postiers et les instituteurs. Si ce n'est plus la grève des uns et si ce n'est pas encore celle des autres, c'est l'orgueil de la rébellion, c'est la bravade et la menace. « Quelque chose est changé », proclame, dans une tumultueuse réunion de l'Hippodrome, le chef favori de la démagogie parisienne, M. Pataud : ce changement, c'est l'esprit révolutionnaire qui souffle parmi les fonctionnaires désormais assez hardis pour affronter l'Etat jusque par la grève, la grève leur paraissant un droit. Dans cette réunion de l'Hippodrome, les fonctionnaires ne témoignent pas moins que les ouvriers leur indifférence à la République, leur haine à l'Etat et au Parlement. Tous ensemble, ils applaudissent, quand M. Janvion s'écrie : « La République en danger? C'est cela qui nous est égal... Nous n'avons pas à nous occuper de la forme du gouvernement. Si le syndicalisme est à la hauteur de sa tâche, il mettra à bas les deux bastilles, le Parlement et l'Etat, et remettra aux travailleurs libres le soin de faire leurs affaires eux-mêmes. » Et ils rient avec une sorte d'enthousiasme, quand, d'un air goguenard, le citoyen Pataud leur dit : « Nous pourrions aussi faire nos petits législateurs et élaborer un statut, celui des parlementaires. Que diriez-vous, par exemple, des formules suivantes? Article premier. Tous les députés devront rester fidèles à leurs engagements. Art. 2. Tous les députés devront assister régulièrement aux séances. Art. 3. Tous les députés et ministres sont tenus de n'accepter jamais de pots-de-vin. » Il y a eu, en France, mainte révolution où, la veille du coup tragique, les ennemis du gouvernement n'auraient pas osé tenir un langage si superbement diffamatoire et comminatoire. D'ailleurs, les postiers n'admettent aucun accommodement : pas de statut des fonctionnaires, sans l'indépendance syndicale. L'ordre du jour voté par l'assemblée le signifie à M. Clémenceau et à M. Barthou : les postiers « repoussent tout projet de statut et réclament pour les salariés de l'Etat et des services publics le droit commun, c'est-à-dire la loi de 1884 avec toutes ses conséquences. » Et qu'on ne vienne pas, dans une réunion convoquée par le Comité d'études des Associations professionnelles de fonctionnaires, leur prêcher, comme M. Chardon, maître des requêtes au Conseil d'Etat, le devoir qui leur « défend d'interrompre, ne fût-ce qu'un moment, le fonctionnement des rouages administratifs nécessaires à la vie publique »; ils répondent par des huées, par des hurlements, qui obligent à se taire le naïf prédicateur de ce devoir suranné. Le sens de l'in-

térêt à la fois individuel et corporatif prévaut souverainement, chez eux, sur la notion sociale ou patriotique de l'intérêt général. C'est l'esprit nouveau. Ainsi penseront demain tous les fonctionnaires, sauf peut-être les préfets et les sous-préfets.

Ecoutez le « Comité central pour la défense du prolétariat de l'Etat, des départements, des communes et des services publics ». Il réclame « la réintégration immédiate des fonctionnaires révoqués pour fait de syndicalisme ». De plus, il prie le Congrès des socialistes unifiés « d'affirmer le droit syndical des fonctionnaires, c'est-à-dire l'extension de la loi de 1884 à tous les travailleurs de l'Etat, ainsi que le droit à la grève de tous les fonctionnaires et salariés de tous les services publics. » Mais, de tous ces fonctionnaires indisciplinés, les instituteurs sont les plus rogues dans leurs revendications. Oui, ces mêmes instituteurs que, de législature en législature, le Parlement avait traités avec une sollicitude exceptionnelle et que le parti radical, à force d'hommages et de flatteries, à force de bienfaits mendiés de l'Etat, à force de compagnonnage électoral, croyait s'être domestiqués, luttent aujourd'hui, avec les révolutionnaires, contre le gouvernement. Les « instituteurs syndicalistes de la Fédération de l'Ouest », réunis en congrès, à Lorient, « revendiquent le droit syndical tel qu'il est défini par la loi de 1884 » : il leur faut le droit de grève et le droit de s'affilier à la Confédération du Travail. La Fédération des « Amicales » proteste contre les abus du pouvoir; elle « émet le vœu que les gouvernants renoncent au privilège régalien de disposer à leur gré des emplois publics, emplois qui, étant rétribués, non par les gouvernants, mais par la nation, ne doivent être attribués que dans l'intérêt de la nation et par des actes contrôlés ». Il y a plus. La Fédération nationale des syndicats d'instituteurs ne se contente pas d'exiger son autonomie syndicaliste et de « féliciter les camarades postiers, qui ont su faire reconnaître leurs droits ». Elle correspond publiquement avec le Congrès des socialistes unifiés : elle leur demande une « énergique protestation » contre « la violation par le gouvernement des droits civiques des instituteurs, de la liberté de pensée et de la liberté d'association ». Puis elle envoie « au prolétariat organisé dans les Bourses du Travail et dans la Confédération générale son plus fraternel salut ». Et, dans le moment même où, avec une férocité sauvage, les grévistes de Méru et de Mazamet pillent, dévastent, incendient, non seulement l'usine du patron, mais la maison de l'ouvrier indépendant, cette Fédération d'instituteurs « adresse aux camarades ouvriers en grève de Méru et de Mazamet, qui luttent si courageusement contre

l'oppression patronale, l'expression de sa vive sympathie et de ses sentiments d'étroite solidarité ». Le gouvernement a-t-il rappelé à l'ordre un seul de ces énergumènes? A-t-il révoqué un seul de leurs chefs, de leurs tribuns? A-t-il dissous un seul des congrès de ces Fédérations illégales? Nullement. Il a donné à un de leurs syndicats les plus turbulents, celui de Maine-et-Loire, un gage nouveau de sa complaisance effarée, de sa tremblante timidité. L'inspecteur d'académie avait requis contre trois instituteurs coupables de propagande antimilitariste la peine de la censure. La veille du jour où ils devaient être entendus « en leurs moyens de défense », la convocation est annulée. Suppose-t-on un pareil gouvernement en face d'une grève concertée par les postiers et les instituteurs avec tous les syndicats de la Confédération du Travail?

Expulser les congrégations; fermer les écoles catholiques; séparer l'Eglise et l'Etat; rompre les rapports de la France et de la Papauté; chasser l'évêque et le prêtre de leurs demeures; s'approprier les séminaires; s'emparer des biens ecclésiastiques : ce fut, du règne de M. Combes à celui de M. Clémenceau, tout un idéal. L'Etat, délivré de l'Eglise, respirerait. La République n'aurait plus qu'à prospérer. La nation, soustraite à la domination cléricale, deviendrait bientôt une démocratie libre, saine et forte, heureuse. Ce rêve s'est-il réalisé? L'Etat est sous la menace d'une révolution sociale. Cette révolution, est-ce l'Eglise qui la suscite? Il périt, par la désaffection des uns, par le dégoût des autres. Est-ce l'Eglise qui avilit son autorité? Est-ce donc elle qui le rend si faible, si pusillanime? Le Parlement est impopulaire. Est-ce l'Eglise qui l'a doté de la prébende de ses quinze mille francs et qui a bâclé cet impôt sur le revenu dont s'inquiètent tant les contribuables? Le parlementarisme discrédite le régime parlementaire. Est ce l'Eglise qui siège à la Chambre, au Sénat? L'Etat ne sait plus comment suffire, par ses finances, aux nécessités de ses « lois sociales ». Est-ce l'Eglise qui l'en empêche? Le Trésor, malgré les quatre milliards du budget, reste pauvre. La faute en est-elle à l'avidité de l'Eglise? L'armée souffre des sacrifices qu'on lui impose, pour satisfaire telle ou telle surenchère électorale, aux dépens de sa puissance numérique ou de sa discipline. Est-ce l'Eglise qui l'a voulu? La marine semble s'anéantir, ici, par une gabegie et, là, par une pénurie, scandaleuses l'une autant que l'autre. Est-ce l'Eglise qui la désorganise? L'antipatriotisme et l'antimilitarisme insultent au drapeau et, par la désertion, diminuent le contingent. Est ce l'Eglise qui les prêche? La Confédération du Travail trouble l'Etat par son syndicalisme révolu-

tionnaire; elle fomente des émeutes. Est-ce l'Eglise qui l'amnistie et l'encourage? Les postiers, s'érigeant en grévistes, contraignent l'Etat à une capitulation. Est-ce l'Eglise qui les entraînait à leur révolte? Les instituteurs se rebellent contre les ministres, contre les préfets. Est-ce l'Eglise qui les endoctrine, qui leur enseigne à violer la loi et à bafouer leurs chefs? Non. Tout cela n'est pas l'œuvre de l'Eglise; c'est l'œuvre du gouvernement lui-même et du parti qu'il sert. Le péril d'aujourd'hui éclate, non du côté où ils ont sévi, en frappant l'Eglise, mais du côté où ils ont prostitué l'Etat. La politique antireligieuse n'a été, pour la démagogie, qu'un passe-temps. Assouvies contre l'Eglise et fatiguées de ce côté-là, les passions anarchiques se sont retournées contre l'Etat. Et peut-être, en alimentant ces passions de tout ce que l'Eglise pouvait livrer à leur fureur, n'a-t-on fait que les surexciter. On n'a pas appris à respecter mieux l'Etat, parce qu'on ne respectait plus l'Eglise. Toujours et partout, le mépris du sacré a facilité le mépris du profane.

Chaque semaine, le *Journal officiel* contient une ou plusieurs séries de trente à quarante pages qui portent ce titre : « Liste des biens ayant appartenu aux établissements publics du culte, qui avaient leur siège dans le département de... » C'est, pour chaque diocèse, l'inventaire des confiscations qui le dépouillent. Le *Journal officiel* en sera, pour l'histoire, le registre inexpiable. Ce gouvernement qui ne craint pas d'imiter les pillards et les bandits, vole tout ce qui, par donation, était un « bien » pie, un objet du « culte ». Il prend les meubles « garnissant » les églises, les chapelles. Il s'approprie les presbytères, les salles de catéchisme, les maisons, même les « maisons en ruines », même les « échoppes », les terres, les vignes, les prés, les bois, les « broussailles ». Il accapare les « espèces en caisse », les « livrets de caisse d'épargne », les obligations, les rentes. Il n'est pas jusqu'aux « droits d'auteur » de Mgr Dupanloup qu'il ne considère comme siens, dans le butin du grand séminaire d'Orléans. Il ne dédaigne aucun de ces revenus de 5 francs, de 6, de 7, de 10, de 11, de 14, de 22, de 25, de 30, de 38, de 43, de 50, qui furent les dons de tant de veuves heureuses de laisser, pour le service du Dieu qu'elles adoraient, tout ce que l'humble travail de leur existence laborieuse leur avait rapporté. Il n'y a plus, dans toute la France, une ville, un village où le gouvernement ne s'empare de ces biens, sans être nanti du moindre titre qui établisse sa propriété d'hier ou d'aujourd'hui. Il met la main sur les choses les plus sacrées, non pas seulement pour l'Eglise, mais pour l'humanité; non pas seulement sur les autels, mais

sur les tombes; non pas seulement sur l'argent du culte, mais sur celui de la charité; non pas seulement sur la réserve de l'enfant, sur celle du malade, mais sur celle de l'indigent. Il frustre les âmes qui avaient confié à leurs legs leur dernière pensée, leur dernier soupir; il anéantit leurs derniers actes, ces actes qu'ils espéraient prolonger par delà la vie. Aucune des destinations si simples et si ingénieuses que les possesseurs de ces biens leur avaient données, aucune des formules touchantes qu'ils avaient conçues ne l'émeut et ne lui inspire un scrupule. Chrétiens, ils avaient laissé leur revenu, grand ou petit, pour « l'entretien de l'église »; pour sa « toiture »; pour la «réparation du clocher ». On confisque ce revenu. Ou bien, c'était pour une « construction d'école »; pour « l'entretien d'une école de filles »; pour « l'instruction gratuite des enfants des deux sexes »; pour « un champ de récréation »; pour « le logement de l'institutrice »; pour « l'instruction des enfants indigents »; pour « secours aux jeunes filles pauvres fréquentant l'école communale ». On n'épargne pas davantage ces legs. Ou bien, c'était pour les pauvres; et il y avait une joie presque céleste à songer que c'était pour ces pauvres de l'avenir qu'on ne connaîtrait pas, qui ne remercieraient pas et qu'on aimait d'avance, avec un cœur désintéressé, en leur seule qualité de pauvres. Pour « le soulagement des pauvres », disait la modeste et affectueuse donation; « secours aux pauvres »; « secours aux indigents »; pour « secourir des malheureux »; « distribution de pain aux pauvres »; pour « les pauvres malades »; « remèdes et secours aux indigents et aux malades »; « secours aux infirmes »; « fondation d'un hôpital »; et la formule de la compassion allait se multipliant, partout, comme la plainte elle-même de la misère humaine. Dons purement miséricordieux : on les confisque impitoyablement. Souvent aussi, c'est de la sépulture, c'est du cimetière que le testateur s'est préoccupé; et il est mort confiant dans la durée de la donation qui protégera son cercueil. Il a légué une rente pour « l'entretien d'une tombe », pour « l'entretien de deux tombes »; pour une « réparation de tombes »; pour la translation de ses restes, « en cas de changement du cimetière »; pour « l'entretien d'une plaque commémorative »; pour « l'établissement d'un cimetière »; pour « l'agrandissement » ou « la réparation du cimetière ». Vaines précautions, stérile sollicitude des mourants : on confisque leurs legs. Et c'est par milliers et milliers que le *Journal officiel* énumère ces spoliations impies et atroces, qu'on ne croyait plus possibles dans un pays civilisé. Il est vrai qu'elles ne sont pas encore des faits accomplis. La loi du

13 avril 1908 accorde aux réclamants un délai, pour introduire leur instance; mais, ce délai, elle l'a restreint à la période des six mois qui suivront la publication de la liste. En outre, aussi injuste pour les familles que pour l'Eglise, elle a, préalablement, refusé aux collatéraux du fondateur le droit d'intervenir. « Des réclamations! » s'écrie Mgr Touchet. « Des réclamations! Y aurait-il en cette proposition une ironie? » Rien, en France, ne défend la société contre l'iniquité légale de l'Etat, pas plus que l'Etat lui-même contre l'iniquité législative du Parlement. Jamais il ne fut mieux démontré qu'en ce moment combien manque à la République française la Cour suprême des Etats-Unis.

Le 18 avril, l'Eglise a béatifié Jeanne d'Arc. Et quel bon Français n'en aura été fier? Comme le disait Monsieur le comte de Paris, « notre grande libératrice appartient à tous les Français »; et, comme Monsieur le duc d'Orléans l'a écrit à M. le duc d'Alençon, « oui, elle leur appartient, parce que la France est à eux tous et parce que, sans Jeanne, depuis bientôt cinq siècles la France n'existerait plus ». Soixante-sept évêques et plus de trente mille pèlerins étaient accourus de France à la cérémonie de la béatification. Jeanne d'Arc n'a pas de fête nationale dans son pays : cette fête, le Sénat, intimidé par un veto de la franc-maçonnerie, refusa de l'instituer; car, pour cette franc-maçonnerie dont les préjugés et les haines ne connaissent pas même la différence des siècles, il y avait trop de « cléricalisme » dans le service immortel que Jeanne d'Arc rendit à la France, en la sauvant. Du moins, Jeanne d'Arc aura-t-elle eu sa fête sacrée, dans Saint-Pierre de Rome, et c'est le monde catholique tout entier qui va maintenant la révérer. Son nom, d'ailleurs, avait déjà une popularité universelle : partout, on admirait en elle un des êtres les plus extraordinaires dont l'humanité pût s'honorer, et cette admiration se mêlait de pitié, de tendresse, parce que sa vie, après un si court éclat, avait fini par le martyre. Devant le tribunal qui la condamna et jusque devant le bûcher, Jeanne d'Arc en avait appelé à l'Eglise, au Pape. Ce grand cri ne l'a pas « trompée »; pas plus que ses « Voix ». Le Pape et l'Eglise lui ont répondu, en la réhabilitant d'abord, en la béatifiant ensuite. C'est la justice éternelle qui vient de prononcer. Aujourd'hui, l'Angleterre elle-même salue Jeanne d'Arc de ses hommages, à l'envi de la France. Les Anglais n'avaient pas cru à sa « mission », ou plutôt ils l'avaient suppliciée, parce que, cette « mission », elle l'avait remplie heureusement, en justifiant Dieu et ses « saintes » contre les sarcasmes et les blasphèmes de leur doute. Les Français dont la secte nous gouverne ne veulent pas, eux, croire à la mission de Jeanne d'Arc,

parce que le miracle historique qu'elle accomplit a été en même temps un miracle religieux ; peut-être aussi, parce qu'ils ne jugent pas que la destinée de la France valût un miracle. Mais, quand des historiens qui se prétendent les interprètes de la « vérité scientifique » la dénigrent, parce que Dieu l'inspira ; quand tout un parti de « libres-penseurs » la répudie, parce qu'elle fut pieuse ; quand de soi disant patriotes regrettent qu'elle ait délivré la France de la domination anglaise, parce que, assujettie à l'Angleterre, la France eût abjuré le catholicisme et fût devenue, comme ils osent l'affirmer, une nation « plus civilisée », Rome célèbre Jeanne d'Arc, Rome l'élève sur ses autels, Rome la chante et la prie. C'est, pour Jeanne d'Arc, la vengeance de Dieu lui-même. Bien étrange, assurément, la logique de ces parlementaires, de ces ministres, qui se plaignent que la République soit troublée par la propagande de l' « antipatriotisme » et qui, pouvant offrir à nos générations le modèle de cette paysanne lorraine dont l'âme n'a jamais respiré que l'amour de la patrie, voilent ou repoussent son image, parce que Jeanne d'Arc aima Dieu avec la patrie et l'aima même de par Dieu, dès les premiers battements de son cœur. Répétons-leur cette si belle parole de Pie X, remerciant Mgr Touchet de l'éloquente Adresse qu'il lui avait lue : « Si le catholicisme était l'ennemi de la patrie, il ne serait plus une religion divine. » Et laissons-les, ces contempteurs de Jeanne d'Arc, qui, peut-être, dans la fausseté de leur thèse, se mentent volontairement à eux-mêmes, laissons-les à leur triste dépit, à leur honteuse ingratitude. Leur règne passera ; il passe déjà. La gloire de Jeanne d'Arc s'élargit au ciel et rayonne davantage sur la terre. Pendant que, dans Paris, on introduisait, furtivement, au Panthéon la statue de la guerrière, on plaçait solennellement, dans une chapelle de Saint-Louis des Français, la statue de la bienheureuse. Saint Louis et Jeanne d'Arc, l'un, fils de roi, et l'autre, fille d'un laboureur, tous deux chrétiens, tous deux soldats, représenteront bien, dans cette église française de Rome, la France, avec ses plus merveilleux mérites, avec son plus pur idéal. Tous deux dignes d'être considérés comme les prodiges de cette race qui, non contente de créer séparément des héros, des saints, a comme voulu unir dans deux exemplaires plus qu'étonnants les deux vertus qu'elle estime le plus et qu'elle respecte le mieux : l'héroïsme et la sainteté.

L'Orient semblait se pacifier. Les difficultés mêmes de l'arrangement turco-bulgare s'étaient simplifiées ; il ne restait qu'une affaire à régler : celle des biens du clergé musulman, les « vakoufs ». Or voici, à Constantinople, une révolution : soudaine, le

13 avril 1909, comme celle du 23 juillet 1908; militaires l'une et l'autre, si ce n'est que la première a des officiers pour meneurs, et que la seconde n'a d'autres champions que des soldats sans officiers, entraînés par des softas et accompagnés par la foule. Ce n'est plus l'excitation de l'esprit libéral; c'est l'exaltation de l'esprit religieux. Sous le régime parlementaire établi par les révoltés du 23 juillet, les séditieux du 13 avril n'ont pas appris à perdre leur fanatisme musulman, pour s'imprégner de fanatisme constitutionnel. Le journal de l'Union mahométane leur a dit qu'on ne peut plus prier pour le Sultan, dans les casernes; que les Jeunes-Turcs violent sciemment la loi du « Cheri »; que le Parlement supprimera peu à peu l'Islam. Dès l'aube, ils se rallient, devant Sainte-Sophie, en criant : « Que celui qui est contre Mahomet nous attaque! » Ils viennent au palais du Parlement et ils s'en emparent. Ils vont à Yldiz-Kiosk acclamer le Sultan. Ils lui demandent de protéger l'Islam. Ils exigent que le grand vizir soit congédié; que le président de la Chambre soit destitué; que le comité des Jeunes-Turcs soit dissous. Ils réclament pour eux-mêmes l'impunité. Le Sultan leur accorde tout, sans omettre néanmoins de citer prudemment, dans ses iradés, la Constitution, avec la loi du « Cheri ». Les séditieux sont les maîtres de Constantinople. Ils terrorisent la rue. Ils assassinent ou blessent des ministres, des députés; ils massacrent des officiers. Hilmi Pacha n'oppose à la rébellion aucune résistance. Il se démet; le Sultan le remplace par Tewfik Pacha, l'ancien ministre des affaires étrangères. Tewfik se hâte de protester, dans une circulaire, que le Sultan « veille » sur la Constitution et qu'il a juré de « la défendre jusqu'à la mort ». Et le ministre de la guerre, Edhem Pacha, réintègre les 2500 officiers que les Jeunes-Turcs avaient contraints à la retraite. Constantinople, alors, reprend son aspect ordinaire. Ainsi, les Jeunes-Turcs paraissaient vaincus aussi facilement, le 13 avril, qu'ils avaient été facilement victorieux, le 23 juillet. Ils avaient commis des erreurs et des fautes qui pourront leur servir de leçons : tel leur parlementarisme si formaliste et si intransigeant; leur prétention de faire des lois européennes, avec des mœurs musulmanes; la dictature occulte que leur comité exerçait sur le gouvernement; la discorde qui les avait séparés de l'Union libérale. Etait-ce, par réaction, une contre-révolution qui s'était opérée, le 13 avril? Les Jeunes-Turcs l'ont pu croire et ils l'ont voulu. Leurs chefs ont formé, avec les troupes de Salonique et même d'Andrinople, une armée qui, dès le 18, campait, en avant de Tchataldja, à quarante-trois kilomètres de

Constantinople. Selon les dépêches plus que confuses de la dernière heure, cette armée occuperait Constantinople, aujourd'hui jeudi ou demain vendredi, probablement sans combat; les Jeunes-Turcs renonceraient à détrôner Abd ul Hamid, qu'ils soupçonnaient d'avoir, par sa connivence, favorisé la sédition du 13 avril; les ministres nouveaux, s'ils gardaient le pouvoir, appliqueraient le programme de leurs prédécesseurs. Les Jeunes-Turcs, quels que soient leurs griefs, ne sauraient être trop modérés, trop prudents, dans leur triomphe. Ils peuvent voir quels troubles travaillent la Turquie, quels dangers l'assiègent. En Asie Mineure, après les massacres de Mersina, d'Adana, de Tarse, les chrétiens implorent le secours de l'Europe. A Constantinople et en Macédoine, la guerre civile pourrait provoquer l'intervention de l'étranger. Le lendemain du 13 avril, la Bulgarie, jugeant propice l'occasion, a sommé la Turquie de reconnaître son indépendance, sans autre délai, et d'en finir avec la négociation de l'indemnité : Tewfik Pacha s'est incliné. Que serait-ce, si la guerre civile, avec sa désastreuse anarchie, encourageait, de tous côtés, les ambitions qui attendent l'heure où il paraîtra que l'empire ottoman se dissout?

Auguste Boucher.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

Silhouettes d'Outre-Manche, par Jacques Bardoux. 1 vol. in-16 illustré. (Hachette.)

C'est toute l'élite de l'Angleterre politique contemporaine que M. Jacques Bardoux fait défiler sous nos yeux. Le premier ministre Asquith; ses collègues sir Edward Grey, D. Lloyd-George, John Burns, Winston Churchill; ses adversaires A.-J. Balfour, J. Chamberlain, lord Cromer nous sont présentés à la barre des Communes et dans leurs foyers. M. Bardoux nous initie à leur pensée et à leurs méthodes. Quelques silhouettes de grandes dames, d'artistes et d'industriels complètent ce portrait fort vivant de l'Angleterre d'aujourd'hui.

Figures de moines, par Ernest Dimnet. Un vol. in-12. (Perrin.)

Si artistiquement délicat, le livre de M. Dimnet n'en est que plus éloquent. Il décrit, il évoque, il ne plaide pas, et pourtant il fait l'effet du plus convaincant des plaidoyers. Sa grâce, sa finesse, sa mélancolie distinguée rendent, par contraste, plus odieuse la barbarie des proscripteurs d'aujourd'hui. Il nous montre une exquise et très pure civilisation; et, par là même, il condamne sans appel les Vandales qui s'acharnent à la détruire.

Les projets de restauration monarchique et le général Ducrot, par le vicomte de Chalvet-Nastrac. viii-381 pages in-8°. (Picard.)

Ce récit, dont les éléments sont empruntés aux notes et correspondances inédites du général Ducrot, suscitera sans doute plus d'une contradiction; il contient des appréciations plus que vives, des imputations plus que graves à l'adresse d'amis et de collaborateurs du *Correspondant*. Les dépositaires de leurs papiers auront sûrement à cœur de défendre leur mémoire. Notre rôle ici doit se borner à signaler un important recueil de documents, qui contient notamment quelques lettres du comte de Chambord.

Pour l'Aviation, par MM. d'Estournelles de Constant, Painlevé, le Ct Bouttieaux et divers collaborateurs. 1 vol. in-16. (Librairie aéronautique).

Voilà le livre d'actualité par excellence! Les principaux documents concernant la jeune histoire de l'aviation y sont réunis. On y étudie également les applications scientifiques et l'utilisation militaire de l'aviation. On y trouve encore des impressions de voyages aériens. Des illustrations nombreuses ornent le texte et souvent le complètent. Tout est intéressant, même les appendices. Et c'est une œuvre de propagande qui gagnera certainement de nouveaux adeptes à ce sport national, coûteux sans doute, mais extrêmement utile.

Par quelle autorité? par Robert-Hugh Benson, traduction de H. Frilley. 620 pages in-12. (Lethielleux.)

S'il n'est pas un artiste et un romancier de premier ordre, le Rév. Benson mérite cependant la singulière faveur dont il jouit auprès des catholiques anglais et, chez nous, depuis la traduction de son roman fantastique *le Maître de la Terre. Par quelle autorité?* n'a rien d'apocalyptique. Cette fois, l'auteur a pris pour modèle Walter Scott et a évoqué d'une façon saisissante les angoisses de tous genres que les catholiques ont subies sous le règne d'Elisabeth. La traduction, exacte, souple et vivante de ce roman fait grand honneur à M. Frilley.

Vers le catholicisme, programme de conférences apologétiques, par H. Ligeard. 1 vol. in-12. (Vitte.)

Ce petit volume est un plan d'études très net, bien conduit, d'où l'on a très sagement éliminé les questions oiseuses. On a visé à l'utile. Naturellement, ce travail n'apporte guère de solutions nouvelles, mais il tire un bon parti des anciens matériaux et parfois même « place la balle autrement ». La bibliographie qui accompagne chaque plan de conférence est surtout précieuse. A remarquer aussi un *Essai de synthèse*, qui condense en quelques pages très utiles la substance de l'ouvrage.

Le Soldat Bernard, par Paul Acker. 1 vol. in-8°. (Fayard.)

M. Paul Acker étudie le cas curieux, et qu'on voudrait ne pas croire exceptionnel, d'un anti-militariste fanatique qui devient militariste à la caserne. Le romancier a vraiment atteint son but. Les personnages sont très vrais, les situations très vraisemblables : on se laisse prendre et convaincre. Non seulement *le Soldat Bernard* présente un intérêt très vif au point de vue psychologique, mais c'est une œuvre utile, nous dirions presque une œuvre apostolique. En ces temps où des idées follement anarchiques menacent la sécurité même de la patrie, un plaidoyer de ce genre, intelligent et persuasif, apparaît dans une certaine mesure comme un bienfait social. On doit se féliciter de lui voir atteindre le grand public, si contaminé par ailleurs.

Les Grandes Antilles, par Daniel Bellet. 1 vol. in-8°. (Guilmoto.)

Sauf la Jamaïque, colonie anglaise, les Grandes Antilles sont vouées fatalement à la domination des Etats-Unis. Cuba et Porto-Rico prospèrent déjà à l'ombre du drapeau étoilé; et les républiques nègres de Haïti et de Saint-Dominique tomberont bientôt par leur faute sous la tutelle de leur autoritaire voisine. Ce n'est pas du tout une raison pour nous détourner de ces riches contrées qui resteront ouvertes à notre commerce. L'œuvre très documentée de M. Bellet est donc intéressante même à ce point de vue pratique.

Jehan Bodel, par Emile Langlade. Un vol. in-8°. (de Rudeval.)

M. Langlade n'hésite point à appeler Jean Bodel « le père du théâtre français ». Il démontre, en effet, que ce trouvère d'Arras, mort lépreux peu de temps après la croisade de 1204, dut composer, durant les dernières années du douzième siècle, *le jeu de Saint-Nicolas*, qui serait ainsi la première pièce en langue vulgaire, antérieure même au *Mystère de la Résurrection.* Et il écrivit aussi *le Congé*, qui fut la première épître française. On ne lira pas sans une profonde émotion la brève et douloureuse histoire de cet ancêtre, ni sans un croissant intérêt l'analyse détaillée de son œuvre.

Leur Victime, par Jules-Philippe Heuzey. Un vol. in-12. (Perrin.)

D'un sujet un peu scabreux, traité hardiment, l'auteur a su tirer une moralité profonde. C'est de la psychologie, mais combien vivante et dramatique! Le suicide de l'héroïne ne conclut que trop logiquement cet angoissant roman. En réalité, victime d'un milieu sans foi, elle meurt assassinée: le scepticisme seul la tue, après l'avoir éloignée du devoir.

Metropolis, par Upton Sinclair. Un vol. in-16. (Juven.)

M. Upton Sinclair est un romancier réformateur. Il opère aux Etats-Unis où il semble avoir beaucoup à faire. Naguère, il dénonçait les fabricants de conserves dans *The Jungle*, dont on publia la traduction sous ce titre plus clair : *les Empoisonneurs de Chicago.* Cette fois, il s'en prend aux multi-millionnaires de New-York. Sa satire méthodique et froide ne déclame pas, mais elle frappe dur. Frappe-t-elle juste? Cela, il est bien difficile de le dire. On constate à la fois l'évidence du parti pris et la richesse de la documentation. Quoi qu'il en soit, ce roman sans action, mais plein de faits, doit être signalé à ceux qui étudient les questions américaines.

Souvenirs du chevalier de Cussy (*1795-1866*), publiés par le comte Marc de Germiny, tome I, IV-417 pages in-8° avec portraits. (Plon.)

Dépourvues de mérite littéraire, abondantes en anecdotes risquées, ces réminiscences d'un jeune diplomate du temps de la Restauration contiennent, d'autre part, des détails vraiment intéressants sur la cour de Berlin au lendemain des guerres napoléoniennes, sur le marquis de Bonnay, notre ministre auprès du roi de Prusse, et même sur son illustre successeur, Chateaubriand.

Les muses françaises, anthologie des femmes poètes (vingtième siècle), par Alphonse Séché. (Louis Michaud.)

Ouvrage très curieux et, bien entendu, très amusant, mais en outre fort utile; car il nous donne une vue d'ensemble de la moderne poésie féminine. On en peut faire ainsi, pour employer une expression pédante, mais exacte, la critique synthétique. Quelles conclusions tirer de cette critique? M. Alphonse Séché ne nous le dit pas : prudent, il se contente de nous en fournir la matière et de nous présenter ses « muses » en de courtes mais substantielles études, biographiques et bibliographiques à la fois; il expose : le lecteur se chargera de juger. Et peut-être le lecteur ne sera-t-il pas toujours aussi bienveillant pour les clientes de M. Alphonse Séché que pour le jeune érudit lui-même.

Chardin, par Edmond Pilon. 1 vol. petit in-8° illustré, 183 pages. (Plon.)

Bourgeois tranquille et de goûts modestes, Chardin n'a si bien su rendre le sérieux et la simplicité des mœurs de la bourgeoisie française au dix-huitième siècle que parce qu'il en partageait les sentiments et les pensées. C'est de quoi M. Edmond Pilon s'est avisé et c'est ce qu'il s'attache à nous démontrer en un volume, qui a toute la grâce et la discrétion de son modèle.

Pérouse et les Baglioni, par le comte Louis de Baglion. Un vol. in-8°. (Emile Paul.)

Cette savante étude, par l'histoire d'une famille, éclaire celle de toute une époque. On ne saurait trouver de plus parfaits types de la Renaissance que ces Baglioni que l'auteur a si bien su ressusciter.

L'un des gérants : JULES GERVAIS.

PARIS. — L. DE SOYE ET FILS, IMPR., 18, R. DES FOSSÉS S.-JACQUES.

ÉPISODES D'HISTOIRE RELIGIEUSE [1]

LE LENDEMAIN DU SERMENT

ET

LE DEBUT DE LA LUTTE RELIGIEUSE

On a vu quelle scission terrible la loi du serment avait creusée parmi les catholiques de France. L'ancienne Eglise était mutilée, comment s'organiserait l'Eglise nouvelle?

Il y aurait d'abord à pourvoir aux évêchés et à presque tous, quatre évêques seulement ayant satisfait à la loi.

Il y avait déjà eu quelques scrutins épiscopaux, à Quimper où M. Conen de Saint-Luc était mort, puis dans ceux des départements que l'ancienne organisation ecclésiastique laissait sans évêché. Mais ce fut seulement vers le milieu de janvier 1791 que l'ensemble des élections commença. Le corps électoral ne serait composé ni du clergé qui eût discerné les lumières, ni du peuple chrétien qui, livré à son sens fruste, eût peut-être, d'une inspiration émue, découvert et acclamé la sainteté. L'évêque était un haut fonctionnaire et, comme l'avaient dit un jour les administrateurs de la Côte-d'Or, « un ministre supérieur de la religion ». De cette conception fausse avait découlé l'idée non moins fausse de confier les choix épiscopaux à ceux qui nommaient les hauts fonctionnaires. La loi du 22 décembre 1789 avait conféré la qualité de citoyen actif, c'est-à-dire d'électeur dans les assemblées primaires, à ceux qui réunissaient les conditions suivantes : être Français et avoir prêté le serment civique; être, en outre, âgé de vingt-cinq ans, domicilié depuis un an dans le canton, non serviteur à gages, assujetti enfin à une contribution équivalant à trois

[1] Voy. le *Correspondant* du 25 avril 1909.

journées de travail. Ces assemblées primaires nommeraient à leur tour, « dans la proportion d'un électeur par cent citoyens actifs », les électeurs de département ou électeurs du second degré. Ceux-ci, étant chargés d'élire les administrateurs de département, se trouveraient chargés pareillement d'élire les évêques.

Donc, ces électeurs d'élite furent convoqués. Le scrutin s'ouvrirait dans l'église cathédrale un jour de dimanche. Pour se rendre au chef-lieu, l'empressement fut médiocre. C'était l'hiver. La fonction, toute nouvelle, étonnait un peu. Les plus scrupuleux parmi les catholiques se troublaient de ce vote comme d'une usurpation. Beaucoup d'entre eux se jugèrent sans mandat pour une mission si extraordinaire. Il arriverait donc que ces élections pour l'Eglise seraient surtout faites par ceux que l'Eglise intéressait le moins.

En beaucoup de cathédrales, le souci d'empêcher les offices des chanoines avait fait fermer les grilles du chœur; parfois même le portail de la nef avait été clos, et le temple déserté avait pris un aspect d'abandon. On rouvrit le sanctuaire, on arracha les scellés, on en détruisit les marques. Il importait d'effacer, pour la cérémonie prochaine, toutes les traces des sévérités récentes et de ne faire reluire aux yeux du public qu'un christianisme pacifiquement renouvelé. En plusieurs endroits, les autorités locales déployèrent une grande piété : à Lons-le-Saulnier, le procureur de la commune, jugeant que l'élection épiscopale ne pouvait se mêler d'aucun divertissement profane, éloigna de la ville une troupe d'acteurs qui étaient venus, vers ce temps-là, jouer la comédie[1]. Ailleurs, les directoires de departement s'appliquèrent, par une proclamation préventive, à dissiper dans les masses toute surprise, à y graver au contraire le respect de la future assemblée. Les administrateurs du Pas-de-Calais s'exprimèrent en ces termes : « Les mesures nouvelles n'ont d'autre but que de remettre le choix des ministres de la religion au plus digne organe, c'est-à-dire à la voix du peuple appelée par l'Ecriture sainte la voix de Dieu, à la voix du peuple qui proclama jadis les Chrysostôme, les Ambroise, les Augustin[2] ». Les clubs, connus en ce temps-là sous le nom d'*Amis de la constitution*, saluèrent pareillement de leur bienvenue les électeurs. Il leur arriva même, ainsi qu'ils firent à Soissons pour l'abbé Grégoire, de recommander l'un des candidats[3]. Parmi les gens des clubs, la Constitution

[1] Maurice Perrod, *Vie de Moïse, évêque du Jura*, p. 43.

[2] Deramecourt, *le Clergé du diocèse d'Arras pendant la Révolution*, t. II, p. 153.

[3] Fleury, *le Clergé du département de l'Aisne pendant la Révolution*, t. I, p. 196.

civile plaisait à tout le monde, aux modérés qui l'aimaient pour elle-même et aux violents qui n'y voyaient qu'une étape.

Le grand jour vint. Dès le matin, les cloches sonnèrent à toute volée. Les délégués firent leur entrée. Ils étaient peu nombreux, un peu gênés de leur rôle, tout étriqués dans leur sévère costume noir et, quoique la Révolution s'incarnât en eux, ils semblaient bien petits sous les hautes nefs qu'avait édifiées la foi des siècles. Dans l'assistance, il y avait très peu de catholiques zélés, beaucoup de catholiques tièdes, un nombre plus considérable d'incrédules, par surcroît, des protestants, voire même quelques juifs. Toutefois, dans le Haut-Rhin, où régnaient de vieilles habitudes de bienséante tolérance, les luthériens eurent la sagesse de s'abstenir[1]. Le droit de vote était subordonné à l'audition préalable de la messe. On la célébra, et très longue avec le *Veni Creator*, le sermon, et le triple *Domine salvum fac* pour la nation, pour la loi, pour le roi. Tous écoutèrent jusqu'au bout avec une remarquable endurance, les catholiques, parce qu'il s'agissait de la messe, les autres, parce que la religion mutilée valait bien de perdre deux heures. La suite exigerait d'ailleurs une bien autre patience. Il faudrait entendre le discours du doyen d'âge, nommer un président, un secrétaire, ouïr de la bouche de chacun des assistants le serment civique puis le serment de choisir le plus digne, élire les scrutateurs, subir entre temps quelques harangues supplémentaires. Bien avant qu'on eût épuisé toutes ces formalités, la nuit était tombée, et on dut le plus souvent s'ajourner au lendemain. L'inexpérience ignorait l'art d'abréger. Parfois la nécessité de recommencer l'élection prolongea aussi la durée de l'assemblée : à Arras, les opérations durèrent quatre jours; à Laon, où la surabondance des harangues dépassa toute imagination, elles ne s'achevèrent que le sixième jour.

En quelques diocèses, on put surprendre une tentative des non conformistes pour se compter sur le nom de l'évêque insermenté. En général, la manœuvre échoua, les plus fervents des catholiques étant restés chez eux et l'ancien épiscopat étant peu populaire : à Troyes, M. de Barral n'obtint qu'un nombre insignifiant de voix; à Tulle, M. de Saint-Sauveur en eut 30; à Besançon, M. de Durfort, quoique très respecté, n'en recueillit que 20[2]. Si les prélats de l'ancien régime ne rencontraient que tiédeur, les nouveaux candidats n'éveillaient eux-mêmes que de

[1] Véron-Réville, *Histoire de la Révolution française dans le département du Haut-Rhin*, p. 54.

[2] Voy. Albert Babeau, *Histoire de Troyes*, t. I, p. 414. — René Fages, *le Diocèse de Tulle pendant la Révolution*, p. 21. — Sauzay, *Histoire de la persécution révolutionnaire dans le Doubs*, t. I, p. 383.

molles sympathies. L'élection s'accomplit par nécessité de faire un choix, par lassitude, presque jamais par acclamation. Les élus obtinrent dans le Pas-de-Calais 214 voix, 200 dans l'Aisne, dans la Corrèze 85. Ce n'était guère plus de la moitié des suffrages exprimés. En d'autres diocèses, la proportion fut plus forte, mais sans que l'élan se marquât par une quasi-unanimité. Dans la Vendée, sur 471 électeurs, 173 seulement se présentèrent; sur ces 173, 28 s'abstinrent et l'élection se fit à 77 voix; un peu plus tard, à une seconde élection, le candidat élu ne recueillait plus que 57 suffrages[1]. Comme dans les scrutins politiques (au moins ceux d'autrefois), il y eut quelques élections multiples : Grégoire, Charrier de la Roche furent élus deux fois; Gobel, quatre fois. Les documents contemporains permettent de déterminer dans quelles proportions les diverses catégories d'ecclésiastiques concoururent à recruter l'épiscopat nouveau. On nomma 13 religieux, dont 4 oratoriens, 4 professeurs, 53 curés. Le reste se composa de chanoines ou de simples prêtres.

Sur ces formes électorales très humaines, il fallait plaquer le vernis des choses sacrées. La Constitution civile avait conféré au métropolitain la confirmation canonique. La première expérience du régime nouveau n'avait point été heureuse, et l'abbé Expilly, élu dès la fin d'octobre évêque de Quimper, avait vainement cherché qui l'instituerait. Instruite par cet échec, l'Assemblée, par une loi du 15 novembre 1790, avait organisé, en prévision des refus, une procédure bizarre autant que compliquée. Si le métropolitain refusait l'institution, l'élu, accompagné de deux notaires, se présenterait tour à tour chez chacun des évêques suffragants, jusqu'à ce qu'il en trouvât un qui voulût bien l'instituer. Si l'exploration était infructueuse jusqu'au bout, le prélat nommé n'aurait d'autre ressource que de congédier les deux officiers publics et de s'adresser au tribunal du district qui, devenu juge de la foi, de la discipline et des mœurs, validerait ou annulerait l'opposition. Dans le premier cas, l'élection serait déclarée non avenue et les électeurs seraient de nouveau convoqués; dans le second cas, le tribunal, de plus en plus éclairé d'En-Haut, désignerait lui-même l'évêque chargé de donner l'institution. Le prestige des constituants n'avait pu sauver du ridicule cette combinaison, et ce voyage d'évêché en évêché, en compagnie de deux notaires, avait fortement éveillé la gaieté publique. L'Assemblée ne s'était nullement déconcertée et, avec l'aisance de ceux qui, pouvant tout, se déjugent à leur gré, avait en toute hâte expédié

[1] Chassin, *la Préparation de la guerre de Vendée*, t. I, p. 176 et s., p. 336.

le 27 janvier un second décret aussi simple que celui du 15 novembre était compliqué. Désormais, plus de sollicitations, plus de voyages successifs et surtout plus de notaires. Aux termes de la loi nouvelle, valable pour une année, les élus, s'il n'y avait dans leur arrondissement métropolitain aucun évêque s'étant soumis à la loi, s'adresseraient au Directoire départemental, et celui-ci leur désignerait, sans aucune limitation de lieu, un prélat français assermenté qui procéderait à la fois, à la confirmation canonique attributive de juridiction, et à la consécration d'où dériverait le caractère épiscopal.

Le choix paraissait très large et était, en fait, très restreint. Il fallait un évêque assermenté. D'évêques assermentés, il n'y en avait que quatre, défalcation faite des évêques *in partibus* qui, décidément, manquaient de prestige. De ces quatre évêques, Lafont de Savine, évêque de Viviers, était loin et se dérobait. Le cardinal de Brienne et M. de Jarente déclinaient la fonction : à l'un et à l'autre on attribuait ce joli mot, forgé sans doute après coup : « Je jure, mais je ne sacre pas. » La conjoncture ne laissait pas que d'être embarrassante. Les élus étaient très disposés à se passer de l'institution donnée par Rome, mais ils ne pouvaient se passer du caractère épiscopal, qui ne serait valablement conféré que par ceux qui l'avaient reçu. Expilly, élu le 31 octobre évêque de Quimper, Marolles, élu le 21 janvier évêque de Soissons, s'étaient épuisés en démarches inutiles. Seul Talleyrand restait. Il consentit à prêter son ministère pour l'institution canonique, pour la consécration; par là il sauva l'Eglise nouvelle qui, sans lui, eût été condamnée, soit à disparaître, soit à verser dans le presbytérianisme.

La cérémonie fut fixée au 24 février. Ce fut un grand jour pour l'Eglise constitutionnelle. Le lieu serait l'Oratoire du Louvre. Les prélats à consacrer seraient Expilly et Marolles. On a rapporté qu'à l'approche de l'acte décisif, Talleyrand se troubla. Etait-ce remords? N'était-ce pas plutôt crainte de quelque vengeance? Car des lettres anonymes pleines de menaces lui furent envoyées. La veille, il découcha et passa la nuit à l'Oratoire. On a prétendu aussi que Marolles, travaillé lui-même par un reste de perplexité, débattait encore au dernier moment avec les casuistes la légitimité du serment. Le 24, dès le matin, l'église fut entourée par la garde nationale, garde à double fin, constituée pour l'honneur et aussi pour la sécurité. Les Oratoriens n'avaient été avisés que la veille, de la cérémonie qui s'accomplirait chez eux. Leur supérieur venait de mourir. Le P. Poiret, qui les gouvernait comme Père assistant, adhérait à la Constitution civile. Ceux d'entre eux qui étaient fidèles, — et ils formaient la majorité, —

s'échappèrent dès le matin, de peur d'être englobés dans la scène du sacre et ne revinrent que le soir. A neuf heures, Talleyrand parut à l'autel. Il avait pour acolyte l'évêque *in partibus* de Babylone, M. Dubourg-Miroudot, et Gobel, évêque de Lydda. Dans le chœur, peu de prêtres, mais seulement quelques frères en surplis et, dit une relation du temps, « quelques petits ecclésiastiques ». En revanche, dans la nef, se déploya tout l'appareil officiel. Ils étaient là, tous ceux qui représentaient la royauté doublement emprisonnée dans la constitution politique et dans la constitution du clergé, tous ceux qui, triomphateurs aujourd'hui, ne seraient plus demain que des *Feuillants*. Nul ne manquait, ni Duport, président de l'Assemblée, ni Bailly, ni La Fayette, ni le garde des sceaux, Duport du Tertre. Un orchestre militaire remplaça les orgues muettes. Cependant un prêtre fidèle s'était glissé dans l'enceinte. C'était M. de Sambucy, maître des cérémonies de Saint-Sulpice, envoyé à l'Oratoire par M. Emery. M. de Sambucy suivit la consécration et rapporta que le rite habituel avait été observé. Toutefois, il n'y eut pas de serment de fidélité au Pape. En outre, les bulles pontificales ne furent pas lues, mais par cette raison fort simple qu'il n'y en avait pas. Quand la cérémonie fut achevée, Talleyrand déposa pour toujours les ornements sacrés, n'ayant plus qu'un désir, celui de quitter l'Eglise qui, décidément, ne mènerait plus à rien. Tandis qu'il rêvait de n'être plus évêque, Gobel, son acolyte, rêvait aussi, mais de l'être à Paris. Les deux nouveaux prélats furent reconduits chez eux à pied, au son d'une musique guerrière. Dans la journée, ils parurent à l'Assemblée, dans leur costume tout neuf, avec la croix pectorale. On leur fit grande fête, et on salua en eux les ministres d'une religion arrachée au fanatisme. Le soir, les *Amis de la Constitution* envoyèrent un imprimé à leurs adhérents, pour leur rendre compte de la fête. Une humiliation attendait le roi, celle de subir la visite des nouveaux élus. Sans plus tarder, ils lui furent présentés. Marolles fit un discours. L'attitude de Louis XVI ne fut ni celle du politique qui déguise ni celle du chrétien qui se redresse. Il entendit la harangue avec cet air brusque, embarrassé, vaguement étonné, qui désolait ses amis. Aux évêques, il répondit par ces simples mots, prononcés d'un accent à la fois rude et débonnaire : « Je vous remercie de vos sentiments pour moi. » Et il leur tourna le dos.

Le grand obstacle était surmonté. Dès lors, les consécrations s'engendreraient comme un grain de blé devient moisson. Expilly et Marolles, sacrés le 24 février par Talleyrand, participèrent, le 27 février, au sacre de Saurine, évêque des Landes. Saurine, évêque des Landes, sacré le 27 février, sacra à son tour, le

13 mars, cinq de ses confrères. Lindet, évêque de l'Eure, sacré le 6 mars, rendit, le 20 mars, le même obligeant office à Bécherel, évêque de la Manche; à Maudru, évêque des Vosges; à Robert, évêque de la Charente-Inférieure. Les rites de l'Eglise complétaient la vertu des suffrages et à la voix du peuple s'ajoutait, disait-on, la voix de Dieu. Talleyrand s'était éloigné, méprisant plus encore que sceptique, et laissant opérer les *dii minores* de l'épiscopat. Les lieux varièrent pour les cérémonies. On se réunit cinq fois à l'Oratoire de la rue Saint-Honoré, puis à Notre-Dame, et enfin à Saint-Roch. Plus tard, on fonctionnerait pareillement en province. A certains jours, l'huile sainte se dépensa avec profusion : on sacra 9 évêques le 27 mars, 15 le 3 avril, 10 le 10 avril. Le 26 avril, il y avait 60 évêques sacrés[1]. C'était assez pour le culte; il ne restait qu'à conquérir le respect. Entre tous les consécrateurs, le plus actif fut Gobel. On a calculé que, du 27 février au 26 avril, il sacra à lui seul 36 évêques. En manœuvre, il acheva la besogne qu'avait dégrossie Talleyrand. Entre temps, il avait reçu sa récompense. Etant le plus médiocre, il fut le plus élu. Simple suffragant de l'évêque de Bâle, il fut proclamé évêque quatre fois, à Agen, à Colmar, à Langres, à Paris. Son ambition, qu'il prit peut-être pour la voix de l'Esprit-Saint, lui souffla de choisir, entre tous ces sièges, très particulièrement celui de Paris.

On était amplement muni d'évêques. Il fallait trouver des curés. A Paris, où les serments avaient été nombreux, où les ambitions étaient très éveillées, les vides purent être assez aisément comblés. Une circonstance d'ailleurs simplifia l'opération. Le remaniement du clergé coïncidait avec le remaniement des circonscriptions paroissiales. Beaucoup de paroisses, qui ne répondaient plus à aucun besoin, venaient d'être supprimées : sur 52, 33 seulement avaient été maintenues. Il se trouva donc qu'il n'y eut à élire que 17 curés nouveaux. Pendant tout le mois de février, pendant tout le mois de mars, chaque dimanche, les électeurs du district de Paris se réunirent à Notre-Dame. On put admirer leur patience. Quoique francs-maçons en assez grand nombre, ils entendaient d'abord la messe, non expédiée à la hâte, mais chantée. Puis ils se rassemblaient dans leurs bureaux. On votait. On dépouillait les suffrages. Souvent la dispersion des voix exigeait plusieurs scrutins. La séance s'interrompait quelques instants vers le milieu du jour, puis se reprenait pour ne finir qu'à sept heures. Le prix de cette fastidieuse fatigue était chaque dimanche l'élection de deux curés. Tout s'allongeait, par les com-

[1] Pisani, *Répertoire biographique de l'épiscopat constitutionnel*, p. 455-456.

pliments du président, par les remerciements des élus, car on n'abrégeait pas plus les harangues que la messe. Pendant neuf dimanches consécutifs, les assemblées se continuèrent. L'ennui de cette servitude hebdomadaire ne se trahit que dans les deux dernières semaines où le chiffre des assistants fléchit de 550 membres à 350. Du scrutin, aucun nom ne sortit qui fût illustre ou qui dût plus tard le devenir. Le plus notable parmi les élus fut le nouveau curé de Saint-Sulpice, l'oratorien Poiret, vieillard bon, charitable, d'esprit cultivé, d'âme un peu vaine, qui mourait plus tard dans la terreur de la Révolution grandissante. Plusieurs déclinèrent leur élévation, soit par scrupule ou pour infirmités, soit par pudeur de remplacer d'anciens amis; d'autres aussi se dérobèrent, ayant trouvé mieux : tel fut Minée, nommé évêque de la Loire-Inférieure. On possède les discours des élus[1]. Ils sont imprégnés de sentiments généreux, d'une charité banale, mêlée d'un peu de fiel contre le passé, d'une phraséologie où toute idée se dilue au point de se noyer. Le 27 mars, après avoir élu 17 curés, les électeurs se séparèrent, doublement charmés de leur besogne et surtout qu'elle fût finie. Dans leur joie, avant de rentrer chez eux, ils remercièrent un peu tout le monde, leur président, le clergé, la garde nationale, et résolurent, par surcroît, de se remercier eux-mêmes. Ils décidèrent qu'en mémoire de leurs travaux, une médaille serait créée qui porterait d'un côté la figure de Minerve, de l'autre les attributs de la Justice et de l'Eglise. Hélas! la médaille n'aurait pas meilleure fortune que la Constitution civile elle-même, car le projet serait rapporté et jamais elle ne serait frappée.

Autant il fut aisé, à Paris, de pourvoir aux cures vacantes, autant les remplacements susciteraient d'embarras dans les départements. Dès les premiers jours de janvier 1791 commencèrent à arriver des rapports effarés. Ils venaient de l'Alsace, du Languedoc, du Poitou, de la région du Centre. On redoutait la pénurie de sujets pour remplacer les insermentés; on craignait les révoltes de l'esprit public. Le directoire de l'Hérault allait jusqu'à demander à l'Assemblée de surseoir à l'envoi des décrets dans les départements du Midi jusqu'à ce que ceux du Nord, moins influencés par le fanatisme, eussent donné l'exemple[2]. Déjà presque achevées à Paris, les élections pour les cures ne faisaient que commencer dans les provinces. Elles s'accomplissaient une à une, péniblement, au milieu des refus, des avanies, des mécomptes. Quelques jours auparavant, Mirabeau, dans un

[1] Voy. Etienne Charavay, *Assemblée électorale de Paris*, p. 475 et s.

[2] *Archives nationales. Papiers du comité ecclésiastique*, carton 95. — Voy. aussi cartons 81 et 86 et *passim*.

accès de sincérité, avait dit : « Si l'Assemblée se figure que la destitution de vingt mille prêtres ne produira aucun effet dans le pays, c'est qu'elle a d'étranges lunettes. » On va voir la prévision se vérifier.

II

Vers la fin de l'hiver, dans les chefs-lieux de département, les populations virent arriver le nouvel évêque. Pour l'entrée solennelle, toutes les pompes se déployèrent, pompe civile, religieuse, militaire. Les municipalités allèrent jusqu'à une demi-lieue de la ville à la rencontre de l'élu. Là commencèrent les harangues dont le nombre bientôt ne se compterait plus. Le canon tonna, toutes les cloches vibrèrent, la garde nationale et la troupe firent la haie. Sur les flancs du cortège, une foule compacte se pressait, le peuple étant attiré par curiosité et les officieux étant venus par ordre. Par les portes toutes grandes ouvertes de la cathédrale se découvrait la nef, ornée comme aux grands jours, et, dans le fond, le chœur tout scintillant de flambeaux. Pour embellir le temple, les gens d'église avaient parfois trouvé des concurrents très inattendus : à Troyes, les membres du club, très excités en faveur du nouveau culte, avaient revendiqué le soin de parer eux-mêmes l'autel[1]. C'est au milieu de ces pompes que le cortège franchissait le portail; autour de l'évêque, des prêtres, mais en petit nombre; en revanche, beaucoup de fonctionnaires; puis, au milieu d'eux, des hommes habillés de noir, humbles de costume, mais déjà dominateurs, qui représentaient la *Société des amis de la Constitution* et allaient, suivant le langage du temps, « rendre leurs actions de grâces à l'Eternel ». Ces actions de grâces ne furent, en style vulgaire, rien autre chose que la messe. Elle fut, en divers lieux, agrémentée d'une façon imprévue. Au Mans, à ce que rapporte un journal, « les musiciens citoyens et ceux du régiment de Chartres jouèrent l'air délicieux et national du *Ça ira*[2] ». Il en fut de même à Sainte-Claude[3]. Le même air, qualifié d'air de circonstance, retentit à Meaux, à ce qu'on rapporte, au moment même de l'Elévation. Hormis ces singularités, rien ne manqua au rite accoutumé, et le nouvel élu reparut tout à fait évêque d'ancien régime par les hommages qu'on lui rendit. Aucun fâcheux ne troubla les fêtes. A peine remarqua-t-on, çà et là, deux ou trois perturbateurs qui furent,

[1] Babeau, *Histoire de Troyes*, t. I, p. 434.

[2] Journal général de la Sarthe (cité par Piolin, *Histoire de l'église du Mans pendant la Révolution*, t. I, p. 180).

[3] Journal patriotique de Sainte-Claude (cité par M. Perrod, *Vie de Moïse, évêque du Jura*, p. 68).

avec une célérité discrète, emprisonnés. L'après-midi fut consacré aux réjouissances; le soir, à des banquets civiques. A la nuit, les illuminations s'allumèrent : elles furent superbes, d'autant plus superbes qu'en divers endroits, elles furent obligatoires, sous peine de 10 livres d'amende.

Au chef-lieu du département les catholiques fidèles n'étaient, en général, que minorité : c'était une minorité ardente, toute frémissante sous le joug qui s'alourdissait. Avec une malice fort aiguisée, ils se donnèrent l'âpre plaisir de scruter ceux qu'ils étaient contraints de subir. Le lendemain de la cérémonie, ils dénombrèrent ceux qui remplissaient l'église, recueillirent les bruits, notèrent après coup les gestes, les paroles, les attitudes. Celui-ci, comme Lamourette à Lyon, était entré dans sa cathédrale « en conquérant d'évêché »; celui-là, comme Porion à Arras, officiait à « la manière d'un grenadier qui fait l'exercice ». Un soin attentif épia toutes les démarches des nouveaux pasteurs. La surprise fut grande, le scandale aussi, quand on sut que quelques-uns avaient réservé pour les clubs leur première visite, à la façon des députés qui tout d'abord remercient leurs électeurs. Au Mans, Prudhomme, pourtant modéré, s'empressa de porter ses hommages au *Club des Minimes*. A Laval, l'évêque Villar, non moins modéré, fut appelé, dès le lendemain de son arrivée, à présider la *Société des Amis de la Constitution* [1]. A Grenoble, les mêmes honneurs de la présidence furent conférés à l'évêque Pouchot, qui en témoigna « sa plus respectueuse reconnaissance [2]». L'évêque de Tulle, Brival, fit mieux : ce ne fut pas lui qui alla au club : ce fut le club qui émigra chez lui et pour quelque temps s'installa à l'évêché [3].

La médisance s'exerçait sans remords, s'abritant sous la foi à défendre et se jugeant non péché, mais vertu. On fouilla les origines, on scruta les mœurs. Tel avait dû sa mitre aux influences de sa famille. Tel autre n'avait été élu que sur le refus d'ecclésiastiques plus scrupuleux. Très excités, les prêtres orthodoxes épiaient tout ce qui frapperait les imaginations. A Quimper, quand Expilly fit son entrée solennelle dans la cathédrale, l'air, jusque-là d'une pureté admirable, s'obscurcit tout à coup; les nuages s'abaissèrent comme s'ils voulaient raser jusqu'aux tours de

[1] Piolin, *Histoire de l'église du Mans pendant la Révolution*, t. I, p. 202 et 204.

[2] Journal patriotique de Grenoble, 24 mai 1791 (A. M. de Franclieu, *La Persécution religieuse dans l'Isère*, t. I, appendice n° XVIII.)

[3] Registre de la société des Amis de la Constitution de Tulle du 29 mars et du 6 avril 1791 (comte de Seilhac, *Scènes et portraits de la Révolution dans le bas Limousin*, p. 196).

l'église; à travers l'atmosphère déchirée, soudain le tonnerre éclata, et dans le croyant pays de Cornouailles, cette tempête dans un ciel calme parut à plusieurs un signe divin. A Poitiers, l'évêque Lecesve venait d'être nommé. Il mourut subitement. C'était le Vendredi-Saint; et ce trépas tragique, au milieu du deuil de l'église, secoua comme d'un frisson l'âme superstitieuse du peuple.

La critique du vainqueur est la consolation des vaincus. On observa que l'ancien régime, en mourant, avait transfusé ses vanités dans le régime nouveau. Les élus avaient beaucoup raillé les ornements fastueux qui étaient portés par d'autres : on remarqua qu'à leur tour ils mettaient à leur rochet tout ce qu'ils pouvaient de dentelles, étalaient complaisamment leur croix pectorale, plaçaient leur coquetterie à faire chatoyer leur bague toute neuve en distribuant les bénédictions. — Jadis Voltaire avait raillé les évêques du dix-huitième siècle qui, par une habitude récente, commençaient à se faire, disait-il, « Monseigneuriser » : l'appellation charma les oreilles des prélats démocratiques et, parmi les ruines de tant de titres abolis, le nom de *Monseigneur*, gardé par un grand nombre dans l'intimité des palais épiscopaux, marquerait une prééminence qui survivrait à tous les nivellements. — On avait beaucoup jalousé les grands vicaires d'autrefois, jeunes prêtres souvent fats et fastueux, laissant aux autres le travail et ne gardant pour eux que les honneurs : quand on eut vu s'installer les vicaires épiscopaux, plusieurs, et non parmi les moins clairvoyants, pressentirent les prochains scandales. Les nouveaux venus s'appelaient Ysabeau à Tours, Chabot à Blois, noms déjà suspects, bientôt sinistres, et l'on regretta ceux qui n'étaient qu'inutiles. — Les évêques de l'ancien régime s'étaient corrompus par leurs richesses : il parut bientôt que leurs successeurs ne goûteraient que chez les autres la pauvreté évangélique. Bien que leurs traitements fussent considérables pour le temps, on les vit dès le premier jour solliciter, sous le nom assez humble de gratifications ou de secours, toutes sortes d'allocations supplémentaires. Celui-ci avait dû « acheter trois chevaux et, en outre, répandre de bons ouvrages[1] ». Celui-là avait dépensé tout son argent pour ses voyages et son sacre. Un troisième prétextait, sans préciser davantage, les « exigences de la décoration épiscopale[2] ». Un quatrième, comme l'évêque de Cambrai, invoquait, à l'appui d'un crédit extraordinaire, l'étendue de son diocèse[3]. Puis il y avait ceux qui n'étaient point satisfaits de leur installa-

[1] *Papiers du comité ecclésiastique*, carton 93.
[2] *Papiers du comité ecclésiastique*, carton 88.
[3] *Papiers du comité ecclésiastique*, carton 87.

tion : l'évêque de l'Ariège demandait que son palais épiscopal fût reconstruit; celui des Basses-Pyrénées qu'il fût restauré; car il était, disait-il, « démeublé et détérioré ». Ce qui transpirait de ces exigences ne laissait pas que d'égayer dans les petites villes les entretiens des « fanatiques et des aristocrates ». — Cependant, au bout de quelques semaines, on vit s'éloigner discrètement de leur diocèse, ni plus ni moins que des prélats de cour, bon nombre des nouveaux élus. Ils se rendaient à Paris, les uns pour les séances de l'Assemblée, les autres simplement pour l'intrigue. Alors on rappela, non sans à propos, tout ce que naguère ils avaient fulminé contre la non-résidence.

Cette petite revanche des opprimés serait pour les oppresseurs médiocre péril. Au fond, les évêques importaient peu : on avait peu connu les anciens, et on ne se souciait guère des nouveaux. Ces petits ridicules demandaient, pour être saisis, une culture plus raffinée que n'était celle du vulgaire. Toutes ces colères se dissiperaient en propos de salons, en badinages élégants, en petites feuilles imprimées ou manuscrites, glissées sous les portes, en chansons surtout et qui bientôt ne se compteraient plus. Ce serait une opposition, tout étendue en surface, restreinte à ce qu'on appelait alors la *bonne compagnie* et qui n'atteindrait pas les profondeurs de l'âme populaire. Mais voici où résiderait le vrai danger :

Les populations des campagnes jusqu'ici n'étaient point touchées. Elles voyaient, sans grand déplaisir, morceler les biens des monastères, et c'était tout. A peine savaient-elles qu'il y eût une Constitution civile et surtout que cette Constitution civile pût les atteindre jamais. Là-bas, le curé n'était point toujours aimé, point toujours populaire, mais jamais il n'était indifférent ou inconnu. Si un jour, subitement, il cessait de monter à l'autel, s'il cessait de célébrer par ses rites, d'authentiquer par sa plume les principaux actes de la vie, la naissance, le mariage, la mort, l'événement serait grand dans le village, et la surprise aussi. Si on apprenait que le dépouillement n'était pas volontaire, et si le prêtre dépossédé descendait à l'état de suspect dans la paroisse même dont il avait été le pasteur, la surprise se nuancerait de trouble. Si ce prêtre, pourvu d'un successeur, mais encore résidant au milieu de ses ouailles, dénonçait ce successeur comme schismatique, comme séparé de l'Eglise universelle, et menaçait de damnation quiconque le suivrait, les consciences se secoueraient tout à fait, avec le frissonnement du salut éternel compromis, avec une première poussée d'irritation contre le nouveau venu, perturbateur du repos. Si l'ancien curé était aimé, si le curé nouveau était inconnu ou bien encore trop connu, l'hostilité

s'accentuerait de tout ce que l'un inspirerait de regrets, de tout ce que l'autre éveillerait de répulsion. Entre deux prédications contraires, la confiance irait à celle qu'on avait toujours entendue, et ces âmes frustes et simplistes se diraient qu'on ne saurait pécher en suivant fidèlement la voie où les ancêtres avaient marché. La puissance civile, en intervenant, intimiderait les esprits faibles, mais achèverait de buter les esprits obstinés qui s'exalteraient de la persécution même. Alors le fruit empoisonné de la Constitution civile se trouverait mûr, et alors aussi, bien loin de Paris, au fond des provinces, la résistance, la vraie résistance éclaterait.

III

Elle n'éclata point en tous lieux, ni à la même heure, ni surtout avec la même violence.

Dans beaucoup de communes où le curé prêta serment et demeura au milieu de ses ouailles, la transition d'un culte à l'autre fut si douce qu'elle passa presque inaperçue. Il y eut comme une entente tacite entre le pasteur pour jurer très bas et les paroissiens pour être inattentifs. Les consciences ont de ces subterfuges par lesquelles elles se trompent elles-mêmes et essaient de tromper Dieu. Le curé murmura à la dérobée son serment; hâtivement les officiers municipaux en prirent acte, et le procès-verbal fut envoyé au district. Le dimanche suivant, les offices se célébrèrent avec le même prêtre, les mêmes rites, les mêmes prières. Rien ne fut changé, ni aux messes, ni aux vêpres, ni aux complies, ni aux baptêmes, ni aux mariages, ni aux enterrements. On était à la fin de l'hiver, au milieu des semailles de mars, et les paysans avaient autre chose à faire qu'à s'enquérir de théologie. Entre temps il advint parfois qu'on transporta, des monastères dans l'église paroissiale, quelque pieuse relique. Le transfèrement se fit avec de grandes apparences de respect, souvent avec le concours des autorités municipales; et ce supplément de dévotion acheva d'assoupir les scrupules à peine éveillés.

Même dans les communes où le clergé montra l'exemple de la fidélité, il arriva souvent que les protestations se perdirent dans l'indifférence ou furent étouffées sous la peur. En ces paroisses, on assista au changement de curé comme on eût assisté à un changement de fonctionnaire. Au nouveau ministre du culte on demanda, avec la même mollesse, les rares services qu'on réclamait de l'autre. Le maintien des formes extérieures suffisait pour des pratiques, toutes extérieures aussi, et perpétuées par l'habitude plutôt qu'inspirées par la foi. L'église demeurait ouverte, le

cérémonial y était le même. Que voulait-on de plus? Le reste valait-il la peine qu'on s'inquiétât, ni surtout qu'on se compromît avec l'autorité? Ainsi pensèrent en assez grande majorité les Picards, les gens de l'Ile-de-France, ceux de la Bourgogne, de l'Orléanais, de la Touraine, du Berry. Dans le sud-est, en Dauphiné, en Provence, la même conduite prévalut, et là-bas moins par indifférence que par goût des nouveautés; car en cette terre ardente, les germes révolutionnaires avaient plus vite qu'ailleurs grandi.

Tout autre est le spectacle dans les populations de Flandre et d'Artois, point encore déshabituées de leurs anciennes franchises et plaçant au premier rang de ces franchises la liberté de leur culte; parmi les bourgeois ou les paysans d'Alsace obstinément appuyés sur le traité de Westphalie qui les garantit contre toute innovation religieuse; parmi les montagnards du Rouergue, du Gévaudan, du Vélay, protégés par l'éloignement contre les nouveautés dissolvantes, préparés par la lutte contre la nature à la lutte contre les hommes, et recueillis dans la simplicité de leur foi. Plus au sud, sur le versant méridional des Cévennes, au pays des garrigues ensoleillées, la même disposition plus bruyante, un peu moins durable, domine dans le Gard, dans l'Hérault, là où la fidélité catholique s'est fortifiée par la contradiction et par la guerre. Enfin, dans la région opposée de la France, si on trace du sud au nord une ligne qui remonte de Poitiers vers Rouen, tout ce qui est à l'ouest de cette ligne appartient, sauf quelques taches, à l'antique foi.

Dans ces contrées éclate, en plusieurs milliers de communes, la révolte des consciences.

Le curé a refusé le serment, est resté dans son presbytère. Un autre curé a été élu. Un message venu du district annonce sa prochaine arrivée dans la paroisse, requiert les autorités communales qu'elles procèdent à son installation. La résistance revêt le plus souvent la forme de l'abstention. Les officiers municipaux se dérobent sous prétexte de maladie ou d'absence; s'ils prêtent leur ministère, c'est sous la contrainte et par l'unique souci d'échapper au reproche de rébellion. Dans la paroisse qui sera la sienne, nul ne vient au-devant de l'assermenté. Pour lui nul n'a sonné les cloches, nul n'a pris soin de parer l'autel. Le presbytère lui est livré vide, comme une demeure qu'on aurait dépouillée avant de l'abandonner à l'ennemi. Pour le servir, pour l'aider, personne ne s'offre, et une mise en quarantaine, à la fois calme et terrible, crée un vide inexorable entre ses paroissiens et lui. Cependant, avant son départ, les autorités du district lui ont indiqué deux ou trois maisons où la porte s'ouvrira pour lui. Là

habitent des fermiers, des ménagers, récents acquéreurs de biens monastiques, délégués des clubs, ou délateurs attitrés, et que pour cette raison on appelle des *patriotes*. C'est là que le pauvre prêtre va prendre langue, un peu timidement, un peu honteusement; car il garde, après tout, le souvenir de son ordination sacrée. Entre ces gens et lui, la solidarité dans l'œuvre révolutionnaire crée cette liaison fragile, soupçonneuse, qui unit ensemble les complices. Mais il sent qu'on accueille en lui, non le prêtre, mais celui qui progressivement cessera de l'être. Ainsi devient-il, dès la première heure, le protégé de ceux qui ne croient pas plus à l'Eglise d'hier qu'à celle d'aujourd'hui.

Le dimanche vient. Personne pour l'aider. Lui-même il sonne les cloches; lui-même il démêle de son mieux les clefs; lui-même, dans la sacristie, il cherche péniblement le linge, les ornements sacerdotaux laissés souvent dans un désordre voulu. Il est le chantre, le sacristain, le bedeau, l'officiant, mais un officiant dans le désert. Pourtant, quelques hommes arrivent, mais en manifestants, non en fidèles. Et cette assistance est pire que l'entière solitude; car ceux qui assistent au Saint-Sacrifice sont venus, non pour célébrer le culte nouveau, mais pour enregistrer la proscription du culte ancien.

Il n'est point de parti qui, dans l'excitation de la lutte, ne finisse par se nuire à lui-même. A l'abstention légitime s'ajoute bientôt la mesquine, l'odieuse brimade. Les hommes s'en mêlent et bien plus encore les femmes. La nuit, elles dévastent le jardin du presbytère, jettent dans le puits de la paille de blé, déposent des ordures devant la porte, introduisent du sable dans les serrures. Quand l'assermenté sort, les enfants le suivent et imitent le chant du coq, par allusion à la trahison de saint Pierre. Sur son passage, les fermiers lâchent les chiens. On refuse de rien lui vendre ou, ce qui est pis, on l'exploite. Quand il est chargé de desservir deux paroisses et se rend le dimanche d'un territoire à l'autre pour la seconde messe, on l'attend au carrefour des routes avec des quolibets, des insultes, parfois des pierres. Toutes sortes de bruits courent : on dit de celui-ci qu'il a été comédien, de celui-là qu'il est marié, de tel autre qu'il a été condamné par la justice. Sous la répétition des insultes, l'assermenté s'exaspère. Le plus souvent, il n'était que faible, de doctrine peu sûre, plus ou moins travaillé de vanité et d'envie. Il est venu avec un désir, peut-être très sincère, d'évangéliser les âmes; et peut-être sa confiante crédulité s'est-elle laissée prendre de très bonne foi à la piperie de la primitive Eglise. La rancune des insultes éteint la petite flamme sacerdotale qui vacillait encore en lui. De médiocre, il devient mauvais; de vaniteux, il devient pervers. Il reprend, cette fois,

d'un pas plus assuré, le chemin des demeures suspectes où, naguère, il n'a frappé qu'en rougissant. Il est encore prêtre, mais avec une aspiration à le devenir de moins en moins. De temps en temps, il jette les regards vers la ville voisine où il y a les gendarmes, la garde nationale, les clubistes, tous ceux qui pourront réduire ses paroissiens rebelles. Il ne les appelle pas encore, mais déjà il y songe. Ce qu'il garde d'éducation sacerdotale retient en lui le désir de la vengeance; mais, visiblement, sa courte patience se lasse, et, en attendant, il met à noter dans son esprit les injures tout le soin qu'un vrai pasteur doit mettre à les oublier.

L'ancien curé est resté. A un bout du village, il s'est réfugié dans une petite maison. En prévision de son remplacement, il a avancé la première communion des enfants. En certains diocèses, un évêque auxiliaire est venu pour administrer la confirmation. Le prêtre fidèle a la faculté de dire une messe basse à l'autel après son successeur; souvent, il hésite à mettre à profit cette méprisante tolérance qui laisse subsister toutes les interdictions, celle de prêcher, de confesser, d'enseigner. En quittant le presbytère, il a emporté une chasuble, un calice, une pierre à consacrer, tout l'humble appareil d'un culte qui semble déjà persécuté. Le dimanche, un grand exode amène vers lui tous ceux qui ont déserté l'église paroissiale. Il dit la messe dans une grange, dans une chapelle de château, parfois même dans sa chambre; et alors, au dehors, la foule déborde, tous les fronts découverts, en dépit des rigueurs de l'hiver qui n'est pas encore fini. Il prêche. On l'accusera d'être factieux. Certainement il l'est ou le sera. Mais peut-il ne pas l'être? L'Assemblée ayant envahi tout le domaine spirituel, il touche, de quelque côté qu'il se tourne, au pouvoir civil qui a tout usurpé. Cependant l'assermenté se flatte de ressaisir ses ouailles à l'heure de la naissance, du mariage, de la mort. Il les guette, les tient, croit du moins les tenir; car, seul, il est, dans sa paroisse, le rédacteur des actes qui confèrent l'état civil. Un soin ingénieux, subtil même, s'applique à tourner les règles, à obtenir une célébration régulière des baptêmes, des mariages dans quelque paroisse voisine, encore sous la juridiction d'un prêtre fidèle non remplacé. Pour les obsèques, l'ancien curé est appelé et récite les prières dans la maison du mort : c'est la vraie cérémonie, la seule qu'on veuille reconnaître. Quand le nouveau curé paraît pour la levée du corps, on ne le suit que jusque sur le seuil de l'église. Là le cortège se disperse plutôt que de pénétrer dans le sanctuaire désormais interdit, et on ne laisse à l'assermenté que ce qu'on ne peut lui ravir, à savoir le soin de dresser l'acte et de procéder, dans la solitude, à la sépulture.

On touche au temps de Pâques. L'Eglise officielle demeure à

peu près déserte. Dans sa retraite, l'insermenté reçoit l'aveu des fautes, conseille, absout, admet les fidèles à la participation des divins mystères. Cependant, en grand secret, circulent les lettres pastorales par lesquelles les évêques légitimes protestent contre la nomination de leurs successeurs. Les évêques, on les connaît peu, on ne les a entrevus qu'une fois ou deux, emportés au trot de leurs chevaux, et bénissant en courant les fidèles agenouillés. Déjà plusieurs sont loin de leur diocèse, retirés en des maisons de campagne, perdus dans Paris ou réfugiés à l'étranger. Pourtant on se passe de mains en mains les petites brochures dissimulées par leur format aux regards déjà éveillés des dénonciateurs. Sous le premier souffle de la mauvaise fortune, le langage s'est épuré. Les prélats ne donnent point de regrets à leur place et passent noblement sous silence leurs richesses perdues : ils sont prêts à renoncer à leurs sièges, mais sur l'ordre du Souverain Pontife, et pour le bien reconnu de l'Eglise, non sur la sommation d'une autorité incompétente : ils rappellent leurs titres, marquent les limites de leur juridiction, flétrissent l'intrusion sur leur siège de successeurs sans pouvoir. Déjà ont éclaté quelques troubles dans le Rouergue à Milhau, dans le Languedoc à Uzès, dans le Morbihan à Sarzeau. Mais l'heure n'est point encore aux violences; elle est aux remontrances contenues et attristées. Des plus humbles villages les prières montent, tantôt suppliantes, tantôt un peu vibrantes d'émotion, vers l'Assemblée nationale. Il en vient, non seulement des régions les plus fidèles, mais de celles qu'on croit indifférentes; il en vient, non seulement de l'Artois, de la Normandie, de la Bretagne, mais de la Bourgogne, de la Touraine, de la Champagne, de la Limagne d'Auvergne. Les uns, comme les gens d'Abilly[1], de Broglie[2], de Marnaz, de Foulain[3], d'Hasparren[4], exposent que leur curé leur a toujours servi de « maire » et que, grâce à lui, leur paroisse a toujours été bien administrée, qu'il a toujours été le « père des pauvres », que ses discours, « dictés par la charité », sont « toujours assaisonnés du sel de la sagesse »; les autres, comme les maires du canton de Foncquevillers, déclarent qu'ils sont prêts à perdre la vie plutôt que leur curé. En Artois, une association est projetée pour assurer la subsistance des prêtres fidèles[5]. Ailleurs la sollicitude des populations se traduit sous une forme plus originale ou, pour

[1] *Papiers du comité ecclésiastique*, carton 83.
[2] *Papiers du comité ecclésiastique*, carton 79.
[3] *Papiers du comité ecclésiastique*, carton 85.
[4] *Papiers du comité ecclésiastique*, carton 88.
[5] Lettre de M. Theiller de Poncheville, avocat à *l'Ami du roi* (*l'Ami du roi* (de Montjoie), 4 février 1791).

mieux dire, plus moderne. Le 3 avril 1791, 400 citoyens actifs de la ville de Bédarieux se réunissent et, s'adressant à l'Assemblée nationale, demandent très nettement un *referendum* sur la question religieuse. « En qualité de citoyens, disent-ils, et de citoyens actifs, nous vous prions d'ordonner que toutes les communes du royaume s'assembleront incessamment dans leurs municipalités respectives pour prononcer sur le sort de la nouvelle constitution du clergé[1]. »

Cependant Pie VI hésite à parler. Le 19 janvier 1791, il a reçu la nouvelle que la loi du serment était sanctionnée. Toujours modéré, il s'est contenté de dire au cardinal de Bernis : « Je sais les malheurs du roi; pourtant il doit se souvenir à quoi l'obligent sa couronne et ses serments[2]. » Puis il s'est recueilli en prières, il a suspendu encore son jugement public, par douloureuse sympathie pour Louis XVI, par égard pour la glorieuse et chrétienne nation de France. Il s'est borné à déposer sa pensée, tantôt dans une lettre de blâme à l'archevêque de Sens, M. de Brienne, tantôt dans une lettre de louanges à l'abbé de Vauxpont, qui a refusé l'évêché de Laval. Enfin il se décide à marquer en deux brefs sa réprobation. L'un, daté du 10 mars, est une réponse aux évêques signataires de *l'Exposition des principes*; l'autre, daté du 13 avril, est adressé au roi, aux évêques, aux prêtres et au peuple de France. Dans ce dernier bref, le pape frappe de suspension tout jureur qui ne se sera pas rétracté dans l'espace de quarante jours. Il déclare nulles les élections épiscopales, sacrilèges les consécrations. Il proclame pareillement nulles les élections aux églises paroissiales. Il suspend de l'ordre épiscopal les prélats consécrateurs, à savoir les évêques d'Autun, de Lydda, de Babylone. Cependant, la sévérité se tempère de mansuétude. La peine de la suspension est prononcée, mais le Saint-Siège ajourne encore les suprêmes censures. Le document pontifical se termine en exhortant les assermentés au repentir. Quant aux prêtres et catholiques fidèles, Pie VI les bénit, les consolide, les encourage, et leur appliquant une parole de saint Léon : « Je vous félicite, dit-il, de ce que vous êtes demeurés inébranlables dans la doctrine évangélique et apostolique. »

Les brefs sont prohibés en France. En dépit des défenses, un zèle actif parvient à les propager. Clandestinement, ils sont imprimés, puis transmis par petits ballots à des adresses soigneusement choisies pour dépister les soupçons. Ils arrivent tard, sou-

[1] *Archives nationales*, AD XVII.

[2] Dépêche du cardinal de Bernis à Montmorin, 19 janvier 1791 (*Archives des affaires étrangères*).

vent à deux ou trois mois de leur date, mais ils arrivent. Dans les villes, des femmes pieuses emploient, pour les répandre, toutes les ruses d'un dévouement que surexcite l'obstacle. Dans les campagnes, les prêtres insermentés les notifient aux plus lettrés, les résument pour les plus humbles; les plus hardis d'entre eux, sans crainte des poursuites, les lisent au peuple dans les oratoires privés, dans les chapelles de châteaux. Les paysans n'ont point énervé leur foi dans les discussions du siècle qui ont contesté ou amoindri la primauté romaine. Dans les profondeurs de leur mémoire engourdie, ils retrouvent par fragments, mais intact, l'enseignement de leur catéchisme, et ils s'encouragent à la constance. Les assermentés eux-mêmes, sous la parole de Pie VI, en plusieurs endroits se rétractent en grand nombre. De plus en plus, la société religieuse est divisée en deux camps ennemis. Dans la langue, deux mots s'introduisent, créés, à point nommé, pour peindre le déchirement des âmes, celui d'*intrus*, celui de *réfractaire*. Ces deux mots, mots terribles, mots maudits, traverseront toute la Révolution et y creuseront la séparation entre deux Frances. Prêtre intrus, prêtre réfractaire! Le premier apparaît comme un excommunié, hors de la loi spirituelle, le second comme un proscrit hors de la loi civile, bon aujourd'hui à interner, demain à emprisonner, après-demain à immoler; et voilà du même coup la guerre intestine déchaînée.

IV

Cette guerre pouvait-elle encore être évitée? A Paris, des hommes se rencontrèrent, d'une confiance assez tenace pour l'espérer. De là une tentative mémorable pour organiser l'existence parallèle des deux Eglises et assurer aux catholiques fidèles l'exercice de leur culte.

Entre le parti de la cour et le parti du désordre, tout un parti existait, probe, éclairé, passionné pour la paix civile, capable de beaucoup d'erreurs par utopie, présomption, faiblesse, inexpérience, mais pur d'intentions, ennemi non seulement du crime mais de toute violence. Ce parti avait deux représentants illustres : Bailly, La Fayette. Il dominait dans l'état-major et dans les bataillons les plus solides de la garde nationale, dans la bourgeoisie, dans la magistrature, en plusieurs des corps administratifs et, en particulier, dans le directoire du département de Paris. En ces milieux, la Révolution avait été accueillie avec enthousiasme; depuis quelques mois, on recherchait, avec une pointe d'inquiétude, le mot qui la pourrait clore. En matière religieuse, la dispo-

sition générale était l'indifférence. Eglise pour Eglise, on préférait l'Eglise assermentée. On l'avait patronnée, on la patronnait encore. Surtout on eût souhaité que le roi donnât l'exemple personnel de l'adhésion au culte officiel. Mais quels que fussent ces sentiments, on repoussait tout aspect de persécution. A défaut de l'*Evangile*, on croyait à la *Déclaration des Droits de l'homme*, et avec une bonne foi entière on en poursuivait l'application.

Pour ces hommes à l'optimisme robuste, les récents spectacles avaient été pleins de cruels mécomptes. Ils ignoraient ou ne savaient qu'incomplètement ce qui se passait dans les provinces. Ce qu'ils observaient tout près d'eux suffisait à leur ouvrir les yeux.

Ils voyaient, à l'occasion du serment, le trouble dans les paroisses, la scission dans le clergé, la discorde jusque dans les familles. Dans l'Assemblée, ils surprenaient des signes non moins inquiétants. Sous les résistances, les députés s'exaspéraient. Trop vains pour douter de leur œuvre, ils attribuaient tous les maux à l'incivisme des réfractaires et, loin d'adoucir la Constitution civile, ne songeaient qu'à étendre l'obligation du serment. Par un décret du 5 février, ils l'avaient imposé aux prédicateurs; ils méditaient d'y soumettre pareillement les aumôniers des collèges ou hôpitaux et toutes les personnes préposées à l'instruction. Quelque trouble surgissait-il? Bien vite, sans examen, ils accusaient les menées sacerdotales. Parmi eux régnait une disposition brutale à juger les choses légitimes, non parce qu'elles étaient équitables, mais parce qu'ils les voulaient ainsi. Un jour, à propos d'une des lois religieuses, un député de l'ordre ecclésiastique reprochait à l'un de ses collègues, M. Dionis du Séjour, de l'avoir votée et lui disait : « Le décret est injuste. — Eh! qui vous dit qu'il soit juste, répliqua M. Dionis du Séjour. » Une vigilance soupçonneuse épiait partout les menées de ceux qu'on appelait les fanatiques. Le 19 février 1791, les tantes du roi, quittant leur résidence de Bellevue, partirent pour Rome. Leur dessein était de chercher à l'étranger la liberté de leurs pratiques pieuses. A la nouvelle du départ, l'émoi fut grand. Les voyageuses furent retenues quelques instants à Moret, puis arrêtées à Arnay-le-Duc, et eurent quelque peine à continuer leur route. A la manière d'une question d'Etat, l'affaire vint à l'Assemblée. Un mot du représentant Menou mit en lumière la puérilité du débat : « Qu'importe, dit-il, que trois femmes aiment mieux entendre la messe à Rome qu'à Paris. » Cependant les catholiques se portaient en foule vers les chapelles des hôpitaux et des couvents de religieuses où les prêtres insermentés, non seulement célébraient la messe, mais prêchaient, confessaient, exerçaient, en un mot,

toutes les fonctions de leur ministère. Aux abords de ces chapelles situées souvent dans les faubourgs, on voyait chaque dimanche, parfois aussi dans la semaine, de longues files d'équipages d'où descendaient des femmes élégantes. Elles s'entassaient dans la nef trop petite, débordaient sous le porche; entre les offices, elles assiégeaient les confessionnaux, car il y avait alors, suivant une expression de Madame Elisabeth, « un retour à Dieu de toute la bonne compagnie ». Dans ces quartiers pauvres, une curiosité mêlée de malveillance envieuse épia ces allées et venues. Bientôt une grande rumeur s'éleva contre ces conciliabules de dévotes et surtout contre les religieuses qui donnaient, disait-on, un asile aux réfractaires. Contre celles-ci toutes sortes de bruits absurdes furent inventés : on disait des unes qu'elles dépensaient, en débauches avec leurs confesseurs, l'argent reçu par elles pour le soulagement des malades; on attribuait aux autres le dessein de jeter de l'huile bouillante sur la tête du nouveau curé le jour de son installation. Toutes les calomnies, en ce temps-là, étaient crues, et plus elles étaient atroces, plus elles avaient le droit d'être niaises. Les abominables diffamations portèrent leurs fruits. Le 7 avril, au faubourg Saint-Antoine, la maison des filles de Sainte-Marie fut envahie au milieu des messes par une troupe de femmes encadrées d'hommes pour les soutenir. Ces femmes portaient des verges à la main; elles atteignirent plusieurs sœurs tourières et se mirent à les fustiger. Les mêmes scènes honteuses, ordonnées, dit une brochure contemporaine, par « le Sénat populaire », se répétèrent le lendemain et le surlendemain dans une quinzaine d'églises ou de chapelles de couvents. Trois cents femmes furent, dit-on, flagellées[1].

A Paris, l'indignation se proportionna à la lâcheté de l'attentat. Le roi, par l'organe du ministre de l'intérieur, M. Delessart, se plaignit, avec plus d'énergie que de coutume, de l'ordre public violé. La lettre était adressée au directoire du département de Paris. Justement le directoire de Paris gardait la tradition libérale et l'attachement aux principes qui avaient dicté la déclaration des droits. Là siégeaient le duc de La Rochefoucauld, Talleyrand, Siéyès. A ces hommes, premiers ouvriers de la Révolution, mais tout effrayés de leur œuvre déjà pervertie, l'occasion parut belle pour introduire en un texte positif les maximes proclamées en 1789 et qui semblaient oubliées. De là un arrêté pris le 11 avril 1791

[1] *Le fouet donné aux sœurs grisettes, le 7 avril 1791*, Paris 1791. — *Liste de toutes les sœurs et dévotes qui ont été fouettées par les dames des Marchés dans différents quartiers de Paris*, Paris 1791. — Voy. aussi *Annales patriotiques*, journal libre dirigé par M. Mercier et M. Carra, 9 avril 1791.

et qui, sous couleur d'acte de police, visait la législation elle-même.

L'innovation législative se cachait habilement sous le luxe des mesures d'ordre. Bien plus, on traitait avec une singulière rigueur ceux qu'on voulait protéger. Les premières dispositions semblaient empirer le sort des insermentés. Un préposé laïc, nommé dans chaque paroisse de Paris, aurait pour mandat d'interdire toutes fonctions ecclésiastiques aux prêtres non munis d'une licence épiscopale. Les chapelles des collèges, des hôpitaux, des maisons de charité, des couvents de religieuses, ne seraient conservées qu'à la condition qu'elles fussent fermées au public; en outre, elles devraient être desservies par des prêtres ayant, à cet effet, mission de l'évêque. Seules les religieuses cloîtrées avaient l'entière liberté de choisir leur aumônier. Ainsi les catholiques fidèles se trouvaient expulsés des lieux où, jusqu'ici, ils s'étatent rassemblés pour leurs cérémonies. C'est sous la devanture de ces règlements comminatoires que se dissimulait tout un régime nouveau. L'article 11 de l'arrêté autorisait « tous particuliers » voulant se réunir « en grand nombre pour l'exercice d'un culte religieux quelconque à louer, pour cet usage, tels édifices qu'il leur plairait ». Avec une opportune habileté, on donnait au texte une portée générale, et bien qu'on ne pensât qu'aux catholiques romains, on avait la précaution de ne pas les nommer. Cette liberté était subordonnée à deux conditions. On exigeait d'abord que, sur la porte principale des lieux consacrés au culte, fût placée une inscription approuvée par le Directoire et marquant la destination de l'édifice. On proscrivait, en outre, en ces réunions, toute attaque, soit contre la constitution ou les lois existantes, soit contre les autorités établies. Quant aux peines qui réprimeraient ces infractions, on s'en remettait à l'Assemblée. Tel était l'acte du Directoire. Il était modeste, car il débutait par des mesures de détail; mais, en même temps, il découvrait une hardiesse très osée; car il semblait l'acte récognitif de la déclaration des droits, et, quelles que fussent les restrictions ou les rigueurs, il donnait un corps, une réalité à un principe toujours méconnu ou contesté dans le passé, celui de la liberté religieuse.

L'arrêté était du 11 avril. La semaine sainte allait s'ouvrir. C'était le temps des grandes solennités chrétiennes. Quelqu'insuffisant que fût l'octroi, les catholiques, dans le quartier Saint-Sulpice, résolurent d'expérimenter de suite le régime nouveau. L'ancien curé, l'abbé de Pancemont, était demeuré sur la paroisse. Sur le quai Voltaire, l'église des Théatins était vacante. Sous le nom d'une tierce personne, il la loua à la municipalité. Le 16 avril, la déclaration fut faite au Directoire. Il fut convenu que, sur le portail, serait gravée cette inscription : *Edifice*

consacré au culte religieux par une société particulière : paix et liberté. Le lendemain, jour des Rameaux, l'église s'ouvrirait pour les offices[1].

On vit alors ce que pèse, pour les hommes de révolution, la liberté. Le dimanche 17, avant sept heures du matin, l'église fut entourée par les gens des clubs. Soit erreur ou malentendu, soit à cause de l'heure matinale, l'écriteau n'avait point encore été placé. Les fidèles arrivaient; ils furent insultés, obligés de rebrousser chemin, violentés s'ils essayaient de pénétrer jusque dans le temple. Sur la porte, une poignée de verges fut attachée avec cette inscription : *Avis aux dévotes aristocrates, médecine purgative distribuée gratis.* Bailly survint, requit la garde nationale, fit arracher le placard. Dès qu'il fut éloigné, on le replaça en y ajoutant ces mots : *Oté par ordre de M. Bailly, replacé par celui des citoyens.* Le Directoire, prévenu, rédigea en hâte une adresse qui proclamait la légalité de la réunion. L'affiche fut arrachée. Le lendemain, beaucoup de journaux justifièrent l'émeute, la colorèrent presque d'un aspect religieux : les vrais schismatiques étaient, disaient-ils, les sectateurs des Théâtins, et il ne devait pas y avoir deux cultes dans une même religion[2].

Si faibles que fussent les Constituants, leur honnêteté se révolta. L'arrêté du Directoire bénéficia de ce retour. Quand il fut déféré à l'Assemblée, on put discerner chez un grand nombre de députés le désir sincère d'une combinaison qui réglât, sans trop de vexations, le sort des non-conformistes et, par cette tolérance, prévînt la guerre civile.

Toutefois, la question ne fut point résolue sans débat. En deux séances, le 18 avril et le 7 mai, elle vint à l'ordre du jour. Tout le monde s'accorda pour proclamer la liberté; seulement une doctrine surgit, perfide et subtile à la fois, qui, tout en lui rendant hommage, aboutissait à la supprimer.

Cette doctrine eut pour orateur Treilhard. Ce personnage, Limousin d'origine, arrivé par opiniâtreté de travail plutôt que par dons de l'esprit à l'une des premières places au barreau de Paris, avait recueilli des légistes toutes les traditions funestes. Il était de ces hommes néfastes, tout imprégnés des plus despotiques maximes de l'ancien régime et prêts à empoisonner de ces maximes tout régime nouveau propice à leur ambition ou à leur envie. Aux légistes, il avait surtout emprunté la défiance contre l'Eglise et, bien qu'il eût eu jadis beaucoup d'évêques pour clients, cette défiance chez lui confinait à la haine. A toutes les

[1] *Histoire des événements arrivés sur la paroisse Saint-Sulpice pendant la Révolution*, p. 56. — *Moniteur*, 20 avril 1791.

[2] Voy. *les Révolutions de Paris*, n° [illegible] p. 59.

spoliations ecclésiastiques, son nom s'était associé. C'était sa manière à lui d'être libéral, car il se piquait de l'être, et jamais il n'abattrait une liberté qu'en la saluant. « La liberté des cultes, dit-il, est nécessaire, parce qu'elle une conséquence de vos décrets. » Ayant parlé de la sorte, il affecta très artificieusement de ranger dans la même foi les prêtres qui avaient prêté le serment et ceux qui l'avaient refusé. « Ils sont, continua-t-il, les adorateurs d'une même religion; seulement les uns sont fonctionnaires publics et les autres ne le sont pas. » Le plus sûr moyen d'étouffer le culte non-conformiste, c'était de nier qu'il y eût deux cultes. Les journaux démagogiques avaient déjà hasardé la thèse. Avec un aplomb osé, Treilhard s'appliqua à la creuser : « Je ne connais, dit-il, qu'un culte dans l'Eglise catholique, apostolique et romaine; il ne peut en exister deux. Je ne puis voir une ligne de démarcation là où il n'y en a pas. » Il continua en ces termes : « Adopter l'arrêté du Directoire, ce serait dire que la nation est schismatique, ce qu'elle n'est pas, ce qu'elle ne peut pas être. » Ainsi ceux qui avaient créé la scission entreprenaient de la nier et refusaient la liberté, sous le prétexte même de cette unité qu'ils avaient brisée. Treilhard ressaisissait sa pensée en lui communiquant une forme plus tangible : « Supposons, dit-il, que le ci-devant archevêque de Paris vienne aux Théatins faire des fonctions publiques, ordonner des prêtres, vous auriez établi la scission, le schisme; vous le perpétueriez. » Aux ecclésiastiques insermentés, Treilhard ne reconnaissait qu'un droit, celui de dire la messe, peut-être celui de confesser; puis ils disparaîtraient obscurément, par extinction, comme de vieux prêtres habitués qu'on enterre un à un. Mais, en abaissant les non-conformistes à l'état de parias dans le culte officiel, l'orateur les enfermait dans ce même culte et les y enserrait jusqu'à les étouffer. Avec toute l'obstination et aussi toute la hardiesse du sophisme, il répétait : la liberté des cultes suppose plusieurs cultes; et, pour être mieux proscripteur, il ne se lassait pas de redire qu'il n'y en avait qu'un. Ainsi imposait-il l'entière servitude sous l'invocation même de l'entière fraternité.

La cause de la liberté religieuse trouva dans l'Assemblée deux champions : Talleyrand, Sieyès.

« Je m'applaudis, dit Talleyrand, d'avoir prêté serment; car mon serment me donne l'espoir d'être écouté en prononçant des paroles qui ne sauraient être suspectes en ma bouche. » Avec une hardiesse assez singulière chez un prélat d'ancien régime, il proclama comme un principe absolu, l'entière liberté des cultes. Cette liberté, dit-il, est due aux protestants, aux juifs eux-mêmes; de quel droit la refuserait-on aux catholiques non-conformistes?

On se tromperait fort, continua-t-il, en exceptant les non-conformistes de la liberté commune sous prétexte qu'il n'existe pas de second culte catholique. C'est à la faveur de ces maximes que l'esprit de persécution renaîtrait aujourd'hui. Talleyrand s'appliqua à préciser la condition du prêtre insermenté : il n'est point un suspect; nul n'a le droit de mettre en doute son patriotisme : la seule déchéance résultant du refus de serment, c'est l'inaptitude à remplir les fonctions ecclésiastiques rétribuées par la Nation. Toute autre interprétation n'aboutirait qu'à l'intolérance et, sous prétexte d'éteindre l'ancien fanatisme, on en rallumerait incontinent un nouveau. A l'appui de l'arrêté du Directoire, Talleyrand invoqua enfin l'intérêt de la paix générale : si on proscrit les assemblées publiques des non-conformistes, on ne pourra empêcher leurs assemblées particulières : ce qui sera dangereux, ce seront les conciliabules qu'aucune autorité ne pourra surveiller, où toutes les prédications se donneront carrière et qui se transformeront en foyers de conspirations.

Ainsi parla Talleyrand. Après lui, Sieyès défendit à son tour l'arrêté du Directoire. Il flétrit les récents désordres : Les catholiques non conformistes s'étaient rassemblés pour l'exercice de leur culte : en quoi étaient-ils factieux? Quelle loi interdisait les réunions paisibles et sans armes? L'orateur railla la subtilité sophistique qui, tout en reconnaissant la liberté religieuse, refusait l'exercice de cette même liberté. « N'avez-vous, dit-il, proclamé la liberté qu'avec l'intention qu'on s'en privât jusqu'à nouvel ordre? Est-ce qu'une liberté peut être en principe sans être en conséquences? La liberté ne serait-elle qu'un dépôt d'abstractions dont le législateur se serait réservé la clef pour n'en laisser sortir que peu à peu, et à son gré, quelques parcelles appropriées aux circonstances? » Et résumant sa pensée en un mot, Sieyès ajouta : « Si telle est la liberté qu'on veut nous donner, elle ne vaut pas la Révolution. » En passant, il flétrit cette partie du comité ecclésiastique qui n'avait vu dans les événements récents qu'une occasion superbe de venger les injures de Port-Royal. « Si vous voulez excepter les catholiques romains de la liberté générale, poursuivit Sieyès, dites-le, et faites franchement vous-même cette loi d'exception. »

La tolérance l'emporta sur l'esprit sectaire. L'Assemblée homologua d'une façon générale l'arrêté du Directoire de Paris. Par un décret du 7 mai, elle reconnut aux prêtres insermentés le droit de dire la messe, mais la messe seulement, dans les églises constitutionnelles. En second lieu, elle autorisa implicitement les catholiques non-conformistes à s'assembler pour la célébration de leur culte en des édifices loués par eux. Toutefois, une disposi-

tion pénale fort dure fut édictée comme une permanente menace : ces édifices seraient immédiatement fermés en cas d'attaque contre la constitution et en particulier contre la Constitution civile.

La droite ne prit point part au vote. On ne s'étonnera qu'à demi de cette abstention si l'on songe à tous les sacrifices qui étaient le prix de la liberté, si l'on mesure tout ce que la liberté elle-même avait de fragile et d'incertain. A ceux qui, pendant des siècles, avaient dominé on imposait l'abdication de leur prééminence. Ils étaient chassés des temples que la foi de leurs pères avaient édifiés. Dans les églises qui portaient partout les marques de leur piété, ils ne seraient admis que par grâce, pour la messe et, disait le texte de la loi avec une vigilance ombrageuse, pour la messe seulement. A Paris, les chapelles où, depuis leur disgrâce, ils avaient cherché un asile, leur seraient fermées. C'est moyennant cette dure rançon qu'ils achetaient le droit de louer des emplacements pour leur culte et de s'y assembler. Cette liberté même serait doublement précaire par l'embarras de l'exercer, par le perpétuel contrôle du pouvoir. Il faudrait trouver des locaux, parer la nudité de l'édifice, quêter pour la décence du culte, vivre dans l'humilité des communautés religieuses naissantes, tandis que tout à côté l'église usurpatrice étalerait tout ce qu'avait accumulé la munificence des aïeux. Ce serait le sort de l'enfant légitime frustré de l'héritage au profit du fils de la concubine. Quand, au prix de tant d'abnégation, on aurait cru obtenir la liberté de la prière, on sentirait la main de l'autorité toujours prête à frapper. Aux termes de la loi du 7 mai, toute parole contre la constitution et spécialement contre la Constitution civile entraînerait la fermeture du lieu de réunion. Mais l'Eglise constitutionnelle étant née d'un déchirement avec l'Eglise ancienne, serait-il possible que les non-conformistes, par un miracle de charité, par un miracle plus grand d'adresse, s'abstinssent toujours de dénoncer ceux qui les avaient supplantés, ceux qu'ils avaient le devoir doctrinal de condamner?

On comprend que, dominés par ces pensées, beaucoup de catholiques aient répugné au présent offert par les mains un peu suspectes de Talleyrand et de Sieyès. Si incomplet que fût le décret du 7 mai, il offrait pourtant ce grand avantage d'incarner, dans un texte positif, l'un des principes inscrits dans la Déclaration des Droits, et, à ceux qui étaient exclus du privilège, d'assurer du moins un minimum de liberté. La sagesse conseillait donc d'accepter l'insuffisant bienfait, de mettre à profit avec une résolution virile la parcimonieuse bienveillance de l'Assemblée. Ainsi en avaient jugé les catholiques de Saint-Sulpice qui, dès le

lendemain de l'arrêté du Directoire, avaient loué la chapelle des Théatins. On avait beaucoup parlé de ressusciter la primitive Eglise. Cette primitive Eglise, elle revivrait parmi ces fidèles, ayant des premiers chrétiens la pauvreté, en ayant aussi le sort un peu incertain, et, comme eux, guettés par la persécution. Retrouveraient-ils pareillement la ferveur des premiers âges? Peut-être la pierre nue où ils s'agenouilleraient serait-elle plus saine pour eux que tout le luxe où tant d'âmes s'étaient amollies. Qu'ils fussent unis dans le recueillement de l'épreuve, inviolablement serrés autour de leurs pasteurs, aussi riches de vertus que dénués de biens terrestres, forts par leur nombre, plus forts encore par leur foi épurée, et ils déborderaient bientôt l'Eglise officielle livrée à sa pompeuse et opulente solitude. On verrait alors, sans secousse, par la puissance dissolvante des choses, s'effondrer d'elle-même l'œuvre factice de la Constitution civile.

Je m'arrête, de peur de toucher ici à l'histoire hypothétique. A la loi manquerait l'épreuve de l'expérience. On vient de voir une tentative pour assurer aux non-conformistes un état légal. La tentative se perdrait dans le tumulte des passions. Même limitée par tant d'entraves, cette liberté paraîtrait trop large encore pour ceux qui ne voyaient dans la Révolution que le droit de proscrire. L'essai d'Eglise libre succomberait par trois grandes causes : la faiblesse de l'autorité, — l'exaspération intolérante du clergé constitutionnel, — la brutale intervention des clubs, — et, sous ces trois influences maîtresses, se développerait la guerre religieuse. Un jour, vers ce temps-là, Mallet-Du Pan, l'admirable journaliste, fatigué de lutter et sentant l'impuissance des paroles contre le débordement des passions, laissait échapper de sa plume cette phrase découragée : « On ne combat pas une tempête avec une feuille de papier. » Dans la grande tempête des passions soulevées, la loi du 7 mai ne serait bientôt plus qu'une petite feuille de papier, tourbillonnant à travers l'orage et oubliée de ceux-là mêmes qui y avaient inscrit leur nom.

Pierre de la Gorce.

LE THÉATRE ET L'ARGENT

La reprise discrète de *l'Honneur et l'Argent*, ces jours-ci, à la Comédie-Française, n'est pas de ces événements qui sollicitent fortement la curiosité. Elle est surtout utile à l'entretien d'un souvenir, celui d'un auteur dramatique qui eut l'honneur de marquer une étape au théâtre. Ses succès déterminèrent une éclipse du prestige de Victor Hugo. Les circonstances voulurent, en effet, que François Ponsard fût le champion d'une réaction dans la littérature dramatique. Elles ont voulu aussi que cette comédie, *l'Honneur et l'Argent*, et son autre comédie, *la Bourse*, aient ouvert, au théâtre, contre l'argent, les hostilités qui s'y sont poursuivies, jusqu'à nos jours, avec une recrudescence d'âpreté. Et si l'illustre passé d'une œuvre suffisait à la recommander au respect de la postérité, *l'Honneur et l'Argent*, à ce seul titre, devrait encore nous en imposer. Cette comédie a été représentée, pour la première fois, à l'Odéon, le 11 mars 1853. Elle y eut 250 représentations consécutives; elle y fit plus de 600 000 francs de recettes[1].

I

Dans la série des œuvres saillantes qui ont attaqué, au théâtre, la puissance envahisssante de l'argent, il y a, avant les deux comédies de Ponsard, *Turcaret*, de Le Sage, et *Mercadet*, d'Honoré de Balzac. Mais, au temps de *Turcaret*, en 1709[2], la puissance de l'argent naissait à peine. Il fallait à l'Argent le cataclysme de 89, la Terreur, et même les journées de Juillet 1830, pour atteindre à cette considération sociale dont il était avide, et qu'on s'ingéniait si spirituellement à lui refuser. Sans doute, les fermiers généraux, au dix-huitième siècle, furent d'imposants per-

[1] *Journal du docteur Ménière*, p. 217.

[2] La Comédie-Française pourrait en célébrer, cette année, le deuxième centenaire.

sonnages. Et pourtant, quelles distances, non seulement des gentilshommes à eux, mais de tout le corps des Parlements! Ils ne durent qu'à la Terreur le succès de leur prétention séculaire. La Terreur leur accorda, enfin, la faveur, à laquelle ils avaient tant aspiré, de marcher de pair avec les grands du royaume; elle les fit marcher avec eux à l'échafaud.

La vertu mystérieuse du sang répandu, selon la doctrine de Joseph de Maistre, aurait-elle exercé, sur les descendants des gens de finance, par cette effusion de leur sang en commun avec celui des nobles d'épée et des nobles de robe, une sorte d'action baptismale? Le fait est que la morgue nobiliaire n'eut plus le même ton avec les gens qui ne se distinguaient du commun que par la richesse. Il commença même à se constituer des *maisons*, dont la richesse était tout le lustre social. Ces *maisons* avaient en puissance la volonté de durer, tout comme s'en glorifiaient les *maisons* de noblesse. Ce fut même parce que les maisons de finance se sentirent assez fortes pour prétendre s'égaler aux maisons de noblesse, et même pour les abattre et se substituer à elles, puisqu'elles s'obstinaient à maintenir les anciennes distances, que la finance se trouva derrière le peuple, et le poussa en avant, contre le trône de Charles X.

Ce n'était déjà plus, à cette date, dans la collection des impôts prise à forfait, dans les fournitures militaires, dans le négoce et l'industrie naissante que s'édifiaient les grosses fortunes et les maisons puissantes. Il en surgissait, avec une sorte d'instantanéité, des jeux de la spéculation. Et, pour une de ces fortunes que la chance comblait jusqu'à les consolider, combien qui étaient déjà aussi précaires qu'elles étaient hâtives et faites de hasard! Ces vicissitudes de fortunes presque spontanées, mais éphémères, ont offert à Balzac l'excellent sujet de sa comédie *Mercadet*.

Plus que personne au dix-neuvième siècle, Balzac a traité de l'argent dans son œuvre entière. La place énorme que l'argent y tient n'y est qu'à la mesure de celle qu'il lui a vu prendre dans les mœurs de son temps. Il n'est pas, pour ainsi dire, une seule variété des passions engendrées par la cupidité dont il ne nous donne le spectacle, depuis l'avarice de cet autre Harpagon de père Grandet jusqu'à l'usure féroce des Gobsek, des Claparon et des Gigonnet, depuis les fines comédies qui se jouent autour d'un contrat de mariage jusqu'au drame de la liquidation fictive d'une grande maison de banque d'où le banquier sort enrichi de toutes les réductions que lui ont consenties ses créanciers.

Mais Balzac avait trop le sens social, c'est-à-dire une vision trop nette des grands principes du mécanisme social, pour s'atta-

quer à l'argent en soi, pour le vilipender, pour le proposer à la haine du populaire, comme l'ont fait les démagogues. Il en a poursuivi lui-même trop ardemment la possession pour le traiter en ennemi. Il ne voit, dans l'argent, qu'un moyen d'indépendance, une condition de dignité. C'en est là, d'ailleurs, la vraie nature; c'est pour cela que l'acquisition en est légitime. Aussi *Mercadet* n'est point une comédie hostile à l'argent.

La probité n'y exerce pas bien rigoureusement son empire, à la vérité. On n'aimerait pas avoir affaire au spéculateur aux abois qui en est le héros. Pourtant ce n'est pas au fond un mauvais diable. On sent qu'il a bénéficié largement de l'admirable fécondité de ressources par laquelle Balzac a pu lui-même, pendant vingt ans, contenir les impatiences de ses créanciers et les détourner des mesures extrêmes, comme saisies, ventes par autorité de justice, incarcération à Clichy, qui ne les eussent pas avancés à grand chose. Et là, Balzac ne dissimule pas plus qu'ailleurs sa prédilection pour l'homme supérieur à autrui par l'intelligence. C'est aux créanciers de Mercadet qu'il dispense son ironie, avec une certaine générosité. Ils ont confié leur argent à cet habile homme parce qu'ils auraient été incapables de le faire valoir eux-mêmes. Ses capacités étaient un capital sur lequel ils ont compté pour tirer de gros bénéfices de celui qu'ils lui ont confié. Mercadet le sait fort bien. C'est pourquoi les pertes où il les a entraînés lui laissent assez de sérénité.

Mercadet, *à sa femme.* — Vous vous apitoyez sur mes créanciers. Mais nous n'avons dû leur argent qu'à...

Mme Mercadet. — Qu'à leur confiance, monsieur...

Mercadet. — A leur avidité!... Le spéculateur et l'actionnaire se valent..., tous les deux; ils veulent être riches en un instant. J'ai rendu service à tous mes créanciers, et tous croient encore tirer quelque chose de moi. Je serais perdu sans la connaissance que j'ai de leurs intérêts et de leurs passions... Aussi vous verrez, tout à l'heure, comme je vais jouer à chacun sa comédie[1]!

Non, seulement Mercadet apaise ses créanciers. Mais à la seule perspective des gains qu'il leur fait espérer dans de nouvelles spéculations, ni plus ni moins honnêtes que celles où il leur a perdu un premier capital, il les amène à lui faire de nouveaux versements. Et ces créanciers ne s'inquiètent pas une minute de savoir si Mercadet, avec leur argent, spoliera, ou non, les gens sur lesquels il prélèvera les bénéfices qu'il leur a fait miroiter. Rien ne leur importe, sinon les profits de leur argent. Dans la personne des Goulard, des Pierquin, des Verdelin, des Violette,

[1] *Mercadet,* acte I, scène V.

Balzac a établi toute la psychologie de l'actionnaire, de M. Gogo, tel qu'il apparaîtra dans tous les succès et dans tous les désastres financiers de la vie réelle et dans les fictions scéniques. Et il a fait définir, par Mercadet, cette élimination de toute notion de probité dans la pratique de la spéculation.

Mme MERCADET. — Oh! monsieur, vous si honorable, si probe, vous dites quelquefois des choses qui me...

MERCADET. — Et, qui arrive à dire, arrive à faire, n'est-ce pas?... Eh bien! je ferai tout ce qui pourra me sauver, car (*il tire une pièce de cinq francs*) car voici l'honneur moderne...

Mercadet ne fut représenté, au Gymnase, que le 23 août 1851, un an après la mort de Balzac, et réduit de cinq actes à trois, par Adolphe d'Ennery. La Comédie-Française le reprit en 1868, et l'a gardé à son répertoire.

II

La comédie de Ponsard, *l'Honneur et l'Argent*, représentée en 1853, deux ans après celle de Balzac, n'en a pas la verve, la virtuosité, le diable-au-corps. Elle est moins une étude de caractères et un tableau de mœurs qu'une *moralité*. L'intention de moraliser y domine le sens de l'observation et le mouvement de la vie. Les personnages y sont assez superficiels et conventionnels, et trop visiblement dociles au dessein de l'auteur.

C'est une œuvre pourtant qui doit conserver sa place, parmi les œuvres dramatiques qui concourent à l'ensemble d'un tableau complet de l'ascension sociale de l'argent, au dix-neuvième siècle et jusqu'à nos jours, parce qu'on y voit combien les honnêtes gens, au commencement du Second empire, s'alarmaient de la considération que l'argent avait acquise, au détriment de l'honneur. Par son titre, au moins, sinon par son action, un peu vulgaire pour une enseigne aussi éclatante, cette comédie nous oppose, en deux mots, ce conflit des deux puissances qui ont régi l'opinion et les mœurs, et dont l'une a grandi de toutes les défaites que l'autre a subies, dans le domaine des idées presque autant que dans le domaine des faits.

Un jeune homme, né riche, habitué au luxe, sacrifie l'héritage de sa mère pour payer les dettes de son père défunt, sans que la loi l'y oblige. Voilà une action qui ne doit lui attirer que des louanges. C'est ce que fait Georges, dans *l'Honneur et l'Argent*. Et il reçoit, en effet, tout un concert d'éloges pour sa belle action. Mais son mariage est rompu parce qu'elle l'a rendu pauvre. Ses

amis se détournent de lui, parce qu'il pourrait recourir à leurs bons offices. Les créanciers qui l'ont assourdi de leurs démonstrations de reconnaissance, quand il les a payés, l'éconduisent, lorsqu'il leur demande un peu d'aide, pour se créer un gagne-pain par son travail. Sa belle action lui est une tare pire qu'une indélicatesse, pire qu'une vilenie qui aurait réussi. Aussi, est-il assez naturel qu'à la fin, le malheureux en éprouve quelque regret, au grand scandale de son ami Rodolphe qui fait le puritain.

RODOLPHE. — Eh quoi? te repens-tu de ton acte honorable?
GEORGES. — Ah! morbleu! si c'était à refaire!
RODOLPHE. — Comment?
GEORGES. — Mon Dieu, j'étalerais ma honte effrontément,
Et je dirais : messieurs, j'ai fait comme vous autres;
Honorables faquins, place, je suis des vôtres.
. . . .
Salut, ô Turcaret! Salut ô parasite,
Qui souris des bons mots que Turcaret débite!
Banqueroutiers, valets, libertins, renégats,
Fripons de toute espèce et de tous les états.
Salut! nous nous devons un respect réciproque;
Nous comprenons l'esprit positif de l'époque.
Nous sommes des pieds plats, — oui; des marauds, — d'accord;
Mais le monde est à nous, car nous avons de l'or.

Ponsard n'a pas voulu donner, sur la scène, le mauvais exemple de la vertu punie. Il a ménagé, à son héros aigri de toutes les avanies déchaînées sur lui par sa probité, la compensation d'un heureux mariage avec la sœur appauvrie de celle que son noble renoncement à sa fortune lui rendit infidèle. Ponsard n'en avait pas moins exhalé son indignation, et avec une fermeté incisive, contre cette usurpation de l'estime publique effrontément commise par l'argent, au préjudice de l'honneur. Et il marque assez le progrès de cette usurpation funeste, puisqu'une belle action qui appauvrit entraîne avec soi plus de malveillance sournoise de nos semblables que des méfaits heureux. C'est une première plaie de l'argent dont il a dévoilé les ravages dans l'esprit public. Et cette plaie est la transformation qui est en voie de s'opérer alors, dans la mesure des valeurs humaines. On ne mesurera plus l'homme sur ses vertus, sur sa puissance d'abnégation prouvée par des actes, sur son intelligence et son génie appliqués à des œuvres idéales; on le mesurera sur les signes extérieurs de sa richesse; le degré où on l'en croira muni sera celui des égards, de la considération, du rang social que l'opinion lui accordera. Et s'il a du génie, on le lui reconnaîtra à proportion du rendement

en argent qu'il en aura tiré. On ne s'inquiétera plus si quelqu'un est bon, ou mauvais, ou pire. On demandera : combien vaut-il? Les hommes se priseront entre eux, comme des maquignons prisent des bêtes au marché.

On n'en était pas encore, à ce point, au temps de Ponsard. Mais on était en train d'y arriver. Et comme on ne traitait déjà plus l'argent seulement en moyen d'acquérir des jouissances matérielles, mais en moyen d'ascension sociale, notre vanité nationale s'en mêlant, tout le monde en voulut gagner beaucoup, et vite, et sans grand effort. C'est cette fièvre étourdie et contagieuse qui inspira à Ponsard *la Bourse*, représentée à l'Odéon, le 6 mai 1856, sans grand succès. Il y mettait en garde, honnêtement, les bourgeois paisibles, contre la fascination d'un jeu auquel ils n'assistaient même pas, et il leur montrait, dans ce mirage de gains qui leur semblaient à la portée du premier venu, un dissolvant redoutable de leur solide fortune, de leur tranquille aisance.

III

Mais l'argent n'a-t-il que cette faculté malfaisante de stimuler les mauvaises passions de l'homme, d'allumer sa soif de jouissances, d'obscurcir sa notion du bien et du mal, au point qu'il ne sache plus distribuer son estime qu'à proportion des moyens de jouir attachés à la possession de la richesse? Et n'y a-t-il personne qui ait opposé, au théâtre, quelque apologie de l'argent, aux réquisitoires qu'il y a déjà subis?

Le 31 janvier 1857, sur la scène du Gymnase, huit mois après la première représentation de *la Bourse*, à l'Odéon, M. de Cayolle, dans *la Question d'Argent*, d'Alexandre Dumas fils, disait :

> Quant à l'argent, par lui-même, il fait faire quelques infamies, mais il fait faire aussi de grandes choses. Il est semblable à la parole humaine, qui est un mal chez les uns, un bien chez les autres, selon l'usage qu'on en fait... Mais cette obligation où nos mœurs mettent l'homme d'avoir à s'inquiéter tous les jours, en se réveillant, de la somme nécessaire pour ses besoins, afin qu'il ne prenne rien à son voisin, a créé les plus belles intelligences de tous les temps... Cette course aux écus dont vous parlez a donc du bon. Si elle enrichit quelques imbéciles ou quelques fripons, si elle leur procure la considération et l'estime des subalternes, des inférieurs, de tous ceux enfin qui n'ont avec la société que des rapports qui se paient, elle fait assez de bien d'un autre côté en éperonnant des facultés qui seraient restées stationnaires dans le bien-être, pour qu'on lui pardonne quelques petites erreurs [1].

[1] *La Question d'Argent*, acte I, scène IV.

M. de Cayolle, qui est saint-simonien, nous propose de considérer, dans l'argent, la force bienfaisante qu'il a, en effet, et qu'il développe tout aussi naturellement que sa faculté de perversion; l'argent est générateur d'énergie, d'initiative intellectuelle, d'effort soutenu et méthodique; il est l'excitant qui allège nos indolences, et nous rend facile l'exécution quotidienne de la loi qui nous astreint à gagner notre pain à la sueur de notre front. Il appelle le travail et le travail l'engendre. Et l'équilibre humain, l'harmonie entre les hommes existent par le contre-poids que ces deux forces se font l'une à l'autre. Il était juste et nécessaire que M. de Cayolle fît entendre, au moment où il la prononça, cette apologie de l'argent. Si les moralistes avaient alors à défendre le sens moral, que les excès de sa prépondérance dépravaient, les économistes et les industriels avaient aussi à faire valoir, devant l'opinion, les vertus de son action civilisatrice, contre les théoriciens du socialisme qui préparaient déjà sa ruine, alors que son empire se constituait à peine.

C'est pourquoi M. de Cayolle, qui voit dans l'argent, en même temps que le serviteur de toutes les convoitises et de toutes les ambitions, un véhicule puissant des idées productrices de bien-être, peut rappeler à Jean Giraud, de la *Question d'Argent*, que l'argent a aussi d'autres fonctions que les rapines heureuses, que les spoliations des naïfs par les malins, que l'intronisation des écumeurs de l'épargne parmi les survivants de l'aristocratie.

Ce Jean Giraud, en effet, est un autre gaillard que Mercadet. Ce sont deux êtres de même espèce. Mais Jean Giraud est d'une nature plus rudimentaire, moins affinée, et aussi plus âpre, plus dévastatrice, plus brutale. Mercadet professe bien la toute-puissance de l'argent, puisqu'il affirme que l'honneur, de son temps déjà, c'est la pièce de 5 francs. Mais il y a encore une nuance de regret qu'il en soit ainsi, dans le ton dont il le dit. Tandis que Jean Giraud!

L'argent est l'argent, quelles que soient les mains où il se trouve. C'est la seule puissance qui ne se discute jamais. On discute la vertu, la beauté, le courage, le génie; on ne discute jamais l'argent... Aujourd'hui un homme ne doit plus avoir qu'un but, celui de devenir très riche... Du jour où j'aurai été assez niais pour me ruiner, il n'y aura pas assez de pierres dans les carrières de Montmartre, pour me les jeter à la tête.

... Enfin, le plus grand éloge que je puisse faire de l'argent, c'est qu'une société comme celle où je me trouve ait eu la patience d'écouter si longtemps le fils d'un jardinier qui n'a d'autres droits à cette attention que les pauvres petits millions qu'il a gagnés [1].

[1] *La Question d'Argent*, acte II, scène VII.

Piaffe-t-il? Se carre-t-il dans sa fortune, cet heureux drôle, qui se permet d'exhaler, dans le milieu de bonne bourgeoisie et de noblesse mêlées où il se pavane, quelques derniers relents de sa rusticité originelle, sans redouter que son défaut de tact l'en fasse exclure? Et fallait-il déjà que l'argent exerçât durement sa domination pour qu'on n'opposât que des sourires condescendants à ses impudences, dans ce milieu de bourgeoisie honorable et d'aristocratie ferme encore dans le culte de son principe?

Si Jean Giraud était toléré tel qu'il était dans un tel milieu, c'est que les usurpations de l'argent sur l'ancienne suprématie de l'honneur étaient fort avancées. Elles l'étaient au point qu'il pouvait se risquer à lui proposer la capitulation de la mésalliance comme un service qu'il lui offrait dans sa détresse. C'était un marché que l'argent passait avec l'honneur. L'honneur prêtait à l'argent de son lustre social. Et l'argent rendait à l'honneur les réalités du pouvoir qu'il avait perdu. Mauvais marché, en somme, où les deux partis sont dupes, mais qu'ils ont conclu fréquemment à la scène comme dans la vie. C'est que l'argent, qui peut tout avoir, a voulu, par-dessus le marché, les apparences de l'honorabilité, le prestige à sa plus haute puissance, sa part à tout ce qu'ont de plus enviable les héritiers des classes privilégiées. Et M[lle] de Roncourt, qui donne des leçons pour vivre, mais qui est d'excellente noblesse, pouvait-elle s'attendre à une meilleure aubaine que celle d'un mariage avec Jean Giraud? Pour lui, ce mariage sera le sommet de son rêve, un rêve qu'il fait tout éveillé.

Et puis, je la trouve charmante! Ce n'est plus une toute jeune fille; elle a de l'esprit; elle est de noblesse; elle ne voit plus le monde, mais, redevenue riche, elle pourrait le revoir, et m'en ouvrirait les portes. Ce serait une recommandation pour moi d'avoir choisi une fille pauvre. Que voulez-vous! Le monde, c'est ma toquade. Les gens comme il faut me tournent la tête.

Aux temps des invasions des Barbares, il était déjà de mode que les chefs vainqueurs épousassent les filles des rois vaincus. L'argent aurait donc gardé quelque chose des mœurs de la barbarie. Que de filles de noblesse n'avons-nous pas vues, au théâtre, promises en butin aux conquérants de l'argent, au cours des ravages triomphants qu'ils ont opérés dans les domaines de l'honneur! Pourtant les tenants de ce domaine envahi par l'argent de toutes parts n'ont pas toujours cédé leurs filles en otages de la défaite à l'envahisseur, et à première sommation, comme l'avait présumé Jean Giraud. Il y a eu des procédés de conquête qui étaient imputés à l'argent pour des vices rédhibitoires. C'est

ce qui arriva à ce champion de la richesse, encore trop mal dégrossi. Cela prouve que si l'honneur a été poussé à ses derniers retranchements, par l'argent, qui s'est à peu près substitué à lui, ce n'a pas été sans une belle résistance. Et si diminué que soit son empire, il survit encore, patrimoine idéal et universel de toutes les belles âmes.

IV

Alexandre Dumas n'était pas seul, en ce temps-là, à poursuivre au théâtre, l'œuvre de Ponsard contre la toute-puissance envahissante de l'argent, en tout ce qui n'était pas sa fonction naturelle de générateur de l'énergie, de stimulant de l'effort, d'inspirateur des idées fécondes, de moteur de l'esprit de découverte, d'aliment et de récompense du travail. Emile Augier s'était donné la même tâche. Dès 1855, il avait fait représenter *Ceinture dorée*, un an avant *la Bourse*, de Ponsard, deux ans avant *la Question d'argent*, d'Alexandre Dumas. Et si cette œuvre n'a pas pris un rang éminent parmi les comédies sur et contre l'argent, c'est que sa valeur a été éclipsée par celle de quelques autres comédies d'Emile Augier sur le même sujet, notamment *Maître Guérin*, et surtout *les Effrontés*.

C'est dans *les Effrontés* qu'Emile Augier a exposé, plus éloquemment que personne, ce grand, ce meurtrier conflit de l'honneur et de l'argent qui mit aux prises les ordres privilégiés et le tiers-état, qui fut l'une des formes de la Révolution et qui a déterminé tant de bouleversements et tant de ruines morales. Et c'est à un représentant du vieil honneur détrôné de sa suprématie, mais encore tout cuirassé de son prestige, c'est au marquis d'Auberive qu'Emile Augier fait préciser cet antagonisme, et sur le ton qu'on avait pour rappeler jadis Turcaret aux distances. On connaît la scène, au premier acte des *Effrontés*. Le marquis d'Auberive n'a plus d'autre intérêt dans la vie que le spectacle des malhonnêtetés par lesquelles la bourgeoisie s'enrichit, et des ombrageuses susceptibilités des bourgeois bien installés dans la considération publique, une fois fortune faite, contre des fripons qui s'y élèvent par les mêmes procédés dont ils ont usé. Le marquis veut faire avouer au banquier Charrier que l'argent, de quelque façon qu'il soit mal acquis, s'impose par lui-même au respect de tous. Il lui dit, impertinent et narquois :

> Quant à moi, j'adore l'argent, partout où je le rencontre; les souillures humaines n'atteignent pas sa divinité; il est parce qu'il est.

CHARRIER. — Mais, saprelotte! il a toujours été, de votre temps, comme du nôtre!

LE MARQUIS. — Permettez! De notre temps, ce n'était qu'un demi-dieu. Ce qui m'amuse, dans votre admirable Révolution, c'est qu'elle ne s'est pas aperçue qu'en abattant la noblesse, elle abattait la seule chose qui pût primer la richesse. Quatre-vingt-neuf s'est fait au profit de nos intendants et de leurs petits [1].

Emile Augier était essentiellement de la lignée de ces hommes de quatre-vingt-neuf dont parle le marquis d'Auberive. Il pensait, il sentait en démocrate, ou plus exactement en républicain de l'ancien centre-gauche. Il était résolument hostile, en tout cas, à toute survivance des forces de l'ancien régime. Il a manifesté cette hostilité assez passionnément dans *le Fils de Giboyer*.

Mais il n'entendait pas que quatre-vingt-neuf ne se réalisât enfin, après une première expérience fâcheuse, que par un relâchement des mœurs pire que celui dont on incrimine l'ancien régime. Il voulait que la bourgeoisie fût honorable, morale, vertueuse, précisément afin qu'elle justifiât ses usurpations de classe dirigeante, et sa substitution à l'aristocratie.

Malgré ses illusions sur l'efficacité moralisatrice des principes de quatre-vingt-neuf, Emile Augier était clairvoyant. Il était doué du plus ferme bon sens. S'il croyait légitime le nivellement des hiérarchies sociales qui excluait le marquis d'Auberive de toutes fonctions et de toutes dignités dans l'Etat, et s'il autorisait le banquier Charrier à aspirer à la pairie, il ne faisait pas aussi bon marché que la plupart des nouveaux dirigeants de la bourgeoisie du patrimoine moral constitué par l'ancienne France. Il comprenait la nécessité sociale de la probité, du désintéressement, de toutes les vertus qui se rattachent à l'honneur. Il était témoin de leur défaillance croissante dans la classe bourgeoise. C'est pourquoi il a consenti, dans *les Effrontés*, que le marquis d'Auberive, ce représentant ulcéré de l'aristocratie vaincue, s'en donnât à cœur joie de railler de haut les turpitudes de ses vainqueurs.

Par la bouche de ce gentilhomme, de cet émigré à l'intérieur, la leçon adressée à la bourgeoisie, dans la comédie d'Emile Augier, n'a que plus de mordant, lui venant de quelqu'un de cette noblesse qui se sent vengée de sa déchéance par la déchéance, pire que la sienne, de la classe qui l'a supplantée.

Vous nous avez évincés de notre suprématie sociale et spoliés de privilèges que nous avions achetés de notre sang et de nos services à l'Etat, sous prétexte que le relâchement de nos mœurs

[1] *Les Effrontés*, acte I, scène IV.

vous scandalisait, bons puritains du tiers-état? Fort bien! Mais vos fils ne se font pas faute de nous remplacer auprès des filles d'Opéra, et avec l'argent que vous avez gagné pour eux, nous savons comment, ô bourgeois Charrier. Vous l'avez gagné, votre argent dont vous êtes si fier, grâce aux mêmes lacunes de la loi, sous Louis-Philippe, que, sous le régime impérial, ce Vernouillet tout chargé des dépouilles de ses actionnaires, et encore un peu penaud du scandale d'un procès qui les lui laisse. Et vous allez voir ce qu'il va faire de ces dépouilles, cet homme fort, plus fort que Mercadet, plus fort que Jean Giraud, plus fort que vous, monsieur Charrier. Il va aspirer à la main de votre fille; il va se donner les gants de traiter de pair avec le gouvernement, au moyen d'un journal qui réduira les ministres à compter avec lui. Et, de la maladresse qu'il aura commise, en m'atteignant moi-même dans la personne de ma nièce, il s'attirera un coup d'épée qui lui vaudra une sorte d'auréole. Après quoi, rien ne l'empêchera de devenir ministre, si cela lui convient.

C'est tout cela dont ce personnage du marquis d'Auberive est l'expression, hautain, narquois, poli, incarnation vivante de l'honneur qui n'a plus que faire, dans la société, que de montrer à l'argent comment on se dépouille de lui, quand on est l'honneur, pour le rester dans toute son intégrité.

On n'avait pas encore porté au théâtre, avant cette œuvre, le conflit de l'honneur et de l'argent, avec cette franchise, cette netteté, ce relief tranchant. Et il n'est pas dans les intentions d'Emile Augier, par ce contraste violent où il oppose l'esprit de la noblesse à l'esprit de la bourgeoisie, de disposer l'opinion à une restauration de la puissance sociale de la noblesse, et à des restrictions de celle de la bourgeoisie. Sa volonté bien évidente, au contraire, est que la bourgeoisie poursuive son ascension sociale. Mais il voudrait qu'en la poursuivant, elle se préservât de ces malpropretés morales, inhérentes à la conquête de la suprématie par l'argent, parce que l'argent, dans la force qu'il procure, porte aussi les ferments de sa ruine. Il voudrait que la bourgeoisie sût s'incorporer, avec l'argent qui est l'instrument de sa suprématie, le vieil honneur de la noblesse. Et c'est ce qui fait bien rire le vieux marquis d'Auberive. C'est pourquoi Emile Augier est sans pitié pour les imprudences de Vernouillet, comme l'est Alexandre Dumas, pour celles de Jean Giraud. Et c'est pourquoi ils ne consentent pas plus l'un que l'autre au succès définitif de toutes les convoitises de ces pirates.

Soit qu'ils se réservent, au dénouement, de donner satisfaction à la probité du public offensée, pendant quatre actes, du bonheur

insolent de ces hommes de proie, soit qu'ils aient voulu maintenir quelque prépondérance de l'idéal sur l'attachement exclusif aux intérêts matériels, soit que, de leur temps, il y eût encore une belle minorité de consciences d'élite, fidèles à l'honneur et rebelles à la domination de l'argent, ils laissent en échec, l'un et l'autre, l'audace conquérante de leurs parvenus de la finance. Ils ne leur permettent pas encore de faire figure d'honnêtes gens par des alliances avec des familles honorables. Ils admettent qu'il survit, dans la bonne société de leur époque, des délicatesses, un sens de la propreté morale, toujours vifs, toujours capables de résistance. Il y a là une barrière. Ils en signalent les lézardes, les ébranlements. Ils ne permettent pas à leurs aventuriers de les jeter bas. Il y faudra l'avènement d'un nouveau régime. Et ils laissent entendre leurs espoirs d'une réforme des esprits et des consciences, d'une revanche des générosités sur les convoitises effrénées. Des jeunes gens, des jeunes filles en sont les dépositaires. Henri Charrier ne s'en laisse pas imposer par Vernouillet, comme son père. René de Charzay, malgré la médiocrité de ses ressources, refuse, à Jean Giraud, de s'enrichir en s'associant à ses opérations. Il préfère les moindres gains de sa collaboration aux entreprises de M. de Cayolle; ils seront honorables, au moins, n'étant que la rémunération de son travail. C'est Clémence Charrier qui reste absolument réfractaire à la fascination des millions de Vernouillet, comme Mlle de Roncourt à celle des millions de Jean Giraud, quoiqu'elle ait feint, un moment, de la subir, afin de délivrer son père de ses obligations trop lourdes. Et c'est afin de n'avoir pas à rougir devant leurs enfants que Durieu renonce à des gains malhonnêtes, et que le banquier Charrier restituera, à ses clients, les sommes dont il les avait dépouillés, par des procédés pareils à ceux de Vernouillet. La loyauté, la probité, la générosité de ces jeunes gens raniment le sens moral de ces vieillards que la cupidité avait obscurci.

V

Pourtant l'argent ne s'arrêtait pas, dans sa marche conquérante, en dépit de la résistance des honnêtes gens à son empire. Et le prestige de l'honneur continuait à décroître encore, au point de devenir une pauvre petite flamme vacillante, à la merci du moindre souffle. Non seulement il était impuissant à opérer, dans la bourgeoisie, cette transfusion bienfaisante que conseillait Emile Augier, mais il se laissait entamer par la contagion de l'ar-

gent, même en ceux qui auraient dû rester les derniers tenants de son principe.

Vers la fin de l'empire, le marquis d'Auberive eut la mortification de voir des défections parmi les siens. Ce ne fut plus seulement la bourgeoisie qui fit, de l'argent, un dieu tout entier, et un dieu unique. Il y eut des descendants d'émigrés qui désertèrent la forteresse démantelée de l'honneur, pour apporter leur culte à la nouvelle divinité. *Jean de Thommeray*, d'Emile Augier, est de 1873. Mais l'action s'en passe à la fin de l'empire et pendant la guerre. Et il y met en scène un jeune gentilhomme, le petit-fils d'un soldat de la Vendée, qui s'adonne au métier de Mercadet, de Vernouillet et de Jean Giraud, non pas pour raffermir, par une collaboration personnelle au travail commun, son autorité sociale de classe, mais simplement pour subvenir à ses goûts dispendieux. Et son sens de l'honneur est déjà bien allégé de cette délicatesse ombrageuse qu'on sentait frémir dans l'ironie du marquis d'Auberive. A sa mère, accourue du fond de la Bretagne, pour l'arracher à Paris qui l'a corrompu, il avoue, avec une visible satisfaction de lui-même, qu'il gagne beaucoup d'argent.

La comtesse. — Au jeu?

Jean. — A la Bourse. Je fais des affaires, mais je les fais en galant homme, soyez-en sûre. Je ne m'engage pas à perdre ce que je ne pourrais payer; je joue mon argent et non mon honneur.

La comtesse lui objecte que même cela n'est digne ni de lui ni des siens. Il lui réplique qu'il doit vivre des idées de son époque.

Jean. — ... Si vous consultiez le carnet de mon agent de change, vous m'y verriez en bonne et nombreuse compagnie. Le temps n'est plus des patrimoines lentement accrus et transmis religieusement : on n'amasse plus la fortune.

La comtesse. — On la ramasse !

Jean. — Pas dans la boue, croyez-le bien. Je ne suis pas tombé si bas que vous l'imaginez.

La comtesse. — Soit. Mais tu tombes de si haut !

Jean. — Du haut des illusions dans la vérité.

La comtesse. — La vérité ? Il n'y a de vrai que nos croyances, et ne vois-tu pas que les tiennes ne sont plus à la hauteur des nôtres, quand tu places l'argent sur l'autel où nous plaçons l'honneur?

Jean. — J'ai le culte de l'honneur aussi bien que vous, mais il n'est pas plus immuable que toutes les autres lois... L'homme d'honneur doit suivre les variations de l'honneur, comme l'homme à la mode suit les variations de la mode, sans résistance et sans exagération [1].

Du moment où Emile Augier a observé, dans la vie de son

[1] *Jean de Thommeray*, acte III, scène IV.

temps, des gentilshommes que leurs passions ou les nécessités de l'existence amenaient à composer ainsi avec leur principe de classe et à s'accommoder des subtilités de conscience qui vont de soi avec n'importe quelle opération de trafic et de lucre, la compétition pour le pouvoir a cessé d'exister entre l'honneur et l'argent. L'honneur a abdiqué et l'argent a triomphé. L'honneur sera encore une vertu individuelle, il ne sera plus un facteur social. Et l'argent, débarrassé de son ancien rival, seul objet de toutes les convoitises, seule récompense de tous les efforts, seul ressort d'énergie qui vaille dans l'opinion, va faire peser sur les hommes, qu'il tient par leur asservissement à leurs passions, ou par les exigences de leurs besoins, la plus étroite et la plus lourde domination qu'ils aient encore subie. L'empire de l'honneur, si rigoureux qu'il fût quelquefois, était doux auprès du sien. L'honneur n'exigeait que de l'héroïsme; l'argent se plaît à imposer des vilenies. Il semble qu'il ne puisse combler ses favoris sans leur infliger quelque petite dégradation. Et nous en sommes encore à attendre l'homme d'argent en qui on voie briller la valeur morale si naturelle à l'homme d'honneur.

Il ne paraît pas que ce fût à la classe sociale dont est Jean de Thommeray qu'en avait Emile Augier dans la pièce à laquelle le nom de ce gentilhomme sert de titre. C'est surtout à l'argent qu'il en avait. Et il n'est pas impossible qu'à la fin de l'Empire et pendant la guerre, il y ait eu, dans la réalité, un gentilhomme tel que celui-là. Il aurait été, en tous cas, une déplorable exception. Si Emile Augier nous montre ce gentilhomme, après s'être prêté à des projets de mésalliance avec une famille de finance, engagé dans une spéculation sur les beurres, durant le siège de Paris, au lieu d'aller se battre, c'est qu'il a voulu nous rendre particulièrement sensible l'action — corrosive du sens moral — qui réside dans l'argent, puisqu'il pourrait dégrader à ce point même une âme bien née. Il y a un fond d'inconscience où l'argent peut conduire ceux qui s'offrent aux vertiges de son empire, malgré la trempe de l'honneur qu'ils ont reçue de leur naissance, d'une lignée chevaleresque, de leur éducation et de leur milieu social.

Emile Augier n'a pas voulu, néanmoins, laisser l'honneur dans cette vilenie où l'argent l'a réduit. Et le père de Jean de Thommeray, à la tête d'un bataillon de mobiles bretons, qu'il a amenés à Paris assiégé, vient l'arracher à l'opprobre; il le ramène à l'honneur; il l'entraîne à la rencontre d'une belle mort qui sera le rachat de sa mauvaise vie.

VI

On vit alors, au théâtre comme dans la vie, se dessiner les heureux symptômes d'une régénération morale. On put croire que le sang versé sur les champs de bataille exerçait de nouveau sa vertu rédemptrice. La force de l'honneur paraissait s'y être retrempée au point de devoir faire équilibre à la force de l'argent. Et ce fut surtout des sentiments de l'honneur que s'inspirèrent les œuvres dramatiques, elles négligeaient les méfaits de l'argent.

L'activité conquérante du dieu, cependant, n'était pas ralentie. Elle n'était même que plus intense. Mais elle se manifestait surtout en auxiliaire de l'œuvre de la guérison nationale. Durant dix années environ, les dix années reconstituantes de la politique conservatrice, il sembla que Charrier se ralliait au marquis d'Auberive. C'était le temps où ce noble vaincu pouvait se réjouir d'une apparence de revanche. Sa belle conduite, pendant la guerre, la lui avait bien méritée. « Mes gentilshommes se conduisent bien », avait télégraphié Gambetta, qui s'exprimait comme aurait pu le faire Louis XIV. Et même le marquis d'Auberive, mieux éclairé sur les conditions nouvelles de la vie, découvrait que l'activité de l'argent n'est pas nécessairement infâme. Elle peut contribuer à raffermir le pouvoir des saines forces sociales. C'est pourquoi le marquis d'Auberive plaça ses fonds disponibles dans l'Union Générale.

Hélas! c'était là que le guettait son vieil ennemi, l'argent; l'argent dont la force était avec la révolution, l'argent qui se consolidait dans sa puissance si fortement qu'il ne souffrirait plus désormais de rivalité. Et cet excellent marquis d'Auberive, sans en être surpris, ne fut pas moins bien attrapé de se trouver tout à coup en présence de Vernouillet ministre de la Justice, de Vernouillet associé à Jean Giraud qui était demeuré dans la spéculation. Les deux compères l'ont même prestement étranglé, pour le compte du baron de Nucingen dont ces deux effrontés triomphants sont devenus les dévoués collaborateurs. Tout ce que put faire le marquis d'Auberive, en cette extrémité, ce fut de mourir dignement. Il se conduisit, avec l'argent, en gentilhomme. Il n'eut pas à rougir de s'être laissé aller à prendre contact avec le dieu perfide. Il exécuta tous les engagements souscrits étourdiment avec lui, jusqu'à se dépouiller de tout son bien en espèces, jusqu'à morceler son patrimoine. Et c'est la dernière fois qu'on aura vu l'honneur, aux prises avec l'argent, succomber sous ses louches manœuvres, mais sans opprobre.

L'opinion publique, du reste, n'a su aucun gré à l'honneur de sa fière intégrité dans sa déroute. Panama pouvait venir. L'argent est assez puissant désormais pour assurer une absolution générale à tous les effrontés installés au pouvoir. Leur écharpe de législateurs est le pavillon qui assure l'impunité à leurs pirateries. Et c'est encore l'ombre d'un des leurs, de celui qui avait étranglé le marquis d'Auberive, de concert avec Jean Giraud, dont le crédit, durant vingt ans, a assuré la complaisance aveugle de la magistrature aux opérations fabuleuses de *la Plus Grande Escroquerie du siècle* [1].

Durant le premier tiers de ces trente années de la fin du dernier siècle, l'argent a donc poussé sa conquête sans coups d'éclat, mais non sans veiller à empêcher l'honneur, son vieux rival, de se relever de tant de défaites qu'il lui a infligées, en s'essayant à des entreprises dont il a et dont il entend garder le privilège. Pendant les deux autres tiers, il est devenu impudent : il s'est donné en spectacle dans des faits divers, qui se sont développés en romans-feuilletons gigantesques, aux péripéties sans cesse renouvelées; la catastrophe du jour y est dépassée constamment par le coup de théâtre du lendemain. Les scènes les plus tragiques de ces drames au grand jour ont, pour décors, la Cour d'assises, la Chambre des députés. Et, dans la furieuse tempête d'ignominies qu'il y soulève, l'argent, sûr de sa puissance, tranquille comme un dieu, domine et apaise le déchaînement des huées, des révoltes et des paniques. Quelles intrigues, quelles scènes, quels caractères un auteur dramatique aurait-il imaginés qui ne fussent médiocres, auprès de ces réalités toutes nues?

VII

En même temps que l'argent exerçait ses terribles ravages dans la vie publique, et fortifiait son pouvoir corrupteur de toutes les complaisances sournoises de la justice, il ne dévastait pas moins la vie privée. Et les auteurs dramatiques, conscients de leur impuissance à élever leurs fictions à la hauteur des drames réels qu'engendrait, coup sur coup, son action néfaste, dans le monde officiel, s'en prirent au moins à quelques-unes des hontes dont il souillait la vie domestique. Ils reprirent la manière d'Emile Augier. Et ils eurent affaire à un élément nouveau. Les conquêtes ininterrompues de l'argent avaient donné un soudain et irrésistible essor à une espèce d'hommes auprès desquels Mer-

[1] Propos de Waldeck-Rousseau sur l'affaire Humbert.

cadet, Vernouillet, Jean Giraud n'étaient que de petits garçons. Le temps était venu des de Horn et des Strohmann. Et c'était encore, et plus que jamais, à la noblesse que l'argent en avait. Il ne suffisait pas, à ce vainqueur, d'avoir réduit à presque rien l'influence politique et sociale de la noblesse, et de l'avoir confinée à peu près dans son héritage de belles manières, d'élégance, de spirituelle désinvolture, de tout un apparat de distinction, de tout l'ensemble des rites mondains dont lui restait encore le privilège. Il voulut aussi, ce tyran, s'insinuer dans ce dernier domaine. On ne le lui ouvrait que de mauvaise grâce. Mais, plus on s'efforçait de l'en tenir à l'écart, plus aussi l'argent s'est obstiné à forcer toutes les portes.

Et comment la princesse d'Aurec fermerait-elle la sienne au baron de Horn, dont les regards posés sur elle brûlent de convoitise? Elle a tant de dépenses de parure, que ses revenus ne suffisent pas à acquitter! Et le baron de Horn est si obligeant! Comment Jeannine de Barfleur se déroberait-elle à l'odieux et avilissant marché qu'est son mariage avec Nathan Strohmann? Ce rejeton d'un ancien marchand d'esclaves a ramassé, en ses seules mains, toutes les créances éparses du duc son père, deux millions; il le livrera aux tribunaux, si elle se refuse encore à acquitter les dettes paternelles, au prix de sa fringante jeunesse.

Sans doute les vaincus de l'honneur rendent la vie dure aux intrus de l'argent, avec lesquels leur ostentation besogneuse les amène à frayer. Il y a le « Juif insolent! » de la princesse d'Aurec. Il y a, dans *Décadence* de M. Albert Guinon, les sarcasmes haineux de Jeannine de Barfleur contre tous les Strohmann, l'outrage à son mari de son infidélité avouée, et l'assaut d'ironie de tous les beaux seigneurs de son monde contre cette famille de nababs, dont ils ont mangé le dîner, et dont quelques-uns reçoivent des services d'argent. Mais tout cela est malpropre, et l'argent a élevé ici au maximum cet odieux pouvoir de dégradation qui semble être dans sa nature. Il peut bien, puisqu'il est la force à laquelle on se soustrait de plus en plus difficilement, contraindre les vaincus de l'honneur à déchoir jusqu'à être ses obligés, et il les humilie et les avilit. Mais il ne lave pas, pour cela, ses parvenus, de leur propre vilenie.

Emile Augier a été d'une clairvoyance qui atteint à la divination, dans le spectacle si complet de la corruption des mœurs par l'action de l'argent, qu'il a mis à la scène sous les yeux de ses contemporains. On sent qu'il croyait encore qu'à ce spectacle, ses contemporains prendraient d'utiles leçons. C'est une foi que n'ont même plus les auteurs dramatiques qui ont repris son œuvre

où il l'avait laissée. S'ils n'ont plus cette foi, c'est sans doute qu'ils n'en ont plus découvert la raison, dans l'habituelle réalité. C'est ainsi qu'Emile Augier avait fort bien vu un des effets redoutables de l'action de l'argent, dans le scepticisme que l'on affectait de professer déjà, de son temps, sur les traditions les plus respectables. On les attaquait par la raillerie, afin de s'affranchir des obstacles qu'elles étaient aux désertions du culte de l'honneur et aux accommodements avec la divinité rivale. Il écrivit *la Contagion*. Cela ne servit à rien, puisque M. Lavedan a écrit, à son tour, *le Prince d'Aurec*. Dans cette seconde comédie, il y a seulement plus de vivacité que dans la première, à tourner en dérision les traditions ancestrales, afin de s'abandonner aux infidélités que l'on se permet contre elles, paisiblement. Et il y a une différence aussi entre Emile Augier et M. Henri Lavedan. Emile Augier se proposait de provoquer une réaction contre ces dangereuses défaillances. M. Henri Lavedan a craint que ce ne fût inutile. Et il se contente de les railler. Il faut aller jusqu'à sa pièce : *les Deux noblesses* pour trouver la « moralité » de la situation. M. Albert Guinon, dans *Décadence*, ne prend pas non plus la peine de moraliser. Il est indigné. Mais son indignation n'éclate pas. Elle se résout en boutades. Les hontes de l'argent sur tous ceux qui se soumettent à son empire sont si douloureuses, mais si aisément acceptées, qu'il n'y a plus qu'à en rire. « N'est-ce pas pour ne pas être obligé d'en pleurer? »

VIII

M. Octave Mirbeau, cependant, ne nous donne à rire qu'à moitié des infamies de l'argent. Dans *les Affaires sont les affaires*, il nous le montre surtout grotesque et odieux. C'est, peut-être, de toutes les comédies sur l'argent, celle où nous éprouvons plus fortement la sensation de son accablante suprématie, mais elle est aussi celle qui sollicite et obtient, le plus nettement, contre elle, notre animosité. La bourgeoisie asservie à l'argent, mais investie par lui de tout pouvoir, de toute souveraineté, que le marquis d'Auberive enrageait de voir s'élever à la domination universelle, apparaît ici dans toute la répulsion qu'il lui souhaitait. Et il ne lui manque aucune des tares dont Emile Augier voulait qu'elle se préservât, de crainte qu'elle ne se montrât trop inférieure à l'ancien régime.

Isidore Lechat a tous les traits de Vernouillet et de Jean Giraud, mais avec un tout autre relief. Ce n'est pas sur un jugement d'où

sa probité est sortie un peu endommagée qu'il a fondé sa fortune; il l'a édifiée sur deux faillites. Et il n'a pas les airs de chiens battus, de ses aînés, sous les regards des honnêtes gens. Isidore Lechat, lui, marche la tête haute, le ventre en avant; son front rayonne, son regard rit à la vue des échines courbées instinctivement à son approche; dans chacun de ses propos, résonne sa satisfaction de lui-même. Il a cinquante millions, un château historique, où il y a, dit-il, « autant de chambres que de rois dans l'Histoire de France... Une idée, ça! — Phinck : Pour un démocrate... — Isidore : C'est par mépris. »

Il n'est plus tremblant de respect devant le prestige de l'aristocratie, comme Jean Giraud et Vernouillet. Il se donne la joie de le profaner, de lui prodiguer ses dérisions de rustre fastueux. Il a confié l'intendance de ses domaines à un gentilhomme ruiné. Et ce gentilhomme ne lui inspire pas de ces délicatesses qu'on a pour M. de Roncourt, dans *la Question d'argent*. Lechat prend un visible plaisir, au contraire, à lui bien faire sentir son abaissement. Il s'en fait un jouet, un souffre-douleurs. Il est le tartufe de philanthropie qui cherche son profit jusque dans ses libéralités :

Les pauvres... On dirait maintenant que tout leur appartient... Ce sont eux qui sont les vrais propriétaires... Démocrate?... Personne ne l'est plus que moi. Mais je ne suis pas non plus un jobard... Est-ce qu'on ne leur distribue pas du pain, ici, le samedi [1] ?

Son habileté professionnelle et le bonheur insolent de ses entreprises lui masquent à lui-même jusqu'à sa balourdise. Il a un journal à lui, parbleu! Quel est le flibustier millionnaire qui se refuse le luxe d'un journal, maintenant? Mais ce journal ne lui sert qu'à humilier le talent, comme sa fortune lui sert à humilier la naissance. Lechat ne serait pas Lechat s'il accordait la moindre considération à quelque chose qu'il ne possède pas.

Parce que, moi, vous savez, dans mon journal, pas de littérature, pas d'écrivains et de leurs phrases. Ah! non. Des choses claires, des faits..., de la galette.

Vernouillet, au moins, prisait très haut le talent de M. de Sergines. Et il avait des égards pour les fécondes ressources d'esprit de Giboyer.

Lechat est surtout un esprit inculte qui mesure à son aune, c'est-à-dire à l'aune de ses millions, les hommes et les choses. Son ignorance et sa suffisance ne lui permettent de découvrir,

[1] *Les Affaires sont les affaires*. Fasquelle, éditeur.

dans l'Eglise, qu'une puissance d'argent dont tout l'empire s'exerce par l'argent et en vue de l'argent. Il la conçoit à son image. Il n'est rien de respectable qu'il n'avilisse dans sa pensée et qu'il ne ravale au niveau de son grossier orgueil. Il tient à sa merci le marquis de Porcellet; il en convoite le patrimoine enclavé dans son domaine pour achever de l'arrondir. Et il se croit bon enfant, en lui laissant le choix entre l'expropriation et le mariage de son fils avec sa fille, quoique ces jeunes gens s'ignorent absolument. Ce ne sera là, d'ailleurs, qu'une entrée de jeu. Le marquis devra, en outre, servir sa candidature anticléricale contre celle du duc de Maugis, et l'accréditer auprès du général de Bragard. Lechat a besoin d'être appuyé à l'état-major général pour une entreprise qu'il médite et dont ses millions doivent être doublés.

Tout a sa fonction dans les combinaisons de Lechat. Sa fille doit lui servir à associer à sa fortune le reste d'influence qu'il reconnaît encore au marquis de Porcellet. Il tient à ce que sa femme aille à la messe. Cela lui servira à duper les électeurs catholiques. Il sourit aux prodigalités de son fils lancé à corps perdu dans la haute vie. Il les encourage sans vergogne. Il avoue que son fils est sa réclame vivante; que l'argent qu'il lui donne lui paraît placé à cent pour cent. Sommes-nous assez loin du père Charrier qui morigénait son fils pour une lettre de change de deux cents louis, et du père Durieu qui laissait emprisonner le sien pour dettes?

Pour être complet, il faut que cet homme pousse l'illusion sur lui-même jusqu'à croire bienfaisantes ses spoliations, ses exactions, ses rapines, ses cruautés. Il n'y manque pas.

Oui, oui, pour vous, nous sommes des bandits, des forbans, d'affreux pirates. C'est entendu. Et c'est vrai, au fond. Mais, dites donc, des bandits qui ont fait quelque chose, des forbans qui apportent, tous les jours, leur contribution au progrès, c'est-à-dire au bonheur de l'humanité; de sales canailles qui remplissent leur coffre, c'est possible, mais qui créent du mouvement partout, de la richesse partout, de la vie partout.

Mais cela ne serait pas moins vrai si ces grands corsaires de la finance, en excitant les énergies, gardaient quelque souci de vertu, d'art et d'élégance, dont le marquis de Porcellet leur reproche d'être dénués. Ils rendraient ainsi moins odieuse aux honnêtes gens « cette démocratie abominable, insolente et féroce qui a remplacé, par le seul culte de l'argent, le culte de l'honneur, de la patrie, de la foi et de la piété ».

En des hommes comme Isidore Lechat, l'argent, en effet, associe la double force qu'Alexandre Dumas lui a reconnue, dans

la Question d'argent, la force du bien et celle du mal, l'idéalisme industriel de M. de Cayolle, et le positivisme spéculatif de Jean Giraud. Et l'utilitarisme universel dont Lechat fait honneur à l'argent ne lui est pas moins essentiel que sa force de déprédation. Il arrive même à faire équilibre dans la conscience des honnêtes gens à tant d'ignominies que l'argent disséminé dans l'atmosphère morale de notre temps.

IX

Cet utilitarisme de l'argent s'impose si fortement à l'attention du dramaturge qu'il fait tout le ressort des *Ventres dorés*, de M. Emile Fabre. Certes, l'intention de cet écrivain ne saurait être de nous y proposer la justification des méfaits de l'argent. On le sait hostile à l'accumulation des richesses dans les mains de quelques-uns, autant que M. Octave Mirbeau. Il n'a pas plus de complaisance pour le baron de Thau que M. Octave Mirbeau pour Isidore Lechat. Ces deux personnages offensent notre droiture de conscience, nos délicatesses héréditaires, notre sens du mien et du tien. Il y a cependant en eux quelque chose qui laisse nos antipathies hésitantes. Nous sommes obligés de nous souvenir qu'ils exercent l'un et l'autre une fonction sociale; ils collectionnent et mettent en mouvement des capitaux sans lesquels les grandes entreprises seraient impossibles. Ils sont les instruments de la nécessité. Et on ne se révolte pas contre la nécessité; on compose avec elle; on s'y résigne.

Les commodités que la vie moderne doit à la science ont leur rançon dans les complications et dans l'énormité des rouages qui les lui procurent. Et l'argent, qui stimule l'avarice, aiguillonne l'orgueil et l'ambition, nourrit la sensualité, renforce toutes les passions et tous les vices, est aussi l'aliment essentiel de toute l'activité humaine. Il est le générateur de toute la force motrice qui met en jeu les rouages gigantesques du mécanisme de la vie moderne, telle que la science l'a constituée. Il est le combustible au cœur de la machine. Il est aussi l'engin de lutte qui sauvegarde, à l'occasion, la machine, des agressions de la concurrence. Combustible ou munition de guerre, l'argent, dans ces conditions, devient donc, dans une certaine mesure, une force de la pensée. Il se l'associe. Leurs forces unies se multiplient l'une par l'autre. L'accumulation de l'argent, dès lors, perd son aspect sordide. Elle n'est plus le résultat d'une partie de jeu où le gain est à celui qui sait le mieux tricher. Elle ressemble à l'approvisionne-

ment d'un navire qui prend la mer chargé de passagers, et même au ravitaillement d'une armée en campagne. C'est sous cet aspect que l'argent apparaît dans *les Ventres dorés.* Le mérite de M. Emile Fabre est surtout dans le bonheur qu'il a eu de rendre si pathétique cette lutte pour la vie de l'argent dans sa comédie, que les péripéties en émeuvent plus le spectateur que le cynisme nécessaire à son triomphe. Oui, le baron de Thau et ses collaborateurs se sont dépouillés de toutes les susceptibilités du sens moral, de toutes les révoltes de la probité individuelle. Ce sont des forbans, et leur entreprise de la *Nouvelle Afrique* ressemble à un vaisseau de corsaires. Mais c'est un vaisseau assailli de toutes parts. De leur crédit en Bourse dépend leur vie ou leur mort. Il s'agit bien, pour eux, de lois, de morale, de fidélité aux promesses par lesquelles ils ont attiré à eux les millions de l'épargne! Qu'importe qu'avec l'argent de leurs actionnaires, ils achètent les journaux, les députés, les propres actions de leur Société, pour leur maintenir un crédit factice? La morale, la loi leur interdisent ces détournements. Ils s'inquiètent bien de cela! Le capitaine qui s'attendrirait sur la douleur des victimes de la bataille qu'il dirige serait le plus cruel ennemi de ses propres troupes. C'est ainsi qu'agissent le baron de Thau et ses collaborateurs. Et quand ils ont perdu la bataille, quand les millions de l'épargne sont engloutis dans le désastre de leur société, ils ont encore à subir le concert de plaintes et de récriminations de leurs actionnaires. Mais que leur reprochent surtout ces honnêtes gens? Les défaillances de leur sens moral? Leur malhonnêteté? Ils leur reprochent d'avoir hésité, peut-être, à user des moyens les plus répréhensibles, qu'ils ont employés précisément, mais sans succès. C'est un actionnaire qui est l'interprète des récriminations communes.

Quand des spéculateurs attaquent une valeur à la Bourse, le devoir des administrateurs est de la soutenir. Oui, vous auriez dû faire ce qui se fait toujours, partout, en pareil cas. Vous ne me comprenez pas? Vous ne savez donc pas votre métier? Pourquoi touchez-vous des appointements, alors [1]?

Ceux qui ont assisté aux représentations des *Ventres dorés*, à l'Odéon, en 1905, n'ont qu'à se souvenir. Le public approuvait le langage de cet actionnaire. Il l'applaudissait. Il était d'accord avec lui, pour s'indigner, non pas des escroqueries du baron de Thau, mais simplement de son inhabileté à faire produire à l'argent de ses actionnaires, les bénéfices qu'il leur avait promis. Cet

[1] *Les Ventres dorés*, p. 149, édition de la Librairie Théâtrale.

actionnaire est bien le fils des créanciers de Mercadet, qui savait si bien éviter de leur payer ses dettes, en leur extorquant de nouvelles sommes, par l'appât de nouveaux gains qu'il leur faisait espérer. Et les opérations financières, soumises encore à des prohibitions du code, sont devenues à peu près étrangères aux sanctions de la morale. Elles ne dépendent plus guère que des lois de la guerre, qui autorisent tout en vue de la victoire. Ce n'est guère que dans la défaite qu'interviennent les sanctions de la loi. Encore y a-t-il mille moyens de les éluder. Quant à la déconsidération attachée, jadis, aux manœuvres frauduleuses dans les opérations financières, ce n'est plus qu'un préjugé démodé; on se fait juger homme de peu de cœur, à témoigner qu'on en est encore affecté. Un financier n'est plus discrédité irrémédiablement, pour avoir ruiné des milliers de gens avides de gains faciles, pourvu qu'il ait conservé un grand train de maison. Lui tenir rigueur de ses revers? Que ce serait de mauvais goût! Le monde, c'est-à-dire l'ensemble des maisons où l'on vit luxueusement, fait-il toujours beaucoup de façons pour l'accueillir? Les temps entrevus par le marquis d'Auberive sont bien accomplis. Les petits des intendants qui firent la Révolution sont, maintenant, de grands seigneurs.

X

L'argent n'est pourtant pas si fortement assis dans sa toute-puissance qu'il y soit pleinement assuré de l'avenir. Il a pu éliminer, de nos mœurs publiques, l'action de toutes les forces sociales que l'honneur alimentait, et la paralyser, dans nos mœurs privées, partiellement. C'était la condition de la suprématie que lui promettaient, à la fois, la ruine de la hiérarchie sociale et la rupture des freins religieux opérées par le succès des principes révolutionnaires, les prodiges de la mécanique multipliés par la science, et l'étendue presque illimitée des besoins nouveaux, issus de cette série de merveilles. Mais l'argent ne s'est élevé à ce pouvoir absolu qu'avec le concours d'une autre force, qui a pris conscience, peu à peu, de la valeur de son concours : la force du travail. Comme l'argent est essentiellement égoïste, il a été parcimonieux, tant qu'il l'a pu, envers le travail. Et, au lieu de l'harmonie qui doit maintenir associées ces deux forces indispensables l'une à l'autre, le conflit entre elles s'est exaspéré au point que le travail ne prétend plus, pour assouvir ses longues rancunes, qu'à la ruine pure et simple de la domination de l'argent.

L'argent, voilà l'ennemi! Tel est le mot d'ordre que pourrait

bien lancer quelque tribun du prolétariat, ayant les mêmes dons d'entraîneurs de foules, qui firent la fortune de Gambetta. Et, si la formule n'est pas en cours, le sentiment dont elle est l'expression est l'âme même du socialisme.

Le plus fâcheux pour l'argent c'est qu'il arracherait le même cri aux hommes de pensée. Non pas aux politiciens, aux démagogues, aux fanatiques d'un égalitarisme absurde et impossible, gens pour la plupart à crier sus à l'argent, pour obtenir plus vite meilleure part à sa toute-puissance. Mais les hommes de pensée désintéressée, ceux qui tiennent, par-dessus tout, au maintien de la noblesse morale dans l'homme, ceux-là inclineraient aisément aussi à cette hostilité contre l'argent, tant leur devient intolérable l'accablant matérialisme qui est l'effet le plus affligeant de son règne. Et c'est bien cette hostilité qui est au fond de la pensée des auteurs dramatiques. Il n'en est pas un qui ne dénonce et ne flétrisse, dans les comédies dont l'argent est le sujet, ses usurpations sur le vieil honneur, et les vilenies dont il a répandu l'habitude. Le théâtre ne fait pas toute l'opinion, puisqu'à prôner l'honneur, il n'en a pas maintenu l'empire. Mais on ne saurait douter qu'à dénoncer les turpitudes de l'argent, il n'ait disposé l'opinion à moins de résistance aux destructions dont le travail menace son despotisme.

Au temps où l'argent était détenu par les grands, et où son pouvoir était limité par celui de l'honneur, il était astreint à des devoirs. Et, aux mains des grands, noblesse et clergé, l'argent s'acquittait assez dignement de ses obligations, quoi qu'on en ait dit. Il y a peu de chance que l'argent se remette sous le joug de l'honneur, parce qu'il abdiquerait un peu de sa suprématie. Mais il est assez visible qu'il devra se soumettre à ses anciens devoirs envers le travail, sous peine de périr. Et c'est une notion que le théâtre n'aura pas peu contribué à lui imposer.

Félicien Pascal.

MADAME GASNIER,

L'AMÉRICAINE.[1]

Dans la matinée du lendemain, le 9 décembre 1794, une berline réquisitionnée par Ruelle, stationnait devant la porte de la maison Villestreux. Les suprêmes recommandations échangées, Mme Gasnier, Mlle de Charette, Bureau de la Batardière et Bertrand-Geslin s'installèrent dans la voiture, qui était attelée de quatre chevaux conduits par deux postillons d'artillerie. Suivant les quais, passant les ponts, elle gagna Pirmil et atteignit bientôt Pont-Rousseau.

Au milieu du bourg, un poste républicain demanda les passeports; depuis bien longtemps, nulle femme ne s'était, en pareil équipage, risquée sur ces routes de Vendée. Quand la créole eut montré au chef du poste ses pouvoirs, quand le bruit se répandit, parmi les soldats et les curieux amassés, que les voyageuses allaient au camp de Charette porter des propositions d'entente, elles furent acclamées, et c'est ainsi que, dans la journée, Nantes apprit que la veuve Gasnier, l'Américaine, était partie pour pacifier le Bocage[2].

A Pont-Rousseau on laissa, à gauche, le chemin de Legé et de Saint-Philbert pour suivre celui de Sainte-Pazanne où l'on comptait trouver les premiers postes vendéens. La berline, par ce jour d'hiver, avançait sur la route ravinée, vers ce pays que, depuis vingt mois, la guerre civile isolait du reste de la France et qui était devenu une contrée inabordable, presque fabuleuse, dont on ignorait tout, sinon que quarante mille de ses habitants avaient péri et qu'on n'y rencontrait plus que ruines et désespoir[3]. Vers le soir, Mme Gasnier et ses compagnons arrivaient à Bouaye, près du lac de Grandlieu : ils étaient à 4 lieues de Nantes : au dire des habitants, ils ne pouvaient aller plus loin; le pont sur l'Acheneau était coupé à Port-Saint-Père qu'occupaient les

[1] Voy. le *Correspondant* du 25 avril 1909.

[2] *Revue rétrospective*, 1902.

[3] Quarante mille pour la Vendée seulement. Cent cinquante-neuf mille pour les quatre départements insurgés, d'après une statistique citée par Chassin.

rebelles. Il fallait, pour les rencontrer, traverser une anse du lac; mais ce passage était impraticable avant le jour : les quatre voyageurs restèrent donc pour la nuit à Bouaye.

Le lendemain, 10 décembre, Bureau et Bertrand, laissant les deux femmes au village, s'embarquent dans une niole : dès que le bateau a quitté la rive, Bertrand, debout à l'avant, agite un mouchoir blanc; sur la berge de Sainte-Lumine-de-Coutais, une troupe de paysans en armes attend les étrangers; ils sont entourés, saisis : « A mort les espions ! » Déjà les royalistes chargent leurs fusils quand un jeune homme, presque un enfant, accourt : c'est l'officier du poste[1]. Il interroge les arrivants qui cherchent à s'expliquer, parmi les huées et les horions, exposant le but de leur voyage, déployant, en manière de drapeau, une serviette fleurdelisée empruntée à l'armoire au linge de Mme Gasnier[2]. Les paysans s'apaisent en comprenant que la sœur de leur chef attend, avec une amie, de l'autre côté du lac et que les deux hommes ne demandent, pour ces dames et pour eux, que d'être conduits au quartier général. En dépit de quelques protestations, on décide de les y mener : M. de Charette saura bien les reconnaître et les fera fusiller s'ils sont des espions; *on peut s'en rapporter à lui*[3]. Bureau et Bertrand livrent leurs montres comme gage de leur prompt retour et remontent dans le bateau.

A Bouaye, Mme Gasnier et Marie-Anne de Charette les reçoivent sur la rive : l'événement attire sur les bords du lac une sorte de foule, tant il est insolite que des gens de la ville tentent de passer au pays insurgé; villageois, soldats, mariniers, mis au courant du but de l'expédition, s'empressent d'aider à l'embarquement des dames, qui renvoient à Nantes la berline et les deux postillons[4] et prennent place, avec leurs compagnons, dans le bateau plat. Comme la berge est sans pente et touffue de roseaux, les soldats et les paysans entrent dans l'eau, poussent la barque à flot, et, quand ils la voient s'éloigner, ils la saluent de leurs acclamations et de leurs vœux pour la réussite du voyage.

Sur l'eau morte et sans profondeur, — de laquelle on entend, par les grands calmes, monter les sonneries de cloches d'une

[1] Amand de Lepertière, né en 1776, avait dix-huit ans. (F. Lefeuvre, *loc. cit.*)

[2] Le Bouvier-Desmortiers, 547.

[3] F. Lefeuvre, *Amand de Lepertière.*

[4] « La voiture est revenue ce matin (11 décembre) vide; elle n'a pu passer au pont Jame, à cinq lieues d'ici, qui est rompu, et ceux qui étaient dedans sont restés à Boué (*sic*) près le pont Jame, où ils attendent Charette. » (*Revue rétrospective*, 1902.)

ville engloutie, — sur l'eau de velours sombre où, poussées par la tringle du batelier, les nioles glissent doucement, silencieusement, rasant les herbes serpentantes, les négociateurs avançaient, poursuivant leur extraordinaire aventure. A la rive vendéenne, ils furent reçus par les soldats de Charette, rudes maraichins, aux cheveux longs, au regard inflexible, velus, bronzés, vêtus de loques ou serrés dans des peaux de mouton noir. L'officier se présenta : Amand de Lepertière; malgré sa grande jeunesse, il n'avait pas, plus que ses hommes, l'allure avenante : son vêtement en lambeaux cachait mal une chemise sordide[1]. Il offrit ses hommages à Mlle de Charette, à Mme Gasnier et, galamment, les conduisit, tandis que ses paysans armés poussaient des rugissements de joie, à l'asile le plus confortable que l'état du pays permettait d'offrir... un réduit épargné par les flammes lors de l'incendie de Saint-Mars-de-Coutais, où l'on étendit un lit de paille fraîche. Dès le point du jour, les paysans procurèrent une carriole abritée d'une tente de toile et attelée d'un bidet : Mme Gasnier et les deux parlementaires s'y casèrent. Lepertière, en sa qualité d'officier, disposait d'un cheval : il eut l'honneur de prendre en croupe la sœur de son chef et la petite troupe se mit en route vers le quartier général[2]. On avait espéré le trouver à Legé; mais Lepertière annonça qu'il était beaucoup plus loin dans l'intérieur du pays, à Belleville, — 10 ou 12 lieues de mauvais chemins, — on n'irait pas, du reste, jusque-là; on s'arrêterait au château de la Roche-Boulogne où M. de Charette viendrait reconnaître sa sœur.

Par Saint-Philbert, où un aide de camp du général, M. Hyacinthe de la Robrie, seconda son camarade Lepertière dans la conduite des négociateurs, on gagna le village de la Limouzinière, traversé vers midi : l'aspect du pays était lamentable, partout des fermes en ruines et des murs calcinés, des champs envahis d'ajoncs, les haies dénudées et perclues par l'hiver : l'océan de feu des colonnes infernales avait tant de fois « roulé ses vagues » sur les hameaux de Vendée qu'ils semblaient être pour jamais abandonnés. On ne rencontrait pas une patrouille, pas un homme en armes; mais, de temps à autre, au loin, traînait un hululement auquel, à l'autre bout du pays, répondait, comme une plainte, un cri semblable.

A une demi-lieue de la Rocheservière, un chemin, sur la droite,

[1] « Les vêtements, ou mieux, *son vêtement*, était absolument en lambeaux et sa chemise, qu'il n'avait pu changer *depuis trois mois*, était littéralement coupée à la hauteur de la ceinture. » (F. Lefeuvre, *loc. cit.*)

[2] F. Lefeuvre, *Amand de Lepertière.*

conduisit les voyageurs à la Roche-Boulogne. C'est un vieux manoir, accroché à la pente descendant vers la rivière et qui avait bien souvent servi de refuge à Charette. Très à l'écart, le château, épargné par les colonnes infernales, appartenait à Mme de la Roche, rentrée depuis peu dans sa propriété. Elle y fit aux négociateurs le plus aimable accueil : Bureau continua sa route vers le quartier général avec la Robrie.

Le bourg de Belleville où, depuis six mois, Charette tenait sa résidence, était entouré de retranchements et de palissades; les officiers et les soldats occupaient toutes les maisons, *le général* habitait un joli pavillon dans la partie ouest du bourg; on appelait ce pavillon le *Palais-Royal* : c'est là, en effet, que se tenait la *Cour;* cour très modeste, comme on pense, mais très joyeuse. Mmes du Fief, de Monsorbier, de Bulkeley en étaient les reines : il y avait bal presque tous les soirs et Charette se montrait le plus infatigable des danseurs[1].

La tradition assure qu'il passait la revue de 3000 hommes rassemblés pour une expédition[2], quand on vit arriver, par le chemin des Lucs, Hyacinthe de la Robrie, que suivaient quelques cavaliers escortant une mauvaise carriole. De la voiture un inconnu descendit et se présenta au général : c'était Bureau de la Batardière : il exposa brièvement le motif de sa venue; mais Charette coupa court; de ces premières explications il retenait seulement que sa sœur était tout près de lui et aussitôt, commandant qu'une forte escorte l'accompagnât, il partit pour la Roche-Boulogne.

L'entrevue du général avec sa sœur fut très tendre : il ne l'avait pas vue depuis seize mois, — seize mois gros de prodigieux événements, — après quelques moments d'entretien, Charette reçut Mme Gasnier : il lui demanda « quel était ce Bureau, qui n'avait figuré ni dans le parti républicain, ni dans le parti royaliste »? — « J'aurais mieux aimé, dit-il, conférer avec le général Canclaux ou quelqu'un de ses aides de camp[3]. » La créole raconta comment les choses s'étaient passées, ajoutant qu'il n'était question, pour le moment, « que d'une suspension d'hostilités et de chercher des moyens de rapprochement[4] ».

[1] Dans *Charette et la guerre de Vendée*, M. Bittard des Portes a tracé un très pittoresque croquis de *la Cour* de Belleville et de la vie que menait le chef vendéen à son quartier général : c'est à lui que nous empruntons la plupart des détails ici groupés.

[2] M. Bittard des Portes, suivant en cela les historiens précédents, a placé l'arrivée de Bureau à Belleville dans les derniers jours de décembre. On a vu pourquoi nous n'hésitons pas à la fixer au 10 décembre.

[3] Le Bouvier-Desmortiers. — [4] *Ibid.*

Quoique en méfiance et peu communicatif, le général laissa entendre que si le représentant Ruelle et le général Canclaux désiraient l'entretenir d'un projet de pacification, il se rendrait à leur appel avec deux de ses officiers. C'était plus qu'on n'espérait d'une première entrevue : ni Marie-Anne, ni Mme Gasnier n'avaient mission d'aller plus avant : on s'en tint donc là et, le lendemain, Charette reprit, emmenant les deux dames, le chemin de Belleville.

Mme Gasnier y resta durant une semaine : pour elle qui, depuis des années, n'avait rien vu que Nantes métamorphosé par la Révolution, ce séjour dans le Bocage dut être comme la subite apparition d'un passé très lointain et intact, une survivance parfaite de la France d'autrefois, galante, chevaleresque, aventureuse et insouciante. A Belleville, on ne vivait pas, comme à Nantes, en frimaire de la troisième année républicaine, mais en décembre 1794, l'an deuxième du règne de Louis XVII; on n'y entendait pas la *Carmagnole* ou le *Ça ira*, mais bien la *Chanson de Monsieur de Charette* :

Quand nous sommes à Belleville[1]...

de bons vieux cantiques, alternant avec les litanies; l'église du bourg était encombrée, jusque sous son porche roussi par les siècles, de maraichins et de paydrets en armes, récitant à haute voix le chapelet; partout des drapeaux blancs, des plumets blancs, des écharpes blanches; de nobles élégantes, en attendant le bal du soir, brodaient sur des satins les devises héroïques; on campait pêle-mêle dans les maisons basses, sur lesquelles n'était pas inscrite l'injonction menaçante de *Fraternité*, mais femmes de paysans et de gentilshommes se traitaient en sœurs, se demandant, avec inquiétude, des nouvelles de tous les êtres aimés[2]; on priait avec celles qui pleuraient leurs morts, mais on n'en aimait que mieux la vie, la danse et le rire. C'est à Belleville que le cœur du vieux monde continua de battre quand, partout ailleurs, la brutale rénovation avait déjà terminé son œuvre. Ceux qui virent ces choses purent adresser là le suprême adieu au passé.

Après quelques jours, laissant, près de Charette, Bureau de la Batardière, Mme Gasnier revint à Nantes. Le général lui donna une garde d'honneur qui ne la quitta qu'aux avant-postes. Quand elle rentra dans la maison Villestreux, tout s'y trouvait bien changé. L'hôtel était encombré de nouveaux hôtes. Nommés par la Convention pour assurer l'exécution de l'amnistie, les représentants Lofficial[3],

[1] Bittard des Portes, *Charette*. — [2] *Ibid.*

[3] Lofficial arriva à Nantes, le 18 décembre. (*Journal.*)

Menuau, Delaunay, Bezard[1], Chaillon, Gaudin, Dornier, Auger, Guyardin et le général Canclaux, étaient venus rejoindre Ruelle[2]. Le bruit de l'entente prochaine s'était répandu : les Vendéens, très fiers de voir la République s'humilier à traiter, passaient hardiment les ponts à la barbe des bleus muselés et se montraient dans les rues de Nantes, affectant des airs de vainqueurs dans une ville conquise.

Le premier qui parut sur la Fosse, avec son chapelet à la boutonnière, son Sacré-Cœur sur la veste et le ruban blanc au chapeau, fit événement. Bien vite on s'y habitua; on fêta les paysans : Ruelle, dont l'avis était prépondérant au conseil des représentants, faillit compromettre le prestige de la République, tant il craignait de voir échapper l'occasion de se couvrir de gloire en achevant la pacification. Les ci-devant rebelles avaient toute licence : même il était interdit de les traiter du nom de *brigands* dont le dédain officiel les avait flétris jusqu'alors. Par ordre, on les appelait « nos frères égarés ». Il n'était pas besoin de les enhardir, car ils ne se gênaient guère : ils emplissaient les cafés, le théâtre, arborant les insignes royalistes et crachant sur la cocarde tricolore[3]. Ils entraient familièrement à la maison Villestreux[4]; un d'eux, même, avec son chapelet et son ruban blanc, s'assit, sans être invité, à la table des représentants qui n'osèrent protester, « crainte de mal disposer les esprits ». Les choses avaient changé depuis un an! Dans ces mêmes salons où, naguère, les plus solides acolytes de Carrier ne paraissaient devant lui que blêmes de peur, les officiers de Charette promenaient leurs plumes blanches et narguaient la représentation nationale. Il y eut mieux : plusieurs frères égarés s'étaient montrés au théâtre sous la conduite d'un chef ceint d'une large écharpe brodée de ces mots : *Vive le Roi*. Un jacobin attardé, le général Muscar, porta plainte et... c'est lui qu'on arrêta! Il fut blâmé et renvoyé à son poste[5].

D'ailleurs, les rebelles déclaraient unanimement aux représentants qu'ils se rendraient si Charette voulait bien traiter, mais qu'aucun d'eux ne désirait la paix.

Elle se fit, pourtant. Après un mois de pourparlers, de prévenances, d'atermoiements, de reculs méfiants, de précautions, de promesses suspectes, de réticences réciproques, Charette consentit enfin à paraître devant les représentants de la Convention nationale. Il exigea cependant que l'entrevue n'aurait pas lieu à

[1] Arrivés le 23 décembre. (*Journal* de Lofficial.)
[2] Arrivés le 25 décembre. (*Même source.*)
[3] Chassin, *Pacification*, I, 86. — [4] *Journal* de Lofficial. — [5] *Ibid.*

Nantes même, acceptant tout autre endroit qu'on lui désignerait. Les conventionnels indiquèrent la lande du Lion d'or que traversait le chemin de Clisson. On y dressa une grande tente, et le directeur des hospices, Léonard, eut l'ordre d'aménager et de meubler en hâte le petit château de la Jaunaie, tout voisin, pour y héberger le chef vendéen et sa suite.

Le 12 février 1795, du balcon de l'hôtel Villestreux, Mme Gasnier eut la joie d'assister à la réalisation de son rêve : à onze heures du matin, les conventionnels s'étaient réunis; des voitures attendaient à la porte; sur la place Scævola étaient massés cent cavaliers et deux cents fantassins que commandait le général Canclaux : les représentants prirent place dans les voitures, et, les troupes escortant, se mirent en route vers le Lion d'Or, éloigné de Pirmil d'environ trois quarts de lieue. Là, cavaliers et fantassins se rangèrent en bataille, à distance respectueuse de la tente, sur laquelle flottait un drapeau tricolore; les députés y pénétrèrent; elle n'était meublée que d'une longue table de chaque côté de laquelle s'alignaient une douzaine de sièges. Les dix plénipotentiaires républicains, Ruelle, Lofficial, Dornier, Chaillon, Menuau, Morisson, Delaunay, Jary, Bollet et Pomme, prirent place d'un côté de la table et attendirent. A midi et demi [1], la porte de la tente se lève et Charette paraît.

Ils le voient enfin, cet homme quasi mythique, que tant d'armées ont traqué sans l'atteindre : le voilà, grand [2], mince, leste, le nez droit, pointu comme un bec, la bouche plate, le menton en avant, et des yeux ronds, petits, enfoncés, des yeux d'épervier, des braises. Il porte un singulier costume : chapeau à gros bouquet de plumes blanches, noires et vertes, — la royauté, le deuil, l'espoir, — petite veste de couleur chair avec parements rouges et retroussis à fleurs de lys; ceinture blanche bordée d'une large dentelle noire; sur le cœur, un scapulaire brodé d'un crucifix, avec cette légende : *Vous qui vous plaignez, considérez mes souffrances* [3].

Peut-on imaginer ce que fut l'échange du premier regard? Du côté des républicains, ardente et anxieuse curiosité, sans doute, pour ce brigand si rabaissé qui, à force de victoires, oblige ses contempteurs à demander merci; mais de l'autre? Que de haines amassées, que de rancunes, de mépris, d'horreur, de fantômes. Les noyades, l'échafaud, les colonnes infernales, les femmes pendues au croc dans les maisons en flammes, le puits de Clisson

[1] *Journal* de Lofficial.
[2] Charette, d'après Le Bouvier-Desmortiers, avait 1^{m},76.
[3] *Journal* de Lofficial.

comblé de vivants... Et quel terrible effort de volonté pour s'asseoir là, affectant le calme, sous cette tente que domine le drapeau de la Révolution, devant ces envoyés de l'assemblée régicide!

Tandis que, de part et d'autre, on se dévisage, d'autres officiers royalistes entrent sous la tente : tous ont de larges ceintures blanches, et, au chapeau, des panaches blancs; tous portent sur le cœur une petite croix d'or : ce sont les généraux Fleuriot de la Fleuriaye, Sapinaud de la Rairie, de Couëtus et MM. de l'Espinay, de Béjarry, de Bruc, chefs de division. Les sept Vendéens s'asseoient d'un même côté de la table, faisant face aux représentants, et la conférence est déclarée ouverte.

Au dehors, les deux à trois cents cavaliers qui avaient accompagné Charette se tenaient dans la lande : c'était toute la cavalerie de l'armée vendéenne; les paysans qui la composaient n'avaient d'uniforme qu'une cocarde de papier blanc; leurs bidets maigres étaient harnachés de cordes et leurs vêtements misérables. Vis-à-vis d'eux s'alignait la troupe républicaine, astiquée, brillante, bien montée, superbe, contemplant ses chétifs vainqueurs. Les deux détachements restèrent en présence tant que dura la conférence. A trois heures et demie elle était terminée[1]; on prit rendez-vous pour le lendemain. Charette et ses officiers entrèrent au château de la Jaunaie, préparé pour les recevoir.

La Jaunaie appartenait à un Nantais, M. de la Ville, qui, lui aussi, avait été planteur à Saint-Domingue. C'était une maison assez exiguë, comportant un rez-de-chaussée et un étage, entourée d'un jardin clos de murs[2]. En l'absence de M. de la Ville, le fermier, Bouët, occupait la propriété[3]. Depuis quelques jours on y avait apporté, de Nantes, provisions, lits, couchages, fourneaux, en prévision du séjour des chefs vendéens que la République entendait défrayer royalement. La suite de Charette se composait d'une cinquantaine de personnes; car *la Cour* de Belleville avait suivi et les dames étaient là. Mme Gasnier s'y trouvait-elle? Poirier de Beauvais, l'un des royalistes, note qu'il rencontra, à la Jaunaie, dans la chambre de Charette, « la personne qui était venue

[1] *Journal* de Lofficial.

[2] Le château de la Jaunaie a été réparé, depuis 1795, mais on assure que son aspect n'a pas été modifié. La chapelle et les communs, qui portent la date de 1625, sont restés intacts. On voit, de très près, la Jaunaie, à gauche de la voie du chemin de fer, en allant de Nantes-Orléans à Vertou.

[3] F. Lefeuvre, *Une famille de paysans nantais pendant la Terreur, les Bouët*. (Revue de Bretagne.)

apporter les premières propositions de paix à Belleville[1] ». On sait, en outre, par Le Bouvier-Desmortiers, que le général Hoche fut, par Mme Gasnier, tenu au courant de tout ce qui se passait aux conférences. La proximité de Nantes lui permettant de venir facilement à la Jaunaie, l'active créole s'y montra, sans doute, assidue. D'ailleurs la vie qu'on y menait n'était pas déplaisante : toute la dépense de la maison, « tant pour maîtres et valets que pour cavaliers et chevaux, était aux frais *de l'ennemi*[2] », c'est-à-dire de la République; les repas se succédaient somptueux, composés « des plats les plus recherchés, des vins les plus exquis »... Peut-être les Vendéens, déshabitués de la bonne chère, s'en exagéraient-ils beaucoup la succulence. Le pain seul manquait, car Nantes n'en avait plus et la population tout entière y mourait de besoin : les royalistes s'étaient engagés à fournir leurs rations; mais, vu la pénurie, on réservait *pour les dames* le pain, détestable d'ailleurs, qu'ils avaient apporté[3].

Avant la soirée des conseils, souvent très orageux, et dont l'intimité était toujours respectée, se tenaient entre les chefs royalistes; puis on dansait, tard dans la nuit : les officiers républicains, invités aux repas et aux bals, faisaient preuve d'une *honnêteté* si grande, que l'on se privait de parler politique, crainte de laisser échapper quelque propos qui pût leur paraître désobligeant[4].

Après quatre conférences[5], on tomba suffisamment d'accord pour arrêter les termes du traité : les Vendéens obtenaient le libre et paisible exercice du culte catholique, l'établissement d'une garde territoriale recrutée dans le pays même et soldée par le trésor public, et quelques indemnités pécuniaires. Sous ces conditions, Charette déclarait se soumettre aux lois de la république et s'engageait à ne jamais porter les armes contre elle. C'est là, du moins, tout ce qui fut écrit; mais, des protestations échangées en secret, des fallacieuses paroles dont Ruelle, jaloux d'en finir, avait bercé les illusions de Charette, il ne fut fait nulle mention officielle[6]; beaucoup présageaient que c'était là une paix

[1] *Mémoires inédits* de Poirier de Beauvais, commandant général de l'artillerie des armées de Vendée, p. 329. — [2] *Ibid.*

[3] Bittard des Portes, *Charette*, p. 404, note, et Poirier de Beauvais, p. 322.

[4] Poirier de Beauvais, p. 333.

[5] Les 12, 13, 14 et 17 février 1795.

[6] Au vrai, Charette fut dupé; la Sicotière, en étudiant la question, est arrivé à cette conclusion que « les représentants sont descendus à des subterfuges, pour arracher aux Vendéens leur soumission ». De ces subterfuges tous les conventionnels ne sont pas responsables. Un homme comme Lofficial, par exemple, était trop loyal et aussi trop honnête et modéré, il avait trop le souci de la dignité de sa mission, pour avoir supporté qu'on

boiteuse et qui n'irait pas loin. Au moment où Charette, sombre et préoccupé, montait à cheval pour regagner, le soir même, son quartier général, un officier républicain s'approcha de lui et lui dit à voix basse : « Je suis bien fâché de n'avoir pu me réunir à

trompât les ennemis avec lesquels on traitait. Je crois qu'on ne pourrait en dire autant de Ruelle; celui-ci avait fait *sa chose* de la pacification, il attachait, à y réussir, sa vanité personnelle : les circonstances le rendirent l'homme important, le président, en quelque sorte, des conférences. Il est possible, — on devrait dire probable, — que, pour hâter le dénouement tant désiré, il formula en confidence, et sans que ses collègues en fussent informés, des promesses qu'il savait bien ne devoir être jamais ratifiées, jamais examinées même, par le Comité de Salut public : la délivrance de Louis XVII et de sa sœur et leur remise aux Vendéens, le rétablissement éventuel de la monarchie. Nul n'était, mieux que Charette, préparé à ajouter foi à ces billevesées. Depuis plus de deux ans séparé du monde, ignorant tout de la politique et de ses roueries, ne devait-il pas être facilement persuadé, — comme le sont et le seront toujours les exaltés de tous les partis, — que tous ceux qui ne professaient pas ses opinions étaient des sots ou des criminels. Et Ruelle eut facile de jouer près de lui le rôle du révolutionnaire renégat, lassé du régime qu'il servait et prêt à se rallier à la royauté. Ruelle était, au reste, prodigue de ces hâbleries. Dans ses rapports à la Convention, Chassin l'a reconnu (*Pacification*, I, 205), « il exagérait les dispositions pacifiques des royalistes. » Ne dut-il pas, pour réduire Charette, *exagérer* les dispositions conciliantes de la Convention? D'ailleurs, quoi qu'on pense de Charette, personne n'a mis ni ne mettra en soupçon sa franchise et sa loyauté. Or, à ses lieutenants, navrés de le voir signer la paix, il disait *ne pouvoir dévoiler les motifs qui l'engageaient, mais qu'on devait avoir assez de confiance en lui pour savoir que ces motifs étaient purs et honorables et tels qu'ils devaient être.* Jamais un tel homme, eût-il même été vaincu, n'aurait envoyé ses drapeaux en hommage à la Convention, s'il n'avait obtenu, — ou cru obtenir, — d'elle tout ce qu'il rêvait d'en obtenir. A la Jaunaie même, malgré le silence du maître, la teneur de ces articles secrets circulaient discrètement. Le comte de la Bouëre raconte que, se trouvant, pendant les conférences, obligé de partager le gîte et le lit de Fleuriot, avec lequel il était lié, celui-ci lui confia, dans le plus grand secret, « qu'il y avait des articles convenus qu'on ne pouvait faire connaître afin d'arriver à leur réalité. Par un de ces articles, le jeune Louis XVII devait être remis entre les mains de Charette, à la fin de juin; d'ici là, et pour y parvenir et préparer les esprits à ce retour de la monarchie, il fallait la plus grande circonspection et un secret inviolable, etc. » (*Poirier de Beauvais*, p. 327, note.) Dans les notes rédigées par la fille de Mme Gasnier le même écho se retrouve. — « Ruelle promit au nom de la République de rendre la liberté aux enfants de France et de les remettre aux Anglais. » Etant connue la situation de Mme Gasnier vis-à-vis de Charette et de Ruelle, le témoignage a son importance. On est donc en droit d'assurer que Charette a été trompé; qu'on lui avait promis plus qu'on ne voulait donner et que Ruelle est l'auteur responsable de cette duperie. On objectera que, au moment de mourir, interrogé sur les prétendus articles secrets, Charette répliqua : « *Il n'y avait pas d'articles secrets par écrit*, il n'y avait eu que des conjectures tirées de l'état du gouvernement alors divisé et ces conjectures

vous. — Nous le pourrons peut-être bientôt », répondit Charette [1]; et dans la nuit qui tombait, suivi de ses cavaliers, il partit pour Belleville.

Novice aux cautèles de la diplomatie, il avait fait, à ce qu'il croyait être l'intérêt de sa cause, le sacrifice de ses victoires : il lui en fit un plus pénible, celui de son orgueil. Le 25 février, il reparaissait à la Jaunaie et, le lendemain, quelques officiers de Stofflet s'étant présentés pour signer le traité, il pénétra avec eux sous la tente. Aussitôt la musique militaire joua l'air : *Où peut-on être mieux qu'au sein de sa famille?* Un lieutenant de Stofflet improvisa un petit discours, remerciant les conventionnels au nom « de tous les heureux qu'ils ont faits »; le mot *République* n'y était pas prononcé. Puis les représentants convièrent les Vendéens présents à les accompagner jusqu'à Nantes pour y fêter ensemble la pacification. Charette, pressenti, avait déjà accepté : les autres, unanimement, se rangèrent à son avis et le général rentra à la Jaunaie pour revêtir un costume de circonstance.

Vers 3 heures de l'après-midi, tout est prêt pour la marche triomphale : les conventionnels ont amené ce jour-là, au Lion d'Or, une escorte imposante et nombreuse; leurs voitures sont décorées d'emblèmes révolutionnaires et surmontées du bonnet de la liberté; Canclaux est là, en grand uniforme; la musique des grenadiers de la garde nationale prend déjà la tête du cortège. Charette paraît dans la cour de la Jaunaie, vêtu d'un frac bleu à grand revers avec le scapulaire à la boutonnière, d'une culotte blanche, chaussé de bottes à retroussis; autour de sa taille est nouée une large ceinture brodée de fleurs de lys et, sur son chapeau à la Henri IV se balance un énorme panache blanc [2]. Un cheval superbe, magnifiquement équipé, l'attend, tenu en main par un écuyer. Le roi de Vendée va mettre le pied à l'étrier, quand la fermière de la Jaunaie, la femme Bouët, écarte les officiers groupés autour de leur chef et, élevant dans ses bras sa petite fille, âgée de cinq à six ans : « Regarde bien, mon enfant, dit-elle, tu vois un grand homme. » Charette sourit, caresse la

avaient d'autant plus de vraisemblance qu'elles étaient étayées de l'opinion d'hommes alors revêtus de la confiance publique. » N'est-il pas manifeste que, en faisant cette réponse, Charette savait bien que tout était fini pour lui. Il était bien inutile, puisque l'enfant du temple était mort depuis dix mois, — puisque lui-même n'avait aucune preuve matérielle à fournir de la tromperie dont il avait été victime, — il était bien inutile d'avouer la maladresse impardonnable avec laquelle il s'était laissé jouer.

[1] Le Bouvier-Desmortiers, p. 358.

[2] On n'essaiera pas ici de tirer au clair la confuse histoire des différents

joue de l'enfant et saute en selle [1]. Les tambours battent, les fanfares sonnent; au loin, vers Nantes, on entend le canon onner : il faut partir.

A 4 heures, la tête de la colonne débouche sur le pont de Pirmil et jamais les Nantais ébahis n'ont rêvé possible vision pareille : après quelques piqueurs, écartant la foule, Charette, sur son cheval de bataille, s'avance, grave et soucieux; à sa droite est Canclaux qui semble faire au chef des rebelles les honneurs de la ville; à gauche est le général Beaupuy; tous deux portent l'habit à larges basques et à parements brodés, le panache aux trois couleurs. Puis vient un groupe de huit officiers à cheval; quatre royalistes et quatre bleus : ensuite, confondus, les états-majors des deux armées. Maintenant passent les guides de Charette « drapeau vendéen déployé [2] » et, montés sur leurs bidets de marchands de moules, ses cavaliers paysans, avec leurs étriers de corde, leurs selles en peaux de mouton, leurs petites vestes noires; ils suivent la musique militaire et précèdent les deux carrosses à bonnets rouges où sont les membres de la Convention. La belle cavalerie républicaine termine la marche.

Tous les habitants de la ville sont entassés sur les quais, dans les rues : une cohue enserre Charette, l'accompagne, lui fait une enthousiaste escorte. On l'applaudit, on l'acclame. Lui, froid et sévère, salue du geste. Chacun crie ce qui lui monte aux lèvres : *Vive la République! Vive le Roi! Vive l'Union! Vive Charette! Vive la Convention nationale! — Vive la paix!* commande Bureau de la Batardière. — *Vive la paix!* répètent les représentants qui veulent leur part de l'ovation et agitent par les portières de leurs voitures des drapeaux tricolores. Mais *Vive Charette!* domine le tumulte [3].

On a traversé les ponts : aux salves tirées à la porte Saint-Jacques succèdent celles des canons du vieux château de la duchesse Anne [4]. Le cortège s'engage sur le quai de la Tremperie : le voici sur la place du Bouffay, et soudain Charette retient

panaches que porta Charette au cours de cette journée historique. Tous les royalistes l'ont vu avec un panache blanc ; tous les autres l'ont vu avec un panache tricolore. Lofficial dit formellement : « Tous sont entrés à Nantes avec nous, après avoir arboré la cocarde et le panache tricolores. » Au départ de la Jaunaie, cependant, Charrette avait un plumet blanc : la petite Bouët s'en souvint toute sa vie et cette déposition d'un témoin oculaire et désintéressé a bien sa valeur.

[1] F. Lefeuvre, *Une famille de paysans...* (*Loc. cit.*)

[2] Crétineau-Joly, *Vendée militaire*, II, 284.

[3] *Ibid.*, II, 284.

[4] *Journal* de Lofficial.

son cheval, — un pas de plus, il foulerait le pavé où, sous l'échafaud, ruissela le sang de tant de ses braves. D'un regard singulièrement éloquent et profond, il contemple ce lieu tragique, la noire prison du Bouffay, le haut perron du tribunal qu'ont descendu de si nombreuses victimes et, saisissant son chapeau empanaché, il se découvre et salue longuement. Les officiers l'imitent; les républicains, après une hésitation, portent aussi la main à leurs feutres : de la foule, qui a compris, pas un cri, pas une protestation ne s'élève [1]. C'est bien l'union, cette fois, l'union dans l'horreur et le remords du passé.

Par le château, la place Cincinnatus [2] et le Cours, la colonne triomphale poursuit sa marche à travers la ville. Elle gagne les quais de l'Erdre, suit la Loire jusqu'au pont du Nord [3], qu'elle traverse pour s'arrêter enfin devant la maison Villestreux. Il faisait presque nuit quand Charette mit pied à terre devant l'hôtel des représentants. Mme Gasnier l'y reçut : c'est chez elle que devait loger le général durant son séjour à Nantes : un grand repas, servi chez les conventionnels, réunit pacificateurs et pacifiés et, tant que dura le banquet, la foule, entassée sur la place Scævola, réclamait à grands cris Charette et le saluait d'acclamations chaque fois qu'il se montrait au balcon.

Après le dîner, on se rendit au bal qu'offrait, pour la circonstance, un riche négociant, M. Plumart des Rieux [4], dans son hôtel du quai Duguay-Trouin, tout voisin de la maison Villestreux. Charette s'y montra avec ses officiers : on lui fit l'accueil le plus flatteur et il prit part aux danses avec la fougue qui lui était coutumière. Dans une figure de contredanse où les dames, formant une ronde, se tenaient par la main, il se trouva cerné par une farandole de jeunes femmes : « Vous êtes pris! général. » Mais il bondit, rompit la chaîne, leur échappa : « On ne prend pas si facilement Charette », dit-il [5].

Les représentants offrirent de prolonger la fête à l'hôtel Villestreux et le bal se transporta dans les salons qu'avait habités Carrier; mais trop de spectres les hantaient et Charette s'y trouvait mal à l'aise. Volontiers, il eût quitté Nantes, cette nuit même, pour regagner ses cantonnements de Belleville; on parvint à le retenir, le lendemain, 27, devant avoir lieu, — par ordre, *de*

[1] Bittard des Portes, *Charette.*
[2] Aujourd'hui *Place de la Duchesse-Anne.*
[3] Pont de la Bourse.
[4] Plumart des Rieux, consul, échevin en 1789. *Calendrier du commerce de Nantes.* 1791.
[5] Bittard des Portes, *Charette.*

par et pour le peuple [1], — un bal au théâtre. On voulait aussi montrer le grand frère égaré aux patriotes de la société populaire. Il subit complaisamment ce supplément de triomphe : à la tribune du club il monta, ayant déposé son panache blanc, mais conservant son scapulaire et son sabre à fourreau doré ; de cette chaire où Goullin avait péroré, Charette « exprima en peu de mots sa sensibilité », disant « qu'il ne manifestait d'autre désir que de donner ses jours pour la République [2] ». Il fut acclamé ; mais il sortit de là « inquiet et taciturne ». Au bal du théâtre Graslin, tous les assistants remarquèrent sa mine sombre et son air embarrassé ; dans le fronton de l'avant-scène, s'unissaient les figures de la Liberté et de l'Egalité [3] ; les couples joyeux des danseurs saluaient le Vendéen de leurs applaudissements et de leurs *vivat!* Il ne s'amusa de rien, ne vit rien, sinon peut-être, le grand aigle peint au plafond de la salle, traversant d'un vol libre un ciel d'azur [4].

Le lendemain, frémissant de ces deux jours de contrainte, il déclara qu'il en avait assez : les instances de Mme Gasnier furent impuissantes à le calmer. Il la remercia, prit congé d'elle et partit.

*
* *

Mme Gasnier, en le voyant s'éloigner, eut-elle l'impression que peut-être elle s'était trompée? Certes, la pacification sauvait bien des existences ; mais, à cet heureux résultat, Charette ne perdait-il rien, sinon de son honneur, du moins de son intégralité? Il s'était entamé en se montrant traitable. Savait-on, d'ailleurs, à quel mobile il avait obéi? Quelle garantie emportait-il des promesses secrètes de Ruelle, de ces clauses, nulle part écrites, reposant seulement sur l'autorité mal définie d'un représentant de passage qui, du jour au lendemain, pouvait cesser d'être le porte-parole du gouvernement. Le chef vendéen avait agi, envers ses adversaires, avec la crédulité d'un « chevalier français » sans se rendre compte qu'en certaines circonstances, en présence de certaines gens, la loyauté cesse d'être une force et la confiance aveugle est toujours une faute. Qu'adviendrait-il si, comme cela lui était si facile, la Convention ne ratifiait pas l'engagement pris à son insu? Charette recommencerait-il la guerre? En ce cas, les républicains étaient en droit de l'accuser de félonie. Accepterait-il, au contraire, d'avoir été dupé? C'était le reniement de son

[1] M. Bittard des Portes a cité le texte de l'affiche du jour, dont un exemplaire est conservé dans la collection Dugast-Matifeux.
[2] *Journal* de Lofficial.
[3] *Annales Nantaises*, an III, p. 664. — [4] *Ibid.*

passé, l'abandon, l'écroulement. Sans doute, dans aucun esprit, ces questions ne se posaient nettement au lendemain de la réconciliation; néanmoins, une gêne subsistait et, dans les deux partis, on sentait que la trêve serait éphémère.

Sur un seul point, tous étaient unanimes : la reconnaissance que tant de proscrits, qu'un si grand nombre de Français, que la ville de Nantes entière devait à la courageuse femme dont le désintéressement et l'habileté avaient « jeté les premiers fondements de la pacification » et qui, « par toutes sortes de bons offices, n'avait cessé d'être utile aux familles persécutées [1] ».

Nantes, en effet, renaissait. Privés depuis deux ans de toute communication avec la Vendée qui, jadis, fournissait la ville de denrées, les habitants témoignaient leur allégresse en démonstrations bruyantes. Les soldats de Charette arrivaient par bandes; des gens qui, la veille, se croyaient ennemis irréconciliables et se distinguaient par les appellations haineuses de *brigands* et de *sans-culottes*, ne formaient plus qu'une seule famille. Les marchands attiraient dans leurs boutiques les Vendéens, leur vendaient à bon compte, même à crédit; les paysans prenaient sans façon, promettaient, en retour, du beurre, des œufs, des légumes. On buvait, on s'attablait ensemble; c'étaient des questions sans fin, des récits de combats merveilleux...

Quatre mois plus tard, cet embrassement se terminait brutalement. La mort du petit roi du Temple était officiellement annoncée et — comme si cette nouvelle inopinée démontrait la duplicité de ses adversaires — Charette reprenait les armes; la guerre, cette fois, promettait d'être sans merci. On dit que Mme Gasnier essaya de s'interposer [2], mais l'heure des atermoiements était passée.

La créole se trouvait d'ailleurs dans une situation assez fausse; elle continuait d'habiter l'hôtel de la Villestreux, mais, sur les représentants qui avaient succédé aux pacificateurs, son crédit était nul; elle l'avait usé en fomentant l'union de la République avec celui que les conventionnels considéraient maintenant comme un brigand, un scélérat, auquel nulle pitié n'était due. Il fut pris enfin et amené à Nantes; Mme Gasnier le revit, parcourant, pour marcher au supplice, ces mêmes rues que, treize mois auparavant, il avait suivies en triomphateur. Elle assistait Marie-Anne de Charette en ces heures douloureuses [3]; à la fenêtre d'une maison de la rue de Gorges, où elle se tenait elle-même, celle-ci

[1] Ce sont les termes d'une déclaration rédigée en l'an X et signée par vingt notables de Nantes. Le Bouvier-Desmortiers en donne le texte parmi les pièces justificatives de sa *Vie de Charette*.

[2] *Souvenirs de la comtesse de la Bouëre*. — [3] *Ibid*.

avait placé un prêtre fidèle qui donna au condamné la suprême absolution; il passa, l'air calme et résigné, marchant le front haut, entre les soldats qui le conduisaient à la mort. Le cortège eut vite disparu dans l'étranglement de la rue, au débouché de la place Egalité...

Le soir même parvint à Mme Gasnier le portrait du héros qu'il lui avait adressé avant de mourir [1]; durant les jours qui suivirent, elle quitta peu Mlle de Charette; elles firent ensemble le pèlerinage de la place Viarme [2] où avait eu lieu l'exécution : Marie-Anne acheta au propriétaire d'un jardin limitrophe la porte percée de balles devant laquelle le condamné s'était placé pour recevoir la mort [3].

Les lois contre les émigrés, les chouans, étaient cependant remises en vigueur, les suspects traqués comme au temps de Carrier et de Goullin : il arriva qu'un jour, des patriotes, passant en troupe sur la place Scævola, brisèrent à coups de pierres les vitres de l'*Américaine*, l'amie des brigands [4]. Mme Gasnier, inquiète pour ses filles qui vivaient maintenant avec elle, et trop compromise pour être désormais utile aux persécutés, se résolut à quitter Nantes. Comme elle s'occupait aux préparatifs du départ, un jour de l'été de 1797, elle entend un grand bruit sur la place; courant a la fenêtre de son boudoir, elle voit, sur la petite Hollande, la foule ameutée, poursuivant un proscrit; le malheureux, haletant, à bout de forces, se réfugie sous le porche de l'hôtel Villestreux. Obéissant à un signe de Mme Gasnier, Lorine, qui coud dans la chambre, jette son ouvrage, descend à grandes enjambées, trouve le fugitif tapi dans un angle de la cour, l'empoigne, escalade avec lui l'escalier, pousse le malheureux dans l'appartement, le cache « dans une baignoire à double fond » et reprend tranquillement sa couture. Les poursuivants, après un instant d'hésitation devant le seuil des représentants, ont tôt fait d'envahir la maison; ils frappent à la porte de l'Américaine. Mme Gasnier les reçoit : on l'interroge; elle n'a vu personne, elle a bien entendu le tumulte, mais elle en ignore la cause; elle permet, d'ailleurs, qu'on perquisitionne et dirige elle-même la visite. Les patriotes parcourent toutes les pièces de l'appartement, ne trouvent rien et se retirent ébahis.

[1] *Biographie manuscrite*. Le portrait de Charette est encore en la possession des descendants de Mme Gasnier.

[2] Alors place des Agriculteurs.

[3] Cette porte est conservée par la famille de Charette. (Renseignement particulier.)

[4] *Biographie manuscrite*.

Quand ils furent loin, Mme Gasnier sortit de la cachette son hôte improvisé : c'était un gentilhomme vendéen, Edouard de Mesnard; émigré en Angleterre, il avait débarqué en Bretagne pour rejoindre les chouans; blessé dans une embuscade, il s'était risqué à traverser Nantes, dans l'espoir d'y trouver un asile; traqué par les policiers, débuché, aux abois, il allait périr quand le hasard de la poursuite l'avait conduit sous le balcon de Mme Gasnier.

Elle voulait sauver encore celui-là et quand, quelques jours plus tard, elle quitta Nantes pour Paris, usant d'un stratagème qui, jadis, lui avait réussi, elle emmena Mesnard comme domestique [1].

Elle vendit, pour s'installer à Paris, le reliquat de son argenterie dont elle eut six cents louis [2]; mais les policiers de la capitale lui causaient plus d'appréhension que ceux de Nantes : elle redoutait leur proverbiale habileté; espérant mettre son proscrit hors de leur atteinte, elle n'osait se fixer, changeant d'hôtel tous les jours. Mesnard, fatigué de cette vie nomade, souffrant d'ailleurs de sa blessure, eut recours aux soins d'un chirurgien qui le dénonça. Jugé par une commission militaire, le 10 octobre 1797, il fut condamné à mort et fusillé deux jours plus tard [3].

Mme Gasnier, suspecte à son tour, eut recours à Ruelle, récemment sorti du Conseil des Cinq-Cents : par sa recommandation, elle obtint un passeport, gagna l'Angleterre et ne rentra en France qu'après le 18 brumaire. En novembre 1802, elle avait rallié Nantes et y occupait un appartement dans la maison Lamaignère, sur le cours du Peuple [4], s'efforçant à recueillir quelques débris de sa fortune coloniale [5].

Un mois plus tard, elle mariait, le même jour, ses deux filles aînées : Marie-Sophie s'unissait à Louis de Maublanc et Marie-Elisabeth épousait Antonin Mosneron de Saint-Preux, fils d'un député au Corps législatif [6]. Zizi, qui avait alors quatorze ans, demeura avec sa mère et Lorine. Mme Gasnier n'était pas riche : la liquidation des biens de Saint-Domingue n'avait rien produit et sa réserve d'argenterie et de bijoux se trouvait épuisée. Elle sollicita du gouvernement l'indemnité accordée aux colons ruinés : elle n'obtint qu'un certificat du ministre de la marine constatant qu'elle avait possédé une opulente plantation, — ce qu'elle n'igno-

[1] *Biographie manuscrite.*
[2] *Souvenirs de la comtesse de la Bouëre.*
[3] Voy. *Châteaux de Vendée, Mesnard-la-Bardière,* par René Valette.
[4] Cours Delorme.
[5] *Minutes* des études Defrondat et Guillet.
[6] Archives de l'état civil de Nantes.

rait pas, — et l'invitant à se pourvoir devant la police générale, « qui avisera s'il y a lieu [1] ».

Zizi, devenue grande fille, si jolie et si séduisante que le cœur des vieux Nantais battait encore à son souvenir cinquante ans plus tard, épousa, le 28 mars 1810, un jeune contrôleur des droits réunis, originaire de Rouen, Joseph de Cailleux : elle n'avait rien oublié des événements auxquels son enfance avait été mêlée; attentive aux récits de sa mère, elle les avait pieusement recueillis, et c'est elle qui rédigea les souvenirs, restés jusqu'à présent inédits, qui ont servi de base à cette étude.

Mme Gasnier était septuagénaire à l'époque de la Restauration. La Providence, en rétablissant les Bourbons sur le trône, s'était chargée de ratifier les stipulations secrètes du traité de la Jaunaie [2]; mais les articles officiels, spécifiant que la nation « paierait les dettes contractées par la Vendée et lui allouerait des secours pour aider les habitants à relever leurs chaumières et rétablir l'agriculture », ces articles de la convention étaient restés sans effet. Les paysans, au retour du roi, crurent à la fin de leurs misères. On comptait, en 1816, dans la Vendée militaire, plus de 30 000 veuves et 140 000 blessés et orphelins. De quelle faveur le gouvernement royal n'allait-il pas gorger les provinces fidèles? L'heure des dédommagements avait enfin sonné.

Hélas! rien ne vint. Certains officiers des premières guerres obtinrent des pensions, — 150 francs par an, au plus; d'autres reçurent 30 francs, — 2 fr. 50 par mois! Le plus grand nombre n'eut rien. A ceux qui se plaignaient, — ils étaient rares, — le ministère répondait : « Où sont vos titres? Vous avez combattu sans mission. » Ainsi qu'au temps de la République, la Vendée fut mise en interdit, reniée, comme un souvenir importun : les veuves de Lescure et de Louis de La Rochejaquelein, la veuve de Bonchamp étaient sous la surveillance de la police; les cinq enfants de Cathelineau n'avaient pas de pain; les ministres du roi refusaient la croix de Saint-Louis aux survivants de la grande guerre; mais ils la décernaient à Turreau, l'acolyte de Carrier, l'homme des colonnes infernales, devenu baron. Et quand le duc d'Angoulême, en 1816, visita la Vendée, c'est Turreau que le gouvernement désigna pour lui faire les honneurs du pays encore ravagé! La Restauration avait promis oubli et pardon : elle pardonnait en effet à ses ennemis et elle oubliait ses fidèles [3].

Mme Gasnier, dont M. de Sesmaisons disait : « De tout ce que

[1] Archives nationales, F^{15} 95 599.
[2] Crétineau-Joly, *Vendée militaire*.
[3] Voy. les admirables pages que Crétineau-Joly a écrites sous ce titre :

j'ai vu pendant la Révolution, rien ne m'a paru si extraordinaire ni si digne d'admiration que la conduite de cette noble femme [1] », Mme Gasnier fut parmi les oubliés. Son maigre dossier, aux Archives nationales, contient quelques suppliques, adressées aux ministres : elle est sans ressources, très âgée et souffrante; elle a, pour la servir, une négresse infirme qui ne l'a jamais quittée et qui est une charge; elle sollicite, non pas un secours, mais une indemnité des pertes subies à Saint-Domingue. Les députés de la Loire-Inférieure appuient sa requête : « Personne, écrivent-ils, n'a donné plus qu'elle de preuves de courage et de dévouement à Sa Majesté. » Le gouvernement accorda... 80 francs de pension [2]. En 1822, la vieille créole prie que cette pension soit portée à 100 francs : et le ministre refuse, remarquant que « n'ayant personne de sa famille à sa charge, la pétitionnaire est, sous ce rapport, traitée aussi favorablement que possible [3] ».

Les solides royalistes, objets de tant d'ingratitude, ne récriminaient jamais. Ils se contentaient de soupirer, tant leur foi était superbe : « Ah! si le roi le savait! » Le roi le savait quelquefois, mais toujours tardivement. Charles X, plus heureux en cela que son prédécesseur, apprit la gêne où vivait Mme Gasnier, et, instruit de ce que la cause royale devait à cette intrépide, il désira la connaître.

A cinquante-trois ans, elle était allée à Belleville pour trouver Charette; à quatre-vingt-trois ans, elle entreprit le voyage de Nantes à Paris pour voir le roi de France. Mme de Maublanc, sa fille, qui, au jour fixé pour l'audience, l'accompagna aux Tuileries, n'était pas sans inquiétude sur la façon dont se passerait l'entrevue. La créole ignorait tout de l'étiquette : elle avait conservé, du reste, l'habitude d'une franchise sans apprêt et une liberté d'allures exempte de courtisanerie. On lui fit doucement la leçon; mais quand elle entra dans le cabinet du roi, elle était si émue, si oppressée par son asthme, qu'après un essai de révérence sur ses jambes tremblantes, elle ne trouva rien d'autre à dire que ces mots. « Comme je suis heureuse de vous voir, bon blanc! [4] » Elle avait déjà rencontré le prince, dans l'exil, en Angleterre, vingt-cinq ans auparavant : il avait vieilli depuis lors

Ingratitude de la Restauration envers la Vendée militaire. (Histoire de la Vendée militaire, tome IV, p. 296.)

[1] *Biographie manuscrite.*

[2] D'après une autre lettre conservée au dossier, cette pension de 810 francs était peut-être trimestrielle.

[3] Archives nationales. F[15] 95 599.

[4] *Souvenirs de la comtesse de la Bouëre.*

et Mme Gasnier, se tournant vers les personnes qui l'accompagnaient, remarqua : « Ah! le pauvre..., qu'il est défait! C'est égal, Sire, je suis bien contente de vous être présentée![1] »

Charles X fut envers elle d'une bienveillance attentive et tendre. Que de fantômes évoquait l'aspect de cette chouanne qui le contemplait avec amour, de ses vieux yeux pleins de larmes. Elle qui n'avait plus rien et pouvait beaucoup demander, sollicita une seule récompense : elle voulait le portrait du roi. Il se trouva un chambellan pour remarquer que cette faveur était exclusivement accordée aux ambassadeurs et aux généraux : Mme Gasnier pouvait d'ailleurs formuler tout autre vœu qui serait à l'instant exaucé; elle répondit que lorsqu'elle risquait sa vie pour la cause royale, elle s'inquiétait peu de savoir « si elle jouait le rôle d'un général ou d'un ambassadeur ». Charles X, amusé de la riposte, accorda le portrait; — le préférait-elle « en habits royaux ou en commandant de la garde nationale? » Ce à quoi elle répondit « qu'elle s'était dévouée au roi de France et non au commandant de la garde nationale[2] ».

Rentrée à Nantes, elle reçut une copie du portrait de Charles X par Gérard[3]. Le tableau était accompagné du brevet de la pension que Mme Gasnier avait oublié de solliciter. Elle eut une autre joie, profonde : lors de l'inauguration, à Legé, de la statue de Charette, les Vendéens l'invitèrent à la cérémonie. Elle s'y rendit, malgré son grand âge, traversa Pont-Rousseau et Saint-Philbert-de-Grandlieu, suivit, de nouveau, ces routes du Bocage sur lesquelles, tant d'années auparavant, elle s'était aventurée.

A Legé, on lui avait préparé un logement dans une maison de cette place où s'élevait, encore inachevée, la haute chapelle commémorative devant laquelle était dressée, recouverte d'un voile, la statue du héros. Bien avant la fête affluaient au bourg les survivants de 1793; ils remplissaient les rues, les maisons, les granges, campaient dans les prairies; tous, pour la circonstance, avaient arboré leur vieille cocarde blanche et déployé leurs drapeaux en loques; ils portaient, comme jadis, le chapelet à la boutonnière et le scapulaire épinglé sur la veste. Au jour fixé, dès l'aube, la foule frémissante s'entassait dans la large rue; un autel rustique avait été dressé auprès de la statue qui, dans sa housse de toile, ressemblait à un mort, rigide et debout dans son suaire. La messe terminée, Athanase de Charette prononça un discours acclamé; enfin, le voile tomba, découvrant l'image du

[1] Renseignements particuliers.
[2] *Biographie manuscrite.*
[3] Le tableau est conservé par les arrière-petits enfants de Mme Gasnier.

général : il était représenté tenant une main sur la garde de son épée, élevant l'autre vers le ciel. Dès qu'il apparut, d'un mouvement unanime, la foule entière tomba à genoux [1]...

La fête se termina par un grand repas où Mme Gasnier occupait une place d'honneur. Trois exemplaires d'une médaille avaient été frappés; l'un fut adressé à la fille de Louis XVI; on remit l'autre aux représentants de la famille de Charette; à la fin du banquet, M. de La Rochejaquelein se leva et fit hommage du troisième à Mme Gasnier. Tandis que tous les convives applaudissaient, tandis que, au dehors de la tente, la foule tassée et trépignante poussait de formidables *vive le Roi!* la bonne vieille, courbant sous l'ovation son front ridé, joignant ses doigts noueux, remerciait d'un mince sourire de sa bouche rentrée et voyait passer, comme une chevauchée de rêve, sa glorieuse histoire.

La fin de sa vie fut grandement attristée par la mort de sa fille, Mme Mosneron de Saint-Preux. La révolution de 1830 lui apporta une nouvelle douleur. Elle se trouvait, d'ailleurs, privée de sa pension et, à quatre-vingt-dix ans, elle se vit réduite à solliciter [2]. Loin de la maison Villestreux, elle habitait au n° 15 du boulevard Delorme, l'hôtel de Bertrand-Geslin qui, jadis, avait été l'un des compagnons du voyage à Belleville. Elle sortait rarement; par les chauds soleils, on l'apercevait, pourtant, marchant à petits pas sous les arbres du boulevard; son inséparable Lorine la soutenait, bien décrépite, elle aussi, et perclue de rhumatismes, tenant un grand parasol à monture de bambou, dont elle ombrageait, comme d'un dais, la tête branlante de « maîtresse ».

Mme Gasnier mourut, dans l'hôtel Bertrand-Geslin, le 18 juin 1834, elle avait quatre-vingt-douze ans [3]. Lorine, d'abord recueillie par M. Mosneron, fut bientôt admise dans une maison de retraite où elle finit ses jours [4].

G. LENOTRE.

[1] *Biographie manuscrite.*
[2] Archives nationales F[15] 95 599.
[3] C'est l'âge indiqué par l'acte de décès.
[4] *Biographie manuscrite.*

ROMAN POUR MA FIANCÉE[1]

VIII. — Vers le but espéré.

Le lendemain, neuf heures sonnant, je montai à cheval et fis une longue promenade à vive allure. Ainsi remis d'aplomb, je gagnai Woodhouse avant le lunch, avec l'intention de n'en plus bouger jusqu'à la disparition des Mourier de Bluemanor.

Teddy m'accueillit avec sa cordialité ordinaire. De Josy nulle apparence au salon. Lady Edward m'apprit, en soupirant, que sa belle-sœur venait de faire dire qu'elle était souffrante et qu'elle ne paraîtrait pas au lunch.

— Ah! observa Teddy, je la croyais sortie. Il m'a semblé, tantôt, l'apercevoir dans le parc.

J'étais peiné de cette absence qui ne devait être qu'une dérobade. Apparemment, Josy continuait de me tenir rigueur. Son frère, au fond, ne l'approuvait-il pas?

Je me sentais dans une situation fausse. Peu à peu, au repas, nos propos s'assombrirent. Nous étions dans le marasme, Teddy et moi, en passant au fumoir. L'arrivée de sir Archibald nous tira de notre torpeur. Mais l'agacement n'allait-il pas succéder chez moi à l'espèce d'inquiétude dont j'étais tourmenté? Le chirurgien ne pouvait manquer de parler de Mme Amati. Teddy lui tiendrait tête bon gré mal gré. La rivalité comique de ces vieux amis, toute à fleur de peau, d'ailleurs, et qui ne diminuait pas leur mutuelle affection, me causait quelque honte d'être tombé un moment au même terre à terre. Lady Edward vint heureusement nous proposer un tour dans le parc. Sa présence nous ramenait aux banalités reposantes. Nous voilà dehors, marchant à petits pas. Un vent frais, qui tempérait la chaleur estivale du soleil épanoui, venait de la mer peu lointaine.

Nous n'étions pas à cinq cents mètres du château, lorsqu'au détour d'une allée Josy nous apparut, de loin, marchant vite la tête basse. Elle venait des profondeurs du parc, et si absorbée

[1] Voy. le *Correspondant* des 10 et 25 avril 1909.

que, sans nous avoir aperçus, elle fut près de nous qui étions restés sur place, stupéfaits. Quand elle nous vit, elle s'arrêta brusquement, puis vint à nous du même pas pressé.

— Bonjour, dit-elle, j'ai un peu de fièvre, je ne tenais plus en place, je me promène; je ne suis pas mieux, je rentre chez moi.

Et elle continua son chemin vers Woodhouse sans se retourner. Nous nous regardions cherchant à comprendre.

— Elle a la fièvre, confirma sir Archibald. Elle est très rouge.

— Ses cheveux sont défaits, ajouta sa belle-sœur; comment peut-elle se promener sans être convenablement coiffée?

Teddy, silencieux, malaxait son menton, ce qui est, chez lui, l'indice d'une perplexité émue.

— Rentrons, dit-il. Ellen, vous aurez la bonté de vous occuper de Josy. Vous lui rappellerez qu'Archibald est à ses ordres.

Nous revenions. Le bruit du galop d'un cheval, dans l'allée d'honneur, nous fit porter nos pas sur le devant du château, curieux de voir qui arrivait si rapidement.

C'était Michel. Il m'aperçut et piqua sur nous en homme qui apporte de pressantes nouvelles. Laissant sa bête à un domestique accouru, il expliqua qu'il avait une communication urgente à me faire et je revins avec lui dans le parc, tandis que lady Edward, son mari et le docteur allaient s'occuper de Josy.

— Mon capitaine, commença mon ordonnance, j'ai un défaut, je le sais bien, vous me l'avez dit : je me mêle parfois de ce qui ne me regarde pas.

— Tu as fait quelque sottise?

— Oui et non. D'abord, je n'ai pas réfléchi, c'est mon excuse.

— Tu es tout en nage. Qu'est-ce donc? Allons, dis vite.

— Dis vite, dis vite.... Ce n'est pas commode à dire. Permettez-moi une question : est-ce que miss Josy est rentrée à Woodhouse?

— Elle vient de rentrer. Mais que demandes-tu là? Tu arrives de Bluemanor. Elle était donc à Bluemanor?

— Oui, mon capitaine.

— Ce n'est pas possible.

— Je ne sais pas si ce n'est pas possible, mais elle était à Bluemanor.

— Depuis quelle heure?

— Depuis onze heures à peu près. Elle a dû venir à pied par les raccourcis et rentrer de même.

— Qu'a-t-elle fait chez nous?

— Elle a fait une visite à Mme Amati qui venait de se lever, toute fraîche, toute pomponnée, toute fanfreluchée, toute en peignoir rose. C'était comme un bonbon...

— Abrège. Que s'est-il passé?

— Il s'est passé... dame! il s'est passé que quand mon capitaine n'est pas là et qu'il survient quelque chose qui peut le concerner, Michel ouvre l'œil et le bon.

— Des faits, voyons, des faits.

— Attendez donc, mon capitaine! Je suis tout essoufflé. Des faits, ça ne manque pas.

— J'attends. As-tu honte? Aurais-tu écouté aux portes?

— Je ne mange pas de ce pain-là. Ecouter, c'est bon pour la valetaille. Regarder par les fenêtres, c'est permis, même aux petits enfants. J'ai regardé. J'ai vu Mme Amati et miss Josy. Elles étaient dans le grand salon du rez-de-chaussée. Je n'avais qu'à passer dans le jardin pour les voir. Il m'a semblé que Mme Amati faisait à miss Josy des protestations d'amitié. Je crois même qu'elle a voulu l'embrasser. Elles ont dû finir par s'entendre, puisque Mme Amati a envoyé chercher son frère qui était allé se baigner dans la Blackwater. Ce n'est pas un homme, c'est un canard. Malheureusement, je crois que maintenant il a du plomb dans l'aile.

— Michel, Michel, qu'est-ce que tu as fait? Je ne comprends rien à cette histoire.

— Qu'est-ce qu'il vous faut donc, mon capitaine? Je vous dis que voilà son frère qui arrive. Miss Josy partait. M. Gaston Mourier et sa sœur ont voulu lui faire poliment un petit bout de conduite. Mme Amati, qui est une pauvre petite femme pas très forte, s'est sentie bientôt fatiguée. Du côté du Banc du Roi, elle a dit qu'elle ne pouvait pas aller plus loin, et elle a laissé son frère accompagner encore miss Josy, toujours par politesse...

— Ah! vraiment?

— Oui, seulement, moi, comme par hasard, j'avais aussi à me promener dans le parc. J'étais comme qui dirait sur leur flanc droit, en éclaireur. Ils ne pouvaient pas me deviner là. Je ne les épiais pas. Non, certes; mais, enfin, quand je tournais la tête de leur côté, en écartant un peu les branches, je pouvais les voir.

— Et alors?

— Et alors, soudain M. Mourier prend miss Josy par la taille.

— Oh!

— Mon Dieu! oui. Ah! c'est un garçon qui a du toupet. Mais il a reçu une paire de gifles qui n'étaient pas dans une musette. Cela ne lui a rien fait. Il insistait. Mais subito, je ne sais comment, je me suis trouvé tout près de lui. Je lui ai dit : « Pardon, monsieur, vous avez appelé quelqu'un? » Ah! il faisait plutôt une tête. Il avait lâché miss Josy qui, sans demander son reste, filait sur Woodhouse. Voilà mon jeune phoque pas content. Il tenait

une espèce de petit bâton à la main et il me dit : « Toi, mon ami, tu vas te faire caresser les oreilles. »

— « Comment? » que je réponds. Il lève le bras, je prends le bâton et...

— Et?

— Eh bien! mon capitaine, quand je suis parti, il était sur l'herbe et il ne remuait plus. Je lui ai arrangé ça à la parisienne.

— Malheureux! Tu l'as laissé sur place sans plus t'en occuper?

— Dame! pour ce qu'il vaut. Cependant, je ne suis pas un Marocain. J'ai crié à William, en partant, qu'il me semblait avoir entendu appeler au secours! du côté du Banc du Roi et d'y aller voir.

Le récit de Michel mêlait en moi l'effroi à la colère. Je revins rapidement vers le château sans trop savoir ce que j'allais faire. Mon retour était opportun : on me cherchait. J'arrivais dans la cour d'honneur; je vis sir Archibald monter en auto et partir. Teddy qui l'avait mis en voiture vint à ma rencontre :

— Vous n'avez pas de chance, mon cher, avec vos hôtes de Bluemanor, dit-il. On vient de téléphoner pour avoir le secours d'Archibald sur-le-champ. M. Gaston Mourier a fait une chute dans le parc. Il est grièvement blessé, paraît-il.

— Parbleu! souffla Michel qui m'avait suivi, il préfère dire qu'il est tombé, le pauvre garçon.

Nous rentrions. Josy venait à nous, plus calme en apparence, mais son allure avait quelque chose de saccadé, qui révélait l'effort qu'elle faisait pour dominer son trouble intérieur.

— Raymond, prononça-t-elle, j'ai à vous parler.

C'était la première fois qu'elle m'appelait « Raymond » tout court, devant les siens. Teddy ne broncha point, mais sa femme affecta un mouvement de surprise exagérée et nous regarda comme si elle tombait des nues. Josy avait passé devant moi et arrivait près de Michel. Elle lui tendit la main. Il hésitait à la prendre. Lady Edward n'en pouvait croire ses yeux. Josy insista et donna un cordial shake-hand à mon ordonnance.

— Je vous remercie, Michel, murmura-t-elle.

Puis elle passa. Je la suivis dans la bibliothèque. La porte se ferma derrière nous. Nous étions seuls. La paix de ce lieu de méditation et de travail nous fut salutaire. Je m'étais peu à peu ressaisi.

— Vous avez un gros chagrin, Josy, dis-je, en lui prenant la main.

— C'est votre faute, répondit-elle. Vous m'avez fait tant de peine, hier. Je n'aime pas les situations fausses, expliqua-t-elle; je hais les hypocrisies. Nous avons le droit d'être l'un à l'autre. Je n'ai pas craint d'aller dire à cette femme pour laquelle vous

avez eu trop d'attention à Chelmsford et chez vous, que vous avez ma parole et que j'ai la vôtre.

— Quoi! Josy, vous vous êtes émue à ce point de ce qui n'était qu'un jeu?

— Je l'ai jugé dangereux. J'ai désiré y mettre fin, de femme à femme. Je serai à vous, vous serez à moi; nous sommes liés. Je n'ai voulu entre nous ni d'une intrigue, ni d'une intrigante.

— Mais à quoi ne vous exposiez-vous pas? Comment Mme Amati vous a-t-elle accueillie?

— C'est une poupée de roman, tour à tour bonne ou mauvaise, par occasion. Elle a été parfaite, tout au moins en paroles. Reste à savoir si elle ne comptait pas sur son frère pour être vengée.

— Qu'est venu faire cet individu dans un entretien aussi délicat et auquel vous auriez renoncé, je pense, si vous aviez attendu de me revoir? J'ai pu céder hier à la frivolité des circonstances, et paraître attentif quand je n'étais qu'amusé. Mais laissons cela. Je sais ce qui s'est passé entre M. Gaston Mourier et vous. C'est un misérable qui a reçu une leçon méritée.

— Raymond, quelles seront les suites de cette leçon? S'il y avait scandale, maladie, mort, que sais-je! qu'arriverait-il? Pensez à la gravité de ce qui vient de se passer pour vous, pour moi, pour nous tous!

— Nous connaîtrons avant une heure l'état exact de M. Mourier et j'aviserai.

— Vous aviserez? Que comptez-vous faire? Personnellement, vous ne pouvez intervenir.

— Oh! pardon, M. Mourier est hors de page.

— Quoi! Raymond, une dispute, un duel entre vous et ce misérable gamin? Vous oubliez que j'ai un frère. Que dirait-il? Qu'avons-nous à lui dire? Réfléchissez, je vous prie; vous ne pouvez agir quand Teddy est là. La famille Mourier reçoit l'hospitalité que vous lui avez offerte. Il ne vous est même pas permis de la prier de quitter votre maison. Considérez, d'ailleurs, que les parents de mon insulteur sont d'un tel caractère que vous ne sauriez attendre d'eux qu'ils infligent à leur fils une leçon proportionnée à l'énormité de sa faute.

Je me croisai les bras et me mis à me promener de long en large à travers la pièce. La justesse des paroles de Josy m'exaspérait en même temps que je sentais plus vivement la situation absurde dans laquelle nous nous trouvions. Pouvais-je, pouvions-nous jeter Teddy au travers de tout cela? Devais-je rentrer à Bluemanor la cravache à la main? J'entendais déjà les cris de Mme Mourier; je devinais les pâmoisons de sa fille! Tout un drame dans l'honorable et sévère maison de sir John Cliffon. Allons donc!

Impossible! Et si quelque chose s'ébruitait! Si la presse s'en emparait! Que faut-il? Une indiscrétion de domestiques. On sait l'avidité de certains journaux pour les scandales mondains. Josy avait raison : j'avais les mains liées. Je fis un geste furieux.

Elle était restée immobile et me regardait aller et venir sans dire mot. J'eus alors un immense regret de ma légèreté de la veille. Oui, certes, ce qui arrivait était de ma faute. Si par mon attitude distraite à son égard, par l'attention irréfléchie accordée à Mme Amati, je n'avais pas donné à penser à Josy que je subissais un autre charme que le sien, elle n'aurait pas tenté une démarche inattendue, mais que sa nature indépendante et primesautière expliquait.

— Josy, chère Josy, lui dis-je, je veux que vous me pardonniez. Si j'ai des torts, vous avez celui d'avoir pensé que Mme Amati pouvait être pour vous une rivale.

— Je veux me persuader, Raymond, répondit-elle, que mes soupçons étaient sans fondement. Votre attitude me le démontre. Mais vous le savez, l'amour a ses nuages. Je suis une inquiète et une impulsive. J'ai douté de vous, j'en suis punie.

Sa voix tremblait, ses yeux se teintaient de larmes contenues. Je pris ses mains qu'elle ne retira point et longtemps, je lui dis du mieux que je pus mes regrets et ma peine, l'affection profonde que je ressentais pour elle, et combien elle était pour moi l'unique, l'exceptionnelle créature, l'incomparable amie que ma fierté devait être de conquérir.

Ses aveux répondirent à mes aveux. Nous avions oublié l'heure et le lieu. Nous n'avions encore parlé que de nous-mêmes, lorsque deux coups discrets, frappés à la porte de la bibliothèque, nous ramenèrent au sentiment de la réalité. Quelqu'un entra. C'était sir Archibald déjà revenu de Woodhouse. Teddy l'accompagnait.

Le docteur vint à nous d'un pas rapide et d'un air assuré. Son regard souriait. Il prit la main de Josy :

— Oh! décidément, elle a la fièvre... Quel pouls! Je prie votre frère de vous accompagner jusqu'à votre appartement. Si vous le permettez, je monterai vous y voir tout à l'heure. J'ai des nouvelles urgentes de Bluemanor à donner à M. Desormes.

Il m'emmena dans une pièce voisine, s'assura que les portes étaient closes et me fit asseoir près de lui sur un divan.

— Une cigarette! dit-il.

— Non, merci.

— Si, si, prenez! vous me comprendrez mieux. La fumée est bonne conseillère.

— Docteur, ne perdons pas de temps. Quel est l'état de M. Mourier?

— M. Mourier va bien. C'est un très bon homme. Il a massé

lui-même son mécanicien qui souffre d'un rhumatisme à l'épaule.

— Je parle du fils Mourier, docteur, et vous m'entendez bien!

— Ah! vous parlez de M. Gaston Mourier! Charmant garçon, n'est-ce pas? Jolie nature! Je suis fâché de vous apprendre qu'il est un peu souffrant.

— Docteur, docteur, vous me martyrisez. Dans quel état est-il?

— Calmez-vous! Diable! Quelle part vous prenez aux malheurs de vos amis. Voici tout ce que je peux vous apprendre sans trahir le secret professionnel : M. Mourier chassait les papillons, les libellules, je ne sais quoi de charmant, dans votre parc. Il s'échauffait, il bondissait, il n'a pas vu un obstacle, du côté du Banc du Roi. Il est tombé d'une manière si regrettable qu'il a les yeux en marmelade, trois dents cassées, une côte démise et un poignet luxé. Il en a pour trois semaines.

— Il n'en mourra pas?

— Quelle idée! N'exagérons rien et parlons d'autre chose. Connaissez-vous lady Assler, douairière?

— Non; pas encore.

— Il faut la connaître. Elle habite à Londres, Clarence Terrace, 29, Park Lane. C'est une femme admirable; sa maison est superbe. Allez donc la voir demain. Vous avez certainement besoin de rentrer en France, ne serait-ce que pour vous marier... Vous êtes obligé de passer par Londres. Profitez-en pour faire à lady Assler, douairière, une visite opportune.

— Mais, docteur, mais, docteur..., si je comprends bien...

— Oui, oui, vous comprenez fort bien. Pensez-vous que les médecins anglais aient des yeux pour ne pas voir et des oreilles pour ne pas entendre? Parlez à la mère de Josy, vous dis-je, et que Teddy et Josy aillent parler à votre mère. Tirez Teddy des environs de Bluemanor; ce sera prudent. Je m'occuperai pour vous du départ de la famille Mourier. Vous n'avez pas intérêt à poursuivre avec elle vos relations.

— Laissez-moi me ressaisir, docteur. Vous dites là, tranquillement, des choses qui décident de deux vies. Je ne sais pas, moi..., les mots me manquent.

Les mots me manquaient, en effet. La pénétration de sir Archibald, la netteté chirurgicale avec laquelle il débrouillait la situation, ordonnait, tranchait, opérait, me subjuguait un peu. J'aurais voulu me rebeller, mais la stupeur l'emportait sur l'amour-propre et, d'ailleurs, je sentais la sagesse de tout ce qu'il conseillait.

Le soir même, je partais pour Londres et expédiais Michel à Laurière, en courrier. Sir Archibald fut étonnant. Teddy acceptait d'aller excursionner sur le continent et de conduire Josy à Laurière.

Lady Edward avait reçu de sa belle-sœur l'aveu de nos accords. Il était convenu que, dès le lendemain, j'aurais de Josy ou de lady Assler douairière, à Londres, au Carlton, une invitation à me rendre à Clarence-Terrace. Effectivement, le soir, je reçus le billet suivant :

« Cher Raymond,

« Soyez demain matin, à onze heures, à Westminster-Abbey, du côté de la statue de Shakespeare, dans le coin des Poètes. En mémoire d'un anniversaire qu'il nous est doux de célébrer ainsi, nous irons, ma mère et moi, saluer la dalle funèbre de sir Henry Irving. Nous pourrons aller ensuite faire le tour de Hyde-Park avant de gagner la maison où vous prendrez votre lunch avec mes sœurs.

« Celle qui pense à vous, ami cher.

« Josy. »

Je vis dans ce billet une intention délicate, celle de saisir une occasion de plaire aux sentiments spiritualistes que je me suis attaché à conserver et que j'ai défendus près de Josy. Aussi bien savait-elle que j'ai un culte pour Westminster. Je n'entre jamais dans ce Panthéon de la gloire anglaise sans y sentir battre le cœur robuste de l'Angleterre. Je vénère la pensée, révélatrice d'une grande âme nationale, qui réunit dans un même temple, sous l'égide d'un Dieu, un comédien comme Irving et un roi comme Edward le confesseur.

A l'heure dite, je vis paraître Josy accompagnée de sa mère. Un peu plus grande que sa fille, un air de douceur et de gravité répandu sur ses traits, lady Assler s'avançait en portant dans ses mains gantées de blanc un feuillage argenté, fleuri de roses et de lilas, auquel s'ajoutait l'ornement d'un flot de rubans violets. J'attendis que lady Assler eût déposé son tribut d'affection. Elle le fit d'un geste simple. Quelques visiteurs s'arrêtèrent, respectueux. Elle contempla, immobile, tout ce qui reste de visible d'un grand artiste : un nom et une date inscrits en lettres de cuivre sur la dalle d'une église, puis elle vint vers moi, Josy la précédait. Elle m'avait fait signe d'avancer. J'étais déjà près d'elle; je m'inclinais.

— Sortons dans le cloître, murmura-t-elle.

Nous fîmes quelques pas sans parler, jusqu'aux galeries en arceaux qui avoisinent l'église et s'ouvrent sur la cour du chapitre de Westminster. Là, nous pouvions converser librement.

— Monsieur, dit lady Assler, j'ai approuvé l'heureuse idée de ma fille; je suis contente de vous avoir vu pour la première fois dans le lieu où nous sommes. C'est d'un favorable augure.

Elle ajouta, qu'en raison de la vieille amitié de Teddy pour

moi, elle me connaissait depuis longtemps. Elle parla de Bluemanor, de sir Cliffon et de sa femme qui avaient été ses amis. Elle évoqua mes cousins d'un cœur attendri.

Nous traversions le cloître à petits pas, et nous sentions peser sur nous le passé austère que racontent les voûtes noircies, les arceaux en ogives, les verrières cousues de plomb. Nos âmes étaient plus sensibles, sous l'influence du recueillement de cette demeure consacrée depuis des siècles à la vie religieuse.

Sortis du cloître, nous retombions dans l'animation de la rue londonienne. Une auto-électrique nous attendait. Nous partîmes vers Hyde-Park. Lady Assler racontait pourquoi, chaque année, elle se rendait sur la tombe d'Irving. C'était l'anniversaire d'une bonne action à laquelle le grand artiste s'était associé, à sa prière. Elle fut ainsi amenée à parler des orphelines abandonnées, auxquelles elle se consacre avec ses deux autres filles, Elisabeth et Mary-Anne, que j'allais voir. Josy se taisait, souriante. Elle épiait sur mon visage les impressions que je pouvais ressentir. Sa mère se révélait à moi telle que je la pressentais : très supérieure et très simple, tout orientée vers le bien, mais un bien pratique et salubre, celui qu'on fait soi-même, sans fausse sentimentalité. Sur le sol anglais, la bonté qui se donne est aussi celle qui se défend.

Mon esprit se reportait vers Laurière et les deux âmes d'élite qui auraient si bien compris lady Assler. Mais pourquoi ne pensais-je pas seulement à ma mère en présence de la mère de Josy; et pourquoi, auprès de celle qui était déjà, en fait, ma fiancée, évoquais-je l'image de Noémi de Méryl? Qui expliquera le mystère de la pensée humaine? Comment et par quel effet soudain, notre cerveau enfante une idée, une image du passé, de l'avenir ou d'un monde inconnu, dans le moment même où rien ne semble la motiver?

La résidence anglaise de la famille Assler est une honorable demeure qui compte dans ce qu'on appelle à Londres « les dix mille du dessus », « the upper ten thousand ». C'est une des plus luxueuses habitations du West-End. La porte d'entrée s'ouvre sous un portique de style grec, sur un large vestibule au revêtement de marbres anciens, rapportés à grands frais d'Italie. Unique ornement de ce seuil, la *Diane* de Canova dresse sur une colonne la grâce de sa chaste déité.

Nous trouvâmes dans leur salon de prédilection les deux sœurs de Josy, ses aînées. Elles ont un même air de famille; mais, en dehors d'une similitude de taille, d'allure et de son de voix, elles n'ont point de ressemblance avec Josy, ni dans les traits, ni dans le caractère. Je vis en elles des femmes, de vraies femmes mater-

nisées par l'amour des créatures; des femmes faites femmes par le cœur, par l'âme, par la connaissance de la misère humaine, savante initiatrice de la vie. A les voir et à les entendre, j'allais sans peine au fond de l'existence de lady Assler et de ses deux filles aînées, qui avaient subi l'emprise de son apostolat, tandis que la plus jeune, la dernière venue, enfant gâtée qu'on avait laissée se rendre indépendante, courait le monde avec Teddy; puis seule, et était pour ces trois femmes une surprise, une inquiétude et une adoration.

Dans la vaste pièce de réception, au premier étage de l'hôtel, devant les trois larges fenêtres ouvertes sur la splendeur des frondaisons de Hyde-Park, je parlais à présent de ma famille et de moi-même. Je disais que ma mère, éprouvée par la vie, condamnée à une quasi immobilité, trouvait encore le moyen de secourir les autres, d'attacher son esprit perspicace et tendre à la connaissance des maux de son prochain et aux soins d'y porter remède. Ce terrain d'action dans le bien constituait pour nous un pays commun, une même patrie. J'étais tout à fait à mon aise. La sympathie d'un cordial accueil rapprochait nos cœurs.

Il n'est rien de plus doux, peut-être, que cette intime allégresse qui nous pénètre quand nous sommes en communion d'idées avec des êtres que nous sentons supérieurs et respectables. Et vraiment, ces trois femmes, toutes trois graves et douces, si semblables, si uniformisées par l'habitude d'un même but, si détachées du luxe qui les entourait, si au-dessus et en dehors de leur fortune, m'impressionnaient intimement. J'aimais leur attention à mes paroles et leurs questions sur chacun des points qui pouvaient m'être chers. J'aimais par-dessus tout leur belle indulgence. Point de rigorisme chez elles, nulle bigoterie.

Lorsque nous fûmes à table, miss Elisabeth, qui est de sept ans plus âgée que Josy, la querella plaisamment, car sa sœur, ses belles mains posées sur la nappe, négligeait de toucher aux mets qui lui étaient présentés. On me raconta ses étrangetés, depuis sa naissance jusqu'au temps présent. La mère et les filles rivalisaient d'anecdotes. Je sus ainsi l'histoire charmante de l'abandon des poupées de Josy sur la Serpentine River.

Elle avait cinq ans; on lui avait parlé de Moïse. Quoi que pût dire sa gouvernante, celle-ci dut aider son élève à porter au parc cinq ou six de ses poupées préférées, chacune d'elle étant dans une corbeille. Il faisait du vent. Josy les abandonna sur l'immense pièce d'eau, puis les suivit du rivage, les imaginant sur le Nil fabuleux. Celle qui alla le plus loin fut pour elle la poupée du miracle, la seule qu'elle voulut recueillir; les autres furent laissées aux petits pauvres, errant sur le bord de la Serpentine et

intéressés à ce match inattendu. Ainsi Josy sauva des eaux Moïse.

A ce récit, Josy s'animait, demandait grâce, rougissait, pâlissait, se fâchait presque. Et je démêlais combien son caractère énigmatique et fier, tout de sursauts inattendus, troublait une mère et des sœurs si aimantes; combien, sans doute, elles avaient de peine à la voir errer, incertaine et secrètement désolée. Elles connaissaient ses crises de conscience; elles avaient dû s'épouvanter de sentir Josy menacée du spleen, rongée par l'âpre ennui qu'engendre la lassitude d'une vie sans but. Quelle souffrance pour elles de ne pouvoir l'associer à leurs œuvres, de la trouver insaisissable, si éloignée d'elles, et, cependant, bonne et noble aussi, à sa façon. Comment la convertir aux saines réalités, la décider à se choisir un mari?

Miss Mary-Anne indiqua qu'Elisabeth et elle, entièrement vouées aux œuvres de leur mère, avaient, dès longtemps, renoncé à toute autre maternité que celle de l'adoption des déshérités, des épaves arrachées à l'océan de boue des bas-fonds de Londres. Mais quel bonheur ce serait pour elles le jour où Josy, enfin fatiguée de courir le monde, se fixerait sous un toit qui serait celui de sa seconde famille. Ceci était dit posément, nettement. Ce n'était point un de ces artifices de petit esprit qui procède par allusions pour aborder le sujet délicat qui est la raison d'une entrevue. C'était le débat ouvert loyalement sur la question qui motivait ma présence. Nous avions parlé réciproquement de nous-mêmes et des nôtres; les chiffres du problème étaient posés : il fallait maintenant arriver au total.

Le lunch terminé, nous étions revenus au salon. J'étais près de lady Assler; Josy et ses sœurs examinaient à quelque distance des dentelles exécutées dans un des ouvroirs créés par la charité de leur mère. Celle-ci, grave, les yeux fixés sur le parc, me disait :

— Dès le début de votre rencontre avec Josy à Paris, j'ai senti dans ses lettres qu'elle espérait trouver en vous celui qui serait digne d'elle.

— Vous savez, madame, que mon ambition est de la mériter.

— Et vous voyez, monsieur, par notre accueil, que nos vœux secondent vos désirs.

Nous échangeâmes un regard; le sien rayonnait de confiante bonté; le mien devait refléter une émotion contenue.

— Je peux donc considérer, repris-je, que j'ai l'honneur d'être agréé par vous?

— Vous êtes ici le très bienvenu. Josy est libre; vous l'êtes aussi. Votre âge à tous deux est celui de l'entière responsabilité de vos actes. Vous vous êtes mutuellement étudiés et compris. Mes enfants et moi-même nous vous approuvons de tout cœur.

Elle se tut et j'imitai son silence. Josy et ses sœurs entendaient-elles? Je ne sais; mais, à coup sûr, elles devinaient. Elles continuaient de parler entre elles, à voix basse, et, soudain, de leur côté aussi, le silence régnait...

Lady Assler rêvait, les yeux tournés vers l'extérieur. Je la vis hocher lentement la tête. Elle reprit doucement :

— La grande question, monsieur, est de ne jamais aller contre les volontés de la nature. J'ai élevé mes enfants dans le respect de ce qui est naturel et subordonné, toutefois, au contrôle de la raison. Il n'en est pas moins véritable que la principale sagesse est de tenir compte en tout de la terre et du ciel, car nous ne sommes faits que d'un peu de terre et d'un peu de ciel... Ce disant, je songe à la question délicate de la race. Il y a là un obstacle que vous surmontez en allant l'un vers l'autre, Josy et vous. J'y songe à la vue de ces arbres que j'aperçois au dehors et qui me sont familiers ainsi que de vieux amis. Je les connais un à un. J'ai trouvé en eux des conseillers qui ne m'ont jamais trompée. C'est à l'abri de leur ombrage que j'ai appris à penser, et si vous saviez combien ils m'ont suggéré d'idées. Regardez-les, je vous prie; ils sont différents de vos arbres de France. Considérez que les arbres anglais, aussi bien ceux de ce parc que ceux que vous voyez, lorsque vous êtes en Essex, croissent en dômes arrondis. Leur feuillage, plus plein, plus serré, retombe alourdi vers la terre. Malgré la différence des essences, ils ont un même air de famille. Est-ce un effet de l'humidité, de l'atmosphère, une influence du sol? Ils sont plus amples, ils sont plus pesants, ils sont plus semblables, que leurs frères de France qui sont légers, disparates, vibrants comme le sol où vous êtes né... Josy est un arbre d'Angleterre, quoiqu'elle paraisse ou veuille être, et vous êtes un arbre de France...

Elle cessa de parler et ses yeux, fixés sur les miens, exprimaient une douceur qui se voilait d'un peu de tristesse.

— Madame, dis-je, je retrouve miss Josiane dans la mélancolie de vos paroles et dans la philosophie dont elles s'inspirent. Je me permettrai d'objecter seulement qu'il est plus facile et, partant, plus permis aux êtres humains de se transplanter qu'aux arbres des forêts. C'est du mélange des races que naîtra peut-être un jour le peuple idéal qui connaîtra le bonheur et la paix.

— Ah ! répondit-elle en souriant, Français, optimiste Français, vous avez toujours réponse à tout et je comprends bien l'espoir que ma fille a mis en vous.

Le soir même, je quittais Londres pour gagner la France.

Teddy, suivi de son mécanicien, et Josy, accompagnée de sa

femme de chambre, devaient passer la Manche le lendemain.

Je ne fis que traverser Paris, à l'aube, et repartis par un train du matin vers Limoges. J'y étais à deux heures après-midi. Je trouvai Michel au saut du wagon. Son premier soin fut de s'informer de M. Gaston Mourier. Je lui fis part des nouvelles que j'avais reçues de Sir Archibald. Le jeune Mourier et sa famille avaient réintégré Reims sans esclandre et dans un équipage moins triomphant qu'à leur départ. L'aimable drôle était parti sur un brancard. J'appris aussi à Michel que Teddy et sa sœur allaient excursionner en auto sur le continent et passeraient incessamment à Laurière. Je croyais qu'il allait se réjouir. Michel, au contraire, s'assombrit et me jeta un coup d'œil de travers. L'expression de sa physionomie me surprit. Mais nous arrivions à la voiture qui m'attendait. Nony, le vieux cocher-factotum de ma mère, les guides et le fouet correctement en mains, tournait vers moi, du haut de son siège, un visage épanoui et s'efforçait en même temps de garder la rigidité d'une tenue impeccable.

Près de la victoria, quelqu'un était debout dont Michel ne m'avait pas dit la présence. Je fus stupéfait de voir là Noémi de Méryl. Je m'empressai vers elle :

— Bonjour! Comment, Noémi, vous êtes venue m'attendre? Ma mère va bien, n'est-ce pas?

— Mme Desormes va aussi bien que possible, monsieur Raymond. Je suis venue vous voir arriver parce que je pars dans une heure pour aller passer cinq ou six jours dans ma famille. Votre présence me permet de laisser votre mère aux soins qui sont pour elle les meilleurs. La voiture qui venait vous prendre m'a conduite à la gare.

— Mais vous n'allez pas partir sans que je vous ai vue. Je suis impatient d'avoir des détails, de causer avec vous.

— Vous devez être encore plus impatient de quitter Limoges. La route est longue. Voici ce que je vous propose : une voiture de place va nous suivre ; nous ferons ensemble un peu de chemin, puis lorsqu'il sera temps que je revienne, pour mon train, je vous quitterai. J'aurai eu le temps de vous donner des nouvelles.

Elle parlait avec grâce et netteté, suivant son habitude, et je la retrouvais comme je l'avais quittée, toujours fidèle à ce vêtement de deuil qui ne messied pas à sa pâleur. Sa chevelure blonde était mise en valeur par la paille noire dont elle était coiffée. Ses yeux, d'un bleu mat et luisant d'émail, semblaient plus bleus et plus profonds sous le trait sombre que le tulle de sa voilette traçait sur son front ; ils disaient éloquemment la sérénité de son âme. Je pris place à sa gauche ; la victoria partit, suivie du ferraillement d'un fiacre de louage que nous laissâmes bientôt, heu-

reusement, à bonne distance. Elle avait regardé sa montre :

— Nous avons vingt minutes à nous. Que voulez-vous que je vous dise, monsieur Raymond?

— Noémi, je vous en prie, c'est la seconde fois que vous me gratifiez d'un « monsieur » de cérémonie, qui n'est pas de mise de vous à moi. Je vous ai vue petite fille; nous avons joué ensemble, nous nous sommes tutoyés, et ce n'est pas parce que vous êtes devenue l'enfant de la maison, à Laurière, que vous allez me traiter en ennemi.

— Je crois, répondit-elle avec gaieté, que je ne saurais jamais vous traiter en ennemi, si méchante que je puisse devenir; mais je viens d'avoir vingt et un ans, me voilà bien près de compter parmi les « dames âgées ». Je suis obligée à beaucoup de dignité.

— Nous ferons trancher cette question par ma mère. Parlez-moi d'elle. Etes-vous contente de sa santé?

— Mme Desormes va bien. Elle a pourtant témoigné d'un peu d'agitation ces derniers temps, ou plutôt d'un peu d'inquiétude.

— A quel sujet?

— Le demandez-vous? Au vôtre.

— Je m'en doutais. La vie que j'ai menée récemment l'a troublée?

— Vos lettres l'ont surprise.

— Que pense-t-elle de mes amis anglais, de la famille Assler? Vous avez dû vous occuper beaucoup de miss Josiane? Comment l'imaginez-vous? Comment l'imagine-t-elle?

Sa figure gardait un sourire soutenu qui finissait par m'intriguer. J'étais habitué à un visage dont une douce mélancolie était l'ordinaire caractère.

— Quelle question! répondit-elle avec enjouement, nous ne savons pas, nous autres. Nous avons feuilleté un album de portraits de l'école anglaise. Chaque fois qu'une belle figure de femme nous a plu, nous avons dit : « Miss Josiane Assler est peut-être ainsi. »

— Elle est encore bien plus belle, Noémi; vous la verrez un de ces jours.

Elle sursauta légèrement :

— Vous attendez sa visite?

— J'espère que vous la trouverez à Laurière en revenant.

Les chevaux allaient au pas. Nous avions déjà Limoges derrière nous, dressant à travers une brume transparente les tours grises de sa cathédrale et la boule dorée du clocher de Saint-Michel sur l'éparpillement des demeures aux toits de tuiles rouges que le temps noircit. Elles s'étagent et s'enchevêtrent au flanc des collines que la Vienne ourle d'un liseré d'eau claire. Devant nous, commençait une longue côte.

— Si nous marchions un peu? dis-je.

Nous descendîmes. Nous étions plus libres pour causer. Et puis j'étais heureux d'aller à pied, de fouler le sol natal. Chaque détail du chemin m'était familier. Une tradition de Laurière est de venir me chercher à Limoges, si le temps est beau. Pendant la mauvaise saison, je peux arriver jusqu'à ma porte par une petite ligne d'intérêt local. Mais pour moi le charme est si grand de refaire un voyage aimé de mon enfance, que trois heures de voiture me sont un enchantement.

— Dites-moi toute la vérité, Noémi, repris-je. Ma mère ne s'effraie-t-elle pas de tout le bien que je lui ai dit de miss Assler?

— La simple vérité, c'est que vos lettres les plus récentes ont paru l'étonner pour différentes raisons. Leur irrégularité, leur brièveté un jour, leur longueur le lendemain, pouvaient la surprendre. Mais ses réflexions, si elle en a fait, sont restées secrètes. Elle vous dira elle-même ce qu'elle pense. Je n'en sais rien. Je veux seulement vous mettre en garde contre sa sensibilité qui va croissant avec l'âge. Vous ne sauriez trop prendre avec elle de ménagements, même et surtout pour l'associer à votre bonheur.

Sur ces paroles prononcées d'un ton plus grave que tout ce qu'elle avait dit jusque-là, elle consulta de nouveau sa montre, s'excusa d'être prise par l'heure, me tendit la main et me quitta pour rejoindre le fiacre qui venait de nous rattraper dans la côte.

IX. — Ou les faits parlent

Le soleil éclairait la crête des collines derrière lesquelles il disparaîtrait bientôt, lorsque, vers six heures, j'aperçus Laurière.

Le château se découvre brusquement à un tournant de la route, non loin du confluent de la Maulde et de la Vienne, perché sur une hauteur d'où se déroule un de ces panoramas vivants qui font le charme du Limousin. C'est une vaste bâtisse, couverte en tuiles, construite, il y a quatre-vingts ou cent ans, sans aucun souci de style. Un revêtement de lierre l'égaie et quatre tours pointues, coiffées d'ardoises, l'anoblissent. Elle est orientée face au sud. On aperçoit de ses fenêtres, aussi bien au levant qu'au couchant, des croupes de petites montagnes qui sont comme un troupeau galopant, toutes à peu près de même hauteur, de même forme, de même famille. Elles ont des toisons de bruyère qui, durant l'été et l'automne, sont d'un violet d'une chaude crudité. Parmi ces landes savoureuses que le thym, le genévrier et le serpolet embaument, des cantons défrichés étalent, çà et là, le damier multicolore des cultures. La toison prend la teinte dorée des épis mûrs ou celle vert et or des champs de maïs échevelés.

Par place, tondue ras, elle a la fixité marron du chaume, et plus loin l'ondoiement du pointillé noir et blanc du sarrasin. De place en place, sur ces monts, des arbres isolés ont l'air d'être les bergers du troupeau. Ce sont des vestiges de la forêt peu à peu détruite et qui, là-bas, reprend ses droits, occupe le sol et étend triomphalement la masse serrée de ses combes millénaires dont le loup est encore l'habitant. Hors des bois et des bouqueteaux de chênes, pins, bouleaux et ormes, triomphe, rustique et rugueux, hérissé de verrues et de loupes, creux s'il est vieux, déjà tors s'il est jeune, le châtaignier, arbre paysan de cette terre paysanne. Les grands seigneurs des futaies se haussent vers le ciel par troupes vaniteuses. Les chênes donnent avec dédain leurs glands, les pins leurs pommes, les ormes et les bouleaux, le friselis joli de leur feuillage soyeux. Ils sont les gentilshommes de la plaine et du mont. Le châtaignier, lui, est l'arbre serf qui nourrit les serfs. Sous une enveloppe rude, il cache comme eux un fruit substantiel. Mieux que tous les autres il caractérise cette terre aux eaux abondantes et rapides, jaillies des rocs. Il exprime l'effort qu'elle impose à qui veut la conquérir, et c'est à lui que convient le plus l'humidité des vallées. Les voiles diaphanes des brouillards du matin ou du soir sont des délices pour son tronc où tout est plaies et bosses, et pour son feuillage dont le vert s'avive, sous cette buée, d'un éclat de jeunesse.

Les châtaigneraies limousines ont un charme spécial, qu'il faut savoir goûter : c'est le contraste subtil de l'apparence rustaude des châtaigniers avec la grâce de leur disposition en quinconces de cérémonie. Sous l'ombrage de leurs dômes arrondis, sous leurs feuilles en pointes de sagaie, on jouit de l'enchantement d'avoir de l'espace et de l'air, de n'être pas comme étouffé du poids des branches enchevêtrées, à l'ordinaire des couverts sylvestres. Les châtaigneraies sont les salons de la nature limousine.

Lorsque, en revenant vers Laurière, je retrouve, du haut des côtes, l'habituel troupeau de monts, et que la voiture descend dans une vallée où mes regards s'arrêtent sur ce qui les environne, je goûte la joie de saluer les châtaigneraies familières à mes vacances d'écolier, et fertiles pour moi en cèpes au noir chapeau. Quelles cueillettes en août, après une pluie nocturne. Déjà le soleil séchait l'averse récente et l'on craignait toujours de rencontrer quelque vipère. Ainsi le danger se mêlait au plaisir.

Chaque coin de la route me redit mon enfance. Il est des détails, une borne ébréchée, un vieil arbre foudroyé, qui sont comme des amis très anciens et que je suis impatient de retrouver. Ils vivent dans un coin de ma mémoire, parasites de mon affection; je ne sais comment, je ne sais pourquoi, mais je

sais bien que je suis toujours heureux de les revoir. Enfin, je prends la route qui monte en lacets au flanc de la colline jusqu'à la porte de Laurière dressée sur son piédestal de granit, au-dessus de la Vienne, flot de vie de l'étroit vallon qu'elle arrose à travers les basaltes et les granits restés fièrement debout sur la rive gauche, tandis que, sur la rive droite, les eaux diluviennes les firent reculer, affaissés et recouverts de la terre des champs. Là, d'où ils ne bougèrent, ils sont à peine cachés sous des taillis sauvages qui s'efforcent d'agrémenter les rocs d'un manteau de verdure tissé dru. Mais, de tous côtés, l'ossature de pierre se dégage, rebelle aux parures et adoucissements.

Près de l'eau, le rocher se libère, montre sa face de porphyre, s'étend avec volupté dans la rivière, se creuse pour cacher les truites, et tend au milieu du courant, ici un poing de granit, ailleurs un bras de basalte qui déchirent tous deux l'écume obstinée à essayer de les ganter de ses dentelles.

J'arrivais au but. J'apercevais, du côté du couchant, la chère fenêtre que je guettais depuis un moment, celle où ma mère a l'habitude de rester, de préférence, pour jouir, jusqu'au dernier rayon, de l'enchantement des crépuscules. Un visage parut à cette fenêtre, un visage ridé d'années et de joie, celui de la vieille femme de chambre, Mathilde. Elle s'effaça aussitôt et fit place à sa maîtresse, qu'elle soutenait. Elles agitèrent leurs mouchoirs; le mien répondit à leur signal. J'étais encore loin. Ma mère put entendre un vibrant : « Bonjour, maman », où repassait toute ma jeunesse.

Je fus bientôt dans ses bras. Je la retrouvais telle que je l'avais quittée à mon précédent voyage. Le plaisir de me voir lui donnait bonne mine. Le premier moment passé, il me parut cependant qu'elle était un peu pâlie. Ses beaux yeux clairs, qui sont ceux de son âme, étaient un peu cernés, un peu plus enfoncés que précédemment.

Quel est le fils qui ne sait pas lire dans le cœur de sa mère, s'il prend la peine d'ouvrir ce trésor toujours rempli?

Je n'étais pas embarrassé pour deviner qu'elle était impatiente de m'entendre confesser tout ce que mes lettres lui avaient donné à deviner. Pourtant, elle se gardait de poser directement aucune question brûlante. Le nom de Josy n'avait pas encore été prononcé entre nous, quand je dis :

— Je vois bien que mes lettres vous ont mis martel en tête. Quoique je n'aie rien pu tirer de Noémi, je suppose, avec raison, que vous pensez, en me voyant, à miss Josiane Assler et que vous ne pouvez pas du tout l'imaginer telle qu'elle est. Aucun portrait de Gainsborough, de Reynolds ou de Lawrence ne peut vous en donner une idée. Elle ne ressemble à rien ni à personne; et, cependant, elle vous plaira, parce que c'est un être rare et déli-

cieux, d'une noble fierté, d'un savoir original, d'un esprit captivant, et, avec cela, d'un teint, d'un regard, d'une voix, d'une allure, d'un art dans tout ce qu'elle dit et fait, que je ne puis exprimer par des mots.

Elle m'écoutait, attentive, avec un sourire qui était plus voulu que spontané. Evidemment, jamais je ne m'étais révélé aussi chaleureux. C'était la première fois que je lui parlais de quelqu'un que je pouvais aimer. Elle avait pu m'entendre déjà émettre des considérations plus ou moins bienveillantes sur des jeunes filles de nos relations. Au reste, je ne l'avais jamais trouvée favorable aux pièges matrimoniaux semés parfois sous mes pas. Le plus souvent, elle approuvait la fuite ou les ajournements qui me sauvaient du péril. Je devais en conclure qu'elle me laissait libre de mon choix; c'est pourquoi je m'étais engagé délibérément avec Josy. Pouvais je soupçonner chez elle une arrière-pensée? Assurément non. Et quant à voir autre chose, à cette heure, que le but que je rêvais d'atteindre dans l'ivresse d'un amour-propre satisfait, j'en étais tout à fait incapable.

— Je suis bien sûre, dit-elle, que miss Josiane Assler est une personne d'une grande distinction et très intéressante, parce qu'elle a certainement une personnalité. Jolie? Je n'en ai jamais douté. Sincèrement attachée à toi? Je le crois sans peine. Riche et honorable à l'avenant? Cela ne fait point question. Mais où en es-tu exactement avec elle?

Alors, je racontai ma visite à lady Assler, douairière, et l'imminente arrivée de Josy et de son frère. Elle m'écoutait, de plus en plus attentive.

Cet entretien, interrompu par les soins de mon installation, puis par le dîner, se poursuivit dès que nous nous retrouvâmes seuls. Je la sentais alarmée, prévenue et n'osant rien objecter, tant elle est bonne et a de confiance en moi. J'avais fait tout un plan pour la rassurer et la convaincre. Je repris point par point l'histoire de mes relations avec Josy : sa découverte à Paris, nos rencontres dans le monde, notre réunion à Woodhouse et les événements des jours passés. C'était bien la confession qu'elle attendait et, certes, elle semblait intéressée. Le temps passa vite. J'avais tant à dire. La nuit n'aurait pas suffi. Mais la vieille Mathilde s'annonça à la porte, au premier coup de neuf heures. La vie de ma mère est réglée comme celle d'un cénobite. Restée matinale, en dépit de son infirmité, elle se retire toujours tôt, le soir.

— Nous reparlerons de tout cela demain, mon cher enfant, conclut-elle. Tu viens de me faire vivre des chapitres de roman. Dieu me garde d'objecter quoi que ce soit qui puisse aller à l'encontre d'un choix que tu as sans doute longuement médité. Je

veux croire avec toi que miss Josiane Assler peut devenir l'épouse de laquelle tu attendras des enfants que tu pourras élever suivant les traditions de notre famille. C'est une assurance essentielle à ton dessein.

Elle me tendit la main pour m'attirer à elle et m'embrasser. Elle me retint doucement, visage contre visage, et dit plus bas :

— Tout de même, je n'avais pas prévu que tu ne trouverais pas en France une Française pour toi.

Le dernier baiser du soir échangé, j'errais dans le château, occupé à me remémorer notre entretien. J'étais un peu peiné des dernières phrases de ma mère. Elles indiquaient des appréhensions, des regrets, que je voulais croire passagers. Si elle espérait que je choisirais une compagne parmi les jeunes filles de nos relations, pourquoi ne m'y avait-elle pas ouvertement engagé? Pourquoi, au contraire, ne trouvait-elle personne à son goût? Je l'entendais encore me dire, l'an passé : « Mlle X... : oui, évidemment, beaucoup de qualités, une famille charmante, de la fortune, je le reconnais, mais tu peux trouver mieux. Ce n'est pas mon rêve pour toi. »

Son rêve? Quel était son rêve? Que n'avait-elle précisé!

Je ruminais ainsi, revenu dans les appartements de réception, où je remarquais certains changements qui n'avaient pas encore attiré mon attention. Les choses me semblaient modifiées, rajeunies. Pendant le dîner, j'avais déjà constaté un service mieux fait que d'habitude, et, à présent, je découvrais dans la disposition du mobilier et des menus objets d'art, des plantes et des fleurs, des arrangements d'une heureuse et nouvelle inspiration. Je m'étais arrêté sur le seuil de la salle à manger, où le vieux Nony, qui cumule les fonctions de cocher et celles de maître d'hôtel, s'occupait à ranger de l'argenterie dans un bahut, et je regardais en face de moi un dressoir où nous avons de vieux Nevers auxquels je tiens beaucoup. Ils étaient présentés et éclairés infiniment mieux que par le passé. Nony prit garde à la surprise intéressée que j'éprouvais. Familier, il donna son avis :

— C'est beaucoup plus joli, n'est-ce pas? monsieur Raymond.

— Oui, c'est mieux.

— Ah! c'est le goût de « Mademoiselle ».

J'aurais dû deviner quelle main délicate procédait ainsi à l'embellissement du logis. En fait, je restais très étonné. J'ai toujours entendu ma mère refuser d'autoriser la moindre modification aux choses dont elle a l'habitude d'être entourée. Il fallait vraiment que Noémi de Méryl eût pris sur elle beaucoup d'influence pour arriver à réaliser les améliorations que je constatais.

Coiffé d'une casquette, un bâton en main, ayant sur mes talons

Miraut, le bon chien qui me sert parfois à mettre à mort un malheureux lièvre, j'allais continuer ma rêverie au dehors, goûter la paix du val endormi, respirer la salubre senteur des bruyères embaumeuses d'espace et écouter la Vienne dire ses secrets aux rochers qui l'arrêtent au passage pour l'obliger à des confidences. J'avais pris par les communs, heureux de retrouver un décor familier à mon cœur : c'est la grande cour de la métairie attenante au château.

Une barre de lumière, le soir, la coupe en deux. Elle vient de la vaste cuisine tout animée du bruit des casseroles et des bavardages des braves gens qui nous servent. Que de joies de mon enfance dans cette cuisine! Quelles parties de crêpes, quels charivaris sur les cuivres vénérables qui luisent toujours comme des soleils! Quels jeux dans la cour où je régnais en maître sur les bêtes et les hommes.

J'avançais lentement. J'entendais la métayère causer avec la femme de Nony, vigilant Argus qui, depuis vingt ans, gouverne notre domesticité. J'étais heureux d'écouter dans leur voix l'accent du pays. La femme de Nony gourmandait la métayère :

— Croyez-vous vraiment, Marie, disait-elle, que ce poulet-là soit présentable? Mademoiselle a dit que nous ne devions plus avoir ici que des Houdans. Est-ce une volaille de Houdan que nous allons faire manger demain à M. Raymond, cette espèce de pigeon que vous apportez là? Comment voulez-vous faire avec ça un bon poulet chasseur?

— Oui, soupira la métayère, si j'avais écouté Mademoiselle pour mes dernières couvées, je n'aurais pas raté mes Houdans.

— Là! vous avouez, s'écria la superintendante triomphante. Vous avez raté vos Houdans, et nous n'avons pas de belles volailles.

— Oh! une autre fois...

— Oui, une autre fois, faites votre profit de ce que vous dira Mademoiselle. Moi aussi, d'abord, je me regimbais. Je me disais : « Cette jeunesse, qu'est-ce que ça sait? Qu'est-ce que cela a vu? Est-ce que nous n'avons pas l'expérience, nous autres? » Pensez donc! Depuis le temps que je suis ici, je dois savoir pourtant ce que j'ai à faire. Eh bien! pas du tout. Mademoiselle arrive : « Croyez-vous, ma bonne Nanette, que vous ne feriez pas mieux de faire telle ou telle chose comme ceci, ou comme cela? » Elle sourit, j'essaye, elle m'aide. Et, je ne sais comment cela se fait, la chose s'exécute toute seule. C'est quasi miraculeux!

A ce moment, je parus dans la lumière, près de la fenêtre ouverte sur la cour :

— Bonsoir, Nanette. Ah! sapristi, vous ne perdez pas l'habitude de bien parler, en avançant en âge.

Sur quoi je passai, laissant derrière moi, dans la cuisine, les éclats de rire succéder aux exclamations de confusion.

J'allais à présent, dans l'obscurité, vers le village tout proche, accroché à flanc de colline, un peu au-dessous du château. La lune dessinait dans le ciel le fin croissant du début d'un premier quartier. Cette douce paix, qui est le charme des belles nuits d'été, tombait des étoiles et je pensais que les constellations éparses dans l'infini devaient éveiller d'identiques sentiments chez tous les êtres qui, à cette heure, les regardaient. L'idée de l'immensité m'inspirait, dans le grand silence nocturne, comme une impatience de ne plus vivre seul, de me fixer, de m'arrêter à un amour et d'échapper en lui au vide de l'inconnu. Pourquoi cette mélancolie soudaine? N'avais-je pas autour de moi les rustiques demeures que je me plais à revoir? J'en distinguais les détails, les formes trapues, écrasées par les toits que chargent, ici les tuiles de la richesse, et çà et là, encore, le chaume de la pauvreté.

A mon passage, un chien aboyait, d'autres lui répondaient. Il n'y avait plus que deux lumières dans le village. L'horloge de l'église sonnait dix heures; ses vibrations se répercutaient dans la vallée en ondes sonores, mêlées au grondement de la rivière, dont la monotonie s'incorporait au silence qui les absorbait peu à peu. Ces vibrations expirantes éveillaient en moi des pensées de plus en plus graves. Je songeais que je venais de faire une partie du chemin suivi, sept ans plus tôt, derrière le cercueil de mon père. J'entrais dans le chemin creux qui mène au cimetière, entre deux haies d'aubépine. J'avançais à travers une obscurité à peu près complète. La haie prit fin; j'étais dans la clarté.

A droite, le cimetière étalait, sous la nuit translucide, la blancheur ombrée de ses tombes. La grille, à peine poussée, révélait une quiétude, ignorante des sacrilèges. Sur un point, le mur s'est écroulé; on le laisse écroulé. Ce cimetière est pris sur un ancien verger. On voit encore une place plantée de cerisiers. Au temps des fruits, les enfants du village y jouent et y maraudent. Il s'étend sur un versant en pente douce, si merveilleusement exposé, si calme, si sain, si imprévu par son mélange d'arbres fruitiers et d'ifs funèbres, qu'il plaît et retient. La pensée vient que les morts dorment là d'un heureux sommeil.

Arrêté devant la grille je distinguais non loin de moi la pierre sous laquelle un jour, moi aussi, je dormirai peut-être. Celui dont l'exemple viril règle ma vie et m'incite au travail et à l'action y repose et m'attend. Pourquoi passé-je sans pousser la grille, sans porter l'hommage d'une méditation nocturne et attendrie à cette tombe qui m'est pourtant si chère? Un sentiment qui

n'était point fait de superstitieuse crainte et que je ne saurais exprimer, me détournait de ce dessein.

Je pressai subitement ma marche et pris à travers champs pour gagner un chemin qui me ramènerait au château par le plus court.

Lorsque je fus dans ma chambre, j'étais encore vaguement inquiet, mécontent de moi, le cœur serré d'une indicible angoisse. Pour secouer cette mélancolie, j'ouvris les tiroirs des vieux meubles au milieu desquels j'ai grandi. Je bouleversai des placards dont depuis dix ans peut-être je ne m'étais pas avisé de faire jouer les serrures. Je retrouvais à ma grande stupeur des objets auxquels je ne songeais plus, dans un parfait état d'ordre et de conservation. Lycéen, Saint-Cyrien, jeune officier, gorgé d'argent, j'ai collectionné mille bibelots : des éperons, des jeux de cartes, des cravaches; j'ai eu la passion des gilets de fantaisie. Je découvrais dans mes tiroirs les résultats oubliés de ces lubies puériles et je restais bouche bée, aussi stupéfait qu'amusé. Qui donc avait rangé tout cela? Evidemment ce devait être Michel. Je le féliciterai à l'occasion.

Mon lit m'appelait, mon lit de jeune homme, un vieil ami. Il me parut plus haut que lors de mon dernier séjour. La literie avait été refaite, et la vue des draps me jeta dans la joie. C'étaient de bons gros draps de vieille toile un peu usée, de cette bonne toile faite par le tisserand du pays, blanchie à la lessive de cendres et sentant bon la lavande. Assurément Mathilde ou Nanette s'était souvenue de mon goût pour les draps de grosse toile usée. Ah! quelles délices!... Je savourai bientôt un sommeil réparateur.

Le courrier du lendemain m'apporta des nouvelles de Paris d'où Josy et Teddy annonçaient qu'ils partaient en auto pour venir coucher à Limoges où je les prendrais le matin suivant :

« Organisez un itinéraire, disait Josy, qui nous permette de parcourir avec vous votre pays natal, une partie de la journée. Nous déjeunerons en route et, si vous le voulez bien, nous n'arriverons à Laurière que pour le dîner. Nous serons déjà un peu acclimatés. »

En post-scriptum, Teddy avait ajouté :

« J'approuve le billet de Josy. Le Prince charmant traverse la forêt enchantée avant d'arriver au château de la Belle qui dort au bois. C'est ici tout le contraire. La Belle est éveillée et veut courir les bois avant d'arriver au château du Prince charmant. »

Ma mère lut cette amusante lettre avec cette attention sérieuse que prenait sa physionomie, dès qu'il était question de Josy, puis elle parla d'autre chose et surtout du nouveau curé du village, prié à déjeuner en mon honneur. Je vis paraître, à onze heures,

un jeune prêtre dont les manières simples et naturelles me furent sympathiques. C'est un homme à peu près de mon âge et qui a été moine. Il m'expliqua qu'il avait préféré se jeter dans la mêlée sociale plutôt que de suivre son ordre exilé de France. Il débutait à Laurière et entendait y faire une utile besogne.

— Mon prédécesseur, dit-il, était un très saint prêtre. Vous l'avez connu : il se contentait de vieillir en aimant sa paroisse d'un amour qui n'allait pas plus loin que des vœux, des prières et les bons offices d'une constante charité. Ceci, joint à une vie pure, est déjà beau, mais il faut aujourd'hui que le pasteur fasse beaucoup plus, à la ville et à la campagne. J'ai là-dessus quelques idées que j'ai soumises à Mme Desormes qui a délégué Mlle de Méryl au soin d'en étudier avec moi la réalisation. C'est une admirable collaboratrice! Sans elle je n'aurais rien pu organiser. Ainsi, notre concours de ménages...

— Vous avez ici un concours de ménages?

— Appelons les choses par leur nom : c'est un concours de propreté : nous primons l'intérieur le mieux tenu, nous récompensons la femme qui sait être la plus habile ménagère. Je ne crains pas de parler des soins domestiques à l'église. Croyez-vous que mes paysans me comprennent, lorsque j'essaye de dire quelque chose du mystère de la sainte Trinité? Ils se méfient et ils désertent. Je les ramène peu à peu par des moyens pratiques. Nous avons élaboré une petite mutualité agricole dont nous reparlerons, si vous voulez, l'an prochain. Nous avons aussi le « sou de l'enfant » qui va très bien. Au fait, je dois vous dire que Mademoiselle m'a prié de vous inscrire d'office parmi les donateurs.

— Elle a eu raison. De quoi s'agit-il?

— Voici : c'est pour les petits de l'école communale aussi bien que pour ceux de l'école libre. Nous ne faisons pas de différence. Nous avons formé un comité de gens raisonnables et nous disons à l'enfant : « Quand tu nous apportes un sou, nous en mettons un autre pour toi, cela te fait deux sous. » Lorsqu'il a dix francs, qui ne lui en ont coûté que cinq, on lui donne un livret de caisse d'épargne et le voilà capitaliste. Deux fois par an nous répartirons une certaine somme entre tous les titulaires de livrets, au prorata de ce qu'ils auront économisé depuis leur première mise. Nous avons ici une quarantaine d'enfants d'ouvriers ou de paysans, adhérents à notre œuvre. Trois ou quatre cents francs par an vont suffire à instituer ou consolider chez eux et propager dans leur entourage le goût de l'épargne, la notion de l'argent, le désir de s'élever dans la vie par le travail et la bonne conduite.

Il était lancé; il ne s'arrêta plus, et, à chaque instant, revenait dans son discours l'influence de « Mademoiselle ». Je finis par dire :

— Vous avez trouvé en Mlle de Méryl une aide incomparable?

— Vous n'allez pas vous en étonner, j'espère, répondit-il. Vous n'avez qu'à ouvrir les yeux et à regarder autour de vous. C'est la Providence du pays et l'Ange gardien de votre maison.

Je ne sais pourquoi, son « Vous n'allez pas vous en étonner, j'espère » me fit monter une bouffée de sang au visage.

Nous étions à présent sous une treille dans le jardin. Notre conversation se poursuivait de plus en plus amicale. Ma mère, installée dans son fauteuil roulant, semblait se réjouir de me faire connaître un homme avec lequel j'avais l'agrément de pouvoir causer.

Nos propos furent interrompus par une visite villageoise, celle de la femme de l'instituteur. J'aperçus quelque chose de menu, de noir, qui se coulait dans l'ombre d'une allée sur un bas-côté et s'avançait en esquissant de loin des révérences et en tournant la tête à droite et à gauche, comme pour voir si on ne l'épiait pas. Cette petite créature portait une espèce de robe et de corsage couleur de suie, à prétention d'élégance, coupée, enrubannée, passementée par des mains inexpertes, et agitait sur des épaules pitoyables une figure de la grosseur du poing, jaunâtre, plissée, sans âge, où frétillaient, tournaient, sautaient, montaient, descendaient, se cachaient puis reparaissaient deux petits yeux bruns d'une mobilité déconcertante. Ce fut toute une histoire pour mettre fin à ses plongeons et la fixer sur un siège. Mais, n'est-ce pas, nous comprenions combien elle était émue, embarrassée, eu égard à la situation de M. Malvergne, son mari! Que pourrait-on penser à la préfecture d'une visite au château, d'une rencontre avec M. le Curé?... Certainement, M. le Curé était venu les voir, mais...

— Et nous vivons en bon voisinage, interrompit le prêtre.

— Oh! sans doute, sans doute, monsieur le Curé; mais vous savez à quelle prudence nous sommes obligés... Je ne pouvais pas cependant ne point venir remercier Mme Desormes des beaux livres que « Mademoiselle » nous a donnés avant-hier, de sa part, pour la distribution des prix. Mon mari n'osait pas accepter...

— Bah! reprit le curé, lorsque je suis arrivé, je n'osais pas aller lui faire une visite. Il a bien fallu que j'y aille. C'est « Mademoiselle » qui m'a décidé.

— C'est elle aussi qui a retourné mon mari, monsieur le Curé. (Elle baissa la voix). Il lui a montré son discours, avant-hier, le discours qu'il a préparé pour les prix, avec des choses comme il en faut, aujourd'hui, sur le progrès des idées, enfin des choses que nous voyons dans le « Manuel » et dans le bulletin de l' « Amicale ». Mon mari avait arrangé ça de son mieux, parce que nous aurons le délégué cantonal. Il présidera. Il faut compter avec lui : « Mademoiselle » a écouté Malvergne en faisant la

moue. Elle a repris ses phrases, mot par mot, et, finalement, tout s'est trouvé changé sans que rien ne puisse nous faire du tort... Ah! monsieur, conclut-elle en se tournant vers moi, vous qui êtes militaire, vous devez savoir combien il est difficile, maintenant, de se tirer d'affaire quand on a une place du gouvernement!

Le départ de Mme Malvergne mit fin à notre réunion sous la treille. Déjà l'après-midi s'avançait. Je m'étais promis de faire un tour sur nos domaines, monté sur une vieille bête de sang que j'ai beaucoup aimée et qui prend ses invalides à Laurière.

Depuis six mois au moins, je n'avais pas parcouru le domaine, revu les terres et serré la main des métayers. Au cours de ma chevauchée, je remarquai des innovations. J'aime infiniment les prés et j'eus plaisir à trouver à flanc de coteau, en excellent état, une étendue d'herbages qui, jusqu'alors, à cette époque de l'année, était toujours roussie après avoir donné une coupe médiocre; or, je pouvais constater que ces prairies promettaient un abondant regain. De plus près, je vis qu'un habile travail d'irrigation était venu fertiliser le terrain. Je rencontrai non loin de là le tenancier de cette partie des terres et le félicitai.

— M'est avis, monsieur Raymond, répliqua le brave homme, que je dois être content de vos compliments sans éprouver trop de fierté... Vous n'êtes pas descendu jusqu'au ruisseau?

— Ma foi! non.

— Il faudra y aller. Vous verrez une petite machine américaine qui va toute seule, ne coûte pas cher, et qu'on appelle un « bélier ». Grâce à elle, nous avons pu faire monter l'eau jusqu'à un réservoir sur le plateau, d'où elle se répand de rigole en rigole. C'est Mademoiselle qui a eu cette idée-là. On vient de loin voir notre « bélier »; et, l'autre jour, au Comice agricole de Saint-Léonard, M. le sénateur Duchêne m'a dit : « Toinet, tu préviendras Mlle de Méryl qu'au prochain Comice, je demanderai pour elle une médaille d'or. » C'est surtout aussi rapport à l'affaire de Janipot. Avez-vous vu Janipot, monsieur Raymond?

— Non, Toinet; j'irai chez lui tout à l'heure.

— Il en a de la chance. Mademoiselle lui a fait construire une porcherie si belle que, sauf votre respect, on voudrait vivre là-dedans. Avec cela, Mademoiselle l'a fait soumissionner à Saint-Léonard pour l'enlèvement d'un tas de choses dont il nourrit ses bêtes quasi pour rien. Il gagne de l'argent gros comme lui, le brigand. Je ne parle pas par jalousie, Mademoiselle pense à tout. Il a ses porcs, moi j'ai mon foin.

Je laissai là mon homme et poursuivis ma promenade, un peu fâchée que dans ses lettres, écrites par Noémi, ma mère, si fer-

tile en détails, se fût abstenue de me prévenir des améliorations apportées à nos biens. A la réflexion, je songeais qu'elle avait voulu, sans doute, me réserver une surprise. Je conviens que j'étais surpris, et, par surcroît, confus et agacé d'une prospérité que les circonstances me faisaient constater sans avis préalable. Etrange cachotterie, tout de même.

Mon cheval arrivait au milieu d'un troupeau de moutons paissant une lande. J'allais jusqu'à la bergère, une jolie fille que je ne connaissais pas :

— Bonjour, petite. De quel domaine est ce troupeau?

— Du domaine de Janipot, monsieur!

— Vous êtes depuis longtemps bergère?

— Il y a un an, monsieur.

— Vous ne me connaissez pas?

— Oh! si, monsieur; vous êtes monsieur Raymond... Pardon! monsieur Désormes, notre maître.

— Je ne vous ai jamais vue.

— Mais moi, monsieur, je vous ai vu au printemps passé.

Elle parlait aisément, un peu confuse cependant. Debout, elle continuait, par maintien, à tricoter un bas avec activité.

— Où étiez-vous avant d'être chez Janipot?

— Chez nous, dans la montagne.

Elle avait rougi. Je n'insistai pas. Je repris :

— Qui vous a placée où vous êtes?

— Mademoiselle.

— M[lle] de Méryl?

— Oui, monsieur.

— Vous la connaissiez?

— Non, je m'en allais, elle m'a rencontrée.

Elle baissa la voix, ses lèvres tremblèrent. Je devinai un drame dans la vie de cette humble et je me sentis mal à l'aise.

— Je m'en allai de chez nous, continua-t-elle; je ne savais plus que devenir, je m'étais perdue, je n'en pouvais plus; j'étais folle. Mademoiselle m'a trouvée sur le grand chemin. Elle m'a consolée et elle m'a placée chez Janipot. J'aime les bêtes, je garde les moutons; et voilà, je suis tranquille.

— Comment vous appelez-vous? repris-je, après le petit temps qui me fut nécessaire pour dominer une certaine émotion.

— Germaine Lorel, monsieur; je suis d'Eymoutiers.

— Eh bien! au revoir, Germaine... Je suis content de vous connaître.

Je partis au galop, mécontent de moi-même. Quelle sotte idée j'avais eue de me faire raconter cette histoire pour bouleverser cette pauvre créature. Et quelle fatalité voulait que, depuis la

veille, Noémi fût sans cesse évoquée devant moi? A chaque instant j'entendais cette explication à la fin obsédante : « C'est Mademoiselle ». Tout le temps « Mademoiselle ». Partout « Mademoiselle ». Certes, elle était admirable. Je savais son mérite; nous avions l'un pour l'autre une vieille amitié. Mais, à présent, j'avais d'autres soucis en tête; je voulais penser à quelqu'un d'un attrait différent. Pourquoi et comment cette douce et pâle figure de devoir, de sacrifice, d'affection se dressait-elle sur ma route comme pour me détourner d'une autre figure dont ma pensée devait être entièrement occupée? Elle n'en avait pas le droit; c'était importun et absurde!... Enervé, je finis par charger sur le plateau où j'étais arrivé. C'est une vaste lande qui domine la contrée et du haut de laquelle, par delà les croupes des montagnes, je voyais au bout de l'horizon un fond de brume. C'était la fumée de Limoges, — de Limoges où Josy arriverait le lendemain.

X. — Le portrait hors du cadre.

— Hop! Hop!

Je me retournai; j'avais reconnu la voix de Teddy. Il était assis à la terrasse du café du Grand-Hôtel.

— Je suis content de vous voir, Raymond.

— Et moi, ravi. Comment va Josy?

— A merveille. Nous sommes prêts à partir, quand vous voudrez. Nous avons confortablement déjeuné.

Josy, que nous trouvâmes installée dans l'auto, était joyeuse. La main qu'elle tendit à mon baiser s'appuya doucement et longuement sur mes lèvres.

J'avais donné la route à suivre au mécanicien. Nous n'arriverions à Laurière que vers la fin du jour. Pour me rendre au désir de mes amis, j'allais les conduire par le chemin des écoliers; et, grâce aux merveilles d'agrément et de vitesse que permet l'automobile, je pourrais leur montrer en quelques heures une succession de panoramas d'une originale beauté.

Nous passâmes d'abord à Solignac qu'illustre une ancienne abbaye romane. J'expliquai à Josy, qui est une admiratrice des émaux limousins, qu'elle était devant le berceau de l'une des plus anciennes écoles d'art, en France, l'école d'orfèvrerie limousine. Le bon saint Eloi, de plaisante mémoire, fonda Solignac. Ironie des choses! Il n'est resté célèbre que pour le soin qu'il prit de la toilette de son roi. Ces détails n'intéressaient pas Teddy. Nous continuâmes notre route vers Pierre-Buffière, pittoresque bourg qui domine la Briance, du haut de la colline où il est perché. Son aspect plut à mes amis, et les petites rivières

que nous rencontrions excitèrent l'intérêt du frère de Josy. Il les reconnaissait propices à la truite. Si nous l'avions écouté, il se serait arrêté pour pêcher.

A présent, le pays découvrait son caractère. Du haut des plateaux où nous roulions, de vastes étendues s'offraient à nos regards. Mais ce qui frappait le plus Josy, c'était la rusticité des habitants. Le teint hâlé des femmes, leur costume uniformément noir, surtout aux approches de la Corrèze, les vieillards aux membres cagneux, déjetés, tordus par la rude conquête d'une terre de roc, lui révélaient un monde différent. Elle s'étonnait aussi des bêtes vaquant en liberté, au milieu des villages, où l'on ignore encore, visiblement, les prescriptions les plus élémentaires de l'hygiène. Teddy, lui, s'inquiétait seulement de l'endroit où nous déjeunerions. Ce fut à Treignac, dans les montagnes où la Corrèze et la Vézère prennent leur source.

Après l'enchantement de l'incomparable coup d'œil qui, à chaque pas, dans cette région si peu connue, ravit le touriste, les monts se dressent près les uns des autres, bâtis d'un granit dont les saillies et les écroulements sont comme des restes de construction de Titans. Il semble que des géants, tels que les premiers hommes devaient être, ont creusé ces gorges et tracé, pour en égayer l'âpre sauvagerie, ces encaissements où bruissent et écument des eaux pures. On imagine des troglodytes gigantesques essayant de recouvrir ces vallons de dalles de basalte, d'échafauder sur ces mamelons roussâtres des pyramides de porphyre qui auraient servi de cheminées à leurs cuisines. Et il y aurait eu là une ville de pierre, d'ombre et de sources, que rappellent, aujourd'hui, des éboulis de rochers, des enfoncements de cavernes et des murmures de ruisseaux. Il est ardu et charmant de s'aventurer dans ce chaos, de roc en roc, de cascade en cascade, de lande en lande, parmi les arbustes et les plantes sauvages qui sentent bon. L'air est frais sans être froid, sur ces monts sans neige, et dont la solitude se tempère toujours d'un écho ou d'un point de vue qui rappelle la proximité des humains. Cette nature a des rudesses qu'il est aisé de désarmer; elle semble se refuser quand, en fait, elle se donne à qui sait la comprendre.

Je l'expliquais du moins ainsi à Josy, dans un hôtel de Treignac, sous l'ombrage d'un jardin verdoyant où jase une fontaine, pendant que Teddy savourait les truffes, humait le vin, réclamait du poivre, revenait aux plats et finissait par déclarer qu'à défaut d'autre mérite, ce pays avait celui d'une cuisine hors de pair. Il fit porter dans l'auto des pâtés de foie gras, exigea de voir le cuisinier pour le complimenter, couvrit d'or les servantes et fit tant d'excentricités qu'on s'attroupait autour de nous quand nous partîmes.

Notre randonnée touchait à sa fin. Nous allions descendre par Eymoutiers vers Laurière. La vallée de la Vienne réveilla les velléités de pêche de Teddy, dont l'enthousiasme se trouvait décuplé depuis le déjeuner. J'eus beaucoup de peine à ramener sa pensée vers Bluemanor pour obtenir de lui l'assurance que tout y était au calme et les Mourier déjà à peu près oubliés.

Notre dernière halte se fit au chef-lieu de canton dont dépend Laurière, Saint-Léonard, curieuse petite ville, formée de rues étroites, aux maisons à tourelles et à auvents, toutes chenues. Les plus antiques portent allègrement trois ou quatre cents ans. L'église et son clocher hardi méritent un coup d'œil respectueux. A l'intention de Josy, je m'étendais en explications sur l'intérêt de cette localité, que ma première enfance imaginait être une capitale. Nous étions arrêtés devant l'église; Teddy, non loin de nous, prenait au kodak des vues des maisons anciennes.

A ce moment, du fond de la place, un homme parut, qui portait un cercueil vide sur une épaule. Il allait livrer à un mort le costume fait à sa taille. A l'opposé de la rue d'où débouchait ce funèbre passant, une vieille femme, assise dans l'embrasure d'une fenêtre à meneaux, nous regardait curieusement. Elle montra soudain une expression d'effroi et s'immobilisa, comme hypnotisée : elle avait aperçu le cercueil. Elle le voyait venir, porté par l'homme indifférent et qui traversait la place d'un pas lourd. L'œil de la vieille restait rivé à la boîte de chêne. Lorsque le sinistre coffre fut sous sa fenêtre, cette femme se souleva et se pencha au dehors; elle suivait du regard le menuisier et son fardeau. Elle resta penchée tant qu'elle put les apercevoir.

D'un doigt discret j'avais indiqué à Josy ce tableau expressif.

— La laide chose que la mort, fit-elle. Cette vieille l'a senti passer, et moi-même j'en ai eu, sinon la peur, du moins le dégoût.

— Il ne faut en avoir ni peur, ni dégoût, répondis-je. Soldat, je ne l'ai jamais envisagée qu'en beauté.

— Vous la voyez à travers des illusions que j'aime.

Teddy revenait. Nous n'en dîmes pas plus. J'étais contrarié par cette idée que nous concevions différemment la vie dans sa fin fatale et nécessaire, et que Josy y voyait encore un trou dans le noir, alors que mon espérance intime en fait une porte de lumière.

A Laurière tout était prêt pour nous recevoir. J'appréhendais que ma mère en eût éprouvé quelque fatigue et je regrettais intérieurement l'absence de Noémi de Méryl. J'aurais souhaité qu'elle revînt afin de présider à la réception de nos hôtes avec cette distinction simple et cette sûreté de coup d'œil qu'il faut lui reconnaître. J'avais exprimé ce désir à ma mère; mais elle

jugeait que Noémi devait rester chez la tante qui a recueilli ses cœurs orphelines, et qu'il était convenable qu'elle y prît le repos sonvenu.

Nous arrivions au château. Teddy paraissait grave et Josy un peu triste. L'auto montait lentement la route qui mène en tournant au sommet de la colline; mes amis regardaient avec curiosité notre vieille demeure. Ma mère nous attendait dans le grand salon du rez-de-chaussée qui précède une galerie d'armures. C'est un appartement d'apparat où l'on n'entre guère. Je me souviens que dans ma jeunesse, on l'ouvrait, si nous étions là, quand l'évêque passait pour la Confirmation, ou encore une ou deux fois l'an, le soir d'une chasse à courre, ou de quelque fête exceptionnelle. Nous préférions les appartements du haut d'où la vue est plus belle.

Josy était visiblement impressionnée en abordant ma mère qui l'accueillit avec une politesse qu'elle s'efforçait de rendre affectueuse. J'épiais son regard. L'âme se révèle dans le regard. Il n'était qu'attentif et grave. Je l'aurais voulu éclairé de joie.

Le dîner fut un peu solennel. Nous étions dans la grande salle à manger, aux quatre bouts d'une immense table, servis par les deux femmes de chambre que dirigeait Nony sous la surveillance de Nanette, en tablier de soie, les clés à la ceinture et l'air d'un pontife officiant. Je reconnaissais un de mes vieux habits sur le dos de Nony, peu habitué à ces splendeurs; et, par moment, j'avais envie de rire. J'aurais voulu que ce repas fût gai. Mais nos propos étaient austères. Ma mère parlait de lady Assler, s'informait des sœurs de Josy, puis disait sa vie au jour le jour.

— Mon existence est très régulière, expliquait-elle. Je suis matinale. A peine installée dans mon fauteuil de malade, je m'occupe des soins domestiques, secondée en tout par Mlle de Méryl, une jeune fille de mes amies que j'aurais voulu vous présenter, mademoiselle, ajouta-t-elle à l'adresse de Josy. C'est elle qui est ici la véritable maîtresse de maison. Elle est malheureusement absente en ce moment.

— Je regrette beaucoup de ne pas la voir, répondit Josy. M. Desormes m'en a parlé de manière à me donner envie de la connaître.

— Elle est le charme de ma solitude, reprit ma mère. Vous avez là, sur la table, quelques fleurs rares. C'est à ses soins que nous les devons. Et regardez ce joli service, poursuivit-elle, en indiquant les assiettes que nous avions devant nous, la décoration en est son œuvre.

— C'est d'un goût parfait, déclara Teddy.

— N'est-ce pas?... Elle a tous les talents... Vous êtes une excellente musicienne, je le sais, mademoiselle. Vous aurie zeu

plaisir à l'entendre chanter. A ses moments perdus, elle s'occupe de folklore... Elle a noté les vieux airs traditionnels dans nos campagnes. Les paroles sont naïves, et la musique, qui s'est conservée de génération en génération, eut pour auteur peut-être quelque aède de la Grèce. Sans remonter si haut on y trouve dans toute sa fraîcheur l'âme des troubadours.

Josy ouvrait des yeux un peu surpris; je sentis que le folklore et l'âme des troubadours ne l'avaient pas encore intéressée.

— Je n'avais jamais pensé, dit-elle, que chaque coin de terre a une âme spéciale, une histoire particulière, et que le plus petit clocher sonne des épopées. J'ai beaucoup voyagé, mais j'ai eu le tort de ne m'arrêter nulle part.

— C'est aussi mon cas, observa Teddy; mais, le jour où je me suis senti fatigué, je me suis fixé à Woodhouse. Il faut toujours finir par se fixer.

Ma mère s'excusa bientôt d'être obligée par son état de santé de se retirer et nous laissa au salon, occupés à feuilleter un album de photographies qu'elle avait fait apporter et que je ne connaissais pas encore. Il était l'œuvre de quelques amis du voisinage et du curé. Il représentait une série de scènes de la vie de Laurière et de la région. Dans chaque image je trouvais Noémi. C'était elle à la ferme, aux champs, dans le parc, devant l'église, au jeu avec des enfants, au tennis avec des voisins, à la pêche aux écrevisses, et dans une chaumière, à la veillée, entourée de paysans et paysannes l'écoutant, bouche bée. Cette dernière photographie, prise au magnésium, était, paraît-il, la gloire du curé.

— J'ai groupé tout cela, nous avait dit ma mère; je vis ainsi de l'existence de ma jeune compagne, et son activité me fait oublier l'inertie où je suis.

Je me remémorais ses paroles. Josy et moi, nous tournions en silence les pages de l'album. Devant une fenêtre, Teddy regardait la nuit.

La vallée était solitaire. A peine deux ou trois clartés à flanc de coteau indiquaient le village et un reste de vie.

J'aime à sortir, le soir, aux champs, et à m'isoler dans la campagne qui dort. Il s'établit alors comme un tête-à-tête entre l'homme et la nature. Au milieu du calme et de l'ombre, l'être humain qui veille sent plus fortement sa personnalité et se rend compte qu'il est un atome pensant, une parcelle agissante de la création dont l'œuvre lui paraît en ce moment suspendue. C'est l'heure favorable aux méditations sereines, à l'influence du sol et des traditions. Il est des fleurs qui ne s'ouvrent que la nuit, des parfums qui ne se répandent que sous les étoiles, des êtres visi-

bles et invisibles] qui n'ouvrent leurs yeux que dans l'obscurité et des idées qui n'éclosent que dans la paix nocturne. Par ses suggestions la nuit est ainsi différente du jour et, pour son mystère et sa quiétude, elle est la confidente de ceux qui pensent et de ceux qui aiment.

Attirés par le calme extérieur nous étions sortis tous trois et nous descendions à petits pas jusqu'au fond de la vallée. La lune, à moitié de son épanouissement, éclairait le ciel et la terre jusqu'à l'instant où un nuage cachait sa clarté.

Le ciel était encombré d'opaques vapeurs qui passaient lentement par paquets. Apocalyptiques et paresseuses, elles se traînaient dans l'espace en ouvrant des gueules dentelées pour avaler des astres ou dévorer de la lumière. A nos pieds la Vienne murmurait; une brume sortait de la rivière et ne parvenait pas à se détacher du courant, ni de côté ni en hauteur.

— Ce brouillard est étrange, dis-je, en le montrant à Josy, tandis que son frère, derrière nous, ne semblait avoir d'attention que pour le cigare dont il se délectait, — ce brouillard est étrange : Ne croirait-on pas que l'âme des eaux se dégage de la rivière et forme un cortège d'ombres apeurées qui n'osent ni se risquer sur la terre ferme, ni envahir l'espace, comme si elles ne se sentaient en sûreté que près de l'onde qui est leur retraite.

— C'est joli ce que vous supposez là, répondit Josy. Je regardais justement ce brouillard et je pensais à la différence de température qu'il y a entre les couches supérieures et le fond de la vallée, de sorte que les vapeurs, arrêtées par l'air encore chaud au-dessus de la rivière qui se refroidit, ne peuvent s'élever.

— Ce brouillard n'annonce-t-il pas qu'il pleuvra demain? demanda Teddy, nous rejoignant.

— Je ne crois pas, dis-je; le vent n'est pas à la pluie.

— En Ecosse, reprit Teddy, les brouillards de ce genre annoncent toujours de sérieuses averses. Il est vrai que l'averse est le lot ordinaire de l'Ecosse.

Je pressai un peu le pas en entraînant Josy. J'avais peur que Teddy se désintéressât de son cigare et se répandît en anecdotes et souvenirs. Sûr que je ne l'intéresserais point, j'entrepris d'expliquer à sa sœur la terre limousine, ses traditions et son influence.

— Ne sentez-vous pas, chère Josy, demandai-je, l'intimité captivante du pays où vous êtes? Nous voici au creux de la vallée. Vous n'entendez pas d'autre bruit que celui des sources qui descendent des montagnes vers un fleuve lointain, et, de là, vers l'Océan. Nous ne rencontrons personne, nous nous trouvons dans un désert. L'eau est claire, l'air est pur, la nuit tranquille. Nous sommes admis dans le secret de l'œuvre de la nature. Ce n'est

point un opéra à grand orchestre écrit pour la mer en furie tirant des accords formidables des falaises sonores; ce n'est point l'entassement monstrueux de l'Alpe sur l'Alpe, qui va du glacier au névé, du névé à l'aiguille, jusqu'aux confins de l'irrespirable. Vous ne vous sentez pas écrasée, éblouie, confondue; vos yeux et vos oreilles ne sont pas témoins d'un tumulte grandiose. Ici, vous n'avez pas à tenter de conquérir l'abîme en risquant d'être sa victime. La beauté du décor terrestre se livre à vous, familière, gardant de sa rudesse juste ce qu'il faut pour rappeler sa force. Ce pays fruste est savoureux. Son sol est des meilleurs du pays français. Tout de roc sous les champs fertiles, abondant en arbres et en sources, il nourrit une race qui a sa robustesse et sa salubrité. Elle s'y tient fortement attachée et se révèle encore pénétrée de superstitions millénaires. Savez-vous que vous êtes dans une province où l'on croit aux sorciers? Dans ces chaumières que nous distinguons à peine là-haut, plus d'un esprit naïf, en ce moment même, rêve de loups-garous?

— J'ai bien remarqué, par le peu que j'ai pu en voir jusqu'à présent, dit-elle, que les habitants de ces campagnes sont très arriérés.

— Non, repris-je un peu froissé de la sécheresse de cette réponse, alors que je me laissais aller à l'émotion de pensées et de sentiments que j'aurais voulu lui faire partager, non; vous avez tort d'employer ce mot d' « arriérés ». Ils sont autres; ils sont des gens qui ont péniblement défriché d'abord, gardé ensuite, la terre qu'ils occupent. Au commencement, ils n'étaient que rudes, mais ouverts; puis ils souffrirent des guerres du passé. Sous le poids de l'oppression, ils se replièrent sur eux-mêmes. Ils ne se sont pas encore détendus. L'Angleterre, entre autres, fut pour eux, cent ans et plus, une ennemie terrible. Si les champs de bataille ont leurs fantômes, il y a autour de nous des fantômes anglais.

— Oh! ne me dites pas cela, ami cher. J'ai horreur de l'idée de guerre. Penser que ces chemins où nous sommes, ces sillons que j'entrevois, contiennent, dans leur poussière, celle des malheureuses victimes de la barbarie d'autrefois, me semble insupportable à l'heure où il ne doit y avoir entre nous rien de laid ni de triste. Non, parlez-moi de la beauté de vos paysages, de la profondeur de vos forêts, j'ai plaisir à vous entendre; mais ne soyez pas tragique. Ne pensez-vous pas, d'ailleurs, que nous serions plus à nous-mêmes si nous étions, par exemple, sous un doux soleil, devant la baie de Naples ou sur quelque terrasse d'un hôtel des Alpes tyroliennes au pied des Dolomites, non loin du large Danube qui fuit vers l'Orient?

— Assurément, répliquai-je, un peu piqué, je ne pourrais pas

sentir là se dégager du sol de ferventes traditions et de puissants souvenirs. Errants et passagers, incapables de prendre racine sur ces terres du tourisme classique, nous n'aurions, comme distraction, en dehors des sites illustrés par la photographie en couleurs et d'innombrables prospectus, nous n'aurions que la contemplation des clients de Cook et l'agrément de la rencontre des *herr doctors* à lunettes d'or.

— Raymond, reprit-elle avec tristesse, vous êtes irrité. Vous me répondez fort mal. Je n'ai pas voulu vous désobliger. Je ne méconnais pas l'agrément de votre terre natale. Je l'aime, puisque j'y suis, mais vous me concéderez bien que les lacs italiens, Venise, la Grèce, l'Orient ont aussi leurs mérites et que, même en France, il est d'autres beautés que celles du Limousin.

— Vous avez raison, chère Josy, répondis-je, un peu confus de lui avoir fait de la peine. Je ne sais pourquoi je me suis énervé et j'ai répondu sans modération à vos remarques. Vous savez que quand on aime, on est jaloux. J'aime ma terre natale : j'en suis jaloux.

— Je l'aimerai aussi, assura-t-elle. Donnez-moi seulement le temps de la comprendre.

— Ecoutez, dis-je, j'entends un paysan qui chante là-bas. C'est un vieil air de ce pays.

Encore loin, par un sentier du faîte de la colline voisine, un jeune villageois, revenant sans doute de voir sa promise, regagnait son logis en jetant aux échos une chanson rustique, mélopée lente, aux notes finales longuement tenues. La voix se rapprochait peu à peu, solide et bien timbrée.

— Ne trouvez-vous pas, Josy, que cet air, si ancien qu'il relie peut-être le siècle où nous sommes à ceux qui virent ici des conquérants romains, a du caractère?

— Oui, Raymond, mais si nous étions dans le Tyrol, nous entendrions quelque berger dont la voix et la chanson auraient plus d'art.

Le jeune paysan arrivait au village. Il chantait toujours. Alors, Teddy grommela, derrière nous :

— Si nous étions en Angleterre, ce trouble-sommeil rencontrerait un policeman qui le prierait avec raison de se taire. On ne doit pas faire de musique la nuit.

Henri de Noussanne.

La fin prochainement.

LA NOUVELLE PINACOTHÈQUE
DU VATICAN

Le dimanche 28 mars, Sa Sainteté Pie X a inauguré solennellement la nouvelle Pinacothèque du Vatican, en présence du sacré-collège des cardinaux, du corps diplomatique accrédité près le Saint-Siège et des autres dignitaires de la cour pontificale.

Cet événement, qui se renoue aux plus glorieuses traditions artistiques du Vatican, restera un des principaux titres d'honneur du pontificat de Pie X, qui, depuis les premiers jours de son avènement, s'était proposé de donner aux tableaux des collections vaticanes une place plus convenable et plus digne d'eux que celle qu'ils occupaient dans l'ancienne Pinacothèque. Les inconvénients que l'on y déplorait, en effet, étaient graves et nombreux. Les tableaux se trouvaient dans les conditions d'éclairage les plus défectueuses, disposés dans les salles confusément et sans ordre, insuffisamment garantis contre les dangers possibles d'incendie. De plus, pour arriver à jouir de ces chefs-d'œuvre, il fallait monter à grand peine jusqu'au dernier étage du palais, parcourir un long et tortueux chemin à travers la partie même du Vatican qui est plus spécialement destinée à la demeure du Souverain Pontife.

L'ancienne Pinacothèque comprenait un petit nombre de toiles, pour la plupart enlevées aux églises par Napoléon, puis restituées à Pie VII en 1815. Sur les conseils d'Antonio Canova et du cardinal Consalvi, Pie VII avait commencé la nouvelle collection, qui trouva place d'abord dans les appartements Borgia, puis dans les salles voisines des *Stanze* de Raphaël où sont conservés aujourd'hui quelques tableaux modernes, et enfin dans des salles du troisième étage dans le principal corps de logis du palais. Tous ces arrangements avaient été accomplis sans aucun principe de critique ou d'esthétique, mais simplement d'après certaines conventions académiques alors à la mode.

L'insuffisance de l'ancienne Pinacothèque était d'autant plus déplorable que le Vatican en plusieurs de ses dépendances, le

Latran et plusieurs autres palais apostoliques, contenaient d'autres œuvres d'art remarquables, comme celles de la Pinacothèque du Latran, comme la riche collection de primitifs enfermés dans les vitrines de la bibliothèque vaticane, celle des peintures byzantines du musée chrétien, et beaucoup d'autres toiles abandonnées ou oubliées.

Réunir toutes ces œuvres en un même endroit, et former une véritable Pinacothèque du Vatican, capable de soutenir la comparaison avec les autres grandes collections pontificales, telle fut la pensée de Pie X, qui est enfin devenue un fait accompli.

Tous les travaux furent accomplis sous la haute direction de Mgr Misciattelli, sous-préfet des sacrés palais apostoliques. Comme siège de la nouvelle Pinacothèque on choisit les locaux donnant sur le côté ouest de la cour du Belvedère, au-dessous de la bibliothèque. Les difficiles opérations de la transformation et de l'adaptation des nouveaux appartements, affectés jusqu'alors aux magasins de la « Floreria » et au musée des Carrosses, furent confiées au commandeur Costantino Sneider, architecte des sacrés palais apostoliques, et la disposition des tableaux dans les nouvelles salles au professeur Ludovico Seitz, directeur artistique des peintures et galeries pontificales.

Après la mort du professeur Seitz, arrivée en septembre dernier, nous fûmes appelé à conduire à son terme cette importante et difficile entreprise.

Les travaux d'adaptation des locaux présentaient de sérieuses difficultés, spécialement pour la mise à niveau du plancher des différentes salles, pour l'ouverture de grandes fenêtres sur la cour du Belvédère, pour la décoration des voûtes.

Une autre difficulté consistait dans le transport des tableaux de l'ancienne à la nouvelle Pinacothèque, principalement pour ceux de grand prix et de grandes dimensions comme *la Transfiguration*, de Raphaël; *la Communion de saint Jérôme*, du Dominiquin; la fresque de Melozzo da Forli représentant *Sixte-IV et sa cour*, et *la Madone de Monteluce*, de Jules Romain et Francesco Penni. Ces magnifiques œuvres, emballées avec le plus grand soin, devaient être descendues par les fenêtres des anciens locaux. Et l'on dut aux scrupuleuses précautions qui furent prises tant pour ces peintures que pour les autres, de n'avoir pas à déplorer durant la longue durée des travaux ni le plus petit inconvénient, ni le plus léger dommage.

Pour faire comprendre le grand intérêt de la nouvelle Pinacothèque, il nous suffira de dire que l'ancienne comprenait seulement 56 tableaux, au lieu que la nouvelle en comprend 277.

Sur ce nombre, 19 proviennent des galeries du Latran, 181 de la bibliothèque vaticane et du musée chrétien, 21 des divers appartements et magasins des palais apostoliques.

La faculté que nous concéda Mgr Misciattelli de rechercher tout ce qu'il pouvait y avoir d'intéressant dans les vastes édifices dépendant du Vatican, nous a permis de remettre en lumière des œuvres du plus grand prix, dont quelques-unes étaient oubliées ou totalement inconnues. Parmi ces œuvres nous mentionnerons en première ligne un très beau polyptique appartenant à l'école florentine de la fin du quatorzième siècle, représentant la *Vierge à l'enfant* et différents saints, signé et daté : *MCCCLXXI, Johannes Bonsi de Florentia me pinxit*; — un autre polyptique appartenant à l'école de Fabriano, dans lequel se découvrent des influences évidentes de l'art de Gentile da Fabriano, bien qu'il soit peut-être d'un maître plus ancien que Gentile lui-même; — une peinture sur bois représentant *saint François recevant les stigmates*, de l'école florentino-ombrienne, avec de fortes traces de la manière de Piero della Francesca; une *Vierge à l'enfant*, de G. B. Utili, peintre de Faenza appartenant à l'école de Verrocchio, qui vivait à la fin du quinzième et au début du seizième siècles; une autre *Vierge à l'enfant*, dans la manière d'Allegretto Nuzi; deux panneaux de diptyque de l'école de la Marche dans la manière de Crivelli, et représentant quatre saints; une *Vierge à l'enfant*, petit joyau de l'école ombrienne, due à un maître timide et gracieux qui tient à la fois du Pérugin, du Pinturicchio et de Raphaël.

Parmi les peintures d'époque plus récente, on découvrit à cette occasion une superbe toile du Caravage, qui représente *saint Pierre reniant le Christ devant la servante de Pilate*, une *Sainte Famille*, de Carlo Maratta, et un *Repos en Egypte*, de Federigo Baroccio. Ce tableau est une des œuvres les plus fines et les plus agréables de l'artiste, et offre en outre un intérêt tout particulier par le fait qu'on y peut reconnaître l'original d'un grand nombre de copies traitant le même sujet et conservées dans plusieurs galeries italiennes. On sait de plus que ce précieux tableau fut exécuté en 1573 par le Baroccio pour Simonetto Anastagi de Pérouse, qui, à son tour, en fit don aux Jésuites de cette ville. Après la suppression des Jésuites, il passa au Quirinal, puis au Vatican, dans les vastes appartements duquel il resta, jusqu'à ce que nous l'ayons retrouvé pour le remettre en honneur.

Parmi les œuvres des artistes étrangers, qui constituent une absolue nouveauté, notons une très belle *Pietà* signée de Lucas Cranach le Vieux, deux petits portraits d'un seigneur et d'une

dame, de l'école de Holbein, et un portrait de vieux savant par David Téniers.

*
* *

Mais il faut parler maintenant de la disposition des tableaux anciens et nouveaux dans leur nouvelle demeure. La Pinacothèque se compose de sept salles, ouvertes des deux côtés d'un grand vestibule, quatre à droite, trois à gauche. Le vestibule, dont l'entrée donne sur la grande voie qui conduit aux musées de sculpture, est décoré avec la plus parfaite sobriété de motifs analogues à ceux des autres salles, mais plus simples. Sur les parois de l'entrée, on lit une inscription commémorative composée par Mgr Galli, secrétaire de Sa Sainteté pour les lettres latines :

PIUS X PONT. MAX.
PINACOTHECAM VATICANAM
LAUDATORUM OPERUM ACCESSIONE AUCTAM
HEIC SPLENDIDIORE ATTRIBUTA SEDE
STATUENDAM ORDINANDAM CURAVIT
SACRI PRINCIPATUS ANNO VI

Face à cette inscription, sur la paroi opposée, est placé le buste en marbre de Pie X, remarquable œuvre d'art du sculpteur F. Seeboek.

Les salles sont ainsi disposées : à droite, la première salle, dite des « trecentisti »; la deuxième, dite de Melozzo, qui contient des tableaux de diverses écoles des quinzième et seizième siècles; la troisième, de l'école d'Ombrie et de la Marche; la quatrième, de Raphaël; à gauche, la cinquième, de l'école vénitienne; la sixième, des « Seicentisti »; la septième, des artistes étrangers.

Chaque salle a un plafond voûté, décoré de stucs formant des dessins variés dans le style du seizième siècle, où domine, parmi des ornements en caissons et en rosaces, le blason du Souverain Pontife Pie X. Les murs sont recouverts d'une riche étoffe de soie verte moirée, et revêtus à leur partie inférieure d'une plinthe en noyer, avec des frises sculptées, qui dissimule heureusement les appareils des calorifères. Les portes de communication entre les différentes salles sont disposées sur une seule ligne, avec des chambranles et des architraves en marbre blanc, et portent sur la frise le nom de Pie X sculpté en lettres d'or. L'éclairage des salles se fait par le moyen de grandes fenêtres ouvertes sur la magnifique cour du Belvédère, et peut être réglé et convenablement modéré grâce à un système de stores. Le parquet, en

bois de chêne, complète la sobre et noble élégance de ces salles.

Les tableaux de la première salle, dite des « Trecentisti », proviennent presque tous des vitrines de la Bibliothèque. Ce sont de petits tableaux, appartenant pour la plupart aux écoles siennoise, florentine et bolonaise. Pour faciliter leur disposition, les vastes parois de la salle ont été subdivisées par plusieurs châssis en bois de noyer, qui, s'élevant sur les plinthes, ont permis de rapprocher et de grouper ceux des tableaux qui présentaient de plus grandes affinités d'école, de style et même de dimensions. Le classement scientifique et l'identification de ces petits tableaux offraient de très sérieuses difficultés. Bien qu'un bon nombre d'entre eux eut déjà attiré précédemment l'attention des savants et reçu des attributions assez sérieuses, cependant beaucoup d'autres, par suite de leur disposition primitive dans les vitrines de la Bibliothèque, qui rendait difficile un examen attentif n'avaient pu recevoir aucune attribution vraisemblable; quelques-uns présentent encore des problèmes ardus à la critique. La possibilité qu'auront désormais les savants d'étudier librement cette précieuse collection de primitifs pourra apporter de grands avantages au progrès de l'histoire de l'art.

Pour rappeler seulement les principales œuvres de cette salle, nous citerons entre autres un portrait (signé) de *Saint François d'Assise*, par Margaritone d'Arezzo; quelques tableaux de l'école siennoise, de Bartolo di Fredi, de Taddeo di Bartolo, de Simone Martini, des frères Lorenzetti.

L'école florentine est représentée par quelques œuvres de maîtres « giottesques » ignorés, et par d'autres d'artistes bien connus, comme Bernardo Daddi, les Gerini, Lorenzo Monaco, Giovanni da Ponte, Giovanni del Biondo.

A l'école bolonaise appartiennent une *Vierge à l'enfant*, signée par Vitale da Bologna, — un tableau représentant les *Funérailles de saint François*, par Jacopo d'Avanzo, également de Bologne, — et quelques autres peintures d'auteurs inconnus.

Il faut enfin rappeler que, dans cette même salle, la large embrasure de la fenêtre a permis d'exposer quelques œuvres de l'école byzantine, choisies parmi les plus intéressantes de la riche collection qui existait auparavant dans le musée chrétien du Vatican.

Les autres œuvres, assez nombreuses, de l'école byzantine, que l'exiguïté de l'espace ne nous a pas permis de placer dans cette salle, seront exposées convenablement dans une salle supplémentaire, annexée à la Pinacothèque elle-même, et ainsi mises facilement à la disposition des savants.

La seconde salle est dite de Melozzo, à cause de la grande fresque de Melozzo da Forli, qui représente Sixte IV nommant Platina préfet de la Bibliothèque. A cette superbe peinture qui, dans la vieille Pinacothèque, était présentée dans les conditions les plus défectueuses, on a assigné la place d'honneur de cette grande salle, au centre de la paroi principale, situation qui permet d'en apprécier entièrement les hautes qualités. Elle est flanquée de deux grands tableaux de Marco Palmezzano, élève de Melozzo, provenant du Latran.

Un autre côté de cette même salle est occupé par un groupe très important d'œuvres de l'école florentine, provenant en partie de l'ancienne Pinacothèque, en partie du Latran, en partie des vitrines de la Bibliothèque, en partie enfin des magasins du Vatican. Frà Angelico, Benozzo Gozzoli, Filippo Lippi, Sebastiano Mainardi, Andrea del Sarto, sont les noms les plus connus de ce groupe, auquel fait suite une série de petits tableaux de l'école siennoise, provenant tous des vitrines de la Bibliothèque, et dus à la main de quelques-uns des meilleurs artistes siennois du quinzième siècle : Stefano di Giovanni dit le Sassetta, Sano di Pietro, Pellegrino di Mariano, Matteo di Giovanni.

L'ensemble est complété par d'autres œuvres de diverses écoles : la prédelle de Francesco del Cossa, représentant les miracles de saint Hyacinthe, précieux fragment d'une grande œuvre dont les autres parties sont conservées à la galerie Brera de Milan et à la National Gallery de Londres; — une *Vierge à l'Enfant*, de G. B. Utili; — le portrait de *François Sforza enfant*, de la main de Bernardino dei Conti, provenant des appartements privés; — la merveilleuse ébauche de Leonard de Vinci, représentant *Saint Jérôme en oraison*; — la *Vierge avec des saints*, de Moretto da Brescia; — un portrait d'homme dans la manière de G. B. Moroni et d'autres tableaux de provenances variées.

De la seconde salle on passe à la troisième qui est consacrée exclusivement aux œuvres de l'école d'Ombrie et de la Marche. C'est une des salles qui présentent la plus grande unité et la plus grande harmonie. L'école de la Marche est copieusement représentée par un bon nombre de petits tableaux provenant de la bibliothèque vaticane, parmi lesquels se font tout de suite remarquer par leur particulière importance un beau tryptique signé d'Allegretto Nuzi; — une petite *Madone*, de Francescuccio Ghissi, tout enveloppée dans un élégant vêtement de brocart à fleurs d'or, et en train d'allaiter tendrement le petit Jésus; — quatre tableaux représentant les *Miracles de saint Nicolas de*

Bari, de l'école de Gentile da Fabriano, et d'autres œuvres d'artistes dont l'activité a surtout évolué dans la sphère d'influence de Gentile lui-même; parmi celles-ci, rappelons en premier lieu une *Vierge à l'Enfant*, de Francesco di Gentile, œuvre qui révèle chez son auteur une individualité artistique très marquée, par la conception très originale de la composition et par le coloris qui se tient dans une gamme de verts, de bleus et de blancs d'une harmonie et d'une préciosité exquises.

A ces petites toiles font suite des œuvres de grandes dimensions, parmi lesquelles deux imposants polyptiques de Niccolò Alunno, provenant de l'ancienne Pinacothèque, surprenants par la vérité aiguë avec laquelle l'artiste a su rendre sa noble exaltation sentimentale et religieuse; — un grand tryptique de moindre valeur de Cola dell'Amatrice, provenant du Latran, et enfin un groupe d'œuvres du plus grand prix provenant de l'ancienne Pinacothèque, comme le *Couronnement de la Vierge*, du Pinturicchio, la *Nativité*, du Spagna, la *Madonna della Rota*, d'Antoniazzo Romano; trois saints du Pérugin, et la *Résurrection du Christ*, par le même maître. Ce tableau forme le trait d'union entre cette salle et la salle suivante, qui est consacrée au plus illustre fils de l'école ombrienne, à Raphaël Sanzio.

En franchissant le seuil de cette salle, on est saisi d'un profond sentiment de recueillement religieux et artistique. C'est véritablement le sanctuaire de l'art italien. Peu de tableaux, mais tous de premier ordre. Sur la paroi qui fait face à la porte trône dans toute sa majesté la *Transfiguration;* vis-à-vis se trouve la *Madone de Foligno*. Ces deux tableaux qui, dans l'ancienne Pinacothèque, étaient placés avec un éclairage peu favorable, dans une grande salle dont les décorations tapageuses distrayaient l'œil des visiteurs, occupent maintenant une place digne de leur haute valeur, et semblent nous révéler de nouvelles beautés.

Et il ne déplaira à personne de voir supprimé, dans le nouvel arrangement, le traditionnel et académique contraste entre la *Transfiguration*, de Raphaël, et la *Communion de saint Jérôme*, du Dominiquin, qui, dans l'ancienne Pinacothèque, étaient placées en face l'une de l'autre; ce contraste dont le public banal se délectait, donnait lieu à des comparaisons souvent peu sensées, et certainement toujours nuisibles à une juste appréciation de ces deux insignes chefs-d'œuvre. Aujourd'hui, au contraire, et avec bien plus de raison, à la *Transfiguration* et à la *Madone de Foligno* font une digne couronne les autres œuvres de Raphaël lui-même, comme le *Couronnement de la Vierge*,

avec la prédelle des *Mystères*, replacée sous le tableau dont elle avait été séparée dans l'ancienne Pinacothèque, et le petit tableau en grisaille représentant les *Trois vertus théologales*, qui constituait originairement la prédelle de la célèbre *Déposition de croix* peinte pour Atalanta Baglioni, qui est conservée aujourd'hui dans la galerie Borghèse.

Dans cette même salle, on a placé aussi le plus beau tableau du Pérugin, la *Vierge* avec quatre saints, peinte pour la chapelle des Prieurs à Pérouse, une toile de Giovanni Santi, père de Raphaël, provenant du Latran, et la *Madone de Monteluce*, de Jules Romain et Gian Francesco Penni. De cette façon, les œuvres de son père, de son maître et de ses élèves forment autour de Raphaël une couronne de triomphe sans égale.

*
* *

Les trois autres salles de la Pinacothèque s'ouvrent à gauche du vestibule. Dans la première sont réunis les peintres de l'école vénitienne, sur lesquels domine en souverain le Titien avec le grand tableau représentant la *Vierge glorieuse* et divers saints; il provient de l'ancienne Pinacothèque. De savants travaux de restauration exécutés récemment ont rendu une grande partie de sa splendeur primitive à ce tableau et à l'autre peinture du Titien, représentant un *Portrait de doge*.

Les tableaux provenant du Latran ont apporté une forte contribution à l'embellissement de cette salle. La fameuse *Vierge à l'enfant*, de Carlo Crivelli avec tout le brillant éclat de ses brocarts dorés; le grand polypfique d'Antonio Vivarini da Murano, avec son étrange assemblage de peinture et de sculpture polychrome; un autre polyptique de Vittore Crivelli, sont venus se joindre aux peintures de l'ancienne Pinacothèque, parmi lesquelles, outre les deux œuvres du Titien déjà rappelées, il suffira de mentionner la rude et puissante *Pietà*, de Bartolomeo Montagna, attribuée autrefois à Mantegna; le *Saint Georges*, à la manière de Giorgione, de Paris Bordone; la noble figure de *Saint Bernard*, de Sébastien del Piombo; et la *Sainte Hélène* attribuée à Paul Véronèse.

Un changement notable a été fait dans l'attribution d'un tableau de cette salle, celui qui représente le *Bienheureux Giacomo della Marca*, provenant de l'ancienne Pinacothèque, où il était attribué à Carlo Crivelli, et que nous avons cru devoir considérer plus raisonnablement comme une copie ancienne d'un tableau du même auteur conservé au musée du Louvre.

De la salle vénitienne on passe à celle des « Seicentisti », grande salle qui est une véritable glorification de la peinture italienne du dix-septième siècle. Ce siècle si négligé et, jusqu'à une époque encore récente, parfois déprécié, a finalement reconquis aujourd'hui l'honneur dont il est digne. Dans la Pinacothèque du Vatican il est représenté comme il ne l'est peut-être dans aucune autre galerie du monde.

Aux deux chefs-d'œuvre les plus célèbres de la salle, la *Communion de saint Jérôme*, du Dominiquin, et la *Déposition de Croix*, du Caravage, ont été assignées les deux meilleures places, sur les parois les moins longues, l'une en face de l'autre.

Auprès de la *Déposition*, du Caravage, se présente une toile du même auteur, qui est une nouveauté complète pour la Pinacothèque, une toile qui nous fut une révélation quand nous la retrouvâmes, perdue dans les vastes appartements du Vatican, masquée sous la poussière et les vernis. Elle représente saint Pierre qui renie le Christ devant la servante de Pilate. C'est une scène très simple, mais d'un accent dramatique surprenant, grâce à l'expression furieuse et agressive de la femme, et à la timidité effrayée de Pierre qui cherche à se disculper le mieux qu'il peut de ses violentes accusations. Et tout cela est rendu avec une telle énergie de clair-obscur, un contraste si puissant d'ombres profondes et de lumières dorées, que le Caravage surpasse ici ses œuvres les meilleures.

Sur la même paroi se suivent les autres œuvres les plus remarquables de la salle : la *Vision de saint Romuald*, d'Andrea Sacchi, avec sa fine harmonie de blancs dorés ; l'*Annonciation*, du Baroccio ; la *Sainte Micheline*, du Guerchin ; la *Vierge* avec deux Saints, du Guide ; la *Sainte Micheline*, du Baroccio ; le *Martyre de saint Laurent*, de Ribera, et d'autres tableaux du Guide et du Guerchin. A côté des autres œuvres déjà connues de l'ancienne Pinacothèque, ont été placés aussi deux nouveaux tableaux du Baroccio et de Maratta que nous avons retrouvés dans les appartements privés du Vatican.

Enfin la septième et dernière salle est consacrée aux peintres étrangers. Les écoles étrangères ne sont représentées que par un petit nombre d'œuvres, mais dont quelques-unes sont de grande importance.

L'école espagnole nous offre les *Fiançailles de Sainte Catherine*, de Murillo, qui appartenait déjà à l'ancienne Pinacothèque, ainsi que d'autres œuvres attribuées aussi à Murillo.

L'école française est représentée par deux grands tableaux de Nicolas Poussin et du Valentin, ayant pour sujet l'un le *Martyre*

de Saint Erasme, l'autre le *Martyre des saints Procesius et Martinien*, tous les deux provenant aussi de l'ancienne Pinacothèque du Vatican.

L'école flamande, qui n'était pas représentée dans l'ancienne collection, apparaît aujourd'hui avec deux grands tableaux figurant des fleurs qui proviennent de la « Floreria Apostolica »; l'un d'eux porte la signature de Daniel Seghers; l'autre est traité dans la manière du même artiste. A ces peintures s'ajoute encore un petit portrait d'un vieillard dans son cabinet de travail, par David Téniers, provenant des magasins.

L'école hollandaise est représentée par un beau portrait d'inconnu, provenant du Latran.

L'école allemande, dont l'ancienne Pinacothèque ne possédait non plus aucun spécimen, est représentée aujourd'hui par trois œuvres que nous avons retrouvées dans les magasins des palais apostoliques. La plus importante est une *Pietà*, de Lucas Cranach le Vieux, signée, œuvre du plus grand prix pour la beauté du coloris et pour le puissant esprit de réalisme dont sont animées les figures du Christ, de la Vierge et de saint Jean. A cette peinture il faut ajouter les portraits de deux époux, de petites dimensions, mais d'une grande finesse, dus à la main d'un inconnu influencé par Holbein.

Enfin, une œuvre concourt à enrichir somptueusement cette petite collection de tableaux étrangers, c'est le magnifique portrait de Georges IV, roi d'Angleterre, exécuté par Lawrence, et qui représente de la manière la plus heureuse la peinture anglaise dans la période où elle atteignit sa plus grande splendeur, au début du dix-neuvième siècle, grâce à cette brillante phalange de portraitistes, dont Lawrence fut un des champions les plus remarquables. Le très élégant roi, d'une expression altière et souriante, est représenté en pied, en grand costume d'apparat, enveloppé dans de luxueuses et abondantes étoffes de velours et de satin, sur un fond de tentures rouges. Cette grande toile est peinte avec un esprit, une verve et un goût exquis. Etant donné la beauté de l'œuvre et aussi la rareté des peintures de Lawrence en Italie, on a voulu que le précieux tableau abandonnât pour toujours le Latran, où il restait encore ignoré de la plupart, et qu'il passât dans la nouvelle Pinacothèque, pour clore sur une œuvre éclatante la série des peintures anciennes et fournir en même temps un superbe présage au début de l'art moderne.

Pietro D'Achiardi.

LA CAMPAGNE D'ALLEMAGNE

ET L'AFFAIRE D'ESSLING

DOCUMENTS INÉDITS [1]

Après les défaites de 1805-1806, l'Allemagne s'était recueillie. Elle voulut s'affranchir des sujétions brutalement imposées. Contre le pouvoir de Napoléon, la conjuration devint presque générale entre le Rhin et la Vistule et l'on chercha, en Prusse, qui porterait les premiers coups. Un parti désignait Blücher pour commander les volontaires.

« Nous avons enfin trouvé notre Hermann », écrivait Kotzebue à un ami, en décembre 1808. C'était le major Schill, officier prussien, qui, rentré à Berlin, la paix de Tilsit signée, y avait été acclamé par les habitants restés belliqueux. Ce succès avait étourdi un cerveau faible, bien que son projet immédiat fut sans doute louable, de rendre à sa patrie la gloire acquise sous Frédéric II. A trouver des collaborateurs puissants et avisés, Schill travailla sans relâche. Aussi, les ministres Stein et Hardenberg aiguillonnèrent son activité. Le roi de Prusse, retiré à Kœnigsberg, se réservait encore. Ses émissaires parcoururent les provinces germaniques, portant des instructions et enregistrant des adhésions pour une prochaine prise d'armes. Et s'illusionnant sur des lendemains propices, Schill mandait à l'archiduc Louis : « Nous n'attendons plus qu'un signal pour nous ranger à plus de 100 000 combattants prussiens aux côtés du chef qui sera donné à l'armée impériale d'Autriche. »

Un nommé Misiewicz travaillait à Dresde, « afin de détacher les

[1] Sources : Archives de la Guerre de Paris, Vienne, Munich, Dresde, Darmstadt. Archives nationales. Papiers de l'archiduc Charles, des princes Lichtenstein et d'Essling, des généraux Pelet et Berthezène. Manuscrit de Tranchant-Lavergne. Lettres du comte Molitor. Correspondance des chefs de corps. Récit de Criste. Cahier des notes prises en 1900 et 1906, etc.

Saxons d'une servitude ». La femme d'un ministre de Bavière osait dire au prince Rosenberg : « Ne retardez plus la date de notre libération. » Des Badois, des Wurtenbergeois, des Westphaliens demandaient qu'on osât proclamer à Vienne le rétablissement du Saint-Empire romain, avec l'hégémonie sur toutes les provinces allemandes. Le Tyrol allait s'insurger aux appels de Hofer. Les Suisses s'agitaient. Des Polonais même, désabusés depuis 1807, voulaient se ranger sous la bannière autrichienne. Et la collaboration du tsar, au bénéfice de Napoléon, restait douteuse. « Napoléon n'a plus d'armée, car il a perdu en Espagne, au cours de deux années, 163 000 hommes, » affirmait l'archiduc Jean.

Il appartenait donc à la vertueuse Autriche de venger, les armes à la main, tous les affronts que l'Allemagne avait dû subir depuis 1792. L'empereur François II n'accédait, il est vrai, à de tels projets qu'à la suite des plus fermes assurances d'intervention. Il eut moins en vue, à ce moment, d'étendre le territoire de sa maison ou d'acquérir tout autre avantage matériel que d'assurer la tranquillité du continent, de l'Europe agitée, depuis l'ère révolutionnaire, par les pires convulsions.

Des Français, que l'aveuglement rendait partiaux, voulurent attribuer plutôt aux démarches pressantes du cabinet britannique qu'aux échecs de Baïlen et de Cintra, cette attitude belliqueuse qui allait inquiéter Napoléon et le forcer à prendre soudain les mesures dites de sûreté. On déclarait d'ailleurs à Paris, en avril : « L'Autriche veut la guerre, il y a plus de six mois que les journalistes anglais ont révélé les secrets du cabinet de Vienne. » Or, Napoléon ne paraît point éloigné de croire les dires de ces publicistes peu sagaces. Seulement arrivé à Louisbourg le 16 avril, auprès du roi de Wurtenberg, son opinion changeait : il avait lu cet appel, arraché la veille au portefeuille d'un émissaire et destiné aux paysans :

Allemands,

La vie n'est pas le premier des biens, mais la honte est le plus grand des maux.

Jusqu'à quelle époque souffrirez-vous le joug étranger? Jusqu'à quelle heure obéirez-vous à un conquérant orgueilleux? Arminius verra-t-il encore longtemps ses neveux dégénérés? Est-ce pour cela que les Obérusques ont livré la bataille de Teutsburg? Est-ce pour cela que les Allemands furent vainqueurs à Hochstædt, Blenheim et Minden? Est-ce pour cela que Charles le Grand a remporté avec les Autrichiens des victoires éclatantes? La dernière étincelle du courage allemand est-elle éteinte? La couronne de chêne ne convient-elle plus

à la tête d'un citoyen allemand? Le son de la chaîne bruyante vous paraît-il donc si agréable? Vous paraît-il plus noble, plus digne d'un homme, de passer dans un pays éloigné pour y assassiner des frères innocents que de s'unir pour mourir en combattant pour assurer le bonheur de votre patrie?

Eveillez-vous, Allemands; éveillez-vous à la voix de l'honneur! Sortez de l'état honteux de léthargie. Il en est encore temps.

Les braves Autrichiens s'avancent. L'esprit de fidélité et de courage les anime tous. Leur chef est Charles. Ils s'avancent pour vous protéger contre la violence étrangère. Ils combattront pour vous; ils vous sauveront de l'oppression et de la honte. Si les forces de l'Autriche n'étaient pas là pour vous sauver, quel serait alors votre sort?

Vos lois anéanties, votre langue méprisée, vos forces prodiguées en corvées pour l'étranger, vos propriétés la dépouille du plus fort, vos guerriers sacrifiés à l'orgueil d'un oppresseur étranger, privés de leurs propres chefs, conduits et maltraités par des mercenaires étrangers, mourant dans un pays éloigné pour une cause étrangère et sacrilège, les hommes les plus dignes de votre admiration éloignés de l'administration et remplacés par des étrangers en langue, comme en habitudes et mœurs, et qui ne s'intéressent ni à vous ni à vos besoins. Ah! comme ils triompheraient alors ces étrangers, comme leurs mains avides fouilleraient dans les derniers trésors de vos pays; comme ils s'en iraient un jour regorgeant d'or et de biens, eux qui sont venus les mains vides; comme les oppresseurs se remplaçant l'un l'autre chercheraient alors à rivaliser en avidité et en désirs de rapines; comme on vous conduirait alors le long des chemins de vos propres pays, chargés de vos propres dépouilles, comme des bêtes de somme. En 1798 et en 1799, dans diverses contrées de la Suisse, les hommes, les vieillards, les femmes, les enfants, chargés de munitions et de provisions, ont été forcés de gravir les montagnes les plus escarpées pour suivre les Français qui les maltraitaient.

Alors, pauvres opprimés, vous élèveriez vers le Ciel vos regards pleins de désespoir pour implorer des secours de la main de Dieu, mais en vain, car l'homme qui s'abandonne dans les dangers, l'homme qui se soumet librement au joug étranger, ne sera jamais secouru par la Toute-Puissance. Courage, union, persévérance et fidélité dans la défense des droits sacrés : voilà les représentants de la divinité sur la terre. Le peuple qui renonce à ces vertus protectrices est indigne de la protection de la Divinité.

Allemand! ce nom était autrefois votre orgueil. Allemand! ce nom deviendra-t-il la honte des siècles à venir? Voulez-vous souffrir encore les outrages, l'insolence, le mépris des orgueilleux Français? Voulez-vous voir anéanti à jamais tout ce qui a été créé par l'industrie, la persévérance, le courage des Allemands? Voulez-vous vous voir réduits à la mendicité et chassés de vos foyers pour aller chercher ensuite une habitation dans les déserts inhospitaliers de l'Amérique septentrionale?

Non, non! Vous saurez prévenir ces malheurs.

Je vous vois déjà vous porter courageusement sous les drapeaux autrichiens. Je vous vois partager les combats et les dangers avec vos frères qui ont avec vous la même langue et les mêmes habitudes. Je vois déjà le nom allemand sortir du tombeau de la honte pour devenir

un monument de gloire. Car il est digne du brave Allemand de mourir pour les droits sacrés de son pays, tandis que combattre sous les drapeaux ennemis, cela déshonore le guerrier allemand.

Levons donc hardiment nos bras pour combattre, regardons l'ennemi en face, vivons tout à fait pour la patrie, et la victoire et le bonheur marcheront à côté de nous!

C'était bien une croisade allemande dirigée contre Napoléon. Dans l'appel aux armes, l'Anglais n'était pas même cité.

II

Au bord du Danube, de grands événements vont fixer le sort respectif des belligérants. Napoléon paraît inopinément à Donauwörth le 17 avril lorsque Berthier, chargé d'un intérim et perdant la tête, nous préparait des échecs [1]. Servi par son admirable intuition et grâce aux ressources de quelques renseignements d'espions, l'empereur peut percer une partie des projets d'un ennemi qui a déjà placé 184 000 hommes en face de 75 000 Franco-Bavarois. L'empereur est alors bien portant et inlassable. Il s'assigne la tâche de désorganiser les corps qui ont passé l'Inn, et la veut voir terminée en huit jours. Il a sous la main de bons manœuvriers : Davout, qui, venu de la Poméranie suédoise, a vu sa troupe couvrir 240 lieues en vingt jours; Massena, venu de Strasbourg au pas de course avec l'armée d'observation du Rhin; Lannes, chargé de conduire les grenadiers d'Oudinot et la division Saint-Hilaire; Lefebvre, qui tient bien en main les Bavarois nos alliés; Bernadotte, chef des Saxons. Il pourra, devant Ingolstadt, recommencer Arcole, Marengo ou Friedland suivant les circonstances parfois si surprenantes de la guerre.

Immédiatement, deux tactiques vont s'affronter : celle de Daun et celle de Napoléon. La dernière brutalise et brise. L'archiduc peut résister durant cinq jours. On a nommé ces actions : Thann, Abensberg, Landshut, Eggmühl [2] et Ratisbonne. Dès lors les Autrichiens sont transformés en fuyards et ne forment plus

[1] Napoléon était encore à Paris; le major général Berthier ne l'avait précédé à l'armée que pour mettre à nu toute sa nullité. Sans plan, sans but, il nous fatiguait par des mouvements continuels de la rive droite à la rive gauche du Danube; et plusieurs fois il nous est arrivé de faire ce double mouvement en un seul jour. D'autant plus inquiet et plus incapable de décision que le danger était plus imminent, l'approche de l'armée autrichienne le jetait dans la plus cruelle anxiété; c'est au milieu d'un accès de désespoir qu'il s'écria : « Ah! s'il était ici, je ne serais pas en peine. » (*Berthezène.*)

[2] C'est là l'orthographe de ce nom, copié par nous, en juillet 1906, dans les registres du village.

que deux tronçons d'armée. Napoléon se rappelle les propos de César satisfait : *Veni, vidi, vici.* Et il congratule ses soldats : « Vous avez justifié mon attente; vous avez suppléé au nombre par la bravoure ».

Sans doute, un autre chef que Napoléon eût suivi en Bohême l'archiduc Charles contraint à se dérober dès le 24 avril. Il ordonne seulement à Davout de cheminer derrière le généralissime allemand, moins pour le battre que pour surveiller ses mouvements. Napoléon veut, de Ratisbonne, aller à Vienne. Bessières, d'abord repoussé à Neumarkt, puis Massena lui en préparent la route; un bombardement lui ouvre les portes de la capitale ; et de cette ville, l'empereur imposera un respect mêlé de crainte au roi de Prusse et de l'admiration, encore, aux princes qui sont ses alliés. Installé à Schönbrunn dès le 11 mai, il y retrouvait son logis de 1805.

Alors, le conquérant cherche un autre champ de bataille d'Austerlitz. L'archiduc Jean n'avait-il pas battu le vice-roi Eugène en Italie? L'archiduc Ferdinand n'était-il pas entré en Pologne? Chasteler n'était-il pas le maître du Tyrol? L'empereur de Russie restait en expectative. Dans son impatience, Napoléon répétait : « Il faut en finir par un coup de tonnerre. » Joindre l'archiduc Charles avant qu'il ne se soit renforcé des contingents hongrois, le détruire, imposer la paix, voilà quels étaient les projets de Napoléon, le 15 mai.

Cent espions s'emploient à le renseigner. D'Ulm à Presbourg, ces hommes se faufilent, font parler l'habitant, recueillent les déserteurs. Leurs indications classées, passera-t-on le Danube devant Krems, ou devant Nussdorf où Saint-Hilaire a déjà échoué le 13, ou bien devant Vienne? Un nommé Jacob Ankoff, colporteur, indique un bon passage en face de Kaiser-Ebersdorf. Y aller sans risques paraît assuré puisque Daru a indiqué que, seulement un faible corps autrichien garnit, en face, la rive gauche du fleuve.

Permetty organisera le passage sous les yeux de Bertrand, grand maître du génie. Une forte batellerie est réunie. Le 19 mai, on peut jeter un pont de fortune qui couvre les deux bras mesurant 207 et 120 toises. Et la division Molitor défile pour aller occuper l'île Lobau et se porter vers Gross-Aspern.

III

Nous avons pu visiter ces lieux du 1er au 5 mai 1900. Sorti le 4 de l'île Lobau, en barque, engagé dans une coupure pratiquée

entre des fûts de vieux frênes, placé sous la direction d'un colonel autrichien, nous reconstituons l'itinéraire qu'a suivi le maréchal Massena.

D'une berge très élevée, les yeux inspectent une plaine de terrains blancs, peut-être formée par d'anciennes alluvions du Danube; plaine bombée des seuls ressauts de Lehen et de Feld, entre Raasdorf et Hirschstetten. Pas un arbre n'en coupe, entre les villages, l'uniformité. Très loin, la ligne des coteaux, tirée de Deutsch-Wagram à Markgrafneusield, forme comme une falaise grise, derrière les peupliers qui bordent le Russbach.

A l'extrême droite, Stadtl-Enzersdorf, bourg entouré de murailles en briques, domine un anneau du fleuve qui couvre la grande île. En face, l'allée des vieux ormes du château d'Essling aboutit à une vieille porte placée au centre d'un village de cinquante à soixante maisons; village couvert, au nord, par la grange impériale qui servit de fortin durant la guerre. A gauche, Gross-Aspern apparaît, en amas de larges bâtisses devant les ballons du Kahlenberg et du Bisamberg, lesquels coupent brusquement l'horizon au nord-ouest, au delà de Stadlau.

Du point où passèrent les Français, on compte 3400 pas jusqu'à Enzersdorf; 1950 à un creux de carrière (ancien marais) situé entre Enzersdorf et Essling; 514 à la briqueterie ouverte en face d'Essling; 1220 à Essling et 1936 à Gross-Aspern. Ces trois pays sont isolés par des plaines. La trouée ouverte entre Aspern et Essling a 2200 mètres; celle d'Enzersdorf, 1800 mètres. Une grande chaussée, que longeait autrefois un fossé assez profond, établit les communications entre ces trois agglomérations.

Le champ de bataille fut limité entre les deux angles que formait le Danube devant Stadlau et devant Enzersdorf, avec, pour développement, un demi-cercle englobant Mont Feld, Raasdorf et Ober-Lehen. Il est coupé, longitudinalement, par la chaussée de Vienne, ombragé d'un long bois d'ormes planté au sud-est d'Aspern. Il n'avait, pour abris, en 1809, que les maisons d'Essling et d'Aspern; et Napoléon devait combattre ayant à dos un bras du fleuve, dans lequel des troupes dépostées pouvaient être précipitées. Mais le grand avantage, s'il obtenait un succès, c'était la liberté qu'il aurait gagnée de lancer sa grosse cavalerie sur les routes de Znaïm et de Brünn.

Dans cette plaine de March Feld, Rodolphe de Habsbourg avait, le 26 août 1277, vaincu Ottocare, roi de Bohême et duc d'Autriche. Là, un Habsbourg tenterait de reprendre aux Français les clefs de Vienne livrées aux ennemis par le général O'Reilly.

Expulsé de Bavière, l'archiduc Charles abandonne Ratisbonne

le 23 avril. Il fait cheminer sa troupe vers la Bohême, en marquant des étapes à Cham et à Budweiss. Le corps de Bellegarde le renforce et il recueille Hiller que Massena avait battu à Ebelsberg le 3 mai, puis talonné jusqu'à Stein. Kolowrat laissé en observation devant Linz, le généralissime conduit ses contingents, par Neupolda, Weikersdorf et Stockereau; il débouche enfin dans la March-Feld, mais trop tard pour secourir Vienne. Décidé à livrer une bataille décisive, renforcé des milices que l'exaltation du patriotisme rendait très braves, le prince s'emploie à établir ses camps, le 18 mai, de la muraille abrupte du Bisamberg aux bords marécageux du Russbach.

Déjà, Nordmann avait pu arrêter l'expédition que Saint-Hilaire portait dans la Schwarz-Lacken. La rive gauche du Danube surveillée jour et nuit, les éclaireurs chassés de l'île Lobau informaient, dans la matinée du 20, que les Français s'orientaient vers Essling.

Sur ce point, le comte Klenau dirigea une forte avant-garde. Des voltigeurs l'accueillirent d'un feu violent et Lasalle jeta sur elle sa cavalerie. Instruit que l'ennemi se présentait en nombre, l'archiduc se rendit le 20 à Gerarsdorf et rédigea, avec Wimpfen, son quartier-maître, des instructions qui allaient porter, à l'offensive, le jour de la Pentecôte, une armée au dénombrement exact : 83 405 hommes et 288 canons. Ces instructions étaient ainsi rédigées :

L'attaque sera entreprise par cinq colonnes :

La première, formée par le corps du feld-maréchal Hiller, s'avancera dans la direction de Spitz et de Leopoldau; s'étendra, à gauche, au bord du Danube, vers Stadlau et Aspern. Son but est, en traversant les prairies, de déloger l'ennemi des bords du Danube;

La deuxième colonne, formée par le corps du général de cavalerie comte de Bellegarde, marchera dans la direction de Leopoldau et s'avancera vers Kagram;

La troisième colonne, composée du corps du feld-maréchal-lieutenant prince Hohenzollern, marchera, en passant par Süssenbrunn et Breitenlee, dans la direction d'Aspern;

La quatrième colonne, commandée par le feld-maréchal-lieutenant prince Rosenberg, passera par Aderklaa et Raasdorf, pour se diriger vers le village d'Essling;

La cinquième colonne, formée aussi dans le corps de Rosenberg, devra passer le Russbach, laisser à sa droite Raasdorf et Pysdorf, et chercher à envelopper la ville d'Enzersdorf par la gauche;

La réserve de cavalerie, placée sous les ordres du général prince Lichtenstein, doit se placer entre Raasdorf et Breitenlee, pour être prête à agir en cas de besoin;

Le corps de réserve des grenadiers sera massé derrière Gerarsdorf;

La brigade de cavalerie, nommée Vecsey, devra se joindre à la seconde colonne;

Le régiment de cavalerie O'Reilly se joindra au 3e corps.

Le but principal est de repousser l'ennemi des positions qu'il a prises au bord du Danube, de détruire tous les ponts qu'il a pu bâtir sur le Danube et d'occuper l'île Lobau avec un fort contingent d'artillerie.

Son Altesse Impériale, le généralissime archiduc Charles, recommande le plus grand ordre, d'avancer en colonnes serrées, de faire l'usage le plus convenable de toutes les armes. Son Altesse impériale se tiendra auprès de la deuxième colonne.

Des faits remarquables de cette bataille, l'archiduc Louis écrivait, en exagérant certains détails, à un familier :

Au camp près Wagram.

Marchfeld, 27 mai.

Vous avez reçu, j'espère, la lettre que je vous ai écrite en route; je suis arrivé à l'armée devant Vienne le 25, deux jours après la bataille d'Aspern où les Français ont passé, avec toute l'armée, le Danube le 21. Dans un terrain d'une lieue et demie d'étendue, 200 000 hommes se sont entre-tués pendant deux jours. Et l'empereur Napoléon a dû abandonner son projet et repasser le fleuve. Nous avons près de 20 000 hommes tués et blessés, dont près de 800 officiers; jugez ce que l'armée française, qui se trouvait en masses plus serrées encore, a perdu; près de 2000 cuirasses et au delà de 17 000 fusils des leurs ont été ramassés sur le champ de bataille depuis, et il nous a fallu nous en éloigner à grande distance pour éviter l'infection.

Appuyant leurs ailes à deux villages qui ont été pris et repris dix fois, les Français ont voulu percer le centre avec une masse de cuirassiers; notre infanterie, formée en masse par bataillons, a repoussé toutes les attaques, et après trente-six heures de combat à peu près suivi, nous avons eu le champ de bataille que les Français ont évacué la seconde nuit. Sans le Danube, cette victoire avait des suites incalculables. Aussi, c'est à recommencer et c'est une guerre de destruction qui doit finir faute de combattants. Ce que cette journée a effectué, c'est que *le prestige est détruit*. Il y a de quoi être touché aux larmes de voir le dévouement, l'enthousiasme du soldat et tout est soldat; des bataillons de milice ont résisté aux cuirassiers et soutenu leur place avec perte de 2 à 300 hommes. Le jour après la bataille, la tournée que l'empereur a faite au camp a été une scène que la plume ne peut dépeindre et dont les suites seront des flots de sang de part et d'autre.

La première attaque repoussée, notre infanterie, en riant, disait : « Comme ils sont bêtes, les voilà déjà qu'ils reviennent se faire tuer. » Vienne est rempli de leurs blessés; la journée leur a coûté au delà de 25 000 hommes hors de combat. Nous n'avons perdu que 8 à 900 prisonniers et nous n'en avons guère plus que cela, c'est-à-dire qui ne sont pas blessés, car de ceux-là nous en avons ramassé plus de 5000 le lendemain, qui sont dans nos hôpitaux.

La ville de Vienne, les paysans de dix lieues à la ronde étaient spectateurs de cette scène sanglante. L'archiduc Charles s'est surpassé; il a plusieurs fois, le drapeau en main, ramené les bataillons à la charge, et c'est aux cris répétés de : « Vive l'empereur! » qu'ils ont fait des

prodiges. A neuf heures du soir, le second jour, l'empereur Napoléon a renvoyé tous les aigles de l'autre côté; et, à dix, toute l'artillerie.

Peu après, un officier et une cinquantaine de nos pontonniers se sont abandonnés sur des bateaux préparés au Danube, ont rompu leur pont et sont revenus sains et saufs, en partie, au moins, par Presburg. Il a fallu des efforts inouïs aux Français pour rétablir la communication.

Les malheureux Darmstadts [1] ont dû enfin soutenir le village d'Aspern et ont perdu immensément. Je vous envoie les ordres à l'armée, après la bataille. Dans peu de jours, nous aurons la répétition de la scène du 22; je ne sais quels seront les résultats, mais l'armée la demande à grands cris.

Adieu, mes très chers parents, que le ciel nous protège et qu'il m'accorde le bonheur de vous embrasser encore dans ce monde, où il n'y a plus qu'à vaincre ou mourir. Mon tendre souvenir à ce qui vous entoure. Hélas! que ne puis-je encore vous charger des plus tendres assurances pour celle qui n'est plus; du reste, elle est plus heureuse et tranquille que nous. Que fait Charles-Adolphe et ma chère Louise? Dites-leur combien, au milieu des horreurs qui m'entourent, je songe à eux et à vous tous. Pour m'écrire, adressez au ministre de l'empereur à Berlin, Wessenberg. Je suis au 6e corps de la grande armée.

IV

Voyons à quelles œuvres durent s'employer les Français.

Dans l'après-midi du 20, Molitor jetait un pont sur le petit bras du Danube et la cavalerie de Lasalle allait éclairer, vers Raasdorf, le terrain; l'ennemi n'avait montré qu'une forte reconnaissance.

Tranchant Lavergne nous a fourni une relation de la bataille.

Le 21 mai, au jour naissant, Napoléon accompagné de Berthier, des maréchaux Massena et Lannes, ayant reconnu la position de la rive gauche du Danube et fixé son champ de bataille, savoir : la droite au village d'Essling et la gauche à celui d'Aspern, ces deux villages et le terrain intermédiaire furent aussitôt occupés par les différentes divisions du 4e corps qui passèrent à neuf heures le dernier bras du fleuve. La division de Molitor s'établit à Aspern; celle de Legrand, entre Aspern et la Tuilerie; celle de Carra Saint-Cyr, à droite de celle de Legrand et enfin la division Boudet prit poste à Essling. Une grande partie de la réserve de cavalerie se porta dans la plaine, en avant des deux villages, les troupes légères en première ligne, les cuirassiers en deuxième. L'autre partie de la réserve, la division Saint-Hilaire du 2e corps et les grenadiers d'Oudinot étaient en marche et ne franchirent les ponts que dans la nuit du 21 au 22. La Garde impériale était en réserve dans l'île Lobau.

Entre une heure et deux heures de l'après-midi, l'ennemi prend l'initiative d'attaquer et on le voit s'avancer sur cinq colonnes. Le village d'Aspern est assailli avec la plus grande vigueur; la division Molitor n'en met pas moins à soutenir le choc et à se maintenir dans son poste et elle donne le temps à la division Legrand d'accourir à son

[1] Hessois.

secours. L'ennemi est repoussé, mais il revient à la charge; étant très supérieur en nombre, il parvient à se rendre maître de la tête du village. Les Français s'obstinent à reprendre le terrain qu'ils ont perdu. Les Autrichiens mettent de l'acharnement à le garder. Le village devient, non pas un seul champ de bataille, mais le théâtre de mille petits combats sanglants et opiniâtres. Chaque rue, chaque maison, chaque grange voit une scène de carnage; les chariots, les charrues, les herses, les fléaux, les fourches, les haches sont employés, soit pour se couvrir et se retrancher, soit pour détruire l'ennemi, concurremment avec le fusil et le sabre. Aspern est pris et repris jusqu'à six fois. Ce n'est que l'obscurité profonde qui sépare les combattants.

La 3e colonne autrichienne, soutenue par sa réserve de cavalerie, a fait mille efforts pour pénétrer entre Aspern et Essling, mais elle a été constamment repoussée par la cavalerie française qui a fourni plusieurs charges aussi fructueuses que brillantes.

La 4e colonne, soutenue d'un terrible feu d'artillerie, a attaqué Essling. Les efforts de cette colonne n'ont pas tardé à être appuyés par ceux de la 5e qui, ayant réussi à s'emparer d'Enzersdorf, est arrivée sur Essling par la droite de ce village. La situation des Français devint pénible et la seule division de Boudet dut combattre contre des forces triples des siennes. A la nuit, les Autrichiens prirent le parti de se retirer.

Le 22, à quatre heures du matin, le combat recommença avec plus de fureur que le jour précédent. Aspern et Essling sont de nouveau attaqués par l'ennemi. Les Autrichiens sont soutenus d'une artillerie si formidable qu'après un combat de quelques heures ils emportent le village d'Aspern. Ils n'avaient pas eu le temps de s'établir dans ce poste que les 4e et 46e de ligne et quelques régiments d'infanterie hessoise s'avancent et le leur enlèvent. Le jour est déjà avancé que l'on continue néanmoins de se disputer ce même champ de bataille.

Pendant ce combat interminable, l'empereur s'aperçoit que le centre de l'ennemi occupe au-dessus d'Essling un front fort étendu. Napoléon forme aussitôt le projet de partager en deux l'armée ennemie en la coupant par son centre et il confie cette opération à Lannes. Le maréchal se met à la tête de la division Saint-Hilaire. Il a les grenadiers d'Oudinot à sa gauche, la division Boudet à sa droite; la cavalerie rangée en masses, remplit les intervalles. Le choc est terrible entre deux armées que l'honneur et l'amour de la gloire exaltent. L'ennemi est culbuté. C'est dans ce moment décisif qu'on vient avertir l'empereur que des gros arbres et des moulins flottants lancés par l'ennemi dans le grand bras du Danube ont enlevé le pont. Ne pouvant plus recevoir des renforts, Napoléon juge qu'il est conforme à la prudence de suspendre le mouvement en avant de Lannes. Il ordonne à ce maréchal de se replier et lui fait prendre une position concentrée, la droite appuyée à Essling et la gauche au 4e corps.

L'ennemi, en s'apercevant du mouvement de l'armée française, se rallie, revient à la charge avec une nouvelle confiance. Ses efforts se dirigent particulièrement contre le village d'Essling. Quatre fois il est repoussé. L'archiduc Charles décide une cinquième attaque et fait avancer sa réserve de grenadiers; mais la Garde impériale s'est portée sur le terrain du combat. Mouton, à la tête des fusiliers et des tirailleurs, reçoit le nouveau choc des Autrichiens et rend nuls tous leurs

efforts. Lorsque l'ennemi se montre étonné d'une pareille résistance, Mouton l'attaque à son tour, culbute les grenadiers et par cette action brillante termine la journée et assure à l'armée française un champ de bataille si vivement et si longuement disputé.

L'armée se reposa quelques heures sur les lieux même. Mais l'empereur, jugeant qu'il était impossible de suivre aucune opération sur la rive gauche du Danube, avant que les ponts ne fussent rétablis, décida de transporter les troupes dans l'île Lobau.

V

Les Français arrêtés, l'archiduc Charles se croyait et se disait vainqueur. Pour des militaires avertis, il ne l'était point. Il avait contenu, il est vrai, la troupe de Napoléon qui voulait traverser la March-Feld; mais les corps autrichiens, malgré l'énorme supériorité du nombre, n'avaient pu occuper définitivement ni Essling, ni Gross-Aspern, ni rentrer à Vienne. Un chef victorieux doit coucher au moins sur ses positions et l'armée de François II avait reculé de 4 kilomètres.

Nos ennemis portaient leurs pertes à 762 officiers, 22 578 hommes et 2068 chevaux tués ou blessés. L'armée française avait eu moins de 20 000 hommes mis hors de combat, dont Lannes, d'Espagne et Saint-Hilaire allaient mourir. Sa dernière manœuvre opérait un changement de camp, dans la nuit du 22 au 23.

En face de l'archiduc, qui attendait encore que se produisît l'insurrection générale de l'Allemagne, qui provoquait une nouvelle levée des volontaires hongrois, qui pressait l'archiduc Jean de ramener vers lui l'armée d'Italie, Napoléon allait se procurer, à 1400 kilomètres de Paris, des moyens extraordinaires de guerre. Et ses aigles reposées durant six semaines à l'île Lobau ne devaient reprendre un vol audacieux que pour assurer, cette fois, aux Français, à Wagram et devant Znaïm, et les bénéfices de la victoire et les avantages d'une paix conclue en octobre 1809.

François II ne se plaignit ni de l'Angleterre arrivée trop tard à Walcheren, ni de Schill tué à Stralsund, ni de la Prusse restée neutre. Aux desseins de la Providence, il voulut attribuer sa défaite. Et Kotzebue écrivit à Stadion quand Marie-Louise fut accordée à Napoléon : « Etrange affaire qu'une guerre qui a commencé par des massacres et qui finit par un mariage de raison. »

Edouard Gachot.

LES PROGRÈS DU FÉLIBRIGE

Cette année voit célébrer le cinquantenaire de *Mireille :* heureux cinquantenaire, qui n'apporte pas une ride à la *chatouno* [1], célébrée par Frédéric Mistral ! Et il ne faut pas s'étonner que le Midi de la France tout entier en ait pris occasion pour fêter solennellement le développement du Félibrige; si les fameuses réunions du petit château de Font-Ségugne, d'où sortit la renaissance de la littérature d'Oc, datent de 1854, cette renaissance ne devint une réalité que par la publication de *Mireille.* Les chefs-d'œuvre, mieux que les manifestes, ont le pouvoir de ressusciter les dialectes oubliés et de créer les grands mouvements intellectuels.

Nous savons bien qu'il y a de nombreux sceptiques. « Lorsque Mistral et ses compagnons entrèrent en campagne, voici plus d'un demi-siècle, a-t-on dit, leur dessein pouvait passer pour téméraire. Mais, depuis lors, le maître d'école est devenu la première puissance de l'Etat et le politicien l'assiste. Ces deux complices ont eu vite fait de renvoyer les félibres à leurs radoteries provinciales : faites des vers, tenez des congrès, ouvrez des musées, mais le peuple nous appartient. Ils se sont donnés pour les défenseurs de l'unité nationale menacée, simple hypocrisie pour ne pas avouer crûment la haine du passé. Maintenant, ils sont victorieux... La tentative félibréenne est condamnée [2]. »

Il nous semble, cependant, que c'est conclure trop vite. Pendant les cinquante années qui viennent de s'écouler, le félibrige a gagné du terrain, lentement si l'on veut, mais sûrement, groupant tous les poètes patois, tous les fervents du sol natal, et leur faisant adopter ses méthodes et son programme.

Jusqu'en 1876, il a été presque exclusivement provençal; pendant les vingt années qui suivirent, il ne cessa de s'étendre, pénétrant peu à peu le Languedoc, la Gascogne, le Béarn, le

[1] La fillette.

[2] Cf. André Hallays, *Journal des Débats*, 23 novembre 1906.

Périgord, le Limousin, la Guyenne, l'Auvergne, resserrant ses alliances sentimentales avec la Catalogne, l'Italie ou la Roumanie. Et, depuis dix ou douze années, il s'est établi partout, de l'Océan Atlantique à la Méditerranée et aux Alpes, s'efforçant de retrouver, sous les dialectes abâtardis et patoisés, la belle langue commune que parlaient les troubadours.

Cette expansion du félibrige est indéniable. Ce serait une erreur de croire que la Provence, qui s'est si longtemps identifiée avec lui, est seule à produire des écrivains en langue d'Oc, ou que la génération glorieuse des Mistral, des Roumanille et des Aubanel n'a pas de continuateurs. Le félibrige prospère aux bords de l'Adour et de la Dordogne, comme aux environs d'Arles et d'Avignon, et il se renouvelle sans arrêt.

Ce mouvement est lent : il n'en existe pas moins. Des *Ecoles* [1] félibréennes, en ces dernières années, se sont fondées sur tous les points des régions méridionales, groupant autour d'elles de nombreux adhérents [2], attachés avec fidélité à tout ce qui constitue la personnalité originale de leur petite patrie.

Il n'y a pas seulement là, en effet, des romanisants, mais, dans la plupart des cas, les félibres sont arrivés à réunir sur leur terrain tous les régionalistes sincères. Ceux-ci, peu à peu, s'ils sont logiques avec leurs principes, cessent d'ignorer les dialectes locaux, pénètrent profondément le sens de la parole de Mistral :

Quau ten la lèngo ten la clau [3]

et en viennent à partager complètement l'idéal de Font-Ségugne. C'est un fait que nous avons très souvent constaté : le régionalisme méridional ne peut pas avoir d'autre aspect que le félibrige. Le vaillant Albert Arnavielle [4] l'a cent fois répété.

Certes, nous ne cherchons pas à le dissimuler, l'heure n'est guère propice à une propagande qui va directement à l'encontre de

[1] Les groupements locaux, composés de sept félibres au moins, se nomment des *Ecoles* (escolos).

[2] L'école du Périgord, *lou Bournat* (la Ruche) compte plus de huit cents membres; l'école de Gascogne et Béarn, dite de *Gastou-Febus* (Gaston-Phébus) et celle de Foix et Comminges, dite *Deras Pireneos* (des Pyrénées) avoisinent ce chiffre.

[3] « Qui tient la langue tient la clef, qui des chaînes le délivre » (Ode aux poètes catalans).

[4] Albert Arnavielle, né en 1844, à Alais (Gard), est l'un des plus vibrants orateurs du Félibrige. Très mêlé au mouvement catholique et royaliste du Languedoc, c'est avant tout un homme d'action. Mais il a composé aussi de délicats poèmes d'amour, qui lui ont acquis l'estime de tous les lettrés méridionaux.

toutes les idées jacobines, et qui répand de toutes manières « le culte de la terre et des morts ». Mistral écrivait, dès 1888, à Arnavielle :

Si quelque jour on m'expatrie ou me fait souffrir pour la Cause, ne t'en étonne point. Les ennemis de notre race prennent tous les moyens pour cela. Tu as lu mon discours où je réclame le respect dans les écoles pour notre pauvre langue... Eh bien, dans *le Voltaire*, *le XIXe Siècle*, etc., on a avancé (Sarcey tout le premier) que j'avais demandé la suppression du français, ce qui m'a valu une nouvelle averse d'imprécations. Voilà la bonne foi de ces gens...

Vois-tu, il ne faut pas chercher à le cacher, le plan de là-haut est de détruire notre langue par le moyen de l'école primaire, et puis de nous aplatir le cerveau sous la botte de Paris [1].

Et plus récemment il déclarait :

On veut tout niveler, tout uniformiser, rendre le Midi pareil au Nord, faire de la France entière une vaste province, soumise au régime tyrannique d'une seule organisation administrative, intellectuelle, sociale et économique. Au lieu de développer le sentiment régional, je dirai même l'orgueil régional, on prétend le détruire et l'extirper. Est-ce que la nature agit de la sorte? N'entretient-elle pas au contraire la vie par l'effort de la concurrence, par la lutte des espèces? Rappelez-vous les paroles éloquentes d'Aubanel : « En conservant à la France une de ses langues, nous lui conservons une de ses richesses! En apprenant à nos enfants l'amour et le respect de leurs villages, nous leur apprenons l'amour et le respect de la grande patrie. »

Malgré ces éloquentes protestations, les obstacles se sont dressés nombreux sur la route du Félibrige. Cependant, il ne s'est point laissé arrêter. Une rapide promenade à travers les provinces méridionales nous montrera que de jeunes écrivains se lèvent pour continuer la tradition de Font-Ségugne; que les régions extrêmes de la terre occitane sont entrées dans le mouvement; que le travail d'épuration des dialectes locaux se poursuit avec science et persévérance; enfin que l'idée félibréenne pénètre et conquiert les vieilles institutions méridionales.

*
* *

Prenons tout d'abord l'école de Gaston-Phébus, qui, depuis 1896, fait de bonne besogne dans le Béarn, sous la direction savante, active et courtoise de son *capiscol* [2], M. Adrien Planté.

Evidemment, la tâche était plus facile dans cette région. Voisins des irréductibles Basques, les Béarnais subissent très peu

[1] Publié en février dernier par le journal félibréen *Vivo Prouvenço!* (*Vive la Provence!*) à Nîmes.

[2] Chef, président.

l'influence de la capitale. Ils se confinent avec plaisir dans leurs simples villages, demeurent fidèles à leurs anciennes traditions de famille, et résistent par la force d'inertie. D'ailleurs, les félibres, suivant l'impulsion donnée par Mistral, se sont efforcés ici, et avec bonheur, de diminuer l'influence hostile de l'école.

Pour cela, ils ont employé deux moyens : le premier, en usage sur toute la terre d'Oc, consiste à attirer les instituteurs, à en faire des adeptes du mouvement qu'ils sont chargés implicitement de combattre : mais cela ne suffit pas. Il ne suffit pas qu'ils participent aux fêtes félibréennes et qu'ils ne tracassent point leurs petits élèves en train de bavarder en béarnais; ce concours individuel de quelques bonnes volontés est inefficace, si les institutions ne le soutiennent pas. La langue d'Oc ne doit pas être tolérée à l'école : elle devra y être enseignée.

Ceci n'est point un paradoxe. L'enfant arrive « en classe » avec un idiome local qu'il parle déjà. Pourquoi s'efforcer tout d'abord de détruire chez lui ce dialecte auquel son cerveau et son oreille sont déjà habitués? On n'y réussit point, et le gamin emploie bientôt, au gré de sa fantaisie, une sorte de petit nègre, formé de termes français, affublés de désinences méridionales et reliés entre eux par une syntaxe mi-partie. Que le maître, au contraire, emploie la langue d'Oc, déjà connue de son élève, pour lui apprendre la langue française, et l'on verra les résultats.

On les a vus déjà en Provence, où le frère Savinien[1], un éducateur de grand mérite, a fait appliquer dans cinquante écoles libres cette méthode à laquelle on a donné son nom : *le Savinianisme*. De nombreux philologues, d'ailleurs, l'ont pleinement approuvée et l'ont introduite dans des manuels primaires, de façon à dégager cette innovation de toute influence « cléricale ».

Mistral se rendit compte, dès la première heure, de la portée de cette conception pédagogique. Il a toujours insisté auprès des écoles félibréennes pour qu'elles la fissent appliquer dans leur région. Il s'adressa dans le même sens au gouvernement, et nous ne pouvons manquer de rappeler ici la belle requête qu'il envoya, en 1905, sur ce sujet au ministre de l'instruction publique :

> En donnant aux parlers de langue d'Oc la place et le respect qui leur sont dus dans les écoles primaires du Midi, déclarait-il, vous donnerez à l'enfant du peuple la faculté de bien apprendre le français. Vous lui donnerez aussi le respect du foyer, l'amour de la cité et de la petite patrie qui engendre l'amour de la grande; vous rendrez au jeune homme la fierté de la famille, de la race et des traditions locales, vous

[1] Joseph Lhermite, en religion F. Savinien, né à Villeneuve-les-Avignon, en 1814, ancien directeur des écoles libres d'Arles.

l'attacherez par les liens les plus fleuris et les plus puissants au sol natal qui garde la cendre des aïeux. Vous mettrez une digue à la dépopulation des campagnes; vous diminuerez le nombre toujours croissant des déclassés qui vont se perdre dans les villes et y grossir l'armée des mécontents et des meurt-de-faim. Vous ferez enfin l'œuvre la plus patriotique et peut-être la plus illustre de notre époque; et les générations qui montent béniront votre mémoire.

Cette demande n'est pas demeurée tout à fait infructueuse. Une école félibréenne a obtenu de faire essayer la méthode d'enseignement du français par la langue d'Oc, et c'est l'école *Gastou-Febus*, comme on dit en béarnais. Depuis deux ans environ, elle organise des concours scolaires, très suivis, et elle encourage les instituteurs eux-mêmes par des récompenses. D'autres concours occitans ont été tentés par d'autres écoles : mais, en Béarn, la tentative est officiellement autorisée et recommandée.

N'est-il pas remarquable que cette importante réforme ait été essayée justement par les félibres les plus éloignés de la Provence, répondant à merveille au désir de Mistral? N'y a-t-il pas là une preuve de la portée de l'œuvre entreprise à Font-Ségugne?

Le Béarn et la Bigorre sont un bon terrain d'étude. Ils nous fourniront une nouvelle réponse à toute prévision pessimiste, en nous présentant leurs poètes, derniers venus de la génération félibréenne, aussi convaincus et aussi ardents que leurs prédécesseurs. Parmi eux, nous détacherons tout spécialement M. Michel Camélat et Mme Philadelphe de Gerde[1].

*
* *

Michel Camélat est une des personnalités à la fois les plus remarquables et les plus modestes du Félibrige. Né en 1871, dans un petit village perdu des Hautes-Pyrénées, à Arrens, il n'en est sorti que pour de brèves études primaires de français au petit séminaire de Saint-Pé, près de Lourdes. Le reste, il l'a appris à l'école d'Arrens, ou tout seul. En fait de littérature, il n'avait lu que des romans populaires, lorsque, à dix-huit ans, la poésie lui fut révélée, comme à la plupart des félibres du Sud-Ouest par *les Papillotes* de Jasmin.

Il ne faut pas oublier, en effet, que le célèbre perruquier d'Agen

[1] A côté d'eux cependant nous pourrions citer bien d'autres écrivains de talent : M. Simin Palay, poète, orateur, acteur, chansonnier, journaliste, un des plus zélés propagandistes de l'idée félibréenne; M. le docteur Lacoarret qui signe du pseudonyme d'Al. Cartero des vers saisissants d'observation directe et de sincérité; l'abbé Daugé, M. Lalanne, inspecteur d'académie, M. V. Darclanne, etc.

prépara les esprits en Languedoc et en Gascogne à accepter l'apostolat provençal. Certes, il ne voulut jamais se mêler au mouvement de Font-Ségugne; Mistral l'a noté avec finesse. Il disait : « Ils auront beau se réunir trente, quarante, cent, ils ne feront jamais autant de bruit que j'en ai fait et que j'en ferai à moi tout seul[1]. » La postérité n'a pas été indulgente à cette gasconnade : il n'en demeure pas moins que Jasmin, malgré tous ses défauts et sa langue « patoisante », a été un véritable précurseur.

Ce furent donc ses œuvres qui éveillèrent chez Camélat la flamme poétique. Mais notre montagnard ne s'en tint pas là. Bientôt, grâce à l'étude et à la petite anthologie de Paul Mariéton, *les Poètes Provençaux*[2], il s'oriente vers Mistral, et, pendant dix ans, il ne lit que deux livres : *Mireille* et *la Bible.* Depuis 1899, il a beaucoup fréquenté les anciens : Homère, Sophocle, Théocrite, Virgile, mais, évidemment, dans des traductions françaises.

Au fond de son village, où il ne parle et n'écrit jamais qu'en langue d'Oc, vêtu, sans jamais varier, à la mode béarnaise, avec le petit béret, la courte veste, la large ceinture, Michel Camélat a composé des poésies qui ont attiré immédiatement sur lui l'attention du Félibrige; son poème en trois chants, *Béline*, l'a classé parmi les meilleurs poètes méridionaux.

C'est une très simple histoire qui se déroule dans le pays de l'auteur. Deux jeunes pâtres, Béline et Jacoulet, son amoureux, se rencontrent, menant leurs troupeaux sur les sommets perdus du Batlaïtous. Et le premier chant est une idylle pyrénéenne, où n'intervient aucune vaine littérature.

Jacoulet. — Et, le soir, je t'ai rencontrée, ma petite Béline, — et ta joue rose comme la fleur du rhododendron (*coum la flou dou gabet*), — et les anneaux de tes cheveux — qui sont tressés l'un avec l'autre, — et tes yeux à la clarté de louis d'or tout neuf, — ton être entier qui m'enchante — comme la Vierge en sa chapelle; — tes lèvres rieuses sont teintées de vermeil, — ta petite voix (*ta parauline*) musicale, — et tes dents de cristal.

Béline. — Nenni, Mien, j'ai les lèvres toutes gercées par la bise; — je me suis amaigrie au grand soleil; — et je me suis noircie comme la prunelle sauvage.

Jacoulet. — Tu m'as cru menteur, et je te dis que si! — Le parfum de ta petite bouche — et la chaleur de ton haleine, — je les boirais

[1] Anecdote de Roumanille, citée par G. Jourdanne : *Histoire du Félibrige*, Roumanille, Avignon.

[2] On ne saurait croire à quel point cette publication populaire de Paul Mariéton, dans la collection à 0 fr. 10, a répandu l'idée félibréenne. Elle a révélé de très nombreuses vocations parmi les écrivains du terroir. Nous en avons noté bien des exemples.

comme l'odeur de la fleur du basilic (*beberi coum l'aulou de la flou dou basi*)!

Le deuxième chant est particulièrement intéressant au point de vue de la vie familière des montagnards. C'est le mariage de Jacoulet et de Béline; et le contrat du notaire énumère tous les meubles, tous les ustensiles, les vêtements, le linge, les bijoux traditionnels, tout ce qui s'en va et ce qui fait la joie des folkloristes et des archéologues : et les fiançailles ont lieu avec une grandeur biblique.

Dans la troisième partie, c'est le drame qui domine. Béline a mis au monde une jolie fillette, mais elle a pris froid en lui donnant le sein. Autour d'elle, on s'empresse en vain; en vain on implore les saintes pastoures du pays, et Germaine de Pibrac et Bernadette de Lourdes. Tout est inutile. Jacoulet sort, un instant, désespéré : « Quand il rentra dans la chambre, un être mort était là, en blanc, — les yeux vitreux et les mains jointes; — tous marchaient sur la pointe des pieds. A côté, un être vivant que l'on berçait (*balalin-balalan*), — tout le portrait de la pauvre jeune mère, — gémissait une petite plainte » (un vagissement).

Il faut lire cette œuvre comme l'expression très simple d'une âme poétique restée primitive. C'est une fleur sauvage poussée sur les hauteurs. Aucun art conventionnel, aucune réminiscence. Nulle image qui n'ait apparu directement au poète Béarnais.

« Son style est caractérisé par la sobriété des termes et par l'originalité jamais banale des détails, a dit son traducteur, M. Xavier de Cardaillac[1]. Les épithètes sont rares, tous les mots choisis parlent par eux-mêmes. Il n'est pas une comparaison qui emprunte aux lieux communs, elles vont puiser leur variété dans le milieu ambiant, et, dans ces paysages de la montagne, elles récoltent une agreste moisson. »

Car, ainsi que Mistral, Michel Camélat est un folkloriste des plus distingués. Nul n'est plus au courant que lui des mœurs ancestrales, des vieilles coutumes, des industries villageoises. Ce petit négociant d'une bourgade ignorée s'occupe de réunir les éléments des musées régionaux, de conserver les antiques traditions; ses écrits, ses paroles, ses exemples ne prêchent que la fidélité au sol natal. Il en a été récompensé, car sa poésie porte la marque de son existence : sans procédés littéraires, sans

[1] M. Xavier de Cardaillac, auteur de deux volumes de *Propos Gascons*, a rendu de grands services à la littérature félibréenne en la présentant au grand public en de nombreux articles.

imitation ni apprêt, elle dégage, dans un décor d'un réalisme saisissant, la beauté sobre de la vie.

Nous retrouverons ces mêmes caractères chez la poétesse bigourdane, Philadelphe de Gerde[1]. Elle s'est formée, en effet, elle-même, en toute liberté, sans aucun soin artificiel; elle a bien voulu nous le redire récemment, dans une lettre charmante :

Oh! ce villaget des baronnies de Bigorre — Banios, — perdu au fond des montagnes vertes, tant au fond qu'il fallait se tenir bien droit et bien lever la tête, pour apercevoir le ciel, — et toujours monter pour en sortir!

Mes grands-parents maternels, paysans à grand manoir, habitaient Gerde, de l'autre côté du mont — et c'est surtout chez eux que je vivais. Mon aïeule me demandait pourquoi j'aimais mieux sa maison que celle de mon père : « C'est que, répondais-je, chez nous il faut parler français! »

Il y avait une autre raison : la vieille servante qui s'occupait des brebis m'emmenait parfois avec le troupeau dans les bruyères, sur les hauteurs... Elle savait tous les contes, tous les chants, toutes les légendes et sornettes du pays! Et toutes ces choses belles me ravissaient — et mon âme s'en emplit abondamment. C'est uniquement à cette source que je puise mes *Cantos*, de quelque couleur qu'elles soient.

Et, à la vérité, on s'aperçoit bien que la poésie naturelle du pays a inspiré seule ses *Chants d'azur*, ses *Chants d'exil* et ses *Chants de deuil* qui ont l'accent profond des vieilles cantilènes primitives : « ... Chaque âme a sa mission sur terre : celle qui me revient est de me souvenir; et c'est pourquoi je m'en vais en guerre, — avec fureur, — contre l'oubli... »

Habillée à la mode de son pays, coiffée du capulet bigourdan, Mme Philadelphe de Gerde a présidé en qualité de « reine » diverses fêtes félibréennes du Sud-Ouest. Sa rare beauté, sa grâce un peu mystérieuse, la perfection de ses vers, l'ont fait partout applaudir et célébrer comme une Clémence-Isaure. Sa vie est un poème, et ceux qui ont eu l'honneur de l'approcher ont cru entendre et voir quelque muse de l'antique terre d'Oc.

Voilà, nous semble-t-il, divers exemples assez concluants de la vitalité du Félibrige. Le mouvement provençal n'est pas près de s'arrêter, puisqu'il suscite jusqu'au bord de l'océan une nouvelle génération poétique, pénétrée des mêmes idées et soumise aux mêmes lois. Et il en est de même le long de la chaîne des Pyrénées, aux bords de la Dordogne et dans le Massif central.

[1] De son vrai nom, Mme Réquier.

*
* *

Dans le Couserans, le Comminges et le comté de Foix, l'*Escolo deras Pireneos*[1] publie sa vivante revue *Era Bouts dera Mountanho*[2] et organise, depuis trois ou quatre ans à peine, des fêtes populaires très pittoresques, où ont reparu, avec les chars, les cortèges et les fanfares, les vêtures éclatantes ou sombres des vallées ariégeoises.

En Roussillon, les poètes pullulent, compris de la foule et encouragés par les lettrés; les œuvres dramatiques ou lyriques de certains d'entre eux sont passées dans le domaine commun; fleurissent, sans le nom de leur auteur, les imaginations catalanes[3]. Des Jeux-Floraux se réunissent, et le moment n'est pas éloigné où une Ecole roussillonnaise, régulièrement groupée, tendra la main, par-dessus le Canigou, aux frères de Barcelone.

Plus haut, plus loin de la Méditerranée, nous retrouvons aujourd'hui le Félibrige dans les coins des provinces méridionales le plus éloignés d'Arles ou d'Avignon : en Gascogne, où l'abbé Léonce Couture[4] et le folkloriste Jean-François Bladé[5] ont formé une légion d'infatigables disciples : historiens, philologues ou chansonniers populaires[6]; en Agenais, où le glorieux exemple de Jasmin a suscité plusieurs Ecoles; en Périgord, où le brave Auguste Chastanet, poète et conteur, et l'illustre Camille Chabaneau, le savant romanisant, ont si bien travaillé qu'en 1907, la Sainte-Estelle, fête officielle du Félibrige[7], a été célébrée solennellement à Périgueux; en Rouergue, où le bon abbé Justin Bessou, dont M. Charles de Pomairols a maintes fois loué l'émotion et la verve, réunit pieusement, en des œuvres exquises, les plus délicats souvenirs de son pays et de sa vie.

Le Limousin eut le chanoine Joseph Roux, et l'Auvergne a Vermenouze, avec tant d'autres.

[1] L'école des Pyrénées.

[2] La Voix de la Montagne.

[3] On peut consulter à ce sujet la belle *Anthologie Catalane*, dont le premier volume, consacré aux poètes roussillonnais, a été publié par M. Jean Amade, l'année dernière, chez M. Comert, à Perpignan.

[4] Professeur de langues romanes à l'Institut catholique de Toulouse.

[5] Auteur des *Contes de Gascogne*, minutieusement reconstitués.

[6] Citons MM. Tamizey de Larroque, Philibert Abadie, J. Michelet, Alcée Durrieux, Adrien Lavergne, les abbés Tallez, Laclavère, Cézérac et Sarran, rédacteurs de l'*Armanac de Gascougno* (almanach de Gascogne), qui tire aujourd'hui à 8000 exemplaires.

[7] Le 21 mai 1854, jour de la fondation du Félibrige, on vit que la fête du jour était celle de sainte Estelle. Sainte Estelle, dont le nom signifie littéralement *Etoile* en provençal, devint ainsi la patronne du Félibrige.

Ce ne sont pas, en effet, uniquement des écrivains français. Tout le talent de l'abbé Roux ne tient pas dans ces *Pensées*, tant admirées par les uns, si finement critiquées par les autres; dans son beau dialecte qu'il rêva longtemps d'opposer au provençal comme langue commune à tous les Méridionaux, il a écrit des « chansons de geste[1] » que Mistral et Aubanel estimaient très haut et qui lui méritèrent, en 1882, la palme des grands Jeux-Floraux septennaux du Félibrige. Mais il a fait mieux encore que de rimer ces poèmes grandiloquents, d'où l'effort et la rhétorique ne sont pas toujours absents : à l'imitation des grands félibres des bords du Rhône, il a secoué l'inertie de sa province, réunissant des congrès, élevant des monuments commémoratifs, reconstituant les fêtes du moyen âge, ressuscitant les souvenirs locaux, glorifiant les vieux usages et remettant en honneur les *barbichets*[2]! Que de talents et d'énergies autour de lui! Les noms de MM. Sernin-Santy, de Nussac, Plantadis peuvent en témoigner. En quarante ans de batailles, il vainquit toutes les résistances. A la fin de sa vie, ce prêtre tenace, à la parole acerbe, héritier des grands troubadours rimeurs de *sirventes*, était devenu une sorte de Mistral limousin, honneur de toutes les assemblées du terroir. On aimait à voir, dans les félibrées, son profil aigu, ses cheveux flottants, son allure impérieuse. Sa parole était écoutée, ses directions suivies; et quand il disparut, trop tôt couché sur le sillon qu'il avait si bien ouvert, laissant une œuvre considérable que l'excellente revue *Lemouzi*[3] publiera certainement quelque jour, tous les partis, tous les anciens adversaires s'inclinèrent avec respect devant la tombe de ce provincialiste passionné, de ce félibre intransigeant et opiniâtre que l'on n'oubliera pas.

Comme Joseph Roux, Arsène Vermenouze est un poète bilingue. Il n'est pas seulement l'auteur des beaux vers parnassiens de *Mon Auvergne :* son premier recueil, *Flour de Brousso*[4], et son livre à peine sorti des presses, *Joubs la Cluchado*[5], en font un des écrivains les plus en vue du Félibrige, et son activité a donné une puissante impulsion à la poésie locale dans le pays qu'il a magistralement célébré.

C'est par là qu'il a commencé, avant de se tourner vers la poésie française. Quand, après de brèves études chez les Frères, il eut

[1] Réunies en un beau volume sous le titre : *la Chanson Lemouzina* (la Chanson Limousine).
[2] Coiffes de dentelle.
[3] *Le Limousin.*
[4] *Fleur de Bruyère.*
[5] *Sous le Chaume.*

assez couru le monde pour son petit commerce d'émigrant, en Espagne, en Italie, en Afrique, Vermenouze revint à sa province et il en vécut pleinement la vie. Elle lui parla dans son humble dialecte, un peu âpre, un peu rocailleux, et, docilement, il écrivit sous sa dictée, en une graphie phonétique, qu'il vient d'épurer avec beaucoup de goût. La copie était si fidèle, que le succès ne se fit pas attendre : les fleurs d'argent de Clémence-Isaure, la Cigale d'or des Majoraux du Félibrige[1].

Cet Auvergnat, en effet, regarde vers Toulouse et demeure fermement attaché au Consistoire de Provence. Mieux que de simples écrivains régionalistes, comme MM. Jean Ajalbert ou Armand Delmas, il a, jusqu'au bout, mis en pratique la grande parole mistralienne. Il a fondé l'Ecole auvergnate, dirigé *la Cobreto*[2], une vaillante petite revue, et groupé les fidèles de la vieille langue des aïeux. Grand chasseur, grand amateur d'air vif et de montagne, il a su traduire en deux idiomes l'amour de son pays; et, maintenant, arrêté par la maladie, condamné à de tristes hivers moroses, c'est au vieux dialecte dont Mistral lui apprit la beauté profonde qu'il consacre ses meilleurs efforts. A l'exemple du maître de Maillane, il travaille à l'épurer, à le débarrasser des scories patoisantes. Ainsi, dans cette région presque... septentrionale, au milieu du décor sévère que font les puys et les châtaigneraies, c'est toujours l'exemple ensoleillé d'Avignon qui montre la bonne voie à suivre; et c'est la gloire du Félibrige que Vermenouze célèbre en un de ses poèmes inédits, qu'il nous a récité jadis sous les arbres de Font-Ségugne, de sa voix un peu voilée mais à l'accentuation énergique :



Lou filh del rèi poussèt la porto màu tancàdo.

Il a bien voulu nous donner la traduction rythmée de ce beau morceau symbolique; nous la reproduisons ici.

Le fils du roi poussa la porte mal barrée, — du logis ancestral qui perdait ses murailles; — il y trouva, parmi des chèvres, des béliers, — des vaches et des bœufs, sa famille abritée.

... Plus de fins cavaliers frangés d'or et de soie, — portant moustache torse et panache au chapeau, — mais des pâtres vêtus d'un justaucorps de peau, — qui, du castel antique, avaient fait une étable!...

Triste, le fils du roi réfléchit un instant — au passé glorieux de cette grandeur morte, — puis (il était vaillant et d'âme haute et forte) — il se mit au travail de ressurgissement.

[1] Au sommet de la hiérarchie félibréenne se trouve le Consistoire, composé de cinquante majoraux, dont le signe distinctif est une cigale d'or. Le Consistoire se recrute lui-même et élit le *Capoulié*, chef du Félibrige.

[2] *La Chabrette*, sorte de petite cornemuse.

Il chassa le bétail : chèvres, vaches et veaux, — gent chevaline, bœufs et taureaux encornés, — et, l'aiguillon en main, il conduisit au pré — ces animaux intrus, sauvages et bruyants.

Cela fait, il ôta son chapeau de la tête, — retroussa sur ses bras sa chemise en dentelle, — et, de jour, de nuit, au soleil, sous les étoiles, — il dressa de nouveau le marbre renversé.

... Quand le marbre manquait, ou le bois : orme et frêne, — le prince descendait au tréfonds des carrières — ou coupait à lui seul des forêts tout entières — afin d'en chevronner le toit de son palais.

... Apre forgeur, maçon vaillant, dur bûcheron, — allant et venant dans le palais qui montait, — on le voyait courbé sur les troncs qu'il fendait, — inondé de sueur, brûlé, blanc de mortier.

Le travail s'acheva : cerclé de colonnades — et garni de balcons, le palais parut neuf — avec son foyer où pouvait rôtir un bœuf — et les lampes d'argent pendues à ses poutrelles.

... Alors, fier, et dressé sur la haute terrasse, — ainsi cria le prince aux quatre vents du ciel : — « Hommes, frères ayant le même sang que moi, — riches, pauvres, grands et petits, fils de ma race,

« Vous qui tant regrettez notre antique demeure, — vous tous nés sur le sol où la vigne mûrit, — mes frères par le sang, par l'âme et par la langue, — je vous ai reconstruit le château familial!... »

A sa voix, d'autres voix lointaines répondirent : — de la Loire à la mer, de l'Alpe aux Pyrénées, — des plaines, des vallons et des pics blancs de neige, — vingt millions de voix ardentes l'acclamèrent.

Le fils du roi put voir un peuple autour de lui; — une couronne d'or descendit sur sa tête, — et, depuis ce jour-là, monarque incontesté, — c'est lui qui règne sur l'Empire du Soleil [1]!

On devine facilement l'allégorie : elle s'appliquait à merveille aux grandes fêtes du Cinquantenaire; elle s'appliquera mieux encore dans quelques jours, lorsque Mistral aura sa statue sur le forum d'Arles, recevant ainsi un hommage vraiment royal, aux acclamations des représentants de toutes les provinces du Midi.

Et nous croyons avoir montré que cette belle allégorie de Vermenouze est parfaitement justifiée, et que l'œuvre félibréenne, loin de s'arrêter, loin de se sentir condamnée, est, au contraire, en plein développement. Jusqu'aux « pays » du Midi les plus lointains de la Provence, des Ecoles se fondent et prospèrent, travaillant sans cesse à exalter la petite patrie, à encourager les lettres et à épurer les idiomes locaux abâtardis.

Nous n'avons pas encore parlé de ces idiomes locaux, subdivisés eux-mêmes en de nombreux sous-dialectes. Leur infinie diversité, créée par un long abandon, l'ignorance, la prononciation, l'inculture, l'absence de règles, contitue une des grosses difficultés que rencontre l'œuvre félibréenne. Pendant longtemps,

[1] Pièce extraite de *Joubs la Cluchado* (Sous le Chaume), actuellement sous presse.

les fondateurs de Font-Ségugne ont pensé que le génie de Mistral réaliserait l'unité autour de la langue provençale usitée dans *Mireille.* Certes, on ne nie point les mérites de cet idiome-là; il a réussi à s'imposer à juste titre aux régions rhodaniennes, dont il a unifié à peu près les divers parlers populaires : mais il a semblé à de nombreux félibres que, malgré ses qualités brillantes, il ne contenait point tous les caractères généraux de la langue d'Oc traditionnelle, telle qu'elle fut parlée de l'Océan aux Alpes, et au-delà, pendant le douzième siècle. Donc, ce provençal n'est pas près de s'imposer définitivement.

Le rêve d'un langage unique, commun à tout le Midi, n'a rien de paradoxal. Il est autorisé par l'histoire; ce langage a existé, et l'on pourrait le retrouver, avec quelques différences dialectales, venant en grande partie de la prononciation et de l'emploi des termes locaux. Mais, sans vouloir nous lancer dans une discussion philologique, nous voulons simplement constater que le provençal n'a nullement été accepté à ce titre. Il y a eu de vives résistances, et même des tentatives opposées, en Limousin et en Languedoc.

Là, en effet, on a travaillé à restaurer, contre l'idiome mistralien, de savantes reconstitutions de la langue des troubadours. Et, si les efforts de l'abbé Roux, chez lequel le Limousin fervent a quelquefois trahi l'érudit, n'ont abouti qu'à retrouver l'intégrité verbale de sa province, deux poètes, en Quercy et en Lauragais, semblent avoir frappé plus juste et avoir sensiblement fait avancer la solution du problème.

Prosper Estieu et Antonin Perbosc, deux simples instituteurs, ont su, sans perdre contact avec le parler actuel de leur terroir, remonter jusqu'à la langue des grands ancêtres du moyen âge : en cela, ils ne font que suivre l'exemple de Mistral qui, lui-même, a souvent préconisé cette méthode. Il ne faut pas, d'ailleurs, crier aussitôt à l'archaïsme. Evidemment, on obtient ainsi une graphie quelque peu déconcertante, pour nos yeux habitués à la graphie phonétique des anciens patoisants et des premiers félibres : mais on s'aperçoit vite qu'elle seule est scientifique, logique, fondée sur l'étymologie; en outre, elle réalise un progrès très important vers l'unification des dialectes, puisque, en appliquant à un texte unique ainsi orthographié les diverses prononciations des provinces, on arrivera à se faire comprendre sur toute la terre d'Oc et jusqu'en Catalogne. En somme, en réservant les critiques de détail, il faut reconnaître que cette innovation peut avoir des conséquences fort appréciables pour l'avenir du Félibrige.

Ses auteurs, ajoutons-le, ne sont pas seulement des philologues, mais aussi des poètes très distingués, les plus brillants de la

génération actuelle. Prosper Estieu[1], notamment, au lieu de se confiner comme tant de félibres, dans d'innocentes imitations de Goudelin ou de Jasmin, se tient assidûment au courant de la littérature contemporaine. Parnassiens et symbolistes lui sont familiers et nous savons tels de ses sonnets languedociens qui peuvent rivaliser avec ceux de M. Henri de Régnier. D'un autre côté, l'érudition et le travail, chez lui, n'ont pas éteint la flamme poétique, et toutes ses diverses œuvres sont soutenues par une inspiration lyrique des plus remarquables. Grand, vigoureux, la barbe de jais, la chevelure léonine, la voix de cuivre, il n'est pas de belle fête méridionale où n'apparaisse sa silhouette caractéristique d'émir Sarrazin.

A côté de lui, Antonin Perbosc[2], blond et calme, l'allure courtoise et la voix paisible, poursuit la réalisation des mêmes rêves. Longtemps, il musa dans les patientes recherches terriennes, dans le folklore si amusant du Quercy, dont il fait connaître parfois les côtés les plus pittoresques; après Mistral, nous semble-t-il, nul félibre n'a été plus pénétré que lui de cette idée qu'un poète doit profondément s'assimiler son pays et l'âme de sa race, avant d'essayer de les chanter. Aussi tous ces travaux persévérants et minutieux nourrissent abondamment les vers d'Antonin Perbosc, écrits dans une langue où s'affirme un maître-ouvrier.

D'abord, ce fut *lo Got Occitan* (la Coupe Occitane), recueil consacré à la Vigne, ancienne gloire du Midi, heureux prétexte pour exalter mille antiques souvenirs et mille vieilles coutumes; puis, l'année dernière, ce fut une sorte de geste héroïque : *Guilhèm de Toloza* (Guillaume de Toulouse), où, sous un vêtement archaïque, Antonin Perbosc chanta les espoirs de conquête des félibres, leur amour de toute la terre d'Oc. Lorsque Guillaume au Court-Nez se présente devant Louis le Débonnaire, et lui décrit magnifiquement le pays qu'il veut conquérir, n'est-ce pas le Félibrige qui chante par sa voix les régions ensoleillées qu'il veut soumettre à son empire?

So que demandi,
Senhe, aici-z-oc : es un pron brabe espandi...

Ce que je demande, — Seigneur, le voici : c'est un fief assez grand

[1] Né en 1861, à Fendeille (Aude), a publié trois beaux livres : *Lou Terradou* (le Terroir), *Flors d'Occitania* (Fleurs d'Occitanie) et *la Canson Occitana* (la Chanson Occitane). Il a dirigé diverses revues : *la Poésie moderne*, *Mont-Segur*, *Occitania*.

[2] Né à Labarthe (Tarn-et-Garonne), en 1860. Instituteur à Comberouger et à Lavilledieu du Temple (Tarn-et-Garonne), il a contribué à fonder diverses écoles félibréennes, notamment l'*Escolo Carsinolo* (école Quercynoise), à Montauban.

et beau. — C'est là-bas, vers les monts, où, soufflant, — à toute haleine dans son clair olifant, — toujours vivant en l'immortelle gloire, — Roland nous crie : « Il est temps, et il se fait tard ! — O paladins ! Vous perdez donc la mémoire? — Ceux qui ont franchi le pas de Gibraltar, — jusqu'au dernier, le repasseront, — lorsqu'il y aura assez d'énergie en vos âmes ! » — C'est là-bas où dorent leurs pampres — les vignes qui font les vins septimaniens, — et, par delà les champs où domine Narbonne, — mon berceau, par delà les cimes pyrénéennes, — c'est là-bas, des falaises de l'Océan — où finit la terre, jusques à Tarragone, — par monts et vaux, Saragosse et Pampelune ; — c'est là-bas, près des flots mouvants, — sous le ciel pur et rayonnant, Barcelone, — royale fleur des beaux jardins catalans ; — c'est Majorque et les îles ombreuses, — qui font fructifier en pommes savoureuses — les odorants boutons blancs des orangers. — C'est ensuite, depuis Bordeaux jusqu'à Vence, — de la Mer grande aux névés de Provence, — tout le pays que tant de rois ont convoité : ... — C'est Toulouse, et la rose et l'étoile — parmi les cités de l'Occitanie ; — c'est Carcassonne, dressant hardiment — sa masse gigantesque de hautes tours — qu'ont attaquée en vain à coup de mufles — ou à coup de roc, le bélier (*la gata*) et la catapulte (*lo trabuc*) ; — c'est Agde, bordant le golfe des Sirènes ; — c'est Nîmes, avec son grandiose Aqueduc, — sa fontaine et ses colossales Arènes, — qui s'étale, enchanteresse, parmi — les oliviers secoués par l'autan ; — c'est Béziers, citadelle hautaine ; — c'est Maguelone, superbe empérière ; — c'est Aigues-Mortes, aux sombres murailles ; — c'est Beaucaire, et la terre d'Argence — avec ses châteaux, qui ont, redoutables béliers, — tenu tête à l'horrible engeance du loup mauresque ; — c'est le Rhône, où tours et clochers, — du haut d'un rocher, mirent leurs belvédères (*lors mirandas*), — le puissant Rhône où mille nochers — passent, debout sur leurs *sisselandes* ; — c'est la Provence, où ont fait tant de déprédations — les pillards qui bientôt me reverront ; — c'est surtout Arles, la suprêmement belle, — où le rayonnement du soleil sculpte — des jouvenles à l'éclat si souverain — qu'on les dirait déesses en les voyant ; — c'est enfin Orange, Orange ornée d'une telle splendeur qu'elle semble un paradis [1].

On excusera cette longue citation. Elle nous a semblé nécessaire pour bien montrer que le temps héroïque de *Calendal* n'est pas fini et que la vieille langue d'Oc ressuscitée, tirée des mains des « patoisants », sait encore avec bonheur traiter les plus nobles sujets. On comprendra mieux ainsi le sens de ces paroles de Mistral : « La vision poétique et nationale du Midi, quand je regarde vers Toulouse, déclarait-il dernièrement, m'apparaît comme un arc-en-ciel qui se dresse d'un côté sur la *Chanson de la Croisade* et de l'autre sur les chants d'Estieu et de Perbosc. Et, sous cet arc-en-ciel, signe splendide d'alliance et de réconciliation, je vois briller l'espérance de beaux temps à venir. »

Tout le monde en a pensé ainsi dans le Félibrige, et l'Aca-

[1] *Guilhèm de Toloza,* 1908, Privat, Toulouse.

démie des Jeux-Floraux a accordé à *Guilhèm de Toloza* sa plus haute récompense.

Voici quatorze ans, en effet, que l'ancienne académie toulousaine, fondée primitivement, en 1324, pour défendre la langue d'Oc, a renoué cette vénérable tradition. Depuis le dix-septième siècle, transformée en simple académie de belles-lettres, elle semblait avoir définitivement abdiqué devant le rayonnement du français : n'est-il pas curieux de constater qu'elle est revenue aux dialectes méprisés jadis, qu'elle les honore des plus flatteuses distinctions, depuis 1895, à l'heure même où, à quelques esprits pessimistes, la tentative félibréenne a paru « condamnée ».

C'est là un fait que nous n'aurions eu garde de passer sous silence, car il nous semble extrêmement significatif. Par son antiquité, ses profondes traditions chrétiennes et patriotiques, la prudence de son attitude et la sagesse de ses décisions, l'académie des Jeux-Floraux peut exercer sur le Félibrige languedocien l'influence la plus saine et la plus féconde.

En effet, il a besoin d'être quelque peu dirigé et assagi. Il représente, dans le mouvement méridional, la gauche, le parti *Rouge* opposé aux *Blancs* de Provence; ses initiateurs, Auguste Fourès[1] et Louis-Xavier de Ricard ont essayé de l'appuyer sur les sentiments libertaires et anticléricaux des plus fâcheux, abusant du souvenir des Albigeois pour jeter de perpétuels cris de haine contre l'Eglise romaine et la monarchie capétienne. Cette tactique n'était pas heureuse. Vouloir remonter au delà du treizième siècle et de la bataille de Muret, est un rêve chimérique, qui a de plus l'inconvénient de blesser dans leurs convictions intimes les meilleurs tenants du sol natal.

Aussi, malgré de virulentes campagnes, et peut-être à cause d'elles, le Félibrige n'a-t-il pas pris en Languedoc l'extension que tout aurait dû lui donner. L'*Escolo Albigeso*[2] n'a pas prospéré dans le Tarn; l'*Escolo Moundino*[3] à Toulouse, et l'*Escolo Audenco*[4] à Carcassonne, continuent sans assez d'éclat une carrière que leurs fondateurs et leurs membres promettaient cepen-

[1] Auguste Fourès, né et mort à Castelnaudary (1848-1891), a été un lyrique passionné et farouche, mais d'un art incertain et d'une expression monotone.

[2] L'école Albigeoise.

[3] L'école de Toulouse. La terre toulousaine se nomme, en effet, quelquefois *Terro Ramoundino* (terre des Raymond), et, par contraction, *Terro Moundino.*

[4] L'école de l'Aude.

dant de rendre très brillante [1]. A Montpellier, l'ardent et éloquent Arnavielle, gêné par des doctrines si contraires aux siennes, a vu, malgré les belles fêtes récentes de Béziers et de Cette, fléchir le mouvement d'ensemble jadis magnifiquement inauguré. Mais, de tous côtés, l'on cherche à se ressaisir. Et lorsque les utopies du Félibrige rouge auront été ramenées à leur juste portée, le Languedoc fournira à la cause méridionaliste l'appui le plus efficace : il a subi une secousse qui ne durera pas.

*
* *

Malgré le léger flottement que nous venons d'indiquer, nous croyons avoir montré que le Félibrige est en progrès constant : ici, il suscite une nouvelle génération poétique; plus loin, il pénètre à l'école malgré tous les préjugés; d'autre part, il tend à reconstituer dans son unité la vieille langue d'Oc; d'autre part encore, il rattache à son idéal une vieille académie provinciale qui, depuis des siècles, travaillait en dehors de sa province; partout enfin, il donne à la renaissance régionaliste une magnifique impulsion. Les écoles fleurissent sur tous les points du Midi; et nous avons laissé de côté, intentionnellement, la Provence qui, elle, continue dans tous ses recoins, grâce à des énergies toujours renaissantes, l'œuvre entreprise avec tant d'éclat, il y a cinquante ans.

On nous dira : « Malgré tout, malgré tant d'efforts, la langue d'Oc tend à disparaître, à céder progressivement, sous l'influence du service obligatoire, de l'instruction primaire et de tout le système centralisateur qui nous étreint. De plus en plus, le peuple parle ce « patois » informe, ce mauvais français à terminaisons méridionales, contre lequel le *Savinianisme* seul pourrait réagir; quant aux félibres eux-mêmes, ils sont bien rares ceux qui emploient dans leur vie journalière l'idiome qu'ils savent cependant si bien écrire en prose et en vers. »

Cela est vrai. Mais n'a-t-on pas déjà accompli un progrès important en remettant en honneur une langue ruinée par plusieurs siècles d'inculture et abandonnée au bas peuple; en l'employant dans les assemblées littéraires, dans les discours solennels; en l'arrachant aux basses servilités et aux bouffonneries foraines, pour lui faire célébrer les sujets héroïques ou élégiaques? Tant

[1] A côté de Prosper Estieu et d'Antonin Perbosc, il faut citer dans cette région Achille Mir, de Carcassonne, conteur et fabuliste, le folkloriste Paul Fagot, de Villefranche de Lauragais, Gaston Jourdanne, historien du Félibrige, et une troupe d'excellents poètes MM. Sourreil, Jean-Félicien Court, Xavier Rivière, Gayssot, Lamourère, etc., etc.

d'œuvres remarquables, dont s'enrichit depuis plus de cinquante ans la littérature méridionale, doivent-elles être négligées?

L'influence que peuvent exercer certaines entreprises, même purement poétiques, ne peut pas être niée. Il n'y a pas là simplement un exercice de lettré; et quand on est tenté de le croire, il faut se rappeler l'exemple si frappant de la Catalogne.

On connaît cette histoire. En 1859, quelques écrivains décident de ressusciter les antiques Jeux-Floraux de Barcelone, fondés au quatorzième siècle à l'imitation et sur les conseils de ceux de Toulouse. Inoffensif amusement! Chacun sourit de cette reconstitution archaïque, dans un pays où tout le monde parle castillan, où le catalan n'est plus qu'un patois populaire. Et cet état d'esprit est si impérieux que les promoteurs du mouvement eux-mêmes sont pleins de scepticisme et s'excusent presque devant le public. Le président des *Jocs-Florals* restaurés, Mila y Fontanals, déclare timidement dans son discours d'ouverture :

« Avec un enthousiasme mêlé d'un peu de tristesse, nous donnons ici à notre langue une fête, nous lui dédions un filial souvenir, nous lui gardons au moins *un refuge...* »

« Un refuge, a souligné très justement M. Marcel Robin. On n'allait donc alors même pas jusqu'à rêver une restauration intégrale de la langue catalane dans tous les domaines de l'activité intellectuelle et sociale; sa cause semblait si bien perdue que Mila souhaitait seulement qu'elle pût servir encore aux évocations lyriques d'un passé à jamais aboli! » On sait ce qui est advenu maintenant. Nous n'avons pas besoin d'y insister.

On peut objecter, et nous reconnaissons bien volontiers que les conditions ne sont pas les mêmes : mais il ne s'agit point, non plus, d'atteindre les mêmes résultats.

Que l'on ne vienne pas, en effet, abuser de quelques boutades de félibres isolés pour dénaturer la magnifique portée de l'œuvre entreprise à Font-Ségugne et continuée avec une admirable compréhension par le Midi tout entier! Jamais il n'a pu entrer sérieusement dans la pensée d'un Languedocien ou d'un Provençal d'augmenter ces « Lézardes dans la Maison » dont parlait Maurice Barrès, de réunir en une même république libertaire la Catalogne et nos provinces méditerranéennes, de considérer la Normandie ou l'Ile-de-France comme des pays étrangers; mais les vaillants disciples de Mistral ne demandent qu'une seule chose : rendre, dans une France équilibrée et bien vivante, leur véritable rôle aux pays de la terre d'Oc. C'est donc, en somme, ainsi que nous le disions en débutant, un des aspects de la campagne régionaliste que nous présente le Félibrige.

Ceci n'est pas allé sans quelques difficultés. Les Félibres, qui, pendant une vingtaine d'années, étaient restés chez eux, en Provence, voisinant en des réunions fraternelles, s'écoutant et s'applaudissant les uns les autres, se seraient toujours contentés de leurs petites fêtes intimes, de leurs sérénades et de leurs tambourins. Ils s'effrayaient un peu de cette orientation nouvelle, et encore, de temps en temps, il y a des retours vers les rêves purement poétiques et mystiques des premières félibrées. Mais il n'en demeure pas moins que, suivant les précisions de M. Charles Brun, le Félibrige est devenu aujourd'hui, « en dehors de tout parti-pris politique, une féconde et pratique conception sociale, et que, sans se confondre avec tout un ensemble d'idées et d'aspirations déjà existants, il en est, dans un certain domaine, l'expression la plus saisissante; il travaille à assurer l'originalité du coin de terre, l'exaltation des qualités de la race, et, par contre-coup, le libre jeu des institutions [1] ».

On regrettera peut-être que cet effort régionaliste, si nécessaire pour l'avenir de la patrie, s'appuie sur la langue d'Oc comme ailleurs, sur le breton; et l'on répétera, à propos de chacun des poètes dont nous venons d'évoquer la silhouette, ce que M. Gaston Boissier disait un jour à propos de Mistral : « Malgré tout, notre poésie, qui voit tout ce qu'elle a perdu à le perdre, ne peut s'empêcher d'en éprouver quelque dépit, et elle est quelquefois tentée de dire, comme Valentine de Milan à propos de Dunois, le fils naturel de son mari : « Il m'a été dérobé. »

Hé bien, non! la plupart de nos félibres, s'ils avaient écrit en français, on peut l'affirmer hardîment, n'auraient pas été les poètes que nous admirons; et lorsque Clovis Hugues, par exemple, écrivait les délicieuses fantaisies des *Oulivado* [2], il montrait combien l'auteur provençal était supérieur chez lui au rimeur français. On n'est vrai poète que dans son idiome naturel. Toute l'histoire du Midi le prouve d'une façon irréfutable. Dès que la langue des troubadours y est abandonnée, la poésie se tait. M. Camille Chabaneau l'a remarqué en une vive synthèse, en prenant possession de sa chaire de langues romanes à Montpellier :

Tandis que les provinces où le français est indigène nous donnaient Ronsard, Corneille, Racine, Molière, La Fontaine, et, de nos jours, Victor Hugo, Lamartine, Alfred de Musset et tant d'autres, le Midi restait stérile; et ce n'est que dans les idiomes locaux qu'il nous a été donné de rencontrer des poètes vraiment dignes de ce nom, comme

[1] Charles Brun, *l'Evolution félibréenne*, 1896, Paquet, Lyon.
[2] Les Olivettes.

Goudelin, Cortète de Prades et, dans ce siècle-ci, Jasmin, Aubanel et notre grand et cher Mistral... Jasmin fit un jour des vers français. Qu'on les lise si on peut les lire; ils sont plats et ridicules, et rien n'y rappelle, même de loin, l'auteur de *Maltro l'Inoucento*[1] et de *Mous Soubenis*[2]. Goudelin aussi, ce poète si gracieux, si flexible, si élégant dans sa langue, composa parfois en français; il y fut pédantesque et guindé. Je vous citerai enfin du Bartas : simple, touchant, naturel, vraiment inspiré, lorsqu'il écrit en gascon (cela ne lui est arrivé malheureusement qu'une fois), vous savez ce qu'il fut en français, malgré ses dons supérieurs : lourd, gauche, ridiculement emphatique, pour tout dire, un vrai barbare, forçant et faussant à plaisir l'instrument délicat dont il s'était avisé de jouer et qui n'allait pas à ses lèvres[3].

D'ailleurs, pourquoi s'insurger, en principe, contre l'œuvre félibréenne? Si elle réussit définitivement, comme tout semble l'indiquer, « la France est assez riche pour avoir deux littératures »; si, contre notre attente, elle échouait, il restera toujours que le Félibrige aura été, à notre époque, un renouveau puissant de l'inspiration de nos écrivains et une école de patriotisme.

Il ne s'est pas seulement adressé, en effet, aux romanisants. Nous ne pouvons ignorer tout ce que lui doivent les Daudet, les René Bazin, les Pouvillon, les Fabié et tant d'autres. Il a rappelé aux romanciers et aux poètes, qui s'épuisaient en subtilités, l'immortelle fraîcheur des sources, et il a enrichi la langue française elle-même en lui offrant les termes pittoresques et intraduisibles de nos parlers locaux.

Il nous semble que tout cela mérite bien un hommage. Mais les félibres ont fait plus encore : depuis plus de cinquante ans, en rendant à leurs régions leur langue, leur passé, le culte de leurs grands hommes, leurs costumes et leurs usages, le respect de leur religion et des aspirations les plus hautes de leur race, ils ont bien travaillé pour la France qui est faite des nationalités provinciales indissolublement unies. Et ce n'est que justice que la France tout entière, en ces jours de commémoration de *Mireille*, acclame Frédéric Mistral comme une de ses gloires les plus pures, comme un des plus illustres ouvriers de sa grandeur.

Armand Praviel.

[1] Marthe l'Innocente (la folle).
[2] Mes Souvenirs.
[3] Cité par M. Charles Brun dans *les Littératures Provinciales*. (Bibliothèque Régionaliste, Bloud.)

LA CUISINE RATIONNELLE

C'est en vain que les physiologistes ont déterminé, avec une approximation suffisante, la composition et les quantités de substances nécessaires à l'alimentation humaine. D'une façon habituelle, tant que l'homme civilisé trouvera quelque satisfaction sensuelle aux bons repas, il mangera trop et consommera de préférence une majorité d'aliments indigestes. Cela est vrai des riches et des pauvres, de ceux qui peuvent composer eux-mêmes leurs menus et de ceux qui subissent les caprices d'autrui. Jusque parmi les plus misérables, on meurt souvent de manger irrégulièrement et mal, et l'on ne meurt qu'exceptionnellement de faim. Fonssagrives a d'ailleurs soutenu[1] que si les personnes fortunées ingéraient, sans plus, la quantité d'aliments nécessaires à l'entretien de leurs forces et de leur santé, le problème de l'alimentation des indigents n'existerait pas. Mais, dit-il, « dans ce que mangent beaucoup d'hommes, il y a trois parts à faire, l'une pour le besoin réel, l'autre pour la sensualité, la troisième pour la préparation des maladies à venir ». Si l'exagération porte souvent sur la quantité des substances ingérées, elle porte aussi sur le mode de préparation, qui compromet parfois, par sa complexité, la digestibilité des aliments les meilleurs. D'autre part, il est utile que les mets ne soient pas présentés d'une façon propre à rebuter ceux qui s'en nourrissent.

Il faut donc que la cuisine soit, mais comment doit-elle être? Il est à remarquer qu'à notre époque, où les médecins se préoccupent énormément de l'alimentation de leurs malades, la « bromatologie » normale demeure négligée. Non que le sujet n'ait tenté quelques spécialistes, et il existe là, comme ailleurs, d'excellents ouvrages tout récents[2]. Mais le grand nombre les ignore, car on

[1] *Dictionn. encyclopédique des sciences médicales*, art. Alimentation.

[2] Cf. en particulier : Alfred Martinet, *les Aliments usuels*, Masson, Paris, 1907. — A. Gottschalk, *les Régimes alimentaires*, Michaud, Paris, 1907. — Landouzy, H. Labbé et M. Labbé, *Tableaux d'éducation*

est, en général, moins soucieux d'éviter les maladies que de les combattre, quand elles ont manifesté leur présence. Dans les traités de pathologie, de même que dans la thérapeutique usuelle, la question des régimes restrictifs tient une place égale en importance à celle des prescriptions médicamenteuses : « L'officine culinaire est placée, dans l'estime des médecins, au même degré que la pharmaceutique. » (M. Labbé.) Depuis plusieurs mois, une assemblée savante des plus notoires, la vieille Société de médecine de Paris, qui compte parmi ses membres les praticiens les plus expérimentés, consacre une partie de ses séances à l'étude des tables de régime, dans les stations thermales vouées au traitement des diathèses les plus diverses; mais les menus soigneusement expurgés, convenant aux états pathologiques, ne sont d'aucune utilité pour l'homme bien portant, qui se croit libre de choisir et contracte des habitudes alimentaires funestes à sa santé. D'où l'utilité de faire connaître au public quelques notions de cuisine rationnelle. La cuisine rationnelle est celle qui, tenant compte de la quantité et de la qualité des aliments nécessaires à l'homme normal et déployant une activité normale, consiste à préparer des mets heureusement choisis, de telle sorte que ces mets provoquent un maximum d'appétence et présentent un maximum de digestibilité. Les dernières indications sont plus particulièrement du ressort de la bonne cuisine.

*
* *

Cependant, la connaissance des rations utiles a son importance; et il serait à désirer que les cuisiniers et les cuisinières eussent quelques clartés sur les phénomènes de la digestion et de la nutrition. Sans doute, il faudrait leur résumer, en un petit nombre de formules concises, claires et surtout concrètes, les notions indispensables; mais il n'est pas plus invraisemblable d'exiger quelques connaissances physiologiques de ceux qui ont mission de préparer les aliments de leurs semblables, que de réclamer une certaine instruction technique aux mécaniciens des voitures automotrices ou aux électriciens. Les maîtresses de maison (et, avec elles, tous ceux qui sont responsables de la bonne alimentation d'une collectivité) feraient bien, au prix d'un petit effort, de prendre, en vue de la surveillance de la cuisine, quelques bonnes habitudes conformes aux lois de la saine physiologie, puis

alimentaire. — Mme Moll-Weiss : *la Cuisine rationnelle des malades et des bien portants*, 1907, etc.

d'oublier au plus tôt ces lois elles-mêmes, car il faut que la vie soit *vivable;* et que, pour chaque repas particulier, l'économe ou la ménagère ne se demandent pas avec angoisse si le menu correspond exactement à la ration d'entretien et à la ration de travail.

En pratique, il faut se contenter de recourir aux indications données par un petit nombre de moyennes. Celles-ci ont le défaut d'être inexactes pour chaque cas particulier, mais elles permettent d'éviter les écarts quantitatifs dangereux, soit en plus, soit en moins. Le premier problème auquel doit répondre un bon cuisinier est donc le suivant : quelle quantité d'aliments et quelles proportions des divers aliments convient-il de présenter chaque jour à une personne adulte, de poids normal et travaillant modérément? La question est embarrassante. C'est au hasard que la plupart des hommes limitent leur ration alimentaire. Il faut alors demander aux physiologistes la formule qui corrige le hasard; malheureusement, les physiologistes parlent un langage incompréhensible pour le public, qu'ils ne traduisent pas eux-mêmes, et que personne ne traduit : l'homme adulte et normal, disent-ils, pesant en moyenne 70 kilogrammes, dépense chaque jour, pour l'entretien des rouages de son propre organisme, pour l'adaptation de cet organisme au milieu ambiant, et pour le travail extérieur, une somme d'énergie qui peut être exprimée par 2010 calories, soit environ 32 calories par kilogramme. Il faut donc qu'il ingère une quantité d'aliments susceptible de fournir à cette dépense et au delà (car il y a du déchet, et un léger excès est moins funeste qu'un léger déficit). En combinant les différentes catégories d'aliments, suivant leurs qualités et leurs défauts, de manière que l'organisme en tire le maximum d'avantages et le minimum d'inconvénients, la ration moyenne de l'adulte, normal et bien portant, est heureusement représentée par les chiffres suivants :

100 grammes d'albuminoïdes qui fournissent 410 calories;

55 grammes de graisse, qui fournissent 512 calories;

Et 507 grammes d'hydrocarbures, qui fournissent 2078 calories, soit un total de 3000 calories[1].

Voilà les renseignements qu'un cuisinier consciencieux obtiendra de la consultation d'un physiologiste. Quel parti peut-il en tirer

[1] Il ne convient pas d'attacher une importance exagérée aux chiffres qui sont indiqués ici à titre d'exemples. Les proportions et la somme des divers aliments, notées dans les livres spéciaux, varient quelque peu suivant les auteurs, suivant les pays, et suivant les catégories de consommateurs. Le problème de l'alimentation ne peut être résolu par une formule unique et immuable; il est seulement des limites, en deçà et au delà desquelles il est périlleux de s'aventurer.

devant ses fourneaux? Aucun, s'il ne les interprète pas, ou plutôt si on ne les interprète pas pour lui d'une manière concrète.

Certains chapitres de l'alimentation (boissons, substances minérales) sont sans grand intérêt au point de vue culinaire. Par les diverses sécrétions et éliminations, l'homme se débarrasse chaque jour de près de trois litres d'eau : les deux tiers de cette eau sont fournis par l'alimentation solide; il est donc nécessaire d'absorber sous forme de boissons environ un litre d'eau dans les vingt-quatre heures. Ce n'est pas le lieu d'envisager ici la difficile question des boissons fermentées. Un peu de vin ne fait pas de mal aux adultes. Quelques produits minéraux sont indispensables à l'organisme : ce sont le chlorure de sodium, la potasse, la chaux, la magnésie, le peroxyde de fer, l'acide phosphorique et l'acide sulfurique; mais nous les empruntons, sauf le chlorure de sodium, aux aliments organiques, dans lesquels ils figurent en combinaisons assimilables. On croit depuis quelques années que l'excès de chlorure de sodium peut provoquer certains accidents; conclusion pratique : éviter les mets trop salés.

Il serait facile d'établir un menu conforme aux indications quantitatives données par la physiologie, si les aliments usuels n'étaient pas aussi complexes, et si, d'autre part, ils étaient plus stables. Mais il en va tout autrement, et la cuisine accroît encore cette complexité par les associations qu'elle crée. Le lait contient des albuminoïdes, des graisses et des hydrocarbures. La viande de boucherie et le poisson, qui sont des types d'aliments protéiques, riches en albuminoïdes, contiennent aussi de la graisse en petite quantité; la proportion de la graisse, par rapport aux albuminoïdes, s'accroît dans le fromage et les œufs. Les haricots, les pois et les lentilles fournissent à la fois hydrates de carbone et albuminoïdes; il en est de même du pain. Suivant les combinaisons que tout cuisinier, digne de ce nom, est tenu de varier à l'infini, il y aura donc des différences quotidiennes dans le poids des rations mesurées pour la même personne, et les points de repère qu'il est possible de donner sont fatalement assez imprécis. Cependant, pour employer un langage plus concret que celui qui parle de calories ou d'albuminoïdes, on peut représenter la ration d'entretien d'un homme adulte par 1 kilogramme de pain et 220 grammes de viande (ou leurs équivalents). Mais en tenant compte des déchets de toute nature, il est nécessaire de faire porter la préparation culinaire sur des quantités supérieures.

Voici, à titre d'exemple, quelques tableaux indiquant la ration quotidienne attribuée à des hommes bien portants et actifs dans des collectivités où l'alimentation rationnelle doit être conciliée

avec des principes de stricte économie. La ration d'un soldat de l'armée de terre en temps de paix est ainsi composée :

Pain de table, 750 grammes; — pain de soupe, 250 gr.; — viande de boucherie, 300 gr.; — légumes secs, 150 gr.; — ou légumes verts, 500 gr.; — graisse, 15 gr.; — café, 10 gr.; — sucre, 10 gr.

Elle représente, toutes défalcations faites, 2560 calories nettes; elle est, bien entendu, insuffisante en manœuvres ou en campagne [1].

Depuis 1897, la ration des matelots de l'Etat est la suivante :

Pain, 750 grammes; — café, 20 gr.; — sucre, 20 gr.; — mouton frais, 300 gr.; — ou lard salé, 300 gr.; — bœuf frais, 400 gr.; — viande de conserve, 250 gr.; — haricots secs, 180 gr.; — ou pommes de terre, 400 gr.; — graisse ou huile, 10 gr.; — sel, 16 gr.; — vin, 500 gr. [2].

Cette ration représente, d'après Langlois, 2700 calories nettes, elle est plus que suffisante en ce qui concerne l'albumine, un peu faible, dans les régions froides et tempérées en ce qui concerne la valeur thermique. Que deviennent, en pratique, les aliments ainsi rationnellement mesurés? Tout cela dépend des unités, et des soins qui sont apportés, dans chaque cas, à la préparation et à la répartition. Peut-être objectera-t-on que les exemples ci-dessus sont mal choisis, et qu'en matière de bonne cuisine, il était possible de s'adresser ailleurs... Mais il s'agit, pour le moment, du point de vue exclusivement quantitatif. Quels que soient les résultats culinaires (ils sont dans un petit nombre de cas excellents), les rations du soldat et du marin ont été physiologiquement dosées, et leur grand avantage est précisément de fournir des chiffres immédiatement lisibles par tous. Plus de calories et plus d'albuminoïdes; 750 grammes de pain, 300 grammes de viande, 150 grammes de légumes secs, etc., voilà des points de

[1] *Le Bulletin officiel du ministère de la guerre* (livre de cuisine militaire en garnison, édition du 22 novembre 1908), prévoit, pour chacun des deux grands repas quotidiens, et pour 100 hommes, 16 kilos de viande de mouton ou de bœuf (rôti, bouilli ou ragoût), soit 320 grammes par homme et par jour. Les 160 grammes de viande d'un repas peuvent être remplacés par 160 grammes de morue, 200 grammes de congre, ou autre poisson, 2 harengs ou 2 œufs.

[2] A titre de comparaison, voici d'après Bouchacourt, quel doit être le régime alimentaire d'une nourrice. Ce tableau montre à quelles modifications dans le mode de la nutrition, peut entraîner l'accomplissement momentané d'une grande fonction physiologique.

Pain, 400 grammes; — viande ou poisson, 500 gr.; — légumes secs, 250 gr.; — légumes frais, 300 gr.; — pâtes, 100 gr.; — fruits et entremets, 100 gr.; — lait, fromage, beurre, 1500 gr.; — boissons alcoolisées (4 à 5°), 1000 gr.; — boisson sans alcool, 1000 gr.

repère commodes, tout aussi bien pour l'alimentation d'un régiment que pour l'approvisionnement d'une famille. Or, quelle maîtresse de maison les connaît, même parmi celles qui sauraient en tirer parti?

*
* *

On établirait une bien longue liste avec tous les aliments que l'homme a empruntés au règne animal et au règne végétal. Ces substances sont loin d'avoir la même valeur nutritive et la même digestibilité; mais comme la plupart d'entre elles présentent à la fois certaines qualités et certains défauts par rapport à l'organisme humain qui les ingère, la recherche de la variété est une règle générale d'après laquelle le cuisinier doit se laisser guider dans le choix des aliments. Indépendamment des avantages qu'elle offre au point de vue de la nutrition, la variété dans la composition des menus stimule l'appétit; or, on ne saurait trop le dire, si la cuisine rationnelle est parfois en contradiction avec la sensualité, à partir du moment où le danger commence, elle n'implique en aucune manière la suppression de l'agrément de la table. Les malades, dont il ne sera guère question dans cette étude, sont parfois obligés de suivre des régimes très sévères, et de s'abstenir, suivant les circonstances, de tels ou tels mets, à la fois agréables et nutritifs pour les gens bien portants. Ceux-ci ont par chance une liberté beaucoup plus étendue. Toutefois, il est bon qu'ils consomment peu, s'il est impossible d'obtenir l'abstention absolue, de certains aliments dont l'organisme s'accommode avec difficulté; de plus, il faut que chacun adopte un mode de nutrition conforme à ses besoins et à son genre de vie; il n'est donc pas indifférent de connaître la valeur des substances nutritives le plus communément utilisées, afin d'y recourir avec discernement.

La viande maigre sans os correspond, en chiffre rond, au sixième de son poids en albuminoïdes. Les viandes les plus digestibles sont celles de bœuf, de poulet, de mouton; la viande des animaux jeunes, veau et agneau, convient aux sédentaires et aux intellectuels; celles du porc ou de l'oie sont d'une digestion plus difficile. Parmi les viscères, la cervelle, très riche en lécithine, les ris de veau ou d'agneau sont seuls bien digérés. Le foie, riche en graisse, est indigeste; le gibier de plume, frais, est un aliment parfaitement défendable; de la charcuterie, il faut n'user qu'avec modération. Les poissons maigres (sole, merlan, brochet, turbot, etc.), sont un peu moins riches en albuminoïdes que la viande, mais sont par contre, d'une assimilation plus aisée. Les crustacés sont nourrissants, mais indigestes. Parmi les mollusques,

l'huître est eupeptique, et par conséquent très recommandable, la moule est indigeste et souvent toxique. Les œufs constituent un aliment complet, puisqu'ils renferment des matières azotées, des graisses et des sels. Un œuf de poule, qui pèse en moyenne de 50 à 55 grammes, renferme 12 pour 100 d'albumine et autant de graisse, contenues dans le jaune, avec du fer et de la lécithine; il correspond à 25 grammes de viande. Grâce à sa richesse en lécithine (combinaison organique d'acide phospho-glycérique), l'œuf est un aliment réparateur du système nerveux, il ne renferme pas de toxines et convient aux vieillards. Le beurre frais cru est la forme sous laquelle la graisse, indispensable à l'économie, mais indigeste, est le mieux supportée.

Les pâtes alimentaires, préparées avec de la farine et des œufs, sont des aliments de digestion relativement aisée et d'une valeur nutritive suffisante. Les fromages frais sont d'une digestion facile; il n'en est pas de même des fromages fermentés, qui ont en outre l'inconvénient d'introduire dans le tube digestif une grande quantité de toxines, mais les uns et les autres sont des mets riches en albuminoïdes et en graisses. Quant au lait, c'est un aliment complet, qui doit entrer à doses modérées dans le régime alimentaire normal.

Dans le règne végétal, les racines (carottes, navets, céleris), n'ont qu'une faible valeur nutritive. Parmi les féculents, les haricots, les pois et les lentilles équivalent, poids pour poids, à la viande au point de vue de l'alimentation azotée, mais les haricots provoquent des fermentations gazeuses dont souffrent surtout les personnes sédentaires. Les pommes de terre et le riz, les premières surtout, contiennent trop peu d'albuminoïdes pour servir de base à l'alimentation. En dépit de sa grande valeur nutritive (albuminoïdes et hydrates de carbone), le pain n'est pas un aliment exempt d'inconvénients; il séjourne longtemps dans l'estomac qu'il irrite, et où il favorise les fermentations anormales; il importe qu'il soit bien cuit et pas trop frais. Les légumes verts sont constitués par 90 pour 100 d'eau, et par de la cellulose; ils ne doivent donc entrer qu'accessoirement dans l'alimentation et sont surtout utiles comme laxatifs, mais comme ils sont généralement riches en sels, leur usage permet d'éviter les inconvénients de la déminéralisation.

Les olives, les cornichons, les concombres, les radis, les champignons ou les truffes (la truffe, ce diamant de la cuisine, d'après Brillat-Savarin), ne se défendent que par le plaisir qu'on trouve à les consommer, et ne doivent figurer dans nos menus qu'à titre exceptionnel. Il faut user avec beaucoup de modération des fruits rès acides, tels que les groseilles, ou des fruits secs, noix,

amandes et noisettes. En revanche, la pulpe de la plupart des fruits mûrs est ordinairement bienfaisante : l'absorption quotidienne d'une petite quantité de fruits régularise, chez beaucoup de constipés, les fonctions intestinales.

*
* *

Voici maintenant le cuisinier dans sa cuisine, approximativement fixé sur les quantités nécessaires et suffisantes à la nutrition quotidienne de ses « administrés », et sur la valeur comparée des principales substances comestibles. Dans quelles conditions va-t-il procéder à ses importantes fonctions?

Il est, au sujet des manipulations culinaires, une opinion couramment reçue, et d'ailleurs trop souvent justifiée, depuis qu'un auteur célèbre l'a formulée en termes heureux et brefs. Il faut, dit-on, n'avoir rien vu des artifices de la préparation si l'on veut éviter le dégoût préalable des mets les plus savoureux. Eh bien, le cuisinier de l'avenir nous fera changer d'avis; il deviendra si soigneux de lui-même, et si minutieusement propre dans ses actes, qu'il sera possible de l'admirer sans répugnance bien avant de se mettre à table. Les habitudes de rigoureuse propreté sont déjà traditionnelles dans quelques restaurants de premier ordre ou dans quelques maisons particulières, qui peuvent payer très cher ce véritable luxe; mais il est loin d'en être partout ainsi, et beaucoup de fins cordons-bleus se laissent aller à de fâcheuses négligences. Le matériel du laboratoire, récipients, couteaux, cuillers et fourchettes, n'est pas toujours l'objet d'un récurage approfondi; il en est de même des tables où sont déposés les aliments. Quant aux préparateurs, leur tenue personnelle est parfois peu appétissante. Elle doit être impeccable pourtant et complétée par des lavages fréquents des mains, au moins après chaque manipulation; l'outillage doit être abondant, particularisé aussi étroitement que possible et nettoyé avec un soin très minutieux. Il est important, surtout s'il s'agit de viande, de ne pas laisser séjourner sur les tables ou sur les planches à hacher les résidus des aliments manipulés, et de serrer les reliefs destinés à un nouveau service. En résumé, il est conforme à l'hygiène, et par conséquent rationnel, de faire très proprement la cuisine, la vraie propreté exigeant plus que l'astiquage des cuivres et le lavage hebdomadaire du carrelage.

Le but essentiel de la cuisine est de soumettre le plus grand nombre des aliments à l'action de la chaleur.

L'homme, en effet, ne consomme que fort peu de substances crues. Les mets qu'il mange subissent par la cuisson un apprêt

qui en change notablement les propriétés. La chaleur détermine la dissociation des fibres musculaires et la peptonisation partielle des albumines; elle produit la rupture des parois cellulosiques des végétaux et transforme ainsi partiellement l'amidon; elle liquéfie les graisses et enfin donne lieu à la formation de matières odorantes et sapides qui augmentent l'appétence. D'une façon générale, la préparation culinaire accroît donc la digestibilité des aliments et leur valeur nutritive, mais elle a l'inconvénient de détruire en totalité ou en partie certains ferments des tissus vivants jouant un rôle considérable dans la nutrition de l'organisme qui les consomme. Ainsi s'expliquent l'effet nocif que produit l'usage exclusif du lait stérilisé et des conserves (scorbut), et la nécessité pour l'homme sain de consommer une certaine quantité de mets vivants (coquillages, salades ou fruits). D'autre part, la cuisson ne convient pas uniformément à tous les aliments; et les combinaisons dues au génie inventif des cuisiniers sont loin d'avoir des résultats constamment favorables, c'est-à-dire des produits d'une digestibilité plus grande qu'avant l'apprêt. La cuisine rationnelle a pour but d'éviter les préparations indigestes; elle doit tout au moins les espacer et se garder de les accumuler dans un même menu. Sans entrer dans le détail des « recettes », il convient donc d'examiner la valeur des procédés culinaires généralement employés pour varier la saveur et la présentation des mets, en suivant, par exemple, l'ordre d'un repas trop abondamment servi, car c'est souvent à cause du grand nombre des services maintenant la gourmandise en éveil qu'on ingère une quantité d'aliments préjudiciable au bon équilibre de l'économie.

Les potages et les soupes sont préparés tantôt avec des bouillons de légumes, tantôt avec des bouillons de viande. Leur valeur alimentaire ne dépend pas de ce liquide qui n'en possède pas, mais des substances qui y sont incorporées (pain, pâtes, graisses, œufs, féculents). Le bouillon du pot-au-feu est le meilleur des apéritifs; son action eupeptique est bien connue : il faut donc en conserver l'usage au début du repas; mais lorsqu'il n'est pas « du jour », il importe qu'il ait longtemps bouilli avant d'être ingéré, car les microgermes y pullulent rapidement. La viande qui sert à préparer ce bouillon perd par la cuisson plus de 30 pour 100 de son poids et augmente de densité. Elle conserve toute sa valeur nutritive, mais est peu sapide et d'une digestion assez difficile, aussi doit-on de préférence la consommer nature, malgré que les bonnes ménagères aient imaginé mille et un procédés pour en varier le goût et l'aspect.

L'usage de la viande crue ne peut se généraliser, parce que,

malgré les précautions les plus attentives, il mettrait l'homme à la merci de dangereux parasites, parce qu'il exigerait, pour un résultat analogue, des manipulations plus complexes que l'apprêt culinaire, parce qu'occasionnant des déchets considérables il deviendrait très onéreux, et surtout parce qu'il est répugnant; mais lorsqu'elle est dépouillée des nerfs, vaisseaux, fibres et tendons, lorsqu'elle est finement râpée et passée au tamis, la viande crue est d'une digestibilité bien supérieure à celle de la viande cuite, ce qui la rend précieuse pour le traitement diététique de certaines dyspepsies et de quelques maladies consomptives. Malheureusement, les indications de la viande crue restent du ressort de la médecine, il n'est fait allusion ici à sa parfaite digestibilité que pour recommander par analogie, au point de vue culinaire, la viande rôtie et saignante, à la condition que cette dernière ait été saisie devant un feu vif. Cette technique détermine un commencement de désagrégation des éléments organiques comparable à celui qui est obtenu mécaniquement par la fine division de la viande crue : il en est de même pour le mode de cuisson dit à l'étuvée, dans une marmite close avec très peu de liquide. Voilà donc deux excellents moyens de présenter la viande, qui valent en outre, le premier surtout, par le fait qu'ils développent les qualités sapides.

Les poissons doivent être cuits au court-bouillon, grillés ou frits, mangés au naturel ou avec une sauce légère; il sera fait allusion dans un instant au choix des sauces en général.

Les œufs paraissent d'autant plus facilement digestibles qu'ils ont moins subi l'action de la chaleur : il faut donc préférer aux œufs durs les œufs à la coque ou sur le plat, et peu cuits, les œufs brouillés, les œufs pochés dans le bouillon. Les féculents sont avantageusement préparés sous formes de purées, le tamisage éliminant les coques, et ayant l'avantage de présenter la fécule presque pure sous une forme très divisée.

Mais au service des légumes en général, des pâtes, du poisson et d'un certain nombre de plats de viande, se rattache l'importante question des assaisonnements, des épices et des sauces. A cet égard, la cuisine rationnelle est souvent en contradiction avec la cuisine des gourmets.

Tout d'abord, quelques indications générales : le sel est indispensable au maintien de la teneur normale du sérum sanguin en chlorure de sodium; mais on en ingère ordinairement vingt ou trente fois plus qu'il n'en faut. D'après Bunge, il suffit de 2 grammes par jour avec une alimentation mixte.

Les épices : ail, cannelle, clous de girofle, muscade, oignon,

piment, poivre, safran, irritent la muqueuse de l'estomac, il faut en user peu et rarement. Le thym, le laurier et le persil sont plus anodins.

Les graisses émulsionnées des sauces sont assez mal digérées par les personnes bien portantes, à l'exception du beurre frais et consommé avant la cuisson. Aussi, à défaut d'un peu de bouillon ou de jus de viande, les légumes verts seront-ils simplement cuits à l'eau et additionnés de beurre au moment de servir; il devrait en être de même pour les nouilles et le macaroni, mais comment renoncer à la tentation du fromage?

Pour ce qui est des sauces, et à quelque plat qu'elles soient destinées, il faut avoir le courage de faire aux amateurs de ragouts ce triste aveu : les liaisons à la farine et au beurre cuit rendent moins digestibles les plats auxquels on les ajoute; le roux, orgueil des cuisinières, pierre d'achoppement de l'art d'accommoder les restes, est mis à l'index par la cuisine rationnelle, qui lui préfère la délicate liaison aux œufs; et cette proscription s'étend à la mayonnaise, à la vinaigrette, aux sauces verte, au vin, tomate, crevettes, Bercy, au beurre d'anchois. Toutes sont indigestes et parfois pernicieuses, tant par la graisse émulsionnée que par les épices qui servent à les relever. Faut-il donc renoncer à la douceur d'un bon assaisonnement? Il reste, fort heureusement, quelques recettes, bonnes ou supportables, qui, dans une certaine mesure, atténuent la rigueur de cette prohibition. La sauce hollandaise, utilisée pour les poissons ou les légumes, présente l'avantage que le beurre et les œufs la composant ne sont pas cuits. Il en est de même des sauces mousseline et béarnaise, dérivées de la précédente. La sauce chateaubriand (extrait de viande, beurre fin, jus de citron, sel, poivre et persil haché), accompagne agréablement les viandes grillées. Les sauces blonde, Béchamel, maître d'hôtel sont d'une digestion relativement facile. Au pis-aller et à la condition de n'en consommer qu'à des intervalles assez éloignés, il convient de préférer à la mayonnaise la rémoulade, plus relevée, et pour cela peut-être plus digestible, malgré les substances irritantes qu'elle contient.

Au dessert, quelques fruits crus et bien mûrs, chaque jour, autant que la saison le permet, à cause de leurs propriétés antiscorbutiques. Cependant les marmelades et les compotes peu sucrées sont légères à l'estomac et meilleures que les confitures, préparées en vue d'une longue conservation. Les entremets aux œufs et aux fruits sont habituellement bien supportés, la pâtisserie est moins défendable; il importe de n'user qu'exceptionnellement des desserts dans la composition desquels il entre une proportion notable d'un liquide alcoolique.

*
* *

Quelle peut être la portée de ces indications très brèves et très générales, à la lecture desquelles les gourmets bien portants hausseront probablement les épaules, insoucieux de l'obésité ou de la goutte à venir? Il est, en premier lieu, bien évident qu'elles ont négligé un grand nombre de cas particuliers, et qu'elles ne prétendent pas se substituer aux bons ouvrages signalés plus haut. Dans l'ordre de ce qui est permis ou dans l'ordre de ce qui est défendu, elles ont omis une double énumération soigneusement établie ailleurs, et n'ont voulu que résumer en une sorte de synthèse les règles les plus importantes pour l'approvisionnement domestique et la préparation des aliments. Ensuite, comme il est nécessaire que la vie soit « vivable », on ne saurait trop le redire, il ne faut pas prendre des conseils comportant une certaine élasticité d'application pour les formules d'un dogme intangible, à chaque infraction duquel est attaché un redoutable châtiment. Mais si l'on se soucie de l'esprit et non de la lettre, on peut, grâce à quelques notions très simples, concilier des exigences à première vue contradictoires. Sans se laisser guider uniquement par des principes de rigoureuse diététique, celui (ou celle) qui, dans une communauté, a charge d'estomacs, doit tôt apprendre à éviter l'accumulation, au cours du même repas ou de la même semaine, des combinaisons indigestes encore que très savoureuses. Les excès de table sont surtout nuisibles par leur répétition, et la préparation des mets cesse vraiment d'être rationnelle, quand elle s'inspire *d'habitude* des procédés contraires aux besoins réels de l'organisme humain : c'est là le grave défaut de nombre de bonnes tables, publiques ou privées, dont le cuisinier responsable est une manière de petit fléau insidieux et inconscient.

Puisque la raison interdit quelques-unes des recettes les plus agréables et les plus propres à réveiller la faim, que chacun compte un peu sur soi pour avoir l'estomac dispos au moment de se mettre à table : donc, remplacer l'apéritif par une courte promenade. Sans empiéter sur les attributions de la cuisinière, la maîtresse de maison peut encore favoriser l'appétit de ses hôtes par la belle ordonnance du couvert, vaisselle nette et linge blanc. Lorsque toutes ces bonnes dispositions seront réunies, que l'on confronte des convives bien portants avec des plats attentivement préparés suivant les recettes rationnelles, et l'on verra qu'il existe de sains plaisirs de la table.

Francis Marre.

UN NÉGATEUR DE LA SOUVERAINETÉ POPULAIRE [1]

NICOLAS BERGASSE

(1750 — 1832)

IV

Cette grande bataille contre la constitution n'absorbait pas l'activité de Bergasse à ce point qu'il laissât la paix aux autres erreurs du temps. Par la violation de droits certains, par le sacrifice d'intérêts essentiels, par la légèreté violente des mesures prises, par le mécompte financier et son poids sur toute la politique du régime, la confiscation des biens ecclésiastiques fut une des fautes inexcusables. Sept jours, du 9 au 16 août 1790, suffirent à l'Assemblée pour dépouiller l'Eglise, l'enseignement, les pauvres qui vivaient de ce fonds commun, et creuser dans le patrimoine moral de la France une ruine plus irréparable que celle des finances. Contre ce coup de force Bergasse éleva l'une de ses plus fortes protestations, celle qui toucha le plus le public. Elle prenait en flagrant délit le despotisme caché sous la formule que la volonté générale fait le droit, elle dénonça les conséquences : la propriété à la merci d'un vote, une possession ancienne comme la France détruite par la volonté d'une semaine, un patrimoine volé à la fois à ses donateurs et à ses bénéficiaires. Elle prédit que cette banqueroute sociale n'empêcherait pas l'autre, que le dommage de l'Eglise ne serait pas au profit de l'Etat, que l'assignat chasserait l'argent, fermerait les marchés, ferait la vie plus coûteuse, et que seuls les agioteurs « édifieraient une fortune sur la ruine publique ». Elle dénonça le véritable motif de l'entreprise. « Il nous impor-

[1] Voy. le *Correspondant* du 25 avril 1909.

tait de satisfaire notre haine philosophique contre le clergé; il nous importait, après lui avoir promis solennellement le maintien de ses propriétés, de l'en dépouiller violemment; il nous importait d'assouvir, aux dépens du patrimoine des pauvres, l'avidité d'une foule de fripons. » Dans cette campagne qui se renouvela avec les embarras monétaires, Bergasse, toujours justifié par les événements, porta les derniers coups. Quand l'assemblée, près de finir, voulut légitimer, en attestant le bon état du crédit, les mesures prises contre le patrimoine religieux, le constituant Montesquiou, le futur général qui devait, deux ans après, conquérir la Savoie, s'était chargé d'une tâche plus difficile, prouver l'excellence de l'opération financière et de ses résultats. Trois brochures de Bergasse ne laissèrent rien debout du rapport. Le rapporteur, par une diversion habituelle aux controversistes embarrassés, voulut changer de débat et traita l'adversaire de ses chiffres en ennemi de la liberté. Bergasse rappela ce qu'il avait fait pour elle sous l'ancien régime, au temps où Montesquiou était marquis et courtisan, et conclut par cette riposte : « Je n'ai pas eu besoin, comme tant d'autres, pour devenir libre de devenir ingrat. Dans cette révolution si misérablement conduite, il ne m'a pas fallu changer de place pour être à la mienne. »

Tant de gens avaient changé de place pour fuir la défaite, que la constance d'un combattant fidèle aux causes vaincues ne fut pas longtemps ignorée de la famille royale. Elle commença de demander des avis à son défenseur. La jalousie de Mirabeau, qui alors voulait être seul consulté, parle dans sa lettre du 18 octobre 1790 à Lamarck : « Je viens de découvrir pour vous seul le secret infiniment important que vous me garderez, mais qui est mal recouvert puisque je l'ai dévoilé. C'est Bergasse qui conseille en ce moment et qui pousse la cour. »

Ce mystère était imposé par la prudence à un roi qu'entourait l'espionnage et à des confidents qui devaient rester inconnus pour ne pas devenir suspects. C'étaient les ministres, les gentilshommes, les dames d'honneur, qui servaient de truchements entre les politiques interrogés et le roi. D'ailleurs, en cette cour d'où le pouvoir avait disparu, l'étiquette restait intacte, dernier rempart et dangereux orgueil; car il ne permettait ni la persuasion des entretiens directs, ni l'efficacité opportune des avis aux heures décisives. Avec Bergasse, l'intermédiaire le plus habituel est un Américain, Gouverneur Morris. Il y avait entre ces deux hommes plus d'une ressemblance. Champion passionné de l'indépendance américaine contre les Anglais, Morris a toujours été d'avis qu'elle n'a pas moins besoin d'être défendue contre les démagogues. A

la veille de la Révolution française, il s'est fixé à Paris, et, après avoir vu par expérience comment un pays prend la liberté, il regarde comme un pays la laisse échapper. Les affaires publiques ne lui font pas oublier les siennes; en cela, il diffère de Bergasse. Il vend du tabac à la ferme générale, propose des farines et des salaisons aux ministres, demeure malgré cela, parce qu'Américain, à la mode dans le meilleur monde, et met à profit ses relations avec ceux qui approchent le roi pour lui soumettre des avis et même lui écrire. Hostile à l'aristocratie jusqu'à la destruction des ordres, il pense, dès le 14 juillet, qu'il est temps, pour rétablir l'équilibre, de soutenir la royauté. Ce n'est pas par attachement personnel à Louis XVI : quand, en 1792, Morris deviendra ministre des Etats-Unis en France, il approchera le monarque pour la première fois. Les conseils de Bergasse, conformes au sentiment de Morris, ne furent qu'un perpétuel et vain appel à l'énergie. Pour reconquérir la liberté royale, il admettait tous les moyens, la lutte ou l'évasion. Même au retour de Varennes, il prépara un discours où Louis XVI eût parlé en roi. Quand Louis XVI consentit à répondre en prévenu aux questions de commissaires, Bergasse dit à l'abbé Maury : « Un roi interrogé ou un roi sur l'échafaud, c'est la même chose. » Et, quand, le 14 septembre 1791, Louis XVI accepta, sous une dernière contrainte, la constitution, Bergasse prédit que la France serait république dans un an. Il ne se trompait que d'une semaine.

C'est dans la défaite et le deuil de ces efforts que lui furent données une consolation et une récompense. Le 12 septembre, enfin, il épousait Perpétue du Petit-Thouars. Dans les années de rêve qui précédèrent la Révolution, il l'avait charmée par la généreuse ardeur de ses plans : elle lui apportait, dans les jours déjà tragiques, son intelligence, sa beauté et une foi sans bornes dans le génie de l'homme choisi par elle. La Providence plaçait près de lui, dans la solitude volontaire et douloureuse où sa pensée habitait et saignait, le baume d'une admiration tendre et constante. On ne sait pas combien, dans la dureté des épreuves, l'amour d'une femme aide le courage de l'homme.

L'Assemblée législative continuait la Constituante comme un fleuve qui se hâte d'un cours plus violent vers la mer. Louis XVI avait demandé à Bergasse de préparer un plan de constitution pour le jour où la sagesse reprendrait ses droits, le jour où le fleuve remonterait vers sa source. Bergasse obéit. Le roi avait hâte, et c'est de sa part que Malouet vint un jour demander à Bergasse la fin du travail. Ironie des choses, c'était la veille du 10 août. Au Temple comme aux Tuileries, Louis XVI était le roi

pour Bergasse : il n'avait plus de souverain à éclairer, restait un captif à défendre, il s'offrit. Mais son dévouement était trop notoire pour qu'il parût sage d'ajouter à l'impopularité de l'accusé l'impopularité de l'avocat : après la déchéance, on avait trouvé aux Tuileries, dans l'armoire de fer, le plan de Bergasse. La rigueur du destin contre la monarchie s'étendit jusqu'aux feuilles où le conseiller tentait de la réformer pour la rendre viable. La copie trouvée dans l'armoire de fer disparut. L'original, envoyé par Bergasse à Lyon, y fut détruit en 1793 pendant le siège de la ville. M[me] Bergasse écrivait à ce propos à sa sœur Félicité du Petit-Thouars, le 31 octobre 1793, ces mots dont l'excès touche et fait sourire à la fois : « Il y a peu de choses dans cette vie qui eussent plus affecté mon mari que cet événement, qui me fait bien de la peine aussi, car je vois très bien que jamais il ne sortit de la main des hommes un pareil ouvrage. »

Le roi mort, le grand silence commença. Sous la Terreur, Bergasse vécut, comme Sieyès, mais avec moins de facilité, car Bergasse méritait le tribunal révolutionnaire et il y comparut. A Bagnères-de-Bigorre, où il était allé chercher l'oubli et la santé, son arrestation interrompit sa cure, et il parut être de ces accusés que réclamait Paris. On l'y renvoya le 17 thermidor, croyant l'adresser à Robespierre, mais depuis huit jours Robespierre n'était plus et Bergasse, malade, mit un mois à faire le chemin. Sa mauvaise santé lui avait sauvé la vie. Lui et sa femme, aussi prisonnière pour avoir voulu le délivrer, se retrouvèrent ruinés d'argent et intacts de croyances. Bergasse regarda passer le Directoire : quelle parole eût égalé la leçon des faits, l'éloquence de cette genèse où les sophistes avaient engendré les fanatiques, et les fanatiques les corrompus? Le Consulat suivit, régime réparateur pour ceux qui, dégoûtés de théories et las d'insécurité, demandaient seulement à l'Etat la sauvegarde de leurs intérêts privés, et pour intérêt public se contentaient de la gloire. Parmi les plus insatiables autrefois de liberté, on ne trouva guère de rebelles à la faveur de Bonaparte, sinon ceux à qui il ne l'offrit pas. Il l'offrit à Mounier et à Malouet qui, politiques par accident, mais magistrats ou administrateurs de carrière, retrouvaient au conseil d'Etat ou dans une préfecture l'emploi de leurs aptitudes. Bergasse, indifférent au gain, détaché des honneurs, inaccessible à la crainte, n'offrait aucune des prises par où les hommes se laissent détacher des principes. Le régime établi par Bonarparte était fondé tout entier sur le génie d'un maître, Bergasse continuait à vouloir un régime qui durât, malgré les faiblesses des hommes, par la vertu des institutions. Il con-

sidéra avec l'incorruptibilité et le calme d'un pur esprit, l'éclatante expérience qui rendrait plus nécessaire la restauration du gouvernement normal. Il considéra qu'à lui ce temps était offert pour préparer par la pensée ce qui succéderait. Et dans ce grand bruit des armes, il chercha les lois de la sagesse politique : tel Archimède, étranger au siège de sa ville, tout aux problèmes de sa science. Comme Archimède il fut surpris par le soldat qui tue impassible, et c'est bien en lui que frappa la mort en frappant si près de lui. Sa femme lui fut enlevée, en 1805. Mais la fin des joies et des créatures chères, pousse rudement l'homme vers ce qui ne passe pas. Bergasse chercha dès lors la vérité avec une passion plus désintéressée encore et plus religieuse. « La loi des êtres et de leur destinée » est le titre et le sujet de ce livre qu'il ne cessa pas de poursuivre, qu'il publia seulement par intervalles et par extraits, qu'il n'acheva jamais et qui pourtant est une œuvre. Une architecture d'ordre social se cache éparse dans ces papiers : je voudrais en rassembler la puissance logique et l'unité.

Bergasse retrouve debout en France, envahisseuse de l'Europe par nos victoires, incontestée même par le maître des événements, la doctrine de la souveraineté populaire. Moins que jamais il croit à cette souveraineté, plus que jamais il juge cette doctrine destructrice des sociétés humaines. C'est ce mensonge qu'avant tout il veut réduire à l'absurde. Si tous les hommes naissent indépendants, nul n'a le droit de commander à l'autre, et comme ils ne peuvent en se réunissant mettre en commun que ce que chacun apporte, de l'indépendance individuelle ne peut sortir en raison une souveraineté collective. Si la souveraineté du peuple est la somme des souverainetés qui appartiennent aux hommes, chaque homme a, comme souverain, le droit de se faire obéir. Mais par qui? Par des hommes semblables à lui et comme lui faits pour commander. Où il n'y a que « des membres du souverain » où sont « les sujets obligés à obéissance »? Et s'il n'y a pas d'obéissance, il n'y a pas de souveraineté. A supposer qu'en fait ces êtres indépendants jugent avantageux de vivre ensemble dans un certain ordre où leur liberté se limite, leur indépendance, inaliénable comme un don de nature, domine leurs conventions particulières. Ils garderont donc le privilège de modifier celle-ci « toutes les années, tous les mois, toutes les semaines ». S'ils consentent à ne pas user eux-mêmes du droit à l'inconstance ils n'en peuvent priver les hommes qui viendront après eux, et chaque génération reste maîtresse de contredire les précédentes. Comment concilier avec l'exercice de cette inconstance « des mœurs, une morale, des habitudes fixes »? L'agitation ne doit pas être

confondue avec la liberté qu'elle trouble : « la liberté est la justice dans le repos. » Ce repos, enfin, régnât-il, il n'est pas à espérer qu'il se maintienne par une adhésion unanime, il faudra être satisfait s'il dure, malgré les opposants, grâce à l'accord d'une majorité. Par cela seul que la volonté des hommes se contredit, elle n'est pas l'expression certaine de la vérité qui est une; où la raison de chacun n'est pas infaillible, la raison de tous ne l'est pas davantage.

Il faut donc éconduire les affirmations qui détruisent tout ordre où elles pénètrent et se détruisent les unes par les autres. Pour préparer des lois qui conviennent à l'homme, il faut, au lieu de l'idolâtrer, le connaître.

Comment pourrait-on s'occuper avec succès de déterminer les règles auxquelles l'homme doit obéir, si avant tout on ne l'observe profondément dans ce qu'il est et dans ce qu'il doit être..., si on ne parvient à se former une idée juste de sa destinée, enfin si l'on va chercher ailleurs que dans cette destinée qu'il nous importe tant de connaître, les principes d'après lesquels il convient de le développer et de le conduire.

... J'ai porté mes regards sur la face politique du monde, j'ai vu la domination et la puissance passer sans cesse d'un peuple à un autre, la souveraineté mourir dans une main et renaître dans une autre. Les nations ont disparu devant moi comme un homme.

Or il voit leur prospérité et leur décadence attachées à certaines causes, toujours les mêmes; les peuples changent de fortune en changeant de mœurs; la volonté de l'homme, qui peut choisir les unes ou les autres, ne peut rien changer à leurs conséquences; et la même force qui abandonne un peuple quand il abandonne certaines vertus, ressuscite en un autre quand il les pratique. Ce sont donc ces lois permanentes qui sont les souveraines des sociétés et de tous les hommes. L'homme n'a pas fait ces lois plus qu'il ne s'est fait lui-même. Elles et lui ont un auteur, que le sentiment universel des peuples a reconnu sous le nom de Dieu. Elles et lui prouvent ensemble la sagesse du créateur commun qui a fait l'homme pour une destinée, et la liberté de la créature qui naît maîtresse d'obéir ou non à ces lois. La coexistence d'un plan divin et de l'indépendance humaine crée en ce monde l'ordre si l'homme conforme à sa destinée son effort, le désordre si l'homme oppose son effort à sa destinée. Le principal emploi de son intelligence doit donc être de discerner les vérités nécessaires à sa vie. Il n'est pas maître d'elles pas plus que ses yeux ne sont maîtres de la lumière : elle existe avant eux, et qu'ils soient aveugles ne la

change ni ne l'éteint. Est respectable toute volonté inspirée par elles, usurpatrice toute volonté où elles sont méconnues, et les lois positives, pour être légitimes et bienfaisantes, doivent être la soumission spontanée et publique des peuples à la loi naturelle qu'ils ont reconnue.

Mais si l'esprit humain devait par ses seules forces découvrir cette loi surhumaine, il n'appliquerait à cette tâche qu'une intelligence faillible et, parce que les voix des hommes seraient diverses, la voix de Dieu semblerait diverse elle-même. Le témoignage apporté à travers les étendues de l'espace et du temps fût-il assez unanime pour fonder une foi commune du genre humain en sa destinée et en ses devoirs, cette foi ne reposerait que sur une hypothèse accueillie comme vraie par une raison toujours maîtresse de se déjuger. Ce serait trop faiblement établir la vérité que l'homme doit trouver toute prête, car il ne peut suspendre ses actes pour la chercher, et qu'il doit posséder immuable, sous peine d'hésiter sur son devoir et sur son avenir. Cette incertitude de l'homme aurait été une imperfection dans l'œuvre de Dieu. Il devait, ayant établi la loi, la révéler lui-même à sa créature. Il l'a fait.

La philosophie produit l'esprit de doute et l'esprit de doute isole. La religion produit l'esprit de croyance et l'esprit de croyance associe. Aussi est-ce uniquement la religion et non la philosophie qui a poli les peuples. Il suffit de consulter les monuments de l'histoire pour voir qu'en effet, à dater de la plus haute antiquité, les régimes politiques n'ont emprunté leurs principes et même leurs formes que des traditions religieuses. Partout où l'on veut que l'homme obéisse, il faut que Dieu intervienne. A le bien prendre, il n'y a que Dieu qui puisse commander à l'homme de manière à exiger son obéissance, ce n'est qu'en son nom, c'est-à-dire au nom de la suprême vérité, qui n'est que lui-même, que vous pouvez lier la conscience humaine. Tout autre commandement produit la soumission qui n'est qu'une espèce de servitude, et non pas l'obéissance qui est toujours l'expression libre d'une conscience éclairée... L'homme en sa qualité d'être moral est une créature trop noble pour que le principe de son obéissance puisse être dans la volonté de ses semblables. Ni un homme, ni les collectivités d'hommes ou les peuples n'ont de droit sur sa conscience, à moins qu'ils ne parlent au nom de cette éternelle sagesse qui seule a le droit de diriger, parce qu'il n'y a qu'elle seule qui ait la puissance de produire... Il ne faut jamais perdre de vue la dignité de la nature immortelle... On est donc absolument hors de la route du bien toutes les fois qu'on prend des droits que l'éternelle parole désavoue, ou qu'on s'assujettit à des institutions contre lesquelles réclame cette justice souveraine.

Si l'essentiel de tous nos devoirs nous est révélé par une autorité divine, les principales des lois positives, celles qui sanction-

nent cette autorité, ne doivent pas changer plus qu'elle. Les innovations, légitimes quand elles portent sur des contingences qui laissent intacts les principes directeurs de la vie sociale, sont à entreprendre avec une timidité réfléchie et non avec une ardeur impatiente.

Pour que la loi obtienne tous les effets heureux qu'on doit en attendre, il faut qu'elle agisse comme une opinion puissante, comme un préjugé, qu'elle se lie à la conscience des peuples, qu'elle devienne en quelque sorte partie de cette conscience. Or vous voyez bien que les lois ne peuvent avoir la force de préjugés qu'autant qu'elles changent peu, qu'elles ont quelque chose d'antique, qu'autant qu'elles empruntent du temps un certain caractère religieux qui les défend contre l'indiscrète curiosité de l'esprit humain. Si les innovations deviennent nécessaires, innovez avec sagesse : en faisant des changements dans les institutions d'un peuple, n'oubliez jamais de lier ces changements aux principes essentiels qui le constituent, afin que, conservant toujours les mêmes maximes, ce peuple conserve toujours aussi le même caractère... On ne transporte pas impunément un peuple d'une manière d'être dans une autre. Il y a tout à parier que dans ce passage, ou il périra dans des convulsions funestes, ou il perdra le peu de mœurs qui lui restent... Les mœurs se font, on ne les fait pas. Il n'y a point de mœurs dans les usages nouveaux...

L'instabilité des lois est funeste à la morale des peuples... Il n'y a point de liberté sans repos. Je ne parle pas de ce repos apparent que la crainte accompagne et que le despotisme produit quelquefois. Je parle de ce profond repos que la confiance établit et que maintient la sage observation des lois de la nature. Je parle de ce repos qui fait que l'homme aime à vivre avec l'homme et que ce qui convient à chacun n'est que ce qui convient à tous... Qu'on montre un peuple où ce repos, cette paix du cœur sont le partage du plus grand nombre, et je dirai hautement que ce peuple est libre sans trop m'inquiéter à quel gouvernement ou à quelles lois politiques il obéit.

Associer l'ordre humain des sociétés aux destinées immortelles de l'homme, telle est l'œuvre la plus haute du législateur. Plus elle est essentielle, plus il importe de choisir avec soin ceux à qui on la confie.

Comme les lois rentrent dans la classe des vérités morales, elles exigent de celui qui est appelé à les consentir, c'est-à-dire à vérifier si elles ne blessent en rien la vérité éternelle de la loi supérieure, qu'il jouisse de toute l'indépendance de sa volonté et qu'aucune circonstance... ne l'empêchera d'agir selon ce que lui dira sa conscience.

Quand il cherche quelle expérience prépare le mieux l'homme à comprendre et à servir un tel gouvernement, Bergasse se fie beaucoup à la vertu éducatrice de la propriété, de la propriété foncière. La propriété mobilière ne révèle par aucune trace durable ses origines légitimes ou déshonnêtes, fait de chaque

homme l'artisan solitaire de sa fortune, lui permet de transporter sa vie où il lui plaît : la possession territoriale attache l'homme à un pays, aux collaborateurs humbles mais nécessaires de ses travaux, à la prospérité et aux épreuves de son pays, transforme son initiative et ses succès en exemples autour de lui, lui rend redoutable la mésestime qu'il ne pourrait fuir, et précieuse la considération, récolte patiemment semée par des services. Bergasse expose ces idées dans une étude que Bonald appelait « un morceau de génie ». Mais ce n'est pas à des présomptions extérieures, à des accessoires de la vie, que Bergasse se fie surtout, c'est à la vie même, à la valeur intime, à la conscience de l'homme public.

Il ne remplirait sa tâche que d'une façon incomplète, si à des dons aussi peu communs, il n'unissait la plus haute vertu et cet esprit de modération dont le désintéressement est la base et parce que la législation est une œuvre morale, la valeur morale est la qualité la plus nécessaire à l'homme d'Etat. On ne comprend pas assez combien le vice restreint la capacité naturelle de l'esprit..., comment en séparant l'esprit de la conscience qui est le foyer naturel de son énergie..., il ôte à ses facultés leur puissance... On ne sait pas assez pareillement que la vertu aussi a une expérience et des idées que le vice ne saurait avoir ; qu'elle voit autrement et au delà ; qu'elle sent où le vice ne peut rien sentir, car le vice surtout dégénéré en habitude est une paralysie de l'âme...

Telle est la vaste synthèse de principes que Bergasse avait construite, et où son esprit habitait loin de son temps. Vouloir la durée dans les institutions, le repos dans les peuples, la vertu dans les hommes, la morale dans la politique, alors que tout était dans le monde agitation, dans les peuples imprévu, dans les hommes absence de scrupules, dans la France idolâtrie d'un maître, semblait le plus vain des souhaits, était l'espoir dans le miracle. Le miracle arriva. Le génie auquel rien ne résistait devient son propre ennemi et, seul assez fort pour précipiter sa chute, lasse la fortune des armes qu'il semblait avoir elle-même conquise et fixée. Vingt ans de victoires s'expient à la fois. Les promesses de l'égalité et celles de la gloire, après s'être unies en de prodigieux commencements, finissent par une ruine commune, et la dictature de la foule ou d'un seul laissent une égale lassitude. Le souvenir des gouvernements tempérés sort de l'oubli, l'impopularité de tous les régimes révolutionnaires rend le pouvoir aux Bourbons.

V

Avec leur règne commence pour Bergasse la plus imprévue et la plus douloureuse des déceptions : la nature du régime

n'est pas comprise par ceux qui le rétablissent. De la monarchie que Bergasse a toujours réclamée, l'apparence seule est rendue à la nation. L'acte qui restaure le trône et les deux Chambres ne restaure pas entre les trois pouvoirs la collaboration et l'indépendance. La charte est octroyée par un seul d'entre eux. La Chambre haute n'est pas la représentation d'une aristocratie véritable et autonome qui, par une sélection spontanée, porte ses chefs naturels et sa pensée collective à la Chambre des pairs. Les pairs sont nommés par le roi seul. Il peut les choisir où il veut, il les choisit en fait parmi les « courtisans du malheur » car, dans l'émigration la royauté n'a pu garder qu'une cour, et ainsi s'est perpétuée sans rivale l'influence corruptive de l'Etat monarchique. Ces fidèles de l'exil, entrent dans la Chambre des pairs avec les serviteurs de la Révolution et de l'Empire qui, pour sauver leurs honneurs, renoncent à leur fidélité. Ni les uns ni les autres ne représentent, entre le roi et le peuple, la force intermédiaire, la puissance la plus essentielle d'une nation, les élites sociales, les groupes hiérarchisés et les corps permanents, la volonté, l'autonomie, les résistances, la tradition vivante de ces corps. Ils sont des isolés, chacun n'apporte que son importance individuelle et la faveur royale. Elle exerce, en les désignant, le bon plaisir sauvé du naufrage où tant de droits ont péri, et ce bon plaisir veut s'appuyer sur ce qui ne résiste pas. Il a pris ses précautions même contre la très problématique indépendance que pourrait créer parmi ces hommes la communauté des débats et des votes. Il s'est réservé d'obtenir en tout temps, par l'adjonction de nouveaux pairs, les votes dont il a envie. Dans l'une des deux Chambres sont les élus du peuple, dans l'autre les élus du roi.

Non seulement l'autorité royale s'adjuge deux parts dans la trinité d'influences qui constitue la monarchie véritable, mais elle ne rétablit pas dans la nation l'indépendance des autorités qui, faites pour le service de tous et de chacun, ne doivent pas dépendre du pouvoir politique. Le clergé, la magistrature, l'université demeurent dans la condition domestique où les a établis Napoléon. Rien n'est fait pour rendre aux diverses régions de la France la vie locale qui fut leur si longtemps. Les provinces, pierres vivantes de la vieille demeure, trophées glorieux de la monarchie, ne sont pas rétablies dans leur unité historique et dans leur liberté ancienne. Les départements de la Révolution et les préfets de l'Empire sont maintenus et, avec eux, le système d'administration qui capte tout pour l'Etat. Le droit de s'associer, par lequel les hommes s'initient aux vertus, aux disciplines et aux

fécondités de l'effort commun, reste aussi interdit. Dans cette restauration qui tient pour bonnes, n'importe l'ouvrier, les œuvres destructives des forces traditionnelles, et complète l'ancien arbitraire de la royauté par l'arbitraire nouveau de la Révolution, Bergasse ne reconnaît, sauf la famille royale, rien de la monarchie espérée par lui. L'aveu lui coûte, mais s'échappe. Il publie un écrit dont le titre, littérairement baroque : « Vues politiques arrachées à un homme d'Etat », exprime du moins la douleur de la sincérité. Les pages valent mieux que le titre. Même de nos jours, elles seraient bonnes à méditer par les monarchistes, s'il s'en trouve encore de persuadés que toute la royauté est le roi, que le superposer aux plus mauvaises des institutions est les rendre bonnes, et qu'une petite dictature serait le plus joli don de joyeux avènement pour le prince légitime.

Nous avions autrefois des états provinciaux, des assemblées provinciales, des cours souveraines, des tribunaux, des corporations auxquelles on puisait l'ardeur lorsqu'on éprouvait quelque vexation de la part des préposés à l'administration publique. Aujourd'hui nous voyons des agents de l'autorité partout et nous n'apercevons nulle part des lieux de refuge contre les abus du pouvoir... J'ai lu un écrit de l'une de nos deux Chambres où l'on félicitait le prince de ce qu'il n'existait plus en France de privilèges, c'est-à-dire de ce que les provinces, les villes n'avaient plus de droits particuliers à défendre... On parle beaucoup de liberté en France : j'avoue que je n'y vois qu'un prince, deux Chambres et une multitude, et certes il faut autre chose non seulement pour constituer la liberté, mais aussi pour établir sur des fondements durables l'autorité du prince.

On a cru faire un gouvernement et on n'a fait qu'un ministère, et un ministère tellement constitué et tellement puissant par l'immense bureaucratie qui, des extrémités de la France jusqu'à la capitale, attache à lui tant d'intérêts, qu'il est véritablement le maître des destinées du royaume et même des destinées de la famille royale... Un ministère qui est lui-même effrayé d'être tout, et une nation qui n'est rien : un trône en l'air sur deux Chambres en l'air; au-dessous une multitude que le malaise et les erreurs dominantes rendait inquiète et qu'une adroite et savante ambition peut disposer beaucoup plus aisément qu'on ne le pense à renverser des constitutions faibles en elles-mêmes, qui ne sont appuyées sur aucune constitution secondaire et dont on n'aura pas de peine à lui persuader qu'elle ne recueillera aucun fruit.

Surtout, ce qui blessait Bergasse, dans cette réhabilitation de la méthode révolutionnaire par les représentants de l'autorité traditionnelle, c'était la tendance de la sagesse politique à se suffire, et à traiter l'autorité religieuse tantôt en subalterne, tantôt en étrangère, tantôt en suspecte.

Sans doute, les respects extérieurs n'étaient pas disputés à

l'Eglise et à ses ministres. Mais, sous les égards, restait étouffée l'indépendance de son action. Ni la liberté de choisir elle-même ses chefs, ni celle d'enseigner, ni celle d'étendre, par ses corporations volontaires de laïques et de religieux, ses services et sa propagande ne lui étaient rendues, ni, en un mot, le droit d'être forte là où on la disait nécessaire. Ces défiances envers l'Eglise étaient à peu près le seul accord entre les revenants de l'ancien régime et l'opinion générale. La noblesse avait la première reçu, au dix-huitième siècle, la contagion philosophique, et ses malheurs ne lui avaient guère appris que la décence de l'incrédulité. Ainsi pensait Louis XVIII, qui croyait par-dessus tout à ses dons de prévoyance, de pénétration, d'opportunité dans la conduite des événements et des hommes, et tenait quitte la Providence, si elle existait, pour l'avoir fait capable de suffire sans elle à l'art de régner. A cette sagesse, une seule chose importait : traiter la religion comme socialement utile et non comme certainement vraie; profiter du catholicisme pour tenir en soumission la multitude, mais régler la force des sentiments chrétiens de sorte qu'ils ne fissent jamais tort, dans la conscience des sujets, à la primauté du prince; maintenir, avec les prérogatives gallicanes de la couronne, une surveillance sur toutes les doctrines de l'Eglise, sur tous ses développements; soustraire à la fois la France au péril de ne rien croire et à l'embarras de trop croire.

Bergasse tenait pour inintelligence cet orgueil de l'intelligence. L'affaiblissement des certitudes religieuses avait préparé tous les maux de la France. C'est lui qui, avant la Révolution, avait livré les rêveurs inquiets aux postulats philosophiques, rendu contagieux les sophismes, enlevé aux victimes, lors des pires tyrannies, le courage de défendre elles-mêmes leurs droits et, obscurcissant l'impératif du devoir, instruit le peuple à accepter tout et à ne s'attacher à rien. Cette inconsistance des esprits et cette débilité des caractères restaient le grand péril. Toute la puissance de l'apostolat ne serait pas de trop pour rattacher à l'inébranlable des doctrines essentielles cette société désemparée. Dans cette tâche, l'Etat, dépourvu de l'autorité qui pénètre les consciences et les affermit, ne pouvait suppléer l'Eglise. La gêner dans son recrutement, ses œuvres, sa propagande, subordonner ses doctrines au magistère politique était amoindrir ses prises sur les esprits, au moment où ils ne pouvaient être guéris que par elle et lorsque, depuis longtemps, sa force apparaissait insuffisante à les rendre sains. Or, si elle ne les convertissait pas à ses certitudes, ils demeureraient sans résistance aux erreurs qui les avaient déjà séduits. S'ils ne

croyaient pas à la souveraineté de Dieu, ils continueraient à croire à la souveraineté du peuple; et toutes les conséquences de cette souveraineté passeraient dans les faits, ramenant les désordres que la monarchie avait à peine suspendus. Trône, famille, morale sombreraient dans une destruction successive et logique. Cette destruction demeurait l'espoir passionné du parti révolutionnaire qui avait régné par elle. Il n'avouait pas tout son désir par prudence, et semblait, en ne faisant opposition qu'à l'Eglise se résigner au reste. Mais par cet effort unique, il n'abdiquait aucun de ses projets et il les servait tous. Il savait bien que l'Eglise était la véritable gardienne des institutions élevées contre lui, que si elle devenait forte elle affermirait toutes les défenses sociales, que plus il la rendrait impuissante, plus il aurait les chemins ouverts. La combattre n'était donc pas seulement pour lui assouvir la préférée de ses haines, mais préparer le succès de toutes les autres. Et quand la monarchie croyait, par ses capitulations ecclésiastiques, désarmer ce parti, elle se désarmait elle-même, dupe volontaire et victime certaine.

Tant qu'on croira que le principe de l'ordre social n'est pas un principe éminemment religieux, et qu'on ira chercher dans des volontés et dans des conceptions purement humaines les éléments des institutions qui doivent régir les peuples, il est impossible qu'un peu plus tôt ou un peu plus tard, on ne retombe pas dans ces doctrines désastreuses dont une triste expérience nous a un peu trop démontré la pauvreté, mais auxquelles on revient toujours quand on a intérêt de ramener ce temps de despotisme et d'anarchie, où le parti se tait et où les lois ne sont plus autre chose que ce que commande l'orgueil, ce que la force exige et ce que veut la licence.

Et ailleurs :

Quant à moi, persuadé que c'en est fait de nos misérables sociétés humaines aussitôt qu'elles se détachent du principe souverain de tout ordre et de toute harmonie, j'avoue que ce n'est pas sans effroi que j'ai remarqué depuis longtemps que dans aucune de nos lois on ne nous parle de ce principe souverain dont il serait bon pourtant qu'elles dépendissent, comme si l'on voulait contraindre la divinité elle-même à se séparer de nos œuvres.

Bergasse ne craignait pas seulement pour la France. Dans toute l'Europe, nos doctrines avaient été contagieuses; le spectacle, tour à tour pastoral et sanglant, de notre Révolution, avait rempli l'imagination des peuples; nos victoires avaient porté pêle-mêle loin de nos frontières nos mœurs politiques, nos sociétés jacobines, nos lois égalitaires, notre administration ordonnée. Au

moment où notre puissance rentrait dans son lit rétréci, le bien et le mal né d'elle restait partout déposé dans les habitudes, dans les souvenirs, dans les regrets et gardait à nos idées une vaste clientèle. Les réformes qui avaient fait les hommes plus libres avaient conquis durablement les peuples, et dans ces peuples aussi une minorité voulait tromper cet amour de la liberté par amour de la révolution. Cette minorité, s'assurait la force du silence et de la discipline dans l'asile des sociétés secrètes. Elles n'avaient jamais limité leurs adhérents aux nationaux d'une seule patrie : plus que jamais, quand l'ancien ordre parut se restaurer dans toute l'Europe, elles devinrent dans toute l'Europe le commun rendez-vous des rebelles. Là survivait l'idolâtrie des œuvres et des méthodes qui avaient dévasté la société française par la main des grands niveleurs. Puisque leurs disciples voulaient partout accomplir les mêmes changements, leurs tentatives dans les divers Etats n'étaient que l'exécution partielle d'une tâche unique. Peu importait où les luttes opportunes hâteraient l'heure de la victoire, et l'important était que chaque bataille se tentât avec le plus de chances. De là un plan concerté alors entre les révolutionnaires de tous les pays : travailler chez eux, avec une vigilance toujours attentive aux affaires publiques du dehors ; partout où s'offrirait l'opportunité d'une tentative utile, concentrer les ressources, les influences, les moyens de combat fournis par tous ; agir tour à tour contre chaque Etat avec cette puissance unie, la grandir de chaque victoire remportée, et ainsi renverser, les uns après les autres et les uns par les autres, les gouvernements.

Cette solidarité internationale des révolutionnaires était encore invisible aux hommes d'Etat, lorsque Bergasse, conscient du péril, songeait déjà au remède. Contre la coalition des destructeurs, il ne fallait pas que les gouvernements demeurassent isolés. La défense, pour être efficace, devait devenir internationale comme l'attaque. Mandataires d'une société qui tenait à garder ses mœurs et son repos, les gouvernements avaient le droit de défendre ensemble ce bien commun contre les ennemis de la paix générale. Comme la principale et perpétuelle attaque des révolutionnaires était contre l'Eglise, le plus sûr intérêt des princes était le maintien des croyances religieuses. Et tous les Etats de l'Europe étant chrétiens, soutenir le christianisme était protéger ce qu'il y avait d'essentiel et de semblable dans leur vie.

Se trouverait-il un souverain pour comprendre et assumer la tâche? Ils n'étaient que trop nombreux, à Paris, en 1815. Tout

y proclamait la faiblesse d'un régime que le retour d'un seul homme avait jeté bas et qu'ils avaient dû relever par la force. Mais Bergasse qui, perdu dans la foule, les voyait passer, n'avait pas accès auprès d'eux. La plus étrange introduction le mit en rapports avec le plus puissant de ces princes.

On sait quelle influence Mme de Krudener avait alors sur l'empereur Alexandre. Cinquante ans font vieille une amoureuse, mais laissent jeune une sibylle, et quel homme, surtout un généreux, un rêveur, un mystique, ne croirait pas à une prophétesse quand elle lui montre un avenir où sera à la fois la primauté pour lui et le salut pour le monde? Pour avoir annoncé, dès 1814, le retour de Bonaparte, elle avait acquis à ses autres visions la confiance d'Alexandre. Elle vaticinait les destins engagés dans la lutte des deux aigles. L'aigle noir, porté par les deux ailes de la révolution et de la conquête, partout messagères de l'instabilité violente, venait d'être vaincu par l'aigle blanc. L'aigle blanc, désormais sans rival dans l'univers, allait rétablir la paix glorieuse : aux entreprises de la force il opposerait la force, aux révoltes des esprits la restauration de l'autorité divine. Cet empire des âmes tentait Alexandre comme la forme la plus sublime de la puissance, comme le sacerdoce de l'élu qui, placé par la Providence au-dessus des hommes, s'acquitte envers elle et envers eux, quand il les fait dociles à lui pour les rendre dociles à elle, quand il subordonne leurs lois éphémères et locales à la loi immortelle et une du créateur.

Mme de Krudener, bien qu'elle eût les révélations du ciel, ne jugeait pas superflu de trouver des échos dans les sages de la terre. Elle crut lire une confirmation de sa doctrine dans les écrits de Bergasse, désira connaître l'homme, puis le présenter à Alexandre. Les entrevues devinrent nombreuses, intimes, et le comte Léopold de Gaillard, qui le premier en a donné le détail [1], raconte avec charme les visites de l'empereur et de la voyante au philosophe, « l'équipage arrêté au coin du faubourg du Roule », la marche des visiteurs, « à travers des terrains non encore bâtis, des jardins du roi, vers une maison de vieille apparence qui était autrefois celle du jardinier »; l'arrivée dans « une petite chambre qui n'avait pour tout mobilier qu'un vieux fauteuil en velours d'Utrecht, une chaise, un tabouret, un bureau en bois blanc et un lit »; dans cette pièce où Bergasse « gardait le fauteuil sur l'ordre formel de son auguste visiteur », le tsar sur le tabouret, « allongeant ses grandes jambes sous le fauteuil de Bergasse »,

[1] *Autres temps*, par Léopold de Gaillard, p. 113-115. In-12. Plon, 1893.

Mme de Krudener assise et le plus souvent « debout sur sa chaise » quand venait l'inspiration.

Pour la seconde fois, le merveilleux traversait l'existence de Bergasse. En Mme de Krudener, Mesmer se retrouvait un peu, et des rêves s'offraient encore au philosophe pour établir des vérités. Mais il écouta Mme de Krudener sans devenir son disciple, et n'entra dans ses pensées qu'autant qu'il fallait pour pénétrer lui-même dans la pensée d'Alexandre. Aux promesses de la devineresse il ajouta les raisons d'un politique pour émouvoir dans le prince un utile orgueil. Il lui montra que si on laissait la révolution miner le sol de l'Europe, et par ses voies souterraines surprendre les gouvernements faibles, elle finirait par l'emporter sur les plus forts. En affirmant que les principes du christianisme étaient l'unique et efficace défense, il offrit une formule d'action à un pouvoir impatient d'initiative, à une conscience éprise du devoir, à un esprit captif d'incertitudes. C'est de cette collaboration où les rêves d'une voyante et les arguments d'un penseur inspirèrent la volonté d'un prince, que naquit la Sainte-Alliance [1].

Ce pacte, signé d'abord par les souverains de Russie, d'Autriche et de Prusse, est une déclaration solennelle que « la nation chrétienne, dont eux et leur peuple font partie, n'a réellement pour souverain que celui à qui appartient en propriété la puissance »; un engagement pris par les princes d'avoir « pour règle de leur conduite, soit dans l'administration de leurs Etats respectifs, soit dans leurs relations politiques avec tout autre gouvernement, les préceptes de cette religion sainte »; enfin, une affirmation que ces préceptes, « loin d'être uniquement applicables à la vie privée, doivent, au contraire, influer directement sur les résolutions des princes et guider toutes leurs démarches, comme étant le seul moyen de consolider les institutions humaines et de remédier à leurs imperfections ».

Bergasse reconnaissait enfin dans des paroles de rois ses doctrines, la vraie charte de la monarchie. Cette communauté des gouvernements réguliers contre la coalition démagogique le passionna comme la seule œuvre qu'il lui eût été donné de mener à fin, celle qui suffirait à sauver l'ordre social. De ce moment, il étendit sa curiosité attentive partout où s'agitaient les perturbateurs du repos, aussi loin que pourrait s'étendre au besoin le bras des princes. Des correspondances suivies, des relations qu'il rechercha parmi les étrangers capables de l'instruire sur leur

[1] « Je crois même que la minute en fut entièrement écrite de la main de Bergasse », dit le chancelier Pasquier, dans ses Mémoires, t. IV, p. 25.

pays, une étude particulière sur les projets, les ressources, les ramifications des sociétés secrètes, et, quand il les croyait prêtes à troubler quelque part l'ordre général, de longs rapports au seul souverain par lequel il put transmettre la vérité aux autres, telles seront, jusqu'à la mort d'Alexandre, les activités de Bergasse. Quand, vers 1820, des secousses, qui ne le surprenaient pas, commencèrent d'ébranler les gouvernements à Turin, à Rome, à Naples, à Madrid, personne ne réclama plus tôt et plus instamment le secours des grands Etats pour rétablir la paix dans les petits. Les dépêches diplomatiques du temps gardent les traces de son action. Elle ne fut pas inutile à la politique d'assurance mutuelle entre les couronnes qui triompha aux congrès de Vienne, de Laybach, et décida l'entrée des armées autrichiennes en Italie et françaises en Espagne.

Mais, en 1825, mourut Alexandre, le seul souverain qui eût créé la Sainte-Alliance avec une conviction religieuse. Et même avant que le bras manquât à l'idée, l'idée avait cessé d'être fidèle à elle-même. Si Bergasse rêvait entre les chefs des peuples une garantie permanente contre les révoltes des factieux et les caprices de l'opinion, c'est qu'il prenait au sérieux la soumission promise par les princes à la loi chrétienne. Cette loi obligeait le prince à traiter ses peuples avec justice, avec amour, avec respect, à ne violer aucun des droits qu'ils tiennent de la nature et de l'histoire, à honorer, par une indépendance réglée mais confiante, des créatures faites libres par Dieu. Et parce que des peuples ainsi gouvernés ne devaient avoir contre leurs chefs aucun grief légitime, Bergasse demandait sans scrupule secours contre les séditions, à toute main de justice. Mais si Alexandre avait formé la Sainte-Alliance avec ces pensées, elles semblaient des chimères à l'inspirateur politique de la plus puissante nation qui eût signé le pacte avec Alexandre, à Metternich. Cet idolâtre de sagesse humaine, certain que la perfection de cette sagesse est le pouvoir absolu, que les bergers sont faits pour conduire les troupeaux sans les consulter, que la souffrance humaine commence à devenir un désordre quand la plainte des sujets trouble la paix des rois, avait adhéré au traité comme à une garantie donnée par chaque prince à tous les autres contre toute révolte, comme un encouragement au bon plaisir. Son interprétation, non celle d'Alexandre, avait été acceptée par tous les signataires qui avaient adhéré à la Sainte-Alliance, devenue vite un pacte de dictature européen.

Et cette dictature était nécessaire à la plupart des souverains parce que leur pouvoir, vicié dès son origine, était une usurpation

sur le droit naturel des peuples. Les traités de 1815, en revisant les souverainetés de l'Europe, avaient rajeuni d'anciennes iniquités et en avaient ajouté de nouvelles. Presque tous les Etats comprenaient des débris de nations brisées en morceaux et dispersées entre des maîtres étrangers à elles. Ces attentats se trouvaient consommés lorsque Alexandre s'était résolu à sauvegarder l'œuvre au nom des principes chrétiens. Sincère d'intention, il élevait vers le Dieu de justice des mains qui venaient de dépecer la Pologne, et bien qu'il eut, pour apaiser sa conscience, donné à ce qu'il détenait du royaume une liberté refusée par l'Autriche et par la Prusse à leurs parts de proie, lui-même, dans son propre empire, perpétuait une atroce iniquité de l'histoire. Par suite, la Sainte-Alliance se trouvait gardienne d'une œuvre fort mêlée, et mêlées aussi étaient les opinions sur cette œuvre, loin que tous les bons fussent ses partisans et tous les mauvais ses ennemis. Sans doute, en Italie comme en Espagne, une faction démagogique donnait le signal des troubles et travaillait pour elle-même, mais les plus perspicaces des conservateurs qui souhaitaient une liberté réglée, se trouvaient détester avec les démagogues l'arbitraire des gouvernements. Sans doute, la résistance de ceux-ci était légitime contre les complots des sectes, mais elle n'était pas légitime contre les peuples qui voulaient se délivrer de la domination étrangère. La Sainte-Alliance se trouvait l'ennemie née de causes saintes aussi. C'est ce péché originel, et dont elle ne se repentait pas, qui la destituait de son autorité morale, de sa dignité chrétienne. Il déconcerta sa vigueur par sa mauvaise conscience, finit par dissoudre la solidarité entre ces gouvernements qui jugeaient chacun la tare de l'autre, et par détruire en plus d'un l'énergie de se défendre lui-même.

Bergasse contempla cette décadence de sa grande pensée. La révolution qu'il avait rêvé d'étouffer dans ses asiles souterrains, s'en échappait de toutes parts, tantôt explosive, tantôt doucereuse, presque partout occupait des places de sûreté dans la presse, dans les assemblées, dans les lois, et nulle part plus qu'en France les assauts de l'esprit philosophique contre la foi religieuse n'étaient ardemment conduits par la révolution et mollement repoussés par le pouvoir. Les journées de Juillet achevèrent l'œuvre par le vote de quelques parlementaires et les pavés de quelques barricades. L'avènement de Louis-Philippe consacrait la royauté élective du prince, la royauté absolue du citoyen, l'affaiblissement de l'Eglise par l'indifférence officielle des pouvoirs publics. Bergasse survécut deux années encore, le temps de voir le nouveau régime affermi en France; les Bourbons oubliés

sauf d'une noblesse oisive; dans le monde entier, la révolution accrue de forces et d'audace par les triomphes qu'elle avait remportés en France et l'idolâtrie partout grandissante de la souveraineté populaire. Tout ce qu'il avait aimé succombait, tout ce qu'il avait combattu régnait. A quatre-vingt-deux ans il était trop tard pour attendre les longs retours de l'opinion. Cet ami de la raison n'avait plus de raison pour vivre. Vers la fin de mai 1832, ses yeux se fermèrent sur la tristesse du monde et il alla rejoindre dans l'oubli où elles l'avaient précédé, les doctrines d'un autre temps.

VI

Une de ces doctrines, du moins, prouvait sa puissance par le témoignage de cette vie même et la constance de cette longue défaite. Pourquoi cet homme, après avoir l'un des premiers, dit à la France les mots enchantés qu'elle voulait entendre, maître, dès trente-neuf ans, de garder la popularité et d'obtenir le pouvoir, s'était-il dérobé à la foule qui les lui assurait en le suivant, avait-il opposé à une révolution irrésistible, et même à la monarchie si exclusivement aimée, le vain obstacle d'une voix? A qui était-il resté fidèle? A quoi avait-il sacrifié sans cesse tous les intérêts dominateurs des hommes, sa renommée, son influence, sa fortune, son repos, ses affections même? A sa conscience. Que ce maître, malgré le don et le goût de convaincre, ait vu l'abandon s'étendre autour de son enseignement; que ce royaliste de toujours n'ait pas recueilli un merci de ses princes; que son zèle ait obtenu seulement, et chez un souverain étranger, une courte audience; qu'il ait paru indiscret partout où il était clairvoyant; que d'anciennes vérités aient résonné dans sa bouche comme un radotage de vieillard, et que, né ambitieux, sinon de pouvoir au moins d'influence et de respects, enclin à penser magnifiquement de lui-même, fier de s'estimer à son prix, il ait consenti à ne jamais obtenir des autres cette justice; qu'il ait supporté durant de si longues années cette élimination obstinée et cruelle; que sans un découragement, sans une lassitude, sans une plainte même, sans le mépris muet des orgueilleux blessés, il ait gardé le calme de la pensée, l'égalité de l'humeur, la vaillance du bon vouloir, et n'ait pas tenu pour manquée son existence vide de tout succès, voilà l'extraordinaire. Voilà l'inexplicable si l'on ne savait où il renouvelait chaque jour sa force. Il était un chrétien. Sa foi lui avait dès l'enfance donné une première et ineffaçable vision de la vie et de l'ordre, elle était demeurée assez souveraine

pour juger les doctrines captieuses par lesquelles jeune il fut tenté, et le tenir incorruptible aux erreurs où tombèrent tous ceux qu'elle ne gardait pas. Elle lui inspira le courage de la vérité parce qu'elle le lui ordonnait non pas au nom d'une raison toujours divisée contre elle-même quand elle combat en nous l'égoïsme, mais au nom d'un maître infaillible et tout-puissant. Elle obtint de lui le sacrifice continu des intérêts et l'oubli de soi parce qu'il ne bornait pas à l'existence terrestre la durée et les sollicitudes de sa vie, qu'il tendait chaque souffrance à la fois comme une dette et comme une créance à une justice réparatrice et parfaite. Dieu seul avait appris à ce chrétien l'égarement de ceux qui se cherchent eux-mêmes dans leurs œuvres, l'inanité des faveurs jetées par ceux qui passent à ceux qui passent, l'impuissance de l'échec à rien enlever au mérite de l'effort, le mystère de perfection qui s'accomplit dans la vertu quand elle est privée de récompense. Dans cette existence si aride une source intérieure de douceur et de force avait éteint toutes les soifs terrestres. L'homme d'une telle vie, se fût-il trompé dans ses désirs, resterait digne de respect.

Mais cette intelligence si vigoureuse s'est-elle méprise sur la sagesse politique? Depuis que ses doctrines semblaient si surannées, trois quarts de siècle à peine ont passé, et voici qu'elles rajeunissent. Certains des principes affirmés par lui, et que sa génération rejetait sans examen, ont l'audience aujourd'hui. Et si, dans les controverses où ils s'agitent de nouveau, plusieurs, affirmés et niés avec une égale ardeur, ne servent qu'à entretenir les disputes, deux tout au moins, les plus essentiels, s'imposent avec une évidence croissante à l'adhésion des penseurs.

Bergasse a dit qu'une société n'est pas organisée si, à l'autorité du nombre ne s'ajoute pas l'autorité des élites, et au droit des individus, le droit des groupes corporatifs. Il a dit que la soumission de l'homme à des vérités révélées par Dieu donne seule aux lois humaines la force d'évidence, la force de commandement et la force de continuité.

La France a opposé à ces deux idées l'essai d'un ordre contraire. L'omnipotence est au nombre, et l'Etat fait par le nombre n'a voulu longtemps d'autre collectivité que lui-même. Aucun des corps détruits par la Révolution ne renaissait, tandis que l'autorité de l'individu s'étendait jusqu'au suffrage universel. Mais, résultat imprévu, plus tout a été l'œuvre de tous, plus chacun s'est senti écrasé dans sa faiblesse par le poids de cette multitude, l'a reconnue partiale, incompétente, et, pour se défendre, a aspiré à s'unir à ceux qui souffraient comme lui.

Ceux qui avaient le plus perdu à l'anéantissement des corporations étaient les ouvriers. Ils n'ont pour vivre que leur salaire, leur unique moyen d'influer sur le taux du salaire est le refus collectif de leurs bras, et comme tout concert entre les travailleurs, pour les affaires de leur métier, était un délit, le droit de suffrage politique n'apportait pas aux prolétaires l'émancipation sociale. Ils ont employé leur force électorale à obtenir non seulement le droit de grève, mais, par des lois successives, l'association de métier. Malgré que leur crédit devienne dominateur dans la politique, ce n'est pas en lui qu'ils espèrent pour transformer leur sort, mais en leurs groupes professionnels; ils tiennent la puissance parlementaire née du suffrage universel, comme adverse, et comptent sur la victoire par la lutte entre la corporation et l'Etat. La plus grande puissance de nombre qu'il y ait en France, les paysans, devrait, ce semble, ne rien souhaiter par delà ce suffrage universel où ils sont les maîtres : si le goût pour l'association ne fut pas aussi passionné d'abord chez eux que chez les ouvriers, il ne fut pas moins persévérant. Il en a été, pour les uns et pour les autres, des idées comme des gains : l'ouvrier amasse vite, mais dissipe de même, le paysan recueille avec lenteur, mais tient à ce qu'il a acquis. Il a formé des groupes régionaux, il s'instruit par leurs avantages et déjà réclame pour eux plus de droits. A son tour, le commerce, pour sauvegarder ses intérêts qui ne sont pas ceux des paysans et des ouvriers, ne se fie pas à un suffrage universel où les ouvriers et les paysans dominent, et commence à se concerter par profession. Eux-mêmes et plus que personne, les agents de l'Etat se sentent chacun trop peu de chose dans la terrible main qui serre et étouffe avec la force de tous : ces détenteurs de l'autorité publique, menacés par l'arbitraire autant qu'ils l'exercent, prétendent aussi se défendre en se groupant.

Partout un mouvement continu, comme une force de nature, soulève et agrège le sable que le système diviseur de la révolution croyait avoir pour toujours épandu et nivelé. Partout il oppose les résistances des collectivités organisées à l'Etat mandataire des individus. Sans doute, cela ne s'accomplit pas sans désordres et plus d'une association semble ne recruter des troupes qu'à l'anarchie. Ces abus compromettent mais ne doivent pas discréditer la transformation libératrice. Ne tombons pas dans l'erreur de nos pères à qui les vices de la noblesse cachaient la vertu des aristocraties : que les premiers excès de l'esprit corporatif ne nous rendent pas aveugles sur ses bienfaits durables. Le jour où, contre l'omnipotence féodale, les gens des villes commencèrent à

s'unir, les premiers prêts, j'imagine, ne furent pas les plus réfléchis ni les plus scrupuleux, mais ceux dont les risques étaient les moindres, les griefs les plus saignants et l'humeur la plus batailleuse. Si, durant les premières rencontres, on eût consulté les personnes prudentes, la plupart d'elles auraient préféré, au désordre de la lutte, la paix de l'arbitraire sans fin. Mais les luttes préparaient les chartes, et d'un tumulte passager naquit la plus pacifique, la plus ordonnée, la moins hasardeuse des classes : la bourgeoisie. Un avènement analogue se prépare aujourd'hui. Où les hommes s'unissent pour une action commune ils ont besoin de chefs pour la diriger, le groupement crée la hiérarchie et toute hiérarchie est une puissance d'ordre. Qu'elle ait, dans le prolétariat, donné l'autorité à des meneurs anarchistes, cela tient surtout à la manière vicieuse dont la forme corporative a été conçue.

En même temps que le législateur concédait avec parcimonie à chaque profession le droit de grouper ses adhérents, il ouvrait à tous ces groupes un centre anarchique de coalition et de solidarité : les bourses du travail. Au remède il ajoutait le poison. C'est la communauté de vie, d'intérêts et de compétence entre les hommes des mêmes professions qui fait la vertu sociale du régime corporatif. Partout où ceux d'un métier sont seuls à conduire leurs affaires de métier, cette compétence travaille à reconnaître l'avantage commun et discerne les hommes les plus capables de le servir, elle juge et dédaigne ceux en qui elle trouve seulement le vide des déclamations et la fausse science de la haine. Dès que ceux de diverses professions délibèrent ensemble, cette garantie disparaît. Plus les groupes attirés et confondus dans cette factice collectivité sont nombreux, moins les chefs les plus utiles à chaque groupe ont chance de monter à leur place naturelle : car chaque profession, seule capable de reconnaître à leurs aptitudes ses guides naturels, n'est dans la masse des autres professions qu'une minorité. Et pour agir sur cette cohue d'hommes étrangers les uns aux autres par leur travail et leur expérience, il n'y a que les idées vagues et les instincts élémentaires des foules. Dans les bourses du travail, le prolétariat rétablit la confusion des éléments qui s'étaient séparés en groupes, des groupes refait une foule et cette foule n'a trouvé pour passion commune que la plus stérile des erreurs, la haine de classe.

Si la servilité devant ce prolétariat révolutionnaire a suffi pour imposer à un grand nombre de parlementaires ces Bourses du travail, il est permis de croire que chez quelques-uns, la pensée fut plus profonde. Ils avaient peur de la corporation, tout en se

la laissant imposer. Si la multitude française, dont ils étaient les maîtres, se partageait en petites sociétés, que chacune trouvât en elle-même sa direction, eux risquaient de perdre, à chaque groupement, une partie de leur influence et elle finirait peut-être dans un abandon général. Par les Bourses du travail qui dissolvent en une confusion indistincte les diverses sociétés professionnelles, ils reformaient la masse des hommes étrangers les uns aux autres, ils restituaient aux élus du suffrage universel leur cliente accoutumée, la foule inconnue à elle-même, incapable de mesurer les mérites, crédule aux banalités oratoires et à toutes les chimères des promesses. Leur calcul ne s'est trouvé juste qu'à moitié. Les ouvriers, appelés en masse sous le drapeau du prolétariat, ont bien pris pour mot de ralliement leur révolte collective de pauvres contre les inégalités sociales, mais, pour proclamer cette haine et la satisfaire, ils ont choisi des hommes de leur caste. Les bourgeois qui, en étouffant sous une habile confusion de multitude les volontés conscientes des groupes organisés, espéraient demeurer les interprètes et les bénéficiaires des passions rudimentaires, se sont vus remplacés, comme des intermédiaires parasites, par des meneurs ouvriers. Même adultéré, l'instinct corporatif a saisi les travailleurs et les a instruits à n'avoir confiance que dans leurs pairs.

Aujourd'hui deux choses sont nécessaires pour pacifier l'avenir : consacrer avec toutes ses conséquences logiques, y compris le droit de propriété, la vie de chaque groupe corporatif, et interdire que nul de ces groupes confonde sa vie avec celle de groupes étrangers à lui. Tant que l'organisation professionnelle manquera soit des droits nécessaires à toutes, soit de l'isolement indispensable à chacune pour régler ses intérêts propres entre hommes d'un même métier, les élus du prolétariat ressembleront à ceux d'aujourd'hui, et nous ne serons pas entrés dans l'ordre. Le régime corporatif suscite naturellement la hiérarchie dont il a besoin : pour se faire place, malgré la résistance des autres classes, ses collaborateurs les plus efficaces sont les plus violents : pour prospérer dans une société où il sera reconnu, les plus utiles seront les hommes d'habileté et de mesure. Plus le groupe de métier aura reçu de prérogatives et expérimenté leur efficacité, moins il sera révolutionnaire. Comme tout acte de bonne administration tournera pour ses membres en profit et toute erreur de manœuvre en préjudice, l'intérêt de tous abrégera le règne de ceux qui gèreraient mal le bien commun. A l'avantage d'avoir dissous l'anarchie des caprices individuels dans la soumission volontaire de tous à quelques-uns s'ajoutera l'avantage d'avoir

établi l'autorité de chefs, sinon équitables, du moins assez intelligemment avisés pour ne pas pousser l'égoïsme collectif au point où il se heurterait à des égoïsmes plus forts. Le gouvernement de la multitude brutale et niveleuse sera tempéré par la volonté des groupes et la hiérarchie des élites. Par elles sera restaurée l'inégalité qui est l'ordre quand elle mesure l'importance de chacun à sa valeur sociale, et l'ordre le plus parfait quand le pouvoir de ceux qui dirigent est fait par le consentement de ceux qui obéissent. Bientôt il ne suffira plus à ces autorités compétentes d'avoir le Parlement pour arbitre de leur avenir, de solliciter les élus du suffrage universel. Conscientes d'être autre chose que lui, d'être socialement supérieures à lui, elles voudront dépendre d'elles-mêmes, traiter au moins d'égales à égales avec lui. Elles réclameront une part d'autorité publique, et si elles en laissent une aux représentants du nombre, elles en exigeront une pour les représentants des corps. Elles sont en chemin pour l'exiger, et le jour où elles l'auront obtenue, sera accompli le vœu de Bergasse.

Sa suprême affirmation sera-t-elle plus démentie ?

Que la société humaine ait pour législateur Dieu même, que, l'ayant faite, il lui ait donné les moyens de se conserver, qu'il les ait écrits dans le Décalogue et dans l'Evangile, que cette loi divine ne doive jamais être contredite par les lois humaines, que cette fidélité soit la première sagesse pour l'homme d'Etat, que le christianisme soit également nécessaire à l'ordre de la vie privée et de la vie publique, voilà la doctrine essentielle de Bergasse et la plus repoussée par l'opinion de son temps.

Les régimes les moins défavorables à l'Eglise tenaient à maintenir entre elle et eux une indépendance d'inspirations et un partage de compétence. Ils consentaient à lui laisser l'éducation de la conscience privée, ils la tenaient hors de la vie nationale. Les plus amis de l'Eglise avaient pour elle les égards dus à une bonne nourrice, mais avec la volonté d'élever seuls l'enfant quand il serait sevré. Parmi les plus conservateurs, c'était une manie commune que séparer la morale et la politique, dire les scrupules de la vie privée inapplicables aux affaires générales, et estimer le succès la vertu nécessaire et suffisante des hommes publics. Satisfaite d'ailleurs que les vertus nées des croyances affermissent en chaque homme la santé de la race, et que ces énergies servissent la grandeur française, leur habileté ne s'avisait pas que leur politique détruirait lentement ces énergies. Car leur dédain bienveillant pour l'Eglise contenait

un enseignement, celui-ci : la religion est bonne à ceux qui ont besoin de trouver tout fixé le devoir, elle fait l'économie de la recherche à ceux qui n'ont ni aptitudes ni temps pour le travail de l'esprit, mais son magistère est superflu à ceux qui, élite d'une génération et d'un pays, s'appliquent à servir le génie de leur race, aux plus magnifiques des artistes, à ceux qui savent faire un chef-d'œuvre vivant, une grande nation. Et présenter au peuple la foi comme une présomption d'infériorité intellectuelle était provoquer son amour-propre à l'abandon des croyances. Toutefois, comme l'Etat donnait et retenait à la fois, aidant par ses faveurs l'Eglise dans la tâche qu'il amoindrissait, comme, tant que le suffrage fut restreint, les maîtres de la politique étaient d'une classe peu favorable aux témérités, comme enfin, tant que dura la monarchie ou l'empire, le souverain était le premier intéressé à ne pas fermer l'école du respect, on descendait lentement la pente de la décadence religieuse.

Mais la logique des suites a fini par tout envahir. Le suffrage s'est étendu jusqu'à devenir universel, la monarchie a fait place à la république, des hommes d'Etat conséquents ont dénié à l'Eglise le gouvernement de la vie privée autant que de la vie publique, et, ennemis du christianisme comme d'une superstition, ont employé toute leur puissance à le détruire. La séparation de l'Eglise et de l'Etat n'a fait qu'achever, par une rapine, l'œuvre commencée depuis vingt-cinq ans, la séparation du christianisme et de la France.

Or, à mesure que les contraintes de la politique ont banni les doctrines religieuses, toutes les vertus dont est faite la force sociale depuis que le monde est monde, sont devenues malades et caduques. Les raisons athées qui prétendaient élever à l'homme, d'après un plan de science, une demeure nouvelle, n'ont fait qu'une architecture de ruines. Ses croyances ne contiennent plus ses instincts, et ses instincts ne lui rendent naturelle qu'une tranquillité féroce à se préférer à tout. La vie lui dit un seul secret : c'est qu'il la possède pour en jouir. Il n'a qu'elle, il n'en doit donc rien sacrifier. Elle est courte, il ne peut donc attendre. Il n'espère pas d'autrui les services, les générosités, les héroïsmes qui sont des renoncements, il efface donc de l'existence ce qui donne à l'homme de l'estime, de la reconnaissance, de l'affection pour l'homme. Moins il compte sur les autres et reconnaît en eux de noblesse native, moins il est prêt à s'oublier pour eux : si jamais, en effet, les mots de solidarité furent plus sur les lèvres, jamais l'affection ne fut plus absente des cœurs. Qu'à un tel homme la société recommande la patience

dans le labeur et la pauvreté quand d'autres surabondent de richesse oisive; que la patrie réclame l'offre de longs jours durant la paix, de la vie durant la guerre; que la famille impose ses constances nécessaires à l'éducation des enfants, à la durée des traditions, il n'accepte plus aucun de ces esclavages. Au nom de la raison, la famille a été dépouillée de sa stabilité par le divorce, précurseur de l'union libre. Au nom de la raison, la propriété a perdu son caractère inviolable : les confiscations accomplies, par haine antireligieuse, contre les catholiques ont préparé la voie au socialisme quand il voudra dépouiller tous ceux qui possèdent. Au nom de la raison, la patrie est niée. Toutes les institutions capitulent devant les exigences de l'être nouveau que l'oubli de Dieu a éveillé dans l'homme. Il suffit que la multitude, logique, achève la destruction de l'armée, c'est la fin d'une nation; commence par la grève générale le collectivisme, c'est la fin d'une société; pratique dans l'union libre la stérilité volontaire, c'est la fin d'une race.

Aussi grandit, parmi les politiques les plus irréligieux, la crainte du lendemain qu'ils préparent. Ils s'aperçoivent que toute la solidité sociale est faite de sacrifices. Ces sacrifices étaient obtenus de l'homme par le christianisme, parce que le christianisme donnait à l'homme des raisons pour vaincre ses instincts. Eux ont jugé ces raisons mauvaises, mais comprennent qu'il les faut remplacer. L'effort de ces penseurs, pour trouver des motifs nouveaux aux vieilles vertus, et appuyer une morale, purifiée de Dieu, sur la logique et la science, a été persévérant, anxieux, passionné, pathétique. Mais tous allaient répétant : « Vous qui vivez, on ne sait par quelle puissance ni pour quelles fins, je vous apporte, au nom d'une raison que la vôtre a le droit de contester et qui peut-être elle-même se contredira demain, le devoir de résister à votre seule certitude, à l'horreur de souffrir, et, pendant la seule vie offerte à votre joie, d'accepter toutes les épreuves sur la parole d'un professeur en Sorbonne ou en Parlement. » Cette absence d'autorité en ceux qui demandaient tant, ne leur permettait pas d'obtenir. Aussi tous leurs essais, ils l'avouent eux-mêmes, ont été stériles; en détruisant chez leurs disciples la foi à une loi divine, ils ont détruit l'aptitude à recevoir une morale. L'athéisme a fait autant de dieux que d'hommes, et dans le culte qu'ils se rendent, idoles innombrables, disparaît l'idée qu'ils aient des devoirs.

C'est pourquoi Dieu redevient le tourment de la pensée contemporaine, et l'obsède d'une façon toute nouvelle. Autrefois les hommes d'Etat qui croyaient en lui s'ingéniaient à l'oublier

dans leur action politique : aujourd'hui c'est la difficulté de gouverner sans lui qui impose l'hypothèse divine aux incrédules. De Dieu ils ne savent rien, sinon qu'en le niant ils ont changé la face de la terre, mais ils le mesurent au vide fait dans les institutions dont il a disparu, et jamais hommes ne se sentirent si appauvris pour s'être débarrassés de ce qui n'existe pas. S'il existait, pensent-ils, tout deviendrait ordonné, logique dans la destinée de l'homme, et la morale aurait à la fois autorité et sanction. Sans doute ces chercheurs de Dieu, chassés de la foule agnostique par l'angoisse de l'avenir social, ne sont encore que les fidèles du doute. Ils se demandent si leur intelligence a le droit d'admettre une hypothèse sans preuve, comme si ce n'était pas une preuve que l'impossibilité d'organiser sans Dieu l'ordre humain. Ils répugnent au mystère, comme si la clarté du génie même projetait autre chose que des lueurs de ver luisant dans un infini de ténèbres. Ils errent autour du temple qu'ils ont fermé, où frappe malgré eux leur désir, et leur nuit se prolonge par la superbe de l'esprit. Mais quand l'orgueil de l'homme ne plie pas, Dieu le brise. Que la désagrégation, née de l'athéisme, s'aggrave, alors comme dans les naufrages il n'y aura plus d'incrédules.

Les survivants de la tempête ne disputeront pas à Dieu la place qu'ils lui auront rendue. Le souvenir des jours où il était oublié suffira à les persuader à jamais qu'il ne peut être trop rétabli dans chaque âme et dans la société. Ce ne sont pas eux qui tenteraient d'emprisonner le christianisme dans le secret de chaque conscience. Il ne leur échappera plus que si la fidélité à une loi morale fait l'homme bon, juste, doux, magnanime, cette fidélité n'est pas seulement précieuse au particulier, mais plus encore au politique, aux hommes dans leur vie sociale, aux peuples dans leur rapports internationaux. Surtout aux apôtres de solidarité apparaîtra que la croyance chrétienne donne seule une raison à l'amour entre les hommes et entre les races. Et peut-être la sagesse de ce Dieu méconnu a-t-elle permis la tentative d'une société où rien ne restait de lui, pour préparer la restauration plus complète de la loi chrétienne dans des âmes humbles et désabusées.

Etienne Lamy.

REVUE DES SCIENCES

Astronomie : Congrès de la carte astronomique du ciel. — Une œuvre française. — Depuis l'amiral Mouchez. — A l'Observatoire de Paris. — Concours des principaux astronomes du monde entier. — Inscriptions photographiques. — Supériorité de l'œil photographique sur l'œil humain. — Les étoiles du ciel. — Premières constatations relevées dans les mouvements des planètes. — La planète inconnue de M. Pickering de l'Observatoire de Harvard. — Encore une planète découverte par le calcul. — Histoire naturelle : Le sens de direction des abeilles. — Curieuses expériences de M. Bonnier. — Les abeilles ne sont certainement pas guidées pour revenir au rucher par l'œil et par l'odorat. — Essais démonstratifs. — La vie latente chez les graines. — Continuité de la vie ou interruption des phénomènes vitaux. — Inventions diverses : Stérilisateur électrique de l'air. — Nouveau filtre en métal à interstices variables arrêtant même les matières ultra microscopiques.

L'astronomie a eu ses fêtes à Paris dans le courant d'avril; il s'est ouvert à l'Observatoire, sous la présidence de M. Baillaud, son directeur, le Congrès de la carte photographique du ciel qui, pour la sixième fois depuis vingt-deux ans réunit les astronomes délégués des principaux observatoires du monde associés à cette œuvre gigantesque. C'est Arago le premier qui pressentit l'importance que pourrait avoir la photographie dans les recherches astronomiques. L'œil humain peut se tromper, l'œil photographique ne se trompe jamais, on ne peut pas lui attribuer d'illusion et, de fait, depuis vingt ans, c'est grâce à la photographie que l'on peut préciser exactement la position d'un grand nombre d'astres et qu'on a découvert tant de petites planètes. Une des préoccupations des astronomes fut de tout temps de composer un catalogue exact des étoiles; ainsi Tycho-Brahé, au début du dix-septième siècle, consigna sur les registres les coordonnées de plus de 1000 étoiles, puis Helvétius acheva ensuite un catalogue renfermant 1500 étoiles en 1690; toutes les mesures effectuées à l'œil nu n'en sont pas moins d'une précision remarquable. Après

ces premières tentatives, on peut citer, en 1725, les catalogues de Flamsteed, qui en contient 3310; celui de La Caille près de 10 000. Le grand catalogue de Lalande, un chef-d'œuvre pour l'époque, indique les positions de 46 390 étoiles pour l'an 1800.

Enfin, celui d'Argelander, en 1862, enregistre 546 847 astres. C'est le grand triomphe de l'observation télescopique.

Presque en même temps apparaissent les premières photographies célestes, premiers essais sur la lune, le soleil, les planètes, etc. Il y a un quart de siècle, les frères Henry obtiennent de si beaux résultats dans cette branche nouvelle que l'amiral Mouchez, alors directeur de l'Observatoire de Paris, songea à la possibilité d'une œuvre grandiose; pourquoi ne pas construire une carte astronomique géante et un catalogue stellaire surpassant en étendue et en précision tout ce qui avait été fait précédemment? Il fit appel à tous les observatoires du globe et reçut 18 réponses favorables; chacun avait compris la portée énorme de l'œuvre de Mouchez. C'est au mois d'avril 1887 que se réunirent, pour la première fois, les astronomes adhérents à ce projet; ils discutent toutes les questions qui s'y rattachent et fixent le programme qu'il faudra remplir. Il s'agissait de dénombrer les étoiles jusqu'à la quatorzième grandeur, ce qui représente un nombre supérieur à 30 millions d'astres. Les vingt premières feuilles de la carte du ciel ont été publiées au moment du dernier Congrès astronomique de 1900 par l'Observatoire de Paris qui est resté à la tête de cette œuvre éminemment française. Presque en même temps, l'Observatoire de Potsdam présentait le premier volume du catalogue contenant 20 700 étoiles. On ne saurait dire les soins délicats, méticuleux, dont il a fallu entourer un travail aussi délicat. En cours de route, on a mis en relief d'intéressants faits qui font l'objet des discussions en cours. On s'est notamment occupé de la fameuse petite planète Eros reconnue par la photographie en 1898, et qui joue un rôle de premier ordre dans l'astronomie moderne pour la détermination de la distance du soleil, laquelle est, comme on sait, l'étalon des mesures stellaires.

M. Arthur R. Hinks a consacré plusieurs années déjà à déterminer la parallaxe solaire d'après les observations de la planète Eros. Il trouve à la suite de ses recherches que la valeur de la parallaxe est 8″ 806 à 2 ou 3 millièmes de seconde, ce qui confirme la valeur adoptée par la conférence de 1896.

Depuis 1900 les positions des étoiles jusqu'à la onzième ou même la douzième grandeur ont quelquefois un peu varié. M. H. Turner a déjà signalé les changements de position. 40 plaques contenant en somme 10 000 étoiles ont été recommencées après

un intervalle de quinze ans à peu près; on a déjà noté les mouvements propres de 26 étoiles, de 42 étoiles avec des mouvements propres entre les limites de 15 et 20″ par siècle, 200 étoiles peut-être avec des mouvements propres entre 10″ et 15, etc. On peut espérer que ce travail immense de la carte du ciel augmentera considérablement nos connaissances sur l'évolution des étoiles.

Est-ce que nous aurions une nouvelle édition au problème résolu par Leverrier et Adams en 1846 et qui a conduit à la découverte de la planète Neptune. Le professeur Williams H. Pickering de l'observatoire de Harvard Collège, a annoncé qu'une planète appartenant au système solaire se mouvant au delà de l'orbite de Neptune et jusqu'ici inconnue pourrait bien être découverte pendant l'année 1909. L'auteur désigne même son emplacement probable; des photographies de cette région ont été déjà prises à l'observatoire d'Arequipa, au Pérou, et d'autres photographies sont faites à Taunton, aux Etats-Unis, par le révérend J.-H. Metcalf avec un objectif photographique de $0^{m},30$.

Prédire la place d'une planète inconnue aux confins du système solaire est une tâche difficile, qui ne peut être entreprise que par des astronomes à la fois excellents géomètres et observateurs. On se souvient que dans le cas de Neptune l'orbite d'Uranus était légèrement perturbé par une attraction inconnue; les deux astronomes Leverrier et Adams, après de longs et pénibles calculs, admirent indépendamment l'un de l'autre, que la cause de la perturbation était une planète extérieure et Leverrier indiqua aux observateurs la position de la planète inconnue. Celle-ci fut presque aussitôt découverte par Galle de Berlin; aujourd'hui il est reconnu que Neptune est perturbé à son tour dans sa marche autour du soleil, d'une manière analogue, et le professeur Pickering est convaincu que la planète perturbatrice réside à peu près à l'endroit qu'il indique.

Si sa prédiction est réalisée en 1909, nous assisterons sans doute à la plus importante découverte astronomique de ces cinquante dernières années.

M. Gaston Bonnier a fait, ces jours derniers, une communication intéressante à l'Académie des sciences sur le sens de la direction chez les abeilles.

On sait depuis longtemps qu'à une certaine distance de sa ruche, qui peut atteindre jusqu'à 3 kilomètres, l'abeille butineuse, ayant achevé sa récolte, retourne directement à son habitation. D'éminents apiculteurs attribuent le retour vers la ruche à la per-

fection des yeux composés des abeilles, qui leur permettraient de reconnaître les objets à une très grande distance. D'autres auteurs supposent que les abeilles, en retournant à leurs habitations, reconnaissent par la vue les objets qu'elles ont remarqués en s'en allant et retrouvent ainsi leur chemin. D'autres auteurs ont pensé qu'en allant au loin ou en retournant à la ruche, les abeilles sont guidées par un odorat très puissant, dont le siège réside dans les antennes. Tous les apiculteurs ont reconnu que les abeilles, dans leurs vols, sont guidées par l'odeur du nectar des fleurs, même quand celles-ci sont à 1 kilomètre ou à 2 kilomètres de distance. Les expériences variées ou répétées récemment par M. Bonnier prouvent d'une manière très claire que ce n'est ni la vue ni l'odeur qui permettent aux abeilles de franchir directement une distance ayant pour maximum ordinaire 2 kilomètres 5, soit pour se rendre à un endroit déterminé, soit pour se rendre à leur demeure.

Voyons d'abord l'hypothèse de la vue.

J'ai répété, dit M. Bonnier, en la variant de différentes façons, l'expérience que font les Peaux-Rouges, lorsqu'ils veulent chercher, dans une forêt, l'endroit où se trouve une ruche naturelle, pour y aller chercher du miel. On sait qu'ils recueillent quelques abeilles qui visitent des fleurs, en prennent dans leurs mains, puis leur donnent brusquement la liberté, en notant la direction dans laquelle les insectes se dirigent. Ils vont ensuite un peu plus loin et recommencent la même opération, très simple; à la jonction des deux directions, ils trouvent la ruche dont étaient sorties les abeilles. Cette expérience ne résout pas la question, elle fait voir simplement que les abeilles, troublées dans leur travail par une cause quelconque, retournent à leur ruche si on les laisse s'envoler. Mais on peut refaire cette expérience de la manière suivante : Je recueille un certain nombre d'abeilles à la récolte, dans une région étendue où je sais qu'il n'y a qu'un seul rucher; je place les abeilles dans une boîte fermée d'où je pourrai les laisser sortir une à une à volonté. Je me déplace et je me transporte à une grande distance, tout en restant dans un cercle ayant pour centre le rucher et un rayon de 2 kilomètres. Arrivé à cet endroit quelconque, je rends la liberté à une première abeille, je note la direction qu'elle a prise et je marque l'endroit d'où je l'ai laissé partir. Je vais un peu plus loin et j'ouvre de nouveau la porte, en permettant à une seconde abeille de prendre son vol; la position du rucher se trouve à la rencontre des deux directions que les abeilles ont prises en s'envolant.

Or, dans un cas comme dans l'autre, les abeilles étaient enfer-

mées dans la boîte pendant leur transport et ont été rendues libres à des endroits éloignés de celui où elles butinaient sur les fleurs; elles n'ont donc pu reconnaître leur trajet par la vue des objets qu'elles avaient remarqués en venant de leur ruche; et même, en admettant que leurs yeux soient d'un presbytisme perfectionné, elles ne peuvent apercevoir une ruche à travers les rideaux d'arbres, ou même les coteaux qui les en séparent.

On peut recommencer semblable expérience en passant, avec un pinceau, une couche de collodion nouée sur les deux gros yeux composés des abeilles et même, pour plus de prudence, sur leurs trois petits yeux simples; les butineuses, ainsi rendues aveugles, ne s'en rendent pas moins directement vers leur ruche, comme dans le cas précédent. Ces faits suffisent à montrer que la vue n'est pas nécessaire pour le retour des abeilles au rucher.

Seconde hypothèse : l'odorat.

M. Bonnier fait remarquer que l'on peut d'abord recommencer les expériences classiques de Lefebvre, qui montrent que l'odeur des diverses substances n'est pas perçue par les abeilles à une grande distance. Une abeille est occupée à lécher une goutte de sirop de sucre, on approche de sa tête une aiguille trempée dans de l'éther; aussitôt, l'insecte dresse ses antennes vers l'aiguille et semble donner des signes d'une vive inquiétude. On recommence la même expérience en rapprochant l'aiguille, trempée d'éther, de l'abdomen de la bête, de l'ouverture de ses stigmates, de ses pattes, etc. On n'observe aucun mouvement spécial des antennes, aucune agitation de l'insecte.

En variant ce mode d'opérer, en recouvrant l'aiguille de substances variées, les résultats sont toujours les mêmes; l'abeille peut, dans certains cas, être impressionnée par un parfum dont l'odeur lui semble être agréable, ou encore ressentir l'odeur d'un corps qui, pour nous, est inodore. Mais c'est toujours à une faible distance que ces odeurs semblent ressenties par l'insecte, si subtil que soit son odorat. D'ailleurs, qu'arrivera-t-il si on supprime les organes qui peuvent percevoir les odeurs? François Huber a montré, le premier, que si l'on enlève les antennes de butineuses occupées à la récolte, ces abeilles retournent à leur ruche bien qu'ensuite elles soient obligées de la quitter, ne pouvant plus se livrer à aucun travail. Donc, le sens de l'odorat n'est pas nécessaire pour le retour des abeilles à leur ruche.

M. Gaston Bonnier a réalisé encore ces temps derniers les expériences suivantes. A 200 mètres des ruches, dans un terrain découvert, il a disposé sur une table un faisceau de branches mortes enduites de sirop de sucre; le lendemain matin, les abeilles

chercheuses qui sortent dès l'aube, avant le départ des butineuses, ont découvert cette source nouvelle de récolte, elles organisent un va et vient de butineuses entre le branchage de leur ruche. Le sirop est constamment renouvelé sur les branches, on marque toutes les abeilles avec une poudre verte mêlée de talc. Le soir du même jour, à 6 mètres de distance de ce branchage, on en dispose un semblable avec du sirop de sucre sur les branches. Le lendemain, les chercheuses ont découvert le branchage numéro 2; un va et vient s'organise entre cette nouvelle source de liquide sucré et le rucher, mais ce ne sont pas les mêmes abeilles qui en font partie. En effet, celles-ci ne sont pas marquées, tandis que les butineuses qui continuent à visiter le branchage numéro 1 sont encore reconnaissables à la marque verte qu'on leur a mise la veille. On continue à renouveler le sirop de sucre sur les deux branchages et on marque en rouge les abeilles qui viennent sur le branchage numéro 2. Or, sauf de rares exceptions, les abeilles marquées en vert vont sur le premier branchage et celles marquées en rouge sur le second. Les abeilles sont donc capables de distinguer deux directions formant même un angle très aigu. Si l'on refait la même expérience en écartant les deux branchages de 20 mètres l'un de l'autre, il n'y a plus aucune exception; les deux va et vient sont absolument indépendants. Si, au contraire, on rapproche les deux branchages à 2 mètres l'un de l'autre, la plupart des abeilles marquées en vert vont sur le premier, la plupart des abeilles marquées en rouge vont sur le second, mais il y a en définitive mélange des deux sortes de butineuses. Donc ni la vue, ni l'odorat n'agissent; aussi M. Bonnier conclut à un sens de la direction spécial admis du reste par les apiculteurs. Ainsi on déplace une ruche de quelques mètres, les butineuses revenant de la récolte ne retrouvent pas leur ruche et s'accumulent à la place où elle était, même si on y a mis un plateau neuf ou un panier quelconque n'ayant pas l'odeur de la ruche. Leurs yeux et leurs antennes ne sont pas suffisants pour leur faire reconnaître leur habitation, qui n'est cependant qu'à quelques pas de là. Et cette ignorance des lieux est telle qu'on avait posé en automne du miel sur une fenêtre, et le contrevent fut fermé pendant tout l'hiver. Au printemps suivant, lorsqu'on le rouvrit, les abeilles y revinrent, quoiqu'il n'y ait plus de miel sur la fenêtre. Ainsi un intervalle de plusieurs mois n'avait pas effacé l'impression reçue.

En définitive, d'après M. Bonnier, il résulte de l'ensemble des faits précédents que les abeilles possèdent un sens particulier, un « sens de la direction », plus ou moins comparable à celui des pigeons

voyageurs, et que le siège de ce sens spécial ne paraît pas résider dans les antennes, mais probablement dans les ganglions cérébroïdes.

Les naturalistes philosophes discutent depuis longtemps sur la question de savoir si dans les graines, les rotifères, etc., la vie peut être seulement suspendue ou complètement arrêtée. Il y a quelques années, M. Maquenne, après avoir démontré que des grains de blé peuvent résister pendant plusieurs mois à l'action d'un vide dépassant le 1/100 du millimètre sans perdre leur pouvoir germinatif, a émis cette idée que la vie des graines ordinairement ralentie peut, dans certaines conditions, être complètement suspendue. C'est cette hypothèse qui est très discutée. M. Paul Becquerel a cherché de nouvelles preuves en sa faveur en soumettant les graines aux actions combinées de la dessiccation du vide et du froid.

Dans ces nouvelles expériences, on s'est servi de graines de luzerne, de moutarde blanche et de blé. Après avoir perforé leur tégument pour le rendre perméable, on a desséché les graines dans le vide en présence de baryte caustique à la température de 40°. La dessiccation a duré six mois. Les graines ont alors été introduites dans des petits tubes de verre. On a scellé après avoir de nouveau fait le vide jusque vers le demi millième de millimètre. Les tubes ainsi préparés à Paris ont été transportés chez M. Kamerlingh Onnes, au laboratoire de l'Université de Leyde, où pendant un mois ils furent soumis à la température de l'air liquide, et ensuite pendant soixante-dix-sept heures, à celle de l'hydrogène liquide (— 253°). Dès leur retour à Paris, on a cassé les tubes, on a mis les graines à germer sur du coton hydrophile à une température constante de 28°. Toutes les graines de moutarde et de luzerne ont levé au bout de quelques jours ; sur cinq grains de blé, quatre germèrent, on n'a pu relever aucune différence entre la germination des graines-témoins et celles qui avaient été mises en expérience.

Ces résultats confirment déjà ceux de M. Maquenne et ceux de M. Becquerel lui-même, obtenus dans ses recherches sur la vie latente des semences.

M. Becquerel estime que, pendant ce temps, l'arrêt de la vie a été complet sans le moindre préjudice pour son retour ultérieur. On ne pourrait guère comprendre qu'il en fût autrement après une dessiccation totale d'un vide d'un demi-millième de millimètre pendant un an, trois semaines de refroidissement à — 190° et soixante-dix-sept heures à — 253°.

Le protoplasma ainsi conservé sans eau, sans oxygène, sous une pression presque nulle et à une température voisine du 0° absolu devient aussi rigide, aussi dur, aussi inerte qu'une pierre, son état nécessaire aux manifestations physico-chimiques de l'assimilation et de la désassimilation disparaît complètement. La démonstration expérimentale de l'arrêt complet de la vie chez certaines graines sans modifications de leurs pouvoirs germinatifs a une assez grande importance biologique; elle porte surtout atteinte à la loi de la continuité des phénomènes vitaux si souvent invoqués par les physiologistes. Selon cette loi, la vie est une suite de phénomènes ininterrompus qui, dans aucun cas, ne peuvent subir le moindre arrêt sans qu'il en résulte fatalement la mort; transmise de génération en génération depuis sa première apparition sur la terre, elle n'aurait jamais offert et ne saurait offrir aucune discontinuité.

M. Paul Becquerel dit : « Mes expériences, jointes à celles de mes prédécesseurs, semblent montrer qu'au moins dans les cas rapportés ci-dessus une pareille interruption de la vie est non seulement possible mais réelle, sans qu'aucun indice puisse faire soupçonner une limite à sa prolongation. »

Ces faits sont d'ailleurs conformes à l'opinion émise par M. Armand Gautier, qui a toujours dit que la vie latente chez les graines ou même des animaux inférieurs tels que les rotifères, n'était pas une vie réduite au minimum, mais une vie suspendue ou nulle. Ce sont, disait il, des machines aptes à fonctionner, des horloges prêtes à marquer l'heure. Ces organismes deviennent le siège des manifestations qui constituent l'état de vie, que si l'humidité, la chaleur, une première vibration communiquée, leur fournissait les conditions nécessaires à leur transformation. Ainsi, M. Jodin, entre autres, a démontré que certaines graines pouvaient être conservées des années dans l'air sous la cloche à mercure, sans dégager une quantité sensible d'acide carbonique, ni absorber d'oxygène. Ces graines peuvent cependant, après douze et quinze ans, germer et se développer souvent dans la proportion de 50 pour 100 et plus. Il faut cependant qu'elles ne soient pas trop riches en corps gras oxydables.

Nous faisions remarquer dans notre dernière revue que, contrairement à ce que l'on pourrait supposer, les ventilateurs, loin de purifier l'air, amenaient sur place un très grand nombre de bactéries et qu'un physicien de Berlin avait eu l'idée de mélanger préalablement l'air insufflé avec de l'ozone, procédé d'ailleurs assez économique. En France, on parle d'une nouvelle solution

encore plus simple, du nettoyage électrique de l'air imaginé par MM. Fillassier et Sartory. Le nombre des microbes est particulièrement effrayant dans les hôpitaux, dans les usines, dans les ateliers. On a trouvé 250 000 microbes variés par mètre cube dans certaines fabriques. Aussi on a pensé à stériliser l'atmosphère des locaux habités. M. Sartory a communiqué, en octobre 1898, à la Société de biologie, la description d'un stérilisateur électrique dont le principe est simple; il a d'ailleurs été, pour la première fois, indiqué par M. Sallé (de Flers).

Ce stérilisateur consiste essentiellement en un long tube métallique divisé en trois parties dans le sens transversal. Dans la chambre moyenne munie d'une prise de courant, l'air divisé à l'infini est porté à une température d'environ 600° par suite d'un dispositif spécial offrant des résistances considérables au passage de l'électricité. Cette chambre moyenne qui constitue le stérilisateur proprement dit, communique avec la partie inférieure, chambre d'arrivée, d'air par des orifices d'admission modifiables à volonté. Après y avoir séjourné, l'air se dirige vers l'étage supérieur où se trouvent des filtres d'amiante. L'ensemble forme une cheminée d'appel vers laquelle est attiré l'air froid et d'où s'échappe l'air stérilisé chaud.

La température de l'air à la sortie est de 200° environ, résultat intéressant à noter, puisqu'il est atteint sans feu, sans fumée, sans odeur et sans aucun danger d'incendie; il n'est pas nécessaire de surveiller l'appareil qui entre en activité dès qu'il est alimenté de courant; d'ailleurs, la température d'une salle dans laquelle fonctionne le stérilisateur électrique ne s'élève pas sensiblement; on a noté + 3° en trois heures dans une pièce de 100 mètres cubes. Par suite de la différence de densité entre l'air qui se dirige vers la cheminée et celui qui en sort, une circulation régulière s'établit spontanément. Le résultat est le même qu'avec un ventilateur, à cela près que ce dernier appareil est un dangereux agent de dissémination. Voici les résultats qui ont été transmis par M. le docteur Sartory à la Société de biologie : vingt expériences ont été pratiquées dans des locaux plus ou moins chargés de miasmes, dix-neuf ont donné des résultats comparables; dans la vingtième, l'ouverture malencontreuse d'une porte a souillé l'air de la salle déjà purifié par l'appareil pendant une heure. Le nombre des bactéries contenues dans les salles avant l'expérience a varié entre 150 000 et 10 000 par mètre cube; au bout de deux heures, la stérilisation était déjà obtenue; dans les cas où elle ne l'a pas été, les bactéries avaient au moins diminué dans des proportions très considérables.

Si, avant l'intervention du stérilisateur, l'air d'une salle de 100 mètres cubes contient par mètre cube 11 750 bactéries, le nombre des bactéries tombe à 10 000 après une heure et à 1250 après deux heures de fonctionnement de l'appareil. Ces résultats sont évidemment très satisfaisants.

Nous avons dit dernièrement comment, à l'aide de la lumière ultra-violette des lampes à vapeur de mercure, on parvenait à stériliser l'eau, le lait, etc.; en quelques minutes, les microbes sont tués dans un rayon de 20 centimètres. Voici un véritable filtre que vient d'imaginer M. Emile Gobbi et qui paraît donner aussi de bons résultats. Ce filtre est exclusivement métallique, à interstices réguliers et variables, qui peuvent suffire pour arrêter les infiniment petits aux dimensions ultra-microscopiques. M. Gobbi a fondé cet appareil original sur ce principe que l'adhésion moléculaire exercée par la paroi filtrante agit plus que l'étroitesse des canaux qui la constituent.

L'auteur a cherché à arrêter définitivement les microbes par l'extrême petitesse des interstices d'une manière définitive et non temporaire, comme le font les filtres à bougie. Il est parvenu, en effet, à réaliser un filtre qui arrête pendant des heures et même pendant plus d'un jour les grains colloïdaux des substances colorantes.

Ce filtre est constitué par un ruban de nickel de 1/10 de millimètre d'épaisseur et 15/10 de millimètre de largeur et d'une longueur de quelques centaines de mètres enroulés, suivant le côté le plus large en forme hélicoïde et dont les spires sont scellées les unes contre les autres au moyen d'une vis, de manière à former un cylindre. Ce cylindre pourrait être rendu étanche par la pression de la vis si on n'avait pas ménagé sur une des faces du ruban une série de petites protubérances très rapprochées. On peut obtenir ainsi des interstices très réguliers et de la dimension la plus appropriée à l'application que l'on se propose.

Les expériences d'essai ont montré qu'effectivement on parvenait ainsi à filtrer tous les microbes et même les couleurs d'aniline, l'eosine, le bleu et le violet de méthylène, etc. Il va sans dire que, bien que cet appareil soit très original, on ne pourrait encore prédire avec certitude son avenir.

Henri de Parville.

CHRONIQUE POLITIQUE

Devant le monument érigé par la ville de Nice à la mémoire de Gambetta, M. Clémenceau semble avoir voulu étonner l'opinion publique, une fois de plus, par la versatilité de ses jugements. Il y a quelque vingt-sept ans, il était, tantôt dans son journal la *Justice*, tantôt à la tribune de la Chambre, le détracteur le plus acharné de Gambetta, l'adversaire le plus violent de son « grand ministère ». Il qualifiait la politique de Gambetta d' « insolente », de « brouillonne », de « néfaste ». Après avoir dénigré l'homme et renversé le ministre, il encense la statue. Il lui reprochait de pratiquer « le pouvoir personnel »; il l'appelle aujourd'hui « le fondateur des institutions de liberté ». Il l'accusait de ne gouverner que par « la corruption » son parti et la République; il célèbre en lui, maintenant, un « bon, honnête et grand Français »; il vante son « désintéressement ». Il apercevait dans la vie et dans les œuvres de Gambetta « un manque absolu de logique, de suite et d'unité »; il n'y veut plus voir qu'une « unité remarquable ». Ce ne sont pas les seules contradictions qui éclatent dans son panégyrique de Gambetta. Il vante en Gambetta, homme de gouvernement, toutes les vertus dont il se passe lui-même. Gambetta avait « la passion d'agir... Il parla, il agit ». Lui, il pérore et n'agit pas : il se contente de beaux discours et d'épigrammes. Gambetta savait avertir « le peuple » de ses « erreurs » et lui résister. Lui, il cède à la plèbe révolutionnaire, pour peu que les meneurs se targuent de « syndicalisme ». Gambetta haïssait « le démagogue de toutes les surenchères ». Lui, il aide ce « démagogue », dans le Parlement, quand la « surenchère » n'est qu'électorale et ne préjudicie qu'à notre puissance militaire. Et il faut l'entendre énoncer ses propres principes. Oh! il connaît avec une science sévèrement exacte « les devoirs primordiaux du gouvernement ». Par exemple, il sait dans quels cas et à quel moment précis un homme d'Etat doit « rétablir l'ordre par la suprématie de la loi ». Il juge scandaleux, monstrueux, le méfait de ces fonctionnaires

qui « suspendent les services publics ». Il le déclare : « Toute société capable de tolérer un pareil état de choses s'effondrerait sous le mépris universel. La prompte répression devient, en conséquence, ici, une nécessité de salut public ». Mais, pendant qu'il forge superbement cette maxime, il oublie que, hier, il capitulait devant les postiers, coupables de « retourner contre la nation le pouvoir qui leur fut confié pour le servir ». Evidemment M. Clémenceau ne conforme pas plus ses actes à ses discours d'aujourd'hui qu'il n'harmonise ces discours eux-mêmes avec ceux d'hier. On a pu se demander, tour à tour, si M. Clémenceau avait réellement la monomanie de l' « incohérence », comme il a paru le confesser un jour; s'il n'était qu'un Jacobin dégénéré, incapable de pourvoir à ces « nécessités du salut public » sur lesquelles il disserte; s'il n'était qu'un orateur exclusivement épris de son art et devenu de plus en plus un rhéteur, depuis que ministre, il est plus libre de choisir officiellement ses sujets, pour solenniser son éloquence; enfin, si, sceptique, incorrigible, il n'amusait pas son radicalisme vieillissant à regarder ces commencements de la révolution sociale comme un spectacle plus forain que tragique, contre lequel, d'ailleurs, la police de M. Lépine et notre armée protégeaient la hardiesse de sa curiosité. Cette quadruple énigme subsiste tout entière.

Le 1er mai a été une journée pacifique. Aucun trouble grave dans la rue, aucun émoi parmi le public, ni à Paris ni en province. Et le calme a été général dans toute l'Europe. On a chômé, certes : le chômage est la première forme de la félicité collectiviste. On s'est endimanché; on s'est paré de l'églantine ou du muguet qui « porte bonheur »; on s'est promené : c'était l'idylle. On a été entendre, à la Bourse du Travail ou ailleurs, quelques-unes de ces harangues qui doivent terroriser « le capitalisme » : c'était le drame. Rien de plus. Peut-être, à l'étranger, la prophétie mystique qui annonce depuis vingt ans, pour « le grand soir » du 1er mai, le renouveau du monde, a-t-elle fatigué les espérances des crédules. Mais, en France, à quoi bon le moindre essai de bouleversement? Pourquoi affronter la soldatesque de M. Clémenceau, les « flics » de M. Lépine? Pourquoi risquer une défaite, sur le pavé, derrière la barricade, quand, avec les moyens ordinaires de la démocratie militante, avec les procédés employés par la Confédération du Travail, qui ose tout, et légitimés par le gouvernement, qui tolère tout, on est sûr de la victoire finale? Pourquoi des violences révolutionnaires dont la Révolution n'a plus besoin? Le progrès est suffisamment marqué. Voyez comment, du 1er mai 1908 au 1er mai 1909, le

« syndicalisme » a envahi l'Etat. Une proclamation triomphale du parti socialiste unifié signale ce fait inespéré de M. Jaurès, l'année dernière encore : la grève des postes et télégraphes « où l'on a vu pour la première fois les salariés de l'Etat, les fonctionnaires, rejoindre leurs frères les ouvriers et s'agglomérer au prolétariat ». Le Comité confédéral avait exhorté les postiers à « chômer » le 1er mai. Ceux qui n'ont pas chômé ont, du moins, hurlé l'*Internationale*, dans le Bureau central de leur administration, en n'interrompant leur charivari que pour insulter leurs chefs ou menacer les « bourgeois ». Et c'est dans les manufactures de l'Etat que, partout, en province, les chômeurs ont été les plus nombreux. La faiblesse du gouvernement a si bien enhardi les postiers que, sous le prétexte qu' « il n'a pas tenu ses promesses », ils organisent une seconde grève. « Vivent les Sept! » C'est leur devise actuelle. Six agents et un sous-agent des postes et télégraphes ont proféré, à Lyon, dans une réunion de leurs groupes, des imprécations antipatriotiques et antimilitaristes; ils y ont, de plus, préconisé la grève. A Rouen et à Paris, dans les Bourses du Travail, ils ont affirmé le principe de « l'action directe »; ils ont excusé les attentats des boutonniers de l'Oise. Interrogés par le directeur du personnel sur la véracité de ces propos, ils refusent de lui répondre. Ils allèguent que ce sont là, d'une part, des « délits d'opinion », et, d'autre part, des actes étrangers à leur fonction professionnelle; qu'ils sont libres, comme citoyens, de penser et de parler selon leur gré, en dehors de leur service. Le gouvernement a décidé, avec raison, de déférer au conseil de discipline ces sept postiers. Il a même « suspendu » huit des insubordonnés les plus turbulents et trente-neuf des ouvriers des lignes qui, le 1er mai, ont déserté leurs ateliers. Cette politique de résistance légale et de juste répression est, malheureusement, tardive : plus prompte, elle aurait été plus efficace, en étant plus opportune. Il faudrait que le public sût également agir. Sa réprobation désabuserait un certain nombre des rebelles. Si même, par une initiative vaillante et généreuse, il prenait ses propres mesures, pour ceux de ses intérêts que l'Etat, dans la faillite de ses monopoles, cesse de satisfaire, le gouvernement retrouverait plus vite toute la notion de son devoir et le remplirait dès lors plus consciencieusement.

Ces fonctionnaires, devenus ou qui veulent être des « syndicalistes », savent aujourd'hui, très pertinemment, qu'il n'y a plus, dans notre pays, ni autorité gouvernementale, ni discipline administrative. Recommenceront-ils leur rébellion avec plus d'audace encore et plus de licence? Jusqu'à quel désordre ira leur révolte?

On peut mesurer le danger au nombre et à l'organisation des associations créées depuis la loi de 1901, laquelle permet tous les groupements de personnes qui veulent s'associer dans une intention licite, autre que celle de partager des bénéfices. Les fonctionnaires sont actuellement 870 589, c'est-à-dire plus de 600 000 de plus qu'en 1870. Ils constituaient déjà 690 associations ou syndicats, le 1er janvier 1908, d'après une statistique dont les chiffres ont dû s'accroître depuis cette date. Révolutionnaire, ce serait, en face de l'Etat, une armée redoutable. Le statut qu'on leur promettait déjà, il y a trois ans, réglera-t-il leurs griefs? Assurera-t-il leur avancement par des combinaisons qui leur laissent exercer une surveillance rationnelle, sans annuler les pouvoirs de leurs chefs et des ministres? Rien ne sera plus difficile, s'ils gardent les sentiments de présomption et de contention qui les animent en ce moment; s'ils continuent à se regarder orgueilleusement non comme « les salariés de la nation », mais « ses associés »; surtout si, par surcroît, ils prétendent que le statut leur attribue « le droit de grève ». Quant au statut, « mettra-t-il fin au favoritisme qui, selon l'expression de M. Ribot, dissout tout, depuis dix ans, dans notre société, l'administration comme le reste »? Pour l'espérer, il faudrait qu'on pût croire que nos gouvernants sont capables de corriger leur régime, en se refaisant une moralité politique qui soit celle de la justice, nous allions dire de la plus simple probité. Mais il faudrait, en outre, modifier la mentalité de la plupart de nos fonctionnaires. En France, la doctrine ou du moins la pratique de l'Etat a presque toujours été que le fonctionnaire est le serviteur politique du gouvernement : une sorte d'esclave privilégié que, content de ses services électoraux ou même parlementaires, l'Etat doit récompenser, et que, mécontent, il disgraciera. De son côté, le fonctionnaire français, se jugeant fait pour servir, non le public, mais le gouvernement, n'a que trop pris l'habitude de traiter le public comme un importun, un intrus, un étranger, envers lequel il peut, selon sa fantaisie, exercer son propre arbitraire, parce qu'il représente, dans son bureau, à son guichet, la souveraineté de l'Etat et parce qu'il est irresponsable. Mais, là encore, il faut parler au fonctionnaire de ses devoirs, et c'est un mot qui choque l'oreille du fonctionnaire « syndicalisé ». Comment, avec ces idées et ces habitudes du gouvernement français et de ses fonctionnaires, comment imaginer qu'ils s'accordent jamais pour s'imposer un statut qui concilie leurs droits réciproques et qui ait son utilité pour le public? On nous cite les associations de fonctionnaires fondées en Angleterre, en Alle-

magne, en Autriche. Seulement, ce sont des pays ou règne le respect de la légalité; ce sont des associations vraiment professionnelles, que n'agite pas la fièvre révolutionnaire; ce sont des fonctionnaires à qui la loi interdit toute espèce de politique militante et à qui l'Etat a fourni des garanties sérieuses contre la malveillance ou l'erreur d'un ministre, d'un administrateur. Et il y a, là, des gouvernements qui ne trahissent pas leurs devoirs. En Angleterre, telle grève de postiers ne dura qu'une nuit : 500 d'entre eux avaient été congédiés, à l'instant; 150 purent seuls recouvrer, plus tard, leur emploi. En Autriche, aucun syndicat de fonctionnaires n'a encore organisé une grève. En Allemagne, les fonctionnaires n'ont jamais laissé entendre qu'ils y recourraient : au contraire, les 115 000 instituteurs, les 20 000 professeurs, qui se sont associés, ont proclamé qu'ils ne comptent obtenir une « amélioration » de leur sort que « par les voies légales et sans conflit avec leurs supérieurs ».

On pourrait penser que les Conseils généraux ne se sont assigné, dans leur session d'avril, qu'une tâche : celle de manifester au gouvernement les alarmes du pays, et ils ont été presque unanimes dans cette manifestation. Par un vœu qui suppléait le silence du Parlement, ils ont demandé que le gouvernement réprimât enfin la rébellion de ses fonctionnaires et qu'il « mît un terme à l'agitation révolutionnaire du syndicalisme », comme l'ont spécifié les ordres du jour de la Creuse et de la Savoie, si peu suspectes, cependant, d'être inspirées par l'esprit de réaction. Le Lot et le Jura protestent contre les violences de ces anarchistes « qui ont ouvertement proclamé la guerre contre la patrie, la République, la liberté du travail, la propriété et les lois ». Le Pas-de-Calais, plus brièvement, souhaite « que le gouvernement applique la loi pour enrayer le mouvement révolutionnaires ». La Marne, l'Ardèche, la Haute-Saône, invitent le gouvernement à « empêcher tout sabotage, toute grève de fonctionnaires, toute cessation de travail concertée dans les services publics ». La Drôme le presse de donner aux fonctionnaires le statut qu'il leur a promis; mais il faudra que « le droit de grève » leur soit refusé. C'est aussi l'opinion de la Gironde, de Saône-et-Loire, de Loir-et-Cher. Seules, les Hautes-Pyrénées ont l'illusion de croire qu'on peut accorder aux agents de l'Etat « le droit de se syndiquer », sans leur concéder le droit de grève. Si les lois régnantes ne suffisent pas à sauvegarder la sécurité du pays, le Conseil de Meurthe-et-Moselle veut qu'une législation plus rigoureuse soit édictée. Celui d'Eure-et-Loir indique la cause suprême de cette anarchie : « Il faut, dit son président, chercher le remède

dans la réforme de nos mœurs actuelles et surtout dans l'autorité morale que doit s'assurer le gouvernement sur ses subordonnés. » Nous aimons à supposer que les Conseils généraux n'auront pas inutilement élevé la voix. Il est regrettable que leur autorité ne soit pas tout ce qu'elle devrait être. Il a trop souvent paru que leur indépendance subissait les injonctions des préfets. Toutefois, ils sont bien, dans la circonstance, les interprètes sincères des populations. Ils sentent qu'on est comme à la limite de ce qu'une démocratie peut supporter, même avec la responsabilité diffuse de ses pouvoirs publics, même avec l'ignorance et la passivité du suffrage universel. Ils rappellent le gouvernement au devoir de sa fonction. Ils l'avertissent même, non sans quelque optimisme, qu'ils « comptent sur sa vigilance et son énergie ». Si donc M. Clémenceau a voulu que les Conseils généraux lui prêtassent leur assistance, en provoquant son courage, le voilà libre. Ils l'auront justifié préalablement, si sa « vigilance » endormie se réveille et si son « énergie » éteinte se rallume.

« Que Jeanne d'Arc ait sa fête nationale » : ce vœu, le Conseil général de la Mayenne l'a émis et la France, consultée par un referendum, l'aurait ratifié ; car c'est, en vérité, une fête qui ne peut pas diviser les Français, à moins que le gouvernement ne le veuille. Mais, d'avance, M. Clémenceau refuse de l'instituer, cette fête nationale dont le vocable serait si pur, le caractère si noble, le sentiment si populaire. Témoin ce qu'il a fait de la fête locale de Jeanne d'Arc, à Orléans, et qui, toute locale qu'elle fût, semblait être, depuis plus de quatre siècles, une des solennités les plus sacrées de notre histoire. Ce n'était pas assez que, le lendemain du jour où Rome avait fêté la béatification de Jeanne, M. le préfet de la Seine ordonnât d'enlever les fleurs dont les statues de Jeanne d'Arc étaient parées et de les jeter dans les tombereaux de la Ville, avec les ordures ménagères. M. Clémenceau sévit, à Orléans, contre la mémoire de Jeanne d'Arc. Il interdit à l'armée, aux fonctionnaires, la procession traditionnelle du 8 mai ; tel est le bon plaisir des cent quatre francs-maçons orléanais qui commandent à M. Clémenceau : Jeanne d'Arc n'aura pas, derrière sa bannière, ce jour-là, le cortège militaire, religieux, civil, qui l'accompagnait, à son retour des Tournelles, quand elle eut délivré Orléans. Quelles scènes, alors ! Dans la nuit du 7 mai, Jeanne d'Arc, blessée, rentre victorieuse : elle entraîne une foule délirante d'amour, de fierté, de reconnaissance ; soldats, citoyens, prêtres l'entourent, pleurant, criant, chantant, lui tendant les mains, rivalisant à qui la verra de plus près, à qui touchera l'armure sur laquelle son sang a coulé. Le lendemain, après que

les Anglais se sont enfuis, c'est la même foule qui l'escorte, quand, revenant des Tournelles une seconde fois, elle s'en va remercier Dieu dans la cathédrale, puis d'église en église. Supposez M. Clémenceau bourgeois d'Orléans, le 7 et le 8 mai 1429 : il eût suivi Jeanne d'Arc, avec ce cortège et dans cette procession; il se fût agenouillé, avec Jeanne d'Arc, devant les autels de Sainte-Croix et des autres églises. Comment en douter? Mais M. Clémenceau n'a pas l'imagination de ces réalités historiques. Il aura été insensible à ces deux souvenirs. Antipatriote par anticléricalisme, il n'a pas voulu reconnaître dans Jeanne d'Arc, catholique et héroïque, la personnification de la patrie d'alors, de la patrie d'aujourd'hui; il a craint que la loge d'Etienne Dolet ne l'accusât de consacrer la béatification de Jeanne d'Arc. Vainement la municipalité d'Orléans a-t-elle maintenu le programme traditionnel; vainement les industriels et les commerçants patentés ont-ils, par un vote de 1959 d'entre eux contre 77, exprimé la même volonté; vainement 2000 dames ont-elles apporté au préfet leur requête, dans une adresse respectueuse qu'il a reçue irrespectueusement. M. Clémenceau ne s'est pas laissé fléchir. Il a renouvelé, en 1909, la prohibition laïque qu'il avait formulée en 1907 et omise en 1908. On se demande dans quel pays on vit et on se sent humilié devant l'étranger. De quel droit l'Etat peut-il défendre à la ville d'Orléans de célébrer, avec l'apparat habituel, cette fête devenue dans sa perpétuité, la plus chère de ses traditions communales? Est-ce qu'Orléans, si la France, représentée par M. Clémenceau, dénie à Jeanne d'Arc sa gratitude, n'est pas libre de lui témoigner la sienne, comme il lui sied? M. Clémenceau aurait, d'ailleurs, pu s'inquiéter de savoir si cette fête de Jeanne d'Arc n'était pas ou ne devait pas être celle de la France immortelle dans ses misères : la fête de cette France qui, plaçant son idéal au-dessus des injures de l'événement et du temps, ne désespère jamais d'elle-même; de cette France qui, avec les merveilleuses ressources de son génie et de son cœur, se relève de toutes ses chutes; de cette France qui n'a besoin que d'un homme ou même d'une femme pour recouvrer son honneur, pour réparer sa fortune; de cette France qui garde, au fond de ses désastres, la confiance de renaître bientôt tout entière et de rentrer dans la voie glorieuse de sa destinéé. Mais, cette fête admirablement symbolique, M. Clémenceau n'en veut pas.

L'Europe a vu, en douze jours, à Constantinople, les aventures rapides de deux contre-révolutions, dont la seconde annule la première. Le 13 avril, il semble que la révolution du 24 juillet 1908, celle qui avait donné aux Jeunes Turcs le pouvoir et rendu à la

Turquie une Constitution, soit vaincue. Le 25 avril, la sédition du 13 est réprimée; la veille, l'armée de Salonique a reconquis Constantinople; Abd ul Hamid, captif dans Yldiz-Kiosk, sera transporté le lendemain, nuitamment, à Salonique, et relégué dans une villa qui lui servira de prison; son frère, Mohamed Rechad, depuis trente-trois ans enfermé dans son palais, lui succède sous le nom de Mehmed V. L'Assemblée nationale, convoquée dans Sainte-Sophie, a voté le détrônement, à l'unanimité. Elle a entendu le « fetva » du Cheik ul Islam, qui reproche au Commandeur des Croyants d'avoir « altéré, déchiré, brûlé les livres sacrés; d'avoir dilapidé le Trésor public, tué, emprisonné, exilé ses sujets, commis des tyrannies de toute espèce; d'avoir juré de revenir à la vertu et ensuite violé son serment; d'avoir persisté à provoquer de violentes révolutions, à fomenter des massacres ». Le Cheik ul Islam a conclu que « son maintien offre un danger certain et que sa chute ne peut être que favorable »; et l'Assemblée s'est écriée : « Qu'on le détrône! » Aussitôt deux sénateurs et deux députés s'en sont allés notifier à Abd ul Hamid sa déchéance. Il répond : « Je m'y attendais; tel est mon destin. Mon seul désir est que ma vie et celle des membres de ma famille soit sauve et que je puisse résider dans le palais de Tcheragan, car je souhaite mourir où je suis né. » Cette scène où des parlementaires étaient à demi des janissaires, était assurément nouvelle, dans l'histoire de l'empire ottoman. Quant à l'occupation de Constantinople, elle ne s'était pas accomplie sans résistance, comme on l'avait présumé. Il a fallu des combats meurtriers. On a dû prendre d'assaut trois casernes et cerner Yldiz-Kiosk, où le sultan n'a laissé arborer le drapeau blanc qu'après une attente mystérieuse de quarante-huit heures. Ce n'est plus la révolution inoffensive du 24 juillet, avec son air de fête populaire. On reproche à Abd ul Hamid d'avoir été le complice de la féroce sédition du 13 avril. On ne lui pardonne ni d'avoir amnistié les factieux, ni d'avoir gratifié de 100 000 livres les softas qui les avaient endoctrinés, ni d'avoir présidé à des exécutions sommaires. Les troupes de Salonique veulent venger les trois cents officiers assassinés alors. On procède à plus de six mille arrestations. On emprisonne les espions. On pend les meurtriers. Le commandant de l'armée macédonienne, Mahmoud Chevket Pacha, a veillé sur les ambassades. Il a protégé les étrangers. Il a même sauvegardé la vie du sultan. Pour assurer l'ordre, il décrète l'état de siège. Il tient entre ses mains tout le gouvernement. C'est une période de dictature. Le règne d'Abd ul Hamid aura duré trente-trois ans. Si habile que fût sa diplomatie, si vaillantes qu'aient été les armes des Osman Pacha, des Moukhtar,

des Edhem, la Turquie perd, dans les batailles et dans les congrès, la Bulgarie, la Roumélie orientale, la Serbie, la Thessalie, Chypre, Batoum; en droit d'abord, puis en fait, la Bosnie et l'Herzégovine. A l'intérieur, ce qui reste de cet empire s'ébranle. Abd ul Hamid a beau emprunter de plus en plus à la civilisation européenne ses éléments matériels. Il apparaîtra toujours à l'Europe comme le « Sultan rouge » qui ordonna le massacre de deux cent mille Arméniens; et cette armée qu'il a si fortement réorganisée l'abattra, l'enlèvera, le jour où, par son astuce, par sa cruauté, par son fantasque despotisme, par sa police si étouffante, il aura fatigué la fidélité des sujets tremblants devant lesquels il incarnait pourtant le khalifat.

La Turquie a un nouveau sultan : un homme qui sort des ténèbres et que la lumière éblouit, autant qu'elle le réjouit; timide et doux; ignorant de la politique et de la diplomatie; zélé seulement, comme l'atteste son premier rescrit. Mehmed V a lui-même un nouveau ministère : celui de Hilmi Pacha, après celui de Tewfik, qui n'était grand-vizir que comme par intérim. Que sera le nouveau gouvernement? Pourra-t-il réprimer ces troubles de l'Asie, où le fanatisme musulman se ruait, hier encore, à de si terribles massacres? Pourra-t-il contenir, en Europe, les convoitises qui voudraient ou l'exploiter ou le spolier? On a pu voir le peu que valait le Parlement, le peu même qu'il était. Docile au sultan, le 14 avril; à Chevket Pacha, quelques jours plus tard. Il ne délibère, dans son refuge de San-Stephano, puis à Constantinople, que pour sanctionner tous les actes de Chevket Pacha, même quand Chevket Pacha ne le consulte pas. L'armée domine tout : non pas seulement ce faible et versatile Parlement, mais le sultan et le pays. Le 10 mai, Mehmed V ceindra « l'épée d'Osman » selon le rite de ses aïeux; mais c'est l'épée de Chevket Pacha qui, seule, garantit son avènement. Mehmed s'est proclamé « le sultan de la liberté », il n'est que le sultan de l'armée. Sans doute, Chevket Pacha a bien voulu déclarer que sa dictature était toute provisoire; qu'il n'était, lui, que le gardien de la Constitution; que, demain, les choses parlementaires reprendraient leur cours normal. Il reste à savoir combien de temps l'armée elle-même demeurera une garde constitutionnelle et si les Jeunes-Turcs pourront conserver leur gouvernement dans toute l'intégrité du parlementarisme dont leur idéologie s'était créé le type : ce parlementarisme qui s'accommode si peu aux mœurs ou aux traditions du monde musulman et qu'aujourd'hui, l'Europe elle-même regarde comme un instrument de règne si difficile, souvent si abusif, parfois si dangereux ou si impuissant. Le corrigeront-ils?

Se réformeront-ils, eux aussi? S'abstiendront-ils désormais de prétendre à exercer sur le gouvernement la domination occulte de leur Comité? Comprendront-ils qu'ils ont à respecter davantage le sentiment religieux de leur race et que le scepticisme qu'ils ont affecté, dans le Parlement et ailleurs, avait déjà, le 13 avril, diminué leur popularité? Cesseront-ils enfin de diviser les patriotes, en traitant l'Union libérale avec un exclusivisme si violent, si implacable? Ils ne peuvent pas s'illusionner sur les menaces qui guettent l'empire turc. Ils n'ont pas seulement à craindre telle ou telle agression, en Europe, si la perturbation de leur gouvernement continue, et, en Asie, telle ou telle intervention, si les fanatiques y recommencent leurs atrocités. Ils savent quelles puissances sont prêtes à l'action. Il ne faut plus qu'on se rassure, à Constantinople, en redisant que le partage total de la Turquie d'Europe est impossible. Le démembrement partiel s'est accompli progressivement, depuis 1878, avec un assez grand succès pour tenter, demain, ceux qui, depuis la dernière crise, se croient, dans l'orgueil de leur suprématie, les maîtres de l'heure. C'est aux Jeunes-Turcs de prévenir par leur sagesse une autre question d'Orient.

Auguste Boucher.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

La pratique de l'amour de Dieu, par l'abbé de Gibergues. In-12. (Poussielgue.)

M. l'abbé de Gibergues a achevé cette année ses conférences aux hommes du monde. Il avait pris pour sujet l'amour de Dieu, qui est à la fois le devoir essentiel et la récompense parfaite. Il dit avec sa connaissance des âmes, avec son don impérieux et doux de convaincre, les obstacles qui nous séparent et les vertus qui nous rapprochent de Dieu. Il nous donne à la fois les raisons et les moyens d'accomplir notre destinée véritable et de nous préparer, par un effort qui devrait être pour nous une joie de ce monde, un bonheur immortel comme Dieu même. C'est par cet enseignement et par cette espérance que devait se couronner l'œuvre de M. de Gibergues. Mais, même s'il se tait maintenant, ses écrits restent, continuent sa parole et le bien qu'elle a fait.

Petites monographies des grands édifices de la France : *la Cathédrale de Chartres*, par René Merlet. 1 vol. in-8° avec 38 grav. et 2 plans. — *Le Château de Coucy*, par E. Lefèvre-Pontalis. 1 vol. in-8° avec 36 grav. et 2 plans. (Laurens.)

Touristes et archéologues qui visitent les grands monuments de la France réclament des petites monographies d'un format pratique, au courant de la science moderne et illustrées par les excellents procédés photographiques actuels.

Voici deux volumes qui inaugurent, heureusement, la collection souhaitée. Descriptions méthodiques, aperçus historiques clairs et précis, érudition sûre, illustration parfaitement adaptée, format commode, aspect gracieux : auteur et éditeur ont réuni en ces coquets volumes les plus grands éléments d'un succès mérité.

Saint François d'Assise, par Johannes Joergensen, traduit du danois par Teodor de Wyzewa. Un in-12. (Perrin.)

C'est a Assise que se confirma la conversion de Johannes Joergensen, le brillant écrivain danois qui passa de Nietzsche au Christ. Il vient d'écrire aujourd'hui la vie du saint dont l'intervention lui fut si précieuse. Grâce à un traducteur qu'il n'est plus besoin de louer, M. de Wyzewa, nous pouvons connaître et apprécier cette œuvre importante dont nous avons, il y a peu de semaines, publié le début. Très fervente et très documentée à la fois, elle nous sera extrêmement utile, car on sait que la plus célèbre histoire moderne de saint François n'offrait aucune garantie au point de vue catholique.

En face du Soleil levant, par Avesnes. 1 vol. in-16. (Plon.)

M. Avesnes, qui a passé un an en Indo-Chine et qui connaît bien tout l'Extrême-Orient, nous invite à observer et à réfléchir avec lui; nos lecteurs savent quel charme et quel intérêt on y trouve. Aussi original dans ses inductions que perspicace, il nous révèle une Chine et un Japon très différents de ceux que nous montrent certaines légendes à la mode, et il a, sur l'Indo-Chine, des notations tristement révélatrices. On remarquera ce livre, qui fera utilement penser.

La Bienheureuse Jeanne d'Arc, *son vrai caractère*, par Marius Sepet. In-12. (Téqui.)

L'auteur, dont l'érudition vaut la conscience, fait ressortir les deux traits essentiels de la physionomie de Jeanne d'Arc : sa réalité vivante et son caractère surnaturel. Il nous montre que tout en elle est historique et qu'il est absurde de parler ici de légende. L'auteur s'appuie sur des faits certains et des textes authentiques. L'esprit dont il s'inspire est chrétien et patriotique, et correspond, avec l'impartialité d'une juste indépendance, aux sentiments de tous les bons Français.

En Sicile : *impressions d'art et de nature*, par Edmond Radet. 1 vol. in-16 tiré à 250 ex. (Plon.)

Nous avons dit, il y a quatre ans, tout le bien que nous pensions des notes d'art et de voyage publiées par M. E. Radet. Celles qu'il donne aujourd'hui sur la Sicile ne leur cèdent en rien. C'est la même délicatesse de vision, la même élégante simplicité de description, la même érudition et, chose trop rare, le même goût. Pour les lecteurs, ils y trouveront le même plaisir.

Essais sur la connaissance, par George Fonsegrive. 1 vol. in-12. (Lecoffre-Gabalda).

Ce que nous savons et pouvons savoir des phénomènes, de leurs lois et du fond même des êtres; ce que nous pouvons connaître; la nature, les limites et la portée de nos connaissances dans l'ordre scientifique et dans l'ordre métaphysique : telles sont quelques-unes des questions qui ont fait l'objet des controverses les plus vives et les plus récentes. L'auteur essaye sinon de les résoudre, du moins de montrer dans quelle voie il faut s'engager pour espérer les résoudre.

La route choisie, par Marc Debrol. In-12. (Lethielleux.)

Il n'est pas besoin de rappeler ici la donnée de ce joli roman qui fut le début de l'auteur, et marquait déjà des promesses largement tenues depuis. L'action, le style et la pensée, tout garde une fraîcheur d'idéal jeune qui fait le charme de l'œuvre entière.

La République et les politiciens, par Henry Leyret. 1 vol. in-16. (Fasquelle.)

Bien entendu, nous ne saurions approuver toutes les idées émises dans ce livre d'un républicain indépendant et désabusé; mais il est bien caractéristique de la lassitude et du dégoût presque général qu'engendre la politique actuelle. Quel amer réquisitoire contre les politiciens, tyrans modernes, qui corrompent autant qu'ils asservissent! M. Leyret ne conclut pas nettement. Il demande « des hommes » sans dire où il les faudrait chercher, ni ce qu'ils auraient à faire.

Le dernier effort de la Vendée, par le vicomte A. de Courson. 1 vol. in-8°. (Emile-Paul.)

Ce dernier effort de la chouannerie est celui de 1832. Ce livre, documenté et chaleureusement écrit, nous montre sous un jour assez nouveau le rôle de la duchesse de Berry et fait revivre bien des figures oubliées ou même inconnues, bien des épisodes dramatiques, bien des anecdotes émouvantes. Acte suprême d'une longue et sanglante tragédie! Luttes chevaleresques qui, aujourd'hui que les passions sont éteintes, peuvent être admirées de ceux-là mêmes qui professent pour la monarchie de Juillet des sentiments très différents de ceux de ces Vendéens irréconciliables.

Jocelyn inédit de Lamartine, d'après les manuscrits originaux, par Christian Maréchal. 1 vol. in-8°. (Bloud.)

La publication du texte d'une œuvre célèbre avec ses variantes est toujours utile. Faite avec un soin rigoureux, elle le serait même si elle n'était accompagnée d'aucun commentaire. Mais elle le devient bien davantage quand l'éditeur sait en tirer tous les enseignements qu'elle comporte. C'est le cas pour ce *Jocelyn*. Le principal intérêt n'en consiste point dans la révélation de vers inédits, mais dans la longue et si judicieuse introduction de M. Maréchal, exemplaire achevé de critique et d'histoire littéraires. Il faut la lire pour connaître vraiment les procédés de composition de Lamartine, les conditions de son inspiration, ses méthodes de travail et sa psychologie même.

La dernière Dauphine. — Madame, duchesse d'Angoulême, par Joseph Turquan. 1 vol. in-8°. (Emile-Paul.)

Victime du malheur, la duchesse d'Angoulême le fut au plus profond de son cœur et ne guérit jamais de sa blessure morale. L'antipathie qu'elle inspira dans la seconde moitié de sa vie, sa sécheresse apparente et ce qu'on peut appeler ses erreurs, tout cela provenait, sans aucun doute, des épreuves tragiques qui l'avaient frappée dans sa jeunesse. On en est plus convaincu encore, après avoir lu la présente biographie.

La Chanson des Niebelunge, traduit par J. Firmery. 1 vol. in-12. (Colin.)

Nous ne connaissions guère les Niebelungen que par Wagner, qui en a utilisé la version scandinave. C'est du poème allemand que M. Firmery nous donne une excellente traduction. Nous y retrouvons tous les caractères et les plus pures beautés des Chansons de Gestes.

Une semaine à Londres, par le chanoine A. Morigny. 1 vol. in-16. (Vitte.)

Il ne s'agit point d'un banal voyage à Londres. M. le chanoine Morigny a visité la capitale de l'Angleterre, non pas en simple touriste, mais comme membre du Congrès eucharistique, l'année dernière. C'est dire tout l'intérêt des impressions qu'il nous communique. Durant son séjour à Londres, son attention a été attirée par le Canada, que représentait si bien Mgr Bruchési, archevêque de Montréal, et il consacre son dernier chapitre, qui n'est pas le moins curieux, à ce pays neuf où le catholicisme s'affirme avec une vigueur toute particulière.

Le Petit Faune, par Gustave Hue. 1 vol. in-12. (Société française d'imprimerie et de librairie.)

M. Hue n'a pas craint d'écrire un roman qui soit vraiment un roman, c'est-à-dire qui ait une intrigue, intéressante par elle-même. Ce crime et le mariage tragique qui le suit passionneront le public, cependant que les lettrés apprécieront le joli style aisé, la psychologie simple, mais sûre.

L'un des gérants : JULES GERVAIS.

PARIS. — L. DE SOYE ET FILS, IMPR., 18, R. DES FOSSÉS-S.-JACQUES.

LE PORTEFEUILLE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

Au cours de ma longue carrière diplomatique, et surtout depuis que les événements et l'âge m'ont donné des loisirs contemplatifs, j'ai souvent médité sur les diverses qualités nécessaires en tous pays au personnage qui tient le portefeuille des affaires étrangères. Je voudrais aujourd'hui les examiner de plus près et rechercher, ne fût-ce qu'au point de vue académique, et pour ainsi dire en causant, ce que doit être, pour se bien acquitter de la tâche qui lui incombe, celui qui, tantôt exerce une influence considérable au milieu d'émouvantes péripéties, tantôt, en des jours meilleurs, est investi de la haute mission d'entretenir et de consolider les relations internationales. Je m'empresse de dire que je n'ai pas du tout l'intention d'écrire un traité sur un sujet aussi étendu et qui dépasse mes forces; je n'entends exposer ici, sans y mettre de méthode, qu'un certain nombre des réflexions que m'a suggérées la pratique du « métier », et à mesure que je les retrouve.

Il serait sans doute très intéressant de faire voir, à ce propos, combien les procédés et conditions de la diplomatie, analogues en principe, diffèrent selon les diverses époques, les divers pays et gouvernements, et de se livrer à une étude rétrospective et cosmopolite. Mon cadre est beaucoup plus modeste et restreint; je n'ai en vue que les périodes voisines de la nôtre. Comme, en outre, je n'ai envers qui que ce soit la moindre intention de panégyrique ou de satire et me borne à des observations théoriques, je préviens, une fois pour toutes, que je m'abstiendrai de citer le nom d'aucun personnage vivant, compatriote ou étranger. J'essaierai seulement de déterminer à peu près les mérites élémentaires dont les titulaires de ces fonctions éminentes ne sauraient être dépourvus sans péril. Je me place en dehors de la polémique actuelle et des opinions particulières : je disserte, et rien de plus, comme tout le monde le fait tous les jours sur une donnée philosophique, et je ne saurais présenter les considérations délicates et complexes qui vont suivre que « sous bénéfice d'inventaire », en les soumettant, comme on dit, *disputationibus eorum*.

*
* *

J'ai souvent entendu discuter, dans les cercles politiques, s'il est préférable que le ministre des affaires étrangères appartienne à la carrière ou s'il peut être pris indifféremment dans les autres administrations, dans le Parlement ou même dans le monde. Comme j'ai passé trente ans de ma vie, soit dans les bureaux du quai d'Orsay, soit dans les postes extérieurs, je serais, d'instinct, partisan des gens de la maison : mais si je pense qu'en prenant les ministres parmi eux, on a des chances sérieuses de les trouver instruits et avisés, je dois reconnaître que, malgré les apparences, ce n'est là qu'une présomption. La situation diplomatique d'un chef de poste ne prouve pas, surtout dans les pays parlementaires, qu'il soit capable d'occuper le premier rang. Bien que les fonctions d'un ministre soient, sur quelques points, analogues à celles d'un ambassadeur, sa mission n'est pas la même; elle est beaucoup plus compliquée et plus haute, elle exige des aptitudes que ne donne pas toujours l'expérience. Les rôles sont très différents : l'un conçoit et dirige la campagne, l'autre reçoit les instructions et les exécute : le premier a l'initiative et la responsabilité suprêmes; le second ne doit pas substituer sa pensée à celle de son gouvernement, il est un conseiller d'ordre supérieur qui a le droit et le devoir de dire son opinion, n'étant pas un subordonné vulgaire, mais qui, en définitive, tant qu'il ne se croit pas obligé en conscience de refuser son concours, n'a qu'une responsabilité limitée à la mise en œuvre intelligente des plans imaginés et concertés par une autorité qui le dépasse. Le ministre est un stratège et l'ambassadeur un tacticien. Chacun d'eux peut réussir dans ses fonctions sans être en mesure de remplir avec le même talent celles de l'autre.

Il est vrai qu'un homme de la carrière possède toujours une certaine science et un savoir-faire acquis par la pratique, tandis qu'un personnage improvisé connaît souvent très peu les questions du dehors, les usages internationaux, les précédents, et aussi les fondrières du chemin malaisé où il s'engage. J'en conviens, mais il peut être aussi très instruit et très sage; en tout cas, il y a des exemples contradictoires pour l'un ou l'autre système. On a vu des diplomates fort médiocres au ministère, et d'autres, au contraire, y ont laissé les meilleurs souvenirs. En revanche, si nombre de coryphées de Cour ou de Parlement ont été nuls ou malavisés, il y a eu beaucoup de ministres qui, sans appartenir à la hiérarchie, ont suppléé par leur caractère, leur finesse et leur habitude du monde à ce qui leur manquait d'abord. J'en conclurais qu'à cet égard il n'y a point de règle absolue et que la

question n'est pas de savoir d'où vient le titulaire, mais s'il a les qualités qui lui sont nécessaires pour la tâche dont il est chargé. Essayons de les définir.

Qu'il lui faille avant tout du bon sens, cela saute aux yeux : mais ceci n'est pas si banal qu'il semble d'abord, car il s'agit ici du bon sens diplomatique, lequel est plus étendu que le bon sens ordinaire. Il s'applique en effet à des incidents si variés et si obscurs parfois qu'il lui faut être particulièrement robuste et clairvoyant. Les négociations présentent des détours qui demandent une sagacité spéciale, et il est très difficile aux gens les plus éclairés d'envisager les droits et les ressources dont ils disposent, de bien commencer et de bien suivre, de calculer les actes et les conséquences et de se dégager des préjugés séduisants, surtout des intérêts personnels ou de parti, pour ne s'attacher qu'à ceux du pays. Une foule de considérations morales et matérielles, politiques et économiques s'entrecroisent; souvent il y a conflit entre les objectifs d'aujourd'hui et ceux de l'avenir; la distinction entre les chances réelles et les illusions pernicieuses n'est pas toujours très sensible; tout cela demande un coup d'œil exact, profond même de temps à autre, et qui certes n'est pas seulement le sens commun. C'est bien lui, si l'on veut, mais tellement aiguisé et développé qu'il confine à la sagesse même. Il est bien la condition primordiale d'une diplomatie solide et féconde, mais encore doit-il s'adapter à toutes les formes et s'assimiler les nuances multiples des événements et des controverses.

Disons tout de suite que ce qu'on appelle communément le génie n'est pas du tout nécessaire, grâce au ciel; car comme il n'apparaît que de loin en loin dans l'histoire, on aurait peu de chances d'avoir de bons ministres. J'ajouterai même que cette haute puissance intellectuelle, si admirable à la guerre, dans les arts et dans les lettres où elle a produit de si belles choses, est, par le fait de sa violence et de son impérieux idéal, peu favorable à la marche prudente de la diplomatie, et même susceptible de provoquer de redoutables erreurs de calcul. L'exemple de Napoléon I[er], qui n'a jamais su négocier à propos avec ses adversaires, n'a prouvé que trop le péril des conceptions exceptionnellement vastes et brillantes. Des facultés beaucoup plus modestes sont en réalité mieux appropriées à la direction des rapports internationaux; pourvu qu'elles aient une certaine envergure, et surtout qu'elles soient bien équilibrées, elles suffisent à l'œuvre et le pays est bien servi dans la bonne et dans la mauvaise fortune. Il en est d'essentielles, il en est de secondaires, comme nous allons le voir, mais c'est leur force et leur cohésion qui consti-

tuent l'homme d'Etat vraiment utile, beaucoup plus que le génie.

Il serait cependant inférieur à sa mission, est-il besoin de le dire? s'il n'avait pas un sentiment élevé de ce qu'il est et des fonctions de premier ordre qu'il exerce. Il se gardera sans doute de vanité et d'outrecuidance, mais il saura qu'il n'est point un simple administrateur, et qu'à ses risques et périls, il a un noble rôle à jouer. Sans dédaigner les petites affaires qu'il est toujours bon de surveiller, il ne leur permettra pas d'accaparer son temps et son étude : il réservera l'un et l'autre aux intérêts majeurs qui lui sont remis. Bien loin de se congratuler de son poste, comme il ne l'aura accepté qu'en pleine connaissance de cause et avec une émotion profonde, il ne le gérera pas à la façon d'un employé subalterne, mais avec une dignité légitime; il n'oubliera jamais qu'il est le représentant du pays, qu'il a l'honneur de tenir le drapeau, et qu'en dehors de tout amour-propre puéril, il lui sied d'estimer très haut, et non sans une certaine fierté de cœur et d'âme, la situation qu'il occupe dans les conseils de l'Etat.

*
* *

Entrons maintenant plus avant dans notre sujet. Une question se pose d'abord : quelle valeur doivent avoir pour un ministre, je ne dis pas les actes de son prédécesseur — puisqu'il peut avoir été nommé précisément pour les effacer, — mais, en thèse générale, les précédents et les traditions de la nation à laquelle il appartient, les faits et les principes dont l'histoire a déterminé le sens et les conséquences, en un mot l'héritage du passé? Il est tenu de le connaître, non pas en érudit, mais sur tous les points qui touchent aux affaires présentes. Cela posé, dans quelle mesure aura-t-il à s'en inspirer? Comme il y a eu des conjonctures où la ligne de conduite d'un gouvernement a été décidée d'après le respect ou le dédain des directions et des enseignements d'autrefois, la question n'est pas indifférente. Or je crois que, là-dessus, surtout maintenant où les procédés et les exemples anciens sont si peu de mode et même semblent plutôt un embarras qu'un secours, on a plus à redouter l'indépendance d'un ministre que son trop d'attachement aux formules, aux systèmes et aux maximes de nos pères. Je voudrais donc qu'il eût le bon esprit de n'être ni le doctrinaire des diplomaties antérieures, ni le champion d'un affranchissement complet, qu'il ne fût ni assujetti à la routine, ni présomptueusement dégagé des principes, de l'expérience et de l'œuvre de ses devanciers. D'un côté, en effet, nos aïeux n'étaient point infaillibles, et les faits, l'horizon et les hommes ne se trouvant jamais pareils, il n'y a pas de règles immuables en dehors de la raison et de la morale : telle direction excellente à un

moment donné ne s'ajustera plus aux conditions d'un autre temps. Mais, d'un autre côté, les précédents et la tradition forment un riche répertoire d'observations multipliées, d'épreuves historiques fort instructives, et sont, à l'occasion, une force et une lumière.

Ces deux opinions sont également incontestables et un ministre sensé ne peut manquer de les accepter l'une et l'autre. La difficulté est de les concilier dans la pratique, de reconnaître quand la tradition est bonne conseillère et quand il est opportun de s'en écarter, et comment il faut la transposer et la modifier suivant les événements et les intérêts qui changent, de façon à mettre d'accord ses enseignements avec la situation nouvelle où l'on se trouve, en un mot *mutatis mutandis*. Il y a là un travail d'appréciation fort malaisé. Bien des hommes d'Etat y ont échoué, se sont engagés mal à propos, suivant leurs tendances, trop avant dans l'une ou l'autre voie, ont rejeté les leçons d'autrefois quand il eût été bon de les écouter, ou bien se sont obstinés à les suivre quand elles n'étaient plus de saison, ou bien encore ont mal concerté ou appliqué alternativement et sans discernement les deux systèmes et n'ont abouti qu'à des arrangements disparates, inutiles ou dangereux. Un ministre ne saurait trop méditer là-dessus, car, en pareille matière, l'histoire ancienne et moderne démontre que si les erreurs ont été funestes, les tâtonnements et les équivoques ont fortement contribué à obscurcir les affaires et à y introduire ce bizarre enchevêtrement de dogmatisme et de fantaisie où s'agitent et se débattent, dès qu'un incident scabreux se présente, les Cabinets vacillants et l'opinion publique effarée.

Dans un ordre d'idées voisin de celui-là, mais très inférieur, puisqu'il ne s'agit plus que de procédure, on a beaucoup critiqué les scrupules de protocole, la lenteur des manœuvres, la préoccupation des détails et des nuances. Ce sont là, sans doute, des défauts chez un ministre dans les instants de crise rapide; mais, en temps ordinaire, j'aime assez qu'il ait le souci des formes, se donne tout le loisir possible pour assurer ses informations et la maturité de sa pensée. La précipitation, au contraire, est inexcusable, d'abord à cause des dangers qu'elle suscite, ensuite parce qu'il est, à l'occasion, très bon de traîner en longueur. Pour une conjoncture où il convient de se hâter, il y en a dix où il est avantageux d'attendre, d'amuser le tapis et de rechercher patiemment une solution qu'on eût compromise à la vouloir trop prompte. Plus l'adversaire est agité, plus on a chance de le déconcerter par une modération vraie ou feinte. A moins qu'il n'y ait péril immédiat en la demeure, l'homme d'Etat, non point pesant ou distrait, mais un peu tardif et disposé à l'examen développé, minutieux

même, des moyens juridiques et des incidents qui surviennent, atteindra mieux le but que son antagoniste trop agile et audacieux. Dans la plupart des cas, il retrouvera en équilibre ce qu'il aura peut-être perdu en célérité.

Si donc il n'est pas exagérément pompeux dans ses allures, et si la marche des affaires n'est pas entravée par ses réflexions, il n'y a pas beaucoup d'inconvénients à sa conduite circonspecte. Ce sont bien plutôt les conceptions mal digérées et les illusions hâtives qui gênent, dans le présent et pour l'avenir, l'action des gouvernements, et l'on a plus souvent à se reprocher d'avoir parlé et décidé trop vite que d'avoir abusé de la méditation et du temps, pourvu que la tergiversation ne soit pas de l'inertie, une absence d'idées ou de courage. Il est curieux d'observer, d'ailleurs, que ceux qui prennent le plus vite un parti ne sont point toujours des gens éclairés et d'un naturel résolu; plusieurs, au contraire, ne sont si empressés que faute de conviction et par ignorance. Ne sachant que faire, ils bâclent une solution quelconque pour ne se point fatiguer la cervelle, et aussi pour n'avoir pas l'air bornés et stériles. En somme, les deux tempéraments, le lent et le rapide, peuvent être, selon les cas, excellents ou nuisibles : tout est dans la manière d'en user; mais, en général, les diplomates temporisateurs se trompent moins que les autres, et s'ils sont exposés à des abstentions et à des retards fâcheux, leurs erreurs sont, d'ordinaire, plus facilement réparables que celles de leurs collègues trop entreprenants.

Il résulte de ces réflexions que les aptitudes d'un ministre doivent être, avant tout, adéquates aux circonstances. Qu'elles soient inégales les unes aux autres, pourvu que les essentielles dominent, on n'a point à se plaindre; car personne ne serait digne de l'être, s'il fallait être parfait. Il y aura donc en lui bien des lacunes inévitables et compensées, au surplus, par ce qui manque à ses adversaires. Le seul point capital est qu'il possède, au moment donné, les talents qui correspondent à la situation, qu'il soit réservé quand elle est obscure, conciliant s'il est indiqué de louvoyer ou de transiger, perspicace et prompt dans les crises qui ne souffrent point de retard, mesuré dans les questions indécises, énergique lorsqu'il est opportun de montrer de la fermeté. Peu importe qu'il soit excellent sur tel ou tel terrain, s'il est médiocre sur celui où il est appelé à évoluer. Ses bonnes qualités pourraient même, si elles ne concordent pas avec les nécessités présentes, être non seulement vaines, mais encore dangereuses et l'entraîner inconsciemment à de nombreuses fautes. Souhaitons-lui donc moins quelques supériorités éclatantes qu'une bonne

moyenne de qualités solides, qui se puissent adapter sans effort aux incidents qui se présentent. Avec un ensemble bien pondéré de mérites secondaires, il aura chance, sinon d'obtenir des succès de premier ordre, du moins de se conduire avec mesure et ne sera jamais pris sans vert comme un ouvrier sans outils. Or ce n'est pas là peu de chose dans un poste où les péripéties sont très souvent imprévues ou modifiées par des conjonctures dont on n'est pas le maître, et où la grande affaire est de trouver à point l'homme capable d'agir à propos sur elles, d'en tirer bénéfice ou d'en détourner le péril.

Il ne suffit pas toutefois qu'un ministre soit doué de facultés heureuses qui ne sont pas, après tout, si rares qu'on s'imagine; il ne fera pas de bonne besogne si elles sont altérées sensiblement par de graves défauts de caractère ou d'esprit. Comme je ne m'occupe point de psychologie, je n'ai rien à dire de ceux qui sont inhérents à la nature humaine dans toutes les conditions de la vie. C'est affaire aux moralistes. Je n'ai à relever ici que ceux, moins graves sans doute au fond, mais qui sont nuisibles dans la pratique des négociations et qui sont parfois suscités et développés soit par une fausse idée qu'on se fait de la diplomatie, soit par un mauvais usage des procédés « de métier » qu'on exagère et qu'on déforme. Il est certain, par exemple, que si dans les pourparlers il est excellent d'examiner les choses avec une défiance légitime des intentions de la partie adverse, ce sentiment-là ne saurait sans inconvénient dégénérer en suspicion systématique, s'étendre indistinctement à tout le monde, et décourager ainsi les bonnes volontés sincères. D'autre part, une confiance trop facile provoque bien des mécomptes et risque de ruiner les projets les mieux conçus.

Dans une direction d'idées différente, il est certes fort sage de considérer d'abord l'avantage qu'on a de poursuivre une affaire, et même de n'en entreprendre aucune dont on ne soit assuré de recueillir quelque fruit; il serait cependant maladroit de s'attacher à son intérêt d'une façon trop passionnée, trop évidente, et blessante pour celui des autres. De même, à un point de vue accessoire et de pure forme, il est assurément indispensable que le langage diplomatique soit très flexible et calculé. Qui ne voit pourtant combien ce savant arrangement des phrases, qui est l'art des chancelleries et le verbe même d'un ministre, peut amener de confusions regrettables s'il devient une logomachie vague, sonore et subtile? Enfin, — et ceci est infiniment plus grave, — l'adresse, la finesse, les combinaisons ingénieuses qui sont les plus précieuses ressources de l'homme d'Etat, perdent de

leur lustre et de leur efficacité lorsqu'elles se transforment — et la pente est glissante — en duplicité, en astuce, en méthodes tortueuses. Le maniement des affaires nous invite à jouer ce jeu-là, mais, outre qu'on y compromet sa conscience et sa dignité personnelle, si l'on obtient ainsi, çà et là, un succès temporaire, on est bientôt percé à jour et l'on a ruiné son crédit.

Le public s'imagine assez volontiers que ces pratiques insidieuses font partie intégrante de la diplomatie, et qu'elle est, pour ainsi dire, tout excusée d'agir sous le masque, sans scrupule de justice et de franchise, si bien qu'elle est devenue pour beaucoup de gens un synonyme de mensonge et de ruse. J'estime que, même au point de vue du succès qu'on attend, c'est là un préjugé fallacieux : les négociations les plus sûres et les plus utiles sont celles qui sont conduites avec loyauté, et le véritable diplomate n'est pas celui qui trompe, mais celui qui n'est jamais trompé. Je suis très persuadé que, non seulement en théorie, mais encore en fait, la probité politique est un élément de force et de direction très supérieur à la disposition des trames perfides, même lorsque la malice des choses ou l'iniquité des événements ont favorisé les basses intrigues et la félonie. Le ministre qui, par ces moyens pervers, a pu accomplir son dessein, demeurera toujours suspect. La force de l'injustice n'en assure pas la stabilité. La hautaine indifférence du bien et du mal, la violence et la fraude, laissent dans l'œuvre qu'elles ont construite de redoutables ferments de discorde et d'erreur. On n'use pas impunément de ces armes empoisonnées : il reste dans les relations internationales ainsi faussées un trouble permanent qui tourmente et épuise les autres peuples, et qui ne permet jamais à celui qui l'a ainsi provoqué la paisible jouissance et le développement de ses victoires. Il n'a créé qu'une situation factice, plus ou moins longue, pénible pour tous et pour lui-même. L'histoire en offre de nombreux exemples, et l'avenir ne les démentira pas, parce qu'ils sont dans la logique des événements. La fourberie, qui est toujours un vice, est la plupart du temps une faute : ses succès fortuits sont pernicieux et précaires. Si donc un Etat veut avec raison avoir un ministre habile et ingénieux, il doit désirer aussi qu'il ait une conscience droite, qu'il manœuvre loyalement, et n'envisage point la mauvaise foi comme un instrument dont il est autorisé à se servir.

C'est pourquoi, sans parler de personnages plus récents, je ne saurais, malgré la renommée proverbiale de M. de Talleyrand, le considérer comme un modèle. Et cependant nul peut-être n'a jamais été mieux doué. Son coup d'œil était prompt, son intelligence étendue et calme, sa connaissance des affaires de la France

et de l'étranger parfaitement exacte. Très vivant sous ses formes impassibles, grand seigneur acclimaté à un monde nouveau, il appréciait les traditions sans en être l'esclave. Capable de préparer et de suivre de vastes projets dans leur ensemble et leurs détails avec autant de souplesse que de volonté, sachant tout sans pédanterie, raisonnant bien, concis et complet dans son langage, il avait à la fois la grâce des indolents et la puissance des laborieux, l'ironie délicate et la répartie acérée et opportune, le style des chancelleries et des salons, et malgré les étranges péripéties de sa carrière, le prestige d'un grand nom. Toutefois, il n'a pas été, comme il aurait pu l'être, un de ces ministres mémorables qui laissent après eux dans l'histoire la trace de leurs conceptions profondes et de leurs actes bienfaisants; et cela parce que, soit qu'il faille en accuser une corruption de sa nature ou les temps orageux et démoralisants qu'il a traversés, il a constamment dirigé sa conduite politique et privée avec un mépris systématique du bien et de l'équité, usant pour réussir des moyens obliques et fallacieux avec une superbe indifférence, le goût instinctif de la ruse et même de la trahison. Il s'en est suivi que les quelques services qu'il a rendus ont été beaucoup moins en réalité l'œuvre de sa méthode que des circonstances, que peu ont été vraiment utiles et ont donné des résultats durables, et que lui-même, sous tous les régimes auxquels il a prêté tant de serments légendaires, n'a jamais obtenu l'estime du pays et de ses souverains. Napoléon, qui lui a conservé longtemps le portefeuille, se croyant assez fort pour n'en avoir rien à craindre, s'est toujours défié de ses artifices commodes pour sa propre politique agressive ou cauteleuse, mais inquiétants pour lui-même. La Restauration, malgré l'aide que lui a prêtée Talleyrand en 1814 et en 1815, ne lui a remis que pendant quelques mois la direction des affaires étrangères, et ne l'a considéré ni comme un ami sûr, ni comme un conseiller honnête. En somme, ce grand esprit a toujours été considéré, aussi bien par les cours que par l'opinion publique, comme un aventurier de haute aristocratie, non moins dangereux au pouvoir que dans la disgrâce, et, en dépit de ses merveilleux talents, disqualifié par son indifférence morale et son scepticisme. On prétend qu'il a dit insolemment de l'empereur : « Quel dommage qu'un si grand homme soit si mal élevé »; n'est-on pas fondé à dire de lui : « Quel dommage qu'un tel diplomate ait été si vicieux! »

*
* *

Mais quoi? en parlant de la moralité politique, j'effleure un sujet trop vaste puisque cette vertu doit être celle de tous les

ministres. Je me replace sur le terrain où celui des affaires étrangères est appelé à déployer les facultés appropriées aux fonctions qu'il exerce, et comme quelques-unes d'entre elles, accessoires en général, ont pour lui une importance particulière, je voudrais en étudier plusieurs de plus près. En voici une qui se présente d'abord à mon esprit : c'est l'art de la conversation diplomatique. Sans doute, la sage rédaction des documents écrits est indispensable avant tout au négociateur, soit pour les discussions et déclarations, soit pour la correspondance avec les agents, car il est inadmissible qu'une pièce destinée à rester en témoignage soit inexacte, maladroite ou aventurée. Si l'on réfléchit toutefois que la plupart des affaires se traitent et se disposent dans les entretiens intimes où les interlocuteurs s'observent avec attention, et où les paroles ont une portée exceptionnelle, on voit tout le prix du dialogue, et combien il est difficile.

Je n'insiste pas sur les instructions orales qu'on donne à ceux qu'on dirige, et dont la précision s'impose; je me borne à rappeler combien les échanges d'idées avec les étrangers dont les méthodes de pensée et parfois de style sont très variées, exigent de finesse et d'expérience, combien il est malaisé d'en être bien compris et aussi d'interpréter exactement leurs affirmations, leurs réticences, les nuances des intentions et du langage. Que de soins il convient de prendre pour prévenir des malentendus ou des incertitudes dont les suites peuvent être fort sérieuses! on ne raisonne pas tout à fait de la même manière avec le Nord et le Midi, non plus qu'avec les gens exercés et ceux dont la conception est lente, avec les tempéraments prompts ou passionnés et avec les raisonneurs méticuleux et réservés. Et, en outre de ce discernement qui, s'il n'est pas un don de nature, peut s'acquérir par l'usage du monde et l'habitude de la controverse, il reste encore à conduire l'entretien avec une pleine connaissance de la question et d'une façon agréable et claire, à corroborer les arguments par l'accent et le regard, non pas en avocat qui plaide, mais en homme de bonne compagnie qui soutient son opinion avec une irréprochable courtoisie, à ne pas se laisser troubler par les ripostes et raisonnements imprévus, enfin à se garder de toute parole imprudente.

Comme cette élégante précision d'esprit et de langage est rare, il est des gens qui voudraient qu'un ministre fût systématiquement taciturne. Je ne suis pas de cet avis-là : certainement il ne sera pas expansif et loquace; mais si, pour ne point discourir de travers et ne point émailler ses phrases d'indiscrétions et de sottises, il n'a d'autre ressource que le silence, c'est un pauvre homme et n'en parlons plus; sa réserve abusive est bien vite

considérée comme une défiance des autres et de lui-même, et lui fait perdre bien des sympathies et des confidences. Le véritable homme d'Etat est, au contraire, un causeur aimable et engageant, il est maître de sa langue et captive l'oreille d'autrui; sa logique n'est ni faible, ni âpre et impérieuse; il ne cède et ne blesse; il donne pour recevoir; il dit ce qui est à dire et rien de plus. Tous les ministres distingués que j'ai connus en France et ailleurs nourrissaient la conversation avec aisance, et passaient à travers les écueils en paraissant voguer dans les eaux libres, à pleines voiles.

Et cette solidité et cette grâce de la forme sont vraiment très méritoires, surtout dans les jours de réception diplomatique, où les entrevues qui se succèdent, le passage instantané d'une question à une autre, réclament une agilité intellectuelle que rien ne lasse et une mémoire que rien ne trouble. Tandis que chaque nouvel interlocuteur arrive muni d'un thème tout préparé et dont il n'est distrait par aucune préoccupation antérieure, le ministre est contraint de se dégager brusquement de ce qu'il vient d'entendre, et risque fort de n'avoir plus la plénitude de ses moyens. Que sera-ce, s'il n'est ni robuste, ni instruit, ni exercé? Il n'a pas ici la ressource d'être aidé et soufflé par des subalternes, et c'est pourquoi ce talent de la conversation, qui est tout personnel, doit être estimé l'un de ceux dont il est nécessaire qu'il soit doué.

Cette réflexion m'amène tout naturellement à rechercher si et dans quelle mesure l'incapacité ou les écarts d'un ministre peuvent être atténués. On y parvient, heureusement, de temps en temps, plus ou moins bien, à condition qu'il ne soit point outrecuidant, obstiné, ou aveuglé par des théories préconçues et sophistiques. Alors, comme après tout, il n'est pas toujours sur la brèche, on a vu, dans les périodes d'accalmie, tel personnage insignifiant que la vie parlementaire ou l'inadvertance d'un souverain a placé sur le fauteuil ministériel, l'occuper pendant quelque temps sans encombre. A côté de lui, s'il a eu le bon sens de conserver ou de choisir des auxiliaires compétents, un directeur politique rompu au métier, ou un chef de cabinet intelligent, ces fonctionnaires ont mené prudemment les choses et ont évité les faux pas. Mais ce n'est qu'une ressource aléatoire, et qui disparaît lorsqu'un ministre nul remet l'autorité, comme il arrive parfois, à des conseillers aussi médiocres que lui. C'est l'aveugle qui conduit l'aveugle. D'ailleurs, dans les meilleures hypothèses, ce n'est là qu'une situation fausse. Les affaires d'un grand pays ne sauraient être traitées par un maire du palais subalterne, en vertu d'une sorte de procuration qui ne lui confère qu'un pouvoir occulte, sans prestige, insuffisant lorsque des complications se

présentent, et qui, en tout cas, déplace les responsabilités. Cette combinaison anormale, et que je n'ai citée que pour mémoire, pour expliquer comment certains ministres ont administré par à peu près, sans grand dommage et en l'absence d'incidents, n'est qu'un pis aller temporaire. Nous n'étudions pas une ombre de ministre, mais un titulaire sérieux à qui seul appartient de vouloir, d'agir, d'avoir l'honneur de sa conduite ou d'en supporter les mauvaises conséquences, de réparer lui-même ses fautes ou celles de ses prédécesseurs par les moyens que lui suggère son énergie ou son adresse. Celui-là, cependant, ne sera pas arrogant, et, sans cesser de tout inspirer et conduire, il comprendra trop bien l'étendue et les âpretés de sa charge pour se fier à ses seules lumières; il ne remettra à personne la direction et le travail supérieur dont il lui appartient d'assumer la fatigue et le péril, mais il regardera comme une condition majeure de son succès et comme un rigoureux devoir, le souci permanent d'être bien servi par ses collaborateurs. Du haut en bas de la hiérarchie, tout en tenant compte de l'inégalité des postes, il veillera avec une active sollicitude, avec une équité irréprochable et un sentiment précis des mérites de chacun, soit dans les bureaux, soit au dehors, sur la valeur des agents placés sous ses ordres; il s'entourera de leurs informations, au besoin de leurs conseils, et donnera des soins assidus au recrutement, à l'organisation, à la sage répartition, à l'avancement de son personnel. Son bon jugement sur ce point est une des meilleures qualités qu'il puisse avoir, d'autant qu'elle en présuppose beaucoup d'autres, et que si elle lui manque, il risque de voir compromettre sa politique par l'impéritie de ses collaborateurs.

Cette question de la sélection du personnel, si considérable partout, l'est plus encore au ministère des affaires étrangères qu'ailleurs. Dans les administrations intérieures, où tout se passe « en famille », les erreurs, incorrections, sottises ou négligences des agents sont de moindre conséquence puisqu'elles peuvent être réparées à temps et sans trop de bruit. Dans les relations étrangères où l'on est en présence de personnes, sinon hostiles, du moins peu indulgentes d'ordinaire parce qu'elles n'ont pas d'intérêt à l'être, les inepties se corrigent moins aisément, d'autant que les replâtrages ne réussissent guère. Il convient donc qu'un ministre s'applique, en dehors de tout esprit de parti et de complaisance, à ne mettre dans les postes diplomatiques ou consulaires que *the right man in the right place*. C'est à lui de connaître non seulement les fonctionnaires de son département — ce qui est élémentaire — mais aussi les hommes qui, en dehors de la carrière, sont

capables d'y obtenir d'emblée un grade supérieur. Et ce n'est pas assez d'être bien instruit, encore a-t-il à se garder contre les influences de camarilla monarchique ou parlementaire, cette dernière plus redoutable encore que celles d'une Cour, étant formée par un plus grand nombre de gens. Si un ministre n'est pas très solide et très profondément pénétré des exigences impérieuses de la mission qu'il remplit, il lui sera rude de résister à une pression si forte et continuellement renouvelée.

Supposons même qu'il ait cette énergie, cette indépendance et cette confiance en la durée de son pouvoir, et qu'il soit bien au fait de chacun, il aura encore à juger des convenances de chaque poste, lesquelles sont très variées. Tel agent est compétent pour l'Allemagne ou l'Angleterre qui ne le sera point en Orient, et réciproquement. L'on a vu des hommes fort distingués inférieurs à eux-mêmes dans un pays mal assorti à leurs antécédents, leurs études ou leur caractère. Le concours des chefs de service expérimentés est ici particulièrement utile, et ce sera seulement avec eux, disons-le en passant, que les candidatures seront discutées. Un bureau de personnel ne saurait faire que la besogne matérielle du classement : il n'y a, en vérité, que les directeurs respectifs qui soient en mesure d'indiquer la valeur des agents dont ils suivent la correspondance et la conduite. Lorsque ce principe est méconnu, le ministre est incomplètement informé et devient plus facilement accessible à l'action des diverses influences dont nous parlions tout à l'heure.

Et, à ce propos, j'ai remarqué en bien des rencontres, qu'à défaut d'un ministre absolument équitable, et parfaitement éclairé, il vaut encore mieux pour le personnel tomber entre les mains d'un homme politique de nuance très accentuée, pourvu qu'il soit honnête et ferme, que d'être livré à des personnages d'opinion timide et flottante, qui n'osent pas opposer une volonté robuste aux sollicitations indiscrètes de leurs amis et surtout de leurs adversaires, et qui se flattent — bien à tort du reste — de conjurer la malveillance par des concessions intéressées. J'ajouterai, au surplus, que nul groupe politique n'est en droit de les reprocher à un autre, puisque tous ou presque tous ont versé dans cette ornière. Un député cynique s'écriait, dit-on, du haut des bancs extrêmes : « En politique, il n'y a pas de justice! » Il est de l'honneur de notre diplomatie que, dans ses négociations aussi bien que dans le choix de son personnel, jamais elle ne s'inspire d'un tel aphorisme.

Mais il faut davantage. Ce n'est pas assez que le ministre nomme ceux qui en sont dignes et les place là où ils serviront le

mieux, il organisera sa vie et son travail de façon à profiter complètement des lumières et de l'activité de ses collaborateurs, c'est-à-dire qu'il lira lui-même leurs principales correspondances, voire celle des plus humbles, s'ils sont, par aventure, mêlés à quelque intéressante affaire. C'est pour lui le meilleur moyen de s'édifier sur les capacités de chacun, et, en contrôlant ces renseignements avec soin, d'apprécier les points saillants et substantiels des questions en cours. Je le louerais aussi de recevoir sans difficulté ni lenteur, lorsqu'ils sont en congé, je ne dis pas les ambassadeurs ou ministres que l'on n'ose guère écarter, mais les secrétaires et les consuls qui lui apportent des indications moins importantes et moins autorisées, mais souvent précises, « vivantes », des récits d'acteurs ou de témoins. C'est à lui d'ailleurs de les interroger et de provoquer ainsi un utile complément des rapports officiels. Malheureusement, dans les pays parlementaires, le flux des députés et des sénateurs admis à toutes les audiences et en première ligne, accapare le temps du ministre, lequel est d'ailleurs systématiquement isolé par son entourage. Que de fois j'ai vu des fonctionnaires de la maison n'arriver qu'à grand peine à de brefs entretiens, et même s'en retourner chez eux sans avoir été reçus. On ne saurait aussi trop conseiller au maître de la diplomatie de réunir à sa table ou dans ses réceptions intimes nos représentants au dehors, de leur permettre ainsi de mieux connaître ses idées, ses vues et celles de leurs directeurs. S'il se laisse aborder avec bienveillance et prend la peine de les écouter, de les encourager ou de les avertir s'il y a lieu, il peut résulter de ces rapprochements passagers, mais qui ont leur prix, une confiance réciproque éminemment féconde. Cette entente personnelle entre les chefs et les subordonnés est d'autant plus urgente qu'ils sont ordinairement séparés par de grandes distances et qu'un quart d'heure de conversation leur en apprend quelquefois plus que bien des dépêches et surtout des télégrammes. En résumé, que le ministre voie fréquemment son monde, qu'il lui montre de la bonne grâce, de la courtoisie et de la vigilance, qu'il se fasse estimer et aimer s'il peut — ce que le prestige de son rang et de son pouvoir lui rend si facile, — et il aura certainement entre les mains un instrument de premier ordre qui, en tout temps, fera bien marcher les affaires, et qui, dans les jours de crise, ne lui marchandera pas son intelligence et son dévouement.

*
* *

Tout cela est fort bien, dira-t-on; mais, en notre époque de discussion perpétuelle, en présence des assemblées toutes puissantes et ombrageuses, ne convient-il pas qu'avant tout un ministre

des affaires étrangères soit un orateur éloquent? A cet égard, je répondrai avec pleine franchise que, de tous les dons qui lui pourraient être accordés par le Ciel, l'éloquence est celui qui me semble le moins nécessaire, la diplomatie n'ayant rien à faire de beaux discours qui, par instants, sont indiscrets et inopportuns. Les phrases de tribune, improvisées ou concertées, sont en général aussi creuses que sonores, n'apprennent rien à l'auditoire ou lui apprennent trop. Les affaires se traitent dans le cabinet, et non sur la place publique, et moins le ministre pérore, mieux cela vaut. Il suffit qu'il puisse s'expliquer pertinemment et en peu de mots. Plus un orateur a d'action, de faconde, plus il est jaloux d'exécuter des variations brillantes, plus il a de chance de tomber dans les pièges qui lui sont tendus.

Les orateurs de l'opposition y sont exposés, il est vrai; mais s'ils se trompent, s'abandonnent exagérément à leur imagination, et tiennent un langage malséant, ils ne nuisent qu'à eux-mêmes, tandis que le ministre des affaires étrangères court de tout autres dangers. Sa parole appartient à toutes les nations en cause dont les susceptibilités la surveillent. Une période déplacée, un mot aigu, une allusion ou une réticence équivoques, peuvent éveiller leurs défiances ou leur paraître altérer le secret des négociations pendantes. Combien de pourparlers ont été entravés, ajournés et compromis par des effets oratoires, par les interprétations, les applaudissements ou les murmures qu'ils provoquent et par les commentaires de la presse! Un ministre sage, fût-il même éloquent, se prémunira de la tentation des grands discours, d'abord pour ne pas risquer, par quelque propos hasardeux, de contrarier sa conduite ou de déconcerter des bonnes volontés indécises, ensuite parce que la prudence qui lui est imposée nuit nécessairement à son talent d'orateur et ne lui permet pas de se servir de ses meilleures ressources. Ceux qui ont passé par là savent à quel point ces précautions perpétuelles gênent leur inspiration, leur coûtent de précision et de couleur, émoussent la puissance de leur langage. Enfin on ne saurait se dissimuler qu'ils se donnent, lorsqu'ils s'obstinent à parler longtemps, une peine au moins inutile.

On cite, il est vrai, çà et là, les grands triomphes remportés soit dans le genre solennel soit dans le genre familier, par des orateurs illustres, les Guizot, les Thiers, les Palmerston, les Cavour et les Bismarck; mais outre qu'on ne saurait se flatter d'égaler leur maîtrise, il y aurait lieu de rechercher si vraiment ces manifestations oratoires ont beaucoup servi leur cause, s'ils n'ont jamais regretté d'avoir dépassé la mesure, s'ils n'ont pas commis des indiscrétions qui n'étaient point prémédi-

tées, et si leurs succès de tribune n'ont pas été dus bien moins à leur rhétorique qu'à leur savante politique et à leur popularité. Plusieurs même n'ont été si abondants que par la certitude où ils étaient de posséder une telle autorité qu'ils n'avaient rien à craindre de leurs écarts de style et de leurs inadvertances. Le chancelier allemand, par exemple, s'espaçait à son gré pendant des heures sous une forme capricieuse, tantôt dogmatique et tantôt plaisante, sans se préoccuper de jeter des pierres dans le jardin d'autrui; mais il n'eut certes pas agi de la sorte s'il ne se fût senti tout-puissant et par suite assuré que ses théories audacieuses, ses ironies et sa véhémence ne modifieraient en rien la situation dont il était le maître. Et cependant n'est-on pas fondé à penser que s'il n'a pas souffert lui-même de ses intempérances de langage, elles ont semé de par le monde bien des ferments de léfiance et de discorde, et n'en doit-on pas conclure qu'il n'est jamais bon, si habile, si éloquent et même si fort qu'on soit, d'exposer si longuement au public et à l'histoire les principes, les actes et les tendances de la diplomatie? Il disait volontiers *in verbis simus faciles*; c'est là une maxime qu'un ministre fera bien de ne pas suivre, d'abord parce qu'elle autorise les engagements fallacieux, et aussi parce qu'il est faux que les paroles d'un gouvernement soient jamais indifférentes. Loin donc que pour celui qui disserte en son nom sur les questions du dehors l'éloquence soit avantageuse, elle est plutôt à craindre. Qu'il s'exprime bien, en termes graves et concis, et il sera toujours assez éloquent.

Il est vrai qu'une parole alerte et bien ordonnée lui sera fort commode lorsqu'il sera en présence des questions et interpellations si multipliées aujourd'hui par le régime parlementaire dont tous les peuples se complaisent, même les Russes et les Turcs, à expérimenter les bienfaits. Je le veux bien, mais il n'aura pas besoin pour répondre de prononcer de vastes harangues; il n'improvisera jamais étant toujours prévenu et en mesure de se préparer à loisir, sauf dans les crises violentes, imprévues, qui échappent aux calculs ordinaires et où l'inspiration du moment est à peu près le seul guide à suivre. En temps normal, plus les interpellations sont vives, plus il s'abstiendra de beaux discours et s'appliquera à ne donner que des explications, nettes s'il peut, jamais prolixes, toujours présentées avec un art qui n'a rien de commun avec l'harmonieuse et stérile esthétique des phrases.

Puis, comme une interpellation et même une simple question sont des incidents fort ambigus, il importe d'examiner d'abord dans quelles conditions elles se produisent, car la tactique varie naturellement selon que l'affaire est capitale ou secondaire,

l'assemblée ardente ou tiède, bienveillante ou hostile, selon que l'orateur est plus ou moins sûr de son droit, plus ou moins contraint de répondre et en mesure de le faire sans inconvénient. Ce n'est pas sa facilité de parole qui décidera du sort d'une interpellation, mais l'importance des faits en cause et les intentions de ses auditeurs. Peu importe qu'il soit un Démosthène ou un Cicéron ou que son plaidoyer soit médiocre : ce n'est pas là-dessus qu'on le juge. Il arrive même que ce n'est pas davantage sa conduite qui le protège ou qui le perd. La situation en elle-même est bien sans doute pour quelque chose dans le dénoûment, mais le succès ou la ruine d'un ministre dépendent avant tout du degré de force parlementaire dont il dispose, de la puissance ou de la faiblesse de ses partisans. S'ils sont très nombreux, fidèles et disciplinés, il pourra sans crainte, pourvu qu'il ait l'air calme et compétent, soit prononcer une allocution incomplète, mal digérée et terne, soit même alléguer le secret professionnel ou l'inopportunité de la discussion pour se dispenser de répondre : il n'en obtiendra pas moins, qu'il parle ou se taise, un vote de confiance. En revanche, si pour des motifs quelconques, les groupes réunis contre lui sont décidés à le renverser et certains d'une force numérique suffisante, si le Parlement est nerveux et vacillant, toute la rhétorique du monde ne le sauvera pas.

Néanmoins, comme il se peut faire que sa destinée ne soit pas fixée d'avance, que les chances soient balancées, et que son attitude et son langage aient quelque empire sur des esprits hésitants et à peu près de bonne foi, il pourra peut-être franchir le défilé, non pas à grand renfort de périodes, et par le charme de son style, mais par son tact, sa clairvoyance et sa présence d'esprit. Il ne saurait évidemment y avoir de méthode précise pour des incidents aussi variés, et dont le résultat est soumis à tant d'influences spontanées ou accessoires. Cependant il y a, ce semble, deux règles tout au moins qu'il ne doit jamais enfreindre : la première, qui ressort de tout ce qui précède, est d'être bref sans que cette brièveté puisse être taxée d'ignorance, d'embarras, d'incapacité ou de dédain : la seconde est de ne jamais sous aucun prétexte, et quelles que soient les tentations de la polémique, rien avancer d'inexact ou même d'aventuré pour le besoin de la cause, pour la facilité de l'argumentation. Sans parler de la déloyauté du procédé, il est de la plus haute imprudence, il ne donne qu'un succès factice et risque d'engager le Parlement et le pays contre leur volonté dans des voies funestes. Le ministre ne dira donc que la vérité, ce qui ne signifie pas qu'il la dira toute entière quand la sûreté des négociations s'oppose à la divulgation de secrets d'Etat qu'il a le droit et le devoir de refuser aux curiosités inopportunes. Ces

secrets il les gardera sous sa responsabilité, à ses risques et périls. C'est la dignité d'un gouvernement d'agir dans les affaires concertées avec d'autres Cabinets comme il le juge bon et utile, publiquement ou non, et c'est aux assemblées qu'il appartient de le comprendre, et de ne pas insister pour qu'il se découvre mal à propos, trahisse la confiance des étrangers et manque de discrétion et d'esprit de suite pour complaire à des instances abusives et prématurées.

*
* *

Je n'ai considéré jusqu'ici que la tâche quotidienne du ministre des affaires étrangères et la plupart des qualités dont il devra être pourvu tant dans le cabinet que dans les cénacles de la diplomatie, dans les conseils du gouvernement et dans les assemblées parlementaires. Je voudrais maintenant, le plaçant au-dessus de son labeur ordinaire, le mettre en présence des événements vraiment redoutables dont les péripéties émouvantes sont l'honneur des fonctions qu'il exerce, rappeler à la fois les angoisses qui l'attendent dans les heures de crise, et les vertus, — car ce ne sont plus là seulement des mérites d'esprit, — dont il a besoin pour être à la hauteur du drame.

Protagoniste de la paix dont la sauvegarde est sa mission, il est aussi le protagoniste de la dignité et de l'intégrité de sa patrie, et que fera-t-il en ces jours néfastes où il faut choisir entre ces deux intérêts sacrés? J'admets, bien entendu, qu'il a épuisé les arguments de droit, les moyens dilatoires, les tentatives de transaction, de médiation et d'arbitrage, les concessions possibles, enfin tout l'arsenal de la procédure conciliante, et que l'obstination des ennemis ne lui laisse d'autre alternative que la soumission ou une lutte aléatoire. Le voici face à face avec la patrie dont le sort est entre ses mains. Alors, si sa prudence, son énergie, son humanité, son patriotisme, sont en conflit, il aura besoin d'une faculté supérieure, la grandeur d'âme qui, seule, pourra dominer les autres et lui inspirer une résolution si bien justifiée qu'elle soit également son honneur s'il réussit et s'il succombe.

Sans nous étendre sur ces émotions nobles et douloureuses que ne ressentiront jamais les politiciens arrogants juchés au pouvoir par un caprice de la fortune, restons dans le domaine pratique de la diplomatie, et voyons à travers quels obstacles il devra s'avancer et quelles épreuves il lui faudra subir dans l'une et l'autre hypothèse.

Parlons d'abord d'un accord consenti avant le combat pour sauvegarder la paix, — non pas au prix de la mutilation et de la

honte auxquelles on ne peut se soumettre qu'après d'irréparables désastres et le couteau sur la gorge, — mais, d'un accord qui, pour être moins déplorable qu'un conflit manifestement inégal, atténue cependant sensiblement les ressources et l'influence de la nation, et même, dans une certaine mesure, affecte son territoire, ses finances et les légitimes espérances de sa race. Je laisse de côté les agitations et les embarras intérieurs qui en seront la suite, et n'examine que la conduite à tenir, soit avec l'adversaire qu'on a dû apaiser par de tels sacrifices, soit avec les Puissances tierces, surtout avec celles dont les vues se trouvent, par le fait, de façon ou d'autre modifiées. Sans doute, le ministre gardera toujours au cœur l'inviolable espoir de réagir et de réparer les pertes qu'il a préférées à la guerre; mais, en attendant des chances meilleures, il aura inévitablement à s'imposer une réserve particulièrement blessante pour les plus vives passions humaines, l'amour-propre et l'intérêt : il lui faudra déployer dans sa manœuvre, avec un inaltérable empire sur soi-même, l'intelligence la mieux aiguisée, pour améliorer peu à peu sa situation, se garder de toute tentative illusoire, ne donner prise à aucun soupçon, et, en même temps, profiter de tout, se ménager et entretenir autour de soi des dispositions bienveillantes, prévoir et préparer les ententes éventuelles, lointaines peut-être, sans affectation ni défaillance, demeurer vigilant et patient, n'être ni en avance ni en retard sur les événements. C'est là une campagne diplomatique des plus intéressantes et qui ne peut être bien menée que par un homme doué d'une circonspection presque infaillible, d'une persévérance imperturbable, et qui a du temps devant lui.

Venons à l'hypothèse de la guerre et au rôle du ministre qui a conservé, accepté, ou saisi le portefeuille au lendemain de terribles revers. On sent bien que sa conduite sera différente selon le degré de sa responsabilité dans le conflit et selon les origines de son pouvoir : mais je passe là-dessus, n'ayant à m'occuper que de la situation tragique qui est la même pour tous ou à peu près, et ne voulant étudier ici que les facultés et les vertus qu'exigent de telles heures. Beaucoup d'entre elles seront analogues à celles du ministre qui a cru devoir supporter sans combattre l'abaissement moral et matériel de l'Etat pour éviter des maux pires encore : mais elles devront être élevées alors à leur suprême puissance. Il ne s'agit plus en effet de discuter les détails d'une soumission qu'on peut espérer rendre un peu moins dure par des euphémismes et des détours. Celle-ci est imposée par l'évidence absolue de la ruine : il s'agit de subir la loi du vainqueur. Contraint par une nécessité inéluctable à des sacrifices accablants, à comprimer les plus légitimes révoltes du

patriotisme, n'ayant d'autre perspective que la continuation indéfinie et stérile d'une lutte dont l'issue fatale aggraverait encore la profondeur de l'abîme, sachant que nul argument ne persuadera un antagoniste inflexible, ne pouvant abandonner la partie, se récuser et se démettre sans déserter honteusement la cause de la patrie désemparée, quel sera son recours devant un pareil destin? Il faut cependant qu'il accomplisse son œuvre, et boive le calice jusqu'à la lie. Il n'y parviendra que si sa patiente énergie domine sa douleur et son trouble, que si sa présence d'esprit et son courage se maintiennent intacts parmi tant d'angoisses, que si la dignité de son caractère est égale à sa science diplomatique. Je sais que des arrière-pensées d'ambition personnelle, un intérêt de parti, un naturel indifférent ou sceptique, ont endurci l'âme de plusieurs, et peut-être leur ont facilité le travail; mais si un pays a pu éventuellement tirer quelque profit du sang-froid et de l'adresse de tels négociateurs, des sentiments plus nobles inspireront à l'homme d'Etat que rien ne distrait et ne console le même calme et la même lucidité. Il ne donnera pas sans doute à l'ennemi le spectacle de ses larmes; bien qu'on ne puisse se résoudre à être sévère pour une si excusable faiblesse, il ne se départira point de la gravité sombre qui convient à son deuil. Il ne se laissera point décourager ni intimider par les menaces de ses adversaires ni surprendre par leurs ruses, et pas davantage ne se révoltera vainement contre l'inévitable. Ayant constamment sous les yeux, sans illusion ou négligence, tous les éléments des discussions navrantes, luttant partout où la résistance est possible, il sera vraiment, par la fermeté de sa défensive et par la majesté de sa résignation, le représentant d'un grand peuple momentanément accablé et qui réserve les forces immanentes de son génie, de son passé et de son avenir.

Et croit-on que pendant les lourdes années qui suivent, où il faut « se recueillir », garder un visage impassible devant les odieuses conséquences de la défaite, se résigner à l'abstention humiliante et au travail ingrat, un ministre n'ait pas à montrer autant de vaillance et de sagacité que dans les heures de crise? J'ai entendu dire qu'en ces époques brumeuses, l'activité et l'intelligence sont plus à craindre que la nullité et l'inertie : cela serait vrai, à la rigueur, si les faibles et les médiocres étaient toujours modestes et inoffensifs, mais comme ils n'en sont pas moins susceptibles d'être entraînés à des imprudences, et que, d'autre part, l'adversité impose un effort incessant, un esprit et une volonté très attentifs et alertes, j'en conclus que, plus le labeur est grand, et plus l'ouvrier doit avoir la main sûre et le cœur fervent.

J'en viens à l'hypothèse de la victoire, et dussé-je paraître risquer un paradoxe, je dirai que la mission du ministre ainsi favorisé par le sort n'est pas moins difficile à bien remplir que celle de son malheureux rival, et que sa responsabilité est plus grande peut-être devant son pays et devant l'histoire. Celle du vaincu est atténuée par la contrainte qu'il subit, tandis que celle du vainqueur subsiste toute entière : il est tout-puissant, libre de ses actes, et c'est de sa conception politique que dépend le présent et, en partie, l'avenir. Il ne s'agit pas seulement d'arracher par la violence des concessions matérielles; n'importe qui, étant le plus fort, en ferait autant : mais un homme d'Etat est tenu de rechercher une tout autre force, de voir plus haut et plus loin que les satisfactions vulgaires d'ambition et d'orgueil. Tandis que le peuple n'en comprend pas d'autres, il a, pour être digne de sa fortune, le devoir de fonder un état de choses qui, tout en lui assurant de solides avantages, ne lui en donne pas cependant d'une telle étendue et d'une telle nature qu'ils constituent une iniquité flagrante, maintenue exclusivement par les armes, qu'ils coalisent contre lui, comme les conquêtes de Napoléon, les défiances et l'animosité des autres nations, et laissent subsister entre le victorieux et celui qu'il opprime des haines perpétuelles plus ou moins dissimulées. Son objectif sera une paix organisée de telle sorte qu'elle ne soit pas un obstacle au développement pacifique du monde en obligeant tous les peuples à des armements ruineux, en leur suggérant des anxiétés permanentes et des ententes artificielles. En un mot, il convient que le vainqueur ait assez de modération, de sagacité, de prévoyance, pour ne se point exagérer ses droits, qu'il ait l'intuition supérieure des changements que le temps, le mouvement des idées et des faits amènent dans les relations internationales, et ne prépare pas à lui-même et aux autres une situation fausse, et, même sans réaction immédiate, inévitablement onéreuse et confuse. Il aura moins de trophées chatoyants, mais une vraie gloire, et c'est en ce sens que la tâche du vainqueur est parfois plus complexe et plus inquiétante que celle du vaincu.

Peu de ministres, heureusement, se trouvent en présence de ces problèmes extraordinaires qu'un génie exceptionnel semble seul capable de résoudre. Mais combien il leur est malaisé, même dans les temps moins agités, de s'acquitter des multiples devoirs qui leur incombent! Nulles fonctions ne sont plus épineuses, et sans revenir sur ce que j'ai dit là-dessus, je crois juste aussi de faire remarquer, à la décharge de plusieurs, que nulles ne sont plus exposées, par leur nature même si émouvante et si variée,

par la pénombre où elles s'exercent, aux critiques, aux commentaires contradictoires et aux jugements téméraires. Il n'est pas de questions extérieures sur lesquelles nombre d'écrivains, autorisés ou non, et même de simples spectateurs, ne discutent la direction prise et celle qu'on aurait dû prendre, et ne présentent des opinions opposées sur les actes, les tendances, les plans et l'attitude de celui qui tient le gouvernail.

Quoi qu'il fasse, en effet, on peut toujours y trouver à redire, et même avec quelque raison, tant il est sur un terrain mouvant et glissant. A-t-il des visées, des projets, des combinaisons, on le prétend aventureux; se borne-t-il aux affaires courantes, on le déclare insignifiant et obtus; a-t-il un caractère enclin aux concessions, il passe pour être faible, voire même peu soucieux des intérêts du pays, et lorsqu'on contraire il est tenace et accentué dans la controverse, on lui reproche d'être obstiné, captieux, méticuleux et d'entraver les solutions par l'abus des détails et des arguments; va-t-il de l'avant avec décision, il effarouche les adversaires, et s'il est circonspect et lent, on attribue à sa timidité les résistances qu'il rencontre et les mécomptes qu'il subit; son abstention compromet le prestige national, et s'il intervient on l'accuse de s'immiscer mal à propos dans les affaires des autres. Lorsqu'il reste sans alliances, on se plaint qu'il laisse le pays isolé, et lorsqu'il en conclut on se livre aussitôt à des polémiques multipliées sur leur opportunité, sur les engagements contractés, leur valeur réelle, les complications éventuelles que prépare au milieu des fluctuations internationales une solidarité permanente, en un mot sur les clauses publiques qu'on étudie à la loupe et sur les clauses secrètes qu'on soupçonne toujours.

Je n'en finirais pas de citer tous les blâmes, en sens inverses, que la diplomatie de n'importe quel ministre provoque inévitablement. Il y a là pour lui une alternative périlleuse : s'il écoute, discute, étudie ces observations et ces critiques, il risque fort d'être à bon droit taxé d'incertitude et d'incohérence : s'il les dédaigne, on le proclame aveugle et présomptueux. Enfin, lorsqu'il réussit, combien de malveillants lui en contestent l'honneur et attribuent le succès au hasard des événements, et s'il échoue, tout le monde se dérobe et, qu'il ait suivi ou non les conseils qu'on lui a donnés, il porte tout seul la responsabilité des revers.

*
* *

Toutes ces considérations sur les dangers de ce grand poste et sur les qualités essentielles à ceux qui l'occupent ne découragent cependant personne de l'accepter. Mais ce qui, chez les uns, est une regrettable outrecuidance, est chez les autres une noble et

juste ambition. Après tout, et bien que les affaires étrangères aient été de tout temps ondoyantes, incertaines et décevantes, et que leur histoire et la situation générale des peuples, toujours si tumultueuses et si peu conformes à leurs véritables intérêts et, à l'équité, ne témoignent guère en faveur de la sagesse humaine, beaucoup d'hommes d'Etat de différents pays ont été des ministres les uns extrêmement remarquables, les autres tout à fait au niveau de leurs fonctions, ce qui n'est pas vulgaire.

Et je ne parle pas seulement des diplomates célèbres d'autrefois, les Richelieu, les Mazarin, les Lyonne, les Torcy, les Chatam, les Pitt, les Kaunitz, les Choiseul, les Vergennes, mais aussi de personnages plus rapprochés de nous, plusieurs même nos contemporains, soit à l'étranger, soit en France et qui tous ont disparu. Parmi eux, M. de Metternich, dans la politique rétrograde ou plutôt traditionnelle à outrance, a été incontestablement un maître, et j'en dirai autant de M. de Nesselrode. Quel que soit le sentiment qu'ils nous inspirent, il est impossible de méconnaître la haute valeur diplomatique de lord Palmerston et de lord Salisbury, du prince Gortschakow, du comte Andrassy et le rang historique du comte de Cavour et du prince de Bismarck. Nous avons vu aussi, chez nous, sous les divers gouvernements qui se sont succédé pendant le dernier siècle, nos affaires extérieures confiées à des hommes éminents. Si l'on n'ose citer Talleyrand à cause de la corruption de son âme, on ne peut lui refuser d'avoir été au premier rang par l'expérience et l'adresse. Sous la Restauration, le duc de Richelieu, en dépit de ses réminiscences d'émigré, a noblement affirmé la cause française en face de la Sainte-Alliance. Notre situation européenne, si compromise après 1830, a été rétablie et énergiquement maintenue par le duc de Broglie et le comte Molé. M. Thiers, qui, dans les premiers temps de sa brillante carrière, avait été plus orateur que stratège, a déployé plus tard, comme chef de l'Etat dirigeant en réalité notre diplomatie, des talents et un patriotisme qui resteront sa gloire. M. Guizot, malgré sa raideur calviniste et doctrinaire, a mené notre politique extérieure avec une autorité imposante, une science robuste de toutes les questions et un juste sentiment de l'équilibre général. Sous le régime qui a suivi, les ministres, n'ayant plus l'initiative des entreprises, gardaient la lourde tâche d'en organiser les conséquences généralement douteuses et inquiétantes, et de louvoyer entre la logique des faits, celle des principes déclarés ou méconnus, et la volonté d'un souverain à la fois audacieux et flottant. Nous avons vu toutefois, au quai d'Orsay, des diplomates très exercés à la manœuvre, user d'une façon délicate, ferme et correcte du pouvoir restreint

qui leur était remis, atténuer autant que possible les suites d'une politique hasardeuse, et peut-être, à l'heure des épreuves, leur direction avisée et prévoyante les eussent-elles prévenues ou tout au moins ajournées. Le comte Walewski, après avoir bien conduit les négociations orientales avant et pendant la guerre de Crimée, a su, en présidant le Congrès de Paris, mettre d'accord nos intérêts avec les égards dus à un grand peuple déçu par la fortune, et a concilié à la France, par sa dignité et sa bonne grâce, les sympathies européennes. Après la campagne d'Italie, M. Thouvenel, si embarrassée que fût alors notre attitude entre le programme antérieur à nos victoires et le développement soudain de la Péninsule affranchie, a dû accepter sans doute les grandes lignes d'une situation que nous ne pouvions ébranler, mais il a maintenu les droits sacrés placés sous la sauvegarde de notre drapeau. Son successeur, M. Drouyn de Lhuys, a mis au service du pays engagé déjà dans une politique dangereuse, un esprit éminemment pondéré, une science rare, un caractère indépendant, et après avoir longtemps essayé de réagir contre elle, a quitté le pouvoir plutôt que de s'associer à la diplomatie mal concertée et oscillante dont il prévoyait le destin. Quant aux ministres de la troisième république, les uns, vivant encore, sont en dehors de mon étude; les autres ont traversé des périodes si orageuses, ou si mal définies et si sombres qu'on ne peut guère en parler déjà : l'intensité des désastres avait affolé Jules Favre; la plupart n'ont pu jouer qu'un rôle effacé. L'histoire fera la part de chacun, et, laissant les médiocres dans l'ombre, elle louera les efforts de ceux qui sont lentement parvenus à rendre à la France sinon son influence supérieure d'autrefois, du moins son rang dans le concert européen. Elle n'oubliera pas la conduite prudente de M. Waddington au Congrès de Berlin, l'établissement par M. Jules Ferry de notre protectorat à Tunis, et surtout, avant eux, en ces temps si voisins de nos revers où, complètement isolés, nous commencions à reconstituer nos forces, la vigilance et l'habileté du duc Decazes. Celui-ci a été l'un des hommes d'Etat qui nous ont le mieux servis et il gardera l'honneur d'avoir, en des conjonctures alarmantes, et par des négociations heureuses, ménagé à notre cause le concours d'une Puissance bienveillante, et par suite écarté les velléités menaçantes d'un adversaire aux aguets.

*
* *

Il résulte de ces souvenirs que, chez toutes les nations, bon nombre de personnages d'origines diverses ont été des ministres compétents et que plusieurs ont mérité l'estime et la reconnais-

sance de leur pays. Il n'en faudrait pas conclure que la sélection soit facile; elle semble très simple en théorie, mais, dans la pratique, il n'en va pas de même, parce que les précautions sont quelquefois négligées. Que de choix regrettables ont été jadis amenés par les intrigues de Cour et, dans les gouvernements parlementaires, n'a-t-on pas vu, de temps en temps, désigner à peu près indifféremment pour ce portefeuille tel ou tel des « ministrables », comme si chacun d'eux était également en mesure de le tenir, ou comme si l'on croyait qu'il en deviendrait instantanément digne par une sorte de grâce d'état? C'est ainsi que des candidats, primitivement destinés à d'autres départements, ont pu être appelés à celui-ci, soit pour satisfaire une camarilla, soit pour assurer l'homogénéité d'un Cabinet, soit encore par la faveur du Prince ou des hommes d'Etat prépondérants qui les ont choisis exprès, sans idées ni science, comme des instruments dociles. Il n'y a donc pas lieu de trop s'étonner qu'une certaine quantité de ministres malhabiles ou faibles aient occupé ce grand poste, et tantôt troublé, tantôt traité avec la plus fâcheuse inertie, les questions internationales.

Je sais bien que des sceptiques, amis du paradoxe, prétendent qu'il est inutile de se tant préoccuper de la valeur du ministre, d'abord parce qu'on ne la reconnaît qu'à l'user et que les présomptions sont aléatoires, puisqu'on a vu des habiles échouer et des incapables réussir; ensuite, et surtout, parce que les succès ou les échecs diplomatiques dépendent des circonstances où l'on est placé et des fautes commises par les adversaires; et enfin parce qu'en supposant, par impossible, que les ministres de toutes les Puissances fussent également parfaits, leurs talents se neutraliseraient les uns par les autres et les conflits n'en seraient pas moins longs, embrouillés et redoutables. D'où il serait permis de conclure que les souverains et les chefs de gouvernement sont en droit de ne consulter pour l'attribution de ce portefeuille que leurs propres convenances. Je ne cite que pour mémoire ces différents sophismes et je les eusse même passés sous silence si parfois ils ne semblaient obtenir quelque créance. Est-il besoin cependant de dire que si, en effet, les circonstances ont une influence majeure sur les affaires et leur issue, encore est-il nécessaire qu'on sache tirer parti des bonnes et corriger ou éluder les mauvaises; que si les faux pas des adversaires sont extrêmement utiles, il faut avoir assez d'art pour n'en pas commettre soi-même et pour les surprendre chez les autres et en profiter sur-le-champ; que si la fortune trahit éventuellement les sages et favorise les imprudents, il n'en est pas moins indiqué de mettre de son côté le puissant élément de la

bonne conduite? Quant aux inconvénients que susciterait la présence simultanée au pouvoir de tous les ministres du monde soigneusement triés sur le volet, je crois inutile de discuter actuellement cette hypothèse évidemment réservée aux méditations des siècles futurs. Bornons-nous donc, en attendant, sans méconnaître les ironies et les caprices du sort, à entourer de toutes les garanties le choix d'un ministre chargé de tant d'intérêts majeurs, et, quoiqu'il arrive, ayons conscience d'avoir fait tout le possible pour nous assurer un bon pilote.

En réalité, « tant vaut l'homme, tant vaut la terre », et j'en suis si persuadé que j'effleure encore ici quelques détails secondaires, dût-on les trouver frivoles. C'est en souriant, sans doute, que j'en parle, mais il est excellent qu'un ministre des affaires étrangères ait une représentation brillante. Qui sait combien de petits nuages se sont dissipés, combien d'idées fructueuses se sont échangées dans les embrasures de fenêtres d'un salon élégant et illuminé? J'aimerais aussi qu'il eût l'habitude et le style des réunions mondaines, et même qu'il ne dédaignât point la conversation des femmes, non pas des caillettes et des intrigantes, mais des femmes du vrai monde, comme il en est, délicates, fines et de bon jugement, pourvu qu'il ait assez de sang-froid et de discernement pour apprécier ce qu'il faut prendre et laisser. Et ne pensez-vous pas aussi qu'il doit avoir voyagé, et même séjourné au dehors, afin de bien connaître les milieux divers, les usages, le fort et le faible, les intérêts et l'idéal des races et des gouvernements? Enfin, ne serait-ce pas pour lui à la fois une grâce et une force que d'avoir beaucoup lu, non pas seulement des ouvrages historiques, des recueils de dépêches et de documents, mais encore, sans être un lettré de profession, des livres purement littéraires, anciens ou modernes, dont les auteurs ont beaucoup réfléchi sur le caractère et les actions des hommes? Une fois au pouvoir, il n'en a pas le loisir; c'est avant d'y arriver qu'il aura bien employé son temps avec les grands esprits. Pour ne citer que quelques écrivains français, combien on peut rencontrer de suggestions, de conseils et de fortes pensées politiques dans Montaigne, La Bruyère, La Rochefoucauld, dans les tragédies de Corneille, dans les œuvres de Montesquieu, et, j'oserai ajouter, dans les fables de La Fontaine! Il est des conseillers plus graves que celui-ci, mais peu d'aussi profonds, et où l'on trouve autant de préceptes salutaires pour les affaires diplomatiques de tous les temps. On le donne aux enfants, mais c'est à l'âge d'homme qu'il convient de le méditer. N'est-ce pas lui qui nous rappelle que « de tout inconnu le sage se méfie », que

« deux sûretés valent mieux qu'une », qu'il est ridicule de « tirer les marrons du feu », qu'il ne faut pas trop compter sur les alliances, que les « blocs enfarinés » et les eaux dormantes sont à craindre, qu'on ne peut se fier à la gratitude des peuples qui se servent parfois « du bienfait contre le bienfaiteur », et que si l'on ne s'écarte vite des fondrières, « on s'y enfonce encore plus avant ». Et que d'autres leçons ! on en découvre presque à chaque page.

Et maintenant, tout en constatant qu'il s'accomplit de nos jours une évolution pacifique dans la pensée des peuples, que si les guerres sont toujours possibles, elles sont cependant beaucoup plus redoutées qu'autrefois, et que bien des dissentiments qui les eussent jadis provoquées se règlent par des moyens plus doux, j'estime qu'il n'en est que plus nécessaire aux nations d'avoir de sages ministres des affaires étrangères. La mission de la diplomatie reste, plus que jamais peut-être, élevée et difficile, puisqu'elle doit non seulement s'efforcer, comme toujours, d'apaiser les querelles présentes, mais encore préparer et seconder de tout son pouvoir le mystérieux travail et les aspirations de l'avenir. Elle faillirait à son devoir si elle dirigeait mal, par des combinaisons injustes, des susceptibilités ou des complaisances inopportunes, par de faux principes et par des manœuvres misérables ou stériles, les éléments pacifiques de notre civilisation contemporaine exposée encore à tant de tempêtes. Au milieu des incidents et des anxiétés qui nous assaillent sans cesse, souhaitons donc avant tout que ceux qui sont chargés de veiller sur les relations des peuples soient partout à la hauteur de la tâche, qu'ils aient, selon le mot de La Rochefoucauld, outre les plus grandes qualités, « l'économie », c'est-à-dire le complet équilibre de leurs mérites supérieurs. N'oublions pas non plus avec quelles instances, en son livre de *la Sagesse*, le vieux Pierre Charron recommanda de ne placer si haut qu'un homme expert, car, dit-il, « c'est lui qui répond de tout, — et ses fautes ne sont pas légères ».

Comte Charles de Moüy.

UNE CORRESPONDANCE INÉDITE DE LAMENNAIS

I

De tous les grands écrivains du dix-neuvième siècle, Lamennais est peut-être celui dont le plus de lettres intimes ont été livrées au public. Cette singularité est à son honneur, car elle témoigne qu'il a écrit pour l'amitié non moins que pour la renommée. Correspondance un peu monotone par l'accent de mélancolie souvent amère qui la remplit, mais attachante par le jour qu'elle jette sur le mystère de sa douloureuse histoire, sur le drame effrayant de sa tragique destinée. Les systèmes et les polémiques de Lamennais sont passés de mode, ils n'excitent plus qu'une vague curiosité; ses lettres, image toute vive de son âme tourmentée, mobile et tenace, intéresseront toujours. Un poète d'avant le Christ avait dit : « Rien ne m'est étranger, de ce qui est humain. » Et Bossuet a dit mieux encore : « Le plus grand plaisir de l'homme, c'est l'homme. »

La correspondance inédite, qu'une bienveillante communication a mise entre nos mains, est celle de Lamennais avec une femme d'un rare mérite et d'une haute distinction. Pour faire connaître cette noble personne, nous emprunterons à un ouvrage, paru il y a quelques années, le portrait qu'en a tracé, dans des notes intimes, le comte Benoist d'Azy, devenu par son intermédiaire l'un des amis les plus chers de l'abbé de Lamennais :

Dans les derniers temps de mon séjour à Paris, écrivait-il en recueillant ses souvenirs de l'année 1818, j'avais vu souvent une personne d'un esprit très distingué, Mme de Lacan, depuis Mme Cottu. Elle était extrêmement belle, mais son esprit était plus remarquable encore que sa beauté... Mme de Lacan avait la bonté de m'écrire. Ses lettres étaient des modèles de style et de bonne grâce; elles pourraient être des modèles littéraires. Peu de temps après le retour d'un voyage en Bretagne, elle m'écrivait qu'elle avait voulu lire un livre qui faisait alors grand bruit, le premier volume de l'*Essai sur l'indifférence en matière de religion*, de l'abbé de Lamennais. Elle ajoutait qu'elle avait été transportée d'admiration et elle m'envoyait le

volume. Je me mis à lire ce livre qui a été pour moi un don si merveilleux de la Providence.

Mme de Lacan ne s'était pas contentée de lire le volume :

Elle avait été plus loin, continue M. Benoist d'Azy; elle avait voulu voir l'auteur de ce merveilleux ouvrage. Elle était allée trouver l'abbé de Lammenais dans la maison du saint abbé Carron, aux Feuillantines, près de la rue Saint-Jacques; elle me disait combien elle avait été touchée de cette conversation qui la conduisit bientôt à une conversion complète, et cette âme élevée y est toujours restée fidèle.

C'est ainsi que Mme de Lacan avait fait connaissance avec l'abbé de Lamennais, connaissance qui devint bientôt la plus étroite amitié, fondée sur la confiance et le respect. Une correspondance s'en suivit; commencée en 1818, elle ne finit qu'en 1854. La dernière lettre de Lamennais est du 2 janvier de cette année-là; il était déjà malade, il mourut au mois de février. En ces trente-six années, que de changements dans le monde! Quels changements, plus grands encore, dans l'âme de cet homme! Il avait rejeté le ministère qu'il avait exercé, renié la foi qu'il avait donnée, fermé la source de consolations et d'espérances qu'il avait ouverte. Il avait blasphémé ce qu'il avait adoré et embrassé ce qu'il avait maudit. Après avoir porté jusqu'à l'excès l'exaltation royaliste et l'intolérance religieuse, il avait passé d'un bond, presque sans étapes, dans les bas-fonds de l'incrédulité et de la démagogie. Sa correspondance marque au jour le jour ces états d'âme, comme un fleuve qui réfléchirait en son long parcours les plaines où la moisson pousse et des déserts semés de ruines.

L'amitié qui traversa intacte une si prodigieuse révolution morale avait résisté à une autre épreuve qui avait aussi sa délicatesse. Lorsqu'elle s'était adressée à l'abbé de Lamennais, Mme de Lacan venait de perdre son mari; son âme était dans la douleur et son esprit dans le doute. Elle se remaria quelques années plus tard avec un magistrat de la Restauration, le baron Cottu, qui n'avait à peu près aucune des idées de l'auteur de l'*Essai sur l'Indifférence*. Conseiller à la cour royale de Paris, qui, pendant les Cent-Jours, avait refusé le serment à Napoléon; très attaché à la monarchie pour laquelle il réclamait tout un cortège d'institutions aristocratiques, M. Cottu, moitié gallican, moitié voltairien, professait en même temps l'aversion la plus ombrageuse et la plus intraitable pour ce qu'il appelait le parti prêtre. Il y voyait le péril du trône. Sous ce rapport, il se rapprochait fort de M. de Montlosier, qui était l'antipode de M. de Lamennais. Ajoutez à cela que M. Cottu ne gardait pas ses opi-

nions *in petto*; passionné et convaincu, il se lançait dans toutes les polémiques d'alors, et il joignait à l'exercice de ses fonctions une indépendance d'allures, qui était de mise sous ce noble gouvernement où la magistrature, respectée parce qu'elle était respectable, rendait des arrêts et non des services.

A cheval entre les royalistes et les libéraux, M. Cottu recevait alternativement leurs éloges et leurs critiques : loué ou blâmé par les uns et les autres, selon qu'il défendait les prérogatives du prince ou qu'il dénonçait et malmenait les prétentions ultramontaines. Comme, souvent, les deux thèses se rencontraient dans le même ouvrage sorti de sa plume, la plupart des lecteurs des deux camps se demandaient s'ils devaient être plus satisfaits que mécontents ou plus mécontents que satisfaits, Lamennais écrivait à son frère, l'abbé Jean, le 7 mars 1828 : « M. Cottu tremble sur l'avenir. Il prépare une nouvelle brochure contre le libéralisme de la Chambre et contre le clergé. » La brochure parut, elle avait pour titre : *Moyens de mettre la charte en harmonie avec la royauté*. Il s'agissait d'une refonte absolue de notre système électoral. M. de Bonald profitait de l'occasion pour peindre la situation particulière que s'était faite M. Cottu, à la fois isolé et estimé, entre les partis : « Un magistrat de la cour royale de Paris, distingué par son esprit et ses connaissances, M. Cottu, aime la royauté, sinon par sentiment, au moins par une raison profonde et une intime conviction de sa nécessité; et si un moraliste a dit que « les grandes pensées viennent du cœur », on peut dire avec autant de vérité que les grandes et légitimes affections viennent de la raison. Ce que dit M. Cottu sur la royauté fait autant d'honneur à son jugement qu'à son esprit, mais il a eu le malheur de montrer dans son ouvrage de l'indépendance et de l'impartialité, et les libéraux, qui le comptaient dans leurs rangs et le comblaient d'éloges, l'ont poursuivi de leurs outrages. »

M. de Bonald remarquait que, dans ce même ouvrage où M. Cottu célébrait la nécessité bienfaisante de la monarchie, il fulminait contre les Jésuites, tout en infirmant les conclusions de son réquisitoire par la netteté de ses aveux et de ses hommages :

Lorsque, dans l'espace de quelques années, avait écrit ce magistrat, les jésuites sont parvenus à réunir dans leurs collèges un si grand nombre de jeunes gens, il faut bien leur reconnaître, non seulement des talents particuliers pour l'éducation de la jeunesse, mais encore des mœurs pures et des principes de morale.

Placée entre son mari et son directeur, entre le plus retardataire des gallicans et le plus avancé des ultramontains, Mme Cottu risquait un peu d'être prise entre l'enclume et le marteau. Sa

douce influence détourna les chocs et mit une aisance affectueuse dans ces relations. Sans se rendre les armes, les deux champions des doctrines les plus contraires se rendaient justice. Ils ne s'entendaient guère que sur le culte monarchique. Ils conversaient académiquement sur leurs théories divergentes; et, souvent même, avec les réserves obligées, ils se communiquaient amicalement leurs écrits ennemis. Lorsqu'en 1826, la cour de Paris délibérait pour savoir si l'ouvrage de M. de Lamennais, *De la religion considérée dans ses rapports avec l'ordre politique et civil*, serait poursuivi comme attentatoire aux lois du royaume, l'abbé Féli mandait à l'abbé Jean :

Le premier président a déclaré qu'en cas de procès, il ferait tout ce qui dépendrait de lui pour me faire absoudre. Là-dessus on a dit que je n'étais pourtant qu'un ambitieux, un homme qui cherchait des places. M. Cottu, très animé d'ailleurs dans le sens gallican, a répondu qu'on ne me connaissait pas, que personne n'était plus désintéressé que moi, n'avait des mœurs plus simples, moins de désirs; que tout ce que je disais, c'était avec une conviction profonde, et que je soutiendrais ma doctrine jusque sur l'échafaud. Alors, a-t-on dit, c'est un fanatique; il est fâcheux qu'il ait un si grand talent.

Trois années auparavant, le 1er janvier 1823, l'abbé de Lamennais avait encore écrit à son frère, le saint fondateur des Frères de Ploërmel :

Mme Cottu m'écrit : « M. votre frère est-il à Paris? Je vous prie, faites-lui promettre de me venir voir. Ce sera une grande satisfaction pour moi, et ce serait un vrai chagrin si quelqu'un qui vous touche de si près me demeurait étranger. Je voudrais qu'il pût m'aimer un peu, et savoir un peu combien je vous aime. » Fais en sorte d'aller voir cette femme excellente avant de quitter Paris.

II

Lorsque s'ouvrit, en 1818, la correspondance dont nous allons donner quelques extraits qui feront désirer, nous le croyons, sa publication entière, Lamennais était dans tout l'éclat de la gloire dont son premier volume de l'*Essai sur l'Indifférence* l'avait, en un instant, couronné. La femme qui, dans son deuil et son anxiété, venait chercher auprès de lui consolation et certitude, ne doutait pas qu'elle n'eût enfin trouvé dans ce prêtre éloquent l'homme suscité de Dieu, qui réconforterait sa faiblesse. N'était-il pas lui-même le fort d'entre les forts d'Israël? Il le prenait de si haut avec toutes les mollesses de son siècle! Il avait le verbe si tranchant et si tonnant! On eût dit de quelque prophète descendant de la montagne sainte au milieu des éclairs.

Les réponses de Lamennais lui font honneur. Trop souvent, sa correspondance, même de cette époque orthodoxe de sa vie, respire la colère, la haine, l'envie, le sarcasme, une misanthropie qui, tantôt, se replie sur elle-même, et, tantôt, en sort par des imprécations. Ici, le grand écrivain pense et parle en bon prêtre; il s'humilie et s'effraye de l'admiration trompeuse qui a conduit Mme de Lacan auprès de lui. Il la supplie de laisser là toute considération humaine, de ne voir en lui qu'un pauvre serviteur du Christ qui, très pénétré de sa propre fragilité et de sa propre misère, la conjure de prier pour qu'il ne soit pas un interprète trop indigne du Dieu de miséricorde.

Dans une de ses premières lettres de 1818, il écrit à Mme de Lacan :

Vous comptez trop sur l'homme, et sur tel homme en particulier, que votre imagination vous représente avec des perfections qu'il n'eut jamais; quand vous le connaîtrez, vous ne verrez en lui qu'un composé de bien des misères. Oui, Madame, nous avons besoin de nous mieux connaître l'un et l'autre. Procurez-moi donc l'honneur de vous voir aujourd'hui ou demain. Il me tarde que vous soyez désabusée de l'idée que vous vous faites d'un pauvre prêtre, très médiocre d'esprit, quoi que vous pensiez, et d'une santé fort infirme. Il y a un seul point sur lequel vous ne vous soyez pas d'abord trompée, c'est le véritable désir que j'aurais de vous être utile.

Dans une lettre de la même année, Lamennais fait plus que de repousser des éloges; il entr'ouvre comme un repli de son âme douloureuse. Il semble que, pour soulager la tristesse d'autrui, il veuille montrer la sienne. Il a des accents qu'assurément on n'entend pas dans les lettres de direction de saint François de Sales, de Bossuet, de Fénelon, de Dupanloup, de Lacordaire, et qui trahissent, même au sein de la foi et de la règle, le perpétuel tourment :

Vous me supposez bien détaché de la vie présente; il est vrai que, par elle-même, elle me paraît de bien peu de prix. Ce qui finit n'est rien; le temps, et tout ce qui le remplit, reste à la porte de mon cœur; je sens que ce n'est pas le bien que je veux, ni le mal que je dois craindre; et, cependant, les plus petites choses me troublent et m'agitent comme un enfant. Je ressemble à une frêle nacelle abandonnée sur l'Océan; les flots n'y entrent pas, mais ils l'emportent. Bénie soit la Providence, qui me donne ainsi le sentiment continuel de ma misère. Un jour viendra, j'en ai l'espérance, où, guidé par elle, j'aborderai sur de paisibles rivages. Là, nous trouverons le repos que nous cherchons vainement ici-bas, un repos parfait, un repos immortel, comme Dieu même.

Quelques mois plus tard, le 18 juin 1819, Lamennais écrira encore à sa correspondante :

Pour moi, je ne suis qu'un roseau agité par tous les vents et incapable de se soutenir soi-même.

Il y eut des moments où l'âme inquiète et généreuse, dont la détresse avait appelé Lamennais à son secours, s'étonnait, s'affligeait et s'irritait presque de n'avoir pas encore jeté l'ancre dans la paix. Elle était exigeante. Elle se plaignait, en poussant sur son dénuement des cris déchirants. Lamennais s'accusait lui-même si l'œuvre de Dieu était lente à s'accomplir :

Je me hâte, écrivait-il en 1819, de répondre, Madame, à votre lettre que je reçois à l'instant. Mon Dieu, qu'elle m'a fait de mal! Vous souffrez, et c'est moi qui vous fais souffrir, moi qui donnerais tout au monde, et la vie même, si c'était quelque chose, pour votre bonheur. Il faut donc que tous ceux qui m'aiment et que j'aime souffrent de moi et par moi. Cela ne me rattache pas à la terre. Peut-être que, quand je ne serai plus, ils seront moins malheureux. Qui sait cependant si mon souvenir ne les tourmentera pas encore? Il y aura dans ce souvenir quelque chose de moi, et je porte l'affliction partout.

En même temps, dans ces lettres de Lamennais, on rencontre des conseils pratiques, qui frappent d'autant plus qu'ils sont plus rares sous sa plume. A cette personne qui avait besoin de se retremper dans la foi, il dira, par exemple, le 5 février 1820 :

En général, il est très pénible et presque toujours dangereux de voir habituellement des personnes irréligieuses. Elles ne nous ôtent pas la foi, mais elles attristent et dessèchent l'âme. Cependant, comme il ne dépend pas de vous de les éviter toujours, voici ce qui me paraît le plus sage pour votre conduite. Ne demeurez avec eux (*sic*) qu'aussi longtemps qu'il est nécessaire pour que toutes les convenances soient observées. Imposez-leur-en par un ton sérieux. Prenez peu de part à ce qui se dit, à moins que la conversation ne soit telle que vous puissiez l'avouer tout entière. Alors même, ne vous abandonnez pas à une sorte d'entraînement, qui vous ôterait de votre autorité, ou ne vous permettrait pas d'en reprendre le ton aussi aisément. Ne disputez jamais. Un mot dit froidement, un geste, un regard, le silence qui parle si haut, voilà vos armes; n'en employez pas d'autres.

III

Au commencement de 1820, Mme de Lacan se remaria; elle devint la baronne Cottu. La sollicitude de Lamennais ne l'abandonna pas dans cette vie nouvelle. Tout en la félicitant d'être heureuse, il lui écrivait le 20 février, — sept jours après l'assassinat du duc de Berry, qu'il venait d'apprendre dans sa solitude bretonne de la Chenaie et dont l'éclat sinistre l'avait bouleversé de douleur et d'effroi :

Attendez-vous cependant à bien des peines; la Providence vous en ménagera; mais ne vous en inquiétez pas d'avance. Quand la croix viendra, vous recevrez, avec elle, la grâce de la bien porter. Hélas! nul n'en est exempt, et les nôtres ne sont pas toujours les plus pesantes. Voyez cette famille royale, par combien de côtés elle est frappée. Eteinte d'un seul coup : le poignard moissonne ce que l'échafaud avait épargné. Et la France, que deviendra-t-elle? Jamais crime ne s'étendit plus loin dans l'avenir.

Le bruit avait couru que l'abbé de Lamennais prononcerait l'oraison funèbre du prince infortuné, aux Bénédictines du Temple, devant la tante du duc d'Enghien, sœur Marie-Joseph de la Miséricorde, qui était leur abbesse. La scène eût été belle : les plus augustes souvenirs se seraient pressés autour de la croix; et, sans doute, l'étroitesse de l'enceinte aurait convenu au prêtre illustre qui, tout éloquent qu'il était, n'avait pas les moyens physiques de l'orateur. Lamennais adressait à son amie des lettres où il peignait avec des larmes et des flammes ce que, devant un tel forfait, il pensait de la monarchie, de la société, de l'avenir :

26 février 1820. — La Providence, meilleure pour moi que les journaux, m'a déchargé de la tâche, beaucoup trop au-dessus de mes forces, que ceux-ci m'avaieut imposée. Il est faux que le roi m'ait nommé pour faire l'oraison funèbre de notre malheureux prince. Ainsi, jusqu'à présent, rien n'est changé dans mes projets, regardant comme un devoir de rester ici aussi longtemps que les circonstances me le permettront, pour avancer mon deuxième volume [1]...

Je souffre de vous savoir dans ce tourbillon de monde qui vous fatigue et vous déplaît. Vous ne résisteriez pas longtemps à ce genre de vie. Rompez le plus tôt possible avec ces tristes devoirs de société. Il vous faut une vie douce, égale, par conséquent un peu retirée; et aujourd'hui surtout, où trouver la paix, si ce n'est loin des hommes, devenus la proie des plus affreuses passions qui aient jamais tourmenté le cœur humain! Nous marchons à grands pas vers le règne du crime. Quelquefois, j'éprouve un extrême désir de retourner au combat, et de mourir du moins, si l'on ne peut faire mieux, en défendant la religion qu'on proscrit et la royauté qu'on poignarde. Une seule chose me retient : mon deuxième volume, dont l'importance me paraît si grande que je dois, ce me semble, pour l'achever, sacrifier tout, et la mort même; la mort qui s'offrira bientôt, peut-être, et si douce et si belle au chrétien...

Le 2 mars 1820, de la Chenaie où il était encore, il écrivait cette autre lettre, où s'épanchait toujours sa plainte sans espérance :

Quoique vous vous occupiez peu de politique, il est impossible aujourd'hui d'être étranger à ce qui se passe. Je vous avoue que, pour moi, l'avenir me consterne. Je cherche en vain parmi toutes les probabilités humaines; je n'y trouve pas une seule espérance. Suivant

[1] Il s'agit du second volume de l'*Essai sur l'Indifférence*.

l'expression des prophètes, il y a un *fardeau* sur nous. Malheureuse France, que vas-tu devenir? Je ne lis guère les journaux, mais je les lis assez pour remarquer un progrès effrayant de délire, de haine et de désordre. Le crime grandit à vue d'œil. Ici, on commence à abattre les croix; on ne s'arrêtera pas là. Les factieux ont soif de sang, et ils ne le dissimulent pas. Au reste, il faut contempler ce spectacle de plus haut. Regardé de la terre, il est horrible; en s'élevant vers le ciel, tout change et, si l'on gémit encore à l'aspect des châtiments que Dieu nous prépare, de cette grande justice qui va s'exercer, cette idée même de justice tranquillise et console l'âme; son agitation se calme à l'abri de ce puissant bras qui s'étend pour venger l'ordre éternel.

Quelques semaines après, Lamennais était revenu à Paris où l'appelait la publication de son second volume; et, comme si, en rentrant dans la grande ville, il n'avait fait que se replonger plus avant dans la fournaise maudite, il n'interrompait ses imprécations contre le mal que pour rire des médecins qui prétendaient le guérir :

12 mai 1820. — Vous avez raison de ne pas être fort tranquille sur l'avenir. Le monde s'en va. Mais qu'est-ce que cela nous fait? Nous avons un asile, nous autres. Quelle ridicule folie que celle de ces pauvres petits hommes qui croient diriger tout ce que nous voyons! Ils me représentent ces sauvages, qui, en criant et s'agitant, croient délivrer la lune qu'un dragon veut dévorer. Ce qui distingue l'époque actuelle, c'est un caractère d'atrocité lâche; on épie les victimes, on les frappe dans l'ombre; le poison et le poignard ont remplacé les échafauds; le crime même se dégrade, et la France se peuple de Marats dégénérés.

Une fois son livre publié, Lamennais s'empressa de regagner la Bretagne. Mais, là, il reçut des nouvelles qui lui furent des piqûres désagréables et, bientôt même, d'âpres blessures. Son deuxième volume ne rencontrait pas l'assentiment qu'avait reçu le premier; sa fameuse théorie de la certitude, avec laquelle il s'était flatté de renouveler l'Eglise et le monde, soulevait une contradiction presque universelle. Il n'était pas éloigné de voir, dans cette inintelligence de ses contemporains pour son système, le sceau fatal de leur décadence :

Ce pauvre livre, constatait-il de Saint-Brieuc le 3 août 1820, a été peu entendu jusqu'à présent, surtout dans le clergé de Paris. On fait de moi un sceptique, parce que j'ai ruiné le scepticisme, et donné, à ce qu'il me semble du moins, une base inébranlable à la raison. Des gens, qui ont de l'esprit pourtant, m'ont écrit là-dessus des choses étranges. Je prie qu'on m'attaque publiquement, afin que je puisse me défendre; je ne sais si j'obtiendrai cette espèce de faveur. M. de Bonald pense comme moi et soutiendra ma doctrine. Je la crois très sincèrement d'une extrême importance pour la religion, et c'est ce qui me tranquillise sur son sort. Mais qu'il en coûte pour faire un peu de bien! Hélas! il ne serait pas bien sans cela, surtout pour nous.

Lamennais allait peu après avoir à Saint-Brieuc un spectacle qui aurait achevé, s'il en avait conservé quelques-unes, de lui enlever ses dernières illusions sur l'état mental de notre pays. L'homme qui devait finir par être l'un des docteurs de la souveraineté populaire et siéger, en cette qualité, dans le comité de constitution de la République de 1848, traçait, en l'an de grâce 1820, le tableau suivant des élections bretonnes, sous le régime très bénin du cens :

Les élections, racontait-il à son amie, le 10 novembre, mettent tous les esprits en mouvement dans nos provinces. C'est une chose à voir que cette ardeur de souveraineté qui saisit tout à coup les hommes à une certaine époque de l'année. Quand on observe de sang-froid cette farce ridicule, et dont, pour peu que le bon sens renaisse, il sera bientôt impossible de parler sérieusement, rien ne donne mieux l'idée d'un peuple en démence. Dans ce département, sur six députés, on aura deux royalistes, deux ministériels et deux libéraux. J'espère que c'est de l'impartialité. Mais n'est-il pas curieux que, du même pays, on envoie deux hommes pour dire oui, deux hommes pour dire non, et deux autres pour dire oui ou non, suivant le prix qu'on leur offrira de chacun de ces monosyllabes? Enfin, voilà l'ordre tel qu'on nous l'a fait.

IV

Jusqu'à la fin de la Restauration, Lamennais, toujours plus papiste que la papauté et plus royaliste que la royauté, se répéta de plus en plus que ni l'une ni l'autre ne connaissaient toute leur force et ne remplissaient toute leur mission. Sa plainte sur la papauté resta douce, attristée et amie, malgré les grondements sourds qui perçaient par intervalles sous des formules soumises. Pour la royauté, qu'il poussa aux abîmes en remplissant l'air et en troublant l'opinion de ses revendications religieuses, toujours provocantes et exaspérées, il ne se contenait pas; son langage était irrité et méprisant. Il jugeait la société tellement pourrie qu'elle ne valait même pas la peine d'une bataille perdue d'avance, et il n'aspirait qu'à quittter ce monde de perversité :

J'ai souffert beaucoup cet hiver, écrivait-il à Mme Cottu le 5 février 1824, mais non pas à cause de l'hiver, car la douleur est de toute saison. J'ai de longues insomnies qui me fatiguent. Et puis mon âme n'est point à l'aise au milieu de ce triste monde, si vil et si dégoûtant. Je ne m'étonne pas que Dieu l'ait maudit. Il faut cependant le supporter, et attendre en paix notre délivrance, tout en gémissant, comme David, sur la longueur de notre exil. La religion est admirable, en ce qu'elle nous montre toujours les choses telles qu'elles sont, et qu'elle soutient notre faiblesse, sans nous rien cacher de notre misère. Jamais elle ne cherche le remède à nos maux dans aucune illusion.

La tristesse de Lamennais était si profonde, sa lassitude des

choses d'ici-bas si accablante, que son amie, qu'il avait tant de fois consolée, essayait de le consoler à son tour. Elle le conjurait de songer au bien qu'il avait fait et qu'il pourrait faire encore à tant de cœurs dont il avait été l'appui; et lui de répondre, de la Chenaie, le 8 mars 1824 :

Oui, certainement, votre affection m'est douce et me console; mais ne me suivrait-elle pas là où les douleurs de cette vie n'ont point d'accès? Elle n'est pas seulement de la terre, et je la trouverai ailleurs comme ici. C'est le temps qui gâte tout, qui sépare, qui altère, qui détruit, et je ne connais rien de bon, de désirable, que l'éternité. Au reste, ne me croyez pas trop détaché de ce monde; j'y tiens encore par plusieurs liens; l'espérance de vous revoir en est un. Et pourtant, qu'est-ce que se revoir? Que cela est court! Que cela est triste, par la pensée de se quitter de nouveau! Que cela n'est rien! C'est comme tout le reste. Mais parlons d'autre chose, car je ne voudrais ternir aucun de vos sentiments, si vrais et si purs.

En ces années-là, l'abbé de Lamennais prolonge ses séjours à la Chenaie; il s'y repose de l'homme avec la nature, surtout lorsqu'elle entre elle-même dans ses jours de deuil :

Nous avons eu des jours magnifiques dont je voudrais bien que vous eussiez pu profiter, écrivait-il le 19 novembre 1823 à sa correspondante, qui était auprès de Paris. Saint-Prix devait être charmant sous un si beau soleil d'automne. Il est vrai qu'il n'éclairait plus guère qu'une campagne jaunissante et des feuilles séchées. Bien des gens aiment peu ce spectacle; pour moi, je le trouve plein d'une douce tristesse; il me plaît, comme tout ce qui rappelle le déclin de la vie et ce repos inconnu que doit suivre une renaissance éternelle.

A travers toutes ses polémiques, Lamennais poursuivait une œuvre de paix, qui devait être la plus belle et la plus durable de ses œuvres :

Je me trouve engagé, écrivait-il de Saint-Malo, le 20 février 1823, dans une traduction de l'*Imitation de Jésus-Christ*, laquelle est fort avancée. C'est un travail très difficile; et encore, après beaucoup de peine, faut-il se résigner à rester bien au-dessous de l'original.

Il y avait une autre traduction qu'il méditait, et dont il disait à la baronne Cottu :

Ce n'est pas si peu de chose que vous le croiriez de bien traduire l'*Office des morts*. Il y a une trentaine de psaumes, outre les leçons de Job, de saint Paul, etc. Néanmoins, s'il m'arrive d'avoir quelque loisir, je l'essaierai pour vous. D'où vient que la mort nous plaît tant? Elle est partout, et même dans nos amusements les plus frivoles. On va la voir au théâtre, comme à l'église, et l'on trouve que *cela est beau*. Il y a dans le sépulcre quelque chose qui attire l'homme. Etrange mystère!

Un voyage à Rome, où l'auteur de l'*Essai sur l'indifférence* fut accueilli par le Souverain Pontife avec la considération la plus haute et la plus paternelle bonté, vint interrompre cette vie sévère. Il poussa jusqu'à Naples. Il goûta d'autant mieux l'Italie que, chemin faisant, il s'était arrêté à Genève qu'il avait prise en horreur :

Quant aux habitants, déclarait-il, le 9 avril 1824, c'est bien la plus triste race d'hommes que j'aie jamais rencontrée. Vous fuiriez cent lieues pour ne pas voir ces figures sèches et dures, que n'anime jamais la plus légère expression de bienveillance. Je ne crois pas qu'on ait souri à Genève depuis Calvin. Les Anglais ont bien aussi dans le visage, ou plutôt dans la physionomie, quelque chose de protestant, mais cela n'approche pas des Genevois : il y a la différence de la froideur à la haine.

Et cependant, de cette ville de Genève qu'il avait si peu regardée avec les yeux de saint François de Sales, il écrivait, le 16 mai suivant, à son amie, qui n'avait pas encore trouvé le bonheur parfait sur la terre, une lettre où l'âme du plus aimable et du plus pénétrant des saints se serait reconnue davantage :

Il n'est point d'erreur plus grande que celle qui nous porte à vouloir toujours nous faire notre destinée. Notre vie n'est pas à nous; c'est à la Providence d'en disposer comme il lui plaît. Tout, dans ses desseins, est ordonné pour une fin qui n'est pas de la terre, et jamais nous n'aurons de paix, tant que nous ne transporterons pas, au delà de cette terre, et nos pensées et nos affections. Le cœur est mal à l'aise ici-bas; qu'est-ce pour lui que ces jours qui passent, cette durée à peine saisissable, qui va finir en un moment? Trouvez où placer là seulement l'image de cette félicité à laquelle il aspire, et qui ne le satisfait, même en espérance, que parce qu'elle est sans terme et sans mesure. De ce côté-ci de la tombe, il n'y a que des épreuves ou des illusions; le repos et les biens réels sont au delà. Encore un peu de temps, un peu de travail, un peu de larmes, et puis, dans le sein de Dieu, l'immuable joie et l'éternelle réunion.

Il semble qu'à son retour de Rome où le prêtre avait incliné son front sur le tombeau des apôtres et comme mis son âme aux catacombes, jamais sa pensée ne fut plus près de Dieu et son éloquence plus près du sublime. Il règne, dans les lettres spirituelles que Lamennais écrivit à cette époque, une simplicité, une douceur, une suavité célestes, avec une harmonie et une mesure qui émeuvent et charment dans ce génie si âpre. Lisez cette lettre à Mme Cottu, datée de la Chenaie, le 13 juillet 1825 :

Pendant que nous sommes sur cette pauvre terre, nous ne saurions en détacher tout à fait nos pensées et nos affections, et même, nous ne le devons pas, car il y a des affections qui sont des devoirs. Mais

notre cœur doit lier les deux mondes, le monde passager de l'exil et celui qui nous est promis pour l'éternité. Toutes les créatures nous échappent; elles nous quittent, ou nous les quittons. Dieu seul est là toujours, toujours, pour remplir ce vide immense que chacun de nous sent en lui-même. C'est en lui qu'il faut se chercher, car ce n'est qu'en lui qu'on se trouve pour jamais. Ne nous laissons point aller aux illusions du temps; ce rêve finira. Qui que nous soyons, jeunes ou vieux, nous touchons au réveil; et puis, si nous le voulons, la lumière qui ne s'affaiblit point, la paix que rien n'altère, le repos que rien ne trouble, la joie qui ne tarit jamais.

Lisez aussi cette autre lettre, écrite le 19 octobre 1825, de sa chère solitude :

J'entends ce que vous me dites, comme si nous causions au coin du feu; et, dans ce que vous éprouvez, je reconnais cette inévitable misère qui fait partout le fond de la vie. Aviez-vous donc espéré mieux? Aviez-vous pensé que nulle amertume ne viendrait se mêler aux biens que la Providence vous a départis? Jetez les yeux autour de vous, et voyez si votre sort n'est pas au-dessus, beaucoup au-dessus, de celui qu'il faut bien cependant que presque tous les autres acceptent. Il a ses secrètes douleurs, j'en conviens; mais quel est le cœur, si vous pouviez y pénétrer, qui ne vous en montrât dans ses replis de plus poignantes peut-être, et qui n'ont point ici-bas de compensation? Prenez sur vous, méprisez le monde, qui est bien méprisable en effet, et cherchez le bonheur là seulement où vous le trouverez, en Dieu premièrement, et puis dans ses dons, dans vos enfants, dans votre mari, dans tout ce qu'il y a d'aimable et d'aimant autour de vous. Et, en cela même, défiez-vous d'une sorte de délicatesse excessive qui vous tourmenterait, en rêvant sans cesse quelque chose au delà des réalités. Nous ne sentons pas tous au même degré, et nous n'avons pas tous la même manière de sentir. C'est souvent une grande source de peine de juger des autres par soi, et de vouloir étendre ou resserrer leurs âmes à la mesure de la nôtre. J'ai beaucoup souffert de cela. Il y a des sentiments destinés à vivre solitaires : on ne les comprend pas, on les repousse, on en a même pitié quand on a le cœur bon : ce sont des exilés de l'autre vie; ils aspirent après elle, mais quelquefois ils se lassent d'attendre, et cela ne vaut rien.

Un mois après, Lamennais écrivait encore à Mme Cottu pour la consoler, cette fois, d'un ennui moins idéal, de l'ennui d'être rentrée à Paris où ses petits-enfants n'auraient plus d'ombrage, et où déjà sévissait la truelle. Là-dessus, le Breton confondait dans une même colère les murs des villes et la barbarie des hommes qui s'y condamnent :

Voilà pourtant, s'écriait-il le 21 novembre 1825, le charme de Paris; à quoi l'on peut ajouter l'agréable amusement de voir des maçons mettre des pierres sur des pierres, là où de beaux arbres rappelaient, la veille, cette douce campagne que les hommes fuient parce qu'ils ne sont pas dignes de l'aimer. Ils désirent vaguement le repos, et il y a en eux je ne sais quelle impuissance effrayante de le supporter. Cela

est surtout remarquable dans la société actuelle, si cependant ce que nous avons peut s'appeler une société; et encore, ne sommes-nous qu'au commencement de cette étrange maladie qui n'a de nom dans aucune langue humaine. Si vous voulez lui en donner un, et l'appeler une fièvre mixte de sottise et d'orgueil, je ne m'y oppose pas. Et, après tout, prenons patience, levons les yeux vers ce beau ciel, heureusement à l'abri de la funeste puissance de l'homme, et qui, un jour, s'ouvrira pour nous. Qu'est-ce, en vérité, que le reste? Un jour de douleur, un jour de larmes, et puis l'éternel ravissement! Tout ce qui finit est court.

V

Chaque année qui s'écoule voit le flot noir des pensées de Lamennais grossir et monter toujours. Il nourrit un rêve de théocratie dont il ne saurait guère formuler les conditions d'exécution dans une société qui s'y dérobe de plus en plus; et, perdu dans le vague, il se laisse aller à de perpétuelles doléances, qui ne seraient que de la déclamation si l'intensité du sentiment ou de le passion n'animait et ne remplissait leur vide :

Qui n'espère rien de la société, écrit-il de la Chenaie, le 23 janvier 1826, est peu ému de ce qui se fait. Mon âme n'est pas dans le présent; je n'y cherche qu'une chose, le devoir. Le mien me paraît extrêmement clair, et je le remplirai sans qu'il m'en coûte d'effort, parce qu'il ne serait pas en mon pouvoir, quand je le voudrais, d'attacher quelque prix au jugement des hommes de ce temps, et que leur blâme me semble presque en tout plus rassurant que leur approbation. Nous touchons à de grands événements; le désordre des esprits en est l'annonce, et ce n'est pas aujourd'hui que le langage de la raison peut être entendu. Il faut que la France, il faut que l'Europe aille où elle doit aller.

L'année suivante, l'obsession sinistre, dont cette âme infortunée est comme possédée, n'a plus de bornes. On dirait un maniaque de haine; ses visions apocalyptiques, appliquées à une société comme la nôtre où le mélange du bien et du mal demande aux serviteurs de Dieu tant de prudence et de patience, ne sont, au fond, que des procédés enfantins pour tout aigrir, tout lâcher et tout perdre. Le portrait que Lamennais trace de M. de Villèle fait sourire qui connaît deux mots d'histoire :

Je ne pourrais vous peindre la sorte d'impression que j'éprouve à la vue du spectacle que M. de Villèle donne en ce moment à la France et à l'Europe. Cette espèce d'obstination, aveugle et violente, cette rage de désir avec laquelle il se cramponne au pouvoir qui lui échappe, ne ne m'est pas seulement incompréhensible, mais elle m'effraie comme une vision de l'enfer! Oh! quel affreux supplice que celui qui sort de l'orgueil! On se rit de la religion quand elle parle des damnés; on dit : où sont-ils, et qui les a vus? Eh bien! en voilà un; regardez.

Le pamphlétaire s'efface; et nous retrouvons le prêtre, lorsque l'amitié et bientôt la douleur viennent frapper à sa porte. Mme Cottu a été malade, elle a été triste; et elle s'est souvenue du génie qui n'a jamais eu plus de grandeur que lorsqu'il s'est montré dans la bonté. Lamennais n'a qu'à ouvrir son âme pour que l'éloquence en déborde :

Les souvenirs que vous me rappelez, écrit-il le 6 septembre 1828 à son amie, me sont bien doux; mais, comme tout ce qui est de la terre, avec quelle vitesse ils vont, s'enfonçant dans le passé! Que de vide autour de nous depuis ce temps-là! La mort suit de près toutes nos joies, et puis enfin elle réunit ce qu'elle avait séparé, et alors commence le repos, et la vraie félicité, et la véritable vie; car ce n'est pas vivre ce que nous faisons ici-bas. Oh! que je plains ceux qui n'attendent rien au delà! Vous étiez encore bien faible quand vous m'avez écrit, et votre âme aussi souffrait. *Toute créature gémit*, dit l'apôtre. Mais Dieu ne nous a point laissés sans consolation. Que de paix ne met point dans le cœur un seul regard vers le ciel! Homère représente Ulysse assis sur le bord de la mer, et désirant, pour unique bien, de voir la fumée du toit paternel. Et nous aussi, pauvres exilés, désirons de voir la maison de notre père et, durant le voyage, levons les yeux, de temps en temps, pour la chercher dans le lointain.

Quelque temps après, la mère avait perdu un enfant. Lamennais lui écrit, de la Chenaie, le 13 mai 1829 :

J'entre bien dans votre peine; ce sont là de ces blessures qui pénètrent jusqu'au fond de l'âme. La mienne est encore toute sanglante, car j'ai perdu aussi un enfant que j'aimais avec une vive tendresse. Ainsi, Dieu sépare ce qu'il avait uni, mais pour opérer bientôt une réunion éternelle. Arrêtons-nous à cette pensée si consolante, si douce; écartons de notre douleur les illusions de la terre, qui nous empêchent de regarder au delà, qui nous concentrent dans l'état présent, et nous dérobent le sentiment des réalités invisibles. Un voile transparent aux yeux de la foi, et que déchire le plus léger souffle, nous sépare de ceux que nous avons perdus et qui nous attendent. Ils s'en sont allés les premiers s'emparer de cette vie, la seule véritable, et tout à l'heure nous les suivrons. Y a-t-il là de quoi se désoler si profondément? Oh! que nous sommes faibles encore! Souvenez-vous que vous êtes chrétienne. Contemplez la Mère de douleur *debout* près de la Croix, ne proférant pas une plainte, et portant en son âme, sans qu'elle succombe un seul instant, tout le poids de la mort d'un fils et de la mort d'un Dieu. Je suis toujours vivement touché en lisant dans l'Ecriture ces naïves histoires des anciens jours, au temps des patriarches, alors que les hommes vivaient et mouraient avec tant de calme, et comme on s'endort après une journée fatigante. On s'en allait *rejoindre ses pères*, et la mort n'était que cela. Pourquoi en faisons-nous autre chose? Pourquoi, selon le mot de l'apôtre, nous affligeons-nous comme ceux qui n'ont point d'espérance? Si tout d'un coup cet enfant eût été visiblement transformé sous vos yeux en ange, eussiez-vous éprouvé d'autre sentiment que celui d'une grande joie? C'est là

ce que Dieu a fait : il a délivré cette jeune âme de son enveloppe grossière, et, ravie, elle a pris son vol vers ces belles régions où tout est lumière, paix, amour et vérité. Vous l'y retrouverez un jour, au jour que Dieu connaît, et que d'avance il a marqué dans sa miséricorde. Jusque-là, songez aux devoirs qu'il vous impose ici-bas, soignez votre santé, conservez-la pour votre mari et vos autres enfants qui en ont un si grand besoin. Priez; la prière console, elle soulève de la terre et nous emporte si haut qu'aucune douleur ne la peut suivre. Adieu, je ne vous dis rien de moi; votre cœur vous dira tout.

Tout engagé qu'il est dans ses polémiques retentissantes, dans sa lutte contre l'épiscopat, dans ses débats judiciaires, Lamennais n'oublie pas l'âme percée de douleur, qui gémit et qui, peut-être, murmure :

Votre douleur est naturelle, elle est juste, lui écrit-il de nouveau le 6 juin; mais son exagération ne l'est pas. Elle renferme une sorte d'aigreur et de révolte contre la Providence, que vous devez combattre de toutes vos forces, moins par le raisonnement que par la soumission du cœur. Les doutes qui tourmentent votre esprit ne sont autre chose que la grande question de l'origine du mal, que l'athéisme a remuée dans tous les sens, où l'on peut découvrir quelques lueurs, mais qui, pour nous, renfermera toujours un mystère profond, parce qu'il faudrait, pour la résoudre complètement, connaître toute l'étendue du plan de la Providence, toutes les lois de la création et la nature intime des êtres. Il y a sur ce sujet de fort belles choses dans les *Soirées de Saint-Pétersbourg* du comte de Maistre. Toutefois, ne vous attendez pas à y trouver une entière solution des difficultés qui vous embarrassent. Il faudrait pour cela une science infinie, la science de Dieu même, et un esprit qui pût l'embrasser, c'est-à-dire un esprit infini aussi. La foi est le supplément à ce qui nous manque pour comprendre. Elle fait à la fois notre mérite et notre grandeur; notre mérite, parce qu'elle dépend en partie de notre volonté; notre grandeur, parce que par elle nous atteignons à ce qui échappe à notre raison étroite et débile. Celle-ci saisit les deux termes extrêmes de l'immense chaîne des choses, un Dieu juste et bon, et les faits de notre propre nature, la vie, la mort, les maladies, les soucis, les peines, les douleurs. Mais la liaison de ces deux termes, le comment de ce qui est, elle l'ignore. Pourquoi se perdre dans cette vaine recherche? Il y a six mille ans que les hommes croient sans concevoir : pourquoi lutter contre cette foi consolante et pure? Pourquoi amasser des ténèbres devant la seule lumière qui éclaire le chemin de la vie? Pourquoi dire : Je ne croirai pas, si je ne comprends ce que le genre humain déclare être incompréhensible? Je n'espérerai pas, si je ne vois clairement comment ce que j'espère est et peut être? Prenez garde de nourrir en vous de pareils sentiments; ils n'ont rien de chrétien, rien de raisonnable. Je ne doute pas plus que votre enfant ne soit heureuse, et qu'un jour vous la reverrez, vous la reconnaîtrez, si votre vie s'achève selon Dieu, que je ne doute de ma propre existence. Cherchez dans les secours que la religion vous offre, dans la pratique des devoirs qu'elle prescrit, un repos, une consolation qui n'est que là. Mon cœur est malade des souffrances du vôtre...

Le 10 août, Lamennais revient encore à la charge auprès de l'âme qu'il veut défendre d'elle-même. Peut-être excède-t-il dans sa démonstration de l'impuissance humaine? Peut-être le philosophe de *l'Essai sur l'Indifférence* se fait-il trop sentir dans le langage du prêtre? Tout incapable qu'elle est de jouir de la pleine lumière en ce monde, la raison peut entrevoir, au sein des mystères révélés de la sagesse et de la miséricorde divines, assez de lueurs pour que la foi en soit tout éclairée :

La foi, écrit Lamennais, est l'acte de la volonté qui se soumet, souvent sans conviction, quelquefois contre la conviction même, à ce qu'une raison extérieure et plus élevée déclare vrai. Voilà pourquoi la foi est toujours possible, moyennant une grâce qui n'est jamais refusée, et voilà pourquoi aussi elle est méritoire. Quiconque veut croire, croit; car cette volonté est la foi même. Le motif qui vous tient éloignée des sacrements n'est donc pas fondé, et vous vous privez par là de la seule force qui peut vous soutenir, de la seule consolation qui peut adoucir l'amertume de vos regrets. Je vous dirais volontiers comme Hamlet : « Il y a plus de choses au ciel et sur la terre qu'on n'en rêve dans votre philosophie » et dans toute philosophie. Que vous importe de comprendre? Et comment voulez-vous avoir l'idée, le sentiment d'un état qui n'a rien de commun avec votre état actuel? Ce que vous demandez est contradictoire; vous demandez à voir sans yeux, à entendre sans l'organe de l'ouïe. Vous n'avez point, vous ne pouvez avoir le sens de la vie future. Il y a six mille ans que le genre humain y croit inébranlablement, sans la connaître plus que vous, sans la sentir plus que vous. Croyez-y comme lui, avec lui, et ne cherchez pas dans les ténèbres un asile contre l'espérance.

Quelques jours après, la famille affligée annonçait à Lamennais qu'elle voulait aller le voir en Bretagne, puiser le courage dans sa forte et pieuse amitié. Il fut ravi de la visite :

Quelle joie pour moi, répondait-il de la Chenaie à Mme Cottu, le 15 septembre 1829, de vous montrer ma petite solitude! Elle a son côté agréable, même après le luxe champêtre et les magnificences de votre vallée. Ici la nature est simple, agreste, mais touchante encore dans cette simplicité un peu sauvage : et pour moi, c'est ainsi que je l'aime surtout. Moins elle rappelle l'homme, plus elle me plaît.

Puis, pour réconforter une âme défaillante, le prêtre, toujours présent dans l'ami, recommençait sa pathétique exhortation :

Vous vous irritez trop contre la vie telle que Dieu l'a faite, telle qu'elle doit être dès lors. Vous voudriez trouver ici-bas ce qui est réservé à un autre état, à un autre temps! Eh! attendez un peu, et tout s'éclaircira, tout se développera. Ne jugez pas le drame sur la première scène. Nous sommes des enfants raisonneurs, qui fatiguent leur père de murmures contre ce qu'ils ne sauraient comprendre. Il faut aller à Dieu avec simplicité, sans tant lui demander compte de ses voies, qui sont au-dessus de notre intelligence. Croire, obéir,

aimer, voilà notre œuvre à nous. Mais comment se donner, dites-vous, un amour qu'on n'a point? Prenez garde de confondre le véritable amour avec l'affection sensible. Ce serait une erreur semblable à celle qui confond la foi avec la conviction. L'amour est l'acte de la volonté qui se porte librement sur son objet. On peut aimer, sans ressentir le plus léger attrait dans l'amour. On peut aimer dans l'amertume, dans la tristesse et le découragement, pourvu qu'il ne soit pas volontaire. Le véritable amour est quelque chose de bien plus intime, de bien plus profond, qu'un sentiment qui va et vient, s'affaiblit ou s'augmente sans notre concours, et ne dépend de nous en aucune façon. L'amour est la volonté même. Vouloir être à Dieu, c'est l'aimer; et, dès lors, la marque qu'on aime Dieu, c'est la soumission à ce qu'il ordonne, le parfait accomplissement de ses préceptes et de ses désirs en toutes choses.

La Chenaie enchanta les visiteurs par son charme sauvage, comme Lamennais les édifia par sa ferveur à l'autel, par la douceur et la paix qui coulaient de ses lèvres souvent si chargées d'anathèmes. L'influence bénie de cette retraite avait-elle pénétré un cœur toujours déchiré? Le 8 février 1830, Lamennais, encore à la Chenaie, écrivait à la baronne Cottu :

Ce que vous me dites de la résolution que vous avez prise de vous rapprocher des pratiques de la religion me fait bien plaisir. Vous y trouverez la paix, qui est le vrai bonheur de ce monde; paix sèche peut-être, triste, amère, mais que rien n'égale encore, quelle qu'elle soit.

Mais l'orage était dans l'air. L'année 1830, qui allait déchaîner la révolution en France, devait, par un contre-coup inattendu, en soulever dans la vie de l'auteur de *l'Essai sur l'Indifférence* une plus violente encore. Lamennais sentait venir cette révolution; il la portait déjà en lui; il l'aspirait, comme le cheval du désert aspire le vent embrasé qui annonce la tempête. L'ancien théoricien de l'absolutisme se mettait à professer une sorte de libéralisme mitigé, qui aurait été assez raisonnable s'il n'y avait mêlé, avec son excès habituel, des pensées de bouleversement radical :

Que M. Cottu se persuade bien, écrivait-il à sa femme, qu'il n'y a désormais rien à faire avec le pouvoir et par le pouvoir. Entre lui et le libéralisme, il faut qu'il se forme un tiers parti, véritablement national, et qui, empruntant aux deux autres ce qu'il y a de vrai dans leurs principes et de social dans leurs vœux, rejette les erreurs qui les rendent chacun inacceptables dans leur entier. Si le moment n'est pas venu encore d'organiser cette force nouvelle, s'il existe encore dans les âmes trop de ténèbres et trop de passions, au moins, à mon avis, est-ce là qu'on doit tendre, sans désespérer jamais de l'ordre et de la vérité. Malgré des apparences contraires, les esprits avancent rapidement vers un but qu'ils sont loin d'apercevoir, et c'est ainsi que le monde a marché toujours. Ayons donc confiance en l'avenir; il

n'appartient pas à l'homme, qui n'est qu'un point dans le temps, mais à celui qui a créé et l'homme et le temps.

Le 13 mai 1830, Lamennais s'inquiétait que son amie n'eût pas encore eu le grand courage d'accomplir les résolutions qu'elle lui avaient annoncées, et dont la nouvelle l'avait rendu si heureux :

Je vous conjure de ne pas différer davantage à remplir les grands devoirs qui sont comme le lien des deux vies. Plus vous y apporterez de retard, plus vous éprouverez cette espèce de répugnance secrète qui vient de la faiblesse de l'âme privée depuis longtemps de ce qui est sa nourriture véritable. Cherchez la paix où Dieu l'a mise. A quel autre la demanderiez-vous?

La note politique ne tardait pas à revenir dans la correspondance de Lamennais. L'expédition d'Alger qui, en d'autres temps, l'aurait réjoui comme une croisade couronnée par la victoire, le laissait froid. Il commençait à caresser un rêve de destruction générale, d'où un ordre nouveau, qu'il aurait eu quelque peine à définir, sortirait. Faisant allusion à une brochure royaliste de M. Cottu, sur laquelle nous avons reproduit le jugement de M. de Bonald, Lamennais écrivait le 30 juin 1830 :

Je lirai avec beaucoup d'intérêt le nouvel écrit de M. Cottu, quoique je sois très persuadé que rien ne peut détourner désormais la catastrophe qui nous menace, et en vérité je ne sais même si l'on ne doit pas plus la désirer que la craindre, car rien de bon, rien de tolérable ne peut sortir de l'état présent. Il y a aujourd'hui dans toute l'Europe un obstacle intérieur à la vie, et cet obstacle ne disparaîtra qu'après une longue suite de crises. Quoi qu'il arrive, rien ne nous séparera; il n'y a ni distances, ni lieux pour les âmes.

VI

La révolution de Juillet consommée, le baron Cottu quitta, pour refus de serment au nouveau régime, son siège de conseiller à la cour royale de Paris. Il quitta même un pays où l'usurpation régnait et où grondait l'émeute. Il se retira en Suisse avec sa famille. Resté en France, Lamennais fit une expatriation encore plus complète, il abandonna ses opinions et, bientôt, ses croyances.

L'amitié ne faiblit pas. A travers la distance, le prêtre, devenu tribun, et déjà oscillant, n'oubliait pas l'âme qu'il avait consolée en Dieu, et que les formidables secousses de ce monde rapprochaient de plus en plus de celui qui ne passe pas. De sa retraite de Juilly, où il venait se reposer de sa vie fiévreuse sous les arbres du doux contemplateur Malebranche, il écrivait, le 4 mars 1831, à Mme Cottu :

Je n'ai pas besoin de vous dire combien ce que vous avez fait me remplit de joie; croyez bien qu'il ne s'agit pas de sentir, mais de vouloir. Dieu ne demande que cela; le reste, ce n'est pas nous qui le lui donnons, c'est lui qui nous le donne. Courage jusqu'au bout. On s'endort dans la foi, et l'on se réveille dans la lumière, dans l'amour sans fond et sans rives.

Il ne pouvait ne pas faire allusion à ses combats de l'*Avenir*, où le ton et l'accent révolutionnaires qu'il donnait à des thèses dont, sous leur forme la plus modérée, il s'était naguère indigné avec tant de fracas, étonnaient encore plus qu'elles ne contristaient son amie :

Ne pensez pas, lui disait-il dans la même lettre, que j'aie jamais compté sur des résultats prochains; mais il faut préparer l'avenir, il faut semer dans cette poussière aride des germes que les pluies du ciel féconderont, lorsque le temps sera venu. Qu'importe que ce temps soit éloigné encore? S'il y a quelque vie cachée dans les semences que nous répandons, nous les verrons croître d'en haut. N'est-ce pas assez? Du reste, ce que vous me promettez, je le recueille déjà, des injures, des calomnies, des colères qui vont jusqu'à la fureur. Je suis un Luther, un Calvin.

Retenu à Juilly par le voisinage de Paris, Lamennais s'y plaisait peu. En vain le printemps habillait de verdure ses horizons, il regrettait la Chenaie :

Le pays où je suis, écrivait-il le 27 mai 1831, n'est pas beau; de grandes plaines riches et monotones, ni eaux, ni bois, la main de l'homme partout. Ce n'est pas là ma pauvre Bretagne, si variée, si pittoresque, si elle-même, sous son âpre vêtement de taillis et de bruyères, lorsque rien aujourd'hui n'est plus soi...

Ce qui lui paraissait plus laid encore que la Brie, c'était le gouvernement de Juillet; il l'avait déjà voué aux gémonies :

Si notre nouveau gouvernement avait résolu d'amener et d'amener promptement une nouvelle révolution, il ne s'y prendrait pas mieux qu'il ne le fait. Sa conduite est un miracle permanent de bêtise; mais, dans cette bêtise, il y aussi du crime.

L'année ne s'était pas écoulée que Lamennais avait jeté l'anathème aux rois. A propos de la Pologne, qui avait péri, au dix-huitième siècle, faute d'un roi, et que les républiques du dix-neuvième siècle ne devaient pas ressusciter, il écrivait, le 6 août 1831 :

Je tremble pour ma chère, mon héroïque Pologne; et toutefois je ne puis croire que la Providence abandonne ce peuple miraculeux. En voyant toutes les calamités que quelques hommes font peser sur le monde pour leur seul intérêt, je prends en horreur tout ce qui s'appelle roi.

Il ne parlait pas encore des papes.

Quelques mois plus tard, il était rentré dans son nid de la Chenaie, sans y trouver le repos; la paix de ses grands bois l'avait fui à jamais. Plein d'un secret qu'il ne disait pas, et que peut-être il ignorait encore; en butte à des tracasseries pécuniaires et judiciaires; incertain de son lendemain; il allait au jour le jour dans une tristesse qui, sans sa volonté de roc, aurait été du désespoir :

Mes derniers jours, mandait-il à son amie, le 11 décembre 1832, sont fort amers, amers de toutes les façons. J'ai eu confiance dans la probité des hommes, et ils m'ont trompé. Je n'ai pas voulu croire à leur fausseté, à leur malice, et je suis victime de leur malice et de leur fausseté. J'élevais ma frêle tige vers le ciel, sur la foi de quelques rayons qui l'attiraient par leur éclat et leur douce chaleur; et l'orage est venu, et les vents ont soufflé, et la pauvre tige est là, gisante, sur la terre froide et nue.

De la politique, il écrivait, dans la même lettre, à son amie toujours hors de France :

Je ne sais que vous dire sur ce qui se passe en France. Rien n'a de caractère déterminé; tout flotte languissamment comme les âmes elles-mêmes, sans vigueur, sans volonté. L'on s'en va à travers le temps, mettant avec timidité un pied sur un jour, un pied sur un autre, comme celui qui traverse, de pierre en pierre, un sol submergé. Egoïsme, fourberie, lâcheté, bassesse, on ne voit que cela au fond des cœurs : jamais spectacle plus dégoûtant ne souilla des regards humains. En deux mots, voilà notre état.

Malgré sa sombre peinture de la France, il pressait les absents d'y revenir, d'abord pour lui, qui aurait la joie de les revoir, ensuite pour eux-mêmes, las de leur vie errante :

Rien ne saurait jamais, disait-il, le 27 juillet 1833, à Mme Cottu, remplacer la patrie. Notre berceau nous attire toujours; et, près de lui, les douleurs sont plus douces que les joies ailleurs. Combien de fois, loin de ma terre natale, n'ai-je pas aspiré, avec une sorte d'émotion inexprimable, le souffle de l'Ouest qui, en passant, avait caressé nos bruyères et qui m'arrivait tout chargé de souvenirs? Le plus beau ciel ne vaut point le ciel qui a souri à notre enfance, ni les plus délicieuses contrées les âpres campagnes où errèrent nos premières rêveries.

Il fut heureux lorsqu'il apprit que ses amis s'étaient décidés à quitter la Suisse pour aller en Italie, où les attendait, sinon la patrie, du moins le soleil. Il croyait reconnaître au loin la maison de Nice, où ils avaient établi leur première étape :

Je la vois, ce me semble, avec sa belle perspective sur cette mobile

mer qui ressemblerait encore plus à la vie humaine si ses flots, d'ordinaire si transparents, étaient plus agités et plus troublés par les tempêtes. Sous ce rapport, notre Océan a plus de mélancolique grandeur. Lorsque ses vagues, parties des extrémités de l'Asie, viennent se briser sur nos grèves désertes, on dirait que c'est la terre qui se plaint, et chaque bruit de la mer, monotone et triste, semble un de ses gémissements.

Une fois en Italie, M[me] Cottu irait-elle jusqu'à Rome? Lamennais ne l'y poussait qu'à moitié. Il lui parlait déjà, à cette date du 26 mai 1833, avec un ton qu'on entendra bientôt dans son livre sur *les Affaires de Rome :*

Après tout, si vous séjournez quelques mois à Rome, cette ville vous plaira. Elle fait beaucoup rêver. C'est une sorte de vaste tombeau des peuples et des siècles. On y voit des ombres qui passent et des cadavres qui pourrissent.

Le 13 novembre, Lamennais félicitait encore M[me] Cottu de s'attarder à ce bon soleil qui réchauffe les âmes comme les corps. Il avait contre la Suisse, où il dissuadait ses amis de revenir, l'antipathie du Breton, amoureux de ses flots et de ses bois, pour les montagnes :

Ce pays où le soleil répand une si belle lumière, une si douce chaleur, écrivait-il de la Chenaie le 18 novembre 1833, me plairait bien plus que la Suisse, avec son atmosphère blanchâtre et ses rocs glacés. Nul horizon avec ces rudes montagnes qui vous écrasent de leur poids. Or, un paysage sans horizon est une vie sans avenir. J'aime que ma vue se perde dans le lointain sur des objets qui fuient et se perdent dans je ne sais quel vague mystérieux comme l'homme lui-même et ses espérances. L'âme s'en va là doucement, portée par des rêveries indéfinissables.

Dans la même lettre, Lamennais prêchait à son amie la parfaite indifférence pour tous les gîtes que l'homme peut se faire ici-bas :

Les Orientaux, plus sages que nous, appellent leurs maisons des caravansérails; ils savent qu'ils peuvent avoir à en partir à chaque instant, et que ce n'est pas là le gîte du soir. Celui-ci, du moins, on le trouve partout, à l'heure où, comme disait ce sauvage, notre soleil descend derrière les collines de l'ouest. Le mien décline au milieu des nuages, et le vent, qui agite mes cheveux à demi blanchis, est âpre et violent.

Un peu plus tard, par un de ces perpétuels contrastes dont son imagination était pleine, il rappelait les voyageurs en France, tandis que lui-même songeait à un exode sans fin en Syrie ou au Mexique, et que, se retrouvant dans les murs de Paris, il y étouffait comme dans une geôle :

26 mars 1834. — Les murs m'écrasent. Ils me déplaisent partout,

jusque dans les parcs et dans les jardins. Oh! qu'ils devaient respirer à l'aise dans le vaste désert du monde nouveau, ceux qui virent les premiers le soleil se lever sur les jeunes forêts et les prairies sans bornes! A présent, la terre couverte de maisons, coupée de fossés, de murailles, de haies, n'est plus guère qu'une prison pour l'homme. Etes-vous toujours contente de la vôtre? N'éprouvez-vous point quelquefois le regret de la patrie? Vos yeux ne se tournent-ils point tristement vers elle? Ne la cherchent-ils point au-delà du beau lac, qui déroule à vos pieds ses eaux limpides, dans ce lointain si plein d'émotions où, quand le regard s'est arrêté, l'âme pénètre et pénètre encore? Ulysse, assis sur le rivage de l'île de Calypso, désirant d'apercevoir la fumée de son pays et puis de mourir, est une des choses qui m'ont toujours le plus profondément touché.

Puisque les amis de Lamennais ne voulaient pas encore revenir en France, pourquoi n'irait-il pas les retrouver en Italie? Il s'y reposerait, devant l'azur des choses, de toutes les misères de l'homme. Il résistait à la tentation. Rentré à la Chenaie, comme dans le giron maternel, il écrivait le 30 août 1834 :

L'Italie est plus belle que la Bretagne; mais jamais l'Italie ne sera la Bretagne pour moi. J'aime mieux nos bruyères que ses orangers, notre ciel gris et terne que son ciel brillant, notre océan verdâtre que ses mers azurées. Et puis, qui me rendrait mes souvenirs? En quel sol étranger mes racines puiseraient-elles leur sève accoutumée? On ne meurt doucement qu'où l'on a vécu, et, près de se fermer, nos yeux cherchent ce qu'ils virent en s'ouvrant : c'est leur dernière joie.

Mais Lamennais le savait bien; ce qui retenait ses amis hors des frontières natales, c'était la foi politique qu'il avait lui-même professée et exagérée, c'était leur tristesse devant cette France troublée par une révolution qui fermentait toujours. Sans leur découvrir encore quels changements le séparaient d'eux, il avait déjà abordé ce sujet délicat. Il ne s'était pas contenté de gronder contre la monarchie des barricades qu'il n'appréciait pas plus qu'eux; il leur avait prononcé, un peu à voix basse, le mot de république, qu'il se répétait tout haut dans son cœur. Une lettre, datée de la Chenaie le 8 mars 1833, indique clairement à quels pas de géant Lamennais avait marché dans ses opinions improvisées de 1830 :

Les catastrophes que vous craignez, s'étendent à toute l'Europe; ainsi vous les rencontrerez quelque part que vous alliez, et il y a des pays où elles seront plus rudes que dans le nôtre. Vous voyez l'horizon trop noir, comme il arrive toujours quand on regarde de loin. Je ne dis pas qu'on n'ait à souffrir, mais ces souffrances ne seront pas telles que vous vous les représentez d'après des événements antérieurs. Désormais, grâce à Dieu, rien de semblable n'est possible chez nous. Ailleurs, c'est autre chose, par exemple en Espagne et surtout en

Angleterre. Quant à nous, bon gré mal gré, nous allons à la république et je m'en réjouis, parce que nul autre gouvernement que celui-là ne saurait s'établir d'une manière durable. Ce qui fait la difficulté d'y arriver sans de grandes commotions, c'est, en premier lieu, les intérêts contraires des partis, et, en second lieu, les fausses idées qui ont pris domicile en beaucoup de têtes. Cependant, remarquez que, tout en rejetant le mot avec horreur et avec frayeur, tous demandent la chose. Ne voilà-t-il pas les légitimistes qui font des associations pour conquérir l'*émancipation politique?* Vous me direz : ils ne sont pas en cela de bonne foi. Cela peut être, et je le crois de beaucoup d'entre eux. Cependant, ils ne laissent pas de modifier peu à peu l'opinion, et l'opinion ne retourne point en arrière. Pourquoi d'ailleurs se jettent-ils dans une voie si nouvelle pour eux? Quel est leur but? De donner de la force à leur parti, de l'appuyer sur quelque chose de vivant, de national. Ils jugent doux, le mot mis à part, que les idées républicaines dominent dans la nation; et en cela ils ne se trompent pas, quoique peut-être il valût mieux dire les sentiments, les intérêts; car les idées sont rares de tout temps. Spirituellement et matériellement, la France est une vaste démocratie : c'est un fait que nul ne changera. Donc, c'est dans la démocratie qu'il faut chercher les conditions de vie, une organisation qui puisse s'affermir. Toute autre tentative n'est, à mon avis, qu'une folie solennelle. Quant au plat despotisme qui rampe aujourd'hui sur la France et qui la salit de sa bave dégoûtante, ses destinées ne seront pas longues. Elles peuvent être néanmoins de quelques années, et pour mon compte je ne désire pas qu'elles soient trop abrégées, afin qu'une opposition plus ou moins saine ait le loisir de se former et de croître. Cette opinion sera le fruit de la presse, unique planche de salut qui reste au monde dans ce grand naufrage du passé.

VII

A cette date du 8 mars 1833, on était encore en droit de se demander si le flot qui avait emporté les opinions politiques de Lamennais, s'arrêterait au pied de ses croyances religieuses. Le doute put exister quelque temps; car, même après sa rupture, l'imagination du prêtre révolté s'était tellement imprégnée de christianisme qu'elle en conserva toujours la solennelle grandeur. Comme le disait Chateaubriand, sa voix avait retenu le bruit du ciel.

Mme Cottu, brisée de nouveau par la perte d'un enfant, put éprouver cette suprême espérance pour son ami béni et vénéré, lorsqu'elle reçut, le 4 juillet 1834, une lettre où, venant au secours de sa douleur, il lui disait :

Qu'est-ce qu'un tombeau? Le lieu où l'on dépose, non pas l'homme, mais le vêtement de l'homme. Pourquoi donc ces inconsolables et terribles désolations, comme si tout était enfermé là, et pour jamais? Je ne le reverrai plus, dit-on. — Vous le reverrez, et dans peu d'an-

nées, peut-être demain, peut-être aujourd'hui. Cent voyages pourraient l'éloigner de vous pour plus longtemps. — Mais j'aurais voulu qu'il me survécût. — Dieu ne l'a pas voulu, cela vous doit suffire. Et puis, qu'est-ce à dire que cela? — Il avait un bon cœur, j'aurais voulu qu'il fût brisé par la douleur qui brise le mien. Il avait une âme douce et belle, j'aurais voulu qu'elle eût ressenti les chagrins si poignants de la vie et ses déceptions si cruelles. — Vous l'aimiez, vous l'aimiez, sans doute; mais Dieu l'a aimé plus encore que vous. Heureux qui s'en va sans avoir rien connu de la terre que les charmes innocents de la maison natale et les tendres caresses d'une mère.

Et le 6 août, Lamennais, qui avait l'âme tendre, sincère et fidèle, revenait encore panser la plaie qu'il se désolait de ne pouvoir guérir :

Je prie Dieu de vous faire comprendre que la tristesse doit avoir ses bornes, parce qu'autrement elle reposerait sur une très fausse idée de la vie, que nous n'avons que trop de penchant à considérer pratiquement comme enfermée dans notre fugitive existence terrestre. De là ces souffrances inexprimables, ces désolations voisines quelquefois du désespoir, lorsque la loi de toute chair s'accomplit en ceux que nous aimons. Je l'ai donc perdu, disons-nous, perdu pour jamais; et, là-dessus, nous creusons un abîme en nous-mêmes, profond comme l'éternité. Eh! non, vous n'avez rien perdu. Celui que vous regrettez est allé seulement se reposer un peu; *il dort*, selon l'expression de Jésus-Christ lui-même, et bientôt il se réveillera; vous vous êtes séparés, comme on se sépare le soir pour se retrouver le matin, voilà tout. Et, encore, qui sait quelles mystérieuses communications subsistent, sans que nous en ayons le sentiment direct et clair, entre nous et ceux qui nous ont précédés dans ce sommeil? Mais c'est une des misères de notre nature de nous attacher dans les choses de préférence au côté qui blesse, de repousser la sève bienfaisante qui calme et adoucit, pour nous gorger du suc amer qui déchire les entrailles.

L'illusion ne pouvait durer, et le voile devait tomber. Il devint bientôt manifeste que Lamennais était sorti de l'Eglise, même du christianisme divinement révélé. Il en était sorti avec de la haine; et une sorte de gageure s'était faite en lui de n'y jamais rentrer.

Lorsque la vérité éclata comme la foudre, Mme Cottu fut atteinte dans sa confiance, non dans sa foi; sa famille remarqua que, sous cette nouvelle épreuve d'un genre si inattendu, sa piété n'avait fait que croître. Lamennais, de son côté, qui s'éloignait du Christ, ne s'éloigna pas de celle qu'il avait amenée au Christ. L'amitié surnagea dans le naufrage. Ce fut un spectacle rare et touchant.

Alors que, rompant avec tout son passé, il s'ingéniait pour n'en pas laisser pierre sur pierre et pour en arracher jusqu'aux racines, il se rappelait, avec une douceur secrète, le bien

que, dans des jours lointains, il avait fait à une âme. Il lui aurait dit volontiers, comme Royer-Collard le disait d'un ami disparu : il y a entre nous de l'ineffaçable. Il pressait contre son cœur inexorable cette relique suprême de sa vie déchirée; et, dans l'âpre solitude qu'il s'était choisie, il aurait été plus malheureux encore s'il lui avait fallu ne plus revoir jamais ce témoin attendri des choses d'autrefois, la femme sur le front de laquelle il avait versé le pardon et la paix au nom du Dieu qu'il avait abjuré. Et, en même temps, cette noble femme en deuil aurait voulu rendre au prêtre tombé le bien qu'il lui avait fait, les consolations et les croyances qu'elle avait reçues de lui. Lorsqu'elle fut revenue en France, elle le visita assidûment dans sa retraite, hantée de noirs démons et de mauvais visages. La pénitente des Feuillantines se fit sœur de charité. Etonnée des habitudes et des liaisons qu'elle surprenait, sa sollicitude redoublait à mesure qu'augmentait son effroi. Elle assistait, elle tâchait discrètement de défendre le pauvre malade de génie contre tous les pièges qui l'assiégeaient, contre toutes les déchéances qui le guettaient.

Lamennais avait, tout de suite, adopté un thème pour faire passer ce que le monde, encore ému de sa belliqueuse orthodoxie, ne pouvait guère s'empêcher d'appeler son apostasie. Le prêtre le plus intolérant de son siècle, — le prêtre qui avait traité d'hérésiarques et de prévaricateurs les plus saints évêques de la Restauration, coupables de n'être pas tout à fait à son diapason sur le chapitre de l'infaillibilité pontificale, — avait découvert que, décidément, la tolérance avait du bon; et il la réclamait pour lui-même :

Je me méfie beaucoup, écrivait-il le 3 août 1835 à Mme Cottu, des opinions intolérantes, des opinions despotiques, hautaines, aigres, exclusives, qui ne souffrent qu'elles-mêmes. Je conçois à merveille la diversité des vues, des pensées, et je respecte du fond de mon âme toutes les croyances sincères, pourvu que la charité s'y joigne; car, à mes yeux, la charité est le caractère auquel on reconnaît ce qui vient de Dieu, le sceau éclatant de la vérité dont il est le principe.

Lamennais aura encore un autre thème, c'est d'avoir moins changé qu'un vain peuple ne pense :

Pour ce qui est de mes idées, expliquera-t-il à la même personne le 10 février 1837, elles se sont développées, étendues, elles n'ont point changé. Le bourgeon est devenu feuille, voilà tout. Mais vous ne sauriez maintenant comprendre cela.

Il y avait des moments où l'amie, à qui ces paroles étaient dites, ne pouvait comprimer sur ses lèvres la prière qu'elle adressait à Dieu pour remettre l'ordre dans ce génie. C'était une plainte, un

sanglot, un cri à la façon de Bossuet : Quel état! Et quel état! Lamennais sentait l'arrière-pensée secrète et constante. Il la devinait à demi mot. Il s'évertuait à l'écarter par les mêmes arguments qu'il avait refutés si superbement. Il prônait cette indifférence en matière religieuse, sur laquelle son talent éclatant avait imprimé le fer rouge :

Le changement, qui s'est opéré en moi, écrivait-il le 1er juin 1837, est tout différent de ce que vous vous le figurez. Mes idées, toujours les mêmes pour le fond, se sont rectifiées, étendues, développées, voilà tout. Quelle assurance avez-vous de la vérité des vôtres que je n'aie également de la vérité des miennes? Et pourquoi celui de nous deux qui se trompe serait-il plus que l'autre responsable de son erreur involontaire? Vous avez bien peu profité de la doctrine de l'Evangile, si vous n'avez pas encore appris à tolérer des sentiments que vous ne partagez point, si le précepte de la charité n'est pas, dans votre cœur, au-dessus de tout autre précepte, s'il n'est pas pour vous le sommaire et la plénitude de la loi. Défiez-vous, défiez-vous profondément de tout ce qui tendrait à vous séparer le moins du monde d'un seul de vos frères. On n'est uni à Dieu qu'autant qu'on est uni à l'humanité, sans distinction de lieux, de temps, d'opinions, de croyances, et l'amour est le fruit auquel on reconnaît l'arbre dont la tige s'élève à jamais dans l'éternité.

Le 26 août 1837, Lamennais, piqué au vif par des objections qui, hier, étaient les siennes, reprenait :

Quoi que vous en disiez, je crois qu'entre deux créatures humaines également douées de raison, également sincères, la présomption d'erreur ne saurait être toute d'un côté; qu'il y aurait peut-être quelque sagesse à le reconnaître, et qu'en tout cas, la charité y gagnerait beaucoup.

Mme Cottu avait beau envelopper son désaccord dans les effusions les plus affectueusement suppliantes, elle craignait de blesser celui qu'elle n'aurait voulu que toucher. Lamennais lui répondait, le 10 octobre 1837 :

Je ne crois pas qu'il y ait eu de la sécheresse dans mes paroles, car il n'y en avait pas dans mon cœur; mais il a pu y percer de la fatigue de vous voir toujours revenir sur un sujet que vous savez bien ne pouvoir m'être agréable, car il ne l'est pas du tout de s'entendre plaindre sans cesse, comme on plaindrait un homme tombé dans les plus déplorables égarements, lorsque ma conscience me rend le témoignage de n'avoir fait que mon devoir. J'ai mes convictions, vous avez les vôtres; pourquoi ne serions-nous pas également de bonne foi? Il y a une pitié qui insulte, et je ne veux pas de celle-là. Je sais que rien au monde n'est plus éloigné de votre intention que de me blesser en quoi que ce soit. Pourquoi donc cette insistance de regrets qui ressemblent si fort à des reproches, et d'exhortations au moins inutiles? Car vous ne pouvez douter que je n'aie réfléchi trop longtemps et trop

sérieusement à tout ce qui vous préoccupe, pour revenir jamais de ce qui vous paraît des erreurs, tant qu'elles seront à mes yeux d'incontestables vérités. Mais en voilà assez là-dessus.

L'amitié allait toujours entre ces deux âmes qui ne se rencontraient plus là où s'étaient noués entre elles des liens qui ne pouvaient se rompre. Tout détaché qu'il fût de son passé, Lamennais y était attiré plus encore qu'il ne le repoussait; il en respirait le parfum dans la mélancolie de ses longues journées silencieuses. Il se mit à relire les lettres où son âme s'était comme égrenée, durant cette première moitié de sa vie dont il ne voulait plus; et le lendemain, 25 mars 1838, il écrivait à Mme Cottu :

Je relisais hier ces lettres écrites à qui? A des morts. Cette muette parole faisait sur moi une impression étrange; il me semblait que j'étais plongé dans une atmosphère de tombeau, que j'entendais, non pas des sons, mais une sorte de vague murmure saisissable par l'âme seulement. Et l'œil interne voyait des ombres, des formes flottantes, passer et repasser à travers une sorte de lumière indécise et pâle, semblable au reflet d'un fantôme; et tout cela produisait en moi un mélange de douceur et de tristesse inexprimable. Que sommes-nous donc? Des vers rampants qui aspirent à se transformer, des âmes exilées de leur monde, du monde réel, et séparées de lui par ce corps misérable qui les enveloppe comme un suaire.

Ce n'étaient pas seulement des images lugubres que ces souvenirs remués du passé apportaient à l'infortuné; ils lui rendaient ses plus chers trésors, le meilleur de ses jours évanouis. Il avait des échappées de subite tendresse; elles sortaient de son cœur fermé, comme l'eau vive des roches :

Votre voix, écrivait-il le 4 janvier 1839, à Mme Cottu, est de celles, en bien petit nombre, qui ont la puissance de répandre un charme plein de douceur dans la solitude de ma vie. Tout le reste n'est qu'un bruit qui me fatigue. A mesure qu'on vieillit, la tige cesse de monter et le feuillage de s'épandre; mais les racines s'enfoncent dans le passé et s'y affermissent. L'âme qui ne désire plus, n'espère plus, que l'expérience a désabusée à peu près de toutes choses, recueille ses souvenirs et s'y repose, comme sur le seul chevet et autour duquel voltigent les songes heureux.

Un autre jour, le 20 avril de la même année, il disait de ses vieilles affections :

Je les serre contre moi et je me serre contre elles; c'est tout ce qui me reste du passé; elles sont le seul monde que j'habite et que je me plaise à habiter; le reste ne m'est rien, ou ne m'est quelque chose que par un lien d'une autre nature, le devoir qui nous suit jusqu'au tombeau.

Lorsqu'en 1841, Lamennais eut été condamné à la prison pour une

brochure démagogique, il écrivit de Sainte-Pélagie, le 10 février, à la femme dont l'amitié se retrouvait toujours fidèle, toujours douloureuse, à chaque étape nouvelle de sa descente à l'abîme :

Accusez les choses, les événements de la vie, ses traverses, mais ne m'accusez pas. Je n'ai jamais cessé un moment d'être le même pour vous. Il est vrai que le devoir, ou ce qui me paraissait tel, m'a poussé en des voies qui, à quelques égards, semblaient nous séparer. N'en a-t-il pas été ainsi de vous? D'autres n'ont-ils pas eu des droits, des droits sacrés, à vos premières, à vos plus intimes affections? C'était conforme à l'ordre de Dieu, et je vous loue d'avoir marché dans la voie que lui-même vous traçait. Il m'en montrait une autre, j'y ai marché aussi, entouré de gens qu'aucun lien ne retenait près de moi; et, sur le soir, je suis resté seul. Croyez-vous donc qu'il ne faille pas quelque effort de courage pour porter le poids de cette solitude, pour se dire, sans en être troublé, qu'on n'a plus sur la terre que trois demeures, une mansarde déserte, un cabanon et une fosse dans le cimetière commun? Qu'est-ce que la vie au dehors, quand au dedans on n'a que cela? Je ne me plains pas pourtant. Je sens que je suis ce que je devais être et j'attends en paix l'heure de Dieu.

VIII

Dans ce réduit farouche où Lamennais s'était retranché, se sentait-il en paix? Il a défini quelque part son état d'âme. Parlant de ses maux et des maux d'autrui, il écrivait à Mme Cottu le 7 février 1835 : « Le remède est surtout dans la volonté. » C'est bien cela. Il voulait. Il avait attaché sa volonté par des chaînes de fer, pour que, vainement secouée par ses souvenirs, ses regrets, les certitudes ou les incertitudes de son esprit, elle ne bronchât pas sur ses gonds. A la place de ses serments de prêtre, il avait fait comme un vœu, celui de dire non, jusqu'au bout, jusque dans la mort, à ses croyances passées, qui avaient été si longtemps ses croyances éternelles.

Si, malgré ses imprécations perpétuelles contre les hommes en général et en particulier, il professait une sorte de culte platonique pour cette chose vague qu'il appelait l'humanité, il ne lui accordait qu'une foi très intermittente et très confuse, qui ne se nourrissait guère de cette viande creuse. L'humanité! l'humanité! Il avait besoin de la colorer de sa poésie pour n'en être pas dégoûté. Il relevait par la beauté du chant l'inanité de l'objet.

Que me fait à moi, écrivait-il à Mme Cottu le 15 septembre 1842, ce qui préoccupe les générations naissantes? En quoi cela me touche-t-il? Qu'y a-t-il de commun entre elles et moi, qui mourrai demain? Mais non, c'est là de l'égoïsme. Il faut revivre dans les autres; il faut planter et dire comme le vieillard de La Fontaine : « Mes arrière-

neveux me devront cet ombrage. » Il faut, comme Ruth à Noémi, adresser au genre humain futur cette sublime parole : « Ton pays sera mon pays, et ton Dieu mon Dieu. »

Mais c'était la nature qui avait son cœur. Il aurait donné pour elle l'humanité. Il ne s'entendait qu'avec son silence ou ses tempêtes. Il aurait voulu dormir sur son sein, en attendant de rentrer amoureusement dans ses entrailles. Il rêvait de redevenir l'homme des bois et l'enfant du désert; ne plus voir âme qui vive, c'eût été son bonheur. Il en appelait de la société maudite à cette bonne et impassible nature. Le sauvage, qu'il avait toujours porté en lui, même sous sa robe de prêtre, — robe de Nessus dont il se drapa avant de la déchirer, — éclatait avec des ardeurs et une furie où éclatait aussi ce qu'il fut toujours et ce qu'il fut jusqu'au génie, le poète. A la nature il ne préférait que la mort.

On voit, dans sa correspondance, cette disposition croître d'année en année. Il avait déjà écrit, le 4 juillet 1834, à Mme Cottu : « J'aime mieux un jardin qu'une galerie, fût-ce même celle du Louvre. J'aime mieux une prairie qu'un jardin, et ce que je préférerais à tout, ce serait, près de la mer, une humble cabane dans une de ces forêts encore vierges du nouveau-monde. Des bois, des eaux, le soleil et Dieu au-dessus, voilà, selon moi, sur la terre, le paradis de l'homme. » Et, le 9 mars 1835 : « La nature s'empare de moi avec une puissance extraordinaire, elle m'est toujours nouvelle, je ne m'en lasse jamais. La sotte idée que les hommes ont eue de bâtir des villes! » Il ajoutait, avec un regard de reconnaissance pour ses ombrages de la Chenaie qui l'abritaient alors : « A mesure que je vieillis, je m'y plais et m'y attache davantage. Je l'aimais autrefois comme mon berceau; à présent, je l'aime comme ma tombe, douce et chère demeure où l'on se repose si délicieusement du travail de la vie. »

Dans sa cellule de Sainte-Pélagie, l'archange foudroyé aurait voulu des ailes pour gagner le large, l'immensité vide où il n'y aurait plus d'hommes. Sa vieille âme désabusée et fatiguée tressaillait à la pensée « d'une année passée dans les bois avec une longue carabine ». Et, dans son désir, il s'écriait, le 23 janvier 1841 : « Oh! les forêts, les plaines, les bois! Dieu est partout, sans doute; mais il est là plus présent qu'ailleurs. Pour que l'homme le pût découvrir comme à travers un voile transparent, il l'a mis au sein de la nature, et non entre quatre murailles, quelques tuiles sales et un plafond. »

Mais le songe dont il se berçait lui était moins doux encore que son espoir suprême, l'immanquable réalité, la mort. Il l'aimait moins pour elle-même que par haine de la vie. Il y revenait tou-

jours avec une manie maladive. A Mme Cottu qui lui racontait les ébats de ses enfants sur le sable et dans l'eau des grèves, il répondait le 25 août 1841 : « Les jeux de vos enfants, leur joie de se sentir soulevés par les lames et couverts de leur écume, me rappellent des jeux et des joies semblables éprouvées au même âge, il y a bien longtemps. Ces souvenirs plaisent; et pourtant, qui voudrait remonter la vie pour jouir de nouveau de tout ce qui nous enchantait alors? Pas moi, certes. »

La mort finit par arriver. A l'exception d'un court intervalle où une ombre avait passé sur leur amitié, la correspondance de Lamennais et de la baronne Cottu ne s'était pas interrompue. Le 2 janvier 1854, Lamennais écrivit à la baronne Cottu pour lui offrir ses vœux de bonne année; il y mêla, comme toujours, un grondement sourd contre ce monde qu'il avait hâte de quitter :

Jamais l'horizon, lui disait-il, ne me parut plus noir. Messieurs du passé doivent être contents de leurs œuvres, et nous ne sommes pas au bout; tous leurs œufs ne sont pas éclos. Je me console en pensant à mes soixante-douze ans. On me dit que les rues sont couvertes de trois ou quatre pouces de neige délayée. Les pieds dans de la boue sale et froide, la tête dans un brouillard épais et infect, voilà notre agréable condition.

Le 16 janvier, il s'alita. Le 27 février, à neuf heures trente-trois minutes du matin, il rendit l'âme, non dans sa maison aimée de la Chenaie, mais à Paris, dans un appartement de la rue du Grand-Chantier. Son dernier signe de vie fut une larme coulant silencieusement sur ses joues caves.

Dans une des premières lettres de cette longue correspondance de trente-six ans, Lamennais avait écrit à Mme Cottu, le 26 septembre 1819 : « Je sors de chez un vieillard qui se meurt. Il a plus de quatre-vingt-cinq ans et jouit de toute sa raison. Il avait vécu jusqu'ici dans une erreur condamnée par l'Eglise. Il a vu M. le curé des Missions, il a été touché de sa charité, et voilà que Dieu l'éclaire soudainement et sauve cette âme, dont les intentions étaient droites et qui n'avait pas été endurcie par l'orgueil. » L'auteur de *l'Essai sur l'Indifférence* ne fit pas comme ce vieillard. Que se passa-t-il dans le mystère de son être expirant? Dieu seul le sait, Dieu qui, prenant nos pensées à leur source, voit plus clair dans l'homme que l'homme lui-même; et, comme sa connaissance, sa miséricorde est infinie.

L. Dufougeray.

ROMAN POUR MA FIANCÉE[1]

XI. — La vérité sort d'une tombe.

Tous les détails du passage de Josy à Laurière restent présents à ma mémoire. Je ne crois pas qu'ils puissent s'en effacer tant que je vivrai. Je me souviens exactement de mon état d'âme après notre promenade nocturne. J'étais attristé, mécontent : nous n'avions pas pensé de même et je ne concevais pas que Josy pût voir les choses autrement que moi. Je pris congé de mes hôtes en leur disant que le lendemain, qui était un dimanche, je serais à leur disposition dès le matin, aussi tôt qu'ils le voudraient. Josy s'inquiéta de savoir à quel office ma mère assistait.

— Je crois convenable de m'y rendre, dit-elle, je me sens une âme de catéchumène.

J'expliquai que le curé du village célébrait une messe matinale dans la chapelle de Laurière, pour ma mère et ses gens.

— C'est à huit heures, ajoutai-je; n'est-ce pas trop tôt pour vous?

— Non. Mais que ferons-nous ensuite?

— Je vous ferai les honneurs du parc et du hameau. Nous nous promènerons autour de Laurière jusqu'au déjeuner et, si vous le voulez, je vous montrerai des points de vue incomparables.

— Ecoutez, dit Teddy, j'ai une idée. Demain, vous allez être tous deux, très pieux, très sages et vous confier des choses éthérées. Je vous ennuierais. Je prendrai l'auto, je remonterai la vallée et ne rentrerai qu'à l'heure du dîner. Le temps se couvre. Il fera très bon, je crois, à la pêche aux truites.

— Mais, où déjeunerez-vous, Teddy?

— Ne prenez pas souci de moi, je vivrai de ma pêche.

Il fit comme il l'avait dit. Il partit au petit jour. A huit heures sonnant, Josy me rejoignit au salon. Je la conduisis à la chapelle qui fait pendant à la galerie des armures, au rez-de-chaussée du château. C'est un sanctuaire d'une extrême simplicité. Le bas des

[1] Voy. *le Correspondant* des 10 et 25 avril, et 10 mai 1909.

murailles est garni de boiseries sans ornements, le haut, blanchi à la chaux. Quatre baies ogivales laissent entrer la lumière par des vitraux incolores. Rien n'y distrait de la prière.

Je menai Josy jusqu'à une chaise et un prie-Dieu voisins du fauteuil de ma mère, près de l'autel. Je me mis en arrière avec cette idée que si je m'étais installé à côté de Josy, nous aurions eu l'air d'être ainsi en avant, sur des sièges réservés, comme pour un mariage. Ma mère lui avait rapidement tendu sa main valide. Elles échangèrent un sourire, puis ne se regardèrent plus, occupées de leurs pensées, l'une livrée sans doute à sa méditation religieuse, l'autre à l'effort de comprendre tout ce qui l'entourait. Le prêtre était entré. Josy restait droite, sans bouger, et ne s'associait que par l'attention à la cérémonie à laquelle elle participait. Je soupçonnais que ma mère devait souffrir de la froide immobilité de sa voisine, qui ne se départit de sa rigidité qu'au moment de l'élévation. Un peu avant, ma mère l'avait regardée, inquiète. L'idée me vint alors qu'à la place où j'apercevais Josy, Noémi de Méryl était ordinairement. Ma mère devait établir un parallèle entre les deux jeunes filles. Je devinais qu'elle ne pouvait comprendre celle qui, ce jour-là, était à ses côtés. A vrai dire, Josy ne se trouvait point dans un cadre favorable à sa personne. Sa toilette voyante, son chapeau fleuri ne s'accordaient pas avec la gravité et la simplicité du sanctuaire et je pensais à la silhouette sombre qui, les autres dimanches, se dessinait au pied de cet autel. Il me tardait que l'office prît fin.

Je fus réellement heureux, lorsque nous sortîmes, Josy et moi, pour nous promener. Elle manifesta la fantaisie de passer sous la treille du jardin et de goûter aux raisins déjà mûrs. Je l'imitai. Nous nous mîmes à grapiller gaiement. Ce jeu lui plaisait; elle s'y délassait de la contrainte de l'office. Je la voyais joyeuse plus que de raison; je l'étais moi-même. Notre bonheur fut court. Un voisin, M. des Mureaux, vint nous troubler dans cette cueillette. Je le vis paraître en bottes et en culotte la cravache à la main. Il arrivait pour prendre des nouvelles de Laurière et me proposer une promenade à cheval. Je dus le présenter à Josy. Il la regarda d'un œil arrondi et voulut faire preuve aussitôt des plus élégantes manières.

Josy l'écoutait, d'un air de sphinx, et sans cesser de happer un grain par ci, un grain par là. M. des Mureaux lui paraissait un personnage falot et agaçant. Après un interminable monologue, il conclut :

— Nous serons très honorés de vous recevoir aux Mureaux.

— Je vous remercie, monsieur.

— Vous montez à cheval, n'est-ce pas?

— Oui.

— Oh! mais alors, permettez-moi de mettre notre écurie à votre disposition. Mme Désormes ne garde à Laurière qu'une cavalerie très réduite, et cela se conçoit. Qui s'en servirait? Aux Mureaux, au contraire, mes sœurs et moi nous faisons beaucoup de cheval. Je m'occupe d'élevage. J'ai quelques jolis anglo-normands. Je serai très fier de vous les présenter.

Il n'y avait plus moyen de l'arrêter. Nous dûmes aller voir la bête qu'il avait laissée à la porte de Laurière. Aussi bien, dès lors, qu'il s'agissait de chevaux, se révélait-il expert et documenté. Je n'étais pas fâché qu'il pût, au moins, par là, se montrer supérieur. Josy, en véritable Anglaise de distinction, aime le cheval pour le cheval. Mon voisin ne l'ennuyait plus. Il nous fit admirer une très belle jument qui avait de la race et du feu. Je comptais qu'après ce succès il allait se remettre en selle et prendre congé. Il ne sut pas se contenter de sa victoire.

Il ne nous fit grâce de sa trop aimable compagnie que sur la place du village, après la sortie de la grand-messe, tableau toujours pittoresque et que je tenais à montrer à Josy.

Sous le porche de l'église, la vieille porte, qui ne fut jamais peinte, se hérisse de ferrures et de clous énormes et rouillés. Elle s'ouvre en grinçant sur ses gonds. Les premiers, quelques enfants sortent rapidement, chaussés, pour la plupart, de sabots, même l'été. Puis viennent les hommes, surtout des vieux, en veston de gros drap ou le buste pris sous une courte blouse bleue, que les jeunes, les élégants, font empeser. Cette blouse cache un gilet qu'elle laisse apercevoir seulement près du cou, sur une chemise de grosse toile tissée dans le pays, et dont le col, plus fin, s'entoure d'une cravate étroite et très voyante. Les paysans se couvrent, en sortant, d'un chapeau de feutre plat et à larges bords. L'ombre qu'il répand sur leurs traits ajoute au mystère de leurs faces fermées. Ils ont le teint hâlé, l'œil vif, les lèvres minces, les pommettes saillantes, le menton volontaire, et leur tête a cette forme allongée qui est une des caractéristiques de la race dans le haut Limousin. Ils marchent lentement; les femmes viennent derrière. Seules, quelques vieilles ont encore le bonnet du pays, qui encadre et enveloppe leur chef d'une dentelle ou d'une broderie flottante, dont la blancheur adoucit leur visage. Les jeunes s'affublent de ce qu'elles appellent un « chapeau », banale horreur qui enlaidit les plus avenantes, si jolies jadis sous le battement d'ailes du léger « barbichet ». Les vieilles ont des figures ridées de pommes reinettes séchées; les jeunes ont

une peau chaude et mate, qu'embellit un regard brillant. Pour la plupart, elles sont vêtues de couleur sombre. Quelques-unes, subversives, arborent des toilettes bleues ou vertes d'une effroyable crudité de coloris. Les hommes, peu nombreux, mais bientôt rejoints par les esprits forts, qui sortent du cabaret voisin, se groupent d'un côté de la place; les femmes de l'autre. Ces braves gens s'arrangent de façon à voir passer à leur aise les notabilités qui assistaient à l'office dans le banc-d'œuvre ou aux places réservées près du chœur. Et voici venir les personnages de marque, les gens de la ville que le temps des vacances ramène à leur propriété des champs : la vieille dame riche et charitable que j'ai toujours vue avec des papillotes et une jupe de soie; le vieil officier pensionné, chaque année un peu plus cassé, et qui tient bon tout de même; l'ancien instituteur, celui qui connut le temps où le magister chantait au lutrin. Retraité, il affirme sa liberté de conscience en allant à la messe pour exaspérer son successeur, empoisonné de politique, et qui, de la maison d'école, toute voisine, épie derrière ses rideaux le défilé des fidèles.

Si on ne voit que l'ensemble, la couleur, l'allure des types, le pittoresque des groupes, cette scène de la vie provinciale française forme, au village, sous les tilleuls de la grand place, au pied de l'église chenue, un tableau dominical attrayant.

Josy faisait sensation. Je m'y attendais. Je confesse même que j'en tirais quelque vanité.

— Eh bien! lui demandai-je, que pensez-vous de tout ce petit monde?

— Votre voisin, dit-elle, est long dans ses visites et semble si content de tout ce qui le concerne qu'on juge superflu de l'admirer. Il s'en charge lui-même.

— C'est un brave homme et des plus obligeants. Il faut l'excuser en considérant que quelqu'un qui vit à la campagne sans contacts divers et sans avoir d'intelligence ou la volonté d'occuper son esprit et son cœur se rouille fatalement.

— On devient ridicule, reprit-elle. C'est effrayant d'être en relations avec des gens dont la tête est vide. Avec qui peut-on échanger des idées dans un pays comme celui-ci?

— Croyez, je vous prie, répliquai-je étonné de son amertume, que tous nos amis ne sont pas, Dieu merci, des étourneaux ou des fâcheux. Je vous en ferai connaître qui sont des gens de la meilleure compagnie. M. des Mureaux n'a pu vous intéresser, je le conçois. Mais parlez-moi des paysans que vous venez de voir d'un peu plus près et endimanchés. Ils ont du caractère.

— Oh! les pauvres créatures! Leur allure traînante, leur dos

voûté, leurs mains osseuses, leurs doigts noueux, leurs bras allongés les révèlent assujettis à de pénibles travaux que partout ailleurs on sait faire en s'aidant du secours des machines. Je les plains pour les peines qui les déforment ainsi.

— Chacun a son champ et le cultive, il est vrai, par de petits moyens, répondis-je avec quelque vivacité; mais nul ne se plaint d'un sort qui met à l'abri de la misère et mène souvent à l'aisance, voire à la fortune.

— C'est possible, Raymond, mais, à juger des choses sur l'apparence, j'ai envie de croire à la vérité d'une phrase terrible dont j'avais douté jusqu'ici et qui est d'un de vos grands écrivains. Nulle part au monde, en effet, je n'ai eu l'occasion de sentir l'homme si près de la terre, si absorbé par elle, si écrasé par le labeur qu'elle exige et si peu secouru par le progrès. Cette phrase est celle de La Bruyère sur les paysans. Je n'en sais bien que la fin : « Ils épargnent aux autres hommes la peine de semer, de labourer et de recueillir pour vivre, et méritent ainsi de ne pas manquer de ce pain qu'ils ont semé. »

— Vous êtes injuste, Josy. Assurément, ce sol granitique impose des efforts, mais ses fruits n'en ont que plus de prix. Nos paysans sont heureux, je vous assure, des résultats qu'ils obtiennent et se glorifient de leur œuvre. Ils aiment passionnément la terre, et plus d'un qui la fuit, attiré par le mirage des villes, la regrette toujours. Il est peu d'hommes des champs plus avertis et plus fins, du moins dans tout ce qui est de leur condition. Mais vous n'apercevez que des ombres au tableau que je vous présente. J'ai bien peur que mon pays n'ait pas la chance de vous plaire.

— Pouvez-vous dire cela, Raymond? Nous causons, je vous donne mon opinion. Vous pensez bien que je n'ai pas de parti-pris. Je ne demande qu'à aimer votre terre natale. Peu à peu je la verrai mieux.

Tout en parlant, nous nous étions éloignés du village par le chemin couvert qui passe devant le cimetière. Pourquoi allions-nous de ce côté? D'autres routes, au sortir de la place, auraient pu aussi bien nous tenter. Quelle influence nous avait engagés sur celle-ci? Il n'est point de hasard et tout ce qui nous semble imprévu et irraisonné dans l'ordre des faits extérieurs est forcément la résultante d'influences logiques et qui s'enchaînent, mais dont la raison et l'enchaînement échappent à notre entendement. Nous ne pensons jamais assez que nos sens sont inférieurs et n'ont qu'une portée limitée. Notre pénétration est courte. Notre plus grande folie est d'attribuer à un destin fantaisiste tout ce que nous ne pouvons nous expliquer. Ces pensées s'offraient à mon

esprit au seuil du champ de repos où Josy venait de manifester l'intention délicate d'entrer en ma compagnie.

Sous une simple dalle surmontée d'une croix qui ne porte qu'un grade, un nom et deux dates sont les restes d'un homme qui fut, entre tous, épris d'action salutaire et de devoir utile. Autour de ce tombeau court sur une chaîne une guirlande de lierre, toujours vert, symbole de la vie d'au delà de ce monde.

Je m'étais découvert et Josy se taisait. Je ressentais l'émotion particulière qui s'empare de nous aux abords des lieux où il nous semble être près de nos morts. Nous commençons déjà de sortir de nous-mêmes en essayant de nous rapprocher de ceux qui sont entrés dans le calme éternel. Par l'élan du souvenir l'âme essaie de se libérer des entraves terrestres.

Josy soupira; nos yeux se rencontrèrent :

— Où dormirons-nous nous-mêmes? murmura-t-elle.

Des épaules et de la tête, je répondis : « Qui le sait? » Mais aussitôt l'incertitude de cette réponse m'inspira l'appréhension de me détacher du sol d'où je suis sorti, de la terre qui me forma, et j'eus l'effroi d'une vie errante, dans le tumulte des modernes cosmopolis. Un instinct me ramenait vers ce champ funèbre, vers cette place que je foulais aux pieds, et qui est celle où mon père me précéda et où ma mère viendra à son heure. Mes yeux se portèrent de nouveau sur Josy qui me regardait encore et qui dit dans un autre soupir :

— Qu'y a-t-il au delà de cette pierre?

Un bruit de sabots sur la terre battue me détourna de répondre. Dans une allée voisine, derrière le tombeau, s'avançait le vieux sacristain fossoyeur que je voyais déjà lorsque j'étais enfant. Je suis depuis longtemps un homme et il n'a pas changé. Familier des douleurs, il ne vieillit pas au milieu des morts. Il venait de quitter ses habits du dimanche, la messe dite, et de revêtir ses vêtements de travail. Il portait sur l'épaule la bêche avec laquelle il creuse la terre du sommeil. Nous le regardions, pensant tous deux, je crois, à la rencontre d'Hamlet et du fossoyeur. Il vit que nous l'observions et s'arrêta en me saluant d'un : « Bonjour, monsieur Raymond et la compagnie », d'une joviale cordialité. Puis il loua l'état de la température et fit un pas en avant pour enlever de la guirlande de lierre qui encadre le tombeau des brindilles de bois tombées d'un arbre voisin.

— C'est qu'il faut que la tombe du général soit tous les jours époussetée, dit-il, et le lierre aligné comme à la parade. J'ai la consigne d'y veiller et « mademoiselle » y tient la main. Passez donc par ici, monsieur Raymond; vous verrez comme nous faisons

monter le lierre derrière la croix. C'est une idée de « mademoiselle » et ce sera beaucoup mieux.

Loquace, il entreprit tout un éloge de Noémi de Méryl.

— Je vous le dis, monsieur Raymond, conclut-il, j'ai soixante-seize ans et j'ai encore bon pied bon œil. J'ai vu beaucoup de femmes et beaucoup de filles dans ma vie, droites sur leurs pieds ou couchées dans la bière; je n'en ai jamais rencontré comme « mademoiselle ». Elle pense aux morts comme aux vivants, et partout où elle passe, d'un geste ou d'un mot, elle sème quelque chose qui pousse et qui fait du bien.

Il releva sa bêche et la mit sur son épaule.

— Faites excuse, j'ai du travail pressé.

Puis il s'éloigna, hochant la tête et répétant :

— Non, non, jamais je n'ai vu la pareille, jamais!

*
* *

Nous parlions peu en revenant vers le château et nous disions des choses banales. Des pensées, d'ailleurs confuses, nous occupaient, que nous hésitions à éclaircir, à exprimer. L'état d'âme de Josy se précisa plus tôt que le mien.

— Je songe encore, dit-elle, à l'apparition de ce vieux fossoyeur. Ce qu'il a dit de Mlle de Méryl m'a beaucoup frappée. On la sent présente ici dans tous les cœurs. Je regrette de ne la connaître qu'à travers ce que j'en entends. Parlez-moi d'elle.

— Que voulez-vous que j'en dise, Josy? C'est une âme douce. Sa bonté fait son charme.

— Elle est jolie?

— Jolie? Non. Elle est simple et avenante. Elle passe inaperçue.

— Pas ici. Depuis quel âge la connaissez-vous?

— Je l'ai connue petite fille. Tant que ses parents ont vécu, sa famille était florissante. Sa mère avait des relations d'amitié avec la mienne. Elle est morte brusquement, il y a quatre ans, dans un accident de voiture. L'année suivante, M. de Méryl s'est vu ruiné par des spéculations désastreuses. Il est parti pour l'Amérique du Sud et ne donne que rarement de ses nouvelles. Une sœur de Mme de Méryl a recueilli les trois orphelines nées de ce mariage tragiquement dénoué. Elle vit dans la Creuse de quelques petites rentes; et voilà vingt mois que ma mère a pris Noémi près d'elle. Vous voyez que c'est une simple et sombre histoire. Mais parfois la douleur allège la douleur; et la peine que peut éprouver ma mère de l'état d'infirmité où elle se voit s'est sentie

atténuée du jour où elle s'est occupée de quelqu'un qu'elle a jugé plus malheureux qu'elle.

— Chaque bonne action porte en soi sa récompense, répondit Josy. La présence de Mlle de Méryl embellit et adoucit les choses qui l'entourent. De quelle couleur sont ses yeux?

— Je crois qu'ils sont bleus.

— Vous n'en êtes pas sûr?

— Ils sont d'un bleu spécial que je voudrais définir.

— Et sa voix?

— C'est une voix tranquille dont le timbre est plutôt voilé que clair. Vous m'y faites songer : c'est une voix qui donne un peu l'impression de venir de très loin, comme pourrait être la voix d'une âme.

— Et ses gestes, son attitude, ses façons? Parlez-m'en.

— Tout cela est naturel et mesuré. Mlle de Méryl est une nature maîtresse d'elle-même, et mûrie par l'adversité.

— Vous avez beaucoup joué avec elle quand vous étiez enfants tous deux et qu'elle était plus heureuse?

— Joué, c'est beaucoup dire. Il y a dix ans de différence entre nous. Lorsqu'elle était une petite fille, j'étais déjà un jeune homme. Mais enfin nous nous sommes beaucoup vus et je crois que nous sommes très attachés l'un à l'autre. Je lui ai une grande reconnaissance de l'affection qu'elle témoigne à ma mère. Je suis frappé des soins dont s'avise sa délicatesse. Elle a cette force souveraine de l'esprit de sacrifice, ce sens du dévouement près duquel nous nous sentons inférieurs, parce qu'il est vraiment le privilège des cœurs d'élite. Jamais, plus que cette fois, je n'ai senti la place qu'elle tient à Laurière. Nous ne pouvons faire un pas, quoiqu'elle soit absente, sans la trouver devant nous. Les choses et les gens ne nous parlent que d'elle. Son activité s'est tout à coup épanouie en bienfaits.

— Madame votre mère doit s'occuper souvent de Mlle de Méryl avec vous?

— Nous en parlons comme de tout ce qui peut nous intéresser, d'une manière naturelle et sans y prendre garde.

— Elle a été obligée de s'absenter?

— Non, mais ma mère a souhaité qu'elle se reposât ces temps-ci, pendant que je serais près d'elle.

— Mlle de Méryl est pourtant au château d'habitude, lorsque vous y venez?

— Elle y est toujours, en effet.

— Mme Désormes l'a peut-être éloignée parce qu'elle désirait vous parler d'elle plus librement.

— Je ne crois pas, répondis-je, sans m'arrêter d'abord à cette dernière réflexion.

La conversation tomba. Nous étions revenus à Laurière. Josy me tendit la main et regagna sa chambre. Je la suivis des yeux. Elle s'éloignait, la tête basse. Elle songeait.

XII. — TEL OUBLIE, QUAND D'AUTRES N'OUBLIENT PAS.

C'était le lendemain. Je venais de sortir de ma chambre, le matin, assez tard. La veille, dans la soirée, nous avions entrepris, Teddy, Josy et moi, un whist avec un *mort*. Ce jeu, prolongé jusqu'à une heure indue, m'avait reposé du détail des hauts faits de notre pêcheur de truites; nous n'avions parlé que pour compter nos points et médire du bridge, ce faiseur d'embarras qu'une époque de complications prétentieuses a préféré au classique et noble whist, auquel mon vieil ami reste fidèle et joue en maître.

J'étais entré dans ce petit salon de l'appartement de ma mère, où elle peut aller et venir sur un fauteuil à roulettes qu'elle sait manier elle-même à l'aide d'un levier. C'est là, de préférence, qu'elle passe la matinée en travaillant à son gré, parmi les livres et les choses qu'elle aime; c'est là aussi qu'elle s'occupe de ses œuvres et des soins domestiques et administratifs dont elle s'est déchargée, pour l'essentiel, sur Noémi de Méryl, tout en conservant un droit de maternel contrôle.

Je la trouvai en conférence avec la femme de Janipot. Il était question de la bergère Germaine. « Une brave fille, disait sa maîtresse, et qui avait bien trop de finesse, et qui était bien trop « gente » (c'est-à-dire avenante et jolie) pour rester éternellement derrière ses moutons. On pourrait la marier. Ce serait pain bénit que de l'établir. Justement, un honnête garçon la pressait de l'accepter pour mari; elle hésitait; il fallait la convaincre. » Ma mère répondait qu'elle ne pouvait trancher cette question délicate en l'absence de « mademoiselle ».

— Bien sûr, approuvait la fermière. Seulement, j'en parle pour profiter de l'occasion que j'ai de voir madame.

Lorsque la bonne femme se fut retirée, je dis en riant :

— Je constate que vous avez totalement abdiqué aux mains de Noémi; vous avez eu raison. Elle gouverne admirablement l'empire que vous lui laissez gouverner.

Je m'attendais à la voir sourire et me répondre d'une manière enjouée; car, malgré son état, elle fait montre encore souvent d'une gaieté fine et délicate qu'elle eut de tout temps, et qui est

le propre des âmes paisibles et distinguées. Mais sa figure restait grave, et, sans donner suite à ma réflexion, elle demanda :

— Que vas-tu faire aujourd'hui, Raymond, avec tes amis?

Je leur ai proposé, pour ce matin, une promenade à cheval dans la vallée de la Maulde. Je viens d'envoyer Michel demander à notre ami des Mureaux deux de ses bêtes, à l'intention de miss Josy et de son frère.

— Il est convenable, en effet, observa-t-elle, que sir Edward vous accompagne. Je ne sais si tu as songé aux réflexions qu'on a pu faire, hier, dans le pays, en te voyant seul avec miss Assler.

— Ma foi non, je n'y ai pas songé.

— Tu n'oublies pas, j'imagine, qu'ici vous n'êtes pas en Angleterre, et tu devines sans peine ce que l'on doit déduire d'une promenade de Raymond Désormes en compagnie d'une jeune et charmante Anglaise. On vous proclame de tous côtés fiancés. Tu connais assez les gens pour deviner ce qu'ils peuvent penser et dire.

— Mais, chère mère, à supposer que notre promenade, hier, ait suffi à mettre les cervelles à l'envers, on ne peut rien penser et dire que de naturel, à savoir qu'il est normal que Raymond Désormes puisse épouser Josiane Assler.

— Tu as donc pris définitivement ce parti, mon cher enfant?

— Qui ne le prendrait après avoir reçu de Josy l'aveu d'une affection réciproque? Vous a-t-elle déplu depuis qu'elle est ici?

— Certes, Raymond, c'est une nature tout à fait supérieure, dont je comprends l'attrait et dont je sens la grâce. Je ne l'ai pas assez vue pour la connaître véritablement; mais je crois sur parole tout ce que tu en dis. Je suis sûre que tu es digne d'elle et qu'elle est digne de toi. Tu m'accorderas bien, cependant, qu'une mère n'envisage pas tout de suite, de la même manière que son fils, le choix de l'épouse qui doit devenir une fille pour elle. En somme, tu affirmes pour la première fois, avec netteté, ce qui n'était encore qu'à peu près sous-entendu entre nous : Tu aimes miss Josiane, elle t'aime et vous avez échangé vos serments?

— C'est exact.

— Je n'ai rien à y reprendre. Je souhaiterais seulement pour toi et pour elle que vous ne précipitiez point les choses, et que vous preniez bien le temps de vous assurer de la profondeur des sentiments sur lesquels vous comptez équilibrer votre bonheur futur. Le mariage sera pour vous deux la base d'une vie nouvelle qui est la vraie vie sociale. Vous n'êtes pas, Dieu merci! de ceux qui sont capables d'accomplir un acte aussi décisif sans en avoir attentivement pesé les conséquences. Pour toi, n'est-ce pas? mon cher enfant, c'est un engagement indissoluble? Rien, je pense,

n'est changé dans tes idées, et toutes tes convictions restent entières?

Elle parlait avec la fièvre d'une émotion qui se domine, et ses yeux se rivaient sur les miens pour pénétrer jusqu'à mon âme.

— Vous ne pouvez douter, mère, répondis-je, que je ne reste point attaché à tout ce que vous m'avez enseigné. Je devine ce que vous appréhendez. Nous avons envisagé, Josy et moi, ces différences de race et de religion qui font votre inquiétude intime, et c'est, justement, parce que mes convictions subsistent, intactes, que Josy les sentant fortes, et se trouvant dans la vie sans point d'appui et pleine d'incertitude, s'est attachée à elles en s'attachant à moi. Elle suivait un chemin sans but, guettée par le spleen et gâtée par l'argent. L'existence lui semblait laide, vide, les hommes veules, la société corrompue, et l'indépendance de son caractère l'empêchait de se dévouer aux œuvres que sa mère et ses sœurs ont entreprises. Elle a plus de curiosité qu'elles, plus d'aptitude au monde, plus de goût de l'art et du beau. Elle flottait, incertaine, entre les plaisirs et les renoncements; et parce que je lui ai paru arrêté dans mes idées, ferme dans mes opinions et, en même temps, accessible aux arts, avec des tendances qui sont les siennes, elle s'est reprise à l'espoir d'une vie normale en me choisissant pour le guide sur lequel elle ne comptait plus.

— J'entends bien, Raymond. J'avais à peu près démêlé tout cela. Tu es pris à la fois par l'amour-propre et par l'amour. L'un ne va guère sans l'autre, tu le sais.

— Croyez bien, chère mère, répondis-je, que je me suis gardé de toute idée de vanité dans le sentiment qui m'a de plus en plus attiré vers Josiane Assler.

— Ah! mon enfant, c'est surtout en amour qu'on s'illusionne aisément sur soi-même autant que sur celle qu'on aime. Avant d'aimer on peut commencer par vouloir aimer, et cette soif d'amour altère déjà, sans qu'on y prenne garde, le libre arbitre et le raisonnement.

— Je tomberais d'accord avec vous, objectai-je, si vous pouviez formuler une critique, préciser un grief, pour établir que notre mutuel penchant est blâmable de quelque façon.

— Oh! Raymond, je ne critique ni ne reproche. Je te parle comme une mère doit parler à son fils. C'est plutôt un instinct qu'une conviction qui me pousse à vous dire : « Avez-vous assez réfléchi? Avez-vous assez pesé, mûri toutes les conséquences de l'union que vous rêvez? » Bon! je vois à ton attitude que telle est ton assurance. Je ne veux pas insister davantage.

— Je vous en prie, chère mère, ne vous tourmentez point. Il n'est pas bon, en effet, d'insister. Vous êtes déjà fatiguée. Ce souci vous énerve. Je comprends que la perspective de mon mariage vous alarme. Mon avenir est en jeu. Votre affection prévoyante évoque des douleurs, des périls. Chassez ces fantômes et ne vous laissez pas émouvoir par l'idée du changement que mon mariage peut amener dans votre vie et qui est inhérent à mon établissement, quel qu'il soit. Or, vous ne m'avez jamais permis de penser que vous ne souhaitiez point de me voir établir et de vous donner la joie d'être grand-mère... Souriez, je vous prie.

Mais je ne la vis pas sourire. Au contraire, ses traits trahirent de l'affliction; je crus qu'elle allait pleurer.

— Ah! repris-je, je ne me pardonnerais point de vous causer du chagrin. Que pourrais-je faire qui vous rassérénerait?

— Ecoute, Raymond, reprit-elle, se dominant, tu pourrais peut-être, puisque tu vas te promener à cheval avec tes amis, prendre pour but le château de Balmont. Si même on vous retenait à déjeuner, ce qui est probable, accepte. Passez l'après-midi dans cette maison charmante. Tu es là comme dans une seconde famille. Je ne serais point fâchée que Mme de Balmont connût miss Josiane. Nous aurons plaisir ensuite à parler d'elle toutes deux.

— Vous avez une excellente idée, répondis-je. Je vais m'y conformer absolument.

Sur ce, je fis quelques pas vers la fenêtre et regardai l'état du ciel. Ce conseil inattendu, de me rendre avec Teddy et sa sœur, en visite chez nos plus intimes amis du voisinage, me surprenait un peu. J'y soupçonnais une intention secrète! Mme de Balmont, ma mère et la mère de Noémi de Méryl furent élevées ensemble, et c'est Mme de Balmont qui a conseillé, à l'origine, l'introduction de Noémi de Méryl à Laurière. Depuis lors, elle s'est intéressée à sa jeune amie comme si elle était sa fille. La conviction que ma mère établissait ou voulait établir une comparaison entre Josiane Assler et Noémi de Méryl passait de nouveau dans mon esprit. Mais ce ne fut qu'une impression fugitive, car il me parut qu'il était impossible de mettre sur le même plan deux natures aussi différentes et si éloignées l'une de l'autre.

Un appel de la vieille Mathilde me tira de mes réflexions. Elle me faisait signe, de la porte, d'un air qui me semblait bizarre. Elle sortit derrière moi et me dit aussitôt à l'oreille, avec émotion :

— Dépêchez-vous, monsieur Raymond. Michel l'a échappé belle. Vous allez le voir, en bas, dans un joli état.

Je le trouvai dans une petite salle du rez-de-chaussée, près de l'office, seul, avec Teddy et la femme de Nony. Il était assis

dans un grand fauteuil Louis XIII; il tenait de sa main gauche un linge mouillé sur le côté droit de sa figure tuméfiée; son autre main était enveloppée de linges ensanglantés. Pâle, muette, les lèvres serrées, Nanette le pansait en femme experte.

J'étais aussi stupéfait qu'alarmé; je déduisais de ce que je voyais que Michel, qui était allé aux Mureaux sur ma vieille jument, avait dû se laisser désarçonner. Je n'en pouvais croire mes yeux, car le gaillard est vissé, lorsqu'il est en selle, et il avait pour monture une bête aussi sûre qu'assagie.

— Comment! Michel, m'écriai-je, toi, un vieux cavalier, tu as eu un accident avec Bellone?

— Et un accident sérieux, mon capitaine, mais par bonheur, je n'ai rien de cassé.

— Et Bellone?

Michel leva les yeux au ciel.

— Mon cher, intervint Teddy, Bellone est morte et Michel a failli être tué.

— Pourvu que madame ne sache rien de cette aventure! soupira Nanette, qui se retirait après avoir achevé le pansement du blessé.

— Que dites-vous? repris-je; Bellone est tuée? Où l'as-tu laissée, Michel?

— Je l'ai laissée au fond d'un ravin, dans la côte de Lartige, expliqua-t-il, sans remuer sous ses bandelettes, et voici ce qui s'est passé. Quand je suis parti pour aller aux Mureaux... A propos, mon capitaine, les chevaux étaient au pré. Vous les aurez dans une heure.

— Il s'agit bien de cela! Parle de ton accident.

— J'y arrive. Je dis donc que je m'en allais. Chemin faisant, je n'ai rien remarqué d'insolite. Bellone et moi nous étions comme deux amis. Je montais tranquillement la côte et j'arrivais à l'endroit où la route est à pic du côté du ruisseau de Barbouty. Vous voyez ce que je veux dire?

— Oui. Ensuite?

— Il y a là trois cents mètres de chemin avec un petit talus haut comme une botte. Plus d'une fois, des gens qui ont eu le malheur de verser par-dessus ce talus ont roulé jusqu'en bas et y sont restés. Je passais au milieu de la route, assis sur Bellone comme dans un fauteuil, lorsqu'une auto est arrivée sur moi à une vitesse folle et sans prévenir. Je ne me suis rendu compte de rien du tout. Bellone, frôlée ou touchée, a fait un écart terrible. Je n'en revenais pas! Heureusement qu'elle s'est dérobée à l'opposé du ravin, sans quoi, dès ce moment, elle y serait tombée. Je traitais les gens de l'auto de bandits, d'assassins,

d'apaches! Mais ils étaient déjà loin et j'avalais leur poussière.

— A qui appartenait cette automobile? demandais-je.

— Je n'en sais rien, mon capitaine. Je n'ai pas eu le temps de voir son numéro, ni si le chauffeur était droit ou bossu. Mais c'était une belle auto toute grise et qui devait avoir beaucoup roulé. Ma course faite aux Mureaux, je repars. J'étais à peu près au même endroit, lorsque derrière moi j'entends pétarader un moteur. Cette fois, au moins, j'étais averti. Je me retourne, j'aperçois une auto encore éloignée et qui n'allait pas vite. Je distingue une machine qui était aussi de couleur grise, une quarante chevaux, quelque chose de sérieux. Dedans, rien que deux hommes : le mécanicien devant; un touriste derrière lui. On corne, je prends ma droite. Ce coup-là, c'était du côté du ravin, hélas! Ah! je n'ai pas eu le temps de faire des réflexions... A peine m'étais-je rapproché du vide, que l'auto arrivait brusquement sur moi, comme si elle s'était emballée. Au risque de piquer une tête dans le trou, elle fait à ma hauteur une embardée à droite; j'entends un bruit de bidons de pétrole sautant sur la route; je sens un choc, et Bellone file dans le ravin! Je me suis retenu, je ne sais comment, à un arbre contre lequel j'ai été jeté. Mon cheval avait passé sous moi et j'étais suspendu à une branche. En bas, ma pauvre bête gigotait; devant moi, au loin, il n'y avait plus qu'un nuage de poussière; aux alentours, personne... Bref, me voilà, tout de même, et mon opinion est faite. Je ne sais pas, mon capitaine, si vous serez de mon avis, mais l'auto de l'accident est la même que celle qui m'avait frôlé, une demi-heure plus tôt. On me guettait et on voulait avoir ma peau.

Je l'avais écouté avec autant d'émotion que de stupeur. Il parlait simplement, beaucoup moins troublé que moi peut-être qui, déjà énervé par d'autres causes, me sentais poussé dans un drame par cette invraisemblable histoire d'attentat prémédité. J'en éprouvais une exaspération sourde qu'accroissait le sentiment de mon impuissance à voir clair là-dedans.

J'envoyai Michel, assisté de Nony, attendre dans sa chambre l'arrivée du médecin appelé de Saint-Léonard; et je me rendis sur le lieu de l'accident avec Teddy, imperturbable.

Ma pauvre Bellone s'était fracassée sur des rochers. Elle avait fait une chute d'environ quarante mètres. Trois paysans qui passaient venaient de descendre dans le ravin. Je les questionnai sur l'automobile grise et les deux hommes qu'elle portait. Ils ne me répondirent que des absurdités, accusant tout de suite des notabilités du pays. Je les écoutais, les yeux sur le museau ensanglanté de ma vieille jument. Une touffe de bruyère rose

s'écrasait sous sa tête et déjà des mouches bourdonnaient autour de son sang.

— Tout de même, dit le plus vieux des paysans, un habitant du village de Laurière, je crois bien qu'avant-hier, samedi, la receveuse disait, le soir, à la poste, en rentrant de promenade, qu'elle avait vu, de la route, au-dessus du village, à l'écart dans un chemin, une automobile qui avait l'air d'attendre quelqu'un. C'était peut-être la même que celle que vous cherchez. Je ne vois pas trop ce que celle-ci pouvait faire là de bien catholique.

Cette indication avait son prix, Nous revînmes vers le village. Teddy, méditatif, montrait dans le peu qu'il disait qu'il était de l'opinion de Michel : il croyait à un guet-apens. Je voulais être d'un autre avis. Je préférais croire à un accident imputable à la maladresse de touristes qui s'étaient enfuis lâchement après avoir heurté Bellone. Pour moi, tout réfléchi, il n'y avait aucun rapport, sauf dans l'imagination de mon ordonnance, entre la première et la seconde automobile, cause de tout le mal. Je me refusais à concevoir quelqu'un de capable d'organiser dans notre paisible Limousin un attentat aussi romanesque, contre un honnête garçon, de la condition de Michel. J'allais cependant interroger la femme du « facteur-boîtier », que Laurière appelle avec pompe la « receveuse ». Nous arrêtions notre voiture devant la poste, lorsque je vis le facteur en sortir. Il tenait un télégramme.

— J'allais au château, monsieur Désormes, dit-il. Cette dépêche est pour vous.

C'est un bonhomme, dont la figure placide atteste le calme d'une conscience tranquille. Pourquoi remarquais-je sur ses traits et dans sa voix quelque chose d'anormal? Je pris le papier bleu; en même temps, j'aperçus, derrière le rideau de la fenêtre de la poste, une tête curieuse, celle de la « receveuse » aux aguets.

Voici ce que je lus : « *Un ami sûr vous supplie ardemment de le rejoindre au Grand-Hôtel de Limoges, toute affaire cessante, pour une communication de la plus grave importance.* — SALOMÉ. »

Deux fois de suite, je recommençai la lecture de ces quatre lignes. Je devais être bouche bée, l'air ahuri. Tout à coup, je me frappai le front. Ce télégramme et sa signature me rappelaient des gens et des choses que j'oubliais. La lumière se faisait en moi : je m'expliquais à présent la possibilité d'un attentat contre Michel.

Ma figure avait sans doute une expression singulière. Teddy me prit par le bras et demanda :

— Qu'apprenez-vous, Raymond? Est-ce fâcheux pour vous?

Je lui donnai la dépêche sans rien dire. Il la lut, la relut aussi, me regarda en silence et conclut enfin, avec flegme :

— Mme Amati est à Limoges. Voilà ce que je comprends.

Evidemment, il ne pouvait en comprendre davantage. Il n'avait rien su, il ne savait rien de l'offense faite à sa sœur et de la correction infligée au coupable par Michel. Les circonstances m'imposaient de le mettre au courant. Mais pouvais-je le faire en dehors de Josy? Ce n'était pas correct. Il me semblait, du reste, indispensable d'informer Josy de ce qui se passait.

Revêtue d'une amazone, elle nous attendait avec impatience au château et arpentait la terrasse du côté de la vallée. Sur le chemin, au-dessous d'elle, un domestique promenait deux fins alezans, qui venaient des Mureaux. Elle ignorait l'état de Michel et la mort de Bellone. On lui avait tout caché, comme à ma mère, et sa femme de chambre, qui ne parle qu'anglais, n'avait rien pu apprendre à l'office. Informée en détail, Josy fut plus perspicace que moi. Avant d'avoir vu l'extraordinaire télégramme de Mme Amati, elle dit nettement :

— M. Gaston Mourier a voulu se venger de Michel.

Il fallut bien, alors, expliquer le fond des choses à Teddy.

— Oh! oh! déclara-t-il, je regrette beaucoup de n'avoir pas su tout cela plus tôt, et j'ai plaisir à penser que Mme Amati n'est pas misérable comme son frère.

— Vous établissez bien un rapport entre « l'accident » et la dépêche? demandai-je à mon vieil ami, dès que Josy nous eut quittés pour aller se débarrasser de son costume de cheval.

— Assurément, répliqua Teddy.

— Nous sommes donc du même avis; mais pensez-vous que je puisse répondre à l'appel de Mme Amati?

— Vous ne le pouvez pas, mon cher, déclara-t-il gravement. Mais je suis prêt à vous remplacer.

— Je peux d'autant moins répondre, repris-je, sans avoir le moins du monde envie de sourire, que je suis connu d'une foule de gens dont les commérages sont certains, si je me rends à Limoges pour y rejoindre une jeune femme aussi remarquée que Mme Amati.

— C'est à moi d'y aller, prononça Teddy.

C'était, en effet, l'expédient le meilleur. Sans rien dramatiser, il fallait songer que l'accident de Michel imposait quelques précautions. Je pouvais être aussi menacé. Nous avions autour de nous des ennemis inconnus et d'une redoutable hardiesse. Il convenait de s'en défendre.

Je laissai Teddy monter dans son auto et se diriger vers Limoges, puis je téléphonai au chef-lieu de canton pour appeler les gendarmes, afin de faire avec eux, au ravin, les constatations

nécessaires. Ils recevraient ensuite la déclaration de Michel.

Le médecin avait jugé qu'après deux ou trois jours de repos mon ordonnance serait rétabli des suites de sa commotion physique et morale. J'étais rassuré sur son compte. Je n'eus qu'à guider la maréchaussée dans ses premières investigations. Quant à Josy, elle tenait compagnie à ma mère, qui ne se doutait toujours de rien.

*
* *

Cependant, Teddy était arrivé à Limoges. Il trouva Mme Amati seule au Grand-Hôtel. Je voudrais pouvoir rapporter le récit qu'il me fit à son retour, le lendemain.

— J'arrive, mon cher. Mme Amati s'écrie : « Quoi, c'est vous ! » Je réponds : « Oui, c'est moi. Raymond ne peut pas venir. » Tout de suite elle me dit gentiment : « Savez-vous que mon frère veut faire assassiner le domestique de M. Désormes? — Allons donc? — Oui; dès que Gaston a été à Reims, il a donné pour cela de l'argent à son mécanicien, Léon. Ce Léon est un apache. Il est dans la région avec un ami. Ils ne doivent revenir qu'après avoir trouvé un moyen de tuer leur homme par accident. » Elle m'expliqua, en outre, que son frère lui avait confié ses aimables projets en pensant qu'elle s'associerait à sa vengeance par dépit contre vous.

— Elle vous l'a dit?

— J'ai cru le comprendre. Mais, tout de même, son frère s'est trompé : cette bonne petite femme a sauté dans un train, sous prétexte de rentrer à Paris, et elle a couru au secours de Michel.

— Vous l'avez remerciée?

— Attendez donc. Elle savait tout, même comment s'appelait l'hôtel dont les deux sacripants devaient faire leur garnison, à Limoges. Je m'y suis rendu. Leur machine était au garage. Je l'ai vue. Elle est peinte en gris. C'est une forte Panhard, dernier modèle. Elle venait de rentrer. Mes gaillards étaient dans leur chambre. J'avais mon plan. Je me disais : « Pour personne, il ne faut mettre la police dans cette histoire. Je suis sujet anglais; j'ignore la loi française. Je suis en France; j'arrange les choses à ma façon ». Je monte. J'ouvre la porte, je la referme derrière moi et j'aperçois deux faces imberbes et pâles aux cheveux pommadés, deux chevaliers de barrière. Ils jouaient aux cartes en buvant du champagne. Ils se lèvent, effarés. J'avais sorti mon revolver. Je leur dis : « Je suis sir Edward Assler, l'ami de M. Désormes. Ne bougez pas ou je vous abats. Je vous donne dix minutes pour payer votre note d'hôtel, quitter le pays et n'y plus revenir. Vous irez tout droit, à Reims, prévenir M. Gaston Mourier que s'il veut aller au

bagne avec vous il n'a qu'à essayer encore de faire assassiner les gens sur les routes. C'est compris? Je vais attendre au garage votre départ. Si vous êtes encore ici dans un quart d'heure, je vous arrête moi-même. » Sur quoi, je suis sorti comme j'étais entré. Mes deux apaches, la tête dans les épaules, la casquette sur les yeux, le dos rond, n'ont mis que onze minutes à paraître au garage, leur valise à la main. Ils sont partis pour la Champagne, grand train, et sans me regarder. Je crois que vous n'en entendrez plus parler. »

C'est ainsi que Teddy me mit au courant de sa décisive expédition, lorsqu'il rentra à Laurière.

XIII. — Les absents n'ont pas toujours tort.

— L'instinct qui me rendait M. Gaston Mourier si antipathique, dis-je, était des plus justifiés. Je me demande comment vous avez pu lui témoigner, à un certain moment, non pas de la bienveillance, mais tout au moins une obligeante attention.

— Ne me rappelez pas cela, répondit Josy, j'ai oublié vos prévenances pour Mme Amati.

Ce trait me fut sensible. Nous étions seuls au petit salon, voisin de la salle à manger, avant l'heure du déjeuner. Nous causions avec une certaine vivacité.

Après que Teddy eut conté ses hauts faits à sa sœur, il nous avait laissé pour aller dans sa chambre. De fil en aiguille, Josy et moi nous avions fini par nous heurter, à propos des Mourier. Depuis le guet-apens, ils me semblaient exécrables. Mme Amati, elle-même, peut-être ne trouvait pas grâce à mes yeux. Je n'ose penser que j'éprouvais une sourde irritation de sa bienveillance à l'égard de Teddy. Josy, sans faire l'éloge des anciens hôtes de Bluemanor, ne les jugeait pas plus mauvais que la plupart des gens que nous rencontrons dans la vie. Cette mansuétude m'exaspérait.

— Je rougis, dis-je, d'avoir eu la sottise d'entrer en relations avec une famille à laquelle je devais une hospitalité qui aurait dû être très réservée. Je juge d'ici la fortune, les propos, les manières de M. et Mme Mourier, de leurs enfants et de leur gendre, si sévèrement, que je ne me pardonne point de m'être laissé envahir par ces gens-là. Tous ces bateleurs n'ont pas mis des cœurs en commun, mais seulement des ambitions, des vices, et des intérêts.

Josy, qui s'était abstenue d'interrompre ma diatribe, me regardait avec un étonnement croissant.

— Je suis frappée, répondit-elle, non pas de ce que vous dites,

mais de la façon dont vous le dites, Raymond. Je pense que vous ne raisonnez pas ici comme à Woodhouse et à Bluemanor. Je vois que, revenu dans votre pays natal, vous n'êtes plus le même qu'en Essex. Quelque chose vous reprend que je ne suis pas capable d'analyser, mais dont je sens que vous subissez l'influence.

— Je subis l'influence du milieu, concédai je. Quand nous évoquons les Mourier, ma pensée se porte, par comparaison, sur les vieilles familles de notre voisinage, que je veux vous faire connaître et dont, malheureusement, on n'a aucune idée à l'étranger. Si je voyage, je rencontre souvent des couples tapageurs, la femme en toilette-réclame, l'homme jouant l'important et orné d'un ruban ou d'une rosette, tous deux aussi ridicules que pervertis. On les remarque et l'on se dit : « Ah! voilà des Français de la haute société. » On ne pense pas, hors de nos frontières, que la caractéristique des gens distingués de France, gardiens des traditions de courtoisie, d'honneur, de délicatesse, est de passer inaperçus. On ignore ces existences en demi-teinte, qui se partagent entre les tendresses du cœur, les agréments de l'esprit et les soins domestiques, sans gestes, sans discours, sans vanité. Supposez que votre belle-sœur soit en relations avec des Françaises, telles que les vieilles amies de ma mère ou sa jeune compagne, Mlle de Méryl, croyez-vous qu'elle n'aurait pas une autre opinion de la France? Je suis honteux qu'elle ait pu voir Mme Amati et juger par elle la femme française, comme en venant à Paris elle a jugé la France sur le boulevard.

Il me semblait dire des choses très simples et je m'étais calmé en les disant. Comment l'idée me serait-elle venue qu'elles pourraient prendre une importance capitale aux yeux de Josy, et déterminer chez elle des résolutions inattendues?

Cet entretien, qui fut si court, allait changer et sa vie et la mienne. C'est à dater de cette minute que tout s'est trouvé bouleversé dans nos projets. Je vois encore Josy faire quelques pas, s'arrêter et regarder devant elle, fixement. Plus une parole ne sortait de ses lèvres. Nous étions debout, près d'une fenêtre ouverte sur la campagne. Du dehors montait le murmure de la rivière; le chant d'un coq passa dans l'air, puis ce fut, au bas de la vallée, le tintement des sonnailles de la mule du meunier.

La rigidité de l'attitude de Josy me glaçait. J'appréhendais d'avoir prononcé des paroles que je n'aurais pas dû prononcer, et je cherchais à remonter le cours de ma pensée. Le silence se prolongeait; je me hasardai à dire :

— A quoi songez-vous donc ainsi?

Elle eut un sourire d'une expression que je ne lui connaissais

pas, un sourire de tristesse et de résignation, et qui traduisait encore un autre sentiment, indéfinissable pour moi. Elle hocha lentement la tête, et, sans détacher ses yeux du troupeau des monts qui, à travers des brumes légères, fuyaient au loin vers l'horizon, elle murmura :

— J'aurais dû m'y attendre... La patrie est, pour le soldat, plus forte que l'amour.

Elle se tourna brusquement vers moi; des larmes sillonnaient ses joues dont l'incarnat avait pâli.

— Ne me parlez plus, dit-elle, j'ai besoin de penser, d'être à moi; je vous reverrai plus tard.

Je restais sur place, songeur, douloureusement surpris. Lorsque je relevai la tête, elle avait disparu.

On sonnait le déjeuner. Un moment après, elle fit dire qu'elle était souffrante et qu'elle priait ma mère de l'excuser. Ma chère malade dut se douter de quelque chose d'anormal. Je fis de mon mieux pour lui donner le change. Elle m'a dit, depuis, qu'elle n'avait pas été ma dupe. J'étais dans un trouble que je ne pouvais dissimuler complètement. Je me sentais en plein drame; je voyais les péripéties se multiplier, et il fallait s'efforcer de tout cacher à un cœur sensible à la moindre émotion. Mais les événements allaient se précipiter; et, malgré moi, ma mère devait en souffrir.

Dès le début de l'après-midi, Josy vint la trouver dans son petit salon, et voici très exactement ce qui se passa entre elles, tandis que Teddy et moi nous nous promenions à travers le parc. J'ai pu reconstituer, point par point, toute cette scène inoubliable pour ma mère.

Elle lisait un volume de Taine lorsque Josy entra. Elles se dirent d'abord des choses sans importance; il fut question du malaise de Josy qui se déclarait mieux portante, puis la conversation prit pour thème l'Angleterre.

Dès qu'elle causait avec Josy, ma mère s'abstenait de plus en plus d'aborder des sujets de sa vie coutumière. Elle évitait ainsi de se livrer et marquait que sa propre existence ne pouvait sans doute intéresser Josy, qui devait s'étonner et souffrir de cette réserve. Dans leur tête-à-tête de cet après-midi-là, elle dit soudain :

— Tout est nouveau pour moi, madame, de ce que je vois ici. On croit connaître la France, et l'on ne sait rien de la vie française tant qu'on ne l'a pas vécue dans ses différentes provinces. Il faut être adapté à un sol, initié aux mœurs, instruit des usages pour pénétrer la vie provinciale de la France.

— Ceci, répliqua ma mère, doit exiger un réel effort lorsque l'on appartient à une nationalité étrangère.

— Oui et non. Etre d'une autre race, c'est évidemment porter en soi un ensemble de traditions, de souvenirs, d'habitudes, qui sont propres au milieu où l'on a pu naître, et plus ou moins impropres à tout autre milieu. Mais la volonté, ou, plutôt, la bonne volonté, qui est la plus forte des volontés, suffit à permettre de comprendre les mœurs et les usages nouveaux que l'on désire pratiquer.

— Sans doute, mais j'avoue que lorsque j'étais jeune femme, si j'avais dû me transplanter, j'aurais regretté beaucoup de choses de ma première patrie.

— Madame, si vous vous étiez laissée conduire par votre cœur, qui est un cœur généreux, vous auriez su sacrifier tout ce qui vous aurait paru précieux pour en faire la rançon de votre bonheur.

— Je ne sais. Tout dépend de l'éducation première et d'autres influences. Chacun envisage la vie à sa façon. Faut-il et peut-on sacrifier tout ce qui nous paraît précieux au droit d'atteindre au bonheur? Et, par exemple, avons-nous raison de subordonner ce qui est divin à ce qui est humain? Quand j'étais jeune, je me sentais déjà très attachée à ce qui caractérise en nous la race et fait sa mentalité, c'est-à-dire aux traditions, et, premièrement, à la plus importante : la tradition religieuse. Je crois que je n'aurais pu l'amener en moi à aucune concession d'intérêt terrestre.

A ce moment, Josy regarda son interlocutrice attentivement, et sentit qu'elle avait accepté le débat. Alors, elle céda à son tempérament et se laissa emporter par tout ce qui bouillonnait en elle, sans se rendre compte de l'intensité d'émotion qui torturait ma mère et qui ne pouvait aller qu'en s'aggravant.

— Madame, reprit-elle, tout, ici-bas, peut-être, n'est qu'illusion. Les choses n'existent, je crois, que par la façon dont nous les considérons. Nous sommes ainsi prisonniers de puissances imaginaires, prisonniers des mots, des choses, suivant l'influence ou la forme que nous leur prêtons. Dieu me garde de vous peiner en quoi que ce soit, mais ne croyez-vous pas que nous cédons trop aisément aux préjugés de race et de religion?

— Pardon, répondit ma mère, où vous voyez des préjugés, je vois, moi, des frontières morales et nécessaires.

— Pourquoi nécessaires? Jugez-vous indispensable que les peuples soient séparés et croyez-vous à l'éternité de ces barrières qui ne sont que des vestiges des innombrables et anciennes divisions de la barbarie?

— Je crois tout au moins aux principales frontières comme je crois aux principales différences de langage, de sol et de climat, et, par suite, à de profondes divergences entre les peuples. J'en

conclus donc que lorsque, individuellement, nous franchissons ces barrières qui sont, pour vous, des prolongements de la barbarie, et dans lesquelles je vois, moi, la conséquence des influences souveraines qui créent, parmi les hommes, pour des fins mystérieuses, la lutte et l'effort, nous nous préparons une situation anormale où nous aurons bien de la peine à trouver la paix du cœur.

— Je m'excuse encore, reprit Josy, si j'avance quelque chose qui peut vous désobliger, mais je pense que chacun édifie son bonheur à sa guise et est libre de choisir dans le vaste monde le lieu et les conditions qui lui semblent les plus propices.

— Je ne dis pas le contraire. Je n'ai pas les mêmes vues que vous qui avez beaucoup voyagé, tandis que j'ai vécu sur un très petit espace, comme vivent tant de Françaises, exclusivement occupées de leur intérieur et de leur famille. Forcément, vous savez et vous pensez des choses que je ne puis comprendre.

— Je sens bien, reprit Josy, non pas que vous ne pouvez les comprendre, mais que certaines de mes idées vous étonnent et sont assurément très différentes de celles des jeunes filles que vous êtes habituée à voir. Je reconnais bien volontiers qu'au point de vue français je ne suis, ni par mon âge, ni par mon existence, ce qu'on appelle une « jeune fille ». Mais la nature montre que rien de ce qu'elle crée n'est rigoureusement conforme à un type imposé. Telle que je suis, bonne ou mauvaise, banale ou étrange, j'existe et j'ai droit, comme les autres, à la vie et au bonheur.

— Je n'en disconviens pas.

— Je vous concède, poursuivit Josy, que je suis incapable, en ce moment, de comprendre l'intérêt des minuties de la vie domestique. Mais pensez-vous que le rôle de la femme dont l'esprit s'est ouvert en voyageant, en étudiant, en réfléchissant, soit de se borner à diriger elle-même sa maison?

— Je pense, répondit ma mère, qu'il vaut mieux que nous ne discutions pas ce point de vue. La vie française est probablement, sous ce rapport, très différente de la vie anglaise. Où vous ne pouvez voir que des minuties irritantes, pour ne pas dire dégradantes, nous voyons, nous autres, la condition même du bonheur domestique.

— Vous vous calomniez, madame. Vous êtes très au-dessus de ces minuties dont on doit, tout au plus, dans un certain rang, assurer le contrôle. Votre éducation vous interdit de vous abaisser à de fastidieux détails.

— Pardon; il n'y a rien d'abaissant dans ce qui est le devoir.

— C'est peut-être vrai pour quelqu'un qui n'a pas d'autre

horizon que les obligations d'une existence modeste. Je conçois fort bien, par exemple, qu'une jeune fille malheureuse et qui a vécu sans rien connaître des splendeurs de la vie, ni des chefs-d'œuvre de la nature et de l'art, se confine dans des besognes humbles, y excelle et finisse par y prendre un certain plaisir.

— Mademoiselle, déclara ma mère, une épouse est faite, chez nous, pour tenir sa maison, d'abord et avant tout. Elle rêve ensuite aux beautés de la nature, si elle a le temps.

— Avouez cependant, madame, qu'un mari, s'il est un homme de quelque culture, sera bien vite las des vertus terre à terre.

— Ce sont les plus désirables.

— Ce n'est pas l'avis de tous les hommes.

— Parce que, riposta ma mère avec fièvre, d'une voix que l'irritation faisait trembler, parce que les hommes se laissent prendre à tout ce qui flatte leur vanité; parce que, souvent, dès qu'ils ont déchiffré quelques pages du livre de la vie, ils se croient d'une essence supérieure et cherchent le rare et l'impossible. Ils ne voient pas le véritable mérite où il se cache; ils ne distinguent pas que la pierre du foyer est la seule sur laquelle ils puissent asseoir solidement leur réussite; ils oublient qu'il est bon que cette pierre soit d'un granit brut plutôt que d'un grain ciselé et que, plus elle est simple, plus elle est saine. La France est pavée, mademoiselle, de ces précieuses pierres dont les hommes, aujourd'hui, méconnaissent la valeur. Ainsi se meurt la société française. C'est grand pitié, car elles sont encore nombreuses les jeunes filles sans éclat extérieur qui donnent toujours ces honnêtes femmes françaises, épouses et mères suivant les traditions des aïeules, et qui passent inaperçues dans la vie, parce qu'elles se contentent de n'y faire que le bien.

Ma mère avait parlé avec un émoi qu'il ne lui était plus possible de contenir. Au fur et à mesure que ces paroles s'échappaient de ses lèvres, Josy s'était levée lentement du fauteuil où elle se trouvait assise. Elle se recula, frémissante; et, soudain, sa secrète pensée se fit jour :

— Je voulais vous le faire dire, prononça-t-elle d'une voix étouffée; Mlle de Méryl est la femme que vous avez rêvée pour votre fils !

L'index tendu vers son interlocutrice, elle appuyait sa déclaration d'un geste tragique. La brusquerie de cette riposte atteignit ma mère en plein cœur. Josy la vit essayer de se soulever, puis retomber sur ses coussins en frissonnant. Elle perdait connaissance; sa douce figure se convulsait.

Josy se précipita vers la porte et appela du secours. J'arrivai

peu après. Elle ne me dit que quelques paroles qui furent pour moi incompréhensibles, puis elle sortit rapidement.

Mathilde et Nanette s'empressaient autour de ma mère. Son évanouissement se prolongeait. On juge de mon angoisse. Enfin, elle revint à elle et lorsque nous fûmes seuls, je sus en détail ce qui s'était passé. A vrai dire, je l'avais pressenti. Mais je ne devais rien laisser paraître de tout ce qui me bouleversait. J'eus la force d'éviter une discussion nouvelle avec ma chère malade, de la rassurer, de la laisser calme et, peut-être au fond, satisfaite. Elle devait se dire que le fossé qui venait de se creuser entre elle et la sœur de Teddy était infranchissable.

Dès que je pus la quitter, je me mis à la recherche de Josy pour une explication nécessaire. Je parcourus le château sans l'y trouver. Dans le grand salon, son frère, alarmé, attendait des nouvelles. Il n'avait point vu sa sœur. Je le rassurai sur l'état de ma mère. Il voulait m'aider à m'enquérir de Josy. Je supposais qu'elle était dans le parc. Je le priai de ne pas se déranger. Il n'aurait pu que gêner notre entretien.

Arrivé au rez-de-chaussée, j'aperçus Michel installé sur la terrasse dans un fauteuil de convalescent. Il regardait la perspective des monts et ne bougeait pas, appuyant sa tête emmaillottée au coussin du dossier de son siège. Je vins jusqu'à lui.

— As-tu vu, par hasard, miss Josy, Michel?

— Vous cherchez miss Josy, mon capitaine?

— Mais oui, depuis un quart d'heure.

— Alors, il se passe du vilain. Vous ne savez pas qu'elle est partie, il y a vingt minutes?

— Partie? Comment? Pourquoi? Vers quel but?

— Partie dans l'auto de sir Edward. Pourquoi et où, je n'en sais rien. J'ai entendu miss Josy appeler le mécanicien de son frère et lui dire d'amener la voiture. Elle est montée dedans et l'auto a démarré. J'essayais de la suivre des yeux, de colline en colline, quand vous êtes arrivé; mais je l'avais déjà perdue de vue.

Que signifiait ce départ subit, à l'insu de Teddy? Etait-ce un de ces coups de tête, caractéristiques de la nature primesautière de Josy? S'agissait-il d'une promenade ou d'une fuite? Où allait-elle ainsi? Je ne le sus que le soir.

Pendant que je cherchais vainement à deviner ce qu'elle avait pu décider, elle filait à toute vitesse à travers le Limousin. Informée de la petite ville de la Creuse où Noémi de Méryl était près de ses sœurs et de la tante qui les a recueillies, elle faisait d'un trait les soixante kilomètres qui séparent Laurière de la Souterraine. Elle guidait le mécanicien, d'après la carte, et n'eut

pas de peine à parvenir jusqu'à la paisible localité où Noémi se reposait au milieu des siens. Le premier venu lui indiqua la maison qu'elle cherchait. C'était presqu'en pleins champs, à la limite de la ville. Josy sauta de l'automobile et poussa une porte à claire-voie. Un bruit de sonnette signala son entrée. Le jappement d'un petit chien y répondit de l'intérieur de la maison. Elle entendait des rires; ils venaient d'un jardin derrière la modeste demeure qui s'offrait à sa vue, précédée d'une pelouse ombragée d'un marronnier. Elle marcha vers ce bruit de rires. Une jeune bonne s'empressait vers elle. Josy passa en lui disant :

— Mlle Noémi de Méryl est là-bas, n'est-ce pas?

Parvenue au jardin, elle découvrit un prunier vénérable. Deux fillettes de quatorze à quinze ans étaient perchées sur les plus grosses branches. Au-dessous d'elles, appuyée à une échelle et tendant vers ces hardies cueilleuses une corbeille en osier, une jeune fille blonde, vêtue de noir, prodiguait des avis de prudence auxquels répondaient des quolibets attendris et des éclats de voix joyeuses. A l'ombre, près de la maison, sous un léger berceau de clématites, une vieille dame assise faisait gravement de la tapisserie. De temps en temps, par-dessus d'énormes lunettes, elle jetait un coup d'œil sur le prunier et souriait.

D'un regard, Josy avait vu tout cela. Elle était déjà au pied de l'arbre et s'adressait à la jeune fille blonde :

— Mademoiselle, je suis miss Josiane Assler. Je voudrais vous parler.

Aussitôt que Noémi, stupéfaite, eut fait avec elle trois ou quatre pas dans une allée voisine, Josy s'expliqua :

— Mademoiselle, déclara-t-elle, je vous ramène à Laurière tout de suite. Mme Désormes est malade par ma faute. Si vous n'êtes pas ce soir près d'elle, je ne me le pardonnerai pas.

Et voilà comment, une heure et demie plus tard, Noémi rentrait au château dans un état de trouble impossible à décrire. De tout ce qu'elle avait pu entendre ou dire dans l'automobile, deux ou trois phrases restaient dans sa mémoire, que Josy répétait sans cesse, au long du chemin sous des formes diverses :

— Prenez un bonheur qui est le vôtre et non le mien. Je me suis trompée, ne m'imitez pas. L'amour que je croyais en Raymond Désormes n'est que de l'amitié; l'amitié que vous croyez en vous n'est que de l'amour. Allez l'un vers l'autre. Je ne suis déjà plus entre vous...

XIV. — La vertu de la terre.

Josy resta à Limoges. Elle fit arrêter l'automobile devant le Grand-Hôtel et pria Noémi d'attendre. Elle avait, dit-elle, quelque chose d'important à écrire.

Cependant, à Laurière, Teddy et moi, nous nous demandions depuis de longues heures où pouvait être allée la fugitive. La nuit était venue. Je commençais à m'inquiéter sérieusement. Teddy me répondait avec calme que son mécanicien lui semblait sûr, sa machine excellente, Josy sensée, et qu'il était superflu de s'alarmer sans raison précise. La disparition de sa sœur pouvait paraître assurément surprenante; mais nous en aurions l'explication d'un moment à l'autre. Il ne sortait pas de cette opinion et continuait de fumer placidement des cigares.

La demie de huit heures venait de sonner, lorsque le ronflement de l'auto nous attira au dehors. Ma stupeur fut grande à la vue de Mlle de Méryl sortant seule de la voiture. Teddy me regarda d'un œil interrogateur. En peu de mots, Noémi nous mit au courant. Elle tenait deux lettres; elle nous les donna et disparut, pressée autant de couper court à nos questions que de monter près de ma mère.

Teddy et moi nous étions entrés dans la galerie des armures, au rez-de-chaussée. La lueur d'une seule lampe électrique, allumée près du seuil, tombait du haut plafond sur la longue salle qu'elle éclairait indistinctement. Nous ne savions que faire. Des deux lettres apportées par Noémi, l'une était à l'adresse de Teddy, l'autre à la mienne, et leur suscription montrait l'écriture de Josy. Nous soupçonnions un événement encore plus grave que le départ et l'arrivée qui nous laissaient stupéfaits. Chacun de nous, suivant sa nature, appréhendait un bouleversement, un nouveau trouble, et nous hésitions à parler. Teddy secoua le premier cette torpeur.

— Oh! oh! dit-il, il faut voir clair là-dedans.

Pour s'éclairer de toute façon, il tourna le bouton du lustre de la salle. Des armes et des cuirasses flamboyèrent. Nous vîmes que nous avions des visages défaits; je crois même que je tremblais un peu. Teddy décachetait sa lettre; je n'avais pas encore ouvert la mienne.

— Bon! reprit-il, je ne comprenais pas grand chose; je ne comprends plus rien du tout.

Il me tendit le message de Josy. Il était en anglais; voici quel en était le sens : « Cher Teddy, je juge convenable de rentrer à

Paris ce soir. Je vous attends à l'hôtel d'Albe. J'ai encore besoin de vous. M. Désormes vous expliquera ma décision. »

J'ouvris alors la lettre qui m'était destinée. Presque aussi brève, et écrite aussi dans la langue de Josy, fidèle, ordinairement dans ses rapports avec moi à l'emploi du français, elle ne contenait que six lignes que je traduis littéralement :

« Je me suis trompée; vous vous êtes trompé. Nous étions dans l'erreur. M[lle] de Méryl vous aime; vous aimez M[lle] de Méryl et votre mère vous adore tous deux. J'étais entre vous, je me retire. Oubliez celle qui ne vous oubliera point. — Josy ».

Je donnai à son frère ce billet tragique et simple... Il le lut sans se départir de son calme; c'est à peine si son front se plissa.

— C'est fou, m'écriais-je. Ce coup de tête est inadmissible!

— Je ne sais, prononça Teddy. L'évanouissement de M[me] Désormes, à la suite de sa conversation avec ma sœur, est un éloquent indice. Josy a dû savoir pourquoi elle partait. Je suppose, hélas! qu'elle a eu raison. Mon cher, ajouta-t-il, nous ne sentons pas, nous autres, certaines choses que les femmes finissent par sentir. L'amour ne les aveugle jamais qu'un moment.

Je demeurais stupéfait. Un déchirement se faisait en moi et cette douleur était, en même temps, comme un allègement. Il me semblait que je venais de passer des jours dans une espèce d'ivresse, d'envoûtement, et que je m'étais trouvé en dehors des conceptions ordinaires de ma vie.

— Je crois, déclara Teddy, qui, depuis un instant, assis sur une haute cathèdre, s'absorbait dans ses réflexions, je crois qu'il est de mon devoir de remercier M[me] Désormes de sa cordiale hospitalité et de prendre congé, pour rejoindre Josy. Je pense que rien ne peut être plus salutaire à madame votre mère que de l'informer de la résolution de ma sœur. Cela vous regarde.

— Mais enfin, m'exclamais-je, à supposer que Noémi de Méryl ne me soit pas indifférente, ce qui est tout naturel, où a-t-on vu, où voit-on que je puisse l'aimer?

— Mon cher, reprit Teddy, je ne suis pas très apte à me reconnaître dans les sentimentalités qui font le charme de l'amour, tel que les Français le pratiquent. Mais je viens de peser l'acte de Josy; je reconnais qu'elle a bien agi. Je suis frappé d'une observation que je n'avais pas faite et que je fais, à présent. Tout parle ici de M[lle] de Méryl, sauf vous. Votre silence vous condamne. Abusé sur elle et sur vous-même, vous fermiez les yeux devant la réalité, pour voir en vous l'illusion séduisante que présentait ma sœur. J'ajoute que dans ce moment même vous avez bien plutôt l'air d'un homme qui s'éveille, que d'un homme qui

se fâche. Suivez-moi donc. Je veux saluer Mme Désormes et Mlle de Méryl. Madame votre mère est dans son appartement. Vous m'introduirez.

Nous les trouvâmes l'une et l'autre dans la chambre de ma mère.

Noémi était entrée de l'air le plus naturel et le plus tranquille qu'elle avait pu se donner. Elle n'en était pas moins très embarrassée. Comment justifier son retour inattendu? Le mieux semblait être d'avouer tout uniment ce qui venait de se passer. Mais était-il rien de plus délicat et de plus troublant pour elle que de rapporter les déclarations extraordinaires de Josy? Elle ne pouvait pas dire l'entière vérité. Par dignité, par pudeur même, elle en était empêchée. A sa vue, le visage de ma mère s'était illuminé :

— Je ne rêve pas! C'est bien vous! Et comment et pourquoi arrivez-vous à cette heure, ma chère enfant?

Noémi, qui avait de la peine à se posséder, dut avouer un premier fait dont l'esprit clairvoyant et maternel de son interlocutrice allait s'emparer pour tout démêler.

— Miss Assler est venue me chercher en automobile, expliqua Noémi. Votre malaise l'a effrayée. Elle a cru que je pourrais vous être nécessaire. Je suis contente d'être ici; mais je vois que vous êtes très bien ce soir. Je vous sens seulement un peu énervée.

— Je suis très bien, ma chérie. Je vous vois. C'est tout ce que je demande pour être calme et heureuse... Où est miss Assler? Je veux la remercier de sa bonne inspiration.

— Elle est... elle est restée à Limoges. Je ne sais pourquoi!

Noémi se laissait démonter. Son trouble devenait évident. Ma mère l'examinait et devait lire en elle.

— Mais que vous a-t-elle dit? demanda-t-elle. Ne savez-vous rien de l'explication que nous avons eue tantôt?

— Je n'ai pas très bien compris tout ce qu'elle m'a raconté, murmura Noémi rougissante.

— Je le devine, répondit ma mère à voix basse, et je devine aussi votre émotion. Je sens à quelle décision a pu s'arrêter une nature où la noblesse s'unit à l'étrangeté : je comprends ce qu'a fait miss Josiane... Je vous tends les bras, ma chérie. Ne me répétez rien de ce qui vous a été dit. Embrassez-moi seulement.

C'est à ce moment qu'Edward Assler et moi nous entrâmes. Nous les trouvions en pleurs, étroitement enlacées.

Elles n'essayèrent pas de dissimuler leur trouble. Pour s'exprimer différemment, le nôtre n'était pas moins grand.

— Madame, prononça Teddy, en s'inclinant devant ma mère, vous me permettrez de garder un souvenir ineffaçable de l'accueil que vous nous avez fait.

Il excusa sa sœur, rappelée, dit-il, soudain, en Angleterre, par suite de circonstances imprévues, puis il salua Noémi, qui s'était un peu écartée et que l'émotion obligeait à s'appuyer contre une console. Ce fut tout. Il sortit; je l'accompagnai en silence jusqu'à sa voiture.

Sur son ordre, son mécanicien avait averti la femme de chambre de Josy. Déjà les malles de nos hôtes reprenaient leur place à l'arrière de l'automobile. Teddy allait partir. Il me prit les mains et les serra fortement :

— Il va sans dire, mon cher, déclara-t-il, que je reste votre ami et que vous restez le mien. Comptez toujours sur Edward Assler.

Il y eut sur le chemin un peu de bruit, un peu de lumière, puis plus rien. De Josy et de son frère il ne restait à Laurière que le souvenir.

*
* *

Je ne savais où aller. J'appréhendais de remonter tout de suite dans les appartements. Je fis quelques pas dans la campagne. Autour de moi, c'était maintenant le grand silence de la nuit. Nous n'avions pas dîné. Je ne m'en apercevais point.

Un brouillard de soir d'été, pareil à celui de notre première promenade dans l'obscurité, le jour de l'arrivée de mes amis, montait de la Vienne et se répandait à travers la vallée. Il venait jusqu'à moi; il m'entourait. C'était l'âme des eaux et de la terre qui me reprenait définitivement.

Qu'allait devenir Josy? Comment n'avions-nous pas senti, dès le début de nos relations, les différences d'origine, d'idées, de tendances qui nous faisaient dissemblables? Nous nous étions laissés prendre à ce mirage d'amour qui veut rapprocher les races, unir les destinées contraires, et qui se flatte de préparer ainsi, sur terre, une unique patrie. Mais à supposer que, grâce au progrès moral, ce miracle puisse jamais se réaliser, toute évolution est lente, et tandis que, dans son ensemble, la fusion des peuples semble se préparer, dans le détail, les individualités luttent, souffrent, se livrent, se reprennent, rattachées d'instinct au passé par le sol sur lequel elles veulent se tenir. Telles des parcelles de métal qui bouillonnent dans un creuset, chacune, soumise à une même force, a pourtant des mouvements différents. Et quand elles s'unissent, quand elles se coagulent, n'est-ce pas pour ne plus être qu'inertes et refroidies?

L'humanité vit de ses divisions, de ses colères, de ses embrasements. La nature la renouvelle et l'agrandit en la détruisant. Nous sommes forts et vivaces tant que les instincts combatifs

parlent en nous et commandent nos actes. Les barrières, les frontières, les rivalités, les haines qui nous séparent, entre peuples, ne font que provoquer l'action humaine et engendrer l'énergie sociale.

Je songeais enfin que mon devoir et mon intérêt étaient de rester de mon sol, de ma race, de mes traditions, et d'y chercher normalement l'assise du bonheur domestique, principal but de la vie. Je voyais Josy s'effacer dans le brouillard comme un météore qui avait un moment traversé mon ciel. Elle était pour moi d'un autre monde. Ma mère avait raison : Noémi de Méryl me semblait au contraire faite d'une substance identique à la mienne. Je l'aimais donc sans m'en être douté.

Mais pourquoi venais-je seulement de découvrir ses mérites?

Parce qu'elle était l'âme, inaperçue des profanes, méconnue des ignorants, l'âme qui fait nos maisons riantes et nos jardins fleuris; parce qu'elle était la vertu qui s'ignore, le charme qui est un instinct, l'esprit qui est un sourire; parce qu'elle avait en elle le sérieux et la grâce des meilleures aïeules, compagnes et éducatrices qu'aucun devoir ne rebutait; parce qu'elle était enfin l'âme française. Je la perdais de vue, éloigné du sol natal. Revenu au pays des ancêtres, j'avais ouvert les yeux au bruit de l'écho des eaux et des bois éveillant mon cœur.

Le brouillard allait atteindre le haut de la colline. Soudain, la nuée s'entrouvait sous un coup de vent. Je pus distinguer nettement la clarté de la chambre de ma mère. La fenêtre était ouverte à la paix du soir. Une silhouette légère se dessina sur le fond lumineux de la pièce et resta immobile près de l'encorbellement extérieur. C'était Noémi de Méryl qui écoutait la nuit.

Adossé à un chêne, je la regardais d'en bas. Mon sang courait plus vite et plus chaud dans mes veines, ma poitrine se gonflait de l'haleine embaumée de l'été. A mes pieds la Vienne continuait son murmure...

Henri de Noussanne.

L'HOTEL DU SACRÉ-COEUR

ET

ANNE-MARIE DE MORAS[1]

A l'extrémité de la rue de Varennes, au milieu d'une vaste cour fermée par un portail majestueux, se dresse un des plus beaux hôtels qui subsistent encore de nos jours dans le faubourg Saint-Germain. Parmi tant de parcs détruits, tant de vieux arbres abattus, parmi tant de somptueuses demeures, tombées peu à peu sous la pioche du démolisseur et dont on a peine à retrouver la trace à travers les nouveaux lotissements et les modernes bâtisses, il est resté presque intact avec ses parterres, ses avenues et ses quinconces. Ses immenses jardins ont l'étendue d'un parc et englobent tout le carré de terrain bordé par le boulevard des Invalides, la rue Barbey-de-Jouy et la rue de Babylone.

Construit à l'époque de la Régence par les célèbres architectes Aubert et Gabriel pour le riche financier Peyrenc de Moras, il profile entre son imposante cour d'honneur et ses délicieux jardins, les élégants contours de ses avant-corps, les délicates sculptures de son fronton où se jouent des amours et des déesses, et les lignes très pures et très nobles de ses deux superbes façades.

C'est l'ancienne résidence des Dames du Sacré-Cœur que la confiscation des biens des congrégations est venue chasser de leur couvent et dépouiller de tous leurs biens en même temps que de ce beau domaine.

Dans cette paisible demeure, nos femmes, nos filles, nos mères ont passé tour à tour, et c'est sous ses beaux ombrages que se sont écoulées les premières années de leur jeunesse.

Sont-ce ces souvenirs intimes qui nous tiennent au cœur, ou seulement l'intérêt qu'offre ce gracieux spécimen d'architecture,

[1] *Archives Nationales; Journal de Barbier*, t. III et IV; *Mémoires de Luynes*, t. I et X; *Journal de Burat; Mémoires de Malouet*, t. I et appendice. Plon 1874; Chevalier de Mouhy, *Journal d'Anne-Marie de Moras, comtesse de Courbon, écrit par elle-même et adressé à Mlle ***, pensionnaire au couvent du Cherche-Midi*, Lahaye. P. de Houat, 1740; *Anciennes maisons de Paris*, par Lefeuve; *Ce qui reste du vieux Paris*, par le vicomte de Villebresme.

toujours est-il qu'à maintes reprises on s'est inquiété dans le public, à l'idée de voir disparaître ce modèle de l'art charmant du dix-huitième siècle et qu'on cherche un moyen pratique de le sauver de la destruction, en en faisant le siège d'un service municipal ou public qui respecterait ce majestueux ensemble.

Les souvenirs du couvent du Sacré-Cœur ne sont pas les seuls qui se rattachent à l'hôtel de la rue de Varennes, ses vieux murs ont abrité bien des hôtes célèbres, Peyrenc de Moras, la duchesse du Maine, la maréchale de Matignon, le fameux Lauzun duc de Biron, jusqu'à ce qu'enfin, sous la Terreur, les jardins saccagés et l'hôtel mis au pillage devinssent une succursale de la prison du Luxembourg.

Les brillantes assemblées où la duchesse du Maine oubliait sa disgrâce en groupant autour d'elle les beaux esprits de son temps, les fêtes somptueuses et galantes données par Lauzun avant de devenir général des armées de la République, ses jardins remplis de fleurs rarissimes et d'œillets merveilleux qu'il surveillait d'un œil si jaloux, seraient autant de tableaux curieux à retracer. Mais, parmi tous les personnages illustres ou puissants qui se succèdent rue de Varennes il est une figure aux allures plus modestes qui nous apparaît singulièrement touchante et curieuse; elle mérite de retenir notre attention par ses étranges aventures et de nous apitoyer par ses malheurs. C'est celle de la fille du célèbre financier de la Régence qui, en 1728, fit tracer les jardins et élever l'hôtel où notre héroïne passa sa première enfance.

Anne-Marie Peyrenc de Moras était née à Paris au mois de juillet 1723; elle était fille d'Abraham Peyrenc et de Marie-Anne Fargès. Peyrenc était un de ces financiers intrigants et habiles qui firent de si brusques et si colossales fortunes sous la Régence. Ce Languedocien, fils d'un barbier de village, avait débuté à Paris comme simple garçon perruquier.

Ambitieux, avisé, dépourvu de scrupules, hanté par l'idée de faire fortune, il abandonna bientôt le rasoir pour les affaires et se lança dans la finance. Par un hasard inespéré, les aventures dans lesquelles il se risqua lui furent plusieurs fois favorables, et le peu qu'il avait gagné lui permit de nouveaux trafics où il fut servi par la même bonne chance. En même temps son mariage avec la fille d'un fournisseur aux vivres qu'il avait su séduire devenait pour lui un puissant appui; après avoir évincé tout d'abord ce piètre prétendant, les parents avaient dû céder devant les preuves trop visibles d'une inclination réciproque et le modeste traitant était devenu l'heureux époux d'une riche héritière. D'ailleurs, avec le système de Law et les hasards de l'agio, on

s'éveillait pauvre et on s'endormait riche. Mais plus prudent que beaucoup de ses pareils, le banquier, sitôt qu'il eût fortune faite, mit ses écus à l'abri, se retira sagement des affaires et occupa dès lors ses loisirs à acquérir, avec son argent, la considération qui avait manqué à son premier âge. Son nom roturier sonnait mal ; l'achat d'un fief, acquis de la duchesse de Brancas, y porta un prompt remède et eut vite fait oublier son origine trop vulgaire et sa fortune trop rapide. Devenu seigneur de Moras-en-Brie, près de la Ferté-sous-Jouarre, il acquit tout d'abord une charge de conseiller au grand conseil et, quelques années plus tard, il était devenu maître des requêtes.

C'est alors qu'il acheta les terrains vagues voisins de l'hôtel des Invalides pour y faire construire une demeure digne de sa nouvelle fortune et de la brillante situation qu'il avait pu atteindre. Lorsqu'en 1732, il mourut respecté et honoré de tous, il joignait à ses diverses fonctions celle de chef du conseil de la duchesse de Bourbon. Il laissait à ses trois enfants, deux fils et une fille, une fortune considérable qui montait à plus de 4 millions tant en effets mobiliers qu'en titres de rentes inscrites au grand-livre. Si l'on se rapporte à la différence des temps et qu'on tienne compte de la valeur de l'argent à cette époque, ces 4 millions en représenteraient aisément 12 de notre monnaie d'aujourd'hui.

Mlle Anne de Moras avait alors neuf ans; elle venait d'entrer au couvent de Notre-Dame de la Consolation, rue du Cherche-Midi, maison fréquentée par la meilleure noblesse en même temps que renommée par la supériorité de ses études. Ce qu'étaient ces maisons sous l'ancien régime, c'est ce que nous pouvons difficilement nous figurer à présent. Le couvent de l'Assomption, celui de Fontevrault et ceux de Panthemont ou de la Présentation, tous également célèbres, n'étaient pas seulement, comme on pourrait le croire, des établissements d'éducation; ils répondaient, en outre, à une foule de besoins sociaux; lieux de repos ou de refuge pour les femmes du monde qu'un deuil ou des revers de fortune obligeait de s'y réfugier momentanément; asile discret des femmes séparées de leur mari, que des aventures trop bruyantes ou l'éclat d'un procès retentissant contraignait à vivre quelque temps dans une sorte de retraite. C'était le monde en raccourci. Dans cette même clôture les élèves et les dames vivaient en perpétuel contact.

Confortablement logées, dans des chambres particulières, servies par leur propre femme de chambre, accompagnées par une gouvernante, chacune de ces jeunes filles pouvait mener à son gré la vie la plus tranquille et la plus agréable. Soumise à une

règle des plus douces, elles s'occupaient non seulement à parfaire leur éducation, mais surtout à acquérir les talents d'agrément qui forment les charmes et les grâces de la femme appelée par sa naissance à briller dans le monde et à en faire l'ornement. Le parloir fréquenté par la société la plus brillante était un salon où plusieurs fois chaque semaine on venait faire assaut d'élégance et d'esprit. Dans les appartements des pensionnaires s'organisaient des soupers et des collations où figuraient parmi les convives des invités étrangers. Rien, pour ainsi dire, ne séparait donc les jeunes filles de cette société séduisante dont elles entrevoyaient à chaque instant autour d'elles les scandales et les plaisirs, et enfin lorsqu'elles ne s'y trouvaient pas mêlées dans leurs sorties incessantes, les nombreux visiteurs admis à Notre-Dame de la Consolation, sans aucune distinction de sexe ni d'âge, leur apportaient l'écho des réjouissances et des fêtes.

Trois années se passèrent; Mlle de Moras était toujours au couvent menant la même vie que ses jeunes compagnes, mais pour en interrompre la monotonie, fréquentait assidûment l'hôtel de la rue de Varenne où elle retrouvait les habitudes les plus luxeuses et le train le plus brillant. Mme de Moras encore jeune, restée fraîche et agréable, se consolait de son mieux de son veuvage en tenant grand état de maison. Lancée à corps perdu dans le tourbillon des divertissements et des plaisirs, elle semblait préoccupée avant tout de ne pas perdre un seul des jours de répit que lui laissait la quarantaine approchante. Dans cet hôtel fastueux où elle exerçait l'hospitalité la plus large, on voyait affluer les hommes les plus en vue à la ville et à la cour. La maîtresse de maison, gracieuse à tous, et empressée à plaire, ne se piquait pas de trop de retenue; la table était toujours mise, la chère abondante et délicate, et le jeu ou la danse, la comédie ou la musique, au gré des nombreux convives, s'y succédaient tour à tour. La jeune pensionnaire n'avait encore que douze ans, mais malgré son jeune âge elle *prenait* déjà, à chacun de ses séjours à la maison paternelle, une large part de ces divertissements sans cesse renouvelés, et lorsqu'elle regagnait le couvent de la rue du Cherche-Midi, elle emportait avec elle l'image de ce salon toujours peuplé, de ces femmes toujours parées et de ces fêtes éblouissantes dont l'éclat hantait ses rêves. Sans doute elle se remémorait dans ses heures de solitude les premiers succès qu'elle avait remportés, les hommages flatteurs qu'on lui avait prodigués, et de telles pensées devaient singulièrement troubler cette tête d'enfant.

On se mariait jeune en ce temps-là et les douze printemps de Mlle de Moras ne pouvaient mettre obstacle aux projets que for-

maient déjà autour d'elle de nombreux prétendants. Il n'était pas rare, en effet, de voir unir par des mariages de véritables enfants qui, la cérémonie achevée, rentraient chacun chez eux pour un temps *déterminé* et y demeuraient séparés jusqu'à l'époque ou leur âge permettrait la vie commune.

Tout ce que Paris comptait de mieux parmi la jeune noblesse avait déjà les yeux sur cette jeune héritière assez riche pour redorer le blason de celui qui aurait l'adresse de se faire agréer. L'origine un peu récente de la fortune n'était point pour effrayer les candidats, les mésalliances, quoi qu'on en dise, étaient déjà d'un usage courant, et la seigneurie de Moras avait définitivement fait oublier Peyrenc. Les exemples, d'ailleurs, ne manquaient pas; récemment encore, Crozat s'était métamorphosé en comte du Chatel, et il n'y avait pas longtemps que le marquisat de Boulainvilliers avait effacé le souvenir du nom de Samuel Bernard.

Anne-Marie, objet de tant de convoitises, avait donc de bonne heure été entourée d'hommages, et presque encore à l'âge de l'enfance, habituée à voir se former partout autour d'elle, une cour nombreuse, attentive à ses moindres désirs. Parmi les prétendants qui semblaient les plus empressés, deux surtout s'étaient fait remarquer : l'un était le comte de Crévecœur, l'autre le comte de la Roche-Courbon (qui allait être le héros de cette dramatique aventure).

Officier distingué, M. de Courbon s'était fait remarquer par sa bravoure pendant la campagne d'Italie où il avait servi sous les ordres du maréchal de Broglie; par sa famille, il appartenait à la plus vieille noblesse d'épée, et son frère portait le titre de marquis de Blénac. Sa fortune, il est vrai, était des plus modestes et se bornait à 800 livres de rentes, mais si ses biens étaient inférieurs à ceux de M. de Crévecœur, il possédait en revanche un tout-puissant appui qui lui donnait sur son rival un sérieux avantage auprès de la famille de Moras. Ce précieux auxiliaire était le comte de la Mothe-Houdancourt, dont il était le parent en même temps que l'ami le plus intime. Or ce dernier, grand seigneur haut placé et séduisant, passait à tort ou à raison pour avoir triomphé de la vertu peu solide de Mme de Moras et sa liaison avec elle n'était un secret pour personne. Nul, le cas échéant, ne pouvait donc se trouver en meilleure posture pour plaider la cause de son cousin le jour où il ferait sa demande.

M. de Courbon n'était plus un jeune homme, il avait alors trente-huit ans passés et ne se targuait point des habituelles façons des roués à la mode; en toute circonstance, son amabilité, comme ses propos, restaient empreints d'une certaine réserve et

sa cour entourée de froideur. L'excessive discrétion de son abord ne lui nuisait pourtant pas auprès des femmes, il savait plaire lorsqu'il le voulait, car il ne manquait ni d'esprit, ni d'intelligence; mais il n'avait rien d'un don Juan ou d'un Lovelace, aussi Mme de Moras ne s'était-elle pas préoccupée des assiduités de cet amoureux qui ne lui paraissait ni dangereux, ni entreprenant. Rien ne faisait supposer, du reste, qu'elle voulût décourager ses prétentions car, à défaut d'argent, le comte de Courbon n'était pas sans apporter certains avantages fort appréciables de famille et de situation. Toujours est-il qu'il était un des habitués du parloir de la rue du Cherche-Midi, et que, deux fois la semaine, Anne-Marie le voyait à son couvent.

Que se passa-t-il à l'hôtel de Moras et quel drame intime vint tout à coup modifier cette situation, c'est ce qu'il n'est guère possible de dire, car les mémorialistes de l'époque semblent avoir ignoré la cause de ce brusque changement d'humeur de Mme de Moras. Une rupture entre cette dernière et M. de la Mothe-Houdancourt vint-elle à se produire et cet événement tout intime suffit-il pour lui faire réprouver les projets que jusque-là elle avait sinon encouragés, du moins tolérés avec la plus large indulgence? C'est une hypothèse non dénuée de vraisemblance, mais ce qui est certain, c'est que, tout à coup, M. de Courbon se vit interdire à la fois la porte du couvent de la Consolation et le salon de Mme de Moras; et, aux questions un peu inquiètes de sa fille, celle-ci ne répondit que par une défense formelle de reparler jamais de cet amoureux évincé qu'*elle* était destinée à ne plus revoir.

L'autorité maternelle s'exerçait à cette époque avec une rigueur qu'on ne comprendrait guère aujourd'hui, et si dures qu'elles pussent leur paraître, les enfants ne pouvaient que s'incliner bon gré mal gré, devant des décisions (paternelles ou maternelles) qui avaient force de loi. Anne-Marie comprit que toute demande d'explication serait inutile, et que toute insistance de sa part demeurerait superflue. Elle n'ajouta pas même une parole lorsque Mme de Moras, coupant court à l'entretien, lui laissa entendre qu'elle avait d'autres projets plus avantageux pour son établissement, et qu'elle lui présenterait bientôt le mari qu'elle lui avait choisi.

Bien qu'elle n'eût quatorze ans que depuis trois mois, Mlle de Moras avait plus de volonté et de persévérance que son âge ne pouvait le faire supposer; accablée par cette douloureuse surprise, elle donna tout d'abord libre cours à son chagrin, mais elle ne fut pas longue à se ressaisir, et, après avoir longuement réfléchi

elle se décida à mettre à exécution un projet aussi aventureux que hardi. Ce plan élaboré avec une audace et une témérité incroyables, stupéfie d'étonnement lorsque l'on songe qu'il avait été conçu et mûri au fond d'un couvent, et l'on a peine à comprendre qu'une petite fille de moins de quinze ans ait pu faire preuve d'une pareille prévoyance et d'un semblable sang-froid!

Le dimanche 22 octobre, après la messe, Mlle de Moras quittait en plein jour et de l'air le plus tranquille le couvent de la Visitation. Un ordre supposé de sa mère, arrivé la veille, la mandait au château de Livry pour passer quelques jours à la campagne auprès d'elle. La jeune fille avait été prévenue d'avance d'avoir à faire ses préparatifs pour ce petit déplacement et une chaise de poste devait venir la prendre pour la mener à destination.

La chose semblait si naturelle que Mlle Daunay, la supérieure, ne fit nulle difficulté pour laisser partir son élève, et, pas une seule minute, l'idée que l'écriture du billet pût être contrefaite ne lui entra dans l'esprit. Anne-Marie, à l'heure convenue, monta dans la voiture qui l'attendait à la porte. Elle était escortée par sa gouvernante, Mlle Gorry, qui l'accompagnait d'ordinaire, et à la voir si calme et si insouciante, nul n'eût pu soupçonner qu'elle venait de s'éloigner pour ne plus revenir.

L'ordre de départ est donné, la berline franchit la barrière et les postillons mènent grand train. Mlle de Moras qui cause avec animation avec sa gouvernante s'efforce d'occuper le plus possible son attention et l'on dépasse successivement Berny, puis Longjumeau et Arpajon sans que Mlle Gorry s'aperçoive qu'elle suit la route de Bordeaux au lieu de celle de Melun. Cependant, à Etréchy, au moment du relai, elle regarde à la portière et s'étonne de ne pas se reconnaître. Sa surprise augmente lorsqu'on arrive à Etampes et bientôt elle se montre en proie à la plus vive inquiétude. C'est en vain que sa compagne de voyage essaie de la rassurer et d'attribuer à une méprise ou à un accident ce changement d'itinéraire, la gouvernante, de plus en plus inquiète, menace de descendre et veut interpeller les passants. Mlle de Moras comprend alors que toute feinte est désormais inutile. Au moment où Mlle Gorry invective les postillons et s'efforce de faire arrêter la berline, elle soulève l'un des coussins de la voiture et en tire un pistolet qu'elle braque sur sa compagne affolée de terreur :

« — Sachez, lui dit-elle d'un ton ferme, que tout ce que vous pourriez tenter pour entraver mes projets serait folie de votre part; cette voiture est à mes ordres et les postillons qui la conduisent sont à mon entière discrétion. Depuis quelques semaines, j'ai tout prévu et combiné dans les moindres détails avec l'aide d'un

laquais qui m'est attaché depuis l'enfance et dont d'ailleurs j'ai pris soin d'acheter la fidélité et le dévouement. Nous sommes maintenant loin de Paris, rien ne saurait m'empêcher de continuer ma route; mon itinéraire est fixé d'avance et tous les obstacles en ont été soigneusement écartés.

Et, après un moment de silence, sans se départir de son attitude menaçante, elle explique froidement le but de son voyage. Elle se rend au château de la Roche-Courbon où elle va retrouver son fiancé qui ne tardera pas à devenir son époux.

« — Aucune force humaine ne saurait désormais m'empêcher de réaliser ce que j'ai résolu de faire, ajoute-t-elle. A la moindre opposition de votre part, à la plus petite tentative pour me dénoncer ou me trahir, votre vie elle-même ne sera plus en sûreté, et pas une seconde, je vous le jure, je n'hésiterai à faire usage de cette arme... Si, au contraire, vous vous soumettez à ma volonté, soyez certaine que je vous rendrai justice et que je saurai, sans me montrer ingrate, récompenser votre dévouement. Libre à vous de choisir et de décider de votre sort. En attendant, je ne vous quitte pas, et nous ne nous séparerons plus une seule minute jusqu'à ce que nous soyons rendus à destination, la seule chose que je vous demande d'ici là, c'est de garder le silence et de continuer à me suivre, avec soumission. Pour plus de prudence, durant tout le cours de ce voyage, vous me traiterez comme votre fille, ce qui déroutera les soupçons.

Epouvantée par ce pistolet, la malheureuse femme proteste de son attachement sans borne et lui jure en tremblant d'obéir.

M[lle] de Moras alors consent à détourner le canon de son arme, mais pour éviter toute surprise, elle ne perd pas de vue la compagne forcée de son voyage, tout en poursuivant hâtivement sa route.

La voiture continue à brûler le pavé, on traverse sans s'arrêter Orléans, Blois, Amboise et Tours, les coffres de la berline ont été garnis de nombreuses provisions de bouche, et c'est à Poitiers seulement qu'Anne-Marie consent à suspendre son voyage. Elle estime qu'à une pareille distance elle est assez loin pour avoir dépisté toute poursuite et elle se décide à prendre quelque repos. En même temps, dans l'auberge même où elle est descendue, elle écrit à sa mère une longue lettre pour expliquer sa conduite et implorer son pardon. Elle le fait avec une clarté et une éloquence dignes peut-être de plus d'indulgence, et, durant douze pages, elle plaide sa cause de la manière la plus touchante. Elle énumère ses raisons en faisant appel à la fois à la tendresse maternelle, à la pitié et même au bon sens. La pièce est assez curieuse pour être rapportée ici au moins dans ses parties essentielles :

« Maman, puisque je sais que le sort d'une jeune fille riche est de se marier, j'ai toujours désiré trouver dans le mari que je prendrais certaines qualités et certains défauts. Je voulais trouver en lui un fonds d'esprit et de raison, pour cela je le voulais d'un âge mûr; je voulais qu'il eût de la prodigalité, de la douceur, de la vérité, par conséquent ni complimenteur, ni adulateur. Je lui voulais assez de simplicité pour ne pas se faire un mérite du faste et des faux-airs, je voulais de la naissance sans me soucier que son rang fût plus ou moins brillant, mais je lui voulais surtout de la bonté et de l'humanité qui lui fissent un plaisir réel du bien qu'il ferait, et des peines qu'il éviterait aux gens à qui il serait à portée d'être utile. Je voulais qu'il ne fut ni ivrogne, ni joueur, ni galant de profession; point bavard, point sournois; qu'il fut capable de reconnaissance et d'amitié, et qu'il en prît pour moi sur la connaissance qu'il aurait été à portée de prendre de mon caractère, comme, de mon côté, mon projet était de n'épouser personne sans le connaître.

« Voilà ce qui m'occupait depuis longtemps lorsque j'ai vu M. de Courbon qui logeait alors chez vous... Vous l'avez amené à mon parloir, vous l'engageâtes à des visites et à des soins pour moi, vous m'aviez même dit de lui donner à dîner lorsqu'il viendrait me le demander, ce dont il n'a pas cru, d'ailleurs, devoir apparemment profiter. Vous avez semblée charmée de l'amitié qu'il me portait, il m'a montré un intérêt véritable, il m'a paru que mon caractère lui plaisait... Les sentiments que j'ai trouvés en lui me suffisent pour lui être attachée éternellement : j'ai pensé qu'il fallait que mon établissement pût faire en premier lieu le bonheur de ma vie; s'il a peu de bien j'en ai assez pour lui et pour moi, si ce n'est pour vivre dans le faste, au moins dans l'aisance et les commodités.

« Ma raison approuve mon goût et ne me montre en celui que j'ai choisi rien qui puisse me faire repentir un jour, ni rien qui puisse déplaire à ma famille... Cependant j'avais le projet de cacher mes sentiments à M. de Courbon jusqu'au jour où vous auriez pu ajouter foi à leur solidité. Je me serais contentée de ses visites toutes les semaines, mais vous m'avez enlevé tout d'un coup le seul plaisir et la seule consolation qui me soutenaient par la cessation subite de ces visites... Vous m'avez regardée comme une enfant sans force et sans stabilité; j'ai vu subitement mes espérances trompées, j'ai vu enfin que vous désapprouveriez mes sentiments et que je ne trouverais plus en vous que des oppositions au lieu des facilités que j'avais lieu d'espérer...

« Je prévis que j'allais être exposée à combattre mes sentiments

ou vos volontés. Tant que je n'ai vu l'orage que de loin, je n'ai pas pensé à l'éviter, mais on m'assure que pendant votre séjour à Loinville vous avez tout arrêté pour mon établissement; aussi, en m'arrêtant au parti que je prends, je crois avoir évité de grands malheurs. Je vais donc, je vous le dis en tremblant, trouver M. de Courbon, lui apprendre mes sentiments, et lui offrir à la fois mon cœur, ma main et ma fortune. Ayez, maman, je vous en conjure, quelque indulgence pour une fille qui vous manque pour la première fois et qui ne vous eût jamais manqué s'il n'eût été question de la chose la plus intéressante de sa vie!

« J'aime, voilà le crime qui vous offense, mais ne regardez pas mon attachement comme un sentiment fragile, il y a dix-huit mois que je l'éprouve dans le silence... »

A cette longue missive, Mlle de Moras, mue par un sentiment qui l'honore, avait cru devoir ajouter un post-scriptum pour décharger sa gouvernante et la supérieure du couvent de toute connivence et de toute responsabilité.

« Je dois à Mlle Gorry, ma gouvernante, la justice de vous dire qu'elle n'a eu nulle part à mon projet, ni à son exécution. Je savais que l'on avait abusé de ma confiance, ce pouvait être elle! Il ne m'en a pas fallu davantage pour lui cacher mes desseins, elle m'était nécessaire pour mon entreprise et je voulais l'emmener avec moi, je l'ai donc trompée, ainsi que Mlle Daunay la supérieure, et toute la communauté, en leur montrant une lettre de vous que j'avais contrefaite, par laquelle vous me mandiez que vous vouliez me faire passer quelques jours avec vous à la campagne; qu'une chaise à deux, envoyée de Livry, me viendrait prendre au couvent et que je n'avais qu'à faire mes préparatifs pour le lendemain au matin. »

La lettre est expédiée et, sans vouloir s'arrêter plus longtemps à Poitiers, Mlle de Moras remonte dans sa chaise de poste; il lui tarde d'arriver à la Roche-Courbon où elle va retrouver son fiancé. Mais la distance est longue, il faut traverser la moitié de la France et le voyage se poursuit durant d'interminables journées.

Le 30 octobre, enfin, la voiture s'arrête dans la cour du château. Aucun des récits de l'époque ne nous donne des détails sur l'accueil que M. de Courbon fit à la jeune fille, mais nous possédons une curieuse missive qu'il s'empressa, dès son arrivée, d'adresser à Mme de Moras et dans laquelle il lui fait le récit plus ou moins fidèle de ses impressions vraies ou feintes.

« Mon étonnement a été infini, Madame, en voyant paraître ici Mademoiselle votre fille, conduite par sa gouvernante, mais ma

surprise a bien augmenté quand elle m'apprit que vous ignoriez sa venue! J'ai cru ne devoir pas perdre un moment pour vous informer de cet événement; vous connaissez ma probité et mon attachement, je me ferai un plaisir de vous en donner des preuves quelque parti que vous preniez..... Voilà tout ce que je sais, car j'ignore si je suis bien aise ou fâché, si je rêve ou si je veille; j'ai un brouhaha dans l'imagination, qu'il faut que je calme, pour bien distinguer ce que ceci a produit en moi, et pour m'assurer moi-même que ce que je vois est bien vrai...

« La Roche-Courbon, ce 30 octobre 1757. »

Puis, rassurés l'un et l'autre par ces deux lettres empreintes d'une si entière soumission, d'une si affectueuse tendresse, et en même temps d'une si ferme résolution, ils se hâtent d'assurer leur bonheur en le légitimant par un acte irrévocable, ne doutant point un seul instant que leurs suppliantes prières ne touchent le cœur de Mme de Moras. Dans la nuit même, le curé de Contré, la paroisse la plus voisine, est mandé au château et requis sur le champ d'exercer son ministère. Le pauvre prêtre essaie d'abord quelques timides remontrances, mais il n'ose résister ouvertement aux ordres du maître; moitié contraint et moitié consentant, il se laisse convaincre et se décide à obéir : lorsque le jour se lève, Anne-Marie de Moras est unie au comte de Courbon par les liens du mariage.

Tout à la joie d'être l'un à l'autre, les deux jeunes époux ne doutent plus du succès de leur entreprise, et c'est avec une impatience sans cesse grandissante qu'ils attendent le courrier qui va leur apporter le pardon en même temps que le consentement maternel. Leur illusion ne se prolonge guère et leur bonheur, si laborieusement acquis, dure à peine une semaine. Le 8 novembre, une berline de voyage s'arrête inopinément au perron, et deux hommes en deecendent. Anne-Marie les reconnaît et pousse un cri de joie, les deux visiteurs sont ses oncles, M. Fargès de Polesy et M. Peyrenc de Saint-Cyr. Nul doute qu'ils ne viennent en ambassadeurs, porteurs d'un accommodement. Hélas ! dès les premiers mots il faut en rabattre; au lieu de paroles de paix attendues et désirées, les deux hommes, à peine débarqués, se répandent en menaces et en violences.

Ils viennent, déclarent-ils bien haut, reprendre leur nièce et se refusent à toute explication avec son ravisseur. C'est en vain que celui-ci leur présente l'acte de célébration du mariage, après avoir vainement essayé de fléchir leur rigueur, par une attitude soumise et par de respectueuses observations. Bientôt, devant leur

colère grandissante et leur langage insultant, M. de Courbon, à son tour s'irrite, il leur déclare qu'il est maître chez lui et leur montre la porte en leur enjoignant de quitter sans retard son château. Puis, sur leur refus, il appelle à l'aide, et ce sont ses laquais et ses gardes qui expulsent ces deux visiteurs incommodes. A défaut de pont-levis, on barricade les portes, on ferme toutes les issues, mais tant de précautions demeurent inutiles, quelques heures plus tard, les deux oncles reviennent en force, assistés de la maréchaussée qu'ils sont allés requérir. Ils font enfoncer les portes et pénètrent dans la place où, à l'aide d'un ordre du roi rédigé en bonne forme, ils se font remettre, bon gré mal gré, leur malheureuse nièce en dépit de ses cris et de sa résistance. Ils entraînent la jeune fille, qui lutte désespérément, et la conduisent, sous bonne escorte, au couvent de Gergy. Là, une étroite surveillance viendra désormais rendre impossible toute nouvelle tentative d'évasion.

L'aventure, dans le monde, avait fait grand bruit, les héritières enrichies par le système de Law, étaient fort en vue et fort recherchées, l'enlèvement de Mlle de Moras devint donc, en peu de jours, le sujet de toutes les chroniques. Peut-être, en y regardant de près, se fût-on vite aperçu que les plus prompts à s'indigner étaient des prétendants évincés et que, parmi ceux qui criaient le plus haut au scandale, il en était beaucoup qui se trouvaient déçus dans leur espoir de contracter une si riche alliance.

Quant à la mère, elle se montrait intraitable et se déclarait résolue à ne jamais ratifier une union contractée dans de pareilles conditions. L'honorabilité de M. de Courbon, la distinction de sa personne, l'ancienneté de sa famille, tout, pourtant, semblait se réunir pour rendre cette rigueur inexplicable!

Le vieux cardinal de Fleury, qui tenait dans ses mains débiles les destinées de la France, hésita quelques jours sur le parti à prendre; le rôle de Mme de Moras, dès le début de l'affaire, ne lui paraissait point exempt de blâme, et la responsabilité des faits acceptés par elle pendant de longs mois lui revenait pour une large part! Les plus intransigeants étaient bien forcés de reconnaître qu'elle avait elle-même, non seulement permis, mais favorisé les entrevues des deux jeunes gens et qu'elle avait ainsi semblé préparer et approuver des projets d'avenir. C'est donc à bon droit qu'on pouvait lui reprocher son imprudence. Cependant, malgré ces sérieuses considérations, le premier ministre se laissa influencer par les protestations indignées de la famille de Moras, et il se décida à laisser l'affaire suivre son cours.

Effrayé de la tournure que prenaient les choses, Courbon s'était enfui, il avait pu gagner secrètement la frontière et s'était réfugié à Turin, dans l'hôtel même de l'ambassade de France, dont l'ambassadeur, M. de Sennectère, se trouvait être son parent. Mais cet asile même allait bien vite lui être retiré, l'ambassadeur recevait l'ordre de congédier au plus vite cet hôte compromettant, et le malheureux Courbon essayait vainement du crédit de ses amis pour rentrer en grâce. La plupart des lettres qu'il avait envoyées restèrent sans réponse; quant à la princesse de Conti, à laquelle il avait adressé une longue et suppliante épître, elle lui répondit sur un ton qui devait lui ôter l'envie d'implorer jamais son secours : « Puisque vous vous vantez de me connaître, monsieur, lui écrivait-elle, vous devez savoir que je déteste le crime et ceux qui sont capables d'en commettre; mon avis est donc qu'ils subissent les plus grandes rigueurs de la justice. »

Le procès se présentait mal pour l'accusé.

La perfection même avec laquelle la fuite avait été combinée, la prévoyance qu'on avait montrée, le sang-froid et la réflexion déployés pour mener à bien une pareille entreprise, firent supposer que Courbon avait tout fait, tout organisé et tout ordonné. Et ce qu'on lui reprocha le plus, c'est d'avoir voulu dégager sa responsabilité en feignant d'y être étranger. Il en fut de même pour la lettre adressée à sa mère par Anne de Moras au cours de son voyage. On déclara que cette lettre de douze pages, dont chaque terme était mesuré, dont chaque mot était soigneusement pesé, ne pouvait avoir été écrite précipitamment, sur une table d'auberge, par une enfant de quatorze ans, et ce fut le malheureux Courbon qu'on accusa d'en avoir été l'inspirateur. On alla plus loin, on arrêta l'institutrice sous le prétexte qu'elle n'avait pu rester étrangère au complot, et Mme de Courbon, la mère elle-même, fut déclarée complice et jetée en prison.

Avec une pareille manière d'envisager les faits, le résultat de l'affaire ne pouvait laisser de doute; mais la terrible sévérité du jugement rendu produisit, malgré tout, un grand effet dans le public. A l'heure actuelle où il est de mode d'évoquer à tout propos, pour s'en indigner, les souvenirs galants de l'ancien régime, il est bien peu de gens qui se doutent par quels sévères châtiments, au milieu même du dix-huitième siècle, étaient punies de pareilles escapades, et combien étaient rigoureuses les lois établies pour les réprimer ou les prévenir. On reste stupéfait en voyant, quelques années à peine après la Régence, à une époque où le relâchement des mœurs passe pour avoir été à son

apogée, comment on sévissait contre un pareil acte. Sous Louis XV, un enlèvement n'était pas un jeu, et même après la réparation du mariage, ses conséquences, on va le voir, avaient de quoi faire pâlir et trembler les plus amoureux, les plus fous et les plus braves.

L'arrêt rendu portait que le comte de Courbon aurait ses biens confisqués et le condamnait par contumace à avoir la tête tranchée. La gouvernante était condamnée au fouet, à la marque de la fleur de lys et à l'exil pendant neuf années. Le curé, qui avait cimenté cette union clandestine, était condamné au bannissement perpétuel. Sauf pour le comte de Courbon, qui avait échappé aux recherches de la police et fut exécuté seulement en effigie, en 1739, tous ces jugements eurent leur complet accomplissement. La malheureuse institutrice fut fouettée en public, puis chassée de France, après avoir été marquée d'un fer rouge sur l'épaule, et l'infortuné curé fut banni pour toujours, après avoir fait amende honorable.

C'était trop de pareilles émotions pour Mme de Courbon, la mère; la malheureuse, affaiblie par une longue détention, succomba à sa douleur sans avoir recouvré la liberté. Quant à Mme de Moras, elle était morte avant d'avoir vu la fin du procès. Le 11 février 1738, elle avait rendu le dernier soupir, après avoir rédigé ses dernières volontés, et, fidèle jusqu'à la dernière minute à son ressentiment, elle déshéritait entièrement sa fille. Cette vengeance posthume parut trop dure à beaucoup de gens et elle inspira à Barbier, dans son journal, une réflexion qui semble résumer l'opinion publique : « Une fille détournée à quatorze ans, écrivait-il fort judicieusement, n'a point de consentement et n'est réellement pas bien coupable... »

Quant au héros de cette tragique aventure, jamais il ne devait lui être permis de rentrer en France, il mourut peu après sa condamnation, consumé par le chagrin et réduit, par la confiscation de ses biens, à la condition la plus précaire et la plus misérable.

Au fond de son couvent de Gergy, pliée sous la discipline la plus rigoureuse, Mlle de Moras devait ressentir le contre-coup de ces affreux malheurs; une fièvre maligne qui dégénéra en petite vérole, la terrible maladie du dix-huitième siècle, la mit à deux doigts de sa perte. On la transporta mourante à Port-Royal, puis deux ans plus tard au couvent de Bellechasse où sa claustration devint moins sévère, et où quelques visites et quelques distractions plus mondaines vinrent tempérer pour elle les sévérités du cloître. Treize ans s'étaient écoulés, et la pauvre recluse semblait avoir repris goût à l'existence, usant des facilités que lui offrait la règle adoucie de ce couvent peu sévère, pour fréquenter celles de ses

compagnes qui s'y étaient formé un salon. C'est là, dans cette demi-retraite, qu'elle se vit rechercher par un jeune lieutenant au régiment de Conti, désireux d'unir sa destinée à la sienne. Elle avait à peine vingt-sept ans, l'espoir d'un avenir plus heureux venant s'offrir à elle, elle ne repoussa point ses avances. Ce nouveau prétendant était le comte de Merle. Sa fortune n'était guère plus ronde que celle de M. de Courbon, mais il appartenait à la maison de Choiseul et s'était particulièrement distingué à la campagne de 1744.

Les frères de Mlle de Moras, qui eussent préféré peut être la voir rester célibataire, essayèrent un instant de combattre ce projet, déclarant que leur sœur pouvait avoir de plus hautes ambitions, puisque malgré la part que sa mère lui avait enlevée, sa fortune restait encore considérable. Mais nulle objection sérieuse ne pouvait, somme toute, être élevée contre ce nouveau prétendant, et la jeune fille que son âge rendait indépendante put cette fois imposer sa volonté sans conteste.

Le 17 février 1750, le mariage eut lieu sans éclat, et sans presque éveiller l'attention; le temps avait passé et cette retentissante aventure tombait déjà dans l'oubli. A peine rappela-t-on ce vieux souvenir lorsque sept ans plus tard la jeune femme fut présentée à la cour. En relatant le fait dans ses mémoires, le duc de Luynes lui consacrait quelques lignes pour nous tracer le portrait de l'héroïne de ce dramatique roman : « Mme de Merle qui fut présentée hier, nous dit-il, est fort grasse, sa figure plutôt bien que mal, et si on lui cherchait une ressemblance, c'est à Madame-Infante, duchesse de Parme, qu'on pourrait la comparer. » La peinture n'est pas flatteuse, car à en croire les biographes, cette fille de Louis XV n'était ni belle, ni attrayante. Grande, forte, haute en couleurs, elle avait le teint gâté par des éruptions perpétuelles : « On nous a envoyé une galeuse ! » écrivait en parlant d'elle, à son arrivée en Espagne, sa belle-mère Elisabeth Farnèse qui ne l'appréciait guère.

Mme de Merle, à cette époque, avait fait la paix avec sa famille et c'était sa belle-sœur, femme de son frère aîné, intendant d'Auvergne, qui s'était chargée de la présentation. Mme de Moras, née Hérault de Séchelles, appartenait à une famille déjà puissante et dont la notoriété devait encore croître lorsque, quelques années plus tard, elle put compter à la fois parmi ses membres, le futur terroriste, la duchesse de Polignac, favorite de la reine, et Louise de Polastron, l'amie dévouée du comte d'Artois, dont la fin édifiante vint racheter à son heure dernière les erreurs de son passé.

Grâce à tant de puissants appuis le comte de Merle devait faire

une magnifique carrière et avancer rapidement. Après une ambassade au Portugal, en 1757, il rentra dans l'armée et, en 1780, il reçut le brevet de maréchal de camp. La Révolution le trouva député de la noblesse en 1789, mais les événements se précipitaient, sa carrière était finie, et en 1792, il figure avec sa femme sur la liste des émigrés. La date exacte de sa mort nous est inconnue, mais elle dut suivre de près celle du roi Louis XVI, et sa femme ne lui survécut que peu de mois. Nous en trouvons la preuve dans l'interrogatoire de sa fille aînée arrêtée comme suspecte, qui comparut le 19 germinal an II (8 avril 1794) devant le tribunal révolutionnaire, et déclara qu'elle n'avait plus de parents.

De son mariage avec M. de Merle, Anne-Marie de Moras avait eu trois enfants dont deux périrent de mort violente. La fille aînée, mariée au comte Pierre de Voizins, fut la seule qu'épargna le bourreau; elle mourut en 1801, après avoir vu guillotiner son mari. Les deux autres l'avaient précédée dans la tombe, son frère Agricole de Merle, marquis d'Aubert, marié à une Tholozan fut fusillé le 2 juillet 1798, et Adélaïde de Merle, comtesse de Chilleau, monta sur l'échafaud le 18 avril 1794. Elle avait été convaincue de correspondance avec son mari émigré, et ce seul fait avait suffi pour motiver son arrêt de mort.

C'est ainsi que sombra tout entière dans la tourmente révolutionnaire la descendance d'Anne-Marie de Moras. Au récit de tant de catastrophes on est tenté de croire que tous les siens ont été poursuivis par le malheur qu'elle semblait porter en elle, et qui s'était acharné sur sa personne dès le début de son existence. La mort de ses deux maris, le bannissement de ses complices, la malédiction de ses parents, la perte de sa liberté, l'arrestation de ses enfants, rien ne lui avait été épargné depuis sa tragique aventure, et après cette longue série de calamités incroyables, elle s'en alla mourir en exil, si oubliée de tous qu'elle disparut sans laisser de traces, et personne ne se rappelle ni le lieu de sa sépulture, ni la date de son trépas.

Vicomte de Reiset.

L'HISTOIRE DES RELIGIONS

A PROPOS D'UN LIVRE RÉCENT[1]

Il n'était bruit, au dix-septième siècle, — et jusque dans les salons à la mode, — que des quatre articles, de la prédestination, de la grâce sanctifiante et de la grâce efficace; aujourd'hui, la vogue est à l'histoire plus ou moins comparée des religions. Cela prouve que le problème religieux demeure le problème dominant, en dépit même de la tyrannie dévorante d'une actualité sans cesse renouvelée. Ce qui change c'est le plan d'incidence. Le monde est devenu, ou tend à devenir, positiviste. Seul le fait frappe l'attention, provoque l'étude, excite à l'analyse. Les vastes synthèses apparaissent jeux démodés ou passe-temps de vieillards attardés dans un monde trop neuf. De là, cette manie de tout ramener à une recherche de date, à une critique de texte, à un rapprochement d'idées, à une sorte d'*embryogénie* philosophique, morale, sociale et religieuse. On se plongeait, jadis, dans l'étude de l'*Etre*; l'*Etre* apparaît maintenant inaccessible, le *devenir* seul intéresse, dans ses modalités successivement constatables. D'aucuns s'en plaignent, regrettant, comme feu Mgr d'Hulst, que la métaphysique ne soit plus qu'une vieille muse dont les accents demeurent sans écho... et volontiers je joindrais ma plainte à la leur, si le mieux n'était pas, puisque le fait est là, d'en prendre son parti, de travailler à en neutraliser les conséquences en ce qu'elles peuvent avoir d'exagéré, de l'exploiter même — scientifiquement et apologétiquement parlant — en vue d'éclairer et de consolider nos vieilles croyances.

Au surplus, c'est bien ce que l'on commence à comprendre. A l'origine, le mot « histoire des religions », et surtout son corrélatif « histoire des dogmes » choquait les pieux croyants. L'absolu, l'immuable, le transcendant, le divin sont-ils susceptibles d'être racontés? Quelle outrecuidance de demander à Dieu ses titres, et de prétendre vérifier ou discuter le procédé, l'origine, la portée et la nature de ses communications à l'homme!

[1] *La Religion des primitifs*, par Mgr Le Roy. Paris, Beauchesne.

On avait raison... peut-être. Mais suffit-il de protester dialectiquement contre la peste, quand peste il y a?

Aussi « l'histoire des religions » demeura longtemps, dans son ensemble, le monopole des incroyants. Dans son livre si plein de vues nouvelles, et intitulé *la Religion des Primitifs*, Mgr Le Roy (pages 3-17) cite, en un chapitre d'une abondante documentation, les précurseurs et les fondateurs de « la science de l'histoire des religions ». Les précurseurs, qui sont-ils? Jurieu, Fontenelle, Bayle, Vico, Voltaire, Rousseau, le Président de Brosses, Dupuis, Lessing, Kant, B. Constant, Hegel, etc. Parmi les catholiques, je ne vois qu'un nom, celui de Daniel Huet, évêque d'Avranches, qui publia en 1679 sa *Demonstratio evangelica*, — piètre précurseur, certes, quand on s'avise de le lire. On aurait pu lui donner alors un compagnon, le P. Petau, jésuite, qui a au moins le mérite d'avoir inauguré, en théologie, l'étude critique des traditions et des textes.

Même pénurie dans la liste des fondateurs et des représentants autorisés. Riche de noms, étrangers surtout, protestants pour la plupart ou nettement incrédules, depuis F.-Max Müller à qui M. Chantepie de la Saussaye rapporte « l'honneur d'avoir fondé l'édifice de l'Histoire des Religions » jusqu'à Albert et Jean Réville, elle ne contient que très peu de catholiques. Sur ce terrain, il faut l'avouer, la France est encore notablement en retard sur la Belgique, l'Autriche, l'Angleterre et l'Allemagne. En dehors de l'abbé de Broglie, initiateur puissant, mais dont les livres ont vieilli et qui ne fit presque pas, autant dire pas de disciples, où sont nos spécialistes en la matière? Point de manuels qui soient au courant des récentes découvertes, aucune revue comme l'*Anthropos*, par exemple, exclusivement consacrée à ce passionnant sujet, nul cours méthodiquement organisé et permettant d'embrasser l'ensemble des problèmes soulevés, une seule chaire à l'Institut catholique de Paris due à la généreuse initiative de S. S. Pie X, et c'est tout.

Heureusement, un mouvement se dessine. Le P. Lagrange a écrit un livre puissant, bien que parfois gêné et obscur, sur les religions sémitiques; M. l'abbé Bros, auquel on pourrait reprocher une acceptation trop facile de thèses insuffisamment vérifiées, et une érudition trop exclusivement livresque, nous a donné un très intéressant essai dans son volume intitulé *la Religion des Peuples non civilisés*, et publie dans *la Revue du Clergé français* de bonnes chroniques; enfin Mgr Le Roy, dont on sait la verve primesautière, le style alerte et vivant, la finesse d'observation, le scrupuleux souci d'exacte analyse, l'ample documentation, et

qui a le rare mérite de nous apporter les résultats de vingt années de recherches patiemment poursuivies au milieu même des peuplades dont il parle, vient de livrer à la publicité sous ce titre : *la Religion des Primitifs*, les cours professés par lui à l'Institut catholique de Paris [1].

*
* *

Il convient ici, — et l'intérêt de l'ouvrage en question n'en ressortira que davantage, — d'exposer la méthode généralement suivie et les conclusions communément admises par les historiens des religions.

Au dire de nos modernes critiques, la religion est un fait humain. On doit pouvoir en saisir la nature, en déterminer l'origine. Consultons, pour cela, l'homme primitif. Mais ce primitif est perdu dans les lointains d'un passé nébuleux qui se dérobe au contrôle. De cette humanité disparue, rien ne reste qui permette l'étude précise, documentaire, scientifique par conséquent de ses sentiments, de ses idées, de ses croyances.

C'est bien là ce qui explique l'échec relatif, au point de vue des résultats, du congrès international pour l'histoire des religions tenu à Oxford du 15 au 18 septembre 1908. Brillant, dans la mesure où il se contenta d'apporter sur des points précis de l'histoire religieuse la contribution de spécialistes éminents, il devint cahotique dès qu'il prétendit aider à la formation d'une philosophie générale de la religion par les sciences du passé : ethnographie, folklorisme, paléontologie, philologie ou autres.

Aussi bien cette tactique semble abandonnée, du moins en tant qu'elle serait exclusive. Sans doute, l'ethnologue cherche toujours dans les coutumes du passé l'explication du fait présent; le folkloriste, brandissant son « rameau d'or », rêve encore de suppléer aux lacunes de l'histoire par l'interprétation des légendes et en glanant « un peu partout »; les paléontologues ne renoncent pas à voir de la zoolatrie ou du totémisme dans les peintures d'animaux découvertes aux flancs des cavernes; le philologue n'a pas cessé de se croire, — grâce à la grammaire comparée, —

[1] Je n'ignore pas qu'on pourrait citer encore les études de M. Franz Cumont, par exemple, sur les mystères de Mithra, et maint article en mainte revue. Cela n'enlève rien à la portée générale de l'observation ci-dessus, et la récente nomination de M. Loisy comme professeur d'histoire des religions au Collège de France, et la publication de l'étrange *Orpheus*, de M. S. Reinach, et le mouvement qui s'accentue en faveur de la diffusion d'un enseignement sur l'histoire comparée des religions, tou prouve que nous ne saurions trop nous hâter.

seul détenteur de la clef mystérieuse qui ouvrira les arcanes des mondes disparus. Au surplus, leur labeur n'est pas inutile, pour le sujet même qui nous préoccupe. Je constate seulement qu'on en revient de la belle assurance d'antan, et désireux de travailler en terre ferme, tous s'en prennent maintenant de préférence au sauvage *contemporain*.

Le sauvage d'aujourd'hui, disent-ils, n'est que le primitif d'autrefois, et ce sauvage perdu dans les savanes du centre africain nous pouvons le voir, le questionner, pénétrer les secrets de sa langue, entrer dans l'intimité de ses rites, assister à l'éclosion de sa morale et de sa religion, photographier pour ainsi dire le processus vital par lequel se sont formées en lui les idées fondamentales et directrices de cet embryon d'activité psychique et religieuse qui le caractérise. « Ainsi, écrit M. Salomon Reinach (*Cultes, Mythes et Religions*, I, p. 100-101), un sauvage de nos jours sert à nous faire entrevoir, je dirai même à nous faire connaître les opinions de nos ancêtres les plus lointains, appartenant à des nations qui ont mûri et qui se sont civilisées plus vite, mais qui ont passé par la phase où le sauvage que nous étudions se trouve encore. »

Telle est la méthode actuellement suivie. Elle a son avantage, certes. Nous voilà sortis de la pénombre, et c'est en pleine lumière, sur des sujets vivants, accessibles, se prêtant volontiers à l'enquête, que vont travailler à l'avenir ceux que hante le problème de nos origines religieuses. Faut-il avouer, malgré tout, que le procédé prête à critique?

Rien de moins établi, en effet, que l'identification supposée du sauvage et du primitif. Celui-ci appartient à la préhistoire; celui-là est peut-être un dégénéré, un dégénéré en qui on ne saurait nier absolument l'inconsciente survivance d'influences antérieures et de traditions disparues. Le sauvage n'est jamais totalement sauvage. Que de contacts aussi il a dû ou il a pu subir... En tout cas le prendre pour un « autochtone » absolu, même sous l'angle restreint de sa religion et de sa morale, — et il faudrait cela pour étayer les prétentions de la science dont il s'agit, — ne me semble ni justifié ni justifiable, scientifiquement.

Des sauvages et des primitifs! écrit Mgr Le Roy. S'il est des représentants de l'humanité qui méritent bien ce nom, de l'aveu de tous, ce sont à coup sûr ces Négrilles et ces Négritos dont les anciens nous avaient parlé et que les explorateurs modernes ont dernièrement retrouvés, au grand étonnement du monde savant, dans les mêmes pays et dans le même état (?) qu'autrefois. Ils n'ont rien, ils ne font rien, ils ne connaissent aucune industrie, aucun élevage, aucune culture; ils ne vivent que de cueillette, de chasse et de mendicité;

ils n'habitent que des campements provisoires; ce sont véritablement, autant qu'on peut l'être, les enfants de la nature.

Sans doute, et Dieu me garde d'y contredire! Mais, à ce titre, combien d'Européens, combien de pauvres hères éclos dans nos riantes vallées de France vivent de cueillette, de chasse, de mendicité; apparaissent identiques à travers l'histoire, ont donc tout ce qu'il faut pour être classés parmi les Négrilles et les Négritos! Les prendrait-on comme échantillons de l'homme primitif? Ainsi se découvre le danger des systématisations hâtives, l'erreur, par conséquent, de la méthode en question. La rigoureuse exactitude scientifique s'oppose à la prétention d'atteindre, à travers le sauvage, de saisir, de connaître, d'analyser l'homme primitif. Empiriquement parlant, ce primitif est inexistant.

Il n'empêche, cependant, que l'originalité du livre de Mgr Le Roy tient précisément à ceci : qu'il est un merveilleux argument *ad hominem*. L'auteur, effectivement, sait ce dont il parle. Vingt ans, il a vécu (1877-1896) en Afrique, sur l'une et l'autre côte, aux bords désertiques du Tana et dans la grande forêt équatoriale du Gabon : « Et je puis dire, affirme-t-il avec raison (quiconque le connaît ne saurait en douter), que pas un jour ne s'est écoulé sans m'apporter quelque élément nouveau d'instruction, rectifiant une idée, éclaircissant un doute, modifiant une hypothèse, fournissant une explication, vérifiant un fait, découvrant une piste, emportant une erreur, révélant une découverte. » Oh! la splendide enquête, et combien scientifiquement menée, finement traduite en un style où se mêle toute la magie de ces mondes mystérieux, rigoureusement conduite à ses conclusions par voies de scrupuleuses analyses. Le livre se lit presque comme un poème où l'ironie le dispute à l'ampleur des scènes vécues quand le missionnaire, devenu presque le compatriote de ceux qu'il étudie, fait ressortir l'ignorance naïve ou la bonne foi simpliste, ou l'absence de documentation et de critique chez ceux-là mêmes qui ont cru avoir enfin découvert le primitif tant recherché! C'est une force, certes, que de combattre l'adversaire sur son propre terrain, avec des armes meilleures, et pour en arriver à des conclusions diamétralement opposées.

Ce qui est à craindre, c'est que, dans l'ardeur de la chevauchée, on se laisse aller trop loin. N'est-ce pas cette pointe aventureuse en territoire broussailleux qui a piqué la susceptibilité de MM. Bros et Habert? Dans leur chronique de la *Revue du clergé* (1er février 1909), ils soumettent la « Religion des Primitifs » à une critique longue, minutieuse, souvent tatillonne et un peu confuse.

J'ai peur que les arbres ne les aient empêchés de voir la forêt. Ils nous parlent des « Africains du Centre, de l'Est et de l'*Orient* (*sic*) »; ils semblent croire que θεός est l'équivalent grec du *Deus* latin; ils reprochent à Mgr Le Roy un concept trop élargi de la Révélation primitive, concept cependant strictement théologique; ils ont peine à découvrir un plan là où il m'apparaît très clair, puisque le « vénéré prélat », après avoir posé ses principes, esquissé sa méthode, abordé le problème religieux par son côté général, étudie les primitifs (Négrilles et Bantous) dans leur organisation familiale, dans leur religion, leur morale et leur culte; enfin, dans leurs conceptions superstitieuses, magiques et mythologiques. — Mais venons aux conclusions.

Les conclusions! — Vraiment, nos positivistes sont étranges..., qu'ils s'appellent Tylor, Tiele, Müller, Réville, Maurice Vernes ou Salomon Reinach. Ils éliminent d'emblée, et *a priori*, dans l'histoire des religions, toute idée d'intervention divine, toute possibilité du miracle, toute conception métaphysique d'une révélation quelconque. Et pourtant le fait, le fait religieux, se présente à eux brutal, provoquant, étrange par sa synonymie et l'ensemble d'affirmations identiques qu'il présuppose sur Dieu, sur l'âme, sur la conscience morale, sur la responsabilité, sur la vie future, sur la récompense ou le châtiment réservés à l'être humain au terme de son existence terrestre. Ce fait postule une explication, et l'explication donnée n'est, en somme, qu'une métaphysique à rebours. C'est dans l'étude du *primitif-sauvage* qu'on veut trouver l'explication dont il s'agit, et l'on a recours à des thèses où l'histoire n'a plus rien à voir, qui sont, à y regarder de près, la cause plus encore que la résultante des interprétations du phénomène observé. Par crainte de l'absolu, on se rejette inconsidérément dans d'artificielles abstractions.

Ces abstractions artificielles que l'on voudrait nous imposer comme conclusions à une étude consciencieuse de l'histoire des religions s'appellent le Naturisme, le Totémisme, le Mânisme, l'Animisme et le Fétichisme. L'étiquette est variée; au fond, l'essence qu'elle désigne est approximativement la même. Sur ces abstractions s'exerce la verve ironique de Mgr Le Roy. « L'un qui est franchement matérialiste et athée (Vilain : *la Lecture du jour*, p. 6.), fait de l'homme non civilisé une brute épaisse, à peine sortie de l'animalité, et rappelant d'assez près l'homme que certains manuels classiques nous représentent comme notre premier ancêtre, *monstre à faire peur*, *avec de longues dents*, *une face de bête*, *des membres couverts de poils*... » Voilà de la science pour les primaires : passons!

« L'autre qui apprécie le caractère élevé du « phénomène religieux » et tient à donner raison de tout, se substitue inconsciemment à son primitif et lui attribue des sentiments, des idées et des conceptions en rapport avec les systèmes philosophiques les plus modernes. Et c'est ainsi qu'un Hottentot se trouve initié, sans le savoir, aux ardus mystères du kantisme... et du modernisme! Illusion et naïveté! » (Mgr Le Roy, p. 31.)

Illusion? oui. Naïveté? Peut-être.

Illusion chez le *naturiste* qui nous explique comment l'homme a dû commencer par « adorer » les pierres, les plantes, les animaux, les astres pour s'élever du naturisme à l'animisme, de l'animisme au fétichisme, du fétichisme au polythéisme, puis au théisme, puis à la religion. Les premiers phénomènes religieux auraient donc fait leur apparition chez l'homme, devant « tout objet naturel capable de commander en lui un sentiment révérentiel ». De ce primitif naturiste on a vainement cherché un représentant dans l'histoire constatable. A. Réville l'a découvert, lui, sur la foi d'un Anglais, mais à distance, dans le Centre africain. Là, Mgr Le Roy est allé le voir, l'étudier... et sous sa pénétrante analyse le « pauvre » s'évapore (pp. 169, 264, 455).

Illusion chez l'*animiste* qui prend le primitif en flagrant délit de contrebande. Lassé d'adorer la pierre en tant que pierre ou l'astre en tant qu'astre, ce primitif, déjà frotté de métaphysique, a voulu mettre un esprit vivant dans tous les corps, comme il se sent animé lui-même. Cela s'appelle escamoter un problème, et doubler son escamotage d'une méprise. Escamotage d'abord puisqu'il faut m'expliquer d'où vient chez le primitif la notion d'esprit; méprise ensuite puisque ce même primitif n'identifie jamais l'esprit vers lequel montent ses oraisons et l'objet dans lequel il le croit *momentanément* présent. Qu'il s'agisse, en effet, d'une présence momentanée de l'esprit, la preuve en est dans le fait du changement, de la substitution, de la disgrâce enfin qui frappe, par exemple, le fétiche devenu incapable d'aider son fidèle. « L'esprit s'en est allé », pense le sauvage, et il cherche ailleurs[1].

Illusion toujours, et par suite, l'explication *fétichiste*. Le fétichisme existe, certes; le fétichisme a existé. On le retrouve jusque chez nos chrétiens ignorants, âme inspiratrice de plates dévotions et de mesquines pratiques. Mais la question est de savoir s'il est une explication adéquate du phénomène religieux étudié à son origine. Quand le fétichiste se fabrique des statuettes

[1] Voy., dans la *Revue philosophique* (janvier-février 1908), les pénétrants articles où M. Durkheim attaque, — victorieusement, croyons-nous, — la thèse *animiste* et la thèse *naturiste*.

ou des images pour y loger les esprits ou les divinités qu'il honore, identifie-t-il l'esprit ou le dieu avec la statuette ou l'image? Non! Je viens d'en donner la preuve, et le livre de Mgr Le Roy est, à ce sujet, aveuglant d'évidence... en même temps qu'il met en garde le voyageur — missionnaire, explorateur ou simple touriste — contre la prodigieuse puissance simulatrice du sauvage. Celui-ci, quand on l'interroge, cherche d'abord à deviner votre pensée ou votre désir. Son *oui* ou son *non* sont toujours diplomatiques et veulent lui concilier votre faveur. Pour bien le connaître, il faut le pratiquer longuement, pénétrer les secrets de sa langue parfois très nuancée, capter son entière confiance, faire devant lui non pas figure d'enquêteur, mais d'ami. A ce titre, l'ouvrage *la Religion des Primitifs*, qui foisonne de traits pris sur le vif, devrait être — par la méthode qu'il enseigne et met en œuvre — le manuel de quiconque prétend se livrer à ces délicates études.

Illusion enfin, et pour des raisons analogues, dans le développement desquelles il serait superflu d'entrer ici, les explications auxquelles on a donné le nom de *totémisme*, de *mânisme*, d'*idolâtrie* ou autres, non pas certes que je nie l'existence du totémisme, du mânisme, de l'idolâtrie!... Ce que je conteste, c'est la prétention d'en faire le générateur exclusif du sentiment religieux[1].

*
* *

Que conclure de cela? Historiquement, — et l'on semble trop l'oublier, — toute civilisation suppose l'action, déterminatrice de mouvement, d'un peuple civilisé. C'est l'éternel problème, scientifiquement insoluble, de la poule et de l'œuf. On ne prouvera jamais non plus, par les simples données de la science *empirique*, ni le monogénisme, ni le monothéisme primitif, ni davantage l'unité primitive des langues. Mais, écrivait avec beaucoup de sens le P. Peeters, « la question qui n'est pas mûre pour une solution affirmative ne l'est pas davantage pour une solution négative. C'est autant d'acquis pour l'apologétique chrétienne. Notre vœu serait qu'elle s'en tînt là. Une grande cause n'a pas besoin de donner le change sur ses positions réelles ». Psychologiquement même, alors que votre étude serait strictement limitée à un indi-

[1] Je ne sais rien de réjouissant comme la sérénité avec laquelle M. Salomon Reinach, dans son *Orpheus*, solutionne le problème de l'origine des religions. Au début, *tabou* et *animisme*, double héritage qui nous vient de l'animal..., puis donnant à ces deux facteurs la force productrice de religion, le *totémisme*. L'auteur arcboute cette trouvaille d'un nombre respectable de facétieux paradoxes.

vidu dont vous auriez suivi l'évolution autonome, vous n'arriverez pas à rendre raison, de façon apodictique, de ces phénomènes étranges et transcendants qui apparaissent dans la vie ou à la surface de l'âme. N'a-t-on pas assez déraisonné sur l'histoire des religions pour commencer à raisonner un peu et de sang-froid?

Ne mettons pas la charrue avant les bœufs. N'échafaudons pas de hâtives synthèses sur d'insuffisantes analyses. Etudions les faits, vérifions-les, classons-les sans prétention de servir ici une métaphysique négative et antireligieuse, là une apologétique occasionnelle et nécessairement artificielle. Que l'histoire se contente donc d'être de l'histoire.

Jadis nos apologistes trouvaient dans les ressemblances générales que décèlent les religions la preuve d'un fonds commun, fruit d'une primitive révélation. Plus tard, on s'est plus particulièrement attaché à l'étude des différences pour en conclure à la transcendance évangélique, à la divinité du christianisme. Aujourd'hui la vieille méthode retrouve des adeptes, et son procédé est de même nature que celui des métaphysiciens du néant. Je n'ai pas à départager ici les deux systèmes en présence. Pourtant, le plus sage ne serait-il pas d'étudier chaque religion en elle-même, pour elle-même, sans souci de thèses à combattre ou à défendre. Combattre ou défendre, c'est faire œuvre d'apologiste, et l'apologiste sera à son aise quand il n'aura plus qu'à argumenter sur des conclusions établies. En attendant il est prématuré de le rencontrer sous l'étoffe de l'historien dont il peut compromettre la science et la critique.

A ce point de vue, Mgr Le Roy n'échappe peut-être pas à tout reproche. Son excuse est de s'être laissé entraîner à suivre les Müller, les Reville, les Tylor et les Tiele jusque sur le terrain de leurs généralisations injustifiées. Son excuse est encore, quand il critique les conclusions admises trop facilement par M. l'abbé Bros, d'avoir voulu prouver que synthèse pour synthèse, la sienne, la traditionnelle au demeurant, en vaut bien une autre. Du moins, à mon avis, est-il personnel, original et difficilement attaquable quand, avec une compétence unique dans le cas présent, il fait appel aux données philologiques, à la connaissance approfondie de la *langue* de ces *primitifs actuels* (Négrilles ou Bantous) pour mettre en saillie ce qu'ils entendent par *âme*, *esprit*, *Dieu;* pour prouver que, dans ces mots, ils savent inclure une réalité transcendante et irréductible à la matière; pour nous faire pénétrer très avant dans la théologie et la métaphysique embryonnaires et confuses, mais réelles, de ces prétendus disgraciés de toute intellectualité et de toute civilisation.

Partout, chez les Négrilles et les Bantous, comme dans l'Afrique entière, Dieu a un nom. Seulement, ici se retrouve l'esprit particulariste de la race. Comme chaque famille a *son* père et chaque clan *son* ancêtre, ainsi chaque tribu et chaque groupe de tribus se rattachant à la même origine a voulu avoir *son* Dieu. De là une multiplicité de noms dans l'étymologie desquels se révèle un attribut spécial. C'est chez les Bantous, du Kameroun au pays Herréro, la racine — *âmba* d'où procèdent une série d'expressions signifiant « Celui qui parle, qui fait, l'organisateur, le créateur ». C'est dans le centre, et jusque dans la vallée du Zambèze le radical — *eza* indiquant le pouvoir, l'autorité, la puissance. C'est, ailleurs encore, du radical — *ima* qui veut dire *vivre*, les dérivés comme ceux-ci : *M-Tima* = âme humaine, *Mo-Simo* = mânes, *Me-limo* (pl.) = esprits de dieux inférieurs, *Mo-limo* (sing.) Dieu, l'âme qui anime l'univers. Là, contrairement à ce que croit M. Bros, trop confiant dans MM. Réville et Frazer, *Dieu* ne s'identifie pas avec le ciel, le firmament, le soleil, la pluie, etc. Je n'ignore pas, certes, que la philologie est peut-être moins révélatrice qu'on ne le pense; mais le peu qu'elle révèle semble plutôt donner raison à ceux qui, comme Mgr Le Roy, trouvent dans le langage des sauvages la trace indicatrice de notions abstraites. A. Réville l'a bien un peu pensé, lui qui en arrive presque à se contredire, quand il écrit : « De tous les peuples non civilisés, ce sont les Noirs d'Afrique qui se familiarisent le plus aisément avec l'idée d'un Dieu unique régissant l'univers entier. »

Ce même commerce intime rectifie les idées en cours sur l'âme et les esprits. Ne prêtons point, j'y consens, à nos pseudo-primitifs une métaphysique bien faite. Encore est-il difficile de leur dénier comme un pressentiment des transcendances, l'effort réfléchi d'une pensée qui se cherche, l'ébauche enfantine sans doute — mais non dépourvue de toute intuition — des grandes et spirituelles vérités, chez ceux-là, du moins, où s'accentue la préoccupation religieuse. Les sauvages ont, en effet, leurs indifférents et leurs ignares, comme nous, hélas! Encore convient-il d'ajouter, — et cela répond à une objection de MM. Bros et Habert, — que les mots *âme*, *esprit*, ne doivent point faire illusion. Ils sont employés dans le sens général du mot scolastique *forma*, qui se dit aussi bien et de l'être purement matériel et de l'être raisonnable et conscient : *forma lapidis*, *forma hominis*.

Remarquons enfin — ce qui donne plus de poids à l'observation ci-dessus — que les Bantous et Négrilles dont parle Mgr Le Roy, sont précisément les moins influencés par les apports extérieurs venus de l'Islam. Celui-ci a plus agi sur les tribus du Nord, dans la

région du Sénégal et du Niger, sur les populations nigritiennes en général qu'on ne doit pas confondre avec les races bantoues.

C'est la même impression de rigueur scientifique et d'originalité déductive qui se dégage du chapitre V où est étudiée la morale des primitifs. Je ne vois pas ce qui reste, après lecture faite du chapitre en question, de la thèse soutenue par Gustave Le Bon, dans son volume : *les Premières civilisations*. Le sauvage, sans doute erre sur les applications, mais il a une notion assez nette du devoir, de la responsabilité, de la sanction, de la justice, de l'expiation même... et presque du repentir, une notion non moins nette que la morale, unie à la religion, est le support nécessaire de la famille et de la société.

Effectivement, avec leur morale erronée, avec leur religion rudimentaire, ces peuplades se maintiennent dans leurs particularités ethniques, dans leur puissance de conservation traditionaliste, dans leur respect de certaines lois générales et leur force de reproduction, dans leur intégrité familiale surtout. Fustel de Coulanges, dans *la Cité antique*, chef-d'œuvre de bon sens et de science, a mieux que personne mis en lumière ce fait que la famille est la grande cellule sociale. *La Religion des Primitifs* apporte à cette thèse une saisissante confirmation. Il est, en tout cas, humiliant pour notre orgueil d'hommes civilisés, déroutant aussi pour les élucubrations systématisatrices des doctes « historiens des religions » ce double fait : 1° que les peuplades du centre africain sont, en somme, les plus simples, les plus morales, les mieux conservées; 2° que les races côtières doivent leur dégénérescence à des vices d'importation européenne.

J'ai voulu, dans cet aperçu, écrit sous l'inspiration du livre précieux : *la Religion des Primitifs*, donner quelque idée des méthodes suivies et des conclusions élaborées par l'histoire des religions, critiquer ce que ces méthodes ont de défectueux et ces conclusions de scientifiquement injustifiable.

Mais nous n'avons rien à redouter, pour nos certitudes surnaturelles, des chocs d'une science rigoureuse et fidèle à la logique; l'histoire n'a besoin que de rester de l'histoire pour ne point gêner la religion; l'homme d'Eglise, fût-il comme Mgr Le Roy, missionnaire, évêque, supérieur général d'une vaste et active congrégation religieuse, sait unir, — sans les confondre ou les absorber tour à tour, — le catholique convaincu, l'observateur perspicace, l'impitoyable critique et l'impartial historien.

P. Clément Berthet.

L'EXPOSITION

DES CENT PORTRAITS DE FEMMES

FRANÇAISES ET ANGLAISES

DU XVIII[e] SIÈCLE AUX TUILERIES

Vous souvenez-vous de la fameuse « robe d'or sur or, rebrodé d'or, rebordé d'or, et par-dessus un or frisé, rebroché d'un or mêlé avec un certain or qui fait la plus divine étoffe qui ait jamais été imaginée », dont M[me] de Sévigné, en 1676, nous vantait les rayons, et que les fées avaient tissée en secret pour Françoise-Athénaïs de Rochechouart, marquise de Montespan. C'est ainsi que Rigaud, Largillière, Tournière et Nattier, perpétuant jusqu'au milieu du dix-huitième siècle la tradition de Mignard, ont vêtu leurs héroïnes. C'est ainsi qu'elles nous apparaissent à l'Exposition des Cent portraits du dix-huitième siècle, organisée aux Tuileries, défiant les Anglaises, qui ont relevé le gant avec trop d'indolence, au gré de notre curiosité. Des tortillons au milieu desquels se prélasse, suspendue à un rubis, une perle baroque, de fines aigrettes enchâssées dans un œil de saphir ou d'émeraude, coiffent leurs petites têtes fardées, aux lèvres rouges, et font presque de ces femmes des sœurs de Junon. Leur gorge, leurs bras nus émergent de la cuirasse en satin du corsage, toute miroitante d'acier sombre et d'argent; elles étalent, avec une superbe indécence de déesse, la séduction de leur peau blanche à côté d'un velours écarlate, l'éclat des étoffes qui semblent tissées plus que peintes.

Ce sont des satins blancs parsemés d'une flore exotique, des velours amaranthe ciselés et fleuris d'arabesques de perles, des draps d'or où naviguent des nuées roses et bleues, des velours frappés illuminés de pierreries, de vastes manteaux ramenés en arrière, tassés ou déployés en plis énormes et abondants. La

femme ainsi entourée d'un nuage de soie et de pourpre, s'en va au travers des parcs, jouant de ses mains potelées, aux doigts en aile de pigeon, avec l'écharpe géante de ses draperies. Elle s'arrête un instant pour renouer les rubans de ses brodequins; à chacun de ses gestes, c'est une draperie qui s'argente de lumière, une autre qui plonge dans l'ombre, un tintamarre de couleurs, des gloires de soleil, et sur les escaliers d'honneur un murmure semblable au froufrou des feuilles mortes, au bruissement des eaux qui tombent de rocher en rocher en nappes majestueuses.

On reproche communément aux portraits de ce temps leur manque de vérité. Notre esprit reconstitue malaisément l'époque à laquelle ils furent exécutés, et l'assimile trop volontiers à la nôtre, sans faire la part des usages et des costumes disparus. La mode en façonnant la femme semble voiler sa sincérité. Le « corps » raide, pointant vers la taille, la coutume des paniers et des tournures en toile gommée maintiennent ses bras écartés et ballants, interdisent à son triomphe toute faiblesse et toute mélancolie, commandent les profondes révérences et lui imposent la grâce hautaine que les déesses de Nattier transporteront aux nues. Poursuivez votre enquête et par delà les costumes qui donnent au personnage une expression d'époque, vous découvrirez une subtilité parfois cruelle, un réalisme saint-simonien. Dans les mœurs d'alors subsistaient, à côté d'une grâce et d'une politesse parfois factices, un goût de vivre, un appétit de jouissance, une sorte d'impudeur étalée qui rappelait par éclats, les héroïnes de la Fronde.

Largillière a merveilleusement traduit ce mélange de protocole et d'indépendance qui fait la saveur de l'ancien régime et que notre époque ne peut guère concevoir. Le portrait de Mlle Duclos, de la Comédie-Française (1712), en est le témoignage le plus éclatant. Je ne crois pas que l'artiste soit allé plus haut, sauf peut-être dans l'admirable portrait de famille de la collection La Caze. Une réplique, plus réduite, a été peinte par Largillière, du premier jet pour son ami Titon du Tillet, et se trouve au château de Chantilly. La Comédie-Française a prêté le tableau original : la célèbre tragédienne s'y montre dans le rôle d'Ariane, au moment où l'héroïne, brûlant de passion pour Thésée, voit Phèdre, sa propre sœur, conquérir le héros ingrat et le lui ravir à jamais. Debout, les bras en croix et les yeux levés au ciel, elle implore l'amour. Mettez à part les accessoires de théâtre, le Cupidon ailé, le sceptre passé au travers d'un masque de tragédie, les lauriers, la couronne d'étoiles, et vous aurez la plus ferme évocation d'une femme exubérante de vie, le document le plus significatif sur les

princesses de légende habillées, malgré les indications du drame mythologique, comme les princesses de la cour.

Les deux portraits présumés de M[me] de Parabère, par le même peintre, correspondent bien à ce que l'on savait d'elle. Des vers placés au bas d'une estampe de Vallée, célèbrent la beauté de son teint. Par une allégorie peu compliquée, Largillière devait tout naturellement la représenter « sous le riant aspect de Flore ». A côté des femmes de théâtre ou de galanterie, voici des mondaines et de simples bourgeoises, M[me] de Migien (1730), la marquise de Dreux-Brézé, probablement celle dont Saint-Simon écrivait : « Une grande douceur, beaucoup de vertu et de sagesse, bien de l'esprit et avec le temps de connaissance du monde et des gens, du manège, mais sans rien de mauvais, et si fort en tout temps à sa place, qu'elle se fit aimer de tout le monde, même des ennemis de son père, et fit tant de pitié qu'elle fut toujours et dans tous les temps accueillie partout et traitée avec une distinction personnelle très marquée. » La baronne de Prangins nous impose avec plus d'insistance le souvenir de ses lèvres rouges, de son teint fardé et de ses yeux noirs d'un éclat extraordinaire, le ragoût d'une tenture aux verts rompus d'or, des fonds roux, d'une ceinture amaranthe retenue par une agrafe d'émeraude, d'un bouquet d'œillets rouges avivant la fraîcheur du nu, si solidement modelé qu'on dirait d'un marbre de Paros doré par le soleil. Même éclat et même solidité dans le portrait de l'orfèvre Thomas Germain et de sa femme, qui nous offre un tableau d'intimité, une image de la société bourgeoise, dont il y a ici peu d'exemples. D'un geste qui est fréquent à cette époque, l'orfèvre nous montre ses œuvres souvent mentionnées dans le journal de Lazare Duvaux.

De Hyacinthe Rigaud, le rival de Largillière et le portraitiste attitré de la cour, le catalogue ne mentionne aucune œuvre. Je crois cependant qu'il faut lui attribuer la merveilleuse effigie de la comtesse de Verrue, qui résumait sa vie dans cette épitaphe :

Ci-gît dans une paix profonde
Cette dame de volupté
Qui, pour plus de sûreté,
Fit son paradis en ce monde.

L'arrangement très simple, l'auréole de la bagnolette de taffetas noir et de la dentelle de Venise, telle qu'on en portait à la fin du règne de Louis XIV, l'exécution à la fois souple et forte, rappellent singulièrement le superbe portrait de Marie Serre, la mère de l'artiste, qu'on voit au musée du Louvre. Je sais bien que

dans le registre où Rigaud consignait, année par année, la liste de ses travaux et le prix qu'il en recevait, ne figure aucun portrait de la comtesse de Verrue. Cependant, dans le même répertoire, je relève les noms du prince Philippe de Savoie et de Mme la princesse de Carignan, payés au même prix de 115 livres, qui semble correspondre à un format identique. Or la comtesse de Verrue fut à Turin — les mémoires de Saint-Simon donnent là-dessus de copieux détails, — la maîtresse du prince de Savoie, et en eut une fille qui épousa le prince de Carignan. Je remarque enfin que le visage de cette beauté déclinante, mélancolique et désabusée, semble grêlé, et comme marqué de la petite vérole, dont la comtesse de Verrue avait souffert. Mais ce sont de simples hypothèses, ne retenons pour l'instant que l'intérêt prodigieux de ce document humain au milieu de ces figures d'époque, et la preuve que ces maîtres brillants savaient à l'occasion rester simples.

Avec une sévérité aussi exagérée que l'enthousiasme dont il bénéficie, l'amateur de Mariette reprochait à Nattier, « l'élève des Grâces et le peintre de la Beauté », d'avoir « racommodé les laides » en les rendant inévitablement jolies. Cochin se moquait de leurs déguisements olympiens. Mariette et Cochin étaient injustes : l'un comme amateur se laissait aller à l'originalité facile d'une critique au milieu de l'engouement général, l'autre à la tentation d'un paradoxe spirituel. Sans doute, Nattier, en représentant les quatre filles de Louis XV sous l'allégorie de l'Air, du Feu, de la Terre et de l'Eau, la princesse de Lambesc en Minerve, Mme de Châteauroux en Point du jour, Mme de Flavacourt, sa sœur, en Silence, la comtesse du Brac en Aurore, Mlle de Clermont en déesse des eaux et de la santé et tant d'autres en Hébé, en Muses ou en Saisons, prêtait-il à la plaisanterie; cependant, sous le couvert de ces symboles, on rencontre non pas ce que Cromwell avait exigé de Lely, la copie exacte de ses verrues, mais une observation suffisante et presque courageuse, des analogies d'hérédité, l'identité d'un être sous les déguisements physiques et moraux de l'âge et de la bienséance, la fierté de Madame Adélaïde de France, la vulgarité de Louise-Elisabeth de Parme, la physionomie pensive de Madame Marie-Henriette, la figure douce, pleine et sérieuse de Marie-Louise-Thérèse-Victoire, la bonne et paresseuse princesse qui disait, en montrant sa bergère : « Voilà un fauteuil qui me perd. »

Nattier sacrifiait à la mode : la cour vivait dans une apothéose, les souvenirs de l'antiquité avaient préparé ce goût des apologues qui transparaît partout dans les décorations de palais, dans la

littérature contemporaine, à l'Opéra, et qui était en quelque manière la vérité de ce temps. Il obéissait à une tradition qui remontait très loin dans le passé, s'inspirant des sculpteurs qui divinisaient les Césars, des Italiens et du Bernin, qui drapaient à l'antique leurs modèles, de Girardon, qui habillait Louis XIV à la romaine, de Coysevox, qui figurait la duchesse de Bourgogne sous les traits de Diane chasseresse, en tunique courte, de Guillaume Coustou, qui montrait les jambes nues de Marie Leczinska, reine de France, de Raoux enfin, qui renouvelait pour une jeune femme disparue la fable des vestales. Il profitait de leur exemple pour échapper à la formule du costume et composer avec de vastes draperies qui semblent des pans de velums tombés du ciel de charmantes figures décoratives, et s'acheminait ainsi vers l'allégorie qui habite un palais clair, balayé de vent, éclaboussé d'eau. La plupart de ses modèles considéraient d'ailleurs ces fantaisies aimables comme un déguisement de fête qui faisait d'elles pour quelques instants une autre personne. Elles obéissaient à ce goût pervers qu'on a de se dédoubler, de se mentir à soi-même. Déesses d'opéra, vertus de bal masqué, elles évoquent cette galerie du maréchal de Richelieu, où l'on voyait Mme de Parabère en Carmélite, Mlle de Charolais en Capucine et Mme de Villeroi en Récollette, et empruntent à leur grandeur distante, comme celles-ci à leur austérité éphémère, le charme piquant d'un travesti. Elles ne se contentaient pas de ces « portraits mythologiques », voulant d'elles une autre image qui correspondît mieux à leurs secrètes préférences pour les colifichets. Et Nattier, avec une complaisance qui devait les ravir, de détailler les moindres particularités de leur ajustement, et — non sans profit — d'étudier sérieusement un sujet frivole.

On a réuni aux Tuileries des œuvres de l'une et de l'autre manière, toutes antérieures à l'année 1761, où Diderot soulignait si brutalement la décadence de son talent. Le portrait présumé de la duchesse de Châteauroux (1743) offre, en effet, quelque ressemblance avec le fameux portrait de la duchesse en Point du jour qui eût tant de succès en 1740, et fut le point de départ de la fortune de Nattier. Le peintre l'a représentée en buste dans ce déshabillé libre que la Rosalba semble avoir mis en faveur, lors de son voyage à Paris en 1720; d'une main, elle tient une coupe d'argent remplie de fleurs; de l'autre, la fleur de dilection du dix-huitième siècle, un œillet rouge; les bras nus et les doigts en aile de pigeon sont prétexte aux jeux délicats de la lumière et de l'ombre. Pareillement la marquise de Boglione (1746), la comtesse de Rigollet (1752), Mme de la Porte née Caumartin

(1757 ou 1759), répandent, comme des Flores de comédie, leurs guirlandes de tulipes, de pensées et de roses.

Ailleurs, Nattier se montre capable de respecter la vraisemblance et atteint presque à la vérité du portrait de Marie Leczinska, que conserve le musée de Dijon. La femme quitte l'ample draperie, la soie que le vent faisait claquer autour de son corps, la peau de tigre qui barrait ses bras et ses jambes presque nus, et reprend, non pas les velours de Largillière, mais ces « habits de ville » déjà plus souples qu'on portait au milieu du siècle et qui semblent annoncer la simplicité des modes paysannes.

La marquise d'Estampes de la Ferté-Imbault, « l'enjouée souveraine de l'ordre incomparable des Lanturelus, protectrice de tous les lampons, lampones, lamponets », cette femme qui parlait comme un livre composé par un homme ivre, et dont Mme Geoffrin était aussi étonnée d'être la mère qu'une poule qui aurait couvé un œuf de cane; cette jeune femme gaie, d'une gaieté intarissable, d'une « gaieté immortelle », disait Maupertuis, « parce qu'elle n'était fondée sur rien », se montre dans un magnifique domino de taffetas blanc, agrémenté de nœuds roses, assise sur un canapé rocaille et gardant encore sur ses lèvres le frémissement d'un rire. Vêtue aussi de blanc, voici la toute jeune marquise d'Antin, aux jolis yeux vifs et gais, un peu bridés à la chinoise, jouant familièrement avec un chien et une perruche. La comtesse de Saint-Pierre est occupée à coiffer sa fille, et Nattier se rapproche des peintres d'intimité bourgeoise.

Tocqué, son gendre, après avoir peint, comme lui, des figures emportées sur les nuages, s'est complu, mieux que lui, sur la terre. Le portrait de Mme Mirey et de sa fille[1] ne vaut, certes, pas l'admirable Mme de Graffigny du musée du Louvre : certaine vulgarité, certaine insistance un peu lourde dans l'exécution du visage, sont compensés, il est vrai, par la figure de l'enfant qui s'abandonne avec une confiance spontanée aux mains de sa mère.

On a cependant l'impression, malgré leurs efforts vers la familiarité, que ces artistes à des degrés divers font durer jusqu'au milieu du dix-huitième siècle une certaine lourdeur Louis-quatorzième, et qu'une époque dans leur œuvre se survit à elle-même. Leurs qualités techniques se ressentent de leur origine; le modelé de Rigaud, de Largillière et, à un rang inférieur, celui de Tournières et de Tocqué, plus loin encore, celui de Nattier, procèdent de Le Brun. Un seul d'entre eux, Largillière, se montre

[1] 1744 ou 1749.

curieux de couleur, j'entends que, seul avec Watteau, et, plus tard, Perronneau et Chardin, il recherche, non pas seulement la délicatesse du ton local, — ses contemporains y atteignent presque tous, — mais le jeu des complémentaires et les modifications subies par la couleur sous l'influence de la lumière et de l'ombre, ou des reflets.

La génération suivante, en recueillant cet héritage de principes, allait le dispenser, peut-être avec moins de vigueur, à des œuvres qui correspondaient à un autre goût. Entendez par là qu'elle ne se distinguait pas sensiblement, par le métier, de la génération précédente, mais qu'obéissant à des modes et à des pensées différentes, elle se mit à peindre de nouveaux tableaux suivant de vieilles formules : ce qu'on appelle une école en peinture n'est qu'une division fondée sur des particularités superficielles, sur le côté littéraire, accessoire des arts plastiques.

Ainsi Boucher, La Tour et Perronneau, Lépicié, Duplessis et Roslin, les Van Loo, les Drouais représentèrent les bourgeoises ou les marquises de leur temps, avec leurs robes falbalassées, sans quoi elles ne se seraient pas reconnues. C'eût été méconnaître l'esprit d'alors que négliger l'importance des colifichets. Suivant un almanach il fallait traiter les minuties en grand et les affaires sérieuses en bagatelles. Le monde avait les yeux tournés vers la poupée de la rue Saint-Honoré qui allait répandre chaque mois les grâces françaises dans l'Europe entière. Les vicissitudes du costume étaient si fugitives qu'un coiffeur pouvait dire *autrefois* pour *hier*, si considérées qu'on prêtait à Mlle Bertin, cette réponse à un galant qui se récriait sur la note de sa belle : « Ne paye-t-on à Vernet que sa toile et ses couleurs? »

Les femmes tendaient ainsi vers un idéal qui atténuait leur personnalité, à tel point qu'on pourrait sommairement juger des Françaises vers le milieu du dix-huitième siècle par l'une d'entre elles, la Pompadour, amie du roi, arbitre des élégances, protectrice des arts, des sciences et des lettres. Le marquis de Marigny nous affirme que les portraits peints d'après sa sœur ont toujours manqué de ressemblance, à cause, peut-être, de l'excessive mobilité de ses traits. Il ne fait pas exception pour ceux que Boucher exécuta d'après elle. Nous voilà plus à l'aise pour considérer, non pas l'expression d'une individualité, mais d'un type général. Moins de matérialité brutale, d'épanouissement physique, mais plus de légèreté, d'animation; de l'ironie aux coins de la bouche, « un sourire délicieux », de la fièvre et du plaisir dans les « yeux armés », un jeu imperceptible qui anime la physionomie, un air chiffonné, une mutinerie effrontée, voilà les traits

qui composent ce visage de « femme à giboulées qui grêle, qui éclaire, qui tonne à tous les temps ».

Ainsi nous apparaît la Pompadour dans le portrait de la galerie nationale d'Edimbourg, qui semble daté de 1758, et dont je n'ai pas retrouvé la mention, et dans celui de la collection Schlichting : ici le régal d'une robe de soie bleue, des guirlandes de roses posées sur des volants de dentelles, des nœuds mauves du « parfait contentement » étagés le long du « corps », des rubans à la saignée du bras, du ruchon et du nœud rose posé sur la peau blanche du large décolleté ; là un accord parfait entre la robe de satin blanc, le bouquet de roses rouges au corsage, la bibliothèque blanc et or, le fauteuil tendu de bleu, les attributs répandus à terre, comme dans le pastel de La Tour ; partout les « je ne sais quoi qui enlèvent » harmonisés au plus délicat arrangement des choses et des gens qui soit avec l'*Intérieur* du musée du Louvre et le *Thé à l'anglaise* d'Ollivier. Mais qu'il y a loin de cette image élégante aux couplets que M. du Pont de Vesle faisait courir :

La contenance éventée,
La peau jaune et teintée,
Et chaque dent tachetée,
Les yeux fardés, le col long ;
Sans esprit, sans caractère
L'âme vile et mercenaire,
Le propos d'une commère
Tout est bas chez la Poisson, son, son.

Il est regrettable qu'en regard de Boucher, on n'ait pu mettre le portraitiste le plus incisif, le plus pénétrant du dix-huitième siècle. La Tour ne se contente pas d'une vérité approximative et générale. L'assemblée de ses pastels, à Saint-Quentin, produit une impression étrange de vie ; le souvenir en devient obsédant. Il semble qu'il y ait là une sorte de tension nerveuse, d'exaltation individuelle. L'observation de Perronneau est de meilleure compagnie. Entre tous les moments dont la succession constitue la vie, il choisit celui où l'être humain s'apaise, se détend, s'équilibre, et comme Chardin, avec lequel il a plus d'une affinité, il traduit la réalité visible d'une existence à l'instant de calme et de recueillement. Laissons de côté cette soi-disant *Lady Coventry*, où l'on engage à la légère une honnête réputation, et allons au chef-d'œuvre qu'est la dame de Sorquainville et qui montre en son auteur, non pas le pastelliste que l'Exposition de 1908 avait révélé au grand public, mais le peintre que ne fut jamais La Tour. Quelle distance parcourue des velours éclatants, des tissus incar-

nadins, des figures sensuelles, de la richesse un peu lourde d'un Largillière à ces harmonies en sourdine, volontairement atténuées, à ces nuances étouffées, à l'esprit de cette physionomie, au tapotage léger, argentin des moires feuille-morte, des engageantes et des « parfaits contentements », à la discrétion aisée qui égale cette œuvre pour l'importance des accessoires au portrait de La Pompadour par La Tour, et pour l'analyse psychologique, la surpasse.

Un an plus tôt, en 1748, Perronneau, qui n'était pas encore académicien, préludait à ce chef-d'œuvre par le délicat portrait de la duchesse d'Ayen. Elle est assise dans un fauteuil doré et canné; la neige de ses cheveux s'auréole d'une cornette de dentelle gaufrée et d'un papillon blanc; sur le cou, un ruban noue un triple rang d'améthystes, une palatine de dentelles rejoint les nœuds du parfait contentement, un tablier s'épingle sur la robe de velours bleu turquoise. Aux manches, agrémentées d'engageantes et de ruchons et dont les blancs crémeux jouent avec le fond ambré. Une main repose sur une table à ouvrage, l'autre sur le travail commencé, et voici que Perronneau dégage peu à peu des mensonges de la mode et du prestige de la peinture, le sentiment qui survit aux siècles, l'âme commune à tous les temps, une figure simple, émue, directe de vieille femme. Il l'ennoblit de la grâce pensive des souvenirs, substitue dans son regard la tendresse à la passion, embellit ce visage penché vers la tombe d'une extraordinaire aménité, d'une délicieuse indulgence; le regard et l'inclinaison douce de la tête, voilà désormais sa parure. Quelqu'un prétendait qu'en le voulant bien on pouvait s'empêcher de mourir. La duchesse d'Ayen sait si bien vieillir, qu'elle n'est peut-être morte que d'une distraction!

A côté de Perronneau, les Van Loo, l'oncle Carle, ou Louis Michel, le neveu, paraissent des peintres agréables, élégants, mais sans envolée. Le portrait de Marie Leczinska est intéressant pour l'exactitude du costume que le peintre avait eu le loisir de copier d'après nature, si l'on en juge d'après certaines lettres qui accordaient aux artistes le droit de prendre dans la garde-robe royale, et même dans le trésor des églises tous les accessoires utiles. La robe à paniers en drap d'or, les enchâssements de pierres dans le « corps », les manches à ruchons de dentelles, le manteau bleu ardoise semé de fleurs de lys, doublé d'hermine sont détaillés avec une précision aimable et lente, sans rien de l'exécution agile de la *Halte de chasse*. C'est là sans doute une réplique exécutée dans l'atelier de Carle Van Loo d'après le portrait du Salon de 1747 que conserve le musée du Louvre et

dont la tête avait été faite d'après celle du pastel de la Tour pour éviter à la reine la peine de poser : c'est dire que cette œuvre n'est pas à proprement parler un *portrait*. Quant à Louis Michel, il est représenté ici par une figure de femme, qui ressemble beaucoup pour l'arrangement à la *dame de Mouchy*, par Coypel.

Le catalogue attribue à Lépicié, un maître délicieux que l'exécution et le goût apparentent à Chardin, mais qui fut l'élève de Carle Van Loo, un petit tableau qui représente, nous dit-on, Madame du Châtelet. Or, la « despotique Emilie » est morte en 1749, et Lépicié, né en 1735, aurait exécuté ce portrait à l'âge de quatorze ans! L'œuvre est bien remarquable pour une telle précocité. Et cependant elle offre des analogies de ressemblance avec une gravure de Langlois qui représente la mathématicienne amie de Voltaire dans sa sveltesse un peu maigre et son élégant goût de toilette, des rapports d'exécution avec certains blancs gras et mordorés qui sont particuliers à Lépicié et à Chardin.

Non loin de cette œuvre d'une sobriété charmante on a placé un portrait de femme où Roslin, qu'on connaît surtout par ses portraits d'hommes, fait preuve de qualités abondamment départies à Perronneau et semble comme lui insister sur la figure humaine en simplifiant le costume. Rien n'est plus souple que l'arrangement de ce négligé de cotonnades blanches aux rubans défaits, du coussin bleu et du petit nœud passé dans les cheveux poudrés et coiffés en tapé. L'œuvre date de 1767; il y a évidemment quelque chose de changé dans l'art français.

Même recherche dans l'œuvre de Duplessis. Le portrait de Mme Lenoir, la mère d'Alexandre Lenoir qui fonda le musée des monuments français pendant la Révolution et sauva ainsi de la folie des vandales une quantité de chefs-d'œuvre, fait songer pour les mêmes raisons sentimentales que Lépicié, Roslin ou Perronneau, à Chardin. Il semble qu'il y ait eu là comme un groupe d'artistes moins préoccupés d'élégance, plus amoureux d'intimité discrète. Sa robe à engageantes de dentelle, le petit bouquet de renoncules jaunes glissé dans les nœuds du parfait contentement, près des falbalas bleus, la cornette blanche pardessus laquelle se noue un voile de gaze noire, le nœud papillon posé au point dit « physionomie »; tout cela souligne l'air de bonté malicieuse répandu sur le visage. L'exécution du bras et de la main qui tient un livre, et le livre lui-même comme toute l'effigie évoque la manière de l'artiste qui a exécuté le portrait de femme de la salle La Caze, qu'autrefois on attribuait à Chardin, et diffère sensiblement du portrait de la duchesse de Chartres que conserve le musée de Chantilly.

François-Hubert Drouais, dont le père a été portraituré par Perronneau s'efforce au contraire vers une grâce qui n'est pas toujours dénuée d'afféterie et ne parvient pas à s'élever au grand style; certes on a bien fait d'opposer, à l'image de la Pompadour, l'image de sa rivale Mlle de Romans (1761). Mais comme on y sent l'effort de l'artiste pour agrandir aux proportions d'un tableau un sujet de vignette ou d'estampe coloriée. On y voit — grandeur nature — la maîtresse de Louis XV, en un costume de turquerie dont la couleur désagréable n'excuse pas la lourdeur, couper les ailes à l'amour endormi et signifier ainsi les espérances dont elle se flattait. Le roi ne fut pas plus convaincu que nous le sommes et s'il consentit à reconnaître, par une faveur unique, le fils qu'il avait eu de Mlle de Romans, il préféra s'en tenir, pour le reste, aux suggestions de l'habitude.

Il y a ici une autre grande toile de l'artiste qui m'attire pour la qualité d'émotion qui s'en dégage. L'âme de la princesse de Condé, née Rohan-Soubise est dans la société brillante du dix-huitième siècle un îlot de sensibilité. Elisabeth Godefred, fille du maréchal de Soubise, mariée à seize ans en 1753, — l'année même où Perronneau fit son portrait, après avoir peint celui de son père, — au prince de Condé, le futur chef de l'armée des émigrés, celui qui épousa plus tard la princesse de Monaco, devait mourir, en 1760, à l'âge de vingt-trois ans, après avoir illuminé son entourage de l'éclat doux de ses regards et rempli ce court espace de toutes ses vertus et d'une passion infiniment pure. Sa correspondance adressée à son mari, souvent en voyage, témoigne d'une fraîcheur de sentiments, d'une naïveté amoureuse aussi éloignée de la solennité que de l'idylle; quêtant les mots d'amour ainsi qu'une aumône, implorant les regards, comptant les preuves d'amitié, vivant d'un souvenir et pleurant le passé sans espérer l'avenir, elle laisse derrière elle comme un parfum de soupirs ingénus, de tendresses délicates. François-Hubert Drouais, trois ans avant sa mort, l'a représentée en jardinière [1], avec ses chastes épaules, ses yeux bleus d'une limpidité charmante, bleus comme les bluets piqués dans ses cheveux, son tablier de gaze blanche rayée où la lumière rit et s'égaye et joue à cache-cache, assise dans un parc, fraîche comme une aube. Et par une opposition saisissante, cette jeune femme qui a gardé dans le mariage ses candeurs et ses timidités de jeune fille, voisine avec la Dubarry et la reine Marie-Antoinette, qui personnifiait l'une l'âme ravagée et blasée

[1] Comme dans le tableau de la collection de Rothschild où l'on voit le prince et la princesse de Condé en jardinier et en jardinière.

du dix-huitième siècle, l'autre la maîtrise et la majesté d'une cour.

Drouais passe communément pour le peintre de la Dubarry. On a même publié le mémoire des nombreux ouvrages qu'elle lui commanda et le premier, un « portrait de Mme la comtesse du Barry en Flore sur un oval taille de vingt sans mains, envoyé à Toulouse soit 1200 livres », date de 1778. Or, le portrait que le catalogue de l'exposition donne comme étant celui de Mme Dubarry est signé : Drouais le fils, 1764. Même incertitude en ce qui concerne le portrait de Marie-Antoinette. En dépit d'une certaine sécheresse, l'accord de la robe vert céladon et du fauteuil cerise, les touffes de soucis de hannetons or et argent, des chenilles noires et mordorées, les ruches de taffetas blancs bordés d'un effilé d'or, la haute coiffure à rubans bleus ne manquent pas d'agrément. Mais la date indiquée par le catalogue, 1781, est invraisemblable, puisque le peintre mourut en 1775, à moins qu'elle ne désigne l'année où l'aumônier de la reine reçut d'elle ce présent, à moins qu'il ne s'agisse d'une œuvre commencée par Drouais et achevée dans son atelier par sa femme ou par un de ses élèves.

Déjà, depuis 1750, le peintre suit le mouvement qui emporte la coquetterie féminine vers la simplicité, la souplesse et la nudité qu'on se plaît à découvrir dans les monuments antiques, vers les bergeries de Marie-Antoinette, vers les étoffes des Indes, les mousselines, les cretonnes à fleurettes, les toiles de Jouy, et qui fait abandonner les lourdes soies brochées que, seule, la nécessité politique du protocole pourra ressusciter sous l'Empire. Une troisième génération d'artistes où se coudoient Greuze, le plus ancien d'entre eux, Fragonard, Mme Labille-Guiard, Mme Vigée Le Brun, Danloux, Kucharsky, Prud'hon et David, semble apporter dans ses portraits une fantaisie plus libre. Cela ne signifie pas que Mme Vigée Le Brun soit plus spontanée que Largillière, mais que l'histoire du costume domine celle du portrait et que l'étude des modes doit précéder l'étude d'une société.

On refuse à la verve de Fragonard l'attention soutenue que nécessite l'observation méthodique d'un visage, la découverte d'une âme. Devant chacune de ses toiles, on a l'impression d'une esquisse vivement enlevée, d'une notation pour un tableau de genre où l'artiste s'applique à découvrir, plutôt qu'une individualité marquée, un geste, une attitude, une expression générale. La jeune fille lisant, ce n'est point Mlle X... ou Mlle Y... lisant, mais *la Lecture*. De même la jeune femme avec un agneau, la jeune veuve, la vestale de Greuze sont, plutôt que de véritables portraits, des figures de fantaisie, dont on ne saurait méconnaître

l'intérêt, car le peintre, rajeunissant les vieilles allégories de Nattier, reflétait la sensiblerie de ses contemporains conquis par les romans de Richardson. Le portrait de Mme de Viette, dont l'identité est établie par un certificat de Greuze lui-même, montre que la fantaisie était alors la vérité.

On oppose aujourd'hui Mme Labille-Guiard à Mme Vigée-Lebrun, comme l'an dernier Perronneau à La Tour. L'une et l'autre se détestaient cordialement, et, par une ironie du sort, elles avaient été acceptées le même jour, le 21 mai 1783, à l'Académie royale, en vérité avec cette nuance que « l'Académie, exécutant avec un profond respect *les ordres* de son souverain, reçut la demoiselle Vigée, femme du sieur Lebrun, *sur la réputation de ses talents*, et la demoiselle Adélaïde Labille des Vertus, femme de M. Guiard, sur la *présentation de ses ouvrages* ». Mme Vigée-Lebrun, dans ses Mémoires, attribue cette préférence à la jalousie de M. Pierre, premier peintre du roy. Deux ans plus tard, au salon de 1785, le grand portrait de Mme Labille Guiard et de ses deux élèves, Mlles Capet et Rosemonde, fut très remarqué. La palette est quelconque, sensiblement pareille à celle de David ou de Mme Vigée-Lebrun, et l'accord de ces robes lentille ou blanche ne procure pas à nos yeux cette vibration que le docteur La Caze appelait la « tatouille ». Mais le modelé est plus près de David que de Mme Vigée-Lebrun, l'agencement robuste des trois figures nous fait dire, comme aux contemporains : « C'est un homme que cette femme-là ! » On veut y voir la main de Vincent. Mais n'a-t-on pas coutume d'attribuer à un homme tout le talent de sa femme, et à une femme tout le talent de son mari? C'est dans l'ordre des contradictions.

On a fait la part belle à Mme Vigée-Lebrun : quatre tableaux définissent sa personnalité. On lit au bas, à droite de la toile qui représente lady Hamilton en sibylle, l'inscription : « Fait à *Rome*, en 1792 ». Dans les Mémoires, elle précise que l'œuvre, commencée à Rome, a été achevée à Naples. Une robe rouge brique, un turban beige, une draperie cendre... la palette manque de séduction; l'air inspiré du modèle et l'ampleur donnée à cette figure ne m'ont pas persuadé, comme l'auteur le croyait lui-même, que c'était là un de ses meilleurs ouvrages.

Je préfère à cette figure de fantaisie où le peintre a voulu peut-être rivaliser avec Greuze ou Romney les portraits qui correspondent à son véritable tempérament. Celui de Mme Dugazon, de la Comédie italienne, dans le rôle de *Nina* ou la *Folle par amour*, est tout à fait charmant et vrai, si l'on considère que la vérité, pour une comédienne, est de jouer la comédie. Il y a, dans les

mémoires de Mme Vigée-Lebrun, une page où elle caractérise ce jeu de nature qui semble ne rien devoir à l'étude. « On n'apercevait plus l'actrice, c'était Babet, c'était la comtesse d'Albert ou Nina, tout à la fois si décente et si passionnée, et si malheureuse, si touchante que son aspect seul faisait fondre en larmes les spectateurs », si enthousiaste qu'après la représentation elle conservait encore les yeux hagards, si Nina enfin, qu'elle restait Nina toute la soirée.

Ainsi Mme Vigée-Lebrun, qui l'avait vue vingt fois dans ce rôle, l'a représentée, en 1787, avec son nez comique et fin, le nez le plus relevé de tous les nez de soubrette qui ont paru au théâtre, vêtue d'une robe de linon blanc, d'une ceinture vieux bleu et d'un décolleté de gaze. Dans ses cheveux frisés, elle a passé un bouton de rose; elle tient de la main un bouquet de fleurs, et assise, dans un décor champêtre, elle lance à pleine voix la romance de Grétry :

Echo, je t'ai lassé cent fois
De mes regrets, de mes tristesses...

Voici, à quelque pas de Marie-Antoinette, son ennemie acharnée, la Dubarry; voici encore sa meilleure amie, la duchesse de Polignac, gouvernante des enfants de France, âgée en 1782, au moment où Mme Vigée-Lebrun peignait son portrait, de trente-trois ans : de grands yeux bleus profonds et expressifs, un petit nez terminé par un méplat moqueur, une bouche découpée à ravir et entr'ouverte sur de petites dents blanches d'enfant, ainsi nous apparaît-elle, coiffée, par-dessus ses cheveux qui retombent sur les épaules en « confidents abattus », d'un grand chapeau de paille d'Italie, avec un ruban bleu, une plume noire dite « follette » et d'un bouquet de fleurs des champs. La robe blanche, la ceinture pékinée jaune et bleue nouée à la petite fille, le ruban bleu pâle qui retient la collerette du pierrot, le mantelet noir qui glisse le long des épaules, les mains alanguies qui jouent distraitement avec une rose contribuent à exprimer cette « douceur d'ange » dont parlent les souvenirs. A la simplicité des blancs et vaporeux tissus se mêle le charme et la naïveté des costumes pris à la paysannerie et qui, à cette époque, voltigent dans l'espace comme l'air que l'on respire. La paysannerie est partout, dans l'imagination, dans les romans, dans la musique et dans les cœurs. C'est l'églogue à la manière de Fontenelle quand il disait : « Il en va, ce me semble, des églogues comme des habits que l'on prend dans les ballets pour représenter des paysans : ils sont d'étoffe beaucoup plus belle que ceux des paysans véritables,

ils sont même armés de rubans et de points et on les taille seulement en habit de paysans. »

En vérité, Mme Vigée-Lebrun emprunte à Rubens, au portrait d'Hélène Fourment, qu'elle avait vu à Anvers en 1782, le motif du chapeau de paille qui porte une ombre transparente sur une partie du visage et laisse en lumière l'autre partie. Elle s'en sert avec une grâce inimitable, à tel point qu'elle passe pour originale, et le répète autant que le permet l'apparence de ses modèles. Ainsi du portrait qu'elle fit d'après elle, la même année, du portrait de la duchesse de Polignac et de Mme Dubarry. On était en 1787. L'ancienne favorite, exilée à Louveciennes, « pouvait avoir alors quarante-cinq ans environ. Elle était grande sans l'être trop, elle avait de l'embonpoint; la gorge un peu forte, mais fort belle; son visage était encore charmant, ses traits réguliers et gracieux, ses cheveux cendrés et bouclés comme ceux d'un enfant; son teint seulement commençait à se gâter... L'été comme l'hiver, elle ne portait plus que des robes peignoirs de percale ou de mousseline blanche ». Le tableau qui appartient au duc de Rohan correspond au signalement donné par *les Souvenirs :* « J'ai fait trois portraits de Mme Dubarry. Dans le premier, je l'ai peinte en buste, petit trois quarts en peignoir, avec un chapeau de paille... »

A peu près à la même époque vivait Danloux, un élève de Lépicié. Il voyage en Italie, se fixe en France comme peintre de portraits, puis, effrayé, comme Mme Vigée-Lebrun, par la Révolution, il va en Angleterre, où il séjourne de 1791 à 1802 et s'approprie la distinction des maîtres anglais; revenu en France, il redevient Français et meurt en 1809. Le portrait de la marquise de Baugé (1773), que le Genevois Thouron a copié en émail vers 1790, appartient à la première période. Le bonnet aux barbes relevées, attaché par une passe de ruban blanc, la robe bleu foncé, le fichu menteur qui laisse transparaître le décolleté, les accessoires, le métier à broder, le sac à ouvrage suspendu par un ruban vert, les ciseaux, le fil et les pelotes de soie, l'écharpe blanche et la mante de soie noire posée sur le bras du fauteuil en damas rouge à pivoines blanches, tous ces détails rendus avec une précision amusante font songer au mot de Diderot sur deux autres artistes : « Roslin est aujourd'hui un aussi bon brodeur que Carle Van Loo fut autrefois un grand teinturier. » De la période anglaise qui nous intéresse doublement pour l'influence que peut subir un artiste dans certaines conditions, et par le voisinage des portraits anglais, il y a ici deux exemples séduisants. C'est d'abord une demoisillon d'opéra, la Duthé, amie du comte d'Artois

et du banquier Perregaux dans son intimité. Près d'un bonheur du jour sur lequel repose un petit Amour en marbre blanc, un doigt sur la bouche, la courtisane est agenouillée, en train d'accrocher un tableau sous le dais d'étoffe que surplombe une ottomane bleu de ciel, chargée de livres de musique. Un fichu de gaze autour du cou, elle est vêtue d'un pierrot blanc aux basques retroussées et sans manches, et noué lâchement par de larges rubans d'un violet pâle, dénoués sur la poitrine. Elle a des bas avec deux raies cerise, et des souliers jaunes aux talons rouges. Les cheveux libres et flottants dans lesquels est piqué un nœud de ruban blanc, paraissent blonds sous leur nuage de poudre et encadrent sa figure bébète, ses sourcils châtains, ses yeux noirs brillants et sourieurs, son petit nez au méplat charnu, sa bouche retroussée, son front très bas. Or, cette description concorde avec celle que les Goncourt donnent d'un tableau qui a passé à la vente de la duchesse de Raguse en décembre 1857, et qui venait de chez son père le banquier Perregaux. On l'attribuait alors à Mme Lebrun, qui en effet a connu Mlle Duthé et la mentionne dans ses *Souvenirs*. D'autre part la Duthé elle-même dans une lettre à son protecteur, parle précisément d'un portrait que dans le moment un *peintre anglais* exécutait d'après elle. Enfin un mémoire de M. Henri Pimberton, parent de M. Lee, dont on connaît la grande liaison avec la Duthé, affirme que pendant le séjour à Londres de la comédienne, M. Parks, peintre anglais distingué, fit son portrait, mais le reprit, « n'étant pas payé ». On ne saurait dans ce débat tirer aucune indication du costume : la robe blanche, en faveur en Angleterre, l'était en France, et l'on connaît la gageure, que fit la Duthé, d'être la femme la plus remarquée à Longchamps en la mise la plus simple : elle gagna son pari avec une toilette coupée dans de la toile à torchon. Retenons que le portrait qu'on attribue aujourd'hui à Danloux a passé un instant, non sans preuves pour un portrait anglais. Son portrait de Mme de Nauzière pourrait prêter à la même confusion. La robe de pékin blanc recouverte d'une tunique de gaze, la ceinture nacarat, le turban de mousseline blanche à plumes follettes, les bas blancs qui tranchent sur le petit soulier noir à nœud rouge, l'attitude nonchalante de cette jeune femme rêveuse appuyée sur la rampe d'un escalier de marbre, prête à descendre vers un parc frais, imposent à notre esprit le souvenir de Lawrence.

David, lui, reste le plus Français des Français, épris de logique, de clarté, et ne mettant rien au-dessus du « caractère d'évidence ». Et, justement, c'est ce qu'il y a en lui de français qui a le plus de chance de rester. David ne sera pas immortel pour avoir

peint le *Serment des Horaces*, mais les portraits de *M. et de Mme de Sériziat*. Voyez *Mme de Montgiraud* vêtue d'une ample robe en satin mordoré, que recouvre un tablier de satin blanc, d'un fichu menteur, coiffée d'une large perruque garnie d'un ruban. Le peintre l'assied à son clavecin, dans une attitude solide, sans raideur, où se devine toute une observation des mouvements et des gestes particuliers à une claveciniste, il pose sur l'instrument un pinceau, une palette, une toile commencée, un livre. Ainsi, avec la netteté un peu naïve que Largillière apportait à nous informer sur la profession de l'orfèvre Thomas Germain, il indique la situation de son modèle, de son métier de musicienne, son goût pour la lecture, pour la peinture, peut-être une allusion à son origine. Elle était la fille de Ducreux, premier peintre de Marie-Antoinette; une légende veut que l'*Accordée de village* soit un portrait de Mlle Ducreux. Quelle distance de Greuze à David et, sous les apparences trompeuses d'un sacrifice à la mode gréco-romaine, quel retour à la tradition française. Voyez encore Mme Lavoisier appuyée sur l'épaule de son mari et l'évocation de sa grâce féminine, le sourire de sa robe blanche à rubans bleus, de ses dentelles, de sa chevelure blonde qui égaye cet intérieur de savant, et le distrait pour un instant de ses cornues et de ses expériences.

Au déclin du siècle, les amusements champêtres de Marie-Antoinette, puis la manie égalitaire, la terreur d'une dénonciation agissant sur les femmes à la façon d'une loi somptuaire, les rapproche d'un idéal, celui de la déesse Raison et détermine chez elle un parti de simplicité antique qui semble, en émancipant leur beauté d'un luxe minutieux, la rendre plus humaine. Prud'hon et David réalisent alors ce type nouveau, Mme Copia et Mme Récamier. Un petit chapeau postillon, un décolleté en toile de Cambrai, qu'importe à Prud'hon! Il laisse tout leur attrait à ces arcades sourcillières profondes, à cette grande bouche qui prête à la fois à la force, à la rêverie, à la tendresse, « qui sourit comme une Joconde du Directoire », il tend à une figure symbolique où l'on retrouve le souvenir des bas-reliefs antiques, le portrait d'un modèle préféré, d'une amie, la femme de son graveur, où persiste enfin quelque trait de lui-même.

*
* *

Voilà donc les peintres dont Horace Walpole écrivait : « Ils sont détestables et aussi inférieurs à Reynolds et à Ramsay que Hudson l'est à Van Dyck ». Les cinquante portraits rassemblés aux salles du Jeu de Paume ne justifient pas précisément ce

mépris. Si l'on a voulu organiser entre les maîtres des deux écoles un combat pacifique, je ne crois pas qu'il ait tourné à l'avantage des Anglais. Sans doute, les chefs-d'œuvre sont restés en Angleterre, et l'on pourrait faire, à propos de quelques tableaux, des réserves que la courtoisie nous interdit. Un tel ensemble suffit cependant à notre jugement et constitue une histoire judicieuse et honorable de la peinture anglaise au dix-huitième siècle. Elle doit peu à la France, et il s'en faut que les rapports entre les peintres aient été aussi fréquents qne les relations littéraires et mondaines entre les deux pays. Largillière a été en Angleterre à un moment où il n'était qu'un élève; La Tour, à ses débuts. On pourrait certes trouver une analogie entre Watteau et Reynolds, qui enlèvent leurs figures sur un fonds de paysage dans une harmonie semblable, entre les croquis élégants de Gainsborough et de Gravelot établi à Londres, et noter enfin les séjours de Jean-Baptiste Van Loo au pays de Walpole de 1737 à 1742, de son fils Louis-Michel en 1764, de Danloux et de Mme Vigée-Lebrun à la fin du siècle.

Mais ce sont là des indications superficielles. Il faut demander aux Anglais eux-mêmes l'explication de leurs origines. Aux élèves qui venaient lui demander un conseil, Reynolds répondait invariablement : « Allez en Italie et vous en rapporterez le secret du Titien. » Et il leur suggérait ainsi des recherches de couleur qui sont, parfois au détriment du modelé, le propre de l'école anglaise. On prétend qu'au lit de mort de Gainsborough, il prononça cette parole : « Nous irons tous au ciel et Van Dyck sera de la partie. » Et il marquait ainsi d'une formule le deuxième élément de sa culture, l'intelligence d'un idéal, la recherche de cette élégance aristocatique, par quoi Van Dyck, élève de Rubens, se constitue en quelque manière une personnalité, en adaptant la technique qu'il a reçue de son maître aux curiosités contemporaines. De même Reynolds est personnel pour avoir compris et traduit les particularités de sa race, pour avoir obéi à des préoccupations auxquelles Mme Vigée-Lebrun ne fut pas étrangère. De même Gainsborough avec moins de principes mais plus de finesse et de charme, est une manière de génie. Et pour la même raison encore, l'âge d'or de leur école semble avoir été la deuxième moitié du dix-huitième siècle. Leur originalité ne consiste pas dans leurs qualités plastiques, qu'ils ont empruntées au Titien, à Van Dyck, mais dans le goût avec lequel ils ont employé cette tradition, recueillie un peu partout, à décrire leur pays natal, ses habitants et ses mœurs. On reconnaît dans leurs toiles le paysage anglais vert et humide, que Thomson évoque en un poème

frais comme une aquarelle : « Là, le vent du sud amollissant échauffe le large espace de l'air, et sur le vide du ciel soufflent les lourdes nuées distendues par les pluies printanières. Tout le long du jour, les nuages gonflés versent leurs ondées bienfaisantes, et la terre arrosée se gorge profondément de vie végétale jusqu'à ce que, dans le ciel occidental, le soleil penché sorte resplendissant de la pourpre des nuages qu'il a rompus. Soudain le rapide rayonnement frappe la montagne illuminée, ruisselle à travers la forêt, ondoie sur les flots, et dans un brouillard jaunâtre qui fait fumer au loin l'interminable plaine allume dans les gouttes de rosée des myriades d'étincelles. » Il faut ce cadre à la beauté sereine et nonchalante d'une grande race inoccupée qui garde son prestige féodal et n'abandonne pas ses domaines pour s'empresser à Versailles. C'est à l'ombre des grands parcs seigneuriaux qu'évoluent plus volontiers leurs créatures souples et mélancoliques. La tristesse de la nature automnale répond à l'inquiétude de leurs cœurs. Des souvenirs s'endorment dans les branches, le soir descend sur les feuillées, de là-bas vient le crépuscule doux avec les nuées mauves et ces femmes glissent sur les pelouses comme des corolles vivantes. « Leur manière de se promener, dit le Bernois Béat de Muralt, est une des choses qui marquent le mieux leur caractère : contentes d'être vues, elles marchent ensemble, le plus souvent sans se parler, toujours parées et toujours gênées, elles sont constamment en avant sans que rien les puisse arrêter ni détourner de leur chemin. Je ne sais si elles se baisseraient pour cueillir une fleur qui se trouverait sous leurs pas, jamais je n'en ai vu se coucher sur l'herbe, ni entendre la moindre petite chanson leur échapper. Elles ne paraissent guère coquettes. On ne leur voit point de ridicules affectations ni de manières hardies qui déplaisent, leur air est si modeste... qu'on se sent tenté quelquefois de dire à une femme qu'elle est belle, pour avoir le plaisir de le lui apprendre. » Elles s'efforcent à une séduction moins impérieuse par les voies de la tendresse et de la mélancolie, les unes, telle la reine Charlotte, sourient presque douloureusement en leur grâce meurtrie et ombragent la clarté de leurs yeux gris pervenche sous des « calèches » de mousseline, d'autres comme la comtesse de Powis se tiennent dignement, droites, élancées comme les grands arbres qui les entourent; d'autres encore pareilles à miss Graham, plus distantes encore, dressent leur visage comme un col de cygne et regardent bien loin, plus loin que nos rêves! Pour plaire, ou plutôt pour ne pas déplaire, car elles « sont peu gâtées par les douceurs des hommes », elles ont revêtu ces grandes robes blan-

ches qui restent chastes en étant si souples, ces robes qu'elles portent dans les *rout* et qu'affectionnent les peintres, car elles sont à mi-chemin de la mode éphémère et du costume idéal, et assurent à leurs portraits plus d'éternité; sur leur peau satinée, transparente, elles posent à même les colliers de perle de leurs aïeules et les grains de corail rouge; leurs mains effilées, presque maigres, chiffonnent distraitement les écharpes de gaze rayées d'or. Elles exposent à l'air vif leur grand front ou posent crânement, sur l'échafaudage de leur chevelure, un mousquetaire à plumes blanches. Souvent, pour se rapprocher de l'idéal que leur proposent les romans, ou des actrices qui sont devenues des duchesses, elles se montrent dans un *Persian dress*, ou plus volontiers en Clarisse Harlowe, et leur visage coiffé d'une perruque ébouriffée émerge d'un pierrot de dentelle ou bien encore, Perrettes de cottages, elle relèvent leurs cheveux bouclés sous un battant l'œil, noué d'un ruban bleu. Mais si elles nous dupent un instant sous un travesti champêtre qui est tout près de leurs habitudes, elles parviennent malaisément à nous donner le change quand elles veulent échapper aux apparences de leur société. Mrs Abbington en sainte Cécile, Mrs Siddons en muse tragique, lady Hamilton en sibylle ou en Madeleine repentante restent malgré tout de belles lady blanches et roses, et leurs peintres savent retrouver au delà d'un masque expressif, le type général de la race.

Ainsi la vérité est diverse, éparse et relative. Accoutumés à croire que le réel n'existe que dans le vulgaire, nous refusons la vérité à des êtres différents de nous-mêmes. En réalité, suivant une heureuse expression, le portrait est un drame qui se joue entre deux êtres. Le modèle se déforme au profit d'un idéal qui n'est pas le sien, mais celui d'une classe sociale, et dérobe son être intime à l'examen du peintre. Mais soudain il laisse échapper un regard, un geste qui révèlent les particularités de son individu. Si l'adversaire enregistre d'un métier sûr et d'un esprit décidé cette minute de distraction, il ajoute au respect des signes extérieurs de la mode l'expression fugitive du caractère et du tempérament, et fait œuvre de grand portraitiste en créant une image qui s'impose à l'esprit comme une personne bien distincte. Au sortir du Jeu de Paume, fermez les yeux. Combien de Françaises et d'Anglaises s'imposeront à votre souvenir?

Léandre Vaillat.

UN LACHE

— Au point de vue mondain, dit Mrs Carstyle, ma fille Irène n'a réellement aucun avantage, mais si Mr Carstyle l'avait voulu...

Elle n'acheva pas sa phrase et fixa les yeux sur le canapé fané en face d'elle. Il y avait dans son regard un tel air de mépris, que son interlocuteur, le jeune Vibart, se dit avec un petit frisson que c'était ainsi qu'elle devait dévisager son mari. Et comme le jeune homme estimait infiniment Mr Carstyle, il se réjouit que ce ne fût pas lui qui reçût ce coup d'œil dédaigneux.

Mrs Carstyle avait cette fausse élégance qui est une forme raffinée de la vulgarité. Elle appelait invariablement son mari *Mr Carstyle*, et avait soin de toujours désigner leur fille unique par son nom de baptême. Au déjeuner, elle avait longuement parlé *d'idéal* et *d'influences morales*, mais elle s'était aussi répandue en excuses pour le gigot « manqué » et avait simulé une grande surprise de ce que la bonne eût négligé de servir le café et les liqueurs, *comme d'habitude*.

Vibart commençait à regretter d'être venu. Miss Carstyle était fort belle, — presque aussi belle qu'à la minute, où, deux jours auparavant, il l'avait entrevue, se détachant sur le fond de verdure d'un *garden-party* du voisinage; — mais les prétentions de la mère et ses explications inutiles dépoétisaient la beauté de la jeune fille, tout comme le poteau indicateur rompt le charme mystérieux d'une forêt. Le jeune homme en était venu à se demander si, en effet, son entourage ne déteignait pas sur miss Carstyle, ou bien si le caractère de Mrs Carstyle était tel qu'il donnât sa propre couleur à tout ce qui l'entourait? A cette pensée consolante, Vibart jeta un regard de l'autre côté de la table et se convainquit que Mr Carstyle n'avait pourtant subi aucune modification. Mr Carstyle était en somme parfaitement incolore. En admettant que les qualités de sa femme eussent agi sur lui, cela avait dû être d'une manière négative. Il ne s'excusa pas du gigot, et, le déjeuner fini, se leva de table sans feindre d'attendre le café et les liqueurs que sa femme réclamait à la bonne ahurie; enfin les quelques observations qu'il avait risquées au cours du repas

ne ressemblaient nullement aux réflexions abstraites dans lesquelles l'esprit élevé de Mrs Carstyle se complaisait. Lorsque Mr Carstyle se fut éloigné de son pas hésitant et discret, Vibart, — qui en était encore à l'âge des formules, — s'était demandé quel intérêt pouvait avoir dans la vie l'homme qui la traversait de cet air ironique et résigné; en sorte que l'allusion de Mrs Carstyle à la situation peu avantageuse de sa fille (allusion lancée pendant qu'Irène cherchait partout une introuvable cigarette) avait un à-propos dont la maîtresse de maison ne se doutait pas elle-même.

— Si Mr Carstyle l'avait voulu, répéta-t-elle, nous aurions eu un hôtel à New-York, et Irène aurait fréquenté la société au milieu de laquelle j'ai été élevée.

Son soupir évoquait évidemment une époque où les jeunes gens allaient déjeuner chez ses parents pour *la* voir. Ce soupir attira sur elle le regard de son hôte, et ce regard le convainquit malheureusement qu'Irène « tenait » de sa mère. Ce n'était assurément pas de la souche paternelle desséchée que la jeune fille tirait sa fraîcheur éblouissante : Mrs Carstyle avait donné les tons chauds au portrait. Mrs Carstyle surprit le coup d'œil de Vibart, et se l'appropria avec la complaisance d'une vieille beauté. On voyait qu'elle savait très bien à quel point les restes de cette beauté pouvaient servir de boniment pour sa fille.

— Mais peut-être, continua-t-elle en reprenant le fil de son discours, avez-vous entendu parler de l'idée fantastique de Mr Carstyle? car il sait que je ne cherche pas à cacher ses étranges fantaisies : comme je le lui dis, c'est le parti le plus charitable à prendre.

Elle eut un regard sévère pour le sofa usé et un œil indulgent pour le jeune homme qui en occupait un coin.

— Vous trouverez peut-être étrange, Mr Vibart, que, vous connaissant si peu, je vous parle avec une telle franchise; mais je ne puis m'empêcher de vous considérer déjà comme un ami. Ne croyez-vous pas, comme moi, aux sympathies intuitives? Elles ne m'ont jamais trompée.

Elle baissa les paupières, semblant évoquer tout un monde de souvenirs.

— Et, du reste, ainsi que je le dis toujours à Mr Carstyle, quand il s'agit de la vérité, je deviens intransigeante. Je considère donc qu'il est de mon devoir d'apprendre à nos amis que c'est par choix que nous vivons d'une façon si modeste, — du moins par le choix de Mr Carstyle. Quand j'ai épousé Mr Carstyle, c'était avec l'intention d'habiter New-York et d'avoir ma voiture; or, il n'y a réellement aucune raison pour que cela ne soit pas, et pour que

ma fille Irène n'ait pas eu la culture intellectuelle que donnent les voyages en Europe. Je désire que tous nos amis le sachent. C'est grâce à la volonté bien arrêtée de Mr Carstyle que nous avons été condamnées, Irène et moi, à vivre dans l'étroit milieu de Millbrook. Personnellement, je ne m'en plains pas. S'il plaît à Mr Carstyle de faire passer d'autres personnes avant sa femme, ce n'est pas à celle-ci de regimber. Sa conduite peut être chevaleresque : je ne me permets pas de la juger, bien que d'autres soient d'avis qu'en sacrifiant les siens à des étrangers, il ait violé les obligations les plus sacrées de la vie de famille. C'est l'opinion de mon pasteur et d'autres amis estimables ; mais comme je le leur ai toujours dit, pour moi je ne réclame rien. En ce qui concerne Irène, c'est tout différent.

Ce fut un soulagement pour Vibart que l'entrée de la jeune fille mît fin à l'exposé des griefs de Mrs Carstyle. Irène n'avait pu découvrir de cigarettes, et sa mère suggéra, en souriant, que, dans ce cas, elle pourrait montrer le jardin à leur hôte.

La maison Carstyle, située dans la petite ville de Millbrook, s'élevait à quelques mètres en retrait du trottoir pavé de briques d'une paisible rue provinciale ; et le jardin paraissait réellement bien petit, sauf aux yeux des jeunes gens qui l'arpentaient à côté de Miss Carstyle. Les charmes de la belle Irène étaient en effet tels, que Vibart fit une demi-douzaine de fois le tour de la minuscule pelouse, sans remarquer les étroites limites du domaine. Il ne s'en rendit bien compte qu'après qu'Irène l'eut accusé d'avoir un esprit moqueur, et qu'elle lui eut confié qu'au garden-party de sa tante les jeunes filles étaient furieuses de ce qu'il eût causé avec elle si longuement. Ce fut au moment où la jeune fille hasardait ces phrases banales que Vibart aperçut à l'une des fenêtres du rez-de-chaussée le calme profil de Mr Carstyle, penché sur un journal. Le jeune homme eut l'intuition que Mr Carstyle, tout en feignant de lire, avait compté le nombre de ses allées et venues à travers les bouquets de lilas ; et sans se l'expliquer, il redoutait davantage l'observation ironique de Mr Carstyle que l'effacement voulu de sa femme. Il y a des moments où le voisinage d'un spectateur impartial est plus déconcertant pour un prétendant que les complicités les plus apparentes ; et il y avait dans l'expression de Mr Carstyle quelque chose qui impliquait une compréhension exaspérante des manœuvres de sa fille.

Lorsque la porte du jardin se fut refermée sur Vibart, il comprit que ses préoccupations, en ce qui touchait les Carstyle, s'étaient reportées de la belle Irène sur le père ; mais il n'était pas

homme à s'étonner de telles volte-face, et son esprit curieux et chercheur avait souvent tiré profit des compensations que l'on y trouve.

*
* *

Les Carstyle appartenaient au milieu bourgeois de Millbrook; tandis que Mrs Vance, la tante chez laquelle habitait Vibart, était une des personnes les plus en vue de la colonie mondaine, dont les maisons de campagne étaient éparses çà et là sur les collines environnantes. Mrs Vance était toutefois en mesure de satisfaire la curiosité que la conversation de Mrs Carstyle avait éveillée chez le jeune homme. Elle lui apprit que Mrs Carstyle tenait beaucoup à ce que l'on sût que sa véritable place était parmi « la colonie estivale » : elle n'entendait pas que, dans un rayon de vingt kilomètres, qui que ce fût ayant sa voiture pût ignorer qu'elle-même était en droit d'avoir la sienne. Mrs Vance ajouta en soupirant que ce besoin de Mrs Carstyle d'expliquer sa situation revenait aussi périodiquement que les taxes et les impositions.

— Mon cher enfant, voici tout simplement ce qui en est : quand Andrew Carstyle l'a épousée, Dieu sait pourquoi! (il est un des Carstyle d'Albany, tandis qu'elle est fille d'un vieux bonhomme qui habite le village de South-Millbrook). Eh bien, quand il l'a épousée, il avait une jolie petite fortune et je suppose que sa fiancée comptait s'établir à New-York et frayer avec tout le clan Carstyle. Mais, soit que dès le début il ait découvert qu'elle n'était pas à la hauteur d'une telle situation, soit qu'il ait eu d'autres raisons, il acheta une maison de campagne et s'y établit définitivement. Le ménage y vécut quelques années assez largement. Mrs Carstyle avait une mise très élégante et rendait visite, dans sa victoria, aux gens en villégiature. La belle Irène avait environ dix ans lorsque Mr Carstyle perdit son unique frère. Il paraît que celui-ci avait vendu des biens dont il était fidéi-commissaire. Ce fut une affaire des plus véreuses, et la plus grande partie des cent mille dollars dont il s'était emparés avait appartenu, comme de coutume, à des veuves ou à des orphelins. Aussitôt que le bruit de ce scandale fut répandu, Andrew Carstyle déclara qu'il rembourserait ce que son frère avait volé. Il vendit sa maison de campagne ainsi que les voitures de sa femme, et la famille s'installa dans la petite maison qu'elle habite aujourd'hui. Il est probable que la fortune de Mr Carstyle n'est pas aussi considérable que sa femme voudrait le faire croire; et bien que l'on m'ait assuré qu'il en réservait une bonne partie chaque année pour payer les dettes de son frère, j'imagine qu'il lui faudra encore un certain temps

pour s'acquitter. Afin d'alléger un peu sa situation il a ouvert une étude, — il a fait son droit dans sa jeunesse, — mais, quoiqu'on le dise intelligent, il n'a guère réussi dans son entreprise. Il intimide les bonnes gens de Millbrook : il est à la fois trop sec et trop modeste. Personne n'a confiance dans un homme qui n'a pas foi en lui-même; il semble toujours que M[r] Carstyle vous cligne de l'œil à travers sa froide tenue professionnelle. Cela ne plaît ni au public ni à sa femme. Je crois que celle-ci aurait volontiers fait le sacrifice de la maison de campagne et de la voiture si M[r] Carstyle avait pris une attitude, et dit hautement qu'il remplissait un devoir. Elle a été exaspérée qu'il ait trouvé le sacrifice tout simple. A quoi bon, lorsqu'on fait une chose pénible, s'arranger pour qu'elle semble absolument naturelle? M[rs] Carstyle me fait pitié. Elle n'a plus ni maison ni voiture, et pourtant il ne lui est pas permis de prendre une pose héroïque.

Vibart avait écouté attentivement.

— Je me demande ce qu'en pense miss Carstyle, dit-il d'un air rêveur.

M[rs] Vance le regarda avec un sourire interrogateur et répondit :

— Je me demande ce que *vous* pensez de miss Carstyle.

— Je crois qu'elle ressemble à sa mère, fit-il en souriant.

— Ah! s'écria sa tante gaiement, alors je n'ai pas besoin de prévenir votre mère à vous, et je puis, sans danger, convier Irène à toutes mes réceptions!

Il est commode pour les maîtresses de maison d'avoir sous la main une jolie jeune fille du voisinage, et la belle Irène était toujours conviée aux fêtes que les châtelains de Millbroock offraient à leurs hôtes. M[rs] Vance assurait qu'elle était la perfection même jusqu'au moment où elle devenait tout à fait à son aise; mais ceci ne se produisait jamais qu'au bout du troisième jour!

Il était donc assez naturel que Vibart fût en rapport constant avec la belle Irène; mais peu à peu il s'aperçut que, s'il continait à lui faire la cour, c'était afin d'entrer dans les bonnes grâces de son père. Miss Carstyle était belle, et Vibart jeune; les heures paraissaient longues dans l'élégante et spacieuse maison de M[rs] Vance; mais c'était réellement le désir d'étudier le caractère de M[r] Carstyle qui induisait le jeune homme à partager si souvent le gigot brûlé que M[rs] Carstyle l'invitait à manger. L'imagination de Vibart avait été frappée de la découverte que ce petit homme ratatiné, au lieu de se laisser aller au gré des vents, avait su opposer une forte résistance aux violentes tempêtes domestiques qu'il avait eu à subir. C'eût été déjà une belle action que de payer d'emblée la dette de son frère; mais c'était faire acte

d'héroïsme que de continuer méthodiquement et sans interruption à accumuler les sommes nécessaires pour l'éteindre, en subissant les reproches sans cesse renouvelés de sa femme.

Mr Carstyle était aussi inabordable que la moyenne des pères américains, et il vivait trop en dehors des préoccupations de sa femme et de sa fille pour accorder, au début, la moindre attention à Vibart. Celui-ci était tout simplement pour lui l'inévitable jeune homme qui tournait autour d'Irène depuis qu'elle était sortie de pension. Les efforts que faisait Vibart pour s'affranchir du rôle de prétendant étaient paralysés par la confiance souriante avec laquelle Mr Carstyle persistait à lui attribuer ce rôle et par la manière toute naturelle dont Irène s'attribuait ses visites.

Acculé à cette situation inextricable, il constata tout à coup une nuance significative dans l'attitude des deux femmes. Irène ne l'accusait plus d'être moqueur et insupportable, elle ne se plaignait plus de ne pouvoir se fier à ce qu'il disait, mais recevait ses plaisanteries avec le sourire impersonnel qu'elle accordait à la conversation des hommes mariés; tandis que Mrs Carstyle, sans avoir l'air de remarquer sa présence, parlait d'une façon indifférente de la visite qu'Irène devait faire à Narragansett au mois d'août. Lorsque Vibart fit observer que quelques semaines de mer seraient une excellente chose pour la santé de miss Carstyle, les deux femmes le regardèrent et échangèrent un sourire.

Vibart s'aperçut alors pour la première fois que Mr Carstyle le regardait. Ils se trouvaient tous réunis autour des restes d'un déjeuner qui s'était brusquement terminé par un ragoût assez mal réussi. Mrs Carstyle avait dit, avec un sourire pincé, que les mauvaises cuisinières « rataient *toujours* » leur plat sucré quand il y avait du monde. Son mari, les mains dans ses poches, ses épaules, saillantes sous le vêtement trop large, appuyées contre le dos de sa chaise, regardait leur invité avec un air d'approbation. Quand leurs yeux se rencontrèrent, Mr Carstyle, laissant tomber son pince-nez, détourna les yeux avec un sourire énigmatique, et le jeune homme eut le sentiment très net qu'il avait été deviné : « Je vois très bien, disait ce sourire, que c'est pour moi et non pour ma fille que vous venez, et la pauvre Irène s'en est enfin aperçue aussi. »

Fort de cet incident, qui semblait établir entre eux une vague complicité, Vibart se rendit quelques jours après à l'étude de Mr Carstyle. Il venait, de la part de sa tante, le consulter au sujet d'une contestation avec la compagnie des téléphones de Millbrook. En se chargeant de cette mission, il avait surtout voulu reprendre leurs rapports là où le sourire les avait interrompus.

Vibart ne fut pas déçu dans son espoir. Mr Carstyle, en veston d'alpaga, lisait un volume de Montaigne dans un triste bureau, éclairé par une seule fenêtre qui donnait sur un mur mitoyen blanchi à la chaux.

L'avocat comprit, sans doute, qu'il ne venait pas uniquement pour l'affaire du téléphone. L'empressement avec lequel il était reçu donna au jeune homme l'impression qu'il avait été l'objet d'une discussion conjugale, et que sa visite la terminait — fait bien rare — à l'avantage de Mr Carstyle.

La question légale discutée, Vibart en revint à Montaigne : Mr Carstyle avait-il lu l'ouvrage qu'un jeune écrivain de talent venait de publier sur lui? Vibart parut surpris de découvrir que Mr Carstyle avait entendu parler de l'auteur. Les jeunes gens instruits s'imaginent volontiers que leurs aînés ne sont pas au courant de la littérature contemporaine; mais l'avocat semblait tout lire, et il accepta l'offre que lui fit Vibart de lui prêter le volume.

Le jeune homme s'en alla pensif. Le lendemain, il apporta le livre en question. Il sembla tacitement convenu que Vibart passerait au bureau toutes les fois que l'envie le prendrait de voir Mr Carstyle, dont les affaires n'empiétaient guère sur les loisirs.

Pendant plus d'une semaine, Mrs Carstyle, en présence de Vibart, continua à parler froidement de la visite de sa fille à Narragansett. Une ou deux fois, Irène, avec un sourire détaché, accusa le jeune homme de ne pas regretter son départ. Et Mrs Carstyle saisit un instant de tête-à-tête pour lui confier que la chère enfant n'avait pas la moindre envie de partir; elle ne s'y résignait que parce que son amie, Mrs Higby, y tenait absolument. Bien entendu, sans les originalités de Mr Carstyle, ils auraient eu leur propre villa — à Newport sans doute (Mrs Carstyle préférait le genre de Newport) — et Irène n'aurait pas à dépendre aujourd'hui de la charité de ses amis. Mais, enfin, elles devaient être toutes deux reconnaissantes qu'on leur rendît de petits services de ce genre; Mrs Higby était certainement une excellente femme, à sa manière, et sa situation mondaine était très bien — pour Narragansett.

Ces confidences, toutefois, firent bientôt place à un échange croissant d'allusions entre la mère et la fille sur les délices de Narragansett, la popularité de Mrs Higby, et le charme de ses invités. De temps à autre il échappait à Mrs Carstyle une remarque sur la probabilité que le jeune Hewlett Bain fût, comme d'habitude, parmi les hôtes de Mrs Higby. Irène n'avait-elle pas entendu dire par cette dernière qu'il devait y être? Et, sur ce, miss Carstyle se retira, laissant Vibart jouir, sans rival, de la société de son père.

Vibart ne goûtait pas beaucoup les agréments de Millbrook en été; mais sa tante étant veuve et sans enfants, il remplissait auprès d'elle le rôle de neveu favori. En cette qualité, il se trouvait astreint à passer chez elle quelques mois chaque année, et sa situation de maître de maison imposait une certaine contrainte à ses habitudes. Mrs Vance se croyait abandonnée lorsqu'il n'était pas là, mais quand elle avait le bonheur de le posséder elle était trop absorbée par ses lettres, ses dépêches et les allées et venues de ses hôtes, pour lui accorder autre chose qu'un sourire fugitif, ou le supplier de proposer une promenade en voiture aux jeunes filles laides et ennuyeuses. La maison de Mrs Vance, avec ce perpétuel va-et-vient d'invités, qui la faisaient ressembler à une gare de chemin de fer, n'était pas propice aux méditations et n'avait rien de reposant pour l'esprit. Certaines demeures vous tiennent compagnie par elles-mêmes : les murs, les meubles, les bibelots ont une qualité sympathique qui fait que l'on s'y attache; mais l'intérieur de Mrs Vance était aussi impersonnel que la mise en scène d'un drame classique.

Ce fait détermina entre Vibart et Mr Carstyle un constant échange de livres. Presque chaque jour le jeune homme descendait en ville et se rendait au cabinet de travail de son vieil ami, dont Mrs Carstyle n'essayait même plus de lui barrer l'entrée. Bien plus, elle faisait mine de le recevoir en négligé, comme si elle le confondait avec les fournisseurs ou avec l'accordeur de piano.

*
* *

De temps à autre, à la fin d'une des visites de Vibart, Mr Carstyle se coiffait d'un panama fripé et faisait un bout de chemin avec son jeune ami. La route qui menait chez Mrs Vance traversait un des faubourgs les plus riants de Millbrook et Mr Carstyle semblait se réjouir, au point de vue purement philosophique, de l'aspect des pelouses bien soignées et des jardins fleuris avec luxe, tandis qu'il marchait d'un pas lent et méthodique, le chapeau rejeté en arrière, la canne traînant derrière lui.

Vibart ne put jamais persuader son ami de l'accompagner chez Mrs Vance, mais une après-midi, à l'heure où les collines boisées prennent une douce nuance bleuâtre, les deux promeneurs suivirent en flânant une route forestière bien au delà de la propriété de sa tante.

La journée était calme, la route déserte, et tous les sons parvenaient distinctement à l'oreille. Au milieu d'une dissertation sur Diderot, Mr Carstyle s'arrêta brusquement pour écouter.

— Qu'est cela? dit-il. Entendez-vous?

Vibart perçut un bruit grandissant de sabots de cheval frappant le sol. Un instant après, un buggy attelé d'une paire de trotteurs déboucha au tournant de la route. C'était environ à trente mètres d'eux et la voiture s'avançait à toute vitesse. L'homme qui menait était penché en avant, les bras tendus; à côté de lui se trouvait une jeune fille. Le jeune homme vit tout à coup Mr Carstyle bondir au milieu de la route et se planter devant le buggy, immobile, les bras étendus, les jambes écartées, dans une attitude inébranlable. Au même instant, Vibart s'aperçut que l'homme qui menait était parfaitement maître de ses chevaux.

— Ils ne sont pas emballés, cria-t-il en saisissant par sa manche Mr Carstyle, qui restait sur la route comme hypnotisé; venez, venez, je vous prie.

Le buggy passa comme un éclair à côté d'eux et Mr Carstyle le suivit du regard au milieu d'un nuage de poussière.

Il sortit enfin un mouchoir de sa poche et s'essuya le front. Il était blême et Vibart s'aperçut que sa main tremblait.

— Vous l'avez échappé belle, n'est-ce pas? lui dit le jeune homme. Je suppose que vous aviez cru les chevaux emballés?

— Oui, répondit-il lentement. Je l'avais cru.

— Et moi aussi, au premier moment. Asseyons-nous, voulez-vous? Moi-même je suis un peu essoufflé.

Vibart vit alors que son ami pouvait à peine se tenir debout. Tous deux s'assirent sur un tronc d'arbre au bord de la route, et Mr Carstyle continua à s'essuyer le front en silence. Enfin, se tournant vers Vibart, il lui dit brusquement :

— N'est-ce pas, je me suis bien précipité au milieu de la route? Si les chevaux avaient été emballés, je les aurais sûrement arrêtés.

Vibart le regarda avec stupéfaction.

— Vous auriez, sans doute, fait votre possible pour cela, à moins que je n'aie pu vous en empêcher, répondit-il en riant.

Le vieillard redressa ses épaules avec une certaine fierté.

— En tout cas, je n'ai pas hésité? Je n'ai pas fait mine de l'éviter?

— Mais au contraire! C'est moi qui ai eu la *frousse* pour vous.

Mr Carstyle se tut : sa tête s'était penchée en avant et il paraissait vieilli de dix ans.

— Voilà encore ma satanée veine! s'écria-t-il tout à coup.

Vibart crut un instant qu'il divaguait; mais Mr Carstyle, relevant la tête, continua à parler d'un ton plus naturel.

— Je pense que je vous ai paru plutôt ridicule, tout à l'heure, n'est-ce pas? Peut-être vous étiez-vous aperçu depuis longtemps

que ces chevaux n'étaient pas emportés? Vos yeux sont plus jeunes que les miens; et puis, vous n'êtes pas toujours, comme moi, en quête de l'accident. Croiriez-vous qu'en trente ans je n'ai jamais vu un cheval emballé?

— Vous avez de la chance, dit Vibart, de plus en plus ahuri.

— De la chance! grand Dieu! mon ami, j'ai *prié* pour qu'il me fût donné d'en voir un. Je ne tenais pas uniquement à un cheval emballé, mais je désirais un accident grave quelconque, un accident qui mît en danger la vie des autres. Il s'en produit à tout instant dans le monde. Pourquoi n'en ai-je pas rencontré un sur mon chemin? Ce n'est pas faute de l'avoir cherché! Il y eut un temps où je fréquentais les théâtres dans l'espoir qu'ils prendraient feu. C'est si rare qu'un incendie de théâtre ne soit pas fatal! Eh bien! le croiriez-vous? Je me trouvais au théâtre de Brooklyn la veille du soir où il a brûlé; j'ai quitté le vieux Madison-Square Garden une heure avant que les murs ne s'en fussent écroulés. Il en est de même avec les accidents qui se produisent dans la rue, — je les manque; j'arrive toujours un instant trop tard. L'année dernière, un jeune homme a été renversé par un tramway au coin de ma rue : je suis arrivé à la grille juste au moment où on l'emportait sur un brancard. Et ainsi de suite. Si un autre que moi se fût promené sur cette route, les chevaux eussent été certainement emballés. Et il y avait une jeune fille dans le buggy, — presque une enfant!

Mr Carstyle pencha la tête.

— Vous vous demandez ce que signifie tout cela? reprit-il après une pause. J'ai été un peu bouleversé, — j'ai dû vous paraître incohérent.

Sa voix était devenue plus claire et il fit un effort pour se redresser.

— J'ai été un lâche autrefois, dit-il brusquement, et j'ai passé toute ma vie à chercher à me laver de cette honte.

Vibart le regarda avec incrédulité, et Mr Carstyle accueillit ce regard par un sourire ironique.

— Pourquoi pas? Ai-je l'air d'un Hercule?

Il montra son poignet mince et la peau ridée de sa main.

— Je ne suis assurément pas bâti en force; mais qu'est-ce que cela fait quand on est un homme de cœur? Moi, j'ai été un lâche, corps et âme.

Il se tut et regarda au loin sur la route déserte.

— J'étais tout jeune et je sortais à peine de l'Université lorsque c'est arrivé. Je faisais le tour du monde avec un autre garçon de mon âge et un compagnon plus âgé, — Charles Meriton, — qui

s'est depuis fait un nom dans son pays. Vous avez dû entendre parler de lui.

— Meriton, l'archéologue? L'homme qui a découvert, il y a peu de temps, ces belles ruines en Afrique?

— C'est lui, précisément. Il était alors professeur dans un collège, et mon père, qui le connaissait depuis son enfance et qui l'estimait beaucoup, lui avait demandé de nous accompagner, Collis et moi. Nous avions tous deux, mon ami et moi, une grande admiration pour Meriton. Il était bien homme à susciter l'enthousiasme de tous jeunes gens, actif, imperturbable, plein de sang-froid, toujours prêt à l'action. Ses explorations l'avaient conduit dans les endroits les plus reculés, et il avait fait preuve d'un mélange étonnant de froide patience et de courage fougueux. Il ne parlait jamais de ce qu'il avait fait; nous ne connûmes ses prouesses que par les gens qui nous les révélèrent, au cours de notre voyage. Il avait tout vu, il connaissait beaucoup de monde, et chacun avait quelque chose de frappant à raconter sur son compte. Vous trouvez sans doute exagéré ce que je vous dis sur cet homme, et peut-être avez-vous raison. Je n'en sais rien, car je ne l'ai jamais revu depuis; mais à cette époque il me faisait l'effet d'un héros, d'une espèce d'Ajax scientifique. C'était, dans tous les cas, un compagnon de voyage charmant, toujours d'égale humeur, gai et facile à amuser; il n'avait pas cette pose, si agaçante pour les jeunes gens, de tout connaître, d'avoir déjà tout vu. Il nous donnait l'impression que tout était aussi nouveau pour lui que pour nous; il ne glaçait jamais nos enthousiasmes, il ne nous plaisantait jamais sur nos étonnements. Je ne tenais à aucune opinion autant qu'à la sienne; il était pour moi le centre autour duquel je gravitais.

Collis fut atteint de diphtérie sur le chemin du retour, en pleine Méditerranée, pendant une croisière en felouque. Il tomba subitement malade à Chio. Et, comme c'eût été un grand risque de le transporter à Athènes, nous nous établîmes dans une auberge de l'île pour le soigner. Il fut très souffrant pendant plusieurs semaines. Nous trouvâmes heureusement un assez bon médecin à Chio, et nous fîmes venir d'Athènes une Sœur garde-malade. L'état du pauvre Collis fut très grave; une paralysie partielle succéda à la diphtérie. Le docteur nous assura toutefois que le danger était conjuré et que le malade retrouverait peu à peu l'usage de ses jambes; mais il nous avertit que la convalescence serait longue. La Sœur nous encouragea aussi; elle affirmait avoir vu des cas analogues, et il est certain que chaque jour marquait une légère amélioration. Nous avions, Meriton et moi, relayé la Sœur pendant le cours de la maladie; mais, après l'attaque de paralysie, les soins furent

bien simplifiés; nous ne vîmes donc aucun inconvénient à ce que Meriton nous quittât un jour ou deux. D'un point quelconque de la côte d'Asie Mineure, on lui avait annoncé la découverte d'une tombe remarquable dans l'intérieur. Il n'avait pas voulu nous y emmener, le pays étant peu sûr, mais, puisque les circonstances nous retenaient prisonniers à Chio, il se trouvait libre de faire ce petit voyage. L'expédition ne devait pas durer plus de trois jours; Collis était en convalescence; le médecin et la garde nous assurèrent qu'il n'y avait pas lieu de nous inquiéter, et Meriton s'embarqua un soir, au coucher du soleil. Je l'accompagnai sur le quai et je le vis s'éloigner en felouque. J'aurais donné je ne sais quoi pour partir avec lui, tant je me sentais attiré par le danger.

— Vous veillerez, n'est-ce pas, à ce que Collis ne soit jamais seul? me cria-t-il au moment où le bateau quittait le port. Je me rappelle que cette recommandation m'agaça.

Je rentrai à l'auberge pour me coucher : ce fut la garde qui soigna Collis cette nuit-là. Le lendemain matin, je la remplaçai à l'heure habituelle, et par une chaleur accablante. L'air était lourd, le ciel couleur de plomb, étrangement teinté d'une nuance cuivrée. Vers midi, la garde vint prendre ma place pour me permettre d'aller déjeuner. Lorsque je rentrai dans la chambre de Collis elle me dit qu'elle désirait sortir pour respirer un peu.

Je m'assis au pied du lit de Collis et je l'éventai avec l'éventail dont s'était servi la Sœur. La chaleur l'agitait, et je le retournai dans son lit, car il était toujours incapable de faire un seul mouvement, ayant le côté droit entièrement paralysé. Il ne tarda pas à s'endormir, et j'allai m'asseoir à la fenêtre qui ouvrait sur la place ensoleillée. A cette heure-là, on y voyait seulement des bourriquots et leurs conducteurs étendus en face de l'auberge, à l'ombre d'un mur de couvent. Je me rappelle avoir observé à ce moment les colliers de verre qui ornaient le cou des ânes... Avez-vous jamais ressenti un tremblement de terre? Non? Eh bien, c'est une sensation indescriptible... On a l'impression que la fin du monde est arrivée. Les ânes, éveillés les premiers, se mirent soudain à trembler. Je m'en aperçus avec un commencement de surprise. Presque au même instant, leurs conducteurs bondirent sur leurs pieds, — je lus la terreur sur leurs visages. J'entendis ensuite un grondement sourd..., je me souviens d'avoir remarqué sur le mur du couvent, en face, une large crevasse, — une crevasse en zig-zag, comme si la foudre eût passé par là... ce fut aussi l'idée qui me traversa l'esprit; puis toutes les cloches se mirent à sonner avec un vacarme effroyable..., je vis les gens qui se sauvaient à travers la place... l'air était plein de bruits

assourdissants. Le plancher céda sous mes pieds comme le pont d'un navire, puis il oscilla dans le sens opposé et sembla me rejeter vers le plafond... mais où diable était-il, le plafond? Et la porte? Je me dis : *Nous sommes au second étage, — l'escalier est juste assez large pour moi...* Je jetai un coup d'œil sur Collis : il était dans son lit, les yeux grands ouverts, me regardant. Je me sauvai comme un fou. Quelque chose me frappa à la tête au moment où je me précipitais dans l'escalier, mais rien ne m'arrêta dans ma course. Je suppose que le coup m'avait étourdi, car je ne me souviens plus de rien jusqu'au moment où je me retrouvai au milieu d'une vigne dans la banlieue de la ville. Le sang chaud qui coulait le long de mon nez me fit sortir de ma stupeur, et je m'entendis expliquer à haute voix comment c'était arrivé...

Lorsque je me fus traîné jusqu'à la ville on me dit que toutes les maisons autour de l'auberge étaient en ruines et qu'une douzaine de personnes avaient été tuées. Collis était du nombre, — le plafond s'était effondré sur lui.

Mr Carstyle s'essuya le front. Vibart avait le regard perdu.

— Meriton revint deux jours après, continua Mr Carstyle. Comme je lui contais la triste histoire, il m'interrompit brusquement.

— Il n'y avait donc personne avec Collis au moment du tremblement de terre? Vous l'aviez laissé seul?

— Non, il n'était pas seul.

— Qui était avec lui? Vous m'avez dit que la Sœur était sortie.

— J'étais avec lui.

— *Vous étiez avec lui?*

Je n'oublierai jamais le coup d'œil que me jeta Meriton. J'avais eu, je crois, l'intention d'expliquer, de m'accuser, de lui crier ma détresse, mais je vis que c'était inutile. Un abîme venait de se creuser entre nous. Ni l'un ni l'autre n'ajouta un mot. Meriton, en me ramenant en Amérique, fut parfait pour moi; il me soigna comme l'eût fait une mère, et cette sollicitude fut plus cruelle que son mépris. Je sentais que cet homme s'efforçait de me plaindre, mais que c'était une tâche au-dessus de ses forces — cela lui était impossible.

Mr Carstyle se leva lentement, comme s'il eût été endolori.

— Voulez-vous que nous rentrions? J'abuse de votre temps.

Ils firent quelques pas en silence, puis il reprit :

— Cette histoire a influé sur toute mon existence — c'était encore de la lâcheté déguisée de ne pas avoir pu l'oublier. Mais je ne me jugeais que par les yeux de Meriton : c'est une des pires erreurs de la jeunesse que de toujours chercher à être autre chose que soi-même. J'avais espéré être un Meriton, je m'aperçus

que mieux valait rentrer chez moi et faire mon droit. Vous traiterez cela d'enfantillage, si vous le voulez; vous y verrez un reste de naïveté primitive, mais à partir de ce moment, j'ai soupiré nuit et jour après une occasion de me racheter moi-même, de me réconcilier avec l'homme que je voulais être. Je tiens encore à prouver à cet homme que ma fuite n'a été qu'un accident, une déviation incompréhensible de mes instincts naturels; enfin, que pour avoir été lâche une fois, il ne s'ensuit pas que l'on soit un lâche..., et cette preuve, je n'arrive pas à la lui donner!

Le ton de Mr Carstyle, nerveux d'abord, s'était fait sarcastique. Son idée fixe l'avait ressaisi.

— C'est vraiment extraordinaire, continua-t-il avec ironie. Jamais je ne trouverai l'occasion de montrer mon courage. Partout où je vais, tout s'apaise et se calme. Les petits enfants cessent de pleurer à mon approche, — je porte un millénium avec moi, — je ferais fortune comme agent de la paix universelle. Je quitterai cette vie sans avoir pu convaincre cet autre homme.

Vibart retourna avec lui à Millbrook. Il rencontra sur le seuil de sa maison Mrs Carstyle, rouge et essoufflée, en toilette de visite, un porte-cartes à la main, avec des bottines couvertes de poussière.

— Je ne vous demande pas d'entrer, dit-elle à Vibart en haussant les épaules, parce que je ne réponds pas ce soir du dîner. Ma bonne m'a annoncé qu'elle allait au bal, chose qui ne m'est pas arrivée à moi depuis bien des années! Sans compter qu'il serait vraiment cruel de vous condamner à passer une soirée aussi étouffante dans notre pauvre petite maison; il doit y avoir autrement d'air chez Mrs Vance! Rappelez-moi, je vous prie, au souvenir de Madame votre tante, et dites-lui combien je regrette de ne pouvoir lui rendre visite. Lorsque j'avais ma voiture, je voyais qui je voulais, mais, forcée comme je le suis aujourd'hui d'aller à pied, il me faut limiter le nombre de mes relations. Quand j'étais plus jeune, je ne faisais jamais de visites à pied, et mon docteur me dit que, pour les gens habitués à avoir leur voiture, il n'y a pas d'exercice moins hygiénique que la marche.

Elle regarda son mari avec une douceur méprisante.

— Heureusement, conclut-elle, que cela ne paraît pas nuire à la santé de Mr Carstyle!

Edith Wharton.

Traduit de l'anglais par Jane Chalençon.

AU PAYS DU CHÊNE-LIÈGE[1]

Mercredi 28 juin.

Jusqu'ici, sauf un jour d'orage, nous n'avons pas eu vraiment chaud; les nuits restaient fraîches, et je me roulais avec plaisir dans mes couvertures. Les premiers rayons du soleil avaient fort à faire de boire les gouttes de rosée, et souvent jusqu'à sept ou huit heures, nous en trouvions encore dans le fond des ravins. Aujourd'hui, mon petit thermomètre marque 35 degrés à l'ombre; aux fronts et aux pieds nus de mes démascleurs ruisselle la sueur; elle transperce leurs vêtements, — comme les miens, du reste, — sans qu'ils perdent l'élasticité de leurs jambes; c'est toujours avec la même vaillance qu'ils escaladent les hauteurs et dévalent les pentes.

— Dans trois semaines, il fera vraiment trop chaud, me dit Moreno; à partir du 15 juillet, les arbres souffrent et les hommes ne travaillent plus. Heureusement, nous avons déjà six piles de liège; avec ce qui reste à prendre, nous en ferons autant. La forêt vous donne une belle récolte pour votre première année, monsieur René.

J'ai vu, en effet, dimanche, les piles d'écorce soigneusement rangées, comme du linge bien plié; elles ont 20 mètres de long sur 5 de large et environ 2 mètres de hauteur. Quoique situées à 100 mètres seulement de la maison, un gardien les surveille jour et nuit, le fusil chargé, car il se trouve parfois des malfaiteurs pour y mettre le feu. Le liège brûle cependant beaucoup moins facilement qu'on ne l'imagine; mais nos ingénieux incendiaires bourrent de poudre un roseau creux, l'enveloppent de chiffons imbibés de pétrole, insinuent ce brûlot, muni d'une longue mèche, au milieu du tas de liège, et l'allument. Quand le feu éclate, il est trop tard, et une récolte de 80 ou 100 000 francs devient, en quelques heures, la proie des flammes. Inutile de dire que tout le monde nomme le coupable, mais que la justice ne le trouve jamais.

[1] Voy. le *Correspondant* du 25 février et 10 avril 1909.

Le nombre des crimes impunis atteint, en Algérie, le chiffre effrayant de 60 pour 100; il en serait autrement si nous utilisions les merveilleuses facultés policières des indigènes et si, au lieu d'avoir intérêt à cacher le criminel, ils trouvaient avantage à le livrer. Mais il faudrait en revenir à la responsabilité collective, grave question que mon inexpérience ne me permet pas encore de trancher.

Vendredi 30 juin.

Grosse affaire aujourd'hui, qui m'ouvre sur la capacité de mentir chez nos indigènes un jour encore plus éclatant. Tahar ben Khalfa, un de mes meilleurs ouvriers, qui devait, suivant le roulement convenu, me fournir son bourriquot pendant une semaine pour porter l'eau du chantier, arrive en déclarant qu'il ne peut remplir cette condition de la *carta* parce que l'animal est vendu depuis deux mois. « Akarbi (par Allah!) je ne l'ai plus, s'écrie-t-il avec un tel accent de sincérité qu'il faut avoir dix ans d'Algérie pour n'être pas persuadé. C'est heureusement le cas de Moreno, qui appelle le garde Belkacem, lui donne ses instructions et ne paraît plus se préoccuper de l'incident. Le soir, au moment de l'appel, le garde affirme qu'il a vu le bourriquot paissant près du gourbi. Ainsi confondu, le menteur, pensais-je, s'avouera vaincu : c'était mal connaître l'insondable puissance de mensonge de l'Arabe. Tahar n'en continue pas moins à jurer de son innocence avec les plus effroyables malédictions : « Que ma tête tombe de mes épaules, que mes yeux soient crevés, que les chacals profanent la tombe de mon père, si je n'ai pas vendu moi-même le bourriquot il y a deux mois ! »

Conclusion : 2 francs d'amende pour son mensonge et son refus d'exécuter le bail — c'est au rabais, en raison de l'ancienneté de ses services — et si l'animal n'est pas présent au corps lundi matin, les 2 francs en deviendront 20. Cette terrible menace clôt la discussion.

Dimanche 2 juillet.

Agréable surprise! une carte postale de Mlle Louise accompagnant les longues lettres de mes sœurs. Deux fois par semaine le courrier de France m'apporte des nouvelles de ma famille, qui s'étonne un peu de la vie de sauvage que j'ai embrassée si délibérément. On craint pour moi la fatigue, la fièvre, les insolations; on avait pensé qu'après une quinzaine au plus, je laisserais Moreno et Marianne achever l'un le démasclage, l'autre les récoltes, et que je reviendrais en France; comme si la chaleur, la soif et les marches épuisantes n'avaient pas de charme quand on pos-

sède vingt printemps, l'esprit d'aventure, le désir de ne pas bâiller sa vie! M[lle] Louise me juge mieux; de sa grande écriture décidée elle a écrit : « Bravo ! »

Au moment où je terminais ces lignes, Marianne est arrivée, en coup de vent, m'annoncer la visite de mon administrateur, M. N... Du petit salon où elle l'a fait entrer et qui est en ce moment une sorte de four, comme toute la maison du reste, je l'introduis sur la terrasse que le soleil vient heureusement d'abandonner et lui offre les rafraîchissements obligatoires. M. N... s'excuse d'abord de l'impromptu de sa visite; mais venu dans le pays pour inspecter une école franco-arabe, il a cédé au désir de faire la connaissance du plus jeune propriétaire de sa commune. Au bout d'un instant, il émet la prétention de se borner à une visite de cérémonie et d'aller coucher, à Sidi Khaleb, chez M. F... J'obtiens heureusement qu'il renonce à son projet en lui demandant de me permettre de l'accompagner; il me présentera à mon voisin que je ne connais pas encore, nous partirons demain à l'aube pour éviter la chaleur. Ce point réglé, je le fais beaucoup causer, ayant tout à apprendre de son expérience.

Si j'en juge par lui, le corps des administrateurs est composé de fonctionnaires intelligents, très au courant des affaires indigènes, cumulant un peu toutes les fonctions et s'en tirant à leur honneur. Chefs militaires en cas d'insurrection, sous-préfets en temps de paix, officiers de police judiciaire toujours, juges de paix pour certains délits, ils ont entre les mains toutes les affaires indigènes. Immense est le territoire qu'ils doivent parcourir sans cesse à cheval : ainsi une commune mixte, qui compte 8 Européens et 30 000 indigènes, est aussi vaste qu'un département. Cette organisation, dernier vestige du régime militaire, est en horreur à tous nos ignorants arabophiles. Les indigènes des *communes mixtes* ne jouissent pas, en effet, de la scandaleuse impunité qui permet à leurs congénères des communes *de plein exercice* de se livrer à tous les brigandages. Dans celles-ci, le colon aime mieux, en raison de l'insolvabilité de l'Arabe, passer l'éponge sur les vols perpétuels dont il est l'objet que d'en appeler à une justice lente et coûteuse dont, en fin de compte, il paiera tous les frais. Dans les communes mixtes, au contraire, si vous êtes victime d'une déprédation quelconque, le cheik fait son enquête et l'administrateur peut, sans frais, octroyer au coupable quelques jours de prison. Les Arabes eux-mêmes préfèrent au pompeux appareil de nos tribunaux cette justice prompte et sommaire qui convient infiniment mieux à leur état social, si barbare sous une dignité apparente. Notre code perfectionné, fondé sur la

véracité du témoignage et le respect du serment, ne peut s'appliquer à des gens dont le mensonge est la loi et qui n'ont ni le sentiment de l'honneur, ni même la notion du mot. Dieu, d'ailleurs, qui connaissait les Sémites, avait, pour gouverner son peuple, la main lourde et le geste prompt. Moïse trouve t-il les Hébreux au pied du veau d'or? il fait un signe et la tribu de Lévi en égorge 23 000. Dathan, Coré, Abiron se révoltent : la terre s'entr'ouvre pour les engloutir eux et leurs 250 partisans; les autres se le tiennent pour dit et ne bougent plus. Personne ne demande de telles hécatombes, mais on avouera que, dans un pays qui compte un attentat pour 150 habitants et ne croit qu'à la force brutale, on a le droit et le devoir d'organiser une répression énergique.

C'est ainsi qu'avec un peu de sévérité l'on eût évité les incendies qui désolent régulièrement l'Algérie et menacent de la changer en désert après avoir dévoré des sommes folles. M. N. me raconte qu'une tribu voisine mettait tous les ans le feu dans des terrains communaux bordant ma forêt. Mon oncle et lui réussirent à triompher de la résistance des bureaux d'Alger et à obtenir une amende collective sur la mechta coupable : si minime qu'elle ait été, elle a suffi pour que, depuis cinq ans, aucune colonne de fumée n'ait paru de ce côté.

Comme nous sommes en plein été, nous causons naturellement des incendies, ce cauchemar de l'Etat et des propriétaires en Algérie.

— Comment les journalistes de France peuvent-ils assigner une autre cause que la malveillance à ce fléau de la colonie? me dit M. N.. Neuf fois sur dix il ne se produit que quand les Arabes ont rentré leur dernière gerbe; de plus, le feu ne « se lève » qu'en même temps que la brise, c'est-à-dire vers 10 ou 11 heures du matin, afin qu'on soit bien assuré qu'il prendra la direction voulue. N'imaginez pas non plus que les Arabes jettent une allumette et s'en aillent : ce serait la plupart du temps insuffisant. Tantôt ils entourent une bougie d'herbes sèches et de menus bois; tantôt ils prennent ce que les forestiers appellent des canons de liège mâle, qui ne sont autre chose que l'écorce ayant gardé sa forme cylindrique; ils bourrent ce tube improvisé de chiffons imbibés de pétrole, y ajoutent une longue mèche, l'allument et se sauvent. Ils se créent ainsi un alibi et le coupable est souvent celui qu'on voit, avec le plus de zèle, revenir ensuite et éteindre le feu.

Je demande à mon hôte s'il a quelquefois assisté à ces effroyables scènes qui, grâce à Dieu, commencent à devenir plus rares :

— Oui, me dit-il, c'est un des plus affreux souvenirs de ma vie. Je venais d'entrer dans la carrière; c'était en 1887, dans la commune mixte de ***, sur la frontière tunisienne. Mon chef était absent pour deux mois, lorsqu'un beau jour de la fin de juillet on vint me prévenir qu'on voyait à l'horizon une colonne de fumée. Envoyer mes cavaliers prévenir les différents cheiks et monter moi-même à cheval fut l'affaire d'un instant. Quand j'arrivai sur le théâtre de la lutte, j'y trouvai quelques Arabes et le garde forestier dans le cantonnement duquel le feu avait éclaté. L'incendiaire l'avait allumé au fond d'un ravin, dans une broussaille inextricable; porté rapidement à la crête par un vent de mer violent, il s'étendait déjà sur une longueur de plus d'un kilomètre. La brise couchait au loin une épaisse fumée, qui, s'accumulant dans les dépressions de terrain, menaçait d'asphyxier tout le pays. Un crépitement de fusillade et le grondement sourd précurseur de la tempête précédaient la vague de feu; le pétillement devenait encore plus intense, quand un gros chêne-liège s'enflammait tout à coup. Les flammes jaillissant de son écorce s'élançaient jusqu'à l'extrémité des branches qui se tordaient en gémissant, comme si elles avaient été douées de vie; feuilles et rameaux grillaient en quelques secondes, et l'incendie, ne laissant qu'un spectre noirci, courait continuer plus loin son œuvre de dévastation.

Les Arabes arrivaient peu à peu, tous ayant eu soin de laisser leur serpe au gourbi; impossible de faire des tranchées pour arrêter le feu; quand il léchait les bords du sentier que nous suivions sur une crête, ils se contentaient de pousser de grands cris et de taper nonchalamment dessus avec des branches de lauriers-roses. Nous voyions, au loin, d'autres foyers s'allumer, d'autres nuages de fumée s'épandre lugubrement sur le pays; le soleil n'apparaissait plus que comme un globe sanglant aux lueurs sinistres. A la nuit, le vent tomba, les flammes marchaient moins vite; mais si vive était leur lumière, qu'en prenant une modeste réfection, assis sur la terre noircie, je lisais, sans le secours d'aucune lumière, la lettre affolée d'un malheureux maire que venait de m'apporter un de mes cavaliers.

La journée suivante fut plus affreuse encore; de nouveaux foyers éclataient d'instant en instant; je voyais, d'un côté à l'autre de la vallée, des indigènes promener des torches enflammées au milieu des bruyères; mes cavaliers en prirent un littéralement sur le fait.

— Il a été condamné à mort pour l'exemple?

— Non, à trois mois de prison; on trouva des circonstances atténuantes. Du reste, il aurait fallu exécuter tous les indigènes.

car le feu exerce sur eux la même fascination que le sang sur le tigre; ils brûlent alors pour brûler, comme l'autre tue pour tuer. Aussi interdit-on pendant l'été toute incinération de chaume ou de broussailles.

Mes souvenirs sont moins précis au delà de cette seconde journée d'enfer. D'autres lui succédèrent, de plus en plus atroces, car pendant deux mois — oui, deux mois! — j'ai combattu le feu jour et nuit, dormant peu, ne mangeant guère, souffrant sans cesse de la soif, le pire des supplices dans cette atmosphère surchauffée où le thermomètre atteignait 50° à l'ombre. J'ai vu une panthère brûlée vive, j'ai poursuivi un magnifique cerf, animal des plus rares, qui avait tout un côté rôti; ma tente a été renversée par un sanglier affolé, fuyant l'incendie; j'ai enterré un indigène dont je revois en rêve le corps noir et tuméfié. Maîtres du feu sur un point, nous le voyions renaître plus loin sous des mains criminelles. J'ai été, une nuit, entouré d'un cercle de flammes dans la maison d'un garde forestier où, mort de fatigue, je m'étais réfugié pour un repos de quelques heures. La femme et les enfants hurlaient de frayeur; nous étions grimpés, le mari et moi, sur le toit, pour voir s'il nous restait une chance de fuite; le galop de nos chevaux aurait peut-être pu nous sauver, mais avec femme et enfants il n'y fallait pas songer. J'allais proposer d'éventrer les montures pour nous cacher sous leur peau, suivant le procédé du capitaine Mayne Reid, lorsqu'il me vint une idée lumineuse :

— Une cave! m'écriai-je, vous avez une cave?

Deux minutes plus tard, le garde, sa famille, un cheik qui m'accompagnait et mon cavalier, nous étions blottis dans un étroit espace dont les ouvertures avaient été précipitamment bouchées pour éviter l'asphyxie. Il était temps : la tempête de feu passait comme une trombe. Elevée au milieu d'une clairière, la maison ne fut pas atteinte, mais chevaux et mulets périrent étouffés par la chaleur et la fumée. Ce fut ma dernière aventure; le lendemain, un terrible accès de fièvre m'obligeait à entrer à l'hôpital de Bône; j'y arrivai sans connaissance et restai six semaines entre la vie et la mort. Pendant ce gigantesque incendie, la ville fut plusieurs fois envahie par la fumée; des baigneurs sortirent de la mer avec une figure de nègre, tant les vents étaient chargés de cendres. L'été fut désastreux pour toutes les cultures, le raisin sécha sur pied et les animaux même souffrirent de l'intolérable chaleur.

— Quel fut le châtiment des tribus coupables?

— Une amende collective ridicule, qui faisait dire à un riche

indigène : « J'ai 1000 sous d'amende, mais plus de 1000 hectares d'excellents pâturages. »

— Le pâturage n'est-il donc pas interdit dans les territoires incendiés?

— D'après la loi, oui; mais qui surveille ces solitudes inexplorées? Il faudrait un régiment, là où se trouve un seul garde forestier. Cependant les incendies deviennent plus rares, surtout dans les propriétés comme la vôtre où les Arabes, étant employés aux travaux du liège, ont un intérêt direct à la conservation de la forêt. J'avoue que si je devais revivre ces scènes effroyables, je donnerais ma démission, malgré mon amour de la carrière.

La nuit est lumineuse comme si la lune brillait; des millions d'étoiles scintillent au-desssus de la terrasse où M. N., après dîner, me narre ses souvenirs. La forêt s'étend au loin, noire et silencieuse, sous le ciel étincelant que la voie lactée, si belle dans les pays chauds, marbre de sa clarté diffuse; parfois un glapissement de chacal, un miaulement de chat-tigre; nous jouissons davantage de ce calme en songeant aux scènes d'horreur passées pour jamais *in cha Allah* (s'il plaît à Dieu), comme disent les Arabes.

Les incendies, en effet, ne ruinent pas seulement les forêts : ils amènent le ravinement des pentes sous les pluies torrentielles d'hiver, supprimant ainsi les sources qu'ils laissent d'ailleurs sans défense contre les ardeurs du soleil, changent les moindres *chabet* (ruisseaux) en torrents furieux qui coupent les routes, emportent les ponts, métamorphosent en désert un pays qui fut le grenier de Rome, suivant l'expression consacrée.

— Triste grenier aujourd'hui, fait M. N., car suivant la sinistre prophétie de Mahomet, « ce qui devient arabe devient ruine ». L'Algérie l'atteste; trop souvent déserte et sans eau, elle était, sous les Romains, aussi peuplée que la Provence. Dans ma seule commune, on comptait plusieurs villes importantes; ma résidence, que les cartes de géographie mentionnent à peine, était une florissante cité dont les débris mamelonnent au loin la campagne.

Ma forêt seule, au dire de Moreno, comptait plus de cinquante établissements : fermes, moulins à huile, fonderies pour le fer. Presque dans chaque ravin, je retrouve des traces d'olivettes qui me font rêver aux délices de la terre promise, où coulaient l'huile et le lait. Quand, du haut des crêtes, on jette sur le pays un regard d'ensemble, les labours, ou plutôt les grattages arabes, qu'on aperçoit, marbrant les broussailles de misérables taches, attestent l'emplacement bien réduit des magnifiques cultures romaines, revenues progressivement à l'état de maquis.

Lundi 3 juillet.

En selle à l'aube. Marianne nous a préparé un de ces paniers dont elle a le secret, et nous nous sommes lestés d'énormes tranches de jambon et d'innombrables tasses de thé. Où déjeunerons-nous? Au gré de notre fantaisie : peut-être chez le cheik Ali, un richard qui possède un *gourbi de pierres*, peut-être sous un arbre, près « d'une claire fontaine ». J'oublie que ce cliché ne peut me servir : aucune fontaine n'est claire en cette saison, les bêtes assoiffées s'y abreuvent, et il faut le mépris complet de toute propreté pour avaler ce liquide où se baignent grenouilles et couleuvres et que les troupeaux souillent de leurs déjections. Aussi sommes-nous munis d'un nombre respectable de bouteilles d'eau douillettement enveloppées de paillons qui ont pris place dans le tellis de Gadouch.

Le cavalier de M. N. prétend connaître le chemin qui doit nous conduire chez mon voisin, M. F.; il y a, d'après lui, 17 kilomètres au plus. Nous marchons pendant deux heures, escaladant maintes collines, descendant maintes pentes, franchissant maints ravins.

— A quelle distance sommes-nous encore de Sidi-Kholeb, demanda M. N., anxieux.

— Dix kilomètres, monsieur l'Administrateur.

— Comment, toute la route déjà faite ne compte donc pas?

Inutile d'insister. Les distances estimées par les Arabes s'allongent de la façon la plus fantaisiste : le temps étant pour eux de nulle valeur, ils ne comprennent ni notre hâte, ni nos impatiences de finir quelque chose.

La promenade est d'ailleurs délicieuse : la brise s'est levée plus tôt que de coutume, il ne fait pas encore trop chaud, nos chevaux sont bons, les sentiers permettent de ci, de là, quelques foulées de galop. Quel garçon plus heureux que moi? Quand je lisais jadis du Cooper et du Gustave Aymard, qui m'eût dit que la vie de leurs héros serait un jour la mienne?

Déjeuner en forêt, puis sieste sous un olivier touffu, impénétrable aux rayons solaires. Moelleusement étendu sur cette bonne terre dont nous sortons et où nous retournerons un jour, je dors comme un enfant sur ce lit cénobitique dont j'ai maintenant l'habitude. Le soleil baissait déjà quand nous arrivons chez M. F., gérant de la forêt de Sidi-Khaleb.

Il était prévenu de notre arrivée par les Arabes; ce sont les premiers reporters du monde, puisqu'ils n'ont jamais d'autre

occupation que de regarder, guetter, observer. Toujours à l'affût des nouvelles, ils se les crient de crête en crête comme les anciens Gaulois; veulent-ils qu'elles restent secrètes, ils ont tout un code de signaux par gestes, avec le burnous et la gandoura. Je pose en principe qu'aucun administrateur, cheik ou gendarme, ne se met en mouvement que son départ ne soit signalé, sa direction signalée, son but deviné. Cet espionnage perpétuel rend, en cas d'insurrection, toute surprise impossible; mais comme ici il ne s'agit pas de surprendre, mais de dîner, et qu'en pleine forêt l'imprévu risque d'aboutir au jeûne, tout est pour le mieux. Mon voisin, habitué à se jouer des difficultés de ravitaillement, nous offre un excellent dîner, après lequel nous devisons longuement.

Cette fois, ce sont les écoles franco-arabes qui font les frais de l'entretien. M. F., qui habite le pays depuis quarante ans, parle merveilleusement l'arabe et connaît à fond les indigènes, y est nettement opposé.

— Nous ne formons que des déclassés, nous dit-il; les indigènes qui apprennent quelque chose ne songent qu'à obtenir une place, ils s'imaginent qu'en les instruisant le gouvernement a pris l'engagement de leur en fournir une. La leur refuse-t-on? ils se considèrent comme lésés, et grossissent le nombre des ratés. A vrai dire, ils s'assimilent toujours nos défauts qu'ils superposent aux leurs, et jamais aucune de nos qualités. L'instruction que nous leur donnons n'élève en rien leur niveau moral, elle les rend seulement plus dangereux : c'est ainsi qu'en 1871 les élèves des Arts et Métiers de Fort-National dirigèrent les travaux du siège et brûlèrent eux-mêmes l'école qu'on les payait pour fréquenter; de même ceux de Menna, dans l'Aurès, profitent de ce qu'ils savent écrire pour couvrir les murs d'insultes contre la France et les roumis.

Je fais remarquer que l'instruction sans l'éducation ne produit jamais de bons résultats; qu'instruire un peuple sans développer sa conscience, sans essayer de lui donner une religion quand la sienne développe tous les mauvais penchants, est une folie. Je voudrais me vieillir de quelques années pour que ma parole ait plus de poids. Mes deux interlocuteurs sont, au fond, de mon avis : l'un me déclare, en riant, qu'il fallait agir envers les Arabes comme Charlemagne envers les Saxons; l'autre, qu'on ne les convertira qu'en leur circoncisant la tête! Nous allons nous coucher sans avoir résolu cette angoissante énigme de l'assimilation des indigènes. Quel Œdipe en trouvera le mot?

Mardi 4 juillet.

Visite à l'école voisine de la maison de M. F. L'instituteur, un jeune Kabyle, nous reçoit avec gravité. Avertis de la visite de l'administrateur, tous les bambins sont là; l'un d'eux récite une fable, les autres chantent quelque chose en un français inintelligible. Pendant ce temps, M. F. me pousse le coude et, tout bas, en riant :

— Je répète au maître de s'occuper beaucoup de jardinage et très peu de ses élèves; vous le voyez, mes ordres sont exécutés : ils ne savent rien. Tant mieux.

Pendant une longue retraite solitaire, — j'ai quitté M. N. après la visite de l'école, — cette question de l'instruction des Arabes m'a préoccupé. Il me semble évident, si peu que j'aie d'expérience, que nous avons gravement manqué à nos devoirs envers ce peuple enfant. Quels exemples lui avons-nous donnés, quels efforts avons-nous tentés pour l'élever jusqu'à nous? Ah! si la Providence nous avait soumis l'Algérie dans un siècle de foi! Si saint Louis avait réalisé l'héroïque folie qui lui coûta la vie!

Le malheur a voulu que les Arabes entrassent dans la famille française comme ces enfants tardifs que les vieux ménages traitent avec une ridicule faiblesse. On ne leur a point parlé de cette magnifique religion chrétienne qui a civilisé le monde païen, aussi corrompu que celui de l'Islam, et qui résoudrait dans la concorde le problème de l'assimilation, moins ardu que celui de l'esclavage antique. Au lieu des doctrines du Christ, ce sont celles de Rousseau qu'on a appliquées. Pourquoi craindre, pourquoi suspecter « le bon sauvage »? Donnons-lui confort, routes, marchés, chemins de fer; offrons-lui des briques pour son gourbi, des moulins pour ses olives; distribuons-lui gratuitement des remèdes; secourons-le en cas de famine. Et quand il pille, brûle, assassine, fermons les yeux, ce ne sont que péchés de jeunesse qui passeront quand tous connaîtront la lecture, l'écriture et l'histoire de France, y compris les démêlés de Frédégonde avec Brunehaut.

Hélas! le résultat est lamentable : tout le monde s'accorde sur le fiasco complet des écoles et sur la persistance des sentiments haineux de l'indigène pour le roumi. Marianne me montrait l'autre jour un gamin de dix ans qui tenta, l'an dernier, de noyer dans un puits le petit garçon d'un maçon employé à la ferme. Comme mon oncle lui demandait pourquoi :

— C'est un roumi, répondit simplement le précoce bandit.

Que faire pour apprivoiser de pareils êtres? pour leur

apprendre que la bonté n'est pas la faiblesse, leur donner une morale, leur inspirer un peu de cette pitié envers les petits que le christianisme a tellement répandue chez nos peuples chrétiens qu'elle subsiste même parmi les impies, qui en ont fait le socialisme? Je me promets de parler de tout cela avec mon curé, peut-être aura-t-il la solution qui me manque.

Mercredi, 5 juillet.

Une fée bienfaisante lisait par-dessus mon épaule; au moment où je me préparais à partir pour le chantier arrivent en calèche mon curé et M. l'abbé P., aliàs le Père P., jésuite, en résidence à Constantine, qui évangélise la province depuis vingt-cinq ans. Après les premiers compliments d'usage, je mets la conversation sur le sujet qui me tient si fortement à cœur depuis hier.

— Au fond, me dit le Père P., il n'y a dans l'assimilation et l'instruction des indigènes qu'une question religieuse. Le gouvernement se refuse à le voir, mais les colons, même ceux qui n'ont aucune religion, savent parfaitement que la cause du mal est le Coran. C'est le Coran, avec sa délétère influence, qui inspire le culte avilissant de la force et le mépris de tout idéal, qui détruit la famille en dégradant la femme, qui favorise la paresse par sa doctrine fataliste et le vol par la misère qu'il engendre; qui insuffle à ses adeptes cet orgueil auquel on les reconnaît tous. Pétris, en effet, dans le même moule, ils n'ont aucune individualité; ils puisent dans le Coran une direction unique, qui se résume, en pratique, à la haine de quiconque n'est pas musulman. Aussi le courant de philosophie qui passa sous les premiers califes, au huitième siècle, quand le Coran n'avait pas encore tué la vie dans le monde musulman, est-il à jamais tari, comme la lave se fige sur un cratère éteint.

Si ces questions vous intéressent, c'est avec les Pères Blancs de Mgr Lavigerie qu'il faut en parler : ce sont eux que Dieu semble avoir suscités pour évangéliser l'Islam. Que le gouvernement, sans même les protéger, les laisse librement agir, et l'Algérie sera chrétienne avant cent ans. Ils connaissent merveilleusement les indigènes, parlent leur langue, ont adopté en partie leur costume. Aidés des Sœurs Blanches, qui ont entrepris le difficile apostolat des femmes, ils arrivent à d'étonnants résultats. Malheureusement, là encore, l'inepte persécution qui sévit en France exerce d'affreux ravages. Croiriez-vous qu'en plein protectorat français, un Tunisien ne peut, sous les pénalités les plus sévères, embrasser la religion catholique! Pourtant le colon

le plus impie sait qu'on ne peut compter comme vraiment assimilés que les Arabes chrétiens.

Nous devisons ainsi longuement et d'une manière si intéressante que les heures brûlantes de l'après-midi s'écoulent.

— Quand vous retournerez en France, passez par Maison-Carrée, me dit en partant le Père P., on vous y démontrera par A + B que les musulmans sont aussi aptes que les autres peuples à recevoir l'Evangile, et peut-être pourrez-vous faire admettre en France cette grande vérité si méconnue.

22 juillet.

Il faut préparer les comptes; la chose semble aller toute seule, car trouver ce qu'on doit à un Arabe qui a travaillé quarante-six jours à 1 fr. 50 ou 1 fr. 75 n'excède pas la force d'un bachelier. Hélas! c'est beaucoup moins simple. Pendant quarante-six jours j'ai servi de fournisseur et de banquier audit Arabe : il a reçu de moi du pain, une blouse, des à-comptes, un morceau de bœuf estimé 4 fr. 70, qu'il a repartagé entre trois ou quatre camarades à qui je le retiendrai par délégation. Il doit en outre sa quote-part du fermage de son marabout; une taxe pour être dispensé de monter la garde au poste d'incendie qui fonctionne l'été; enfin la location de ses terres. Et comme il en a rétrocédé plusieurs parts, il me faut, sous peine de ne rien toucher, entrer dans ce dédale. J'oubliais un compte d'amendes légères pour malversations en forêt (oliviers coupés, chênes-liège abîmés, etc.); bref, c'est un véritable casse-tête.

La première chose est de décider combien chaque ouvrier sera payé par jour; mon oncle les a dressés à lui donner toujours cette preuve de confiance. Quiconque s'informait d'avance du taux de son salaire recevait cette réponse inflexible : « Tu seras payé comme tu auras travaillé. » Pour obéir à la tradition, je demande d'abord séparément aux gardes et aux caporaux leur opinion sur chaque ouvrier. Cette consultation populaire produit les résultats les plus inattendus, car un Arabe ne sachant jamais être impartial, les jalousies, les inimitiés de toutes sortes s'y donnent libre carrière. J'obtiens pourtant quelques renseignements approximatifs dont nous faisons notre profit, Moreno et moi, pour décider en dernier ressort. Il faut croire que la justice est à peu près satisfaite, car le jour de la paie aucune réclamation ne s'éleva.

Chacun à son tour, mes 80 ouvriers défilent à la fenêtre, je lis le compte des journées et des retenues, Gadouch ou Belkacem le

traduisent, Moreno leur remet leur dû. Généralement un ou deux créanciers accompagnent le patient et réclament la plus grosse part de la somme qu'il reçoit. Ces règlements particuliers ne se font point sans une tempête de cris, d'injures, de gestes furieux : ils vont s'entr'égorger. Subitement la mimique la plus agitée cesse, tout se calme et l'on se quitte bons amis.

— Voilà presque le seul argent liquide qu'ils verront de l'année, me dit Moreno.

— Alors comment vivront-ils?

— C'est un problème que je me suis souvent posé sans le résoudre. Mais, quelle que soit la misère en perspective, l'Arabe qui a quelques sous dans son turban ne travaillera pas. Un de mes meilleurs ouvriers n'est pas venu, cette fois, au démasclage parce qu'ayant vendu sa sœur 300 francs, cela suffisait à ses besoins de l'année. Les usuriers, qui pullulent, arrivent seuls à s'enrichir; d'une remarquable rapacité, ils possèdent la faculté spéciale de faire fructifier rapidement la moindre somme. Ils deviennent souvent courtiers des commerçants européens, qu'ils volent à plaisir, mais qui peuvent difficilement, sans eux, traiter avec les indigènes; ni haïs, ni méprisés d'ailleurs : l'usure entre tellement dans les mœurs du Sémite que ses propres victimes n'en sont pas choquées.

Marianne survient en ce moment; elle a, du fond de sa cuisine, entendu notre conversation, et sa vertueuse indignation contre les fainéants se donne libre carrière. Elle me développe le cycle annuel des occupations, ou plutôt de la paresse indigène.

— Désormais, monsieur, c'est fini du travail. A peine le grain vendu, les fêtes commenceront, il y en aura tous les jours. N'imaginez pas qu'on invite ses amis pour se réjouir avec eux. Point : chaque invité est tenu de payer son écot, c'est au fond une véritable spéculation financière, un prêt à intérêts, car si ceux qui sont venus manger votre couscous donnent à leur tour une fête, vous aurez l'obligation stricte de vous y rendre et de leur donner une offrande plus forte que celle reçue; la différence représente l'intérêt de l'avance qui vous a été faite. Les femmes et les enfants vont à ces réunions qui durent généralement deux jours; on parque les premières dans un gourbi qu'elles ne doivent quitter sous *aucun* prétexte (!) et dont la garde est confiée à un Arabe âgé; pour plus de sûreté, on le choisit ordinairement presque centenaire. Il est contraint, pour ne pas périr asphyxié, de se tenir à distance respectueuse de ces dames.

Aux premières pluies (fin octobre) les labours commencent. L'impôt, les fêtes surtout ont emporté l'argent du démasclage et

de la récolte; il faudra souvent louer un bœuf, ce qui coûtera, outre l'obligation de le nourrir, une « charge de blé » (110 kg. environ), payable à la récolte. Pour la semence, c'est un prodige de débrouillage; l'Etat consent des avances dans chaque commune mixte, par le moyen d'une caisse de prévoyance; mais le plus souvent on s'adresse aux marchands qui, moyennant une forte majoration de prix, attendent leur paiement jusqu'à la récolte. Les grains sommairement confiés à la terre, l'Arabe retrouve de nombreux loisirs; heureux quand, comme cette année, le ramadan tombe en cette saison. Il dort le jour, mange la nuit, et après vingt-neuf jours de ce régime salue avec joie l'apparition de la nouvelle lune en fêtant le *mouton*. C'est une folie générale; il faut tuer un bouc ou un mouton, les richards qui en possèdent les vendent payables à la récolte, le double de leur prix. Au printemps les semailles du sorgho donnent encore quelques jours de travail, puis vient le démasclage juste au moment où l'Arabe allait mourir de faim, car depuis longtemps ses provisions sont épuisées, son crédit aussi. Il aurait pu faire du charbon, du rondin, des tranchées, mais pendant les trois quarts de l'année si vous lui demandez ce qu'il fait, il répondra : *Naouass*. « Je me promène. »

26 juillet.

On commence à parler des impôts, le bruit court que le collecteur « sortira » le 10 août et que le cheik « ramassera les Arabes » (les convoquera) ce jour-là. Ouakafs (ou commissionnaires d'ouakafs), membre de la Djemma, tout le monde est en rumeur, car si l'argent n'est pas trouvé le jour même, le malheureux contribuable voit vendre le nombre de bestiaux nécessaire pour parfaire la somme due à l'Etat. Cette rigueur est nécessaire, car Dieu sait les subterfuges qui seraient employés pour éluder le paiement. Pendant six semaines, les collecteurs vivent ainsi en gourbi, parcourant monts et vallées avec des mulets chargés de pièces de 100 sous, escortés seulement d'un ou deux cavaliers. Comme l'indigène professe pour le *beylik* (gouvernement) le plus profond respect, il ne se produit en général ni vols ni assassinats. Je ne conseillerai pas à un particulier de tenter pareille aventure.

Jeudi 3 août.

Gadouch, assez en défiance contre les agents du fisc, est venu m'apporter sa feuille d'impôt pour que je la lui lise : il prétend en effet que certains collecteurs peu consciencieux exigent une

somme supérieure à celle portée sur l'avertissement et empochent la différence. Presque tous mes Arabes l'imitent et j'en profite pour me rendre compte exactement de ce que sont ces fameux impôts qui, au dire des arabophiles, ruinent l'indigène. Je copie :

Une charrue (soit 10 hectares de labour). .	45 fr. »
45 bêtes à cornes (Gadouch est un richard) à 4 francs par tête.	180 fr. »
90 chèvres (Dieu le bénisse!) à 0 fr. 30. .	27 fr. »
Un mulet.	6 fr. 75
Cote personnelle par homme de plus de 18 ans (les 18 ans se prolongent jusqu'à 25). .	6 fr. 75

C'est tout. Ni impôt foncier quand ils possèdent de la terre, ni portes et fenêtres, ni cote mobilière, ni contributions indirectes, ni droits de succession, etc. Quel « Français de France » n'échangerait sa position contre la leur?

La lecture de cette feuille d'impôts me suggère plusieurs réflexions et d'abord celle-ci : Puisque les forestiers et les vrais amis de l'Arabe déplorent l'accroissement prodigieux des chèvres, qui détruisent tout et dont les bergers sont une pépinière de voleurs, pourquoi ne pas élever leur taxe et dégrever d'autant l'honnête bête à cornes? Elle marque une étape dans le progrès agricole, qui poussera peu à peu l'indigène à quitter sa vie pastorale, incompatible avec la civilisation qui l'entoure.

Quelques questions posées à Gadouch me mettent aussi sur la voie d'une des causes principales de l'inertie arabe. Bien entendu, nous rencontrons là encore le Coran.

D'après la loi successorale qu'il édicte, le fils n'hérite pas du père, c'est l'oncle qui recueille le plus clair de la succession. Pourquoi l'Arabe travaillerait-il? Pourquoi économiserait-il, puisque, la propriété étant collective, c'est la famille et non ses enfants qui en profitera? L'âne de la communauté est toujours mal bâti, dit-on en France; de même en Algérie. Le travail, il faut bien le dire, est odieux à l'homme, qui ne l'accepte que pour améliorer sa situation et celle de ses enfants, mais ne s'y livrera jamais pour le plus grand profit de parents plus ou moins éloignés que d'habitude il déteste. Je cherchais l'autre jour à occuper un gamin que je voyais paresser des journées entières. Gadouch, qui m'avait apitoyé sur sa situation d'orphelin, lui transmit mes propositions :

— Macach, répondit-il fièrement, mon oncle doit me nourrir, je ne veux pas travailler pour lui.

Une famille veut-elle sortir de l'indivision, un père laisse-t-il

des enfants en bas âge? il faut avoir recours aux bons offices du *cadi*. Le cadi, dont certains députés aussi arabophiles qu'ignorants voudraient augmenter les pouvoirs, est, pour sa rapacité, redouté de ses congénères à l'égal de la panthère. Outre des frais très élevés, il s'adjuge un cinquième de toute succession dont il s'occupe; les Arabes l'accusent de plus d'être vénal et préfèrent beaucoup avoir affaire à la justice française.

Jeudi 10 août.

Un de mes locataires, Djaballah ben Saad, est arrivé furieux ce matin : Mme Djaballah s'est sauvée chez ses parents parce que son beau-frère s'était permis de la battre, privilège réservé, paraît-il, au seul mari. Il me demande de lui prêter quelque argent pour obtenir du père de la fugitive, qui, sans finances, ne s'y prêterait pas, qu'elle réintègre le domicile conjugal. Pareille aventure, que j'aurais cru l'exception, est au contraire la règle, car Gadouch, avec qui je m'en explique, me répond sur un ton d'oracle :

— Celui qui te dit que sa femme il s'est jamais sauvée, c'est un menteur.

Il m'apprend que la meilleure condition pour une femme est celle de *gage*. Tant qu'elle n'est pas entièrement payée, — elle l'est rarement, — elle peut toujours retourner chez l'homme, — père, oncle, cousin, — qui a touché son prix de vente; le mari ne peut la reprendre qu'en versant une certaine somme qu'il a, parfois, bien de la peine à se procurer.

Le chagrin des veufs est d'une espèce très spéciale, il porte surtout sur la somme perdue comme s'il s'agissait d'un animal domestique. L'autre jour, un de mes ouvriers, qui venait d'enterrer son épouse, examinait, devant moi, avec Gadouch, s'il devait acheter une femme ou un mulet.

— Tu n'auras rien à moins de 300 francs, disait Gadouch, qui connaît les cours; le mulet te gagnera de l'argent, la femme fera ton couscous, tu ne peux avoir les deux : choisis.

Moreno me raconte à ce propos que mon oncle consentait souvent une avance de 50 francs, cautionnée par deux parents, pour permettre à de pauvres diables de se mettre en ménage.

Cette constitution de la famille arabe me semble intéressante et peu connue. Marianne qui parle arabe et vit depuis longtemps au milieu du populo indigène, sait beaucoup de choses à ce sujet; elle me conte que nombre de femmes profitent de l'avarice de leurs maris pour leur jouer des tours pendables, pensant qu'ils aimeront mieux tout souffrir que de perdre, en les tuant, l'argent

qu'elles ont coûté. Elle émaille son récit d'anecdotes si abracadabrantes que je n'ose les narrer, de peur que mes sœurs et Mlle Louise ne mettent un jour leurs nez roses dans les pages de mon journal. En résumé, l'épouse arabe me semble un monstre accompli de rouerie et de perversité. Dieu sait avec quelle jalousie farouche elle est gardée : eh! bien, c'est encore insuffisant. Ses conversations et ses propos feraient rougir un singe, elle agit comme elle parle, justifiant cette maxime du sage Gadouch : quand une femme est à plus d'un mètre du gourbi, « personne qui sait ce qui se passe ».

Il faut dire, pour leur excuse, comment elles sont élevées et traitées. Les filles sont toujours mal reçues à leur arrivée dans ce monde; jamais un Arabe ne les comptera au nombre de ses enfants, la pauvre petite grandira sans tendresse, à peu près sans vêtements, dans la honteuse promiscuité du gourbi, voyant et entendant tout ce qu'elle ne devrait ni voir ni entendre. Dès qu'elle saura marcher, elle gardera les chèvres avec ses frères et ses cousins, pervertis avant l'âge; vers treize ou quatorze ans, on la vêtira à peu près, et, vienne une proposition avantageuse, père, oncle, frère la vendront à un homme qu'elle n'a jamais vu, qu'il soit plus jeune qu'elle — j'ai vu des filles de vingt ans mariées à des gamins de douze ans — ou en âge d'être son grand-père, peu importe.

Les cérémonies du mariage ont été souvent décrites *grosso modo*, car il en est que je ne puis raconter ici, même en latin. L'infortunée devient-elle veuve et refuse-t-elle de se remarier, elle sera en butte à un ostracisme général, à une véritable interdiction de l'eau et du feu. Le vertueux (?) Gadouch n'a jamais supporté de veuves dans sa famille, il les utilise pour ses proches et il faut voir Marianne dépister ses petites opérations financières qui l'ont presque toujours dispensé de rien débourser pour pourvoir ses fils, frères et neveux. Son fils aîné, marié à douze ans, « parce que les femmes n'étaient pas chères (!!) » mourut d'épuisement à vingt ans; quarante jours après, sa veuve épousait le jeune frère de Gadouch, qui se trouvait ainsi loti à bon compte. Un cousin est-il assassiné, vite ce prévoyant chef de famille passe sa femme à un neveu de quinze ans plus jeune, et il donne à son second fils, — un enfant, — la fille de la victime dont le prix sera payable dans treize ans seulement, à la majorité d'un petit frère de huit ans. En ce moment, il a accueilli « pour l'amour de Dieu », répète-t-il hypocritement, une pauvre veuve, sa parente éloignée, c'est lui qui en touchera le prix, aussi vante-t-il sans cesse les talents de cette dulcinée de cinquante ans qui fait les burnous, tisse des couvertures, etc.

Aveugles partisans du Coran, venez voir de près la famille arabe, sondez les plaies hideuses qu'engendre le mépris de la femme et la recherche unique des satisfactions sensuelles, puis mettez en regard ce que l'Evangile a fait de la famille franque, gauloise ou germaine.

Nos ancêtres, eux aussi, achetaient leurs femmes, mais, sous les Mérovingiens, l'Eglise, doucement d'abord, fortement ensuite, exigea que le prix d'achat devînt la propriété de l'épouse et lui constituât une dot pouvant, en cas de veuvage, lui permettre de vivre, elle et ses enfants.

Vendredi 11 août.

Mon liège est vendu; bien ou mal, je ne sais trop. Pourtant Moreno déclare que je dois être satisfait. Ordinairement, les marchands de liège ne viennent que vers la mi-septembre, au moment où l'Etat met sa récolte en adjudication; mais mon acheteur se trouvait avoir une grosse commande et ne pouvait attendre, j'en ai profité.

Pour faire voyager cette énorme masse de liège — dix-huit cents quintaux environ — il faut le mettre en balles. On a demandé pour cet office mes meilleurs ouvriers : Aïssa, Arjem, Boudjema et Mabrouk; la *presse à liège* a été tirée du grenier où elle repose et chacun s'est mis à l'œuvre.

Voici comment on procède : les planches de liège sont empilées soigneusement sur une sorte de plancher en bois d'environ 1m,50 de long sur 1 mètre de largeur, portant un cric et deux chaînes; l'habileté consiste à laisser le moins de vides possible et à mettre quelques traverses qui empêchent les petits morceaux du milieu de sortir. Puis on pose sur la future balle un lourd couvercle de bois, muni de deux oreilles auxquelles s'attachent les chaînes du plancher : on les raidit à l'aide du cric et la balle, fortement pressée, se trouve réduite de près de moitié; des fils de fer l'attachent alors dans tous les sens, c'est le *bridage*. Une équipe de quatre ouvriers et d'un brideur arrive à faire 70 à 80 balles par jour, ce qui, à 0 fr. 30 pièce, donne pour prix de la journée, 4 francs environ. Là encore mon oncle a excité l'amour-propre des indigènes, et c'est un honneur d'être convoqué pour ce travail.

A mesure que les balles sont faites, nous les pesons, en présence d'un représentant de l'acheteur, et des chariots les emportent à Bône, d'où elles s'embarqueront pour le Var. Cette opération du pesage est des plus délicates, étant donnée la valeur du liège qui égale ou même dépasse celle du pain. Une erreur d'un kilo par balle semble une vétille, mais cette erreur répétée deux

ou trois mille fois — chaque balle pèse 70 ou 80 kilos — produit une perte de 20 quintaux qui, multipliée par 25 ou 30 francs, ne laisse pas de devenir appréciable. Aussi Moreno ne cède-t-il à personne, pas même à moi, le droit de tenir la balance.

— Justice pour tous, me dit-il; vous ne devez pas voler, mais on ne doit pas vous voler non plus.

De temps à autre les cartes se brouillent avec le représentant de mon acheteur qui déclare que l'Etat fait toujours *bon poids*, c'est-à-dire qu'il avantage l'acquéreur d'un ou plusieurs kilos par pesées.

— Possible, riposte Moreno furieux, l'Etat fait ce qu'il veut; s'il lui plaît de prendre 50 000 francs dans la poche des contribuables pour en faire cadeau aux négociants en liège, cela ne me regarde pas, mais, moi vivant, on ne volera pas M. René.

18 août.

Mon brave Gadouch a voulu abuser de ma jeunesse. Quoi qu'il soit depuis quarante ans au service des Européens, il est resté Arabe dans l'âme, c'est-à-dire fourbe et rusé. Je lui cause en ce moment un très vif chagrin en retenant, pour mon service personnel, le mulet d'un de mes locataires mort cet hiver, sur lequel il s'imagine avoir des droits. La chose est assez compliquée; mais Marianne et Moreno, qui connaissent l'histoire à fond et dont l'esprit de justice mérite entière confiance, affirment que c'est moi qui dois garder l'animal et m'en servir jusqu'à ce que j'aie touché le fermage dû par le défunt. En vain, Gadouch, qui comptait sur la pauvre bête pour battre son grain, a tâté le terrain, en me disant que le *cadi* réclamait le mulet pour le vendre, au profit des enfants du défunt; j'ai fait la sourde oreille et il a imaginé autre chose. Ce matin, son neveu arrive tout essoufflé, disant que le *cadi* est là, sous les grands oliviers, et qu'il demande qu'on lui amène de suite l'objet du litige. Marianne, qui a tout entendu, vole à mon secours :

— Espèce de fourbe, s'écrie-t-elle, où est-il ton *cadi?* Dis donc franchement que tu convoites ce mulet pour battre ta récolte et que tu as imaginé cette comédie à seule fin de tromper M. René. Mais nous garderons le mulet jusqu'à ce que l'enclave soit payée et si le cadi le veut, qu'il vienne le chercher lui-même.

Et de rentrer prestement dans sa cuisine pendant que Gadouch fulmine. Pris sur le fait et pas content, il crie d'autant plus fort qu'il sent le ridicule de la situation. Quant au neveu commissionnaire, il s'est éclipsé, non sans que j'aie saisi un sourire

malicieux sur ses lèvres. Je n'aurais pas cité cette anecdote sans importance si de tels faits ne peignaient une race. Gadouch est certainement d'apparence le plus francisé de nos Arabes; mais combien trompeuse est cette apparence !

En vain a-t-il fréquenté quarante ans les Européens et vécu des bontés de mon oncle, en vain semble-t-il admirer parfois notre civilisation : sous ce vernis de surface le musulman garde sa mentalité, si étrangère à la nôtre. Il n'a pu qu'acquérir un embryon de développement moral, une honnêteté très relative, une conscience professionnelle supérieure à la moyenne indigène. Ne lui demandez pas autre chose, n'exigez jamais surtout qu'il sacrifie ses intérêts à la pratique d'une loi morale qu'il connaît et qu'il admire. C'est ainsi qu'il trafique de son titre de garde en se faisant donner la pièce par ceux qui font du bois ou du charbon en forêt, qu'il empoche le bénéfice de mille petits larcins, prête à des taux cyniquement usuraires, ferme les yeux sur le banditisme de sa propre famille; en revanche, il applique sévèrement aux autres la loi morale qu'il se dispense de suivre et méprise ses coreligionnaires, marabouts compris. Ses jugements sur eux sont souvent plus sévères que les miens, car on imagine bien que ni la pitié, ni la charité ne les tempèrent.

1er octobre. Dimanche.

L'heure est venue de passer les *carta*. Continuant les traditions de mon oncle, je fais venir chaque jour une *mechta*, c'est-à-dire les chefs de famille d'une tribu; ce sont généralement des parents sortis d'une même souche, auxquels je loue une enclave forestière qu'ils habitent en commun. La chose se fait assez solennellement; je lis aux preneurs les conditions du bail, on leur traduit chaque clause, et ils signent d'une croix à côté de Gadouch, qui sait juste tracer son nom en caractères arabes. Ils sont tous preneurs solidaires et je n'interviens pas dans la répartition des terres entre eux : elle est régie par certains usages. De temps à autre, on fait cependant appel à ma justice pour la récolte d'un olivier greffé par le père de l'un d'eux (*rara avis !*) qu'un cousin tente de s'approprier, d'où querelles furieuses et haines terribles. Souvent aussi, chacun sous-loue un morceau de sa part à d'autres Arabes, parents éloignés, qui gardent ainsi un pied dans la tribu; mais j'exigerai qu'on me demande la permission : l'on ne sera admis dans ma forêt que sous le couvert d'une bonne réputation (?) Bien entendu, chaque bail est l'occasion d'innombrables palabres où le mot *douro* (vulgo : pièce

de 100 sous), prononcé avec une singulière emphase, semble un déclanchement métallique du gosier.

En dépit des supplications, je garde l'usage des baux d'un an; mais il demeure entendu, et j'exige qu'on me croie sur parole, qu'à moins d'une faute grave, ils seront renouvelés, comme ils l'ont été pendant près de vingt ans, par mon oncle. Grâce à ce système, en gardant la main sur ses locataires qu'il se réservait le droit théorique de congédier à la fin de l'année, il a pu leur faire réaliser quelques progrès : tous, maintenant, cultivent la pomme de terre et les oignons; quelques-uns ont réussi des plantations de cactus et possèdent des charrues fixes; Gadouch parle même de transporter du fumier dans ses terres au lieu de le brûler, ce serait une révolution dans la culture indigène.

Lundi 2 octobre.

Un neveu de Gadouch est mort hier; comme son gourbi est tout proche, on entend les femmes se lamenter de si sauvage façon qu'on dirait une meute de chiens hurlant à la mort. Elles ne peuvent cependant ressentir qu'une douleur très modérée : Salah n'était qu'un espèce d'idiot, bon *camelot* à mon chantier, mais incapable de toute autre tâche. Pauvre garçon! je le vois encore, à peine vêtu d'une gandoura crasseuse et en lambeaux, ses cheveux crépus soulevant une chéchia jadis rouge, les membres luisants de sueur, portant sur son dos les charges de liège avec une véritable conscience professionnelle. En raison de ses services, il recevait une forte paye et, sur le conseil de Marianne, j'avais fait promettre à son frère qu'on lui achèterait pour l'hiver une chaude *cachabia*. Malheureusement, l'avarice et l'égoïsme de sa famille reculèrent devant cette dépense; le pauvre garçon prit froid par les nuits déjà fraîches et une fluxion de poitrine l'a brusquement enlevé.

Il s'agit de l'enterrer. On est venu de suite me demander deux bougies pour veiller le mort et dix francs pour le couscous nécessaire. Des émissaires sont partis dans toutes les directions pour avertir parents et amis, qui commencent à déboucher par tous les sentiers de la montagne; dès qu'apparaît une nouvelle caravane, les femmes de la tribu, qui ne se lassent pas de pousser des cris déchirants, se réunissent en rond et crient, sur l'air des lampions, en se frappant les cuisses avec rage : *Achoumi, achoumi!*

On part enfin pour la *djebana* (cimetière). Chaque tribu possède le sien et rien ne marque mieux la honteuse indifférence de

l'Arabe que l'état lamentable dans lequel il laisse les tombes de ses proches. La broussaille les envahit, troupeaux et bêtes fauves y ont libre accès, l'hyène ou le chacal viennent déterrer les cadavres et y faire de funèbres repas. Quand il a placé une pierre debout à la tête du mort et une plus petite aux pieds si c'est un homme, il se regarde comme quitte de tout autre devoir.

Pendant que le cortège s'ébranle en célébrant sur un air sautillant les vertus du défunt, j'échange quelques réflexions avec mon garde Belkacem.

— Où crois-tu qu'aillent les gens qui sont morts?

— Kif-kif le chien et le mulet, me répond-il en changeant de côté la chique qui lui gonfle la joue.

— Quoi! les bons ne sont pas récompensés, les méchants ne sont pas punis?

Long silence. Nous arrivons au trou creusé avec l'unique pioche que possède la tribu, on y dépose le corps, sans cercueil, ni linceul; grâce à la paresse indigène, la tombe est si peu profonde, qu'il se trouve presque au niveau du sol; heureusement, quelques planches de liège, que j'ai permis à Gadouch de prendre, le défendront des profanations des fauves.

Au retour de la *djebana*, plus de traces de chagrin, les pleureuses ont séché leurs larmes de commande, seuls leurs visages attestent encore les consciencieux coups d'ongles qu'elles se sont donnés. Celles qui veulent porter le deuil ont enlevé leurs énormes boucles d'oreilles, elles recevront plus tard un mouchoir pour prix de leur douleur, car ici tout se paye, même les larmes. Les autres invités entonnent gaiement du couscous, en buvant à tour de rôle de l'eau fraîche dans des marmites en fer-blanc.

Avant de commencer le repas, Belkacem s'approche de moi :

— J'ai réfléchi, me dit-il, le marabout croit que les méchants sont dans le fourneau et que les bons sont heureux.

— Oui, mais les *chouia* bons, *chouia* mauvais (un peu bons, un peu mauvais)?

— Ceux-là, *manarfche* (je ne sais pas).

Et il va déguster son couscous, en songeant que les *roumis* se préoccupent de bien des choses inutiles.

Mardi 3 octobre.

Je devrais retourner en France. Mlle Louise me rappelle, par la plume de mes sœurs, que c'est bientôt la Saint-Hubert et, qu'ayant été absent à l'ouverture des perdreaux, je ne puis manquer cette solennité cynégétique. Mais les vols de liège se multiplient, cette année, d'effrayante façon, et je crains que mon départ

ne soit le signal d'un pillage général. C'est du reste à l'administration des eaux et forêts qu'on doit cette recrudescence du banditisme indigène : devenue commerçante pour son propre compte, elle surmène son personnel à la récolte de ses lièges et n'a plus le temps de s'occuper de la police des forêts, dont elle a tenu à assumer la responsabilité. Chaque jour, passent sous mes fenêtres dix ou quinze mulets chargés d'un liège qui ne provient certainement pas de *melks* (propriétés arabes). Gadouch, qui possède assez de défauts pour que je lui reconnaisse la qualité d'avoir horreur des voleurs de liège, leur demande inflexiblement le permis de colportage dont doit être muni tout transporteur de liège. Hélas! ils sont tous parfaitement en règle, signés du sous-inspecteur des forêts, chef du cantonnement, résidant à Bône; rien à faire. Averti par moi de cette situation désolante, le conservateur des forêts m'a répondu qu'elle était le résultat de la nouvelle loi forestière, faite par des gens de Paris, qui ne connaissent ni les Arabes, ni le pays où doivent agir les malheureux fonctionnaires.

J'ai acheté la brochure contenant cette loi et me suis livré à une consciencieuse étude de ses prescriptions. Autant que la bonne volonté du législateur elles attestent son inexpérience enfantine des hommes et des choses!... Partager la surveillance, comme il l'a fait, entre deux administrations qui se jalousent et ne songent qu'à se jouer des tours, au plus grand dam de l'Algérie, c'était vouloir que compère l'Arabe se glissât comme une anguille entre les deux autorités.

Un indigène a-t-il quelques chênes-lièges? il demande à l'administrateur, par l'entremise du cheik, la permission de les démascler, en indiquant le nombre probable de quintaux. L'administrateur doit simplement certifier que ledit Arabe possède légitimement un *melk* et que ce *melk* renferme des lièges; ceci fait, il passe la main au service forestier qui contrôlera les dires de l'Arabe, verra si son liège a l'épaisseur suffisante, comptera les arbres démasclés et, la récolte finie, vérifiera exactement le nombre de quintaux produits.

Là commence la difficulté, car pour vérifier il faut visiter le *melk*, connaître ses limites, parcourir avant et après le démasclage une vaste région exceptionnellement accidentée; et cette tâche incombe à un personnel ignorant l'arabe, trop peu nombreux, si fatigué par le démasclage, que la moitié des gardes passe les mois d'août et de septembre à l'hôpital. Alors le chef du cantonnement se trouve pris dans un dilemme. Refuse-t-il de signer les permis de colportage, l'Arabe s'empresse d'écrire au gouverneur général (rien que cela!) pour se plaindre qu'on l'em-

pêche de vendre sa récolte; signe-t-il, c'est la porte ouverte aux vols les plus éhontés puisque ce sera l'indigène qui décidera souverainement du nombre de quintaux qu'il a à vendre et Dieu sait ce qu'il s'en trouvera! Comme le liège a la valeur du pain (0 fr. 30 en moyenne le kilo), c'est absolument comme si l'on permettait à tous les apaches de Paris de s'approvisionner dans les boulangeries laissées sans surveillance. L'Etat, bien entendu, paie largement sa part dans ce pillage universel.

Mardi, 17 octobre.

Les pluies rafraîchissent l'atmosphère, l'herbe pointe partout, mille fleurettes couvrent le sol, la broussaille grillée reverdit, le thermomètre se maintient à de raisonnables hauteurs; il me faut penser au départ, que depuis un mois je remets de semaine en semaine. Au fond l'homme des bois, qui par un lointain atavisme gaulois ou franc sommeillait en moi, s'est réveillé; j'aime cette vie libre, un peu aventureuse, si différente de mon existence habituelle, monotone et studieuse. Non que je regrette les années d'étude, les examens passés; il me semble, au contraire que mon bagage moral et scientifique est insuffisant pour le rôle que j'ambitionne : celui de l'homme capable de s'imposer par son écrasante supériorité à ces parias de l'islamisme. Représentant le christianisme et la France auprès de populations aveuglées par la plus décevante religion, je me sens, pour ma faible part, responsable de ces âmes à qui je voudrais montrer ce qu'est le vrai chrétien et le vrai Français.

Plaignez-les, ne les méprisez pas, m'a dit en partant le Père P. Que ce soit ma règle de conduite. Non, je n'ai jamais ressenti pour eux aucun mépris et surtout aucune haine. Puissé-je leur être bienfaisant dans la mesure de mes forces, faire filtrer à travers leur cerveau déformé une lueur de justice et de pitié! Souvent j'aide Marianne dans les soins qu'elle prodigue à ses malades, il faut voir alors l'air étrange avec lequel ils me regardent. Gadouch a beau répéter d'un ton attendri la formule si vaine sur ses lèvres : « Tu le fais pour l'amour de Dieu », je sens parfaitement que, loin d'être persuadés, ils se demandent pourquoi j'agis ainsi. Secourir les pauvres, soigner les malades, éprouver le moindre sentiment de compassion leur semble si incompréhensible, qu'ils me supposent quelque mobile intéressé. Comme d'autre part ils savent que je pratique ma religion et que je ne *fais pas la fête*, ils m'ont sacré *marabout* en dépit de mes vingt ans. Le vague respect dont ils m'entourent montre ce qu'on aurait pu faire de cette race si, au lieu de la parquer dans le Coran, de

la livrer aux exploiteurs de ses sentiments religieux, on lui avait ouvert d'autres horizons, et surtout si on lui avait donné ce qu'on doit aux peuples enfants : une justice inflexible et le bon exemple.

J'éprouve le sentiment navrant que la France, cette France, l'objet, dès le berceau, de mon culte et de mon amour, a manqué gravement à sa mission envers ces populations qu'elle devait guider vers la lumière et qu'elle maintient systématiquement dans l'erreur. On m'apprend à ce sujet un fait inouï. Sous notre protectorat, la conversion au christianisme reste punie en Tunisie des peines les plus sévères; et un village musulman ayant demandé la nationalité française afin de pouvoir se convertir, se l'est vue refuser par notre administration. Ces choses sont trop ignorées, je ne les soupçonnais pas moi-même. Jamais un musulman ne sera ni assimilé, ni assimilable : le bien comprendre est une condition *sine qua non* de notre influence en Afrique. Un Père Blanc de Maison-Carrée, avec lequel je suis en correspondance, grâce au Père P..., m'écrivait l'autre jour : « Politique et religion, voilà des mots qui, chez nous, ont un sens fort clair. Chacun de ces deux éléments a son domaine défini. Un catholique est Français, Allemand, Anglais, Russe : le catholicisme se plie, sans se fausser ni se détruire, aux climats et aux gouvernements. Le musulman, lui, n'a pas de patrie. A l'étranger qu'il rencontre sur sa route il ne demande pas s'il est Algérien, Syrien ou Turc, mais seulement s'il est musulman, ce seul mot dit tout.

« Faute de connaître ce principe, qui est le fond même de la question, plusieurs de nos compatriotes et des mieux intentionnés ont dit : « Que l'Africain reste musulman et devienne Français. » Pauvres gens qui essaient d'accorder l'eau et le feu. Le musulman ne peut devenir Français sans cesser d'être musulman : le jour ne paraît que quand la nuit s'en va. »

Comment servent-ils les intérêts français ceux qui, avec les deniers de la France, bâtissent des mosquées, introduisent le Coran dans les bibliothèques communales, construisent des écoles où l'on élève les futurs marabouts, mettent ses novices à la disposition des pèlerins de la Mecque?

Jeudi 19 octobre.

Marianne m'a interrompu hier; les chasseurs de la *Diane* venaient, président en tête, me demander si je consentais, comme mon oncle, à les laisser chasser le sanglier en forêt. Ma réponse ne pouvait qu'être affirmative; je me suis joint à ces messieurs qui ont juré de me faire tuer mon premier sanglier. Tout en cheminant, on m'explique les règlements de l'association. Chaque

membre paie une cotisation représentant sa quote-part des frais de voiture et doit en outre posséder un chien courant; la meute manque d'homogénéité mais non d'ardeur. Pour la transporter, on a fait fabriquer une sorte de cage à claire-voie qu'on hisse sur la tapissière où les chasseurs prennent place; trois chevaux mènent le tout grand train. Une fois sur le lieu du combat, on place chaque chasseur à un poste dont il ne s'écartera sous aucun prétexte. Deux traqueurs arabes, à mines sinistres, vêtus de peaux de bêtes comme Caïn et ses enfants (voy. Victor Hugo), ont carrément abordé la brousse; on suit leur direction aux nuages de fumée que produisent leurs coups de fusil tirés à blanc, pour effrayer le sanglier et le déloger de sa bauge. Bientôt la montagne, au bas de laquelle nous sommes postés retentit d'aboiements furieux, le gibier sort de tous côtés, la fusillade crépite. J'ai le bonheur de mettre bas un bel animal, armé de magnifiques défenses, qui pèse certainement 200 livres, poids énorme pour les sangliers de ce pays, plus petits en général que ceux de France.

Pour fêter cet heureux résultat, j'emmène mes compagnons prendre à la maison un vin d'honneur. Toutes les classes de la société sont représentées parmi les membres de la *Diane :* il y a les professionnels, excellents chasseurs; puis d'honnêtes épiciers, ravis d'endosser un appareil guerrier, de se griser une journée d'air et de liberté; des instituteurs qui herborisent au lieu de garder le poste qui leur est confié; des tireurs si novices que le président furieux, impute, — oh! combien faussement! — leur maladresse à l'émotion.

La pluie commençant à tomber « comme des cordes », suivant l'expression arabe, personne n'est pressé de repartir. Marianne nous a servi du punch et du vin chaud, je m'efforce de faire causer mes hôtes, vieux Algériens la plupart, dont j'ai tout à apprendre. L'un d'eux, décoré de la médaille militaire, qu'on m'a présenté comme un ancien adjudant de gendarmerie, m'inspire confiance par sa figure énergique et franche : c'est le cas de faire mon enquête sur la criminalité arabe. Insidieusement je mets la conversation sur ce sujet et n'ai plus qu'à enregistrer ce qu'on me raconte. Je dédie spécialement ce chapitre à messieurs les humanistes qui, par haine du christianisme et de son admirable civilisation, s'obstinent à douer de toutes sortes de vertus les sectateurs de Mahomet. L'arabophilie officielle, il faut le crier bien haut, n'a pas d'autre cause : on protège Mahomet pour mieux écraser le Christ.

On me raconte la mort d'un cheik tué en plein jour par son propre garde-champêtre pour le motif le plus futile; mais

presque toujours c'est le vol qui est le mobile du meurtre et si vous voulez jouir d'une certaine sécurité, proclamez *urbi et orbi* que vous n'avez jamais dans vos poches un traître sou. Une pauvre femme du village de Saint-A... ayant eu l'imprudence d'encaisser devant des indigènes une somme de 500 francs fut assassinée la nuit suivante.

Une fois sur ce chapitre la conversation ne languit pas. Un des chasseurs narre comment, tout près d'ici, sur la ligne de Bône à Constantine, une malheureuse garde-barrière fut plusieurs fois victime de tentatives d'assassinat. Son mari, occupé sur la voie, ne rentrait pas toujours le soir, confiant dans l'épaisseur des murs et la force des grilles de la maisonnette. Une nuit qu'elle était seule, il lui sembla entendre un bruit singulier; elle se leva d'un bond, et attendit armée d'une hache. Les malfaiteurs, suivant une pratique spéciale aux Arabes, pratiquaient une excavation dans le mur extérieur; doucement, presque sans bruit, ils enlevèrent les pierres une à une et l'un d'eux essaya de pénétrer dans l'appartement. Mais à peine avait-il passé la tête en dedans que la vaillante femme la lui tranchait d'un vigoureux coup de hache; les autres, étonnés de son immobilité, le tirèrent par les jambes, et s'enfuirent épouvantés à la vue du cadavre décapité. Comme ils avaient résolu de se débarrasser du chemin de fer qui les gênait dans leurs habitudes de vaine pâture, ils revinrent plusieurs fois à la charge sans que l'administration et la justice daignassent s'occuper de la malheureuse garbe-barrière. Un soir enfin qu'elle faisait des signaux à un train, au-dessus d'un caniveau, elle se sentit saisir par les jambes; sans même quitter sa position, elle abaissa son bras libre et brûla la cervelle de l'agresseur, dont on retrouva le lendemain le cadavre. Découragés cette fois, les coupables incendièrent dans la nuit leurs gourbis et disparurent, non sans avoir brûlé vive une pauvre vieille à qui la garde-barrière avait parfois donné l'aumône et qu'ils soupçonnaient de les avoir trahis.

Aucun des colons présents qui n'ait été victime de vols ou de tentative d'assassinat. En plein bourg de Saint-A..., l'un d'eux, alors garde-champêtre, eut le rez-de-chaussée de sa maison dévalisé par des malfaiteurs, qui avaient percé le mur, sans que du premier étage où il couchait on eût perçu le moindre bruit. Le maire de R... a été assassiné l'an dernier, à six heures du soir, dans la rue, au moment où il fermait ses volets; la justice n'a rien trouvé. Je ne parle que pour mémoire des innombrables assassinats dont la région de Jemmapes fut le théâtre il y a quelques années.

— Comment remédier à un pareil état de choses? reprend tristement le brave adjudant. Nos enquêtes n'aboutissent jamais : nous ignorons la langue et la rouerie arabe; mille indices de costume, de taille, de tournure qui nous aident puissamment en France n'existent pas ici. Les larges plis du burnous drapent uniformément tout le monde, le capuchon dissimule les traits; tous ces gens-là se tiennent d'ailleurs, leur mentalité nous échappe, ils forment un groupe impénétrable aux recherches. Non, l'expérience est faite, on ne peut assimiler le musulman; pour tirer parti d'une colonie qu'il empeste, il faut le refouler comme un Peau-Rouge.

C'est le moment de jeter mon mot et de tâter l'opinion d'une assemblée composée d'éléments disparates, mais résolument algériens.

— Ne pourrait-on, l'extermination ou le refoulement me paraissant aussi barbares qu'impraticables, débarrasser l'Arabe du Coran en partant de ce principe : Un musulman ne deviendra Français que le jour où il cessera d'être musulman?

— Le fait est, reprend mon interlocuteur, que j'ai connu en Kabylie des indigènes convertis par les Pères Blancs, absolument francisés, qui nous rendaient, dans nos enquêtes, tous les services en leur pouvoir.

— Mais leurs compatriotes devaient les détester et les mépriser?

— Nullement; suivant l'exemple des missionnaires, ils témoignaient à leurs frères musulmans une charité toujours prête à rendre le bien pour le mal et s'imposaient à l'estime de tous. En cas d'insurrection, ce sont les seuls indigènes sur lesquels nous pourrions vraiment compter; ceux-là sont dévoués corps et âme à la France, ils regardent le service militaire comme un honneur et ce serait leur faire injure que de douter de leur patriotisme.

— Je ne suis ni religieux ni pratiquant, s'écrie un chasseur, mais je partage l'avis de monsieur. Si nous avions converti l'Arabe comme Charlemagne christianisa les Saxons, nous n'aurions pas subi plus d'insurrections et depuis cinquante ans, l'assimilation serait chose faite.

— Sans compter, reprend un autre, qu'ils n'auraient pu s'étonner que le vainqueur leur imposât sa religion, puisque la devise de la leur est : « Crois ou meurs ! »

— Pour imposer une religion, observe un troisième, il faudrait en avoir une, et c'est justement ce qui nous manque.

Triste aveu, et combien vrai ! Mais une fois parti sur ce terrain la conversation ne languit pas plus que tout à l'heure sur les crimes arabes. Chacun offre son remède pour franciser l'indigène.

— Une chose m'a toujours frappé, s'écrie un ancien sous-officier de zouaves. Mettez en parallèle le progrès du Nouveau Monde, en moins d'un demi-siècle, et celui que nous avons réalisé dans cette Algérie occupée depuis soixante quinze ans. Dire que le Français n'est pas colonisateur ne suffit pas à expliquer notre échec; la vérité est que nous avons rencontré le plus effroyable ennemi de toute civilisation : l'Islam, et qu'au lieu de le combattre, nous avons voulu nous le concilier par des attentions, des ménagements, des complaisances, qui n'ont fait que le fortifier dans sa lutte contre nous.

— Il faudrait instruire les Arabes, observe un instituteur égaré dans cette réunion cynégétique.

— Votre instruction les rend plus dangereux que les autres, grogne un vieux colon.

— Ne pourrait-on les franciser en masse et leur donner le droit de vote? hasarde un nouveau débarqué, qui n'a jamais quitté les pavés de Bône.

Sa proposition amène une tempête de réclamations et une pluie d'anecdotes plus comiques les unes que les autres sur la façon dont les Arabes comprennent le suffrage universel : leurs voix deviennent immédiatement une marchandise dont ils trafiquent sans vergogne.

J'essaie timidement de résumer les débats.

— En somme, messieurs, vous reconnaissez tous que la situation actuelle est intenable, notre civilisation a échoué. Nous avons fondé des écoles : quand ils y viennent, c'est pour prendre uniquement nos vices. Notre inlassable bonté pour eux les a trouvés ingrats, ils ne nous savent gré ni des caisses de secours qui leur épargnent la famine, ni des hôpitaux qu'ils redoutent sous prétexte que nos docteurs les y empoisonneraient, ni de la médecine gratuite si largement organisée pour eux. La sécurité dont ils jouissent, les salaires que nous leur offrons, l'aisance à laquelle ils pourraient si bien parvenir par un peu de travail, tous nos bienfaits les laissent indifférents : nous vivons au milieu d'eux sans entamer leur mentalité; l'arabophilie officielle qui assure l'impunité à tant de méfaits et les soutient contre les colons ne fait qu'accroître leur audace; ils estiment pure bêtise ou folie l'indulgence et la protection dont les honorent nos fonctionnaires.

Ainsi le génie français qui a promené ses idées par le monde en laissant partout une si profonde empreinte a lamentablement échoué près de l'âme musulmane. Nous sommes arrivés à faire quelques apostats qui mangent du cochon et boivent de l'absinthe :

c'est peu. Je ne puis croire cependant, comme catholique, qu'il n'y a pas de remède : Dieu a créé guérissables les nations de la terre. Quoi! l'Eglise qui, des barbares, a fait les Francs de Clovis, puis les chevaliers de saint Louis, et, des naufrageurs du littoral, les héroïques sauveteurs bretons, échouerait auprès de nos indigènes!

La pluie a cessé comme par enchantement, le grand break de la *Diane* est attelé, mes nouveaux amis me quittent, un peu surpris, je crois, de mes déclarations idéalistes, cependant l'ancien adjudant me serre chaleureusement la main.

— Peut-être avez-vous raison, mais quel gouvernement oserait prendre un programme chrétien? quelles interpellations aux Chambres; quelles tempêtes dans les journaux et dans les loges! Croyez-moi, rien à faire qu'à vivre le revolver au côté en évitant de se créer des ennuis.

Rien à faire! Voilà qui ne convient guère à mes vingt ans! L'heure n'est pas à l'organisation de missions en pays arabe, quand notre pauvre France en aurait besoin pour elle-même; mais le propre de mon âge est de vivre d'espérance. Eh bien, j'espère! Avec Coppée je salue la renaissance religieuse et politique de la France.

Et dans un rêve d'épopée,
Je vois le vainqueur de demain
Faire le salut de l'épée
A toutes les croix du chemin.

René d'Etiau.

POÉSIE

L'ARBRE

Et voici l'Arbre, enfant, qui, bien qu'altier, s'incline
Sous l'ouragan dont il subit la discipline;
Que solennise un souffle et qu'un oiseau bénit.
Au sable enraciné, scellé dans le granit,
Voici l'Arbre, en sa grâce austère et dans sa force
Sereine, cuirassé d'une rugueuse écorce,
Lamé de squames d'or, écaillé de nœuds bruns,
Frissonnant de clartés, d'hymnes et de parfums.
Voici, tel un martyr qu'étreignent des entraves,
Etendant ses rameaux immobiles et graves,
L'Arbre qu'on crucifie aux espaliers afin
Qu'il mûrisse les fruits juteux au derme fin.
Ecoute. Rejeton sauvage d'une race
Agreste, il se nourrit, utilement vorace,
De lave refroidie ou de silex ardent,
Ou de pluie, ou d'argile, ou de miasmes, pendant
Que la mousse à son pied de reflets verts se marbre
Et qu'il berce les nids fragiles. Voici l'Arbre,
Aïeul contemporain des légendes. Voici
L'Arbre dont le feuillage, à dessein épaissi,
Tamise la fraîcheur et vanne la lumière;
Dont le fût, qui s'élance en sa vigueur première,
Porte avec majesté la vaste frondaison
D'émeraude ou de pourpre au gré de la saison.
A son ombre la source éclôt, jase et s'infiltre,
Dont l'apaisant murmure enchante ainsi qu'un philtre.
Et combien de soupirs dans la nature épars,
Que de gémissements venus de toutes parts,
Disséminant leur plus mystérieuse baleine,
D'une lente harmonie enflent sa cime pleine!
Ah! quelle angoisse enclose en son langage obscur
De lamentations vagues émeut l'azur?
Quelle âme élégiaque, ineffablement triste,
S'éternise en sa plainte, en ses sanglots persiste?
Parfois, enfant, comme une armée aux rangs serrés
Dont s'accroît la farouche ivresse par degrés,

Emu, l'Arbre s'assemble en troupes innombrables,
Chênes, hêtres, sapins, ormes, bouleaux, érables,
Pour défendre un lambeau plus intime et plus cher
Du sol auquel il doit sa sève avec sa chair;
Pour opposer surtout, vers l'équinoxe hostile,
Son torse antique au vent brutal qui le mutile.
Quelle clameur alors quand l'orage parmi
Les branches, éveillant le délire endormi
De ces preux que souvent n'ose attaquer la hache,
S'enfuit épouvanté du cri qu'il leur arrache !
Respecte le champion qui te protège, enfant.
Opprobre à qui l'abat! honte à qui le pourfend!
Anathème à celui qui passe et ne vénère
Sur un tronc la balafre épique du tonnerre,
La cicatrice des éclairs longs et coupants
Déroulés tout à coup ainsi que des serpents.
Contemple ce lutteur prodigieux. Admire
Ce guerrier dont la foudre a fait son point de mire
Et qui reste, vêtu de siècles, ici-bas,
L'athlète frémissant d'héroïques combats.
L'Arbre qui muet tremble et qui vibre sonore
Sait des choses que l'homme en son orgueil ignore.
Perdu dans les ravins ou dressé sur les monts,
L'Arbre respire avec de rustiques poumons.
L'Arbre, de qui le verbe interroge la nue,
Demeure l'embryon d'une vie inconnue.
Jailli de la genèse insondable aux ferments
Qu'ont dispersés jadis des cyclones déments,
Il eut, sous le regard des pâles nébuleuses,
Ses générations à demi fabuleuses.
Il naît, grandit et souffre; il aime, pleure et sent.
L'homme l'entaille : à l'homme il immole son sang,
Joyeux du sacrifice et fier de la blessure.
Chéris-le, noble enfant, d'une affection sûre.
Conserve à cet ancêtre et garde à ce destin
Ta piété fidèle et ton culte hautain.
Tel qu'en un sanctuaire illustre, aux voûtes amples,
Entrant sous la futaie où parlent mille exemples,
Courbe ton front devant la voix qui t'appela,
Comme si quelque prêtre invisible était là,
Dont la rude prière ou le geste biblique
Au rêve eût consacré l'énorme basilique.

Léonce Depont.

LES ŒUVRES ET LES HOMMES

CHRONIQUE MENSUELLE

DU MONDE, DES LETTRES, DES ARTS ET DU THÉATRE

Paris pavoisé. — L'enthousiasme au triduum. — Sur le seuil de Notre-Dame. — Les fêtes d'Orléans. — Un discours de Déroulède. — Une romance de Lazare Carnot. — Jeanne d'Arc et la musique — Pantomime et exercices équestres. — Le succès de Widor. — Trois signatures authentiques. — Un livre documentaire. — L'anthologie du félibrige. — De Phocée à Marseille. — Une requête originale. — L'exposition du costume. — L'excès menaçant. — La prochaine exposition de la Malmaison. — Un musée à la Conciergerie. — L'histoire sanglante de l'humanité. — A travers l'histoire de l'Université de Louvain. — M. Noblemaire et les aveugles. — Les deux plus jeunes copistes en écriture Braille. — M. Louis De Soye. — Le suprême hommage.

Ce fut un spectacle à rendre muets les sceptiques et les railleurs que ce pavoisement de Paris, durant le « triduum » de Jeanne d'Arc. Dans la presse et les meetings, on ne parlait que de grève générale, de sabotage, de révolution. Et soudain, sous le soleil de mai, drapeaux, bannières et oriflammes s'accrochèrent chaque jour plus nombreux, aux croisées et aux balcons. Malgré les préoccupations, il y avait de la joie dans l'air, comme une surprise émue d'une telle manifestation. Elle était, en effet, d'autant plus émouvante qu'elle partit des rangs les plus modestes de la société. La constatation vaut la peine d'être faite : c'est aux étages supérieurs des maisons que, la plupart du temps, et dès le matin du premier jour, claquèrent les premiers drapeaux. Le petit peuple, le petit bourgeois, l'employé, l'ouvrier, n'attendirent pas le signal ni l'exemple des étages « cossus », ils l'eussent donné s'il en eût été besoin! En tout cas, presque partout, ils le devancèrent. Et cela n'est pas indifférent. La bonne Lorraine a sa place dans le cœur des petits; et l'hommage presque unanime du peuple, maintenant qu'il la connaît, semble une revanche de la silencieuse indifférence des grands qui, jadis,

pendant tant d'années — des siècles — l'oublièrent jusqu'à l'affectation.

Le dimanche soir, malgré les ondées intermittentes, les illuminations redirent, sur tous les points de la capitale, l'hosanna et la prière en l'honneur de la nouvelle Bienheureuse. Ce ne furent pas les lignes rigides des rampes de gaz, qui tracent dans la nuit les architectures fantastiques des fêtes officielles, mais les lueurs disséminées des lanternes vénitiennes qui parsemaient les rues et les boulevards de vivantes constellations. Le monde officiel, en effet, poursuivant sa campagne séparatiste, ne voulut pas célébrer, en même temps que nous, la Libératrice. On croirait vraiment que n'ayant pas trouvé, en lui, assez de pur patriotisme pour honorer publiquement Jeanne d'Arc une fois par an, il en veut à ceux qui, par son souvenir, veulent alimenter le sentiment de cohésion nationale indispensable à la vie du pays. D'autres que le monde officiel, du reste, commirent la même faute. Et ce ne fut pas sans étonnement qu'on vit rester moroses, au milieu de la manifestation populaire, tant d'immeubles industriels, commerciaux ou financiers qui mettent tous drapeaux dehors en l'honneur d'un souverain étranger, et qu'on négligea de pavoiser en l'honneur de la grande Française. Mauvais calcul et pitoyable exemple.

Du moins les fêtes de Notre-Dame furent-elles d'un enthousiasme inoubliable. Le dernier jour, non seulement la basilique regorgeait, mais le parvis était envahi par la foule. Et l'archevêque de Paris, cédant à un de ses mouvements de cœur dont il est coutumier, voulut unir l'une à l'autre, dans le même élan, ces deux multitudes. Il quitta l'autel, et avec un solennel cortège, il vint, jusque devant le portail, résumer, en quelques phrases sur l'amour de la religion et de la patrie, l'unanime sentiment de ces milliers d'âmes. Manifestation improvisée s'il en fut, et qui montre, une fois de plus, ce qu'on peut attendre de Paris quand on le touche aux bonnes fibres. Que de souvenirs réveillaient ces acclamations! M. de Mun, dans un article du *Gaulois*, en a rappelé quelques-uns, avec ces mots d'orateur, qui empruntent au passé qu'ils décrivent, comme une ampleur de gloire :

Songez! quel spectacle et quelles pensées! Sur ce seuil où nous sommes, toute l'histoire de la France a passé.

Là, saint Louis parut, dans l'éclat de son humilité, les pieds nus et la tête découverte, portant la couronne d'épines du Christ, offerte par l'empereur chrétien de Constantinople.

Là, tandis que le *Te Deum*, chanté pour la victoire de La Marsaille, remplissait les voûtes sonores d'où pendaient les drapeaux de Fleurus, de Steinkerque et de Nerwinde, le prince de Conti perçait la foule qui

obstruait l'entrée, conduisant par la main le maréchal de Luxembourg, et criant : « Place au tapissier de Notre-Dame ! »

Là, pendant que le bourdon, depuis dix ans silencieux, emplissait les airs de sa voix puissante, comme l'annonce de la résurrection, un soldat, couvert de lauriers, franchit audacieusement le seuil si longtemps profané, bravant les répugnances de ses compagnons impatients, les plaintes des intellectuels irrités, pour renouer avec la papauté l'alliance séculaire de la nation française.

Là, quand reparut sur ce parvis, foulé par son histoire, la vieille royauté, retentit le chant magnifique que nous répétions tout à l'heure : *Deposuit potentes de sede.*

Ainsi Paris fit écho à Orléans où jamais les fêtes traditionnelles du 8 mai ne furent plus émouvantes. Les entraves mises par le gouvernement à l'habituelle union de tous dans la même pensée de dévotion patriotique, accentuèrent encore l'enthousiasme. Pendant deux heures, le cortège religieux suivit une véritable voie triomphale sous les acclamations incessantes d'une foule compacte. Les corps officiels étaient absents; mais la municipalité avait revendiqué sa liberté, et jamais l'ordre ne fut plus complet. Le sentiment public, exaspéré de l'outrageante mesquinerie des francs-maçons, aurait été impitoyable pour les agents de trouble. On assure que, malgré les apparences fanfaronnes, le pouvoir central s'en est rendu compte, et qu'au député Rabier, le proconsul déclinant d'Orléans, M. Clémenceau, aurait dit cruellement : « Mes condoléances, mon cher député; Jeanne d'Arc, qui fit lever le siège d'Orléans, vous fera perdre le vôtre... »

On avait mené grand bruit de l'intervention de la Ligue des Patriotes. M. Déroulède, qui avait conduit à la croix des Tourelles une nombreuse délégation de ligueurs parisiens, tint à protester formellement contre de telles intentions : « Je ne suis venu ici, déclara-t-il, ni pour faire une manifestation politique, ni pour invectiver les ministres, les ministériels et le régime parlementaire, que je juge pourtant fort coupables; j'y suis venu pour saluer Jeanne d'Arc, pour parler de Jeanne d'Arc et pour la saluer, et pour en parler en patriote chrétien que j'ai toujours été, en républicain catholique que je serai toujours. »

Et sur ce, il fit, en termes enflammés sa « profession de foi — c'est bien le mot »; il tint, après tant d'éloges et d'hommages à Jeanne d'Arc, à donner « un verset de plus à ses litanies, une strophe de plus à son hymne, une génuflexion de plus à son nouvel autel ». Très ardemment, il démontra à son auditoire que Jeanne n'avait pas été plus folle que dissolue, malgré les accusations de ses ennemis, et qu'elle agit bien de par le roi du ciel comme elle disait : « O chère et sainte paysanne, ce n'est pas nous

qui contesterons la vérité de ton affirmation. Assurément oui! ta mission était de Dieu, puisqu'aussi bien il n'est pas dans toute notre histoire de plus divin miracle, il n'en est pas de plus évident que ton apparition libératrice. » Résumant enfin les conseils qu'il voulait donner à ses ligueurs, il conclut ainsi : « Laissons passer et s'agiter au-dessous de nous les misérables querelles de partis! Unissons-nous et fondons-nous en une irréductible phalange de protestation nationale! Et pensons et disons comme la Libératrice : « Oui, tout étranger qui est l'ennemi, tout « étranger qui est le conquérant, tout étranger qui veut être le « maître, il faut tout faire pour le bouter hors de France! » Si je m'attarde à ces citations, c'est qu'elles me semblent bonnes à à relever. Dans la situation actuelle, ce n'est pas méconnaître la portée des voix de nos amis, que de faire écho à celles de nos alliés.

Bien qu'elle date déjà de 1820, je me reprocherais de ne pas faire une place encore à celle-ci. Elle est de Lazare Carnot, « l'organisateur de la victoire », et je l'extrais de la *Romance de Jeanne d'Arc*, qui est, prend soin de spécifier l'auteur, « l'histoire simple et sans aucun mélange de fictions, de la Pucelle d'Orléans, qui vécut au temps de Charles VII ». Plus qu'une romance, c'est une complainte en vingt-cinq couplets. Le lyrisme de Carnot est médiocre, convenons-en! Mais il est assez curieux de trouver sous sa plume un hommage anticipé à la sainteté de Jeanne. Après l'avoir montrée cédant aux vœux du roi au lieu de retourner en Lorraine, Carnot vaticine :

Mais Dieu qui la destine
A la palme des saints,
Permet que l'héroïne
Tombe en d'hostiles mains.
L'Anglais qui l'a surprise
Triomphe avec orgueil
Quand la nouvelle apprise
Met la patrie en deuil.

L'illustre prisonnière
Est conduite à Rouen;
On la prétend sorcière
Et livrée à Satan.
Jeanne d'Arc est remise
Au prélat de Beauvais
Opprobre de l'Eglise,
Qui poursuit son procès.

D'une basse vengeance
On forme le complot :
En vain son innocence
Eclate à chaque mot :
La rage est confondue
Jeanne est pure envers Dieu,
Mais sa mort résolue,
On la condamne au feu.

L'exécrable justice,
Que rien ne peut toucher,
Annonce son supplice
Et la traîne au bûcher.
Jeanne en sa peine extrême,
Prie encor pour son roi,
Bénit l'Être suprême,
Se résigne à sa loi.

Cela se chantait probablement sur l'air : « Partant pour la Syrie » qui est de 1810, remarque M. Emile Huet, l'érudit Orléanais qui a eu l'excellente idée d'encarter un exemplaire de cette romance, illustré d'un vieux bois, dans la nouvelle édition de sa bibliographie musicale : *Jeanne d'Arc et la musique* [1].

Fort spécial au premier abord ce recueil ! Mais combien intéressant à la lecture. Non seulement une préface de cinquante pages résume la question à grands traits, mais les notes copieuses qui accompagnent la nomenclature sont du plus grand intérêt, en même temps que d'une précision admirable. C'est une mine de renseignements accumulés avec une méthode parfaite par un érudit qui a autant de goût que d'esprit. Ajoutez que des reproductions de vieux bois et de fac-simile donnent à ces pages une parure austère mais du plus grand attrait.

Dès 1895, le *Correspondant* consacrait un article à la première édition de ce monument de patiente dévotion pour l'héroïne. Depuis cette époque, 102 ouvrages nouveaux ont paru, ce qui porte à 480 le nombre de ceux dont M. Huet a relevé l'existence, plus une dizaine d'autres publiés pendant l'impression du volume. Cela fait à peu près une œuvre par an, depuis 1431, à s'en tenir à une distribution qui ne serait que fictive, parce que c'est surtout depuis le dix-neuvième siècle que la musique a chanté la Pucelle. Parmi les œuvres nouvelles, il faut citer avec de particuliers éloges la *Jeanne d'Arc* d'Arthur Coquard, dont malheureusement une grande partie est encore inédite, mais dont les *Adieux à la Lorraine* furent donnés, à Notre-Dame, en 1894, avec grand succès. La seconde partie, sur un poème de Mme Simone Arnaud, contient un finale dont le thème est la mélopée du *Lauda Sion*, sur lequel se détache, en contrepoint, un joyeux Noël.

Cette liste de compositeurs réserve des surprises quelquefois amusantes. Entre le « four » de Mermet et le triomphe de Gounod, on y découvre une « romance dramatique », dont la musique est de Liszt et les paroles d'Alexandre Dumas (1846); — un « hymne », paroles et musique de miss (*sic*) Diana Vaughan !!.. Les pantomimes, scénarios pour cirques sont assez nombreux. Dès 1778, une pantomime était représentée devant Leurs Majestés à Marly. Elle était impuissante à compenser le silence des premiers écrivains du grand siècle, hélas ! Le public, dit l'auteur, Regnard de Plinchènes, « ayant paru curieux de savoir les discours que chaque acteur veut exprimer », on a

[1] Un vol. in-8° (Orléans, Marcel Marron).

composé des couplets rimés « informes ». Oh! combien! Le « salut de Jeanne d'Arc, des troupes et de tous les habitans, pour le public » est sur l'air : « Où peut-on être mieux qu'au sein de sa famille »? et, au troisième acte, la Pucelle défie en combat singulier un général anglais qui s'enferre et lui remet son épée, genou en terre, sur l'air : « Trop de pétulance gâte tout. » — En 1858, c'est un « exercice équestre » au cirque des Champs-Elysées. Paul de Saint-Victor en parlait ainsi dans la *Presse :* « Tragédie équestre en trois temps de galop. La scène se passe sur une selle. C'est l'unité de lieu réduite à sa plus simple expression!... » — Il faut arriver au grand succès de 1890, à l'Hippodrome, pour trouver, en l'espèce, une partition de vraie valeur. Ces quatre tableaux improprement appelés « Légende mimée » sont, pour la musique, de Widor et, pour les paroles du chant militaire, de Dorchain. Ceux qui assistèrent à ces représentations fameuses se souviennent du succès mérité que leur valurent d'abord la musique, ensuite leur figuration admirablement réglée, et aussi le merveilleux décor en trompe l'œil. (La piste était close d'une haute toile métallique qu'on abaissait du cintre; le décor étant peint sur le côté intérieur de cette vaste cage, chaque spectateur voyait seulement la partie qui se dressait de l'autre côté de la piste, tandis que son regard passait à travers la partie placée devant lui, comme il aurait fait à travers les mailles d'une voilette). Le chant militaire a été refondu par les deux auteurs en vue des récentes fêtes d'Orléans; ils en ont fait une véritable ode à la Libératrice. Cette transformation en a augmenté la valeur autant que le succès, et il est probable que, à cet exemple, le sens religieux dominera davantage dans les futures productions musicales destinées à célébrer la Bienheureuse.

On voit que l'ouvrage de M. Huet est indispensable à toute bibliothèque johannique. J'en dirai autant du petit volume que M. le marquis de Maleyssie vient d'éditer sous ce titre : les *Reliques de Jeanne d'Arc*[1]. Elles sont rares, ces reliques, et c'est miracle qu'elles existent encore. Ce sont trois *Lettres* écrites par un scribe, mais portant la signature autographe de Jeanne. M. de Maleyssie en donne de parfaits fac-simile, et c'est un signalé service qu'il rend autant à l'érudition qu'à la dévotion. M. Anatole France, qui a comparé les signatures, en disserte avec la même légèreté, — c'est le moins qu'on puisse dire, — que de bien d'autres choses. A son avis, « il faut croire que, après avoir

[1] Un vol. in-12, carré. (Bloud.)

une fois obtenu le seing de la Pucelle en lui conduisant la main, on en prit un calque qui servit de modèle pour toutes les autres lettres ». Et M. France insiste : « La hampe du J a même direction et même longueur... Enfin, les deux signatures sont exactement superposables. » Or, à la page 26, M. de Maleyssie reproduit photographiquement, côte à côte, les deux signatures en question, et l'on demeure stupéfait des conclusions de M. France. Ni même direction dans les J, ni signatures superposables... Cela saute aux yeux, et il n'est nul besoin de gabarit pour le voir! Cette seule démonstration fait du volume un instrument de contrôle indispensable. Mais on y trouvera bien d'autres renseignements, de même que d'autres fac-similés. Faut-il conclure que Jeanne savait lire et écrire? Cela ne paraît pas possible. Mais, malgré l'apparence subtile de la distinction, s'il est exagéré de dire qu'elle *savait* signer, il est exact de dire qu'elle *pouvait* signer, c'est-à-dire qu'elle traçait péniblement et gauchement les caractères de son prénom. Je renvoie au volume de M. de Maleyssie pour la filière des démonstrations. J'ajoute que l'auteur est le dernier descendant de la famille de Jeanne d'Arc, son aïeul ayant épousé, en 1684, la seule petite-fille ayant laissé parenté, de Charles du Lys, le dernier descendant mâle de la famille d'Arc. Les précieux autographes passèrent en 1630 en la possession de Charles du Lys, ainsi qu'en témoigne une lettre de Peiresc. Essentiellement documentaire, voilà donc un petit livre qui s'impose.

Celui-ci ne s'impose pas, il s'offre, et si gentiment que le lecteur répondra par un sourire complice au sourire confiant des auteurs. L'un d'entre eux nous est déjà connu par l'intéressante revue qu'il a passée récemment ici des progrès du félibrige; c'est M. Armand Praviel, un enthousiaste, un artiste et un érudit. Il a été tout récemment élu mainteneur des Jeux Floraux; le voilà jeune maréchal dans la cité du Gai-Savoir, et prêt, comme tout bon Toulousain, à conquérir Paris. Le volume qu'il vient de signer avec M. J.-R. de Brousse est assuré d'un joli succès au moment où tout le monde va parler des félibres, à propos des fêtes qui accompagneront l'inauguration de la statue de Mistral. Voilà bien un geste du Midi : ériger une statue qu'Alphonse Allais eût qualifiée d'anthume! Mais, cette fois, l'unanimité est faite, et le Nord est entré cordialement dans la farandole menée par l'exquise *Mireille* en l'honneur de son père littéraire. Tout le monde donc parlera félibres, félibrées et félibrige; mais combien connaîtront les perles de cette langue d'oc où l'accent devient

une musique? L'*Anthologie du Félibrige*[1], très agréablement nous verse, avec l'érudition, le charme.

Le choix des morceaux est judicieusement représentatif, les notices très précises et sincères et la traduction très littérale, de façon à donner même sous le vêtement français, autant que possible, la saveur de l'original. De la Provence au Béarn, au Limousin et à l'Auvergne, toute la langue d'oc est là représentée par des talents vigoureux ou séduisants. Je ne nie pas qu'il ne soit bon de s'entraîner un peu avant de déguster ces 350 pages. Mais je serais fort surpris que l'emprise ne se fît promptement sentir. Les échos de Maillane vont y aider. Et Paul Arène dirait : « *S'encigalaren avans de canta.* — On s'encigalera avant de chanter. » Les premiers ténors de ce concert suffiront à vous prendre. Songez qu'il y a là quelques-unes des plus belles inspirations de Roumanille, de Mistral et d'Aubanel, pour débuter! Nul doute qu'on ne comprenne très vite l'emballement de Clovis Hugues :

Et la diren, la cansouneto,
L'aubado fresco e risouleto,
Tant qu'en estènt Francés restaren Prouvençau!
Tant que la famiho pacano
Ausira boufa dins Maïano
L'autre Mistrau!

Et nous la dirons, la chansonnette,
L'aubade fraîche et rieuse,
Tant qu'en étant Français nous demeurerons Provençaux!
Tant que la famille paysanne
Entendra souffler dans Maillane
L'autre Mistral!

Mais peut-être aurais-je dû indiquer, pour ceux qu'intrigue encore le mot de félibrige, d'où vient ce terme. Lorsque, en 1854, les sept amis fondèrent leur groupe au petit château de Font-Ségugne, près d'Avignon, ils cherchèrent une dénomination. Or une vieille femme fredonnait un jour le cantique de saint Anselme où passent et repassent les « Sept Félibres de la loi ». Félibre, c'était joli, vibrant, neuf; ils étaient sept; et ils voulaient faire à leur langue une nouvelle loi. C'était une trouvaille. Et voilà d'où vient félibrige. Maintenant d'où vient Félibre? Du cantique. Mais où le cantique a-t-il pris ce mot? Je ne crois pas que l'origine en ait été très nettement déterminée. On sait seulement que le mot équivaut à Docteur, à Sage. Mais nos Félibres sont d'aimables Docteurs, et des Sages peu rébarbatifs!

[1] Morceaux choisis des grands poètes de la renaissance méridionale au dix-neuvième siècle. Un vol. in-12 (Nouvelle librairie nationale).

Les conseillers municipaux de Marseille le seront-ils davantage, et seront-ils moins enclins à estimer la valeur de leur origine? On le saura bientôt, car il vient de leur arriver la plus curieuse, la plus flatteuse, la plus touchante et la plus amusante des requêtes. Les Phocéens sont en train de « taper » les Marseillais! Tout arrive, et sur la Canebière, ce poulet ancestral doit avoir quelque succès. Il est rédigé, d'ailleurs, avec une aimable et malicieuse astuce, et Marseille sera généreuse, sans doute. On ne peut renvoyer, la bourse plate, des parents qui viennent de si loin! Et puis, tout le monde n'a pas le droit d'obliger Phocée... Mais savourez, s'il vous plaît, cette requête séculaire. C'est probablement un document unique... jusqu'ici; mais je ne jurerais pas qu'il n'aura pas, dans l'avenir, des répliques!

A Messieurs les Administrateurs de la ville de Marseille.

Messieurs,

Lorsque, il y a plus de vingt-cinq siècles déjà, nos vieux ancêtres quittèrent le port de leur ville natale pour voguer vers un horizon plus large, les sirènes de la Gaule conduisirent leurs nefs vers une terre hospitalière et riante où ils fondèrent la superbe colonie que vous avez l'honneur d'administrer.

Messieurs, les vieux parents aiment toujours à raconter à leurs enfants d'anciens souvenirs, surtout lorsqu'ils sont fiers de leur progéniture. Excusez-nous donc de ce langage et de ces souvenirs.

Mais en plus, excusez-nous, Messieurs, si l'antique Phocée, qui avait une flotte et fondait de royales colonies, qui possédait de riches écoles et de superbes bibliothèques, se trouve aujourd'hui dans la pauvreté. Excusez-la si, malgré sa situation financière, la métropole de la vieille « Massilia, le païs tant dous », comme disait notre grand Mistral, veut continuer et continuera à posséder des écoles qui ont besoin de reconstruction.

Excusez à la pauvre mère, si elle ose demander à sa fille une partie des fonds nécessaires à cette reconstruction de l'école, où les enfants apprendront avec reconnaissance que l'amour filial est une vertu qui peut durer plus de deux mille cinq cents ans.

Pour la reconstruction de cette école, notre communauté a besoin de 7 à 8000 francs. Nous espérons que l'honorable conseil municipal de la ville de Marseille voudrait prendre sous sa protection, par le canal de M. le consul général de France à Smyrne, cette œuvre de la vieille Phocée qui, tout entière, vous prie d'agréer d'avance ses plus profonds remerciements.

Ancienne Phocée, le 11/24 décembre 1908.

Le ministère des affaires étrangères à qui fut directement adressée la missive ne l'a transmise qu'en ces derniers temps, et j'ignore encore la résolution prise par les Marseillais. Les descendants de leurs ancêtres devraient faire appuyer leur demande par Mistral : c'est une occasion unique. Le Félibrige entier souscrirait

à la demande sous l'influence du soleil d'or. Et si, brochant sur le tout, les Arlésiennes daignaient sourire en l'honneur de Phocée, ce serait le Pactole? Ces Arlésiennes dont M. Charles Roux chanta la grâce en deux superbes volumes dont je parlai il y a quelques mois, et que nous retrouvons dans une édition du même ouvrage, mise à la portée des bourses modestes [1]. Le texte y garde toutes ses qualités, et le choix des gravures y est maintenant tout à fait remarquable. C'est un petit musée sous la main.

Celui dont la *Société de l'Histoire du costume* nous offre l'avant-goût serait à notre portée, puisqu'on lui a presque promis l'orangerie du Luxembourg. On peut même en parler au futur simple, tant l'exposition actuellement ouverte dans les salons du musée des arts décoratifs obtient de succès. Tout Paris la verra certainement et nul visiteur ne voudra quitter la capitale sans emporter le souvenir de cette réunion tout à fait curieuse de bibelots, de vêtements, de coiffures, de voitures que les amateurs et l'Etat lui-même ont contribué à former. Ce n'est pas seulement un monde ni un siècle, ce sont des mondes et des siècles qui revivent sous ces choses mortes. Des splendeurs d'un sacre royal rappelées par l'habit et le manteau de Charles X, aux manies révolutionnaires révélées par le gilet de Robespierre, avantageux, « illustré » de devises et de sujets tels que canons, fusils, soldat brandissant un sabre, citoyen jurant sur l'autel de la Nation; du galant traîneau Louis XV, à la lourde chaise de poste, on est entraîné sans répit à travers l'histoire, et l'on éprouve, dans ce tohu-bohu habilement présenté des âges, un plaisir qui ne va pas sans mélancolie. Sous beaucoup de ces oripeaux, de vrais hommes, de vraies femmes vécurent, qui sont morts : c'est la fanfreluche qui a survécu... Et c'est bien l'ironie des choses.

Pour l'ensemble de l'exposition, on peut trouver que nous en avons eu, en plus ou en moins, l'équivalent, en 1900, au Palais du costume ou à l'Exposition rétrospective de la voiture. Mais le classement est en progrès, d'abord, et les recherches de détail infiniment plus méthodiques et nombreuses. Tout le harnachement des hommes, des femmes et des bêtes est d'une précision sans défaut. Les modifications du costume depuis la Renaissance s'acheminent constamment vers plus de simplicité. Je parle des hommes. Car avec les femmes, peut-on dire que, de nos jours, elles soient férues de simplicité? Avec les prétentions les plus outrancières à respecter la nature, elles la déforment, la trans-

[1] *Le Costume en Provence*, 1 vol. in-12, avec 129 illustrations (Bloud).

forment, j'allais dire : la transportent sens devant derrière et sens dessus dessous. Sérieusement, à voir certains profils de femmes contemporaines, on se demande si, leur siège étant escamoté, elles s'asseyent avec leur poitrine! Leurs chapeaux commencent à les incommoder à ce point qu'elles en diminuent peu à peu le diamètre; et quant à leurs coiffures, convenons qu'elles n'ont pas atteint, heureusement, les fantastiques proportions qu'avaient réalisées leurs aïeules. L'Exposition du costume offre une série de coiffures qui valent le voyage, depuis le hennin jusqu'à « l'hurluberlu » et à la Fontanges. On y verra aussi une collection de chaussures à faire rêver Cendrillon et Pantagruel. Que n'y verra-t-on pas! Et ce qu'on n'y verrait pas se trouvera plus tard dans le musée définitif rêvé par le président M. Maurice Leloir, les vices-présidents MM. Detaille et Maurice Maindron, par leurs collaborateurs — et par le public.

Un seul danger est à redouter, c'est qu'il n'en soit de ces Expositions rétrospectives comme des Salons annuels. Au commencement, il n'y en eut qu'un : « le » Salon. Puis Meissonnier créa le second. Les Refusés, le troisième. Les Indépendants, le quatrième. Le Salon d'automne eut le n° six. Et je ne sais jusqu'où l'on compterait si l'on voulait les énumérer tous : l'Epatant, et le Volney, et l'Automobile, et le Floral, et les Pastellistes, et les Aquarellistes, et les Paysagistes, et les Aquafortistes, et les « Uns », et les Amateurs, et les P. T. T. et les « Chemins de fer », et l'Hippique, et la Gravure en couleurs, et je ne sais quoi encore. Mais j'en oublie certainement au moins autant. De sorte que ce qui devrait être l'extraordinaire, le rare, devient la banalité, le ressassage, le replâtrage, la fatigue, l'écœurement, et que les malheureux critiques d'art seront bientôt obligés de parler iroquois, s'ils veulent varier leurs épithètes!

Or, dans le domaine des musées rétrospectifs, le danger se dessine déjà. Voici le musée du costume et de la voiture; on parle d'un musée du meuble; d'un musée des tapisseries; d'un musée de la voix... Parfaitement, avec des disques de phonographe! — Vous désirez le ténor Valarez? Bon! « Garçon, donnez donc : Série A, groupe D, le 734. » — Et après cela, Monsieur? La forte chanteuse Coran? Tout de suite. « Donnez, s'il vous plaît, série K, groupe C, le 208. » — Et avec gestes? Très bien, Monsieur. « Garçon, couplez donc le 208 K, C, avec le film 863... » Car, vous n'en doutez pas, il y aura un musée de films concordant avec le musée de phonographes. En attendant cet heureux jour, nous allons avoir, à la Malmaison, une exposion d'étoffes d'ameu-

blement de l'époque napoléonienne, avec les soieries, les broderies, les tissus que l'Empereur commandait pour ses résidences. Notre confrère, M. Etienne Charles, donnait ces jours-ci, dans la *Liberté*, quelques chiffres « éloquents » que lui avait communiqués le conservateur, M. Ajalbert. Il s'agit de la décoration des appartements de Versailles, après le mariage de Marie-Louise. Les totaux sont tout à fait impériaux : les tentures d'une chambre à coucher, satin blanc broché or et soie de couleur, coûtèrent 150 francs le mètre et 210 francs le mètre de bordure, en tout : 107 695 francs. La salle du Trône exige davantage : 300 francs le mètre de brocart d'or sur fond satin cramoisi. Le grand salon de Marie-Louise tombe à 230 francs le mètre pour un satin bleu broché or. Si l'on songe au zèle que déployait l'Empereur pour développer l'industrie lyonnaise de la soie, et que les fabricants s'étaient surpassés, on peut se faire une idée de la somptuosité de semblables tentures qu'il y aura certainement grand intérêt à étudier et à comparer.

Plus près de nous, à Paris, on prépare, à la Conciergerie, un groupement d'épaves de la Révolution qui sera très impressionnant. On y trouvera, entre autres reliques, le fauteuil de Marie-Antoinette et le crucifix de la malheureuse reine, que le Directeur est parvenu à sauver des dégradations de touristes. Ces émouvants souvenirs voisineront péniblement avec d'autres qui restent des pires terroristes, et de ces rapprochements pourra venir un enseignement, si l'on veut bien songer à la tragique égalité de l'échafaud, que les fureurs révolutionnaires déchaînées firent planer pendant de trop longs jours. Que de crimes et d'autant plus horribles et odieux qu'ils furent plus bêtes et n'aboutirent qu'à noyer dans le sang les déclamations de la plus autoritaire fraternité!

Quel abominable chapitre à ajouter à *l'Histoire sanglante de l'humanité*[1], si M. Fernand Nicolaÿ eût envisagé le côté historique de la question. Mais il a limité son sujet à recueillir et à discuter les divers modes dont, sur le globe, l'homme se débarrasse de soi-même ou de ses semblables. Et je ne prétends pas que la lecture de ces pages soit particulièrement rafraîchissante; mais elle est instructive et fournit à l'homme d'études, au conférencier, maints traits curieux, rapprochements, statistiques utiles à connaître. Sur la peine de mort et sa légitimité, l'auteur a condensé, en quelques pages d'une discussion passionnée, les arguments qu'il estime le plus aptes à en démontrer, non seulement l'opportunité, mais la nécessité, tant qu'on n'aura pas

[1] Un vol. in-12. (Téqui.)

trouvé le moyen de commuer la peine, non pas uniquement des coupables, mais... des victimes. A propos de ce lugubre sujet, nous pourrions parler des collections particulières de certains chefs de la Sûreté générale et du « musée » anthropométrique de M. Bertillon. Mais il est temps de passer du rétrospectif au vivant et de dire un mot de cette exposition perpétuelle qu'est, par exemple, une université catholique comme celle de Louvain, dont j'annonçais le jubilé dans ma dernière chronique.

La bulle de Martin V accordant au duc Jean IV la faveur de fonder l'Université, ce qu'on appelait alors « Studium generale », est datée du 9 décembre 1425. Au cours des 484 ans qui ont suivi, on pense bien qu'il y eut, dans son existence, plus que des plis de roses! Ses débuts furent pourtant brillants. Dès le quinzième siècle, elle avait quatre « pédagogies » ou collèges. Le nombre devait s'en élever jusqu'à quarante-deux à la fin du dix-huitième siècle. Et l'un d'eux subsiste encore aujourd'hui, celui du Saint-Esprit, dont la première origine remonte à 1445, ce qui en fait, à vingt ans près, le contemporain de l'*Alma Mater*. Il abrite maintenant la plupart des jeunes prêtres envoyés par leurs évêques à l'Université. Celle-ci atteignit son apogée au seizième siècle, et, au témoignage d'Erasme, Paris seul pouvait lui être préféré. 5000 étudiants y écoutent alors Mercator le géographe, André Vesale, le créateur de l'anatomie, Erasme, Juste Lipse, etc. Mais avec le duc d'Albe arrive la décadence, et il faut attendre, en 1617, la visite des archiducs Albert et Isabelle pour constater une vraie reprise. De cette époque date la nationalisation des diplômes. Pour être avocat, l'archiduc exige le diplôme de licencié en droit de Louvain, tandis que, jusque-là, les grades avaient une efficacité internationale. Le dix-septième siècle apporte à l'Université des guerres et des luttes théologiques dont elle pâtit. Au dix-huitième, nouvelle période de prospérité. Minckelers, professeur de physique, y découvre le gaz d'éclairage et son application au gonflement des ballons. Mais elle a à se défendre contre les empiètements de l'empereur Joseph II, dont la délivre enfin la révolution brabançonne. Cette accalmie dure peu, et la Révolution française, intolérante, supprime l'Université, en 1797, sous prétexte qu'elle a refusé de participer au nouveau culte de l'Etre suprême! Dès 1814 se produisent diverses tentatives de relèvement, qui, après maints tâtonnements, aboutissent enfin, en 1834, à la restauration de l'Université par l'épiscopat, et dès 1835, elle s'installe de nouveau à Louvain. Depuis lors, son développement a été constant. Elle avait 1000 étudiants

en 1871; elle en compte aujourd'hui 2000, et l'on peut dire qu'elle a façonné le haut personnel catholique du pays. Une bonne partie des membres du cabinet actuel sont des « Louvanistes »; et nous avons trop souvent, ici même, rendu hommage et justice à l'œuvre des catholiques belges, pour ne point prendre une part profondément sincère à leurs joies et à leurs espoirs. L'exemple qu'ils ont donné jusqu'ici fait leur responsabilité de demain. Puissent-ils demeurer plus que jamais fidèles à leur devise nationale : l'union fait la force.

Si, parmi nous, il était besoin de justifier encore par un exemple cette féconde maxime, l'*Association Valentin Haüy* me le fournirait avec l'éloquence des faits. L'activité, le dévouement du secrétaire général, M. Maurice de la Sizeranne, ont fait merveille, et le bataillon de fidèles qu'il a su grouper mérite spécialement d'être aidé. J'ai grand plaisir à signaler, cette année, l'entrée dans son conseil, comme président, de M. Noblemaire, l'ancien directeur du P.-L.-M. Il n'a trouvé que des incrédules lorsqu'il a parlé de son « ardeur qui s'éteint »! Son discours est un véritable ordre du jour, et je serais fort étonné si « ça ne chauffait pas » sous son ardente impulsion. Il a fait ses preuves, et de belles, de son intérêt pour les humbles et de sa prudente mais courageuse initiative. Nul doute que l'Association ne bénéficie promptement de son efficace collaboration.

Je voudrais résumer le très intéressant rapport de M. l'abbé Léveilley, un aveugle, mais je dois me borner à y cueillir quelques-unes des indications nouvelles qui doivent exciter pour cette œuvre admirable la sympathie de nos lecteurs[1]. D'abord, et c'est un regret : surproduction d'un million de cornets et d'un nombre considérable de sacs en papiers. « Qui n'a pas son cornet? » C'est le moment d'en demander!

De bonnes nouvelles maintenant. La mode est aux masseurs aveugles suivant l'exemple du Japon, où ils monopolisent le massage. L'Association a, depuis plusieurs années, formé des élèves qui sont, dès à présent, à même de remplir leurs fonctions. C'est un nouveau débouché pour ces malheureux qui savaient déjà accorder les pianos et qui, maintenant, vont accorder les muscles. Il faut en tout de l'harmonie!

Il faut aussi des précautions, et les protecteurs des aveugles

[1] L'œuvre est maintenant installée 9, rue Duroc, et y fera son exposition animée et sa vente annuelles, les 7 et 8 juin, de 2 à 6 heures. C'est là qu'on reçoit meubles et vêtements; un simple exemple : on a réparé et donné cette année 604 paires de chaussures!

visent à en diminuer le nombre. Il est acquis que le tiers des cécités provient d'ophtalmies purulentes survenues dans la quinzaine qui suit la naissance. L'A. V. H. propage de petites feuilles volantes où elle met en garde, contre ce danger, les mères de famille qui l'ignorent souvent. Un grand nombre de municipalités favorisent cette propagande préventive qu'il faudrait multiplier sans cesse; et ce serait si facile!

Une amélioration sensible au régime d'écriture pour les aveugles qui ont joui de la vue, c'est l'usage d'un *guide Wagner* grâce auquel ils peuvent continuer d'employer l'écriture ordinaire dans leurs rapports avec les clairvoyants! La Bibliothèque Braille continue à s'enrichir, pour le plus grand bien des assistés. 39 aveugles ont recopié, en 1908, 600 volumes déjà écrits en points saillants. Quant aux copistes volontaires, 161 nouveaux venus en portent le nombre à 1300. Et je veux signaler la collaboration vraiment touchante de deux jeunes enfants (six ans et huit ans!) qui ont chacun recopié un volume de *la Semaine de Suzette* à l'usage des petits aveugles. Il ne faut pas déflorer ce trait en le commentant, mais le citer comme un charmant exemple de solidarité enfantine.

C'est aussi avec un sentiment de solidarité affectueuse et de sincère tristesse que j'écris ici le nom de M. Louis De Soye père. La mort l'a rapidement enlevé au retour de son voyage à Rome pour les fêtes de Jeanne d'Arc. Nos lecteurs sont habitués depuis plus de trente ans à voir ce nom au bas de nos livraisons, et j'ai à cœur de saluer une dernière fois notre imprimeur, dans cette Revue même dont il fut le collaborateur sans cesse dévoué. Ce n'est pas une banale formule que de parler du *Correspondant* comme d'une grande famille, et la perte d'un de ses membres les atteint tous. Il y a dix-neuf ans, M. Lavedan rendait pareille justice à M. Eugène De Soye. Je pourrais me borner à redire ses regrets et ses louanges, car tel fut le père, tel fut le fils; et cela restera vrai des petits-fils qui assument désormais définitivement une tâche qu'ils partageaient déjà depuis longtemps.

M. Louis De Soye avait pris la direction de la *Semaine religieuse de Paris*, à la mort de son père qui l'avait fondée en 1853, ce qui en fait la doyenne des publications similaires, auxquelles son succès donna l'exemple et l'essor. A deux reprises le Saint-Siège l'avait décoré de ses ordres et Dieu a voulu que le dernier acte de ce chrétien fût, à la fois, un hommage au Père commun et à la nouvelle sainte de la patrie.

Ce fut un grand travailleur. Depuis l'âge de treize ans, où il

entrait en apprentissage à Tonnerre (Yonne), jusqu'au mois dernier, il a fourni cinquante-sept ans de labeur ininterrompu. Calme, méthodique, souriant, il avait l'art de tracer à chacun le rôle qui convenait le mieux à ses aptitudes. D'une ténacité douce, il savait commander parce qu'il avait su obéir. Sa mémoire, d'une extraordinaire précision, lui fournissait d'abondantes anecdotes qu'il contait avec une bonhomie charmante. Il faisait le bien comme une fonction naturelle de son âme très bonne.

Quant à son rôle de patron, je suis heureux d'en pouvoir donner une appréciation entre toutes compétente. Elle émane d'un ancien ouvrier, aujourd'hui directeur d'un journal de province, et je reproduis avec empressement ces lignes adressées à M. Louis De Soye fils et qui honorent autant celui qui les écrit que celui dont il parle :

Les journaux nous apprennent la mort de M. votre père. Nous avons gardé un trop bon souvenir de notre séjour dans l'imprimerie de la place du Panthéon pour ne pas vous exprimer les regrets que nous éprouvons à cette triste nouvelle. C'est une page de notre vie qui s'efface. Il nous semble que c'est hier seulement, et pourtant trente ans se sont écoulés depuis notre séparation. Je vois encore votre père venant, tous les matins, à l'ouverture de l'atelier, donner le coup d'œil du maître, ayant un mot aimable pour tous, compositeurs, compositrices, conducteurs et receveurs, pendant que votre vénéré grand-père, une épreuve du *Correspondant* à la main, cherchait constamment les coquilles qui auraient pu lui échapper même après plusieurs lectures.

Pardonnez-moi de soulever un coin du voile de ce passé plein de douceur pour ma femme et pour moi, et dites-vous bien que dans ma longue carrière de typographe je n'ai jamais, — oui jamais, — rencontré de patrons aussi bons, aussi justes que MM. Eugène et Louis De Soye. Vous marchez, m'a-t-on dit, sur leurs traces ; je ne puis que vous en féliciter.

J'ai regretté que mon âge et mon état de santé m'aient empêché d'assister aux obsèques de M. votre père, ce qui m'aurait permis de vous exprimer personnellement la profonde sympathie que nous avons gardée pour tous les vôtres et que nous garderons jusqu'au jour, peut-être prochain, où nous irons les rejoindre.

Par ces temps de fièvres et de haines sociales, il n'est pas sans intérêt de montrer, par un exemple irrécusable, comment les ouvriers savent apprécier un patron qui a su les estimer, les comprendre et les aimer.

Edouard Trogan.

CHRONIQUE POLITIQUE

L'étranger qui sera venu, le 16 mai, à Paris, l'esprit hanté par la pensée des scènes hideuses du Parlement et des mouvements révolutionnaires de la grève postale, a dû s'étonner, s'émerveiller du spectacle que Paris lui donnait. Sous le soleil, dans la rue, voilà Paris tout entier pavoisé, comme pour une ovation pacifique, enthousiaste, idéale, qui monte dans le ciel, vers une image bien haute et bien visible, celle de Jeanne d'Arc la libératrice de la vieille France et la sainte de l'Eglise universelle. Paris s'est mis en fête pour elle, librement, spontanément. Il est brillant, charmant et gai, sous la parure des drapeaux tricolores et des bannières blanches et bleues, et des oriflammes, et des guirlandes, et des écussons, et des trophées, dont les maisons se parent comme de couleurs triomphales, pour honorer l'héroïque et pieuse mémoire de Jeanne. C'est presque une vision. Cette gloire qui avait suivi, de 1429 à 1431, entre Orléans, Reims et Rouen, la voie de la victoire et du martyre, elle nous revient, en 1909, comme pour l'apothéose, de Rome à Orléans et à Paris. Et le Paris qui avait fermé à Jeanne d'Arc ses portes, le Paris sous les remparts duquel elle avait versé son sang, il est là, qui la célèbre avec amour, dans une vive et douce allégresse. En même temps, c'est, à Notre-Dame, le triduum, l'hosannah. Trois jours, parmi les hymnes, et les panégyriques, et les prières, Jeanne d'Arc est invoquée, dans sa sainteté, par une foule frémissante d'une foi tour à tour religieuse et patriotique. Jamais une multitude si émue ne s'était réunie sous les voûtes, sur le parvis et sur la place de Notre-Dame, où elle déborde. « Vive la France! Vive Jeanne d'Arc! » Ces cris vibrent, non pas seulement pour venger les âmes blessées, les consciences opprimées, mais pour rassurer les cœurs alarmés ou même désespérés : oui, Jeanne d'Arc est immortelle; non, la France ne meurt pas. Cette fête populaire et sacrée, Paris l'a voulue, pour protester qu'il n'a pas perdu le sens des vertus et des sacrifices dont notre race est

capable pour le relèvement de sa grandeur. Il l'a voulue aussi, pour être éloquemment, par l'exemple, la proclamation de la fête nationale que la Chambre n'a pas votée et qu'il vote, lui, aux applaudissements de toute la nation. Le Parlement est averti et M. Clémenceau reçoit de Paris la même leçon que d'Orléans. Il faudra bien que, devant cette volonté-là, ils s'inclinent tôt ou tard, eux ou leurs successeurs.

Il n'aurait pas été facile de savoir où étaient, à Paris, en ces journées-là, les amis du gouvernement, alors qu'il avait devant lui, d'un côté, les Français, les catholiques, irrités de l'avoir vu, la veille, mépriser, dans la fête traditionnelle d'Orléans, le culte de Jeanne d'Arc, et, de l'autre côté, non pas seulement les grévistes des postes et des télégraphes, ces fonctionnaires qui s'insurgeaient contre lui, non pas seulement les socialistes dont la Confédération du Travail commande la masse ardente, mais cette autre masse de citoyens paisibles et d'honnêtes gens que ses abus, ses scandales, ses hypocrisies, ses défaillances, son impuissance même, ont dégoûtés de son régime. Et, à elle seule, combien cette seconde grève des postiers justifiait contre lui le reproche de n'avoir pas été, lors de la première, un gouvernement véritable! Les postiers ne tentaient la seconde que parce qu'il n'avait pas eu assez de vigilance et d'énergie pour réprimer la première. Ils avaient senti, il y a un mois, que, ni moralement, ni matériellement, il ne possédait l'autorité nécessaire à cette répression. Leurs chefs s'étaient exaltés. Ils se croyaient sûrs de le forcer à une nouvelle capitulation. Le 1er mai, ils avaient prescrit le « chômage ». Ils avaient été, dans les réunions de la Confédération du Travail, clamer la souveraineté du « syndicalisme », sa suprématie sur le Parlement autant que sur le gouvernement, et pérorer contre la patrie, contre l'armée. Ils avaient recommencé à affirmer leur double droit de se syndiquer et de faire grève, non sans revendiquer une sorte d'autonomie corporative. A la nouvelle que le gouvernement traduisait devant le Conseil de discipline sept d'entre eux, coupables d'avoir prêché l'antimilitarisme et l'antipatriotisme, en même temps que d'avoir préconisé la grève, ils menacent le Parlement d' « une lutte à outrance et sans merci », si le gouvernement punit leur sept camarades : un manifeste placardé sur tous les murs de Paris l'annonce à la Chambre et au Sénat. La Chambre siège, le 11. M. Barthou déclare que le gouvernement révoquera tout agent qui aura déserté son service ou proféré contre lui des propos révolutionnaires. Dès le soir, le Comité fédéral ordonne la grève. Le gouvernement, cette fois contraint de tenir tête à la rébellion ou de disparaître

dans sa propre anarchie, frappe les rebelles les plus hardis : un jour, 228; un autre, davantage; le 17, on compte 541 révocations. Les postiers ne s'aperçoivent pas seulement alors, à leur grande surprise, qu'ils affrontent un gouvernement devenu ferme, qui ne veut plus et ne peut plus capituler, mais que le public, las de leur agitation et mécontent de leur désertion, les blâme et va, par ses propres soins, se suffire à lui-même. La majorité des agents, d'ailleurs, ne s'est pas laissé entraîner par ses tribuns et ses politiciens; elle reste fidèle à son devoir; elle se montre soucieuse de son intérêt; les sommations des violents qui hurlent, dans les clubs, que les récalcitrants « pourraient bien, un de ces matins, avoir à numéroter leurs abatis », ne l'intimident pas non plus. Dès le 15, les grévistes reviennent par groupes à leurs bureaux. Les révoqués continuent l'agitation; peu à peu, elle se calme et cesse. Mais leur dépit a trouvé des vengeurs; pendant plusieurs nuits, des actes criminels de « sabotage » sont commis, à Paris et, çà et là, dans les départements. Vainement la Confédération du Travail leur a-t-elle garanti sa suprême assistance; la grève générale qu'elle décrète n'en est qu'un faux semblant. Ses meneurs n'ont pas la foi : ils savent que leurs propres syndicats leur résisteront et la masse des ouvriers reste sourde à l'appel. C'est l'échec de la grève générale. Sous cette forme, la Révolution n'avait été qu'un spectre, dont le gouvernement, une fois encore, avait eu une trop grande peur.

Il semble que les événements aient voulu, par une certaine concordance, poser devant le pays la question du syndicalisme et du parlementarisme, en même temps. Ils se décrient et se condamnent l'un l'autre, il est vrai, celui-là dans ses imprécations, celui-ci dans ses ordres du jour. Mais ils se discréditent encore plus par leur vain tumulte, par l'inanité de leurs déclamations, par l'inutilité de leurs votes. Tous deux, oublieux de l'intérêt général, dans l'égoïsme passionné de leurs intérêts particuliers. Tous deux, révolutionnaires à leur heure : l'un contre l'Etat, pour vaincre le gouvernement; l'autre contre le gouvernement, pour abattre le ministère et saisir le pouvoir. Seulement, les postiers sont des fonctionnaires égarés, qui ne troublent qu'un élément de la société; les députés ont reçu de la France un mandat qu'ils ne peuvent pas trahir, par leur indignité, sans désorganiser la société tout entière, ruiner l'Etat, affaiblir ou ruiner la patrie. La responsabilité du syndicalisme et celle du parlementarisme ne se ressemblent donc pas. Demain, les postiers, déçus, humiliés, auront repris leur besogne : l'orage aura cessé. Encore avaient-ils des

griefs légitimes, et, quand ils se plaignaient du favoritisme qui dénaturait, corrompait, dans leurs rangs, l'honnêteté du travail et la valeur du mérite, était-ce à l'injuste ingérence des parlementaires qu'ils pouvaient s'en prendre. Mais, demain, ces parlementaires seront encore là, pour continuer jusqu'en 1910 le règne de leur néfaste législature. Et quelle autorité leur reste-t-il? Si les postiers ont, par leur grève et ses excès, enseigné au pays la peur et la haine du syndicalisme, avec quel mépris n'a-t-on pas vu la Chambre oublier, dans son parlementarisme, non seulement ses devoirs, mais les convenances les plus simples de sa fonction? Le 11 mai, alors qu'un épisode de guerre civile se prépare, elle perd son temps à discourir dans le vague, ou à scruter les intentions des ministres, ou à tramer des intrigues ministérielles, quand elle n'avait qu'à dire si, oui ou non, elle réprouvait la grève et en approuvait la répression. Le 13, elle se prononce contre les postiers; mais la majorité ne paraît soucieuse que des moyens de retirer, au gouvernement, quelques jours plus tard, la confiance qu'elle venait de lui témoigner; et le groupe révolutionnaire, dans un accès de délire, chante, sur les bancs de l'extrême-gauche, la chanson de l'assassinat national, l'*Internationale* même. Le surlendemain, quand M. de Dion demande que le règlement édicte une punition de ce chant sinistre, la Chambre n'est pas en nombre pour voter; puis, dans la séance où elle vote, plusieurs centaines de radicaux s'abstiennent, par crainte de mécontenter les antimilitaristes, les antipatriotes du parti qui n'est pas français, le parti socialiste. Comment ne pas reconnaître que ces députés sont plus criminels que les postiers? Comment ne pas souhaiter le congé de cette majorité dont le radicalisme est si visiblement avili, épuisé par ses fautes? Comment nier que cette Chambre ne vaille plus autre chose qu'une sentence de dissolution?

La Chambre, dans sa séance du 13 mai, s'est prononcée, par 425 voix, contre la grève des fonctionnaires. Tout n'est pas fini avec ce vote. Tout n'est pas fini non plus avec la grève : elle n'est qu'un des phénomènes du mal général dont souffre la République. Lui-même, M. Clémenceau l'a dit, ce jour-là, en regardant l'extrême-gauche : « La question des postes, ce n'est qu'une apparence... La question qui se pose, c'est celle de la politique révolutionnaire que vous faites. » Etre pour ou être contre ce qu'il faut bien, avec la synthèse de l'histoire, appeler la Révolution : voilà le dilemme, en ce moment. On en est venu là. C'est une des illusions du parlementarisme que de croire qu'un ordre du jour change quelque chose, quand le gouvernement ne change pas lui-même, devant une menace révolutionnaire, son propre esprit,

sa propre attitude, et que, d'autre part, les factions ne désarment pas. Après l'ordre du jour du 13 mai, le gouvernement était-il plus propre que la veille à défendre la société contre la Révolution? Avait-il réintégré dans sa politique ces vrais principes de gouvernement qui lui avaient tant manqué? Etait-il mieux dégagé du passé qui l'enchaîne et l'étouffe? On avait le droit de se le demander, en se rappelant sa longanimité ou même sa complicité démagogique; ses variations et ses palinodies; ses dissidences; ses marchés; ses capitulations. Les 425 qui ont condamné avec lui la grève et les postiers, ont reconnu qu'il avait agi comme il le devait. Les 173 qui ont refusé d'ajouter à ce témoignage de leur approbation celui de leur confiance, ont raison de blâmer sa politique antérieure et d'exprimer leur doute sur sa politique future : il avait plus que besoin de cette admonition. Il a résolu une question de principe : c'est lui qui gouverne, avec le Parlement; ce ne sont pas les fonctionnaires, avec les syndicats. Il a résisté à la grève des postiers, c'était son devoir; c'était une nécessité de gouvernement. Et l'efficacité de ses mesures a démontré que cette méthode était la bonne. Mais continuera-t-il, vaillamment et logiquement, sa tâche. Il dénie aux postiers le droit de se syndiquer, le droit de faire grève; il leur reproche leur antimilitarisme, leur antipatriotisme. Tout cela, persistera-t-il à le permettre ou à le tolérer chez les instituteurs? Dissoudra-t-il enfin la Confédération du Travail, dont l'existence est illégale, dont les affiliations sont illicites et dont l'œuvre est catégoriquement révolutionnaire? Si M. Clémenceau hésite, s'il recommence ses équivoques et ses concessions, il succombera vite, d'autant plus vite que la défiance et l'angoisse sont plus intenses; et, avec M. Clémenceau, s'abolira tout le régime du radicalisme socialiste; les ministres que M. Combes s'apprête, dans une ombre si transparente, à lui substituer, ne sauveront rien, ni la société, ni la République elle-même; il ne restera que le temps de la ruine totale à mesurer. En attendant, s'il y a des gens dont la légèreté s'accommode de cette expérience, nous leur conseillons de lire les journaux d'outre-Rhin. L'un d'eux, le *Lokal-Anzeiger* de Berlin, écrivait, il y a un mois : « La France se donne une peine inutile pour empêcher la guerre. Consciente de sa désorganisation, incapable d'écarter même une grève de facteurs, elle s'épuise en vains efforts... »

« Il s'agit aujourd'hui, a dit M. Paul Deschanel devant la Chambre, de savoir si la poste est la propriété des postiers ou du public. » A cette question, la public a répondu, tout autant que le gouvernement. Les intéressés ont organisé les transports de leurs correspondances et le gouvernement les y a encouragés ou même

aidés. La nécessité a changé l'opinion de ces démocrates qui, ne voulant plus reconnaître comme moteur et directeur de ce monde que l'Etat-Providence, ravalaient, écartaient ou opprimaient l'industrie privée, si active pourtant et toujours si ingénieuse dans notre pays, quand on la laisse libre. Ils ne parlaient que de l' « Etatisation », de la « nationalisation » : les uns, pour concentrer dans les mains de l'Etat tous les services de la vie sociale; les autres, pour rassembler et répartir, selon leurs convoitises et celles de leur clientèle, tous les biens de la société. L'industrie privée a heureusement, dans cette perturbation du service postal, suppléé le monopole de l'Etat. Compagnies des chemins de fer, Chambres de commerce, Chambre syndicale des agents pour l'exportation, Fédération des commerçants détaillants, Cercle de la Librairie, courtiers des halles, gérants des hôtels, propriétaires des journaux étrangers, etc., ont mobilisé leurs forces, concerté leurs moyens, pour assurer l'envoi de leurs dépêches, le départ de leurs courriers et la distribution de leurs lettres. Les automobiles sont spontanément accourus. On a même, dans la circonstance, réhabilité le pigeon voyageur : le gouvernement a sollicité le secours des associations colombophiles. Tout cela s'est fait généreusement, habilement. Et cette leçon de choses a été, pour la grève des postiers, une condamnation autrement décisive qu'un ordre du jour du Parlement. C'est surtout un avertissement pour le gouvernement, un enseignement pour la France. Il y a déjà longtemps que l'Etat absorbe de plus en plus, dans sa centralisation jacobine, tous les pouvoirs, tous les genres d'administration, tous nos droits, toutes nos traditions. Il accapare, en guise de services publics, toutes les entreprises, tous les métiers, tous les travaux des associations et des particuliers. Il ne se contente plus de pourvoir aux besoins immédiats de la défense nationale, dans ses arsenaux et sur ses chantiers. Il a ses monopoles industriels et commerciaux. Il exploite les communications par la poste, le télégraphe, le téléphone. Il achète des lignes de chemin de fer. Il vend le timbre-poste et le papier timbré. Il fabrique la poudre et les allumettes. Il cultive le tabac. Il débite des eaux minérales. Il est même question de lui confier la fabrication et la vente de l'alcool : il aurait ses cabarets privilégiés; ses cabaretiers seraient des fonctionnaires. Ce n'est pas tout. Il a créé des manufactures artistiques pour fournir des modèles. Elles sont devenues des comptoirs, des magasins. L'Etat est ainsi, industriellement, ou commercialement, avec toutes sortes d'immunités, le concurrent des citoyens : un industriel dépensier et prodigue, un commerçant détaché de lui-même et

arrogant. C'est une nouveauté dans l'histoire. Les républiques de l'antiquité et celles du moyen âge ne faisaient pas ces métiers et ne s'attribuaient pas ces monopoles; elles n'étaient pas marchandes. L' « Etatisme », on le devine, prépare le collectivisme. Présentement, il constitue une tyrannie économique et, avec la multiplication de ses emplois et la multiplicité de ses fonctionnaires, une domestication politique. Eh bien! puisque la grève des postiers équivaut à la faillite d'un de ces monopoles de l'Etat, profitons-en pour diminuer « l'Etatisme » et, progressivement, supprimer ses usurpations industrielles et commerciales. Pourquoi, après une expérience si péremptoire de ce que peut le public, quand l'Etat ne le peut plus, pourquoi ne pas demander la liberté complète des transports?

Sociales ou politiques, nationales même, rarement les crises furent aussi nombreuses, dans la vie des peuples et des Parlements, que pendant ces dernières semaines. En Perse (puisque l'Asie a maintenant des gouvernements constitutionnels), le Chah, impuissant à profiter davantage de son coup d'Etat, a été obligé de remettre sa charte en usage, d'accorder une amnistie aux « nationalistes » rebelles, de restituer le pouvoir aux « libéraux » et de former un ministère que présidera Nasir-el-Mulk, qu'il ramène de l'exil. En Turquie, le nouveau ministère, avec Hilmi-Pacha, redevenu le grand-vizir, et avec Ferid-Pacha, le ministre de l'intérieur, semble plus disposé à restreindre le parlementarisme qu'à le favoriser : on revise la constitution; on vote des lois sévères sur la presse, sur les réunions publiques, sur le vagabondage; on s'efforce, non sans des représailles qui auront trop duré, de rétablir l'ordre dans tout l'empire : souhaitons que cette justice rigoureuse, aidée par des troupes qui ne passeraient plus du côté des assassins et des pillards, réprime définitivement les massacres, vraiment dignes du régime d'Abd-ul-Humid, qui ont ensanglanté, ravagé, toute une région de l'Asie Mineure et que M. Denys Cochin a rappelés, avec des plaintes si éloquentes, à l'attention de notre gouvernement, depuis trop longtemps déshabitué, comme le voulait M. Combes, du légitime et glorieux protectorat de la France en Orient. La Russie a failli perdre le ministère de son loyal serviteur, M. Stolypine. Ceux qui rêvent une restauration de l'autocratie « intégrale » avaient persuadé au tsar qu'en réglant avec la Douma et le Conseil de l'empire le budget de l'état-major de la marine, M. Stolypine avait usurpé une des prérogatives du souverain. Mais le tsar, tout jaloux qu'il fût de cette prérogative, n'a pas voulu se séparer de l'homme si courageux, si droit, si sagace, qui, dans une ère souvent tragique,

a sauvé la Russie de la guerre civile, de l'anarchie et, enfin, du désordre. Par un rescrit, il a témoigné à M. Stolypine la confiance qu'il lui garde et, pour prévenir un autre litige, il l'a invité à formuler, avec une définition très précise du cas, des « règles » plus nettes et plus sûres. Quant à « la constitution », le tsar a déclaré qu'il l'avait « établie de façon inébranlable ». En Grèce, il ne s'agissait que de brutalités administratives : le directeur de la douane du Pirée rudoyait les négociants athéniens; dans un accès de zèle courtisanesque, un de ses employés avait souffleté un commerçant; les négociants athéniens avaient, avec quelque tumulte, porté une supplique au roi; la cavalerie avait chargé les manifestants, parce qu'ils menaçaient de pénétrer au palais; le roi avait demandé la révocation du chef de la police et M. Théotokis l'avait refusée : de là une crise ministérielle. Mais on s'est arrangé. M. Théotokis reste et, avec lui, tous ses collaborateurs, et, derrière eux, tous les fonctionnaires et les politiciens dont le pullulement infeste de plus en plus la Grèce. Le Portugal a eu, depuis le commencement d'avril, deux crises ministérielles et c'est son quatrième ministère qui aura surgi depuis l'horrible journée du 1er février 1908. Régénérateurs, progressistes, nationalistes, etc., les partis, on le sait, n'ont qu'une raison de se succéder, dans le gouvernement du Portugal : il faut que, tour à tour ou simultanément, ils se distribuent les dépouilles opimes de l'Etat; avec eux s'est inauguré, sous une forme plus ou moins constitutionnelle, une sorte de collectivisme parlementaire qui ne connaît que les disputes de la curée. Autrement élevé le débat, autrement grave le différend, à Vienne et à Berlin. Les questions n'y sont pas purement ministérielles, bien que, en Hongrie, M. Weckerlé ait donné sa démission et qu'autour de M. de Bülow, au Reichstag, la majorité qu'il avait si artificieusement groupée, son « Bloc » à lui, se soit décomposée. Les intérêts les plus essentiels des deux empires sont en discussion. Il faut, à Vienne, décider si la Hongrie, qui, considérant la Bosnie-Herzégovine comme un fief de son royaume, prétend y accaparer les affaires dans une Banque purement hongroise, et qui, de plus, veut se créer distinctement, à Budapest, une Banque toute nationale, pourra, par cet acte d'affranchissement, briser un des liens du dualisme. A Berlin, il faut décider si le gouvernement accomplira sa réforme financière et se procurera les 500 millions de marks qui manquent à son budget, ou si le déficit continuera; si M. de Bülow abandonnera son impôt sur les héritages, pour se réconcilier les conservateurs, ou s'il laissera les conservateurs s'unir au parti du Centre et le placer dans la nécessité de se démettre, ce que l'empereur ne

veut pas, ou de se soumettre, ce qu'il ne veut pas lui-même. On ne sait pas encore comment ces problèmes seront résolus, à Vienne et à Berlin. Mais le souci de ces difficultés a dû, au fond, diminuer un peu, pour l'Autriche et l'Allemagne, la joie qu'elles ont manifestée, le lendemain de la crise orientale, en affectant d'y avoir conquis sur l'Europe une suprématie dont rien ne pouvait plus entraver la liberté.

La crise de l'Orient momentanément apaisée, l'Allemagne et l'Autriche ont voulu donner à l'Europe le spectacle de leur triomphe, par une célébration pompeuse de leur alliance, et montrer la Triplice raffermie, à Rome. L'empereur Guillaume a visité le roi d'Italie, à Brindisi, et l'empereur François-Joseph, à Vienne. Point de faste, à Brindisi; un déjeuner discret, à bord du *Vittorio-Emmanuele;* pas de toasts publiés; pas de télégramme expédié à l'empereur d'Autriche, après l'entrevue. Mais, à Vienne, la solennité a été aussi bruyante que magnifique. On a salué en Guillaume II « l'allié fidèle », qui avait assisté l'Autriche, dans l'affaire de Bosnie et d'Herzégovine; on l'a fêté, comme si c'était le concours de ses armes qu'il avait prêté. Peut-être même l'empire austro-hongrois a-t-il manifesté une reconnaissance plus grande que de raison. Car, en réalité, l'Autriche, par la hardiesse de sa politique, par tous les avantages circonstanciels de sa situation, avait commandé à la fidélité de cette Allemagne qu'elle entraînait dans son sillon et qu'elle eût isolée en la quittant, sans s'isoler elle-même. Les deux empereurs, après avoir mutuellement loué, dans dans leurs toasts, la sincérité de leur union, ont, à l'envi, vanté la solidité de la Triple alliance. Il n'y avait, dans leurs diplomatiques dithyrambes, aucune note nouvelle. Et si, couronnant leur œuvre, ils ont adressé au roi d'Italie une dépêche, pour le prier de voir dans leur rencontre une manifestation de l'amitié « inaltérable » qui lie l'Autriche et l'Allemagne à l'Italie, ce n'était pas non plus la première effusion télégraphique de leur cordialité. Le roi d'Italie leur a répondu, en les assurant que « leurs Majestés trouvaient dans ses sentiments une pleine réciprocité. » Les faits n'ont pas tous, des deux côtés des Alpes, le même langage et les peuples, entre Rome et Vienne, ne parlent pas toujours comme les souverains ou les ministres. Pendant la crise orientale, on traitait, à Vienne et à Berlin, l'alliance italienne, tantôt avec un scepticisme narquois, tantôt avec une hostilité dédaigneuse. Et, d'ailleurs, l'Autriche et l'Italie continuent de s'armer l'une contre l'autre, sur leur frontière et sur leurs chantiers maritimes. La Triplice a, chez chacun des alliés, ses raisons bien inégales. L'Italie n'est pour l'Allemagne

et pour l'Autriche qu'un satellite qui, présentement, n'est pas négligeable, mais qui, dans l'avenir, leur sera inutile. L'Italie, elle, se sert de l'alliance allemande comme d'une sauvegarde contre la puissance redoutable d'une Autriche qu'elle aurait trop irritée par les provocations de son « irrédentisme ». L'Autriche, pour pouvoir diriger sa destinée vers cet Orient où l'Allemagne la pousse, doit se ménager l'aide de l'Allemagne. L'Allemagne a besoin de l'Autriche, pour faire face à la France et à la Russie. Si l'Italie se sentait plus forte ou si elle n'était pas enfiévrée par tant d'ambitions, elle pourrait se passer de la Triplice. Quoi qu'il en soit, l'Europe ne paraît plus occupée des alliances qui la divisent et des armements qui la pressent, que pour se préparer à la lutte suprême qu'elle prévoit. Les positions sont prises, les camps presque formés. Il ne faut pas que la France s'y laisse tromper et s'endorme. Le pacifisme de ses utopistes, c'est la mort.

Auguste Boucher.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

L'Idée de Dieu dans les sciences contemporaines — *le Firmament; l'Atome; le Monde végétal*, — par le Dr L. Murat. (Téqui.)

« L'étude de la nature révèle à la raison humaine, avec une claire certitude, rigoureusement logique, et que confirment chaque jour de nouveaux témoignages, l'existence d'une Intelligence ayant ordonné souverainement la matière, et l'ayant partout asservie, esclave docile, à de sages et prévoyants desseins. » Cette première phrase du livre du Dr Murat en définit très bien le but. M. de Lapparent lui avait promis une préface, qu'il n'eut pas le temps d'écrire; mais on a pu du moins en publier ces quelques fragments achevés, qui témoignent de la sympathie du grand géologue pour une entreprise si conforme à ses vues. C'est une encyclopédie scientifique, mise au point des découvertes les plus récentes, et qui a pour centre, pour axe, pourrait-on dire, l'idée de finalité, la démonstration de Dieu par l'ordre de sa création. Cette encyclopédie comportera trois volumes, dont le Dr Murat publie aujourd'hui le premier.

Chronique, par la duchesse de Dino. T. II (1836-1840). 544 pages in-8°. (Plon.)

Le *Correspondant* a dit, après la publication du tome premier, quel était l'intérêt et l'attrait de ce document historique, où revit la société politique et mondaine du milieu du dix-neuvième siècle. Le second volume comprend notamment le mariage du duc d'Orléans, la mort du prince de Talleyrand, celle du roi de Prusse Frédéric-Guillaume III, survenue pendant un séjour de la duchesse à Berlin, enfin l'alerte diplomatique de 1840 et la constitution du ministère Guizot. Les notes de la duchesse sont entremêlées d'intéressantes lettres qui lui furent adressées, notamment par la princesse de Lieven, le duc de Noailles et le comte de Salvandy.

Le Roman de Lamartine, par Léon Séché. Un vol. in-12. (A. Fayard.)

M. Séché a tenu cette gageure de rendre plus attachante encore l'idéale figure d'Elvire; il la précise et l'humanise sans la matérialiser; il nous raconte, avec des détails pleins de charme, la romanesque rencontre d'Aix, la promenade sur le lac, les adieux du poète et de Mme Charles, et, plus tard, à Paris, leur brève intimité mélancolique à laquelle ils ne craignaient point d'associer un ami, que ce fût le grave Vignet ou le sceptique Virieu. L'auteur a su faire de cet épisode une courte histoire d'amour, chaste et passionnée, belle comme un rêve, douloureuse comme la réalité, qui marqua d'une ineffaçable empreinte le cœur de Lamartine.

Le Morvan. *Etude de Géographie humaine*, par le capitaine J. Levainville. Un vol. in-8°, 40 phototypies et 4 dessins hors texte, 44 figures et cartes dans le texte. (Collin.)

Avec les données de la géologie, de la météorologie, de l'hydrologie, l'auteur montre de façon précise comment s'explique l'aspect du sol, de la végétation, des cultures, et comment toute la vie des habitants est conditionnée par le milieu physique dans lequel elle se passe. C'est ainsi que l'exploitation des forêts, la mise en valeur des terres, l'industrie, le commerce, l'aspect de la maison, la forme des agglomérations, la densité et le mouvement de la population sont rigoureusement analysés et expliqués par un homme qui n'a rien épargné de ce qui pouvait jeter une lumière quelconque sur les faits étudiés.

Etudes de Mythologie et d'Histoire, par J. Toutain. 1 vol. in-12. (Hachette.)

S'il y a un phénomène intellectuel bien évident, c'est le développement qu'a pris l'étude de l'histoire des religions. Partout, à l'étude des faits, s'ajoute l'élaboration de théories explicatives. Souvent elles nous viennent d'Allemagne ou d'Angleterre; parfois aussi elles naissent en France. Elles sont intéressantes, mais un peu hâtives. M. Toutain, qui n'admet que la stricte méthode historique, en combat plusieurs et surtout la généralisation du totémisme dont M. Salomon Reinach s'est fait l'apôtre. Ce livre clair et net, dans ses exposés comme dans ses parties critiques, est utile à connaître.

Les Metteurs en scène, par Edith Wharton. Un vol. in-16. (Plon.)

L'auteur de *Chez les heureux du monde* est un psychologue et un moraliste d'une singulière puissance. On le retrouve dans ce recueil de nouvelles où il faut signaler particulièrement deux brefs, mais foudroyants réquisitoires contre le divorce, cette plaie américaine qui est aujourd'hui une plaie française. Aussi hardie dans le

choix de ses sujets qu'austère dans ses principes, Mme Wharton décrit et condamne avec énergie cette aristocratie de l'argent, née d'hier et déjà corrompue. Son œuvre sérieuse et forte, où l'observation tient beaucoup plus de place que la fiction, doit être consultée par tous ceux qui veulent étudier de près la société américaine.

La Littérature allemande d'aujourd'hui, par Maurice MURET. Un vol. in-16. (Perrin.)

Livre très utile, car la littérature allemande d'aujourd'hui est presque ignorée en France, où l'on ne connaît guère que les noms et quelques œuvres de Sudermann et de Hauptmann. Les solides études de M. Muret nous révèlent beaucoup d'autres auteurs de langue allemande — il n'omet point l'Autriche ni la Suisse — tous intéressants à divers titres, représentant des tendances très variées et parfois inquiétantes. Certes, dans la pensée allemande de maintenant, tout n'est point pure lumière, paix et harmonie! Là, comme ailleurs, les germes de dissolution se développent.

Un concert chez les fous, par Charles FOLEY. Un vol. in-16. (Ollendorff).

On sera tour à tour ému, effrayé, diverti, égayé follement, en lisant ces contes d'une variété merveilleuse, qui montrent bien que M Foley a autant de souplesse et d'habileté que de talent. Il semble avoir eu dessein de prouver, dans ce dernier livre, qu'il connaît tous les moyens, sans exception, de captiver les lecteurs, et il y a fort bien réussi.

Trois familiers du grand Condé, par Jean LEMOINE et André LICHTENBERGER. 1 vol. gr. in-12. (Champion.)

Ces trois familiers du grand Condé sont extrêmement intéressants en tant que témoins. L'abbé Bourdelot, le P. Talon et le P. Tixier n'avaient peut-être pas un très haut mérite personnel, mais ils eurent celui de bien connaître le héros. Les documents qu'ils nous ont laissés éclairent très heureusement certains côtés de son caractère. Bien entendu, MM. Lemoine et Lichtenberger, en historiens sagaces, ont su tirer tout le parti possible de ces documents-là, qui n'auraient peut-être pas été aussi révélateurs entre des mains moins habiles.

Douze histoires et un rêve, par H.-G. WELLS, traduit par Henry-D. DAVRAY et B. KOSAKIEWICS. Un vol. in-16. (Mercure de France.)

Il y a en Wells un observateur au regard très net, un humoriste et un prodigieux fantaisiste. Ces trois hommes se retrouvent dans ces contes si divers, mais tous surprenants, et qu'une claire traduction nous rend aussi vivants que les originaux. Ce n'est qu'un divertissement, soit. Mais il faut beaucoup d'esprit pour nous divertir d'une telle façon.

Une tragédie d'amour au temps du romantisme : Henri et Charlotte Stieglitz, par Ernest SEILLIÈRE. 1 vol. in-16. (Plon.)

Quelle fin déconcertante que celle de cette Charlotte Stieglitz, qui se tua pour l'amour de son absurde mari, parce qu'elle supposait qu'une douleur réelle la délivrerait de ses désespoirs imaginaires! Sous une autre plume, cette psychologie d'âmes malades pourrait devenir malsaine; mais M. Seillière a le jugement sûr et ferme. La pitié ne l'empêche jamais de condamner quand il faut. Et il connaît trop bien le péril romantique pour en transmettre la contagion.

Crépuscule d'ancien régime, par le vicomte DE GUICHEN. 323 pages in-8° écu. (Perrin.)

Ces études détachées, qui se rapportent à différents épisodes du dix-huitième siècle français, ont pour trait commun un pessimisme peut-être exagéré. Il y avait alors bien des défaillances dans nos mœurs sociales et gouvernementales, mais toutes les allégations des libellistes n'étaient pas fondées, et des qualités sérieuses subsistaient sous ce décor de décadence.

Une danseuse de l'Opéra sous Louis XV : Mlle Sallé, par Emile DACIER. 1 vol. in-12. (Plon.)

Rivale de la Camargo, plus distinguée et plus originale qu'elle, Mlle Sallé fut très injustement oubliée, peut-être à cause de son originalité même et à cause aussi de sa vertu. M. Dacier la réhabilite. Il nous la montre en avance sur son temps, d'un goût très délicat, vraiment intelligente et affinée. Et, avec un grand charme, il évoque le monde où elle vécut.

L'un des gérants : JULES GERVAIS.

PARIS. — L. DE SOYE ET FILS, IMPR., 18, R. DES FOSSÉS-S.-JACQUES.

LA
RIVALITÉ ANGLO-ALLEMANDE
ET LA FRANCE

« La politique impérialiste et résolument antiallemande du roi Edouard VII, ne sera plus tolérée bien longtemps. Cette politique devra se modifier devant l'imminence d'une guerre avec l'Allemagne, ou après les premiers résultats de cette guerre : l'écrasement de la France, l'annexion de la Belgique et de la Hollande. Sinon, nous débarquerons en Angleterre[1]. »

Cette proposition d'un nationalisme agressif et précis est la formule d'une doctrine militaire, où les Allemands semblent fixés désormais. Et, puisque à chaque tension entre l'Angleterre et l'Allemagne, l'implication de la France dans le conflit semble avoir été l'idée fixe de la politique impériale, on peut se demander, en vue de l'avenir : pourquoi cette obstination à ne jamais viser l'Angleterre qu'à travers la France?

Pourquoi la formule qui n'exprime aujourd'hui que les aspirations des milieux pangermanistes, mais peut traduire demain celles du peuple allemand tout entier, pourquoi cette formule fait-elle de l' « écrasement » de notre pays et de l'annexion des Pays-Bas, le prélude nécessaire d'une opération décisive contre l'Angleterre? Nous voudrions montrer ici que cette nécessité existe en effet, et qu'elle résulte de causes plus profondes que la théorie de l'otage[2], plus permanentes que l'Entente cordiale.

Des causes économiques, les plus profondes, sinon les seules, de l'antagonisme anglo-allemand, trois faits capitaux sont à retenir, pour la suite de cette étude. « L'expansion économique de l'Allemagne s'accomplit au détriment de l'Angleterre; cette expansion n'est pas seulement affaire de prospérité, mais de néces-

[1] « Kaiser Wilhelm II und König Edward VII », par le Conseiller Rudolf Martin, Berlin, 1907.

[2] La théorie du professeur Schiemann.

sité; elle est à la merci de la puissance maîtresse des mers. » Quelques chiffres suffiront à établir ces faits.

En quinze ans, de 1892 à 1907, le commerce extérieur annuel de l'Allemagne, s'est accru de 132 pour 100, celui de l'Angleterre de 60 pour 100 seulement; la valeur de la flotte commerciale allemande a passé de 327 millions en 1895, à 810 millions en 1905; la flotte à vapeur a triplé en dix ans[1]. Lésé en tant que fournisseur mondial, l'Anglais, l'est au même degré en tant que « roulier des mers ».

Ces chiffres semblent n'exprimer que le magnifique essor de prospérité succédant à une guerre heureuse. Pourtant, à les analyser de plus près, lorsqu'on examine, année par année, la balance du commerce allemand, on se heurte à une constatation bien frappante : cette balance se solde uniformément par un passif; les importations présentent sur les exportations un excédent considérable, et cet excédent s'accroît chaque année[2]; en d'autres termes l'Allemagne a besoin de ses importations pour vivre; il lui faut, à tout prix, exporter pour payer ses importations, et, malgré tout, elle n'y parvient qu'incomplètement.

Cette constatation imprime à l'expansion allemande son vrai caractère, ce caractère de nécessité, qui en fait l'irrésistible puissance, mais aussi le danger. Car ce qui crée la richesse de l'empire a créé du même coup son point faible; sa vulnérabilité politique s'accroît en proportion de sa vulnérabilité économique; et le commerce extérieur de l'Allemagne, commerce presque essentiellement maritime[3], effectué sous pavillon allemand, est au plus haut degré vulnérable dans une guerre sur mer.

L'avenir dira si la lutte engagée entre l'Angleterre et l'Allemagne pour l'hégémonie industrielle et l'équilibre européen doit fatalement se résoudre en une guerre anglo-allemande; en admettant que cette solution devienne nécessaire, il s'agit de rechercher ici quelles conséquences militaires elle comporte, quelles réponses peuvent être données à ces questions : « Le développement de la marine allemande menace-t-il dans le présent ou dans l'avenir la suprématie de la flotte britannique? L'armée allemande peut-elle envahir l'Angleterre? De quels moyens d'actions dispose l'Angleterre pour réduire l'Allemagne ou pour aider une alliée conti-

[1] Certaines compagnies, comme la « Hamburg-America » et le « Norddeutscher Loyd », ont un tonnage double de celui des plus grandes compagnies anglaises; ces deux compagnies absorbent à elles seules 80 pour 100 de l'émigration européenne vers l'Amérique.

[2] Le déficit était de 1300 millions en 1892; il a été de 2200 millions en 1907.

[3] La part proportionnelle du commerce maritime dans le commerce total a passé de 66 pour 100 en 1895 à 70 pour 100 en 1905; les quatre cinquièmes de ce commerce maritime s'effectuent sous pavillon allemand.

nentale? » Ces questions sont trop souvent résolues par de simples comparaisons de chiffres. La guerre n'est pas une addition.

Les flottes modernes se composent de deux types de bâtiments essentiels [1] : bâtiments cuirassés et navires torpilleurs.

Au commencement de l'année 1909, la flotte anglaise met en ligne 47 cuirassés lancés depuis 1895, en y comprenant 6 bâtiments contemporains du *Dreadnought*, les 3 cuirassés légers du type *Invincible* et les 3 cuirassés du type *Superb* qui entreront en service à cette époque. Elle compte, en outre, 38 croiseurs-cuirassés, lancés depuis 1899, 155 contre-torpilleurs et 47 sous-marins. A ce total de 85 bâtiments cuirassés et 202 navires torpilleurs, l'Allemagne oppose à la même époque 20 cuirassés âgés de moins de quinze ans [2], 8 croiseurs-cuirassés aussi modernes, 69 contre-torpilleurs et 1 seul sous-marin.

Ces chiffres ne sont pas des chiffres sur le papier : la presque totalité, les neuf dixièmes, des bâtiments anglais dont il a été tenu compte, à savoir : 73 bâtiments cuirassés et 191 contre-torpilleurs ou sous-marins, sont armés, à effectifs complets pour la plupart, à effectifs réduits seulement pour quelques unités, les plus anciennes. Dans la flotte allemande, la proportion est sensiblement la même. La supériorité que ces chiffres font ressortir en faveur des forces navales britanniques, n'est donc pas une supériorité d'annuaire : elle est de deux contre un pour les torpilleurs, de trois contre un pour les cuirassés, de 47 contre un pour les sous-marins. Voilà pour le présent.

Aussi bien, est-ce l'avenir et la flotte future que veulent prévoir les prophètes de la décadence anglaise; ils invoquent les chiffres suivants : les chantiers allemands achèvent actuellement 6 *Dreadnought* [3]; ils ont mis sur cale 4 de ces mêmes unités

[1] Les bâtiments essentiels sont ceux qui ont un objectif certain et des moyens strictement déterminés par cet objectif. Les cuirassés et croiseurs-cuirassés, confondus presque complètement, ont pour objet de réduire par le canon les navires, ou plus rarement les fortifications ennemies, les torpilleurs et sous-marins l'attaque par la torpille. On fausse les statistiques en y faisant entrer une foule de bâtiments non essentiels, tels que croiseurs protégés, garde-côtes, destructeurs de commerce, dont l'utilisation et l'utilité sont encore à trouver.

[2] Cette limite d'âge, plus rapprochée que celles généralement adoptées, se justifie dans l'espèce, parce qu'elle conduit à éliminer des unités manifestement démodées comme le *Royal Sovereign* ou le *Brandenburg*.

[3] On désigne couramment sous le nom générique de « Dreadnought » les cuirassés lourds ou cuirassés légers des différentes marines dont l'idée maîtresse est la même que celle du *Dreadnought*. Les cuirassés légers ne diffèrent des cuirassés lourds que parce qu'on y a sacrifié un peu de la protection et de l'armement pour réaliser une vitesse beaucoup plus grande.

en 1908; ils en construiront encore 24 d'ici 1917. Au printemps 1912, date critique, parce qu'elle limite au point de vue des constructions navales la portion de l'avenir engagée par le présent, l'Angleterre n'opposera que 14 *Dreadnought* aux 13 *Dreadnought* allemands, aux 19 *Dreadnought* de la combinaison Etats-Unis-Allemagne. Il n'est plus question, on le voit, de *two powers standard*[1]. Qu'il y ait une part de vérité dans ces constatations pessimistes, c'est incontestable. Les débats sans cesse renouvelés du Parlement anglais l'attestent chaque jour. Sont-elles toute la vérité? Non, sans doute, puisqu'elles limitent de parti-pris la balance des forces aux unités du type *Dreadnought*, et reposent par suite sur cette affirmation : « Le *Dreadnought* rend pratiquement inutilisables tous les cuirassés antérieurs. »

D'abord, qu'est-ce qu'un *Dreadnought?* D'une façon sommaire, c'est un cuirassé de fort tonnage (20 000 tonneaux), de grande vitesse (21 nœuds), fortement protégé, et armé uniquement d'un petit nombre de pièces du calibre le plus puissant (10 canons de 305 millimètres). Ses plans longuement élaborés en secret seraient le fruit des enseignements de la bataille de Tsu-Shima, laquelle bataille aurait consacré la prépondérance du canon de gros calibre, et l'ère du combat à grande distance. Ceci est la légende; voici la réalité :

Les plans du *Dreadnought*, inspirés très probablement d'un projet très remarquable de l'ingénieur italien Cuniberti, sont en tous cas antérieurs[2] à la bataille de Tsu-Shima; cette bataille, qui a eu lieu à petite distance, n'a démontré clairement qu'une chose : le rôle décisif joué par les projectiles à grande capacité d'explosif, tirés à profusion par les pièces de tout calibre, et surtout, de moyen calibre à tir rapide.

De sorte que, loin d'être le fruit de l'expérience, le *Dreadnought* est lui-même une expérience. Il est l'expérimentation[3] d'une idée tactique très séduisante : courir le minimum de risques en utilisant une vitesse supérieure à celles de l'ennemi,

[1] Politique navale d'après laquelle l'Angleterre doit avoir une supériorité de 10 pour 100 en unités de première ligne, sur la combinaison des deux plus fortes puissances navales.

[2] Un simple rapprochement de dates le prouve.

[3] Ce qui a rendu possible et désirable cette expérience, ce sont les énormes progrès réalisés dans la vitesse et la justesse du tir des pièces de gros calibre par les marins anglais, et cela, grâce à l'emploi de télémètres qui sont de véritables instruments de précision, grâce surtout à un entraînement intensif et à l'ascendant de l'amiral sir Percy Scott. De plus, l'unité de calibre présente de grands avantages au point de vue de la conduite du tir et des approvisionnements.

pour le détruire à grande distance par un petit nombre de coups au but « fatals ».

Toute séduisante qu'elle soit, cette idée tactique est une idée non réalisée, par conséquent une *hypothèse*, en opposition formelle avec un *fait* prouvé par tous les combats navals livrés depuis vingt ans : l'efficacité, contre le personnel ennemi, d'un feu de masse rapide effectué à petite distance, et d'un grand nombre de coups « utiles », porteurs de la plus grande quantité d'explosif[1].

Or, jusqu'à preuve contraire, et cette preuve, la guerre seule la fera, la destruction du personnel reste le suprême argument des batailles, le fait reste supérieur à l'idée.

Si le *Dreadnought* avait dû déprécier les quarante cuirassés âgés de moins de quinze ans qui l'ont précédé, l'amirauté anglaise n'eût jamais lancé le *Dreadnought*[2]; bien plus, elle eût affecté de l'ignorer, comme elle a, le plus longtemps possible, ignoré le sous-marin. Mais il y a plus : l'échec de l'essai de limitation des armements tenté en 1908 a suscité en Angleterre un mouvement d'opinion énergique et durable, mouvement qui vient d'aboutir à la mise en chantier de 8 nouveaux cuirassés géants[3], dont l'achèvement est prévu pour 1912. De sorte que, même à ne considérer que les *Dreadnought*, l'Angleterre va se trouver en mesure d'opposer dès 1912, 20 unités de ce type aux 13 *Dreadnought* allemands, aux 19 *Dreadnought* de la combinaison Etats-Unis-Allemagne, et de ressaisir ainsi le « two-powers standard » un instant compromis.

En réalité, les calculs à trop longue échéance manquent de base sérieuse : des programmes s'amplifient, comme en Allemagne, se modifient comme en Angleterre, ne s'exécutent pas, comme en France. Aussi ne dégagerons-nous des chiffres précédents qu'une constatation singulièrement suggestive.

Pour résoudre le difficile problème de conserver sa prépondérance navale actuelle, l'Angleterre va se trouver contrainte, dès

[1] Pour le poids de 10 canons de 305 millimètres du *Dreadnought*, lançant 440 kilos d'explosif à la minute, on peut avoir 25 pièces de 190 millimètres qui en lancent 650.

[2] Il est possible que ce bâtiment, adapté aux besoins et aux aptitudes de la flotte anglaise, lui rende de grands services. Reste à savoir si les marines qui n'ont ni les canonniers, ni les méthodes de tir de l'Angleterre auront à se féliciter de s'être lancées éperdument à sa suite. Rappelons que la conception du *Dreadnought* est critiquée par d'éminents spécialistes, Sir W. White, en Angleterre; M. Lorenzo d'Adda, en Italie, M. Ferrand, en France, et que les Japonais qui ont bourré leurs unités les plus récentes de pièces de moyen calibre, se montrent très surpris de l'engouement des marines européennes pour le gros calibre unique.

[3] Ces mises en chantier seront échelonnées de juillet 1909 à avril 1910 (*Moniteur de la Flotte* du 29 mai).

maintenant, à un effort considérable; ses chantiers ont des capacités illimitées; celles du contribuable anglais sont plus restreintes, suffiront-elles à supporter sans fléchir ce fardeau supplémentaire de 2 à 3 milliards auquel on évalue le maintien du *two powers standard?* Solution onéreuse, mais aussi solution incertaine; parce que les sources du recrutement dans la marine anglaise ne sont pas abondantes et qu'il ne sert à rien de construire des cuirassés si l'élément « personnel » vient à faire défaut.

Or, il y a une autre solution au problème, et cette solution est infiniment plus simple, plus sûre, plus radicale : utiliser la supériorité actuelle pour détruire la flotte allemande et s'assurer ainsi de longues années de sécurité. Solution humanitaire, à coups de milliards; solution pratique, à coups de canon.

Que pareil dilemme doive se poser un jour devant l'opinion publique d'outre-Manche, c'est en soi, pour l'Allemagne, une menace sérieuse; que les termes de ce dilemme deviennent trop manifestement inégaux, et cette menace devient intolérable.

Aussi, tout intéressée que soit l'Allemagne à la paix et à la temporisation, comprend-on que ses hommes de guerre aient envisagé depuis longtemps la seule parade que comporte l'infériorité navale de leur pays et sa supériorité militaire : une offensive foudroyante suivie d'un débarquement en Angleterre.

*
* *

Jetons les yeux sur une carte de la mer du Nord. Entre les côtes sud de l'Angleterre, qui font face à la France, et celles de l'est, qui regardent les Pays-Bas et l'Allemagne, l'antithèse est frappante. Là, des côtes abruptes, des falaises calcaires, où se creusent des rades profondes et sûres; ici, des rivages bas et sablonneux, coupés de marécages. Entre Douvres et le cap Lizard, on ne rencontre pas moins de huit ports ou rades fortifiées et, entre autres, ces magnifiques établissements navals de Devonport, Portland, Portsmouth.

Au contraire, sur les 1600 kilomètres de côtes qui vont de Douvres aux Orcades, les escadres britanniques n'ont à compter que sur deux points d'appui; le groupe de Sheerness et Chatham leur offre les ressources combinées de ses arsenaux, et, par les fortifications qui y sont accumulées, ses stations de torpilleurs et de sous-marins, commande le confluent de la Tamise et de la Medway, le Nore.

Mais plus loin, il faut remonter jusqu'au Firth of Forth en Ecosse, jusqu'à Rosyth, pour trouver une rade vraiment sûre, défendue par des ouvrages modernes. Dépourvu actuellement

d'un arsenal qui n'existe encore que dans les prévisions budgétaires, et doit en faire le Portland de la mer du Nord, Rosyth n'en constitue pas moins, et dès à présent, un solide point d'appui.

Entre Sheerness et Rosyth, les rades de Harwich, de Hartlepool n'offrent que des fonds insuffisants et des défenses médiocres; le mouillage de Hull est meilleur et ses fortifications plus sérieuses[1]; mais un ennemi qui viendrait atterrir au nord de Yarmouth, dans cette immense rade de Great Yarmouth Roads, ouverte sans défense, profonde de 13 à 18 mètres, débarquerait à moins de 200 kilomètres de Londres; mais les centres importants de la région houillère, Sunderland (120 000 habitants), la Tyne, Newcastle (200 000 habitants), sont absolument dépourvus de protection.

C'est qu'une défense suprême, la maîtrise de la mer, doit suppléer à la défense terrestre, à la défense des côtes, doit tenir lieu de tout. Cette maîtrise de la mer est-elle assurée?

Depuis l'année 1904, l'Angleterre n'a cessé de modifier la répartition de ses escadres, dans le sens d'une vaste concentration dans les eaux métropolitaines; cette nouvelle économie de ses forces navales est intéressante à noter, d'abord parce qu'elle est la réalisation d'une idée appliquée pour la première fois en France[2], mais surtout parce qu'elle décèle un état d'âme nouveau.

Ce n'est plus l'épanouissement orgueilleux d'autrefois sur toutes les mers du globe; dans cette concentration progressive, on sent percer l'inquiétude d'un organisme qui se replie sur lui-même, pour la défense ou pour l'attaque. En 1904, l'amirauté a rappelé huit cuirassés des mers de Chine et pratiquement aboli ses divisions de l'Atlantique nord et des Antilles; en 1907, le mouvement s'accentue : les escadres de la Méditerranée et de l'Atlantique sont privées d'une partie de leurs unités de combat les plus récentes au profit d'un groupement nouveau, essentiellement métropolitain, la *Home-Fleet*.

Voici la distribution actuelle des forces navales anglaises.

L'escadre de la Méditerranée, stationnée à Malte, et l'escadre de l'Atlantique, stationnée à Gibraltar ou à Berehaven, ne comprennent plus chacune que six cuirassés, lancés il y a une dizaine d'années, et quatre croiseurs cuirassés.

C'est à la *Channel Fleet*, dont le port d'attache est Portland, qu'on a réservé les unités les plus récentes, puisqu'elle compte

[1] Plusieurs stations de torpilleurs vont être créées sur la côte est; une entre autres, à Grimsby, devant le port de Hull.

[2] Sous le ministère Lanessan; idée de la concentration des forces : les défenses locales sont négligeables; c'est dans les eaux métropolitaines que se décidera leur sort.

14 cuirassés et 6 croiseurs-cuirassés groupés autour d'un noyau puissant et homogène, les 8 cuirassés du type *Edward VII.*

Quant à la force créée en 1907, la *Home-Fleet*, son organisation est complexe : l'une de ses divisions, la principale, armée à effectifs complets toute l'année, sert en quelque sorte de division d'épreuve et d'entraînement aux unités de combat britanniques, à mesure qu'elles sortent des chantiers ; c'est ainsi qu'elle groupe au commencement de l'année 1909, le *Dreadnought*, les 3 cuirassés légers ses contemporains, *Invincible, Inflexible* et *Indomitable*, 2 cuirassés lancés en 1906, *Lord-Nelsòn* et *Agamemnon*, et 6 croiseurs cuirassés des plus récents. Stationnée à Sheerness, cette division du *Nore*, couvre l'estuaire de la Tamise, et les gigantesques agglomérations qui sont le cœur de l'empire britannique.

Les deux autres divisions de la *Home-Fleet*, sont réparties entre Porstmouth et Devonport; les 10 cuirassés relativement anciens du type *Majestic* qui les constituent, n'ont que des noyaux d'équipage (nucleus crews), allant des 2/5 au 3/5 de l'effectif normal. On assure toutefois que ces équipages peuvent être complétés en quelques heures au moyen d'un appel de réservistes, et que la mobilisation totale de la *Home-Fleet* s'effectue en moins de trente-six heures. La *Home-Fleet* peut donc, suivant les circonstances, jouer le rôle de force de première ligne ou de réserve.

Quelles que soient les nécessités qui semblent la commander, cette répartition des forces navales anglaises est encore défectueuse. Leur concentration est à l'heure actuelle imparfaite, et devra s'accentuer encore [1]. C'est qu'il n'y a pas, nous dit le grand tacticien allemand Clausevitz, « de règle plus simple, mais plus impérative que celle de la concentration des forces. La concentration du *maximum de forces* au point *décisif*, doit être la règle normale. Tout détachement, tout fractionnement de forces, ne doit être qu'une exception, qui demande justification. »

Or, le point décisif, dans l'éventualité militaire, actuellement la seule probable, celle d'une guerre anglo-allemande, c'est cette position du *Nore* qui couvre Londres et regarde l'Allemagne ; or les forces anglaises sont fractionnées, et ce fractionnement est quadruple : la *Mediterranean-Fleet* et l'*Atlantic-Fleet*, gravitent autour de Malte et de Gibraltar à 2300 et 1250 milles, six jours et

[1] C'est, maintenant, chose faite. Le *Daily Mail* annonce pour le printemps 1909 le passage, dans la mer du Nord, des 8 cuirassés du type *Edward VII* où ils constitueront, avec 6 croiseurs cuirassés, une force nouvelle dite « Escadre de la mer du Nord ». La répartition des forces navales anglaises, après avoir passé par les étapes d'une concentration *européenne*, puis *métropolitaine*, aboutit par la force des choses à une concentration presque totale dans la *mer du Nord*.

trois jours et demi, du point décisif; l'explication de ce fractionnement, c'est un reste de cette stratégie malhabile qui voulant être forte partout ne l'est précisément pas là où il importe de l'être; et cette explication n'est pas une justification. Enfin, le maximum de forces représenté par les 22 bâtiments cuirassés de la *Channel-Fleet* est encore à 220 milles et quinze heures du point décisif; et ce point décisif, n'est occupé que par la division du *Nore*, démesurément inférieure, aux forces que l'ennemi a massées, prêtes à l'attaque, à 350 milles de là, à Wilhelmshaven[1].

Tandis qu'un geste défensif attirait lentement les escadres britanniques dans les eaux de la métropole, un mouvement inverse transportait peu à peu le centre des forces navales allemandes, de Kiel, position défensive, à Wilhelmshaven, position offensive. L'escadre que commande le prince Henri de Prusse, se compose actuellement, de 16 cuirassés et 6 croiseurs-cuirassés. Entre cette escadre et celles du *Nore* et de la *Channel-Fleet* qui, seules, lui seraient immédiatement opposables, l'antithèse est frappante.

Du côté allemand, homogénéité presque parfaite, dans la puissance et la vitesse; les 16 cuirassés du prince Henri de Prusse se rattachent seulement à deux types, *Deutschland* et *Wittelsbach*, et encore, ces deux types ne sont-ils que des variantes d'une même conception, différents seulement par le degré de force.

Adaptation précise des moyens au but : les cuirassés allemands ne sont pas des instruments quelconques; ce sont des instruments destinés tout spécialement à détruire les cuirassés anglais, et surchargés dans ce but de canons moyens à tir rapide, qui cribleront de projectiles à explosif, les extrémités non protégées de leurs adversaires. Unité de commandement et d'entraînement, tous les navires de cette escadre, manœuvrant depuis des années sous la même direction, sont, à la lettre, les membres d'un même organisme, habitués à répondre vite et sûrement à une même impulsion.

Du côté anglais, manque d'homogénéité : le meilleur y est déprécié par le médiocre. Dans la *Channel-Fleet*, un groupe tout à fait hors de pair, celui des 8 cuirassés du type *Edward VII*, lancés en 1904, et décidément supérieurs aux meilleurs cuirassés allemands, est amalgamé tant bien que mal à 4 *light-enders* [2] du type *Formidable*.

Dans la division du *Nore*, les 3 cuirassés légers de 18 000 tonnes

[1] Cette situation est améliorée par la nouvelle répartition indiquée ci-contre.

[2] Littéralement « bouts légers »; ces cuirassés lancés en 1899 sont ainsi nommés à cause du manque de protection de leurs extrémités, en particulier de l'arrière.

qui viennent d'atteindre aux essais la vitesse extraordinaire de 28 nœuds, celle de nos torpilleurs, et leur contemporain, le puissant et rapide *Dreadnought*, sont accouplés au *Lord-Nelson* dont la conception offensive est bien différente, et voisine de celle de nos *Danton*. Enfin, la *Nore-Division* est en temps de paix, indépendante de la *Channel-Fleet*. Il peut en résulter, dans les manœuvres d'ensemble de ces deux forces, des flottements dans l'exécution des ordres, dans l'interprétation des signaux, un manque de cohésion fâcheux.

Sans doute, au point de vue des chiffres bruts, la combinaison de la *Channel-Fleet* et de la *Nore-Division* dispose, avec ses 32 unités cuirassées, d'une somme de moyens offensifs supérieure à celle des 22 unités du prince Henri de Prusse; elle oppose 196 canons de gros calibre et 258 pièces de moyen calibre aux 96 et 300 pièces équivalentes de l'ennemi. Mais il dépend d'un acte de volonté de celui-ci, de paralyser cette supériorité tactique en tirant plein parti de sa propre supériorité stratégique; il dépend de lui de prendre l'offensive.

Cette offensive, qu'une parole unique peut déchaîner à l'improviste dans l'Etat militarisé qu'est l'empire allemand, cette offensive foudroyante, à la japonaise, tout la commande. Les théories de la guerre allemande, tout imprégnées du culte de l'offensive, la revendiquent. Les conditions géographiques esquissées précédemment la favorisent et l'appellent. Mais, par-dessus tout, une offensive vigoureuse constitue, pour la flotte allemande, la seule chance de pouvoir *agir* au lieu de se borner à *subir;* les escadres britanniques, une fois concentrées et assurées d'une supériorité de trois contre un, il n'y a plus compétition, il n'y a plus guerre au sens propre du mot. Il lui faut donc réaliser, dans le minimum de temps, l'opération la plus offensive possible, et cette opération existe.

C'est une nuit d'hiver, sombre et mouillée. L'état de tension entre les deux nations persiste, mais cette tension est maintenant chose quotidienne, et, pour ainsi dire, normale. L'escadre allemande est à l'ancre à Wilhelmshaven, prête à appareiller, comme elle l'est depuis tant de mois; et si, la veille, quelques croiseurs rapides ont touché à la station de mines de Cuxhaven, et pris le large, le fait ne vaut même pas d'être signalé. En Angleterre, l'opinion publique est sans inquiétude. Que craindrait-elle? Les canons de sa puissante *Channel-Fleet* gardent Portland, et la division du *Nore* est à l'ancre devant Sheerness; et si les escadres de l'Atlantique et de la Méditerranée sont loin de là, c'est qu'il est bon de montrer parfois le pavillon britannique sur les côtes portugaises ou italiennes.

Cependant, à Berlin, s'achève cette nuit historique d'une sombre grandeur où, devant l'imminence d'un conflit désormais inévitable, on s'est décidé, le cœur lourd, à risquer le tout pour le tout. Déjà, l'escadre de Wilhelmshaven a reçu l'ordre d'appareiller au petit jour et de faire route sur Portland; déjà, la division des bâtiments porte-mines a couvert, en dix-huit heures, les 350 milles qui séparent Cuxhaven de Sheerness. Ce sont de petits croiseurs, insignifiants, en apparence; et, pourtant, la besogne furtive qu'ils vont accomplir ne vaut pas moins qu'une victoire navale.

Lorsqu'en 1907, l'amiral Siegel, représentant de l'Allemagne, réclamait à la deuxième conférence de la Haye l'interdiction absolue des torpilles flottantes ou ancrées, on savait bien, en Allemagne, qu'il n'est meilleur moyen, pour ne rien obtenir, que de trop demander. Et, lorsque peu après, le baron Marschall, jetant le masque humanitaire, revendiquait âprement le droit imprescriptible de satisfaire aux nécessités militaires, le pays entier était derrière lui, le pays entier applaudissait bruyamment à l'échec de la conférence. Car il n'ignorait pas que ses marins, avant les autres, mieux que les autres, ont su faire de la mine, arme du faible, instrument de défense, un admirable engin d'offensive.

Devant Sheerness, les forts n'ont rien vu, le temps est « bouché », comme disent les marins. En quelques heures, moins peut-être, devant cette rade du *Nore* où repose l'élite de la flotte anglaise, les croiseurs porte-mines ont semé des centaines de torpilles vigilantes[1] avant de disparaître dans les brumes de l'aube hivernale.

Le matin est venu, et, avec lui, le fracas de ce coup de tonnerre oublié : la guerre en Europe ; l'échéance longuement, ardemment convoitée par les marins anglais est enfin arrivée ; et c'est avec un frémissement d'espoir qu'ils ont redit, cette fois, leur habituel : *Oh! I hate those Germans*. Aussi, un nouveau record de vitesse, de « pluck » britannique vient-il d'être battu ; en quelques heures, la *Channel-Fleet* s'est trouvée prête à appareiller, en branle-bas de combat. Elle a fait route sur Sheerness pour opérer sa jonction avec la division du *Nore*, et, de là, s'en aller à la recherche de l'ennemi pour le forcer au combat...

Mais elle n'a pas eu la peine de le chercher. Au débouché dans

[1] Cette opération du mouillage des torpilles vigilantes s'effectue, en marche à petite vitesse, au moyen d'un rail débordant l'arrière du navire, et par lequel plusieurs de ces torpilles peuvent être littéralement « pondues » en une minute. Une fois immergées, elles sont maintenues entre deux eaux, à la profondeur voulue par un câble fixé à un bloc de métal reposant sur le fond. La marine allemande compte actuellement 15 petits croiseurs de 3 à 4000 tonneaux et de 23 à 25 nœuds de vitesse particulièrement aptes à des « raids » rapides ayant pour but l'opération indiquée ci-dessus.

la mer du Nord, elle s'est heurtée brusquement à l'escadre ennemie; assaillie par le feu d'une artillerie moyenne innombrable et précise; déconcertée, battue, elle a dû se replier sur Portsmouth. Dans la trépidation éperdue de la télégraphie sans fil, la division du *Nore* a voulu marcher au canon; comme un homme qui, par mégarde, a marché sur un nid de guêpes, elle s'est jetée, sans défiance, dans les passes barrées de mines ennemies; autant d'explosions, autant de cuirassés en avaries; il a fallu rentrer au mouillage, affaiblis de moitié, s'évertuer, la rage dans le cœur, à cette opération délicate, interminable, du draguage des torpilles. En quelques heures, ce fait prodigieux s'est accompli : l'Allemagne maîtresse des mers anglaises. L'ennemi peut, à son gré, insulter de toutes façons au sol britannique, bombarder Hull, Tynemouth, Brighton, des villes de cent mille habitants, semer de ruines ces côtes de l'Est à peine défendues, courir sus aux bâtiments de commerce, se venger, en quelques jours, de tant d'années d'angoisse et d'oppression morale.

Toutes ces opérations sont possibles; aucune n'est décisive, aucune n'est même utile. Puisque, d'un seul élan vigoureux et hardi, l'Allemagne vient de reculer sa frontière jusqu'au rivage ennemi, pourquoi son armée ne passerait-elle pas cette frontière? Puisque sa flotte victorieuse contiendra désormais les débris d'escadres enfermés dans les ports anglais, pourquoi les transports massés à Wilhelmshaven, à Emden, à Bremerhaven, ne porteraient-ils pas les légions germaniques jusqu'à l'île orgueilleuse?

Cette chose inouïe, non vue depuis Guillaume le Conquérant, pourquoi ne s'accomplirait-elle pas enfin : une invasion en Angleterre?

Lorsqu'il est question d'une invasion en Angleterre, on entend fréquemment évoquer le souvenir du camp de Boulogne; on entend affirmer qu'un envahisseur allemand trouverait aujourd'hui dans les progrès du machinisme, vapeur, vitesse des navires, ressources de la flotte commerciale, de grandes chances de mener à bien la tentative grandiose qui ne reçut pas même un commencement d'exécution. Rien de plus superficiel que cette façon de voir. La cheville ouvrière de la vaste opération imaginée par l'empereur, c'étaient les 50 kilomètres qui séparent Douvres de Boulogne; c'est cette réduction au minimum de l'élément mer, qui caractérisait la descente projetée, et en déterminait les conditions : flottille de plus de 2000 petits bâtiments de toutes sortes, mais tous *à faible tirant d'eau* [1], portant chacun une compagnie

[1] Deux mètres au maximum.

d'infanterie, ou quelques pièces d'artillerie. Quelques heures de beau temps, la mer libre, et toute cette flotille dirigée sur un point convenu des côtes sud de l'Angleterre, qui sont accores, allait s'échouer à la plage; les hommes sautaient à terre; en quelques heures, et sans passer par les complications d'un déblayement indirect, canons, chevaux et matériel de campagne se trouvaient mis à terre à quelque 100 kilomètres de Londres. Le transport des troupes et leur débarquement se trouvaient ainsi réduits à leur plus simple expression.

Tout autre est la situation d'un envahisseur allemand. Cet immense avantage stratégique de la proximité des côtes lui fait défaut; et les progrès de la navigation, le desservent bien plus qu'ils ne le favorisent. Car cette puissante flotte de commerce allemande à laquelle il faudrait recourir pour le transport des troupes, est une flotte à grand tirant d'eau, contrainte par conséquent à mouiller à grande distance des côtes est de l'Angleterre qui sont en pente douce, soumise, par suite de cet éloignement aux lenteurs et aux complications d'un débarquement indirect [1], condamnée par la prolongation de cette station en eau profonde, à subir nuit et jour, les attaques des torpilleurs et sous-marins de la défense. La création et l'emploi d'un matériel spécial à faible tirant d'eau permettant le débarquement direct, est irréalisable dans le cas de l'Allemagne; on ne traverse pas les 650 kilomètres de mer rude et traîtresse, qui séparent Emden des côtes anglaises, avec des chalands à fond plat, comparables aux « prames » de Napoléon.

Par ailleurs, une diversion du genre de celles qui entraînèrent Nelson en Egypte et aux Antilles, et qui donnaient à l'envahisseur des latitudes de temps presque infinies, devient bien improbable avec la célérité des moyens d'information modernes, l'instantanéité de la télégraphie sans fil.

Et enfin, la vitesse et l'abondance des moyens de transport actuels permettent bien aux escadres de la défense de se porter rapidement au point menacé, à ses chemins de fer d'y faire affluer les troupes en quelques heures, sans favoriser au même degré l'agresseur. Ce qui est long et compliqué, ce n'est pas le transport des troupes, c'est leur débarquement.

Pour réaliser l'idée napoléonienne, la France d'aujourd'hui possède encore bien des avantages refusés à l'Allemagne. La

[1] Lorsque les transports ont un tirant d'eau trop fort pour aller s'échouer à la plage, et qu'il leur faut mouiller à grande distance de la côte, on établit un va et vient entre cette côte et les transports au moyen d'un matériel de plage complexe, chalands, canots à vapeur, chaloupes. Ce débarquement indirect est infiniment plus long et compliqué.

science de nos ingénieurs aurait vite fait de substituer au matériel disparate accumulé autour de Boulogne, une flotille de chalands perfectionnés, suffisamment marins pour affronter une traversée de 50 ou 100 kilomètres par mer maniable. Mais surtout, elle a, dès à présent, créé la possibilité d'assurer à nos transports, la liberté momentanée des mers, en créant cet admirable instrument de domination des mers resserrées que constitue le sous-marin. Les qualités nautiques du submersible se développent chaque jour; dès aujourd'hui, son rayon d'action dépasse largement les distances à couvrir dans la Manche [1]; et, dans un avenir prochain, la maîtrise du détroit peut redevenir possible.

Mais la marine allemande ne possède pas de sous-marins. Lorsqu'elle en aura construit, essayé et réussi quelques-uns, il lui faudra encore, et cela, au prix d'un apprentissage dont nous savons en France la durée, apprendre à s'en servir. Alors même, elle n'en pourra tirer plein parti : la mer du Nord n'est pas une mer resserrée, et les distances d'Emden aux ports anglais sont en moyenne quintuples, de celles de Cherbourg à Portsmouth.

L'Allemagne, puissance continentale à *côtes éloignées*, ne peut utiliser sa puissance militaire contre l'Angleterre qu'en recourant à ce que les Anglais appellent « stratégie amphibie », stratégie maritime et terrestre : expédition militaire succédant à des combinaisons de forces navales, diversions, par où l'on s'efforce d'acquérir une maîtrise de la mer plus ou moins complète, plus ou moins durable. Par suite, une invasion allemande en Angleterre ne peut se concevoir que sous l'un des aspects suivants :

Débarquement-invasion, dans lequel une maîtrise de la mer, complète et permanente, assure au transport de l'armée expéditionnaire, à son débarquement, à ses communications une sécurité absolue. C'est l'expédition anglaise au Transvaal; c'est le débarquement des Japonais au Liao-Toung, après que la défaite de Yalu a contraint les débris de la flotte chinoise à s'enfermer à Wei-ha-Wei; c'est encore l'invasion japonaise en Mandchourie, pendant le blocus de Port-Arthur et après Tsu-Shima.

Ce genre d'opération n'est évidemment pas celui que comporte notre hypothèse. Si complète qu'on suppose la défaite de la *Channel-Fleet* et de la *Nore-Division*, la maîtrise de la mer conquise par cette défaite ne peut être que précaire; dans quelques jours, l'entrée en ligne de forces intactes, et numériquement

[1] Les submersibles du type « Pluviôse », ont une vitesse de 12 nœuds à la surface et un rayon d'action de 1000 milles, suffisant pour couvrir 12 fois la distance de Cherbourg à Portsmouth; les nouveaux sous-marins en essais fileront 15 nœuds et pourront couvrir 30 fois cette même distance.

supérieures[1], *Atlantic-Fleet*, *Mediterranean-Fleet*, divisions de réserve de la *Home-Fleet* va contraindre l'escadre victorieuse, mais, à coup sûr, très éprouvée, très diminuée, à battre en retraite ou à soutenir un combat sans espoir.

Dans l'un ou l'autre cas, sa maîtrise de la mer aura pris fin.

On s'est beaucoup appesanti sur une autre forme de débarquement, le *raid*, diamétralement opposée à la précédente, en ce sens qu'elle ne dépend à aucun degré d'une maîtrise de la mer, même momentanée. Un petit nombre de transports rapides, accompagnés de quelques croiseurs ou contre-torpilleurs, font route isolément, parviennent à tromper la surveillance des éclaireurs ennemis, et vont jeter sur un point convenu des côtes anglaises une division d'infanterie, sans artillerie, sans cavalerie, sans impedimenta excluant la possibilité d'un débarquement très rapide. Que l'expédition puisse atterrir en Angleterre et y prendre pied, c'est fort possible, si le temps et la mer s'y prêtent; qu'elle y joue un rôle décisif, ou même utile, on peut en douter. Toute l'histoire des invasions tentées en Angleterre est précisément une histoire de *raids* infructueux ou avortés.

Mais ce dont il est impossible de douter, c'est que la navigation et le stationnement de transports sans défense dans les eaux territoriales de l'ennemi, contrôlées par ses escadres, parcourues incessamment par les croiseurs et torpilleurs de la défense, est un simple défi au bon sens. Et, si l'on se représente clairement ce que comporte de confusion et de lenteur un débarquement de proportions même beaucoup plus restreintes; si l'on se représente l'effroyable panique et la destruction de vies causées par l'éclatement d'un projectile à explosif, ou le choc d'une torpille, sur un transport bondé de troupes, on admettra facilement que cette aventure inutile et désespérée du *raid* peut bien, à la rigueur, avoir été envisagée par l'amirauté anglaise, — il faut bien tout prévoir, — mais qu'elle ne saurait en aucun cas entrer dans les projets de l'état-major allemand.

Reste le type de débarquement intermédiaire entre ces deux extrêmes, celui qu'appelle notre hypothèse de l'impuissance momentanée des escadres anglaises, celui que l'amirauté considère comme seul possible, et qu'elle baptise du nom d' « incursion » pour le différencier de l' « invasion » et du « raid » précédemment définis. C'est encore l'opération qu'envisage lord Roberts, lorsqu'il déclare : « L'Allemagne est prête à sacrifier sa flotte entière pour faire passer ses transports. »

[1] La combinaison de ces 3 escadres met en ligne 19 cuirassés et 11 croiseurs-cuirassés, portant ensemble 84 canons de gros calibre et 370 de moyen calibre.

Dans ce cas, l'envahisseur met à profit une maîtrise de la mer *temporaire*, pour jeter sur le territoire ennemi un ou deux corps d'armée pourvus d'artillerie et de cavalerie; la rupture prochaine des relations entre la métropole et le corps expéditionnaire, est un fait prévu et accepté d'avance. Fondée sur une maîtrise de la mer temporaire, c'est évidemment de la durée de cette maîtrise que dépend l'opération, quant à son ampleur et sa portée.

Mettons les choses au mieux pour l'envahisseur. Au moment où l'expédition allemande aborde en un point de la côte est de l'Angleterre, le plus favorable, Yarmouth, les escadres de l'Atlantique et de la Méditerranée, sont à la limite extrême de leur ressort, à Malte.

Il y a 2300 milles de Malte à Yarmouth, ou six jours et demi de route à la vitesse de 15 nœuds. Pour mettre à terre une véritable armée, c'est, semble-t-il, un laps de temps largement suffisant, considérable en tous cas. Moins considérable qu'il ne paraît au premier abord; la rapidité de débarquement, autrement dit la quantité de troupes pouvant être mises à terre en un jour, est chose essentiellement variable; elle dépend des facilités de la plage choisie, de l'état de la mer, de l'activité ou de l'inertie de la défense, de la proportion d'artillerie et de cavalerie entrant dans la composition du corps expéditionnaire[1].

Prenons à titre d'exemple les débarquements japonais au Liao-Toung, pendant la guerre avec la Chine; dans ces débarquements effectués, pourtant, dans des conditions de mer et de sécurité encore très favorables, on put mettre à terre environ 12 000 hommes par jour. En adoptant ce chiffre qui représente, d'ailleurs, une moyenne généralement admise, en tenant compte, en outre, du temps nécessaire au trajet des transports, cette conclusion s'impose, qu'un effectif de 60 000 hommes, ou de deux corps d'armée, constitue pour le corps expéditionnaire allemand un maximum difficile à dépasser, sinon à réaliser.

Deux corps d'armée[2] jetés à 200 kilomètres de Londres et abandonnés à leurs propres forces. Voici donc, dans les condi-

[1] Au débarquement d'Ol-dFort en Crimée qui passe pour tout à fait exceptionnel, parce qu'il était préparé de longue date et que les Russes n'essayèrent en aucune façon de l'entraver, on réussit à débarquer 40 000 hommes le premier jour. Le lendemain, la houle vint interrompre les opérations, et le total du corps anglo-français (58 000 hommes) ne fut mis à terre qu'à la fin du quatrième jour.

[2] Nous sommes encore bien loin du chiffre de 150 000 hommes, lancé par le maréchal Roberts à la tribune de la Chambre des Lords, dans la séance historique du 23 novembre 1908. La constatation n'a rien de surprenant. Ce chiffre était un chiffre tendancieux destiné à forcer dans l'opinion publique l'idée du service obligatoire. La tribune parlementaire, comme le théâtre, a son optique spéciale.

tions les plus favorables qu'on puisse imaginer, le résultat principal de l'offensive allemande. Or une question se pose maintenant : ce résultat est-il définitif? a-t-il pour conséquence nécessaire la soumission de l'ennemi? En un mot, cette opération combinée d'une surprise navale suivie d'une incursion, la plus décisive de toutes celles que puisse envisager l'état-major allemand, est-elle décisive?

Remarquons, tout d'abord, qu'une armée d'invasion coupée de ses communications et de ses ravitaillements, se trouve par le seul fait de cette rupture, et avant tout engagement, dans des conditions matérielles et morales singulièrement défavorables. Pour qu'elle ait des chances de vivre et de vaincre, il faut que les premiers succès ne tardent guère à venir retremper les énergies et lui donner la possibilité de subsister sur le pays conquis; il faut qu'elle possède sur l'ennemi luttant pour ses foyers et sur un terrain familier, une indiscutable supériorité en nombre ou en valeur; le fait de se trouver en présence de forces supérieures ou simplement comparables, c'est d'avance la quasi certitude de la défaite. De quelles forces le *War-Office* dispose-t-il pour faire face à l'envahisseur?

Les opérations du débarquement ont duré six jours, et Yarmouth est à 200 kilomètres, ou huit jours de marche de Londres.

A partir du moment où le premier soldat ennemi a mis le pied sur le sol anglais, le *War-Office* dispose donc de huit à dix jours pour mobiliser l'armée régulière, la jeter au devant de l'envahisseur et lui imposer la bataille. Cette armée régulière, stationnée dans la métropole, prête à chaque instant à entrer en campagne, et dont la raison d'être est avant tout, et malgré sa qualification, la défense de la métropole, cette *Expeditionnary Force*, atteignait en octobre 1908 le chiffre de 168 000 hommes[1].

En tenant compte du chiffre des non-combattants, des indisponibles, des troupes stationnées en Irlande, c'est donc à 120 ou 130 000 hommes de troupes solides, exercées, aimant la guerre comme le plus violent des sports, commandées par des personnalités comme les généraux French, Hamilton, que viendrait se heurter l'armée d'invasion dès ses premières étapes, ou plus probablement, avant sa mise en route, au cours même du débarquement.

Derrière l'armée régulière, les anciennes troupes de Yeomanry et de volontaires, fondues en un même corps, l'armée territoriale, représentent un appoint de 150 000 hommes sommairement exercés.

Quelle que soit la valeur des troupes d'élite composant le corps

[1] Le chiffre total des troupes régulières ou irrégulières, entretenues par le budget de l'Empire ou par les colonies, atteint 900 000 hommes.

expéditionnaire allemand, cette valeur a des limites; peut-elle équilibrer, à elle seule, tous les avantages matériels et moraux, et surtout la supériorité numérique quadruple assurée à la défense[1]. Sans écraser les forces productrices de l'Angleterre, sous le fardeau d'une flotte supérieure et d'une armée comparable à celles du continent, la combinaison d'une flotte prépondérante et d'une armée restreinte, lui assure des garanties très fortes de son intégrité territoriale.

Ce n'est peut-être pas assez, pour décourager à coup sûr, toute tentative d'invasion; c'est assez du moins pour amener à cette tentative un dénouement rapide. Et si ce n'est pas la sécurité absolue, c'est que la guerre ne comporte pas la sécurité absolue. L'inviolabilité certaine du territoire ne peut se concevoir que pour une puissance véritablement insulaire, maîtresse de la mer et sûre de le rester.

Pour les Etats-Unis, masse compacte de plus de 60 millions d'habitants, à des milliers de lieues de toute côte ennemie, la question de défense nationale ne se pose pas[2]. Elle se pose pour l'Angleterre. Parce que cet empire britannique, disséminé sur tout le globe, et dont le cœur bat à quelques kilomètres du continent, n'est à dire vrai qu'une puissance continentale.

De sa défense nationale, la flotte doit demeurer l'élément prépondérant, parce qu'à elle seule, elle garde la frontière, la rend à peu près inexpugnable, et peut la refermer sur l'envahisseur qui viendrait à la franchir; et encore, parce qu'elle assure par la maîtrise de la mer, la jonction nécessaire entre toutes les fractions de l'empire, et réalise au point de vue offensif, la forteresse mobile, l'arme de choix, éminemment adaptée aux besoins de la politique britannique.

L'armée restera à la hauteur de sa tâche, tant qu'elle pourra faire face, en forces largement supérieures, aux fractions de l'armée ennemie qui auront réussi à passer la frontière.

Une dernière remarque achèvera de ramener à ses véritables proportions, ce péril de l'invasion.

Si cette éventualité a été examinée ici avec quelques détails, c'est qu'elle a été tout récemment portée avec éclat à la tribune du Parlement britannique, c'est qu'elle se discute encore journellement dans les publications militaires, et qu'il se mène en

[1] Aux manœuvres d'Ailesbury en 1908, sir John French évalue la puissance militaire de 3 divisions territoriales à celle d'une division régulière.

[2] C'est pour des Américains que le capitaine Mahan a écrit les livres fameux sur la « Maîtrise de la mer »; ce qui avait pour but d'attirer l'attention de ses concitoyens sur les choses de la mer, a été accepté de confiance par le public anglais.

Angleterre une véritable croisade pour l'adoption du service obligatoire; c'est que dans les feuilles publiques, dans les romans, jusqu'au théâtre, fleurit une véritable littérature de l'invasion.

Pour répondre à cette question : « Le territoire anglais est-il menacé? », nous avons eu recours à cette hypothèse, comme on admet en géométrie, des « suppositions pour un instant », afin de dégager plus clairement la conclusion du théorème.

En réalité, c'est une hypothèse purement académique; elle n'offre guère plus de vraisemblance que ces combinaisons stratégiques, édifiées à force de conventions et de suppositions gratuites, qui servent de thèmes aux manœuvres.

Car il nous a fallu supposer tout d'abord, que les escadres de l'Atlantique et de la Méditerranée sont simultanément absentes, à la limite extrême de leur ressort; que la *Channel-Fleet* et la *Nore-Division* sont dispersées, et ces deux forces navales sont maintenant réunies d'une façon presque permanente, en attendant leur concentration définitive dans la mer du Nord qui sera demain un fait accompli.

Il faut supposer, de plus, que la mobilisation et l'embarquement des troupes allemandes seront ignorées[1]; que l'affrètement dans les ports de la mer du Nord, d'une énorme quantité de transports, 200 000 tonneaux au bas mot[2], passera pour un fait très naturel; que les croiseurs porte-mines effectueront tout à loisir le mouillage de leurs torpilles devant le *Nore*, et le *Nore* regorge de « destroyers » rapides[3]; il faut admettre encore que la *Channel-Fleet* livrée à ses propres forces, sera battue, ce qui est problématique; que les transports chargés de troupes échapperont pendant des jours et des nuits, aux attaques de torpilleurs et de sous-marins, et il y a une douzaine de sous-marins et quantité de torpilleurs à Sheerness; que le point de débarquement sera ignoré et dégarni de troupes; or il n'y a qu'un petit nombre de points propices à un débarquement important, et le War-Office étudie et possède depuis quinze ans, les

[1] Le service de renseignements de l'armée anglaise aurait, dit-on, découvert récemment, l'existence en Angleterre, de 5000 espions à la solde de l'état-major allemand. En élaguant ce chiffre d'un zéro, il est bien probable que la contre-partie de ce service existe en Allemagne.

[2] L'expédition anglaise de 1882 en Egypte, comportait un effectif de 32 000 hommes, avec la cavalerie et l'artillerie, effectif qui n'est que la moitié de celui que nous avons prêté au corps expéditionnaire allemand. Il fallut affréter 60 bâtiments, jaugeant 165 000 tonneaux.

Pour l'expédition de Chypre (1878) il fallut 58 000 tonneaux pour un effectif de 9000 hommes.

[3] 24 destroyers de 350 à 650 tonneaux et de 25 à 30 nœuds de vitesse, armés à effectifs complets et 25 de même valeur à effectifs réduits.

moyens d'y faire affluer des troupes en quelques heures, par les chemins de fer du littoral.

Bref, il faut supposer que les pouvoirs publics, l'Amirauté, le haut commandement, pris tous ensemble d'aberration, et pratiquant la politique de l'autruche, dissémineront les escadres comme à plaisir, dégarniront les côtes, ne verront rien, n'entendront rien, ne sauront rien; il faut supposer purement et simplement que la guerre n'est plus la guerre.

« Le temps est tout, disait Nelson, cinq minutes font la différence entre la victoire et la défaite. »

Et, en effet, l'aspect d'une guerre anglo allemande se modifie du tout au tout, si le chef suprême des forces navales britanniques s'attribue ce gain de temps qu'est l'offensive, ou, du moins, en dépouille son adversaire en se tenant sur une défensive vigilante.

Alors, toute la supériorité matérielle de la flotte anglaise est remise en valeur, toutes les possibilités de surprise et d'invasion que nous avons admises s'évanouissent, le champ des combinaisons offertes aux amiraux allemands se restreint singulièrement.

L'Angleterre sur ses gardes, cela veut dire que la *Channel-Fleet*, la *Nore-Division* et l'*Atlantic-Fleet*, tout au moins, sont concentrées à Sheerness ou à Rosyth, que la *Mediterranean-Fleet*, acheminée vers la mer du Nord, et les divisions de réserve de la *Home-Fleet* complétant leurs effectifs, se préparent à seconder ou à achever l'œuvre de la flotte principale.

Celle-ci, avec ses 26 cuirassés, dont une bonne moitié surpasse en valeur les meilleures unités de la flotte adverse, ses 16 croiseurs-cuirassés, sa vitesse de 18 nœuds, ses 220 gros calibres et 370 moyens calibres, opposés aux 96 et 300 pièces similaires de l'ennemi, sa division du *Nore*, capable de porter d'un bout à l'autre du champ de bataille à la vitesse de 21 nœuds, l'écrasant appoint de ses 64 canons de 305 millimètres[1] constitue dans la main d'un chef avisé et hardi un instrument tactique d'une irrésistible puissance. Pour détruire une pareille supériorité matérielle il faudrait admettre, dans le personnel anglais, une infériorité flagrante, que rien ne donne à prévoir, bien au contraire.

Les difficultés de recrutement auxquelles il a été fait allusion sont les difficultés d'un avenir lointain; pendant bien des années encore, les 60 000 réservistes que compte la marine britannique lui assurent, en cas de mobilisation, des ressources d'autant plus larges, que la presque totalité de ses unités de combat réellement effectives, est armée dès le temps de paix.

[1] Au printemps 1909, la division du *Nore* comprend 4 cuirassés lourds et 3 cuirassés légers du type Dreadnought.

Et quant à la qualité de ce personnel, la création du *Dreadnought* qui la consacre, la mettra toujours davantage en valeur. Car il ne suffit pas de construire des *Dreadnought*, il faut encore savoir s'en servir; et quelque opinion qu'on ait de leur valeur tactique, il est hors de doute que ces cuirassés géants sont des engins de précision [1], réclamant un personnel très stable, très expérimenté, presque permanent; il est probable qu'à ce point de vue, les équipages anglais, composés d'engagés et de rengagés à long terme, ont toute chance d'être supérieurs aux équipages allemands formés par le service obligatoire de trois ans. Il n'est pas indifférent de remarquer en outre que la marine anglaise fait exclusivement appel à la population maritime de ses côtes, alors que le personnel allemand se recrute pour les deux tiers dans l'intérieur du pays.

Or, il est bien possible qu'en temps de paix et en rade, les progrès du machinisme fassent du cuirassé une usine où des mécaniciens et des artilleurs suffisent; à la guerre et à la mer, cette usine redevient bateau; ce mécanicien, cet artilleur, doivent redevenir marins, car il s'agit de conduire les feux, de pointer, par grosse mer, de vivre, de s'adapter.

Et l'expérience prouve encore chaque jour que la seule adaptation efficace et complète, c'est cette adaptation faite d'hérédité et de tradition, qu'on exprime par ce mot démodé : le sens marin.

Pour passer des généralités aux précisions, il faudrait pouvoir comparer; et nous ne savons rien, ou presque rien, du personnel allemand. Ses qualités militaires ne font aucun doute; il est à souhaiter que ses qualités manœuvrières et nautiques les égalent maintenant [2]. Mais, en revanche, nous savons beaucoup du personnel anglais; nous savons qu'au point de vue de l'élément décisif, le tir au canon, ce personnel est sans rival : que, grâce à la vigoureuse impulsion de l'amiral sir Percy Scott, grâce à l'invention d'ingénieux appareils de pointage et d'exercice, on réalise dans les escadres anglaises des pour-cents de tir qui font l'envie des autres marines; et qu'enfin c'est précisément dans l'impeccable dextérité de ses canonniers que l'amirauté anglaise a trouvé la conception et la justification de ce *leap in the dark*, ce saut dans l'inconnu, que constitue le lancement du *Dreadnought*.

[1] Parce que leur utilisation tactique, leur rendement, dépend de deux éléments difficiles à obtenir et à coordonner; la vitesse du navire et le réglage d'un petit nombre de pièces de gros calibre.

[2] Dans aucune marine, y compris la nôtre, les accidents de navigation (échouements, abordages) ne sont aussi nombreux que dans la marine allemande, et s'ils sont, en général, inoffensifs, cela tient à la nature sablonneuse des côtes allemandes.

Et nous savons encore que jamais les équipages anglais n'ont été plus confiants dans leurs chefs, mieux entraînés, mieux formés par des exercices incessants, et par cette passion du *record*, caractéristique de la race, à cette perfection dans le détail, où gît souvent le ressort méconnu de la victoire.

Sans prétendre arracher à l'avenir le secret de la guerre, il est pourtant vraisemblable d'admettre que, devant une supériorité écrasante en matériel, et une supériorité probable en personnel, la flotte allemande n'a d'autre gloire à revendiquer que celle qui s'attache au courage malheureux.

*
* *

La destruction des armées ou des flottes ennemies peut amener par elle-même la soumission de la nation vaincue; elle peut aussi n'être que le prélude à des moyens de coercition plus immédiats. Dans la guerre terrestre, c'est l'occupation directe du territoire ennemi, avec toutes ses conséquences : exercice de la souveraineté, levée de l'impôt.

La guerre sur mer comporte un moyen d'action analogue, dans cette occupation indirecte du territoire de la nation adverse, cette désorganisation profonde de sa vie économique et sociale que réalise la rupture de ses relations maritimes avec l'extérieur et la saisie permanente de sa propriété privée sur mer.

Il y a deux moyens d'agir contre le commerce maritime de l'ennemi : la capture de ses navires en haute mer, le blocus effectif de ses côtes. La position géographique de l'Angleterre semble devoir faire préférer le premier.

Par la vaste étendue de ses côtes orientales, elle bloque les débouchés de la mer du Nord sur l'Océan; elle contrôle toutes les routes mondiales allant des ports allemands vers la mer libre, soit qu'elles empruntent au sud l'étroit chenal du Pas-de-Calais, soit qu'elles s'infléchissent au nord vers le détroit, large de 300 milles, qui sépare l'Ecosse de la Norvège.

Et pour tirer parti de ces avantages géographiques, l'amirauté anglaise a d'infinies ressources. Ses 38 croiseurs-cuirassés, ses 90 croiseurs protégés, dont une bonne partie atteignent des vitesses de 22, 23 nœuds, comparables à celles des paquebots, bien supérieures à celles des cargo-boats, son énorme flottille de 150 destroyers, elle peut les jeter entre Douvres et Boulogne, entre Rosyth et la Norvège, comme les mailles d'un immense filet.

Mais les conditions géographiques du commerce allemand se prêtent merveilleusement au maintien d'un blocus rigoureux; car les estuaires de l'Elbe, du Weser et de l'Ems, qui drainent par la

voie de Brême, Hambourg et Bremerhaven, la presque totalité du commerce maritime et fluvial, se côtoient et se resserrent sur 75 kilomètres de littoral.

Le blocus rigoureux de cette faible étendue de côtes, paralyserait les quatre cinquièmes du mouvement commercial [1] des ports allemands, la moitié du commerce total de l'Allemagne.

Egalement admissibles et praticables au point de vue stratégique, ces deux moyens d'action, le blocus et la saisie de haute mer, sont inégaux devant le droit international.

La déclaration de Paris, qui régit théoriquement la guerre sur mer, est, dans la pratique, une source inépuisable de contestations [2]. C'est que les termes mêmes de la déclaration : nationalité ou pavillon du navire, nationalité de la marchandise, définition de la contrebande de guerre [3], sont tous également sujets à controverse, et interprétés par chaque pays suivant sa propre jurisprudence et ses propres intérêts; les règles édictées semblent précises : autant de mots, autant de pièges. Aussi l'arbitraire dans l'exercice du droit de prise en haute mer n'a-t-il pratiquement d'autre limite que les revendications des neutres lésés; et ces neutres s'efforceront-ils, naturellement, de tout leur pouvoir, de réduire cet exercice au minimum. Une guerre commerciale fondée sur ce moyen d'action conduirait fatalement à de graves conflits internationaux, ou resterait inefficace.

Au contraire, la solution du blocus est simple, précise et radicale.

Simple, parce qu'elle ne dépend que d'une seule condition : le blocus doit être effectif [4]; précise, parce qu'elle ne prête à aucune difficulté d'interprétation; radicale, parce qu'elle s'applique à tout bâtiment neutre, quelles que soient la nature et la nationalité de sa cargaison, et réalise ainsi l'isolement absolu du littoral ennemi.

Il y a, d'ailleurs, une présomption bien remarquable de l'importance future du blocus, comme acte décisif d'une guerre anglo-

[1] Il s'agit ici de la valeur de ce commerce maritime et non de son tonnage.

[2] Rappelons brièvement le sens de cette déclaration :

Les marchandises neutres, sauf la contrebande de guerre ne sont pas saisissables même sous pavillon ennemi.

Les marchandises ennemies, sauf la contrebande de guerre, ne sont pas saisissables sous pavillon neutre; les blocus pour être obligatoires doivent être effectifs.

[3] Il est actuellement permis de déclarer contrebande de guerre, le blé, les matières premières, le fer, etc., et de saisir les bâtiments neutres qui les transportent.

[4] C'est-à-dire qu'il doit y avoir danger réel à communiquer du large avec le port bloqué. A cette condition, la prohibition du blocus est impérative, même pour les navires neutres, chargés de marchandises neutres qui ne sont pas contrebande de guerre.

allemande : c'est l'âpreté avec laquelle il est revendiqué par l'opinion publique en Angleterre; c'est la violence avec laquelle les organes militaires, comme le *Broad Arrow*, s'insurgent par avance contre toutes restrictions[1] des effets du blocus, par lesquelles on prétendrait empêcher la puissance maîtresse des mers d'en « balayer » le commerce ennemi.

C'est plus encore l'unanimité significative des écrivains militaires d'outre-Rhin à faire de la résistance au blocus effectif le pivot de la défensive allemande. Pour épargner au pays cette épreuve suprême, la perte des colonies, la saisie des navires en haute mer, le sacrifice de la flotte de guerre, sont acceptés d'un cœur léger.

C'est dans ce sens que s'exprime le comte Reventlow, président de la Ligue maritime : « En cas de guerre avec l'Angleterre, l'insuffisance de notre flotte de haut bord, la destruction de notre commerce en haute mer sont choses acquises. Il ne reste qu'une chose à faire : empêcher l'ennemi d'établir le blocus effectif de nos côtes, de pénétrer dans les ports et les embouchures des fleuves, et d'y détruire nos forces navales qui s'y réfugieront pour y rester intactes. »

Ce dernier mot est un programme; il fait allusion à une conception de la guerre navale dont la Russie et l'Espagne ont fait la funeste expérience, et dont l'influence sur nos programmes navals n'a pas contribué médiocrement à la décadence actuelle de notre marine : la guerre dite défensive.

« Refusant le combat en haute mer, la flotte ne l'accepte qu'à l'abri des fortifications et combine son action avec celle de la défense des côtes pour interdire à l'ennemi l'accès des eaux territoriales », tel est, en substance, le plan de cette stratégie défensive.

Or, ce premier moyen de prévenir un blocus effectif est inadmissible, et cela pour plusieurs raisons. Que cette flotte de guerre allemande, toute frémissante d'esprit offensif, entraînée depuis tant d'années en vue de l'offensive, objet de si lourds sacrifices pour le pays, s'enferme dans les ports et tolère sans combattre la réalisation de l'orgueilleuse menace britannique : « Faire du rivage ennemi notre frontière », cela, ni l'empereur, ni l'opinion militaire, ni l'opinion publique, ne l'admettront. Raison de sentiment. Soit. Les raisons plus objectives ne manquent pas. L'expérience a prouvé qu'une flotte qui, de parti-pris, s'interdit l'offensive et se réfugie à l'abri des fortifications, se condamne presque fatalement à périr en détail et sans profit;

[1] Une conférence internationale réunie à Londres s'est occupée de réglementer plus étroitement la guerre sur mer, et en particulier au point de vue de la *contrebande de guerre* et du *blocus*.

qu'elle devient, par la force des choses, une flotte de Santiago de Cuba ou de Port-Arthur.

Quand on a commencé à subir la volonté de l'ennemi, on la subit jusqu'au bout; parce que cet ennemi trouvera toujours, dans l'infinité de combinaisons et la liberté de mouvements que lui laisse votre retraite, l'occasion de vous contraindre à sortir, le jour où vous serez mal préparés à sortir, sur un terrain que vous n'aurez pas choisi, dans des conditions peut-être désastreuses.

Dans le cas qui nous occupe, cette occasion peut naître, à chaque instant, d'une attaque de vive force des escadres anglaises sur un port allemand.

La lutte des bâtiments de guerre contre les fortifications terrestres est une opération généralement infructueuse et toujours dangereuse; à moins, toutefois, qu'une supériorité écrasante de moyens offensifs chez l'agresseur vienne se superposer à une insuffisance marquée dans la résistance des ouvrages attaqués, comme il arrive dans le cas de batteries ou de forts surannés. Aussi n'y a-t-il pas lieu d'envisager ici le forcement des passes de l'Elbe. Derrière les ouvrages formidables qui les défendent, Hambourg est en sécurité. Même conclusion pour la Jahde. Le chenal qui mène à Wilhelmshaven est étroit, long, facile à barrer et d'un balisage compliqué; à côté de ces défenses naturelles, quantité de défenses artificielles ont été accumulées. Laissons encore Helgoland, que protègent des forts à coupoles cuirassées très modernes. C'est ailleurs, aux bouches du Weser, qu'est le point faible de la défense des côtes allemandes. Le chenal par où l'on accède à Bremerhaven est large, facile, navigable pour les navires à grand tirant d'eau; les quatre ouvrages qui en gardent l'entrée sont des forts, ou batteries à coupoles cuirassées Grüson, d'un type déjà vieilli; leur résistance, calculée d'après les caractéristiques de bouches à feu anciennes, est bien loin de correspondre à la puissance de pénétration des projectiles actuels, et leur artillerie, de pénétration et de portée restreintes, ferait bien pauvre contenance sous la pluie de projectiles à explosif lancés par une escadre anglaise mouillée à la limite de cette portée[1].

La difficulté de tenter l'entrée du fleuve sans balises[2] n'est, sans doute, pas insurmontable pour les nombreux capitaines de cargo-boats anglais, qui, cent fois, l'ont remonté jusqu'à Brême; et quant aux barrages de torpilles, leur déblaiement, une fois le feu des forts éteint, n'est qu'une question de temps.

[1] Les forts du Weser sont actuellement en voie de réfection.
[2] Les balises sont supprimées dès le début de la guerre.

En un mot, le forcement des passes du Weser, par une escadre anglaise, n'est pas une éventualité *a priori* impossible; or, il suffirait qu'elle fût tentée pour que la flotte allemande ne pût assister, impassible, à la destruction de Bremerhaven[1]; il suffit qu'elle puisse être tentée pour indiquer comment la défensive la plus favorable peut se transformer en une offensive défavorable, sous la pression d'une volonté active et résolue chez l'ennemi.

Toutes ces raisons le cèdent, d'ailleurs, à une raison péremptoire : les ports allemands de la mer du Nord, situés au fond d'estuaires fluviaux, ne sont accessibles que par d'étroits chenaux qui se prêtent admirablement à l'occlusion par torpilles ancrées ou flottantes[2]; et l'opération « d'embouteillement », que l'offensive allemande pouvait esquisser devant le *Nore*, s'accomplirait avec une efficacité bien supérieure devant les passes qui mènent dans l'Elbe ou dans la Jahde.

En s'enfermant d'avance dans ses ports, la flotte allemande s'exposerait à n'en plus jamais sortir[3]; il est donc permis de croire qu'elle ne s'y réfugiera qu'après avoir forcé l'ennemi à payer chèrement sa victoire et à l'état de débris.

A défaut d'escadres de ligne assez fortes pour disputer à l'ennemi la maîtrise de la mer, une défense des côtes parfaitement organisée peut mettre cet ennemi dans l'impossibilité de maintenir un blocus effectif. Il est, en effet, indispensable aux forces navales opérant près du littoral à bloquer d'y saisir un point d'appui offrant un mouillage sûr, des approvisionnements en charbon et en munitions et quelques moyens de réparations sommaires.

Cette *base de blocus* peut être saisie sur les côtes ennemies ou dans leur voisinage. La première solution est inadmissible dans le cas qui nous occupe; si la défense des côtes allemandes présente quelques lacunes, en tant que fortifications, elle est, au contraire, admirablement organisée au point de vue mobilisation.

Le chemin de fer stratégique qui court sur tout le littoral depuis Emden, frontière hollandaise, jusqu'à Memel, frontière russe, permet de faire affluer presque instantanément des troupes au point menacé.

[1] Bremerhaven siège du Norddeutscher Loyd possède d'importantes ressources en chantiers, bassins, docks, etc.

[2] Le chenal de Wangeroog, qui mène à Wilhelmshaven, a 540 mètres à sa partie la plus étroite.

[3] Les moyens utilisés pour se débarrasser des lignes de torpilles mouillées par l'ennemi sont longs et délicats, qu'il s'agisse de leur draguage ou de leur explosion par torpilles dites de déblaiement.

Ces opérations sont en tous cas impraticables sous le feu de l'ennemi.

Mais il y a des positions voisines du littoral à bloquer, très accessibles aux forces navales maîtresses de la mer, et qui, de tous temps, ont joué un rôle considérable dans l'histoire des blocus : ce sont les îles côtières non défendues.

C'est ainsi que Helgoland a été utilisé par les Danois pour le blocus des côtes allemandes. Helgoland est maintenant à l'abri d'un coup de main; mais, les îles frisonnes dont la chaîne ininterrompue court tout le long du littoral, Borkum surtout, peuvent abriter dans leurs anses des flottilles de torpilleurs; mais l'estuaire de l'Ems, le Dollart, présente dans le voisinage immédiat de la frontière hollandaise plus d'un mouillage accessible aux bâtiments à grand tirant d'eau. Or, il n'y a de fortifications en aucun de ces points. La force navale qui réussirait à y débarquer quelques bataillons, à s'y fortifier sommairement, à y grouper autour d'une escadre de soutien des essaims de contre-torpilleurs rapides, capables de couvrir en cinq heures les 150 kilomètres qui séparent Borkum de la frontière danoise, serait en mesure de maintenir le blocus de Brême et de Hambourg dans des conditions d'efficacité presque parfaites.

Reste une suprême ressource dans la lutte contre l'établissement d'un blocus effectif : la présence, dans les eaux territoriales, d'une nombreuse flottille de sous-marins. Or, on le sait déjà, l'Allemagne ne possède pas de sous-marins[1]; ceux dont elle disposera dans quelques années sont de grands submersibles construits en vue de l'offensive en haute mer, et dont l'emploi, dans les hauts fonds et les passes étroites du littoral de la mer du Nord, n'ira pas sans difficultés. Il est assez remarquable que la marine allemande, si méthodique dans ses desseins, si persévérante dans leur exécution, n'ait pas trouvé, dans sa pleine conscience de la gravité d'un blocus, une plus claire notion, des moyens les plus propres à en conjurer le danger.

A défaut de sous-marins, la marine allemande compte utiliser largement ce sous-marin rudimentaire, la mine; on ne saurait trop insister, en France, où elle est généralement méconnue, sur la confiance extrême placée par les marins allemands dans cet engin de défensive et d'offensive. Cette confiance se révèle à chaque instant : les manœuvres de l'amiral von Kœster, en 1905, ont pour but d'élucider l'emploi des torpilles vigilantes dans la défense des côtes; la station de Cuxhaven, dans l'Elbe, est installée exclusivement en vue de cet emploi; de nombreux croiseurs

[1] Elle en aura environ 60 dans cinq ou six ans; depuis 1907, des crédits annuels importants, variant de 5 à 10 millions, sont prévus pour la construction de grands submersibles.

rapides ont été aménagés en porte-mines; enfin, c'est en grande partie à l'opposition tenace du délégué allemand, qu'il faut attribuer l'échec complet de la deuxième conférence de la Haye, dans ses tentatives pour restreindre et réglementer l'usage d'un engin de guerre dangereux pour les neutres [1].

Ecoutons encore le président de la Ligue maritime allemande : « L'emploi de la mine en grande masse, par centaines, par milliers, créera devant nos côtes une zone dangereuse de largeur et de densité telles, que la flotte anglaise ne pourra la traverser. »

Et cela est vrai; mais ce qu'il faut ajouter, c'est qu'à l'inverse du sous-marin, torpille intelligente et mobile, la mine est une arme aveugle et inerte, qui ne connaît ni amis ni ennemis; que la conséquence la plus immédiate de la mesure préconisée, est de suspendre absolument toute navigation commerciale dans la zone ainsi créée. Interdire un blocus rigoureux, par un blocus plus rigoureux encore, c'est se jeter à l'eau de peur d'être mouillé.

Et il est incontestable que la dispersion de milliers de mines, l'extinction de tous les phares, la suppression de tout balisage, toute la mer du Nord plongée dans une nuit profonde, c'est de quoi rendre toute navigation impossible, tout blocus irréalisable. Mais alors, il n'y a plus besoin de blocus, l'Allemagne ayant elle-même, et pour longtemps, bloqué ses propres côtes. Aussi, quand le comte Reventlow ajoute : « Et l'Angleterre ne pourra plus rien faire après avoir conquis nos colonies et anéanti notre commerce maritime »; il est permis d'estimer que ce dernier résultat, dont on semble faire peu de cas, est au contraire le plus important des résultats, puisque c'est précisément celui que cherche l'Angleterre.

*
* *

L'isolement du littoral allemand, réalisé par le blocus ou par les milliers de mines qu'y jetteront l'attaque et la défense, comporte, au point de vue militaire, d'importants résultats. La conquête des colonies allemandes en est un élément notable, mais non le plus substantiel. Dans la mesure où il élimine de la lutte tout le poids de la puissance militaire allemande, un blocus rigoureux jette dans la balance l'appoint de l'armée anglaise. L'abolition de ce cauchemar de l'invasion c'est, du même coup, l'*Expe-*

[1] On n'a pu aboutir qu'à des restrictions, sans valeur pratique, impossibles à contrôler et même à réaliser, telle que celle-ci : « Les mines flottantes doivent devenir inoffensives une heure après leur mise à l'eau. »

Au reste, l'Allemagne et l'Angleterre ont pris soin de déclarer qu'elles ne s'inspireraient en cas de guerre que de leurs propres intérêts et ne s'inclineraient en aucun cas devant un arbitrage que, du reste, la conférence n'a pas réussi à faire adopter.

ditionnary Force affranchie, disponible, redevenue ce qu'elle doit être, un corps expéditionnaire, un instrument d'offensive.

Mais l'emploi de cette force dépend d'éventualités militaires et politiques très complexes, très hypothétiques; car il est bien peu probable qu'au foyer d'une guerre anglo-allemande, ne s'allument pas des incendies secondaires.

La mise en jeu de la Triplice n'altère pas les conditions de la guerre sur mer : nos escadres du Nord et de la Méditerranée peuvent équilibrer largement[1] la combinaison, d'ailleurs bien paradoxale, des flottes italiennes et autrichiennes.

Mais en revanche, l'implication de la France dans le conflit, peut comporter le débarquement d'une armée anglaise à Calais et son acheminement vers la Lorraine.

D'autres questions sont plus ambiguës : l'intégrité territoriale des Etats limitrophes de l'Allemagne, Belgique, Hollande, Danemark, sera-t-elle respectée? On peut en douter.

Prise entre le rapt de son opulent domaine colonial par l'Angleterre et le ressentiment de sa formidable voisine continentale, la Hollande doit presque fatalement lier partie avec l'un des belligérants; depuis longtemps la Belgique se préoccupe des moyens de garantir par elle-même sa neutralité[2]; et quant au Danemark, son intégrité territoriale paraît plus menacée encore.

Lorsqu'au cours de l'été dernier une nombreuse flotille de destroyers vint croiser devant le petit port danois d'Esbjerg, l'opinion allemande s'inquiéta : dans cette insistance de l'amirauté anglaise à familiariser ses officiers avec ses parages, elle pressentait un danger. Mais à Esbjerg nul ne s'émut; depuis longtemps on y est préparé — et cela fut exprimé avec une bonhomie résignée — à l'occupation presque immédiate par l'un ou l'autre des belligérants.

C'est qu'en effet ce petit port d'Esbjerg occupe sur la côte ouest du Jutland, aux frontières du Sleswig, une position unique et privilégiée, bien faite pour exciter les convoitises. Situé à 125 milles de la Jahde, il offre le seul mouillage abrité de toute la partie occidentale des côtes danoises, et son occupation par l'Angleterre faciliterait singulièrement le blocus des bouches de l'Elbe et du Weser.

[1] Pour quelques années seulement; les développements nouveaux de ces marines vont renverser, dès 1912, le sens de cette comparaison.

[2] En janvier 1909 on armait hâtivement les forts du bas Escaut et le général Hellebaut, réclamait le service obligatoire et personnel pour la création d'une armée de campagne de 100 000 hommes; et cela, indépendamment des troupes nécessaires à la garde des camps retranchés : Liège, Namur, Anvers.

Il y a plus : le débarquement de l'*Expeditionnary Force* est impraticable en territoire allemand; avec la participation, ou l'abstention de l'armée danoise, il n'est pas impossible à Esbjerg.

Les résultats militaires du blocus s'effacent devant ses conséquences économiques. Mais pour évaluer, même approximativement ces conséquences, il faudrait des précédents historiques, et les exemples manquent ou sont inapplicables; l'importance future des guerres économiques, se dégage lentement, et certaines manifestations toutes récentes la font à peine pressentir.

Le *blocus continental* ne fut qu'une vaste tentative de boycottage officiel, mesure impopulaire, mal respectée, partant inefficace. Mais il n'y a pas bien longtemps qu'un boycottage des produits japonais en Chine, vigoureusement mené par l'initiative privée, dénouait à l'amiable et comme par enchantement un différend sino-japonais; et c'était hier encore l'accord austro-turc, hâté, pour ne pas dire obtenu, par un mouvement analogue en Turquie.

Et pourtant, il ne s'agissait là que de guerre économique, négative, par abstention, en temps de paix; pour entrevoir les effets d'une guerre économique positive, par destruction, portée à sa plus haute puissance par tous les moyens de l'Angleterre, contre des positions aussi vulnérables que celles du commerce allemand, il faut se souvenir des quelques constatations invoquées au début de cette étude : Le commerce de l'Allemagne est pour les deux tiers un commerce maritime, dont la presque totalité s'effectue sous pavillon allemand, par la voie de Brême et de Hambourg[1], étroitement bloqués, et le reste par les ports belges et hollandais indirectement fermés[2]; or, il n'y a pas actuellement d'industrie allemande qui ne dépende du commerce de mer, soit pour l'exportation, soit pour l'importation.

A la lueur de ces deux faits, on pressent les crises économiques et sociales que peuvent entraîner, pour l'Allemagne, la rupture de ses relations avec les pays d'outre-mer, et la suspension indéfiniment prolongée de sa production industrielle; on peut se demander même si la destruction de sa flotte de guerre, l'anéantissement de son commerce extérieur passé aux mains des neutres, ne signifient pas pour l'empire, plus qu'une défaite, plus qu'une grave diminution matérielle et morale, mais peut-être, dans leurs répercussions lointaines, l'effondrement du *Deutschthum*.

[1] Brême et Hambourg accaparent les 4/5 du mouvement des ports allemands.

[2] Parce que ces ports sont sous le contrôle immédiat de l'Angleterre et que d'ailleurs les chemins de fer qui y aboutissent seraient utilisés dans un but stratégique.

Et, du même coup, on appréciera à leur juste valeur les arguments de certains adversaires de l'alliance anglaise : « Si les armées anglaises sont impuissantes à intervenir en Lorraine, ce ne sont pas les *Dreadnought* qui défendront Paris ; les côtes allemandes ne sont qu'un point superficiel de l'empire, et ce blocus qui les isole n'est qu'un geste sans portée. » Or ce point est celui où, par un réseau de veines d'une fécondité admirable, se crée, se transforme et circule, ce qui fait la richesse, l'aliment, la vie même de l'Allemagne ; et le geste qui les étreint et les ferme, c'est celui de prendre son adversaire à la gorge.

Quand on serre très fort, il n'est pas besoin de frapper ailleurs.

*
* *

Nous voici ramenés par cette évocation de l' « entente cordiale », à l'idée qui fait le point de départ de cette étude : l'implication nécessaire de la France dans un conflit anglo-allemand.

Dans cette Europe en armes, où l'état d'équilibre n'est plus la paix, ni même la paix armée ; mais l' « attente de la guerre », en présence d'un antagonisme grandissant, entre l'impérialisme britannique et l'impérialisme allemand il nous fallait choisir. Les adversaires sont dignes l'un de l'autre, leurs chances sont égales.

Quiconque a parcouru les cités industrielles du bassin rhénan, les énormes entrepôts de la mer du Nord, en emporte à jamais une impression troublée, de richesse prodigue, exubérante, de force encore inquiète et trébuchante ; de cette rude Allemagne, qui s'en va, bousculant de l'épaule les obstacles du chemin, il émane je ne sais quel matérialisme implacable.

Mais non moins frappante et plus précise est l'empreinte de force ordonnée, tranquille, sûre d'elle-même, imposée par le génie anglais.

Or, entre ces adversaires nous ne pouvons pas rester neutres ; et n'étant pas avec l'Allemagne, nous sommes contre elle, le jour du conflit venu, indépendamment de toutes les ententes et de toutes les alliances, nécessairement : car ce n'est pas seulement le *soldat de l'Angleterre*, qu'il lui faut jeter à bas, c'est, avant tout, le *garant de la neutralité belge*, qu'il lui faut réduire à l'impuissance. Et c'est ce qu'exprime cette proposition sibylline dont nous tenons maintenant la clé : « La défaite de la France met l'Angleterre à notre merci. »

Le jour peut venir où se posera pour l'Angleterre cette question de vie ou de mort : briser net cette expansion politique et surtout économique, que l'Allemagne doit poursuivre à tout prix, parce qu'elle lui est nécessaire pour croître, pour subsister.

Ce jour venu, l'Angleterre peut détruire la flotte de guerre de la nation rivale, paralyser sa marine marchande, bloquer ses côtes, anéantir son commerce extérieur, lui infliger une plaie profonde, peut-être mortelle, — et l'Allemagne ne peut rien de décisif contre l'Angleterre. Parce que la disproportion actuelle entre les forces navales des deux nations est décisive, et que, cette disproportion étant désormais, plus que jamais, le *Credo* de la politique britannique, l'Angleterre la maintiendra — ou en profitera, si le maintien devient trop lourd.

Non, l'Allemagne ne peut rien de décisif par une opération navale ou dominée par l'élément naval. Ce qu'il lui faut pour atteindre sa rivale, c'est d'éliminer presque complètement, l'élément « mer » de ses opérations stratégiques; c'est de jeter intégralement dans la balance sa formidable puissance militaire; c'est de pouvoir reprendre avec sa méthode et sa ténacité natives, le plan napoléonien, dans ce qui en fait l'essence.

Ce qu'il faut à l'Allemagne, c'est une *frontière presque terrestre de l'Angleterre puissance continentale*, un bras de mer insignifiant, où le fourmillement de ses futures flottilles de sous-marins fera le vide en quelques heures; ce qu'il lui faut, ce sont des *côtes rapprochées*, le littoral batave, les ports belges, Anvers.

Anvers surtout avec son camp retranché imprenable, le plus fort de l'Europe, son port immense et sûr, les bouches de l'Escaut plongeant leur menace jusque dans l'estuaire de la Tamise; Anvers « ce pistolet braqué au cœur de l'Angleterre », que l'empereur avait deviné comme il avait deviné Wilhelmshaven et la Spezzia.

« Ce ne sont pas les désastres dans les provinces éloignées qui ont tué les grandes puissances maritimes, Carthage, Tyr, Venise, c'est toujours un coup porté au cœur. Cette leçon, l'Angleterre ne doit jamais la perdre de vue. »

La menaçante et lointaine évocation de lord Salisbury se rapprochera singulièrement le jour où la plus grande Allemagne aura débordé sur Anvers.

Or il n'y a qu'un chemin pour aller de Berlin à Anvers et ce chemin passe à Paris.

Albert Touchard.

LA POLITIQUE DE RENAN

M. Gaston Strauss a consacré un livre à la politique de Renan. C'était un livre à faire. Il n'était qu'en ébauche dans les travaux considérables que Renan a inspirés aux critiques, aux historiens et aux philosophes. Il convenait de présenter dans une étude à part, nettement circonscrite, la pensée politique de Renan dans son évolution générale et sous ses divers aspects. Il y fallait de l'intelligence, une suffisante information générale, de l'impartialité et du tact. Aucune de ces qualités ne manque à M. Gaston Strauss. Suivons-le dans son très diligent examen.

Ecartons d'abord (ce que M. Strauss s'est bien gardé d'éliminer, mais ce qu'il est nécessaire d'écarter dans une étude sommaire, pour que les arbres, et surtout les arbustes, n'empêchent pas de voir la forêt) les divertissements de M. Renan, ses contradictions, qu'il aimait, ses jeux de dilettante et ses boutades d'humoriste. Ne songeons pas à sa mise en pratique du mot d'Emerson : « Exprime aujourd'hui ce que tu penses aujourd'hui; demain tu diras ce que tu penses demain »; ne nous rappelons pas trop qu'il a dit : « Il faut s'être beaucoup contredit pour être sûr qu'on a une fois touché la vérité »; ne songeons pas, pour aujourd'hui, qu'il a dit : « Le bonheur suprême est d'affirmer quelque chose », et aussi : « L'homme n'a pas de marque plus décisive de sa noblesse qu'un certain sourire fin et silencieux, impliquant au fond la plus haute philosophie. »

Ecartons encore quelque chose de plus important : un certain opportunisme, très sérieux, qui n'est plus ironique du tout, qui portait Renan à essayer au moins de s'accommoder aux choses qu'il détestait le plus, à accepter Caliban succédant à Prospero, et à affecter de dire que l'Etat n'en irait pas plus mal; à s'imposer à lui-même un sourire d'acquiescement et d'espérance, alors qu'il était le plus profondément dégoûté et désespéré, « forme délicate de la gaieté, dit très heureusement M. Strauss, *qui est une certaine pudeur de la tristesse* ».

Ecartons tout cela, quoique très important comme caractéristique du tempérament de M. Renan, et quoiqu'il soit même, *à cet égard*, l'essentiel; et ne nous attachons qu'aux pensées maîtresses, directrices, et, tout compte fait, permanentes, de M. Renan considéré comme penseur politique.

*
* *

Renan était aristocrate. C'est, avec Joseph de Maistre et, si vous voulez, Gobineau, le plus aristocrate des penseurs du dix-neuvième siècle.

Il l'est de nature, de naissance, parce qu'il est né affiné et supérieur, ce qu'on devient, mais non jamais autant que quand on est venu tel.

Il l'est par son éducation, qui fut cléricale, idéaliste, toute pénétrée de cette idée que la préoccupation des intérêts matériels est une tare, une honte, le péché honteux par excellence.

Il l'est par sa première conduite, par ses premières démarches dans la vie, choses qui ont, comme l'on sait, une si puissante influence sur tout le reste de l'existence. Parce que, pour ne pas mentir, pour ne pas être déloyal, il a sacrifié précisément ces intérêts matériels immédiats dont je parlais tout à l'heure, il s'est senti *noble*, profondément séparé du vulgaire, *preux*, homme d'une classe qui compte très peu de membres; et il s'est dit, avec un orgueil que je n'ai pas la moindre envie de lui reprocher, que c'est par les hommes de cette classe-là que l'humanité, pour son bien et parce que c'est leur droit, doit être menée.

Aussi bien c'est son premier mot, dans l'*Avenir de la science :* « La fin de l'humanité et, par conséquent, le but que doit se proposer la politique, c'est de réaliser la plus haute culture humaine possible, c'est-à-dire la plus parfaite religion par la science, la philosophie, l'art, la morale, en un mot, par toutes les façons d'atteindre l'idéal.... » — « Pour nous autres, idéalistes, une seule doctrine est vraie, la doctrine transcendante selon laquelle le but de l'humanité est la constitution d'une conscience supérieure, ou, comme on disait autrefois, la plus grande gloire de Dieu. »

Or cette conscience « supérieure », seule une élite intellectuelle peut la réaliser. Une foule, même instruite autant qu'elle peut l'être, ne crée pas une conscience supérieure. « L'instruction élémentaire, disait Renan à M. Brandès, est autant dire un mal. Qu'est-ce qu'un homme qui sait lire et écrire, j'entends un homme qui ne sait rien de plus? Un animal stupide et présomptueux. Donnez aux individus, si vous le pouvez, un enseignement durant quinze ou vingt ans, ou ne leur donnez rien. Toute solution moyenne est si peu propre à fortifier leur intelligence qu'elle ne servira qu'à gâter leur naturel aimable, leur instinct et leur saine raison. Ce n'est qu'aux personnes très instruites que l'instruction est profitable; les demi-lettrés doivent être regardés comme des singes inutiles et prétentieux. » Et c'est très précisément ce

qu'avait déjà dit J.-J. Rousseau : « Ce que nous ne savons point nous nuit beaucoup moins que ce que nous croyons savoir. »

Une élite intellectuelle et morale, soucieuse de créer un idéal de plus en plus élevé, de plus en plus pur, de plus en plus marqué du caractère de désintéressement et guidant les foules dans cette voie et les y conduisant aussi loin qu'elles peuvent aller; la pensée centrale de Renan est là et, à travers tous les méandres de son imagination vagabonde, il ne s'en est jamais départi.

C'est qu'elle était une forme de sa conscience même; elle était ce sentiment que le *devoir* est de créer de la beauté morale et que ce devoir est particulièrement celui de ceux qui peuvent le mieux le remplir. Par conséquent, il y a des hommes élus qui, parce qu'ils sont intelligents, parce qu'ils sont capables d'idées générales, parce qu'ils sont capables de comprendre le genre humain, ont le devoir de se renoncer, de se priver de jouissances; mais le droit, par compensation, de diriger l'humanité et de la faire travailler, comme ils le font et dans la mesure où elle peut le faire, « à une augmentation de la gloire de Dieu ». C'est l'idée obstinée d'un homme de caste intellectuelle, d'un brahmane, d'un lévite, qui représente le divin sur la terre et qui aide, pour ainsi dire, Dieu à « devenir ».

*
* *

Cette conception aristocratique, Renan la tenait aussi de son éducation germanique, et c'est le chapitre le plus original et le plus neuf du livre de M. Strauss que celui qu'il consacre à l'influence de l'Allemagne sur Renan. Avec beaucoup de raison, il a insisté beaucoup plus sur l'influence de l'Allemagne elle-même, du caractère allemand, sur Renan que sur l'influence des philosophes allemands sur notre penseur. On peut croire, pour peu qu'on ait connu Renan, qu'il était trop vite fatigué et trop vite entraîné à suivre sa pensée au lieu de s'enchaîner sur celle des autres, pour avoir vraiment lu Hegel; et l'on peut croire aussi que la théorie politique de Hegel, selon laquelle le fait constitue le droit, selon laquelle le droit est ce qui réussit, était au nombre des idées qui provoquaient chez notre idéaliste la plus véhémente horreur. D'autre part, je crois me souvenir qu'il a assez fort maltraité Schleiermacher.

Je ne vois guère que Schopenhauer qui l'ait séduit, mais vraiment séduit et jusque-là qu'il nous a un peu poursuivis de Schopenhauérisme. Cela se comprend, du reste, très bien. Cette idée qu'il y a quelque part un grand trompeur qui nous pipe perpétuellement en vue de fins qui nous dépassent infiniment, d'abord

devait plaire à Renan comme le plus piquant des romans métaphysiques; ensuite, elle épousait parfaitement la pensée de Renan lui-même. Ce grand trompeur, c'est l'idéal, qui nous persuade, contre tous nos intérêts, de nous sacrifier à lui. Il y réussit, partiellement et grossièrement, chez les hommes de la foule, en leur persuadant en somme qu'une chose, à savoir de se retrancher des agréments et du bien-être pour l'œuvre de la propagation de l'espèce; il y réussit plus pleinement chez l'homme cultivé, lui persuadant de sacrifier beaucoup de son bien-être au service des intérêts de l'Etat; il y réussit presque absolument chez l'homme d'élite morale, chez le « brahmane » en lui persuadant de se sacrifier tout entier, corps et âme, à la création d'une conscience supérieure, à l'idéal, à une promotion de Dieu.

Et, d'autre part, à l'imitation du bon trompeur, l'homme d'aristocratie doit tromper pieusement la foule en lui persuadant de se dévouer à des œuvres de salut commun, de progrès humain, qui dépassent infiniment son intelligence.

Il était difficile de se rencontrer mieux que Renan et Schopenhauer; et, pessimisme de Schopenhauer à part, Renan devait dire du philosophe d'outre-Rhin : « Combien cet homme m'a volé d'idées. » On ne vole que les riches.

Mais, en somme, la philosophie allemande a eu peu d'influence sur Renan. En revanche, le peuple allemand, tel qu'il était avant 1870, — et je dis tel qu'il était et non tel qu'il semblait être, mon avis étant qu'il a presque entièrement changé, — avait exercé une fascination sur Renan. L'Allemagne était la patrie de Renan jeune. Ce peuple qui avait fait la Réforme; ce peuple sérieux, appliqué, un peu rêveur à la façon bretonne; ce peuple hiérarchique qui « montre peu de souci de l'égalité et même de la dignité des individus et qui a pour but, avant tout, l'augmentation des forces intellectuelles de l'espèce »; ce peuple, par conséquent, au génie duquel « est mieux approprié [qu'au nôtre] le gouvernement du monde par la raison »; ce peuple est, pour Renan, le peuple élu. L'Allemagne est sa « maîtresse »; entendez, par là, qu'elle est l'éducatrice ou une des éducatrices de sa pensée. C'est dans ces sentiments qu'il a été jusqu'en 1870, et, du reste, souvent, plus tard encore. Entre temps, il a battu sa nourrice. Mais, que voulez-vous, c'est qu'il ne la reconnaissait pas.

*
* *

Cette conception aristocratique, elle a été encore inspirée à Renan, ou plutôt elle a été confirmée dans l'esprit de Renan par

l'histoire, telle du moins que Renan l'a comprise, et j'admets qu'on la comprenne autrement.

Les études de Renan sur l'histoire ne laissent pas d'avoir été assez profondes. Il sait très bien l'histoire de l'Orient, l'histoire romaine, l'histoire de France, l'histoire, philosophique et morale, au moins, de l'Allemagne. Il sait moins, et il sait de seconde main, l'histoire de Grèce, l'histoire d'Angleterre et l'histoire des Etats-Unis, qui n'est pas négligeable pour le politique.

Or, qu'est-ce que l'histoire qu'il connaissait lui a appris? Elle lui a appris, tout d'abord, l'inégalité des individus et l'inégalité des races. Il y a des races que l'on voudrait bien, par humanité, ne pas appeler inférieures, mais enfin qui ne montrent aucune supériorité, ni même aucune trace d'égalité relativement aux autres. Il y a, dans chaque nation, un nombre énorme d'hommes inférieurs, *fruges consumere nati*, qui ne peuvent pas sortir de leur médiocrité, qu'il y aurait péril et aussi inhumanité à essayer d'en faire sortir, et qui, très capables d'excellents sentiments sont évidemment, en tant qu'incapables d'un ensemble d'idées et d'une coordination d'idées, parfaitement impuissants à gouverner les choses publiques ou même à inspirer ceux qui les gouvernent.

On dira qu'il faut faire leur éducation. Faire leur éducation pour les mettre à même de gagner convenablement leur vie est très possible, en même temps que très juste; mais les élever au degré où il faut être pour gouverner est évidemment une chimère. « Convertir à la raison, les uns après les autres, un à un, les deux milliards d'êtres humains qui peuplent la terre, y songe-t-on? La thèse démocratique, aux yeux du théologien, est fausse par sa base même. Toutes les consciences sont sacrées; mais elles ne sont pas égales. Où s'arrêter? L'animal aussi a ses droits. Le sauvage d'Australie a-t-il les droits de l'homme ou ceux de l'animal? »

L'histoire apprend encore à Renan que le progrès est l'œuvre des aristocrates. Ce sont les aristocrates qui ont « créé le langage grammatical, les lois, la morale, la raison... » De tout temps et forcément et sans qu'on puisse lui en vouloir « la poursuite du bien-être, la conquête des avantages matériels, le désir d'aplanir les sommités, laissent le peuple indifférent aux spéculations rationnelles. La basse démocratie semble même devoir amener l'extinction de toute culture difficile et de toute haute discipline. Il faut, en effet, que celui qui pense trouve des gens qui veuillent bien faire sa part de travail [matériel], et cela sans comprendre, ni apprécier ce qu'il fait. L'instruction populaire rendra une abnégation de ce genre assez rare. » — « Il est peu probable que Dieu se réalise par la démocratie. La démocratie sectaire et jalouse

est ce qu'on peut appeler l'erreur théologique par excellence. »

Ici, l'histoire naturelle vient comme en aide à l'histoire humaine : « La nature, à tous les degrés, a pour soin unique d'obtenir un résultat supérieur par le sacrifice d'individualités inférieures... Grand, assurément, est le nombre des existences purement égoïstes, matérialistes, irréligieuses, totalement perdues pour le but idéal de l'univers; mais il suffit qu'il y en ait quelques-unes qui ne le soient pas. Le grand nombre doit penser et jouir [de la pensée] par procuration... La masse travaille; quelques-uns remplissent pour elle les hautes fonctions de la vie : voilà l'humanité. »

Telles sont les principales raisons, tant sentimentales que scientifiques, pourquoi Renan se persuade que l'aristocratie, et particulièrement l'aristocratie intellectuelle et morale et, pour ainsi parler, une manière d'aristocratie sacerdotale, doit gouverner l'humanité. Au fond, c'est le « pouvoir spirituel » d'Auguste Comte, de cet Auguste Comte que Renan méprisait, avec cette excuse qu'il ne l'avait jamais lu; et qu'il s'était abstenu de lire, avec cette excuse qu'il ne lisait que ce qui était bien écrit.

C'est le pouvoir spirituel d'Auguste Comte, seulement Auguste Comte rêve toujours de deux pouvoirs très séparés, ayant chacun leur domaine très particulier et leurs attributions très distinctes, et dont l'un gouvernera les esprits par la persuasion et par le prestige qui s'attachera à lui; et dont l'autre gouvernera, par la force, tout ce qui sera action sociale, action commune.

Ce que rêve évidemment Renan, c'est un pouvoir spirituel tout en haut et, *subordonné à lui*, un pouvoir temporel qui fasse travailler la foule dans le sens et selon les instructions et selon l'esprit du pouvoir spirituel, pour des fins qui dépasseront infiniment et la foule et le pouvoir temporel lui-même. Joad gouverne Abner, et Abner gouverne le peuple selon le gouvernement de Joad, que ni le peuple ni Abner ne comprennent. C'est une hiérarchie qui va de la pensée à la force organisatrice, et de la force organisatrice aux forces brutes. Il y a ici certainement une quintessence d'aristocratisme. Je n'en connais pas de plus intense.

*
* *

Cette conception aristocratique, comment Renan la voit-il passant dans la réalité? Allons si l'on veut, comme il a fait dans ses *Dialogues philosophiques*, de ses « certitudes » à ses « probabilités », et de ses probabilités à ses « rêves ».

Les certitudes, c'est ce que nous venons de dire : ce qui est constitué, c'est ce qui est aristocratique; ce qui n'est pas aristocratique n'est pas constitué; ce qui est organisé, c'est ce qui est

aristocratique; ce qui n'est pas aristocratique est inorganique.

Les probabilités, c'est-à-dire ce qui serait possible actuellement si l'on y mettait de la bonne volonté, sont ce qui suit : gouvernement parlementaire; deux Chambres, l'une issue du suffrage universel, l'autre représentant tout ce qui est organisé dans la nation, noblesse authentique, clergé, sociétés savantes, armée, grandes municipalités, etc. Ce Parlement doit avoir des traditions et, par conséquent, doit être renouvelé lentement, partiellement, et participer le moins possible de la mobilité de la foule. Ce Parlement devra avoir, devra se donner, un esprit de suite qui est ce qui manque le plus aux Français depuis qu'on les connaît. Il devra faire des lois rares et longuement et profondément méditées, qui ne soient jamais des mesures de circonstances et qui aient un tel caractère d'utilité générale et même universelle, qu'elles ne soient maudites ou improuvées quasi par personne. Le rôle d'un Parlement n'est pas de refléter l'âme d'un pays ; il est de la créer, et c'est ce que les parlementaires oublient toujours. L'âme d'un pays, si l'on peut parler ainsi, est multiple, multiforme, flottante et confuse. Il ne s'agit pas de la traduire en textes de lois ; il s'agit de faire des textes de lois qui soient si conformes à l'intérêt de tout le pays qu'ils deviennent, dès qu'ils sont promulgués, une partie de la conscience populaire, laquelle se connaissait mal et laquelle maintenant se reconnaît en eux. Le Parlement doit être le cerveau d'un pays en supposant des membres qui fussent capables de comprendre, incapables du reste d'imaginer, de combiner et de prévoir.

D'autre part, il ne faut pas tout concentrer dans le Parlement. Tout au contraire, il faudrait que sa tâche et son rôle fussent progressivement diminués par l'importance de plus en plus grande que prendraient les organes intellectuels et moraux *spontanés*, les âmes *spontanées* de la nation. On peut appeler ainsi tout ce qui, dans une nation, se groupe autour d'une idée. La noblesse traditionniste, le clergé, une église ancienne ou nouvelle, une ligue, une association visant tel grand dessein, etc., voilà ce qu'il faut encourager à naître, à subsister où à renaître. Voilà ce qui donne la vie à un pays ou plutôt, voilà ce qui canalise et ce qui conduit à bonne fin la vie nationale : ce sont les veines et les artères du corps social. Favoriser infiniment la création ou le maintien de ces groupements, c'est ce qu'on pourrait appeler la décentralisation intellectuelle et morale, et c'est-à-dire la diffusion salutaire, et en même temps l'enrichissement et l'*intensification* des principes de vie.

Voilà les principales « probabilités », c'est-à-dire les choses bonnes qui sont actuellement possibles.

Les rêves, c'est-à-dire ce qu'il ne serait pas impossible qu'il arrivât un jour si l'humanité prenait la direction aristocratique, les voici.

Il est possible que les progrès de la science mettent la force, et la force invincible et inébranlable, aux mains des savants. La science, sans que la démocratie s'en doute, est l'ennemie salutaire et l'ennemie bienveillante, mais l'ennemie de la démocratie. Savez-vous pourquoi les matelots se révoltent rarement contre le capitaine à bord des vaisseaux marchands? C'est parce que le capitaine seul sait faire le point et que, s'il était jeté par-dessus bord, sa mort tuerait les matelots. De même, il arrivera que les secrets scientifiques possédés par un petit nombre mettront le grand nombre, non seulement dans la subordination, mais dans la dépendance du petit, ce qui, du reste, pourrait être effroyable, et ce qui rend d'autant plus nécessaire ceci que la perfection morale reste unie ou s'unisse, de plus en plus, à la perfection ou à la supériorité intellectuelle : « Par l'application de plus en plus étendue de la science à l'armement, une domination universelle deviendra possible et cette domination profitera à ceux qui disposeront de cet armement. Le perfectionnement des armes mène à l'inverse de la démocratie; il tend à fortifier, non la foule, mais le pouvoir, puisque les armes scientifiques peuvent servir aux gouvernements, non aux peuples. Dans l'avenir, il pourra exister des engins qui, en dehors des mains savantes, soient des ustensiles de nulle efficacité. De la sorte, on imagine le temps où un groupe d'hommes régneront, par un droit incontesté [et indiscutable] sur le reste des hommes. »

Quoi qu'il en puisse être, l'avenir, pour Renan, est aux peuples qui resteront aristocratiques relativement aux autres. Ce qui empêche les peuples de périr, c'est surtout le patriotisme. Or, aristocratisme et patriotisme se confondent. Le patriotisme n'est pas autre chose que le sentiment qu'un pays est un camp qui doit rester organisé contre les camps qui l'avoisinent, organisé, et, par conséquent, étroitement hiérarchisé. L'aristocratie n'est pas autre chose que le sentiment et le besoin de la hiérarchie en vue de la défense du camp. Ces deux sentiments ont la même racine et la même fin. Il y a donc une sorte d'antinomie entre la passion de l'égalité entre les citoyens et la passion de la grandeur nationale, autrement dit il y a antinomie entre le démocratisme et le patriotisme, et il est difficile qu'au moins, pendant un long temps, où l'un s'accroît l'autre reste : « Il y a une contradiction essentielle entre l'idée de justice sociale [égalité réelle et complète] et celle de puissance nationale. Le patriotisme diminue quand le

socialisme prévaut. » — « L'importance donnée aux questions sociales est toujours à l'inverse des préoccupations politiques. Le socialisme prend le dessus quand le patriotisme s'affaiblit. » — « Questions sociales, questions religieuses [discordes religieuses] sont autant de saignées faites à la force vive de la patrie... Une cité est perdue quand elle s'occupe d'autre chose que de la question patriotique. »

Aussi l'on peut prévoir — et le prophétisme hébreu de M. Renan est ici singulièrement remarquable — que, par les progrès de la demi-instruction, un peu de science écartant des « préjugés » et beaucoup de science y ramenant; par l'exercice des droits politiques qui donne au peuple le sentiment et la mesure de sa force sans lui donner bien nettement le sentiment de ses devoirs; par l'augmentation de la richesse et du bien-être général, *tous* les peuples civilisés, plus sensibles aux conseils de la réflexion égoïste qu'aux injonctions d'une morale de sacrifice et d'abnégation, verront s'affaiblir et disparaître en eux l'esprit national.

Seulement, il est probable aussi qu'ils viendront à ce même point les uns après les autres; que ceux qui sont arrivés les derniers à un état de conscience nationale, resteront les derniers, relativement, dans cet état; que ceux qui ont connu cet état depuis très longtemps, seront les premiers à en sortir presque complètement; et que, par exemple, l'Allemagne et l'Italie resteront en état et en attitude patriotiques, tout échauffées de ce nouveau sentiment, tandis que d'autres peuples ne s'occuperont que de réaliser chez eux l'égalité, ce qui, d'une part, par soi-même les affaiblira, d'autre part, les écartera de plus en plus du sentiment patriotique; et ce qui, de ces deux façons, les rendra proie facile ou même proie à dédaigner.

C'est ainsi que l'humanité se renouvelle peut-être, tout au moins change de figure, la force, qui n'a jamais été et qui ne peut être que l'organisation hiérarchique, passant de l'un à l'autre selon les changements d'âme de celui-ci et de celui-là; jusqu'à ce que...

Car il est possible que l'humanité sorte de cet état fragmentaire qui s'appelle « nationalités ». Le mot dit par Lamartine, et qui est celui qu'il ne faut pas dire quand on appartient à une patrie à laquelle on doit tout ce qu'on est, « nations, mot pompeux pour dire barbarie », est vrai, considéré par rapport à ce qui peut arriver un jour. Il peut arriver, « vu l'infini des temps à venir », que le règne de l'esprit soit tel que tout être pensant s'y soumette, et que, de ce coup, l'unité humaine soit faite. Que le monde, ou simplement le genre humain, tende à l'unité, nous n'en savons rien du tout; mais cela est possible, étant donné que l'empire est donné aux

forts, que de plus en plus la force est intellectuelle, et qu'enfin l'intelligence triomphant quelque part peut étendre son domaine à la planète tout entière, concentrée, du reste, faite petite et sous la main, par les moyens de communication multipliés et plus rapides.

On peut donc prévoir l'univers comme obéissant à une seule pensée, oligarchique ou monarchique, et vivant d'une vie intellectuelle et morale qui serait une : « Tout entier il voit, tout entier il entend, tout entier il pense », comme a dit Xénophane. « A l'heure qu'il est, dit un peu naïvement Renan, une telle formule n'est pas réalisée; mais la solution unitaire, où tout l'univers servirait aux perceptions, aux sensations, aux jouissances d'un seul être, ne saurait être considérée comme une impossibilité. La France, au temps de Louis XIV, a offert ce spectacle d'un pays entier servant à produire une vie brillante et complète, celle du roi, toutes les fonctions sociales étant organisées en vue de la gloire et des plaisirs du roi. [Prenez plutôt l'exemple de l'empire romain, où tout le monde civilisé vit pour une ville et par une ville et où, malgré l'éloignement et les difficultés de communication, une pensée unique, unanimement acceptée, régit matériellement et inspire moralement le monde entier.] On imagine un état du monde où tout aboutirait de même à un seul centre conscient, où l'univers serait réduit à une seule existence, où la conception du monothéisme personnel serait une vérité... L'univers serait ainsi consommé en un seul être organisé dans l'infini duquel se résumeront des décillons de décillons de vies, passées et présentes à la fois. Toute la nature vivante produirait une vie centrale, grand hymne sortant de milliards de voix, comme l'animal résulte de milliards de cellules, l'arbre de millions de bourgeons. Une conscience unique serait faite par tous et tous y participeraient; l'univers serait un polypier infini... »

Mais cela est probablement pour beaucoup plus tard.

*
* *

Ce rêve aristocratique de Renan est d'un fort grand intérêt. Il nous ramène, comme il arrive si souvent à Renan de le faire, aux plus belles constructions idéologiques que l'humanité ait connues. Il a un goût de Platon. Il est même très juste en ce qu'il a de négatif. Il est peu discutable que la démocratie soit l'intronisation de l'incompétence et que, par conséquent, à mesure que chaque art, se raffinant et se compliquant, demande une compétence plus grande, faire exercer l'art le plus difficile, à savoir la politique, par l'artiste le plus incompétent, ne peut être qu'une régression étrange et formidable.

Cependant, ce qu'on voudrait que Renan eût envisagé quelque part, ne fût-ce que pour « prévoir l'objection », ce qui est la moitié de la réfuter, c'est, ce me semble, ceci surtout.

Il y a toujours une aristocratie, même dans le sens le plus étroit et le plus rigoureux du mot. Il y a toujours une classe, une véritable classe, plus ou moins fermée, mais une véritable classe, qui joue le rôle d'une aristocratie et qui en est une. J'entends et il faut entendre par classe un certain nombre d'hommes ayant des intérêts communs et s'entendant plus ou moins, dont les hommes qui forment l'immense majorité de la population sont les clients. Il y a toujours une classe, ou deux, ou trois, qui ont ce caractère, et qui, à elle seule, ou à elles deux, ou à elles trois, constituent l'aristocratie d'un pays.

En France, par exemple, il y a une classe riche qui a des clients à cause de sa richesse ; — il y a une classe composée des politiciens possesseurs de la majorité des suffrages, ce qu'on appelle l'état-major du parti républicain ; et cette classe, distribuant toutes les faveurs à un nombre infini de clients ; — il y a enfin les agents du gouvernement, l'administration, qui, soit par ses rigueurs, soit par ses faveurs, dispose de clients nombreux liés à elle par des sentiments très profonds qui sont la reconnaissance, l'espérance et la terreur.

Voilà trois classes, que l'on peut comparer, si l'on veut, à la noblesse, au clergé et à la robe, sous l'ancien régime, et qui à les prendre en leur ensemble forment l'aristocratie française actuelle.

Or il faut moins se demander si la démocratie est impuissante, qu'il ne faut se demander ce que la démocratie peut attendre de l'aristocratie qu'elle a au-dessus d'elle, soit qu'elle se la donne, soit qu'elle la tolère.

Pour ce qui est de la classe riche, on peut passer vite, l'essence, l'esprit essentiel de la démocratie étant de la détruire. S'il était question des Etats-Unis, l'esprit de la démocratie américaine n'étant pas, ou n'étant pas encore, hostile à la ploutocratie, on pourrait examiner attentivement cette question de l'aristocratie financière ; mais les démocraties européennes considèrent toutes l'aristocratie financière comme la dernière ou l'avant-dernière chose à détruire pour arriver à « l'égalité réelle » et l'abolition de la propriété individuelle est la consommation naturelle, nécessaire et probablement assez proche de la Révolution française.

L'aristocratie parlementaire en a peut-être pour plus longtemps. Mais, comme elle est formellement, plus formellement et plus activement que la ploutocratie, une aristocratie véritable, elle est, elle aussi, sinon également, très suspecte à la démocratie ombrageuse. Elle est bien une aristocratie, c'est-à-dire quelque chose

qui s'oppose à ce que la volonté du peuple s'exerce directement, quelque chose qui s'oppose à ce que le peuple se gouverne lui-même. Elle se targue de traduire en lois et aussi en mesures et décisions circonstantielles la volonté du peuple; en réalité elle l'altère et ne met en lois et en décisions que sa volonté à elle, avec des exposés de motifs destinés à faire croire au peuple que c'est sa volonté qu'on réalise. Ce jeu ne peut pas durer indéfiniment. La démocratie voudra bientôt que la démocratie soit la démocratie. Elle commencera par imposer à ses « représentants » le mandat impératif; puis, s'apercevant que le mandat impératif est toujours facile à tourner, elle inclinera vers le gouvernement direct, vers le système plébiscitaire, et finira par y arriver. Tout au moins elle donnera au plébiscite une foule de choses qui appartiennent maintenant au pouvoir législatif et restreindra extrêmement les pouvoirs de ce pouvoir.

Surtout elle cessera d'admettre que ce soit l'aristocratie parlementaire qui, indirectement, mais réellement, nomme aux emplois. Car c'est ce qu'elle fait, et c'est en cela surtout qu'elle est une aristocratie. Chaque député dans son département dispose des emplois publics, en grande partie du moins et c'est, ce qui fait qu'il a des clients en grand nombre et que le corps parlementaire (oppositions exceptées) est une aristocratie parfaitement constituée. Le peuple voudra donner les emplois lui-même à qui il lui plaira et à qui lui plaira et il exige que tous les emplois soient à l'élection. C'est l'esprit même du gouvernement direct.

Ainsi la démocratie *rongera* peu à peu l'aristocratie parlementaire et, sans jamais, je crois, pouvoir la détruire absolument, la réduira à n'être qu'un organe secondaire dans l'Etat, et à n'avoir pas de clients et, donc, à n'être plus une aristocratie véritable.

La dernière aristocratie qui restera, ce me semble, c'est l'administration; mais celle-ci, ce me paraît aussi, augmentera au lieu de décroître. La tendance démocratique est de *fonctionnariser* la nation tout entière. Tout citoyen fonctionnaire, c'est la formule même du socialisme, c'est-à-dire de la démocratie définitive. Comme l'état donne l'instruction par des fonctionnaires qu'il choisit, nomme et rétribue, de même, devenu seul propriétaire du sol, du sous-sol, des moyens de production et des instruments de travail, ouvriers de tous genres, rustiques et urbains, tous les citoyens enfin, seront ses fonctionnaires qu'il fera travailler comme il l'entendra et qu'il nourrira, logera, habillera, etc.

Or, les chefs de la société ainsi organisée seront les organisateurs, les administrateurs, les distributeurs et les inspecteurs du travail. Ces chefs, nommés par le peuple, seront continuellement

révocables, comme le veut l'esprit démocratique; *mais* la force des choses fera qu'ils ne seront jamais révoqués. On peut changer un député qui a cessé de plaire; on ne peut pas changer un administrateur qui connaît les chiffres de la production, de répartition, de la distribution, des fluctuations de tout cela, tout le rouage d'une machine administrative si énorme que toutes celles que nous connaissons aujourd'hui sont, comparées à elle, des jouets d'enfants. Donc, de deux choses l'une : ou les chefs du travail de la société collectiviste seront inamovibles à très peu près, comme le sont ceux de notre administration actuelle; ou la société s'écroulera, tombera dans une anarchie effroyable en un temps très court. Ce dernier effet pourra avoir lieu et, dans ce cas, il n'y a rien à ajouter; si c'est le premier qui a lieu, la démocratie aura produit, issue de son sein, l'aristocratie la plus rigoureuse, la plus serrée et la plus *serrante*, l'aristocratie la plus autocratique que l'univers ait jamais connue.

Je ne fais ici qu'une esquisse rapide, un peu pour exprimer une fois de plus cette idée qui ne me quitte pas, que l'organisation humaine est toujours aristocratique et le sera toujours, et que les aristocraties meurent, mais que l'aristocratie ne meurt pas, et que l'aristocratie ne fait que se transformer, — surtout pour indiquer que Renan, au lieu de se promener toujours dans son rêve d'aristocratie intellectuelle et morale, aurait dû un peu étudier les aristocraties réelles d'hier, d'aujourd'hui et de demain, en voie d'extinction, mais subsistant encore, en pleine vie et enfin en formation et se dessinant à l'horizon. Tout au moins il aurait dû, en opposition et en contraste avec son aristocratie intellectuelle et morale et quitte à donner hautement à celle-ci sa préférence, mettre ces aristocraties modernes qui sont tout aussi intéressantes à étudier, à envisager, à prévoir, à soupçonner et à définir, qui peut, que le sont les anciennes.

Tant y a qu'il n'a eu aucune confiance dans la démocratie. « Moi non plus, M. de Flavigny », comme dit la comtesse de Musset. Mais je dois reconnaître qu'il n'est point si facile de parler contre la démocratie. A quelqu'un qui n'avait jamais rien écrit et qui était sévère pour les ouvrages des autres on dit doucement : « Voyons! prenez garde! C'est un immense avantage que de n'avoir rien fait, mais il ne faut pas en abuser. » La démocratie a précisément le même avantage; elle se prévaut de ce qu'elle fera et l'on ne peut pas l'attaquer sur ce qu'elle a fait, puisqu'elle est d'hier.

Les démocraties n'ont pas existé avant l'époque contemporaine, excepté la république américaine, qui n'est pas ancienne non plus et qui est, par son isolement, dans des conditions très parti-

culières. Les républiques italiennes et les villes libres d'Allemagne étaient des aristocraties. La Rome antique a été une aristocratie, puis une monarchie absolue, une démocratie jamais. Des républiques grecques, les unes étaientdes aristocraties et les autres... en étaient aussi, puisqu'elles se composaient proportionnellement de dix citoyens libres contre trente ou quarante esclaves. La prétendue démocratie athénienne, par exemple, était donc une aristocratie.

M. Alfred Croiset, dans son récent ouvrage, très beau, sur *les démocrates anciens*, s'inscrit en faux contre cette considération : « Si l'on veut dire que la population de l'Attique, dans son ensemble, ne formait pas une démocratie au sens moderne du mot, on a raison. Il est très vrai aussi que l'existence des esclaves diminuait le nombre des citoyens pauvres et rendait ainsi plus facile à résoudre le problème du prolétariat... L'existence de l'esclavage modifie donc certains problèmes, au moins dans la forme. Mais si l'on en conclut que la démocratie athénienne proprement dite, celle des citoyens, offrait des caractères absolument différents des démocraties modernes, on a tort; car il y avait dans cette démocratie, comme dans les nôtres, des riches et des pauvres, des aristocrates et des roturiers, des hommes plus cultivés et d'autres qui l'étaient moins, de sorte que les difficultés qui s'offraient à elle ressemblaient beaucoup, au fond, à celle que nous avons aujourd'hui à résoudre. Toutes les querelles de la politique intérieure à Athènes reposent essentiellement sur l'opposition des riches et des pauvres. Les conflits politiques sont de véritables luttes de classes et le gouvernement de l'Etat par la foule, par le *démos*, provoque dès lors les mêmes objections que dans nos sociétés. »

Voilà qui est bien connaître la question et la bien poser; mais il n'en reste pas moins ceci, que la république athénienne c'est la nôtre, non seulement sans le prolétariat, mais sans la plèbe. Supposez-nous organisés en une république où le peuple n'aurait droit ni au vote politique, ni même à la justice, et qui serait composée de nobles, de prêtres, de magistrats, de bourgeois et de petits boutiquiers, voilà la république athénienne. Dans une république de ce genre, il y a encore une aristocratie et un *démos*. Le *démos*, ce sont les petits bourgeois et les petits boutiquiers, et il y a lutte entre l'aristocratie et le *démos;* certainement; mais la lutte a un caractère tout différent; elle est toute politique et n'a pas un caractère « social ». Jamais le socialisme ne s'est posé à Athènes, et il ne pouvait pas s'y poser. Remarquez que, s'il s'est posé à Rome, c'est à une époque où les pauvres, les vrais pauvres, les indigents, citoyens libres, étaient peut-être

aussi nombreux que les esclaves et étaient plus misérables, ce qui mettait pour un temps, et à cet égard, la république romaine dans les conditions d'une république moderne. Mais, en général, on ne peut pas assimiler les démocraties anciennes aux démocraties modernes, de manière à tirer pour celles-là des leçons pour celles-ci.

Tout au plus peut-on établir entre les unes et les autres des analogies, — je ne m'en prive point, — mais qu'il faut surveiller de très près et où il ne faut avoir qu'une demi-confiance.

La démocratie, surtout dans une grande nation, est donc un fait tout nouveau qui n'a pas fait ses preuves et qui bénéficie précisément de ce qu'elle ne les a point faites. Peuples modernes, nous y entrons comme l'homme dans la vie; si l'on savait la vie avant de vivre, très probablement on n'accepterait pas la vie; mais c'est précisément parce qu'on ne connaît pas la vie en y entrant qu'on est si convaincu qu'elle est excellente.

Renan fut un philosophe politique qui ne manquait ni d'expérience, ni d'information, ni de force d'observation, ni de force de réflexion, mais qui avait tant d'imagination, ce qui est un beau défaut, qu'il quittait terre, toujours, un peu avant le pas qui l'aurait mis dans la vraie question; et que si ses « rêves » sont des rêves, ses « probabilités » sont des rêves aussi et ses « certitudes » des probabilités qui commencent à rêver un peu. Je crois que Scherer lui avait déjà dit quelque chose comme cela. — Mais encore est-il qu'il est « suggestif », qu'il fait beaucoup penser.

M. Strauss a fait, en somme, sur tout ceci, un livre qui apprend beaucoup et qui ramasse bien l'œuvre politique, un peu dispersée, du philosophe. Je voudrais que le style en fût plus surveillé. M. Strauss a pour « *davantage que* » une passion que, si je ne la juge pas criminelle, j'estime dangereuse; il dit : « Il déjoue leur tactique; il ne se *départit* pas de sa modération » et « il se départit », au présent, me paraît audacieux. Il dit : « Le maître a choisi lui-même le mot qui caractérise le mieux ses opinions : « Je suis par essence un légitimiste. J'étais né pour servir fidèle- « ment une dynastie. » *Aveu* sincère que l'analyse de ses œuvres confirme... » Pourquoi *aveu?* Etre légitimiste est-il un crime, que déclarer qu'on l'est soit aveu?

Ce sont là fautes très vénielles; dans un livre qui, généralement, est d'une bonne présentation. J'aimerais pourtant davantage qu'elles n'y fussent point. Eh! cela se gagne!

Emile Faguet.

TANTE AYMÉE

— Mademoiselle est-elle rentrée?

— Pas encore, monsieur Robert.

C'est la dixième fois, en moins d'une heure, que se croisent, à travers l'antichambre, même question et même réponse. Mariette réintègre son office. Robert, d'un geste impatient, fait claquer la porte du salon; il arpente la pièce, interroge sa montre, déplie un journal aussitôt rejeté et va reprendre à la fenêtre son poste d'observation.

Dehors, la neige tombe à gros flocons; elle s'étale en larges nappes sur les toits, dessine en festons harmonieux les arabesques des balcons, trace une ligne rigide à l'arête des fenêtres. En bas, c'est le remous des parapluies qui se heurtent, les vains appels aux cochers gouailleurs, les queues interminables derrière des omnibus bondés, tout ce grouillement du Paris mouillé, crotté, transi, pittoresque et pitoyable.

Un grincement de serrure, un bruit de voix...; enfin, c'est mademoiselle! Robert laisse retomber le rideau et vivement s'installe au coin du feu, un livre à la main : il importe de sauvegarder les apparences.

La porte du salon s'est ouverte brusquement :

— Tu es là, Robert?

— C'est vous, tante Aymée?

— Je suis à toi dans deux minutes.

Déjà la petite main gantée a refermé la porte; mais, dans une vision rapide, il a vu briller, sous la toque de fourrure et la voilette, de grands yeux fins et rieurs encadrés dans la chevelure d'or fauve; les lèvres riaient aussi, et quelque chose comme un rayon de soleil a traversé l'atmosphère maussade du grand salon.

« Bonnes nouvelles! » se dit Robert. Et d'ailleurs, on se représenterait malaisément tante Aymée messagère de noirs chagrins et de déceptions amères.

C'étaient de bonnes nouvelles, en effet. M[lle] Aymée, enfouie maintenant dans l'immense fauteuil à l'angle de la cheminée, les pieds douillettement au chaud, contait par le menu à son audi-

teur, jamais lassé, les péripéties de sa visite chez les Chamblay.

— Oh! ne te monte pas la tête, va! nous sommes restés dans le vague; j'ai été en éclaireur, avec prudence... T'imagines-tu que j'allais faire une demande en règle? Ce n'est pas dans mes attributions. Le moment venu, tu prieras notre cousin Richemont de faire la démarche officielle; l'honneur lui en revient de droit. Mais ce qui est acquis dès maintenant, c'est que mes ouvertures préparatoires ont été accueillies avec une bienveillance marquée.

— Rien de plus?

— Voudrais-tu qu'on se fût jeté à notre tête? Mme Chamblay t'appelle « ce cher docteur! » c'est déjà joli!

— Et M. Chamblay?

— Très aimable.

— Et... elle... l'avez-vous vue?

— Naturellement! je me suis arrangée pour cela. Sous prétexte de m'informer d'une adresse, je me suis fait conduire à sa chambre; elle s'apprêtait à sortir; je lui ai dit, en manière de jeu, qu'entre autres choses j'avais parlé, avec ses parents, d'un jeune homme qu'elle connaît et qui l'admire très fort.

— Vous lui avez dit cela?

— Sais-tu ce qu'elle a répondu, avec son petit air détaché? « Tiens! lequel? Oh! cela m'est égal, d'ailleurs! Il y en a tellement dans le même cas! » C'était une feinte pour cacher son jeu, car elle avait fort bien compris et je l'ai vue rougir. Je lui ai demandé en prenant congé : « Y a-t-il une commission pour Robert? » Alors elle m'a serré la main et m'a glissé entre deux baisers : « Vous lui direz que je suis contente... de vous avoir vue. »

— Hum! la fin gâte un peu le commencement.

— Mais non, c'est une sourdine mise à son aveu, voilà tout!

— Alors, mon affaire serait en bonne voie, le croyez-vous?

— Si je le crois! Cela ne te suffit donc pas? Quelle fatuité!

— Oh! non, tante, ce n'est pas fatuité, je vous assure. Au contraire, je crains tellement... j'ai peine à me figurer...

— Trop de modestie, alors? Ecoute, Robert, tu sais mon sentiment au sujet de ce mariage; ne va pas me raconter encore une fois que Lizzie est une perfection, que tu es indigne d'elle, et toutes les sornettes dont tu me fatigues depuis des semaines. Je m'emploie et m'emploierai de mon mieux pour que tu sois heureux — tu le sais — heureux à ta manière. Certes, la démarche que j'ai faite aujourd'hui, contre mon gré, te le prouve assez. Mais je n'admets en aucune façon ton infériorité vis-à-vis de Lizzie. Tu seras, toi, un bon, un excellent mari, tandis qu'elle!...

Un geste acheva sa pensée.

— ... Je tremble de te voir demander le bonheur — cette chose fragile et rare — à une petite écervelée...

— Oh! protesta Robert.

Le visage de la jeune femme revêtit une soudaine gravité.

— Laisse-moi parler pendant que je le peux encore; car, le mariage une fois décidé, je me garderai d'inutiles et tardives remontrances. Je dois t'avertir, à défaut de tes parents, qui ne sont plus là pour t'aider dans la vie. Je les ai remplacés du mieux que j'ai pu et je t'aime, il me semble, autant qu'ils t'auraient aimé à eux deux; mais je ne te précède que de douze ans dans la vie; tu es un homme; je n'ai pas, je n'ai plus l'autorité nécessaire. Pourtant, ce qu'ils t'auraient dit, je te le dis, moi aussi; et puis, fais-en ce que tu voudras! Lizzie est séduisante, j'en conviens, et, pour ma part, je l'aime beaucoup; mais c'est une enfant gâtée, par conséquent égoïste; elle a poussé sans direction, comme elle a pu, comme elle a voulu, en liberté, telle une herbe folle dans la prairie. La vie, pour elle, est une partie de plaisir où tout doit concourir à satisfaire ses caprices. Elle fait du tennis, de la photographie, de la danse, de la bicyclette, du canotage, quoi encore! Fera-t-elle jamais de l'abnégation? Sera-t-elle la femme attentive qui sacrifie ses plaisirs, ses goûts? La mère dévouée dont la beauté se flétrit obscurément à veiller sur des berceaux?

— Et pourquoi pas? Si elle aime son mari, ses enfants.

— Soit! Il n'est si grand maître que l'amour. N'empêche que tu te lances dans la vie conjugale avec des « si », des « peut-être », des « pourquoi pas », et tu sens bien toi-même que je parle le langage de la raison quand je te fais remarquer le peu de garanties...

Robert s'était levé; nerveusement, il tambourinait sur les vitres fouettées par la neige.

— Allons! je t'ennuie, mon pauvre ami; les Cassandre sont toujours ennuyeuses. Aussi bien t'en ai-je assez dit. Réfléchis encore, je t'en supplie! Nous pouvons reculer... Les premières ouvertures faites aujourd'hui sont, après tout, très vagues; elles n'engagent que moi-même; il n'y aurait pas grand inconvénient à nous en tenir là. Si, au contraire, après cette épreuve favorable, tu es résolu à risquer... je dis bien... à risquer ton avenir, eh bien, trêve aux gronderies de tante Aymée, et allons-y gaiement!

Elle s'était levée à son tour et avait rejoint son neveu dans l'embrasure de la fenêtre; doucement elle l'attira vers elle.

— Te rappelles-tu que tu boudais comme cela dans les petits coins, il y a quelque vingt ans, quand j'avais fait la grosse voix?

Robert saisit entre les siennes la main fine et élégante qui s'appuyait à son bras.

— Ce que je me rappelle, dit-il avec émotion, c'est que vous avez été pour moi une mère et une amie, toujours! et je souffre à l'idée que la femme que j'aime ne vous agrée pas...

Aymée sentit une grande douceur mêlée de fierté à voir, en un pareil moment, cet homme, — en possession de son entière indépendance, maître absolu de ses destinées, — taire ces privilèges et se souvenir seulement qu'il était pour elle un fils d'élection. Des larmes montèrent à ses yeux, vite refoulées : elle était vaincue si elle s'attendrissait; un baiser fut sa réponse muette; rapide, elle s'enfuit vers la porte et là, affermissant sa voix :

— A quand ton dernier mot? interrogea-t-elle.

— A ce soir.

— Bravo! j'aime les décisions promptes et les positions nettes.

Aymée ne se faisait guère illusion sur le résultat des méditations de Robert. Ces objections, elle les lui avait présentées maintes fois déjà, inutilement. Pourquoi les avoir rééditées cet après-midi? Cela avait été plus fort qu'elle et si elle avait feint d'espérer un revirement dans l'esprit du jeune homme, si lui-même avait accepté un nouveau délai, c'est que tous deux, par un accord tacite, voulaient éviter de passer outre trop brutalement à son ultime protestation.

Comme chaque lundi, Aymée devait ce soir-là, en compagnie de son neveu, dîner chez une vieille amie de sa grand-mère, Mme Ducarme, qui l'avait en singulière affection et raffolait de Robert. Sa volonté de vieille femme autoritaire et têtue s'obstinait à une idée fixe : mettre la main de sa petite-fille Yvonne Baillard dans celle de Robert Demongeot. Cela fait, elle dirait son *Nunc dimittis*. Aymée avait toujours secondé ce projet et Yvonne s'y prêtait d'autant plus volontiers que son cœur était fortement épris. Les trois femmes livraient assaut, chacune à sa manière. L'aïeule se dépensait en allusions significatives, en sous-entendus, invites et encouragements; Aymée déployait toute son adresse à faire valoir, en présence de son neveu, les qualités de la jeune fille; celle-ci, tour à tour dominée par la crainte ou par l'espoir, en était venue à concentrer toute son existence dans un seul jour de la semaine : elle vivait des déceptions du lundi passé et des espérances du lundi à venir. Depuis quelque temps, Aymée lui avait paru découragée et Robert plus distrait; aussi son instinct l'avertissait-il d'une crise imminente et fâcheuse; l'aïeule, elle, n'avait rien vu; ses illusions demeuraient tenaces comme sa volonté.

Six heures sonnaient à l'église Saint-François de Sales quand

Aymée et Robert montèrent en voiture; Mme Ducarme, fidèle aux habitudes d'antan, se mettait à table au coup de sept heures; elle n'admettait en aucune façon cette mode, absurde à son gré, qui recule le dîner jusqu'à huit heures ou huit heures et demie, abrège les soirées en famille, ou bien contraint jeunes et vieux au noctambulisme. Pendant le trajet assez long qui sépare la rue Brémontier de la rue de Vaugirard, Aymée joua sa dernière carte.

— Sais-tu, Robert, que tu es un heureux mortel? La brillante Lizzie Chamblay ne te repousse pas, et la si charmante, la tout aimable Yvonne en pleurera de chagrin!

Robert sursauta.

— Yvonne? Allons donc!

Elle était pour lui la compagne d'enfance qu'on aime d'une bonne amitié, sans trouble ni passion. Ses mérites, sa grâce, son affection même étaient choses coutumières, dépourvues du montant que donne l'imprévu, ce grand séducteur. Pouvait-elle éprouver pour lui un sentiment de nature différente? Il pensa d'abord que sa tante imaginait une diversion — qu'il jugea plutôt maladroite — ou bien qu'elle se trompait du tout au tout.

— Mais, insista Aymée, c'est à croire que tu es aveugle! Jamais je ne t'en avais parlé et cela pour plusieurs motifs : d'abord je m'étais fait une règle de ne désigner personne à ton choix; les sympathies ne se commandent pas et le cœur doit suivre ses attraits tant qu'ils sont conformes à la raison. Ensuite, j'étais bien éloignée de l'idée que tu songerais à Mlle Chamblay; je croyais à un engouement passager et j'attendais que tu te ressaisisses. Enfin, d'après ce dicton : « L'amour appelle l'amour », j'étais persuadée qu'à défaut d'une inclination partagée, tu avais du moins deviné les sentiments d'Yvonne, et qu'un jour viendrait...

— Je n'ai absolument rien deviné, protesta Robert, très ennuyé de cette complication imprévue avec laquelle il lui faudrait compter peut-être.

— Mais comment ne t'es-tu pas aperçu que Mme Ducarme te fait avances sur avances?

Robert n'eut d'autre réponse qu'un geste vague. Cette révélation, agréable à son amour-propre mais intempestive à tout autre point de vue, éveillait en lui des sentiments trop contradictoires pour qu'il pût les traduire en paroles ou même les coordonner dans son esprit.

Tante Aymée continua, insinuante :

— Pour moi, j'ai renoncé depuis longtemps à ce joli rêve de vous voir mari et femme; mais Yvonne, la pauvre petite, aura le cœur brisé et toi, tu passes à côté du bonheur.

Il y eut un long silence. Aymée hasarda encore :

— Tout à l'heure, tu verras certainement Yvonne sous un jour nouveau; je voudrais que tu agisses en pleine connaissance de cause; c'est nécessaire, puisque tu es arrivé à l'heure décisive où se prennent les résolutions irrévocables.

— Ma résolution est prise, rectifia Robert.

Le visage à la portière, Aymée feignit de n'avoir pas entendu et de s'intéresser à l'encombrement de voitures qui entravait leur marche. Quelques instants plus tard, ils arrivaient à destination; Robert aida sa tante à descendre.

— Permettez que je vous quitte, lui dit-il; je vous prierai de m'excuser près de Mme Ducarme.

Aymée demeura stupéfaite.

— Tu ne dînes pas avec nous? Tu me laisses là?

— Je dînerai au cercle et à dix heures je viendrai vous prendre. Vous sentez bien que ma situation serait très pénible, tandis que mon absence vous fournira l'occasion de faire entendre la vérité à ces dames; il faut que leur expectative cesse au plus vite.

Robert disait vrai et sa tante en eut la rapide intuition. Mais une persévérance toute féminine, quelque chose comme un vague espoir où elle se rattachait encore, la crainte même qu'éprouvait le jeune homme à se trouver en présence d'Yvonne maintenant qu'il se savait aimé, tout cela fit qu'elle opposa une vive résistance à sa retraite. Peine perdue! ses objurgations restèrent vaines et, de ce fait, toute sa diplomatie fut déjouée. Elle en conçut quelque dépit; il lui sembla que Robert se dérobait aux aléas et aux épreuves du délai convenu. De son côté, Robert pensa que sa tante lui avait tendu un piège et dépassait les termes de leur traité. Ils se séparèrent avec une froide poignée de mains, assez mécontents l'un de l'autre.

Le dîner fut maussade. Yvonne, profondément déçue, sentait venir la catastrophe. Mme Ducarme, déjà mal disposée par une migraine dont elle se plaignait depuis le matin, exhalait à tout propos sa mauvaise humeur. Elle avait, comme chaque lundi, escompté la présence de Robert dont l'entrain, la gaieté, les menues attentions lui étaient une panacée. A cinq heures, sitôt le thé pris, elle avait revêtu, aidée de sa femme de chambre, son corsage soie gorge de pigeon et sa collerette de Malines. De ses mains un peu tremblantes, elle avait rajusté la blonde sous laquelle ressortaient, abondants encore et légers, ses cheveux poudrés à la maréchale. Car elle avait coutume de dire qu'il ne faut pas que les vieilles femmes soient un épouvantail aux jeunes gens, et qu'il leur convient de s'entourer d'un peu de coquetterie.

Puis, du fond de son fauteuil, elle avait suivi des yeux la marche des aiguilles autour du cadran, et, bien avant l'heure, guetté chaque sonnerie du timbre avec cette agitation fébrile qu'on observe chez les vieillards. Elle s'ennuyait tant, l'excellente femme, dans ce fauteuil où elle ne pouvait, à cause de ses yeux fatigués, ni lire, ni écrire, ni travailler pour ses pauvres! Aymée eut vite fait d'oublier sa propre contrariété pour soulager les peines de sa vénérable amie. Elle supporta bravement le choc de ses récriminations contre tout le monde en général et contre l'absent en particulier.

— A-t-on idée d'une chose pareille? s'exclamait à chaque instant la vieille dame; c'est du joli de faire faux bond à une femme de mon âge! Je ne l'aurais pas cru capable de me manquer d'égards à ce point-là! Voyez-vous ce garnement? Monsieur a des affaires... Monsieur est empêché... Sa nombreuse clientèle, sans doute! Quand on a un cabinet de consultations ouvert depuis trois mois, on est surmené, cela se conçoit! Et puis, monsieur se fait excuser au dernier moment, quand son couvert est mis... Ce n'est pas son père qui aurait fait cela! Ton frère, ma petite Aymée, était parfaitement correct; toi aussi, d'ailleurs, tu as toujours été très convenable, c'est une justice à te rendre. Il faut dire que votre mère, — pauvre excellente amie! — vous avait bien élevés. Maintenant, on permet tout aux enfants.

— Et moi, n'ai-je pas bien élevé Robert? plaida Mlle Aymée.

— Oui, oui, pas trop mal! surtout pour une jeunesse comme toi à qui l'on amenait tout à coup un petit diable de sept ou huit ans. En avais-tu seulement vingt, toi? Ah! tu l'avais bien surnommé Robert-le-Diable! Te rappelles-tu quel ravissant bambin c'était? Ces beaux cheveux bruns bouclés...

— Il les a toujours aussi beaux, fit Aymée avec complaisance.

— Et ces grands yeux bleus, avec de longs cils noirs; tes yeux, ma petite, exactement tes yeux; seulement tu es blond-doré tandis qu'il avait pris la nuance de cheveux de ton frère. Rien n'est plus joli, vois-tu, que des yeux bleus dans une tête brune. Cela lui vient de ta grand-mère, — une femme idéale, — et même de plus loin, d'après vos portraits de famille.

Depuis son arrivée, Aymée cherchait une occasion d'accomplir sa fâcheuse mission. Robert avait dit juste; mieux valait en finir.

— Pauvre Robert! soupira-t-elle. Dire que ces yeux-là ne savent pas voir où est le bonheur!

— Que veux-tu dire? questionna avidement Mme Ducarme.

— Je veux dire que mon cher neveu s'égare... et cela me tourmente bien.

— Comment cela? insista la vieille dame.

Et, anxieuse, elle glissa tout bas quelques mots à l'oreille d'Aymée.

— Oh! non, pas cela! se récria la jeune femme. C'est mieux ou c'est pire..., comme on voudra! Il s'est mis en tête un sot mariage... Oh! rien n'est fait, c'est un projet, encore en l'air. Dieu merci! La jeune fille est « nouveau jeu », « modern style » et tout ce qui s'en suit!

— Ah! Mlle Chamblay! murmura Yvonne, je m'en doutais...

Ses lèvres s'étaient crispées en un sourire amer.

Aymée leva des yeux apitoyés sur la pauvre enfant que l'amour rendait si perspicace; elle était aussi blanche que la broderie qui tremblait dans sa main, mais elle était trop fière pour pleurer.

Mme Ducarme s'était redressée toute raide dans son fauteuil. Elle répéta machinalement « Mlle Chamblay », puis ses lèvres remuèrent sans proférer aucun son; ses yeux allaient d'Aymée à Yvonne avec une expression de détresse et d'hébétude qui se mua bientôt en fureur; le sang lui afflua au visage. Aymée, qui connaissait le caractère impétueux et altier de la septuagénaire, pensa qu'allait éclater un de ces orages qui terrifiaient l'office et Yvonne elle-même. Il n'en fut rien. Chez l'aïeule comme chez sa petite-fille, la dignité l'emporta et l'on vit la vieille dame, par un suprême effort, se ressaisir et faire bonne contenance.

— Voilà qui est regrettable, dit-elle, la voix changée, le ton sec.

Quelques phrases banales tombèrent encore dans le lourd silence; puis, se levant avec un effort pénible, Mme Ducarme baisa au front Aymée et sa petite-fille, et, d'un pas qu'elle cherchait vainement à affermir, se retira chez elle.

Aymée, restée seule avec Yvonne, la prit dans ses bras et l'embrassa tendrement. La jeune fille pleurait maintenant sans contrôle, à bout de forces, et les larmes d'Aymée se mêlaient aux siennes, plus consolantes que de vaines paroles. Mais le timbre qui résonnait dénoua brusquement leur affectueuse étreinte.

— Il est dix heures, on vient me chercher, dit Aymée.

Yvonne devina que ce « on » signifiait Robert. Pour rien au monde, elle ne voulait lui donner le spectacle de ses pleurs; mais se cacher trahirait une égale faiblesse; elle courut à l'antichambre, baissa le gaz, fit signe au domestique de le laisser ainsi et, tandis qu'Aymée revêtait à la hâte chapeau et manteau, elle, devant la glace, rajustait ses cheveux et composait son visage.

Fort heureusement, Robert, assez embarrassé de sa personne, ne tenait pas davantage à se présenter. Resté au seuil de l'antichambre, sans dépasser la porte d'entrée, il salua

rapidement l'apparition des deux femmes qui sortaient du salon.

— Bonsoir, Yvonne!

— Bonsoir, Robert!

— Tu nous gèles avec ta porte ouverte, remarqua la secourable Aymée; rentrez vite, Yvonne, près du feu.

Mais Robert, malgré la pénombre, avait aperçu les joues enflammées, les yeux rougis de la pauvre enfant. Il avait remarqué, sous la gaieté voulue de son « bonsoir », l'altération de sa voix.

« C'était donc vrai », pensa-t-il. Un remords, presqu'un regret, lui traversa le cœur. Aymée, qui brusquait le départ, était déjà engagée dans l'escalier; lui, d'une soudaine impulsion, rebroussa chemin et courut à Yvonne. Il lui tendait la main; sans hésiter, elle y posa la sienne qu'il effleura d'un rapide baiser.

— Chère petite sœur, dit-il.

Elle eut un geste douloureux; mais sa fierté la rendait vaillante à cacher la meurtrissure de son cœur : elle sut contraindre ses lèvres en un sourire heureux.

L'instant d'après, les mains pressées sur sa poitrine, où son cœur se brisait, Yvonne écoutait le bruit sourd de la voiture fuyant dans la nuit. La rue demeura paisible et silencieuse, et ce silence lui parut sinistre. D'une main lassée, elle souleva les rideaux et, comme pour se rapprocher encore de celui qui la fuyait, se pencha au dehors. Sur la longue rangée de toits, la neige mettait sa blancheur monotone, pareille à ces linceuls immaculés qu'on éploie sur le corps des vierges. Yvonne frissonna, et courut se réfugier devant son crucifix où, toute en larmes, elle pria longtemps.

Cette nuit-là fut pour Robert pénible et agitée. Plus remué qu'il ne voulait se l'avouer à lui-même par la douleur d'Yvonne, il songeait qu'il aurait pu l'aimer peut-être... s'il n'avait pas connu Lizzie, et il s'efforçait de comparer les deux jeunes filles l'une à l'autre dans un esprit d'indépendance et de sincérité. Mais, aussitôt évoquée, l'image de Lizzie le reprenait tout entier, captivant ses pensées et son cœur. Essayait-il de revenir au parallèle commencé, il s'égarait encore, et cela lui devint une obsession dont il ne fut délivré qu'au matin quand s'empara de lui ce sommeil profond, qui est un privilège de la jeunesse.

Aymée, de son côté, en proie à l'insomnie, se leva bien avant le jour, fit jaillir aux quatre angles de la chambre spacieuse la clarté des ampoules électriques, et chaudement enveloppée dans un long peignoir de cachemire blanc aux dentelles flottantes, elle raviva le feu de bois enseveli sous la cendre. Il lui fallait, pour

dissiper les sombres pensées où se débattait son esprit, la lumière, l'éblouissement des yeux, le pétillement joyeux d'une flambée de bois sec.

Etendue maintenant sur un fauteuil de repos où sa tête fatiguée se creusait un nid dans la plume des coussins, elle suivait d'un regard absent la danse folle des flammes qui s'élançaient dans l'âtre, tandis que s'évoquaient pour elle les années d'autrefois, tout un passé aux joies fugitives, aux longues théories de souffrance et de renoncement. C'est que la déception éprouvée par Yvonne réveillait dans le cœur d'Aymée des douleurs mal assoupies, ravivait une blessure dont elle n'avait pu, dont elle ne voulait pas guérir. D'autres peuvent oublier; elle demeurerait fidèle, toujours, au fiancé qu'elle avait considéré déjà comme un époux, auquel elle avait voué, dans toute l'ardeur de ses dix-huit ans, sa fervente admiration, son amour, sa vie. Non, elle n'était pas femme à livrer deux fois les trésors de son cœur, et lorsqu'un devoir austère l'avait brusquement séparée de celui qu'elle aimait, elle n'avait cherché de consolation que dans la prière, le dévouement et le souvenir. De ces trois mots elle avait fait sa devise, et elle se souvenait avec autant de constance qu'elle priait et se dévouait. Que de fois, ouvrant le tiroir à secret de son bureau en bois de rose, elle avait manié, d'une main pieuse, les chères reliques du passé! Que de fois elle avait glissé à son doigt l'anneau de ses fiançailles, relu les lettres échangées, pressé sur ses lèvres ces menus souvenirs, enfantillages de l'amour, où tous deux se plaisaient! Les fleurettes étaient sèches et décolorées, l'anneau démodé, l'encre pâlie sur les papiers jaunis; qu'importe! Aymée sentait battre en sa poitrine un cœur inchangé d'où s'exhalaient les mêmes parfums de pureté, de fraîcheur, de jeunesse.

Elle souhaitait, ce matin-là, revoir tous ses trésors; à vrai dire, et sans se l'avouer, c'est ce qui l'avait tenue éveillée et l'avait chassée hors de son lit. Ses regards, sans cesse attirés vers le bureau, trahissaient son désir. Mais, pour la premièrefois, une lassitude douloureuse lui envahit le cœur, la retenant hésitante.

— A quoi bon? soupira-t-elle, après plus de dix-huit ans écoulés, c'est fini! fini! je suis une vieille femme maintenant!

Comme pour contrôler cette assertion, elle se leva avec vivacité, courut à la grande glace où son image se reflétait des pieds à la tête, et — toute vanité mise de côté — se détailla longuement, minutieusement.

Elle avait pris un peu d'embonpoint, mais sous les ondulations souples du peignoir, elle se reconnut svelte encore et élégante; ses fines attaches, son cou rond et délicat émergaient gracieusement

du fouillis des dentelles; sa chevelure aux grandes ondes dorées, qu'il aimait tant autrefois, était restée pareille; à peine un ou deux fils grisonnaient près des tempes. Il y avait au front quelques plis esquissés et la redoutable patte d'oie avait fait aussi son apparition; mais l'empreinte était légère et seule la modestie d'Aymée l'empêcha de convenir que de ses yeux on ne voyait que la beauté et l'éclat voilé de douceur sous l'arc parfait des sourcils. Les fossettes, dont elle était si fière à vingt ans, égayaient toujours son sourire; son teint, un peu pâli, avait conservé cependant une délicatesse, une fraîcheur bien rare chez les femmes qui frisent la quarantaine. Non, cet ensemble ne donnait pas l'impression de la maturité, c'était la jeunesse encore. D'ailleurs, en voyage, dans les magasins, partout où elle était inconnue, est-ce qu'on ne la gratifiait pas invariablement d'un flatteur « mademoiselle »? Et si elle était en compagnie de son jeune neveu, c'était toujours « monsieur et madame ». Aux plus observateurs, la grande ressemblance, l'air de famille faisaient dire qu'ils étaient frère et sœur. Ainsi, elle avait l'apparence d'une jeune femme de vingt-cinq à trente ans. Etait-ce croyable? Elle sourit et, plus que jamais, son miroir lui répondit par l'affirmative.

L'espoir lui revint au cœur. D'un pas délibéré, elle se dirigea vers le bureau. La pression de son doigt fit jouer un ressort caché; d'un coup sec, le tiroir s'ouvrit, livrant un petit paquet lié de rubans... tout ce qui lui restait du bonheur envolé et des espoirs déçus. Elle prit un à un les précieux objets : sa bague d'abord, qu'elle passa à son doigt; puis des photographies : celle de son fiancé dans un cadre où des amours se jouaient, enguirlandés de « ne m'oubliez pas ». Elle-même avait composé et exécuté jadis cette décoration avec tout son talent d'artiste et sa naïveté d'amoureuse. Le jeune homme si bien encadré, justifiait tant d'égards par une physionomie agréable, une belle prestance, un air de fierté et de distinction qui n'était pas banal. Aymée resta perdue dans sa contemplation; des larmes, à tout instant, brouillaient sa vue; elle les essuyait d'un geste impatient et nerveux. Ce fut ensuite le tour des photographies d'amateurs. A l'époque de ses fiançailles l'instantané jouissait d'une grande vogue chez les Demongeot; c'est ainsi que bien souvent les gestes des fiancés avaient été fixés, à leur insu.

Après les photographies, vinrent divers petits souvenirs : une boucle de cheveux où elle posa ses lèvres; des fleurs des champs, cueillies au cours de leurs promenades, jamais bien lointaines à cause des convenances... Chaque fleur avait son histoire. Dans une minuscule boîte de carton, gisait une aiguille,

rouillée par le temps : sa fine pointe pénétrant un jour sous l'ongle rose d'Aymée, avait fait jaillir une gouttelette de sang. Lui, pour ce méfait, l'avait condamnée à la prison et placée dans cet étroit carton sur lequel il avait inscrit : « A perpétuité. » Quels enfantillages! et qu'ils étaient alors gais, confiants dans l'avenir!

Elle ouvrit ensuite un cahier élégamment relié; c'était leur journal fait en collaboration; lui, écrivait sur la page de gauche; elle, sur la page de droite. Parfois, la prose était remplacée par des vers; il y avait aussi des rébus, joliment dessinés à la plume. Rébus, vers et prose disaient avec le délicieux rabâchage de l'amour : « Aymée, je vous aime! » « Je vous aime, Lucien! » Lui, se permettait parfois le tutoiement plus poétique, plus passionné aussi et plus doux; elle feignait de s'en fâcher et refusait d'user de pareille licence.

Enfin, elle parcourut des lettres bordées de noir et une liste de dates qu'elle avait dressée, lugubre série de jours néfastes où le malheur s'était mis à frapper à grands coups. Le veuvage de son frère d'abord, qui vint retarder son mariage, à elle; dès lors, plus rien que des tristesses... L'accident terrible de son père, pris sous une voiture, amputé du bras droit et de la jambe; les révoltes du malheureux infirme, devenu injuste, acariâtre, exigeant; son refus d'être assisté par tout autre que sa fille; sa résolution opiniâtre de la garder près de son fauteuil, pour lui seul, toujours, sans admettre ni sœur garde-malades, ni même Mariette, ancienne dans la maison et si dévouée. Son opposition au mariage, sourde d'abord, puis violente, absolue. Tous deux avaient juré cependant d'habiter avec lui et certes, jamais elle n'eût abandonné son cher invalide! Mais il ne voulait pas risquer les aléas d'un partage. Qui sait, pourtant, si, à la longue, il n'eût pas consenti? Hélas! la maladie, la mort de son fils était survenue. Robert, pauvre petit, en habits de deuil, avait trouvé refuge dans leur intérieur désolé. Désormais, entre son père et cet orphelin que la Providence lui confiait, Aymée avait renoncé à la poursuite du bonheur.

Le devoir austère se dressait devant elle, et la séparation s'était faite, déchirante mais définitive. Lucien était parti, fou de chagrin; se rencontrer, se revoir eût été trop cruel! Elles étaient là, ces pauvres lettres, griffonnages éperdus, où palpitait sa douleur... Aymée, le sein gonflé de pleurs à la fois doux et amers lisait et relisait : « Mon Aymée, je vous attendrai... attendez-moi, vous aussi, et n'aimez jamais, jamais que votre Lucien! »

Ç'avait été son ultime adieu. Depuis, rien! Vivait-il seulement? Reviendrait-il jamais? Pourquoi ce silence de toute une vie?

Lentement, elle renoua la liasse des papiers et rangea dans

un ordre méthodique ce qui constituait le dossier de ses amours si juvéniles, si allègres, d'abord, et puis si douloureuses!

A travers les volets un jour blafard commençait à poindre. Aymée fit l'obscurité et, brisée de corps et d'âme, se jeta sur son lit. Quelques larmes s'échappèrent encore de ses yeux clos, mais la nature reprit ses droits et Aymée dormait profondément quand, vers huit heures, la vieille Mariette pénétra pour ouvrir les volets et s'informer, en présentant la tasse de chocolat parfumé de vanille, si mademoiselle avait passé une bonne nuit.

Trois jours avaient passé, rapides, sur la joie de Mlle Chamblay; depuis trois jours aussi la triste Yvonne savait son amour méprisé. Les Demongeot devaient connaître ce soir même le résultat de la demande en mariage confiée à la diplomatie du cousin Richemont. Il y avait de l'agitation dans l'air. Aymée trompait l'attente par une lecture qu'en d'autres circonstances elle eût jugée agréable, mais qui, ce soir-là, ne parvenait pas à captiver son attention. Robert voulait paraître calme et s'était retiré chez lui pour travailler.

Son « chez lui » était de l'autre côté du palier; il avait loué, dans l'immeuble qu'il habitait avec sa tante, un petit appartement de plain-pied avec le leur. Ainsi, la clientèle, destinée à occuper utilement sa vie bien plus qu'à augmenter des ressources suffisamment abondantes, ne pénétrerait jamais dans leur sanctuaire privé. L'installation du jeune docteur ne comportant ni salle à manger, ni chambre à coucher, il avait pu s'étendre tout à son aise : deux salons d'attente, un cabinet de consultation, une bibliothèque, un laboratoire. « Il ne manque plus que des malades », plaisantait tante Aymée.

Il feuilletait sans les lire quelques-unes de ces innombrables brochures-réclames dont le courrier des médecins est encombré quand résonna le timbre qui reliait son cabinet de travail au salon de sa tante. Il se leva d'un bond : « Richemont est arrivé! »

Dès le seuil du salon, ses yeux cherchaient le visiteur attendu; mais tante Aymée était seule, pâle et bouleversée, une dépêche à la main. « Un malentendu! pensa-t-il. Tante Aymée s'est trompée; on ne voulait pas de moi, et Richemont n'aura pas osé venir. »

Aymée devina son angoissante méprise.

— Une dépêche d'Yvonne, dit-elle simplement.

Il prit le papier qu'elle lui tendait et lut : « Grand-mère décédée attaque, ce soir; priez. Yvonne Baillard. »

Tous deux se regardèrent également émus; la brutalité de la mort soudaine est bien faite pour confondre.

Le cœur, chez Robert, n'était jamais en défaut; un instant il oublia l'expectative anxieuse, Richemont et même Lizzie. Mme Ducarme avait été, pour eux aussi, comme une aïeule vénérée; elle représentait le passé, plusieurs générations qu'elle ressuscitait devant leurs yeux; faisant revivre, en mille anecdotes contées avec verve, de chers disparus dont, sans elle, ils eussent beaucoup ignoré. Et Yvonne, pauvre petite amie, seule auprès de la morte! Dans quelle détresse morale devait-elle se débattre!

— Courons-y, dit-il.

— Venir? toi!

Dans cette exclamation échappée à la jeune femme vibrait une indignation et tout un monde de reproches.

— Reste pour Lizzie, acheva-t-elle, non sans amertume.

Robert, ainsi rappelé aux réalités de la situation, garda le silence; il comprit que sa tante lui attribuait la mort subite de leur vieille amie; le coup, trop rude, l'avait tuée. Yvonne aussi l'accusait sans doute; sa présence lui serait odieuse, ce serait un défi à sa douleur; pour les deux femmes il devenait quelque chose comme un bourreau, un assassin.

Il fut tiré de ses réflexions par la voix d'Aymée qui disait :

— Je pars avec Justin; il montera sur le siège près du cocher; je te le renvoie tout de suite, et demain, dans la matinée, je serai de retour.

Robert ne fit pas d'objections. Il sonna Justin, lui commanda de chercher un fiacre et de veiller à ce que mademoiselle arrivât saine et sauve. Tandis qu'Aymée rassemblait à la hâte livre de prières et chapelet pour la veillée funèbre, il traça quelques lignes à l'intention d'Yvonne; mais à peine les eut-il écrites qu'il les déchira; un deuxième, un troisième essai eurent le même sort. Décidément la situation qu'on lui avait faite était insupportable, et vains ses efforts pour en sortir. Il chargea sa tante d'offrir elle-même ses condoléances.

— Dites-lui mon chagrin..., mon désir de lui venir en aide. Pour les démarches à faire, je suis là, elle peut compter sur moi.

— Oh! ne t'impose pas de corvées, elle a son tuteur, repartit Aymée avec un peu de cruauté. Bonsoir, Robert, à demain.

— Et Richemont? balbutia-t-il; si vous attendiez cinq minutes..., juste pour savoir?

— Que veux-tu? tant pis! je saurai demain; à moins que tu veuilles me télégraphier la bonne nouvelle... chez Yvonne, appuya-t-elle ironiquement.

Et elle disparut dans l'escalier suivie de Justin.

Dix minutes à peine s'étaient écoulées quand Mariette vint

annoncer M. Richemont. C'était un petit vieillard au geste brusque, l'œil bleu perçant et fureteur, poil rude, parler bref, rosette à la boutonnière, tout l'aspect d'un officier supérieur en retraite. Il était archéologue et, au fond, le meilleur des hommes; il « cousinait » avec les Demongeot; parenté vague, perdue dans la nuit des temps. Toujours très soigné dans sa toilette, le vieillard avait déployé ce soir-là une recherche sobre et de bon goût, appropriée à la solennité des circonstances.

Avec effusion, dès le seuil, il tendit à Robert ses deux mains gantées de frais.

— Heureux gaillard, va!

Dans la chaude atmosphère de l'été on voit se former quelquefois des vapeurs rapides, aux menaces suspendues; elles courent sus au soleil comme pour livrer assaut; mais à peine arrivés proche des clartés qu'ils prétendaient obscurcir, ces brouillards s'évanouissent, absorbés en quelques secondes; l'œil étonné les cherche..., plus rien que rayonnement, lumière, sérénité. Semblable prodige s'opéra dans l'âme de Robert : Yvonne, le décès de Mme Ducarme, les allusions d'Aymée tendant à le charger de cette mort, en une seconde tout cela fut oublié; Lizzie, rien que Lizzie, qui dominait tout, radieuse, éblouissante! Trop ému pour parler, il serrait dans les siennes les mains du vieillard et répétait :

— Merci, merci!

— Vous pouvez commencer votre cour, mon cher, et je suis heureux d'être le premier à vous féliciter. Tout a été réglé, arrangé sans difficulté, selon que nous l'avions prévu. Il semble, d'ailleurs, que les conditions essentielles soient convenablement observées : position, fortune, âge paraissent bien assortis; quant au caractère, vous devez vous connaître un peu, je suppose?... ou plutôt, non! le caractère ne se découvre qu'après le mariage... Ah! à propos, il y a une chose qui m'a semblé fâcheuse et que je me suis promis de vous signaler. Il paraît que la jeune fille, très indépendante, accoutumée à sortir beaucoup, s'attend à mener le même genre de vie quand elle sera mariée; on me l'a dit sans ambages, et aussi qu'elle n'entend rien ou presque rien à la direction d'un intérieur; mais qu'avec de bons domestiques, il n'y aura pas lieu de s'inquiéter. Mme Chamblay s'est répandue à ce sujet en détails dont la plupart m'échappent; cependant j'ai cru comprendre qu'elle va se priver, en faveur de sa fille, d'une cuisinière de confiance à son service depuis plusieurs années et qui vaut un chef. Votre tante est-elle avertie des dispositions où se trouve la jeune personne?

Robert fit signe que oui.

— Et... bien, bien! conclut M. Richemont un peu pensif.

Il n'osait questionner davantage.

— Mlle Chamblay est très jeune, observa Robert; il ne faut pas attacher une importance exagérée à ce qu'elle dit actuellement. Elle est beaucoup trop intelligente pour ne pas s'adapter plus tard aux circonstances, pour ne pas s'inspirer des devoirs de sa nouvelle position et des enseignements que la vie apporte toujours avec elle. Je n'ai aucune inquiétude.

— Et ma cousine Demongeot non plus? interrogea le vieillard avec une fausse bonhomie et de la malice plein les yeux.

— C'est moi qui épouse, répliqua Robert, le ton péremptoire.

M. Richemont réprima un sourire. Evidemment, il y avait querelle entre la sage Aymée et le fol amoureux. Il ne résista pas au plaisir, si goûté des vieillards, de dégonfler à coups d'épingles cette jeune assurance un peu trop présomptueuse.

— Eh! eh! c'est le seul point noir, le seul; mais enfin, c'en est un! Mme Richemont n'a jamais permis à l'office d'en savoir plus long qu'elle. N'est-ce pas Montaigne qui dit : « La plus utile et honorable science d'une femme, c'est la science du ménage. » J'ai souvent admiré la justesse et la pondération de cet axiome. Le philosophe ne dit pas, comme Chrysale :

... qu'une femme en sait toujours assez
Quand la capacité de son esprit se hausse
A connaître un pourpoint d'avec un haut de chausse.

Il se garde bien d'exclure les autres sciences et agréments; mais il met celle-là en tête : « *La plus utile et honorable* science d'une femme. » Il scandait les mots et ponctuait du geste.

Les gens heureux sont d'ordinaire peu susceptibles. Robert subit, sans broncher, cet avertissement si bien en concordance avec ceux de tante Aymée.

— Cousin Richemont, répliqua-t-il avec bonne humeur, quand je serai en ménage, vous aurez toujours votre couvert mis à notre table. Je veux vous faire repentir des inquiétudes où vous tentez de me jeter ce soir; je veux vous réduire à nous faire des excuses.

Pendant qu'Yvonne, secouée par les sanglots, priait avec Aymée auprès du lit funèbre; pendant qu'exultait Robert et que le cousin Richemont commentait Montaigne, Lizzie Chamblay avait à subir les gronderies de sa mère.

— Tu vois, ma fille, disait Mme Chamblay, les affronts que tu m'attires. Mlle Demongeot m'avait déjà fait des remarques assez désobligeantes sur ton inaptitude à gouverner un ménage...

— Bah! une vieille fille! interrompit dédaigneusement Lizzie.

— C'est une femme essentielle, tout à fait accomplie, rectifia Mme Chamblay. En tous cas, M. Richemont lui-même a observé que ta complète inexpérience...

— M. Richemont? de quoi se mêle-t-il? J'espère que vous l'avez remis à sa place! Naturellement, je n'ai pas l'expérience des êtres préhistoriques! J'invite ce bon vieillard à me laisser tranquille. Il ferait mieux d'étudier les ruines et antiquailles : c'est son métier.

— Ma pauvre enfant, il est bien temps que je te marie, soupira Mme Chamblay; tu deviens insupportable!

— Son mari la formera, intervint M. Chamblay.

— Oui, oui, qu'il se débrouille, acquiesça la mère; j'ai fait tout ce que j'ai pu; je m'en lave les mains.

— Vous trouvez cela correct, papa, que les gens qui me demandent en mariage viennent ici pour faire mon procès? Ce n'est pas logique du tout! et puis, je suis comme je suis; c'est à prendre ou à laisser! Je trouve le docteur Demongeot très gentil et je ne demande pas mieux que de l'épouser; mais si c'est pour avoir des ennuis...

— Lizzie, je t'en prie, ne parle pas ainsi de choses graves!

— Oh! maman, c'était grave dans le temps jadis, quand on était lié pour la vie. Maintenant qu'il y a le divorce!

— Lizzie! s'exclama Mme Chamblay, vraiment scandalisée, es-tu chrétienne, oui ou non?

— « Je suis chrétien, voilà ma gloire! » entonna Lizzie d'une voix éclatante. Puis, pour atténuer cette impertinence, elle courut à sa mère et l'embrassa.

M. Chamblay jugea qu'une diversion serait opportune.

— Je t'avais indiqué, dit-il, la manière de tenir des comptes. As-tu essayé?

Le joli visage de Lizzie se nuança d'un peu d'embarras.

— Oui, papa, mais c'est très difficile.

— Voyons, montre-nous cela.

— Et apporte en même temps ta corbeille à ouvrage, enjoignit Mme Chamblay; une femme ne doit jamais rester oisive.

— Mais j'ai perdu mon dé, maman.

— Comment! ton joli dé en or avec un tour de turquoises? un vrai bijou!

— Oh! j'en ai vu de bien plus jolis! Je m'en ferai offrir un par le petit Demongeot; il faut bien qu'un fiancé serve à quelque chose. Je suis plus pratique qu'on ne croit, allez!

Elle s'enfuit, légère, et reparut aussitôt, chargée d'un gros cahier et d'une petite corbeille toute fanfreluchée de rubans, pleine à déborder.

— Quel fouillis, ma pauvre petite! regarde, tes fils, tes soies, tout est enchevêtré; et puis des bouts de papiers, de rubans, d'étoffes, des accessoires de cotillon; on dirait la hotte d'un chiffonnier! Tu ne sais donc pas que l'ordre est la première vertu d'une femme? Ah! si Mlle Demongeot voyait cela!

Cette dernière réflexion eut le don d'exaspérer Lizzie.

— Décidément, c'est à ne pas se marier! depuis que cette demoiselle est venue ici pour me critiquer, vous vous êtes mise de son parti, je ne fais plus rien de bien, et je suis grondée comme une petite fille.

— C'est précisément parce que tu te maries que je voudrais te réformer un peu, expliqua Mme Chamblay.

— C'est trop tard, rétorqua Lizzie assez judicieusement.

— En tous cas, profite des derniers mois; mieux vaut que tu reçoives mes remontrances que, par la suite, celles de ton mari.

— Oh! mon mari!

Elle sourit avec complaisance :

— M. Demongeot trouve admirable tout ce que je fais.

— Allons, ma fille, c'est assez. Range tes soies et tes fils.

Lizzie, de ses jolis doigts fuselés, se mit, sans beaucoup de conviction, à tirailler sur les écheveaux agglomérés en une boule compacte; elle fut bien vite lassée.

— C'est impossible, je n'ai pas la patience. Il n'y a qu'Emilie pour défaire ces choses-là.

Vivement, elle ouvrit la porte du salon.

— Emilie, venez prendre ma corbeille; ma mère dit que c'est un désordre affreux. Pourquoi ne la rangez-vous pas en faisant ma chambre? et puis, il y a mon dé en or, vous savez? avec des turquoises, je ne sais pas du tout où il est; tâchez de me le retrouver, j'y tiens beaucoup!

Ainsi débarrassée de l'ouvrage, elle s'installa dans une causeuse.

— Voyons tes comptes, demanda M. Chamblay.

— Voilà, papa.

Il parcourut quelques feuillets du regard.

— Qu'est-ce que c'est que cela? je t'avais montré à établir sur deux colonnes le compte créditeur et débiteur et à faire la balance.

— C'est trop compliqué; je ne comprends rien à la balance.

— Qu'est-ce qu'on leur apprend au cours? interrogea M. Chamblay, se tournant vers sa femme.

— Quand c'était du calcul, je n'écoutais pas, expliqua Lizzie. Mais toutes mes dépenses sont marquées, vous n'avez qu'à voir.

Elle lut à haute voix :

— Lundi 5. A un petit mendiant, 0 fr. 50. Seulement, ce jour-

là, figurez-vous, papa, qu'il m'a manqué 9 fr. 50, parce qu'au lieu d'une pièce de 50 centimes, j'ai donné dix francs par distraction.

— Dix francs à un gamin des rues? Es-tu folle, Lizzie? s'effara Mme Chamblay.

— Puisque je me suis trompée, maman! Le même jour, acheté deux paires de gants longs, 14 fr. 95. Vous savez, maman, c'est très ennuyeux, il y a une paire toute déchirée.

— Tu les as donc achetés sans les regarder?

— J'étais tellement pressée, à cause de la partie de tennis chez Lucie Bérard; et puis, c'est la faute du vendeur, c'est lui qui a choisi. Mardi 6. C'est le jour où j'ai été au *Louvre* avec Emilie.

— Eh bien! lis le détail.

— Il n'y a pas de détail, papa; j'avais justement été chez grand-père qui m'a donné cinquante francs pour m'acheter ce qui me plairait. Alors, j'ai acheté tant de choses! j'ai mis : reçu 50 fr., dépensé tout.

— C'est insensé! murmura M. Chamblay.

— Mais, papa, vous vous rappelez bien qu'il y a eu le bal des Neyville, mardi; je n'allais pas faire mes comptes à quatre heures du matin, et le mercredi, je ne me suis plus rien rappelé.

— On peut l'excuser pour mardi, plaida Mme Chamblay; voyons mercredi.

— Oh! mercredi, c'est un peu embrouillé; il m'est arrivé un ennui, mais ce n'est pas ma faute. Nous prenions le métro pour aller chez les Desprès qui avaient organisé un gymkhana, vous savez, maman? quand le train est arrivé, il y a eu bousculade. Emilie m'a heurtée et mon porte-monnaie que je tenais à la main est tombé en s'ouvrant; presque tout l'argent a roulé sur le quai.

— Tu l'as ramassé, je pense, et pris le train suivant?

— Mais non, maman, croiriez-vous que je n'ai pas eu le temps de réfléchir? Emilie s'était déjà précipitée pour me garder une place assise, et c'est seulement quand je me suis vue dans le train que je me suis dit...

— Tiens, Lizzie, ne me raconte pas ces choses-là! c'est à croire que tu n'as pas ta raison.

— Cela promet de l'agrément au mari, soupira M. Chamblay.

— C'est bien votre faute, mon pauvre ami, remarqua sa femme, non sans aigreur. Elle n'avait pas quatre ans que vous en aviez fait une saltimbanque; vous l'éleviez à faire de la gymnastique, la tête en bas, les pieds en l'air, à s'entraîner par ci, à s'entraîner par là; c'étaient des cabrioles, des courses, des sauts en hauteur, en longueur; un vrai cheval échappé! est-ce une éducation cela? et tous les jours de nouvelles inventions. Vous la jetiez brusque-

ment à l'eau pour lui apprendre à nager; elle a failli se noyer combien de fois, cette petite! Vous avez voulu une fille sportive, vingtième siècle, « modern style », qui ne soit pas pot-au-feu? vous l'avez. Moi, je n'ai jamais trempé dans toutes ces sottises-là, Dieu merci! C'est un témoignage que je peux me rendre.

— Si vous le voulez bien, ma chère amie, nous allons rectifier les faits. Je me suis chargé de l'éducation physique de ma fille, voilà tout. J'ose dire que j'y ai fort bien réussi; Lizzie me fait honneur. Il vous incombait, à vous, de l'initier à tout ce qu'une femme doit savoir pour diriger habilement un ménage. A en juger d'après les résultats acquis, j'ai le regret de constater que vous paraissez avoir échoué dans cette tâche.

— En d'autres termes, j'ai négligé l'éducation de ma fille! Voilà ma récompense pour toute une vie de sacrifices! est-ce que je n'ai pas passé mon existence à la conduire à des cours de toutes sortes? sans parler des leçons particulières, des répétitions? Je n'ai rien épargné, certes! et sa bonne anglaise? et sa gouvernante allemande? On m'a même taxée d'exagération et de snobisme parce que je lui donnais deux langues étrangères!

— Lizzie parle deux langues étrangères? Je ne m'en suis jamais douté! interrompit M. Chamblay, narquois.

Sa femme reprit, nullement déconcertée :

— C'est-à-dire qu'elle devrait les parler si elle avait profité de tous les moyens que j'ai mis à sa disposition. On aurait une rivière de diamants, on aurait une automobile, avec tout l'argent que j'ai dépensé pour ma fille! mais elle n'a jamais eu la tête qu'aux sports; des matchs, de la vitesse, le nez au vent, voilà ce qu'il lui faut! Ce n'est ni ma faute, ni la sienne, vous en aviez fait un garçon manqué. Et pour les travaux d'intérieur...

— Ah! voilà le point du litige, opina M. Chamblay.

— Eh! bien, là non plus vous ne me prendrez pas en défaut. J'ai voulu faire suivre à Lizzie un cours de coupe et de couture; elle a montré tant de mauvaise volonté et d'inaptitude que j'ai dû y renoncer.

— Je crois bien, s'écria Lizzie, les cours de coupe sont de vrais cours d'arithmétique, de géométrie! tout ce que je déteste!

— Et la cuisine? ce n'est pas de l'arithmétique, je suppose? Ne fais pas ta moue dédaigneuse, Lizzie; de plus grandes demoiselles que toi apprennent la cuisine, à commencer par la fille de l'empereur d'Allemagne, les princesses de la famille royale d'Angleterre, et bien d'autres! Je t'ai proposé de suivre les cours du faubourg Saint-Honoré qui sont très intéressants; tu as des amies qui y vont. Eh! bien tu n'as même pas essayé, est-ce vrai, Lizzie?

Quant à l'ordre? l'économie? je prêche cela du matin au soir, jusqu'au radotage. Et j'ose dire que je prêche aussi d'exemple, accentua Mme Chamblay avec force et dignité.

Elle fixa résolument son mari comme pour le mettre au défi de contester cette dernière assertion. Comme il se taisait, elle crut l'avoir réduit au silence, se leva, majestueuse, vint embrasser sa fille et, d'un air de victoire, se retira dans sa chambre.

— Est-ce qu'on va me quereller comme ça jusqu'à mon mariage, papa? demanda Lizzie.

— Va vite dormir, petite fille, il est tard, éluda M. Chamblay.

Elle vint à lui, câline, tendit son front, et tout bas :

— Croyez-vous qu'il sera tout de même heureux avec moi, dites ?

Il répondit par un baiser.

La période qui suivit apporta à Mlle Demongeot un surcroît d'occupation. Yvonne lui prenait beaucoup de son temps; la pauvrette, échouée chez son tuteur, privée de la seule parente qui lui restât, n'avait de recours qu'auprès d'Aymée. Le nom de Robert n'était jamais prononcé entre elles; mais il était visible que l'esseulement de la jeune fille s'augmentait des perspectives d'un avenir sans but, sans devoir tracé, sans foyer ni réconfort. Repliée sur elle-même, elle n'avait rien où rattacher sa vie; personne ne réclamait d'elle tendresse ou dévouement. La mort de sa grand-mère, en justifiant ses larmes, lui permettait de pleurer sans contrainte sur ce pauvre amour si vivant dans son cœur et qu'il lui en faudrait arracher lentement, heure par heure, jour par jour. Aymée était seule à discerner les causes profondes de cette âpre tristesse; mais c'est en vain qu'elle s'évertuait aux mots consolateurs, ils restaient sans vertu; le présent, pour Yvonne, était fait de trop d'amertume; l'avenir, de trop de solitude. A ses révoltes succéderait l'apaisement sans doute; mais ses joies, — négatives et mornes, — s'appelleraient « résignation » et tout son bonheur tiendrait dans ce mot chargé de mélancolie : l'oubli!

Aymée songeait que, dans son épreuve, à elle, pourtant si rude, elle avait moins souffert, peut-être : quelle douceur et quelle joie à savoir son amour partagé! Et pour son âme de chrétienne quel merveilleux soutien que le devoir accompli dans la sérénité d'un sacrifice généreux et fécond! Tous les deux, vieillard taciturne, écolier turbulent, lui avaient appris cette leçon salutaire qu'il fait bon vivre, malgré tout, si l'on met un sourire aux lèvres de l'infirme et de la joie au cœur de l'orphelin. Et puis, — petite étincelle conservée sous la cendre, — un peu d'espoir n'avait-il pas

soutenu son triste cœur? Pour Yvonne, rien de tout cela; il ne fallait compter que sur le temps et sur Dieu.

Si Aymée consacrait beaucoup de ses instants et de son cœur à Yvonne, elle n'était pas moins absorbée par Robert, devenu fort exigeant. Bouquets, gerbes, bonbons présentés en de gracieux bibelots ou dans des paniers enrubannés, tous ces menus cadeaux devaient être choisis, contrôlés par sa tante dont il savait la distinction et la sûreté de goût. Puis ce fut la corbeille où Aymée, vigilante, empêcha quelques grosses folies; car Lizzie, plus gâtée encore par son fiancé que par ses parents, donnait libre carrière à tous ses caprices et Robert les recueillait comme autant de lois.

Mme Chamblay s'était prise d'une grande amitié pour Aymée et déclarait ne plus pouvoir se passer de sa présence. Elle multipliait les invitations et les visites. Par devoir de politesse autant que pour complaire à son neveu, Mlle Demongeot dut en user de même envers les Chamblay. Bientôt elle ne s'appartint plus, mais cette gaieté, ce mouvement, ne s'accompagnaient chez elle d'aucune joie réelle, l'insécurité de ce mariage imprudent lui laissant sur le bonheur futur de son cher Robert, trop de fâcheuses appréhensions. La grande affaire, celle qui entraîna le plus de démarches, de fatigues et de pourparlers, ce fut le choix d'un appartement pour le futur ménage. Lizzie, elle, n'y attachait aucune importance et déclara qu'elle irait n'importe où; elle aurait voulu s'installer à l'américaine : trois ou quatre pièces attenantes dans un hôtel bien tenu, c'est tout ce qu'il lui fallait. On les servirait chez eux quand ils voudraient jouir du tête à tête; ils descendraient avec tout le monde quand cela les amuserait; pas de domestiques autres que ceux de l'hôtel; pas ce train-train d'un ménage prosaïque et routinier où s'absorbe la vie, pas de fil à la patte! Mme Chamblay haussait les épaules et laissait dire; mais, tout aussi égoïste, elle avouait naïvement que l'appartement lui importait peu pourvu que sa fille restât dans ses parages.

— Ne t'éloigne pas de moi, mignonne; quant au reste, je ne m'en mêle pas; choisis à ton idée.

— Surtout, pas de pièces exposées au nord, opinait M. Chamblay : rhumatismes, tuberculose, pleurésie, bronchite s'y ébattent librement et, dans leurs chassés-croisés, happent au passage l'imprudent locataire comme une proie qui leur appartient.

— Et montez le plus haut possible, ajoutait tante Aymée; de la clarté, de l'air, du soleil, je ne sais rien de plus décoratif!

Robert, lui, songeait avec mélancolie à son laboratoire, à sa bibliothèque... Adieu la spacieuse installation de la rue Brémontier. On ne saurait avoir tous les bonheurs à la fois.

Pendant un mois, Mlle Demongeot, désignée pour toutes les corvées, monta, descendit, remonta d'ascenseur en ascenseur tantôt seule, tantôt accompagnée de Robert. Enfin, après bien des recherches, elle déclara avoir besoin d'un temps de repos et s'accorda huit jours de répit pendant lesquels elle demeura chez elle. Le huitième jour, elle annonça qu'elle avait trouvé.

— Dans votre fauteuil? plaisanta Robert.

— Dans mon fauteuil et dans mon quartier. Cette bonne fortune m'est venue en dormant.

— A la bonne heure, approuva Mme Chamblay. Ce ne sera pas tout à fait l'autre bout de Paris.

— Quelle heureuse chance d'être près de vous, tante Aymée! dit Robert à mi-voix.

— Près de moi? me vois-tu toute seule dans notre grand appartement? Je le quitte, bien entendu, et Dieu sait où je vais porter mes pénates! Mais ce n'est pas de moi qu'il s'agit. Jeunes gens, voici le home que je vous propose; m'est avis qu'il vous plaira. Regardez, Lizzie; Robert, suis-moi bien.

D'un crayon ferme et exercé, elle traçait le plan au fur et à mesure de l'énoncé des pièces. Lizzie fut la première à comprendre; elle s'exclama :

— Mais c'est votre appartement de la rue Brémontier!

— Et en face, sur le même palier, le docteur trouvera son cabinet de travail et de consultations tout installé, acheva tante Aymée, le visage éclairé d'un sourire triomphant à l'adresse de Robert. Et, tournée vers Mme Chamblay :

— Puisque je m'en vais d'ici, pourquoi ne pas y installer nos enfants? la place est bonne à prendre; ils seront à merveille.

— Et voilà comment les idées les plus simples sont toujours les meilleures, approuva M. Chamblay.

— Dites que c'est génial, mon ami, s'enthousiasma Mme Chamblay, absolument génial! Voyez-vous, mademoiselle, vous faites mon admiration, tous les jours davantage. Eh! bien Lizzie, tu ne dis rien? toi qui admirais tant l'installation de Mlle Demongeot?

Il y avait beau temps que les petites rancunes de Lizzie s'étaient éparpillées au vent; avec l'impétuosité de sa nature primesautière et franche, elle courut à Aymée et l'enlaça étroitement.

Robert avait attaché sur sa tante un regard où se lisait un « merci » plus précieux que les exclamations bruyantes et les caresses des Chamblay. Mais personne ne songea à demander :

— Et vous, solitaire, dépaysée, que ferez-vous? où irez-vous?

Elle était, comme beaucoup de femmes, une professionnelle du sacrifice; rarement, elle faisait un retour sur elle-même; haussé

jusqu'au sublime ou ramené, comme en cette circonstance, aux proportions d'une sollicitude délicate, d'un service rendu, son dévouement était devenu, pour son entourage *a matter of course* — chose très simple, « qui va de soi », et dont il n'y a qu'à profiter. Cependant, Robert n'était pas un ingrat. Quand ils se retrouvèrent seuls, tous deux, dans l'intimité d'une de ces bonnes causeries, devenues plus rares maintenant, il se prit à s'inquiéter de l'avenir réservé à sa tante.

— Et si vous alliez vous attrister, vous ennuyer sans moi? interrogea-t-il.

— Si je m'ennuierai toute seule? c'est une chose que je ne me suis jamais demandée, répondit-elle, levant sur lui le fin regard de ses yeux bleus où passaient tour à tour de profondes tendresses et de rieuses malices.

Il y avait comme cela une foule de choses qu'Aymée ne se demandait jamais et qu'elle solutionnait spontanément, au mieux des intérêts... d'autrui. Elle ne s'était jamais demandé si c'est légitimement que son père avait interrompu la fête de ses vingt ans, à elle, brisé ses amours et tous les espoirs de sa vie, pour la mieux attacher au fauteuil du vieillard bougonnant et querelleur qu'il était. Elle ne s'était jamais demandé, en renonçant à l'indépendance de ses trente ans, si l'enfant adopté — que tant d'autres eussent consigné au collège — lui était obstacle et fardeau. Et aujourd'hui encore elle ne s'interrogeait pas bien longuement avant d'étendre, en un geste secourable, sa main sur les nécessiteux. Aussi, comme les pauvres du quartier connaissaient bien Mlle Aymée! N'avait-elle pas l'oreille du curé de la paroisse comme du conseiller municipal de la Plaine Monceau? de ces messieurs du Bureau de bienfaisance, voire de Mgr l'Archevêque de Paris? « Car c'est un gros bonnet, Mlle Aymée, s'entredisaient les braves gens; elle a son franc-parler partout; elle a le bras long, la main ouverte, le pas agile, le cœur d'or et la tête solide, Mlle Aymée! »

— Non, répéta-t-elle, en vérité, je ne me le suis pas demandé.

Sur quoi, derechef, elle regarda son neveu avec beaucoup de douceur et une pointe d'ironie.

— Eh bien! insista Robert, moi, je vous le demande. Pouvez-vous rester absolument isolée? N'aurez-vous pas peur d'une chose, d'une autre? Une femme seule, songez-y!

— Bah! je ferai dresser le lit de Mariette à portée de moi; et puis, le moyen d'avoir peur avec les serrures de sûreté, chaînes, cadenas et autres appareils dont tu ne manqueras pas d'endommager la porte de mon nouvel appartement, comme tu as fait ici.

— Et si vous êtes malade?

— Si je suis malade, — ce qui ne m'arrive guère, — il y a, sans parler de vous, docteur, assez de médecins dans Paris pour m'ordonner les remèdes appropriés; assez de pharmaciens pour me les vendre et de gardes-malades pour me les administrer. Quant au reste, je compte que tu ne m'abandonneras pas tout à fait et que nous sommes de revue?

Ces propos d'Aymée ne rassurèrent qu'à demi son neveu. Il savait bien qu'elle n'était pas de ces femmes au cœur faible, aux égoïstes et molles tendresses, obstinées à retenir sous leur aile la couvée qui leur échappe et veut vivre de sa vie propre. Mais à travers l'enjouement de sa vaillance, il discernait quelque chose de factice. Elle avait besoin d'une atmosphère de tendresse; elle souffrirait..., elle souffrait déjà. Quel dommage que Lizzie... Robert n'osa pas donner corps à sa pensée; il savait trop que l'indépendance de Mlle Chamblay sa révolterait contre toute cohabitation, même avec la douce, la prenante Aymée. Et celle-ci ne serait pas moins opposée à pareil projet. Elle avait toujours eu coutume de dire : « Je ne me mettrai pas en tiers dans ton ménage, quelle que soit ta femme, et dussiez-vous m'en prier tous deux. » A plus forte raison s'abstiendrait-elle vis-à-vis de Lizzie. Il serait donc sage à lui de ne pas trop exiger de l'une ni de l'autre. Déjà il savait un gré infini à tante Aymée pour sa fidélité à tenir ses promesses de neutralité : depuis le jour où avait été décidé le mariage, elle n'avait jamais dit une parole, fait une allusion qui pût froisser les sentiments du fiancé, ou même porter atteinte aux illusions de l'amoureux. Peu à peu, songea-t-il, les deux femmes apprendront à s'aimer; tout à l'heure, ç'avait été un ravissement pour lui de les voir enlacées, la tête brune de Lizzie cherchant un appui sur l'épaule d'Aymée... C'était bien, c'était assez.

Robert se disait toutes ces choses et les condensait dans son cerveau, ce qui fit qu'il oublia de répondre au discours de sa tante. La voix d'Aymée, un peu railleuse, le tira de ses songeries.

— Suis-je trop jeune, au gré de mon neveu, pour me passer de sa protection?

— Trop jeune, tante Aymée?

Il s'arrêta, rêveur et incertain, puis brusquement :

— Au fait, d'où vient que vous ne vous mariez pas?

Question malencontreuse s'il en fut! A peine l'avait-il formulée qu'il se serait volontiers coupé la langue pour tant d'étourderie!

Aymée soutint bravement le choc; une rougeur légère monta à son front; une ombre de mélancolie passa, l'espace d'une seconde, dans ses grands yeux limpides, et ce fut tout.

La porte du salon s'entre-bâilla avec discrétion.

— Mademoiselle voudrait-elle venir un instant jusqu'à la cuisine?

La situation était sauvée. Hourrah pour Eugénie! Robert attira mentalement sur la tête de la brave fille les bénédictions célestes. Campée au seuil du salon, avec sur sa bonne grosse face luisante et réjouie le reflet rutilant des fourneaux, elle lui apparaissait comme une façon de *deus ex machina* enjuponné, et auréolé d'une gloire aux rougeoiements intenses. Il se surprit à lui adresser un sourire bienveillant et satisfait; elle y répondit aussitôt par un clignement de ses petits yeux bridés, clignement chargé de mystères et de sous-entendus, dont le sens échappait à Robert, un peu choqué de la familiarité grande.

Tante Aymée s'était levée et tandis que, pensif, lui-même traversait l'antichambre pour se rendre chez lui, de la cuisine lui arrivèrent, avec d'alléchants parfums, des termes techniques singulièrement affriolants, prononcés d'un ton d'autorité et de compétence : « Salmis de perdreaux, émincés, truffes, foie gras. »

— Mazette! monologua le docteur, traitons-nous ce soir le doyen de la Faculté? un attaché d'ambassade? un académicien? un évêque *in partibus?* est-ce fête carillonnée?

Il consulta son calendrier de poche, on était au 16 février.

— Seize février, cela me dit quelque chose... voyons donc... Etourdi que je suis! c'est mon jour de naissance; mais alors, tout s'explique..., les clignements d'yeux... le salmis... C'est une surprise, parbleu! le parfum des truffes, c'est pour moi qu'il s'exhale! Chère, chère tante Aymée!

Quelques jours après cette dernière fête de famille célébrée à eux deux, Mlle Demongeot avait fait une tournée matinale chez ses pauvres, et de là quelques courses. Elle avait pris l'omnibus Madeleine-Bastille et s'y tenait en apparence impassible comme les autres voyageurs; pourtant une émotion intense étreignait son cœur, dilatait ses yeux qui se tenaient rivés à l'arrière de la voiture.

— Correspondance? lui demanda le conducteur.

— Oui; c'est-à-dire, non.

Puis, se ravisant encore :

— Oui, oui, donnez!

Le conducteur marquait déjà, par un haussement d'épaules, son peu d'estime pour une voyageuse qui ne sait pas ce qu'elle veut, quand Aymée, d'un geste impatient, fit signe au brave homme de garder la monnaie. Le haussement d'épaules se convertit aussitôt en un salut, et le mépris du regard se mua en un respectueux ahurissement. Quatorze sous de pourboire à propos de rien, c'est

une générosité bien rare chez des clients à trente centimes.

Assise au fond de l'omnibus, Aymée serrait convulsivement de sa main crispée le manche d'ivoire de son parapluie; elle aurait abandonné une fortune à cet homme pour qu'il cessât de masquer, de sa lourde carrure, le personnage qui, monté tout à l'heure, se tenait debout sur la plate-forme, tournant le dos à l'omnibus. Les yeux ardemment attachés sur le nouveau venu, elle guettait chacun de ses mouvements. N'était-ce qu'une ressemblance? Eprouvait-elle l'effet d'une hallucination? d'une sorte d'hypnotisme? Oh! s'il pouvait tourner la tête seulement une fois! Si elle pouvait revoir ses traits, trop rapidement aperçus tout à l'heure! Comme pour répondre à ce désir impérieux, dont la puissance agissait peut-être à la manière d'une suggestion, le voyageur de la plateforme se retourna brusquement, jeta un regard rapide dans l'intérieur de la voiture et reprit aussitôt sa position première.

L'imprévu du mouvement fit sursauter Aymée, comme si un courant électrique eût passé dans ses veines. Instinctivement, elle s'était rejetée en arrière pour n'être pas vue. Echanger leurs premiers regards, leurs premières paroles dans une voiture publique; subir cette promiscuité des compagnons de route curieux, indifférents ou moqueurs, non, ce n'est pas ainsi qu'elle avait rêvé ce revoir aux émotions intenses. Une pudeur la tenait blottie maintenant dans l'ombre de la voiture, haletante, pâmée presque dans le tumulte des sentiments contradictoires qui bouillonnaient confusément dans sa tête, se choquaient en des heurts qui lui faisaient mal. Son cœur aussi lui causait une souffrance à battre trop fort contre sa poitrine.

Revenu! elle savait bien, elle avait toujours su qu'il reviendrait. Mais comment était-il à Paris sans faire effort pour la retrouver? Parfois, elle l'avait cru mort... Non, il vivait, il était là, sous ses yeux; alors, pourquoi n'avait-il jamais essayé de renouer? Elle ignorait où lui écrire, tandis que lui... Il était resté aimant, fidèle, pendant des années, elle en était sûre! Mais vingt ans presque! Quelle témérité d'avoir espéré une pareille constance! Quelle folie! S'il allait l'accueillir froidement? S'il avait fait ailleurs, de par le monde, la rencontre de l'amour? Marié? Père de famille? Cette appréhension que tant de fois elle avait eue pour la repousser toujours, l'étreignait maintenant. Pourquoi chercher ailleurs la cause d'une disparition si prolongée? Et elle l'aimait pourtant! A le revoir, elle sentait bien qu'elle lui appartenait toute, par chaque fibre de son être. Ses yeux, avidement, s'emplissaient de sa vue, et lui, à deux pas d'elle, restait impassible... Aucun avertissement, dans l'intime du cœur, ne lui révélerait-il la présence si

proche de son Aymée? Quel supplice que cette barrière mise entre eux par des étrangers, assis là et dormant à demi sur leur journal! Et, si tous ces gens descendaient, irait-elle à lui, la main tendue, la joie aux yeux? Non, quelque chose la retiendrait encore... Oh! cette frayeur d'aller au-devant d'un regard d'oubli, d'indifférence, de froide politesse! Eh bien! après tout, mieux valait savoir. Que faisait-elle là, dissimulée dans cet angle de la voiture? Pourquoi attendre? attendre quoi?

Ici Aymée cessa brusquement de penser; le voyageur venait de descendre lestement, en pleine marche; elle se leva, comme mue par un ressort, fit signe d'arrêter; le conducteur, heureusement, se souvenait du pourboire; il s'empressa, l'aida à descendre. Elle courut au prochain refuge, inquiète d'avoir perdu la piste, fouillant partout du regard.

Soudain un éclair illumina ses yeux, l'arc des lèvres se détendit dans un sourire. Sans réaliser où elle était, sans rien voir que lui, elle commença sa poursuite, alerte et prudente à la fois. Il marchait à vive allure, comme pressé de rentrer. Elle le vit jeter sa cigarette, interroger sa montre, et s'engouffrer sous une porte cochère. C'était un hôtel d'apparence moyenne. Aymée s'orienta, reconnut qu'elle était rue Saint-Honoré. Feignant d'examiner un étalage, elle laissa quelques secondes s'écouler, puis entra à son tour. Le cœur lui battait tumultueusement quand au : « Que désirez-vous, Madame? » de la préposée, elle répondit la gorge sèche :

— Voir M. Forestier.

— Je ne crois pas que nous ayons ce nom-là, madame.

— Oh! vous l'avez certainement; M. Forestier est descendu ici.

— M. Dubreuil, appela la gérante, voulez-vous venir avec le registre?

Un jeune homme parut, porteur d'un gros registre à reliure de lustrine noire, qu'il plaça devant la gérante. Celle-ci feuilleta quelques pages, les tournant et retournant, sans résultat.

— Savez-vous la date d'arrivée du voyageur?

— Non, Madame.

— Ni l'endroit d'où il vient?

— Non plus.

— Voici un M. Fournier, arrivé d'Angleterre il y a deux jours.

— Je n'ai pas dit Fournier, mais Forestier, rectifia Aymée.

La gérante pinça les lèvres et répliqua sèchement :

— Nous n'avons pas ce nom-là; je vous l'avais dit tout de suite.

— Vous n'avez consulté que deux ou trois feuillets, insista Aymée, veuillez regarder encore, je vous en prie; il doit y avoir erreur ou omission.

La gérante se jugea outragée dans sa dignité.

— M. Dubreuil, appela-t-elle, venez donc répondre à madame.

Elle ferma le registre avec un claquement sec, le repoussa loin d'elle et, dans une attitude de protestation, se remit à ses écritures.

M. Dubreuil, très jeune et de peu d'expérience, ignorait l'art d'éconduire les importuns; il se refusait d'ailleurs à placer dans cette catégorie une jeune et jolie femme.

— Nous disons Forestier, madame? Si vous voulez bien, nous allons reprendre depuis le commencement de la semaine.

Aymée remercia le jeune homme d'un sourire et, penchée sur le registre, suivit attentivement les rapides zigzags de l'index glissant d'un nom à un autre. Mais ils eurent beau chercher, le nom de Forestier ne se rencontra nulle part.

— Je l'ai pourtant vu entrer dans l'hôtel, il n'y a pas cinq minutes, murmura Aymée.

— C'est M. de Villaneuve que vous avez vu, madame; il vient de rentrer pour la table d'hôte, il y a quelques instants, en effet. Tenez, voilà son nom dans le registre; il est ici depuis deux ou trois jours; voyez vous-même : M. Lucien de Villaneuve.

— Lucien! sursauta Aymée.

— Lucien, oui, madame, Lucien. Un grand brun, bien bâti, beau garçon, l'air très comme il faut.

Mlle Demongeot crut discerner, dans le ton de M. Dubreuil, une nuance de familiarité qui lui déplut, et cette description qu'il faisait du « Lucien » de l'hôtel, qu'il s'appelât Forestier ou Villaneuve, la choqua comme une insolence. La fausseté de sa démarche lui apparut aussitôt, elle coupa court.

— Décidément, je me suis trompée; erreur d'adresse, sans doute. Je vous remercie bien, monsieur, de votre complaisance.

Elle le salua d'un signe de tête à la fois bienveillant et hautain. M. Dubreuil rougit et, subitement, se sentit fort gauche. Il s'empressa devant elle, pour lui ouvrir la porte, et salua très bas.

A la maison, Robert s'étonnait du retard de sa tante : midi et demi, une heure, elle toujours si exacte... Il s'inquiéta tout à fait quand, à son retour, elle donna l'ordre de servir M. Robert sans elle et se retira dans sa chambre, pour soigner une migraine subite. Il pressentit un événement. Dans les vicissitudes journalières de la vie, tante Aymée savait faire front et lutter vaillamment. Robuste de corps et d'âme, elle avait toujours dédaigné les vapeurs, crises nerveuses et migraines de circonstance, où tant de femmes s'abritent comme dans un camp retranché, tandis que d'autres y voient un moyen de se rendre intéressantes. Robert pouvait donc, sans être grand prophète, conclure à un

incident d'une certaine gravité. Il expédia rapidement son déjeuner, sacrifia même les deux cigarettes qui, de tradition, accompagnaient sa tasse de café et dépêcha Mariette chez Mlle Demongeot avec ce mot laconique : « Tante Aymée aura-t-elle recours à l'art du médecin ou à l'affection du fils? » Elle répondit : « Aux services et à l'affection de mon fils. Viens. »

Dès l'entrée, il vit qu'Aymée avait pleuré et s'empressa près d'elle.

— Vous avez du chagrin, tante Aymée?

Elle fixa sur lui des yeux brillants de fièvre.

— Je ne sais pas, dit-elle, que penser ni que faire; je ne sais pas..., et c'est l'incertitude qui me fait mal.

— Puis-je vous aider en quelque chose?

— Oh! je t'en prie! vois-tu, une femme qui veut agir seule s'expose à trop d'interprétations. J'ai essayé, ce matin; j'ai dû y renoncer. Veux-tu, mon Robert, faire pour moi une démarche bien simple; tu ne me questionneras pas, je le sais; et, d'ailleurs, je te dirai de quoi il s'agit, mais pas aujourd'hui, je suis trop bouleversée. Vas-y tout de suite, mon enfant, veux-tu? Rue Saint-Honoré, n° 205 : c'est un hôtel, tu demanderas M. de Villaneuve. Evite de donner ton nom, si tu peux, parce que c'est le mien, tu comprends... ou plutôt, si, donne-le; c'est ce qui te fera recevoir. Enfin, tu agiras selon les circonstances et ton inspiration; je ne peux rien dire, ne sachant rien. L'essentiel, c'est que tu le voies; s'il est absent, attends-le ou va le trouver où il sera. Tu lui demanderas, — bien qu'il s'appelle Villaneuve, — s'il n'est pas plutôt M. Forestier; écris bien le nom, de peur de l'oublier. Oui ou non, est-il M. Forestier? Voilà tout ce que j'ai besoin de savoir, comprends-tu? Vas-y vite, veux-tu, mon petit Robert?

Le docteur n'en croyait pas ses oreilles; il se leva pour obéir, mais l'incohérence et l'incongruité de cette mission lui apparaissaient tellement inouïes qu'il hésita, revint sur ses pas, et, sous couleur d'embrasser sa tante, jeta sur elle le regard scrutateur du médecin sur le malade, tandis que, de son index, il consultait discrètement les battements de l'artère.

— Tu es inquiet de moi, mon enfant; tu crois que ta pauvre tante a le cerveau dérangé. Non, non, sois tranquille, je vois clair et je sais ce que je fais. Cette démarche doit te paraître absurde, je le sais; mais quand je t'aurai tout expliqué, tu comprendras; ce serait trop long maintenant, et trop pénible tant que je suis dans le doute. Allons, fais cela pour moi!

— Mais, ma tante, objecta Robert, d'après ce que je comprends, il s'agirait d'une simple ressemblance : le monsieur que vous appelez Forestier a un sosie qui s'appelle Villaneuve...

— Non, non! se défendit Aymée, en proie à une extrême agitation; je sens là quelque chose qui ne me trompe pas.

Elle appuya ses deux mains fortement contre sa poitrine.

— Et si je me trompais, malgré tout, il faut que je le sache avec certitude; va, Robert, va, mon enfant.

Il y avait une supplication dans ses yeux. Robert s'éloigna sans formuler d'autre objection, mais de sa vie il n'avait été aussi embarrassé. Quel était ce mystère? Quel rôle absurde allait-il jouer? de quel front pourrait-il, sans mandat, se présenter à un inconnu, pour lui demander s'il s'appelait d'un autre nom que le sien?

— Ce sont des choses qui ne se font pas, grommelait-il, en s'agitant dans la voiture. Tante Aymée aurait mieux fait de se charger de cela elle-même; chez une femme, on excuse bien des extravagances, on l'éconduit courtoisement; mais entre hommes! si ce monsieur me fait dégringoler l'escalier à coups de bottes, il sera parfaitement dans son droit. Dieu veuille qu'il ait pris le train pour une destination inconnue, et reste à jamais introuvable!

Il avait bien songé à raisonner sa tante, à lui démontrer l'impossibilité d'une investigation de ce genre, mais l'état d'exaltation fiévreuse et contenue où il l'avait trouvée, lui interdisait de la contrecarrer. Un instant, il eut l'idée de faire identifier l'état civil du monsieur en question par la police secrète ou par une de ces agences qui ont pour devise : « Célérité, discrétion absolue. » Mais cela demanderait plusieurs jours, des démarches multiples et pourrait entraîner des conséquences dont la portée lui échappait, puisqu'il marchait à l'aveuglette, en pays inconnu. Enfin, il ne pouvait trahir la mission acceptée. Mais qui pouvait être ce « Forestier ». Si totalement confiant, si dénué de curiosité que fût Robert, il ne laissait pas d'être intrigué : que ce point d'interrogation pût altérer le si pur horizon de tante Aymée, c'est ce qui le troublait lui-même. Mais un trait de lumière illumina tout à coup son esprit, mettant une clarté dans les ténèbres de cette étrange aventure. Il savait, par ouï-dire, que Mlle Demongeot avait été vers dix-huit ou vingt ans, à la veille de se marier, et que son dévouement au grand-père infirme, dont il gardait un souvenir vague et plutôt fâcheux, l'avait amenée à renoncer à ce projet d'union. Ses informations s'arrêtaient là. Comment s'appelait le fiancé? Qu'était-il devenu? Etait-ce un mariage d'inclination ou l'une de ces unions banales comme il s'en bâcle tous les jours entre une présentation dans la loge de Mme X et une « réception intime » chez Mme Z?

Son étourderie de l'autre soir, quand il avait parlé mariage à sa tante, avait eu pour résultat, du moins, de fournir une réponse

à cette dernière question; le trouble de tante Aymée avait éloquemment raconté son amour. Une fois sur cette piste, Robert tenait en main le fil conducteur et ceci le mit un peu plus à l'aise.

Cependant il n'était pas beaucoup moins troublé que ne l'avait été sa tante quelques heures auparavant, quand la gérante de l'hôtel lui demanda, dans un sourire de convention :

— Que désire monsieur?

— M. de Villaneuve, je vous prie.

— Il est chez lui; voulez-vous monter, monsieur, l'ascenseur est en face.

— Voulez-vous me donner votre nom?

— C'est inutile.

— Mais, monsieur, il faut bien savoir qui annoncer!

— C'est juste. Le docteur Demongeot, bredouilla Robert, aussi confusément qu'il put.

La gérante décrocha le porte-voix et ordonna :

— Annoncez M. le docteur Dongeot pour M. de Villaneuve! Veuillez monter, monsieur, c'est au troisième, deuxième corridor à gauche, n° 38; vous voyez l'ascenseur? On vous introduira.

Deux minutes plus tard Robert, précédé du garçon d'hôtel, arrivait par de longs corridors à la porte n° 38.

Le garçon frappa.

— Entrez! cria-t-on de l'intérieur.

Le garçon ouvrit la porte toute grande, et s'effaçant :

— M. le docteur Longeot! annonça-t-il.

M. de Villaneuve s'était levé; il assujettit son lorgnon et examina avec surprise ce visiteur inconnu. Acculé à la nécessité de justifier son intrusion, Robert, plus loyal qu'habile, se sentit incapable d'adresse et décida de mener l'affaire sans détours ni subterfuges. Sa seule précaution serait d'empêcher que le nom de Mlle Demongeot fût prononcé. Il salua courtoisement :

— Est-ce bien à M. de Villaneuve que j'ai l'honneur de parler?

— Parfaitement, monsieur?... monsieur?... Longeot, je crois?

Il parut à Robert que ces quelques mots étaient prononcés avec arrogance, et le regard qui le toisait n'éveilla chez lui aucune sympathie. Il tendit sa carte.

— Ma famille ne vous est peut-être pas inconnue; du moins était-elle connue de M. Forestier.

Le nom fatidique était prononcé; tomberait-il dans le vide? éveillerait-il un écho? M. de Villaneuve, qui se tenait penché sur la carte de Robert pour y déchiffrer son nom, releva vivement la tête :

— Mais c'est moi-même. Je suis M. Forestier de Villaneuve.

La légère emphase du ton se nuança d'un peu d'embarras quand les yeux du pseudo noble rencontrèrent le regard, devenu narquois, du docteur Demongeot... Ainsi le problème, tout à l'heure si ardu, se trouvait, dès l'abord, réduit à rien! L'aventure commençait à donner de l'amusement à Robert, et il oublia de s'en cacher : « Le gaillard, pensa-t-il, s'est tout simplement octroyé une particule, en attendant les titres de noblesse. Je présume que c'est moins un coupable qui se déguise qu'un vaniteux qui se gonfle. Mais qu'en pensera tante Aymée? »

Il eut tout le loisir d'édifier à ce sujet les conjectures les plus diverses, car M. Forestier de Villaneuve, ayant de nouveau repris la carte du docteur, restait absorbé dans la contemplation du petit carré de bristol que, nerveusement, il tournait et retournait entre ses doigts. Enfin, il interrogea, embarrassé, ne sachant visiblement que dire :

— Alors, vous êtes... monsieur?

— Robert Demongeot, fit le docteur en s'inclinant. Je n'ai pas changé mon nom.

L'épigramme fut comprise. M. Forestier jeta négligemment la carte sur le coin de la cheminée; son regard s'était durci, démentant l'hospitalité du geste qui conviait Robert à s'asseoir.

— Enchanté de vous voir, monsieur; je me souviens parfaitement de la famille Demongeot; quand je l'ai connue, il y a quelque vingt ans, elle habitait un charmant pavillon entre cour et jardin, à Ville-d'Avray.

— C'est exact, approuva Robert.

— Ce pauvre M. Demongeot n'est sans doute plus de ce monde?

— Il est mort quand j'avais une douzaine d'années.

— La vie lui était devenue intolérable, continua M. Forestier. Sa mort aura été une délivrance pour lui et pour son entourage.

Robert acquiesça silencieusement de la tête. C'est assez l'usage que les oraisons funèbres, — même les plus mouillées de larmes, — se résument en cette pensée : le mort a bien fait de mourir. Il trouva superflu d'étayer le jugement de M. Forestier d'arguments à l'appui, et il se tut surtout par crainte de s'aventurer dans une conversation où, à son insu, il pourrait compromettre sa tante. D'ailleurs le but de sa mission n'était-il pas atteint? A prolonger sa visite il avait plus à risquer qu'à gagner. Et qui sait quel piège pouvait lui tendre l'amateur de particules froissé dans sa vanité? Plus tôt se terminerait l'entrevue, mieux cela vaudrait. Introduit par surprise, documenté à souhait, il ne lui restait plus qu'à opérer une sortie prompte et correcte.

Mais M. Forestier, sans oublier ses défiances premières, ni

passer l'éponge sur la leçon qui lui avait été donnée, semblait disposé à retenir son visiteur. Sans doute sa curiosité s'était éveillée et il cherchait à discerner le mobile de la démarche faite auprès de lui. Et puis, tout doucement, il se laissait glisser au charme, — toujours irrésistible, — de l'évocation des souvenirs lointains. Son visage était moins fermé; derrière le lorgnon, ses yeux s'illuminaient de lueurs plus douces, tandis qu'il racontait de menus faits qui lui revenaient en mémoire.

— Je vous ai vu deux ou trois fois chez votre grand-père, quand vous étiez enfant : Robert-le-Diable, c'est le surnom que vous méritaient vos exploits et dont vous avait baptisé...

Il s'arrêta court. Autant que Robert, il redoutait de prononcer le nom d'Aymée.

— Vous étiez, reprit-il, très amateur de grandes chevauchées sur mes genoux, à triple galop. Ah! c'était le bon temps! pour vous et pour moi!

— Je me souviens mal de ma petite enfance, dit Robert, et j'ignorais avoir contracté envers vous cette dette de gratitude!

Il était surpris de ce revirement chez son interlocuteur et s'étonnait davantage encore de le trouver presque sympathique, après avoir été d'abord si mal impressionné. Comme il levait les yeux sur lui, il rencontra son regard pénétrant qui le scrutait.

— Vous avez une très grande ressemblance avec... votre famille. Je veux dire qu'il y a un air de famille très marqué; je vous en félicite d'ailleurs.

Robert s'était levé pour prendre congé.

— Au revoir! risqua-t-il la main tendue dans un geste cordial, désireux qu'il était de pallier sa sévérité de tout à l'heure.

M. Forestier, toujours incertain de ce qu'on lui voulait, se ménagea une porte de sortie.

— J'ai bien peur qu'il me faille répondre « adieu »! soupira-t-il. Je ne fais que toucher barre à Paris; peut-être serai-je demain à Bordeaux, prêt à m'embarquer; j'attends d'une minute à l'autre une dépêche qui peut me rappeler à Villaneuve, dans mes propriétés du Sud-Amérique : rien ne remplace l'œil du maître! Mais soyez certain que je ferai tout au monde pour aller rue Brémontier. A propos, une chose m'intrigue : par quel hasard avez-vous déniché l'oiseau de passage que je suis?

— Mon Dieu, monsieur, en parlant de hasard, vous-même avez répondu à la question que vous me posez. Une vision fugitive, une rencontre fortuite... N'a-t-on pas dit que Paris est la ville où l'on se rencontre le plus?

M. Forestier fit mine de se contenter de cette piètre explica-

tion, bien qu'elle jetât fort peu de lumière sur le sens de la démarche faite auprès de lui. Mais, rapide comme l'éclair, sa pensée lui avait démontré que, M. Demongeot étant mort, le docteur inconnu, Aymée seule avait pu l'apercevoir et, après tant d'années, le reconnaître. Il s'avisa qu'elle était au fond de tout ce mystère et que ne pas la mentionner du tout serait une grossièreté. Mais comment la nommer? Etait-elle encore Mlle Demongeot? Il éluda la difficulté.

— Mes respectueux hommages, dit-il, à votre tante, veuillez me mettre à ses pieds.

Un second et rapide shake-hand, et Robert, heureux de s'esquiver, s'empressa de retourner vers sa tante.

Celle-ci, toujours raisonnable, avait, pendant l'absence de Robert, cédé aux instances de la vieille Mariette et pris quelque nourriture. Elle avait sustenté son âme aussi par la prière, recours ordinaire de sa piété, si bien qu'un peu d'apaisement était venu lui rendre cette possession d'elle-même dont rarement on la voyait dépourvue. Afin de ne pas céder au désir violent d'ouvrir encore une fois le trésor de ses souvenirs, là, dans la cachette du bureau en bois de rose, elle s'était enfuie de sa chambre et installée au salon avec son « Livre de bienfaisance »; le meilleur moyen d'échapper à ses propres détresses n'est-il pas de se pencher sur celles d'autrui? Aymée se mit à annoter, effacer, inscrire... Subitement elle tressaillit, tous ses nerfs tendus: la porte d'entrée, lancée avec force, comme Robert avait accoutumé, annonçait son retour. En coup de vent, il entra dans le salon.

Elle avait laissé tomber sur ses genoux le petit chausson de neige; son regard, chargé d'anxiétés, se riva, éperdu, sur les yeux de Robert, trahissant l'intime détresse d'un cœur désemparé. Le docteur eut le sentiment très net que c'est à présent que sa mission serait le plus ardue. L'étrange réserve gardée par M. Forestier au sujet de Mlle Demongeot, les circonlocutions où il s'était contraint pour éviter même de la nommer, son réel embarras, tout avait confirmé Robert dans la pensée que son interlocuteur était le fiancé autrefois congédié. A sentir attaché sur lui ce regard de tante Aymée, il en avait maintenant la certitude. Qu'allait-il advenir si M. Forestier, identifié et retrouvé, se dérobait comme il l'avait fait pressentir? S'il partait sans avoir été vu rue Brémontier, la déception de tante Aymée ne serait-elle pas plus cruelle mille fois qu'à enregistrer simplement une erreur de personne? Robert se vit condamné, — s'il était sincère dans son compte-rendu, — à causer quelque douloureuse meurtrissure. Il fallait tout faire pour l'éviter. Aujourd'hui déjà, il

cacherait à la pauvre amoureuse l'indifférence profonde, le total oubli manifestés par l'ex-fiancé; et demain..., mais qui sait ce qui arriverait demain? A chaque jour suffit sa peine! Il montra à sa tante un visage joyeux.

— Succès complet! dit-il.

Aymée ne fit pas un mouvement; elle était seulement devenue plus pâle. Il continua :

— J'ai interviewé M. Forestier, car décidément c'est bien M. Forestier, arrivé d'hier ou d'avant-hier, venant du Brésil, je crois, ou du Vénézuela où il a une propriété dénommée Villaneuve — ce qui explique l'adjonction de Villaneuve à son nom patronymique. — Il m'a accueilli le mieux du monde; je n'ai fait d'ailleurs qu'entrer et sortir sans oser questionner, n'étant chargé de rien que de vérifier son nom. Pendant ces quelques minutes il a pris plaisir à parler de Ville-d'Avray, à évoquer les souvenirs d'autrefois. Il prévoit qu'une affaire de la plus haute importance peut le rappeler là-bas d'une minute à l'autre. Mais il sait où nous trouver et je suppose que ce ne serait jamais que partie remise?

Aymée s'était levée, pâle, si droite dans les longs plis de sa robe flottante, qu'elle parut à Robert grande, plus que de coutume. Elle vint à lui et lui serra convulsivement les mains; ses lèvres s'entr'ouvrirent pour raconter son bonheur, interroger, sourire, mais l'émotion, trop intense, la terrassa. Toutes ses forces rassemblées, elle ne put, à voix basse et contenue, qu'articuler ces mots où vibra toute son âme : « Lui! c'est lui! »

Puis, comme fait un enfant, fatigué de désirs et de pleurs, qui s'endort, enfin apaisé, dans les bras de sa mère, Aymée pencha sur l'épaule de Robert sa tête défaillante, ses yeux se voilèrent et, dans les bras tendus pour la recevoir, elle se laissa tomber, inanimée.

Noël Francès.

La suite prochainement.

A PROPOS DE LA NOUVELLE ÉDITION

DES

MÉMOIRES DU CARDINAL DE RICHELIEU[1]

On sait que la « Société de l'Histoire de France » a entrepris, sous les auspices de l'Académie française et de l'Institut, une réédition des *Mémoires du cardinal de Richelieu.* Sans parler ici de la valeur historique ou littéraire des *Mémoires*, — ce qui serait prématuré tant que n'aura pas été publié le dernier volume de la nouvelle édition, — nous voudrions donner un aperçu des travaux les plus importants qui sont nés de l'étude préliminaire des manuscrits. Que de points restaient encore obscurs lorsque cette publication fut décidée! Savait-on à quelle date, même approximative, de son ministère, Richelieu avait composé ses *Mémoires?* Connaissait-on le nom de celui qui avait si activement collaboré à cet ouvrage, aux côtés du cardinal et que l'on appelait, faute de mieux, le « secrétaire des *Mémoires* »? Et pourtant n'était-il pas intéressant, pour ne pas dire nécessaire, de pouvoir retracer la vie de ce mystérieux personnage que le ministre avait associé à ses travaux? Ne fallait-il pas aussi déterminer, de façon définitive, le mode de composition et de rédaction de l'ouvrage? Autant de questions importantes que les éditeurs de la publication entreprise par la « Société de l'Histoire de France », ont eu à cœur d'élucider, dans la mesure du possible. Ce sont les fruits de leurs recher-

[1] Les sources de cet article sont le tome I[er], en trois fascicules, des *Rapports et notices sur l'édition des Mémoires du Cardinal de Richelieu, préparée pour la Societé de l'Histoire de France, sous la direction de MM. Jules Lair et le baron de Courcel, membres de l'Institut* (Paris, Renouard, 1905-1907); le fascicule IV, premier fascicule du tome II, de ces mêmes *Rapports et notices.....* (Paris, Renouard, 1907); d'Avenel, *Lettres, instructions et papiers d'Etat du Cardinal de Richelieu*, et nos propres recherches, dont l'exposé et les conclusions fourniront ultérieurement la matière du second fascicule du tome II[e] des *Rapports et notices sur l'édition des Mémoires du Cardinal de Richelieu.*

ches que nous voudrions exposer ici. Nous serons amenés, par suite, à expliquer ce que sont réellement les *Mémoires*, comment et par qui ils furent rédigés, quel homme était le « secrétaire des *Mémoires* », quelle fut sa part de collaboration, quelle a été celle de Richelieu, et enfin quel est le but poursuivi par la « Société de l'Histoire de France » et par l'Académie.

I

Le début de l'année 1631 marque une date capitale dans la vie du cardinal de Richelieu.

Victorieux à La Rochelle (1628) et en Italie (1630), le cardinal avait vu se dresser contre lui les forces coalisées de ses ennemis intérieurs, qu'animait une ambitieuse jalousie. Mais les menées des Marillac avaient été déjouées, la cabale de la reine-mère, Marie de Médicis, était vaincue et avec elle semblait disparaître l'opposition redoutable que Gaston d'Orléans, frère du roi, faisait depuis des années à la fortune grandissante du premier ministre (novembre 1630). L'étape la plus dangereuse de toute la carrière politique de Richelieu paraissait franchie. Avec le plus légitime orgueil, sûr désormais de la faveur royale, le cardinal pouvait jeter un regard en arrière sur le chemin difficile qu'il avait parcouru. L'idée lui vint alors, sans doute, d'écrire l'*histoire* de ce passé d'âpres luttes dont sa fortune et la gloire de la France avaient été si souvent l'enjeu et de poursuivre ensuite le récit au fur et à mesure des années écoulées [1].

Pour mener à bien cette œuvre de longue haleine, particulièrement délicate, Richelieu ne pouvait compter sur ses seules forces. Les difficultés et les soucis d'une politique chaque jour plus active, et les obligations de la vie de cour ne lui laissaient presque aucun loisir. Qu'il habitât au Palais-Cardinal ces somp-

[1] Richelieu écrivait, en effet, au roi, à une date malheureusement inconnue : « Dieu ayant béni mes intentions jusques à tel point que la vertu et le bonheur de Votre Majesté, qui ont étonné le siècle présent, seront en admiration à ceux de l'avenir, j'estimai que les glorieux succès qui lui sont arrivés m'obligeront à lui faire son *Histoire*, tant pour empêcher que beaucoup de circonstances, dignes de ne mourir jamais dans la mémoire des hommes, ne fussent ensevelies dans l'oubli par l'ignorance de ceux qui ne les peuvent savoir comme moi, qu'afin que le passé servît de règle à l'avenir » (Lettre publiée en tête des premières éditions du *Testament politique de Richelieu*). Voy. sur le véritable titre qui conviendrait aux *Mémoires* : François-L. Bruel, *Le titre originel des Mémoires de Richelieu* dans *Rapports et notices sur l'édition des Mémoires du cardinal de Richelieu*. T. Ier, p, 250-276.

tueux appartements, ornés de statues et de chefs-d'œuvre de l'antiquité, ou qu'il séjournât dans son château de Rueil, au milieu des jardins ombragés qu'égayaient cascades et jets d'eau, Richelieu s'épuisait chaque jour en un labeur opiniâtre. Sa santé précaire souffrait d'un travail sans répit, de journées entières consacrées aux affaires.

Sa correspondance est des plus volumineuses; mais il écrivait peu par lui-même. Une sorte de cancer, qui lui rongeait le bras, l'empêchait souvent de tenir la plume. Aussi dictait-il presque toutes ses lettres. Elles portent les traces d'une pensée toujours en travail. Que de minutes de lettres surchargées de ratures, où l'on relève jusqu'à trois rédactions différentes!

Par contre, il en est d'autres, écrites en hâte par un secrétaire et difficilement lisibles, qui n'ont subi aucune correction; on voit qu'elles ont été dictées d'un seul jet et que la plume eut peine à suivre la parole facile de l'Eminence.

Enfin, on en trouve un certain nombre, datées d'une heure avancée de la nuit. Souvent le sommeil fuyait les paupières de Richelieu. Pour tromper la longueur de ces insomnies, un valet de chambre, Blouin, qui « couchait au lit de veille » du cardinal[1], lui faisait la lecture. Parfois, le souvenir de quelque ordre à donner, d'une dépêche urgente à expédier, venait hanter l'esprit du ministre. Blouin, ou le fidèle valet de chambre Desbournais, prenait alors la plume et, sous la dictée rapide du maître, écrivait ces brefs billets qui nous ont été conservés comme les témoins éloquents de l'activité incessante de Richelieu.

Le jour, s'empressait aux côtés du cardinal toute une petite phalange de scribes, prêtres ou laïcs, chargés, pour la plupart, d'un travail secondaire[2]. Seuls, deux secrétaires, qui avaient toute la confiance de Richelieu, écrivaient d'ordinaire sous sa dictée, les minutes de lettres, dépêches ou mémoires qu'il expédiait journellement. C'étaient Charpentier et Cherré. Charpentier[3], le premier secrétaire du cardinal, était entré à son service au plus tard en 1609; il était la fidélité même. Tallemant des Réaux écrivait de lui cet éloge, peu banal sous sa plume : « Cet homme n'a jamais voulu prendre la moindre confiscation, a refusé des dons et s'est contenté de peu. » Son rôle se bornait à écrire ou à

[1] *Mémoires inédits de Claude Courtin*, bibliothèque de l'Arsenal, ms. 4651, p. 275.

[2] Achille du Harlay de Sancy, évêque de Saint-Malo, à Charpentier, secrétaire de Richelieu (Dinan, 29 novembre 1634). Bibl. nat. Baluze, 340, fol. 32.

[3] Voy. Avenel, *Lettres, instructions diplomatiques et papiers d'Etat du cardinal de Richelieu*, t. Ier, p. XVI et suiv.

déchiffrer les dépêches. Il ne semble pas qu'il lui ait jamais été donné de faire même un brouillon de lettre; ce n'était donc qu'un scribe, mais des meilleurs. Il s'était efforcé d'imiter l'écriture de son maître et y était parvenu, au point que plus d'un historien, même des plus avertis, s'y est trompé. Richelieu récompensa ses longs et fidèles services en le couchant sur son testament.

Cherré, entré, paraît-il, au service du cardinal vers 1630[1], vint soulager Charpentier dans sa tâche; Richelieu l'appréciait fort, mais, lui aussi, ne faisait que tenir la plume.

Les autres scribes, dont l'écriture se rencontre quelquefois dans les papiers du cardinal étaient, pour ainsi parler, des secrétaires d'occasion. Parmi eux, il faut citer Le Masle, prieur des Roches, « secrétaire et intendant des affaires » du cardinal[2]; Ceberet « domestique » de Richelieu, et plus tard « maître en la chambre des comptes » de Bretagne[3]; le chirurgien François Citoys, « médecin ordinaire » du ministre; et enfin cet énigmatique personnage, que nous avons surnommé le « secrétaire de la main » et qui fut si habile à contrefaire l'écriture de Richelieu que, jusqu'à ces derniers temps, on n'avait pas su distinguer la main de l'Eminence de celle de son anonyme secrétaire[4].

Ce n'est donc point parmi ces serviteurs dévoués et dignes de confiance assurément, mais d'humble condition et d'instruction limitée, que Richelieu pouvait choisir l'homme capable de travailler avec lui, en véritable collaborateur, à l'œuvre qu'il avait projeté de mettre au jour, à cette *Histoire du règne de Louis XIII*, pour employer le titre qui conviendrait le mieux aux *Mémoires*.

Ce collaborateur, que les occupations absorbantes du cardinal rendaient nécessaire, Richelieu le trouva parmi ceux que désignaient particulièrement leur fidélité, leur intelligence, leur connaissance des affaires et leur haute culture. Ce fut sur Achille de Harlay, baron de Sancy, évêque de Saint-Malo en 1631, que se porta le choix du cardinal.

II

Elle est curieuse cette vie de Monsieur de Saint-Malo et mérite d'arrêter un instant l'attention[5].

[1] Avenel, *ibid.*, pp. XXI et suiv.
[2] *Ibid.*, p. XIX.
[3] Affaires étrang., France 1505, fol. 140.
[4] Voy. « La véritable écriture du cardinal de Richelieu et celle de ses principaux secrétaires », par Robert Lavollée, dans *Rapports et notices sur l'édition des Mémoires du cardinal de Richelieu*, fasc. IV (1er fascicule du tome IIe), pp. 1-17, avec 30 fac-similés d'écritures.
[5] Voy. pour la biographie de Harlay de Sancy, Robert Lavollée, « Le

Né, en 1581, de Nicolas de Harlay, baron de Maule, surintendant des finances et des bâtiments du roi, gouverneur de Chalon-sur-Saône, et de Marie Moreau, de la famille des sieurs du Tremblay, il était petit-fils du conseiller au parlement de Paris Robert de Harlay, et arrière-petit fils de Louis de Harlay, baron de Monglat, qui fit souche également des Harlay de Beaumont et des Harlay de Césy.

Son éducation ne laissa rien à désirer; les lettres, les sciences, a philosophie, la théologie, le droit et la poésie, firent l'objet de ses études. Sur les bancs du collège, il avait connu le jeune Armand du Plessis de Richelieu, le futur cardinal.

Dès sa seizième année, et bien qu'il n'eût pas reçu les ordres sacrés, il était pourvu d'importants bénéfices ecclésiastiques. En 1598, il était nommé abbé commendataire de Villeloin et, plus tard, de Notre-Dame des Châteliers, en l'île de Ré, et de Saint-Benoît-sur-Loire.

Mais, à cette époque, un deuil cruel, la mort de son frère, Nicolas, tué au siège d'Ostende, allait le jeter dans une voie toute différente de celle qui s'ouvrait devant lui, pleine de promesses. Abandonnant abbayes et bénéfices, désireux de distraire sa douleur et de venger sur les ennemis de son pays la perte de son frère, il s'en va guerroyer en Italie, en Espagne, sous le nom de comte de Morainvilliers, titre porté par son arrière-grand-père maternel. Puis, il se fait appeler baron de Sancy, nom sous lequel il fut connu depuis lors, et qui venait d'une seigneurie possédée par son père. En voyageur ou en soldat, il parcourt alors l'Angleterre, les Flandres, la Hollande, l'Allemagne. Sa nomination à Constantinople, en avril 1611, comme ambassadeur ordinaire du roi, met fin à cette vie errante.

Sancy succédait au baron de Salignac, qui venait de mourir; et, s'il fallait en croire l'un des secrétaires de l'ambassade, Denys, il fit regretter son prédécesseur. Irascible, vaniteux, avare, insouciant, il aurait négligé les intérêts de la France pour s'occuper uniquement de ses plaisirs [1].

En réalité, si l'ambassade de Sancy ne fut pas heureuse dans ses résultats, ce n'est point l'ambassadeur qu'il en faut rendre responsable : les circonstances le desservirent grandement. En effet, la situation privilégiée de la France en Orient se trouvait alors violemment battue en brèche par l'Angleterre et la Hollande. Malgré sa réelle fermeté, Sancy ne put empêcher ces

Secrétaire des *Mémoires de Richelieu* », dans *Rapports et notices sur l'édition des Mémoires du cardinal de Richelieu...*, t. Ier, pp. 47-65.

[1] Relation du secrétaire Denys, 1611 (Bibl. Nat. français 5813).

puissances de remporter de véritables succès diplomatiques. Mais il faut se garder d'oublier que, grâce aux efforts de l'ambassadeur, la Perse exempta le commerce français des droits auxquels étaient soumises, dans l'un de ses ports les plus importants, les autres nations. C'est encore à lui que plusieurs Pères Jésuites, accusés injustement d'espionnage, durent d'être sauvés du pal; et il racheta de l'esclavage plus de mille chrétiens, dont il paya la rançon de ses deniers.

Un affront inouï dont il fut victime, en novembre 1617, mit fin à son ambassade.

Voici l'incident :

Les Turcs s'étaient emparés, en 1616, d'un gentilhomme polonais, appelé Koreski, qui cherchait à soulever la Moldavie gouvernée autrefois par l'un des siens. En même temps que lui, avaient été faits prisonniers sa belle-mère, ses beaux-frères et sa fille. Tous, sauf Koreski, embrassèrent alors la religion de Mahomet afin d'obtenir leur liberté. On les relâcha donc, à l'exception du seul Koreski qui fut enfermé dans une tour à l'entrée de la mer Noire. Suivant d'autres récits, également autorisés, la belle-mère et la fille du gentilhomme polonais auraient été réduites en esclavage et rachetées par Sancy.

Quoi qu'il en soit, la grande beauté de la jeune Polonaise toucha le cœur de Nicolas Martin, secrétaire de Sancy, qui résolut de l'épouser. Mais les Koreski étaient nobles et Martin roturier ; il fut refusé. Alors, afin de se faire pardonner par une action d'éclat la modestie de ses origines, le secrétaire jura de délivrer le père de celle qu'il aimait. Il y réussit. Suivant une relation contemporaine, une corde cachée dans un pâté remis au prisonnier, lui servit à se laisser glisser de sa prison jusque dans une barque qui l'attendait au pied de la tour où on l'avait enfermé, et il prit la fuite (25 novembre 1617).

Martin, effrayé des conséquences possibles de l'aventure et craignant d'être découvert, s'était sauvé quelque temps avant l'évasion de Koreski.

Dès que les Turcs se furent aperçus de la disparition de leur prisonnier, ils fouillèrent son cachot. Entre autres papiers, on trouva des lettres de Martin, secrétaire de l'ambassadeur de France. C'est alors que se produisit l'incident presque incroyable qui motiva le rappel de Sancy.

Un jour de la fin de novembre, une bande de policiers turcs envahissait l'ambassade de France, s'emparait de plusieurs drogmans et d'un secrétaire, jetait ces malheureux en prison et les soumettait à la torture, espérant qu'ils indiqueraient le lieu de

retraite de Koreski et les noms des complices de son évasion. Peine perdue, la torture demeura sans effet!

Persuadés cependant que c'était de l'ambassade de France que venait le coup, les Turcs, au nombre d'une trentaine, ayant à leur tête le cadi de Galata et le chaou-bachi, pénétraient, contre tout droit et au mépris de l'inviolabilité diplomatique, pour la seconde fois dans l'ambassade. Ils réclamaient à grands cris Koreski, et accusaient Sancy de lui avoir donné asile, ce qui, d'ailleurs, était faux. L'ambassadeur ne put que protester. Mais les envahisseurs, décidés à ne pas entendre raison, fouillèrent l'hôtel de fond en comble, s'emparèrent de Sancy, et, à travers les rues de Constantinople, le conduisirent devant le pacha.

Celui-ci le reçut rudement, le traita de criminel, le menaça, s'il ne rendait Koreski, de le mettre à la torture jusqu'à ce que mort s'en suivît, « comme un laquais ». Sancy, loin de se laisser intimider, protesta avec la dernière énergie contre les insultes dont il avait été et était encore l'objet. Pour toute réponse, le pacha l'envoya en prison chez le chaou-bachi. Heureusement, ce chaou n'était pas incorruptible! Pour 2000 sequins, le captif put obtenir l'autorisation de communiquer avec le dehors. Sous un prétexte, il parvint à avertir l'interprète Olivier de son triste sort, et cinq jours après son entrée en prison, grâce à une forte rançon, grâce aussi aux démarches des autres ambassadeurs, Sancy était enfin rendu à la liberté (9 décembre).

Cet affront fait au représentant de la France et, par là même, au Roi Très-Chrétien, méritait une réparation qui fut accordée dans la suite. Mais la situation de Sancy était devenue intolérable. Traîné par la police dans les rues de Constantinople, insulté par le pacha, n'avait-il pas été emprisonné comme un malfaiteur?

En outre, le bruit courait, et il n'était peut-être pas dénué de fondement, que Sancy avait coopéré à l'évasion de Koreski. Bref, son rappel devenait une nécessité. Il ne fut pas immédiat, cependant. Enfin, le 28 janvier 1618, Sancy quittait Constantinople, regagnant la France par Vienne et l'Allemagne.

A peine de retour, au lendemain de la première audience qui lui fut accordée par Louis XIII, Sancy, atteint de la petite vérole, tombait gravement malade (1619).

Ce fut un autre homme qui revint à la vie, résolu à mener une existence absolument nouvelle. On a dit que Sancy avait quelque peu oublié, au cours de sa carrière aventureuse, les principes de morale à l'observation desquels il était en quelque sorte tenu, par son premier état de bénéficiaire ecclésiastique. Mais l'approche de la mort avait amené sa conversion. C'est alors qu'il renoua les

relations d'amitié contractées par lui avec le P. de Bérulle, fondateur de l'Oratoire, lorsque celui-ci avait voulu établir des oratoriens à Constantinople.

Six mois après son retour d'Orient, Sancy sollicitait son entrée dans la congrégation de la rue Saint-Honoré; il y était admis et ordonné prêtre. Peu de temps après, il faisait don à l'Oratoire de plusieurs manuscrits grecs, hébreux, persans, qu'il avait rapportés de Constantinople, et dont quelques-uns sont venus, par la suite, enrichir nos bibliothèques publiques.

Dès lors, Sancy va mener pendant quelques années une vie tout ecclésiastique. En 1622, il est nommé supérieur de l'Oratoire de Caen, qui venait d'être institué dans cette ville. Il coopère à la fondation des collèges de Saumur, du Mans, d'Angers, de Troyes. Il contribue par ses largesses à la création ou à l'entretien des maisons de Dieppe, Troyes, Nantes, Clermont, Paris.

Sancy n'était pourtant point mort à la vie des cours. En effet, en mai 1625, il passait en Angleterre avec le P. de Bérulle et dix autres oratoriens faisant partie de la « chapelle » d'Henriette de France, fille d'Henri IV, qui venait de s'unir au roi d'Angleterre Charles Ier. Le P. de Bérulle avait été désigné pour être le confesseur de la jeune reine, alors âgée de seize ans.

Rien ne devait être plus délicat que la situation de ces prêtres à la cour d'Angleterre. L'antipapisme battait son plein dans ce pays et les catholiques anglais, en butte à la haine des protestants, étaient obligés de se cacher.

Aussi, lors de la conclusion du mariage d'Henriette de France et de Charles Ier, avait-il été expressément stipulé que la jeune princesse et sa suite pratiqueraient librement leur religion. La direction d'un prêtre éclairé comme l'était le P. de Bérulle n'en restait pas moins indispensable à cette petite reine de seize ans, presque isolée au milieu d'une cour hostile et déjà détestée du tout-puissant premier ministre, le duc de Buckingham. La mission des Pères de l'Oratoire n'avait donc pas un caractère purement religieux, mais aussi un caractère politique.

Pendant les premiers mois qui suivirent l'arrivée des Pères, tout parut marcher à souhait. Ils s'installèrent dans une maison d'un faubourg de Londres où ils étaient hébergés et nourris aux frais du roi[1]. Coïncidence curieuse, leur logis, qui avait servi de « maison de plaisir du prince d'Angleterre », avait été le premier édifice enlevé au culte catholique par Henri VIII.

[1] Lettre de Bérulle à Richelieu (Londres, 12 juillet 1625). Bibl. nat. nouv. acquisit. françaises 6262, folio 28.

Les Pères n'occupaient qu'un étage et ils avaient installé leur chapelle sous les toits, en attendant que fût achevée celle que l'on destinait à la reine et à laquelle travaillaient chaque jour quatre-vingts ouvriers. Aux portes de leur demeure, on avait mis des gardes pour empêcher les catholiques anglais d'assister aux offices. Mais, malgré ces précautions, un grand nombre de catholiques pénétrèrent dans la chapelle des oratoriens. La reine elle-même y venait « courageusement et dévotieusement, en carrosse, et en son carrosse de parade, bien qu'elle y puisse secrètement venir par un parc, sans être vue ».

Peut-être eût-il mieux valu y mettre moins d'ostentation. Mais la princesse se sentait pleine d'ardeur pour la confession de sa foi. Elle « est jusqu'ici conduite de Dieu, écrivait Bérulle à Richelieu, le 12 juillet 1625. Son petit cœur s'enflamme de jour en jour en son amour. Elle se plaît et s'adonne en mille petits exercices de dévotion, selon la portée de son âge, où elle ne peut être induite que de Dieu[1] ».

Plus que jamais, la pauvre reine allait avoir besoin des secours de sa religion. Bientôt, en effet, commença la persécution. Des catholiques anglais avaient déjà été emprisonnés pour avoir montré trop de joie à l'arrivée d'une princesse catholique. Les ambassadeurs de France avaient bien obtenu leur mise en liberté; mais ce n'était qu'une accalmie, et les persécutions recommencèrent bientôt, mesquines ou violentes. La reine même y était exposée, malgré le solennel engagement pris, au moment de son mariage, de ne point l' « inquiéter pour sa religion ». Aussi, dès le mois d'août 1625, il fallut que le P. de Bérulle revînt en France solliciter de Louis XIII une intervention énergique en faveur de sa sœur. Il laissait auprès de la reine, et pour lui servir de directeur de conscience, le P. de Sancy, qu'il n'avait emmené en Angleterre, disait-il plus tard, que dans cette intention.

C'était une lourde tâche que celle qui incombait au nouveau confesseur d'Henriette-Marie. Malgré la confiance qu'il avait en Sancy, Bérulle ne pouvait s'empêcher de lui prodiguer des conseils, d'ailleurs excellents; il lui recommandait de parler peu à sa royale pénitente, afin de ne point faire naître les soupçons ou les motifs de plainte, et, lorsqu'il serait amené à lui adresser la parole, « de le faire avec douceur et respect et de ne la charger, ni la presser au delà de ce que son âge et sa condition le comportent ». Mais, quelle qu'ait pu être l'habileté de Sancy et de ses

[1] Bérulle à Richelieu (Londres, 12 juillet 1625). Bibl. nat., nouv. acq. franç. 6262, fol. 28 et suiv.

compagnons, ils n'en reçurent pas moins assez vite l'ordre de quitter l'Angleterre (août 1626). Charles I[er], qui se montrait, au dire de Bérulle, prince « doux et bénin, ennemi d'immodération..., de très grande inclination d'amour à la reine », fut alors, sans doute, l'instrument inconscient des haines de son favori.

Tous les oratoriens attachés à la personne d'Henriette de France ne furent pas proscrits. Le P. Philippe Robert, d'origine écossaise, resta auprès de la reine comme confesseur, avec l'agrément du roi, et le P. Viette demeura à Londres, mais à l'insu du gouvernement anglais.

A l'heure du départ des prêtres français, les appartements de la reine furent entourés de gardes. Vainement, l'évêque de Mende, grand aumônier, et le P. de Sancy essayèrent d'approcher de l'infortunée princesse. Ils ne purent la voir, et, seuls, « ses cris et ses plaintes parvinrent jusqu'à eux ». (Août 1626.)

Mais, dès le mois de décembre suivant, Sancy retournait en Angleterre. Il était attaché à la personne du nouvel ambassadeur de France, le maréchal de Bassompierre. Peu de temps après, il lui était donné de reprendre, auprès de la reine, ses fonctions de confesseur. Charles I[er] consentait à la reconstitution de la maison de sa femme ; et, parmi les ecclésiastiques appelés à former sa « chapelle », on comptait un évêque et dix prêtres, un confesseur qui était Sancy, « et le compagnon de celui-ci, tous deux de l'Oratoire ».

Sancy demeura à Londres au moins jusqu'en septembre 1627.

Nous le retrouvons au Piémont vers le milieu d'octobre 1628, chargé auprès de Charles-Emmanuel I[er], duc de Savoie, d'une mission dont l'objet et les résultats sont restés en partie secrets. Nous savons seulement que, sur sa demande, le duc accepta l'introduction dans ses Etats de Pères de l'Oratoire.

Tant de services rendus par Sancy à son ordre le désignaient comme successeur du P. de Bérulle, supérieur général, mort en octobre 1629. On dit que Richelieu fit campagne en sa faveur. En tout cas, les suffrages des Pères se portèrent assez nombreux sur lui, lors de l'élection des 29 et 30 octobre, et il eût peut-être obtenu la majorité des voix s'il n'avait repoussé de toutes ses forces la dignité qui pouvait lui échoir.

D'ailleurs, le peu d'ambition de l'oratorien ne fait pas de doute. Déjà, en 1624, il n'avait pas voulu être nommé coadjuteur de l'évêque de Langres, Sébastien Zamet, et, en 1627, il avait refusé l'évêché d'Orléans. Cependant, en novembre 1631, il acceptait l'évêché de Saint-Malo et, le 27 février suivant, il en prenait possession par procuration. Ce n'est que le 29 mai 1632 qu'il faisait son entrée solennelle dans sa ville épiscopale.

Dès lors, il partagea sa vie entre Paris, son diocèse et l'abbaye de Saint-Méen dont il devint abbé en 1639.

Représentant du clergé aux Etats de Bretagne, il fut député trois fois en cour par ces mêmes Etats, de sorte que, n'étant pas tenu à la résidence, il demeura, en tout, de 1631 à 1640, environ deux ans et demi dans son diocèse. Ses séjours à Paris étaient en partie consacrés à la préparation des *Mémoires*.

Aux Etats de Bretagne, il défendit habilement les intérêts du roi et sa conduite lui valut l'approbation chaleureuse du cardinal.

En mars 1642, il retournait définitivement à Saint-Malo et mourait le 20 novembre 1646.

Tel est l'homme que Richelieu avait chargé de l'aider dans la composition des *Mémoires*, lorsqu'en 1629 peut-être, mais plus probablement au début de 1631, il résolut de les écrire.

Nous avons démontré, il y a quelques années [1], que c'est de Sancy que Richelieu avait fait choix comme collaborateur et que l'évêque de Saint-Malo n'était autre que le « secrétaire des *Mémoires* », ainsi qu'on avait appelé, dans l'ignorance de sa personnalité, le secrétaire spécialement chargé de s'occuper des *Mémoires*. Cette identification était basée sur une comparaison d'écritures, corroborée par tout un ensemble de preuves accessoires qu'il serait trop long d'énumérer [2]. Mais ce que l'on peut rappeler ici c'est que les lettres adressées par Sancy à Richelieu et au secrétaire Charpentier témoignent des rapports étroits, de l'amitié qui unissaient l'évêque de Saint-Malo au ministre, à ses amis et à tous les familiers du cardinal.

Chose curieuse, cependant, les contemporains paraissent n'avoir fait que soupçonner cette collaboration de Sancy et de Richelieu. D'ailleurs, ils semblent avoir ignoré, pour la plupart, que le cardinal s'occupât de composer les *Mémoires* et même qu'un pareil travail eût été entrepris.

Aussi est-il permis de croire que les desseins du cardinal avaient été soigneusement tenus secrets.

III

On a dit plus haut que le titre de *Mémoires*, donné à l'œuvre connue sous ce nom, ne lui convient pas complètement. En effet, on y trouve peu de ces souvenirs personnels dont le caractère intime fait le principal attrait, ni de ces anecdotes piquantes,

[1] En 1905.

[2] Voy. notre article, déjà cité, « Le Secrétaire des *Mémoires de Richelieu* », pp. 35-45.

mais souvent inexactes que racontent avec délices les auteurs de Mémoires. L'ouvrage de caractère historique que se proposait d'écrire Richelieu, a été composé d'un nombre considérable de documents de l'époque. Le cardinal utilisa ses propres lettres et les mémoires qu'il avait présentés au roi, les dépêches et rapports des intendants, chefs d'armée, ambassadeurs et grands seigneurs. Il consulta les « Mémoires » manuscrits du maréchal d'Estrées, qui s'arrêtent en 1617, le *Mercure françois*, imprimé chaque année depuis le début du dix-septième siècle, et la *Gazette*, publiée pour la première fois en 1631. Enfin il se servit, surtout pour l'histoire des années 1600 à 1624, de longs résumés qu'il semble avoir composés lui-même et que son secrétaire, Cherré, a recopiés.

On voit, dès lors, quelle est la nature des *Mémoires*.

Que ceux qui cherchent l'anecdote amusante, qui ne veulent connaître de l'histoire que ses petits côtés, à qui il faut surtout le trait mordant, le détail pittoresque, que ceux-là n'ouvrent point les « Mémoires du cardinal de Richelieu », ils seraient déçus! Ils n'y trouveront que de longs et graves exposés, de sévères récits, écrits de ce style un peu pesant, mais si vigoureux, qui est, à cette époque, le rude vêtement des idées. Parfois l'éclair d'une pensée plus profonde illumine le récit; des pages se détachent en relief, dans lesquelles on croit sentir la griffe du maître.

En somme, l'ouvrage laisse l'impression d'un édifice solidement bâti, aux nobles proportions, mais auquel auraient fait défaut les retouches nécessaires à l'élégance de l'ensemble.

Les *Mémoires* ne furent, en effet, qu'ébauchés; ils ne purent être terminés.

Richelieu nous donne lui-même les raisons de cet abandon prématuré : le souci des affaires de l'Etat, de jour en jour plus accablantes, et la « faiblesse » de sa « complexion », on pourrait dire la ruine de sa santé, l'obligèrent, probablement au début de 1640, à renoncer à ce travail « pour être de trop longue haleine[1] ». Les *Mémoires*, qui commencent en 1600, s'arrêtent, en effet, à la fin de 1638. Mais le récit des événements de l'année 1639 en Italie avait été préparé par Sancy. Nous avons eu la bonne fortune de

[1] Voici un passage d'une lettre de Richelieu au roi, publiée en tête des premières éditions du *Testament politique* du cardinal et qui ne laisse aucun doute sur ce point : « Comme je goûtais la douceur de ce travail, — écrit Richelieu en parlant de la rédaction des *Mémoires*, — les maladies et les continuelles incommodités auxquelles la faiblesse de ma complexion s'est trouvée sujette, jointes au faix des affaires, me contraignirent de l'abandonner pour être de trop longue haleine.

le retrouver ou plutôt de pouvoir le reconstituer[1], en sorte qu'il pourrait être considéré comme un supplément inédit aux *Mémoires* reportant la fin de l'ouvrage à l'automne de 1639.

IV

Les documents destinés à former comme la trame du récit étaient, selon toute vraisemblance, choisis par Richelieu lui-même, ou sous sa direction, le travail de composition s'accomplissant à ses côtés, soit au Palais-Cardinal, soit à la maison de campagne de Rueil. Les documents choisis étaient retirés des liasses (rangées dans des coffres ou des armoires) et étaient classés selon différentes catégories d'affaires. Ces dossiers, que l'on appelait « journaux » ou « cahiers », formaient de véritables recueils de documents. Chaque « journal » était paginé et désigné par un mot-type, par exemple le nom d'un pays, d'un ambassadeur ou de quelque grand personnage. C'est ainsi que l'on avait le « Journal d'Italie », celui de « Charnacé » (l'un des représentants de la France en Allemagne), celui de « Monsieur » (du nom donné à Gaston d'Orléans, frère de Louis XIII)[2].

Ces « journaux » ainsi formés étaient relus, la plume à la main, par Sancy, et souvent, croyons-nous, par Richelieu. Nous voyons l'évêque de Saint-Malo marquer, par des signes graphiques, bien connus de ceux qui ont parcouru les papiers du cardinal, les passages qui, sauf les changements de style effectués par lui-même, sur-le-champ ou ultérieurement, devaient être copiés textuellement[3]. D'autres fois, il se contente de résumer, au dos des pièces, en quelques lignes brèves, griffonnées en hâte, la teneur de ces pièces; ou bien, en marge du document, il écrit un mot ou une très courte phrase qui, au moment de la rédaction, devait lui tenir lieu de *memento*.

Quelquefois, un paquet de lettres était confié au fidèle Charpentier, le premier secrétaire du cardinal, avec mission d'en faire

[1] Ce texte a été publié par nous dans les *Rapports et notices sur l'édition des Mémoires...*, t. I[er], pp. 107-246.

[2] Voy. les articles de MM. Bruel, de Mun et Léon Lecestre, dans le tome I[er] des *Rapports et notices sur l'édition des Mémoires...*, pp. 249-373, et, dans la même collection, pp. 107-121, l'introduction à notre travail « Un chapitre en préparation des *Mémoires de Richelieu* (texte inédit) ».

[3] Ces signes graphiques sont les suivants : un trait de plume souligne, sur le document même, les premiers mots de l'extrait à faire; en face, à la marge, est une lettre, A par exemple. La fin de l'extrait est marquée par un crochet, sorte de parenthèse, qui se place après le dernier mot de l'extrait à faire; en face, à la marge, une lettre, B par exemple.

des résumés ou des extraits, destinés à entrer, par la suite, dans les *Mémoires*.

Le choix des documents étant fait, le travail de rédaction commençait.

S'il est certain que Richelieu choisissait assez souvent lui-même les documents à employer, ou du moins qu'il présidait à leur choix, qu'il les relisait parfois, corrigeant, complétant, biffant, annotant, expliquant, il semble établi que jamais il ne rédigea, *du moins de sa main*, le texte des *Mémoires*. On peut affirmer, cependant, sans crainte d'erreur, qu'il surveilla de très près ce travail, le plus important peut-être, exécuté presque sous ses yeux et pour lequel ses conseils devaient être bien souvent indispensables. Etait-ce Sancy, autrefois éloigné de France pendant près de dix ans, puis occupé presque exclusivement des intérêts de l'Oratoire, enfin comme exilé à la cour d'Angleterre qui aurait pu, seul, rédiger une œuvre pour laquelle la connaissance des hommes et des dessous de la politique était presque aussi nécessaire que celle des événements de l'époque dont il fallait tracer le tableau? Qui donc pouvait le mieux guider Sancy dans cette sorte d'exposé de la vie et des idées politiques du cardinal, sinon le cardinal lui-même? On sent, d'ailleurs, en de multiples passages, que la main qui tenait la plume était dirigée par une autre qu'il est facile de reconnaître. Il n'est donc pas douteux que Richelieu ait surveillé de très près le travail de rédaction accompli par Sancy.

Voici comment s'effectuait ce travail. Les documents ayant été lus, analysés, corrigés, classés par Sancy, comme nous l'avons vu, il est probable qu'il commençait à rédiger, s'inspirant des documents, les suivant de si près que très souvent des phrases en sont entrées sans aucune modification dans les *Mémoires*. Ce premier texte ne devant être, de toute nécessité, qu'une ébauche, Sancy, pour éviter une perte de temps, ne transcrivait point les passages, d'ailleurs très nombreux, qui devaient être pris dans les documents et passer intégralement dans les *Mémoires*. Il renvoyait aux dossiers où se trouvaient classées les pièces, à ces « journaux » ou « cahiers », dont on a parlé plus haut et qui étaient paginés. Ainsi se trouvait constitué une sorte de canevas composé de l'assemblage assez incohérent de phrases pour la plupart inachevées, dont le sens restait souvent en suspens, et fréquemment terminées par des renvois aux pages des « journaux ». Ces canevas, dont la réunion formait comme la trame des *Mémoires*, comme le fil reliant les documents les uns aux autres, étaient appelés « feuilles ». Ces « feuilles » qui, selon toute vrai-

semblance, comprenaient un ou plusieurs feuillets de quatre pages, portaient des numéros d'ordre qui en facilitaient le classement[1].

Le premier texte des *Mémoires* se trouvait alors virtuellement constitué. Il s'agissait de lui donner une existence réelle. Quatre scribes en étaient chargés, dont l'un au moins, semble-t-il, était au service de Sancy. Doués d'une intelligence médiocre, peu instruits, ces scribes s'acquittèrent plutôt mal de leur tâche. Voici en quoi elle consistait. Ils transcrivaient les « feuilles » sur des cahiers de papier in-folio, en ayant soin de combler les vides du texte par la copie des passages des documents auxquels ces « feuilles » ne faisaient que renvoyer. Ainsi se trouvait établi le premier texte des *Mémoires*, texte bien rudimentaire et imparfait, que Sancy était chargé de revoir, avec l'aide de Charpentier[2]. L'évêque de Saint-Malo s'acquitta avec conscience de cette tâche délicate. Des passages entiers furent supprimés, d'autres développés; des idées, des faits mis en lumière; d'autres, au contraire, atténués ou volontairement omis. On pense bien que pareil travail fut accompli sous les yeux ou, du moins, sous la direction du cardinal, quoique le manuscrit ne porte point de traces visibles de l'intervention du ministre. Mais la nature même de certaines corrections de fond ne permet pas de mettre en doute la collaboration de Richelieu à cette revision.

Cependant, l'ouvrage était loin d'être terminé. Il contenait encore de fréquentes et quelquefois grossières erreurs de copie; d'importantes retouches étaient nécessaires. Sancy lui-même

[1] Pour tout ce qui est relatif aux « feuilles », nous ne pouvons que renvoyer à un prochain fascicule des *Rapports et notices sur l'édition des Mémoires...*, où l'on trouvera la démonstration de ce que nous avançons; nous nous contentons ici de donner les conclusions de ce travail.

Voici un exemple de la rédaction des « feuilles ». On lit sur l'une d'elles relative aux événements de 1639 en Italie (Biblioth. Nat., français 17 554, fol. 729 v°) ces mots : « En même temps, le cardinal écrit au cardinal de la Valette... que, pour bien conserver les états de Madame, il était du tout nécessaire *vide* cahier d'Italie, p. 94 *c* jusqu'à 95 *d*. »

Nous avons parlé plus haut d'un fragment des *Mémoires* pour 1639 que nous avions reconstitué. Nous nous sommes servi, pour le faire, de cette « feuille ». Opérant, en effet, selon la méthode même adoptée par les scribes des *Mémoires*, et que nous exposons plus loin, nous avons rapproché le texte de cette « feuille » des documents à copier auxquels elle renvoyait et qui devaient la compléter pour former un texte suivi; ces documents sont conservés dans la correspondance politique des Affaires étrangères, Italie, vol. 27 et 28.

[2] Il semble que Charpentier se soit borné à collationner les passages des documents à transcrire avec les copies qui en avaient été faites par les scribes. Les corrections de sa main, que l'on relève sur les deux manuscrits des *Mémoires*, ont dû lui être dictées par Sancy ou par Richelieu.

reconnaît qu'il avait seulement « préparé la matière » et que c'était au « maître ouvrier », à Richelieu, qu'il appartenait de lui donner « la forme[1] ».

Mais le cardinal ne pouvait travailler utilement sur ce manuscrit, que les corrections, surcharges, ratures et remaniements de toute sorte avaient rendu difficilement lisible. Une mise au net s'imposait. Elle fut effectuée par les scribes mêmes qui avaient écrit ce premier manuscrit, que la critique appelle le manuscrit A, et dont un fragment seulement, relatif aux années 1624 à 1630, a été conservé[2].

Le nouveau manuscrit des *Mémoires*, ainsi constitué par la copie du manuscrit A corrigé, fut lui aussi revisé. On le désigne sous le nom de manuscrit B. Il contient presque en entier le texte des *Mémoires*, c'est-à-dire qu'il comprend l'histoire des années 1600 à 1638[3].

Il est possible que Richelieu ait revu lui-même la première partie du manuscrit B, celle qui s'étend de 1600 à 1619 environ. Une lettre, qu'il adressa au roi et qui a été publiée en tête des premières éditions de son *Testament politique*, semble l'indiquer : « J'amassai — écrit le cardinal — non seulement avec soin la matière d'un tel ouvrage [les *Mémoires*], mais, qui plus est, j'en réduisis une partie en ordre et mis le cours de quelques années quasi en l'état auquel je prétendais le mettre au jour. » Cette phrase s'applique, sans doute possible, aux années 1600 à 1619, qui paraissent écrites d'un style plus soigné que les autres. D'ailleurs, on peut relever sur les premières pages du manuscrit B plusieurs mots qui sont, vraisemblablement, de la main même du cardinal.

[1] Sancy, parlant du texte des « Mémoires », écrivit ces mots : « Nous en avons corrigé et diminué beaucoup. Ce n'est pas encore tout ce qui s'y doit faire; mais la matière est préparée, le chemin est aplani au maître ouvrier pour y travailler et y donner plus facilement la forme. » (Aff. étrang. France, 779, fol. 91 v°.) Voyez notre article intitulé : « Le secrétaire des Mémoires de Richelieu », dans *Rapports et notices sur l'édition des Mémoires du cardinal de Richelieu*... T. I[er], p. 41-44.

[2] Il fait partie des Archives du ministère des Affaires étrangères, et comprend neuf volumes grand in-folio, cotés dans le fonds France, sous les n[os] 57 à 65.

[3] Comme le manuscrit A, le manuscrit B est aux Affaires étrangères. Il se compose de huit volumes in-4°, cotés France 49-56. Voici comment ces manuscrits sont entrés au ministère. A sa mort, Richelieu légua ses papiers à sa nièce M[me] de Combalet, la première duchesse d'Aiguillon ; elle même les transmit à sa nièce, la seconde duchesse d'Aiguillon, et, au début du dix-huitième siècle, la plus grande partie des papiers, provenant du cabinet de Richelieu, vinrent accroître, à la mort de la duchesse, les Archives des Affaires étrangères.

Le manuscrit B est le dernier état des *Mémoires*. Il a été publié assez inexactement par Michaud et Poujoulat et par Petitot.

C'est encore lui qui servira de texte à la nouvelle édition entreprise par la *Société de l'histoire de France*.

L'importance scientifique de cette publication, — qui n'aura pas moins d'une vingtaine de volumes, — ne saurait échapper à personne [1].

Il est, en effet, facile de comprendre, d'après ce que l'on a dit plus haut du mécanisme de composition des *Mémoires*, combien peut être féconde en résultats de tout ordre, la comparaison des documents originaux avec les rédactions successives des *Mémoires*, à l'établissement desquelles ces documents ont servi. Dans cet ordre d'idées, le rapprochement qui sera fait, en notes, du manuscrit B et du manuscrit A, — texte inédit et presque inconnu, — où la véritable pensée du cardinal apparaît souvent sans trop de voiles, sera particulièrement intéressant.

En donnant une édition critique des *Mémoires*, la « Société de l'histoire de France » a pour but de déterminer scientifiquement la valeur de l'ouvrage à la composition duquel Richelieu a si largement pris part. Elle espère aussi, — et c'est un de ses plus chers espoirs, — éclairer d'une lumière plus vive cette période encore bien inexplorée de notre histoire, et, s'il est possible, soulever ce masque impénétrable derrière lequel, défiant de siècle en siècle la vaine curiosité des historiens, semble vouloir se dissimuler la mystérieuse figure du cardinal de Richelieu.

Robert Lavollée,
Ancien élève de l'Ecole des Chartes.

[1] Sans rappeler ici les diverses phases par lesquelles a passé déjà la publication entreprise par la *Société de l'Histoire de France*, on nous permettra de donner les quelques renseignements qui suivent. La Société a publié un premier volume, en trois fascicules, de « Rapports et notices », déjà cité, et un quatrième fascicule, le premier du second volume, paru en 1907. D'autre part, le premier volume de l'édition proprement dite, qui va de 1600 à 1615, a été publié en 1907, par M. le comte Horric de Beaucaire, avec la collaboration de M. François Bruel, et sous la direction de MM. Jules Lair et le baron de Courcel, membres de l'Institut (Paris, Renouard, in-8°, 457 pages). Le second volume (1616-1619) paraîtra avant la fin de cette année; il sera publié, sous la direction de M. le baron de Courcel, par M. le comte Horric de Beaucaire, avec notre collaboration. Le troisième volume sera publié par les mêmes éditeurs. Pour les volumes qui suivront, à partir du quatrième, la *Société de l'Histoire de France* a bien voulu désigner l'auteur de cet article comme le seul éditeur des *Mémoires*, M. Lecestre, l'un des savants éditeurs des *Mémoires de Saint-Simon*, devant être le commissaire responsable de l'édition, nommé, selon l'usage, par la Société.

LE CHATEAU DE LANGEAIS

Lorsque, en 1904, M. et Mme Jacques Siegfried se décidèrent à faire don, à l'Institut de France, du château de Langeais, leur offre magnifique fut accueillie en haut lieu avec toute la considération et toute la reconnaissance qui convenaient. Mais l'impression produite sur le grand public, par un si généreux et si noble geste ne fut pas, me semble-t-il, aussi forte qu'ils eussent été en droit de l'attendre.

C'est que le château de Langeais est situé en marge d'une très petite ville, au delà de Tours et sur les confins de l'Anjou. Il se trouve ainsi hors du champ de notre vision immédiate : la silhouette de ses fortes tours hante peu de souvenirs, se dessine dans de rares imaginations. Jusqu'à ces dernières années, dévasté, sans décoration, vide de ses meubles, il n'était guère visité. Aujourd'hui encore, comme toutes les curiosités artistiques et archéologiques des bords de la Loire, il attire plus d'Anglais, d'Américains, d'Allemands que de Français.

Enfin, la donation de ce château, presque lointain, ne devait pas avoir immédiatement tout son effet, M. et Mme Siegfried s'en réservant la jouissance leur vie durant. Pour ces raisons, j'imagine, ils n'ont pas été loués avec toute la chaleur qu'il aurait fallu, et ils n'ont pas rencontré, dans la presse et dans l'opinion, la sympathie qui, en des occasions analogues, était allée, si large et si spontanée, à d'autres éminents donateurs.

Cela ne les a point contristés; la gratitude de l'Institut, celle des savants, des artistes, et d'un certain nombre de gens de goût leur a suffi. Embellir Langeais sans cesse, parfaire et polir leur œuvre, a été aussi pour eux une jouissance. M. Siegfried vient de s'éteindre le mois dernier. Mais il a dû emporter dans la mort, avec toutes les autres satisfactions d'une vie noble et laborieuse, entièrement consacrée au bien, celle de la tâche accomplie là en vingt années.

Le don du château à l'Institut est, avons-nous dit, de 1904. Le 23 mars, les cinq Académies convoquées spécialement pour

cet objet, entendirent le rapport de M. Maurice Lévy et votèrent l'acceptation provisoire. Elles votèrent, le 11 juillet suivant, l'acceptation définitive après autorisation de l'Etat.

A partir de cette dernière date, M. et Mme Siegfried n'étaient plus chez eux que de simples usufruitiers. Ils assumaient toutes les charges d'entretien de la maison et du domaine, tandis que l'Institut de France, propriétaire désormais, ouvrait le château aux étrangers et percevait pour chaque visite le droit fixe de un franc, le montant total de ces droits devant être versé à la Caisse des dépôts et consignations, afin de former une réserve et d'assurer l'entretien futur.

Les visiteurs savent qu'ils ne trouveront jamais la porte fermée, qu'on les recevra tous les jours et presque à toute heure. Leur nombre augmente donc d'année en année ; il y en eut, notamment, neuf mille en 1906.

Neuf mille personnes ont parcouru du haut en bas ce château habité, envahi la salle des gardes, le salon, les chambres des maîtres de la maison et des hôtes. Se représente-t-on bien quel dévouement à la chose publique, quelle ferveur d'art il faut pour accepter sans impatience ce va et vient, ces dérangements perpétuels? Avoir à soi un beau château de légende ou de conte de fée, et le transformer, pour le plaisir et l'instruction des autres, en une hôtellerie incommode et pleine de surprises, quelle rare abnégation! Seul le généreux désir de donner à tous une belle leçon de choses, de ressusciter pour les plus pauvres et les plus humbles les nobles visions d'autrefois a pu l'inspirer. Langeais reconstitué est devenu, en effet, le spécimen complet et absolu d'une époque, un vrai musée du moyen âge et de la Renaissance. Dans une trentaine de chambres décorées, meublées fidèlement selon la mode du quinzième siècle, la puissance d'évocation des visiteurs et des artistes n'a qu'à ressusciter les personnages. Jamais les sollicitations imaginatives ne furent plus fortes. Langeais est réellement ce que Pierrefonds voudrait être ; là-bas la reconstitution est trop complète, trop artificielle ; l'ingéniosité, l'amusement archéologique sont manifestes ; ici l'art a trouvé par bonheur des éléments intacts ; et il fond si habilement les parties refaites avec les parties anciennes qu'on a le sentiment d'être en présence de la vie réelle, de la vérité et de l'histoire.

Il semble que l'aimable petite ville endormie sur les bords de la Loire, au milieu de ses coteaux de vignobles, ait encore besoin de son château pour la protéger. Elle se presse contre lui, lui accroche presque ses maisons au flanc, d'indiscrètes et charmantes maisons qu'on ne voudrait pas écarter, car elles datent

du quinzième siècle et du seizième siècle et il les a souffertes de tout temps à fleur de sa douve.

La douve est depuis longtemps comblée, et a fait place à une route. Mais lorsqu'on monte vers le donjon par la rue Anne-de-Bretagne, il a l'air de les porter, ces maisons gentilles et vieillottes, accolées à sa forme massive. L'une d'elles, celle de droite en montant, et de toute évidence la plus moderne, est dite maison de Rabelais; mais, s'il fallait en croire les légendes, Rabelais aurait habité toutes les maisons de la Touraine. Celle-ci est un beau logis de la Renaissance orné et presque riche, avec des pilastres, des arabesques, des clochetons aux fenêtres de son étage supérieur. Vers le commencement du seizième siècle, où vraisemblablement elle fut bâtie, elle devait apparaître comme un symbole de sécurité nouvelle, d'aisance bourgeoise.

Sa voisine d'en face, au contraire, sous la carapace de fine ardoise qui l'encapuchonne très bas, semble quelque commère recroquevillée, et montre à la rue cette physionomie fermée et méfiante que les habitations du moyen âge tournaient volontiers vers le monde extérieur. Elle n'a vraiment confiance qu'en la seigneurie toute proche qui, hautaine et puissante, rassure son humilité cossue; le souvenir des querelles féodales, des surprises de la guerre de Cent ans était encore dans l'esprit de ceux qui l'ont fait bâtir.

C'est Louis XI qui, vers 1464, éleva le château de Langeais; on pouvait s'en fier à lui, si bon connaisseur et artisan de réalités pratiques. La façade se présente comme une figure courte et ramassée de brave militaire qui, en fait de beauté, ne prétend à rien. C'est bien là la vraie forteresse sans atténuation, telle que devaient la concevoir des gens, à peine délivrés de l'invasion étrangère, et à une époque où l'invention de l'artillerie à feu venait de modifier l'architecture des places fortes, de lui imposer des conditions plus rigoureuses. On bâtissait moins haut et encore plus épais, puisque l'assaillant avait désormais des moyens supérieurs de battre les murailles, et qu'attaquant de loin, il échappait au tir plongeant qui exigeait la surélévation des courtines et des mâchicoulis. Trapu et lisse, le château de Langeais opposait sa forte masse aux dangers anciens et aux dangers nouveaux.

C'est un vrai chef-d'œuvre d'architecture militaire, nous dit l'abbé Bossebœuf, son historien[1]; la touche plus féminine du seizième siècle n'a pas encore amolli ses lignes; du moins dans la

[1] *Au jardin de la France. Langeais et son château*, par L.-A. Bossebœuf. Tours. Louis Bousrez, libraire-éditeur, 1894.

partie qui fait face à l'extérieur, il n'a aucune de ces inutilités, de ces exagérations qui cinquante ou cent ans plus tard montreront que la vie s'est modifiée, et qu'obéissant encore aux mêmes conceptions, on n'éprouve plus les mêmes craintes. Selon le plan primitif, des murailles devaient relier le bâtiment principal, à l'ancien donjon de Foulques Nerra dont on aperçoit aujourd'hui les ruines au milieu du parc, dans un beau décor de verdure. Il aurait formé avec lui un fort quadrilatère, couronnant le double escarpement du coteau, entre la Loire et le vallon de la Roumer. Mais ce projet grandiose resta comme tant d'autres sur parchemin. On commença par bâtir du côté de la rue la forteresse proprement dite, le donjon, formé d'un corps de logis allant du nord au sud, et flanqué de deux tours dont les murs ont 2 mètres d'épaisseur, et dont le second étage, en retrait sur le chemin de ronde de 130 mètres, se termine par un toit conique.

Tout cela est régulier, sévère, volontaire. Du côté du jardin, l'architecture s'émancipe; le moyen âge qui, sur les fausses appréciations du romantisme, nous semble avoir créé de toutes pièces un art de fantaisie et réalisé des conceptions purement cérébrales, a toujours obéi, au contraire, aux prescriptions du réalisme le plus strict et le plus conscient. Il pense à sa sécurité d'abord, puis à son agrément, jouissances matérielles, plaisir des yeux, plaisir de l'âme. Quand il a dressé ses fortes tours, percé ses murs de mâchicoulis et d'archères qui surveillent et menacent, il est tranquille et, derrière cet abri, se libère. La façade intérieure du château de Langeais, tournée vers les parterres et les bois, est moins ancienne d'un siècle à peu près que la façade extérieure. C'est déjà le grand et beau logis souriant, tel que le seizième siècle allait le concevoir et le faire s'épanouir à Chenonceaux, à Ussé, à Azay.

Là, ni chemin de ronde, ni tours cylindriques, mais deux grands corps de bâtiments élégants et simples, dont le plus considérable, celui du milieu, est à quatre étages et orné de trois tours hexagonales, donnant à l'ensemble des lignes l'originalité, le mouvement, en même temps que l'harmonie. L'ornementation qui, sur la rue, ne s'est rien accordé, est moins timide ici, mais reste sobre et sans surcharge; un arc mouluré et des rinceaux de feuillage surmontent les portes; les fenêtres à meneaux s'ornent de culots sculptés et, à l'étage supérieur, là où l'architecture du seizième siècle va porter toute sa verve et toute sa fougue, jusqu'à exécuter le paradoxe des toits de Chambord, elles se parent de frontons aigus, surmontés de fleurons, et garnis de crochets. C'était, sans doute, une concession faite par le goût sévère du maître au plaisir de l'artiste.

Face à ce côté, les parterres sont curieusement archaïques ; le tapis vert qui s'étend, avec une ampleur imposante, jusqu'au donjon de Foulques, offre à l'œil un double ton très heureux, le dessin géométrique des bordures en buis délimitant, d'une ligne ferme et accentuée, les pleins de nuance tendre, formés par les semis de gazon. Ce beau décor gagnerait peut-être à être animé de quelques couleurs plus vives. Le moyen âge aimait les fleurs et devait les souffrir dans le voisinage de ses tapis verts ; il était d'ailleurs sans partis pris. Un des caractères de ses constructions et de ses jardins, c'est l'absence de nos préjugés modernes, qui établissent partout des incompatibilités, créent un ordre de beauté sans raison d'être et sans appropriation, et opposent sans cesse l'agréable à l'utile. Les principes d'art qui nous paralysent aujourd'hui n'avaient pas encore été inventés, ou bien ils n'avaient pas pris force de loi ; pour ne parler que des plantes, on jugeait qu'elles avaient droit à une place honorable si elles étaient belles, parfumées, ou si elles se faisaient estimer par leurs vertus médicinales ; telle autre comptait comme curiosité ; on aimait à les avoir sous la main et, en respectant les dispositions régulières que nous avons proscrites, mais qui étaient alors si goûtées, on ne songeait pas à leur imposer un ordre de dignité, à reléguer les unes au verger et au potager, tandis que d'autres avaient leur place immuable dans les massifs. Les arbres se mêlaient également, et les plus productifs n'étaient pas les moins appréciés ; la double parure des fleurs et des fruits semblait, avec raison, leur donner un agrément de plus ; c'est alors qu'on voyait Charles V faire du préau de la Cerisaie la merveille des jardins de l'hôtel Saint-Pol. Mille cerisiers y étaient plantés dans un encadrement d'architecture.

Nous souhaiterions à Langeais, dans le vaste espace si admirablement encadré par le bois et le donjon de Foulques d'un côté, par le château de l'autre, quelque reproduction de ces ingénieux jardins. Tout ce que l'art du passé créait d'imprévu et d'amusant par le mélange de la faune et de la flore et par les surprises de l'architecture s'associant à la verdure viendrait s'y grouper. Quel nostalgique plaisir il y aurait à rencontrer là les grâces champêtres unies à l'artifice humain, fontaines, arcades, grottes, tonnelles, longs berceaux, bancs de maçonnerie et de gazon, ifs et charmes taillés ; il y faudrait aussi un vivier, une volière, un chenil, des ruches, un parc de chevreuils ; un paon ferait sa roue sur ces belles pelouses ; on heurterait du pied quelque long lévrier couché, dont il ne serait possible de savoir qu'en le touchant s'il est en marbre ou s'il vit. Je voudrais aussi demander l'heure à

un cadran solaire, le temps qu'il fera à une girouette surmontée d'un chevalier, me perdre dans un labyrinthe et ne rencontrer que quelque dieu ou quelque fée de pierre pour lui demander mon chemin; je souhaiterais enfin la résurrection de tout ce que le passé savait ajouter à la nature de vivant et de naïf, de tout ce mystère puéril auquel je ne croirais pas, mais qui me serait émouvant.

Après cela, après ce jardin d'un bel ensemble, mais trop vide de détails, la visite du château n'éveille plus un regret ni un désir et ne fait plus que donner des joies à l'œil et à l'esprit. On y pénètre par un porche étroit et bas; l'insuffisance des moyens d'accès montre partout l'insécurité de la fin du moyen âge, et témoigne du sentiment craintif et oppressé avec lequel on venait de vivre durant plus d'un siècle. Pour entrer dans cette maison vaste et puissante, il faut aller en file, baisser le front, biaiser, se réduire, se découvrir; on n'a osé creuser la muraille ni assez haut ni assez large; des salles monumentales se succèdent les unes aux autres, et ne sont desservies que par des escaliers en pierre, étroits et à vis, des escaliers qu'on pouvait défendre à chaque marche si la place était forcée. Pas d'étages pleins et francs, mais sur un même palier, à une même hauteur, derrière les murailles et les tours, une ou deux chambres, puis quelques marches, une petite porte, d'autres chambres encore. Tout est surprise, tout semble caprice et tout en réalité est calculé pour éviter les surprises du dehors; un château comme celui de Langeais était fait pour être pris en dix fois, avec des morts sur tous les degrés et sur tous les seuils.

Mais ces sombres images s'offrent à peine au visiteur impressionné par la belle tenue mondaine des appartements. Ce qui frappe d'abord dans cette trentaine de chambres solidement enchâssées entre leur carapace de pierre et leur forte charpente de châtaignier, c'est l'harmonie. La science sûre et secrète des couleurs, des formes, des volumes, et l'art de les mettre d'accord sont poussés là au dernier point. Même les bouquets, cueillis de la veille ou de quelques heures, les iris, les pavots, les roses, semblent disposés tout exprès pour embellir le calme et léger matin du quinzième siècle qui encadre dans les fenêtres à meneaux ses paysages de bleu et de vert fondus, vraies miniatures de poème ou de missel. La vie réelle et la vie rétrospective se mêlent, perdent leurs limites. Mais suivons l'ordre dans lequel les choses se présentent à nous. Voici d'abord la salle du rez-de-chaussée qui sert aujourd'hui d'antichambre. Un sonnet composé au seizième siècle par Plantin, imprimé par lui peut-être, et placé dans un

cadre sur le mur, dit l'idéal court et sage qui était celui des hommes d'autrefois, mais qui ne fut pas toujours sans doute celui des seigneurs ambitieux et débridés, propriétaires ou hôtes de Langeais. C'est en tout cas une fantaisie de l'imagination moderne qui l'a placé là; nous le donnons parce qu'il est agréable et pas trop connu :

LE BONHEUR DE CE MONDE

Avoir une maison commode, propre et belle,
Un jardin tapissé d'espaliers odorants,
Des fruits, d'excellent vin, peu de train, peu d'enfants,
Posséder seul, sans bruit, une femme fidèle,

N'avoir dettes, amours, ni procès, ni querelle,
Ni de partage à faire avecque ses parents,
Se contenter de peu, n'espérer rien des grands,
Régler tous ses desseins sur un juste modèle,

Vivre avecque franchise et sans ambition,
S'adonner sans scrupule à la dévotion,
Dompter ses passions, les rendre obéissantes,

Conserver l'esprit libre et le jugement fort,
Dire son chapelet en cultivant ses entes,
C'est attendre chez soi bien doucement la mort.

Une somptueuse tapisserie, représentant l'histoire de Nabuchodonosor, oppose, tout près de là, les extrêmes de l'humiliation et de la superbe humaines à cet idéal un peu borné. Les imaginations poétiques et seigneuriales étaient par bonheur orgueilleuses. C'est à elles que nous devons ces tapisseries luxuriantes où elles se réalisaient en réalisant les grands souvenirs de la légende et de l'histoire; il faut aimer les tapisseries du moyen âge et du commencement de la Renaissance, non seulement pour leur valeur d'art, mais pour l'envolée d'imagination, l'ignorance des réalités pratiques, la foi en une vie sublimisée dont elles sont l'œuvre et le témoignage; ici ce sont des feuillages et des fleurs à profusion, comme il n'en pousse que dans les jardins des princesses enchantées ou dans les jardins du rêve; ailleurs, ce sera quelque fée chevauchant une chimère, un héros, des saints comme saint Jean-Baptiste et saint Saturnin, tout ce monde sans cesse imaginé et vivant qui peuplait l'esprit des hommes d'autrefois, et mêlait à leur vie de chaque jour un exemple et un enchantement.

Partout aussi ce sont ces devises, ces emblèmes par lesquels ils savaient fixer et solenniser les impressions fugitives, accroître leur personnalité et en étendre l'idée autour d'eux. Sur la traverse du chambranle et sur le contre-cœur des cheminées, sur les portes, sur les meubles authentiques restés dans cette maison royale, inu-

tile de dire qu'il y a des fleurs de lis. Il y en a jusque dans les mains des chevaliers gothiques qui forment les landiers dans l'âtre du vestibule. La corniche de la cheminée de la salle des gardes reproduit le chemin de ronde qui est beaucoup plus haut, sur les courtines et sur les tours, tandis que le chiffre et l'hermine d'Anne de Bretagne ornent la frise, entre les fortes poutres du plafond. Du souvenir d'Anne, cette maison est d'ailleurs toute pleine; des A sont partout, datant de son règne, ou le plus souvent reproduits, comme celui qui figure au-dessus de la cheminée du salon des fleurs. Les lambris de ce salon ont été peints par un artiste moderne, d'après les incomparables modèles de Bourdichon, le miniaturiste auquel nous devons le livre d'heures de la reine.

Au premier étage, au-dessus de la salle des gardes, est la grande salle où fut célébré le mariage d'Anne avec Charles VIII, le 16 décembre 1491. Elle arrivait parée de ses quinze ans et de sa couronne ducale, mais le cœur déjà plein d'ambition, d'orgueil et de rancune, un peu rebelle à cette destinée qu'elle n'avait pas cherchée, et regrettant au fond d'elle-même, non pas sans doute Maximilien, mais la couronne impériale. Une tapisserie, exécutée aux Gobelins pour la grande chambre du Parlement de Rennes, d'après les cartons de M. Edouard Toudouze, et qui a figuré au salon de 1907, nous la montre faisant son entrée à Langeais, sous un dais orné de bandes brodées, aux écussons de France et de Bretagne et montée sur une haquenée caparaçonnée de drap d'or à dessins et à reliefs. Elle est blonde, pâle, presque enfantine sous sa coiffe plate et dans sa belle robe à grands ramages. Charles VIII s'avance au-devant d'elle sur un palefroi tout revêtu de velours bleu de roi à fleurs de lis d'or; sa selle rouge est aussi fleurdelisée. Il la salue en signe de grande bienvenue et de grand hommage, de son chapeau qu'il porte à la main avec un geste élevé et large. Le roi, que les chroniqueurs du temps nous dépeignent comme étant de peu de mine, petit et chétif, figure ici sous les traits d'un magnifique paladin; robuste et mince, les traits réguliers et le teint pâle, il est à la fois chevaleresque et poétique. Deux prélats crossés, mitrés et enveloppés de chapes d'or lui servent d'escorte; tandis que derrière eux, de loyales trompettes célèbrent son bonheur. Cette composition toute synthétique ne reproduit ni un fait, ni un lieu précis. Une grande muraille rougeâtre derrière le roi et la duchesse, rappelle, j'imagine, le château; deux baies ornées de guirlandes y sont ouvertes; la plus grande, qui forme le fond de presque toute la scène, laisse apercevoir Langeais, ses pignons, ses toits, ses clochers et la masse de son peuple qui s'avance procession-

nellement; le clergé est en tête portant les châsses aux saintes reliques, puis les femmes, la tête couverte d'un voile blanc et un cierge à la main, enfin les confréries de bourgeois, avec leurs chaperons rouges et leurs piques. Une autre baie, plus étroite et cintrée, s'ouvre à gauche sur un paysage de Loire. Autour de cette brillante page d'histoire, est une décoration symbolique : en haut, des anges, dont les robes ont des tons heureux, bleus et violacés, soutiennent les écussons et la couronne royale; en bas, des figures de femmes, tout de blanc vêtues, Renommées ou Gloires, tendent vers les deux jeunes gens une couronne de laurier et des branches de lis. Tout cet ensemble est d'un beau travail, harmonieux et savant, mais sans le charme, sans l'acuité, sans le réalisme à la fois naïf et ingénieux qui nous ravit dans les œuvres du moyen âge, sans la virtuosité somptueuse qui fait que les œuvres de la Renaissance semblent, non pas des compositions étudiées, voulues, mais une expansion de vie surabondante et magnifique.

Ceci est une scène de plein air : rentrons dans la grande salle, là où fut vécue une minute unique, une de ces minutes qui emplissent un lieu à jamais, et font sentir à l'imagination la permanence de l'espace et la fuite du temps. Le cadre était à souhait pour un déploiement de magnificence royale : autour de la jeune reine, surchargée d'une robe faite de huit aunes de drap d'or et de cent cinquante peaux de zibelines, se pressaient les seigneurs et les dames des deux cours de France et de Bretagne : le duc d'Orléans, le futur Louis XII, Louis de Châlons, prince d'Orange, le duc et la duchesse de Bourbon, les comtes d'Angoulême, de Foix, de Vendôme, Guy de Rochefort, chancelier de France, le sire de Coëtquen. La bénédiction nuptiale fut donnée par Louis d'Amboise, archevêque d'Alby, frère de Georges d'Amboise, le futur cardinal-ministre. La compagnie des ménétriers du duc Pierre de Bourbon rehaussa la fête de ses refrains. On sait la clause singulière du contrat passé par Pierre Bonneau, notaire apostolique, et par Guy Leclerc, notaire royal, et qui portait obligation pour la nouvelle reine d'épouser le successeur de Charles VIII, en cas de prédécès de celui-ci sans enfant. Lorsqu'on eut longtemps festoyé par-dessus ces cérémonies imposantes et ces arrangements quasi funèbres, les deux époux royaux se retirèrent dans une des grandes salles du château où l'on avait dressé deux lits, et dont la cheminée monumentale pétillait d'un ardent brasier. « L'un des lits était en damas noir, blanc et violet, avec un ciel de dix-neuf aunes et des rideaux de cinquante et une aunes. Le ciel et les courtines du lit de parade étaient de

drap d'or cramoisi et les tentures de drap d'or violet, bordé d'une épaisse frange de soie noire; le ciel était doublé de bougran bleu de Tournai et les rideaux de taffetas rouge. Une tenture de drap d'or frisé et de velours cramoisi recouvrait le lit entièrement »[1].

On fêtait par ces réjouissances et ce luxe un grand événement national, l'aurore d'un jeune bonheur et la continuation d'une dynastie. Seule la combinaison politique devait réussir et durer, tandis que des deux héros du jour, chantés, exaltés comme un ménage de jeunes dieux, l'un allait mourir à vingt-huit ans, l'autre à trente-sept. Anne, de ses deux mariages, ne laisserait pas de fils, et pour assurer la Bretagne à la France, il faudrait encore lutter, négocier, et unir enfin Claude de France à François d'Angoulême.

Cette grande salle du mariage, qui est l'honneur de Langeais et le triomphe de son histoire, n'a rien gardé de son ameublement primitif; c'est M. Siegfried qui l'a meublée comme elle devait l'être à la fin du quinzième siècle, un peu moins luxueusement peut-être pour les objets de détail, les tables, les stalles, les lustres, les boiseries. Mais il lui a trouvé une parure incomparable dans la collection des tapisseries dites des Preux. Sur neuf de ces tapisseries, il en reste sept; elles mêlent en un délicieux synchronisme Godefroy de Bouillon, « le bien nommé, dit la légende placée dans la bordure, qui, à Jérusalem, par force conquêtes, a guerroyé Sarrazins et payens, et les a faicts baptiser chrétiens », César sous les traits et l'armure d'un guerrier du moyen âge, Hector de Troie, Artus, le héros de la Table Ronde, Josué, David.

L'équipement des hommes de guerre, l'organisation des camps, la fortification des châteaux et des villes, tels que nous les montrent ces vastes panneaux, constituent tout un enseignement, non pas pour les diverses époques qu'ils représentent, — ni le moyen âge, ni la Renaissance n'avaient de prétentions à l'exactitude archéologique, — mais pour un temps un peu antérieur à celui où elles furent exécutées, l'art surtout, l'art d'alors suivant toujours l'actualité d'assez loin. Mgr Barbier de Montault a consacré à la série des Preux une importante brochure, qui m'a été signalée, mais que je n'ai pu découvrir ni à la Bibliothèque nationale ni ailleurs. Il date, paraît-il, sa fabrication de 1520 à 1540, et pense qu'elle a dû être faite sur place au château de Chauray, aujourd'hui imprimerie Reversé, à Saint-Maixent.

[1] L'abbé Bossebœuf, *Langeais et son château.*

Mais le vrai, l'incomparable charme de Langeais, je le trouve pour ma part dans les vastes chambres carrées à solives, près des grands lits anciens dont le dais et les courtines descendent du plafond, suspendus à des cordelières. Ce rideau, qui se relève au pied, du côté opposé à la muraille, du côté des fenêtres et de la lumière, laissait à l'œil le champ libre et permettait de surveiller la chambre. Durant les passages de cour ou aux époques de résidence princière, il devait y avoir là une circulation infinie; on s'y reposait, on y séjournait, on y venait baguenauder quelques minutes; ces chambres géantes n'étaient pas, comme nos modernes chambres à coucher, le domaine exclusivement personnel, fermé et infranchissable. Aussi, de même que des cabinets et des petits appartements s'ouvriront plus tard à Versailles, le besoin d'intimité faisait créer des réduits plus secrets; l'embrasure des fenêtres, prise dans l'épaisseur du mur, — un mur de deux, trois et quelquefois quatre mètres, — formait des loggias commodes et mystérieuses; on y plaçait un banc; on en faisait le lieu des conversations et des rendez-vous; les jeunes filles qui commençaient à avoir un secret venaient s'y asseoir deux par deux, on y échangeait la promesse des fiançailles; on y ébauchait les amours et les intrigues. Les cœurs battaient comme aujourd'hui, mais le verbe était plus court, et de même que la littérature écrite, il devait interpréter incomplètement les émotions. On ne songeait point à invoquer la nature tourangelle qui s'encadrait dans le vitrail, harmonieuse et paisible, à prendre à témoin le donjon de Foulques, apparaissant, symbole des choses indestructibles, soit dans la lumière scintillante d'une belle après-midi d'été, soit dans un encadrement de nuages ou dans la plénitude sombre d'un clair de lune.

Ces chambres sont, paraît-il, une reconstitution moderne, reconstitution parfaite qui fait mieux ressortir la vulgarité de toutes celles qui ont été exécutées à l'entour, à Chenonceaux, par exemple, où de timides et maladroites tentatives privées témoignent d'un tel défaut d'information et d'art; à Blois, où des décorateurs officiels remplacent, dans les chambres royales, le cuir de Cordoue par de la toile peinte, aux teintes ombrées, en guise de repoussés et de reliefs, et la pierre par du stuc. La justesse du sentiment et la sincérité de l'exécution se joignent ici pour donner à l'imitation son caractère de vérité : tous les lits ne sont pas du temps, non plus que toutes les boiseries et que tous les sièges; il y en a qu'on a raccommodés, d'autres qu'on a copiés. Mais le faux ne vient qu'en complément; il ne s'étale pas, ne s'impose pas; il se contente de remplir son rôle, qui est

de masquer les destructions, d'effectuer discrètement les raccords et les points de suture. Des objets authentiques, venus d'ailleurs, remplacent ceux qui ont disparu, et qui avaient été choisis comme utiles et plaisants. Voici, au second étage, une belle fresque de Luini, datée de 1422, et provenant d'une chapelle de Locarno; dans la même salle sont un bahut, puis deux coffres italiens de la Renaissance décorés de peintures et portant les armoiries des Chigi. La superbe tapisserie exécutée en 1450 pour l'abbaye de Ronceray d'Angers a figuré à l'exposition rétrospective de 1858 à Angers; elle avait été revendiquée, mais en vain, par l'Etat, comme propriété nationale. Voici encore un tableau représentant Louis XI et son astrologue, un Louis XI encore jeune, régulier de traits, de physionomie bienveillante et presque débonnaire, et paré d'un beau manteau rose, puis une gravure, le portrait d'un enfant à l'expression terne, à la face longue, aux chairs molles, qui fut, durant trois ans, avant la naissance de Charles-Quint, le plus grand héritier de l'Europe; c'est Charles Orland, fils de Charles VIII et d'Anne de Bretagne. Le tombeau de cet enfant, un beau morceau de sculpture de la Renaissance, est à la cathédrale de Tours.

Nous n'en finirions pas si nous voulions dire toutes les richesses d'art et de souvenir qu'enferme Langeais; mais nous en aurons assez dit si nous avons pu décider quelques-uns de nos compatriotes à y faire un pèlerinage, et si, lorsque nous y retournerons nous-mêmes, nous avons le plaisir de trouver beaucoup de leurs noms français sur la liste des visiteurs, au milieu de la surabondance des noms exotiques.

Un autre vœu traduira, je crois, une des dernières et des plus chères pensées de M. Siegfried : c'est que son exemple soit suivi; en donnant Langeais à l'Institut de France, non seulement il a voulu faire un acte personnel de générosité, assurer la durée de son œuvre, la rendre profitable à tous; mais il a espéré aussi créer une tradition. Il y a en France d'autres propriétaires de domaines historiques; quelques-unes de ces demeures pourraient être également données, d'autres prêtées, c'est-à-dire ouvertes généreusement aux artistes et à la foule. Quelle belle leçon de choses dispersée sur tous les points du territoire qu'un ensemble d'habitations et de châteaux, dont chacun ressusciterait, à tous les yeux, un siècle, une génération, une partie enfin de notre passé national!

Louis du Sommerard.

LE SENTIMENT NATIONAL

EN ALLEMAGNE ET CHEZ NOUS

On a beaucoup écrit, ces dernières années, chez nous, sur l'Allemagne. Les uns, comme Ferdinand Bac, ont cherché dans l'Allemagne moderne, si réaliste, tout ce qui pouvait demeurer de la vieille Allemagne, si rêveuse, et nous ont promenés le long des remparts de Nurenberg, à travers les palais rococos des anciens petits souverains, et partout où Gœthe a laissé l'empreinte de sa vie. D'autres, comme M. Jules Huret, journalistes si vivement intelligents, ont écouté, interrogé, regardé, et ils nous ont révélé une Allemagne prodigieusement prospère, avide de gagner, avide d'envahir tous les marchés du monde, avide de jouir aussi. M. Georges Goyau a entrepris, avec le remarquable talent que l'on sait, l'étude de l'Allemagne catholique. Certains, enfin, qui, pendant les régates de Kiel, ont pu approcher l'empereur, ont tâché, dans des revues et des magazines, de nous rendre sensibles au charme qu'exerce Guillaume II, et de nous montrer en lui un Allemand fier d'avoir dans ses veines, par de lointaines origines, quelques gouttes de notre sang et que la France attire. Ainsi, de toutes parts, nous viennent des clartés [1].

De retour en France, après un long voyage au delà du Rhin, si je me demande à mon tour ce qui m'a le plus frappé, je me réponds que, sans doute, c'est la prospérité sans cesse croissante de ce pays, pauvre il y a cinquante ans encore, mais que c'est bien plus la force ardente de son sentiment national. Un patriotisme, qui n'est pas du chauvinisme, mais un patriotisme d'une

[1] Nos lecteurs se souviennent que le *Correspondant* leur a offert à maintes reprises des séries d'articles révélateurs sur l'Allemagne. Mentionnons entre autres : dès 1887, les notes sur l'*Allemagne nouvelle* : à partir de 1891, les études de Mgr Kannengieser sur le *Mouvement catholique*; plus récemment, les enquêtes de Mme Fiedler sur l'*Assistance sociale*, etc. — N. D. L. R.

énergie réfléchie, infiniment profond; voilà ce que constate chez les Allemands un Français, et ce qui le remplit d'angoisse. Je m'étonnais auprès d'une jeune Bavaroise que, dans un royaume occupé si durement en 1866 par les troupes prussiennes et où jusqu'alors le particularisme était si jalousement cultivé, on trouvât en si grand nombre des statues élevées à la mémoire de Guillaume Ier et de Bismarck. Elle me répondit avec un simple orgueil : « En 1866, nous n'étions que des Bavarois : nous sommes aujourd'hui des Allemands. » Chez elle, rien n'était au-dessus du sentiment national. Tout est là : l'Allemagne par-dessus tout, *Deutschland über alles*. Vingt-cinq Etats souverains (j'excepte l'Alsace-Lorraine, naturellement), constituent, sous l'action dirigeante de la maison de Prusse, une nation que nulle querelle ne divise en face de l'étranger.

C'est que nul peuple, plus que celui-là, n'entretient ni ne développe en lui le sentiment national. Et qu'est-ce donc que le sentiment national, sinon, par rapport au passé, le fier attachement à tout ce que l'histoire renferme de grand, aussi bien les désastres que les triomphes, parce qu'en de telles circonstances toutes les âmes battirent des mêmes émotions; par rapport au présent, le culte de la grandeur acquise et, par conséquent, la conscience qu'une armée puissante est nécessaire; par rapport à l'avenir la volonté unanime de toujours grandir, par toutes les manifestations de l'activité humaine?

Les monuments nationaux, qui commémorent dans l'Europe les guerres de 1813 à 1815, « les guerres de la Délivrance » et les guerres de 1866 à 1871, « les guerres de l'unité et la sainte guerre » sont innombrables[1]. Dans presque chaque ville, on peut contempler un monument aux soldats (*Krieger Denkmal*) ou un monument à la Victoire (*Sieges Denkmal*) ou un monument à Guillaume Ier. Certains sont colossaux : ce sont ceux-là surtout qui révèlent la pensée allemande. En pleine conquête napoléonienne, Louis Ier de Bavière conçut l'idée d'un temple gigantesque de l'Honneur, qui serait en même temps un temple de haine bâti contre nous : c'est la Walhalla; il se dresse aujourd'hui dans la plaine de Ratisbonne, rappelant et la victoire d'Arminius sur les légions romaines de Varus et le rétablissement de la confédération allemande après la chute de Napoléon; le Germain vainqueur du Latin. Ce même roi a érigé dans sa capitale, à Munich, dans la *Theresen Wiese*, une sorte de panthéon à toutes les gloires bavaroises : c'est la *Ruhmes halle*, avec

[1] Cf. *les Monuments nationaux en Allemagne,* par Eug. Poiré (Plon).

sa formidable statue de la Bavaria, haute de 20 mètres. Lui encore voulut construire, pour perpétuer le souvenir des luttes de l'indépendance nationale, un monument grandiose; il en posa la première pierre en 1842, le jour anniversaire de l'entrée des troupes alliées à Leipzig, et son successeur l'inaugura au même anniversaire, en 1863; c'est la *Befreiungshalle*, temple de la Délivrance, à 30 kilomètres de Ratisbonne, sur le mont Saint-Michel. Tous nos revers napoléoniens y sont inscrits; on touche ici l'élan de tout un peuple qui « multiplié par ses divisions territoriales, un par les aspirations nationales, s'est groupé tout entier dans un effort commun [1]... » Arminius, à vingt-sept ans, sauva la race allemande; sans lui, les Allemands seraient devenus Romains : au lieu même où la tradition veut qu'il ait écrasé les légions, sur le sommet de la Grotenburg, dans la forêt de Teutéburg, il se tient debout, grand de 17^{m},80, appuyé sur son bouclier, la pointe de son épée longue de 7 mètres vers le ciel; la hauteur totale est de 53^{m},40. Mais ne croyez pas que ce monument symbolise seulement la victoire d'Arminius : il y a tout près un portrait en bronze de Guillaume Ier, avec ces mots gravés : « Celui qui a réuni sous sa forte main des races longtemps divisées, celui qui a ramené au bercail de l'empire allemand des fils depuis longtemps perdus, celui-là est semblable à Hermann le Sauveur!... »

Allons maintenant en Prusse rhénane : sur le Niederwald, dominant le Rhin, le Rhin sacré, le Rhin des légendes et des épopées, le *Vater Rheim*, la statue de la *Germania*, pétrie avec nos canons, campée au-dessus de la vallée de la Nahe, par laquelle s'engouffrèrent les régiments de l'invasion, matérialise le souvenir insultant de notre désastre... En Thuringe, à l'extrémité sud des montagnes du Hartz, sur le Kyffhaüser, où Barberousse dormait son dernier sommeil, toute l'Allemagne a élevé au moderne Barberousse, qui fit son unité, à Guillaume Ier, un monument épais, lourd, énorme, mais néanmoins puissant, et qui semble construit pour l'éternité... A Berlin, c'est l'Allée de la victoire, avec son monument de la Victoire, avec les statues des Hohenzollern, les monuments de Bismarck et de Moltke, le monument de Guillaume Ier qui commémore les victoires remportées de 1864 à 1871 : la campagne du Danemark, la campagne de Bohême, la campagne de France et ses vingt-deux batailles perdues, ses vingt-six capitulations, ses cent sept drapeaux conquis, ses milliers de canons capturés. Toute l'histoire du Brandebourg, depuis Albert l'Ours jusqu'à Guillaume Ier, est là, sculptée dans le

[1] Cf. *les Monuments nationaux en Allemagne*, par Eug. Poiré (Plon).

marbre. Toute l'ivresse du succès éclate : des lions, aux pieds de Guillaume Ier, serrent entre leurs griffes des canons et des drapeaux français sur lesquels on lit les numéros de nos régiments et le nom de Napoléon III[1]... A Woerth, où l'Alsace fut livrée par notre défaite, c'est la statue équestre de Frédéric III; à Gravelotte, c'est la « Gedenkhalle » ou hall commémoratif; c'est à Metz, au bord de l'Esplanade, derrière la statue du maréchal Ney, la statue de Guillaume Ier, qui regarde la vallée de la Moselle; c'est la *Germania* de Leipzig, c'est l'Aigle d'Erfurt, c'est le monument de Coblentz... Qui pourrait tout citer? Et il faut encore dire avec quelle pompe militaire, avec quel concours de peuple, avec quels discours retentissants tous ces monuments ont été inaugurés... Ils sont tous des lieux de fervents pèlerinages, où la foule vient communier, en s'inclinant et en chantant, dans la religion de la patrie. Nulle solution de continuité pour ce peuple entre le présent et le passé : tout, au contraire, est employé à lui mettre sans cesse sous les yeux les fiers exemples du passé et les leçons instructives de la force prépondérante. Tout ce qui est un souvenir allemand vaut d'être pour toujours conservé. Les siècles de son histoire lui apparaissent intimement liés, et le blond Arminius n'est que l'ancêtre qui revit dans le vieux Guillaume : tous ceux qui ont succédé à Arminius ont livré le même combat, le combat pour l'Allemagne. Peu importe leur confession religieuse, leurs sentiments politiques : une seule chose importe : ont-ils été de bons, de vrais Allemands? ont-ils placé l'Allemagne au-dessus de tout?

Il n'y a pas que les monuments : on sait avec quel enthousiasme chaque année les Allemands fêtent les anniversaires de bataille, et quel grand jour est pour eux, par exemple, le Sedan-Tag; on sait aussi avec quelle piété ils entretiennent les tombes qu'ils ont élevées à leurs soldats morts, avec quelle tendresse vigilante ils en élèvent de nouvelles : tout récemment, chez nous, à Coulommiers, la section bavaroise du *Souvenir allemand* inaugurait encore dans le cimetière un monument en l'honneur des soldats bavarois. Mais les petites choses, qu'un voyageur observe dans la rue, dans les musées, dans les maisons, et qui dévoilent si nettement la pensée intime de l'habitant, me semblent d'une plus singulière signification. Aux étalages des librairies, les images militaires abondent; elles reproduisent toutes une scène de la guerre franco-allemande, parce que c'est la guerre dont la nation tire le plus d'orgueil et qu'elle fut faite contre le Welche, non contre un

[1] Cf. *les Monuments nationaux en Allemagne*, par Eug. Poiré (Plon)

adversaire de même race : on voit le général Reille, tête nue, le buste incliné, arriver, le soir de Sedan, en parlementaire, devant Guillaume, Bismarck, Moltke, tout l'état-major, qui restent tête couverte... on voit Bismarck, sur la route de Donchery, devant la voiture qui amène Napoléon III prisonnier... on voit les cuirassiers français à Woerth... on voit la proclamation de l'empire à Versailles.. Les passants s'arrêtent, on les entend qui disent : « Celui-là c'est Bismarck, celui-là c'est le prince Frédéric, celui-là c'est Napoléon III. » Au musée d'Heidelberg, un obus porte ces simples mots : *der heilige Krieg, 18 juillet 1870, 26 febr 1871, von Strasburg nach Kehl.* Que ces simples mots sont expressifs : « la guerre sainte! »... Au musée de l'armée de Munich, une salle est consacrée à la guerre de 1870. Je ne m'étonne pas qu'on y ait réuni tout ce qui célèbre la victoire, trophées d'armes, cuirasses, fusils, casques, pistolets, mitrailleuses, sabres, épées-baïonnettes ramassés sur les champs de bataille ou pris aux prisonniers. Les Bavarois ont pendu au mur la proclamation de Napoléon lors de la déclaration de guerre, la proclamation en français et en allemand; ils ont exposé sous une vitrine le képi du général Raoult, tué à Wœrth, et son épée; ils ont accroché des photographies de turcos captifs à Ingolstadt et des photographies de soldats allemands campés à Rambouillet et à Meudon : c'est leur droit. Mais ce qui n'est pas leur droit, c'est, pour exalter l'orgueil allemand, de fausser l'histoire, et c'est pourtant ce qu'ils font. Tous les dessins qui représentent des soldats français opposés à des soldats allemands montrent les premiers épouvantés, affolés, levant la crosse en l'air, implorant pitié, ou fuyant, tandis que les seconds marchent au feu ardemment, comme à une partie de plaisir, en vainqueurs à qui la victoire ne coûte pas de peine. J'aime cette jeune Française qui, l'après-midi où, le cœur serré, je visitais cette salle, se pencha et écrivit au risque d'être arrêtée, sous ces dessins ignobles, en grandes lettres : Mensonges! Elle savait bien, elle, que seuls les Français peuvent prendre des villes ou des flottes en se jouant, mais l'Allemagne, que nous avons tant de fois tenue râlant sous notre genou, apprend à ses enfants que nous sommes des lâches... Sur bien des points de la terre allemande, les Français ont marqué leur passage victorieux : les Allemands ne l'oublient pas; quelques mots gravés sur une pierre ou inscrits sur une planchette le rappellent, en assurant un avenir désormais heureux. Le touriste, qui monte au château d'Heidelberg, incendié en 1689 par Mélac, lieutenant-général des armées du roi de France, et, en 1693, par le maréchal de Lorges, rencontre sur son chemin

cette inscription : « O vieux burg, tu peux être tranquille ; jamais plus un Mélac ne viendra te jeter à bas, et si une telle éventualité pouvait te menacer un jour, toute l'Allemagne se lèverait pour te défendre ». En face du château en ruine, sur une colline boisée, se dresse, comme symbole de la revanche gagnée, la tour de Bismarck.

La grandeur de l'Allemagne, sa gloire, son union, voilà ce qui est partout proclamé et voilà ce qui frappe le plus un Français qui aime son pays. J'ai acheté un de ces chansonniers de poche, *Taschenkommersbuch*, qui servent aux jeunes Allemands pour égayer leurs réunions. Il s'y trouve des chansons bachiques, mais les chansons patriotiques sont bien plus nombreuses, et, ce qui les caractérise, c'est naturellement la haine de la France. On chante toujours les vers que Arndt écrivait en 1812 et en 1813. En voici quelques-uns que j'ai lus au hasard dans ce petit livre.

« Nous voulons aujourd'hui, homme à homme, rougir le fer avec du sang du bourreau, avec du sang de Français... Laisse au Français l'attaque sournoise ; toi, sois loyal, pieux et libre. Laisse aux Français l'habit d'esclave, et que la fidélité simple soit avec toi !... La patrie allemande est celle qui abolit la vantardise française, où tout Français est un ennemi, où tout Allemand est un ami. »

J'étais à Heidelberg, dans la semaine où s'y tenait un congrès de philosophie que présidait M. Boutroux. Ce fut le moment que choisit un professeur de l'Université pour démontrer à deux cents instituteurs du grand-duché de Bade l'universelle supériorité de l'Allemagne et l'universelle décadence de la France. Pourquoi nous étonner, alors que les *Feuilles pangermanistes*, organe officiel de l'*Altdeutscher Verband*, la Ligue du tout-allemand, déclare sans cesse qu'il faut enlever à la voisine de l'Ouest de larges territoires, qu'on forcera l'indigène à évacuer, et qui, devenues des marches, seront ainsi colonisés par les immigrés germains ? Pourquoi nous étonner quand un haut personnage allemand avoue que, pour nous vaincre dans une prochaine guerre, l'Empire compte sur nos discussions religieuses et politiques, sur notre antimilitarisme, sur la Confédération générale du Travail qui prêchera la grève et la désertion, sur notre dégénérescence physique et morale, sur la désorganisation de notre armée et de notre marine, sur le pacifisme de nos instituteurs ? Etouffant dans ses frontières, l'Empire nous prendrait ce qui nous reste de la Lorraine, la Champagne ou la Franche-Comté, et il ajoutait que les instituteurs répétaient cela sans cesse à leurs élèves.

Si la destruction du *Zeppelin I* a été pour les Allemands un désastre national, c'est que ce fut la perte d'une suprématie dont ils s'enivraient déjà. Qui a parcouru l'Allemagne l'été dernier, demeure stupéfait de toute la littérature, de toute la bibeloterie, de toute la camelote qu'a produites cet accident. Chez les libraires, ce ne sont que cartes postales, photographies, livres, albums qui reproduisent les traits du comte, racontent minutieusement sa vie, représentent tous les membres de sa famille; des gravures gigantesques imaginent la guerre aérienne future, la guerre victorieuse contre l'Angleterre et la France. Les *Zeppelin-Lieder* sont innombrables. Chez le pâtissier, il y a des gâteaux Zeppelin; chez le papetier, des plumes Zeppelin; dans les magasins de nouveautés, des épingles, des boutons, des broches, des breloques Zeppelin, il y a le cigare Zeppelin, il y a le jouet Zeppelin, il y a le café Zeppelin. Sur les bateaux qui traversent le lac de Constance, je voyais, quand on apercevait les abris alors déserts du dirigeable, les touristes allemands se découvrir.

Qu'on ne vienne pas dire que ce patriotisme, lui aussi, est attaqué; et que là, comme chez nous, le socialisme est antipatriotique. Ce serait une erreur ridicule que de soutenir de pareilles assertions. Les socialistes allemands ont toujours crié, qu'en cas de guerre, ils gagneraient sur le champ leurs régiments. En 1907, au congrès d'Essen, quelques socialistes plus farouches reprochaient au député Noske d'avoir fait au Reichstag une profession patriotique. Noske fut défendu par Bebel, qui avait, quelque temps auparavant, déclaré vouloir une Allemagne grande et forte et se portait garant que tous les socialistes endosseraient le sac, quand il le faudrait : Noske fut approuvé à une grande majorité. Au mois de septembre dernier, un congrès socialiste s'est tenu à Nurenberg. Un délégué de Dorstmund proposa d'entamer une propagande plus énergique en faveur de l'idée antimilitariste ainsi que de l'idée de la grève générale. La proposition ne réunit même pas, sur les 369 délégués, les 20 voix nécessaires pour qu'elle fût soumise au congrès; elle ne pût même pas être discutée. Pour les socialistes allemands aussi, *Deutschland uber alles!* et l'armée est la base reconnue par tous nécessaire de cette grande Allemagne. Des conscrits, désespérés par les mauvais traitements de certains sous-officiers, peuvent déserter : ils ne désertent que pour des raisons personnelles, non parce qu'ils sont corrompus par une doctrine. L'Allemand, d'ailleurs, est naturellement, foncièrement discipliné.

*
* *

Au cours d'un tel voyage, le sentiment national, chez un Français, s'avive, s'excite, s'exaspère ; sur cette terre allemande, nous voulons chercher tout ce qui rappelle notre gloire, et dans le musée de l'armée, à Munich, par exemple, nous vivons quelques minutes heureuses, quand nous considérons le sceau du général français qui commandait dans la capitale de la Bavière, en 1800, les uniformes des régiments bavarois incorporés dans la Grande Armée, la médaille de Sainte-Hélène donnée à un capitaine bavarois pour nous avoir servis de 1799 à 1814... Toute notre histoire jaillit des profondeurs de notre mémoire... Mais nous rentrons en France : nous avons souffert, nous nous sommes exaltés, nous avons chanté en notre cœur la beauté et la grandeur de la patrie : nous voudrions, nous voulons, nous croyons que tous les Français sont pareils à nous. Combien rapides s'écroulent ces illusions ! A la gare frontière, j'ouvre un journal français et j'y lis que les employés des chemins de fer se demandent si en temps de guerre ils assureront le transport des troupes... J'arrive à Paris et j'apprends qu'il y a encore un incident au Théâtre-Français et que cet incident passionne l'opinion... Je me réveille, la réalité m'a ressaisi, et elle est triste. Le sentiment national chez nous, et le sentiment national en Allemagne, quel terrible contraste !

Aujourd'hui, — et l'exemple vient de haut, — le sentiment national est chez nous un sentiment au moins suranné. Les intellectuels, qui sont internationalistes et humanitaires, le raillent comme un sentiment étroit, ridicule, sauvage. Les socialistes et anarchistes l'attaquent de jour en jour plus furieusement, afin de le ruiner tout à fait, jusqu'à ce qu'il ne soit plus qu'un souvenir. Les radicaux n'osent pas le défendre, de crainte d'être accusés de réaction. Le gouvernement n'a pas le courage d'arrêter, par des mesures décisives, la campagne antipatriotique, parce qu'il redoute, lui aussi, de ne pas sembler assez démocrate et que d'anciennes servitudes le lient aux partis avancés. Et comme il est doux à la nature humaine de se délivrer d'un devoir qui entraîne des charges et peut conduire au sacrifice de la vie, la masse suit, avec égoïsme, d'un œil presque favorable, tout au moins indifférent, la lutte menée contre tout ce qui a fait la France. On ne saurait jamais assez opposer ce qui se passe chez nous à ce qui se passe chez nos voisins. Voici, pour une période de quelques mois seulement, une douloureuse et instructive collection de faits.

L'Allemagne a le culte de ses institutions militaires, de ses gloires, de ses douleurs, de ses morts : nous ne l'avons plus.

Pour tout ce qui est militaire, le gouvernement témoigne d'une indifférence dédaigneuse. Le centenaire de Saint-Cyr est célébré l'été dernier : Saint-Cyr c'est un siècle d'histoire magnifique, ce sont les guerres de l'Empire, c'est l'Algérie, c'est l'Italie, la Crimée, le Mexique, ce sont les héroïsmes de 1870, ce sont les campagnes coloniales : c'est une école de dévouement, de courage, de sacrifice. Le ministre de la guerre ne consent qu'à une courte apparition. Au mois de juin, le centenaire du Prytanée est aussi célébré. La ville comptait sur trois ministres, le ministre de la guerre, le ministre de l'instruction publique, le ministre des finances; aucun ne vint, même pas le ministre de la guerre, qui avait jugé plus convenable de présider à Vincennes le grand prix cycliste de la ville de Paris.

Pour les anniversaires de la guerre franco-allemande, cette indifférence équivaut à une ignorance complète. Aujourd'hui, la cérémonie de Mars-la-Tour a perdu tout le caractère officiel et solennel d'autrefois. Le gouvernement n'y est plus représenté; l'armée n'y envoie plus de délégation; on n'y voit même plus le peloton de chasseurs à pied, qui jadis venait de Verdun présenter les armes aux camarades tués à l'ennemi.

Le 6 septembre, Sedan commémore le 38e anniversaire de la désastreuse bataille. Il y a un service divin à Bazeilles; la municipalité n'y assiste pas, parce qu'elle est radicale-socialiste; à la cérémonie civile, personne ne représente le gouvernement, et l'armée a tout juste délégué trois officiers subalternes. A Noisseville, les Lorrains annexés, après deux ans d'efforts, de démarches, de prières, obtiennent du gouvernement allemand l'autorisation d'élever sur le champ de bataille un monument aux soldats français tombés dans cette dernière tentative de sortie. Pour la première fois, le drapeau tricolore pourra se déployer dans les rues de Metz; pour la première fois, les Messins pourront solennellement attester leur foi inébranlable au passé; pour la première fois, des uniformes français pourront briller sous le ciel de Metz. Le gouvernement allemand a chargé de le représenter le gouverneur qu'entourent des généraux, des colonels, tout un état-major en grande tenue. Mais c'est en vain que la population cherche l'uniforme français tant espéré : le gouvernement français n'a envoyé nul officier. Ou plutôt, il en a envoyé un, sans l'envoyer. La veille de la cérémonie, il a averti un commandant de Perpignan (de Perpignan!) qu'il désignait pour assister à l'inauguration du monument de Noisseville. Il était bien trop tard pour que

le commandant pût arriver à Metz au jour fixé : il répondit à Paris que les trains les plus rapides du monde ne le mettraient à Metz que le lendemain de ce jour, et que, par conséquent, il restait à Perpignan. Par hasard, un adjudant de cavalerie était à Metz, en permission : Paris l'avise qu'il ait à représenter la France, lui, adjudant, alors que des généraux de division et de brigade représentaient l'Allemagne : il comprend le rôle obscur, humiliant, ridicule qu'il jouera, et il suit le cortège, en habit civil, inconnu, dans la foule, pour que personne ne sache qu'il est un soldat français.

Un comité se constitue pour élever à Montcalm une statue dans son village natal, à Vauvert. Le maire et la municipalité de Vauvert s'opposent à ce qu'on élève la statue dans le village, parce que Montcalm était un « soudard » et qu'on ne doit pas glorifier les soudards.

La ville de Lille fête le centenaire du siège de 1701 et l'héroïque défense de Boufflers : on sait avec quelle facilité nos ministres se dérangent pour inaugurer un pont, une école, un lavoir, le buste d'un sénateur ignoré ou d'un député inconnu : pour Lille et Boufflers, le gouvernement n'envoie même pas un attaché de cabinet.

Nos soldats ont, pendant la guerre de 1870-71, pris quelques canons et deux drapeaux. Un beau jour, le ministre de la guerre songe à ces canons et à ces drapeaux et se demande où ils sont. Oui, où sont-ils? Que sont-ils devenus? Où les a-t-on relégués? Par hasard, les aurait-on volés? Ou restitués complaisamment aux Allemands? Il s'informe et, par une circulaire, enjoint à tous les chefs de corps de se livrer à des recherches. La circulaire paraît dans les journaux et, le lendemain, ce sont les lecteurs de journaux qui, par des lettres, apprennent au ministre de la guerre où se trouvent canons et drapeaux : à Paris même, aux Invalides, et il ne le savait pas.

Le 18 août 1870, le lieutenant Chabal captura le drapeau du 16e régiment prussien. Le 18 août dernier, le commandant Driant publia dans l'*Echo de Paris* le récit de cet exploit, et s'étonna que le lieutenant Chabal fût devenu seulement commandant et, après trente-cinq ans de service, n'eût pas reçu la rosette de la Légion d'honneur. En même temps, le journal ouvrait une souscription pour que ce coin de terre lorraine fût acheté et qu'un monument commémoratif y fût élevé. M. Chabal appartenait encore à l'armée territoriale. Dix jours après la publication de cet article, il recevait la lettre suivante :

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Le ministre de la guerre informe M. Chabal, François-Hector, chef d'escadrons de gendarmerie territoriale, affecté au service éventuel des remontes de la 14e région, que, par décision présidentielle du 27 août 1908, et par application de l'article 4 du décret du 31 août 1878, réglant la situation des officiers de réserve et de l'armée territoriale, il est rayé des cadres.

Paris, 5 septembre 1908.

Pour le Ministre et par ordre :
Le général-directeur.
(Signature illisible.)

On le rayait des cadres, non parce que l'atteignait la limite d'âge : il avait atteint la limite d'âge l'année précédente; à cette époque, on lui avait demandé s'il voulait rester dans les cadres de l'armée territoriale; il avait répondu oui avec empressement et on l'avait maintenu. Il n'est pas douteux qu'on avait brisé le fil ténu qui le rattachait à l'armée uniquement à cause de l'article paru dans l'*Echo de Paris*.

Le « Convent maçonnique » a tenu, l'automne dernier, sa session annuelle. Depuis un an des visites d'amitié s'échangeaient entre les loges françaises et les loges d'outre-Rhin, et les frères répétaient que « les mentalités allemandes et françaises, unies par des idées d'internationalisme épuré et bien compris, pouvaient parfaitement vivre et se compléter l'une par l'autre ». Comment réaliser cet « internationalisme épuré? » Dans l'Annuaire maçonnique, sur une page encadrée de noir, figuraient les noms des huit loges alsaciennes et lorraines, avec ces lignes : « En 1871, ces huit ateliers, sommés par l'autorité allemande de rompre leurs relations avec le Grand-Orient de France, ont préféré cesser leurs travaux et se dissoudre. » Le Grand-Orient supprima la page : c'était là ce qu'il appelait « de l'internationalisme épuré ». Au convent, le vénérable de la loge Alsace-Lorraine protesta vivement contre cette mutilation. Trois mois auparavant, l'assemblée législative des loges allemandes avait déclaré « qu'en l'état actuel des choses, il n'y a aucun motif pour que l'union des grandes loges allemandes s'occupe d'une reprise des relations officielles avec le Grand-Orient de France ». Le vénérable de la loge Alsace-Lorraine, se basant sur cette déclaration, montra le rôle de dupe que jouait la maçonnerie française. Que répondit le convent, par la bouche de M. Laferre, président du conseil de l'ordre? Il répondit qu'il ne fallait pas oublier que, si certains maçons travaillaient à une réconciliation, c'était sous l'empire du principe de fraternité humaine, devant lequel doivent s'incliner les senti-

ments particuliers. Et voilà encore de l'internationalisme épuré. La majorité applaudit, et la protestation des Alsaciens-Lorrains fut enterrée. M. Guyesse, député du Morbihan, a justement appelé ce vote « un reniement de toute tradition patriotique ».

Quelques mois auparavant, d'ailleurs, une trentaine d'étudiants avaient déjà commencé à réaliser ce reniement. Sur l'initiative de M. Andler, professeur à la Sorbonne, et sous sa conduite, trente maladroits, comme les a appelés Maurice Barrès, s'en allèrent festoyer en Allemagne avec les étudiants allemands. Banquets, promenades en voitures, félicitations des municipalités, toasts, étreintes, rien ne manqua. Ce fut un scandaleux voyage. Il semblait qu'il n'y avait jamais eu de guerre, jamais de défaites, jamais d'annexion, et que le traité de Francfort n'existait pas. Dans l'âme de celui qui les menait à travers l'Allemagne, comme dans leurs âmes, la conscience de la patrie était morte. Eux encore, âgés de quelque vingt ans, leur âge les excusait, mais M. Andler, qui a passé quarante ans, qui est un professeur éminent de l'Université, qui est né à Strasbourg, quelles excuses peut-on lui accorder? A-t-il donc oublié que son pays natal, si ardemment français, est aujourd'hui prisonnier de l'Allemagne et veut-il que la France, comme lui, l'oublie?

Les instituteurs allemands apprennent à leurs élèves la haine de la France, la supériorité de l'Allemagne et que la force seule règle les conflits entre les peuples. Nos instituteurs apprennent à leurs élèves la haine de la guerre et aussi que la haine envers un peuple qui nous a démembrés est absurde parce que la fraternité universelle est tout près de régner. Dans un cercle militaire de Metz, un officier supérieur allemand a pu récemment porter ce toast : « Je bois aux maîtres d'école français qui préparent l'entrée de notre empereur à Paris. »

En août 1903, le congrès des Amicales des instituteurs et institutrices, réuni à Paris, décida, après avoir violemment flétri la guerre, de bannir de l'imagerie scolaire les tableaux de bataille, dont l'action est antisociale. Les hommes clairvoyants commencèrent à comprendre qu'il y avait une crise à l'école. M. Gurnaud a étudié, en de remarquables articles, cette crise de l'école. Pour la majorité des instituteurs, tout ce qui a précédé 1789 existe à peine. Nous chercherions vainement dans le *Manuel de lectures classiques* de M. Primaire, une page où il soit question de Jeanne d'Arc, de Charlemagne, de Bayard, de Duguesclin, de la guerre de Cent ans, de Poitiers, de Bouvines, de Rocroy, de Denain. Si M. Primaire parle de ce passé, c'est pour en enseigner aux enfants l'horreur : ce qui lui importe seulement, c'est de montrer quel des-

potisme pesait sur la nation et comment mouraient les martyrs de la libre pensée. Gordiano Bruno, Calas, Servet, Galilée, l'Inquisition, les Dragonades, les exactions féodales, voilà, pour M. Primaire, tout ce que les jeunes Français doivent connaître des époques qui précèdent la Révolution. Sur cent cinquante lectures de l'ouvrage, une seule exalte le soldat français ; c'est un fragment des *Soldats de l'an II.* Les grands hommes de guerre qui, à coups d'épée, ont bâti la France, ne sont que « de grands agités », des hommes de bruit dont nous avons l'esprit trop plein encore. Deux lectures extraites de la *Débâcle*, et consacrées à 1870, n'évoquent que déroute et panique. Pas une ligne sur les héroïsmes si nombreux de l'année terrible ; pas une ligne sur l'Alsace-Lorraine. L'Alsace-Lorraine, n'est-ce pas ? nous ennuie.

Ouvrez l'histoire de France de MM. Laclef et Bergeron : c'est le même principe. La seule histoire que les enfants doivent connaître, c'est l'histoire de leur temps. Un quart de page pour les croisades ; pour Louis XIV, c'était un vaniteux ; pour Louis XV, c'était un fainéant ; pour Louis XVI, c'était un imbécile, et voilà trois règnes et trois rois jugés. Les guerres de la royauté et de l'Empire n'ont été entreprises que par le bon plaisir du souverain, et non pour des nécessités politiques. S'agit-il des campagnes de Madagascar et du Tonkin, voici ce que les auteurs en écrivent :

« S'il est triste d'évaluer ce que nous a coûté notre gloire, il est peut-être plus triste encore de penser à la brutalité de ces conquêtes. Une nation européenne a-t-elle le droit de soumettre à son empire, par amour-propre ou par avidité, des peuples faibles ? *Nous qui reprochons aux Allemands d'avoir annexé l'Alsace-Lorraine malgré elle, pouvons-nous penser sans remords à la conquête de l'Indo-Chine ou de Madagascar ?...* La Révolution a proclamé *les Droits de l'Homme* et non pas *les Droits du Blanc.* »

Ouvrez le manuel d'éducation civique et morale de M. Primaire, déjà nommé ; ce n'est qu'une diatribe contre la guerre : « La guerre est une monstrueuse iniquité ; elle fait de l'homme une brute, un être féroce et sanguinaire..., il faut réprouver la guerre au même titre que le cannibalisme, les sacrifices humains, les combats de gladiateurs, et autres horreurs sans nom dont l'histoire est pleine... Considérez comme une brute quiconque n'admet pas que le respect de la vie humaine est un devoir absolu, c'est-à-dire sans comparaison avec tous les autres devoirs... » Quelle conclusion, sinon que l'homme ne doit, dans aucun cas, tuer, même pour défendre le sol ? MM. Bouniol et Behr, l'un professeur d'histoire au lycée Janson de Sailly, le second inspecteur pri-

maire, n'hésitent pas à écrire que la France a perdu l'espoir et même le désir de la revanche... M. Primaire célèbre le peuple chinois parce que, depuis un temps immémorial, il a dans le sang l'horreur et le mépris du service militaire. Rêve-t-il donc pour la France le sort de la Chine?

Vous devinez facilement comment est traité par de tels maîtres un homme tel que Napoléon. Grand homme de guerre, Napoléon? vous voulez rire. Le grand homme de guerre, c'est Hoche, c'est Masséna. Et M. Calvet, dans son manuel d'histoire, cite Marengo, Austerlitz, Iéna, Eylau, Friedland, la campagne de France, vite, vite, sans un mot d'explication ou d'admiration. Mais il affirme, alors que les derniers travaux de nos meilleurs historiens montrent le contraire, que la guerre fut pour Napoléon un besoin personnel, qu'il n'aimait pas la France, qu'il n'aimait que lui-même. M. Calvet ressent-il au moins quelque estime pour l'œuvre restauratrice du Consulat? Pas le moins du monde. En quelques lignes sèches, il énonce les institutions consulaires et il présente le Consulat comme une des manifestations les plus typiques de la tyrannie gouvernementale. Et pour prouver qu'il a raison dans sa manière d'écrire l'histoire, il ne cite, de tous ceux qui ont écrit sur Napoléon, que les jugements les plus durs, les condamnations les plus outrageantes. Le dernier de ces documents, ce sont les deux vers connus :

— Je n'ai jamais chargé qu'un être de ma haine,
Sois maudit, ô Napoléon!

Quant aux généraux de l'Empire, ils ne voyaient dans la guerre que « le moyen d'obtenir des titres, des dotations, de s'enrichir » et ils rappellent les pires généraux de Louis XV. Quant aux soldats, ils ne pensaient « qu'à rouler le monde, à batailler, à marauder, à piller; ils n'avaient plus, pour ainsi dire, de patrie, ils ne songeaient plus qu'à l'avancement, au petit verre, au tabac... Les Barbares de la Russie, les Cosaques du Don, n'étaient pas aussi effrontés ni aussi insolents... » Et, assurément, M. Calvet estime véridiques et bonnes ces phrases d'Erckmann-Chatrian, puisqu'il les donne à lire aux enfants, afin de les renseigner sur les soldats de l'Empire. M. Dès, dans son manuel, énumère les rois, les ministres, les traîtres, qui ont déshonoré la France, et c'est, entre le connétable de Bourbon et Bazaine, Napoléon. MM. Aulard et Bayet démontrent par A + B, dans leur Morale, que Napoléon n'est pas un grand homme; M. Primaire explique qu'il faut se détourner de lui avec horreur et dégoût, qu'il est la honte de l'histoire et le fléau de l'humanité; comme

César, d'ailleurs, ou Alexandre. Et aussitôt il pose à l'élève cette question : « La gloire militaire est-elle une gloire? » La réponse que doit réciter l'élève est dans tout ce qui précède. Pendant ce temps, aux vitrines des libraires allemands, le buste de Napoléon Ier est au premier plan et le prince impérial d'Allemagne vient s'incliner et méditer devant la tombe du vainqueur d'Iéna.

Voici encore, parmi tant d'autres, deux petits faits bien caractéristiques.

Le texte d'une dictée expliquée, copiée sur le tableau noir d'une école primaire de Loir-et-Cher :

Samedi, 27 juin 1908.

DICTÉE EXPLIQUÉE

La guerre est contraire au bon sens, contraire à tout ce qui est vrai, beau et bien. C'est un fléau. Aussi voyez comme les hommes s'en détournent : peu à peu l'idée de patrie fait place, en eux, à l'idée d'humanité. Loin de chercher la guerre, ils l'évitent. Ils sont las de tuer, de se laisser tuer pour des prétextes futiles, de verser leur sang, de faire rouler des têtes *pour l'amusement des grands qui sont toujours à l'honneur sans avoir été à la peine.*

Extrait d'un livre scolaire :

2 novembre.

On a longtemps admiré, sur la foi du beau récit de Froissart, le dévouement d'Eustache de Saint-Pierre. Il n'a été qu'un habile homme, qui a su traiter à temps pour désarmer la colère du roi d'Angleterre.

Le gouvernement cherche-t-il à enrayer cette campagne antifrançaise et à remettre les instituteurs dans le droit chemin? Un seul exemple indiquera sa conduite. Un instituteur, Roux-Costadeau, multiplie, dans son département, les conférences antimilitaristes; l'inspecteur primaire lui adresse des observations : l'instituteur n'en tient nul compte et continue de plus belle. Va-t-on le réprimander? Allons donc! Le préfet lui propose, à lui qui est directeur d'une petite école de hameau, une direction d'école dans un chef-lieu de canton, à Grignan. Grignan ne plaisait pas à l'instituteur : il désirait Montélimar. Comme on ne la lui donnait pas, il recommença ses conférences, et, le 26 décembre, en 1907, en réunion publique, il s'écriait :

Je suppose, chose invraisemblable, mais possible cependant, qu'une Allemagne pacifique offre à la France de résoudre un conflit par l'arbitrage, et j'imagine que ce soient nos gouvernants à nous qui repoussent cette main loyalement tendue... Eh bien! je déclare que, dans ce cas, le devoir du prolétariat serait de s'emparer des membres de ce gouvernement de forfaiture et de crime et de les fusiller!

Il avait pu, en toute tranquillité, attaquer la patrie. Cette fois, il s'attaquait au gouvernement : c'était plus grave. On le lui fit bien voir et il fut révoqué enfin.

Les socialistes et ouvriers allemands ne discutent même pas la question de la propagande antimilitariste et antipatriotique. La Confédération générale du travail et le socialisme français (à part de rares exceptions) développent chaque jour davantage cette propagande et la majorité radicale n'ose pas rompre ouvertement avec les partisans de la désertion.

La Confédération générale a tenu, en octobre, un congrès à Marseille. Le patron de l'établissement où se tenait le congrès avait décoré l'entrée de la salle avec des drapeaux tricolores. Un délégué du Pas-de-Calais, Broutchoux, s'indigne et demande qu'on enlève sans délai ces misérables emblèmes. La proposition est mise aux voix : quatre mains seulement se lèvent contre; les drapeaux sont enlevés. Quatre jours plus tard, le congrès, à une forte majorité, vote l'ordre du jour suivant :

Le Congrès confédéral de Marseille, rappelant et précisant la décision d'Amiens;

Considérant que l'armée tend de plus en plus à remplacer à l'usine, aux champs ou à l'atelier le travailleur en grève, quand elle n'a pas pour rôle de le fusiller, comme à Narbonne, Raon-l'Etape et Villeneuve-Saint-Georges;

Considérant que l'exercice du droit de grève ne sera qu'une duperie tant que les soldats accepteront de se substituer à la main-d'œuvre civile et consentiront à massacrer les travailleurs;

Le Congrès se tenant sur le terrain purement économique, préconise l'instruction des jeunes gens pour que, du jour où ils auront revêtu la livrée militaire, ils soient bien convaincus qu'ils n'en restent pas moins membres de la famille ouvrière, et que dans les conflits entre le travail et le capital ils ont pour devoir de ne pas faire usage de leurs armes contre leurs frères de demain;

Considérant que les frontières géographiques sont modifiables au gré des possédants, que les travailleurs ne reconnaissent que les frontières économiques séparant les deux classes ennemies : la classe ouvrière et la classe capitaliste :

Le Congrès rappelant la formule de l'Internationale : « *Les travailleurs n'ont pas de patrie!* » *qu'en conséquence, toute guerre n'est qu'un attentat contre la classe ouvrière, qu'elle est un moyen sanglant et terrible de diversion à ses revendications;*

« *Déclare qu'il faut, au point de vue international, faire l'instruction des travailleurs afin qu'en cas de guerre entre deux puissances, les travailleurs répondent à la déclaration de guerre par une déclaration de grève générale révolutionnaire.* »

Quelques jours se passent et, à son tour, le parti radical et radical-socialiste tient un congrès. Va-t-il, une bonne fois,

réprouver la doctrine de la Confédération générale? Un député, M. Charles Dumont, monte à la tribune et soulève les applaudissements en soutenant qu'il faut, sans doute, dans une élection, combattre au premier tour les partisans de la désertion, mais qu'au second tour le devoir républicain commande aux radicaux de se rallier à eux, plutôt que d'aider le jeu des réactionnaires. L'intérêt électoral prime l'intérêt de la patrie.

Les conscrits vont rejoindre leur régiment. *La Voix du peuple* publie à cette occasion un numéro spécial illustré de dessins suggestifs, par exemple, un capitaine qui fuit au galop, sous les projectiles qui l'accablent, à la grande joie de ses hommes; elle placarde sur les murs un appel semblable, elle distribue journal et placard aux portes des casernes. Les jeunes gens, prêche-t-elle, vont revêtir une livrée de servitude, subir la stupide discipline imposée par des soudards; s'ils sont commandés pour une grève, qu'ils lèvent la crosse en l'air, ou mieux qu'ils se servent de leurs fusils contre les galonnés friands de tueries. Si quelque commandement de tirer est donné, qu'ils soient des justiciers et non des assassins. Qu'ils visent, qu'ils tuent sans pitié celui qui donnera cet ordre. L'*Humanité* invite son public à acheter ce numéro, ainsi qu'un autre numéro spécial du *Conscrit*, et rappelle que le parti socialiste est un parti de lutte de classes et de révolution.

De telles doctrines sur le sentiment national ne sont pas soutenues, une telle propagande contre ce sentiment n'est pas menée sans que de terribles résultats ne soient atteints. Depuis le mois de décembre 1905, 210 militants révolutionnaires ont été traduits devant les diverses cours d'assises pour propagande antimilitariste; si cent cinquante-quatre se sont partagé cent douze années de prison, cinquante-six ont obtenu des verdicts d'acquittement. Chaque semaine apporte son procès. Et toujours les accusés se réclament dans leur défense des hommes au pouvoir. C'est dans le procès Durupt, à la cour d'assises de Versailles, l'avocat Me Bonzon, qui, pour excuser son client, lit pendant une heure des pages antimilitaristes dues au garde des sceaux. Ce sont, devant la cour de Paris, M. Victor Méric, fils d'un sénateur, et le dessinateur Delannoy qui, poursuivis pour avoir outragé par la plume et le crayon le général d'Amade et ses troupes, et annoncé la désertion dans la prochaine guerre, se réclament du président du Conseil et du ministre de la justice. Mais combien de militants ne sont jamais poursuivis! Et combien qui ne sont pas des militants actifs et appartiennent à toutes les classes, soutiennent dans leurs conversations la théorie de la paix à outrance. Dans une enquête ouverte sur la question d'une entente franco-allemande,

n'avons-nous pas vu proposer, en 1904, par un Français, dans *l'Européen*, l'établissement d'une France-Allemagne, à l'instar de l'Autriche-Hongrie, avec Guillaume comme empereur d'Allemagne et roi de France?

Le jury parfois condamne, parfois il acquitte : il est ondoyant. Tout récemment, les meneurs de la C. G. T., arrêtés et poursuivis, ont été mis en liberté : le pouvoir qui ose parfois quelque chose contre des individus isolés n'ose rien contre ceux qui sont des chefs, pas plus que contre des collectivités fortement groupées. De temps en temps, un ministre accable de son mépris et de sa pitié, dans un discours, les malheureux fous qui nient la patrie, mais il s'en tient là, et la propagande continue plus ardente, plus habile, flattant tous les vils instincts d'égoïsme et de lâcheté qui sont en l'homme.

Aussi, assuré de l'impunité, le syndicat national des travailleurs des chemins de fer a-t-il institué, auprès de ses adhérents, un referendum sur les questionnaires suivants :

1° Estimez-vous que notre syndicat doit se prononcer contre l'intervention de l'armée dans les grèves?

2° *Etes-vous d'avis que les employés de chemins de fer doivent s'opposer au transport des troupes sur les champs de grève?*

3° *Par quels moyens pourraient-ils s'y opposer?*

4° Pensez-vous que sur la question du militarisme, notre syndicat doit s'en tenir à une protestation contre l'intervention de l'armée dans les grèves?

5° Estimez-vous, au contraire, que notre syndicat doit se déclarer antimilitariste, c'est-à-dire contre l'armée?

6° *Si oui, admettez-vous que notre syndicat peut recommander la désertion ou l'insoumission en temps de paix?*

7° *Admettez-vous également qu'il conseille le refus de porter les armes en temps de guerre?*

8° En ce qui concerne plus particulièrement la corporation des chemins de fer, *êtes-vous d'avis qu'en cas de guerre, notre syndicat doive recommander le refus de transporter les troupes à la frontière?*

9° Sans se prononcer pour l'antimilitarisme et ses conséquences, êtes-vous d'avis que les syndicats doivent déclarer hautement leur ardent désir de paix?

10° Etes-vous d'avis d'organiser des réunions de protestation contre l'incarcération des militants de la C. G. T.?

11° Etes-vous d'avis de prendre d'autres mesures?

12° Quelles mesures?

Le syndicat a observé un mutisme presque absolu. On sait pourtant que plusieurs sections ont répondu qu'en temps de guerre, elles se refuseraient à transporter les troupes. Mais je suppose même que toutes les sections se soient indignées contre

un tel référendum, il n'en reste pas moins que le questionnaire leur a été soumis et qu'on a jugé bon et nécessaire de le leur soumettre; la question a été posée, c'est déjà abominable. M. Jaurès l'a discutée sérieusement. Il chicane le syndicat sur la manière; lui, il en préconise une autre. Il ne veut pas que les employés des chemins de fer refusent leur service au pays avant d'être certain que tout le prolétariat français est opposé à la guerre. Les ouvriers devront décider si la guerre est juste ou injuste; puis, quelle attitude doit avoir la France; et, enfin, s'entendre avec les employés des chemins de fer français et étrangers... L'armée allemande défilera sous l'Arc-de-Triomphe quand les ouvriers auront terminé leurs palabres.

Les actes violents d'antimilitarisme sont, d'année en année, plus nombreux. Faut-il citer les derniers : drapeaux insultés, officiers outragés, soldats attaqués, actes collectifs d'indiscipline.

A Béziers, en août, la musique militaire, qui joue la retraite, est assaillie par une bande quand elle passe en bas de la rampe de la citadelle; le chef de musique est obligé d'ordonner à ses musiciens de ne plus jouer et de les ramener le plus vite possible au quartier.

A Bourges, deux sergents sont attaqués vers dix heures du soir, un dimanche, par des antimilitaristes. L'un, atteint à la tête par un gros moellon, tombe, perdant le sang en abondance par une large blessure. L'autre dégaîne, mais aurait succombé sous le nombre, si des passants, survenant, n'avaient mis en fuite les énergumènes qu'on n'a, d'ailleurs, pas arrêtés.

A Dijon, en septembre, le colonel Ragenel rassemble, dans la cour de la caserne, son régiment, pour la revue qui précède le départ pour les grandes manœuvres. Il présente le drapeau aux troupes formées en carré, leur rappelle tout ce que symbolise cet emblème de la patrie, il leur demande d'être vaillants pendant les manœuvres, qui sont l'image de la guerre. A ce moment, un soldat, d'un geste furieux, jette à terre son sac et son fusil.

Même scène à Amiens, au 12e territorial, où le lieutenant-colonel présente le drapeau aux hommes : « Si nous sommes appelés un jour à le défendre, dit-il, nous saurons tous faire notre devoir. — Ah! non, alors! on ne le fera pas »..., s'écrie le soldat Tarlier.

Le jour des morts, à Angoulême, comme après la visite au monument des soldats tombés pour la patrie, les clairons des sociétés sonnaient au drapeau, des manifestants s'écrient : « Enlevez les torchons! enlevez les guenilles! »

A Chalon-sur-Saône, en octobre, un capitaine d'infanterie est injurié dans la rue par un ouvrier maçon.

— Si tout le monde était comme moi, s'écrie le maçon, on tirerait sur ces gens-là.

Et il ajouta :

— Je ne ferai pas de mon fils un assassin.

A Montargis, on prévient, dans la matinée, les réservistes qu'ils ne partiront, pour regagner leurs foyers, que l'après-midi. Ils se précipitent sur les portes de la caserne, les ouvrent, et, malgré les efforts de leurs officiers, qui veulent les retenir, bousculent le poste de police, qui s'oppose à leur course, et s'enfuient vers la gare.

A Poitiers, même incident, pour le départ des territoriaux du 68e d'infanterie.

A Sampigny, au 19e chasseur à cheval, le cavalier Mesplous est surpris offrant à ses camarades de chambrée des brochures hervéistes.

Dans la marine, naturellement, mêmes actes d'indiscipline. On se souvient du matelot antimilitariste et antipatriote affecté au bateau qui devait conduire le Président de la République en Scandinavie et que l'autorité fit arrêter. En septembre dernier, à Lorient, trois cent quatre-vingt-dix ouvriers de l'arsenal, embarqués pour occuper les chaufferies du *Jules-Michelet*, refusaient de procéder au nettoyage et à la visite des appareils. Ni promesses ni objurgations n'eurent d'effet sur eux : il fallut les débarquer. Les lecteurs savent ce que l'on raconte à propos du lancement manqué du *Danton*.

Le mal enfin est si grand et l'inertie du pouvoir telle, que de simples particuliers en sont arrivés à organiser eux-mêmes la défense du sentiment national, c'est-à-dire à défendre l'existence de la nation. Ils ont fondé un journal : *Le Soldat de France*, journal patriotique des soldats de terre et de mer. Tout y parle de la patrie et de ceux qui constituèrent la patrie : Vercingétorix, Roland, Jeanne d'Arc, Bonaparte... M. Jean Izoulet, professeur au Collège de France, le dirige. Le but est que le journal, par la poste, puisse toucher nos deux cent mille conscrits; peut-être ainsi paralysera-t on l'influence contraire. Bien entendu, le pouvoir se désintéresse absolument de cet effort.

*
* *

Quand les Allemands, employés, commis, ouvriers, causent avec un Français, ils affirment qu'ils ne veulent pas la guerre. Et je les crois : ils ont, en effet, besoin de la paix pour achever leur colossal développement commercial et industriel. Même beaucoup

s'allieraient volontiers avec nous, car ils sont très sensibles aux qualités propres que nous avons et qu'ils n'ont pas. Ce qui rend, chez eux, le sentiment national plus redoutable que chez tout autre peuple, c'est leur discipline. Ils sont naturellement disciplinés, comme nous sommes naturellement indisciplinés. J'accorde qu'ils soient les hommes les plus pacifiques de la terre; si l'empereur déclarait la guerre, il n'y aurait pas un Allemand qui hésiterait une minute à le suivre. Il aura ordonné : il ne restera plus qu'à obéir. Et, comme ce peuple, si orgueilleux de sa jeune puissance et de sa jeune richesse, se croira blessé dans son honneur, menacé dans sa vie, son obéissance se doublera d'un formidable enthousiasme. Chez nous, une fois de plus, on a entonné la vieille chanson humanitaire qu'on nous chantait avant 1870; tous les hommes frères, guerre à la guerre, et, par conséquent, puisque l'armée existe pour la guerre, guerre à l'armée. Les chanteurs jouaient sur leurs pipeaux des hymnes à la bonté, à la concorde, à la paix, et, pendant qu'ils jouaient, on se tuait dans l'Afrique du Sud, on se tuait en Mandchourie, on se tuait aux frontières de notre Algérie; en Allemagne et en France, la guerre, un moment, était imminente. Les chanteurs jouaient toujours : ils ne se doutaient même pas que leur pacifisme idyllique conduisait logiquement à l'hervéisme; dès qu'ils enseignaient l'horreur des batailles et le mépris du soldat, l'infinie valeur de la vie et l'universelle jouissance, ils prêchaient l'inutilité, bien plus le ridicule du sacrifice, du dévouement, du courage; ils prêchaient la lâcheté et ils désagrégeaient le sentiment national : l'antimilitarisme et l'antipatriotisme se confondaient; les théoriciens de la désertion n'avaient plus qu'à venir : ils sont venus. Et, pourtant, il ne faut pas désespérer. C'est toujours dans les crises les plus redoutables que la France s'est ressaisie. Naguère encore, après tant d'années d'une telle propagande, le pays tout entier s'est ardemment uni derrière ceux qui n'acceptaient pas de consentir aux exigences allemandes. Il a, de nouveau, senti couler dans ses veines le vieux sang d'autrefois; et, menacé dans son honneur et dans sa vie, il se fût levé d'un seul élan. Oui, il faut non seulement ne pas désespérer, il faut encore espérer. Mais, alors, pourquoi laisser agir en toute tranquillité ceux qui, en voulant détruire le sentiment national, détruiraient la nation?

Paul Acker.

UNE BRANCHE DE GLYCINE

J'ai toujours pensé que les vieilles maisons ont une âme.

Les maisons neuves en auront une... plus tard. Elles l'attendent. Cette âme se forme lentement avec les joies et les douleurs qu'elles abritent. Une façade trop blanche plaît quelquefois aux yeux du passant, elle n'intéresse pas son cœur.

La jeunesse est charmante, mais elle n'a pas d'histoire. C'est la revanche des vieilles gens et des vieilles choses que ce parfum d'autrefois qu'ils exhalent. Ils n'ont plus l'éclat, la fraîcheur, la beauté. Je leur trouve une beauté plus intime et plus profonde. Ils sont le passé qui nous regarde, celui devant lequel on s'arrête, ému, curieux de mystère et de rêve.

Chères vieilles maisons! Il y en a de tristes comme des veuves avec leurs grands murs renfrognés, leurs persiennes closes et les lucarnes maussades qui ouvrent un œil chagrin au bord des toits noircis; il y en a de coquettes comme de vieilles demoiselles qui n'ont pas renoncé à plaire et portent fièrement leurs capuchons d'ardoises et leurs balcons armoriés; d'autres, sévères comme des nonnes, derrière leurs grilles; d'autres, bavardes comme des commères qui se serrent, se bousculent, empiètent sur les rues et penchent leurs toits cabossés les uns vers les autres, pour se chuchoter à l'oreille les histoires qui courent sur le compte du voisin; d'autres, enfin, sont gaies, de cette gaieté de bonnes aïeules qui savent la vie et ne lui demandent que ce qu'elle peut donner. Elles rient au soleil de toutes les rides de leurs vieux murs, de tous les miroirs de leurs vitres claires. Et lorsqu'un feston de lierre ou une grappe de glycine jette sur leur robe jaunie une note de printemps, alors la joie coule des toits bruns pittoresquement rapiécés de tuiles rouges, chante dans les guirlandes fleuries, dans les fenêtres aux volets branlants, dans les marches disjointes du perron où le pissenlit dresse sa tête d'or, sur le seuil de la porte, enfin, de la porte largement ouverte et qui semble dire à tous : « Puisque mon visage vous plaît, si vous veniez regarder mon âme!... »

Je me souviens d'une de ces vieilles maisons qui s'élevait non loin de ma maison natale, dans une curieuse bourgade de province, ceinte de remparts croulants, flanquée de tours dorées par le soleil; fière bourgade du moyen âge, pleine du souvenir des Albigeois et des huguenots, et qui dormait, paisible, sur les confins du Quercy et du Périgord.

C'était la maison du docteur Fieuzel, un cousin éloigné de ma mère, que j'appelais mon oncle. Maison accueillante pour les pauvres et pour ceux que les pauvres nommaient les riches, car il n'y avait point de riches parmi nous. Tous les jours de fête de mon enfance, je les ai passés là. Jours heureux où la salle à manger s'emplissait d'une nuée de joyeux convives, tous peu ou prou cousins, où, après de plantureux repas, tante Fieuzel ouvrait aux petits la porte des jardins, comme on ouvre une porte de paradis... Je les revois encore ces jardins en terrasse, ces jardins merveilleux d'où l'on découvrait toute la plaine et qui étaient séparés les uns des autres par de petits murs de pierres sèches où les lézards se chauffaient au soleil, près des claies d'osier couvertes de prunes du pays, de belles prunes juteuses, fendillées par la chaleur et voilées d'une buée bleuâtre.

C'étaient alors des courses sans fin, des jeux bruyants, des maraudages sous les figuiers et les treilles, jusqu'à l'heure où, épuisés de fatigue et de chaleur, nous allions nous réfugier dans une vieille tourelle transformée en pigeonnier. Les murs étaient si épais, si humides sous les capillaires et les mousses, qu'il faisait frais dans cette logette comme dans une cave. Nous nous haussions, avec beaucoup de peine, jusqu'à l'étroite meurtrière qui béait sur l'azur, à cinq pieds du sol, et là, c'était l'enchantement des horizons vastes, le plaisir de voir la vallée riante s'étaler à nos pieds jusqu'aux lointaines collines pierreuses dont la ligne grise barrait le ciel à plusieurs lieues; l'ivresse de l'air qu'on hume à pleins poumons, du rêve d'être pour une heure le guetteur d'un donjon féodal hanté de gentes châtelaines et de vaillants arquebusiers, tandis que des mélopées rustiques, chantées par des paysannes aux rouges corsages, montent vers vous, traînantes et douces, mêlées aux gazouillis des nids et aux rumeurs de la grande route.

Vieille maison des Remparts! Jardins tranquilles enclos de petits murs gris! Ce ne sont pourtant point les souvenirs de la dixième année, qui se lèvent dans ma mémoire, lorsque je vous retrouve après des années d'absence, mais bien la vision d'un soir de ma jeunesse que j'ai gardée en moi, intensément précise et vivante, car ce soir-là, pour la première fois, mon cœur d'enfant

battit au nom mystérieux de l'amour, et, se penchant angoissé sur le problème de la vie, se prit à sentir, c'est-à-dire à éclore.

Quel âge avais-je donc? Dix-sept, dix-huit ans? Je ne sais plus! Ce que je me rappelle fort bien c'est que j'achevais ma rhétorique à Sarlat et que les vacances de Pâques m'avaient ramené dans ma famille pour une quinzaine de jours. J'y étais encore dans cette première semaine de mai où eut lieu, chez l'oncle Fieuzel, ce fameux dîner de retour de noces qui devait laisser en moi des impressions si profondes.

Le ban et l'arrière-ban des oncles, des neveux et des cousins avaient été convoqués à la maison des Remparts, pour revoir Régine qui revenait d'Italie avec son mari, le baron de Romieux.

Tout le monde connaissait Régine. Elle avait été la grâce de notre paisible bourgade. Aujourd'hui, elle en était la gloire. Vers sa quatorzième année, pauvre et deux fois orpheline, elle était venue vivre parmi nous, chez le docteur Fieuzel, son oncle, son tuteur, son parrain, titres pompeux qu'elle avait fondus en un seul, le meilleur de tous, puisqu'elle l'appelait : mon père!

Nous autres, plus jeunes qu'elle, de cinq ou six ans, nous la nommions Petite Reine, les jours de soleil, et Mlle Bas-Bleu, les jours de pluie, car ces affreux jours de pluie, elle refusait de jouer pour se plonger dans ses livres, avec une ardeur d'application, une persévérance tenace qui faisait dire à nos mères : « Prenez modèle sur Régine, mauvais écoliers que vous êtes!... »

A force de nous la présenter comme un phénix on nous l'aurait rendue antipathique, si elle avait été moins charmante. Mais qui donc aurait pu ne pas aimer Régine? Elle était si jolie sous la forêt de boucles brunes qui encadrait son fin visage, si jolie avec son teint mat, ses grands yeux noirs, doux comme du velours sous la frange des cils légèrement recourbés, ses dents magnifiques que la lèvre supérieure, un peu trop courte, laissait perpétuellement à découvert. Et tout cela ce n'était rien quand on ne connaissait pas son sourire, quand on n'avait pas entendu sa voix d'or et son accent de Tourangelle qui, pour nos oreilles gasconnes, était étrange et caressant comme une suave musique.

Puis elle était bonne, elle était gaie, elle savait de belles histoires, elle connaissait tous les jeux et pouvait en imaginer de nouveaux. Etait-il surprenant qu'elle nous fût très chère?

Je partis pour le collège comme elle achevait ses études sous la direction de sœur Agnès, la supérieure de ce petit couvent de Sainte-Marthe qui cachait sa façade blanche derrière le jardin de mon oncle. Mais le programme du couvent ne satisfaisait point l'ambitieuse Régine. Seule avec des livres, elle prépara ses

examens tout en travaillant avec acharnement le chant et la musique, pour lesquels elle montrait des aptitudes remarquables. Cette petite sirène avait une volonté de fer. Tout lui réussit.

— Je suis pauvre, déclara-t-elle un jour à sa tante, mon oncle Fieuzel n'est point riche, puis il a d'autres neveux. Qu'on me laisse creuser mon sillon dans la vie!

On ne put la retenir. A vingt ans, elle entrait comme institutrice chez la comtesse de Vivanne, grande dame parisienne dont l'humeur voyageuse devait, en quatre ans, promener Régine dans tous les sites célèbres de l'Europe.

Deux fois seulement elle était revenue à la maison des Remparts, égayant notre petite ville par le récit de ses voyages, la passionnant par la description des fêtes qu'elle avait vues, du luxe fastueux dans lequel sa position l'obligeait de vivre.

Mes sœurs et mes cousines parlaient de Régine comme d'une princesse de légende qui a trouvé le chemin des pays fabuleux et dont la vie brillante, pittoresque, imprévue, semblerait la mise en action de quelque conte des *Mille et une nuits*.

Ce fut bien autre chose quand on apprit le mariage qui se préparait. Cette fois, on entrait de plain-pied dans la féerie, on se mouvait dans le rêve. Régine, riche à millions! Régine, baronne! Régine épousant le propre frère de la comtesse de Vivanne, le poète et le romancier délicat, dont les livres mélancoliques et doux ont fait le tour du monde, Bertrand de Romieux, de l'Académie française. Qui pouvait prévoir une si rare destinée!

C'était une nouvelle si inattendue, si triomphante, que les femmes oubliaient d'en être jalouses. Elles se drapaient, au contraire, dans cette étourdissante fortune, elles en voulaient leur part. On eût dit que c'était leur œuvre, et sur ce thème de mariage elles brodaient un mystérieux roman d'amour auquel chacune ajoutait son enjolivure, gaie ou triste, capricieuse ou tendre, suivant la couleur de son âme.

Un point sombre obscurcissait cependant l'horizon.

— Régine habitera Paris, se disait-on. Elle est perdue pour nous. Une visite, il ne faut pas trop y compter! Comment oserait-elle amener le baron de Romieux, un homme célèbre, un immortel, chez l'oncle Fieuzel?

Régine revint cependant pour présenter le Périgord au baron et pour présenter le baron aux Périgourdins. Aussi le retour des mariés et la nouvelle de ce dîner de famille donné en leur honneur, à la maison des Remparts, avaient-ils été les grands événements de ces vacances-là, ceux qui défrayaient toutes les conversations de la petite ville, depuis le lundi de Pâques.

Ils arrivèrent un matin de mai, l'un des premiers beaux jours de ce triste printemps qui semblait jusque-là vouloir recommencer l'hiver avec ses bourrasques de vent, ses soirées grises, ses rafales de pluie mêlées de neige. La ville et la campagne s'étaient parées pour les recevoir. Comment cela s'était-il fait? L'avant-veille encore, on gardait le coin du feu, comme en décembre! Mais les fleurs s'ouvraient quand même, sous les averses, et c'était une fête de se trouver tout à coup, comme par magie, en pleine ivresse de renouveau, de chercher dans les ruelles, l'ombre fraîche des jeunes feuillages, débordants de sève, de reposer ses regards dans la retombée des verdures neuves, des lilas et des cytises, par-dessus les grilles des jardins.

— Quel bonheur! avaient crié mes sœurs, le matin, en ouvrant leur fenêtre, il fait beau, nous pourrons mettre, ce soir, nos robes blanches.

Je nous vois encore, ce soir-là, traversant la place carrée bordée de lourdes arcades basses, pour descendre vers la maison des Remparts, ma mère et mes sœurs en grande toilette, moi, un peu honteux de mon uniforme étriqué, de mes manches trop courtes, la visière de la casquette sur les yeux, très occupé à introduire péniblement mes grandes mains maladroites dans des gants neufs, d'une jolie couleur brun-rouge qui me semblaient être le comble de l'élégance.

L'air était tiède, chargé de parfums. Des martinets tournoyaient autour de l'église avec des cris aigus. La soirée était douce, toute rose et blonde; elle était tendre aussi et mon cœur s'adoucissait et s'attendrissait de la respirer.

Rosette, la servante de tante Fieuzel, nous ouvrit la porte. C'était une belle fille de Gascogne, jeune et rieuse, qui portait comme coiffure un de ces jolis foulards de soie blanche dont la pointe, rejetée en arrière, tombe gracieusement au milieu du dos, à la mode des filles de Sainte-Livrade et de Villeneuve.

Presque tous les invités étaient réunis au salon et causaient gaiement en attendant les nouveaux mariés.

— Régine achève sa toilette, disait le docteur en caressant sa barbe blanche. J'ai expédié chez elle le baron pour lui dire qu'il est mal de se faire attendre et que les bons vieux oncles la trouveront toujours assez belle.

La porte s'ouvrit. On entendit un long bruissement de soie froissée, puis une voix, la voix délicieuse de jadis, qui disait dans un éclat de rire :

— Ils sont bien impatients et exigeants, ces bons vieux oncles!

Régine s'avançait vers nous, menaçant le docteur du doigt et découvrant dans un sourire ses dents éclatantes.

Je la regardais, simple et gaie comme autrefois, embrassant à la ronde, avec une grâce charmante, les tantes et les cousines. Elle les éclipsait toutes royalement. Je n'avais jamais vu de femme aussi belle. La robe de foulard mauve aux reflets argentés qui moulait sa fine taille souple s'harmonisait délicieusement avec son opulente chevelure noire, son teint pâle, ses yeux de flamme. J'étais ébloui!

Derrière elle, venait son mari, un gentleman très correct, de quarante à quarante-cinq ans, à la barbe rare, aux joues plates, au crâne chauve. Une rosette rouge fleurissait sa boutonnière et derrière les verres du lorgnon, ses petits yeux gris pétillaient de finesse, d'intelligence et de malice. Son aisance de grand seigneur figea quelques instants la verve de nos bourgeois de province. Le percepteur lui-même semblait intimidé, saluait gauchement et parlait par monosyllabes.

Mais Régine et le baron rivalisaient d'entrain et de belle humeur pour rompre la glace. Ils y parvenaient sans peine et l'expansion méridionale, un instant comprimée, commençait à reparaître, quand on annonça les derniers retardataires. Ceux-ci, les campagnards, comme les appelaient nos citadins vaniteux, vivaient hors des murs, dans de petites propriétés rapportant de maigres revenus, non loin de la ville, sur les confins des bois de Villefranche ou de la forêt de la Bessède.

C'étaient de vieux hobereaux aux lourdes mains calleuses, gantées de fil gris, des femmes maigres, sèches, aux joues tannées, engoncées dans des robes de soie qui dataient de leur mariage, des garçonnets farouches, des jeunes filles rougissantes.

Parmi eux, cependant, se trouvait une vieille dame en deuil, au visage sympathique, qui dit d'une voix douce, en serrant la main des maîtres du logis :

— Je ne suis pas seule, mes chers amis. Etienne se sentait mieux aujourd'hui, je l'ai décidé à m'accompagner. Le voici, mon loup-garou de fils!

Elle présentait à la ronde un grand garçon de vingt-huit ans, fort et souple, très brun, très hâlé, au visage mâle et fier.

Etienne! Etienne Marlèze!... J'oubliai tout : Régine et sa beauté, le baron et sa gloire d'écrivain, et même ces basses préoccupations gastronomiques que je ne voulais pas m'avouer, mais qui me poursuivaient quand même, pour avoir aperçu par la porte entr'ouverte la salle du festin et ses alléchantes promesses.

Etienne Marlèze!... Tout disparaissait autour de moi! Je

n'avais d'yeux que pour lui. Je le regardais longuement, ardemment, avidement. C'était donc là ce héros dont j'avais si longtemps rêvé, ce hardi colonisateur qui, parti depuis cinq ans pour le Canada, sans ressources, sans protection, avait su, au prix de quelles fatigues, de quelles souffrances, de quelles aventures, se créer une magnifique exploitation agricole, là-bas, quelque part dans l'immense prairie du Far-West.

Ce jeune homme, que j'avais là, sous les yeux, avait traversé l'Océan, vu de nouveaux cieux et de nouveaux paysages, New-York, Québec, les grands fleuves, les grands lacs, les grandes neiges! Il avait couché sous la tente, conduit des traîneaux sur le sol glacé, ramé dans des pirogues, chassé parmi les forêts-vierges, rêvé dans la savane. Mon imagination, éprise de récits d'aventures, multipliait devant moi les captivantes visions, les ressouvenirs de Chateaubriand et de Fenimore Cooper surgissaient dans ma mémoire, pêle-mêle, faisant de mon esprit un chaos de fantasmagoriques images.

Je me trouvai à table sans trop savoir comment. Mon voisin de droite était précisément Etienne Marlèze. Je hasardai timidement quelques questions. J'espérais qu'il allait s'enflammer au récit de ses propres exploits et qu'il me raconterait en détail la vie d'un colon français dans la prairie canadienne.

Point du tout. Il me répondit brièvement, en homme qui dédaigne d'étaler ce qu'il sait et qui ne veut pas commander l'attention. Je n'osai plus l'arracher à son mutisme et j'en fus réduit à écouter la conversation générale.

Le baron de Romieux parlait de la campagne de Naples et des curiosités de Pompéi. Il avait une petite voix frêle, mais extrêmement nette, et parlait bien, choisissant ses mots et arrondissant savamment ses périodes.

Régine mangeait peu et semblait absorbée, inquiète, vaguement nerveuse. De temps à autre, elle se laissait aller à quelque saillie de gaieté, mais cette gaieté avait quelque chose de contraint, de voulu, de cherché. Etait-elle souffrante?... Un peu pâle, peut-être, mais si charmante sous la clarté douce des lampes, dans cette exquise toilette lilas, ramagée d'argent.

Je la revois, à plus de quinze ans de distance, comme je la voyais ce soir-là, entre les verdures légères du surtout; le cou fin voilé de mousseline vaporeuse, les boutons de diamant qui brillaient aux oreilles, la boucle brune retombant au milieu du front, les bouffettes de cheveux très relevées sur les tempes, et quand elle levait son verre jusqu'à ses lèvres, le brusque éclair de cette main si blanche, aux doigts longs et minces cerclés de bagues

étincelantes. J'entends encore, au dessert, l'oncle Fieuzel dire à M. de Romieux :

— Vous venez de nous avouer, mon cher baron, que vous rapportez d'Italie les notes nécessaires pour bâtir plusieurs romans. J'espère que ces romans-là ne seront pas pessimistes comme ceux que vous écriviez naguère. Je suis sûr que Régine vous convertira au bonheur.

— C'est en effet une Muse de joie, que celle que vous nommiez jadis petite reine, murmura l'académicien.

— Une reine sans diadème! fi donc! se récria l'oncle Fieuzel. Fais-toi une couronne, petite, une couronne des fleurs de chez nous.

Il présentait à la jeune femme la corbeille de la table.

— C'est moi qui veux choisir, cria une petite cousine, très enfant gâtée, qui se croyait tout permis parce qu'elle était la filleule de Régine. Voyez, marraine, la jolie grappe! Tout à fait de la couleur de votre robe!

Ses doigts menus, fourrageant parmi les fleurs et les verdures, en tiraient une branche de glycine qu'elle levait à bout de bras pour atteindre les cheveux de la jeune femme.

— Tu me décoiffes, répondit maussadement Régine.

Mais le baron ajoutait :

— Bravo, petite cousine, vous avez du goût!

— C'est donc entendu, Monsieur de Romieux, conclut le percepteur, vous n'écrirez plus d'histoires tristes?

Le baron sourit :

— Des histoires tristes! En existe-t-il quelques-unes? Je ne le crois plus. Il n'y a que des jours couleur de rose!

Près de moi, Etienne Marlèze dit brusquement :

— Si, la douleur existe. Je connais des histoires vraies plus poignantes que tous les romans désespérés; une surtout, que vient d'évoquer pour moi cette fleur piquée dans les cheveux de la baronne... J'ai eu un ami, un ami très cher, qui est mort... pour une branche de glycine.

Un silence impressionnant se fit autour de la table. Je vis Régine fixer sur Marlèze un regard étrange, plein d'angoisse et de muette supplication; puis elle pâlit et détourna les yeux.

— Pour une branche de glycine!... répéta Bertrand de Romieux!... Est-ce assez poétique!... Vous allez nous conter cette histoire, jeune homme.

— Je suis un mauvais conteur, déclara Marlèze, et l'histoire est triste. Deux bonnes raisons pour me taire. Ce n'est point dans une joyeuse fête de famille comme celle-ci qu'il convient d'évoquer de douloureux souvenirs.

— Peut-être, répliqua le baron, mais les histoires tristes sont les plus belles. Vous avez piqué notre curiosité. Nous exigeons la suite...

— Soit! ajouta le jeune homme. Vous porterez donc la responsabilité de votre demande imprudente, Monsieur de Romieux; et, si mon récit assombrit le front de ces jeunes filles...

— Un tour de valse les déridera, conclut le notaire.

D'un geste familier, Marlèze releva la longue mèche brune qui barrait son front énergique; il parut se recueillir quelques secondes; son regard fit le tour des convives comme pour arrêter en lui-même ce qu'il convenait de dire en pareil lieu. Un imperceptible frémissement agita ses lèvres sous la fine moustache.

— Il y a trois mois, commença-t-il, que cet ami est mort. Pendant cinq ans, nous avons partagé les mêmes souffrances, les mêmes privations, les mêmes aventures. En le perdant, il m'a semblé que je perdais un frère. Vous m'excuserez si, pendant ce récit, ma voix, de temps à autre, trahit mon émotion.

Un éclair de sympathie s'alluma dans les yeux des femmes. Régine qui, pendant ce début, avait paru s'absorber dans la contemplation d'une de ses bagues, releva les paupières et regarda de nouveau Marlèze avec une curiosité passionnée.

Le jeune homme reprit :

— Il avait à peu près mon âge. Je le rencontrai à mon arrivée au Canada, léger d'argent, riche d'espoir comme moi-même. Tout de suite, nous sentîmes que nous étions faits pour nous comprendre, et nous résolûmes, pour être plus forts, d'engager ensemble la lutte. Ce fut aussitôt l'exode vers le Manitoba, les essais de colonisation, les défrichements commencés, puis abandonnés par manque de ressources, les longs hivers passés dans les neiges, loin de tout centre de civilisation, sans livres, sans journaux, sans lettres; les essais multiples qui échouent l'un après l'autre, le spectre de la misère prochaine qui se dresse...

Que de fatigues, que de tristes retours sur le passé!

Il avait fallu, talonnés par la faim, entrer comme domestiques dans une des immenses fermes de là-bas.

De l'aube à la nuit, notre travail était celui des plus vulgaires manœuvres : labourer, piocher, faucher pendant l'été, sous le soleil torride, les immenses étendues de la prairie; l'hiver soigner le bétail, couper du bois dans les forêts endormies sous les neiges, conduire les traîneaux sur les lacs glacés et rentrer le soir, épuisés de fatigue et de froid, dans la maison étrangère dont nous étions les valets.

Parfois, je sentais gronder en moi de sourdes révoltes. J'étais

à bout de forces, à bout de courage. Je pensais à ma mère qui souffrait loin de moi, à la douceur du foyer, à la tiédeur du soleil de France. Je disais : « Qu'importe la richesse? Chez nous, c'est la médiocrité sans doute, la pauvreté tout au plus décente, mais c'est chez nous. » Un peu d'or vaut-il tant de souffrances?

Alors mon ami me reprochait ma lâcheté. Lui, il était inébranlable. « Nous nous sommes promis de devenir riches, disait-il. Travaillons. Plus tard viendra la récompense. Elle sera si douce! »

Ses yeux s'exaltaient. On eût dit qu'à travers la prairie, grillée par le soleil d'été, ou virginale sous son tapis de neige, il voyait s'avancer vers lui une apparition. Il lui tendait les bras, comme en rêve, puis murmurait tristement : « Elle est si loin! Je suis fou. »

Il retirait alors de sa poitrine un petit sachet de velours qui contenait ses trésors : un ruban rose, un portrait de jeune fille et une petite fleur séchée, qui avait été jadis une branche de glycine.

— Oui, répétait-il, lutter, souffrir, aller jusqu'au bout de ses forces, résister, s'il le faut, jusqu'au sang, c'est dur; mais c'est délicieux aussi, puisque c'est pour elle.

Il me parlait longuement de sa jeunesse. Je vous ai dit qu'il était pauvre. Un jour, une femme avait passé dans sa vie, si belle, si noble, si tendre que, dès la première entrevue, il avait senti qu'elle lui prenait le cœur comme avec la main, et qu'il ne saurait plus le reprendre jamais.

Hélas! Elle était ambitieuse plus encore qu'elle n'était belle.

— Moi aussi je vous aime, avait-elle dit, en répondant à ses aveux. Mais nous sommes trop pauvres. Nous nous repentirions plus tard d'avoir créé un foyer dans de misérables conditions. Vous êtes jeune! Cherchez une situation. Les bonnes places, les meilleures places dans la société sont à ceux qui les veulent. Sachez vouloir! Tout est là!

Que pouvait faire mon ami? Il était trop âgé pour préparer les grandes écoles. Du reste, l'étude qu'il avait toujours négligée l'attirait peu.

— J'irai à l'étranger, lui dit-il. Je mourrai à la peine ou je ferai fortune.

Et elle, écoutant ses projets d'aventure, un soir de printemps, dans le jardin, avait cueilli sur un vieux mur, une grappe de glycine et, la lui tendant comme un gage de sa promesse, elle avait dit :

— Allez, mon ami, et que le bon Dieu vous aide! Je vous aime et je vous attends!

Lui, vivait de ses souvenirs et gardait au milieu des pires

épreuves une sérénité souriante et un courage invincible. La femme aimée dont l'image obsédait sa mémoire était pour lui comme une douce étoile dont la clarté pure illumine la plus sombre nuit. Il se reposait dans son amour comme dans la fraîcheur d'une oasis où les verdures sont légères et les sources murmurantes.

Je l'ai vu les doigts ensanglantés bâtir une hutte de branchages et de planches, dans un coin de forêt sous la neige, par un froid polaire, et sourire à mes plaintes, en me disant : « C'est pour elle ! »

Je l'ai vu, au temps de la fenaison, dompter une révolte de métis, partir avec eux pour faire les foins à plusieurs lieues de la ferme, coucher sous la tente, son revolver à la ceinture, attendant à chaque minute une brusque irruption des rebelles et même à cette heure, pressant sur ses lèvres une médaille bénite et priant la Vierge de lui conserver la vie pour qu'il puisse faire triompher son amour.

Des années passèrent. Notre constance était récompensée. Nous avions fait quelques économies. Un immense domaine était à nous. L'élevage du bétail commençait à nous rapporter de beaux bénéfices. Nous avions appelé dans le voisinage d'autres colons français qui végétaient dans la région des grands lacs. Ils établissaient des fabriques de porc salé, des usines pour la préparation des fourrures. C'était comme un coin de la France transporté dans la prairie canadienne. Déjà nous parlions d'élever une église de bois, de demander à Paris un religieux proscrit pour nous servir de chapelain.

Mon ami exultait. « Six mois encore, disait-il, et je retourne en France. Quand je reviendrai à la colonie, je ne serai plus seul. Elle m'accompagnera. On nous construira une jolie maison de planches, avec des balcons et des vérandahs, et sur la façade se balanceront des grappes de glycine, la douce fleur de nos fiançailles, qui tous les jours nous redira, l'un à l'autre, combien nous nous sommes aimés. »

L'hiver fut rude. Un soir, après plusieurs heures passées en traîneau, sur les neiges, mon ami rentra grelottant de fièvre. Le lendemain une pneumonie se déclarait avec de tels caractères de gravité que je désespérai de le sauver. Son énergie fut plus forte que le mal. « Je veux vivre, répétait-il toujours, je veux guérir. Elle m'attend ! »

Malgré toutes les prévisions du médecin, quinze jours plus tard, il entrait en convalescence. Alors, il fallut partir tout de suite, même avant la guérison complète. Rien ne le retint.

— Le soleil de France achèvera de me remettre, disait-il, le soleil de France et sa tendresse.

Je l'accompagnai donc. Par petites étapes, nous fîmes, avec d'infinies précautions, le voyage de Winnipeg à New-York. A mesure que le voyage s'avançait, les couleurs revenaient à ses joues ; la force, à ses membres anémiés. Il respirait mieux, parlait plus vite.

— Chaque tour de roue me rapproche d'elle, disait-il.

Pauvre cher ami !... Quelle puissance d'amour brûlait dans son cœur et qu'il était beau cet amour, et généreux, et grand, et chaste ! Quelle femme a été plus aimée que cette femme !

A New-York, plusieurs lettres de France l'attendaient. Lettres inquiètes des vieux parents pour lesquels l'éloignement avait été si terrible pendant ces longues semaines de la maladie de leur fils !

Je m'occupais à débarrasser une valise de son contenu tandis qu'il décachetait ses chères missives, pleines de questions inquiètes et de nouvelles du pays.

Tout à coup, j'entendis un cri rauque. Je me retournai brusquement. Mon ami, les traits convulsés, les yeux fixes, s'affalait dans un fauteuil en portant la main au cœur. Je courus à lui. Avec un sourire effrayant, il me tendit la lettre.

La fiancée n'avait pas su l'attendre. Un autre homme l'avait aimée, riche celui-là, capable de satisfaire sa vanité et ses désirs de luxe. Elle avait épousé cet homme.

Mon ami mourut le lendemain. Il dort là-bas, de l'autre côté de la mer. J'ai brûlé ses papiers et de ce que contenait le sachet de velours, je n'ai gardé que la branche de glycine flétrie ! Je ne m'en séparerai jamais, à moins de rencontrer cette femme un jour, cette femme qui l'a trahi...

Quelques jeunes filles pleuraient. Régine, blanche comme une statue, les dents serrées, jouait fébrilement avec ses bagues.

— Brrr ! s'écria le docteur en se frottant les mains. Tu avais raison, mon cher Etienne. C'est une histoire lugubre. Vois donc ces petites filles qui larmoient et ces messieurs qui ont des figures d'enterrement. Qu'on nous fasse un peu de musique pour nous égayer. Marie-Adèle va nous chanter une romance.

On se levait de table pour passer au salon. Les robes claires s'éparpillaient dans la vaste pièce meublée à l'antique. Des groupes de jeunes filles chuchotaient près des fenêtres. L'un après l'autre, les vieux messieurs entraient dans le cabinet du docteur transformé en fumoir ; ma sœur aînée jouait au piano une valse lente et, tentés par la tiédeur exceptionnelle de l'air, beaucoup de jeunes, voyant la porte de la terrasse ouverte, descendaient par deux ou par trois vers les jardins baignés de clair de lune.

Je sortis à mon tour. J'avais besoin d'être seul. Ma tête était en feu. Je sentais mon cœur lourd de toutes les tristesses que l'on avait dites et de quelques autres que je croyais avoir devinées. « Il y a un mystère entre Etienne et Régine, me répétais-je. Quel mystère?... »

L'alanguissante odeur des lilas, des seringas et des iris embaumait le soir. Les feuillages des arbres se découpaient en masses sombres sur le ciel extraordinairement pur où, près de la lune, brillait une seule étoile. Des chiens aboyaient dans la campagne et de la maison venaient des rumeurs de voix et des éclats de rire, avec les derniers accords de la valse lointaine.

Je m'enfonçai sous les marronniers couverts de milliers de quenouilles blanches et soudain j'entrevis la robe claire et la silhouette élégante de Régine. Elle marchait à dix pas devant moi. A côté d'elle, malgré l'ombre épaisse des hautes branches dans laquelle il semblait enseveli, je reconnus la haute taille d'Etienne Marlèze.

Ils étaient arrivés devant un bosquet de chèvrefeuille qui terminait brusquement l'allée. Ils y entrèrent. Je m'approchai à pas de loup et, caché sous les frais branchages d'un lilas, j'assistai à cette scène, que je n'oublierai de ma vie.

— Oh! disait Régine à voix basse et indignée, quelle cruauté raffinée que cette histoire contée dans des circonstances pareilles... On ne torture pas de la sorte une pauvre femme!

— Vous avez eu dix minutes de souffrance, répondait Etienne d'une voix brève et coupante, et vous vous plaignez déjà. Moi j'ai souffert et lutté cinq ans! Demain, le monde vous reprendra et vous oublierez ce fâcheux incident comme au réveil on chasse le cauchemar de la nuit... Mais demain, moi, quelle sera ma vie?... J'aurais dû mourir, comme je disais tout à l'heure, qu'était mort cet ami supposé. La réalité est plus dure que la fiction. Il faut vivre!...

Régine balbutiait, son beau visage ravagé par une intense émotion, ses mains crispées sur les branches de chèvrefeuille :

— Pouvais-je supposer que vous m'aimiez ainsi!... J'avais promis, mais j'étais si jeune, vous étiez si jeune! Je pensais : « Il m'a oubliée! » Vous n'écriviez pas! Vous ne reveniez pas!...

— Je vous avais donné ma promesse!... Je n'ai jamais su tourner de belles phrases. Je croyais que l'on prouvait son amour mieux par des actes que par des paroles. Triple fou! Dans l'atmosphère d'élégance et d'aristocratie où vous vivez depuis des années, combien la possibilité d'un mariage avec le pauvre fermier canadien devait vous faire sourire!...

— Non! ne dites pas cela! C'est faux! Je vous attendais, je vous aimais; mais j'étais sans nouvelles. J'en vins à me persuader peu à peu que mon image s'obscurcissait dans votre mémoire, que vous ne reviendriez plus. Les années passaient. J'allais devenir une vieille fille. Une occasion s'est présentée pour moi d'épouser un galant homme. Quelle autre femme, pauvre et seule au monde comme j'étais, n'eût pas agi comme j'ai agi? Fallait-il briser à jamais ma vie pour celui que je pensais ne plus revoir?

— Vous dites vrai!... Mais comme elles sont décevantes et involontairement cruelles vos paroles! C'est donc là ce que vous appelez l'amour? Insensé! Insensé que j'étais!... L'amour qui, pendant cinq ans, a rempli ma vie, l'amour que j'avais fait assez beau, assez doux pour qu'il me tînt lieu de patrie, de foyer, je croyais qu'il vivait aussi dans votre âme, avec une abnégation, une intensité égales! Insensé!... Les amours semblables ne sont pas de ce monde!

A la lumière de la lune qui baignait le fier profil du jeune homme, je vis des larmes rouler sur sa joue basanée. Devant lui, Régine, adossée à la paroi de feuillage, semblait une vivante figure de la douleur.

— Pardonnez-moi, fit-elle. Je me hais de vous avoir fait tant de mal! Mais pourquoi vous désespérer ainsi? Toute votre vie est devant vous! La lutte et les aventures vous reprendront. Vous oublierez!... Le bonheur que vous méritez, une autre femme, meilleure que moi, vous le donnera.

Etienne remua tristement la tête.

— La lutte, les aventures, murmura-t-il, à voix plus basse et comme en se parlant à lui-même, pour les recommencer, il faudrait reprendre goût à la vie. Qu'est-ce que j'étais jadis? Rappelez-vous mon adolescence, ma première jeunesse. J'étais apathique, paresseux, je redoutais l'effort. Rien ne m'aiguillonnait, ni le souci d'une situation à conquérir, d'un peu d'argent à gagner. D'instinct, je haïssais la lutte. Je n'ai eu de vaillance, d'énergie et de ténacité que pour mon amour... Lui disparu, le vieil homme reparaîtra. Quant à aimer une seconde fois, cela me semble au-dessus de mes forces, car pour aimer, il faut croire à l'amour. Je n'y crois plus!

Des pas d'enfants résonnèrent au loin sous la charmille et plusieurs voix crièrent dans la nuit, avec des inflexions chantantes :

— Régine! Régine!

— On vous appelle, fit Etienne. Je vous ai trop retenue. Allez et soyez heureuse!

Régine reprit à voix basse et sur un accent d'ardente prière :

— Dites-moi que vous me pardonnez!

— Le pardon, gémit le jeune homme. Plus tard, oui, plus tard, mais pas aujourd'hui, la blessure est trop saignante, je ne puis pas!

Sa voix s'éteignit dans un sanglot, tandis qu'il faisait signe avec la main :

— Allez! Allez! On vous attend! Laissez-moi! Je suis à bout de forces!

Régine sortit du bosquet et s'éloigna, les épaules secouées d'un frisson, la tête penchée sur la poitrine, la traîne de sa robe mauve bruissant faiblement snr le sable de l'allée.

Le cœur palpitant d'émotion, je continuais à épier Marlèze. Il avait fait deux pas dans le bosquet et par une large échancrure ménagée entre les branches, il regardait la campagne d'en-dessous, paysage tranquille sur lequel la pâle lumière de la lune glissait imprécise et bleue, caressant la lisière des bois, touchant les troncs des arbres, s'étalant sur le ruban onduleux des routes et mettant autour des îlots d'ombre, sur l'étendue horizontale des prairies, des lacs de lumière. Deux rossignols prolongeaient dans l'air sonore leurs notes lentes. La nuit semblait se recueillir pour les écouter.

— Mon Dieu!... murmura Marlèze, et sa voix triste était grave et suppliante comme dans la prière, qu'est-ce donc que l'homme et que les sentiments de l'homme?... J'avais cru à l'amour, à celui qui élève, qui virilise, qui illumine toute l'âme. Cet amour n'est pas de ce monde. Mon Dieu! mon Dieu!... Pour qui désormais vivre ma vie? Sur qui reposer mon cœur, puisque tout ici-bas est vain et fragile!...

Il essuya ses yeux, resta immobile un instant, le front dans ses mains, puis s'éloigna sous les marronniers.

Je repris à mon tour le chemin du salon.

Le piano s'était tu. Régine causait affectueusement au milieu d'un groupe de cousines. Mais déjà les vieilles tantes se levaient pour donner le signal du départ.

— Comme il est tard, mes enfants! Une heure indue!

On riait, on s'embrassait, on se promettait d'autres bonnes soirées, tandis que Rosette apportait les mantes d'été et les chapeaux de paille.

— Au revoir, au revoir, Régine!...

Mais Régine voulait être aimable jusqu'au bout.

— Je vous accompagne à la grille du jardin, mes chères tantes.

La terrasse s'emplissait du joyeux tapage des départs. On ouvrait la porte donnant sur la rue déserte. Appuyée au bras de

son mari, les épaules couvertes d'une écharpe de dentelle blanche, Régine distribuait les poignées de mains et les sourires.

A leur tour, Etienne et sa mère arrivaient au portail.

— Adieu, petite, murmura Mme Marlèze en embrassant affectueusement la jeune femme.

— Adieu, ma cousine!

Marlèze, son chapeau à la main, s'inclinait à son tour devant les nouveaux mariés. La minute solennelle avait sonné. Ces deux êtres qui s'étaient aimés allaient se séparer pour toujours.

Régine tendit vers le jeune homme une main hésitante. Il la prit à peine au bout de ses doigts et ne la serra point. Leurs regards se rencontrèrent, celui d'Etienne froid, comme perdu ailleurs, dans un autre monde; celui de Régine, douloureux et tendre, plein d'une muette prière. Aucune parole ne sortit de leurs lèvres.

Je regardais, retenant mon souffle.

Marlèze offrit son bras à sa mère et, réglant son pas sur celui de la vieille dame, il l'entraîna dans la rue caillouteuse, où les grands murs des jardins voisins projetaient leur ombre.

Régine frissonna sous ses dentelles.

— La nuit fraîchit, articula M. de Romieux de sa petite voix claire. Il faut rentrer, ma chérie. Vous prendriez mal. Savez-vous qu'ils sont charmants tous ces cousins de province!... Et ce beau ténébreux de Canadien!... Un vrai type de héros de roman! Très poignante son histoire d'amour, ne trouvez-vous pas? Il faut que je prenne quelques notes, ce soir même. C'est un sujet tout de délicatesse et de nuances. J'en ferai une petite nouvelle exquise..., vous verrez!...

Oh! l'ironie poignante de cette phrase entendue à cette minute, la vision de cette femme au cœur meurtri, qui essayait faiblement de sourire, ce jardin fleuri, ces robes claires qui traînaient sous les branches... Jamais je n'oublierai cela!... Jamais je n'oublierai l'émotion qui me bouleversait tout entier, mon âme palpitante qui s'ouvrait pour la première fois au respect attendri, mais aussi à la crainte de l'amour, tandis que je suivais des yeux, là-bas, dans la rue tortueuse, les deux silhouettes de la mère et du fils, qui s'enfonçaient lentement dans la tristesse et dans la nuit.

Jean Vézère.

LES SALONS DE 1909

Vous souvient-il d'un conte charmant que nous avons tous lu dans notre enfance et qui s'appelle *les Habits du grand-duc?* C'était l'histoire d'un prince vaniteux et sot qui mettait toute sa gloire à se montrer plus richement vêtu qu'aucun autre souverain. Deux filous, exploitant sa sottise et sa vanité, s'étaient engagés à lui faire un costume de gala plus beau que tout ce qu'on pouvait imaginer et d'une étoffe inconnue jusqu'alors, mais si délicate, si fine et si précieuse que seuls les gens d'esprit pouvaient en percevoir le tissu. Au jour convenu, ils déshabillèrent le grand-duc et firent semblant de lui passer des vêtements sur la magnificence desquels ils s'extasiaient à mesure. Le prince était bien un peu gêné, mais devant le concert d'éloges de ses courtisans il fit bonne contenance et se rendit à son palais dans cet appareil. Sur son passage tout le monde admirait hautement son costume, car on avait entendu célébrer la vertu féerique de ces vêtements et nul ne voulait, en avouant qu'il n'y voyait rien, paraître plus sot que le voisin. Chacun allait donc renchérissant à qui mieux mieux, quand un enfant monté sur les épaules de son père s'écria : « Tiens le grand-duc est tout nu ! » A ce cri tout le monde revint à soi, on se regarda avec confusion et l'on se mit à répéter tout bas : « C'est vrai que le grand-duc est tout nu. » Le grand-duc s'esquiva en toute hâte pour aller passer des chausses ; les deux filous avaient disparu avec l'or et les pierreries qu'ils s'étaient fait octroyer.

Ce conte me revient à la mémoire chaque fois que j'entends parler d'art, que j'assiste à une vente de tableaux ou que je visite une exposition de peinture ou de sculpture ; il s'y passe quelque chose d'assez semblable à ce qui advint chez le grand-duc avant le cri du petit garçon.

Les marchands de tableaux et d'objets d'art ont eu l'incomparable talent de s'improviser « experts » et le talent plus grand encore de faire consacrer cette fonction par un ministre naturellement incompétent en la matière, mais arbitre souverain. Dès

lors ils se trouvent investis du droit exclusif de fixer eux-mêmes la valeur et le prix des œuvres qu'ils achètent et qu'ils vendent. Il en est résulté dans le domaine des beaux-arts un marché et une spéculation en tout semblables à la Bourse et où les marchands opèrent à la façon des financiers qui fixent les cours et décident la baisse ou la hausse suivant qu'ils sont acheteurs ou vendeurs. Le public a une tendance de plus en plus grande à classer les artistes d'après les prix qu'atteignent leurs œuvres. Cela n'est pas étonnant d'ailleurs, étant donné que la société moderne est essentiellement instable, qu'elle se recrute constamment de parvenus rapidement enrichis, qui ne se seraient pas enrichis aussi rapidement s'ils avaient eu des sentiments d'artistes et qui étaient trop occupés de s'enrichir pour chercher à acquérir par l'éducation le goût que la nature leur avait dénié.

Pour une semblable société, la valeur marchande est le critérium qui s'impose en matière d'art aussi bien qu'en toute autre matière; il dispense d'ailleurs de tout effort d'esprit et de toute connaissance spéciale.

Voilà pourquoi certains artistes, après avoir joui pour un temps d'une vogue inexplicable et injustifiée, tombent dans un discrédit également excessif et immérité. C'étaient ou des artistes dont un syndicat de marchands avait accaparé les œuvres et les avait montées de prix, eux une fois morts, ou des artistes vivants avec lesquels ces marchands avaient passé un traité pour s'assurer exclusivement leur production. Dès que le stock est écoulé, on fait la baisse pour racheter. Et voilà pourquoi il pourra nous arriver parfois, à propos d'artistes en vogue, de jeter une note discordante au milieu d'un concert d'éloges hyperboliques, et de crier tout haut que le grand-duc est tout nu, quand il l'est effectivement, et que tout le monde s'extasie sur la beauté de ses vêtements.

*
* *

Les salons de cette année sont extrêmement intéressants; depuis longtemps, on n'avait vu une semblable poussée d'art; la somme d'effort fournie, la somme de talent dépensée est considérable et, ce qui est particulièrement remarquable, c'est la variété de ces efforts et la liberté avec laquelle chaque tempérament cherche à se formuler.

Il est réconfortant de constater la puissance de cette sève. Sans doute, au cours de notre visite, nous aurons maintes fois à signaler de belles œuvres dues à des étrangers, mais ces étrangers, ce n'est pas chez eux qu'ils ont étudié, qu'ils vivent et

qu'ils exposent, c'est en France; c'est donc que la France reste la terre bénie où l'art peut germer, grandir et fleurir, la grande éducatrice sans les leçons de qui les facultés des autres peuples ne pourraient se développer qu'incomplètement. Ce qui demeure un peu inquiétant, c'est que, trop souvent, ces efforts considérables tendent exclusivement à l'exécution d'un morceau, à la réalisation d'une impression, sans que les artistes cherchent à aller plus loin; il semble même qu'ils croient qu'ils cesseraient d'être des artistes s'ils allaient plus loin et s'ils se servaient de ces éléments qui ne sont que des éléments pour en composer une œuvre. Aux causes multiples que nous avons déjà signalées comme ayant produit cette fâcheuse aberration, il convient d'en ajouter une autre, c'est la tendance que l'on a, sous prétexte d'esprit pratique, à abaisser le niveau de toutes les études; à remplacer l'enseignement classique par l'enseignement moderne, à faire prévaloir l'enseignement primaire sur l'enseignement secondaire et l'enseignement supérieur, à faire tout un monde des détails puérils de la pédagogie. L'esprit des générations ainsi formées devient incapable de s'élever aux idées générales; les hommes qui ont reçu cette éducation apportent dans la carrière qu'ils ont embrassée des cervelles de primaires et restent toute leur vie des primaires. Ce résultat apparaît nettement dans les beaux-arts où l'on rencontre une quantité de remarquables ouvriers d'art et relativement assez peu d'artistes. Cela est déplorable, car des praticiens habiles, il en naît dans d'autres pays, il ne serait même pas impossible d'en trouver plus facilement ailleurs que chez nous. Ce qui faisait la supériorité de notre race, c'était cette faculté qui lui était propre de toujours procéder par idées générales, de créer des théories, de poser des lois, de reconstituer un tout avec les éléments fournis par l'expérience, l'étude ou l'observation. Si nous renonçons de nous-mêmes à cette supériorité, si nous nous interdisons volontairement le domaine où nous étions maîtres, nous risquons de descendre au niveau artistique des autres peuples, peut-être au dessous. Ce niveau s'abaissera quand nous ne serons plus en mesure de donner cette sorte d'enseignement supérieur qu'on vient jusqu'à présent chercher dans nos écoles; tout le monde y perdra. Il y a là un danger auquel notre maîtrise encore éclatante nous ferme les yeux, mais auquel il faut prendre garde.

*
* *

La Société nationale à ses débuts s'était signalée par le luxe de son installation, par le soin avec lequel elle présentait et

mettait en valeur les œuvres exposées. Auprès d'elle l'autre salon paraissait un peu misérable. Il n'en va plus ainsi. Cette année, l'exposition de la Société des artistes français est remarquablement installée, sans rien qui tire l'œil d'ailleurs : tout a été étudié pour laisser compter les œuvres des artistes et leur donner toute leur importance.

La Société des artistes français a été fort heureusement aidée dans cette besogne par les magasins du *Bon Marché*; son traité pour l'aménagement des expositions ayant pris fin, elle a dû procéder à une nouvelle adjudication et les magasins du *Bon Marché* au lieu de fixer la somme qu'il demandait pour se charger de ces fournitures a offert de payer pour avoir cet honneur. Sans doute le geste n'est pas absolument désintéressé; c'est une réclame; mais c'est une réclame intelligente et bien entendue. A coup sûr, elle lui sera profitable, car cet aménagement est en vérité très bien compris et le salon de repos, en particulier, est composé et disposé avec beaucoup de goût.

L'avantage que présente encore le Salon de la Société nationale, c'est qu'en raison du petit nombre de ses membres, cette Société n'est pas obligée de limiter leurs envois; elle consacre même souvent une salle entière à l'exposition d'ensemble d'un artiste vivant; à la Société des artistes français, il faut être mort pour obtenir une semblable faveur.

Cette année, ce sont des dessins et pastels de M. Dagnan-Bouveret qui se trouvent réunis dans la salle VIII.

Cette exposition n'ajoutera rien à la gloire de M. Dagnan-Bouveret, si intéressante qu'elle soit; c'est que les 133 dessins ou études qui y figurent n'ont pas l'aisance, la vie qui font généralement le charme des études. On y reconnaît les qualités dont est fait le très grand talent de cet artiste, une incroyable puissance d'observation et d'analyse, le sens de la simplification, la pureté du goût. Ce n'est pas là un imaginatif; et si l'on admire la sûreté avec laquelle il réduit aux traits essentiels le visage grave et pensif d'une Bretonne ou les études d'un portrait, le sien en particulier, on est un peu déçu de lui voir suivre le modèle d'aussi près quand il s'agit d'une tête de Christ et de la lui voir traiter à la fois avec tant de science et tant de banalité. M. Dagnan-Bouveret n'est pas un imaginatif, mais c'est un observateur patient et un raisonneur savant. Ses dessins sont tellement simplifiés, tellement sûrs, tellement définitifs, qu'ils paraissent un peu froids. Ils se suffisent à eux-mêmes et il ne semble pas qu'il reste rien à ajouter à ces études. Cependant le grand mérite de M. Dagnan-Bouveret est précisément qu'ensuite

il pousse la peinture jusqu'à l'extrême limite de la facture et du fini sans en troubler la tenue et l'harmonie; tous les détails viennent prendre leur place sans que l'ensemble perde rien de sa simplicité et le résultat est un chef-d'œuvre complet. Jusqu'à cette année du moins, il en était toujours ainsi.

A la Société des Artistes français, avons-nous dit, il faut être mort pour avoir les honneurs d'une salle à soi; l'an dernier, Cabanel et Barrias s'en partageaient une assez mal éclairée; plus heureux, cette année, Albert Maignan en a une fort belle pour lui tout seul. Il s'y montre ce qu'il était en réalité, un amateur d'un goût exquis, comprenant et aimant passionnément tout ce qui est beau, artiste dans l'âme, mais d'ailleurs parfaitement incapable de rien produire par lui-même. Il a vu dans une église la jolie note d'une tapisserie ancienne sur la pierre nue et il l'a rendue avec infiniment de goût dans une petite esquisse charmante; il a été pris par les aspects féeriques de Saint-Marc, à Venise, et il y a travaillé, il y a vécu dans tous les coins avec délices; il y a fait entre autres une admirable étude du portail; il en a tiré son meilleur, on pourrait malheureusement presque dire son seul bon tableau, l'amiral Carlo Zeno, appuyé sur sa fille et venant toucher encore les trophées de ses anciennes victoires suspendus à l'entrée de l'église. L'architecture, qui joue là un grand rôle, est remarquablement traitée, l'arrangement des armes et des étendards, le découpage de la coiffure du vieillard, l'ajustement de l'écharpe de la jeune fille témoignent d'une recherche d'artiste. Pour la couleur, le peintre a été porté par le milieu; ces beaux rouges, ces beaux jaunes, ces bleus fins, toutes ces colorations vigoureuses et chaudes se ressentent du voisinage du palais des Doges et de l'Académie des beaux-arts. Mais, à part ces études et ce joli tableau de genre, l'ensemble est bien faible. Voici *les Derniers moments de Chlodobert* et *la Mort de Guillaume le Conquérant;* c'est du J.-P. Laurens, mieux que par Luminais sans doute, mais beaucoup moins bien que par J.-P. Laurens. Et voici *le Sommeil de Frà Angelico :* c'est du Luc-Olivier Merson, mais très inférieur au véritable Luc-Olivier Merson. Quant à ces grandes compositions : *le Tocsin*, *Carpeaux*, encore que cette dernière ait valu à son auteur la médaille d'honneur, elles attestent la grandeur mais aussi l'impuissance de l'effort.

Sans aller jusqu'à accorder une salle à chacun des exposants, la Société nationale les autorise au moins à envoyer plusieurs toiles et cela permet aux quelques artistes de premier ordre qui s'y trouvent de donner leur mesure. C'est fort heureux; M. René Ménard y aurait beaucoup perdu s'il n'avait pu exposer que deux

de ses six panneaux; de même M. Jacques Blanche, s'il n'avait pu exposer que deux toiles, et nous y aurions perdu plus encore.

M. Ménard expose l'*Age d'or*, *Rêve antique* et la *Vie pastorale*, trois diptyques destinés à l'Ecole de droit. Il est à souhaiter qu'ils y soient placés comme ils le sont au Salon, le grand horizon du *Rêve antique* encadré dans les larges masses des deux autres compositions. Cette belle décoration produit une impression profonde : elle est pleine à la fois de réalité et de rêve. Le point de départ est un paysage très nature, comme cela s'observe d'ailleurs chez tous les maîtres qui ont fait des paysages de style, mais il est construit comme de l'architecture, par plans horizontaux et verticaux, par grandes masses simples; l'ampleur et la simplicité des lignes, l'unité du grand parti de coloration adopté, la façon dont la lumière est répandue et surtout le rapport du ciel avec le paysage, donnent à celui-ci son style et son caractère. Le ciel si pur et si finement nuancé de l'*Age d'or* et la valeur des verdures sur ce ciel mettent dans ce tableau un calme solennel et quelque chose du charme mystérieux d'un bois sacré. C'est le ciel triomphant du motif du milieu avec ses beaux nuages resplendissants et majestueux qui en font un paysage de rêve; et c'est le ciel mouvementé de *la Vie pastorale* qui anime d'un puissant souffle de vie cette paisible composition.

Cependant, à cette belle œuvre on pourrait adresser certaines critiques; on ferait, par exemple, observer à M. Ménard qu'à l'époque, ou plutôt dans l'âge où il nous transporte, les aqueducs des Romains n'étaient pas encore en ruines; étaient-ils même déjà construits? Ce reproche peut paraître une chinoiserie quand il s'agit d'une peinture décorative; il n'en est rien; en accusant à cette ruine d'aqueduc (dont on comprend parfaitement l'utilité comme ligne, quoiqu'elle soit un peu maigre) un système très spécial de construction, le peintre lui assigne une date, alors que son tableau n'en doit pas avoir. En même temps les personnages, ce cheval et son conducteur, qui semblent découpés dans un métope du Parthénon, ces femmes dont les draperies sont plissées d'après des sculptures grecques, marquent également une époque — qui se trouve être une autre époque. Ce qui est plus grave, c'est que ces figures, sans lien entre elles, forment des motifs isolés et nuisent à la grande unité du cadre; c'est aussi qu'elles ressemblent trop à des statues de pierre ou de marbre : elles ne sont ni assez vivantes ni assez irréelles. Il eût été préférable de les supprimer ou bien il fallait les traiter autrement. Exception faite pour le groupe de la *Vie pastorale* qui compte bien avec l'ensemble. Ce ne sont d'ailleurs là que des critiques de

détail dictées par le désir qu'on aurait de n'avoir ici qu'à admirer.

M. Besnard a envoyé un panneau destiné à la coupole du Petit Palais et faisant partie d'un ensemble dont nous avons déjà vu d'autres fragments. Il sera curieux de voir cette coupole terminée. Pour juger ce panneau, la *Plastique*, il se faut bien rappeler les précédents On se rend compte alors de la puissance de souffle qui anime toute cette composition; on retrouve les colorations qui relient les différents panneaux et en font un tout, et l'on se demande déjà s'il existe dans l'histoire de la peinture quelque chose d'aussi grand. L'audace et l'aisance avec lesquelles les figures sont jetées dans l'espace, le cadre de nuages et de rochers dont elles sont entourées, tout cela est surhumain; M. Besnard semble animer des rêves et leur donner la vie. La vie! c'est là ce qu'il peint toujours, et tandis que Michel-Ange pour l'exprimer a eu recours à une abstraction symbolique, lui la concrétise et nous la fait voir. Dans ce panneau tel qu'il est exposé, on aimerait à trouver aux figures féminines un peu plus de finesse et de noblesse; c'est peut-être que M. Besnard est un puissant plutôt qu'un délicat; mais encore faudrait-il, avant de se prononcer, voir les choses en place et à leur distance.

M. Jacques Blanche est également un artiste hors de pair et auquel il faut faire une place à part. Lui aussi donne tout d'abord à son sujet, quel qu'il soit, une ampleur, un caractère qui en fait une œuvre de maître. De même que M. Besnard, ce qui le distingue surtout, c'est sa liberté d'étude et de facture. Dans ses portraits, il dégage le caractère propre du modèle, il l'éclaire, l'entoure, en compose le geste et l'ajustement, de façon à mettre en relief ce caractère. Aussi, chacun de ses portraits est-il une œuvre et un tout complet; on n'en trouverait pas deux qu'on puisse rattacher à une même formule. Il semble que, cette année, M. Blanche se soit surpassé; et, sans parler de ce somptueux étalage de robes japonaises où il montre toute sa science de la composition et de la couleur, on ne sait ce qu'il faut plus admirer, de l'étrange et prenant portrait de *Mrs Noble* ou de l'esquisse si intense de vérité et de vie du portrait de *sir A. N.* Les envois de MM. Ménard, Besnard et Blanche s'imposent comme des œuvres exceptionnelles; ils écrasent un peu le reste de l'Exposition de la Société nationale.

M. Auburtin s'obstine à faire de la décoration. Singulier entêtement chez un peintre qui a d'autres qualités, mais qui n'a ni le sens de la composition, ni le sentiment de la couleur, qui ne comprend pas ce que c'est que d'arranger une coiffure, une draperie, une touffe de verdure, de chercher une forme de terrain, et s'imagine

que, pour qu'une figure soit décorative, elle doit être mal dessinée. On se demande avec sollicitude ce que cet artiste peut bien faire des immenses toiles qu'il expose chaque année. *L'Essor*, tel est le sujet de celle-ci; le livret ajoute : « La lumière naît, la nature resplendit; et la pensée humaine endormie s'éveille, s'élève, s'élance, libre, radieuse, immortelle. » Ah! il n'y va pas par quatre chemins, M. Auburtin, et il ne doute de rien. Ce n'est pas que ce sujet soit à dédaigner, et M. Besnard en aurait probablement tiré quelque chose de fort beau, mais il n'était pas facile à traiter, et M. Auburtin nous l'a bien prouvé. Que tout, dans sa toile, est quelconque et insignifiant! Il devrait essayer de faire tout simplement du paysage d'après nature; il est très consciencieux, il a une vision assez fine de la lumière, il réussirait peut-être. Quant à la décoration, depuis le temps qu'il s'y essaye, la preuve est faite; il suffit, d'ailleurs, de regarder la bordure de petits feuillages dont il a encadré sa composition pour lui certifier, à coup sûr, qu'il ne sera jamais un décorateur.

M. Cannicioni, au contraire, en a toutes les qualités; sa *Douleur d'Orphée* est une belle page pleine de charme et de poésie. Le paysage très vrai, très bien établi, est ramené à une tonalité générale où cependant chaque détail conserve sa valeur et sa couleur; la figure d'Orphée est belle de geste et bien accompagnée par la draperie; les groupes se tiennent bien; laissant à la figure principale son importance, ils forment des masses qui comptent avec le décor; les poses sont simples, naturelles; tout l'ensemble est harmonieux, calme et d'un caractère élevé.

Le tableau de M. Dewambez, destiné à la Sorbonne, *Réception de l'Ecole normale par le conseil de l'Université*, est vigoureusement peint, bien présenté et d'un découpage ingénieux; il est un peu trop vivant pour un sujet aussi grave; il y a là des têtes de normaliens qui frisent la caricature, le conseil de l'Université lui-même éveillerait plutôt l'idée de quelque bal costumé que celle d'un corps d'Etat accomplissant une haute fonction; par le réalisme des figures, par l'intensité de vie qu'il a donnée à ses personnages, M. Dewambez souligne le contraste choquant qui existe effectivement entre le type moderne et familier de ces bourgeois habitués à vivre en veston ou en jaquette, et cette toge solennelle qu'ils ne mettent qu'exceptionnellement, et qu'ils ne savent pas porter.

Trop réelles aussi, et d'une facture un peu lourde pour une décoration, les *Vendanges* de M. Dupuy, qui seraient un beau paysage si ce n'était qu'un paysage, et il est fâcheux que ce sujet et cette décoration ne soient pas échus à M. Gontier qui, dans

une toute petite toile inspirée de René Bazin, la *Terre qui nourrit*, montre de rares qualités de décorateur. Sans doute, ce tableau rappelle un peu Puvis de Chavannes, mais il le rappelle d'une façon qui n'a rien de désobligeant pour M. Gontier ; c'est de la peinture qui reste colorée dans une gamme très douce : le paysage forme un joli décor, les pampres très chauds de ton sont d'un joli dessin, riche et élégant.

C'est encore dans la décoration qu'il convient de ranger deux beaux paysages de M. Quittner, l'*Ecluse* et *Jardin d'auberge*, d'une tonalité un peu grise, mais qui restent néanmoins très vrais. Dans l'*Ecluse*, l'importance donnée à la masse d'eau qui s'écoule produit une singulière impression de grandeur; dans le *Jardin d'auberge*, la lumière papillote joliment à travers les arbres et vient tacher curieusement les tables et les chaises, qui donnent à cette toile le relief de la nature sans enfoncer ni trouer le mur.

M. Gorguet, à qui l'on doit de si beaux cartons de tapisseries, a assumé la tâche ingrate de terminer l'œuvre d'un autre. Dans ce panneau, qui complète une série déjà en partie exécutée, il a dû conserver un cadre qui n'est pas de lui, se tenir dans des colorations qui ne sont pas les siennes et ce n'est pas lui qu'on y retrouve. Il expose en même temps une jolie petite figure de baigneuse tout ensoleillée, mais il est bien regrettable que depuis quelque temps il ne nous envoie plus de ces portraits si fins d'observation et si précieux où il excellait.

Il faut savoir infiniment de gré aux peintres qui, au lieu de se borner à une étude, s'efforcent de faire un tableau, et plus encore à ceux qui y réussissent. Dans cet ordre d'idées il faut citer en première ligne les envois de M. Cormon. *La Légion romaine se reforme après le combat* nous raconte un de ces formidables chocs de nations où se décidaient les destinées du monde, dont l'histoire conserve la mémoire et que notre imagination grandit encore. Sur une plaine immense la ligne des Romains s'étend à perdre de vue; c'est le fourmillement d'une foule que les tuniques colorent d'un ton général, d'un rouge vigoureux où de place en place seulement se précise un détail, chante une note de couleur et sur laquelle on voit confusément briller des armes. Mais si M. Cormon a supérieurement rendu l'aspect de cette foule à la fois confuse et en ordre, à la fois en mouvement et au repos, c'est par le cadre qu'il a exprimé le drame ; c'est par cette grande plaine sinistre, par ce ciel tragique, par les rayons de soleil qui filtrent entre ces gros nuages sombres, viennent éclairer par place la ligne des Romains, en rompre l'uniformité et en faire sentir l'immensité. C'est aussi par l'harmonie étrange et puissante de

cette coloration rouge et bleue. C'est encore le cadre de la *Chasse à l'Ours* qui donne tant de caractère à cette composition; c'est ce ciel fantastique où les nuages semblent une chevauchée d'êtres surnaturels, c'est ce paysage sauvage, ce sont ces montagnes abruptes qui nous transportent dans le monde de rêve où l'on se plaît à imaginer l'existence des premiers hommes, alors que toutes les forces de la nature en présence devaient les faire vivre au milieu d'un continuel prodige.

M. Boutigny avait coutume d'envoyer de fort jolis tableaux de dimensions moyennes; il semble s'être un peu perdu dans son immense toile de cette année. On y retrouve certaines de ses qualités; le fond est joli, toute la partie de droite du tableau est bien traitée, et les figures y sont bien dans l'air, mais la partie de gauche est théâtrale et ne présente plus la délicatesse que l'on attendrait de M. Boutigny. En outre, cette toile manque d'unité; on sent que les figures y ont été placées une à une : c'est un assemblage de petits épisodes individuels qui ne concourent pas à une action générale. Enfin, on y remarque des naïvetés un peu enfantines, telle la bombe qui éclate et tue deux hommes, tandis que les autres continuent à battre le tambour et à jouer du trombone d'un air toujours aussi martial. M. Boutigny n'a jamais vu éclater un obus.

M. Jacquier s'est consacré à raconter notre épopée militaire de la Révolution et de l'Empire. Il y choisit des épisodes ou des scènes qui lui permettent d'exprimer une idée générale et il les traite avec un sentiment profond. C'est de la peinture saine en même temps que de très belle peinture. Le sujet qu'il a choisi cette année et qui est tiré de Victor Hugo est un peu romance, mais c'est peint si sérieusement, si sobrement et si sincèrement qu'on n'y prend pas garde.

M. Fouqueray, lui aussi, célèbre une de nos gloires passées — bien passée, hélas! aujourd'hui, notre gloire maritime — et le triomphe de Duquesne et de Tourville à Palerme lui inspire un admirable tableau, bien composé, bien peint et d'un grand effet dramatique. Le fouillis des mâts, des vergues, des ancres avec les lignes verticales des avirons levés forme un beau décor que remplissent la lueur et la fumée de l'incendie; et au milieu de cette scène terrifiante, la barque qui passe majestueusement sous les plis du grand pavillon blanc de la marine avec cette tenture rouge qui traîne dans l'eau, apporte une note pleine de noblesse et de somptuosité. M. Fouqueray s'affirme peintre dans toute la force du terme par les notes bleues du ciel qui jouent à travers les nuages de fumée et les rouges intenses et sourds du premier plan.

De M. Hoffbauer, l'*Emeute*. Ce sujet a été traité souvent ces dernières années, toujours plus ou moins comme une illustration assez banale, avec des intentions de mélodrame. M. Hoffbauer en a tiré un effet saisissant. L'émeute, on ne la voit pas. C'est le soir : les cuirassiers vont charger. En avant du rang qui met le sabre à la main, on voit une lueur qui semble le reflet d'un incendie; en arrière, le vide; dans le fond, un échafaudage, une palissade derrière laquelle on sent que les troupes sont massées, entre les planches desquelles on voit par place briller dans l'ombre le reflet d'un casque. C'est sobre, silencieux et sinistre.

D'autres peintres semblent très différents de ceux-ci, parce qu'ils prennent leurs sujets dans les circonstances les plus communes de la vie journalière et leurs personnages dans des milieux qui n'ont rien d'héroïque; ils sont en réalité de la même école et procèdent absolument de la même façon. Eux aussi demandent à la nature des documents pour composer une scène qui exprimera une idée. Voici les *Noces d'or* de M. Déchenaux; ce tableau n'a pas obtenu la médaille d'honneur, il n'en est pas moins le morceau capital du salon des Artistes français.

Ce n'est point une juxtaposition de portraits ni une scène saisie comme une photographie instantanée; c'est une synthèse. Dans un intérieur de paysans, on célèbre les noces d'or des grands-parents; on est à la fin du repas; debout sur une chaise, la petite-fille récite son compliment, le grand-père, accoudé sur la table, l'écoute et la regarde avec un mélange de fierté et d'attendrissement; toutes les figures expriment le ravissement, tandis que la petite dernière s'est endormie sur son bras. Tout dans cette scène est profondément observé et remarquablement rendu, la gaucherie gentille de la petite fille, la forme de tête du vieux, ses épaules tassées et son sourire ému, les lèvres rentrées de la grand-mère qui n'a plus de dents et la franche gaieté de tous les autres ; cela est sincère et sans être caricatural. Ce sont là de petites gens, mais de braves gens : nous sympathisons avec eux et nous sommes heureux de leur bonheur. Et ce tableau est bien l'œuvre d'un Français, plein de cœur et d'esprit, d'émotion et de malice.

M. Déchenaux n'a pas cherché à idéaliser ses types, il les a faits vrais; il a nettement accusé leurs médiocrités physiques, leur médiocrité intellectuelle et la médiocrité de leur condition, et il nous montre, au milieu de leurs petits ridicules, combien ce sont de belles choses, nobles et respectables, que l'union de la famille, le respect des aïeux, la sollicitude des parents pour l'éducation des enfants. Tous, tant que nous sommes nous autres Français, nous faisons comme M. Déchenaux : nous sourions de ces sen-

timents, nous nous en moquons un peu, mais nous les professons et, en fin de compte, ils n'existent tout à fait que chez nous.

M. Déchenaux a peint cette toile avec largeur, dans cette belle matière qui est la sienne. Si l'on se permettait une réserve au sujet d'une si belle œuvre, on regretterait que le fond ne soit pas un peu atténué, les saucissons du plafond, les cadres cloués au mur, qui sont autant de notes d'observation très justes, viennent un peu en avant et nuisent au relief des figures.

Très juste d'observation aussi et très bien rendu, le tableau de M. Bédorez, *Chez les modistes*, mais il n'atteint qu'à la drôlerie; il en est de même de celui de M. Jonas, les *Vainqueurs*, qui touche à la caricature. M. Henri Royer a peint avec le caractère de gravité et de recueillement qu'inspire toujours la Bretagne, des *Brûleuses de goëmon* simples et distinguées, peut-être un peu trop distinguées; mais enfin c'est un beau tableau, bien présenté. Et c'est aussi la Bretagne qui a inspiré à M. Désiré-Lucas cette belle *Procession*. La scène est disposée avec beaucoup d'intelligence; le long de la mer, la longue file s'éloigne, se dirigeant vers l'église qui est au fond du tableau; le ton du ciel, le ton de l'eau, les lignes verticales des mâts des bateaux et les notes fines et riches des bannières font un joli décor, un ensemble à la fois joyeux et recueilli. M. Guillonnet a une perception très délicate de la lumière et rend merveilleusement le plein air : il nous le montre encore cette année dans son *Retour du marché* et surtout dans son curieux petit tableau, la *Rencontre de l'homme*. M. Weisser n'a pas de chance, il envoie de fort beaux tableaux que l'on perche toujours au deuxième étage; celui de cette année, *Avant le soir*, rend bien la poésie de la campagne à la chute du jour : les figures sont bien dans l'air, la lumière est fine, le fond bien en valeur. On pourrait aussi réclamer en faveur de M. Hunter dont la *Première communion* placée tout en haut et que personne ne voit est d'un grand sentiment et très habilement présentée. Enfin, il faut encore citer le *Baptême des enfants trouvés*, de M. Biloul.

Le *Soir de fête* de M. Tessier est gai et finement nuancé; c'est une fête aristocratique; les figures sont élégantes, joliment éclairées; l'impression donnée par cette lumière de lanternes vénitiennes est très juste. On ne peut en dire autant de l'*Algue* de M. Chabas. Ce peintre, ainsi que plusieurs autres, travaille en pleine convention. Sa baigneuse est très jolie, gracieuse et élégante, mais de cette grâce et de cette élégance voulues, affectées, étudiées qui sont si agaçantes dans la peinture anglaise. Il l'a éclairée de reflets roses et mauves ravissants, mais absolument faux et

trop manifestement faux sur le ton de l'eau. M. Avy a fait une grande étude dans les jardins de Versailles, et il y a placé après coup ses *Princesses modernes*; il a eu le plus grand tort : elles viennent là tout à fait hors de propos. Des personnes aussi bien mises ne formeraient pas un groupe aussi apprêté dans une allée où tout le monde passe, à moins qu'il n'y eût en face d'elles un photographe (ce qui est encore possible). En outre, si le groupe de bronze est juste de valeur, le groupe des femmes ne l'est pas. M. Avy a sans doute fait une étude à Versailles, puis il a fait un groupe de belles dames dans son atelier (à moins qu'il ne l'ait fait de chic avec une photographie) et il a compté sur son habileté pour arranger le tout. Nous reconnaissons volontiers la très grande habileté de M. Avy, mais à procéder ainsi il la gâchera. Depuis longtemps, M. Bail fait de la peinture absolument conventionnelle, mais au moins jusqu'à présent avait-il eu le bon esprit de représenter ses sujets en lieu clos; cette année, il éclaire comme de coutume ses *Communiantes* à la lueur d'une lampe et il ouvre à côté d'elles une loggia en plein air; c'est une absurdité.

Au milieu d'un engouement général, nous avons signalé déjà la réelle faiblesse des peintures de M. La Touche. Ce peintre traite ses sujets dans un ton général harmonieux et chaud, imité de la patine des tableaux anciens; il leur donne ainsi une apparence séduisante qui en impose à ceux qui ne regardent pas de trop près. Mais les artistes qui ont recours à de semblables artifices les emploient toujours avec plus de soin au début, que dans la suite où leur procédé devient machinal. Et c'est ce qui arrive ici. Les admirateurs de la veille sont obligés de reconnaître qu'aujourd'hui le procédé de M. La Touche ne suffit pas à dissimuler la pauvreté de sa composition, l'inconsistance de ses figures et la médiocrité de son dessin. Mais, malheureusement, ce n'est pas tout, et en même temps qu'un décorateur, voici que M. La Touche s'avise d'être un penseur; c'est à cette ambition que nous devons le *Pont des Arts*. Sur ce pont, il nous représente de vieux messieurs qui se congratulent chaleureusement; soyez sûrs qu'ils ne pensent pas un mot de ce qu'ils disent, et, qu'au fond, ils se jalousent et se détestent; tant le monde est faux et pervers! Sur le pont des Arts également, un jeune artiste, les mollets sanglés dans ses leggins, et sa boîte à couleurs pendue au bout d'une courroie, s'en va faire une étude de nature à la campagne, le bras passé autour de la taille d'une jeune blanchisseuse qu'il... oubliera sans doute au premier jour; ô jeunesse! Sur le pont des Arts encore, une jeune modiste, le nez au vent, semble chercher qui lui offrira un fiacre pour lui éviter la

peine de porter son grand carton à chapeau; ô Paris, ville de perdition! Et sur le pont des Arts, enfin, voici le grand homme arrivé. Ce grand homme arrivé (qui a plutôt l'air d'un chef de bureau ou de tout autre fonctionnaire de l'administration) est revenn de tout; il sait ce que vaut la gloire et estime à son prix cette vaine fumée, et il regarde d'un air indifférent et désabusé la petite Victoire en plâtre doré que porte un marchand de moulages italien et qui semble lui tendre sa couronne. Sûrement, quand il a représenté sur sa toile toutes ces niaiseries, M. La Touche croyait écrire pour la postérité l'éternelle histoire de l'humanité, à en désespérer l'ombre de Molière et de Balzac... M. Hubell, lui aussi, a adopté, une fois pour toutes, une tonalité uniforme d'intérieur où il place indifféremment une ou deux figures de femmes. Cette tonalité est harmonieuse et plaît la première fois, mais, à la longue, on se lasse de cette formule. On peut encore citer comme exemple de peinture très fausse et traitée avec beaucoup d'habileté, l'*Etude* de M. Fox. Le défaut est ici particulièrement frappant, car cette toile est placée auprès de celles de M. Lebourg, un artiste peut-être un peu surfait en ce moment, car ses tableaux ne sont toujours que des esquisses; mais ces esquisses sont pleines de vérité et de vie, et, auprès d'elles, M. Fox, en dépit de son habileté, a l'air de faire du papier peint.

Heureusement, nous avons la contre-partie, et il ne manque pas au Salon de scènes ou d'études d'intérieur très sincères; c'est par exemple la délicieuse *Enfant à la mouche*, de M. Muenier. Combien tout le mouvement de cette petite fille, la façon dont elle s'appuie sur la commode, dont son petit pied pose sur le fauteuil, exprime bien la grâce souple et inconsciente des enfants! Avec quelle intelligence le peintre nous montre dans la glace la fenêtre aux volets fermés durant les heures de grand soleil par où filtre cette jolie lumière! Et comme cette lumière circule bien dans la pièce et modèle finement chaque chose! Que de goût et de distinction dans les tentures, dans le meuble, et comme c'est peint! C'est encore l'*Etude du dessin*, de M. Vollon, si simple, si élégante et si juste de valeurs. Puis la très curieuse *Intimité*, de Mlle Térouanne.

Chose singulière! Les impressionnistes, pointillistes et autres novateurs, qui faisaient nombre, il y a quelque temps, semblent avoir perdu la partie, et ils se sont abstenus cette année; et c'est alors que cette jeune fille envoie l'unique toile impressionniste du Salon des Artistes français, et une toile qui justifie pleinement l'impressionnisme. C'est qu'ici ce n'est pas un procédé qui prédomine, et auquel l'artiste, de parti-pris et par principe, se subor-

donne; Mlle Térouanne emploie ce procédé d'analyse et de recomposition de la couleur avec beaucoup de simplicité et de sûreté, et avec une aisance qui existe déjà d'ailleurs dans l'établissement de l'ensemble. Il est à remarquer que cette artiste, dont la peinture est si originale, si libre et si souple, est élève de Bouguereau, qui faisait de la peinture si sage et si froide, et de M. Ferrier, qui fait de la peinture si lourde. Après cela, il y a des jeunes gens qui viendront vous dire que l'enseignement classique tue leur originalité!

Enfin, il faut citer une jolie toile de M. Speed; c'est encore un intérieur, où se trouvent deux jeunes femmes; les figures sont un peu insignifiantes; mais elles baignent bien dans l'atmosphère; les tentures, le meuble, les toilettes sont traités dans une gamme de gris très fins, où comptent bien la note distinguée d'une ceinture bleue et un bouquet de roses rouges d'un ton sourd. Mais quel cadre! Comment un artiste d'autant de goût peut-il entourer son œuvre d'une si misérable camelote?

Le goût des beaux meubles et des bibelots a créé le genre des peintures d'intérieur, où l'on ne représente qu'un milieu artistique ou une atmosphère de somptuosité; c'est le développement de la nature morte. Nous ne parlerons pas de M. Walter Gay, depuis longtemps célèbre par la pureté de style de ses sujets et la perfection avec laquelle il les traite. Mais il faut regarder les *Intérieurs* de M. Joron, surtout son magnifique atelier, qui a obtenu une seconde médaille bien méritée. M. Rieder, Mlle Druon, M. Schwartz, exposent également des vues d'intérieur pleines de talent. M. Sabatté nous montre les jolies nuances de la pierre nue dans les vieilles églises; ses deux toiles sont belles, surtout la *crypte*, car dans l'église Saint-Germain-l'Auxerrois, il y a un vitrail qui lutte un peu brutalement avec l'harmonie très douce du reste du tableau.

Des intérieurs on passe aux « extérieurs » et les peintres commencent à s'éprendre des vieilles architectures, au moment où elles disparaissent une à une. M. Van der Weyden, M. Egskens en ont bien rendu le charme un peu mélancolique; sans grande habileté, M. de Moncourt, qui le sent bien, l'exprime bien aussi.

Au Salon des poètes, de M. Sieffert, n'est qu'un groupement d'études ou plutôt une étude entourée d'autres figures; c'est, d'ailleurs, une superbe étude. De M. Caro Delvaille, *Groupe païen*; ce groupe est bien mal composé, les têtes où le peintre a cherché à mettre du style ne sont pas bonnes et ne se tiennent pas avec le reste; les fleurs et la draperie qui accompagnent ce groupe viennent là sans raison; en somme, une recherche qui

n'a pas abouti, où subsistent d'ailleurs les belles qualités de modelé qui sont le talent de M. Caro Delvaille. Son portrait de Mme Simone manque un peu d'un grand parti.

M. Guétin peint et modèle largement avec une belle pâte, mais que son étude est vulgaire! Au contraire, la *Naïade Eglé* de M. Guinier est d'une rare distinction. La tête reste très nature, mais le type en est épuré juste dans la mesure voulue pour conserver le sentiment de la vie; l'ensemble est bien dessiné et bien peint d'un ton uniforme et délicatement modelé; le décor est bien compris, ses colorations et celle de l'eau font bien valoir le ton de la chair avec lequel elle s'harmonise. C'est un très beau morceau auquel on reprocherait seulement un peu de sécheresse dans certains contours, notamment dans la hanche. Et une charmante étude encore, c'est la *Petite fille à la crinoline* de M. Desch. La présentation en est d'un artiste, l'harmonie est délicate et le sujet gracieux.

Les tableaux de genre se font rares, on ne songe pas à s'en plaindre, et cependant, voici l'*Heure propice*, de M. Vogel, qui en est un type accompli et qui est une œuvre des plus agréables. M. Vogel met autant d'intelligence et de goût à faire revivre les sujets anciens que M. Roybet en met peu. On ne sait dans quelle catégorie ranger le *Naturaliste* de M. Paul Buffet, et il semble que ce serait dans les tableaux de genre, si cette désignation n'impliquait l'idée de quelque chose d'un peu petit. Cette toile est peinte simplement, largement, avec une extraordinaire sûreté; c'est une des très belles du Salon. M. Paul Buffet expose en même temps un de ses beaux paysages, si grands d'aspect, si vigoureux de facture, où il pousse la simplification à l'extrême, et qui restent complets par leur rigoureuse construction et la justesse des valeurs.

L'Espagne inspire beaucoup les peintres depuis quelque temps, et souvent elle les inspire bien; nous ne parlerons pas des tableaux de M. Vasquez cette année : il a eu de meilleurs jours. Du reste, les Espagnols n'ont qu'à se bien tenir : nous avons une pléiade de peintres qui font l'Espagne mieux que s'ils en étaient. C'est M. Zo avec son pimpant *Essai des chevaux* et son *Jour de courses de taureaux*, si réel, si vivant, et où l'on sent comme un courant qui entraîne toute une ville à son spectacle favori. C'est aussi M. Laparra. Le seul reproche à faire aux envois de M. Laparra, c'est qu'on l'y sent trop impressionné par les maîtres du pays. Mais cela, c'est comme la coqueluche : personne n'y échappe. Il n'y a pas de peintre qui, en revenant d'Espagne, ne fasse, sans s'en rendre compte, du Goya et du Velasquez ; cela passe vite. L'important, c'est que les tableaux de M. Laparra sont peints de main

de maître, et cela ne lui passera pas. Et c'est M. Gourdault, avec sa *Rentrée au clair de lune.* Quel beau tableau, à la fois poétique et vrai, plein de sentiment et de sincérité ! Ici on ne sent aucune influence, l'artiste est resté absolument original.

Comme toujours, il y a beaucoup de portraits et de très bons. Les peintres qui adoptent cette spécialité restent généralement assez semblables à eux-mêmes, et il n'y a pas grand chose à en dire d'une année à l'autre. Nous n'apprendrons rien au public en disant que M. Morot est un très grand peintre et que ses portraits sont la vérité et la vie elles-mêmes; nous regretterons seulement qu'un si grand artiste soit aussi peu tourmenté du désir de produire. M. Humbert se souvient des maîtres anglais du dix-huitième siècle, cela est certain; mais il dessine ses portraits et les construit, ce que ne faisaient pas les maîtres anglais du dix-huitième siècle, et malgré sa recherche d'ajustement, il leur conserve un naturel qui est également inconnu de l'autre côté de la Manche. Les portraits de M. Troncet et de M. de Winter sont simples et justes; celui de M. Styka (le petit prodige) est bien, mais un peu superficiel; celui de M. Mathey est simple, sobre et bien étudié; ceux de M. Woog sont un peu forcés, on y sent une recherche d'originalité qui n'est pas naturelle. M. Bieler a représenté M. Edouard Rod dans son cabinet de travail; Dieu! que cela est soigneusement et proprement fait! Dieu! que cela est sec et dur! Peinture à l'œuf, nous dit le livret. Soit! mais alors il faudrait peindre avec un aliment un peu moins astringent... Est-ce le ciel de l'Italie qui lui a rendu ses vingt-cinq ans? M. Carolus Duran expose un portrait de femme avec une fâcheuse robe couleur de sorbet à la fraise, mais la tête est étonnante de vie et nous rappelle les beaux jours où M. Carolus Duran était le peintre favori des belles Américaines. Il faut consacrer une mention spéciale aux portraits de M. Bordes, de M. Ivanowitch et de M. Boldini. M. Bordes nous a habitués à de très beaux portraits où son talent de facture se complétait d'une recherche d'artiste dans l'étude du modèle, dans la pose et l'ajustement, mais vraiment il s'est surpassé avec son portrait du général Colville. M. Ivanowitch, qui est aussi très artiste, met infiniment de goût à harmoniser le milieu et l'ajustement avec le caractère du modèle. Cette préoccupation de mettre en relief ce caractère lui a fait peut-être exagérer un peu le mouvement du bras dans le portrait de *Mme de S.* Quant à M. Boldini, il est étonnant. Sans doute, son grand portrait de femme ne pourrait pas se tenir debout : quantité de choses y sont fausses; mais l'impression qu'il produit est tellement vraie, il est tellement vivant qu'on passe condamnation.

Ces beaux noirs, ces notes violettes si justement placées, affirment un maître peintre et, de fait, les peintures que l'on voit autour paraissent ternes et mornes. Malheureusement, M. Boldini a fait un autre portrait; c'est la même dame ou presque, avec la même toilette, le même manchon et la même facture, seulement il y a un monsieur en plus et une initiale différente. Alors on se demande si ce n'est pas une formule.

Dans le paysage également, nous retrouvons les grands maîtres célèbres, comme l'admirable Harpignies avec un très bel effet de soir, et M. Lhermitte qui envoie une série de très beaux tableaux, au premier rang desquels il faut citer les *Chemineaux*. Mais de plus jeunes semblent devoir prendre une grande place, tels M. Cagniart dont la *Bretagne* est pleine de caractère; M. Grosjean, dont les deux toiles sont également remarquables de construction et riches de coloration; M. Matisse, dont nous avons déjà signalé jadis les envois et qui expose une marine d'un puissant effet dramatique, et M. Dabadie. M. Amédée Buffet et M. Griveau poursuivent leurs études dans des gris un peu mélancoliques, mais pleins de sentiment. M. Carlos Lefebvre, M. Gosselin, M. Billotte, M. Binet continuent à avoir beaucoup de talent et restent égaux à eux-mêmes, chacun dans un genre qui lui appartient. M. Le Sidaner est merveilleusement doué sous le rapport de la vision de la lumière, mais il risque de perdre un peu de vue le dessin; c'est un grand danger; sa meilleure toile est assurément la *Treille* où les lignes verticales des supports viennent donner un peu d'aplomb au paysage. Au contraire c'est son extrême sûreté de dessin, c'est la rigueur avec laquelle il serre la forme des moindres détails, d'un pli de terrain, d'une pierre même, qui donne aux paysages de M. Dauchez tant d'ampleur et d'autorité. Mais la note la plus curieuse parmi les paysages est celle qu'apporte l'exposition de M. Rusinol. Il y a là un mélange d'arrangement décoratif dans la composition et de réalisme intense dans l'exécution qui est des plus frappants. C'est d'ailleurs à la fois très artistique et très fort.

Il n'y a pas eu de médaille d'honneur en sculpture; il paraît que c'est parce que trop de concurrents la méritaient. M. Marqueste pouvait espérer cette récompense : son *Hébé* est très belle dans le genre classique, d'un beau modelé, d'une belle allure et se compose bien de partout. Il est fâcheux qu'il ait envoyé en même temps le groupe syndicaliste. M. Gasq également pouvait y prétendre : sa sculpture est aussi très savante et très classique. C'est aussi de la sculpture très savante et très classique, bien qu'il y paraisse moins, que le *Défrichement* de M. Bouchard.

Cette grande composition respire le souffle des Géorgiques. Les bœufs sont admirablement traités par grands plans, les figures, tout à fait dans le caractère, comptent bien avec le reste du groupe. M. Bouchard expose en même temps une remarquable statue, *Pierre de Montereau*. On a décerné une première médaille très méritée à l'*Orphelin* de M. Terroir et une autre à la *Source* de M. Convers. Ce groupe de marbre est exquis : le mouvement du corps, l'élégante gracilité des épaules, l'abandon des bras, la façon dont les cheveux relient la tête à l'épaule, le travail du marbre qui accuse le passage de l'eau sur le rocher, les fleurs qui se mêlent à la chair, tout cela est d'un art ingénieux, savant et délicat.

M. Gustave Michel reste le grand sculpteur que nous connaissons, traitant toujours ses sujets avec ampleur et sobriété.

M. Bloche est encore un de ces artistes habiles qui s'avisent d'être des penseurs; quand un artiste s'avise d'être un profond penseur, c'est toujours très grave. Il expose l'*Accident*. C'est un fait divers qui permet à M. Bloche de montrer toute l'étendue de sa philosophie. Un ouvrier est tombé sur le pavé; et vous pensez peut-être qu'on l'a immédiatement emporté dans une pharmacie et de là dans un hôpital. Point; car alors que deviendrait la philosophie de M. Bloche? Tel il est tombé, tel il va rester dans la rue, de façon que les passants à sa vue expriment leur état d'âme. Voici l'égoïste qui poursuit son chemin, regardant d'un œil indifférent; le brave ouvrier à la culotte ample, au geste large, qui explique et pérore; les pauvres gens qui s'apitoient; le petit enfant, trop petit pour voir et uniquement préoccupé du panier de la marchande et jusqu'au sergent de ville qui voudrait faire circuler. Quelle niaiserie! Et voilà un exemple du défaut que nous signalions au début.

M. Blondat expose deux jolis petits groupes, la *Coupe pour les canots automobiles* et l'*Aviation*. Dans ce dernier sujet, M. Blondat est trop intelligent et trop artiste pour avoir cherché, comme d'autres, à représenter un aéroplane en plâtre; il nous montre la foule qui regarde en l'air et c'est une trouvaille.

Nous avons signalé déjà l'influence qu'a eue M. Blondat sur l'école moderne; elle n'est pas à regretter, mais elle est quelquefois trop apparente. Le *Narcisse* de M. Greber est bien de la même école, il est d'ailleurs élégant et gracieux; d'autres rappellent M. Blondat d'une façon moins heureuse, telle la *Coupe d'amour* de M. Abbal, la *Gitana* de M. Cogné ou le *Bacchus* de M. Pêche.

M. Paul Roussel a envoyé une belle figure de bronze, *Danseuse*

pompéienne, bien pleine de modelé; il s'est inspiré du type des peintures pompéiennes, mais son œuvre très élégante reste très personnelle. Le *Bacchus* de M. Carlès ne l'est pas autant et rappelle un peu trop le petit *Narcisse* du musée de Naples. La *Jeunesse* de M. Michelet est d'une belle allure et d'une bonne tradition, il est fâcheux qu'elle présente des faiblesses dans la facture des pieds et des mains. L'*Orphée* de M. Pourquet est bien composé et d'une belle exécution; il mérite bien la deuxième médaille qui lui a été décernée.

Quelle singulière idée a eue M. Lefebvre en dépensant tant de talent (et de marbre) à faire cette procession qu'il intitule le *Printemps?* Un couple, qui sans doute approche de la trentaine, est suivi d'un autre qui doit être à ses vingt ans; celui-ci est suivi d'un autre d'une quinzaine d'années, en culotte courte et robe courte. Cela s'arrête là, pourquoi? M. Lefebvre aurait pu continuer de la sorte en intercalant les intermédiaires qu'il aurait jugés nécessaires, jusqu'au petit homme en robe avec sa petite femme qui auraient suivi la théorie avec leur seau et leur pelle. Et dire que M. Lefebvre a énormément de talent! Le *Parfum* de M. Vigoureux est bien composé et d'une belle enveloppe, l'attitude est un peu forcée. *Aux champs*, de M. Guillaume, — du Millet en sculpture, — est un groupe plein de qualités, mais les deux figures ne comptent pas ensemble, la femme est absolument inutile.

Les envois de M. Dampt sont toujours pleins de science et d'esprit; M. Gardet reste le grand maître animalier que nous connaissons avec sa belle *Lionne au guet*. M. Lenoir expose un beau buste destiné à perpétuer la mémoire de l'éducateur qui a proclamé la supériorité des Anglo-Saxons, et M. Bartholomé fait admirer ses qualités d'enveloppe et la science avec laquelle il anime le marbre et rend le modelé insaisissable de la chair jeune. Mais comment un artiste tel que lui peut-il céder au courant, comme il le fait dans ses *Regrets*, et pourquoi ne laisse-t-il pas la bizarrerie à ceux qui ne sont pas capables de faire, comme lui, des œuvres belles et simples?

Max Doumic.

LA VIE ÉCONOMIQUE

ET LE MOUVEMENT SOCIAL

I. Les socialistes italiens : intégralistes, réformistes, syndicalistes. — *La Teoria sindacalista*, par Giuseppe Prezzolini. — L'avenir du syndicalisme, d'après les *Pagine libere*. — II. La liberté des fonctionnaires et les droits de l'Etat. — Les projets du gouvernement français. — III. Le retour à la terre, d'après le XXVIII[e] congrès d'économie sociale. L'exode rural est-il en décroissance? — IV. Une université « sociale ». — Les causes modernes de la prospérité de Louvain. — V. Emile Keller, économiste. — Souvenirs d'une campagne pour la liberté du travail.

I

Les poètes chantent l'unité politique de l'Italie contemporaine et redisent sous mille formes :

Fecisti patriam diversis gentibus unam.

Mais le peuple ne veut pas qu'on confonde Siciliens, Romains, Toscans et Piémontais. Tous, gens de Calabre, Gênois ou Vénitiens, lorsqu'ils célèbrent la patrie italienne, entendent d'abord la patrie locale et provinciale. « Toi, dit le paysan de Lombardie au pâtre des Romagnes, tu n'es pas mon *paese*. » Mais ce qui les distingue tous, habitants du Nord ou du Midi, c'est la sobriété, l'épargne, le goût de l'émigration et, sauf à Naples et dans ses environs, une très réelle activité. J'ai pu le constater au cours d'un récent voyage d'études économiques : ce sont partout les mêmes qualités, aussi bien chez les paysans siciliens que chez les habitants de Novare et de Magenta; le peuple est travailleur, énergique, persévérant. Ce qui est vrai aussi, c'est que l'épargne populaire s'accroît sans cesse, favorisée par la décentralisation des institutions de crédit. Ne sont-ce pas ces émigrants, en apparence si miséreux, qui enrichissent chaque année leur pays de 500 millions de petites épargnes? En même temps le capital fixe, sous forme d'usines, de fabriques, de métiers de tout genre,

multiplie ses installations, tandis que les exportations grandissent. Tout cela réagit avec succès sur les finances nationales et le crédit public.

Comment donc s'expliquer les progrès du socialisme italien? Ils sont là trois partis qui se disputent l'âme populaire : intégralistes, réformistes, syndicalistes. On sait que les premiers se vantent d'être les disciples fidèles de Karl Marx. A leur tête, M. Enrico Ferri enseigne que la classe ouvrière est destinée fatalement, par suite de l'évolution économique, à prendre la place de la classe bourgeoise, qui détient aujourd'hui les instruments de la production capitaliste. Pour substituer à la concurrence anarchique des temps modernes une organisation méthodique de la production et de la répartition des richesses, le prolétariat doit avoir un idéal et ne pas pactiser avec les différents partis qui se succèdent actuellement au pouvoir. Il doit s'en tenir fermement à un programme absolu de revendications, dédaigner les petits profits de la politique courante, aviver bien plus qu'atténuer les souffrances passagères du peuple et lui faire entrevoir la « terre promise ».

Tout autre est la pensée des « réformistes » italiens, et MM. Turati et Bissolati[1] s'entendent à présenter un programme très clair et très précis de réformes immédiates, jusqu'au jour de l'intégrale transformation. Quels traits caractéristiques distinguent les réformistes des simples socialistes d'Etat? Il est difficile de le dire, sinon que les premiers fraternisent avec les partis de gauche, tandis que les seconds se rencontrent, comme en Allemagne, dans toutes les fractions du Parlement. Les réformistes, eux aussi, se disent les continuateurs de Karl Marx, mais ils reconnaissent que le milieu latin n'est point aussi propice que les terres de Germanie à la réalisation des idées marxistes. Loin de dédaigner les profits immédiats de la politique sociale, ils considèrent que c'est leur devoir de coopérer à l'obtention de toute réforme, si modeste qu'elle soit, et ils aiment à dire au peuple que les moindres conquêtes d'aujourd'hui sont le prélude des pacifiques révolutions de demain.

En face de ces deux partis, qui se plaisent aux luttes parlementaires, se dresse une nouvelle école, ardente, impulsive, passionnée, dont le syndicalisme est l'arme par excellence. Formée d'ouvriers, dirigée par des ouvriers, elle tient que l'action syndi-

[1] Les portraits de ces hommes politiques ont été très habilement dessinés par un jeune publiciste de grand talent, M. Robert Havard, sous ce titre : *Chez les socialistes italiens* (Voy. *La Quinzaine* du 16 septembre 1903).

cale, seule, peut affranchir le prolétariat. Animée d'une haine farouche contre les détenteurs du sol et des moyens de production, elle s'est emparée de tous les arguments socialistes; elle estime que, pour faire triompher ses revendications, il ne s'agit pas de la simple conquête du pouvoir politique, mais de la prise de possession de tous les instruments de la richesse. Pour elle, la victoire du prolétariat doit signifier la fin de ce prolétariat.

Un livre tout récent, la *Teoria sindacalista*, de G. Prezzolini [1], met bien en lumière la pensée des syndicalistes italiens. Pour l'auteur, le socialisme est une série de faits (actions ou théories, révoltes ou contrats) qui révèle la naissance d'une classe nouvelle, dont l'effort a pour but la gestion de la richesse sociale. Cette classe nouvelle, qui veut se substituer à la vieille classe bourgeoise, c'est le prolétariat [2], mais un prolétariat qui désespère de voir s'accomplir les prédictions de Karl Marx. « De cette désespérance est née la crise socialiste et, pour y remédier, est apparu le syndicalisme... Le socialisme dégénérait; l'idéalisme révolutionnaire refroidi devenait le possibilisme démocratique; les ouvriers, oublieux de leurs destinées, cédaient aux flatteries bourgeoises et ne voyaient pas s'approcher leur libération. Le syndicalisme substitue à l'idée passive de la catastrophe marxiste l'idée active de la grève générale [3]. »

La lutte de classes va donc revêtir une forme nouvelle; elle sera syndicale. On devine qu'il ne s'agit plus du syndicat pacifique, professionnel, voué à la défense d'intérêts passagers, mais du syndicat de lutte, d'affranchissement. C'est l'instrument de guerre, l'arme la plus perfectionnée qu'aient trouvée jusqu'ici les socialistes militants. Mais pour le maniement de l'arme, il faut une théorie. Voici, d'après M. G. Prezzolini, la véritable théorie syndicale :

> En face du socialisme qui s'annonce par voie mécanique, comme simple réflexe d'un changement nécessaire de l'état économique, le syndicalisme se sert justement des affirmations du socialisme qui fait peser dans la balance les sentiments de justice, d'amour, d'altruisme. Par ce côté, le syndicalisme représente un effort religieux, et vers lui se tournent les ardentes sympathies de ce groupe de modernistes plus impulsifs, qui tentent de greffer sur le mouvement ouvrier l'idéalisme religieux, dépouillé des formes du catholicisme romain, mais gardant, sinon le meilleur héritage de celui-ci, au moins le plus utile en cette période de l'histoire [4].

Si nous comprenons bien l'auteur, le prolétariat s'appuyant sur tous les forces ouvrières, sans distinction d'idées, de partis ou de

[1] Napoli, Francesco Perrella editore, 1909. — [2] *Op. cit.*, p. 42.
[3] *Op. cit.*, p. 45 et 46.
[4] *Op. cit.*, p. 200 et 201.

croyances, arrêtera la vie nationale par la grève générale, grâce à la volonté résolue de tous les syndiqués. Alors on verra le syndicat, considéré jusqu'ici comme instrument de lutte, devenir l'instrument normal de la production, de l'échange et de l'équitable répartition des biens. Si la violence a été nécessaire pour opérer la transition de l'état capitaliste à l'état corporatif, il faut la considérer comme une guerre passagère destinée à réaliser la paix. Et cette paix une fois obtenue, les travailleurs libres n'auront qu'à développer normalement les institutions économiques et morales vraiment nécessaires.

Nombreux sont les socialistes italiens qui mettent leur espoir dans le syndicalisme. Une de leur revue les mieux écrites et des plus audacieuses, les *Pagine libere*[1], publiait, il y a quelques semaines, un article très étudié sur le syndicalisme et le parlementarisme[2]. Ce dernier était pris à partie; on en montrait les lacunes, les incohérences, l'œuvre sociale si vaine, si imparfaite, si minime. On préférait

la grande, l'admirable, l'immense fécondité révolutionnaire d'une séparation tranchée, absolue entre ce qui est *classe* et ce qui est *parti*, entre les voies et moyens de l'une, les voies et moyens de l'autre, entre le Parlement et le Syndicat. Et tel serait le résultat d'un abstentionnisme électoral général de classe. Qu'on pense à la grande signification historique qu'aurait une scission entre Parlement et classe ouvrière. La dernière illusion, que doit perdre le prolétariat pour commencer sérieusement à ne mettre sa confiance que dans le syndicalisme, c'est-à-dire en lui-même, c'est l'illusion parlementaire, dernière et mince chaîne dorée qui l'attache au char de la bourgeoisie. Briser sciemment, volontairement cette chaîne pour se cantonner avec fierté et dédain dans le syndicat, telle est la plus grande preuve de maturité et de conscience révolutionnaire, que peut donner la classe ouvrière [3].

Ainsi apparaît la grève électorale ouvrière, prélude de la grève générale. Elle a contre elle les socialistes intégralistes non moins que les réformistes, qui vivent d'action parlementaire et qui considèrent que plus l'Etat se manifeste par des lois, plus aussi s'accroît le bien-être des masses. Cette antique conception de l'étatisme, rajeunie par Marx et son école, séduit aussi quelques syndicalistes italiens. Ils ont peur de perdre leur influence sur l'ouvrier, s'ils n'offrent immédiatement aux syndicats quelque programme électoral, ne fût-ce que pour ménager la transition

[1] *Pagine libere.* Rivista di Politica, Scienza ed Arte. Lugano (Svizzera).
[2] *Loc. cit.*, numéro du 1er avril 1909. *Il « pericolo giallo » nel sindacalismo italiano?* (*Sindacalismo e parlamentarismo*), par Alfredo Polledro.
[3] *Op. cit.*, p. 386.

entre l'action politique d'aujourd'hui et l'action purement syndicale de demain. A ce jeu électoral adhèrent d'autant mieux certains chefs du syndicalisme, qu'il leur permet de manifester leur habileté stratégique et de déployer toutes les ressources d'un art où la *combinazione* joue un rôle prépondérant. Mais les purs syndicalistes s'effraient de ces tendances et ils redoutent que le syndicalisme ouvrier ne perde à ces manœuvres politiques sa force et son originalité. C'est pourquoi les *Pagine libere* concluent : « Il était fatal que les déboires, les désillusions apportés par le Parlement au prolétariat, — nous savons s'ils sont nombreux! — dussent mûrir chacun dans le principe abstentionniste. Il est logique que son mécontentement, sa révolte contre le parlementarisme, prenne la forme matérielle la plus simple : l'abandon des urnes [1]. »

Et maintenant, si on nous demande quelles sont les causes du développement du socialisme italien et plus particulièrement du syndicalisme, nous dirons qu'elles sont d'ordre économique, politique et moral. Ce sont d'abord les agglomérations ouvrières, produites par la grande industrie, qui ont fait naître des maux inconnus jusqu'ici; ce sont ensuite les promesses des partis politiques, qui font entrevoir au peuple une transformation sociale contre laquelle protestent l'expérience et la nature humaine; c'est enfin, dans plusieurs provinces, la diminution du sentiment moral et religieux. Tous ces faits servent puissamment la propagande socialiste, mais celle-ci rencontre à son tour de nombreux adversaires. Le devoir et l'intérêt ont suscité la création de sociétés de tout genre; des institutions économiques utiles au peuple ont été fondées dans de nombreuses régions; çà et là, un clergé intelligent et dévoué est entré en scène, notamment à Bergame. Un socialiste italien nous disait récemment : « Les paris sont ouverts; pour moi, j'estime que dans cinquante ans, le peuple italien sera, dans sa majorité, républicain, syndicaliste, antimilitariste. » Qui vivra, verra! Intégralistes, réformistes, syndicalistes sont engagés dans la bataille; les chefs sont habiles, ambitieux, disciples de Machiavel; tous rêvent de conquérir les masses. Les paris sont ouverts.

II

Les statisticiens français sont dans la joie; ils connaissent enfin la définition du « fonctionnaire »; mais les lettrés sont dans la peine, car la définition manque de grâce et de netteté. Elle vient

[1] *Loc. cit.*, p. 391.

d'être donnée par le gouvernement[1] : « Sont considérés comme fonctionnaires, pour l'application de la présente loi, tous ceux qui, en qualité de délégués de l'autorité publique, d'employés, d'agents ou sous-agents, occupent dans un service public de l'Etat un emploi permanent, rémunéré par un traitement mensuel ou par l'allocation de remises, et ouvrant droit au bénéfice éventuel d'une pension de retraite. » Nous doutons que l'Académie s'approprie cette définition.

On sait pourquoi le gouvernement, sous la pression de l'opinion publique, se décide à élaborer le « statut » de son personnel. A deux reprises, des grèves ont tourmenté les agents et sous-agents de l'administration des postes et télégraphes. Comme le principal grief de ces fonctionnaires est surtout le favoritisme et l'arbitraire des gouvernants, ceux-ci ont donc élaboré un nouveau statut des fonctionnaires, qui se résume en trois points : comment on devient fonctionnaire; quels sont les droits et devoirs des agents; quelles peines disciplinaires les attendent en cas d'infraction?

Nul ne peut être admis dans un service public, nous dit-on, s'il ne satisfait soit à un concours, soit à un examen, ou s'il ne justifie de diplômes ou de titres déterminés. Il semblerait, d'après ce texte qui est l'article 2 du projet, que tout Français pût entrer dans l'administration, mais le même article 2 ajoute immédiatement : « Le ministre à qui appartient la nomination arrête la liste des candidats admis à prendre part au concours ou à l'examen. Tout candidat exclu a le droit de connaître les motifs de son exclusion. » On comprend qu'une telle disposition puisse engendrer de nombreux abus. Tel candidat sera exclu parce qu'il aura assisté au centenaire de Lannes de Montebello; tel autre, parce qu'il habite une maison pavoisée des oriflammes de Jeanne d'Arc; tel autre enfin, parce qu'il porte un nom antipathique aux pouvoirs publics. Cependant, la *Déclaration des Droits de l'homme et du citoyen* est formelle : « Tous les citoyens étant égaux sont également admissibles à toutes dignités, places et emplois publics, selon leurs capacités et sans autre distinction que leurs vertus et leurs talents. »

Si nous considérons les droits et devoirs du fonctionnaire, nous rencontrons, dans le projet de loi, la fameuse question des associations ou syndicats. Nos lecteurs savent avec quelle impatience les agents et sous-agents de plusieurs administrations attendaient le projet du gouvernement. La politique ministérielle venait de

[1] Projet de loi sur le statut et le droit d'association des fonctionnaires. Chambre des députés. Annexe au procès-verbal de la séance du 25 mai 1909.

passer par trois phases bien distinctes. Au lendemain de la loi du 21 mars 1884 sur les syndicats professionnels et jusqu'au vote de la Chambre du 22 mai 1894, qui entraîna la chute du cabinet Casimir-Périer, le gouvernement déniait aussi bien à ses ouvriers qu'à ses fonctionnaires le droit de fonder des syndicats professionnels. Une nouvelle période s'ouvre avec l'année 1894 et va jusqu'à la loi sur les associations du 1er juillet 1901. Dans cette période, le gouvernement distingue entre les ouvriers de l'Etat et les fonctionnaires : les premiers seuls peuvent se syndiquer. Enfin l'année 1901 inaugure une ère nouvelle assez incohérente, car le gouvernement permet à certaines catégories de fonctionnaires de « s'associer » suivant la loi de 1901, mais il leur interdit de se « syndiquer » suivant la loi de 1884. En fait, des syndicats se fondèrent çà et là, se moquant des prescriptions ministérielles, et bien décidés à user, par tous les moyens, des droits « naturels et imprescriptibles » de l'homme. C'est pour mettre fin à une situation véritablement anarchique que le gouvernement, dans son article 30, consacre, pour tous les fonctionnaires, le droit d'association.

Art. 30. Les fonctionnaires peuvent s'associer librement entre eux en vue de l'étude et de la sauvegarde de leurs intérêts professionnels, s'ils font partie du même personnel d'un service public. Les associations de fonctionnaires régulièrement constituées ne peuvent s'unir entre elles que si leurs membres appartiennent au même personnel d'un service public. La même faculté est ouverte aux fonctionnaires des administrations départementales et communales. Toute autre union de ces associations et de ces unions d'associations, soit entre elles, soit avec d'autres groupements, est formellement interdite.

D'après ce texte et l'exposé des motifs du gouvernement, il est certain que les fonctionnaires, comme les ouvriers de l'Etat, auront le droit de former des syndicats. Mais, si l'association est permise, la grève est interdite aux agents et sous-agents du gouvernement. L'article 22 dit, en effet : « En cas de cessation collective ou concertée de service, toutes peines disciplinaires peuvent être prononcées sans l'intervention des conseils de discipline. » Quelles sont ces peines disciplinaires? Telle est la troisième et importante question que prévoit le projet de loi. Les voici : avertissement, blâme ou censure, radiation du tableau d'avancement; ajournement d'une promotion à l'ancienneté; déplacement disciplinaire; rétrogradation de classe; rétrogradation de grade; mise en disponibilité d'office; révocation.

Ce sont là les premiers linéaments de ce fameux projet de loi, rédigé à la hâte, déjà complété par des dispositions additionnelles,

que la presse socialiste discute avec âpreté. Nous aurons l'occasion d'y revenir, avec quelques détails, lors de la discussion législative.

III

Le retour à la terre n'est plus un rêve, ni même une espérance; c'est une réalité. Le vingt-huitième congrès de la Société d'économie sociale, qui vient de se tenir à Paris, du 3 au 9 juin, sous la présidence de M. J. Méline, a montré les forces vives de nos campagnes, — forces économiques et morales, — dont on méconnaît trop l'existence, mais que le vingtième siècle, à ses débuts, met en pleine lumière. Ce sont ces forces qui ramènent à la terre une élite sociale, laborieuse, réfléchie, soucieuse de son indépendance. S'il est prouvé qu'aujourd'hui la vie à la campagne est moins chère que dans les villes, que la facilité des transports lui donne les plus sérieux avantages de l'existence urbaine, qu'elle est plus saine, plus confortable, souvent plus lucrative et en tout cas plus « naturelle », comment s'étonner que l'on revienne au sol et aux industries rurales? Le succès des écoles agricoles si délaissées, il y a cinquante ans, n'est-il pas une preuve de la nouvelle orientation de la jeunesse? En France, l'isolement du campagnard tend à devenir une légende. Ne trouve-t-il pas dans les syndicats, dans les caisses de crédit urbain et rural [1], dans les mutualités, dans la proximité des villes et les moyens rapides de communications, dans les foires et marchés, dans les comices agricoles et les congrès, un appui de tous les jours; il n'est « seul » que s'il le veut et il dépend de lui de demander aux collectivités qui l'entourent l'aide nécessaire.

Comment expliquer alors le titre du congrès d'économie sociale, *la désertion des campagnes?* Comment justifier le questionnaire qui avait été envoyé aux membres des Unions de la paix sociale, auxquels on disait : « Nous devons faire tous nos efforts pour enrayer la marche du fléau. » C'est que si une élite consciente de son intérêt et de ses devoirs revient à la terre, une majorité de jeunes campagnards la délaisse. Quelles sont les causes et quels sont les remèdes d'une pareille situation? Le Président de la Société d'économie sociale, M. Cheysson, disait en ouvrant le congrès, dans la séance du 3 juin :

Certains indices significatifs semblent indiquer, çà et là, des renver-

[1] Citons, parmi nos plus remarquables institutions de crédit provincial, la « Caisse d'épargne et de prévoyance des Bouches-du-Rhône dont le suggestif rapport annuel de M. Eugène Rostand, président, vient de paraître. Marseille, Barlatier, 1909.

sements de courant dans le sens du retour à la terre. La houille blanche et la houille verte, dont la force motrice est évaluée par de bons juges à une dizaine de millions de chevaux, vont permettre — elles le font déjà — de multiplier dans le village des ateliers domestiques et de combattre l'attraction des usines. Des sociétés locales s'occupent de relever les industries rurales encore existantes et d'en créer d'autres là où elles ont chance de réussir. Les institutions de prévoyance et d'assistance se multiplient dans les campagnes, enlevant ainsi à la ville un de ses privilèges, qui étaient pour les immigrants un puissant élément de fascination.

Répondant à l'appel de l'organisateur du congrès, M. F. Lepelletier, dont l'activité scientifique est toujours en éveil, plus de quarante spécialistes, observateurs attentifs de nos campagnes, apportèrent des réponses précises. Les uns, comme MM. Imbart de la Tour, René Lavollée, Ricard, G. Blondel, L. Fabre, Henri Clément, Bouloc, fournirent des faits indiscutables sur l'abandon des campagnes, sur ses causes économiques et morales. Les autres, comme MM. des Cilleuls, de Metz-Noblat, Mascarel, Robert Dufresne, A. Rendu, fils, Favière, F. Engerand, Ardouin-Dumazet, J. Hayem, Dufourmantelle, V. de Clerq, étudièrent les conditions de la vie à la campagne et les moyens d'y attacher le paysan. L'enseignement ne fut point oublié et les rapports de Mmes Maugeret, Moll-Weiss, Ctesse de Diesbach, Leroy-Liberge et Bérot-Berger firent connaître plusieurs institutions d'un haut intérêt. Quant aux remèdes à la situation présente, ils ont été indiqués par MM. Souchon, Daniel Zolla, H. Joly, H. Hitier, de Boissieu et Angot des Rotours.

De tout cet ensemble de faits, de rapports, de discussions, nous croyons qu'on peut ramener à quelques causes primordiales la désertion des campagnes dans notre pays ; nous ne voulons parler ici que de la France. Quelle que soit la région, les statistiques sont uniformes. Dans l'Aveyron la population totale du département était, en 1906, de 377 299 habitants ; en 1901, elle s'élevait à 382 074 habitants ; en 1896, à 389 464 ; en 1891, à 400 467 et en 1886, à 415 826 habitants. Le mouvement de recul a donc été persistant [1].

Si nous prenons la Haute-Vienne et la commune du *Vigen*, nous trouvons les chiffres suivants du recensement quinquennal [2] :

Années	Habitants	Naissances	Décès	Mariages
1891-1896	1724	268	160	81
1896-1901	1688	219	123	56
1901-1906	1685	200	106	78

[1] Rapport de M. Enée Bouloc.
[2] Rapport de M. Adrien Delor.

Voici la Normandie[1]. Telle commune de la plaine de Caen, qui à la fin du dix-huitième siècle comptait 1800 habitants et qui, en 1865, en accusait encore 1252, n'en possède plus aujourd'hui que 668. Telle autre de la même région passe de 630 habitants, en 1880, à 517, en 1900, tandis que le canton auquel elle appartient voyait sa population totale diminuer de près de 1500 habitants. Que les renseignements viennent de Normandie ou du Dauphiné, de la Bretagne ou de la Franche-Comté, du Pas-de-Calais ou de l'Anjou, les monographies sont unanimes à constater la tendance des populations rurales à déserter les champs pour la ville.

La première cause, très générale, de la dépopulation des campagnes est donc la diminution des naissances dans de nombreuses régions. Si les foyers sont vides, comment nos terres seraient-elles peuplées[2]? Une deuxième cause est le service militaire et l'habitude de vivre dans les villes; le soldat, souvent inoccupé, se persuade que l'existence urbaine est plus facile. On lui raconte que les salaires sont plus élevés dans les villes et que le travail est moins long et moins dur; on lui dit que les plaisirs sont à bon compte et qu'enfin, s'il ne réussit pas, l'assistance publique ne lui fera pas défaut. Il est enfin une troisième cause que les observateurs signalent : c'est l'éducation erronée que reçoivent dans la plupart de nos écoles primaires nos jeunes campagnards. Le maître aime à rappeler comment le travail intelligent reçoit toujours sa récompense, et les exemples qu'il cite sont empruntés à la vie des guerriers, des lettrés, des fonctionnaires plus ou moins illustres. Et comme c'est loin du village que ces situations privilégiées ont été obtenues, le jeune écolier se persuade qu'il faut quitter le village pour réussir. Combien serait plus conforme à la réalité, plus sain et plus vrai un enseignement qui montrerait que ceux qui ont réussi hors de leur province sont une infime minorité, que les salaires des villes sont en rapport avec une cherté plus grande de l'existence, que l'hygiène y est beaucoup plus défectueuse que dans les campagnes! Ce qu'il faut, en un mot, c'est opposer aux séductions de la vie urbaine une vie rurale commode, facile et, à beaucoup d'égards, plus lucrative. M. Méline disait excellemment à l'ouverture du congrès :

Pour rester à la terre, il ne suffit pas d'en vivre, il faut la comprendre et l'aimer. Si ce sentiment n'existait pas, s'il n'était pas pro-

[1] F. Lepelletier. Rapport sur les monographies de communes et les observations locales adressées au congrès.

[2] Nous avons traité ici même, l'année dernière, cette question vitale. (Voy. le *Correspondant* du 25 mai 1908.)

fondément enraciné au cœur de l'homme, il y a longtemps que la terre de France ne serait plus qu'un vaste désert. Faisons-nous tout ce qu'il faut pour l'entretenir et le fortifier dans les âmes, pour créer le courant d'idées qui devrait le faire naître partout où il n'existe pas? Notre organisation sociale, notre enseignement public, notre littérature, nos mœurs sont-ils dirigés dans ce sens? Ont-ils pour objectif de former ce que j'appellerai une mentalité rurale, c'est-à-dire le goût des choses de la terre, de la vie simple et saine, du travail au grand air et des jouissances intimes qui sont la récompense de tous ceux qui vivent en contact avec la nature?

IV

Une université fondée par les particuliers, dotée par eux, libre dans ses programmes et la collation de ses diplômes, catholique dans son esprit et moderne dans ses institutions, honorée d'une considération universelle, fêtée par le peuple, les représentants de l'Eglise et les chefs du gouvernement, telle apparaît, en son année jubilaire de 1909, l'université de Louvain. Nous ne parlerons pas de ses fêtes brillantes auxquelles nous venons d'assister avec 60 docteurs honoraires et représentants des corps académiques [1]; mais nous voudrions montrer comment cette université est vraiment « sociale » et « nationale » : sociale, — parce qu'elle donne satisfaction aux multiples besoins de nos sociétés civilisées; nationale, — parce qu'elle répond aux traditions et aux aspirations de la nation belge.

Voici d'abord les faits qui attestent les succès de l'université de Louvain. Le nombre des étudiants n'a cessé de s'accroître depuis l'année 1834, qui a vu la restauration de l'*Alma mater*.

1834-1835.	86	1878-1879.	1 340
1838-1839.	465	1888-1889.	1 824
1848-1849.	546	1898-1899.	1 891
1858-1859.	754	1908-1909.	2 300
1868-1869.	849		

Si nous considérons le corps académique, nous trouvons 120 professeurs ou chargés de cours, dont les leçons embrassent l'ensemble des sciences modernes. L'université compte 24 cercles

[1] Ces fêtes ont eu lieu à Louvain les 9, 10 et 11 mai dernier; elles furent religieuses et profanes, musicales et littéraires, académiques et populaires, officielles et privées. Dans la ville, magnifiquement pavoisée, les membres du gouvernement furent officiellement reçus par la municipalité et l'université. Cortège, banquet, discours, *Te Deum*, messe pontificale, séances musicales, inauguration de statue, exposition de peinture et de sculpture, illuminations, rien n'a manqué à ces fêtes auxquelles s'associèrent, par des télégrammes de chaude sympathie, le Pape Pie X et le roi Léopold II.

d'études de langue française ou de langue flamande; elle publie une trentaine de revues et reçoit, en échange, un millier de périodiques. Ce qui frappe, c'est l'esprit très moderne de cette université, l'entrain des étudiants [1], la bonne grâce et la simplicité des maîtres. Ils n'ont rien du pédagogue à lunettes d'or et à longs cheveux à qui le *Selbst Bewusstsein* donne un orgueil démesuré, ni du pédant à lorgnon d'acier dont le ton sec glace les profanes, ni du mélancolique savant, dont la pâle figure trahit les tourments de la pensée, ni du clérical timoré, qui a peur de son ombre, ni du réactionnaire attardé qui médit de son temps. A Louvain, les professeurs sont de « leur temps » qu'ils aiment, non moins que de leur pays, qu'ils honorent. Leurs anciens étudiants sont légion. Le recteur, Mgr Hebbelynck, disait, dans son discours académique du 10 mai : « Parmi les hommes de mérite que les suffrages de leurs concitoyens ou la confiance du roi ont chargés de la gestion des affaires publiques, Louvain peut revendiquer, à cette heure, plusieurs gouverneurs de province, plusieurs ministres d'Etat, 100 députés et sénateurs et 8 ministres en fonctions, dont 3 membres de notre corps enseignant [2]. »

Ce sont là de précieux enseignements que le jubilé de 1909 devait mettre en lumière. Ce jubilé fut lui-même une initiative audacieuse qui peint bien l'état d'esprit de ces modernes Louvanistes. Comme on demandait au principal organisateur pourquoi on avait imaginé ce jubilé de soixante-quinze ans, il répondit simplement : « Pour faire parler de nous et pour nous attirer les sympathies des corps savants. » En effet, ceux-ci ont répondu avec un empressement qui était à lui seul un témoignage de fraternité bienveillante. L'Angleterre, l'Allemagne, l'Autriche, les Etats-Unis, la France, la Suisse ont envoyé leurs délégués. On devine quelles chaudes acclamations saluaient les noms d'Oxford, de Cambridge, de New-York et des académies de France. Il est intéressant de noter le jugement de la presse libérale-radicale de Belgique; elle s'est montrée très impartiale et a donné aux fêtes de Louvain une large publicité. *L'Etoile belge*, *la Chronique*, *la Gazette* ont compris qu'il y avait quelque chose de « national » dans l'hommage rendu au corps académique de Louvain par tant de savants étrangers. *La Gazette* fut particulièrement suggestive [3] :

Ce qui est surprenant et admirable, c'est l'adresse subtile avec

[1] Cpr. *l'Université de Louvain. Coup-d'œil sur son histoire et ses institutions (1425-1900)*, Bruxelles, imprimerie scientifique, 1900.

[2] Voy. *le XX*e *Siècle*, numéro du 11 mai 1909.

[3] Voy. les numéros des 10 et 11 mai 1909. Cf. *Journal de Bruxelles*, numéro du 11 mai 1909.

laquelle on a réussi à associer largement l'autorité civile à cette célébration de jubilé et avec laquelle on y a associé aussi des choses tout à fait étrangères à l'université. En regardant les fêtes d'aujourd'hui, on aperçoit les ressorts d'un organisme dont on connaît la puissance; on voit avec quelle dextérité, avec quel esprit d'opportunisme averti, avec quelle intelligence déliée, certains hommes réussissent à faire confondre les traditions qu'ils représentent avec le présent dont il faut s'emparer pour conduire les foules. Ah! ceux dont la tâche est de résister à cette puissance ont fort à faire. Ils sont en présence de rudes jouteurs. Ce ne sont point des ignorants naïfs, enfermés dans leur foi, dans les dogmes du passé, qui dirigent tout cela. Ce sont des hommes qui connaissent la science et les idées d'aujourd'hui.

De tels succès ne s'expliqueraient pas, si on ne savait d'abord que l'université de Louvain est l'œuvre d'un pays très religieux auquel évêques et prêtres ne cessent de recommander l'*Alma mater*. Les souscriptions, les dons, les quêtes les plus modestes sont une manifestation périodique de la foi des populations. Si on ajoute que la constitution belge, dans son article 17, consacre la liberté d'enseignement aussi bien que la liberté des cultes et des associations, on voit quel palladium protège l'enseignement supérieur de Louvain. Puis des lois ont été promulguées, qui ont favorisé les applications du texte constitutionnel. Mais les libertés ne seraient que pure théorie si le peuple ne voulait en user. Les Belges ont le culte des libertés publiques, ils savent s'en servir, ils savent les défendre. Rien n'a été négligé depuis 1834 jusqu'en 1909 pour développer à Louvain toutes les branches du savoir humain. Le cardinal de Malines, Mgr Mercier, ancien professeur de cette université, disait, le 10 mai, en clôturant la séance solennelle académique : « Tout cela, c'est le fruit mûri de la pensée, de la volonté opiniâtre, de l'abnégation persistante de trois générations d'évêques, de prêtres, de laïques; c'est l'œuvre collective du dévouement catholique belge. » Aussi a-t-on voulu que le peuple fût associé à ces fêtes jubilaires; il a vu défiler les drapeaux, salué les fanfares joyeuses et assisté à ce brillant cortège qui conduisait au *Te Deum* les membres du corps enseignant et les représentants des universités étrangères. Tous ces costumes multicolores, archaïques ou modernes, semblaient ravir la foule impressionnable; les étudiants, mêlés aux ouvriers, leur expliquaient quels étaient les Anglais, les Allemands... Quand vinrent à passer les membres de l'Institut, nous entendîmes un groupe d'ouvriers demander : « Mais qui est-ce, ces épées? » Alors un étudiant, agitant sa casquette, de répondre : « C'est la France. »

V

Rien n'est plus complexe que la vie économique d'un pays; mille causes, apparentes ou cachées, morales ou politiques, nationales ou internationales, influent sur elle. Pour distinguer la trame de tant de fils visibles et invisibles, il faut une prudence toujours en éveil, une sagacité de chaque instant, la connaissance de l'histoire servie par une grande indépendance de jugement. Telles étaient les hautes qualités de M. Emile Keller dont la mort récente évoque un demi-siècle de services rendus à l'Eglise et à la patrie. Nous voudrions rappeler ce qu'il fut comme économiste. Dès 1865, alors que le brillant décor de l'Empire cachait aux insouciants les défaillances de l'initiative privée et l'indifférence de la puissance publique, Emile Keller marquait, dans un livre éloquent, les conditions essentielles de la prospérité nationale[1]. Le chapitre XVII était consacré à la question sociale. Avec une clairvoyance et une remarquable précision, l'auteur signale le péril socialiste dont se rient la plupart de ses contemporains et il met en lumière les devoirs des individus, des associations et de l'Etat.

Aux détenteurs du capital, à ceux qui, dans le monde des affaires, sont les initiateurs hardis des entreprises, sources de la richesse privée et publique, E. Keller trace le devoir social.

> Au lieu de considérer leur fortune comme faite pour eux et pour leur jouissance personnelle, ils y verront une magistrature créée pour la société et dans l'intérêt de tous, une charge sérieuse et redoutable, qui, loin de les dispenser du travail, les oblige à rendre à leur pays des services gratuits, proportionnés à leurs revenus. A l'inverse de l'impitoyable loi économique, élevant l'intérêt à mesure que le débiteur est plus pauvre, abaissant le salaire à mesure que le travailleur est plus affamé, la loi morale leur apprendra que c'est un crime de prélever un intérêt sur celui qui n'a rien et que plus les gens sont malheureux, plus il faut leur tendre une main large et généreuse pour les aider à reconstituer leur patrimoine. Au lieu d'être une machine, à laquelle il faut faire produire le plus possible, chaque ouvrier sera pour eux un égal devant Dieu, un associé devant les hommes. Ils en seront les patrons, c'est-à-dire les protecteurs responsables [2].

Aux ouvriers que l'envie excite trop souvent et que guette l'oisiveté, E. Keller rappelle que le travail et l'épargne, dès les années de jeunesse, assurent à l'homme une existence indépendante.

[1] *L'Encyclique du 8 décembre 1864 et les principes de 1789 ou l'Eglise, l'Etat et la Liberté*, 2e édition. Paris, Poussielgue, 1866.
[2] *Op. cit.*, p. 271.

Quel que soit son salaire, qu'il sache en épargner une parcelle et utiliser cette puissance incroyable de l'économie, cette vitesse croissante des intérêts composés, aussi forts pour récomposer la fortune que pour la détruire aux mains de l'imprévoyant. Si l'ouvrier n'arrive pas par l'épargne et l'association à se reconstituer une propriété, il reste à la merci du capital. Vainement cherchera-t-il un remède dans les chimères du socialisme [1].

E. Keller, qui avait écrit l'*Histoire de France* en deux volumes, savait quelle puissance avait exercée dans notre pays, en faveur des classes ouvrières, l'association professionnelle. Du treizième au dix-septième siècle, il avait vu florissantes les corporations urbaines d'arts et métiers et, s'il connaissait plus tard les abus de la réglementation, des monopoles et de la fiscalité royale, il voyait la nécessité des cadres professionnels et il aimait à en signaler le bienfait :

Rien de mieux sans doute, écrivait-il, que d'encourager les caisses d'épargne et de secours mutuel que nous possédons déjà. Cependant ce n'est là qu'un moyen fort incomplet. On décuplera sa puissance en l'organisant par corps de métier et en permettant aux corporations de se faire une réserve collective et inaliénable pour pourvoir aux besoins de leurs membres. Rome nous offre, sous ce rapport, des modèles vivants, beaucoup plus rapprochés de la vraie liberté que les corporations fermées et fiscales de l'ancien régime. Suivez cet exemple [2].

Mais si actif que soit l'effort individuel, et quel que soit le domaine des associations professionnelles, il est bien certain que la grande industrie contemporaine appelle une intervention très légitime de la puissance publique. E. Keller connaissait les enquêtes, faites dans la première partie du dix-neuvième siècle sur les conditions des ouvriers de fabrique. Dans cette Alsace, qu'il représentait si noblement au Corps législatif, il avait vu les fabriques prendre une extension considérable, mais il avait observé en même temps la dure condition qu'un régime de travail inorganique imposait à la famille ouvrière. Qui pouvait empêcher les abus inséparables de la liberté du travail et remédier aux violations des droits individuels?

Qu'une réglementation modérée, raisonnable, acceptée par l'opinion et par la conscience publique, réprime les violations manifestes de la justice naturelle, les envahissements criants de la cupidité et de l'exploitation... Que l'Etat, qui doit l'exemple, suspende ses travaux le dimanche et laisse à ses ouvriers, employés, soldats, fonctionnaires de tous les degrés, le temps d'accomplir leurs devoirs et de respirer au moins quelques heures en famille [3].

[1] *Op. cit.*, p. 270 et 273. — [2] *Op. cit.*, p. 279.

[3] *Op. cit.*, p. 278 et 287. De 1875 à 1881, M. Keller prononça, à la Chambre des députés, de nombreux discours sur la réglementation du travail.

Un tel enseignement ne devait pas être perdu. Lorsque arriva la tourmente de 1870, quelques jeunes officiers, prisonniers en Allemagne, étudièrent et méditèrent le livre d'Emile Keller. Il y a quelques mois, le fondateur de l'œuvre des Cercles catholiques d'ouvriers racontait, en des termes émouvants, comment avait été conçue cette organisation [1] : « Nous manquions de livres : on nous en donna un. C'était un ouvrage d'Emile Keller. Il y a quarante ans que ce livre a paru; les événements ont passé, et cependant il reste, comme s'il datait d'hier, d'une saisissante actualité. Sa lecture nous remplit de la plus vive émotion. Il nous sembla que dans l'obscurité de notre douleur une lumière inondait nos esprits [2]. » Telle a été l'influence de ce livre que, aujourd'hui encore, il apparaît comme un des guides les plus précieux que l'on puisse donner à la jeunesse. Rien n'a vieilli de ces fortes pages, pas plus que l'erreur qu'elles combattent.

Mais si M. Keller, observateur sagace de la vie économique contemporaine, voulait des réformes sociales, il n'entendait pas sacrifier la liberté du travail. A un certain moment, elle lui parut menacée; c'était en 1890. Un vent de socialisme d'Etat, venant de l'Allemagne universitaire, passait sur les nations latines. La plupart de ceux qui, à ce moment, se préoccupaient des questions ouvrières, croyaient devoir faire appel à l'énergique intervention des lois pour améliorer la condition du peuple. Ils avaient sous les yeux les défaillances trop réelles de l'initiative privée et, devant la misère des agglomérations industrielles, ils s'adressaient à la seule puissance organisée : à l'Etat. On devine le péril, et pour un catholique comme Emile Keller, le développement de l'étatisme ne devait-il pas coïncider dans l'Europe latine avec l'affaiblissement progressif des institutions religieuses? Comment réagir contre ce courant d'idées sociales allemandes?

Fallait-il lancer un manifeste, organiser un congrès, créer une association où se rencontreraient des catholiques « sociaux », animés d'un même esprit d'apostolat, conscients des dangers de l'heure présente, décidés à réagir contre les doctrines individualistes non moins que contre le socialisme d'Etat. On résolut de fonder la *Société catholique d'Economie politique et sociale*. Présidée par Mgr Freppel avec Mgr d'Hulst, MM. Keller, Claudio Jannet et Lucien Brun comme vice-présidents, la nouvelle société tint sa première séance rue de Grenelle, 35, le 20 janvier 1891. Parmi les premiers adhérents, nous voyons de nombreux amis du

[1] Comte Albert de Mun, *Ma Vocation sociale*. Paris, Lethielleux. 6e édition. 1909. — [2] *Op. cit.*, p. 13.

Correspondant : duc de Broglie, Buffet, de Lapparent, Chesnelong, Alix, de Bellomayre, Carel, de Castelnau, Ernoul, d'Herbelot, Lacointa, Alfred Mame, Charles Perin, baron de Ravignan, Charles de Ribbe, Antonin Rondelet, marquis de Beaucourt et Cucheval-Clarigny. En prenant possession de la présidence, Mgr Freppel traçait le programme de la *Société catholique d'Economie politique* [1] :

Liberté du travail, liberté d'association avec toutes ses conséquences légitimes, intervention de l'Etat limitée à la protection des droits et à la répression des abus... Il doit être bien convenu que nous repoussons également l'individualisme et le socialisme sous toutes leurs formes, ces deux termes nous paraissant exprimer l'un et l'autre des erreurs funestes ; que, partisans non moins résolus de la liberté de travail que de la liberté d'association, nous n'admettons pas, pour notre pays, la corporation obligatoire et fermée, bornant nos vœux et nos efforts à la corporation volontaire et ouverte; que, d'autre part, nous ne confondrons, dans aucun cas, le domaine de la justice avec celui de la charité, les contrats d'ordre privé avec les conventions publiques ou les fonctions sociales; et qu'enfin les droits et la liberté du patron nous paraîtront choses tout aussi respectables que la liberté et les droits des ouvriers. Voilà nos principes.

C'était bien là le programme qu'Emile Keller avait toujours défendu et qu'il devait résumer une dernière fois dans un petit livre plein d'enseignements : l'*Ouvrier libre* [2]. Les travaux de la *Société catholique d'Economie politique* furent envoyés à Rome. A cette époque, le Saint-Siège recevait de nombreux mémoires concernant les questions ouvrières et le rôle de l'Etat. Les professeurs des universités catholiques étaient vivement sollicités de donner leur avis. Je me souviens avoir envoyé un mémoire qu'avait approuvé Claudio Jannet, et qui me valut plusieurs réponses, l'une entre autres du général des Jésuites, le P. Anderledy. Peut-être qu'un jour tout cela sera publié. On sait que la même année, le 16 mai 1891, parut la mémorable encyclique *Rerum novarum*, qui devait mettre fin à de longues controverses. Elle fut commentée dans tous les milieux sociaux, et notamment à la *Société catholique d'Economie politique*. Ce fut un capucin, le P. Ludovic de Besse, qui, dès la séance du 26 mai 1891, mit en lumière les points principaux de l'Encyclique sur la condition des ouvriers. M. Keller, qui présidait la séance, remercia le rapporteur « d'avoir montré comment les principes de la Société sont conformes aux enseignements du Souverain Pontife », et il appela l'attention

[1] *Procès-verbal* de la séance du 20 janvier 1891. Circulaire nº 2.

[2] Paru d'abord dans le *Correspondant* de mars 1898, et ensuite en brochure chez Lecoffre.

des membres de la Société sur l'importance de l'Encyclique [1].

Les débats de la *Société catholique d'Economie politique* se continuèrent jusqu'au 24 avril 1902 [2]. M. Keller y prit une part active et les conclusions de cette Société furent souvent reproduites. Elle fut une manifestation utile de la pensée de nombreux catholiques sur l'ensemble des questions sociales. Grâce aux enseignements du Saint-Siège, l'union des esprits s'est faite sur des points jadis très discutés. Aux anciennes controverses succède une juste appréciation des conditions de la richesse. On voit que le capital est nécessaire au bien-être des masses, que la liberté de travail, comme la propriété individuelle, est un facteur essentiel du progrès, que moins les échanges sont entravés, plus ils sont productifs, que tous les prix s'élèvent dans un pays avec l'accroissement des impôts, que plus l'Etat règle tout, moins il comprend sa mission, qu'enfin des lois économiques naturelles existent que la science observe et proclame. « Quand on veut produire des milliards ou faire pousser un seul épi de blé, aux rêves de l'imagination succèdent les lois sévères et inexorables de la réalité. La plus petite parcelle de bien, même matériel, ne naît que de la soumission de l'homme à ces lois; la prospérité et la liberté générales résultent de la libre adhésion qu'il leur donne [3]. » C'est en ces termes qu'Emile Keller reconnaissait les lois de la richesse; il apportait ainsi aux économistes l'appui de son expérience et il aimait à redire, au soir de la vie, les mots souverains qui avaient éclairé sa jeunesse : *Veritas liberavit vos*

Auguste Béchaux.

[1] *Procès-verbal* de l'Assemblée générale du 26 mai 1891. Circulaire n° 6.

[2] Les réunions avaient lieu alors chez M. Keller, président de la Société. En 1902, il fut décidé que la *Société catholique d'Economie politique* se réunirait au *Comité de Défense religieuse*.

[3] Voy. *l'Encyclique du 8 décembre 1864 et les principes de 1789*, p. 268.

[4] « La vérité vous donnera la liberté. » Ce sont les mots que E. Keller avait mis en exergue en tête de son livre sur *les Principes de 1789*, dont nous venons de rappeler l'enseignement.

REVUE DES SCIENCES

Au museum d'histoire naturelle. — Inauguration du monument de Lamarck. — 14 juin 1909. — Lamarck philosophe. — Lamarck soldat. — Lamarck et Napoléon. — Un grand philosophe scientifique. — Le transformiste. — Chimie. — Les gaz rares de l'atmosphère. — Avons-nous des chances pour voir s'accroître le nombre de ces gaz? — Pourquoi on les a appelés gaz rares. — L'hélium et le coronium. — Philosophie géologique. — Rapport entre le sol et ses habitants. — Picards et Flamands. — Etude de MM. les docteurs Baroux et Sergeant. — Comment le sol et la situation climatérique peut-il réagir sur les habitants? — Influence sur les animaux et sur les individus de l'état hygrométrique. — Géologie de la Picardie et de la Flandre. — Humidité et sécheresse de chaque pays. — Action sur les voies respiratoires. — L'organe fait la fonction. — Retentissement sur les yeux, l'oreille, le nez, la physionomie générale. — En Amérique. — Plantation des arbres fruitiers. — Vieille histoire. — Encore les dates critiques. — Criminalité.

L'inauguration du monument de Lamarck aura lieu le dimanche 13 juin, au museum d'histoire naturelle de Paris. Lamarck fut peu connu de son vivant; c'est pourtant une des plus hautes personnalités scientifiques de notre pays. On sait, depuis les travaux de Darwin, la place considérable qu'il a occupée dans le mouvement philosophique, il a même fallu Darwin pour lui donner en France un aussi grand retentissement. L'immortel auteur de la *Philosophie zoologique* a largement repris la place que les philosophes lui avaient à peine décernée.

Jean-Baptiste-Pierre-Antoine de Monet de Lamarck avait fait en somme peu de bruit sur la terre; lorsqu'il mourut à quatre-vingt-cinq ans, c'était presque un oublié; le baron Cuvier fut chargé de prononcer son éloge à l'Académie des sciences. Cuvier, adversaire passionné des théories de celui dont il devait écrire la louange, mit une coquetterie de bon goût à se documenter scrupuleusement. Il s'adressa au fils de Lamarck; la bibliothèque de l'Institut possède un fonds Cuvier dont M. Henri Dehérain a publié récemment le catalogue; c'est là que se trouvent deux lettres, monuments de piété filiale envoyé à Cuvier par Lamarck, fils,

au mois de février 1830. Ces lettres de M. Deherain sont attendrissantes à relire en leur magnifique simplicité :

« Vous me demandez, écrit Lamarck, des détails sur la vie de mon père, que vous dirai-je? Où trouver dans une vie si égale, si uniforme, de ces traits qui font impression sur un auditoire et dont sait tirer un parti si heureux, le talent de l'orateur? Tous les jours de mon père se ressemblaient. » Cuvier désirait cependant du fils de Lamarck quelques détails. Il en avait besoin pour le discours qu'il se proposait d'écrire à l'Académie sur son collègue, dans une seconde lettre. Ce discours de Lamarck fut explicite et on apprit des faits assez ignorés jusqu'ici qui avaient un véritable intérêt. Lamarck avait été autrefois soldat et soldat héroïque. Dernier né d'une famille noble et pauvre qui comptait onze enfants, Jean-Baptiste-Pierre-Antoine était destiné à l'état ecclésiastique. L'aîné des fils, après avoir été page de Louis XV, entra dans l'armée à l'exemple de ses ancêtres, deux autres firent de même. Il fallait bien que le dernier garçon fût abbé, car les ressources de la maison se trouvaient trop épuisées pour qu'il fût possible de pourvoir à la dépense de son entretien à l'armée et à cette époque, lui noble, n'avait le choix qu'entre l'épée et la soutane. Déjà on appelait le jeune homme dans sa famille le petit abbé; cependant, lorsque ses frères rentraient à la gentilhommière après chaque campagne, le cadet à la vue de leur brillant uniforme et de leurs allures martiales maudissait son petit collet. Le père mourut, le futur abbé obtint que sa mère consentît à sa vocation militaire. Le voilà qui arrive à l'armée du maréchal de Broglie avec une lettre de recommandation pour le colonel de Lastre. Muni d'une valise assez légère, monté sur un modeste bidet et suivi d'un domestique, le petit bâtonnier de la basse-cour, c'est dans un équipage bien modeste qu'il se présente au camp français le 15 juillet 1761. La bataille de Villing-Nausea est donnée le lendemain, le petit abbé se couvrit d'honneur en cette journée malheureuse pour nos armes; tandis que l'armée française faisait retraite, la compagnie de Lamarck se trouvait oubliée. Les grenadiers decimés, sans officiers, ne savaient quel parti prendre, ils demandèrent des ordres au blanc-bec qui venait si brillamment de faire ses preuves. « Si vous craignez d'être pris partout, moi je n'ai pas peur de sortir d'ici. » Mais des hommes habitués à une discipline sévère étaient faits pour le comprendre, ils s'étendirent sur l'herbe sans murmurer; le soir même le duc de Broglie nommait officier le petit chevalier de Lamarck.

Cet auditoire militaire, rassemblé sous la coupole lors de la

séance tenue par l'Académie des sciences le 26 novembre 1832, eut la primeur de cette belle histoire. Cuvier venait de mourir, son discours académique fut lu par le baron Silvestre; le passage relatif à la vie militaire de Lamarck fit certain bruit et eut un véritable succès. On l'oublia trop depuis, car, avant d'être savant et abbé, il avait été excellent officier.

Parmi les titres de Lamarck à l'immortalité scientifique, la notice de Cuvier mentionna la création de la météorologie. Sur ce point particulier, Lamarck fils avait pris soin de renseigner minutieusement le panégyriste de son père.

« Aucune science, écrivait-il, n'est d'un intérêt plus direct que la météorologie, et, pourtant, aucune n'est plus avancée. » Pendant onze années, Lamarck avait fait imprimer des almanachs où il annonçait, pour chaque jour, des probabilités de la température; mais, observait Cuvier, on aurait dit que le ciel se plût à lui donner des démentis; les almanachs faillirent compromettre leur savant auteur. On tourna au ridicule, dit la lettre du fils de Lamarck, les louables efforts d'un savant consciencieux. On osa comparer des travaux où la science se montrait dépouillée d'artifices, avec les ignobles almanachs, fruits de l'ignorance, du charlatanisme et d'une basse spéculation; une persécution, tramée dans l'ombre, menaçait l'auteur d'une si utile entreprise.

C'est à ce moment qu'il faut placer cette légende de Napoléon et de Lamarck. Arago, nouvellement nommé membre de l'Institut, attendait aux Tuileries le moment d'être présenté à Napoléon. Voici l'anecdote. En visant Lamarck, Napoléon dit : « Vous êtes bien jeune, dit l'Empereur, qui n'était point, ce jour-là, en humeur de gaieté, quel est ce livre que vous m'apportez? C'est probablement votre absurde météorologie, cet ouvrage dans lequel vous faites concurrence à Mathieu Lansberg, annuaire qui déshonore vos vieux jours; faites de l'histoire naturelle, et je recevrai vos productions avec la considération qui est due à vos cheveux blancs. »

Et Lamarck, cependant, avait envoyé une de ses plus belles études d'histoire naturelle.

Voilà l'homme qui fut relativement peu connu à Paris, qui mérite une renommée considérable, qu'il a d'ailleurs atteinte en Europe et que nous tous Français en particulier, ne saurions trop admirer. Ces jours prochains tous les journaux vont insister sur la gloire de Jean-Baptiste-Pierre-Antoine de Monet de Lamarck.

Depuis les beaux travaux de sir William Ramsay, on sait que l'air dont, pendant si longtemps, nous avions simplifié la composition, est formé non seulement d'oxygène, d'azote, d'acide carbo-

nique, etc., mais encore d'autres gaz au nombre de 5 qui sont l'argon (poids atomique 40), le krypton (82), le néon (20), le xénon (126), l'hélium (4). M. Armand Gautier a ajouté aussi des traces d'hydrogène. On conçoit qu'il puisse exister dans l'air un gaz encore plus léger que l'hélium; en effet, le spectre de la couronne solaire contient entre raies inconnues une magnifique raie verte (5,53 unités amgstrom) qu'on attribue au coronium, élément gazeux dont le poids atomique serait intermédiaire à celui de l'hélium et de l'hydrogène. D'autre part, la fameuse table périodique des éléments de Mendéléef contient dans la série des gaz rares deux ou trois lacunes qui pourraient être comblées par des éléments de poids atomique supérieur à celui du xénon. Ces considérations jointes à l'hypothèse de la variation graduelle et continue des propriétés des gaz de la série de l'argon : cette série forme une sorte de série homologue conduisant à étudier les portions les plus volatiles et les fractions les plus lourdes d'une grande quantité d'air liquide.

Pour isoler un gaz plus volatil que l'hélium on essaya en 1906, au laboratoire de sir William Ramsay; cet auteur a soumis à la liquéfaction 73 000 litres d'air jusqu'à ce que les gaz non condensés fussent réduit à 4 700. Or, les diverses fractions examinées au spectroscope dans un tube convenable, n'ont jamais présenté de raies que celles fournies par un tube de comparaison, rempli d'un mélange d'hélium et de néon; par conséquent il reste une certaine indécision sur un gaz autre que l'hélium et le coronium dans l'atmosphère terrestre.

On s'est demandé souvent pourquoi on appelait des gaz rares la famille de l'argon (hélium, argon, krypton, xénon). Cette dénomination a pour origine ce fait que ces gaz sont les moins abondants des gaz naturels. La molécule des gaz rares ne contient qu'un seul atome, ils sont aussi appelés gaz monosatomiques. Enfin, à cause de leur inertie chimique, on désigne souvent l'argon et ses congénères sous les noms de gaz inertes, gaz inactifs, gaz mobiles; toutes ces dénominations sont absolument synonymes.

Récemment, M. G. Claude, dans le but de déterminer la composition de l'air, s'est occupé de préciser les composants de l'atmosphère qui sont aujourd'hui connus, du moins on ne connaît pas la proportion dans laquelle ils y figurent. M. Claude, en utilisant la réfrigération intense qui lui sert à extraire l'oxygène, donne des indications pour quelques-uns de ces gaz. Ainsi, un million de litres d'air contient 15 000 litres de néon, 5 d'hélium et 1 d'hydrogène.

Il y a de singuliers faits en ce monde. Deux médecins, MM. P. Baroux et L. Serjeant, viennent de mettre en curieuse évidence l'influence de la nature du sol sur la conformation du visage et sur le caractère chez le Flamand et chez le Picard; ils ont étudié d'une façon approfondie les relations qui existent entre le sol et les êtres, et nous sommes arrivés à cette constatation que la nature intime du sol, l'atmosphère et, pour employer un terme plus général, l'ambiance de chaque contrée impose à l'habitant une physiologie spéciale qui lui donne un tour d'esprit particulier. Ils traitent particulièrement quelques points de la nature du sol sur la conformation de la face et sur le caractère, en ayant soin d'étendre les observations à la fois à la race humaine et à certaines races animales, ovine et canine. Un de ces praticiens connaît la Flandre où il a exercé la profession médicale depuis plus de vingt ans; la Picardie, leur pays d'origine, leur est familière; or, ces deux régions, bien que voisines, sont, au point de vue géologique, essentiellement différentes; aussi Flamands et Picards sont-ils tout naturellement destinés à nous servir de terme de comparaison.

La géologie de la Flandre et celle de la Picardie ont été exposées d'une façon remarquable par MM. Blanchard et Demengeon; la Flandre est une vaste plaine, dont le niveau est, dans son ensemble, de quelques mètres seulement au-dessus de celui de la mer; si l'on fait une coupe de terrain en un endroit quelconque de cette plaine, on rencontre une couche limoneuse de 2 à 3 mètres d'épaisseur, argileuse dans l'ouest, sableuse dans l'est, puis une couche énorme d'argile yprésienne de 50 à 100 mètres d'épaisseur, aussi le sol flamand est-il absolument imperméable. Comme les pluies sont abondantes, l'homme a dû creuser pour lutter contre l'eau, son ennemie, une multitude de canaux, de « watergands »; pour pouvoir cultiver la terre, le paysan a couvert ses champs d'un réseau considérable de drains, mais cette eau, bien que canalisée, fournit à l'atmosphère une quantité de vapeur d'eau énorme et entretient une humidité constante de l'air.

La Picardie, exception faite de la vallée de la Somme, est essentiellement différente, c'est une succession de petites collines dont les flancs apparaissent de bien loin comme des taches blanchâtres, car le revêtement de limon atteint parfois quelques centimètres à peine; le terrain crétacé émerge partout, la Picardie est, en effet, la pays de la craie; or, la craie on le sait bien, absorbe avec une grande rapidité l'eau par d'innombrables fissures de toutes dimensions; l'eau de pluie pénètre aussitôt tombée dans le sol jusqu'à ce qu'elle soit arrêtée à 30 ou 40 mètres de profon-

deur et souvent plus par les marnes turoniennes; aussi, bien que la quantité d'eau tombée ne soit guère moindre qu'en Flandre, moyenne annuelle à Arras, 604 millimètres; à Bergue, 673 millimètres, l'air de la Picardie est-il un air sec?

Bref la Flandre est un pays plat, son sol est imperméable et son atmosphère humide, la Picardie est un pays de colline, son sol est très perméable et son atmosphère sèche. Cela posé, on pressent bien qu'il existe certains rapports entre le sol et la conformation du visage; ces rapports porteront sur le nez et les sinus de la face, sur le revêtement pileux des oreilles et des yeux.

Ainsi on trouve que la brebis flamande de M. Kluskens, éleveur à Wez-Macquart (Nord), possède des oreilles longues, tombantes et peu mobiles, front plat, nez volumineux et allongé, narines béantes, laine longue et fine, espèce forte, bassin large, train postérieur développé, les deux onglons forment entre eux un angle très ouvert et reposent largement sur le sol. M. Kluskens élève une brebis picarde à oreilles petites et mobiles, front bombé, nez fin, orifices nasaux étroits, laine rude.

Les chiennes flamandes, primées aux expositions canines de Lille et Tourcoing, 1904 et 1906, à M. Paul Gille, d'Armentière (Nord), ont un front plat, nez développé, œil châtain clair, poil fin, colonne vertébrale rectiligne, pattes longues et bien établies.

Leur conformation sur l'influence directe de l'état hygrométrique de l'air, et par déduction de la nature même du sol, tient moins à l'air aspiré; cet air a besoin d'arriver aux poumons chargé d'une certaine quantité de vapeur d'eau de façon que des cellules des alvéoles ne soient pas desséchées et conservent toute leur vitalité.

Chez le type parfait de la Flamande, jeune fille de quinze ans, le front est étroit, le nez est prononcé, ailes du nez fortes et orifices des narines très ouvertes, joues pleines et bien musclées, pavillon de l'oreille peu oblique et de forme peu compliquée, cheveux fins, regard vague, paupières flasques. Le type parfait de la Picarde, jeune fille de quatorze ans, est représenté par front bombé, nez étroit, narines étroites, ailes du nez peu marquées, joues creuses, cheveux rudes, regard vif.

Les différences de forme des sinus en corrélation avec des différences de forme des fosses nasales suivant leur race prouvent leur utilisation dans la fonction respiratoire, un nez volumineux, à narines béantes, des sinus maxillaires et frontaux petits se caractérisent par une face et un front plat; dans les races picardes, nous voyons des signes inverses, nez petit, narines

étroites. L'interprétation si différente est facile : l'air sec de Picardie a besoin, pour se charger de vapeur d'eau, d'une vaste surface secrétante d'où des sinus étendus, l'atmosphère humide de la Flandre arrive à l'orifice du nez chargé d'une quantité de vapeur d'eau presque suffisante. En général, le Flamand qui va en Picardie y contracte des maux de gorge à cause de la sécheresse de l'air, ses sinus et son nez large n'arrivant pas à fournir une quantité de vapeur d'eau suffisante.

Un Picard transplanté en Flandre contracte facilement des coryza, car l'humidité de l'air s'ajoute à l'humidité propre de ses fosses nasales; ayant les narines obstruées, il respire par la bouche; de la sorte, il est exposé à contracter de fréquentes angines. Des pommettes saillantes et des joues creuses dessinent au visage picard une forme ovale; au contraire, les pommettes peu proéminentes et les joues pleines du Flamand, en rapport avec une alimentation plutôt liquide, contribuent à donner à son visage une forme ronde.

Le revêtement pileux doit s'adapter lui aussi aux conditions climatériques. Le mouton flamand se défend contre l'humidité par une laine très hygrométrique, par conséquent longue, très fournie et très fine; le mouton picard, au contraire, n'ayant à lutter que contre le froid, possède une laine moins dense, elle contient une partie relativement fine et une autre plus rude et enfin une partie hirsute analogue au poil de la chèvre, elle a moins de poids et de valeur que la laine du mouton flamand. Une remarque identique est à signaler dans la race canine, le poil du chien flamand est plus fin que celui du picard, enfin, dans la race humaine, à la rudesse des cheveux du Picard, il faut opposer la finesse des cheveux flamands.

La conformation des oreilles a des rapports, non plus avec l'état hygrométrique de l'air, mais avec le profil du sol; dans la plaine, le son arrive à l'oreille d'une manière douce et uniforme aussi le mouton flamand a-t-il les oreilles peu mobiles et longues, c'est plus la vue que l'ouïe qui l'avertit d'un danger; sur les collines, par contre, le son se propage sous des angles divers, la vue est limitée par des crêtes, c'est l'ouïe qui doit signaler tout péril, aussi le mouton picard, beaucoup plus craintif que le flamand, a-t-il des oreilles beaucoup plus mobiles.

Dans la race humaine, les différences s'accusent d'une façon autre : l'oreille picarde, faite pour les échos des collines, est droite et de forme tourmentée; au contraire, l'oreille flamande est oblique et a une grande simplicité de ligne.

En ce qui concerne les yeux, l'influence de la nature est indé-

niable. Quelle différence entre les petits yeux vifs de la Picarde et les yeux gris au regard un peu vague de la Flamande; les yeux gris des Flamands sont faits pour des cieux voilés, pour des paysages de transition; les Flamands ont les yeux couleur de leurs canaux.

MM. Baroux et Sergeant, en poursuivant leurs études sur la race canine, furent frappés de la différence d'instinct et de caractère entre le chien picard et le chien flamand. Le premier est le chien du hameau, il est familier avec chacun de ses habitants; le second ne connaît que sa ferme et, à part son maître, toute autre personne est pour lui un ennemi. Cet instinct est si accentué qu'il a été utilisé par plusieurs éleveurs pour former des chiens policiers. Pourquoi cette différence d'instinct entre le chien flamand et le chien picard? Ces animaux, étant en contact permanent avec les hommes, présentent-ils des dissemblances qui sont le reflet de dissemblances du même ordre chez leurs maîtres et amis. Il est clair que les Flamands, au fond, sont des hommes de famille, ils en ont la tendre affection, ils aiment être entourés d'une nombreuse descendance; on voit donc, en résumé, que ce sont les deux terrains géologiques aussi caractéristiques que la Flandre et la Picardie qui ont imprimé leur relief sur les habitants. MM. les docteurs Baroux et Sergeant ont ainsi montré des corrélations qui paraissent, de prime abord, bien singulières, en somme, si on poursuit leur pensée; c'est bien la terre qui fait son homme.

Est-ce que l'on se tromperait dans la vieille Europe? La plantation des arbres fruitiers est toute une science et les jardiniers sont fermement convaincus que si quelqu'un s'avisait de planter un arbre autrement que suivant les règles adoptées comme un article de foi, l'arbre ne saurait prospérer. La vieille pratique indique qu'il faut creuser un trou large et peu profond pour planter les arbres fruitiers. Les racines sont délicatement étendues dans toutes les directions et recouvertes d'une terre fine d'abord, plus grossière ensuite. Le trou étant comblé, on laisse aux pluies le soin de consolider la terre où se tient l'arbre attaché à des piquets.

Or, d'après les expériences faites à la « Woburn experimental Frust Farm » et rapportées par M. Russel, c'est exactement le contraire qu'il faut faire pour réussir.

Le trou doit être étroit et assez profond, les racines serrées n'importe comment et l'arbre enfoncé solidement comme un poteau télégraphique. Il paraît qu'avec cette nouvelle méthode de

plantation, l'arbre étant solidement enfoncé au risque d'endommager ses anciennes racines, on obtient d'excellents résultats; si l'on en croit les photographies de M. Russel quand le sol a été bien foulé, on provoque un développement de nouvelles racines beaucoup plus abondant que dans la pratique habituelle. Il resterait à savoir si on ne se fait pas quelques illusions en Amérique; dans tous les cas, le contrôle est à la portée de tout le monde.

M. Marchand, directeur de l'observatoire du Midi, qui ne lit que de temps en temps le *Correspondant*, s'est aperçu que nous lui reprochions d'avoir reproduit nos théories sur ce que nous avons appelé les dates critiques du mois. Il prétend d'abord que le mot date critique remonte à Charles Sainte-Claire Deville, ce qui est une erreur, car nous avons publié dans les journaux la dénomination dès 1862; au surplus, comme nous le lui avions dit nous-même, les mots isolés n'ont pas ici une grande importance. Sous forme de réponse, il reproduit toute sa théorie solaire qui, pour la seconde fois, n'est pas en cause. Je détache de sa lettre, trop longue à reproduire, ce qu'il dit de sa propre théorie; elle a pour base non pas les déclinaisons de la lune, mais les phénomènes solaires (dédaignés par M. de Parville). « J'ai, écrit M. Marchand, précisé en 1887 la notion de région active du soleil et montré que certaines de ces régions (contenant des facules ou des taches) persistent, pendant plusieurs années, à la surface de l'astre, à chacun de leur retour au méridien central du disque solaire, ces régions agissent sur divers phénomènes de notre globe (magnétisme terrestre, état électrique de l'atmosphère, équilibre de l'écorce, etc.) et, d'après cela, j'appelle dates critiques solaires celles du passage au méridien central du soleil, de ces régions très persistantes. J'essaye de démontrer que les tremblements de terre se produisent surtout au voisinage de ces dates et puis, considérant que l'action solaire ne peut guère avoir d'autre effet que le déclanchement du mécanisme préparé par les actions géologiques, j'admets que ce déclanchement se produit plus facilement lorsque de très fortes attractions luni-solaires agissent sur les compartiments juxtaposés de l'écorce terrestre, etc. »

Cette théorie, en effet, de M. Marchand n'a absolument rien à faire avec la nôtre, mais la nôtre n'en subsiste pas moins différente, et on a vu qu'elle était confirmée dans tous les cas de sismes.

Questions de criminalité.

Si l'on compulse, comme nous l'avons fait nous-même, les

comptes-rendus judiciaires de différents états européens, on constate que la proportion des individus condamnés pour homicide de toutes espèces par 100 000 habitants est : pour l'Italie, de 8,12; pour la France, de 1,56; pour la Belgique, de 1,78; pour l'Allemagne, de 1,11; pour le Royaume-Uni, de 0,60; pour l'Autriche, de 2,24; pour la Hongrie, de 6,09; pour l'Espagne, de 7,83.

C'est, comme on le voit, l'Italie qui fournit le plus d'homicides en Europe, avec l'Espagne et la Hongrie.

Quant aux « coups et blessures », c'est l'Autriche qui tient le premier rang, avec 248 condamnés sur 100 000 habitants, puis vient la pacifique Belgique, 177; puis l'Italie, 162; puis l'Allemagne, 129. Viennent ensuite la France, 65; la Hongrie, 46; le Royaume-Uni, 7,19 seulement.

Pour les « attentats aux mœurs », le pays qui fournit le plus fort contingent est la Belgique; 15,11; puis l'Allemagne, 14,03; puis la France, 9,77; l'Autriche, 9,18; la Hongrie, 6,52; l'Italie, 3,77, le Royaume-Uni, 1,70. C'est l'Espagne qui vient en dernier lieu 0,95.

Pour les vols de toutes espèces, c'est l'Allemagne qui tient de beaucoup le premier rang : 222 condamnés par 100 000 habitants; puis ensuite l'Italie avec le chiffre de 147. Viennent après la Belgique, 128; la France, 112; la Hollande, 77; l'Autriche, 60; l'Espagne, 56.

Si, maintenant, on additionne toutes ces catégories de crimes ou délits, on arrive à cette constatation que c'est la vertueuse Allemagne qui occupe l'échelon le plus haut de la criminalité, alors que l'Angleterre en occupe le plus bas.

Il n'y a certainement pas là de quoi flatter notre orgueil national, car, comme le dit un vieux dicton : « Le mal du voisin ne guérit pas le nôtre. »

Henri de Parville.

CHRONIQUE POLITIQUE

Ils ont été plus que rares, depuis trente-huit ans, les temps où on a pu observer une déception révolutionnaire, une désillusion de la foule trompée par ses tribuns et qui le reconnaît elle-même. La démagogie est un parti qui ne se décourage guère que quand la force qui la réprime l'écrase; et notre peuple français, avec la race d'idéalistes et d'hommes d'action qui lui a fait son tempérament, ne se laisse pas, d'habitude, instruire par la leçon des événements. Il est cependant notoire que le double échec de là grève postale et la grève générale n'a pas seulement déconcerté les chefs, divisé les meneurs, mais désabusé, attristé ou irrité la masse. Les récriminations ont été publiques. Les clubs populaires ont retenti, pendant huit jours, des accusations dont les « syndicalistes » s'accablaient les uns les autres. Simonnet demande que « les responsabilités soient définies » et que le Comité fédéral opère « la besogne nécessaire de salubrité ». Chastenet flétrit « les endormeurs ». Si Subra se contente de crier : « Nous avons été trahis! » Pauron veut qu'en s'occupant « à préparer la revanche définitive », on ne néglige pas de « dénoncer les défaillances et les trahisons ». Les postiers ne sont pas les seuls à proférer des imprécations contre les faux démocrates dont les promesses théâtrales leur ont menti. Les terrassiers qui, seuls, ont essayé fidèlement, avec les postiers, la grève générale, ne reprennent pas leur travail sans tonner contre les « traîtres ». Traître, ce Guérard qui devait précipiter la grève générale par celle des chemins de fer; traître, ce Pataud qui devait, avec ses électriciens et les ouvriers du gaz, priver Paris de lumière; traître, ce Péricat qui devait lâcher à travers les rues de Paris toute une armée de chômeurs du bâtiment. Ils n'ont rien fait! Et la Confédération du Travail elle-même a, sans vergogne, abandonné les postiers. Son secrétaire général, M. Niel, avait dit : « Je ne crois pas le prolétariat organisé pour une grève générale. » Il a expié sa franchise. La Confédération l'a désa-

voué : il a donné sa démission, en reprochant à la Confédération son « intolérance brutale ». Mais l'autocrate si remuant de la Confédération, M. Griffuelhes, dont le verbe héroïque était si haut, n'a pas davantage agi. Enfin, c'était la désertion du parti socialiste : silencieux autant qu'inerte, M. Jaurès n'a ni déconseillé, ni approuvé la grève générale. Le parti se réservait le rôle de la commisération oratoire : il a gémi sur le sort des postiers révoqués; par l'organe, ordinairement terrible, maintenant élégiaque, de M. Coutant, il a sollicité, ou plutôt il a feint de solliciter en leur faveur une amnistie qu'il savait impossible. Et tout a été fini. Le « prolétariat » comptait dans son histoire une duperie de plus. Heureux encore que ce ne fût pas une erreur sanglante, comme tant d'autres pendant tout un siècle!

Il n'y a là qu'une interruption de la lutte. Le gouvernement ne l'ignore pas. Que va-t-il donc faire? Se servir de ses armes victorieuses? Ou les laisser tomber? Il paraît qu'il ne peut pas gouverner sans faiblesse. C'est le principe même de son existence, semble-t-il croire. M. Clémenceau rachètera, devant le parti radical et socialiste, le tort qu'il a eu en se montrant ferme dans la répression de la grève postale. Il a déjà donné à ses propres adversaires cette consolation. La justice vient de déclarer illégale la constitution de ce syndicat des postiers qui a dirigé la seconde grève et qui, d'ailleurs, la grève finissant, s'affiliait, avec tant de jactance, à la Confédération du Travail. Eh bien! M. Clémenceau, dans son Statut des fonctionnaires, propose de leur accorder ce droit de constituer des syndicats, sous la réserve chimérique que ces syndicats s'abstiendront d'organiser aucune grève. Provisoirement, il laisse subsister des syndicats d'instituteurs qui ne sont pas plus légitimes, au regard de la justice, que ceux des postiers. Mais, la Confédération du Travail, la dissoudra-t-il? Elle s'est formée illégalement : elle viole la loi de 1884. Elle se proclame « révolutionnaire », par tous ses manifestes; elle fédère autour d'elle tous les groupes qui se vantent d'être « révolutionnaires », non pas seulement par leurs programmes, mais par « l'action »; elle continue, au grand jour, son œuvre de destruction sociale et nationale. On assure que, pour lui appliquer la loi, M. Clémenceau attend une consultation juridique que lui prépare l'Union républicaine du Sénat. Soit. Mais ceux qui doutent de son énergie, de sa droiture, de sa clairvoyance, peuvent constater déjà, dans la discussion du projet de loi « portant suppression des conseils de guerre », que M. Clémenceau sacrifie à l' « antimilitarisme » des radicaux et des socialistes l'intérêt et même l'honneur de l'armée. Tous les jours,

c'est une concession nouvelle, une « capitulation », selon le mot si exact de M. Labori, qu'on n'accusera pas d'être un défenseur résolu des conseils de guerre, et, tous les jours, la lâcheté du gouvernement augmente si bien la confusion, dans les dispositions de la loi, qu'elle devient inexécutable par son « incohérence », comme l'a remarqué M. Piou. D'abord, la Chambre décide que le jury se composera de six militaires, sous la présidence d'un magistrat, membre de la Cour d'appel; ensuite, que, des six jurés, deux seront des civils; enfin que, parmi les quatre jurés militaires, siégera un simple soldat. Pour la sentence, tantôt la Chambre supprime « la minorité de faveur »; tantôt elle la rétablit. Et, dans tout le reste de la loi, la même surenchère va s'accroissant, d'article en article : du côté du gouvernement, la surenchère parlementaire; dans le Parlement, la surenchère populaire et presque populacière. M. Clémenceau se fait ainsi pardonner d'avoir sévi contre les postiers, en livrant aux ennemis de l'armée l'autorité de ses chefs et sa discipline : de cette armée qui, hier, était l'unique force, la sauvegarde suprême, de son gouvernement, dans la crise anarchique où il se débattait entre le « syndicalisme » et le parlementarisme, l'un si agressif, l'autre si impuissant; de cette armée dont il détruit la juridiction, alors que peut-être, demain, nos drapeaux seront engagés sur cette même frontière où ils ont failli l'être, il y a sept mois.

M. Clémenceau s'est créé un nouveau moyen de dominer le Parlement : il domestique, par la menace du scandale, les parlementaires dont il connaît tel ou tel genre de délit. Il a leur liste. Il a compté les suspects. Il a aussi supputé le nombre de ceux qui leur sont liés par la fortune de leur parti. Préparent-ils contre son ministère une interpellation dangereuse? Il suscite une révélation judiciaire, incomplète ou vague encore, mais assez compromettante, sinon pour les perdre, du moins pour les inquiéter. Ainsi les radicaux socialistes, qui sont les comparses de M. Combes, toujours haletant, et les alliés de M. Jaurès, projettent de l'interpeller sur « sa politique générale »; et, sûrs des colères que M. Clémenceau a provoquées sur les autres bancs de la Chambre, ils se flattent de le renverser. Surgit, subitement, l'affaire de ce capitaine Marix qui, assisté par la connivence d'on ne sait combien de parlementaires, faisait commerce de la justice militaire et même de la justice civile. Marix avait, à la Chambre, au Sénat, des correspondants et des garants : son dossier l'atteste. Des journaux dont l'indiscrétion est habilement stimulée citent une vingtaine de ces personnages, parmi beaucoup d'autres qu'on veut bien ne pas nommer encore.

A la vérité, chacun a son excuse : celui-ci a recommandé Marix, seulement sur la requête d'un collègue, et même il ne s'en souvient guère; celui-là ne l'a jamais vu; un autre ne l'a vu que sept fois et la conversation a toujours été banale; un autre nie qu'il lui ait adressé le moindre billet. Mais, innocents ou coupables, tous s'empressent de se taire; bientôt aussi les auteurs de l'interpellation qui grondait, à gauche, cessent de s'agiter; et, peu à peu les bruits de la révélation vont s'apaisant. C'est la Terreur de l'immoralité. M. Clémenceau pourrait répéter à ces parlementaires tremblants sous leur indignité son défi d'autrefois : « Messieurs les radicaux, je vous attends! » Ceux qu'il menaçait ont courbé la tête; ceux à qui il a épargné l'avertissement s'inclinent plus bas encore. Toutes les vertus qu'il ménage ou qu'il sauve lui vouent maintenant leurs suffrages. M. Clémenceau ne s'aperçoit même pas, dans son cynisme, qu'il est aussi coupable, lui ministre, de prévariquer avec la justice que ces parlementaires l'ont été en prévariquant avec l'honneur. Il ne sent pas davantage qu'en fondant son pouvoir sur un pareil mépris du Parlement, il achève de discréditer son gouvernement autant que d'avilir le parlementarisme. Non, M. Jaurès, si complaisamment qu'il oublie le régime de démoralisation pratiqué naguère par M. Combes, n'a pas tort de s'écrier : « Ainsi se fausse la moralité générale »; et, quand il parle d'une « dissolution universelle », il prononce le mot vrai.

M. Clémenceau a, dans l'histoire de l'Angleterre, un modèle qu'il étudie sans doute : ce Walpole qui, chassé du Parlement pour péculat, y rentra et fut, dans un ministère de quinze ans, le maître du Parlement, par la vénalité, et de l'Angleterre, par le parlementarisme. Walpole corrompait le Parlement; Clémenceau exploite le Parlement corrompu déjà. Walpole avait sa manière d'acheter les votes : c'était à prix d'argent. M. Clémenceau les obtient par ses grâces judiciaires. L'un « tarifiait », comme il s'en vantait, « les consciences »; l'autre vend, en monnaie parlementaire, les absolutions, l'impunité. M. Clémenceau et Walpole se valent peut-être, jusque dans la différence de leurs procédés; mais les parlementaires que Walpole corrompait valaient mieux que ceux dont M. Clémenceau intimide la corruption : ceux-là ne trafiquaient que de leur mandat; ceux-ci trafiquent tout ensemble de leur mandat et du bien public. L'état de la société anglaise du dix-septième siècle favorisa, évidemment, le régime de Walpole. Si l'Angleterre a guéri de la corruption parlementaire, ce ne fut pas seulement en corrigeant ses mœurs, ce fut en réformant spécialement ses institutions électorales.

Nous pourrions profiter de son exemple. Les causes les plus actives de la démoralisation sont, certes, chez nos gouvernants; il en est d'autres en nous-mêmes. L'Etat n'a plus d'autre système de gouvernement que de s'assujettir les partis, en assouvissant leurs convoitises ; il sacrifie l'intérêt du pays à leur intérêt électoral et à son intérêt parlementaire; athée par philosophie, immoral par politique, il fait du pouvoir la licence souveraine. Devant lui, le parlementarisme qui, corrompu, corrompt tout. Derrière lui, la franc-maçonnerie, qui fomente la corruption ou qui l'organise. Le parlementarisme veut que le député, s'il est avide, s'enrichisse par son mandat; que, devenu un solliciteur ministériel pour autrui, il le soit également pour lui-même et que l'Etat lui doive tout, dans son administration tout entière, sans le respect d'aucune loi et d'aucun règlement. La franc-maçonnerie transforme toutes les choses de l'Etat en faveurs, pour ses affiliés; elle les sert de haut en bas, non seulement par les emplois et les traitements qu'elle distribue, mais par les honneurs qu'elle prodigue. Et puis, c'est la justice, trop souvent esclave de l'Etat, et qui habitue le peuple à ne plus croire en elle. Et puis, c'est le besoin démocratique de la curée universelle. C'est, de plus, l'excitation de ce socialisme qui professe que l'Etat, dans le trésor de ses félicités, a une part de butin pour les jouissances de chacun. Mais il faut le dire aussi : les mœurs publiques ne protestent pas assez contre le régime de dépravation parlementaire et gouvernementale, par leur propre sévérité. Nous avons trop laissé s'accréditer l'idée que l'honnêteté privée n'a rien de nécessaire ou même d'utile à la politique et que les partis peuvent se choisir n'importe quels représentants, si le suffrage universel les agrée, comme l'Etat n'importe quels ministres, si le Parlement les accueille. On peut dire plus encore : moins de religion, par conséquent moins de morale; une facilité de jour en jour plus grande à nous montrer aussi tolérants que curieux du scandale. Or, tandis que les peuples moralement sains et forts résistent à leurs perturbations politiques ou même sociales, les autres y succombent.

La marine française continue d'aller comme à la dérive de sa malheureuse destinée. Notre marine marchande, qui n'occupe même plus le dixième rang dans le monde, subit un nouveau détriment; la grève des inscrits maritimes, qui interrompt, pour la quatrième fois, en quelques années, les rapports presque quotidiens de Marseille avec l'Algérie et la Tunisie, est désastreuse pour nos deux grandes colonies, en cette saison, et ruineuse pour Marseille, dont la prospérité n'est que trop diminuée déjà par la

concurrence de Gênes. Les griefs des inscrits maritimes ne méritaient pas, en vérité, une grève. Mais ils ont une tête ardente, l'amour du bruit, et beaucoup sont des gens crédules, ingénus : on les entraîne facilement; et leur tribun ordinaire, M. Rivelli, le secrétaire général de leur Fédération, a mis sa gloire à les soulever. Ils ne sont certes pas des fonctionnaires; mais, avec les avantages que l'Etat leur assure, ils sont des privilégiés : ils ont des devoirs envers l'Etat, autant que l'Etat a des droits sur eux. Le décret de 1851 permettait à l'Etat de les traiter comme déserteurs. La crainte des conseils de guerre dont ils sont justiciables les eût ramenés à leur travail. Mais M. Camille Pelletan, dans son néfaste ministère, a périmé l'usage de ce décret. Et M. Clémenceau, dont le premier mouvement est toujours de répugner à la légalité, ruse une fois encore avec ses obligations gouvernementales; il médite des mesures provisoires, il les annonce, il n'en exécute aucune, et la grève se prolonge. Pendant ce temps, il n'est parlé que des « scandales de la marine ». Une usine, la maison Ménard-Dorian, est accusée d'avoir tenté de corrompre un des contrôleurs qui surveillait chez elle les marchés de l'Etat. Quand la commission d'enquête qui étudie, depuis plusieurs mois, les maux et les vices de notre marine, recherche le dossier de cette criminelle affaire, on lui apprend que ledit dossier a été emporté par le chef de cabinet de M. Thomson et qu'il l'a gardé. C'est, à côté de l' « affaire Marix », l' « affaire Dupont ». Malgré le scepticisme du public, il faut espérer que cette commission, qui a paru d'abord plus soucieuse de réformer le ministère que de réformer la marine, saura nous dire la vérité sur toutes les infamies dont elle aurait surpris le secret, à en croire les confidences qui se murmurent dans les couloirs de la Chambre. Nous ne nous en plaindrons pas. Mieux vaut, si le scandale remplit, comme on l'assure, ce ministère de la marine qu'on dépeint à la France comme une caverne obscure et sinistre, mieux vaut que le scandale éclate, dans toute son horreur, pour que ce soit bien la dernière fois, et pour que, l'ordre rétabli douloureusement, mais salutairement, la France reprenne confiance en sa défense nationale, aujourd'hui à demi désorganisée avec sa marine, la seconde de l'Europe encore en 1898.

Le Maroc rappelle à soi l'attention de la France, sinon celle de l'Europe. La dynastie a changé; le gouvernement, en apparence; le cours des choses, peu ou point. L'anarchie tant de fois séculaire du Maroc recommence. Quant à Moulaï Hafid, il a repris la politique traditionnelle du Makzen : tour à tour, tromper et

repousser l'étranger. Moulaï Hafid n'est plus le personnage mystérieux de Marrakech. Il s'est laissé connaître, à Fez. Poète encore et théologien. Nullement guerrier. Aimant les plaisirs et les fêtes. Tantôt superbe, tantôt familièrement oublieux de son pouvoir et de son prestige. Immodéré. Impitoyable pour ceux de ses frères qu'il soupçonne d'être des prétendants. Courtois et affable seulement avec ces grands seigneurs et ces prépotents caïds du Sud, qu'il a mandés de Marrakech à Fez et qu'il craint. Les Marocains regrettent déjà Abd ul Aziz, prêts, dans l'habituelle mobilité de leurs esprits, à saluer le premier compétiteur un peu populaire qui se dressera devant Moulaï Hafid. Les forces militaires du nouveau sultan ne lui suffisent même pas, pour assurer sa souveraineté dans la région même où il a, parmi tant d'acclamations, inauguré son règne. Le Rogui et les tribus berbères qu'il se rallie, çà et là, successivement, ont battu plusieurs fois ses mahallas. Les puissances ont pompeusement envoyé à Moulaï Hafid leurs représentants. Bien incertain, peu rassurant même, le langage qu'il a tenu à ceux de la France, de l'Angleterre et de l'Espagne. Moulaï Hafid a, au fond, tout le mauvais vouloir et toute la mauvaise foi du diplomate marocain, l'une dissimulant l'autre. Il temporise, il se dérobe, ou bien il promet plus qu'il ne peut, plus même qu'il ne doit. M. Regnault, dans sa mission à Fez, a été traité gracieusement, sans obtenir autre chose que des déclarations vagues et dilatoires. Le ministre anglais, M. Lister, n'a été ni plus ni moins heureux. M. Merry del Val, le ministre espagnol, dont la fierté, plus impatiente, est aussi plus irritable, a mal supporté, dit-on, la velléité qu'a eue Moulaï Hafid d'imposer à l'Espagne l'évacuation de Mar-Chica et du Cap de l'Eau. Le sultan a, lui-même, voulu qu'une ambassade extraordinaire, dont El Mokri est le chef, vînt à Paris « régler les questions qui ont été discutées à Fez », comme en a témoigné El Mokri, et, principalement, celles « qui se rattachent à la Chaouïa et à la frontière algéro-marocaine ». Le dessein de Moulaï Hafid est plus que visible. Il a, jusqu'à ce jour, refusé l'exécution de l'acte d'Algésiras. Il lui plaît, d'abord, de nous emprunter de l'argent, pour se recruter une armée. Et alors, avant d'exécuter, à sa manière, l'acte d'Algésiras, il exigera que la France et l'Espagne retirent leurs troupes, celle-là de Oujda, de la Chaouïa, de Casablanca, et celle-ci, du territoire qui avoisine Mellila. La France et l'Espagne, dont les gouvernements n'ont pas cessé, depuis 1905, de rester loyalement unis, doivent donc resserrer encore les liens de leur solidarité. Elles en seront d'autant plus libres et se considéreront d'autant plus

maîtresses d'elles-mêmes que l'Allemagne, reconnaissant la prépondérance de leurs droits et de leurs intérêts, ne dispute plus le Maroc à leur influence.

Le tribunal arbitral de La Haye s'est prononcé, le 22 mai, sur cette affaire de Casablanca qui faillit provoquer une guerre de l'Allemagne et de la France. L'incident était du 25 septembre 1908. L'Allemagne avait pris une attitude menaçante et la France n'avait pas reculé; elle avait résisté fermement, avec sang-froid, à l'humiliante demande du désaveu de ses soldats, quand, le 10 novembre, intervint un compromis en vertu duquel les deux nations « soumettaient l'ensemble des questions soulevées à l'arbitrage. » La France affirmait que le consul allemand de Casablanca et ses agents n'avaient pas le droit d'offrir à des déserteurs de la Légion étrangère un refuge sur un navire allemand, ni s'ils étaient d'origine allemande, ni s'ils étaient issus d'une autre nationalité. Elle déclarait, d'autre part, que ses soldats avaient le droit d'arrêter les déserteurs et de défendre leurs propres personnes contre les agents du consulat allemand dont ils avaient subi les outrages et les violences. L'Allemagne soutenait, sur les trois points, la thèse contraire. Le tribunal de La Haye a, sur les points de droit, donné raison à la France. Il lui a seulement donné tort sur le point de fait, en jugeant que l'autorité française n'aurait pas dû employer la force pour ressaisir les déserteurs que le consulat allemand protégeait, même abusivement. Toutefois, le tribunal estimait que « l'erreur de droit » commise par l'autorité allemande « ne peut lui être imputée comme une faute soit intentionnelle, soit non intentionnelle ». Pour conclure, le tribunal a décidé que l'autorité française retenait légitimement les déserteurs dont le gouvernement allemand lui réclamait la remise. La sentence était plus transactionnelle que juridique. Elle ne prétendait pas à fixer le droit international sur les questions douteuses du débat. Mais la juridiction de La Haye avait été librement invoquée; on s'était condamné à s'incliner devant elle. L'Allemagne et la France ont accepté le jugement avec un empressement mutuel qui attestait leur sincérité. Dans un procès-verbal signé le 29 mai, elles ont ajouté au texte de la sentence cette phrase qui en était la sanction diplomatique : « Le gouvernement de la République française et le gouvernement impérial d'Allemagne déclarent, chacun en ce qui le concerne, exprimer les regrets que comportent les actes relevés à la charge de leurs agents par la décision arbitrale. » Certes, l'incident de Casablanca ne valait pas une guerre ; ou bien on aurait pu dire que, cette guerre, l'une ou l'autre des deux nations l'avait voulue délibérément; et si, malgré certains

présages, l'Allemagne n'a pas eu cette volonté, la France doit s'en féliciter d'autant plus qu'elle n'a pas tremblé, à l'heure du conflit. Le tribunal de La Haye a rendu, non seulement aux deux nations, mais à l'Europe, un grand service. La seule idée qu'on pouvait, pratiquement, recourir à son arbitrage, a fourni un moyen de détourner la guerre. Mais il s'en faut que cette procédure soit, pour la paix, une garantie absolue. L'arbitrage n'a sa vertu que conditionnellement, si les deux adversaires mettent la même bonne foi à le solliciter. Il ne pacifie leur cause que si, préalablement, ils ont désiré, au même degré, la pacification. C'est aux nations de commencer par vouloir la paix. Pourquoi donc ne pas élever nos vœux plus haut? Pourquoi ne pas souhaiter qu'un arbitrage suprême s'institue, non plus pour régler telle ou telle querelle, née d'un incident secondaire, d'un hasard, mais pour réparer telle ou telle de ces grandes injustices de l'histoire qui entretiennent sur certaines frontières, avec un ressentiment inexpiable, la dure et coûteuse obligation de l'armement perpétuel, ici, en troublant le victorieux par l'incessante alarme de la revanche et, là, en ne laissant au vaincu d'autre destinée que sa vindicte?

Auguste Boucher.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

Perronneau (1715-1783), *sa vie et son œuvre*, par Léandre Vaillat et Paul Ratouis de Limay. Un vol. in-4°, avec 84 héliogravures. (F. Gitler, 2, rue Bonaparte.)

Nous signalons simplement ici, avant une plus longue étude, l'admirable ouvrage où s'affirme la définitive réhabilitation de Perronneau. Par l'extraordinaire variété des œuvres reproduites, se prouve la souplesse d'un talent trop longtemps méconnu et, d'autre part, en 84 pages compactes in-4°, les auteurs ont établi une biographie critique de l'artiste, qui est un modèle du genre et renferme des documents du plus haut intérêt. C'est le livre de luxe qui marque l'année et qui, par sa double valeur littéraire et graphique, s'imposera, pendant les prochaines villégiatures, aux délassements d'art du repos estival.

De tout un peu, par A. Mézières, de l'Académie française. Un vol. in-16. (Hachette.)

Est-ce par coquetterie que l'éditeur n'a fait suivre ces études très diverses, ni de la mention des recueils et journaux où elles furent d'abord publiées, ni d'une table des matières; et parce qu'il savait bien qu'on lirait tout? Le fait est qu'on lit tout, en effet, grâce à ce charme très prenant du très aimable humaniste qu'est l'auteur. Tant de sujets sont traités et effleurés dans ce recueil, qu'il serait étonnant de les apprécier tous au même point de vue que l'écrivain et M. Mézières est de ceux — de plus en plus rares! — qui admettent et parfois même suggèrent la liberté d'opinion. Qu'il continue à nous parler de tout, beaucoup et longtemps. Le lecteur y trouvera toujours plaisir et profit.

George Sand, par René Doumic, de l'Académie française. 1 vol. in-12 (Perrin).

Ces conférences sont de la très haute critique. L'obligation de s'adresser à un public a pu en alléger la forme, en abréger les développements, leur donner parfois une allure enjouée et presque légère, elle n'en a point modifié le fond; elle n'a rien enlevé de sa force à la psychologie, de sa pénétration à l'analyse, de leur clairvoyante sévérité aux jugements. Sans doute, il s'agit de littérature, et nous ne pouvons oublier un instant qu'un fin lettré nous en parle; mais il ne s'agit point que de cela, car la vraie critique ne saurait se limiter à la question littéraire, si large soit-elle. L'âme, et non seulement l'esprit de ses modèles et de leur époque lui appartiennent. A propos de George Sand, M. Doumic instruit le procès moral du romantisme.

Dugommier, par Arthur Chuquet, de l'Institut. 466 p. in-8°, avec portrait et cartes. (Roger et Chernoviz.)

A propos d'une biographie, c'est l'histoire très documentée des premières campagnes de la Révolution qu'a écrite M. Chuquet dans ce volume bourré de faits et de citations et qui, pourtant, ne cesse pas un instant d'être clair. Le Guadeloupéen Dugommier y paraît comme une typique incarnation du révolutionnaire « vertueux », alliant la haine folle des aristocrates aux plus réelles qualités morales. Le dernier chapitre, en montrant combien il lui fallait de qualités pour triompher non seulement des choses, mais des hommes hostiles, donne du général un portrait singulièrement vivant qui met Dugommier au vrai jour de l'histoire.

Quatre thèmes de solitude, par R. de Bonnafos. Un vol. in-16. (Sansot.)

Rêveries, méditations, confidences, mélancolie surtout, voilà ce que le lecteur, ami de sensations raffinées et de forme précieuse, trouvera dans les brèves pages de ce recueil d'artiste De Capri, à la ville d'Este, de Corfou à ce ravin de Conques, l'auteur promène son élégante passion d'harmonie rare et d'impressions subtiles. Et il a réalisé l'amalgame d'un sentiment romantique intense avec une forme minutieusement ciselée.

La Vie politique dans les deux mondes, 2e année (1er oct. 1907-30 sept. 1908), publiée sous la direction de M. Achille Viallate, professeur à l'Ecole des sciences politiques, avec la collaboration d'un groupe de professeurs et anciens élèves de l'Ecole. 650 pages in-8°. (Alcan.)

Voici une publication dont le succès est assuré, parce qu'elle répond à une véritable nécessité de la vie contemporaine. C'est plus qu'un répertoire, et mieux qu'une analyse. C'est un résumé. Pour être impartial, l'exposé est purement objectif : on se borne à grouper, de façon à les rendre intelligibles et à en montrer la suite, les grandes questions qui se posent dans les différents pays, les faits quotidiens qui forment la trame de la vie politique et les questions économiques et sociales, sans la connaissance desquelles la vie politique serait incompréhensible. Ces études par pays sont complétées par trois études d'ensemble sur : la politique internationale, les actes internationaux, et la vie économique. Une table analytique et une table alphabétique détaillées font de cet ouvrage un instrument de travail facile à consulter.

Eléments et Notions pratiques de Droit, par Henri Michel. 700 pages in-18. (Colin)

Cet ouvrage contient les notions élémentaires du droit. Evitant les expressions difficiles, multipliant les définitions simples, l'auteur expose, sous une forme accessible à tous, ces principes juridiques élémentaires que tout le monde doit connaître, puisque nul n'est censé ignorer la loi.

La première partie est consacrée à l'organisation politique, administrative et judiciaire. La seconde partie est réservée au droit civil : principes, droit de famille, mariage, tutelle, succession et tous contrats Conçu, dans un esprit à la fois scientifique et pratique, ce livre sera un guide sûr pour ceux qui n'ont point étudié le droit, et un utile memento pour ceux qui l'ont étudié, mais n'en ont pas la pratique quotidienne. Grâce à un index très complet, il constitue un véritable dictionnaire manuel de droit usuel, appelé à rendre des services constants.

Charles Le Brun, par Pierre Marcel. 190 pages petit in-8° illustrées. (Plon.)

M. Pierre Marcel nous donne une fort attrayante monographie du peintre ordinaire de Louis XIV. Décorateur, avant tout, ses conceptions s'adaptèrent merveilleusement à la grandeur du Roi-Soleil. Il fut, en outre, un administrateur de premier ordre, ainsi qu'en témoignent ses créations les Gobelins. C'est un chapitre de l'histoire du grand siècle qui revit en ces pages.

Reflets d'histoire, par Paul Gaultier. Un vol. in-16. (Hachette.)

On ne s'étonnera pas que, dans ce nouveau livre, M. Paul Gaultier nous parle d'art autant que d'histoire ; si, en réalité, l'histoire dont il s'agit et dont il assure trop modestement ne nous montrer que des reflets, est de l'histoire de l'art. Il traite d'ailleurs les sujets tous intéressants et si variés qu'il aborde, avec la double compétence de l'historien et du critique d'art. Mais le lecteur n'appréciera-t-il pas autant un autre mérite, celui de l'écrivain qui sait en même temps le séduire?

Agnostiques français. Positivisme et anarchie, Auguste Comte, Littré, Taine, par le comte Paul Cottin, ancien député. Un vol. in-18. (Alcan.)

Dieu, l'âme, le monde sont-ils des êtres réels, substantiels? Ne sont-ce, au contraire, que de pures hypothèses dont la solution est et restera toujours étrangère à la science? L'ordre social, le droit, le pouvoir reposent-ils sur la base immuable d'un devoir supérieur à l'homme, source, pour lui, d'une responsabilité et, par suite, d'une inviolabilité absolue? Ou n'ont-ils d'autre fondement qu'un intérêt commun toujours discutable parce que toujours variable, et d'autre sanction que celle des lois humaines essentiellement arbitraires et de la force matérielle qu'elles peuvent mettre en jeu? Telles sont les questions que pose et résout l'auteur de l'ouvrage, en se maintenant rigoureusement sur le terrain scientifique de l'observation et en montrant que l'erreur positiviste est le résultat regrettable d'une analyse incomplète des faits constatables et de leurs caractères.

Mgr Anger Billards, chapelain de Notre-Dame de la Délivrance, par Victor Féli. Un in-12. (Poussielgue.)

Voici une biographie qui est plutôt un ex-voto à la mémoire d'un vieux prêtre dont l'intransigeance des idées n'empêcha point la générosité et la chaleur du cœur. Educateur, il fut honoré par la reconnaissance attendrie de ses élèves, dont plusieurs sont devenus célèbres ; gardien d'un pieux sanctuaire, il sut expliquer à une foule d'âmes la beauté du sacrifice et de la piété. On en trouvera maintes preuves dans ces pages enthousiastes, où ont pris place de très curieuses lettres échangées avec Barbey d'Aurevilly.

Animaux de nos pays (Animaux domestiques et sauvages, amis et ennemis). *Dictionnaire pratique*, par M. Henri Coupin. 500 pages, in-18, 660 gravures et 46 tableaux. (Colin.)

Ce très intéressant volume, qui renferme la description des animaux les plus communs de France, de Belgique et de Suisse, rangés suivant leur ordre dans la classification scientifique, s'adresse au grand public curieux de connaître exactement les bêtes qui lui sont familières. De nombreux tableaux de classification amènent le lecteur à arriver au nom désiré. Le « tâtonnement » de cette détermination est rendu facile par les gravures qui accompagnent le texte ; et, de plus, un index alphabétique très détaillé, contient à profusion les noms vulgaires des principales espèces. C'est d'excellente science à la portée de tous.

L'un des gérants : JULES GERVAIS.

PARIS. — L. DE SOYE ET FILS, IMPR., 18, R. DES FOSSÉS S.-JACQUES.

LES UNIVERSITÉS CATHOLIQUES

A PROPOS DES FÊTES JUBILAIRES DE LOUVAIN

L'université catholique de Louvain célébrait très solennellement, il y a quelques semaines, le soixante-quinzième anniversaire de sa restauration par les évêques belges, en 1834. D'autre part, le projet, depuis si longtemps en suspens d'une université catholique irlandaise, dotée des organes essentiels qui lui permettront de vivre et de prospérer, vient d'aboutir et paraît à la veille de s'exécuter. Enfin, le Sénat français poursuit, lentement d'ailleurs, et nous ne le lui reprochons pas, l'enquête approfondie qu'il a commencée sur la situation de l'enseignement supérieur, à l'occasion de la proposition de M. Maxime Lecomte, tendant à abroger la loi du 12 juillet 1875; sa commission a recueilli les dépositions des recteurs des instituts et facultés libres. Cet ensemble de circonstances nous a conduit à nous demander quel parti les catholiques ont su tirer de la liberté de l'enseignement supérieur, là où elle existe, quel rôle jouent les universités catholiques dans les divers pays de la chrétienté qui ont eu la possibilité et le courage d'en fonder. Nous croyons que ce tableau, ce bilan, si l'on préfère, ne sera pas sans quelque utilité; peut-être même contribuera-t-il à réveiller certaines énergies par trop endormies.

La question des universités catholiques est née au dix-neuvième siècle. Elle s'est posée, en principe, le jour où les universités d'Etat ont cessé d'être confessionnelles, en fait, à partir du moment où, non contentes de se séculariser, elles n'ont plus tenu un compte suffisant de la religion établie et de la doctrine révélée. Pendant longtemps, le spiritualisme chrétien qui continuait à régner dans les universités d'Etat et la prudence des gouvernements qui ne toléraient pas de trop grands écarts de la part des maîtres, avaient fait subsister un certain *modus vivendi* dont la masse des catholiques s'accommodait tant bien que

mal. L'idéal de l'Eglise, en effet, c'est l'université d'Etat conformant son enseignement au dogme catholique, partout où le dogme peut se trouver en cause. A la rigueur, elle se contente du respect; le jour où leur conscience de croyants est décidément atteinte, les fidèles, malgré l'incontestable inconvénient de faire bande à part, réclament des universités à eux. Et la question se pose dans chaque pays d'autant plus tôt, et avec une acuité d'autant plus vive, que ce pays marche plus vite dans la voie de la laïcisation, au sens où on entend ce mot aujourd'hui.

Quelques pays, l'Allemagne et l'Autriche, par exemple, ont essayé de donner satisfaction aux catholiques en constituant dans certaines universités des facultés de théologie catholique, autrement fortes par le nombre des chaires et le caractère scientifique de l'enseignement, que ne le furent les nôtres de 1808 à 1884. Mais qui ne voit que cet expédient est tout à fait insuffisant? A part quelques cours de vulgarisation qui peuvent intéresser le grand public, les facultés de théologie ne s'adressent qu'aux clercs; en tous cas leurs programmes ne comportent que les sciences dites sacrées. La philosophie, l'histoire, les sciences naturelles, les sciences morales, politiques, économiques, juridiques, réparties entre d'autres facultés sont, et à tout le moins peuvent toujours être enseignées dans un esprit tout à fait anti-chrétien. D'ailleurs, bien qu'en un certain sens il soit vrai que les diverses sciences aient été se spécialisant, il ne l'est pas moins que toutes se soutiennent, s'appellent, se compénètrent. Le christianisme suppose un certain système du monde, une certaine philosophie, une certaine histoire. Si ce système du monde, cette philosophie, cette histoire, sont démontrés faux, le christianisme s'écroule. La faculté de théologie catholique, accolée à des facultés rationalistes et anti-chrétiennes, apparaît dans un isolement ridicule et dangereux : son œuvre est constamment battue en brèche par celle des autres facultés, où l'on travaille à ruiner les principes mêmes sur lesquels repose son enseignement à elle.

Voilà pourquoi l'unique solution qui puisse donner satisfaction aux catholiques, en dehors de l'université d'Etat totalement confessionnelle, c'est l'université catholique libre et intégrale.

Et ceci nous explique enfin comment, si l'on met à part l'Irlande et la Suisse où subsiste, à côté du principe de la liberté, une répartition territoriale des confessions religieuses, ceci, dis-je, nous explique comment, dans tous les grands Etats modernes, la question des universités catholiques se trouve liée en fait à celle de la liberté de l'enseignement supérieur. Tel est notamment le cas de la France.

I. — L'université de Louvain.

De toutes ces universités intégralement catholiques, — les seules dont nous voulions nous occuper dans cet article, — la plus ancienne est celle de Louvain, née, en 1834, de la réaction des catholiques belges contre les tentatives de protestantisation qu'ils avaient eu à subir du régime hollandais. Elle n'est pas seulement la plus ancienne. Elle est *le modèle*. Le Saint-Père lui-même, dans l'audience qu'il daignait m'accorder le lundi de Pâques dernier, me le disait et il la proposait en exemple aux évêques et aux catholiques de France. Pourquoi? Le spectacle que nous avons eu sous les yeux du 9 au 11 mai, les rapports et les discours que nous avons entendus, nous l'ont fait mieux comprendre que tout ce que nous avions pu lire dans les annuaires, les journaux, les livres.

De la façon la plus tangible et la plus vivante, en effet, nous est apparue dans toute son étendue la part qu'a prise l'université de Louvain à la formation du parti catholique belge, à son avènement et à son maintien au pouvoir, à beaucoup des grandes mesures qu'il a fait adopter. L'union la plus étroite des plus hautes autorités politiques du pays avec les représentants de l'Eglise et ceux du corps universitaire n'a pas cessé de s'affirmer pendant toutes ces fêtes, et c'était là peut-être ce qui frappait le plus les Français depuis si longtemps déjà désaccoutumés de ce spectacle. Huit des ministres actuels, dont le président du conseil, M. Schollaërt, sont d'anciens *Louvanistes*; trois d'entre eux ont même été professeurs à l'université; ils ont pris part aux fêtes avec une cordialité, une familiarité, une simplicité franche, tout à leur honneur; rangés autour du cardinal-archevêque de Malines, à qui la présidence revenait de droit, du nonce et du recteur magnifique, ils n'ont pas manqué une occasion, et le président du conseil l'a fait plus énergiquement que tous, de proclamer devant leurs compatriotes et devant les étrangers tout ce qu'ils doivent à l'université de Louvain. Ils ont su d'ailleurs, par leur largeur d'esprit et par une vue intelligente des nécessités d'un avenir peut-être assez prochain, associer à ces fêtes catholiques la municipalité libérale de Louvain, à laquelle ils n'ont ménagé ni les avances, ni les compliments fort mérités, dus à sa parfaite courtoisie.

Car Louvain, la ville de l'université, a, de tradition, une municipalité libérale. On prétend que les bons bourgeois, fort souvent molestés au moins dans leur repos par les étudiants, n'ont pas trouvé d'autre moyen de les tenir en respect; une municipalité

catholique n'oserait, dit-on, rien leur refuser; et l'on va jusqu'à murmurer bien bas que les autorités universitaires elles-mêmes ne sont pas trop fâchées d'avoir affaire à des autorités civiles dont leurs chers étudiants ne puissent pas trop escompter la complaisance.

La splendeur des fêtes et l'attitude des autorités ont vivement frappé les feuilles libérales. La *Gazette de Liège*, journal catholique, s'est donné le plaisir de rédiger son propre compte-rendu uniquement à l'aide d'extraits de ces périodiques adverses, et c'est assez piquant. Qu'on en juge par ce passage de la *Gazette de Bruxelles*, sans prendre garde, bien entendu, aux quelques expressions qui détonnent pour une oreille catholique.

L'université de Louvain est une puissance, une grande puissance. Nous ne le savons que trop. Comment cette force s'exerce, comment elle réussit à imprimer des directions à l'armée catholique, comment s'accomplit ce constant prodige que constitue un enseignement parvenant à concilier, tout au moins dans les apparences, la foi avec la science et les idées modernes? C'est ce que l'on sait mal lorsque l'on n'a point été formé à cette école, et ce qui toujours étonne. Et c'est ce que l'on a pu entrevoir, hier, aux premières fêtes de la célébration du jubilé de l'université de Louvain.

Il était tout naturel que la municipalité louvaniste, si nettement libérale qu'elle soit, ne restât pas indifférente à l'événement que l'on fêtait. Si hostile que l'on soit à l'université catholique, il serait puéril et mesquin de contester qu'elle représente quelque chose d'élevé, dans le passé de la Belgique et plus encore de l'ancienne capitale du Brabant.

Les autorités civiles devaient donc, dans une certaine mesure, s'associer aux fêtes commencées hier. De même, il était naturel que l'Etat s'y associât, même si l'Etat n'avait pas été, comme il l'est en ce moment, aux mains d'anciens étudiants de Louvain.

Mais ce qui est surprenant et admirable, c'est l'adresse subtile avec laquelle on a réussi à associer largement l'autorité civile à cette célébration, et avec laquelle on y a associé aussi des choses tout à fait étrangères à l'université.

. . . .

Nous constatons tout cela sans y mettre malice et sans songer à rien reprocher aux organisateurs de ces fêtes. Ils sont dans leur rôle. Et il convient même d'admirer la méthode, la souplesse avec laquelle ils remplissent ce rôle. En regardant les fêtes d'aujourd'hui, on aperçoit les ressorts d'un organisme dont on connaît la puissance; on voit avec quelle dextérité, avec quel esprit d'opportunisme averti, avec quelle intelligence déliée, quelle habileté à interpréter et à développer toutes choses, certains hommes réussissent à faire entendre les traditions qu'ils représentent avec le présent dont il faut s'emparer pour conduire les foules.

Ah! ceux dont la tâche est de résister à cette puissance ont fort à faire. Ils sont en présence de rudes jouteurs. Ce ne sont point des ignorants, naïfs, enfermés dans leur foi, dans les dogmes du passé, qui dirigent tout cela. Ce sont des hommes qui connaissent la science et

les idées d'aujourd'hui, et les aspirations de la littérature et celles de l'art, et dont tout l'effort consiste à créer le mirage d'un accord entre elles et leur foi, au moment précis où cela devient nécessaire, et ainsi canaliser les forces naissantes.

C'est l'impression qui se dégageait aujourd'hui, constamment, des premières fêtes du jubilé de l'université, et de l'étrange confusion de personnalités, de rôles et de tendances qu'on y constatait.

Les faits auxquels se réfère l'auteur de cet article sont ceux qui ont rempli la première journée des solennités jubilaires, c'est-à-dire l'inauguration de l'institut d'Arenberg, celle de l'exposition des œuvres de Constantin Meunier, puis de la statue de Juste Lipse, enfin le défilé des sociétés catholiques.

Plusieurs grandes familles belges, de l'aristocratie et de la bourgeoisie, ont l'intelligence de ce qu'est Louvain pour leur petite patrie; de là d'admirables et fécondes donations comme celles de M. le duc d'Arenberg qui vient de doter l'université d'un *Institut chimique*. Le recteur de l'université et le ministre des sciences et des arts, le baron Descamps, ont remercié comme il convenait, en termes délicats et élevés, le duc et son illustre maison. En attendant que l'aménagement intérieur soit achevé, les salles de l'institut d'Arenberg s'étaient parées de l'œuvre originale et puissante de Constantin Meunier. La tragique véhémence de l'artiste qui, par le ciseau et par le pinceau, a rendu, mieux que nul autre, le travail et la souffrance de l'homme du peuple en ses divers métiers, avait naguère poussé les socialistes à se réclamer de lui, je dirais presque à l'accaparer. Fort habilement, et par de bons arguments, le ministre catholique s'est proposé de démontrer que l'art de Meunier n'a rien de « revendicatoire »; si le mot n'est pas tout à fait français, il est juste et significatif. L'auteur de l'*Ecce homo*, de la *Trinité*, du *Christ en croix*, de la *Pietà*, est un artiste chrétien, et dans son œuvre populaire, il n'y a rien qu'un chrétien soit obligé de désavouer.

On a raconté maintes fois, dit le ministre, comment, à cinquante ans, il eut, pour la première fois, la révélation de ce monde du travail industriel et collectif, de ces grandes usines où les labeurs les plus rudes et les plus héroïques s'accomplissent avec une régularité machinale dans une atmosphère noire de charbon, rouge de feu. C'est aux cristalleries du Val-Saint-Lambert que cela lui fut découvert; un aspect inaperçu de la vie moderne surgit devant ses yeux; dès lors, il se sentit hanté par cette vision, dominé par ce sujet jusqu'à ce que lui-même le dominât. Le caractère spécial de cette humanité façonnée par les conditions du travail de la mine ou de la métallurgie n'avait été que fort imparfaitement observé par nos artistes; plus Meunier s'y enfonçait, plus il y voyait ce qui n'avait pas encore été vu; et, sans se douter qu'il allait conquérir à l'art une province nouvelle et ignorée, il

commençait à composer des tableaux, tels sa *Descente de mineurs*, où, sous d'effrayantes charpentes, des cages suspendues sur des gouffres s'emplissaient du tassement des patientes équipes.

Et voici la conclusion du ministre des sciences et des arts :

Quand il mourut, il y a quatre ans, usé, exténué, mais fournissant, jusqu'au dernier jour, de longues heures de travail, ardent et joyeux, on put dire que la Belgique perdait un de ses plus illustres enfants, et que l'art universel était en deuil.

Son œuvre a été vue et admirée dans maints pays. Mais on a pensé qu'il était utile de la rassembler ici, dans cette ville, où quelques-unes des plus belles choses qu'il réalisa ont été créées. Je forme le vœu que cette exposition, tout à fait complète pour la statuaire, l'art où Meunier s'est affirmé le plus décisivement, soit l'occasion d'études nouvelles qui contribueront à la faire connaître par le détail, à la classer méthodiquement, à préciser, autant que possible, comme on le fait pour les maîtres de son rang, l'histoire de chacun de ces morceaux jusqu'au moindre, car il a mis en tous quelque chose de son mâle génie et de son cœur saignant.

Dans la cour on avait dressé, sur un immense édifice de pierre presque brute, les bas-reliefs et les figures de bronze du monument du travail, tel que le maître l'avait conçu : l'effet est grandiose. Mais socialistes et libéraux ne pouvaient oublier qu'il y a quelques années on refusa d'élever, sur une place publique, ce même monument dont on trouvait la signification trop subversive.

Et voici, nous dit encore la *Gazette de Bruxelles*, qu'un poète catholique, M. Pontière, au pied du monument, devant Son Eminence approuvant, devant les évêques, devant six ministres, devant le délégué de l'Académie française, M. René Bazin, romancier catholique de vrai talent, mais d'idées vivement conservatrices, récitait emphatiquement un sonnet célébrant l'œuvre, et qu'il recevait les félicitations de tout le monde, même celles de M. Bazin, dont le visage mince, si mince au-dessus du vilain habit à palmes vertes, était presque aussi souriant que celui du ministre, M. Helleputte... Tout cela était curieux, très curieux, d'un caractère qu'on ne s'attendait pas à trouver à la célébration d'un jubilé de l'université catholique. Et l'on se disait que c'était rudement fort.

Puissions-nous mériter souvent cet éloge de nos adversaires! On eut la même impression d'intelligence ouverte et d'habileté supérieure, lorsqu'après un lunch rapide dans le merveilleux salon de l'hôtel de ville, ce joyau de Louvain, on se retrouva devant la statue de Juste Lipse, le célèbre humaniste et philologue qui illustra la ville universitaire à la fin du seizième siècle.

Tandis que, depuis 1549, Rotterdam s'honore d'avoir élevé une statue à Erasme, Louvain n'avait encore rien fait pour Juste Lipse. Le gouvernement catholique, réparant cet oubli, a offert à

la ville le monument depuis si longtemps attendu. Après avoir, dans un nouveau discours, très littéraire et très nourri, retracé la vie laborieuse du grand érudit, le baron Descamps conclut en ces termes :

Cette statue, don du gouvernement à l'antique cité universitaire, se dressera désormais sur cette place de Brabant comme un témoignage éclatant de l'admiration et de la gratitude de la patrie. Je remets à la ville de Louvain ce bronze qui glorifie un Belge illustre, son concitoyen de naissance presque, tout au moins d'adoption, celui de ses professeurs qui symbolise le mieux l'éclat de son ancienne université. Je fais le vœu qu'elle l'environne de fleurs pour réjouir les yeux des passants et pour rappeler, par un détail charmant, que ce philologue de jadis, qui savait évoquer les siècles morts, aimait la nature vivante. Ce prince des savants, ce « flambeau des lettres » était aussi un homme simple, doux, modéré et conciliant. Il sut toujours pratiquer sa devise : *Moribus antiquis.* »

Au nom de la ville, le bourgmestre libéral remercia fort chaleureusement le ministre catholique. Faut-il voir dans ces petites manifestations l'ébauche d'un rapprochement entre le parti catholique et le libéralisme modéré qu'au fond tant d'intérêts et même de principes communs pourraient unir? Nous n'osons nous prononcer sur ce que nous connaissons mal; peut-être serait-ce la tactique qui préserverait la Belgique, en cas d'insuccès électoral des catholiques, du gouvernement prolongé d'un « bloc » analogue au nôtre.

La partie la plus émouvante de la cérémonie, et celle qui a le mieux inculqué aux spectateurs l'idée de l'influence sociale et politique exercée par l'université de Louvain, ce fut l'interminable et pittoresque défilé des sociétés et de leurs bannières. Il avait été stipulé qu'entreraient seules dans le cortège les associations fondées par d'anciens louvanistes, et il paraît que l'on a fort peu triché. On en avait annoncé six cents; il en est venu mille. Pendant une heure et demie, une véritable vague humaine déferla dans la rue de la Station; au-dessus des têtes, flottaient joyeusement au soleil et au vent de larges et souples bannières de soie, aux chatoyantes couleurs, ornées d'armoiries ou de dessins symboliques, les unes toutes neuves, les autres vieilles et vénérables, presque toutes fort artistiques. Devant l'estrade, où se tenaient debout le cardinal Mercier, les ministres en grand uniforme, les invités également en costume de gala, les drapeaux s'inclinaient, les musiques jouaient, les hourras sortaient de toutes les poitrines, et l'on avait le sentiment d'une grande force. Dans ces groupes marchaient ensemble des prêtres, des bourgeois, des artisans, des ouvriers, des cultivateurs. Si les ouvriers et les cultivateurs étaient en moindre nombre, ce n'est pas qu'ils ne

constituent, et de beaucoup, la majorité dans ces associations. C'est que, ne devant envoyer à Louvain que des représentants, ils les avaient généralement choisis parmi les dirigeants et parmi ceux qui pouvaient, sans se gêner, supporter les frais du voyage. Le but de ces associations est quelquefois électoral; c'est le cas, par exemple, des associations appelées *jeunes gardes catholiques;* la plupart ont un but professionnel, syndical, et se proposent le progrès économique, moral et religieux. Sans s'en occuper directement, elles exercent d'ailleurs une influence bienfaisante sur les élections, parce qu'on mobilise facilement en période électorale des gens habitués à se grouper et qui se connaissent, qui connaissent aussi les candidats pour les avoir rencontrés ailleurs que dans les réunions électorales, pour les avoir vus de près dans les œuvres. En fait, le Parlement compte aujourd'hui plus de cent députés et sénateurs sortis de Louvain; et je ne parle pas des administrateurs, gouverneurs de provinces, ministres d'Etat, hauts fonctionnaires de tous ordres.

Tous les orateurs qui ont pris la parole, au cours des fêtes jubilaires, ont tenu à proclamer la triple fin que se propose l'université : scientifique, sociale et religieuse. La première journée nous avait permis de constater ce qu'elle a fait dans l'ordre social et politique. La journée du lendemain devait être la journée *académique* par excellence.

Elle commença par un *Te Deum* solennel, chanté dans l'église primaire de Saint-Pierre. Le cardinal Mercier y parut, entouré de S. Ex. le Nonce apostolique, de tous les évêques belges et étrangers venus à Louvain, suivi des ministres, des professeurs, des délégués des universités et des académies, des magistrats, des fonctionnaires, des officiers de la garnison. Et c'était pour nous, hommes d'Eglise, une satisfaction intime de penser que, de tous les corps savants ici représentés, il n'en était pas un qui ne se fût tenu pour honoré de compter parmi ses membres celui que la hiérarchie ecclésiastique mettait au premier rang.

Lorsque le cardinal entra dans le grand *auditoire* du collège du Pape, la jeunesse universitaire qui l'adore (un étudiant m'a demandé avec une conviction émue si je ne croyais pas que ce fût le pape de l'avenir) lui fit une enthousiaste ovation. Quelques instants après, cette même jeunesse, avec un sens très exact des services rendus et une légitime reconnaissance pour celui dont la prudence a assuré aux catholiques cette longue période de pouvoir, devait acclamer deux ou trois minutes durant le vénérable M. Bernaërt, lorsqu'il monta au bureau présenter l'adresse de l'*Académie royale de Belgique.*

Rien de plus simple, mais rien de plus impressionnant peut-être, que ce défilé des quarante délégués des universités et des académies, venant successivement, à l'appel de leur nom, déposer leurs adresses entre les mains du cardinal Mercier, applaudis plus ou moins suivant l'antiquité ou l'illustration du corps qu'ils représentaient, la splendeur ou l'originalité de leur costume, le long trajet qu'ils avaient dû faire, ou leur renommée personnelle. Après M. Bernaërt, nul ne recueillit plus de bravos et de vivats que M. René Bazin. Les honneurs rendus à l'université d'Oxford, la doyenne de celles qui étaient là, nous firent sentir plus vivement, à nous Français, l'abstention de la Sorbonne. La gratitude des Belges qui eût été à nos compatriotes s'en alla droit aux Anglais.

Le recteur, Mgr Hebbelynck, avait compris que le meilleur hommage à rendre à l'université et la plus légitime justification de l'honneur qui lui était fait par les corps savants de l'étranger, c'était de retracer, sans la moindre déclamation, l'histoire de ses progrès. C'est ce qu'il fit et on nous permettra de le faire à sa suite : cette partie de notre étude sera la plus pratiquement utile à ceux qui s'intéressent à l'organisation de nos universités.

Moins de quatre ans après la proclamation de l'indépendance de la Belgique, en février 1834, à l'instigation de Mgr Van de Velde, évêque de Gand, et de Mgr Sterckx, archevêque de Malines, les évêques belges décidaient d'organiser, outre les cours de théologie, d'autres facultés, voire une *universitas studiorum*, et, avant même d'en fixer le siège dans la vieille cité brabançonne, ils rappelaient, par une émouvante proclamation au peuple belge, « la gloire dont jouit pendant quatre siècles la célèbre université de Louvain, où la science unie à la foi formait des hommes instruits et de bons chrétiens ».

L'œuvre naissante fut confiée à Mgr de Ram qui, avec une remarquable sûreté de coup d'œil et le sens précis d'un administrateur avisé, la constitua dans tous ses organes essentiels, à commencer par les cinq facultés traditionnelles, de telle sorte qu'il n'y eut plus par la suite qu'à la développer en tenant compte des progrès de la science, des besoins du pays et des exigences particulières de chaque époque. A Louvain, on comprit, presque dès l'origine, qu'une université moderne ne comporte pas seulement l'enseignement de « disciplines » purement spéculatives, mais qu'elle est un organe vivant, un cerveau, si l'on veut, destiné à donner le branle à la vie intellectuelle sous toutes ses formes. Or, c'est en grande partie au service de la vie économique que se dépense, dans nos sociétés contemporaines, la vie intel-

lectuelle. De cette vérité, nul ne se montra plus convaincu que le successeur immédiat de Mgr de Ram, Mgr Laforêt. Il attacha son nom à la création de plusieurs *Ecoles* spéciales qu'il put doter de laboratoires et de collections grâce au concours généreux de la grande industrie. Aujourd'hui, l'association des ingénieurs sortis de Louvain compte plus d'un millier de membres. A deux professeurs de l'Ecole des mines, Guillaume Lambert et André Dumont, revient l'honneur de la découverte du bassin houiller du Limbourg : « Nous vous savons gré, disait, en un langage imagé, l'ingénieur Hubert à André Dumont, d'avoir serti ce brillant noir dans la couronne de perles qui orne le front de notre *Alma mater.* »

Le troisième recteur, Mgr Namèche, étendit l'œuvre de son prédécesseur aux industries rurales par la création, en 1878, d'une *Ecole supérieure d'agriculture* à laquelle ont appartenu les Proost et les Cartuyvels, dont l'action sur le relèvement de la culture belge n'est et ne saurait être contestée par personne. C'est aussi Mgr Namèche qui eut le mérite d'appeler à Louvain Jean-Baptiste Carnoy, le créateur de l'enseignement de la biologie cellulaire en Belgique, le fondateur de l'institut qui porte aujourd'hui son nom et qui devait transformer si profondément l'enseignement des facultés des sciences et de médecine.

Les années qui suivent 1880 ont été, dans tout le monde catholique, des années d'un admirable et fécond renouveau intellectuel; grâce aux efforts antérieurs, grâce aux réflexions qu'avaient suggérées les terribles événements de 1870-1871 et à la conviction qu'ils avaient en partie fait naître d'un duel inévitable entre la libre-pensée et la pensée catholique, grâce aussi à l'impulsion donnée par Léon XIII, les études prennent partout leur essor; de nouvelles universités se sont fondées; des revues ont été créées ; des livres paraissent qui s'imposent à l'attention. Clercs et laïques s'abandonnent au mouvement avec une large et noble confiance, que n'arrêtent point encore les excès et les erreurs qui rendront bientôt une réaction inévitable et nécessaire. Ainsi en fut-il au temps de la Renaissance, après une période d'excessif engouement; puis l'équilibre s'établit. A ces causes générales s'ajoutèrent, pour Louvain, en 1884, la célébration du cinquantenaire de l'Université et la décisive victoire du parti catholique. L'élan fut magnifique : le recteur, Mgr Pieraerts, le constatait avec bonheur dans son discours de 1886. Outre de nombreux laboratoires de microscopie et de biologie cellulaire, d'embryologie humaine et comparée, d'électricité appliquée, de zoologie, de paléontologie, d'anatomie comparée, de physiologie, de bactériologie, de chimie physiologique, il pouvait énumérer,

parmi les cours récemment et spontanément établis à Louvain, ceux de droit notarial, de droit civil ecclésiastique, de droit social, de clinique propédeutique, de déontologie médicale, de philosophie selon saint Thomas, d'histoire contemporaine, de philologie, de grec moderne, de langues germaniques anciennes, de grammaire comparée des langues latine, grecque et française, de langues éraniennes, s'ajoutant aux cours depuis longtemps existants de sanscrit, d'hébreu, de syriaque et d'arabe. Il signalait, en outre, la multiplication et la prospérité croissante des sociétés littéraires et des cercles d'études.

La tâche des recteurs, toujours difficile par quelque endroit, était alors relativement souriante. Ils n'avaient qu'à laisser le vent enfler les voiles, sauf à donner de temps en temps un vigoureux coup de barre, et à encourager l'équipage. Tel fut le rôle des deux recteurs, contemporains de Mgr d'Hulst, Mgr Pieraerts et Mgr Abbeloss, grâce auxquels, de 1881 à 1898, Louvain participa pleinement au mouvement scientifique contemporain. Qu'est-ce qui caractérise ce mouvement? Deux traits principaux : la spécialisation toujours plus grande des études, l'application de la méthode d'observation ou de la méthode critique dans tous les domaines du savoir humain. Tel fut le sens des modifications profondes introduites par Mgr Pieraerts, Mgr Abbeloss, et après eux par Mgr Hebbelynck, dans les programmes et l'organisation de leur université. Le rectorat du premier fut brillant, mais dura peu. Pendant onze années, de 1887 à 1898, Mgr Abbeloss, avec un esprit d'initiative et de persévérance qui force l'admiration, ne pensa qu'à favoriser la libre expansion du travail personnel et à lui fournir tous les instruments nécessaires : « Toute science est un organisme vivant, disait il dans le discours inaugural de 1888, il faut entrer en communication avec lui dans un travail de chaque jour. Assiduité aux laboratoires établis pour les divers domaines des sciences de la nature, lecture directe des grands philosophes, des écrivains classiques, des apologistes, des pères et des docteurs, par-delà les manuels, nécessaires, mais insuffisants d'eux-mêmes; exploration des documents originaux; discussion des textes; débats publics au sein des nombreuses sociétés qui fleurissent à l'université; connaissance des travaux récents; pratique de la méthode sévère de la critique; et, en tout cela, comme le demande l'illustre pontife Léon XIII dans son encyclique sur les études historiques, en tout cela, nul parti-pris, rien que la loyale enquête de la vérité: voilà les traits principaux de l'esprit scientifique que vous devez vous efforcer d'acquérir et qu'engendre seul le travail bien conduit. »

Des cours se dédoublent, se complètent et donnent parfois naissance à des écoles délivrant des diplômes spéciaux; de simples laboratoires deviennent des instituts. Ces écoles et ces instituts ont leur bibliothèque, leur revue, leurs cours pratiques ou séminaires, leurs publications collectives. L'élève y entre en contact intime avec le maître qui stimule son initiative en le familiarisant avec les travaux de recherche et l'étude féconde des sources. Dans les bibliothèques, laboratoires, cabinets de physique, etc., les instruments de travail furent *centuplés* sous ce fécond rectorat, nous dit Mgr Cartuyvels. « Et cependant, écrit le professeur Cauchie, Abbeloos n'avait qu'une faible santé; mais, s'il était de constitution frêle, son énergie morale l'a constamment soutenu parmi des labeurs aussi assidus qu'incessants; d'apparence délicate, petit, quelque peu voûté, il révélait la virilité de son âme par les traits caractéristiques de sa mince figure et par la flamme vivace de son regard. Au reste, esprit ouvert et primesautier, il avait une remarquable puissance d'assimilation, et son zèle était soutenu par la générosité de son caractère et par la foi profonde de son cœur sacerdotal. »

La tendance à la spécialisation plus complète des études reçut, en 1890, sa consécration légale par l'adoption du projet de l'illustre jurisconsulte louvaniste, M. Thonissen, alors ministre de l'intérieur et de l'instruction publique, sur la collation des grades académiques et le programme des examens universitaires. Le rapporteur du projet fut encore un louvaniste, M. Charles Delcour, ministre d'Etat. Le projet avait pour but de scinder les anciens doctorats en doctorats spéciaux et de favoriser la création des *instituts*, qui s'opposaient de plus en plus aux vieilles facultés. Par l'institution des doctorats de philologie, d'histoire, de philosophie, la faculté des lettres et de philosophie entra définitivement dans le mouvement où l'avaient précédée les autres facultés.

Il n'est pas nécessaire d'énumérer ici tous les instituts et toutes les écoles spéciales qui constituent aujourd'hui l'université de Louvain, si progressiste, si moderne dans sa constitution, mais je dois en citer au moins quelques-uns.

De tous, le plus connu est l'institut supérieur de philosophie qui est l'œuvre personnelle de Léon XIII et qui porte à présent son nom. Peu de mois après l'encyclique *Æterni patris*, de 1879, le grand pape invitait les évêques belges à créer une chaire spécialement destinée à enseigner la philosophie de saint Thomas. Cette chaire fut, en 1882, confiée à M. Mercier; dès 1888, au lieu d'une chaire, il y avait un institut et M. Mercier en devenait le

président. L'assemblée générale des catholiques, réunie à Malines en 1891, entendit avec le plus vif intérêt le beau rapport où le jeune maître dit ce qu'il se proposait : rajeunir au contact des sciences nouvelles, étudiées d'après leur propre méthode, la philosophie scolastique, envisager la philosophie comme la synthèse des sciences. La *Revue néo-scolastique*, organe de l'Institut, en indiquait l'esprit par son titre même. Le programme était susceptible de recevoir des développements indéfinis : l'organisation récente du cours d'histoire des théories sociales, puis du cours et du laboratoire de psychologie expérimentale, prouve qu'on ne s'est jamais arrêté sur le chemin du progrès. Des étudiants viennent de toutes les parties du monde suivre les cours de l'institut Léon XIII et les docteurs qu'il a formés occupent aujourd'hui d'importantes chaires dans plusieurs pays.

Historien, je me ferais un reproche de ne pas mettre à une place d'honneur, en face de l'institut philosophique, le *séminaire historique*, dont l'origine remonte à Jean Moeller, organisé par Jungmann, à présent dirigé avec autant de compétence que d'esprit de suite par le chanoine Cauchie; il s'est subdivisé en deux sections, celle des conférences historiques et celle des études critiques sur les sources; il a pour organe la *Revue d'histoire ecclésiastique* qui, en huit années d'existence, a mérité l'estime universelle.

Parmi les corps nouveaux sortis de la vieille faculté de droit, celui qui a le mieux manifesté l'initiative féconde des maîtres et des élèves, c'est l'*Ecole des sciences politiques, sociales et diplomatiques*, fondée par Mgr Abbeloos. Les étudiants se réunissent en conférences et ont à leur disposition une bibliothèque qui leur sert de laboratoire. Sous la direction de leurs professeurs, ils ont publié une quarantaine de monographies originales se rapportant à d'intéressants problèmes économiques ou politiques de la Belgique et de l'étranger.

Comment oublier l'*Ecole des lettres orientales* qu'ont illustrée des maîtres tels que Berlen, Félix Nève, Lamy, de Harlez, Forget, Colinet, van Hoonacker, Abbeloos, Hebbelynck, Ladeuze, etc.? Sa revue, le *Museon*, qui a subi diverses modifications, contient une somme considérable de bons travaux.

La *Société philologique*, dont la réputation s'établit grâce à Pierre Willems, l'historien du *Sénat de la République romaine*, continue son œuvre avec Ed. Remy.

Je m'arrête; j'en ai dit assez pour faire comprendre dans quel sens s'exerce l'évolution intérieure de l'université de Louvain et comment elle concorde, ainsi que je m'étais proposé de le

démontrer, avec toutes les exigences du progrès scientifique.

Le succès a-t-il répondu à tant d'efforts? Quelques chiffres vont nous répondre. Le nombre des élèves était de 86, en 1834; de 754, vingt-cinq ans plus tard; de 1638, en 1884; il est aujourd'hui de 2300, chiffre le plus haut qui ait été atteint depuis la fondation.

De 13 professeurs en 1834, on s'est successivement élevé à 120, le double de ce que possède l'université catholique de Paris. Outre les cours légaux ou académiques, l'université compte 24 cercles d'études de langue française ou de langue flamande. Elle publie une trentaine de revues ou de recueils. La bibliographie des œuvres dues aux professeurs de Louvain forme cinq volumes; au dernier a été annexée la liste des travaux élaborés par les jeunes gens dans les instituts spéciaux et les cercles d'études. C'est le témoignage vivant de cette collaboration assidue des professeurs et des élèves qui fait encore presque complètement défaut à nos universités françaises.

J'ai rappelé plus haut combien d'hommes d'Etat, de législateurs, d'administrateurs, la Belgique doit à l'université de Louvain; il faut encore mentionner les nombreux médecins chrétiens qu'elle a formés et mettre au nombre de ces principaux bienfaits la part qu'elle a prise à l'éducation d'un clergé sage et éclairé, Mgr Hebbelynck le fait très justement remarquer : « Dans la hiérarchie religieuse, dit-il, l'*Alma mater* a présidé à la formation scientifique de 14 évêques ou archevêques actuellement en vie, parmi lesquels 3 évêques belges et notre cardinal-primat, choisi dans le corps académique pour aller occuper le siège archiépiscopal de Malines. Elle compte avec non moins de fierté parmi ces anciens élèves une légion de prêtres instruits, capables par l'étendue de leurs connaissances comme par la pondération de leur esprit d'exercer une action salutaire et prédominante sur la vie morale et religieuse de leurs concitoyens. Formés à une école qui ne recule devant aucun problème de la critique contemporaine, initiés à l'état d'âme et aux écrits de ceux qui ne partagent point nos convictions chrétiennes, ils savent aussi, suivant le conseil du grand évêque d'Hippone, concilier la lutte contre les idées et les doctrines avec l'amour du prochain, et, par leur influenee dans le clergé, assurer la défense de la foi sans attiser le feu de la discorde. »

On comprendra maintenant sans peine que le cardinal Mercier n'ait pas craint de commencer le discours qui a couronné la grande séance académique du 10 mai, par le fameux passage de Tertullien : « Si nous désertions l'empire, si nous quittions vos

cités, vos îles, vos forteresses, vos municipes, vos assemblées, les camps, les tribus, les décuries, le palais, le Sénat, le forum, ne vous laissant plus que vos temples, vous seriez épouvantés de votre solitude, et, en présence du vide silencieux devant lequel nous vous laisserions comme devant l'immobilité d'un monde frappé de mort, vous chercheriez anxieusement à qui commander. »

« Supposons un instant, poursuit le cardinal, que, en 1833, les Sterckx, les Delplanque, les Van de Velde, les Van Bommel, les Barrett, les Boussen, se fiant exclusivement à la toute-puissante efficacité de la grâce d'en haut, eussent passivement abandonné à une action surnaturelle et miraculeuse de la Providence le salut de l'Eglise de Belgique; ou que, épouvantés de la grandeur de l'entreprise qui sollicitait leurs initiatives, ils eussent douté de leur autorité et de la coopération intelligente, généreuse, persévérante de leurs ouailles; ou enfin que, déprimés par une oppression dont ils avaient à peine secoué le joug, ils eussent manqué de foi dans la liberté, je vous le demande, Messeigneurs et Messieurs, c'est l'interprète de vos cœurs patriotiques et de vos âmes catholiques qui vous le demande, que serait-il advenu de notre pays? »

Ces sentiments, auxquels le cardinal joignait l'espoir de nouveaux progrès, « car une université est une œuvre vivante et son évolution ne peut jamais subir d'arrêt », remplissaient le cœur et l'esprit des étrangers présents et ils surent les exprimer à leur tour, depuis le nonce qui déclara que, « pour la Belgique entière, l'université catholique de Louvain est un puissant instrument de pacification et de prospérité », jusqu'à M. le comte de Franqueville, à qui était réservé l'honneur de prendre la parole au nom de tous les délégués étrangers et qui le fit avec justesse, éloquence et dignité.

De cette prospérité, quels ont été et quels sont les auteurs? Les catholiques belges, depuis leurs chefs, les évêques, jusqu'aux plus humbles soldats, les artisans et les cultivateurs. On ne trouve pas chez eux ces hésitations et ces divergences de vues que nous constatons avec douleur chez les catholiques français. Ils ont voulu leur université à eux, ils l'ont voulue grande et belle, et ils font le nécessaire, moralement et matériellement, pour qu'elle le soit. Les jeunes gens, laïques ou ecclésiastiques, ne tournent pas, comme trop souvent chez nous, leurs regards vers l'Etat, avec la naïve persuasion que ce qu'il fait est mieux que ce que nous pouvons faire. Comme l'a dit le cardinal Mercier, « l'université de Louvain est l'œuvre collective du dévouement catholique belge; c'est le produit grandiose de tant de milliers de

dons et de subsides, de tant de quêtes paroissiales où les petits sous de nickel des fidèles pauvres se mêlent aux pièces d'argent ou d'or des fidèles plus riches ». Nous l'avons déjà rappelé, telle grande famille n'a pas hésité à fonder à elle seule une école ou un institut. Les évêques, de leur côté, ne reculent pas devant les sacrifices nécessaires, et ils ont assuré avec sagesse et générosité l'organisation financière de l'université. Ils règlent chaque année en commun le budget des recettes et des dépenses et ils s'engagent à payer intégralement toutes les dépenses qu'ils ont votées. S'il y a un déficit, ils le couvrent; les autorités académiques n'ont jamais à y pourvoir et ne doivent s'occuper que de la direction intellectuelle et morale. Quant aux évêques, ils trouvent leurs ressources : 1° dans les collectes qui, depuis 1834, se font deux fois par an dans toutes les églises et chapelles de leurs six diocèses; 2° dans les quêtes à domicile faites à cette fin par tous les curés, une fois chaque année; 3° dans les dons particuliers qu'ils obtiennent de personnes riches; 4° dans les prélèvements qu'ils font sur leurs ressources générales pour équilibrer le budget en cas d'insuffisance des trois produits précités.

Le budget annuel est d'environ 1 200 000 francs.

Pour tout résumer en deux mots, l'œuvre est comprise et populaire; tous ceux qui doivent la soutenir la soutiennent.

Est-ce à dire qu'elle n'ait jamais connu d'heures difficiles? « Il semble, parfois, à vous surtout, chers étudiants, s'écriait le cardinal Mercier, aisément il semble que ce qui est ne pourrait pas ne pas être, et pour un peu vous croiriez que cette institution qui vous abrite, que vous avez toujours connue florissante, fonctionne d'elle-même, comme la terre tourne sur son axe, comme se succèdent les saisons, amenant, après les semailles dont vous avez perdu le souvenir, l'efflorescence du printemps et les fruits de l'automne. Qui dira, cependant, ce que représentent d'efforts, devant Dieu et devant l'observateur réfléchi, trois quarts de siècle de vie universitaire? »

A Louvain, comme chez nous, les débuts ont été pauvres et incertains; il y a eu des tâtonnements, des timidités ou des hardiesses excessives; il a été très difficile d'établir une certaine homogénéité dans le corps enseignant, de maintenir l'accord entre des hommes parfois très différents de tempéraments et de tendances intellectuelles; il y a même eu des crises doctrinales. De tout cela on est sorti, — je cite encore le cardinal Mercier, — « grâce à la volonté opiniâtre et à l'abnégation persévérante de trois générations d'évêques, de prêtres et de laïques, par ailleurs accablés de tant de nécessités et de labeurs ».

Cette énergie et cette abnégation sont encore aujourd'hui nécessaires pour maintenir l'université de Louvain au niveau où elle s'est élevée. Deux dangers la menacent, l'un très général, la défaite du parti catholique, aujourd'hui si divisé sur la réforme militaire; l'autre, général aussi, mais qui se pose à Louvain avec une acuité particulière, je veux dire la question de races et de langues, la rivalité entre les Flamands et les Wallons, réveillée depuis 1886 et qui va toujours s'accusant. Par sa chaude éloquence et son cœur si ardent qui le faisait tant aimer des étudiants, le vice-recteur, Mgr Cartuyvels, avait apaisé bien des conflits naissants. Après lui, malgré un sage mélange d'énergie et d'habileté, les événements ont été plus forts que les hommes. L'association des étudiants s'est scindée en deux : les Flamands ont adopté la casquette allemande, les Wallons la toque ou la calotte; les batailles ont été fréquentes. Pendant les fêtes, on a tout fait pour les prévenir. A la séance académique, on a entendu alternativement les rapports d'un étudiant de langue française et d'un étudiant de langue flamande; le lundi, fête musicale flamande et apothéose de l'illustre compositeur Edgard Tinel; le mardi, fête musicale française. Vaines précautions; même au défilé si imposant des sociétés catholiques, se sont fait entendre des chants et des cris discordants, au grand chagrin du cardinal Mercier et du président du conseil. Le soir, les étudiants se sont battus et il y a eu des blessés. Une fois les étrangers partis, les autorités académiques ont dû dissoudre les deux associations; on assure que le cardinal Mercier se propose d'intervenir lui-même, et de rétablir l'ancienne association générale. Dieu veuille qu'il réussisse! Le malheur est que, derrière les étudiants, il y a des professeurs et même des évêques. L'un de ceux-ci, dont j'avais l'honneur d'être le voisin à la représentation de Katharina, s'exprimait sur la question avec une véhémence toute juvénile.

La prétention des Flamingants est aujourd'hui de faire transformer en une université purement flamande l'université d'Etat de Gand. Ce serait la fin de l'éclatante prospérité de Louvain et de l'action commune des catholiques belges. Ceux-ci nous ont donné depuis trois quarts de siècle, et plus encore dans ces vingt-cinq dernières années, un magnifique exemple. Puissent-ils ne pas tomber dans les divisions qui nous ont perdus nous-mêmes et qui n'ont pas peu contribué à paralyser l'essor de nos universités catholiques!

Alfred Baudrillart.

La suite prochainement.

DE L'ARGENTINE AU CHILI

La durée du trajet de Buenos-Ayres à Santiago, nous disaient les prospectus parcourus en Europe, est à peine de quarante heures, alors que le voyage par mer demande une quinzaine de jours. Hélas! dès notre arrivée dans la capitale argentine, il nous a fallu déchanter. Le trajet de quarante heures est un idéal toujours poursuivi, jamais atteint, même pendant les cinq ou six mois de l'année où l'absence de neige permet au Transandin d'arriver au pied de la passe de Cuevas et aux diligences de la franchir.

Maintenant la Cordillère est fermée : « está cerrada ». Impossible de passer, nous répète-t-on de tous côtés. Les derniers voyageurs, partis il y a une huitaine de jours, ont failli y rester. Un ami chilien, heureusement, vient à notre aide; il a, lui, franchi la Cordillère au mois d'août. Quand on ne peut franchir la Cordillère ni en chemin de fer, ni en diligence, on le fait à cheval; quand les chevaux refusent l'obstacle, — un bel obstacle de 4000 mètres, — on passe à pied.

« Impossible! » continuent à nous répéter les Agences, « il y a 5 mètres de neige à las Cuevas! » dit l'un. « Il y en a 10! » surenchérit l'autre. J'objecte : « Mais l'Himalaya même est ouvert toute l'année à ceux qui ne craignent ni la neige, ni la montagne. » — « Allez à Mendoza, et vous verrez! » nous répond-on. C'est ce que nous allons faire.

Au dernier moment, nouveau contretemps : grève générale des chauffeurs-mécaniciens dans toute la République. Pourquoi? Nul ne le sait. Les chauffeurs sont bien payés, leur travail est relativement facile. Mais des meneurs italiens ont récemment débarqué, ils ont fait quelques discours, la masse les a suivis, et le gouvernement, impuissant, regarde les Compagnies affolées discuter avec leurs employés, tandis que, dans toutes les gares du pays, la récolte, — dont les quatre cinquièmes sont expédiés à l'étranger, — attend sous la pluie que la grève soit terminée.

Un dernier train heureusement part de la gare du Retiro. Encore n'est-on pas bien sûr qu'il arrive à Mendoza : les grévistes nous en ont prévenus par les journaux.

Sur la figure des nombreux amis qui nous accompagnent à la gare, nous pouvons lire comme un avant-goût des catastrophes qui nous attendent.

Passées les dernières maisons de Buenos-Ayres, passés les grands établissements d'élevage qui entourent la capitale, passé Monte Caseros, — le nom sonne à nos oreilles comme une fanfare[1], — passé Hurlingham, où la jeunesse britannique a installé ses sports sous les plis orgueilleux de l'Union Jack, la pampa nous entoure, nous étreint, nous pénètre de sa poésie infiniment douce, faite de silence et d'immensité, si près encore de la grande métropole où bourdonnent les affaires.

Plus de maisons, plus d'arbres, à peine quelques saules pleureurs au bord des ruisseaux. La plaine et le ciel, le ciel et la plaine : celle-ci tantôt couverte de luzernières infinies où paissent des milliers et des milliers de bœufs, des dizaines de milliers de moutons, tantôt révulsée par la charrue, noire et féconde jusqu'à l'horizon comme les plaines de Galicie; celui-là d'un bleu éclatant, immuable jusqu'au prodigieux embrasement du soir, tranchant durement sur la ligne verte ou noire de l'horizon.

Des solitudes à donner le vertige, sans un être vivant, sans un repli de terrain où se repose le regard; puis, galopant le long de la voie, une « tropilla » de chevaux, conduits par le « gaucho » classique au poncho fauve, au « tirador » miroitant de couteaux d'argent et de médailles, rivé comme un centaure au « recado » luxueux d'où pendent le « lazo » et les « boleadoras ». Çà et là un « rancho »; quelques huttes aux murs de boue, une famille rassemblée autour du feu, les hommes superbes, humant leur « mate » de leurs « bombillas » d'argent, les femmes affairées autour des marmites. Puis un autre tableau : au milieu des champs en culture, un village italien, modeste, mais propret; des batteuses et des faucheuses à vapeur; des mouchoirs rouges enveloppant de belles têtes de madones; un air napolitain lancé à pleins poumons dans le silence du soir; un souffle de civilisation et de travail au milieu de l'antique indolence des fils du pays...

Presque pas de centres habités : Junin, la première bourgade, au kilomètre 254, ne compte que 2000 habitants; San Luis (12 000 habitants) est à 700 kilomètres de la capitale; nous ne

[1] C'est là que, le 3 février 1852, les troupes brésiliennes, alliées à celles de Flores et Urquiza, mirent définitivement fin à la tyrannie de Rozas.

verrons pas de centre important avant Mendoza, la tête de cette ligne presque droite de 1000 kilomètres, à peu de chose près la distance de Paris à Vienne.

Le lendemain, quand nous nous réveillons, le décor a changé : plus de pâturages, plus de cultures. Un grand désert de sable nous entoure, à peine parsemé de quelques maigres touffes d'absinthe. Au loin une ligne de collines rouges barre le ciel d'une estafilade sanglante : on dirait les « kopjes » du Transvaal.

Que nous sommes loin des riches provinces de Buenos-Ayres et même de Cordoba et que ce Far West argentin ressemble peu au reste de la République! On pourrait, à juste titre, l'appeler : l'Argentine pouilleuse. L'« estetica social » y est encore inconnue; l'humanité qui l'habite n'a rien de commun avec les élégants citoyens de l'Avenida de Mayo ou de Florida; les animaux même semblent dégénérer à mesure que nous avançons vers la Cordillère. Le long de la voie, des vaches efflanquées, des brebis galeuses errent à la recherche d'une hypothétique pâture. Les gauchos, montés sur d'indescriptibles rossinantes, semblent en proie à un invincible marasme.

Comme eux notre train rampe lamentablement; notre mécanicien parle de nous quitter; à chaque arrêt nous sommes obligés de lui remonter le moral, de le supplier de nous conduire au moins jusqu'à Mendoza. Il finit par céder, par pure bonté d'âme; mais ses luttes de conscience nous coûtent des heures de retard. Il est minuit quand nous arrivons à destination.

Quand je vous aurai dit que Mendoza fut autrefois la capitale de la vice-royauté de la Plata, que Pedro de Castillo, son fondateur, en posa la première pierre en 1560, qu'en 1862 un tremblement de terre la détruisit de fond en comble et qu'enfin en 1902 elle fut le théâtre de la dernière révolution qu'ait vue la République, j'aurai, ce me semble, rempli plus que suffisamment mon rôle de Bædecker à l'égard de ce soporifique trou de province.

Ne nous en plaignons pas trop. Après quinze jours de réceptions, d'opéra et de banquets, il fait bon respirer l'âpre atmosphère de la Cordillère, rouler sur des rues mal pavées, dans de préhistoriques guimbardes, coudoyer une humanité différente de celle du Bois ou des Boulevards. Notre hôtel même, avec son « patio » spacieux, ses vastes chambres bariolées de vert et de rouge, ses serviteurs bavards et indiscrets, nous repose des pompeux édifices de Buenos-Ayres. Nous voulions voir des Argentins; en voilà de vrais, à peine métissés de quelques mastroquets espagnols, quelques travailleurs italiens et quelques viti-

culteurs russes : dans ce pays, le cosmopolitisme ne perd jamais ses droits.

Notre première pensée, en arrivant, a été pour la Cordillère, cette terrible Cordillère qu'on nous a dit si fermée et dont les premiers contreforts se dressent, à une portée de canon de la ville, sombres et hargneux, comme pour nous enlever tout espoir.

Les indigènes, heureusement, bien vite nous rassurent; on passe en toute saison, en y mettant le temps et le prix. Un honnête « huaso » chilien, mandé par le propriétaire de l'hôtel, s'engage, quelles que soient les conditions atmosphériques, à nous transporter en trois jours, avec armes et bagages, à los Andes, la première station de chemin de fer normal de son pays.

Reste à attendre que l'aimable directeur du chemin de fer Transandin nous ait trouvé, malgré la grève, un mécanicien de bonne volonté qui nous conduise jusqu'à Uspallata, station terminus de la ligne, en cette saison.

D'ici là de joyeux amis, représentant le highlife mendozien, rempliront agréablement nos loisirs. D. Luis A..., grand viticulteur, notre compagnon de misère dans l'express (?) qui nous a amenés de Buenos-Ayres, se charge des présentations. Par lui nous faisons la connaissance de l'honorable colonel T..., commandant du district; de M. Astorga P..., consul général du Chili, et de plusieurs autres notabilités. Un ancien officier de l'armée autrichienne, actuellement ingénieur minier, complète notre groupe à la table d'hôte de l'hôtel, — et tout serait pour le mieux dans le meilleur des mondes si, sous prétexte de nous faire goûter à la cuisine nationale, on ne nous condamnait pas à de quotidiens et indigestes « pucheros » et à encore de plus indigestes « empanadas ». Les vins mendoziens et surtout chiliens, par contre, que M. A... et M. P... nous révèlent, font honneur aux caves de leurs pays respectifs.

Notre ami l'ingénieur autrichien a parcouru la Cordillère à pied et à cheval dans tous les sens et en toute saison; il a fait l'ascension du Tupungato, volcan éteint, un des plus hauts sommets des Andes, après l'Aconcagua. Il a découvert une mine d'or fabuleuse, exploitée jadis par les Incas et qu'aujourd'hui personne, hors lui, ne connaît. L'indication lui en a été fournie par un vieil Indien; l'entrée se trouve à 5000 mètres d'altitude, à mi-côte d'un pan de rocher escarpé, recouvert pendant huit mois de l'année d'une épaisse couche de neige et défendu, le reste du temps, par d'affreux précipices. D'où les difficultés d'exploitation.

« Mais c'est ma mine! s'écrie M. P. qui a écouté ses explica-

tions avec un intérêt croissant; j'en ai obtenu la concession du gouvernement chilien! » Et, pour prouver son dire, il ajoute : « L'endroit, n'est-ce pas, où le soleil de midi du 1er septembre... — Assez »! interrompt M. M. — et leurs regards, malgré le sourire forcé des lèvres, se croisent comme deux épées.

Il ne faut pas parler de mines à Mendoza si l'on ne veut pas d'un coup se sentir reporté aux temps héroïques de Pizarre et d'Atahualpa. L'âme cupide des conquistadors sommeille en celle des paisibles bourgeois d'aujourd'hui. Tous ici ont leur mine dont, bien entendu, le reste du monde est censé ignorer l'existence. Les phrases qui désignent l'emplacement de ces trésors rempliraient d'aise un Ponson du Terrail, un Conan Doyle. Tantôt c'est l'ombre projetée par le soleil de midi du 1er septembre, tantôt le premier rayon de la pleine lune d'octobre ou bien une indication de ce genre : « Allez dans telle vallée, vous y trouverez à tel endroit un rocher de forme humaine. Suivez son regard et vous verrez une pierre blanche. » Toutes ces mines ont été, soi-disant, exploitées jadis par les Incas — où les Incas n'ont-ils pas été? — Elles sont, par définition, les plus riches de la Cordillère.

La passion des mines est comme celle du jeu : elle ne se raisonne pas. Pour un mineur enrichi, il y en a cent de ruinés; la roulette à Monte-Carlo est, en comparaison, un placement de père de famille. N'importe! sur cette race ataviquement aventurière, les mines exerceront toujours l'attraction mystérieuse des richesses inconnues, de la pierre philosophale du moyen âge, de l'El-Dorado des conquistadors. Un coup de pioche heureux suffit à affoler des populations entières. On cite un exemple et tout le monde se jette sur un filon vrai ou imaginaire, achète des titres de propriété dont personne ne connaît la valeur, joue, perd, gagne, vit en quelques semaines plus d'émotions que le prosaïque boutiquier en son demi-siècle de labeur lent et persévérant.

Une autre passion locale, c'est la guerre. Notre ami le colonel en est un digne représentant. A défaut de guerre, une bonne révolution lui suffirait; la *pax argentina*, invention des épiciers de Buenos-Ayres, remplit d'amertume son âme de condottiere et de soldat.

Il y a quelques années, alors que le Chili et l'Argentine se montraient les dents, à propos de leur éternelle question de frontières, M. P. et lui, représentants des deux nations ennemies, étaient tout disposés à s'entr'égorger. Maintenant que l'arbitrage, — une invention de pleutres, elle aussi, — est venu tout gâter, ils pleurent ensemble l'occasion perdue et sont devenus les meilleurs amis du monde.

Les troupes du colonel, — un bataillon d'infanterie et deux batteries de montagne, — reflètent l'esprit de leur chef; elles font penser à une mine chargée qui, pour faire explosion, n'attend que l'étincelle.

L'alerte de 1902 n'a pas été inutile; les bons commerçants de Buenos-Ayres eux-mêmes ont reconnu la vérité de l'adage : *Si vis pacem, para bellum!* Pour eux, la réorganisation de l'armée, entreprise par le général Roca, est une nouvelle garantie de tranquillité extérieure et intérieure. Pour le colonel et ses subordonnés, — un soldat pourrait-il les en blâmer? — elle n'est que l'aurore d'une ère nouvelle où les querelles seront plus sanglantes et plus belles les batailles.

Les complications possibles, heureusement pour nos amis, malheureusement pour leur pays, abondent toujours dans cette Amérique du Sud encore si jeune, si peu lassée, si pleine de terrains vagues, susceptibles d'allumer les convoitises et de déchaîner la tempête.

Le Chili, pauvre et guerrier, ce Chili dont la forme rappelle celle d'un glaive, sa pointe aiguë menaçant la Terre-de-Feu, le Chili étouffe entre l'Océan Pacifique et la Cordillère. La Bolivie, avec ses institutions caduques, son armée insuffisante, sa population blanche submergée par les flots grondants des Aymaras et des Quichoas, pourrait bien, si elle n'y prend garde, devenir, pour le nouveau continent, une nouvelle Pologne. Le Pérou, son voisin du Nord, lui dispute un territoire plus grand que la France tout entière. Au sud, les prétentions du Paraguay sont à peine moindres. Le Paraguay lui-même, incapable de se relever depuis la terrible guerre de 1865-1870, semble à la merci de ses voisins.

Un diplomate européen me disait à Buenos-Ayres : « Vous verrez que d'ici quelques années, quelque absurde que cela puisse paraître, le canon grondera de l'Atlantique au Pacifique! » Souhaitons que l'avenir lui donne tort : les peuples de l'Amérique du Sud, du moins ceux qui, comme le Brésil, l'Argentine et le Chili, sont entrés résolument dans la voie du progrès, devraient, au lieu de se montrer les dents, travailler à l'accomplissement des magnifiques destinées que leur promet la richesse de leurs territoires. Les sphères d'influence respectives, si elles ne sont pas exactement délimitées aujourd'hui, pourraient facilement l'être par de judicieux traités d'arbitrage. La différence de leurs principaux produits (café et caoutchouc pour le Brésil, viande et blé pour l'Argentine, salpêtre, minéraux et vins pour le Chili) écarte le danger de la concurrence commerciale, source de conflits probables pour les nations de l'ancien continent. Loin de rivaliser

entre eux, ces pays ne devraient donc avoir qu'un idéal : se compléter les uns les autres.

Alors, pourquoi se battre?... « Pour l'amour de l'Art! » répond notre ami le colonel. « Parce que, dans l'Amérique du Sud, disait le diplomate mentionné, les guerres et les révolutions qui éclatent sont toujours celles qu'on attend le moins[1]. »

Quoi qu'il en soit, un fait subsiste, indéniable : la jeune Amérique s'arme, elle s'arme même jusqu'aux dents. Le Brésil augmente sa flotte dans des proportions formidables[2]; l'Argentine, le Chili, le Pérou et la Bolivie ont adopté le service militaire obligatoire[3] et réorganisé leurs armées sur le modèle européen[4]. Au moment même où, en Europe, de pauvres idéalistes prêchent le désarmement, les Etats sud-américains, désarmés jusqu'à présent, ne songent qu'à se militariser.

Les troupes du colonel T. font honneur à leur chef. L'Américain du Sud naît soldat; quelques mois d'instruction, bien employés, suffisent à en faire un troupier; la discipline elle-même, cette fille de l'Allemagne lointaine, si longtemps méconnue dans ces régions, semble peu à peu s'y acclimater.

Il existe entre les officiers de toutes les armées, quelle que soit leur origine, une camaraderie qui suffit, à la première rencontre, à en faire des amis. Nos camarades de la garnison de Mendoza ont tenu à nous le prouver.

Avec eux, au mess, nous sablons le champagne; puis, au champ de manœuvres, la poudre. Les batteries de montagne débouchent, en notre honneur, des shrapnells avec une prodigalité bien faite

[1] Une brochure anonyme, parue dernièrement à Montevideo, reproduit un soi-disant discours prononcé à Buenos-Ayres, devant la junte des notables, par le Dr Stanislas Zeballos, actuellement ministre des affaires étrangères. L'auteur, tout en se déclarant partisan de la paix, montre que la situation de l'Argentine, entourée de puissants voisins, ne lui permet pas de rester désarmée. Il cite, comme particulièrement dangereuses pour la paix sud-américaine, la question de la souveraineté des eaux de la Plata et la faiblesse du Paraguay, menacé d'être absorbé par le Brésil. Le Dr Zeballos a démenti le discours qui lui était ainsi attribué, mais les considérations qu'il contient n'en demeurent pas moins justes.

[2] Le Brésil vient de commander aux chantiers Armstrong une flotte qui en fera, sur mer, l'égal de l'Italie. Les trois nouveaux cuirassés de 20 000 tonnes, le *Minas-Gevres*, le *Rio-de-Janeiro* et le *Sao Paulo*, du type Dreadnought, perfectionné par l'amiral Alencar, compteront parmi les unités de combat les plus puissantes du monde entier.

[3] Le service ne dure, il est vrai qu'un an. Le Brésil, lui aussi, vient de l'adopter.

[4] Tandis que l'Argentine et le Chili, pour ce travail, se sont adressés à des officiers allemands, le Pérou et la Bolivie l'ont confié à des missions françaises.

pour laisser rêveur un officier habitué à la parcimonie européenne. Les canons argentins, du type allemand de 1895, sont déjà quelque peu démodés; mais les canonniers, des recrues de sept mois, s'imposent à notre admiration. Le tir réglé en quelques décharges, les petits flocons bleus des shrapnells, parfaitement groupés au-dessus des cibles, se détachent, comme un vol de mouettes, sur la sombre muraille de la Cordillère. Au loin, dans la montagne, le sourd grondement d'un orage fait concurrence à celui du canon.

Pour terminer, le bataillon d'infanterie, impeccablement aligné, défile devant nous du pas alerte et souple des troupes françaises; nous sommes édifiés! « Et dire, soupire le colonel, que d'ici longtemps nous n'aurons même pas une pauvre petite révolution! »

*
* *

Passés les vignobles de notre ami, D. Luis A. [1], la petite locomotive transandine, soufflant, cahotant, toussant des escarbilles, nous entraîne, sur des pentes arides, vers les premiers contreforts de la Cordillère, dressés aux extrêmes confins de la plaine argentine, comme des falaises au bord de l'Océan.

De loin, elle semble infranchissable, cette formidable barrière. L'uniforme manteau brun qui la recouvre, d'une extrémité de l'horizon à l'autre, lui donne un aspect d'escarpe de quelque gigantesque forteresse, élevée aux temps géologiques, par les Titans qui défendent ces régions.

C'est seulement en approchant qu'on découvre la trouée béante creusée par le Rio Mendoza dans le granit de l'immense bastion, et que les Grandes Andes, enfin, se révèlent comme une vision olympique d'une intraduisible beauté.

[1] Les vins argentins, sans pouvoir rivaliser pour la qualité avec ceux du Chili, ont fait néanmoins de notables progrès depuis quelques années. Ils seraient encore meilleurs si le manque de capitaux, forçant les viticulteurs à lancer au plus vite leurs produits sur le marché, ne les empêchait pas de donner à la fermentation le temps nécessaire et de laisser vieillir leurs vins dans les caves. Ceux qui savent attendre en sont récompensés : ainsi, D. Luis A., notre aimable cicerone, dont la famille possède les célèbres vignobles du Trapiche, nous fit goûter, chez lui, des crus comparables à la bonne moyenne bordelaise. Mais la production des vins fins, dans l'Argentine, n'a guère d'avenir, l'Argentin, pour tout ce qui concerne le luxe, préférant, par un préjugé absurde mais universel, s'adresser à l'étranger; la quantité remplace donc la qualité. En 1904, la production nationale a été de 200 millions de litres et elle augmente chaque année, favorisée par les droits exorbitants qui frappent les produits étrangers.

A notre gauche, un magnifique cône de neige et de glace, le Cerro de Plata, écrase la Cordillère de sa masse étincelante. Jadis, au moment des grandes convulsions, le cratère de cet ancien volcan s'est effondré, balafrant la montagne d'une large cicatrice circulaire : « un collier d'argent pur », disent les légendes indigènes, d'où le nom qu'on lui a donné.

Plus au sud, d'autres cônes, des dômes, des aiguilles, des tours argentées se suivent, comme une procession de vénérables vieillards, jusqu'au pied de leur roi à tous, le Tupungato, dont la cime (6500 mètres d'altitude) se perd dans les nuages.

Au nord, la proximité des premiers plans nous empêche de voir la ligne culminante des Grandes Andes; mais on les devine, par delà les moraines et les roches folles, sereines et harmonieuses, comme à l'ouest et au sud. Plus loin encore, dépassant le champ visuel restreint, l'esprit embrasse la chaîne tout entière, depuis les hauts plateaux de Colombie jusqu'aux farouches falaises du détroit de Magellan : 8000 kilomètres d'arêtes, de volcans et d'aiguilles, de neiges éternelles et de glaciers!...

Les Andes! j'en ai rêvé quand j'étais enfant. J'ai pu, depuis, aimer d'autres montagnes : les Pyrénées et les Alpes, le Caucase et l'Himalaya; mais aucune n'a exercé sur moi pareille fascination. Les autres chaînes étaient des étrangères, les Andes appartiennent au continent où je suis né; elles ont présidé aux commencements obscurs de son histoire, elles dominent et limitent l'Hinterland merveilleux de ma patrie. Les Andes doivent être belles, plus belles que le Caucase, plus belles que l'Himalaya : ainsi le veut l'amour que je leur ai voué. Mon espoir sera-t-il déçu?

Après Cachuela, célèbre par ses bains thermaux, la voie s'enfonce de plus en plus dans la Cordillère. Des roches fauves, étrangement travaillées par les convulsions volcaniques, nous surplombent et nous enserrent; leurs formes tragiques, hérissées de bosses monstrueuses, irisées de reflets de faïence, défieraient le pinceau le plus audacieux; leurs crêtes jaunes, grises, oranges, rouges, violettes, barrent brutalement de leurs crénelures le ciel immuablement bleu. Jamais je n'ai vu d'aussi paradoxaux effets de lumière, si ce n'est peut-être en certaines régions du Turkestan.

Plus loin la vallée s'élargit; des « pampas » se succèdent, d'étage en étage, peuplées de vaches étiques et de moutons affamés. Puis les roches reprennent de plus belle, plus tourmentées, plus stratifiées, plus bariolées que jamais.

La voie ferrée, chef-d'œuvre d'ingénieurs anglais, suit constamment le cours du Rio Mendoza, tantôt suspendue au-dessus

des flots bouillonnants par d'étonnantes galeries, tantôt incrustée à vif dans les rochers multicolores.

La pente augmente : notre pauvre locomotive, redoublant de cahotements et d'escarbilles, l'attaque bravement; mais un chauffeur novice la conduit, vague épave française, échouée je ne sais pas comment, en ces lointaines Cordillères; le train est trop lourd, le charbon manque : nous restons en panne continuellement. Finalement, en décrochant un wagon à chaque station, nous parvenons quand même à Uspallala avec trois heures de retard.

Francisco Zelada, l' « arriero » chilien que nous avons engagé à Mendoza, nous y attend avec ses mules et un programme qui, tout préparés que nous soyons aux pires calamités, nous fait faire la grimace : cinquante kilomètres à couvrir aujourd'hui même pour atteindre Punta de Vacas, la « posada » où nous devons passer la nuit! Il est quatre heures, la nuit s'annonce sombre et orageuse, — et nous risquons fort de la passer à la belle étoile. Mais bah! On nous a suffisamment prévenus depuis Buenos-Ayres; il serait ridicule de « caner » avant même d'avoir commencé.

En avant donc et, pour reprendre courage, abîmons-nous dans la contemplation des grandes Andes endormies! Elles nous enserrent de tous côtés, ces Andes vagues et terrifiantes, comme de mystérieux oiseaux de nuit. Suspendues à mille mètres au-dessus de nous, des plaques de neige, blafardes, semblent flotter dans la nuit, comme des fantômes; puis, peu à peu, ces fantômes descendent vers nous, nous étreignent de leur ronde funèbre, pour ne plus former, au bout d'une heure, qu'un vaste suaire blanc. Le vent, dans les moraines et les roches folles, hurle des chansons tristes, jette des appels d'outre-tombe, répercutés indéfiniment par les échos de la vallée. Des pierres, arrachées aux arêtes croulantes, tombent une à une, avec un bruit de soie déchirée, racontant le lent effritement de ces montagnes que l'on sent si vieilles, si lasses de leur lutte millénaire contre l'action destructive du temps.

Ce sont bien les Andes mystérieuses et angoissantes dont a rêvé mon enfance, les Andes des Incas, des conquistàdors et des romans de Jules Verne.

Nous suivons le tracé du Transandin; les fers de nos mules, heurtant les rails, en font jaillir des gerbes d'étincelles qui luisent dans la nuit comme des feux-follets. Çà et là un ravin profond, la coulée de quelque affluent du Rio Mendoza : la voie ferrée, d'un bond franchit l'obstacle, sur deux traverses de fer. Impossible de l'imiter : nous plongeons dans d'étonnants abîmes, pleins de

ténèbres et d'éboulis, au gré de nos mules qui, heureusement, y voient comme en plein jour. La nuit est si épaisse, le vent si violent que, pour nous retrouver, il faut nous appeler à tue-tête, comme des aveugles perdus dans un bois.

Les heures s'écoulent; les constellations familières de l'hémisphère austral émergent, une à une, des dentelures de la montagne. La neige augmente; les ravins se succèdent, si fréquents, si profonds, qu'au mépris de toute prudence nous finissons par les franchir sur les traverses du chemin de fer. Nos arrieros eux-mêmes défaillent, quand, vers une heure du matin, une lumière vacillante nous annonce Punta de Vacas.

Dans une hutte sordide, sans feu, des lits douteux nous attendent; mais qu'importe? Harassés, courbaturés, congelés, nous nous écroulons, les uns contre les autres, jusqu'au lendemain matin.

Eblouissement quand, vers dix heures, réconfortés par un café incolore, mais bouillant, nous nous hasardons dehors.

A la lumière aveuglante du soleil andin, la vallée resplendit sous son royal manteau d'hermine; d'incroyables masses de neige nous enserrent, nous submergent, s'étagent en prodigieuses cascades bleues aux flancs de la Cordillère dont les aspérités pointent, comme des clous de bronze à travers l'étincelant linceul.

Dans le « corral » contigu à notre hutte, nos « arrieros » affairés chargent nos mules, avec force jurons. Les boucles gracieuses des « lazos » cinglent l'air, s'abattent sur les plus récalcitrantes. Un « poncho » jeté sur leurs têtes les frappe d'immobilité cataleptique; les membres arc-boutés, le cou raide, elles se laissent charger, sans résistance; puis, le poncho magique enlevé, elles manifestent leur joie par de folles gambades.

En avant! Le « capataz » de nos « arrieros », D. Francisco, fait office de chasse-neige, en tête de la colonne. Sa mule, la « marraine » de la troupe, nage littéralement dans la ouate mouvante, laissant derrière elle une coulée bleuâtre de glace comprimée. Les autres, encadrant nos bêtes de charge, la suivent à la file indienne; nos montures, à l'arrière-garde, enfoncent encore jusqu'aux jarrets.

Que de neige! Le Transandin a disparu; les poteaux télégraphiques, submergés aux trois quarts, luttent encore; notre caravane, égrenée sur une centaine de mètres, dans la vaste steppe blanche, rappelle les tristes convois de déportés sibériens des tableaux de Veretchagine; le vent, soulevant des tourbillons de poussière glacée, nous entoure d'une buée d'argent.

Péniblement, malgré les efforts de nos braves Chiliens, nous faisons 3 kilomètres à l'heure; et, après six heures de marche, nous atteignons Puente del Inca (2727 m. d'altitude).

Le pont de l'Inca — l'Inca en ces Cordillères devient bientôt une obsession, — est un magnifique arc de roche calcaire, sous lequel le Rio Mendoza, grondant et bouillonnant, s'est creusé un tunnel du plus curieux effet. Une source chaude, jaillissant de terre à cet endroit et déposant des couches de chaux autour de l'unique pilier qui supporte la gracieuse passerelle, en augmente chaque jour la solidité. Sous le pont, des grottes naturelles, garnies de stalactites, forment des bains minéraux, excellents, paraît-il, pour les rhumatismes.

Mais nous avons d'autres préoccupations que celle de nous baigner! D'après l'itinéraire de notre « arriero », nous aurions dû atteindre aujourd'hui las Cuevas, au pied de la passe du même nom. Mais il est quatre heures; la tourmente menace; des nuages livides, en charge de cavalerie, descendent des sommets. Inutile de songer à aller plus loin.

Puente del Inca heureusement possède un excellent hôtel, tenu par un Allemand qui passe ici l'hiver sous cinq ou six mètres de neige, séparé du reste du monde pendant trois ou quatre mois de l'année. Le télégraphe lui a appris notre arrivée. Dans la pièce principale flambe un bon feu auprès duquel nous nous réfugions. On se croirait au Montanvers.

Autour de la salle, de belles photographies, œuvre de notre hôte, représentent les principales montagnes environnantes et font battre nos cœurs d'alpinistes. Quel magnifique centre d'excursions! La moindre de ces cimes a 5000 mètres, 200 mètres de plus que le Mont Blanc! L'Aconcagua (6890 m.), le géant des Andes, dresse, à quelques kilomètres d'ici, ses parois éternellement cuirassées de glace et de neige.

Un guide suisse, Zurbrücken, appartenant à l'expédition anglaise Fitzgerald, en fit, il y a cinq ou six ans, la première ascension; ses compagnons, terrassés par le « soroche », le terrible mal des montagnes, durent s'arrêter à quelques centaines de mètres du sommet. Depuis lors, la superbe montagne n'a été gravie qu'une seule fois, par un Allemand. Un autre Allemand, M. v. Remken qui, en 1902, tenta l'aventure, faillit y périr et perdit ses deux pieds qu'on dut amputer. La saison, malheureusement... ou heureusement nous empêche de l'imiter.

Le lendemain, dès six heures, nos guides tambourinent à nos portes. Il faut que ce matin même nous franchissions la ligne culminante de la Cordillère et que ce soir nous couchions au Chili.

La tourmente qui sévit perpétuellement en ces parages ne fait trêve que jusqu'à midi : passé ce moment, le terrible vent de la « Cumbre » dont déjà à Buenos-Ayres on nous chantait les méfaits nous enlèverait tels de simples fétus de paille avec nos mules et notre équipement.

Agréable surprise : pendant que nous dormions à poings fermés rêvant lents enlisements et folles glissades, cent mules envoyées par les autorités chiliennes de la frontière pour nous frayer une route, sont arrivées : puis, après une courte halte, ont repris le chemin de leur patrie. On ne saurait être plus prévenant.

Du coup nos conditions de marche se trouvent complètement modifiées : au lieu de nous traîner péniblement, comme hier, nous galopons allègrement à travers la pampa blanche jusqu'à une côte plus dure qui nous force à prendre le pas. A dix heures, réconfortés par la course rapide et un soleil éblouissant, nous atteignons le chalet-refuge de Las Cuevas (3900 mètres d'altitude) enseveli sous quatre mètres de neige dans un creux de gorge, rendez-vous des ouragans et des avalanches. Un déjeuner nous attend — bénissons le télégraphe ! ainsi que des mules fraîches, envoyées à notre rencontre. Et vive le Chili !

L'ascension des dernières pentes de la passe n'est plus qu'un jeu, un jeu extraordinaire, par exemple, qui recule pour nous la limite des possibilités équestres... ou plutôt mulaires.

Précédés de nos cent mules, nous nous élevons d'abord par des lacets bien tracés; mais bientôt, la pente augmentant, la neige devient si épaisse et si farineuse que toutes les mules du monde ne suffiraient pas pour y tracer un chemin. Qui pis est, cette couche, par endroits, recouvre une surface de glace noire, polie, dans laquelle les fers de nos montures n'ont aucune prise. Au-dessus de nous, dans les nuages de poussière glacée que soulève le vent, nous voyons la tête de notre colonne hésiter, plusieurs mules s'abattre; l'une d'elles dégringole sur le dos jusqu'à nous, au milieu d'une avalanche.

Mais ces bêtes sont admirables; là où les premières ont échoué, les suivantes s'engagent vaillamment : on dirait une ligne de tirailleurs montant à l'assaut sous le feu de l'ennemi. Finalement, nageant, suant, s'arc-boutant, le gros de la troupe franchit l'endroit critique.

Quelques mauvaises têtes, profitant de la confusion, essayent bien de reprendre le chemin de la vallée; mais nos arrieros veillent. Malgré la pente de 45°, les « lazos » s'abattent; souvent, dans l'ardeur de la lutte, lasseur et lassés glissent ensemble; mais l'homme toujours finit par avoir le dessus.

A midi, suivant le programme, nous atteignons le sommet de la passe (3950 m.) étroit plateau, chauve et rocailleux, que dominent de part et d'autre quelques aiguilles rousses, toutes vernies de glace.

Sur ce belvédère, exposé à tous les vents, la tourmente fait rage; la neige même n'a pu lui résister; des décharges de gravier granitique, arraché aux arêtes croulantes, cinglent l'air autour de nous, comme une continuelle mitraille. Encore, suivant l'ami Zelada, avons-nous la chance d'une journée exceptionnelle; le thermomètre, qui devrait être à 10° au-dessous de zéro, se maintient aimablement aux alentours du point de congélation; mais que doit-ce être, ô mon Dieu, en temps ordinaire!

Au centre du plateau, un colossal Christ de bronze, sur un socle de granit, indique la frontière argentino-chilienne et, d'un geste large, bénit les deux pays, hier encore sur le point de s'entre-détruire, aujourd'hui, espérons-le, réconciliés à tout jamais.

Ce monument, véritable œuvre d'art, fut érigé en 1901, par les ouvriers du chemin de fer transandin, en commémoration du règlement définitif de la longue et épineuse question de frontières. Touchante idée où la pensée chrétienne rappellera aux deux nations, de génération en génération, combien la paix et l'union leur sont nécessaires.

Un dernier coup d'œil à l'hospitalière Argentine! Par-delà la blanche coulée du Rio Mendoza, l'Aconcagua, formidable, dresse en plein ciel sa cime crénelée, défendue sur ce versant par une série de parois à pic de 4000 mètres de hauteur. L'autre face de la montagne, paraît-il, est beaucoup moins escarpée. Telle est la caractéristique générale de cette partie des Andes : à l'est, l'harmonie, l'apaisement de la ligne, des moutonnements mélancoliques et doux, comme ceux des Pamirs, s'abaissent graduellement jusqu'à la plaine; à l'ouest, le précipice à l'état chronique, un dévergondage d'aiguilles, de dents et d'arêtes en lames de couteau, entassées les unes sur les autres dans l'étroit espace qui, à l'origine des choses, leur fut ménagé entre l'Océan et la Cordillère.

Le versant chilien, sous ce rapport, ne laisse rien à désirer : le gouffre y sévit à l'état endémique, les vallées s'y écroulent en fonds d'entonnoir au milieu de la plus merveilleuse forêt d'aiguilles qu'un alpiniste blasé puisse rêver.

La descente n'en est pas une : c'est une dégringolade. N'était le respect humain, nous mettrions pied à terre, mais nos arrieros galopent sur les pentes de glace de 45° aussi naturellement que les « gauchos » à travers la pampa, et nous avons notre dignité à

sauvegarder. A la grâce de Dieu donc : si nous devons nous rompre les os, nos guides, du moins, se les rompront avant nous.

Et au galop! Représentez-vous une descente du mont Blanc au galop, sur des chamois! La chasse à courre dans les contrées les plus hérissées d'obstacles de l'Angleterre et de l'Irlande ne m'a jamais procuré de semblables sensations. Il faut venir ici pour connaître tout le sport qu'un quadrupède, fût-il mulaire, est capable de vous offrir.

Court arrêt au Portillo (3000 mètres) pour visiter les travaux du tunnel qui doit relier un jour les tronçons argentin et chilien du chemin de fer Transandin. Les travaux sont poussés avec une activité fiévreuse; même en cette saison, deux cents ouvriers y sont occupés nuit et jour; deux cents autres, du côté argentin, s'avancent à leur rencontre.

Quand cette belle œuvre sera terminée, le voyage de Buenos-Ayres à Santiago pourra s'effectuer en trente-six heures, sans transbordement. Même alors, malheureusement, le trafic ne pourra se faire que pendant les mois de l'été; pour rendre la ligne praticable en toute saison, il faudrait, d'Uspallata à Juncal, la protéger au moyen des galeries en bois ou en fer, travail gigantesque pour ne pas dire impossible.

Au milieu des huttes des travailleurs, un chalet plus élégant attire notre attention : un gentleman en sort, à notre rencontre, aussi correct, dans son complet de chasse, que s'il s'agissait d'aller tuer des grouses en Ecosse. « Le docteur Cotton, médecin en chef des travaux du tunnel », nous explique Zelada. « *How do you do?* » ajoute le docteur lui-même en guise de présentation, et derechef il nous invite à venir prendre le « whisky and soda » traditionnel dans son modeste « bungalow ».

Aux murs des trophées de chasse, des trophées sportifs, des livres cartonnés multicolores, rappellent l'Angleterre. Le docteur lui-même qui, depuis plusieurs années, passe ici ses hivers, franchissant et refranchissant la Cordillère tous les quinze jours, semble arrivé de la veille. Admirable race! Telle je l'ai connue aux fins fonds de l'Himalaya, au milieu des déserts du Turkestan, dans les forêts vierges de Ceylan ou les jungles des Indes, telle je la retrouve ici, sous six pieds de neige, en pleine Cordillère des Andes.

L'Italien, l'Allemand, le Français même, s'assimile plus ou moins vite aux peuples dont il partage les luttes et les travaux. L'Anglais, lui, comme un Romain antique, brave la contagion barbare; sa personnalité inflexible échappe à l'influence des milieux et des climats : il est le type immuable et indiscutable de

sa race, l'échantillon unique que l'altière Albion, pour l'édification des autres peuples, dissémine aux quatre coins du globe terrestre.

Shake hands avec notre nouvel ami — et la descente reprend de plus belle. Comme tous les après-midi, le temps s'est gâté; le vent, s'engouffrant dans l'étroit couloir, a perdu toute vergogne; là-haut, sur la passe, de sinistres trombes de poussière blanche, mêlées aux nuages livides, indiquent le cyclone auquel nous avons échappé.

Toujours au galop, nous dévalons d'incroyables pentes, verglassées à souhait. Parfois, une mule de charge s'abat, puis, affolée, s'enfuit à travers la neige; c'est alors une poursuite palpitante; nos arrieros, brandissant leur lasso, chassent la malheureuse bête à travers éboulis, avalanches et moraines jusqu'au moment où, exténuée, elle se rend à merci.

Voilà Juncal : les douaniers chiliens nous saluent aimablement sans même songer à ouvrir nos bagages; devant la station, un train nous attend : un ingénieur français, délégué par l'administration centrale, nous en fait les honneurs et tandis que derrière nous toutes les neiges de la Cordillère rutilent aux derniers rayons du soleil couchant, confortablement installés dans notre wagon, nous continuons notre fantastique plongeon vers les plaines chiliennes.

Il fait nuit noire quand, à Santa-Rosa de los Andes, point de départ du Transandin, nous tombons dans les bras d'un ami d'enfance, D. Emilio Varas, venu à notre rencontre. On nous enlève : à l'hôtel, le dîner nous attend, on nous fête comme on sait le faire au Chili et ce premier contact avec le pays ami nous fait promptement oublier fatigues et privations de ces trois derniers jours.

Louis d'Orléans et Bragance.

LES FOYERS D'ART DE NOS PROVINCES

L'ART EN LORRAINE

Le congrès qui se tiendra à Nancy du 26 au 28 juin attire de nouveau l'attention sur le régionalisme et, parmi les questions qu'il soulève, une entre autres réclame une étude immédiate : c'est la question artistique ou plus exactement des richesses artistiques de nos provinces. Question fort importante qu'il serait sage de ne plus négliger, car elle n'intéresse pas seulement, on le verra, les amis de l'art et de l'archéologie.

Notre France a été très riche en foyers d'art et, dans presque toutes nos provinces, il en reste d'attachants vestiges. Les connaît-on suffisamment? Les estime-t-on à leur juste valeur? Sans doute on ne manque pas d'aller voir les chefs-d'œuvre classés, les monuments et les pièces les plus typiques; mais l'on délaisse ou l'on ignore quantité d'œuvres tout aussi dignes d'hommage, quoique moins considérables, et que beaucoup regarderaient si d'aventure elles appartenaient à nos voisins. Des nuées de touristes traversent maintenant nos provinces, bien peu y cherchent des plaisirs esthétiques. En général, les Français n'aiment pas réellement l'art de France; on leur a répété pendant si longtemps que les écoles les plus merveilleuses étaient des écoles étrangères, qu'ils se défient encore un peu des nôtres et n'osent se montrer fiers de ces monuments et de ces ouvrages de tout genre qui constituent une si belle partie de notre patrimoine national.

Depuis Lassus, de très divers écrivains ont parlé en faveur de notre art et si leurs exhortations n'ont pas été suffisamment entendues, cependant n'ont-elles pas été infructueuses; il importe donc plus que jamais de les continuer. Mille raisons nous incitent à veiller jalousement sur les trésors légués par nos ancêtres, à aimer, — tout au moins à honorer par devoir, — l'art jailli de

notre sol et pénétré de notre âme nationale. Et la plus convaincante de ces raisons, c'est qu'un art comme le nôtre constitue un admirable et irrécusable témoignage de la grandeur d'une nation. Vénérons-le d'autant mieux qu'il a souffert épouvantablement et du temps et des hommes. Alors que l'Italie regorge d'œuvres qui permettent de suivre les différentes phases de son histoire, à peine avons-nous assez de documents pour étudier la formation de notre art. Efforçons-nous donc de sauver ce qui reste. Partout autour de nous on s'applique à bien conserver, à bien mettre en relief, les joyaux des moindres monuments et des plus modestes musées. N'agirons-nous pas de même?

Travaillons tout d'abord à augmenter le nombre des admirateurs et des amis de nos richesses artistiques. Ainsi provoquera-t-on, dans nos provinces, d'utiles initiatives; ainsi préparera-t-on, dans quelques centres, une véritable rénovation des foyers d'art locaux, dont la plupart ne languissent que parce qu'on ne sait pas les moderniser intelligemment, les adapter aux besoins de nos contemporains. Un vaste champ d'action s'offre aux bonnes volontés. Il y a tant à faire et la tâche exigera tant d'années!

Il est bon d'aider au développement, au rayonnement des sociétés d'études qui rendent à l'archéologie d'appréciables services; il serait excellent d'encourager la création de sociétés analogues dans les endroits où il n'en existe pas encore et où il y a lieu d'en pratiquer l'essai. Il convient de rappeler aux coureurs de musées et de curiosités qu'ils ont chez nous autant de causes d'enthousiasmes qu'au delà de nos frontières, et d'instituer, au grand avantage de quelques régions trop oubliées, de véritables pèlerinages esthétiques. Il importe d'inciter, dans les bourgs peu battus, comme dans les villes très visitées, à la défense des beautés naturelles et des beautés plastiques; et l'on ne saurait trop favoriser l'essor des sociétés organisées dans ce but à Paris. Pas de meilleur moyen pour obliger les pouvoirs publics à accroître sans cesse les mesures protectrices et à en imposer le respect avec rigueur.

Nos pauvres œuvres anciennes sont de plus en plus menacées par les amateurs exotiques, les vandales autochtones et les pilleurs de toute catégorie. Dans certaines provinces, les brocanteurs ont enlevé déjà bien des richesses. Dans maints endroits, des municipalités ignorantes ou de grossiers sectaires ont commis d'effroyables méfaits. Dans la plupart des villages, n'importe quelle bande de voyous en liesse peut occasionner, presque sans risque, d'irréparables malheurs; dans les villes, trop souvent des

déprédations ou des vols nous rappellent que tout n'est pas en sûreté! Partout enfin les étrangers, qu'aucune loi ne gêne encore, enlèvent tout ce qui peut se vendre. Que de belles choses nous ont été ravies déjà! Et qui dira le nombre des copies substituées aux originaux?

Hâtons-nous donc de sauvegarder les dernières reliques de notre passé, pour l'amour de la patrie autant, sinon plus, que pour l'amour de l'art. Chaque œuvre ou fragment d'œuvre qu'emporte un acquéreur d'outre-océan, c'est un peu de la France qui s'en va. Chaque œuvre ou fragment d'œuvre que l'on mutile ou que l'on détruit, c'est un peu de notre histoire qui disparaît. A l'exode et à la destruction, il faut absolument mettre un terme. Qu'aucun de ceux qui le peuvent faire ne se lasse de montrer, de souligner les beautés, la valeur, l'intérêt des diverses manifestations de notre art national, d'exalter les richesses artistiques de nos provinces. C'est à force de persévérance et de conviction que l'on inculquera au public le respect de cet art, que l'on augmentera le nombre des admirateurs de ces richesses et que l'on gagnera, sympathies précieuses, des amis à nos provinces. Plusieurs groupements maintiennent l'amour de la petite patrie dans les cœurs des provinciaux parisianisés, on doit s'en féliciter mais non s'en contenter. C'est seulement quand il y aura des fervents de la province en dehors de tout esprit politique et de toute gloriole locale, bref des *provincialistes* convaincus, actifs et désireux de résultats pratiques, que l'on pourra élaborer, pour le plus grand avantage de la patrie, une sérieuse décentralisation.

*
* *

Afin de préciser et de corroborer ce qui précède, examinons à présent les principales œuvres éparses en quelques villes d'une même région. Des exemples s'imposant, demandons-les à la Lorraine, puisque le congrès de Nancy donne à cette province de l'actualité; aussi bien en trouverions-nous peu de plus variés et de plus attrayants.

Le touriste qui vient de Paris entre en contact avec l'art lorrain dès qu'il a pénétré dans le Barrois. Maints vestiges du seizième siècle y portent la marque de cet art et l'un de ses chefs-d'œuvre, l'admirable *Cadavre* de Ligier Richier enrichit Bar-le-Duc. C'est donc par cette cité qu'il convient de commencer notre exploration.

L'église Saint-Pierre, édifiée au sommet de la ville haute, présente une façade inachevée que l'on contemple sans déplaisir

et une nef d'un excellent effet d'ensemble, quoique sa voûte soit un peu basse. Commencée au quatorzième siècle, elle fut encore l'objet d'importants travaux au dix-septième; et l'alliance de ses différents caractères ne choque point. Son portail a perdu ses statues, mais, parmi ses autres sculptures, elle possède un joyau : le *Cadavre* précité, debout comme un vivant sur le monument funéraire de René de Châlons, premier prince néerlandais d'Orange[1]. René, qui commandait un des corps réunis par Charles-Quint devant Saint-Dizier, reçut, au siège de cette ville, une blessure dont il mourut. Son corps fut transporté à Notre-Dame de Bréda, dans le caveau de famille des Nassau; mais Bar-le-Duc reçut son cœur et ses entrailles inhumés séparément selon l'usage d'alors. On les mit à l'église Saint-Maxe[2] et Ligier Richier illustra leur monument d'une très curieuse image de cadavre en partie décharné. La rafale révolutionnaire saccagea violemment Saint-Maxe et sans doute à ce moment détruisit-on les effigies des saints dont le mausolée était comme encadré; en tout cas, les destructeurs n'anéantirent pas la statue, peut-être parce qu'ils n'y voyaient aucun signe de « superstition ». Ils brisèrent seulement la main qui tenait le cœur de vermeil afin de s'emparer du précieux métal. Saint-Pierre hérita de l'œuvre de Richier et, quand on en restaura les parties endommagées, les emplacements affectés aux saints furent garnis de piètres ornements funèbres. Mais la statue les fait vite oublier.

Les yeux ne peuvent se détacher de ce corps cadavérique si merveilleusement construit et posé. De son bras droit, levé d'un souple mouvement, il présente son cœur; et l'attitude est élégante, digne d'un gentilhomme de grande race. Contours du squelette et galbes des muscles à moitié corrompus, tout a été travaillé avec un extrême souci de vérité et une intelligente délicatesse. La réalité et le style s'unissent à souhait dans cette incomparable figure, dont les beautés sont mises en valeur par un éclairage parfait et par la tonalité grisâtre du fond sur lequel elle se détache[3]. Enfin elle ne vaut pas seulement par les qualités de sa structure, elle retient fort aussi par sa haute signification. C'est bien un cadavre, mais l'âme semble ne pas l'avoir quitté. Ou si

[1] Neveu de Philibert de Châlons, René avait pris le nom et les armes de son oncle à la mort de celui-ci, en reconnaissance des bienfaits qu'il en avait reçus. Rappelons que le titre d'Orange appartenait à la maison de Nassau depuis le mariage du prince Henri avec Claude de Châlons, sœur et héritière du dernier prince d'Orange.

[2] Là se trouvaient déjà le cœur et les entrailles de son beau-père, le duc Antoine de Lorraine et Bar.

[3] Le monument de René se dresse dans le transept droit.

vraiment il n'est plus que matière, ne va-t-il pas bientôt changer d'état, ne se dresse-t-il pas à l'appel du jugement dernier? Cette dépouille d'un défunt qui se relève dans un suprême effort n'évoque-t-elle pas avec une énergie singulière la vie qui ne doit pas finir? Ce cœur offert comme un holocauste en un geste magnifique d'abandon, n'est-ce pas une interprétation heureusement plastique de « l'amour plus fort que la mort »? Pas de symbole plus spiritualiste que ce corps à moité consumé reproduit avec une si scrupuleuse exactitude! Tout, dans cette œuvre sublime, est sculptural et naturel; elle ne nous émeut que plus profondément, et comme elle met à nu la vanité des intentions littéraires dont abusent tant de salonniers contemporains!

La figure funéraire de Richier est unique; beaucoup de gisants ont été représentés, au seizième siècle, dans la nudité du tombeau; mais aucun ne l'annonce ou ne la rappelle. Le cadavre de Cussy-les-Forges, dans l'Avalonnais, ne s'en approche que par son réalisme saisissant; et qu'il l'ait inspirée ou qu'il en procède, son caractère est autre. A qui revient l'honneur d'une pareille création? A la jeune veuve de René, Anne de Lorraine, qui commanda le monument, ou à notre artiste? On ne sait et après tout qu'importe? Même si Richier n'a pas eu l'idée de cette figure, il l'a si pleinement réalisée dans la pierre que son mérite reste immense. Dans ce genre d'interprétation, nul ne saurait aller plus loin sans péril. Rien que pour ce chef-d'œuvre, un voyage à Bar-le-Duc s'imposerait.

Très brefs sont les renseignements que l'on a sur Ligier Richier. Il naquit à Saint-Mihiel, vers 1500, dans une famille d'imagiers; il eut, par conséquent, son père pour premier maître et il paraît presque certain que sa formation s'acheva, sinon en Lorraine, du moins en France. Aucune influence étrangère n'apparaît dans ses œuvres. En 1530, quand il épousa Marguerite Royer, son talent était très apprécié et le duc de Lorraine lui témoignait une grande estime[1]. Aussi lui demanda-t-on force travaux jusqu'au moment où son adhésion au protestantisme brisa déplorablement sa carrière. Ce fut en 1560. Ayant pétitionné sans succès en vue d'obtenir aux réformés le libre exercice de leur culte, il crut nécessaire de quitter sa ville natale. Genève étant alors un refuge tout indiqué, il s'y installa avec son fils Gérard et sept ans plus tard y mourut.

Auprès de la statue de Richier, les autres sculptures de Saint-

[1] De cette union, Richier eut deux enfants, dont l'aîné, Gérard, s'efforça de marcher sur ses traces.

Pierre semblent bien secondaires. Le Christ en croix de la nef, encore attribué au maître parce qu'il évoque sa manière, n'est certainement pas de sa main; les formes en sont par trop faibles et banales. Comment l'auteur de galbes savants et stylisés comme ceux du beau cadavre aurait-il commis une tête aussi commune, une barbe et une chevelure si poncivement traitées, une couronne d'épines si pitoyablement tressée? Tout grand réalisateur a ses moments de défaillance, voire d'aberration; aucun ne peut tomber dans le plat prosaïsme. Les larrons qui flanquent le crucifix sont également d'un assez pauvre dessin; leurs contorsions, — et le maudit se tord à l'excès, — ne les rendent point expressifs. Par contre, il y a lieu de s'arrêter devant les trois saints polychromes du monument funèbre de François Brute (chapelle Ste-Anne), images naïves, courtaudes, sentant encore le quinzième siècle quoique postérieures à 1510, mais pénétrées de vie et remplissant avec conviction leur rôle décoratif. Et il convient d'accorder un regard au saint évêque debout sur un autel, face au monument de René de Châlons; au *Saint-Christophe*, à droite, dans la nef; à la *Notre-Dame du Guet* qui veille au transept gauche; au tympan (le *Sacrifice d'Abraham*) et aux statuettes de la chapelle de la Congrégation, dont deux, celles de droite, ont un savoureux aspect de chose enlevée d'après nature; enfin à la figurine de la porte latérale gauche.

Sous les orgues, s'étend, pour la plus grande joie des yeux, une splendide et gracieuse ornementation. Au milieu du bas-côté gauche, on aperçoit les dernières traces d'une peinture murale à peu près contemporaine de l'œuvre de Richier; mais cette composition, une *Mise au tombeau*, ne touche guère que par les candides maladresses de son auteur. Les personnages qui s'y entassent devant un décor de ville emprunté à quelque miniature, ont des types affligeants et des formes sans consistance, que ne rachète aucune des tonalités encore visibles. Le bleu et le jaune du costume de Madeleine, le jaune et le rouge, le bleu et le vert de ceux qui tiennent le suaire, le rouge du guerrier endormi, le glaive en main, émanent d'une palette d'ouvrier.

Moins remarquables, les autres églises de Bar-le-Duc exigent cependant une visite. Notre-Dame date du quinzième siècle, mais elle a subi d'abondantes restaurations et, seul, l'intérieur impressionne. Son intérêt est d'ailleurs tout entier dans son architecture. Les ouvrages plastiques y sont vite examinés : à l'extérieur, une Vierge très dix-septième siècle; à droite du chœur, un bas-relief pierre dans le style quinzième siècle où, sous Dieu le Père, se profile Marie entourée de ses attributs; et, à l'une des extré-

mités opposées, dans la chapelle Saint-Jean, les deux anges seizième siècle qui gardent le retable.

A Saint-François, presque complètement refait, un vieux mur a conservé deux fenêtres dont l'arc brisé décrit d'agréables contours. Une église neuve, Saint-Jean, répète, non sans bonheur, un glorieux type du parti roman.

Le musée, déjà très à l'étroit dans l'intéressante demeure qui l'abrite, mérite une scrupuleuse exploration. La période la plus touchante de notre moyen âge est représentée par de multiples fragments entre lesquels on remarque surtout les figures amenées de Moutiers-sur-Saulx et les têtes qui proviennent de l'ancien doyenné de Saint-Pierre. Et ces fragments nous montrent la plupart une sculpture raide encore qui tend à se naturaliser; malheureusement il n'y en a pas assez pour renseigner d'une utile façon sur les caractères régionaux. Plus nombreux et plus précis sont les documents des seizième, dix-septième et dix-huitième siècles; mais on sait combien alors se manifestent peu nos provincialismes. Il n'est pas peu curieux néanmoins de suivre le développement de la sculpture intime, au Barrois, dans les bas-reliefs et les taques de cheminée (plaques de bronze illustrées ou armoriées). Quelques taques ont des personnages bien représentatifs de leur époque, de leur milieu, notamment celle qui reproduit l'original du château de Bouchou (1599); d'autres exhibent des scènes qui, bien que relevant de l'art adopté dans toute la France sous Louis XIV, se distinguent par des nuances d'un charme particulier, tel l'exquis tableau de genre où Judith passe à sa servante, comme elle ferait d'un comestible, la tête d'Holopherne.

Les salles de peinture comprennent de très différents portraits, dont certains très estimables : ceux de Jean Errard, ingénieur en chef des armées de Henri IV; de Psaume Nicolas, évêque de Verdun (1571); de Charles III et de Charles-Henry de Lorraine, d'Antoine de Lenoncourt, tous d'auteurs inconnus; et celui de Paulin Gillon, brossé par Bastien Lepage avec son ordinaire sincérité.

Une salle de meubles anciens et une salle de moulages complètent heureusement ce musée. Les meubles, fabriqués dans la région, ne doivent pas être négligés. Le plus remarquable, un buffet seizième siècle, plaît par son harmonie solide et sobre. Les moulages, pris sur quantité de chefs-d'œuvre en général bien choisis, constituent un ensemble des plus propres à l'éducation du goût public. Souhaitons que cet exemple se généralise en province.

Il faut voir encore les restes délectables du château des Ducs (porte treizième siècle et maison seizième), et du collège fondé par Gilles de Trèves, et ne pas craindre de rechercher les différents témoins des seizième et dix-septième siècles parsemés dans les rues qui s'étendent entre le musée et l'esplanade.

*
* *

De Bar-le-Duc, passons à Saint-Mihiel, — voyage aisé et presque rapide, — pour admirer encore Ligier Richier. Dans sa ville natale, le maître a deux groupes célèbres à juste titre : le *Saint-Sépulcre*, heureusement parvenu jusqu'à nous en son intégrité, et l'*Evanouissement de la Vierge*, débris d'un important Calvaire que possédaient les Bénédictins de Saint-Nicolas-du-Port, près Nancy. Travaillés avec un art perspicace, une force remarquablement disciplinée, ils exigent une longue station.

L'église Saint-Etienne conserve le premier de ces groupes, l'église Saint-Michel a recueilli le second et ce n'est pas le moins pathétique. Ses deux figures s'équilibrent gravement et révèlent leur affliction par leurs attitudes plus encore que par leurs physionomies. Le disciple aimé de Jésus soutient avec une immense compassion et un tendre respect celle que désormais il regardera comme sa mère. Marie défaille, complètement épuisée, vaincue par les douleurs qui viennent de la poindre; c'est le moment où le cœur de la mère par excellence saigne sous les blessures des sept glaives, affreux martyre que Richier nous fait entrevoir avec une profonde humanité. Pas de geste exagéré, nulle recherche d'effet violent. Notre artiste savait bien comment se traduisent les souffrances crucifiantes; ses deux patients se tiennent avec la plus réelle simplicité, mais quelle noblesse dans la posture de Marie! A des trouvailles de ce genre se reconnaissent les vrais maîtres.

Taillées dans le bois, vers 1531, ces figures ont tellement souffert que, pour retarder leur désagrégation, on les a recouvertes d'un mélange d'huile chaude et de céruse; leur force expressive s'en trouve assurément diminuée, toutefois elles émeuvent beaucoup encore par la seule vertu de leurs lignes. Un tel groupe fait regretter amèrement la perte de l'ensemble [1].

[1] Dans le premier quart du dix-huitième siècle, plusieurs des figures qui le composaient se délabrèrent si profondément, — toutes étaient en noyer, peintes et dorées, — qu'on ne put les sauver de la ruine définitive. Et, en 1792, la populace livra aux flammes, sur la place publique, le Christ en croix; mais sa tête ne brûla point et fut enlevée par une femme du voisi-

Moins saisissante est l'impression que cause le *Saint-Sépulcre*, dernière œuvre connue du maître. Cette scène de funérailles a certes de quoi toucher, elle ne déchire pas le cœur. Si l'on continue d'y pleurer, du moins n'y souffre-t-on plus des affres du calvaire; le sacrifice est accompli et la douleur des assistants s'apaise en se teintant de résignation. L'harmonie de l'arrangement rend très sensible cette presque sérénité dans le chagrin. Marie perd de nouveau connaissance, la Madeleine se lamente toujours, l'ange qui tient la croix exhale une plainte, mais leurs attitudes ne troublent en rien la quiétude des linéaments et, à leurs côtés, aucun visage ne se contracte. Nicodème et Joseph d'Arimathie sont même, quoique affligés, remarquablement calmes. En somme, une atmosphère de recueillement enveloppe cette *Marche au tombeau.* Tous les personnages qui la composent sont de substantiels et pénétrants portraits. Interprète caractériste avant tout, Richier excellait à écrire les types individuels et à révéler l'âme sous la face. Il établissait les formes avec une sûreté, une robustesse et un sens de la mesure qui ravissent.

Si la tête du Sauveur manque de noblesse, son corps, construit avec autant de tact que de savoir, est vraiment beau; sa musculature, également loin de l'étude anatomique trop servile et de la représentation par trop synthétisée, a tout pour satisfaire les passionnés de perfection. Les autres personnages montrent aussi quels résultats enviables peut donner le métier large entre des mains expertes que dirige un judicieux esprit. En eux, comme dans le Christ, les détails sont soulignés ou atténués avec ce sentiment des valeurs et cette entente de l'arrangement par quoi s'affirme la vraie maîtrise. Que l'on considère avec soin comment sont disposés les cheveux et la barbe du Christ, les plis du costume de la Madeleine, des turbans des disciples; quoique travaillés, caressés même, comme des ornements, ils ne sortent point de leur plan, ils ne détonnent en aucune façon.

L'entente de l'arrangement, nous en relevons d'autres exemples notables dans la manière dont les figures sont reliées entre elles et individuellement posées. Le groupe central, constitué par le Christ, Joseph d'Arimathie, Nicodème et la Madeleine, décrit une arabesque descendante fort bien comprise et douce à regarder. Et le groupe placé immédiatement derrière, celui de Marie et des apôtres, remplit au mieux le vide qui se trouve entre les deux

nage, puis acquise par un avocat de Strasbourg. Le groupe de l'*Evanouissement* est aujourd'hui dans la première chapelle de droite, au-dessus de l'autel.

ensevelisseurs. Quant aux postures, si bien appropriées aux fonctions de ceux qui les tiennent, elles s'accordent avec les lignes générales sans rien perdre de leurs qualités significatives. La figure de la Madeleine, que tout contribue à relier à son entourage, resterait, isolée, une très bonne statue. Il y a bien une figure en dehors de l'ensemble, celle de sainte Véronique, mais cela prouve qu'elle n'occupe pas la place que lui avait assignée l'auteur dans son projet. Car notre artiste n'assista pas à l'installation de sa *Marche au tombeau* dans Saint-Etienne; il avait dû la laisser dans son atelier quand il partit pour la Suisse et les personnages accessoires n'étaient pas tous réunis. Aussi des fautes furent-elles commises. On augmenta la stature de Véronique pour la mettre à l'échelle des figures dont on la rapprochait arbitrairement, et l'on introduisit à l'arrière-plan un centurion et des soldats qui étaient évidemment destinés à quelque calvaire et dont les proportions, d'ailleurs, ne conviennent point au *Sépulcre*.

Malgré ces solécismes, l'œuvre conquiert et retient par sa puissance tranquille, son naturel sain, sa lucide pondération. Et sa matière, comme celle de toute création supérieure, reste si pénétrée des sentiments de son auteur qu'elle semble palpiter. Ligier Richier, merveilleusement doué pour ordonner des masses et pour les animer, appartient à ce chœur d'artistes dont on peut dire sans hyperbole qu'ils vivifient les corps et éclairent les visages d'un rayonnement intérieur. Son art est hautement expressif.

Il est aussi foncièrement français; le *Sépulcre* sanmiehlois en témoigne par ses défauts comme par ses qualités, et cela n'est pas d'une médiocre importance, puisqu'à l'époque de son exécution l'italianisme nous envahissait. Les défectuosités de cette scène, ce sont ses draperies; elles gagneraient à être mieux rythmées, mieux combinées. Leur genre et leur souplesse procurent une illusion de réalité qui laisse indifférent; à des vêtements représentés à souhait mais sans grâce, comme ceux de Véronique, on préférerait des costumes harmonieux, fussent-ils évocateurs de l'Attique ou de la Toscane.

La *Marche au tombeau* de Richier occupe, dans le bas-côté droit de Saint-Etienne, une cavité que trois minuscules ouvertures éclairent insuffisamment; et les ramilles de sapin qui l'ornent d'une poétique bordure ajoutent à la pénombre dont elle est enveloppée. Certes, un demi-jour discret convient à ces funérailles accomplies dans un creux de rocher, encore faut-il qu'il en laisse apercevoir les personnages. Or ceux de Richier ne deviennent visibles comme il sied qu'aux heures très lumineuses.

Les jeux de l'éclairage mettent alors sur les galbes de fines tonalités et de savoureuses vigueurs qui corroborent l'éloquence de cette scène [1]. Il serait désirable qu'un tel effet soit obtenu chaque jour.

Saint-Etienne n'a pas de sculptures dignes d'accompagner son prodigieux sépulcre. A peine y a-t-il lieu de mentionner le monument funéraire des Pourcelet (deux génies dévoilant une tête de mort), bas-côté gauche, et la *Charité*, chapelle des fonts, ouvrages dus sans doute à des continuateurs de Richier. Mais l'architecture de cette église n'est pas dépourvue d'attraits. Les nervures de ses voûtes reposent sur des piliers sans chapiteaux qui laissent l'impression de grands arbres pétrifiés dont les branches auraient été rythmiquement dirigées par quelque ancêtre de Le Nôtre de manière à servir de croisées d'ogives.

Même dénûment sculptural à Saint-Michel. Après s'être arraché à la contemplation de l'*Evanouissement de la Vierge*, après avoir regardé les anges dix-septième siècle qui soutiennent en cariatides la galerie des orgues, on ne goûte de délices qu'en examinant l'organisme de l'édifice.

Les groupes de Saint-Mihiel, comme le *Cadavre* de Bar-le-Duc et les figures de Nancy dont il sera parlé plus loin, sont l'œuvre d'un artiste dans la plénitude de sa force; pour connaître la première manière de Ligier Richier, il faut voir son retable de l'église de Hattonchâtel [2]. Cet ouvrage est, en effet, daté de 1523; il présente assurément des inégalités, mais toutes les qualités de notre artiste s'y distinguent déjà, tout y dénote l'observation sincère. Il se compose de trois bas-reliefs teintés : le *Christ succombant sous sa croix*, le *Christ en croix*, le *Christ descendu de la croix*. Et, dans ce dernier motif, figurent deux portraits d'ecclésiastiques. Une agréable et pertinente ornementation fait ressortir l'ensemble. Un tel début promettait. Viennent ensuite la statue d'une *Madeleine* (?) de provenance inconnue, qui décore aujourd'hui la chapelle Sainte-Anne à Clermont-en-Argonne; la *Pietà* de l'église d'Etain dans les Voëvres, groupe pierre (1528), et sa réplique en terre cuite, très heureusement amendée (1530), de la cure du Clermont précité [3]. Toutes ces œuvres renseignent

[1] C'est la pierre de Saint-Mihiel, à cassure fine et lisse, qui a fourni la matière du *Sépulcre* de Richier.

[2] Cette localité se trouve sur le mont qui domine les Voëvres. Le retable est dans l'abside de l'église.

[3] Les deux figures d'Etain ont tout pour impressionner, mais se présentent mal, l'arrangement est meilleur dans le groupe de Clermont. Les deux Christ ont été restaurés, on a refait les extrémités de celui d'Etain et le bras droit de celui de Clermont.

sur le développement de son caractérisme et sur ses efforts pour arriver à l'équilibre harmonieux. Son sens de l'arrangement, nous en voyons enfin toute la délicatesse dans la décoration d'une cheminée, autrefois chez le maître, maintenant au presbytère de Han-sur-Meuse. Le motif est l'interprétation d'une souple étoffe et les plis en sont dirigés, orchestrés, avec un goût très sûr.

*
* *

Un voyage en Lorraine ne va pas sans un pèlerinage à Domrémy. Un étranger aurait tort de s'en dispenser, il s'impose à tout bon Français[1]. Plus d'une déception y attend le sensitif, le délicat, le friand de souvenirs matériels; mais quel pèlerinage n'implique des ennuis et des mortifications? La maison de l'héroïne, qui a été reconstruite en 1480 et depuis a subi plus d'une modification, afflige par son musée de navrantes médiocrités et sa vitrine de cartes postales. Comme elle serait plus imposante et plus touchante dans sa complète nudité[2]! L'église, également très transformée depuis l'époque où la sainte enfant y rayonna ses dernières prières, a été cruellement badigeonnée de blanc à l'occasion des fêtes récentes, et son charme s'en trouve diminué. Quand donc comprendra-t-on que le meilleur empois moderne ne vaut pas la poésie des vieilles pierres? La plus modeste église, si son architecture relève d'un style, ne doit pas être traitée comme une bâtisse commune, et, s'il arrive qu'il faille absolument en recouvrir les parois d'une couche de peinture, que l'on choisisse au moins une teinte analogue à la patine du temps. Cette illusion de la matière nuancée par les siècles que l'on donne sur les moulages, on la doit obtenir aussi sur les vieux édifices.

Néanmoins, malgré ces misères, toute âme christianisée sera heureuse de passer quelques heures dans le village de Jeanne. Après une station à l'église, où, somme toute, il est facile d'oublier les méfaits du replâtrage, on éprouve de grandes joies

[1] De Saint-Mihiel à Domrémy, le voyage est très intéressant et, à Pagny-sur-Meuse, localité où il faut changer de ligne, l'église pour sa nef unique mérite une visite.

[2] Plusieurs parties de la maison où naquit la Pucelle ont été utilisées dans la reconstruction, qui se fit sur l'emplacement primitif, mais qu'importe? Ces murs que nous voyons aujourd'hui, ce n'est pas sous cet aspect qu'elle les *vit*. Quant aux meubles, ils ont péri depuis longtemps, comme les peintures murales qu'a signalées Montaigne. Et la lourde statue donnée par Louis XI ne nous console pas de la disparition des objets qui nous parleraient d'Elle.

à parcourir la campagne. Les coins ravissants sont nombreux entre la basilique naissante du Bois-Chesnu et la vieille église de Maxey; et la solitude permet si bien d'évoquer la figure de la bienheureuse Pucelle, de méditer les leçons de sa vie, d'en respirer les parfums spirituels!

A Domrémy, la sculpture lorraine n'a d'autres vestiges valables que le saint trapu (fin quinzième siècle ou début du seizième) debout dans le transept gauche et la figure de l'autel quinzième siècle; à Maxey, elle a deux spécimens curieux : dans une rue qui, de l'église mène à la Meuse, une petite *Pietà* portant l'empreinte de l'aurore du seizième siècle et, dans l'église, une statuette d'époque légèrement postérieure, le très rustaud Baptiste rehaussé de jaune de la chapelle des fonts.

C'est ensuite sur Toul qu'il faut se diriger. Là se dressent, délices de l'âme et des yeux, deux vrais poèmes de pierre : la cathédrale Saint-Etienne et Saint-Gengoult, ancienne église abbatiale, l'une et l'autre érigées du treizième siècle au quinzième.

La cathédrale est splendide. En dépit des mutilations, sa façade occidentale reste imposante et charmante. Sa nef et son chœur frappent par leur caractère grandiose et leur noble simplicité. Quelques traces d'anciennes peintures achèvent de pâlir dans une chapelle de droite et sur quelques piliers; une série de portraits, d'intérêt avant tout historique, orne le chœur; de nombreuses dalles à effigies illustrent le sol du transept. Ces images funéraires sont les seules sculptures médiévales qui aient survécu aux heures de trouble et déjà beaucoup ont été effacées par les pas des vivants. L'écriture de leurs traits est identique à celle des autres effigies de ce genre gravées entre le douzième siècle et le seizième. Quelques portes, dans les bas-côtés, se recommandent par leur exquis dessin; de superbes ornements séduisent sous la galerie des orgues, et le cloître captive par l'heureux accord de ses proportions et de ses contours.

Saint-Gengoult, en partie entouré de maisons, n'impressionne guère du dehors; mais au dedans quel magnifique effet! Là aussi les anciennes sculptures sont rares. On n'en regarde qu'avec plus de sympathie les petites têtes des retombées des voûtes, à droite, le *dragon dévorant un oiseau* qui, délectablement, historie une porte dans le transept gauche, et les figures des pierres tombales qui tapissent le sol en maint endroit. Comme à la cathédrale, plusieurs portes charment par leur profil; et, plus encore que celui de la cathédrale, le cloître enchante par son intimité et sa très délicate, très artiste décoration.

Le musée, installé dans l'hôtel de ville, beau monument

du dix-septième siècle, a pour principal intérêt de multiples documents sur Toul. Parmi ses œuvres régionales, on remarque un fragment de tympan dans la note romane, plusieurs bas-reliefs au type seizième siècle, deux miniatures de pages de plain-chant et les très décoratifs portraits d'évêques de la salle des mariages.

*
* *

Les caractères et l'esprit des œuvres régionales que possèdent le Barrois et Toul, on achève de s'en pénétrer à Nancy. Cette ville, si justement dite la belle, offre un merveilleux assemblage d'éléments pour étudier l'art lorrain sous ses divers aspects.

Parcourons tout d'abord son musée historique, l'un de nos plus opulents, installé dans une partie de l'ancien palais ducal; il n'a pas l'espace nécessaire pour présenter toutes ses richesses dans de bonnes conditions, mais on promet de lui donner, après l'exposition actuelle, le local occupé par l'École des beaux-arts. En attendant, l'observateur qui se plaît à fouiller les moindres coins s'y attardera toujours avec le plus vif plaisir.

Des sculptures de tout âge, sauvées de la destruction à Nancy et dans les terroirs environnants, ont été réunies au rez-de-chaussée où, dans la salle du fond, elles font comme une garde d'honneur aux gisants de Ligier Richier. Ils y a des scènes d'un aspect encore barbare, comme les stations d'un chemin de croix aux groupes fougeux et bariolés; des effigies décoratives, comme celle du Seigneur à la tête martelée; des statues qui se déraidissent, telles la *Pieta* où, sous une facture originale, se devine l'effort pour dramatiser l'expression, et certaines statues de l'ancienne église Saint-Evre; d'autres travaillées en portraits, pleines de vie et naturellement significatives, comme le groupe de *Sainte Anne et Marie* et le *Saint Evêque bénissant*. Il y a la *Cène* de Florent Drouin, grand bas-relief modelé sous l'évidente hantise de Lionardo et dont, par conséquent, les personnages exhibent des traits fouillés autant que stylisés. Il y a des théories de statuettes qui gagneraient à être mieux placées, d'après un classement méthodique, car beaucoup portent l'empreinte régionale.

Quant aux figures funéraires de Richier, qui représentent René de Beauveau et son épouse Claude de Baudoche, elles sont proportionnées, individualisées et vêtues avec la plus louable justesse. Sans rien perdre des qualités essentielles de la statuaire, elles se rattachent à l'art monumental avec un tact exemplaire.

Elles dorment leur dernier sommeil avec dignité, et une belle quiétude en émane[1].

D'autres vestiges de pierre du moyen âge et du seizième siècle parsèment le jardin et peuplent la galerie ouverte qui conduit aux étages. Figures, figurines, débris de tout genre, chapiteaux des piliers, tout fixe l'attention. Une statue, sur laquelle persistent quelques restes de coloriage, celle de sainte Valdret, l'abbesse, délecte par sa grâce naïve. La croix d'affranchissement de Frouard s'impose au souvenir par sa contexture bien rythmée et sa fière silhouette. Les taques de cheminée sont d'une variété si réjouissante, surtout celles du dix-septième siècle, qu'elles nécessitent un périple spécial.

Entre toutes les statues du dix-septième siècle, se détache une œuvre particulièrement réussie : la figure allégorique de César Bagard qui soutient le médaillon de Jean des Porcelets de Maillane, évêque de Toul[2]. La stylisation de ses formes ne nuit en rien à leur vie et l'inflexion de ses lignes se dessine avec une naturelle élégance.

Au premier étage, entre les peintures et les tapisseries, entre les gravures, les médailles et les souvenirs historiques, le regard se trouve sollicité par de très diverses épaves de riches mobiliers, des ouvrages, des objets, des fragments de tout genre, dont beaucoup très artistement réalisés. Ce sont deux cheminées seizième siècle : l'une, apportée de Saint-Nicolas-du-Port, solide, quelque peu massive, mais fleurant bon son terroir avec son décor simplifié, presque ascétique, au centre duquel prie une figurine; l'autre, enlevée à l'auditoire de Joinville, accorte, luxueuse, mais sentant le pastiche. C'est le lit du duc Antoine, lorrain jusqu'en ses menus détails, sculpté, on pourrait dire ciselé, avec dilection; et la chaise aux linéaments si purs, et le gentil berceau égayé de marqueterie qui l'avoisinent. Ce sont deux belles armoires, une séduisante fontaine en cuivre repoussé du dix-huitième siècle, les jolies boiseries (même époque) autrefois à l'hôtel des Salles, les gracieuses ornementations en terre cuite imaginées par Adam, les fragments de grille de Lamour, maints spécimens de serru-

[1] Ces gisants proviennent de Noviant-aux-Prés et ils datent très probablement du milieu des années 1500. Comme la plupart des figures extraites de la pierre par Richier, ils ont reçu une application à chaud d'huile et de cire vierge, ce qui leur a communiqué une exquise et salutaire patine. Ils n'ont été restaurés que très légèrement, mais le lion et la levrette étendus à leurs pieds sont des ouvrages modernes.

[2] Elle provient du tombeau de cet évêque. On attribue à Bagard le *génie ailé* placé tout près de sa statue; il est loin de l'égaler et n'approche guère de sa distinction.

rerie, la plupart des vases de pharmacie dont on se servait jadis à Saint-Jean-de-Dieu et quelques-unes des statuettes en biscuit sorties des fabriques régionales[1].

Parmi les peintures, dominent les portraits, dont plusieurs, tels celui de l'homme barbu placé à gauche dans la chambre du duc Antoine et celui de Lamour, offrent mieux qu'un intérêt documentaire. Quelques toiles nous conservent des vues du vieux Nancy et des châteaux de Stanislas, mais c'est surtout dans les estampes qu'il faut chercher de bonnes évocations du passé.

Les tapisseries, quoique surchargées de personnages, sont agréables à contempler à cause de l'orchestration de leurs teintes affinées par le temps et d'autant plus affectives. Deux motifs relatent, dans le goût du quinzième siècle, la légende d'Assuérus et Esther. Cinq panneaux mettent en images les passages typiques d'une de ces moralités que prisaient tant nos aïeux : *la Condamnation de Banquet.* Et si, comme on a tout lieu de le croire, la moralité inspiratrice est celle de Nicolas de la Chesnaye, ces panneaux n'auraient été confectionnés qu'au début du seizième siècle et, partant, n'auraient pas appartenu à Charles le Téméraire, comme on le supposa pendant longtemps. Ainsi que ceux d'Assuérus, ils sont en haute lice et de fabrication flamande.

Les suites de gravures qui, malheureusement, ne peuvent être toutes exposées, renferment d'excellentes pièces de Callot et d'Israël, d'utiles planches de Dominique Collin et de pittoresques vignettes de Jean-Charles François.

Passons maintenant à l'église des Cordeliers, nécropole des ducs de Lorraine. Bâtie avec une simplicité franciscaine (une seule nef sans transept) vers la fin du quinzième siècle, elle a été affligée, au dix-septième siècle, d'une chapelle imitée de la *Capella Medicea*[2] et, au dix-huitième, d'un fastidieux portail; puis, destructeurs et restaurateurs l'ont tellement outragée, qu'elle paraît aujourd'hui bien morne et laisse une impression pénible. Si peu de ces statues touchent l'âme, si peu de ces mausolées présentent un caractère d'art!

Les effigies barbares de Gérard Ier, le fondateur du duché de Lorraine, et d'Hadwige de Dagsbourg (douzième siècle) n'ont de valeur que pour les archéologues. Celles de Henri III et d'Isabelle

[1] Fabriques de Bellevue-Toul, de Lunéville et de Niderviller. C'est dans cette dernière que les vases de pharmacie ont été exécutés au dix-huitième siècle.

[2] Par un stratagème de construction, la coupole paraît plus haute qu'elle n'est en réalité; la chapelle n'y gagne rien et l'éclairage violâtre que lui imposent ses vitres l'attriste sans la rendre plus impressive.

de Lorraine, celles d'Antoine de Vaudémont et de Marie d'Harcourt, autant que leur état permet de s'en rendre compte, ne diffèrent point des gisants ordinaires[1]. La statue de René II et la Vierge qui reçoit ses hommages sont des ouvrages modernes sans consistance; les originaux, taillés par le Lorrain Mansuy Gauvin, ont été complètement détruits. Mais nous avons toujours l'entourage de ces statues, œuvre du même artiste, et c'est un savoureux décor. Ses figures, pétries avec conviction et gentiment ingénues, pèchent par leur stature trop ramassée, leur pataudérie ancestrale, toutefois elles sont suffisamment reliées à l'ensemble pour que ce défaut n'éclate point à première vue. Quant à ses divers ornements, très seizième siècle, ils plaisent par leur souplesse et leur exquisité. Quelques teintes, étendues par Pierquin Fauteret, complètent au mieux la parure de cet important monument.

Par une heureuse fortune, l'image de la veuve de René II, œuvre émouvante de Richier, nous a été conservée presque intégralement. Sa régence finie, Philippe de Gueldres s'était retirée du monde; elle avait pris l'habit des Pauvres Dames chez les Clarisses de Pont-à-Mousson et, après sa mort, ses petits-fils avaient confié au maître sanmielhois le soin d'en faire revivre les traits. Aux mauvais jours de la Révolution, sa statue fut enterrée dans le monastère et, de la sorte, échappa aux iconoclastes. Retrouvée plus tard et achetée en 1822, elle passa aux Cordeliers. C'est une des plus fortes réalisations de Ligier Richier. Etendue dans son costume religieux, Philippe cause une intense sensation de réalité que corroborent les tons des différents marbres employés mieux que ne le feraient des teintes de palette. Son visage, merveilleusement écrit, exprime à la fois les ravages des peines morales et la sérénité d'une bonne mort. Son costume est interprété avec un sens profond des convenances décoratives; tels plis, entre autres ceux de la manche droite, établissent des rythmes d'une sinuosité ravissante. Enfin la figurine de religieuse agenouillée aux pieds de la défunte tient une attitude de deuil très bien trouvée et les lignes de son manteau se relient à souhait aux lignes du costume de son auguste sœur.

De la sépulture du jeune cardinal de Vaudémont, il ne subsiste que la statue. Bon portrait mal habillé par Florent Drouin qui, bien que pénétré de l'art italien, n'a pas su tirer parti des plis qu'imposait la posture à genoux. Les figures des quatre docteurs

[1] Ces figures ont beaucoup souffert et la tête de Henri III a été complètement refaite.

de l'Eglise latine ornaient jadis le tombeau de ce prélat, la cathédrale les a héritées.

L'autel érigé dans la chapelle ronde à la mémoire de François III arrête un instant par son *Christ mort*, louable bas-relief d'un inconnu du dix-huitième siècle. Le duc Léopold, à qui la Lorraine doit tant, n'est représenté que par un buste! Et quel buste! Et son monument consiste en une inconcevable pyramide. Comme c'était tout de même insuffisant pour honorer sa mémoire, deux statues de Bagard ont été prises au collège des Jésuites et apportées près de ces pauvres choses. On peut, à la rigueur, laisser là ces statues, dont la plastique mérite des éloges, et qui, du reste, ont été modelées pour une tombe, mais la disparition s'impose du buste et de la pyramide. Souhaitons aussi que l'on enlève le monument de Callot, mal reconstitué et non moins mal placé; quand l'hommage se traduit de cette manière, il confine par trop à l'outrage.

Des tableaux de Claude Charles, italianisant banal, inutile de s'inquiéter, mais il convient de ne pas négliger les anges orants que Siméon Drouin a extraits de la pierre même de l'édifice au dix-septième siècle; le travail en est délectable.

*
* *

En dehors du musée historique et des Cordeliers, les sculptures empreintes des caractères lorrains sont plutôt rares. L'*Annonciation* qui, jadis, historiait la porte de la Craffe, a péri sous les coups jacobins. Une *Pietà* quinzième siècle, que possédait l'ancien Saint-Evre et que conserve la nouvelle église, ne manque pas d'humanité, mais des objets de piété malencontreusement accrochés en gâtent l'équilibre. L'expression de son visage nuit à la *Vierge de miséricorde* que Gauvain sculpta en 1505 et dont se glorifie l'église de Bonsecours. Assurément, on en peut célébrer la facture et la vie, en dépit de ses proportions un peu courtes et de son costume chiffonné; mais comment accepter cette face satisfaite et niaise de parvenue vulgaire?

Par contre, la *Vierge mère* qui veille, dans un riant entourage, à l'angle de la rue Saint-Dizier et de la place du Marché, enchante par sa physionomie rayonnante et son élégance de bon aloi. Les *Docteurs* de Drouin, lourds et communs (cathédrale, chapelles du transept), accusent des réminiscences [1]. Et rien ne sort de l'ordi-

[1] Les bas-reliefs, les trophées et autres ornements exécutés par le même artiste à la porte de la citadelle forment un bon encadrement, mais n'ont pas de caractère provincial déterminé.

naire dans le *Christ en croix* de la même église que certains, bien à tort, donnèrent à Richier.

Les figures du dix-huitième siècle, si nombreuses à Nancy, et d'auteurs si divers, ne diffèrent point de celles de la capitale. Les meilleures valent par des galbes interprétés avec goût, des statiques logiques et des silhouettes décoratives. Tels sont, dans la ville, les personnages des fontaines de *Neptune* et d'*Amphitrite*, modelées par le Nîmois Guibal; les groupes d'enfants du Westphalien Söntgen, qui flanquent la promenade de la Carrière; la *Renommée*, du Brugeois Cyfflé, qui surmonte la fontaine de la place d'Alliance. Et tels, à Bonsecours, l'éloquente *Charité* et les petits *Génies* sculptés par L.-A. Vassé, celle-là pour le tombeau de Stanislas, ceux-ci pour le mausolée du cœur de Marie Leczinska; la reine Catherine Opalinska, si délicatement stylisée par Nicolas Adam, et du même, le *Génie* assis à gauche sur le monument d'Ossolinski.

Quelques décors de façade, des figurines façonnées en 1720 par Jacques-Sigisbert Adam pour sa propre demeure (57, rue des Dominicains) et les ornements combinés par Clodion (2, rue Saint-Jean) montrent que même les menues choses étaient traitées avec soin. Mais c'est surtout par les œuvres en fer forgé de Jean Lamour, né à Nancy en 1698, que triomphe l'art décoratif du dix-huitième siècle. Les grilles de la place Stanislas, de l'escalier et des balcons de l'hôtel de ville, celles des extrémités de la Carrière sont justement célèbres. Les grilles de la cathédrale et de l'ancienne maison des Missions royales ne leur cèdent en rien, et l'on ne se lasse pas de revoir celles de la maison du maître (rue Notre-Dame) et ses délicieux travaux « en araignée » du dessus des portes 17, 18 et 20 de la rue de la Primatiale, des portes 9 et 11 de la rue Montesquieu.

Jean Lamour était fils d'un serrurier; ses dons furent, par conséquent, développés très tôt de la meilleure manière, et sa formation s'acheva dans Paris au moment même où nos arts du décor étaient renouvelés avec intelligence. Il sut s'assimiler tout ce qui pouvait le servir dans son genre, et, de retour dans sa ville natale, il accomplit des chefs-d'œuvre avec une prestigieuse virtuosité. Ses contextures de fer forgé ont une magnificence à nulle autre pareille; établies avec perspicuité et vigueur, dessinées avec grâce, elles sont exquisement aériennes.

Les peintures des dix-septième et dix-huitième siècles intéressent moins que les sculptures, car le pompeux et l'artificiel y triomphent avec impertinence. Les allégories composées par Girardet, de Lunéville, pour le salon de l'Académie, à l'hôtel

de ville, ne méritent un regard que parce que ce sont des fresques et que le métier en est bon. Quant aux tableaux des Lorrains du dix-neuvième siècle disséminés au musée de l'hôtel de ville, ils se rattachent à ceux des Salons parisiens; deux seulement nous retiendront : le *Léandre mort* de Charles Sellier (1830-1882), qui témoigne de nobles efforts vers l'idéalisation, et l'attractif portrait du sculpteur Mathias Schiff par lui-même.

Le musée de peinture et de sculpture installé à l'hôtel de ville ne contient qu'un petit nombre de pièces supérieures, mais les œuvres attachantes y abondent. Ne le quittons pas sans signaler le moulage de la tête du Christ de Ligier Richier qui fut sauvé des flammes à Saint-Nicolas-du-Port. Bien bâtie, mais vulgaire, elle n'ajoute rien à sa gloire. Un sculpteur lorrain de la seconde moitié du dix-neuvième siècle avait presque tout, semble-t-il, pour continuer dignement le maître sanmielhois : c'est Mathias Schiff. Mais la mort l'enleva trop tôt. Il restera du moins par une œuvre solide, délicate, hautement harmonieuse : le René II de la place Saint-Evre.

L'exploration de la cathédrale, des vieilles églises et du musée de Metz contribue beaucoup aussi à révéler l'art lorrain, mais on ne peut la résumer en quelques lignes et la présente ébauche est déjà longue. Aussi bien suffit-elle pour indiquer tout l'intérêt d'un voyage esthétique en Lorraine.

Les caractères dominants des artistes de cette province, on l'observe surtout dans les œuvres antérieures au dix-septième siècle, sont l'interprétation sincère des réalités, l'arrangement expressif et la sage pondération. Ceux qui suivirent leurs penchants ont construit des formes avec le désir très net de représenter fidèlement des individualités sans en exagérer les signes particuliers. Au seizième siècle, ils se sont plu à portraire comme les Bourguignons à la suite de Sluter, mais ils ont évité soigneusement les traductions outrancières. Puis ils se sont préoccupés de concilier le style et le naturel et, partant, n'ont jamais cessé de vivifier leurs travaux. Ils apparaissent comme des caractéristes très souvent vigoureux et toujours épris d'harmonie.

Alphonse Germain.

A TRAVERS NOTRE ÉPOPÉE MILITAIRE[1]

I

Les héritiers du général Griois sont mieux qu'excusables d'avoir passé outre aux recommandations ostensibles de leur grand-oncle en divulguant ses Mémoires. On ne retrace pas ainsi le détail de sa propre vie militaire, avec tant de diligence, d'animation, d'émotion, sans quelque arrière-pensée de publicité; il ne convient point de prendre trop au sérieux, ni surtout au tragique, le scrupule de modestie... ou d'amour-propre qui pousse un galant homme, non écrivain de son métier, à déclarer qu'il n'a rédigé ses réminiscences que pour son divertissement personnel ou l'instruction (ne disons pas ici l'édification) des siens.

Une autre idée des plus heureuses a été de confier la présentation et l'annotation du manuscrit à M. Arthur Chuquet, c'est-à-dire à l'érudit qui possède peut-être le plus à fond l'histoire militaire de la Révolution et de l'Empire. Pour redresser les rares inexactitudes de Griois, élucider certains points obscurs ou trop concis, identifier les innombrables personnages dont le nom intervient, la science de M. Chuquet a fait merveille[2], de même qu'en quelques pages pleines et nerveuses, son Introduction caractérise ce qui constitue l'originalité et le mérite des Mémoires de Griois.

[1] *Mémoires du général Griois*, publiés par son petit-neveu avec introduction et notes par Arthur Chuquet, membre de l'Institut, Paris, Plon, 1909, 2 vol. in-8° de XXXVIII-430 et 375 pages, avec un portrait. — *Le Lieutenant général comte Belliard*, par le général Derrécagaix, Paris, Chapelot, 1909, 665 pages in-8°. — Geoffroy de Grandmaison, *L'Espagne et Napoléon* (*1804-1809*), Paris, Plon, 1908, XIII-520 pages in-8°.

[2] Par pure coquetterie, et pour le rare plaisir de trouver une fois M. Chuquet en faute, je prendrai la liberté de remarquer que le Rohan-Chabot attaché en 1814 à la personne du duc de Berry (t. II, p. 342) n'était point *Auguste*, ancien chambellan de Napoléon et futur cardinal de Rohan, mais son frère *Fernand*, qui avait brillamment servi dans l'armée impériale.

Celui-ci, grâce à un don d'observation très développé, à une grande fidélité de mémoire, à un style agréable et suffisamment nuancé, nous fait fidèlement revivre la vagabonde existence d'un officier subalterne de la Révolution, d'un officier supérieur de Napoléon. Général, il ne le fut en effet qu'à titre « honoraire », en prenant sa retraite sous la Restauration, et sans en avoir jamais exercé les fonctions. Aussi brave, aussi intelligent, aussi zélé au service que bien d'autres, son avancement souffrit du coup de tête qui lui avait fait donner sa démission sous le Directoire; il pâtit également de la malechance qui le tint éloigné de toutes les grandes batailles napoléoniennes antérieures à la Moskova; le maître prodiguait plus volontiers ses faveurs à ceux qui s'étaient distingués sous ses yeux. Mais, à défaut d'impressions neuves sur Marengo ou sur Austerlitz, sur Iéna ou sur Friedland, Griois nous apporte, sur certains épisodes de la grande épopée, et en général sur les mœurs militaires de son temps, un témoignage très sincère et très documenté. Disons aussi, pour n'y plus revenir, que ce sabreur peu mélancolique, ce joyeux compagnon, avait non seulement un goût artistique très cultivé, mais un sentiment des beautés naturelles encore assez rare parmi ses camarades et ses contemporains. Eclectique d'ailleurs en ses admirations, comme nous le sommes devenus depuis lors, il appréciait aussi bien le charme sévère d'un paysage tyrolien, où la masse sombre des sapins se détachait seule sur la neige, que le radieux panorama du détroit de Messine; forcé d'évacuer à la hâte un village calabrais en feu, et se guidant à la lueur de l'incendie dans une gorge resserrée, il évoquait le pinceau de Salvator Rosa; séduit par le site enchanteur des îles Borromées, il avait assez d'indépendance et de finesse pour déclarer que vus de près, les « embellissements » créés par l'homme gâtaient une merveille de la nature. Grand amateur de fêtes mondaines, il trouvait néanmoins le temps, dans tous ses gîtes d'étape, de donner un coup d'œil aux églises, aux musées, et de noter une impression nette, judicieuse, souvent colorée. Son goût, suivant la mode du temps, était pourtant fermé aux beautés de l'architecture gothique : Rouen n'était pour lui qu' « une grande ville fort laide et fort sale ».

Parmi les hommes de guerre de cette époque dont les réminiscences ont diverti notre peu belliqueuse génération, c'est évidemment de Thiébault que Griois se rapproche le plus, par la verve, l'entrain, l'amour du plaisir et de la galanterie, le don de fixer une physionomie en quelques traits de plume. Si Griois, simple bourgeois de province, n'a pas la culture mondaine ni la séduction

d'esprit de Thiébault, élevé dans la bonne société de Berlin et de Paris, il est affranchi par compensation de cette vantardise, de cette humeur envieuse, qui déparent à tout instant les Mémoires de Thiébault. Mais s'il est lui aussi intarissable sur le chapitre de ses bonnes fortunes, il n'a pas rencontré de Zozotte, ou du moins il ne s'est point laissé enchaîner par elle; aimé d'une jeune Véronaise d'excellente famille, qui justifiait trop peu le rébarbatif prénom de Minerva, il s'est payé de mauvais prétextes, la différence des âges, la précarité de son propre avenir, pour se dérober à un mariage qui eût sans doute fixé son bonheur, qui était certainement pour lui une obligation d'honnête homme et de galant homme.

Né à Besançon, d'une famille de fonctionnaires, *Lubin* Griois eut pour précepteur un abbé qui devait marquer dans le terrorisme local, pour professeur un bénédictin, futur curé constitutionnel : il acheva ses études dans un collège religieux, où les élèves s'ingéniaient à esquiver la messe. De là, comme de ses lectures d'adolescent, il garda sur toutes les matières touchant à la religion des préventions sommaires, dédaigneuses et parfaitement agaçantes pour le lecteur impartial d'aujourd'hui. Ces préventions se développèrent pendant son séjour prolongé en Italie, où il fut choqué de certains abus trop réels, de certaines démonstrations extérieures, et condamna tout en bloc sans se donner la peine de rien approfondir. Avec cette assurance superficielle qui est chez nous un travers national et qui s'exaspérait alors de la superbe « philosophique » comme de l'enivrement de la gloire militaire, Griois traite tous les Italiens d'hypocrites corrompus; il déclare que pour les Romains en particulier « la religion consiste dans quelques pratiques superstitieuses et quelques sottes abstinences ». De tels jugements éclairent vivement sinon la moralité des Italiens, du moins la mentalité de la plupart des officiers de l'armée napoléonienne.

Le jeune Griois arrivait à l'âge d'homme au moment où éclatait la Révolution. A défaut des carrières administratives, fermées ou bouleversées, il profita de ses bonnes études pour se présenter à l'Ecole d'artillerie de Châlons, où il fut reçu dans un rang honorable au printemps de 1792. Par tradition de corps, par réaction contre les sentiments de la population civile, l'esprit de l'Ecole était demeuré ardemment royaliste : la Révolution n'avait les sympathies que d'une toute petite minorité d'élèves, à la tête desquels était le futur général Foy; les autres, les roturiers comme les nobles, étaient poussés à émigrer par le même élan, le même engouement si l'on veut, qui portait étudiants et ouvriers

à s'enrôler pêle-mêle au service de « la patrie en danger[1] ». Le manque de ressources pécuniaires empêcha seul Griois de passer la frontière; les remontrances paternelles achevèrent de le décider à rester à l'Ecole, et ensuite à aller tenir garnison à Grenoble. La mort de Louis XVI lui causa un nouvel accès d'indignation : mais sans parler des distractions dont il ne se privait guère, son envoi à l'armée des Pyrénées-Orientales fit bientôt une décisive et définitive diversion.

Le récit de Griois est un curieux et pittoresque témoignage, d'abord sur le Perpignan de 1793, ville encore toute catalane, où les processions de flagellants sont remplacées sans transition par le cortège de la déesse Raison, composé en partie des mêmes figurants, ensuite et principalement sur les armées de la Révolution. Certains traits et certains personnages sont sans doute de tous les temps, comme ce général La Martillière, en qui de belles qualités militaires sont gâtées par une dureté taquine et parfois féroce à l'égard de ses subordonnés, ou encore comme Dugommier, le type du chef respecté, austère, un peu froid, à la Catinat ou à la Bedeau. Mais ce général en chef, un petit lieutenant comme Griois le tutoie bien à contre-cœur, car ainsi le commande l'étiquette terroriste, et à s'exprimer autrement on passerait pour suspect : or l'échafaud fonctionne en permanence sur la place de Perpignan, servi par une femme, qui a brigué les fonctions de valet du bourreau et exhibe fièrement au « peuple » les têtes des « aristocrates ». Le club aussi est en permanence, ouvert à tous les officiers, qui pérorent sans distinction de grade. Un général qui n'est pas sans valeur professionnelle se taille des costumes de velours galonné, pour lui et pour sa femme, dans les chasubles d'une abbaye mise au pillage, et en plaisante agréablement. Indisciplinés et chapardeurs, les canonniers complotent contre leurs officiers, contrefont leur signature sur de faux bons de vivres. Ces misères morales vont de pair avec un atroce, un incroyable dénuement matériel, qui multiplie les désertions et les maladies, qui sème la mort dans les ambulances. Et pourtant, la troupe ainsi minée et décimée accomplit des prouesses héroïques, rejette l'envahisseur espagnol au delà de la frontière, fait à son

[1] Tout tiède qu'il fût pour la cause de la Révolution, Griois a décrit d'expressive façon le départ des volontaires : « Je vis plusieurs de ces rassemblements prêts à se mettre en route, et parmi eux se trouvaient nombre d'individus en habit de ville et en toilette soignée, qui semblaient plutôt aller au bal que marcher aux frontières. Mais un enthousiasme que la génération actuelle traiterait de folie faisait tout oublier, et cet amalgame, ridicule en toute autre occasion, d'hommes couverts de haillons et d'autres élégamment vêtus, n'avait rien alors que de grand et de sublime. »

tour des conquêtes, contribue à assurer une paix plus qu'honorable, celle de Bâle : mais il était temps que les signatures fussent échangées, car l'armée des Pyrénées-Orientales était littéralement épuisée de fatigue et de faim.

Griois prit bien légitimement un congé à Besançon pour se refaire, le prolongea pour se distraire, et reconquis par le confort de la vie de famille, qui lui fit les premiers jours l'effet d'un rêve au sortir d'un cauchemar, se laissa persuader d'entrer dans les bureaux de son père, devenu payeur du département. A peine sa démission de lieutenant acceptée, il essaya en vain de la retirer, et promena sa nostalgie de l'armée dans les tripots de Paris, où il dévora son petit avoir, cependant que ses condisciples Marmont et Duroc faisaient leur chemin en Italie et en Egypte.

Ce fut Marmont, devenu un personnage après le coup d'Etat de Brumaire, qui obtint à son camarade la faveur d'être réintégré comme capitaine en second. Griois avait perdu trois ans, qu'il ne devait jamais rattraper : mais il n'était ni d'un âge ni d'un tempérament à se lamenter indéfiniment sur le passé. Il fit la campagne de 1800 en Italie, sans assister à la bataille de Marengo, échappa par miracle à une désignation pour la désastreuse expédition de Saint-Domingue, et après un séjour à l'île d'Elbe, fut envoyé comme chef d'escadron à Plaisance, où il ne tarda pas à devenir major et à commander en fait un régiment d'artillerie : son colonel, d'Anthouard, joignait en effet à de brillantes qualités le mérite d'être presque constamment retenu à Milan auprès du vice-roi, et de laisser le commandement au major (il n'y avait point alors de lieutenant-colonel).

Griois déclare que les deux ans qu'il a passés à Plaisance doivent compter au nombre des plus heureux de sa vie : « A peine âgé de trente ans..., je me vis, par le fait, chef d'un régiment où j'étais aimé et où je sus, malgré ma jeunesse, me faire obéir et respecter. Je trouvai parmi les officiers supérieurs de la garnison des camarades jeunes et aimables; nos goûts étaient les mêmes, c'étaient ceux de notre âge, et nous pouvions facilement les contenter dans une ville où les femmes, vives et belles, ne partageaient pas la haine que leurs maris avaient ordinairement pour nous. »

Ces lignes, très caractéristiques de l' « état d'âme » des jeunes commandants et colonels de ce temps-là, forment la conclusion d'un long, très long récit, où Griois énumère avec fatuité ses bonnes fortunes plaisantines : conduit plus tard à Vienne par les hasards de la guerre, il établit entre les Italiennes et les Autrichiennes un parallèle pédantesquement incongru, tout à la gloire

des premières. Les innombrables aventures dont il fut acteur ou témoin à Plaisance ne sont point seulement mal édifiantes, mais déplorablement monotones, comme presque toujours les prouesses des dons Juans trop constamment irrésistibles : dans le nombre, il en est de vilaines, et une au moins abominable (si Griois n'en est pas le héros, il la raconte avec une admiration non dissimulée).

Griois, comme la plupart de ses camarades, ne consacrait à la galanterie que les loisirs d'une vie militaire très active, même en temps de paix : grâce à ses efforts, son régiment était remarquablement entraîné. Ses officiers l'assistaient de leur mieux : c'était une pure exception que ce chef d'escadron frondeur, helléniste, causeur tour à tour étincelant et atrabilaire, débraillé dans sa tenue, ne déguisant point son dégoût du métier, plus occupé de littérature que de balistique, qui passa quelques mois à Plaisance en 1803 et 1804, le temps de prendre part au vote des officiers sur l'établissement de l'Empire et d'y consacrer une lettre célèbre[1], car on a deviné qu'il s'agit de Paul-Louis Courier.

L'Empire, c'était le sacre. En se rendant à Paris, Pie VII prit son chemin par Plaisance, où Griois l'escorta et eut la faveur d'une audience particulière : dédaigneux du servile empressement que manifestait le vulgaire, ce militaire sans « préjugés » apporta à l'entrevue les mêmes préoccupations de dignité qui de notre temps devaient présider à la visite au Vatican du légendaire *Monsieur Cardinal* : « Le Pape me reçut avec bienveillance, et sachant bien que les Français ne poussaient pas l'humilité jusqu'au baisement de sa pantoufle, il me présenta obligeamment sa main, sur laquelle je m'inclinai. » C'est l'officier « philosophe » qui s'exprime avec cette fierté bouffonne, mais ce pourrait tout aussi bien être le héros de Ludovic Halévy.

Une autre visite succéda à celle de Pie VII, et tint beaucoup plus de place dans l'esprit de Griois. Après avoir ceint à Milan la *couronne de fer* des rois lombards, Napoléon entreprit une tournée dans son royaume ultramontain, et passa trente-six heures à Plaisance. Dominé par ses anciens souvenirs du régiment de La Fère, il prolongea l'audience des officiers d'artillerie au delà de la durée coutumière. Ce fut encore mieux le lendemain, où il avait fixé une inspection de la garnison, toute composée

[1] Qui ne se souvient de l'analyse de l'allocution du colonel : « D'Anthouard nous assemble et nous dit de quoi il s'agissait, mais bonnement, sans préambule ni péroraison : « Un empereur ou la République, lequel « est le plus de votre goût ? » Comme on dit : « Rôti ou bouilli, potage ou « soupe, que voulez-vous ? » — C'est charmant, mais c'est aux antipodes de l'esprit militaire du temps, même chez les mauvaises têtes.

d'artilleurs, à l'heure matinale de *trois heures et demie* (on était à la fin de juin) : exactement rendu au polygone, il commanda des mouvements, assista à des tirs, témoigna sa satisfaction et se laissa aller à conter ses gamineries de jeune lieutenant : « Ce n'était pas un souverain », écrit Griois, « ni même un chef; il avait eu la simplicité et l'abandon d'un bon et aimable camarade, tellement que moi qui suis extrêmement réservé et même timide avec les gens que je ne connais pas, surtout avec les grands personnages, j'étais parfaitement à mon aise avec l'empereur; je discutai même assez longtemps sur le service et l'organisation de l'artillerie à cheval et je fus souvent d'un avis contraire au sien [1]. »

Griois fit à l'armée d'Italie, sans incidents notables, la campagne de 1805, et apprit dans les environs de Trieste la suspension d'armes qui avait suivi la bataille d'Austerlitz. Dans les premiers jours de 1806, il reçut l'ordre de rejoindre le corps qui envahissait le royaume de Naples. Il fit le voyage à la tête de deux compagnies de son régiment, mais le chef de détachement se doublait d'un touriste curieux de beautés naturelles et artistiques, qui faisait un crochet pour visiter Venise en cachette, qui se sentait battre le cœur en approchant de Rome, qui était frappé de la transformation de la lumière et du paysage en entrant dans l'Italie méridionale, qui escaladait le cratère du Vésuve [2], qui des hauteurs dominant Reggio tombait presque en extase devant l'incomparable panorama du détroit. Les traces, visibles encore, du terrible tremblement de terre de 1783 attristaient seules ce tableau enchanteur : Griois recueillit sur le cataclysme des détails qui naguère encore auraient paru un peu longs, qui en cette année 1909 reprennent une douloureuse actualité.

Quelque merveilleux que fût le spectacle, ce n'était point pour contempler le Stromboli ni l'Etna que Griois s'était rendu à l'extrême pointe de la Calabre. Il eut à commander l'artillerie de la petite armée du général Reynier, chargé de déblayer le pays des insurgés bourboniens, qu'appuyait un corps de débarquement britannique. Cette campagne fut comme un avant-goût de la guerre d'Espagne, après surtout l'affaire de Sainte-Euphémie, où les Anglais, renouvelant avec plus de succès la discourtoise

[1] Quelques jours plus tard, le magasin des munitions de la citadelle de Plaisance fut détruit par une meurtrière explosion, que provoqua dans un accès de rage un garde-magasin accusé et convaincu de malversations : le criminel périt avec quinze autres victimes.

[2] Il dit assez drôlement, à propos de l'ermitage où les ascensionnistes laissaient alors leurs montures : « L'ermite est en quelque sorte concierge du Vésuve. »

tactique de Fontenoy, « tirèrent les premiers » de si foudroyante façon, que leur mousqueterie convertit en débandade le menaçant assaut des Français. Il fallut battre en retraite sur Naples, à travers des sites grandioses et des chemins affreux; aux actes de brigandage ou de barbarie des insurgés, on s'habitua vite à riposter par d'atroces répressions, qu'exagéraient encore les Napolitains joséphistes, heureux de cette occasion d'assouvir leurs haines de famille ou de clocher. Pauvre, pillé par les envahisseurs ou par les habitants, le pays ne pouvait fournir la subsistance de l'armée, qui avait perdu ses convois; la différence des altitudes et des expositions faisait alterner une température presque estivale avec des rafales de neige. Sur ce qu'il fallut endurer alors, quelques lignes de Griois en disent long; il vient de raconter qu'après une pénible étape sur un plateau balayé par la bise, un général lui offrit dans une hutte une écuelle de soupe et une botte de paille : « Il faut avoir souffert comme j'avais souffert pour avoir une idée de la jouissance que me firent éprouver cette soupe et cette paille sur laquelle je dormis en un endroit bien chaud. J'y songe encore avec délices. »

A Reggio, Griois avait vu Joseph Bonaparte, peu habitué encore à trancher de la Royale Majesté, s'oubliant à vouloir céder le pas à un général français. Cette crise de simplicité fut de brève durée. Quand notre major repassa par Naples, on s'occupait d'organiser la garde royale, dans laquelle il lui fut offert de commander l'artillerie. Il accepta, non sans hésitation : mais fort heureusement pour lui, le projet n'eut point de suite. Maintenu au service de France, il eut la désagréable corvée de conduire de Naples à Mantoue une colonne de neuf cents conscrits, dont quatre cents galériens et cinq cents repris de justice, destinés à être incorporés dans un régiment napolitain en garnison dans le royaume d'Italie. Déguenillées, menottes aux mains, ces étranges recrues étaient chaque nuit parquées dans un local bien clos, où se passaient des scènes épouvantables : pour en obtenir un semblant de discipline, il fallut faire un exemple et fusiller un mutin.

A Vérone, où Griois installa son régiment dans les tout derniers jours de 1807, il reprit son existence de Plaisance, partagée entre le métier, le plaisir et la galanterie : c'est là qu'il rencontra une enfant de quinze ans, Minerva Venturi, à laquelle il s'attacha autant que le comportait sa volage nature; il fit force infidélités à sa petite amie, ne put se résoudre à l'épouser, et s'en expliquait plus tard avec une philosophie toute cynique : « Je suis heureux de savoir que depuis que je l'ai quittée elle a fait un mariage avantageux et qu'aujourd'hui, comtesse Verita, elle est

aussi heureuse que j'aurais voulu qu'elle le fût avec moi, si le mariage ne m'avait pas toujours paru une chaîne insupportable, même avec elle que j'aimais tant. »

Ce séjour enchanteur fut d'abord coupé par la campagne de 1809. Suivant sa mauvaise chance ordinaire, Griois n'arriva à Vienne qu'après Wagram et ne parut sous les yeux du maître qu'aux parades de Schœnbrunn. En regagnant l'Italie, il prit part à la répression de l'insurrection tyrolienne, non sans concevoir une secrète estime pour ces héroïques montagnards, si différents des brigands calabrais. Par sympathie non moins que par curiosité, il voulut visiter André Hofer dans son cachot de Bozen, et sortit profondément ému de tant de rustique patriotisme et de chrétienne résignation.

Il avait retrouvé depuis sept mois toutes ses chères habitudes véronaises, quand une maudite décision, due aux intrigues d'une municipalité désireuse de posséder une garnison (en 1810 ! déjà !), envoya son régiment à Auxonne. Logé à l'étroit au-dessus d'un café, au lieu du palais qu'il occupait à Vérone, le cœur gros des sanglots de Minerva, il proclama d'emblée Auxonne « la plus détestable garnison de France » et s'empressa de venir en congé à Paris, où il se trouvait lors de la naissance du roi de Rome. Il y contempla pour la première fois les splendeurs de la cour impériale, alors à leur apogée, et observa en psychologue l'attitude des personnages marquants aux grandes audiences du dimanche : « Chacun profitait de ses avantages pour faire sentir aux autres sa supériorité. Ils rivalisaient et d'orgueil et de vanité ; mais, dès que le maître paraissait, le niveau de l'égalité faisait plier toutes les têtes, et un regard, un mot bienveillant pouvait seul en faire redresser quelques-unes. »

Depuis deux mois, Griois avait recommencé à se morfondre d'ennui à Auxonne, quand il eut le double bonheur d'être nommé colonel, et de recevoir précisément le commandement d'un des régiments d'artillerie stationnés à Vérone. Demeuré très jeune de mine et surtout de cœur, il eut ce caprice d'amoureux, de rejoindre en cachette sa garnison et sa belle :

> Voilà nos gens rejoints ; et je laisse à juger
> De combien de plaisirs ils payèrent leurs peines.

Mais à la différence du pigeon de La Fontaine, le volage colonel était incorrigible. Plus supplié, plus tenté que jamais d'en venir au mariage, il s'excusa sur la campagne de Russie qui allait s'ouvrir, et ne songea qu'à se divertir de son mieux, sans se douter qu'il disait adieu à cette vie d'insouciance : « L'hiver sui-

vant, vingt ans de plus semblaient avoir passé sur ma tête, blanchi mes cheveux et changé mes goûts. »

Le second volume des Mémoires de Griois est infiniment moins folâtre que le premier : il est moins neuf aussi, en ce sens qu'il retrace des événements célèbres, déjà décrits par les meilleurs de nos historiens et de nos mémorialistes. Mais outre qu'on ne se lasse pas de revivre l'angoisse de certains drames, Griois a bien mis en relief certains détails de la catastrophe.

Il était désigné pour commander l'artillerie d'un corps de cavalerie. Ce corps, qui avait Grouchy à sa tête, faisait lui-même partie de l'énorme masse de cavalerie chargée d'éclairer l'armée d'invasion. Le généralissime de la cavalerie était Murat, dont Griois dépeint après tant d'autres l'accoutrement théâtral, la superbe prestance et l'héroïque attitude dans la mêlée : « C'était le beau idéal du courage. »

Jamais l'armée n'avait été si belle et si brûlante d'enthousiasme ; jamais non plus tous les éléments de la vieille France ne s'y étaient plus complètement fusionnés. Parmi les officiers d'état-major avec lesquels Griois entretenait des relations de service ou de camaraderie, plusieurs, et des plus haut placés, et des plus ardents, avaient fait les campagnes de l'émigration.

Le triomphal passage du Niémen ; l'inquiétante mortalité des chevaux dès les premières étapes ; les vaines poursuites sous un ciel de feu ; l'indécision évidente de l'empereur à la Moskova ; l'attente énervante dans la banlieue de Moscou embrasé ; la retraite enfin que l'hiver convertit promptement en déroute, tout cela est bien connu. Griois a rendu en termes saisissants le désespoir du chef d'artillerie obligé, faute d'attelages, d'abandonner ses pièces une à une. Après l'anéantissement de la cavalerie, il reçut le commandement de l'artillerie du corps d'Eugène : mais cette artillerie disparut bientôt à son tour, et Griois fut confondu dans la masse de ceux qui n'avaient plus charge que d'eux-mêmes. Sur les souffrances physiques qu'on eut alors à supporter, il donne d'atroces et réalistes détails ; il dépeint surtout l'anéantissement moral qui laissait seulement intacts quelques instincts bestiaux, tels que le besoin de nourriture, de chaleur et de sommeil ; quand par bonheur on s'était procuré quelques vivres à dévorer auprès du feu, il semblait que tout fût sauvé, et bien peu, même parmi les officiers supérieurs, prenaient souci de la situation presque désespérée de l'armée.

Après avoir franchi par miracle les ponts de la Bérésina, et pu quitter Vilna grâce au dévouement d'un de ses officiers, Griois parvint à Kœnigsberg, où un colonel qui venait d'être son com-

mensal pendant six mois ne le reconnut pas. Mais si ses cheveux avaient blanchi, s'il avait les traits hâves et défaits, le fond de son caractère, quoi qu'il en dît, n'avait guère changé. A Glogau, où il séjourna en attendant de nouveaux ordres, son principal souci fut de se... décarêmer de toutes les façons : il avait alors pour compagnon de table et de plaisir un ancien chef chouan, le futur maréchal de Bourmont.

Au printemps de 1813, il fut appelé, en remplacement de Drouot, au poste très envié de major de l'artillerie à pied de la garde. C'est en cette qualité, et sous les yeux de Napoléon, qu'il fit la campagne de Saxe : le boulet qui frappa mortellement Moreau partit d'une des batteries commandées par Griois.

La bataille de Dresde fut sinon la dernière victoire, du moins la dernière après laquelle on ait pu se flatter d'un retour durable de la fortune. Au lendemain de Leipzig et de la retraite précipitée sur le Rhin, si l'Empire n'était pas irrévocablement perdu, c'en était fait de notre hégémonie militaire en Allemagne. En racontant cette dernière période de combats désespérés, Griois apporte un soin touchant à rechercher tous les épisodes susceptibles de consoler la fierté nationale; pour en évoquer le souvenir, il a des accents particulièrement vibrants[1].

A Mayence, Griois apprit qu'il devenait major de l'artillerie *à cheval* de la garde, ce qui était encore un avancement. A Arlon, en Belgique, il entendit « pour la première fois depuis trois ans » la population parler français. Ce fut ensuite la sublime et douloureuse campagne de France. Si le génie de Napoléon multipliait les combinaisons, l'évidente inégalité de la lutte et l'issue trop certaine exaspéraient encore sa nervosité; Griois fut témoin, après Montmirail, d'une scène terrible et grossière, faite au général Guyot à propos de la perte de deux pièces de canon : « Ce n'était plus le héros des siècles; ce n'était plus qu'un homme qui délirait de fureur. » Un mois plus tard, à Arcis-sur-Aube, la cavalerie de la garde, en proie à une inexplicable panique, fuyait au galop malgré les efforts de Sebastiani et d'Exelmans, quand l'aspect de Napoléon, l'épée à la main à la tête de son état-major, suffit à lui faire faire demi-tour et à lui faire culbuter

[1] Ainsi, à propos de la charge à la baïonnette des chasseurs de la garde à Hanau : « On est fier de porter l'uniforme en voyant de tels soldats, et je ne puis encore me rappeler ce moment sans sentir mon cœur battre plus vivement. » Ou encore la déroute des Russes à Château-Thierry : « Cette plaine de Château-Thierry, couverte de Russes qui fuyaient à toutes jambes et que notre grosse cavalerie, chargeant en fourrageurs, poursuivait l'épée dans les reins, offrait un coup d'œil ravissant pour un militaire. »

les assaillants; telle était encore l'influence magique qu'il exerçait sur ses soldats!

Après l'abdication de Fontainebleau, Griois découragé déclina le commandement d'un régiment et demanda une simple direction d'artillerie. Il occupait celle de Mézières lors du débarquement du golfe Jouan, qu'il blâma sans ménagement. Le départ des princes et les menaces d'invasion étrangère le décidèrent à prendre part à la guerre de défense nationale, mais il témoigna le désir de ne pas rentrer dans la garde et de rester à Mézières, où il apprit le désastre de Waterloo. Après la capitulation de Mézières, à laquelle il s'opposa de toutes ses forces, il revint à Paris, puis fut nommé à la direction du Havre. En 1822, le désir de l'indépendance, une certaine hostilité contre le gouvernement de la Restauration lui firent demander sa retraite, malgré les chances d'avancement qu'il avait encore. Ses Mémoires se ferment sur le regret bien caractéristique de n'avoir pas prévu les événements de 1830 et pu servir la Monarchie de Juillet.

II

C'est un type tout différent d'officier révolutionnaire et napoléonien que Belliard, à qui M. le général Derrécagaix vient de consacrer une fort intéressante et vivante biographie[1]. Très brillant au feu, Belliard n'en fut pas moins surtout un éminent officier d'état-major; il arriva de bonne heure au grade de général de division; enfin, il était de la catégorie des soldats graves, réfléchis, scrupuleux au besoin, je dirais volontiers *penseurs*, si ce mot n'impliquait aujourd'hui une « pose » niaise et parfois néfaste. Outre la bravoure, son seul trait de ressemblance avec Griois fut d'être obstinément demeuré célibataire, mais pour de tout autres motifs.

Originaire de Fontenay-le-Comte, Belliard appartenait à cette petite bourgeoisie des provinces de l'Ouest qui devait en majorité prendre parti pour la cause révolutionnaire, contre les gentilshommes et les paysans coalisés. Pour son honneur et son bonheur, Belliard se mêla peu à cette lutte, car dès la fin de 1791 il s'était inscrit le premier des volontaires de sa ville natale, et avait été élu capitaine à la presque unanimité.

[1] Il parut dès 1842 des *Mémoires du comte Belliard,* qui, selon l'usage du temps, n'étaient point authentiques, mais dont le générel Derrécagaix a pourtant pu tirer parti, car le compilateur a utilisé et souvent cité les papiers de son héros.

Un hasard bienfaisant ou une indication judicieuse le désigna au choix de Dumouriez, quand au début de la campagne de l'Argonne il fallut réorganiser les états-majors. C'est comme adjoint aux adjudants généraux que Belliard assista aux deux premières batailles de la Révolution, Valmy et Jemmapes. A la désastreuse affaire de Nerwinden, son cheval fut tué sous lui. Il résista aux instances, puis aux violences de ses camarades, qui voulaient le forcer à suivre comme eux Dumouriez au quartier général autrichien : mais cette attitude ne lui épargna pas la banale et redoutable qualification de suspect. Si sa liberté et même sa vie ne furent jamais sérieusement menacées, on le suspendit de ses fonctions, en lui interdisant le séjour de Paris. Il eut la patriotique abnégation de demander à servir au moins comme simple soldat : cette requête même ne fut accueillie qu'après le neuf Thermidor, et une grande année s'écoula encore avant qu'il ne fût réintégré dans le cadre des officiers supérieurs, et nommé adjudant général.

Son étoile le fit affecter au début de 1796 à l'armée d'Italie, où il fut chef d'état-major de la division Sérurier, puis de la division Augereau. Comme le fait remarquer le général Derrécagaix, à cette époque les officiers d'état-major ne se cantonnaient point dans leur besogne administrative, ni même dans le service parfois périlleux de transmission des ordres : ils marchaient en tête des colonnes d'attaque et se trouvaient en perpétuel contact avec le soldat. Belliard fit brillamment son devoir, et se distingua par sa sollicitude pour le bien-être des troupes. Son austère intégrité lui donnait le droit d'être sévère pour les fournisseurs, cette plaie des armées du Directoire; en informant le chef d'état-major général Berthier qu'Augereau ne pouvait obtenir des effets pour ses soldats en haillons, il s'exprimait avec une liberté de langage qui commençait à devenir rare : « Vous jugerez sûrement comme moi, mon général, qu'on ne se joue pas ainsi de la misère du soldat en renvoyant de Pierre à Paul, pour retarder la livraison des besoins de la troupe et rendre illusoires les intentions du général en chef et les vôtres. »

Au lendemain d'Arcole, où Belliard avait été héroïque et avait vu tuer ses deux adjoints à côté de lui, Bonaparte lui fit conférer le grade de général de brigade, qu'il déclina en alléguant l'inexpérience de ses vingt-sept ans[1]. Le général en chef, qui était son

[1] Il écrivait à ce propos à son père : « Ne me croyant pas assez d'expérience pour remplir dignement des fonctions si élevées, et servant mon pays par amour et non par ambition, j'ai refusé l'avancement qui m'était offert. »

cadet de trois mois, dut trouver l'excuse détestable : si d'ailleurs Bonaparte était peu porté pour les fanfarons, il n'aimait guère davantage ceux qui se défiaient trop d'eux-mêmes : il fit donner à Belliard l'ordre d'accepter, mais il résolut sans doute à part soi de ne jamais mettre au tout premier plan cet homme si invraisemblablement modeste. Ses préventions s'accrurent quelques mois plus tard de ce que Belliard refusa de soumettre à une exécution militaire un village des confins du Tyrol, en alléguant fièrement cette raison : « Quand j'ai donné ma parole d'honneur, elle est sacrée, et ce serait la violer que de ne pas me rappeler que j'ai promis aux habitants d'oublier ce qui s'est passé s'ils déposaient les armes. » Précédemment déjà, commandant une brigade de la division Joubert qui envahissait le Tyrol, il s'était indigné des violences commises par une partie de ses soldats.

Dans l'âme de Belliard, l'intégrité et l'humanité ne faisaient pas plus tort à l'ardeur du patriotisme qu'à l'éclat de la bravoure. Lors de la fête du 1er vendémiaire an VI, il adressait à ses troupes une proclamation où certaines tirades déclamatoires, dans le style officiel du temps, voisinaient avec des passages d'une éloquence toute spontanée. Il résumait les triomphes de l'armée d'Italie en deux lignes nerveuses, fières, sonores, où retentit comme un prélude des bulletins impériaux : « L'Europe consternée nous voit, dans un an, détruire six armées et porter le théâtre de la guerre des portes de Rome aux portes de Vienne. » Pour conclure, en ce lendemain du dix-huit Fructidor où la proscription était à l'ordre du jour, il osait exalter dans le patriotisme un agent de réconciliation nationale : « Puisse ce sentiment sublime réchauffer tous les esprits, réunir tous les partis à la République et leur persuader que le vrai bonheur ne peut se trouver que dans l'amour de sa patrie ! » Belliard acheva de donner la mesure de son indépendance et de sa délicatesse en offrant sa démission plutôt que de rester à Rome sous les ordres de Masséna, dont les exactions l'avaient exaspéré. Bonaparte, interceptant sa démission, lui fit donner le commandement d'une brigade dans la division Desaix, qui s'embarquait à Civita-Vecchia, ralliait près de Malte la flotte partie de Toulon, et prenait terre avec l'armée aux portes d'Alexandrie.

La campagne d'Egypte, avec son caractère composite de conquête militaire, de voyage de découverte, d'entreprise de colonisation et d'expédition scientifique, avait de quoi flatter les goûts variés de Belliard; d'une rencontre avec les Mamelucks, on passait à une séance d'organisation administrative ou à une controverse d'archéologie avec Monge et Denon. Entravé de temps à

autre par la maladie endémique du pays, l'ophtalmie, le général n'en fut pas moins à même de rejoindre Desaix au cours de sa pointe hardie et passionnante dans la Haute-Egypte; il fut même investi du titre, impressionnant pour ces dévots de l'antiquité classique, de commandant de Thèbes, à l'extrémité méridionale du territoire occupé par nos troupes. C'est lui qui eut l'honneur et le mérite de faire poser les armes à notre plus acharné adversaire, Mourad-Bey.

Belliard, rappelé dans le delta par Kléber, avec ordre de marcher jour et nuit, arriva à temps pour prendre part à la bataille d'Héliopolis. Lors du furieux assaut qu'il fallut livrer pour reconquérir le Caire insurgé, il reçut une blessure si grave que Larrey, par une de ces erreurs de diagnostic auxquelles n'échappent point les « princes de la science », le déclara désormais incapable de supporter les fatigues du service actif. Kléber ne l'en nomma pas moins général de division, quelques semaines avant de tomber lui-même sous le poignard d'un fanatique indigène.

Belliard s'efforça d'éclairer l'incapable successeur de Kléber : tout en lui prêchant la nécessité de concentrer ses forces, il s'attachait très adroitement à ménager sa susceptibilité, à lui rappeler que Bonaparte lui-même aimait à provoquer les avis. Rien ne put prévaloir contre l'indécision de Menou. Belliard alors, quand la partie lui parut désespérée, prit l'initiative de la convention qui assurait au moins le rapatriement de l'armée d'occupation. Cet acte, vivement critiqué par Menou comme une atteinte à la discipline, reçut l'approbation du Premier Consul, qui, sans vouloir désavouer ostensiblement le commandant en chef, prescrivit le silence sur l'évacuation de l'Egypte. Pour bien montrer que Belliard n'avait point démérité à ses yeux, il lui confia le commandement de l'importante division militaire de Bruxelles.

Quatre années se passèrent dans un calme relatif, coupées par la rupture avec l'Angleterre, la tournée triomphale du Consul en Belgique et la proclamation de l'Empire. Quand à l'automne de 1805 une nouvelle guerre continentale parut imminente, Murat fut chargé de commander, sous le nom assez impropre de « réserve de cavalerie », une formidable avant-garde qui éclairerait et couvrirait l'armée. Berthier, à qui il s'en était remis du soin de lui composer son état-major, pensa que pour compléter la fougue du commandant de la cavalerie, le sang-froid et l'esprit d'organisation de Belliard feraient merveille. Non seulement, en effet, le chef d'état-major de la cavalerie se révéla un maître dans

l'art de calculer les mouvements, de formuler les ordres, d'assurer les communications pour un corps essentiellement mobile, mais celui que Larrey avait à deux reprises proclamé impotent guida gaillardement les plus formidables chevauchées; entre lui et Murat, la différence des tempéraments ne fit que cimenter une étroite amitié.

Belliard participa avec Murat et Lannes à cette surprise du pont de Vienne, qui dut répugner à la loyauté de son caractère; quelques jours plus tard, victime à son tour d'un trait de fourberie, il s'associa à la naïveté de son chef, qui laissa échapper Koutousof sur la foi d'un prétendu armistice. Très mécontent dans le premier moment, Napoléon ne tint pas longtemps rigueur à Belliard, et le fit grand-officier de la Légion après Austerlitz. Le chef d'état-major de la cavalerie reprit ses fonctions pendant la prestigieuse campagne de 1806, où les débris épars de l'armée prussienne furent l'objet d'une vraie chasse à courre, où les hussards sommaient des places de guerre, où Napoléon écrivait à Murat la fameuse lettre : « Si votre cavalerie légère prend ainsi des villes fortes, il faudra que je licencie le génie et que je fasse fondre mes grosses pièces. » Mais ces triomphales galopades s'embourbèrent dans les marais glacés de la Pologne : la subsistance des chevaux, la santé surtout des hommes devinrent l'objet des préoccupations de Belliard, qui ne dédaignait pas les plus minutieuses, les plus rebutantes inspections, et qui prenait la peine d'expliquer à Berthier comment des estomacs français ne pouvaient longtemps se passer de pain. La cavalerie emporta le succès à Eylau, au prix de pertes sensibles, et mandée trop tard à Friedland, dut se contenter de pousser les vaincus jusqu'au Niemen.

Murat s'était si bien accommodé de la collaboration de Belliard qu'il ne voulut point d'autre chef d'état-major quand, au début de 1808, il prit le commandement général des troupes françaises stationnées en Espagne. La tâche était plus compliquée et infiniment moins nette, pour ne pas dire plus louche : il s'agissait d'occuper insensiblement les places fortes d'un pays ami, de gagner ou d'intimider l'armée espagnole, de provoquer ou d'exploiter des révolutions de palais pour rendre le trône vacant. D'ailleurs, les projets de Napoléon n'étaient peut-être pas complètement fixés; en tous cas, il n'en avait fait la confidence à personne, pas même à Murat, qui se berça quelque temps de l'espoir de travailler pour lui-même. Belliard demeura le plus possible à l'écart des intrigues politiques, menées par son chef, puis par Savary. Sa besogne était suffisamment écrasante, d'assurer à

travers des populations frémissantes, dans un pays désolé, la sécurité et la subsistance de nos détachements, sans parler des questionnaires incessants, impérieux, infiniment étendus, que l'empereur lui faisait adresser par Berthier.

Joseph une fois proclamé roi, et l'insurrection déclarée aux quatre coins de l'Espagne, Belliard dut conserver ses fonctions, recevoir le nouveau souverain à Madrid, et huit jours après, combiner la piteuse retraite qui suivit le désastre de Baylen. Napoléon, accouru pour rétablir les affaires, le manda à Bayonne et, satisfait de ses explications, en fit pour la campagne une sorte d'adjoint de Berthier, avec le titre d'aide-major général. Il fut chargé, en décembre 1808, de recevoir la capitulation de Madrid et d'être commandant militaire de la capitale, fonctions dans l'exercice desquelles l'empereur lui reprocha d'apporter trop de mansuétude.

Après le départ de Napoléon, Belliard demeura plus de deux ans dans une situation très fausse : commandant de Madrid, il dépendait du roi et du maréchal Jourdan; aide-major général, il continuait à recevoir les instructions de Berthier et de Napoléon, moins disposé que jamais à donner carte blanche à son frère. Tiraillé entre deux autorités qui ne s'accordaient guère, peu courtisan de son naturel, Belliard devait infailliblement mécontenter Paris ou Madrid, sinon Paris *et* Madrid. Napoléon le soutint d'abord contre les plaintes de l'entourage de son frère : il le créa *comte de Flock*, avec un blason surchargé d'attributs, dans le goût du temps, où un palmier et une pyramide rappelaient l'Egypte, un cheval cabré la qualité de chef d'état-major de la cavalerie, et un monceau de ruines peut-être la prise des citadelles prussiennes; il enjoignit surtout à Joseph, par une lettre très cassante, de maintenir Belliard dans son commandement. Mais ce dernier ne tarda point à déplaire, soit en corrigeant sur place les instructions militaires envoyées de Paris, soit en rendant compte avec franchise des progrès de l'insurrection, et en exposant que les razzias militaires ne laissaient d'autre ressource aux paysans ruinés que de s'enrôler dans les guérillas. Excédé des reproches de l'empereur, il s'oublia certain jour à demander son rappel, en protestant comme sous la Révolution qu'il avait agi selon sa conscience; Napoléon, tout en jouant la magnanimité, chargea Berthier de lui rappeler que les temps étaient changés et de lui indiquer la conception « impériale » du devoir militaire : « Répondez au général Belliard que vous n'avez pas mis sa lettre sous mes yeux; qu'il avait sans doute perdu la tête quand il l'a écrite; qu'offrir sa démission pour ne pas avoir exécuté mes

ordres, c'est déclarer qu'on ne veut pas obéir; que c'est avoir encouru la peine capitale...; que cette affectation de sentiments d'honneur et de personnalité est le comble du ridicule et de l'indiscipline militaire; que l'honneur d'un général consiste à obéir, à maintenir les subalternes sous ses ordres dans le chemin de la probité, à faire régner une bonne discipline, à se livrer exclusivement aux intérêts de l'Etat et du souverain et à dédaigner entièrement ses intérêts particuliers. »

Deux mois plus tard, Belliard était enfin rappelé en France. Il parvint sans doute à se justifier, car au lieu de le traduire devant une commission militaire ou un conseil d'enquête, comme il l'en avait menacé, l'empereur l'envoya, dans les derniers jours de 1811, prendre à Nimègue le commandement d'une des divisions du corps d'Oudinot. Si c'était une demi-disgrâce, elle fut de courte durée : Murat, accouru de son royaume napolitain pour diriger cette fois encore la réserve de cavalerie, réclama la collaboration de son chef d'état-major habituel : il ne semble pas que Napoléon ait fait de difficultés; quelques jours avant le passage du Niemen, il reçut Belliard à Kœnigsberg, en présence de Murat et de Flahaut, et parla avec abandon de ses vues politiques sur la Pologne.

Jamais encore la Grande-Armée n'avait été accompagnée d'une si imposante masse de cavalerie; jamais non plus cette cavalerie ne fut si rapidement ruinée avant d'avoir sérieusement combattu. L'exténuante poursuite d'un ennemi insaisissable, la disette de fourrages secs et d'avoine, les perturbations atmosphériques eurent vite fait de mettre des centaines de chevaux sur le flanc; Murat lui-même, le fougueux Murat, dut déclarer à l'empereur que ses régiments étaient incapables de continuer cette course haletante. La cavalerie demeurait pourtant assez compacte pour fournir un gros effort à la Moskova, où l'un de ses divisionnaires, Montbrun, fut tué : au cours de la poursuite du lendemain, un boulet érafla la jambe de Belliard, qui dut pendant plusieurs semaines garder l'immobilité à Moscou.

Il lui fallut pourtant faire *à pied* une partie de la légendaire retraite de Russie, en tête de ceux des cavaliers démontés qu'il avait été possible de grouper; après la Bérézina, son aide-de-camp et son intendant se relayèrent pour le porter sur leur dos. Parvenu sur le territoire prussien, et doté par Napoléon du titre honorifique de colonel général des cuirassiers, malgré de vives souffrances, malgré l'inquiétant réveil de sa vieille blessure du Caire, il se consacra avec ardeur à la formation d'une nouvelle cavalerie, destinée à remplacer celle qui avait été engloutie en

Russie. Loin d'être engoué de son œuvre, il prodiguait à Berthier les avertissements pessimistes : « Il ne faut pas, prince, se faire illusion sur cette cavalerie, ni trop compter sur elle; on doit en être très avare pendant quelque temps et ne faire que la montrer. » Ce n'étaient plus les admirables escadrons qui, sur un signe de Murat, enfonçaient les carrés et emportaient les redoutes.

Les forces physiques de Belliard finirent pourtant par trahir son énergie, et il dut suivre un traitement à Aix-la-Chapelle, pendant que s'ouvrait la campagne de Saxe. Mais il rejoignit l'armée au lendemain de l'armistice, et reçut, avec un traitement de 50 000 francs *par mois*, le titre d' « aide-major général, chargé des détails de la cavalerie ». Tout en pressant fiévreusement le travail de réorganisation, il se hasardait à prêcher à Napoléon la nécessité de la paix [1]. Après Leipzig et Hanau, c'est lui qui suppléa dans la direction de la retraite le major général Berthier, parti pour la France à la suite de Napoléon.

Installé à Metz au début de 1814, il constatait, dans une lettre intéressante, une insurmontable torpeur de l'esprit public, qui paralysait la défense nationale. Il en accusait non sans motif l'autorité à tous les degrés, et se plaignait qu'on n'encourageât point la formation de corps francs sur les deux versants des Vosges. Pendant la campagne de France, il dirigea les reconnaissances de cavalerie, centralisa les renseignements, et finit par se trouver associé aux deux maréchaux Marmont et Mortier. Après la capitulation de Paris, il allait régler l'emplacement des troupes sur la route de Fontainebleau quand à minuit, au relais de Fromenteau, il rencontra Napoléon qui accourait en poste défendre sa capitale : dans un entretien mémorable, tandis que le souverain arpentait fiévreusement la route, il le mit au courant de l'étendue du désastre Quelques jours plus tard, à Fontainebleau, c'est encore lui qui eut le triste privilège d'annoncer la défection de Marmont : par une touchante et naïve survivance du culte que l'armée entière vouait naguère à son chef, l'officier porteur de la

[1] C'est tout ce qu'il y a à conclure d'un récit écrit plus tard par Belliard, et dont les détails sont manifestement erronés Il est matériellement impossible qu'il se soit abouché à Dresde avec Murat, qui était retourné dans son royaume napolitain et ébauchait alors sa trahison. Il est moralement inadmissible qu'interrogé par l'empereur sur l'opinion de la France, il ait osé répondre : « On ne vous aime plus, Sire; si vous voulez la vérité tout entière, je dirai que peut-être on vous maudit. » Même en juillet 1813, personne ne se fût risqué à tenir un tel langage. C'est là un de ces discours de convention, comme les plus honnêtes gens s'en attribuent parfois après coup.

nouvelle, à qui Napoléon demandait ce qu'il désirait, répondit par le vœu d'être attaché à la personne du souverain déjà plus qu'à demi déchu.

Après l'abdication, Belliard se rallia à la monarchie restaurée, qui le fit pair de France. En mars 1815, il accepta d'être major général du duc de Berry, puis escorta les princes jusqu'à Beauvais, où le comte d'Artois le pressa de les quitter. Il ne leur avait point dissimulé son intention de prendre les armes si le territoire national était menacé. Mais il eut le tort auparavant d'accepter auprès de son ancien chef une mission de Napoléon, mission stérile du reste, puisqu'il n'arriva à Naples que pour assister à l'effondrement de la souveraineté de Murat. A son retour en France, il eut un commandement à Metz, et commença une enrégimentation des gardes nationales que vint interrompre la nouvelle de Waterloo.

La seconde Restauration le raya de la liste des pairs, le mit même en prison pendant six mois, puis ne tarda point à lui redevenir clémente. Il fut rappelé à l'activité en 1818, renommé pair de France en 1819, et se cantonna dans les discussions militaires. Au lendemain de la révolution de 1830, il fut chargé d'abord de notifier à l'empereur d'Autriche l'avènement de Louis-Philippe, puis de porter l'appui et les conseils du gouvernement de Juillet aux Belges soulevés contre la domination hollandaise. Après avoir réussi dans cette délicate mission, il était demeuré accrédité auprès du roi Léopold, quand la mort le surprit brusquement à Bruxelles, le 29 janvier 1832. La reconnaissance des Belges lui érigea une statue, tandis que sa ville natale se contentait d'un buste et Paris d'une plaque au coin d'une rue de faubourg [1].

III

Avec le livre de M. Geoffroy de Grandmaison sur *l'Espagne et Napoléon*, nous demeurons dans l'histoire militaire, mais nous abordons en même temps l'histoire diplomatique et l'histoire générale, la *grande* histoire, comme on aimait à dire au temps où il y avait pour les genres littéraires comme pour les individus une hiérarchie respectée. Il s'agit ici en effet d'un des plus dramatiques et décisifs épisodes de la destinée napoléonienne,

[1] Le nom de Belliard est naturellement inscrit à l'Arc de Triomphe : il figurait aussi, gravé par ses propres soins, à l'entrée du temple de cette île de Philæ que les ingénieurs anglais viennent de noyer sous prétexte de régulariser les crues du Nil.

de cette entreprise espagnole qui, présomptueusement engagée, indéfiniment prolongée, en absorbant une partie des ressources de l'Empire, en entravant aux heures décisives la liberté de sa stratégie militaire et politique, finit par être une des causes déterminantes de la chute du colosse.

M. Geoffroy de Grandmaison avait naguère esquissé le portrait et résumé l'œuvre des diplomates français qui se succédèrent à Madrid depuis le début de la Révolution jusqu'au Consulat. Encouragé par le succès de ce volume préliminaire, il a longuement, patiemment étudié, tant en France qu'en Espagne, les documents relatifs aux relations des deux pays pendant l'Empire. Il a même commencé la publication du plus important et du plus intéressant de ces documents, la correspondance diplomatique du comte de la Forest, ambassadeur de Napoléon auprès de son frère Joseph[1] : c'était, par un bel exemple d'abnégation scientifique, divulguer les pièces justificatives du livre qu'il méditait. De ce livre, la première partie vient de paraître, faisant honneur à l'érudition de l'auteur, plus d'honneur encore à son talent d'écrivain. Il a renouvelé une histoire dont nous nous flattions de connaître la substance; il a révélé des détails inconnus ou oubliés, tels que cet émouvant procès de l'Escurial, où les juges, pour mieux s'encourager à l'indépendance par la pensée de l'éternité, voulurent délibérer auprès du chevet d'un de leurs collègues moribond; il a replacé sous leur vrai jour certains épisodes célèbres, comme la folle et triomphante charge des cavaliers polonais dans le défilé de Somo-Sierra; surtout, pour célébrer les traits d'héroïsme, pour stigmatiser les défaillances et les félonies, il a usé d'une éloquence imagée, vibrante, où le pathétique du sujet et la noblesse de l'inspiration justifient, comme dans le drame cornélien, quelque ressouvenir de la solennité castillane.

L'apparition de ce premier volume a coïncidé avec la célébration des fêtes qui de l'autre côté des Pyrénées, en présence des représentants de la France officiellement et amicalement conviés, ont commémoré le jubilé séculaire des événements de 1808. L'œuvre de M. Geoffroy de Grandmaison procède de la même pensée d'apaisement dans le présent, d'équité dans l'étude et le culte du passé. S'il rend hommage à l'héroïsme des paysans espagnols qui, pour sauvegarder leur indépendance nationale, enga-

[1] La correspondance diplomatique de la Forest est publiée par M. Geoffroy de Grandmaison pour le compte de la Société d'Histoire Contemporaine, et sous le contrôle de M. le baron de Courcel : trois volumes ont déjà paru.

gèrent contre la puissance napoléonienne une lutte d'apparence si inégale, il ne déguise point la sauvagerie par eux apportée à cette lutte. S'il blâme les manœuvres dolosives de la politique impériale, les exécutions sommaires, les confiscations arbitraires, les scènes de pillage, il met patriotiquement en relief les exploits de l'armée qui avait donné à la gloire française un éclat sans précédent, et dans les états-majors de laquelle, en cette année 1808, les pupilles de l'émigration servaient sous les ordres des volontaires de 92.

Depuis les traités de Bâle, la diplomatie du Directoire et du Consulat avait obtenu ce résultat paradoxal et inespéré, de faire du Bourbon d'Espagne, selon le mot d'Albert Sorel, le grand amiral de la République française, et son complaisant auxiliaire dans le duel qui s'éternisait contre l'Angleterre. Charles IV reprit docilement après la rupture de la paix d'Amiens ce rôle sacrifié; sa flotte partagea le désastre de la nôtre à Trafalgar, où la marine française fut victime sans doute de la disette d'officiers expérimentés, du manque de cohésion et de discipline, résultats de la crise révolutionnaire, mais surtout d'une infériorité tactique qui datait de loin. En plein règne de Louis XVI, pendant que la hardiesse de Suffren triomphait aux Indes, le comte de Grasse était aux Antilles battu à plates coutures par Rodney, à peu près comme Villeneuve par Nelson, sans que l'émigration des officiers et le jacobinisme des équipages y fussent alors pour rien. La vraie cause de notre malechance navale, c'est qu'au rebours des généraux de la Révolution, qui avaient improvisé ou retrouvé une tactique déconcertante pour la routine de leurs adversaires, les amiraux se traînaient dans de vieux errements et se laissaient démoraliser par les innovations des Anglais.

Douloureusement ressentie par la fierté nationale, la catastrophe de Trafalgar, dont le tragique récit ouvre le livre de M. Geoffroy de Grandmaison, n'ébranla pourtant point la fidélité de la masse des habitants à l'alliance française. Le ministre dirigeant, Godoy, s'inspira de ses ambitions et de ses rancunes beaucoup plus que du sentiment public, en machinant à l'automne de 1806 une adhésion à la coalition, adhésion précipitamment et platement rétractée après le coup de tonnerre d'Iéna : pour se faire pardonner et en même temps se dédommager, il envoya un de ses hommes de confiance signer à Fontainebleau, en octobre 1807, un traité qui lui taillait une souveraineté héréditaire dans le futur partage du Portugal, mais qui ouvrait immédiatement le territoire espagnol à l'armée française. Quelques mois plus tard, Napoléon confiait le commandement de cette

armée à son beau-frère Murat, avec le titre vague et inquiétant de *Lieutenant de l'Empereur.*

Le maître de la France et de l'Europe occidentale combina-t-il de longue date, à l'instigation de Talleyrand ou de tel autre conseiller, un plan de déchéance des Bourbons d'Espagne? Il est infiniment plus probable, comme le soutient M. Geoffroy de Grandmaison à l'aide d'arguments très probants, que ses plans se précisèrent successivement, à mesure que se déroulaient les événements : sa seule idée arrêtée fut d'abord, après les velléités de défection de Godoy, de tenir le gouvernement espagnol dans une dépendance plus étroite encore.

Les diplomates officiels et les *missi dominici* qui le renseignaient sur les choses d'Espagne pouvaient avoir leurs préventions et leurs petitesses : ils étaient du moins unanimes à représenter le roi Charles IV comme un fantoche, qui n'avait de crédit qu'auprès du bas peuple de Madrid, et la reine Marie-Louise comme l'objet du mépris universel; quant au tout-puissant ministre Godoy, ce garde du corps bellâtre qui était tout à la fois le favori de la reine et l'inséparable confident du roi, c'était la haine populaire qu'avait suscitée l'insolence de sa longue dictature : les meilleurs Espagnols lui en voulaient d'avoir déshonoré le roi, d'avoir mis à l'écart ou en disgrâce tous les hommes indépendants, d'avoir cyniquement édifié sa fortune. Ils plaçaient leur espoir dans l'héritier présomptif, Ferdinand, prince des Asturies, que sa mère détestait, qui ne déguisait point son animosité contre le favori et que celui-ci tâchait de compromettre dans quelque aventure, pour faire prononcer la déchéance de ses droits héréditaires. Ferdinand d'ailleurs sollicitait en secret l'appui et l'alliance de l'empereur.

Que l'engouement des Espagnols reposât sur une illusion, et que le prince des Asturies dût être plus tard Ferdinand VII, c'est-à-dire un des plus tristes monarques du dix-neuvième siècle, cruel et dissolu, dépourvu de franchise autant que de décision, cela ne saurait justifier la détermination prise par Napoléon en 1808, d'autant que la personne de Ferdinand fut complètement étrangère à cette détermination. Malgré tous ses défauts patents ou latents, Ferdinand, monté au trône avec l'aveu de l'empereur, se serait trouvé en quelque sorte rivé à l'alliance française, et sa fidélité n'aurait eu de terme que celui des prospérités napoléoniennes.

Ce qui détourna Napoléon d'adhérer à cette solution, ce ne peut être, comme on l'a dit, une haine ou une défiance invétérée à l'égard des Bourbons : il y avait beau temps que la branche espagnole avait renié ou laissé tomber en désuétude le pacte de

famille; l'échafaud de la place de la Révolution ne l'avait point empêchée de traiter avec la Convention, ni le fossé de Vincennes de se mettre à la solde du Premier Consul. L'empereur céda sans doute une fois de plus à cet orgueil de famille dont M. Frédéric Masson a lumineusement analysé les origines corses et les déplorables conséquences, et qui lui faisait croire que tous les Bonaparte étaient à la hauteur de toutes les missions. Il est permis de supposer aussi qu'il eût peut-être substitué de sa propre autorité Ferdinand à Charles IV, mais qu'il lui répugna de consacrer le soulèvement populaire qui avait porté Ferdinand au trône; outre que ce fils de la Révolution n'était point tendre aux insurrections, il craignait que Ferdinand proclamé dans ces conditions fût trop peu son obligé et se considérât bientôt comme hors de page.

Il faut convenir aussi que de tout récents souvenirs, que les leçons du passé, si souvent décevantes, étaient de nature à égarer Napoléon. Il venait de remanier la carte de l'Europe centrale, de pétrir les populations allemandes et de jeter cette pâte molle dans des moules nouveaux, sans qu'aucune sérieuse résistance se fût manifestée. S'il consultait l'histoire, elle lui rappelait que depuis que l'Espagne avait réalisé son unité, elle avait été régie par des dynasties étrangères, acceptant docilement la domination d'un Habsbourg né à Gand ou d'un Bourbon né à Versailles. Comme source de légitimité, le simulacre de junte qu'on se proposait d'assembler à Bayonne valait bien le mariage de Jeanne la Folle ou le testament extorqué à la précoce caducité de Charles II; naguère encore, Charles III n'était-il pas venu de Naples, comme Joseph Bonaparte, pour régner à Madrid? — Tout cela pouvait être en théorie d'une très séduisante logique ; en fait, le peuple espagnol, indigné du guet-apens de Bayonne, jaloux de son indépendance, plus jaloux de ses traditions religieuses, soupçonnant Napoléon de vouloir faire reprendre par son frère les réformes « philosophiques » des ministres de Charles III, était prêt à se soulever d'un élan furieux et désespéré contre le roi *intrus*.

Le mouvement fut si violent, si irrésistible qu'il balaya les hésitations d'une partie de la noblesse et de la riche bourgeoisie, qui, tentée par l'appât des charges de cour ou des fonctions officielles, effrayée par la perspective de la lutte, se serait facilement résignée à accepter la monarchie joséphiste. L'anecdote est symbolique autant que significative, de ce capitaine général que le peuple de Valladolid mit en demeure d'opter entre la potence et le commandement d'une armée insurgée. Dès le début, le soulèvement comme la répression prirent un caractère d'épouvantable

cruauté : « Si cette guerre », écrivait un agent français, le 8 juillet 1808, c'est-à-dire le lendemain de la prestation de serment de Joseph, « si cette guerre devait durer sous les auspices sous lesquels elle a commencé, elle deviendrait bientôt un enchaînement d'horreurs et de forfaits particuliers. » Ce sombre pronostic ne fut que trop vérifié par les faits.

Joseph avait à peine fait dans Madrid une entrée solennelle et silencieuse, où le défiant mutisme des Espagnols contrastait avec les salves de l'artillerie française, qu'il lui fallait fuir en toute hâte devant les insurgés d'Andalousie, qui avaient fait capituler le corps de Dupont [1]. Pendant que l'écho de ce premier échec des armes impériales se répercutait dans l'Europe frémissante, les troupes espagnoles du marquis de la Romana, cantonnées, presque internées par ordre de Napoléon au fond du Danemark, combinaient une audacieuse évasion et étaient rapatriées par la flotte anglaise. Puis c'était l'apparition dans la péninsule des premiers habits rouges, trouvant enfin un point par où prendre pied sur le continent sans trop de risques et rétorquer contre Napoléon les menaces d'invasion qui les avaient longtemps affolés lors du Camp de Boulogne. Comme le dit M. Geoffroy de Grandmaison, « le flot britannique a fait déferler ses premières lames : peu à peu la marée montera, tombant dans les vallées d'Andalousie, glissant sur les plateaux des Castilles, s'écoulant par les fissures des Sierras, jetant son écume jusqu'aux flancs des Pyrénées, pour étendre enfin, au bout de cinq années, sa nappe dormante dans les plaines du Languedoc et battre au pied les murs de Toulouse. »

Napoléon comprit qu'à moins d'avouer son erreur et de renoncer à l'entreprise espagnole, ce qui eût été pour lui une inacceptable humiliation, ce qui d'ailleurs eût sans doute porté une atteinte profonde à son prestige, il lui fallait payer de sa personne. Son apparition dans la péninsule, à la tête d'une partie de la Grande-Armée, produisit un effet aussi magique qu'éphémère. Déjà affaiblis par de sottes et inopportunes dissensions, les généraux insurgés furent tous battus en détail. L'empereur fit à Madrid l'entrée, non point d'un protecteur ou d'un médiateur, rôle qu'il avait affecté au début du drame, mais d'un vainqueur et d'un conquérant. Il s'arrogea le droit d'édicter *ex abrupto* toute une série de réformes législatives, sociales, religieuses, dont quelques-unes pouvaient être salutaires dans leur principe, dont la

[1] A la suite du colonel Titeux, M. Geoffroy de Grandmaison prend la défense de Dupont, que Napoléon traita certainement en bouc émissaire et à l'égard de qui les formes légales de la justice furent violées.

plupart étaient inspirées par le ressentiment, et qui toutes étaient frappées d'impopularité et de stérilité, par cela même qu'elles émanaient du bon plaisir de l'envahisseur. L'armée anglaise s'étant imprudemment aventurée à sa portée, Napoléon fondit sur elle en plein hiver, la poursuivit l'épée dans les reins jusqu'au rivage de Galice, et s'il ne put l'anéantir, la força du moins de se rembarquer en désordre, démunie de ses chevaux et de ses bagages, décapitée de son général. Mais quand à son tour l'empereur dut retraverser les Pyrénées, rappelé par les nuages qui s'amoncelaient sur le Danube, il laissait peut-être l'état des choses plus précaire, les esprits plus aigris, le pouvoir de Joseph plus méprisé, les ressources matérielles plus épuisées qu'avant sa marche triomphale. Bien mieux ou plutôt bien pis, Napoléon se considérait désormais comme le conquérant de l'Espagne, comme dispensé de toute apparence de ménagement envers son frère, comme libre de dépecer, d'annexer, de régir à sa guise la monarchie de Philippe V. De là de nouvelles difficultés prêtes à surgir; de là d'incessants tiraillements, quand il aurait fallu une parfaite unité de pensée et d'action; de là un redoublement d'exaspération chez les Espagnols, dont le patriotisme, exalté par des siècles de croisade contre l'envahisseur musulman, a toujours considéré la mutilation du territoire national comme le plus odieux des affronts. Ecrasante pour la médiocrité de Joseph, la situation devait bientôt excéder, puis accabler le génie même de Napoléon.

C'est cet échec final du génie qui a outrepassé les bornes de la justice et de la sagesse, échec aussi de la prodigieuse et incomparable expansion de la France au delà de ses frontières naturelles, qu'il reste à M. Geoffroy de Grandmaison à nous raconter. Si je n'ai point plus longuement analysé, plus largement cité un livre qui marquera et qui demeurera, c'est précisément parce que beaucoup de nos abonnés en ont déjà apprécié la valeur, et qu'aux autres il suffisait de signaler l'attrait que leur réserve cette lecture.

DE LANZAC DE LABORIE.

TANTE AYMÉE[1]

Lucien Forestier était un impulsif. Chez lui, la promptitude de l'action résultait d'un vouloir impétueux, rarement enrayé par la réflexion et qui s'acharnait, inflexible et têtu, jusqu'au jour où une saute de vent portait ailleurs l'intensité de ses désirs. Il avait aimé Mlle Demongeot, certes! Il l'avait aimée avec la fougue de ses vingt-cinq ans, avec toute la passion de sa nature violente; et l'envolée soudaine du bonheur si proche n'avait pas fait en son âme d'ordinaires ravages. Ce désastre avait rencontré un cœur insoumis, fermé à la résignation, et où bouillonnaient, terribles et tumultueux, les ferments de la révolte. Tout de suite, il avait pris les décisions extrêmes, irréparables, aux conséquences indéfinies, si bien que sa vie entière en était restée faussée. Il avait, dans sa première folie, eu des visions de sang. Par bonheur, l'image d'une chère morte veillait au chevet de son lit, doux et triste visage qui portait un reflet de sainteté; le souvenir de la mère avait préservé le fils. Mais, incapable de résignation, le malheureux jeune homme, brusquement, avait brisé avec tout et avec tous. Il s'était enfui n'importe où, droit devant lui. De Belgique en Angleterre; de là, au Canada. Le moindre contact avec quiconque lui était une souffrance. La vue d'hommes affairés ou insouciants, auxquels la vie offrait quelque intérêt ou quelque plaisir, irritait ses déceptions, exaspérait ses maladives sensibilités. Aucune femme, pour lui, ne valait même un regard. La rencontre d'un couple amoureux lui était une torture; il voyait un défi jusque dans ce bonheur tranquille — devenu accoutumance — des plus vulgaires ménages. Il faut qu'un blessé se retire des foules : un instinct guida Lucien vers les grandes solitudes; fermes isolées dans les plaines immenses, campements de bûcherons, à l'orée des forêts, c'est ce qui plaisait à son humeur.

Nouvel ermite, il dépouilla tout du vieil homme et s'adapta à la vie sauvage. Les bûcherons étonnés, ravis aussi de l'aubaine, lui firent place au campement. Ils croyaient à une évasion soit d'un asile d'aliénés, soit d'un pénitencier. Mais leur hôte se montrait inoffensif, généreux, doux aux enfants; tant qu'il ne

[1] Voy. le *Correspondant* du 10 juin 1909.

molesterait ni bêtes ni gens, personne ne lui contesterait sa ration à table, son escabeau près du foyer où les bûches gigantesques flambaient haut et clair, ni, le soir, sa couchette. Le diplôme d'architecte que le gouvernement français avait octroyé à Lucien lui était, dans les forêts du Canada, de peu d'usage; l'inaction, d'ailleurs, est compagne de la désespérance; pourtant, une honte de son oisiveté lui vint, à constater journellement le si rude labeur de ses hôtes: il voulut prendre sa part de leur travail, comme eux, attaquer à coups de hache les géants de la forêt. Mais il éprouva bientôt qu'un architecte parisien, qui n'a guère manié que le crayon et le compas, peut difficilement s'improviser homme de peine. Heureusement, un incident survint qui orienta son activité vers un but mieux approprié à ses forces.

L'hiver, toujours rigoureux, l'avait été davantage cette année-là; les lacs étaient restés gelés plus tard que de coutume, et la rivière, qui, non loin de là, dévalait de la montagne, avait longtemps charrié, tumultueuse et grossie, de larges îlots de glace. Avant d'affermir sa définitive victoire, le printemps avait dû, maintes fois, se replier devant les retours offensifs d'une bise âpre et coupante. Quelques ours, trop tôt sortis de leurs repaires hibernaux, s'étaient mis à errer dans les profondeurs de la forêt, en quête de nourriture. Bientôt les plus hardis ou les plus affamés rôdèrent autour du campement. Certaine nuit, Fox aboya furieusement, et, au matin, Tomy, qui cumulait les fonctions de cuisinier, de métayer et de jardinier, trouva le potager dévasté et la neige, dans les parages du poulailler, lui révéla des traces où il ne put se méprendre. Les bûcherons dressèrent aussitôt le piège imité des Indiens et dont, le plus souvent, un quartier de lard forme l'appât. Mais la défiance des plantigrades l'emporta longtemps sur leur appétit; le quartier de lard, observé à distance, humé, convoité, puis flairé même d'assez près, demeura bien des jours suspendu, intact. Enfin, un ours à superbe robe noire lustrée, jeune et d'humeur imprudente, vint se faire briser les reins sous l'écroulement des bois et des blocs de pierre savamment échafaudés; prise magnifique que les bûcherons résolurent de convertir aussitôt en dollars. Un voyage à la ville fut décidé, d'autant que Tomy avait à s'approvisionner de graines et de denrées. Quand la carriole fut prête à filer dans la direction du monde civilisé, Lucien, encore brouillé avec le genre humain, refusa la place que, dans un large sourire, le bûcheron lui offrait près de lui. Cependant il sut mettre à profit le voyage de Tomy et y gagna un bon fusil de chasse, rapporté de Québec. Dès lors, son arme en bandoulière, il mit à poursuivre le gibier

la passion qu'il apportait à toutes choses. Plus d'ennui, plus de retours douloureux sur le passé, plus de désespérance. L'inextricable et sombre forêt de pins exerça sur lui une fascination nouvelle : ce n'était plus le temple du silence, évocateur de rêve et de mystère, asile de paix et de sérénité; maintenant ses profondeurs s'animaient du fourmillement d'une vie intense aux multiples embûches, aux surprises redoutables, aux drames incessants, aux luttes corps à corps prodigieuses, féroces, comme l'est cette loi du plus fort qui régit la nature depuis le fauve jusqu'à l'insecte. Pris de pitié parfois, il intervenait pour sauver la victime du bourreau... Mais lui-même devint habile aux fructueuses captures. Tout bûcheron, dans ces contrées giboyeuses, se double d'un chasseur émérite, d'imperturbable sang-froid dans les plus imprévues rencontres. Instruit par ses hôtes, dont l'idiome lui était peu à peu devenu familier, Lucien fut initié aux attaques nocturnes, aux ruses de guerre, aux poursuites ardentes; il sut, autant que ses maîtres, imiter le cri des divers animaux, leur préparer des pièges perfides et les forcer au gîte. Sa collection de fourrures : martre, skungs, loutre, castor, renard, fut bientôt merveilleuse : elle valait une fortune.

Cependant, il n'est jeu si agréable qui ne lasse à la fin. Après deux hivers presque et un été passés avec les bûcherons. Lucien s'avisa qu'ils étaient de braves gens sans doute, mais par trop mal logés, malpropres, et d'esprit irrémédiablement obtus. Il s'étonna d'être resté dix-huit mois en leur compagnie; il eut horreur des rudesses de la nature, de ses lois cruelles de destruction, de cette nécessité pour la vie de se conserver en supprimant, par violence, d'autres vies. Et, comme son tempérament, mobile et excessif, le portait aux extrêmes, il prit en aversion la forêt tant aimée naguère. De quel droit, par quel abus de pouvoir s'était-il fait bourreau? Il avait tué, lui, sans motif, pour le plaisir de détruire. Et pourquoi était-il venu dans ces solitudes? Quelle folie l'avait saisi? Partout ailleurs il aurait pu, autant que dans ces forêts sauvages, porter le deuil de son amour et se souvenir d'Aymée. La nostalgie des villes le prit; il eut soif de civilisation, d'esthétique, de sensation d'art : participer à la fièvre des grandes agglomérations, arpenter les rues encombrées où déborde la vie, où se bousculent les piétons, où les équipages se croisent; ou bien flâner délicieusement, avec, aux yeux, l'éblouissement des étalages qui scintillent, des bibelots précieux, des collections rares; contempler un beau monument, un campanile, une flèche de cathédrale; entendre une parole éloquente ou spirituelle; parcourir un beau livre; s'émouvoir à l'harmonie d'un orgue

qui prie ou d'une voix qui chante; retrouver le joug d'une vie policée; sous le flamboiement des lustres, rendre hommage à des essaims de femmes élégantes et fines, applaudir l'artiste qui exalte et ravit, écouter le savant qui met en fête l'intelligence; plus simplement, converser avec des hommes comme lui, de distinction et de culture moyennes, redevenir l'un d'eux, reprendre enfin sa place, rentrer dans ce paradis volontairement perdu, il le fallait sans tarder un instant! Mais, le pourrait-il? Le monde avait marché sans lui, et le monde est vindicatif, cruel à ceux qui l'ont une fois déserté. N'était-il pas devenu une manière de sauvage? Il ferait peur aux femmes, les hommes riraient de lui... Il mit, à partir, une hâte fébrile. Paris surtout exerçait sur lui son attirance; mais il n'osait pas; son retour serait prématuré. Les cités américaines, vastes champs pour lui inexplorés, s'offraient naturellement à son activité. Au départ, les bûcherons ne le questionnèrent pas plus qu'ils ne l'avaient interrogé à l'arrivée.

A Montréal, où il se rendit d'abord, le rustique à barbe hirsute, aux vêtements élimés, aux mains quelque peu calleuses, fut tôt transformé en gentleman congrûment engoncé dans un impeccable faux-col orné d'une cravate « last fashion ». Les mains furent gantées, la barbe rasée, la coupe des cheveux corrigée. Sauf le hâle du teint, qui n'était pas mal seyant, M. Lucien Forestier, architecte diplômé du gouvernement français, se retrouva tel qu'il était deux ans auparavant, à cette différence près qu'il était plus riche, ses revenus n'ayant été dépensés que pour une faible partie, tandis que sa collection de fourrures venait de lui être achetée un bon prix. Somme toute, son équipée se terminait au mieux; il se trouvait en bonne posture pour reprendre une existence normale, utile à ses semblables, profitable à lui-même. Il lui parut que son esprit s'était retrempé, renouvelé dans la solitude, et qu'il recommencerait la vie avec courage, entrain et vigueur.

Si l'examen que fit M. Forestier de sa personne et de l'état de ses ressources fut approfondi et sincère, celui de ses dispositions intimes le fut moins. Il n'osa pas regarder trop avant dans son cœur, incertain qu'il était d'y retrouver debout l'autel où il avait juré de s'immoler. Son amour-propre, autant que sa sentimentalité, ordonnaient que rien ne fût changé dans le secret du sanctuaire : on ne fait pas un pareil coup de tête; on n'abandonne pas position, amis, patrie, pour oublier et se consoler comme tout le monde. C'est pourquoi, sans s'avouer qu'il usait d'artifice et se dupait lui-même, il se persuada avoir toujours l'âme énamourée et endeuillée. Certain portrait taché de larmes, effacé sous les baisers, n'était-il pas toujours là, à portée de sa main,

de ses yeux, sur son cœur même? N'avait-il pas gardé la fidélité jurée? Le souvenir de la chère petite fiancée n'était-il pas fait encore de regrets, de soupirs? Certes oui, il était inconsolable; aujourd'hui, comme hier, il restait expatrié, déraciné, solitaire, par conséquent désespéré.

Muni de ce satisfecit, M. Forestier demeura fidèle à son rôle de victime et en paix avec lui-même, ni plus ni moins hypocrite que tant de gens, — le cas est plus fréquent qu'on ne pense, — qui vivent sur une équivoque, se composent une posture et se façonnent des sentiments où l'opinion d'autrui et leur conscience même se laissent leurrer.

Multiples furent les avatars de Lucien Forestier. Il exerça d'abord, dans le Nord, sa profession d'architecte. Mais il se refusa bientôt à « travailler » dans le goût américain. Sa nature d'esthète se cabrait à voir confondre l'énorme avec le beau. Il tourna le dos aux bâtisseurs de casernes monstres et descendit vers le Sud. A Haïti, il s'improvisa planteur; il eut aussi des intérêts dans une rhumerie de la Jamaïque, dans une caféière de la Trinité. En peu de temps sa fortune fut triplée. Exalté par ce succès, il crut pouvoir augmenter son bien de celui d'une jeune personne de Caracas qu'on disait très entichée du vieux monde. Mais cette demoiselle, fille d'un « self made man », gros fabricant de colle-forte, — lequel, de la gélatine, avait extrait des millions, — ambitionnait, à défaut d'un titre sonore et des trèfles d'une couronne, une pauvre petite particule..., minimum d'exigences que M. Forestier ne pouvait satisfaire; avec dédain, il fut éconduit pour cause de roture. Ce désagrément lui donna lieu d'apprécier à leur valeur les convictions démocratiques affichées par ce peuple neuf, que symbolise un niveau égalitaire. Il apprit du même coup à corriger l'hérédité d'un nom trop simple et trop uni. C'est de ce moment qu'il s'appela Forestier de Villaneuve, du nom d'un petit pavillon qu'il s'était construit près de sa caféière. Le souvenir d'Aymée était devenu à cette époque quelque chose de très vague, un épisode de jeunesse, une idylle délicieuse, qui avait mal fini... Le portrait, soigneusement mis à part pour lui éviter la profanation de certains contacts, avait été, un jour de déménagement, oublié dans sa cachette poussiéreuse; les efforts de M. Forestier pour rentrer en sa possession restèrent inutiles et ce lui fut une contrariété. Aussi, pourquoi ne l'avoir pas brûlé?

— Voilà, soupira-t-il, les inconvénients d'une fidélité outrancière et obstinée.

Et il s'estima ridicule.

A quelque temps de là, une deuxième tentative matrimoniale lui apporta une mortification nouvelle. Cette fois, sa fortune, qu'en incorrigible Européen il jugeait considérable, fut trouvée dérisoire. La dame sollicitée, veuve d'un richissime banquier, déclara, en se tamponnant les yeux avec un carré de dentelle d'Irlande, que ce serait manquer à la mémoire de son mari que de s'allier avec une fortune qui ne serait pas « en rapport ».

Las d'être traité comme un gueux par d'insolentes péronnelles, Lucien hésita s'il épouserait une petite ouvrière ou une jeune governess qui, facilement éblouie, l'aimerait par reconnaissance et qu'il mettrait son plaisir à faire heureuse, riche, choyée. Réflexion faite, ce projet éveilla ses défiances; il y reconnut un regain de sentimentalisme, d'illusion, et comme un souffle des poétiques chimères où s'était bercée sa jeunesse avide d'affection. Le « business man » qu'il était devenu s'effraya d'un pareil renouveau; il coupa court à ces rêves dangereux et, plutôt que de rien risquer, se résigna définitivement au célibat.

Cette résolution sembla marquer dans sa vie une ère fatale; rien ne devait plus lui réussir. Plus que d'autres, cet homme avait le cœur fait de contradictions, d'oppositions déconcertantes et imprévues : pendant qu'il courtisait de grosses dots, pendant qu'il se refusait à tenter une seconde fois l'aventure d'un mariage romanesque, il avait, à son insu peut-être, gardé constamment, dans un recoin de son âme naturellement aimante, le désir d'un amour où se rattacher. Et quand, sous un souffle de froide raison, l'espoir de tendresses mutuelles se fut évanoui à jamais, quand la petite étincelle — dernier vestige du feu sacré — vacilla et mourut, Lucien, sans bien s'en rendre compte, devint un homme différent de lui-même, égoïste, infériorisé, aigri, désorienté. Son habituelle douceur se traversait maintenant d'emportements violents qui le rangèrent parmi les maîtres haïs et redoutés. Sa voix se fit plus brève dans le commandement, son geste plus impératif et son regard plus dur. Comme provoquées par un défi, les fureurs de la nature répondirent aux colères du planteur. Durant trois années de suite, tout conspira contre les récoltes : ras de marée, incendie, cyclones les dévastèrent successivement avec cette ténacité qui démontre l'acharnement du sort. Dans les crises, Lucien, dénué de force de résistance, préférait fuir plutôt que de combattre. Il se démoralisa, perdit la tête et, mal conseillé, circonvenu, liquida tout au prix de pertes immenses; puis, quasiment ruiné, courut se réfugier à New-York où il avait des amis. L'un d'eux, qu'il avait connu pauvre hère, se pavanait maintenant dans une luxueuse automobile : quelques

coups de bourse l'avaient, en un rien de temps, haussé à la dignité d'habitant de la « fifth avenue ». Lucien fut pris à l'appât; il fréquenta le Stock exschange et y gagna la passion du jeu. Le « pit » devint le pivot de son existence; la hausse ou la baisse du blé, du café, sa préoccupation constante. Avec un don prodigieux d'assimilation, cet artiste parla le jargon commercial et se passionna pour les contrats de betteraves et les balles de coton. Combien de fois vit-il des fortunes s'édifier, d'autres s'écrouler au reçu d'une dépêche de Chicago, de Liverpool ou d'ailleurs! La nouvelle était parfois controuvée, mais les conséquences demeuraient et les millions se happaient... « au vol! » Trop timide, agissant à contre-temps, dépourvu de l'expérience et du flair commercial que n'avaient guère développés en lui l'étude des classiques et la culture des arts, Forestier acheva de se ruiner lamentablement. Quand il se vit sans un sou vaillant, dévoré vif par ces énergumènes qui gesticulaient et hurlaient comme des déments, plus avides que les fauves de la forêt canadienne, ce fut une épouvante et comme une agonie. Depuis quelque temps déjà, ses amis le fuyaient; il accusait de la gêne, on le savait aux abois. Du jour de sa complète déconfiture, le vide fut absolu.

Il se souvint alors d'un débiteur qui lui avait demandé du temps pour s'acquitter. Il y avait plusieurs années de cela. Dans son opulence, Lucien avait négligé, un peu volontairement, de réclamer les sommes qu'on lui devait. Cette circonstance le sauva de la famine. Riche de quatorze mille dollars, il éprouva la tentation de les risquer une dernière fois au jeu. Sans doute, l'ange qui veillait sur lui le préserva de cette folie. Dans le port, un paquebot allemand était en partance; il ferait escale à Cherbourg.

Lucien loua une cabine de première classe et, secouant sur le Nouveau-Monde la poussière de ses pieds, tourna vers la patrie son visage fatigué. Il revenait plus pauvre, plus désillusionné, plus esseulé encore qu'il y a dix-huit ans, quand il s'était enfui...

*
* *

Le docteur Demongeot avait à peine pris congé de M. Forestier que celui-ci, mécontent, faisait une scène au garçon. Pourquoi introduisait-il les gens chez lui sans autorisation? Il défendait qu'on entrât dans sa chambre comme dans un moulin.

Le garçon s'excusa sur la gérante et, pour détourner l'orage de ce côté, la héla par le porte-voix. Elle accourut à la rescousse, inquiète d'abord et obséquieuse; mais quand elle comprit que la chambre serait libre dès le soir même et que le client, mécontent, demandait sa note, elle devint insolente, se félicita tout haut

d'être débarrassée d'un individu qui menait grand tapage à propos de rien, qui attirait des désagréments à l'hôtel en n'inscrivant même pas convenablement son nom; cela lui paraissait plutôt louche et si elle était méchante elle avertirait la police. En attendant il avait manqué à cause de cela la visite d'une jeune et jolie dame : tant pis pour lui!

M. Forestier pensa que l'incident de « la jeune et jolie dame », était une invention pour l'intriguer et le vexer, et dédaigna de répondre. Il fit ses malles, écrivit quelques lettres, consulta sa liste d'adresses, acquitta sa note, considérablement enflée grâce aux bons soins de la vindicative gérante, et réfléchit, le temps de fumer deux cigarettes.

Une demi-heure plus tard il était au Terminus de la gare Saint-Lazare, où il se fit donner une chambre.

Quand les becs d'éclairage s'allumèrent rue de Provence, leur clarté vint se répandre en lueurs diffuses dans un bureau situé au premier étage d'une vieille maison, et dont l'ameublement offrait un aspect sordide et prétentieux à la fois : des chromos pendaient, symétriquement alignés, sur les murailles aux tentures défraîchies; une carpette à fleurs rouges et jaunes étalait largement ses misères criardes. Le long des murs s'alignaient des chaises désassorties; aux fenêtres, les rideaux semblaient accrochés là depuis un demi-siècle; ils avaient pu être jadis verts, bleus ou roses; maintenant leur teinte défiait toute définition, saturés qu'ils étaient de poussière et de fumée; sur la cheminée en simili-marbre un gros coquillage reposait, flanqué de deux vases de faïence décorée, avec des fleurs en papiers qui reflétaient leurs laideurs dans une glace au cadre doré. Quatre fauteuils, rangés en vis-à-vis, avaient retrouvé une seconde jeunesse sous des housses de cretonne et promettaient, grâce à ce subterfuge, de fournir une nouvelle et longue carrière. Un énorme bahut et un vaste bureau tiraient de l'insuffisance du décor un air imposant et cossu, et prêtaient au petit vieillard assis à leur ombre, un peu de leur importance.

En face du vieillard, dans l'un des quatre fauteuils, Lucien s'agitait dans des gestes d'impatience. A son tour, et même sans attendre son tour, le petit vieillard s'agitait aussi :

— Trop cher, monsieur? vous trouvez cela trop cher? mais cela vaut soixante francs comme un sou! Vous me donnerez cinquante francs, pas un centime de moins! Et notez bien que je vous fais des conditions exceptionnelles.

— En effet, exceptionnellement chères, rétorqua M. Forestier

sèchement; vous devriez mieux traiter vos clients; je me suis toujours adressé à vous, j'ai même fait connaître votre agence en Amérique; tout dernièrement encore vous m'avez envoyé à New-York des renseignements très complets sur la maison Schultz et Cie. Je veux bien être pendu si vous m'avez réclamé plus de cent sous, dix francs tout au plus!

— Monsieur, s'exclama le petit vieillard comme saisi de désespoir, monsieur, ne confondons pas, je vous en supplie! des renseignements commerciaux? Mais c'est une ânerie! La dernière des agences peut vous les donner comme moi. Toute maison de commerce opère au grand jour; on connaît son crédit, on connaît, à peu de chose près, son bilan ; son personnel, on le voit. Donnez-moi trois francs, monsieur, je dis trois francs, et je vous apprends tout ce que vous voulez sur n'importe quelle maison, grande ou petite! Mais... entrer dans la vie privée..., pénétrer dans le secret des familles..., arriver par démarches multiples et délicates, par inductions et déductions à connaître l'état de fortune d'une famille de la « haute bourgeoisie... »; s'informer du genre de vie, des allées et venues d'une femme du monde..., des relations d'une dame de la haute société, savez-vous ce que cela vaut, monsieur? Je dis que cela vaut cent francs!

M. Forestier s'était levé :

— Je réfléchirai, dit-il, vous n'êtes pas accoutumé, évidemment, à des recherches de ce genre, et...

— Permettez, permettez! protesta le vieillard offusqué.

— Il y a presque impossibilité pour vous, vous venez de le démontrer clairement, continua Lucien. Après tout, je peux moi-même consulter les registres de l'état civil pour m'assurer si la personne est mariée ou non; rien n'est plus aisé. Connaissant le domicile de son parent, je saurai par les concierges si c'est également le sien; son loyer me révélera bien quelque chose sur le montant probable de la fortune; en rôdant un peu aux alentours je ne manquerai pas de reconnaître à peu près quel train on mène, si l'on va à pied ou en voiture. Et puis, il y a le notaire, ami de la famille, que j'avais rencontré une fois ou deux, jadis... Décidément, pour cette fois, ne vous dérangez pas! au revoir!

— A votre guise, monsieur, fit le petit vieillard, devenu amer. Je vous souhaite bon succès. Allez interroger le notaire de la famille! Et comptez qu'il sera discret vis-à-vis de ses clients et amis; il vous vendra; vous serez coulé, monsieur, coulé!... Quant à deviner le chiffre d'une fortune, d'une dot, le train d'une maison, le nombre et la valeur des propriétés à la ville ou à la campagne, les dettes, les espérances, etc..., en regardant, le nez

en l'air, la façade de l'immeuble, vous m'accorderez, monsieur, que ce n'est pas sérieux!... La concierge? Mais dans ces immeubles aristocratiques, avec remise, écurie, ascenseur et tout le tra la la, n'attendez rien des concierges; ce sont des portes de prison, monsieur. Allez-y d'un louis, ils vous parleront de leur conscience; allez-y de deux louis, ils vous raconteront tout le contraire de la vérité. Heureux s'ils ne vous prennent pas pour un anarchiste, porteur de bombes, et s'ils ne font pas signe au flic qui veille par là en faisant les cent pas. Tandis que moi, vous comprenez bien, j'ai des moyens qui me sont propres, j'ai des intelligences partout, c'est une organisation complète... Tenez! nous dirons quarante francs parce que j'ai envie de vous obliger, vous êtes un ancien client; donnez-moi huit jours pour les renseignements. Mais, voyez-vous, j'y perds, positivement, j'y perds!

Lucien jeta deux louis sur la table.

— Je vous solderai les cinquante francs, dit-il, dès que j'aurai la réponse à mon questionnaire; mais je n'attends pas plus de trois jours; si vous tardez, je n'ajoute pas un sou. Tenez, voici l'adresse, — il tendit la carte du Dr Demongeot, — la dame porte le même nom.

Le petit vieillard, qui ne s'attendait guère à si ample provision, empocha les pièces d'or et se confondit en remerciements.

Les trois jours accordés par Lucien n'étaient pas écoulés que le questionnaire, consciencieusement répondu, lui revenait sous pli recommandé. Le petit vieillard avait bien gagné son solde. A la lecture du document, M. Forestier éprouva une honte d'avoir livré Mlle Demongeot aux indiscrètes perquisitions d'une agence plus ou moins louche. Mais il secoua ce reste de préjugés. Est-ce que tout ne se fait pas par l'intermédiaire d'agences, excepté en France, où, décidément, on retarde? Il se livra donc sans réserves au plaisir de constater qu'il y avait « quelque chose à faire » pour lui à Paris. Il avait d'abord redouté, de la visite de Robert, quelque suite fâcheuse : les malchanceux, comme de pauvres chiens battus, ont tant de raisons d'être craintifs. Maintenant, l'horizon s'était éclairci : il voyait devant lui un but, et combien séduisant! Une très large aisance, une vie enfin fixée, un foyer... et, au foyer, l'amour dont il avait abandonné la poursuite, pour lequel il semblait que son cœur atrophié n'eût plus de force. Mais, s'il ne retrouvait pas, pour sa part, les ivresses de l'âme, les ardeurs dévouées et folles de jadis, tout cet enchantement qu'est l'amour, il avait conservé les meilleures aptitudes à en goûter les appréciables témoignages qui, doucement prodigués, assurent au

bénéficiaire une vie toute ouatée de tendresse. Restait à savoir s'il ne se faisait pas illusion sur les sentiments intimes d'Aymée. Est-ce une improbable constance de dix-huit années qui l'avait incitée à garder le célibat? Maintenant que plusieurs héritages l'avaient faite riche, n'aurait-elle pas de très hautes visées? Ne serait-il pas dédaigné?

« Non, non, monologua Lucien, arpentant sa chambre à grands pas; elle ne me repoussera pas, je n'ai rien à risquer; la démarche du jeune docteur parle assez haut; que venait-il faire chez moi, sinon des ouvertures? Sa tante, n'osant venir en personne, l'avait lancé en avant, voilà tout! Quel prétexte a-t-il invoqué? Aucun! Qu'avait-il à me dire? Absolument rien! sinon ceci, parbleu! qui se comprenait de soi : « Mlle Demongeot vous sait ici, elle veut « vous voir, elle vous aime. » Oui, oui, j'irai, le sort en est jeté. D'ailleurs, après leurs invites, procéder autrement serait d'un goujat. »

Il consulta sa montre. « J'y vais tout de suite; pourquoi attendre? Marquons de l'empressement. »

Il commença ses préparatifs, fourragea dans ses tiroirs et bouleversa son attirail de toilette. Mais, tandis qu'il contraignait sa moustache en un tour coquet, ses yeux se firent songeurs, ses gestes hésitèrent, et, de plus en plus, se ralentirent; visiblement, il était travaillé d'influences contraires. Le souvenir des dures réalités qui l'étreignaient, tout cela se dressait devant lui, non plus à son point de vue personnel, comme autant de fléaux dont peut-être un riche mariage allait le délivrer, mais comme une vilenie, une trahison vis-à-vis d'Aymée. Elle ne soupçonnait rien de sa situation. Allait-il la tromper? A Ville-d'Avray, jadis, quand ils jouaient leurs jolis jeux d'amour comme deux enfants qu'ils étaient, ah! que l'argent était peu de chose! Lui la trouvait assez richement dotée avec ses cent mille francs; elle ne voyait rien au-dessus de l'architecte débutant; mais, aujourd'hui, n'exigerait-elle pas fortune faite, position acquise? Hélas! Il n'était qu'un sans le sou; ses dettes, accumulées là-bas, pendant les dernières années, représentaient autant et plus que son maigre avoir, péniblement sauvé du naufrage. Il comprit qu'une seule chose était à faire : avouer la vérité à Mlle Demongeot, et puis, on verrait!

Sans perdre le temps, il s'installa devant sa table et se mit en devoir d'écrire. Mais voici qu'une voix insidieuse lui souffla à l'oreille qu'il n'était qu'un sot et que toute vérité n'est pas bonne à dire. Qui parlait de tromper? Et pourquoi employer ces mots à effet, bons pour le théâtre? A bien examiner la situation, est-ce qu'il ne tromperait pas tout autant sur la question amour que sur la question argent? Pour être sincère tout à fait, voici ce qu'il

devrait écrire : « Mademoiselle, j'ai été riche, je suis ruiné. Je vous ai aimée, je vous ai oubliée. Si vous voulez un recommencement, — et j'ose vous en supplier, quoique indigne, — considérez-moi comme entièrement à votre disposition. » Il n'écrirait rien de pareil, parce que ce sont des aveux qu'on ne fait pas, si bien gazés qu'on les suppose. Donc, dissimuler un peu plus, un peu moins, question de nuances, subtilités de casuistique.

« Le fait est, se dit-il, que tout cela est inepte! Pourquoi raconter mes petites affaires que personne ne me demande? Mlle Demongeot désire ma visite? Soit. Un point, c'est tout. Que me veut-elle? Je l'ignore. Qui peut savoir? Simple curiosité de femme, peut-être? Lubie? Caprice? Vengeance? Elle s'est vue délaissée si complètement! Cruauté? J'ai vieilli en diable. On me glissera, entre deux sourires, que le climat de Haïti vous éreinte un homme et que c'est grand dommage! Bah! nous verrons bien. En tous cas, je n'ai rien à faire, rien à révéler; c'est ma personne qu'on demande, sans glose ni explications. »

O élasticité des consciences!

M. Forestier s'avisa ensuite qu'après avoir évité une faute lourde, ce serait retomber dans une autre que de se présenter à l'improviste. Que diable! il n'était plus à Caracas, briguant les suffrages d'une marchande de colle. Il fallait garder les formes, s'annoncer, solliciter une entrevue. L'embarras était d'écrire, ni trop cérémonieusement, ni trop familièrement, rien de trop chaud, rien de trop froid... Il saisit à nouveau sa plume, mais l'idée ne venait pas. De guerre lasse, il prit une carte de visite et écrivit au bas de son nom : « Sollicite l'honneur de présenter ses hommages jeudi, entre cinq et six. »

Non, décidément, c'était trop glacial. Il se rappela ses dernières lettres adressées à Aymée, avant son départ en coup de tête; les termes, il les avait oubliés; mais il savait qu'une flamme courait sur le papier... Si, comme autrefois, il écrivait quelques vers appropriés à la circonstance, ce serait un ressouvenir discret, une invite? L'idée lui agréa; mais, sans doute, sa lyre s'était brisée en même temps qu'était morte la flamme! Lucien ne retrouvait plus sa verve poétique; des quatrains s'alignèrent, qui rimaient à merveille; mais il se souvint d'en avoir lu de semblables sur des mirlitons. Agacé, mortifié, il s'adressa à sa mémoire et, prenant la carte déjà écrite, il ajouta, tout au bas, le vers du poète ainsi modifié : « Mon cœur était soumis, mais non pas résigné. » Cela lui plut; c'était comme un remuement de cendres encore chaudes; c'était neutre, bien dans la note; cela racontait le passé, cela préparait l'avenir.

Quand, le surlendemain, Aymée entra dans le grand salon où, debout, il l'attendait, plus impressionné qu'il ne voulait se l'avouer, elle resta un instant sur le seuil, suffoquée par l'émotion; puis elle marcha rapide, une auréole de joie au front, le regard extasié, la main tendue. C'était, — dans cette transfiguration de l'amour, — une vision radieuse de jeunesse et de beauté.

Il en resta d'abord pétrifié, comme à la vue d'un prodige, puis s'élança à sa rencontre. Sans savoir comment, elle se trouva doucement enveloppée dans les bras de Lucien, serrée contre son cœur et retenue là, ainsi qu'en un lieu de refuge ardemment et longtemps désiré. Elle avait renversé sa tête sur l'épaule du fiancé tant aimé et tenait les paupières closes pour mieux goûter le bonheur acheté de larmes si amères. Lui, délicieusement troublé de la revoir si aimante, si jeune, si pareille à la fiancée pleurée jadis, retrouva tout de suite les gestes et les paroles de l'amour. Il mettait des baisers sur son front blanc et pur, parmi les ondes dorées de sa chevelure.

— Aymée, disait-il, mon Aymée!

Et elle balbutiait :

— Lucien, oh! Lucien! que vous avez tardé longtemps!

Elle répéta plusieurs fois dans la langueur d'une plainte :

— Longtemps! longtemps!

Et toutes ses angoisses passées lui remontant au cœur, elle fut secouée d'un sanglot, des larmes glissèrent lentement de ses yeux; mais elle se ressaisit aussitôt, effrayée de diminuer leur joie à tous deux. Les mains enlacées, ils s'assirent côte à côte et les heures passèrent faites de récits inachevés, de questions aux muettes réponses, de larmes heureuses, de phrases entrecoupées, de silences où, par crainte de la banalité des mots, tous deux se réfugiaient, émus et recueillis.

Lucien parlait comme en un rêve, incertain s'il avait jamais cessé d'être amoureux ou s'il l'était redevenu subitement; si c'était un autre homme ou si réellement c'était bien lui qui baisait la main d'Aymée et qui murmurait à son oreille ravie de douces paroles. Il éprouvait ce que doit ressentir un acteur qui, entraîné par la passion de son rôle et la véhémence des répliques, cesse d'être lui-même pour incarner avec une conviction intense telle personnalité étrangère à la sienne : prince, valet, traître, amoureux. Et ce dédoublement dont il avait conscience, cette supercherie que constituait la superposition de deux individualités, lui était une gêne et une confusion.

Aymée l'avait fait asseoir comme autrefois sur une chaise basse qui le mettait à ses pieds.

— Vous souvenez-vous? c'était votre siège favori.

Il se souvenait, mais il n'avait plus la souplesse d'antan et eût préféré peut-être un bon fauteuil.

Elle alla chercher sa cassette aux trésors, en tira l'anneau de fiançailles; il comprit ce qu'elle voulait et le lui passa au doigt; radieuse, elle défit un à un tous les souvenirs; lui avait radicalement oublié les puériles histoires d'autrefois; il s'en tira d'abord par des exclamations attendries, des soupirs, des acquiescements discrets, des réticences prudentes, mais malgré tous ses efforts, son ignorance finit par se dévoiler. Aymée rit de bon cœur et le tira de peine en se déclarant satisfaite de n'avoir pas été oubliée elle-même. Puis elle lui fit admirer son portrait de jeune homme.

— Hélas! soupira-t-il, que j'étais beau garçon! Je ne suis plus présentable... Vous, vous avez gardé la gloire de vos vingt ans; moi, je suis un vieillard; on vous prendrait pour ma fille.

— Vous n'avez pas changé à mes yeux, Lucien, dit-elle, je vous vois toujours le même. Ne vous ai-je pas reconnu au premier coup d'œil? Et pourquoi, vilain infidèle, étiez-vous à Paris sans vous soucier de moi?

— Songez, mon Aymée, que j'arrivais de l'avant-veille; je voulais vous surprendre..., balbutia Lucien.

— Et c'est moi qui vous ai surpris! Ne pensez-vous pas, ajouta-t-elle gravement, que c'est la Providence qui nous avait amenés tous deux dans la même voiture?

— Oui, c'est la Providence.

Maintenant que le premier moment d'ivresse était passé, elle voulait tout savoir des années d'exil et le pressait de questions. Dans ce récit, où la marchande de colle et la veuve au mouchoir d'Irlande ne furent pas mentionnées, bien des accrocs furent faits à la vérité : un premier mensonge en entraîne toujours d'autres. Aymée suivait sur une grande carte déployée les étapes de la solitude de Lucien et de sa souffrance. Elle s'exclamait, interrogeait, s'apitoyait.

— Et pourquoi n'avoir jamais écrit? Vous auriez su la mort de mon pauvre père, arrivée cinq ans après votre départ.

— Ecrire? A quoi bon? Ne m'aviez-vous pas dit : je ne serai libre que quand Robert sera un homme.

Jamais Aymée n'avait reculé si loin l'exercice de sa liberté; mais Lucien se risquait à le prétendre pour les besoins de la cause et faute de savoir que répondre.

— Ai-je dit cela? Je n'en ai pas souvenir, fit-elle, et ce n'était pas réellement ma pensée. Nous aurions pu, au contraire, élever

Robert ensemble, il aurait appris à vous aimer. Oh! Lucien, songez à tant d'années de bonheur perdues!

Lucien éprouvait un cruel embarras à justifier sa désertion; il savait trop que seuls l'oubli et l'indifférence avaient pu creuser entre eux ce gouffre de dix-huit années. Mais il fallait parler, dire quelque chose et quelque chose de probant. Il eut un trait de lumière qui était en même temps un éclair de relative honnêteté.

— Ecoutez-moi, Aymée, je serai sincère avec vous : j'étais engagé dans des affaires multiples et compliquées; il fallait cela pour distraire ma pensée de ses chagrins; j'ai prospéré à certains moments; à d'autres, mes intérêts ont gravement souffert; un temps est venu où je me suis débattu dans les plus grandes difficultés pécuniaires. Pouvais-je revenir à vous dans de pareilles conditions? Ma fierté en eût cruellement souffert.

— Oh! Lucien, s'écria Aymée, quelle erreur si vous avez cru que j'attacherais la moindre importance à votre plus ou moins de fortune! C'était me faire injure.

— Et j'ajouterai, hélas! reprit Lucien enhardi par la générosité d'Aymée, que mes ressources actuelles sont bien peu de chose près de celles dont, selon toute apparence, vous jouissez. Rien ne m'a réussi sans vous, Aymée! et tenez, je suis un trop pauvre diable pour aspirer à votre main!

Il se leva brusquement, comme pour prendre congé. Peut-être, à ce moment, était-il sincère. Aymée eut un rire insoucieux.

— Trop tard! dit-elle, pour faire cette belle découverte. Il fallait y songer avant de venir ici me ravir mon cœur à nouveau!

Tout au fond de sa conscience une voix criait à Lucien les mêmes paroles, si exactement, qu'il en fut troublé comme d'un anathème; il pâlit et perdit contenance. Aymée pensa que sa pauvreté lui faisait honte et qu'il souffrait dans sa dignité et son orgueil. A son tour elle se leva et, vivement, vint à lui.

— A quand notre mariage? demanda-t-elle. Nos fiançailles ont assez duré, qu'en pensez-vous? Je considère que le temps des bouquets, des déclarations en vers et en prose est passé... Ma collection est complète..., — elle désignait en riant la cassette et ses trésors, — et comme Robert se marie, vous l'ai-je dit? il me déplairait de n'être pas mariée avant lui. Je ne veux pas non plus retarder son bonheur; la cérémonie a lieu dans quatre ou cinq semaines. Voyons, quel jour sommes-nous?

Lucien resta sans réponse. Pour lui, tout cela était si soudain, si imprévu, qu'il en éprouvait des étourdissements.

Aymée alla chercher un petit almanach qui traînait sur un guéridon, compta, réfléchit un peu, fit ses calculs.

— Nous sommes jeudi. Eh bien! de mardi en quinze, proclama-t-elle. Le jour vous convient-il? Nous passerons les premières semaines de notre mariage dans ma chère petite propriété de Ville-d'Avray, si peuplée de souvenirs; et nous reviendrons faire nos visites avant le mariage de Robert. Je veux pour moi la plus stricte simplicité; un mariage de gens sérieux, n'est-ce pas?

Elle s'était approchée de lui, caressante, résolue à ne pas s'apercevoir de son trouble.

Il subissait une crise morale intense qui secouait tous ses nerfs; le remords de ses indélicatesses luttait avec la joie de leur heureuse réussite. Un paradis s'ouvrait devant lui. Son cœur, dès la première et si radieuse apparition d'Aymée, s'était réveillé de son assoupissement; la violente commotion qu'il éprouvait maintenant était peut-être le définitif réveil de l'amour. Mais son amour, à elle, si fort, si fidèle, sa confiance absolue en lui, sa foi en sa loyauté, sa candeur qui s'abandonnait, tout cela le bouleversait d'autant plus qu'il se savait indigne. Un instant il hésita s'il lui avouerait tout ou bien s'il s'élancerait hors de sa vue pour ne plus reparaître jamais. Mais il entendit la douceur de sa voix, il vit la caresse de ses yeux, le sourire de ses lèvres; alors, incapable de pensées, troublé, affolé, il oublia ses remords, et, une seconde fois, l'attira dans ses bras et la serra éperdument sur son cœur.

Ce jour-là même, Mlle Demongeot, avec, au front, l'auréole lumineuse du bonheur, fit part à son neveu du grand événement. Robert avait des raisons d'en être médiocrement surpris, mais ce qui le consterna ce fut la si brève échéance du mariage.

— Dix-huit jours de fiançailles?

— Dix-huit ans! corrigea-t-elle.

Robert, malgré lui, songea que le fiancé aurait pu manifester plus d'empressement.

— Mais les publications légales?

— Le délai est de onze jours. Lucien va s'occuper de tout.

— Et son domicile? Il n'a pas six mois de résidence.

— Il télégraphie ce soir à New-York pour les formalités et pièces nécessaires.

Robert garda un silence où se devinait une désapprobation.

— Et le contrat? reprit-il; bien entendu, c'est Me Belin qui le rédige?

Aymée resta songeuse; elle se souvint que sa fortune et celle de M. Forestier n'étaient pas adéquates, et que, par un excès de délicatesse, il paraissait en souffrir vivement.

— Il n'y aura pas de contrat, décida-t-elle.

Robert ne dissimula plus son mécontentement. Mlle Demongeot avait une assez jolie fortune. Se marierait-elle à la manière des indigents, sans rien stipuler, sans prévoir l'avenir, sans se garantir aucunement?

— Voyons, tante Aymée, mariez-vous sous le régime de la communauté, soit! bien que j'estime cela fort imprudent déjà. Mais qu'il y ait au moins un contrat, c'est de toute importance, insista-t-il. Belin vous arrangera cela, en quelques clauses, pour parer à tout événement. Serait-ce indiscret de demander l'apport de M. Forestier?

— Très indiscret, fit Aymée, avec un rire contraint.

Cette réponse froissa Robert et n'atténua pas ses inquiétudes.

— Je pensais, fit-il froidement, que mon indépendance et surtout mon affection pour vous étant un gage suffisant de désintéressement, je pouvais, sans éveiller vos susceptibilités...

— Et moi, interrompit Aymée avec amertume, je pensais que tu partagerais mon bonheur et que mon mariage réjouirait ceux qui m'aiment. Ton déplaisir est visible et tu n'as pas eu un mot du cœur pour moi.

— Je me réjouirais davantage, ma chère tante, si je connaissais mieux les qualités de M. Forestier et les garanties qu'il présente pour vous. Ce qui m'inquiète, je ne m'en défends pas, c'est qu'il s'est entièrement dérobé pendant des années, et que vous-même l'aviez perdu de vue. « Quinze ans, a dit Tacite (et que dirait-il de dix-huit ans), sont un grand espace dans une vie humaine. » Croyez-vous sage de ne prendre aucun renseignement? d'épouser sans le moindre délai?

— Robert, fit Mlle Demongeot frémissante, cesse tes observations; cesse d'élever des objections à mon bonheur; je n'en élève pas au tien!

Mais elle eut une subite détente, prit entre ses mains la tête de Robert et, comme lorsqu'il était enfant, caressa doucement la soie de ses cheveux.

— Je sais bien, va, que tu m'aimes, et que si tu t'inquiètes, c'est pour moi. Et puis comment pourrais-tu savoir ce qu'est Lucien? Le grand malheur, vois-tu, c'est que tu ne l'aies pas connu plus tôt; tu l'aurais aimé comme un père, comme le meilleur des amis. C'est un cœur si généreux, si loyal, si noble, une si belle intelligence; il a toute la virilité de l'homme avec les infinies délicatesses de la plus exquise des femmes; c'est un artiste, sans pose, sans ostentation, tout en élans spontanés et sincères. Et puis cette constance est si rare chez un homme!

Sais-tu qu'il n'a jamais cessé de m'aimer? Il souffrait, malheureux, éprouvé, et n'osait pas revenir; il s'est cru indigne, oublié peut-être. Moi, j'ai été bien coupable envers lui; à la mort de ton grand-père j'aurais dû m'inquiéter de mon fiancé, l'encourager, au lieu d'attendre passivement; mais les jeunes filles ne savent pas, elles n'osent pas prendre des initiatives... Nous avons bien souffert tous les deux, va! Du moins, je t'avais avec moi pour me rattacher à la vie, cher petit! tu as été ma joie, ma consolation; mais lui était solitaire, en pays étranger; si tu savais les épreuves qu'il a subies, c'est à ne pas croire! Il a vécu longtemps en misanthrope avec des paysans grossiers, dans des forêts où abondent les bêtes féroces, et dans de grandes plaines où l'on rencontre des tribus indiennes errantes. Et pendant ce temps-là, je me disais : il se sera marié quelque part, il est heureux sans moi! Cela me torturait; combien de fois j'ai pleuré! Je me reproche cela maintenant comme des pensées coupables que je devrai me faire pardonner à force d'amour. Vois-tu, Robert, je suis persuadée que tu aimes bien Lizzie, mais je crois que personne ne sait aimer comme Lucien!

Robert, toute sa tendresse filiale revenue, feignit d'être convaincu. Pouvait-il faire autrement? Pouvait-il une seconde fois anéantir un bonheur si tardif, ruiner d'aussi profonds espoirs? Il n'avait à opposer aux appréciations enthousiastes d'Aymée sur M. Forestier aucune formule précise, rien que des impressions vagues, des présomptions fâcheuses. Et si la prudence lui semblait écartée de cette union, sa tante ne lui avait-elle pas rappelé avec justesse que, dans son mariage à lui, il acceptait aussi des risques? La neutralité qu'elle lui avait accordée, elle était en droit de l'exiger à son tour. Il la garderait donc. Mais sans trop se hasarder à des retours sur son propre cas, Robert enrichit sa jeune expérience d'instructives constatations sur les défaillances du bon sens, sur l'éclipse de la raison, dès l'envahissement d'un aveugle amour. C'était une stupeur pour lui de voir tante Aymée, réputée pour ses fines intuitions, pour la sûreté de ses conseils, la netteté de son esprit, la rectitude de son jugement, agir si inconsidérément pour son propre compte.

Affectueusement, il se pencha vers elle, et baisa les doigts où brillait la flamme bleue du saphir des fiançailles :

— Vous méritez tous les bonheurs, tante Aymée, et toutes les constances! J'accorde que vous soyez aimée mieux que les autres : votre nom vous y prédestine... Mais si un jour cependant vous aviez besoin de votre fils, n'oubliez pas que lui aussi vous aime!

*
* *

Dans l'antichambre silencieuse, le cartel Louis XV égrena lentement ses douze coups, pareils à la sonnerie d'une cloche. Les vibrations, profondes et musicales, s'en vinrent expirer jusque dans le boudoir où Lizzie, étendue sur sa chaise longue, feuilletait une revue. La nonchalance de l'attitude était démentie chez la jeune femme par une expression de vive contrariété répandue sur son visage. Tandis que ses doigts, nerveusement, tourmentaient les pages, le regard restait absent et les sourcils crispés s'obstinaient en un pli d'impatience et d'humeur.

Soudain, elle se dressa sur le coude, l'oreille tendue, l'œil fixé sur la porte : amorti par l'épaisseur des tapis, un pas vif, — le pas de son mari, — se rapprochait du boudoir. Robert parut sur le seuil; il tenait sa montre à la main, dans l'attitude d'un pion qui vient annoncer aux élèves : « C'est l'heure de la classe! »

— Eh! bien, Lizzie, déjeunons-nous? Vous savez que j'ai une opération à deux heures.

— Une opération? aujourd'hui? mon pauvre ami, vous pouvez vous vanter d'avoir de l'à propos!

— Je vous avais prévenue; vous l'avez donc oublié!

— Naturellement, j'ai oublié! c'est une chose inconcevable, Robert, cette prétention que vous avez de me faire apprendre par cœur vos heures de rendez-vous, de consultations, que sais-je? J'ai grand peine à me débrouiller dans mes propres affaires... s'il fallait encore m'occuper des vôtres!

Elle se laissa retomber sur sa chaise longue et s'y étira avec les grâces langoureuses d'une chatte de salon.

— Mon Dieu! soupira-t-elle, pourquoi ai-je épousé un médecin?

Les yeux fixés au plafond, elle semblait attendre du ciel une réponse à cette question, pour elle insoluble.

La piquante beauté de Mme Demongeot s'était, à l'approche de la trentaine, enrichie de séductions nouvelles, d'harmonies et d'élégances où s'alliait un charme très personnel, fait d'audaces primesautières, spontanées, originales. Elle avait conscience de son pouvoir et s'en faisait une arme dans les démêlés fréquents où leur paix, à tous les deux, et leur bonheur s'usait petit à petit.

Un sourire de triomphe se logea au coin de sa lèvre mutine quand le docteur, sa montre rentrée dans le gousset, vint s'asseoir doucement au bord de la chaise longue. Il demeurait silencieux, incertain s'il formulerait des reproches mérités ou s'il baiserait le bras demi-nu, si pur de lignes, dont, paresseusement, elle s'était fait un oreiller.

— Ma pauvre enfant, dit-il enfin, quand donc serez-vous raisonnable?

— Et vous, répliqua-t-elle avec vivacité, quand perdrez-vous l'habitude de me gronder comme si j'étais une petite fille?

— Vous ai-je grondée?

— Oh! c'est perpétuel! et puis, il y a les reproches sans paroles, pis que les scènes!

— Je réclame simplement un peu d'ordre et d'exactitude.

Les belles épaules de Lizzie se haussèrent en un geste de dédain.

— Quelle désolante chose que votre manie d'exactitude! on se croirait au régiment ou dans un pensionnat : « 2 à 3, 3 à 4, 4 à 5!... » Vous ne savez donc pas ce qui est arrivé ce matin?

— Pardonnez-moi, je m'en doute : vous êtes sortie de bonne heure, vous entraîner et faire de la vitesse en auto, avec votre père, comme toujours. Enchantée de votre promenade, fraîche comme une rose, vous avez réintégré votre domicile vers onze heures, comme toujours. Pendant ce temps, d'innombrables sottises ont été perpétrées par les enfants et les domestiques, privés de surveillance...

« — Comme toujours! » parodia Lizzie, subitement agressive. Dites-moi, c'est un peu monotone cette litanie, veuillez me faire grâce du reste! d'autant que vos critiques sont extrêmement injustes; j'attends depuis des années, — Dieu sait avec quelle patience! — le landaulet dont vous devez soi-disant me faire cadeau, et voici, qu'à votre gré, je ne devrais même pas profiter de la Dietrich de papa! Croyez-vous que je ne m'arrangerais pas pour être chez moi le matin et ne sortir que l'après-midi, si j'avais mon landaulet?

— Je ne suis pas un nabab, se défendit Robert, et nous avons trois enfants, dont deux filles à doter.

— Très urgent, ces dots! Loulou, six ans, et Bébé, quatre! A propos, je vous avertis que tout est désorganisé ici; il faudra que vous alliez déjeuner au restaurant; j'ai déjà envoyé les enfants chez leur grand-mère, bien qu'ils n'aient pas faim; la nurse les bourre de sucreries toute la journée. Au fait, j'aurais dû les faire conduire chez le pâtissier, simplement, ils adorent les sandwichs.

— Joli régime! grommela le docteur.

Il s'était levé. Les bras croisés, le regard sévère, il dominait Lizzie de toute sa hauteur.

— Qu'y a-t-il encore? Pourquoi ce désordre? interrogea-t-il.

Mme Demongeot eut un geste impérieux.

— Oh! pas de bruit, Robert, s'il vous plaît! J'ai les nerfs très

malades; il n'y a qu'un mari, et un mari médecin, pour ne pas s'en apercevoir!

Cette plainte tomba dans le vide; le docteur ne prêtait aucune attention aux maladies de circonstance.

— Pourquoi ce désordre? répéta-t-il.

— Allez-vous vous en prendre à moi? par hasard. Tout le mal vient de cette stupide Mélanie. Pourquoi m'a-t-elle quittée? Est-qu'une cuisinière devrait se marier? Elle avait toujours dit à maman qu'elle ne se marierait pas. Et maintenant, cette grande maladroite de Florentine n'est pas chez moi depuis quinze jours qu'elle imagine de s'ébouillanter; c'est arrivé vers dix heures, ce matin, à ce que raconte le valet de chambre. Il paraît qu'elle poussait des hurlements, la malheureuse. Comme vous étiez à vos malades, Justin l'a mise en fiacre et conduite à la pharmacie où elle a été pansée, et, de là, à Beaujon. Naturellement, il n'y avait pas de place à l'hôpital et l'interne l'a renvoyée; ainsi, tâchez de me la guérir bien vite. Je suis montée dans sa chambre, la pauvre fille, cela m'a horriblement ébranlé les nerfs. Comment voulez-vous déjeuner dans des conditions pareilles? J'étais bien dans le vrai, allez, quand je disais, étant jeune fille, qu'il n'y a qu'une seule chose pratique : s'installer dans un hôtel.

— Il y aurait aussi, corrigea Robert, un autre moyen, généralement en vigueur dans tout ménage bien ordonné.

— Oui, oui, je sais! Vous allez me conter la petite histoire, — très édifiante, — de la maîtresse de maison, bourgeoise ou grande dame, remplaçant au pied levé chef et cordon-bleu... Ecoutez, mon cher, on vous a prévenu loyalement avant notre mariage : si, en prenant femme, vous teniez à vous assurer la doublure d'une cuisinière, vous vous êtes trompé du tout au tout.

— Nous discuterons un autre jour le chapitre de mes erreurs, interrompit Robert; pour le moment, allons au plus pressé. Rose donc n'est pas capable d'improviser un lunch très simple?

— Rose? ah! oui. Parlons-en de Rose! elle est en train de faire son paquet là-haut. J'avais eu la même pensée que vous, bien entendu; je lui ai dit : « Ma fille, il faut vous y mettre tant bien que mal, pour ce matin. » Elle a répondu qu'elle était engagée comme femme de chambre, que pour rien au monde elle ne se mettrait les mains à la graisse, sans quoi elle ne pourrait plus me coiffer ni réparer mes dentelles. J'ai insisté; elle est devenue insolente, alors je l'ai renvoyée, et voilà tout le service désorganisé, et beaucoup d'agrément en perspective.

— Eh! bien, et la bonne des enfants?

— Ah! vous êtes naïf, si vous croyez qu'une governess va

remuer le bout du doigt..., ces filles-là ne veulent rien faire, vous savez bien! Pendant ma discussion avec Rose, elle était là qui ricanait; elle attendait que je lui demande, à elle aussi, de passer au fourneau. Vous pensez bien que je ne m'y suis pas risquée. Quant à votre Justin, ce garçon-là m'a en horreur; il est enchanté de me voir dans l'embarras. Donnez-lui des ordres si vous voulez, moi, je ne m'en mêle pas.

Il était près d'une heure quand le docteur, très sombre, et Mme Demongeot, toujours nerveuse, goûtèrent aux portions qu'en hâte Justin avait été quérir dans un des petits restaurants du quartier. Robert, à tout instant, tirait sa montre et Lizzie soupirait. Ils en étaient au café, réchauffé de la veille, quand Justin vint annoncer que M. Richemond était au salon.

Mme Demongeot s'effara :

— M. Richemond? à cette heure-ci? Pourquoi l'avez-vous reçu? S'imagine-t-il, par hasard, que je vais lui offrir à déjeuner?

— Parbleu! fit Robert.

Cette interjection attira sur la tête du docteur une avalanche de reproches.

— C'est bien votre faute, s'il m'arrive pareil désagrément! avec votre belle théorie de table ouverte, nous sommes assiégés de pique-assiette! Je ne tiens pas restaurant, après tout! Laissez-moi congédier ce gêneur, ce ne sera pas long.

— Permettez, s'opposa Robert; M. Richemond mérite quelques égards. Il arrive mal, c'est entendu; mais soyons au moins corrects et offrons-lui ce que nous avons : café et liqueur.

— Oh! si vos exigences se réduisent à cela, soit! concéda Mme Demongeot.

Elle fit signe à Justin. M. Richemond arriva, trottinant à pas menus, un peu cassé, mais l'œil toujours vif sous les sourcils broussailleux. Galamment, il baisa la main de Lizzie.

— Belle cousine, recevez mes hommages et de très humbles excuses pour mon importunité. Je viens d'assister à une cérémonie nuptiale à Saint-François de Sales, tout près d'ici...

— Et vous en avez profité pour venir nous voir, acheva Robert, je vous en remercie.

— Que vous offrirai-je, mon cousin? demanda Lizzie, contrainte par les devoirs de l'hospitalité.

Déjà elle inclinait la cafetière. Le vieillard refusa du geste.

— Hélas! je suis au régime : ni café, ni liqueurs. Mon cher cousin, votre confrère Brémond est impitoyable; tout au plus, s'il me permet un doigt de vin de champagne de temps en temps.

— Justin, s'empressa le docteur Demongeot, une demi-bouteille champagne rose d'Ay.

— Non, non, pas tant de gâteries, protesta M. Richemond. Si ma gracieuse cousine veut bien me faire servir deux œufs à la coque et un biscuit, ce sera tout mon déjeuner.

Robert jeta vers sa femme un regard furtif où se lisait l'inquiétude. La capricieuse Lizzie, par chance, fut prise d'un bon mouvement; l'occasion lui paraissait belle de se réhabiliter aux yeux de son mari et d'établir près de M. Richemond, toujours un peu narquois, sa réputation de maîtresse de maison.

— Je vais vous préparer cela moi-même, annonça-t-elle, superbe d'assurance. Figurez-vous, mon cousin, que nous sommes sens dessus dessous... Robert vous dira nos ennuis domestiques.

Et tandis que M. Richemond se répandait en excuses, elle s'esquiva, joyeuse, ainsi qu'une petite fille qui va préparer la dînette. Bientôt elle reparut, grave comme une matrone, et présenta les œufs douillettement enveloppés.

— Régal des dieux, fit le galant vieillard, puisque servi par une déesse.

— Je les crois à point, spécifia Lizzie, désireuse de montrer sa science : ils sont restés trois minutes exactement dans la poêle[1].

Robert eut un sursaut. Rapidement, il saisit les œufs encore intacts et les palpa : c'étaient deux morceaux de glace. Il mâchonna entre ses dents : « C'est de l'idiotie. » Le rouge de la confusion lui était monté au front; la flagrante incapacité de sa femme le rendait ridicule. Avec dépit, il rejeta les œufs sur la table; dans la brusquerie du mouvement, l'une des fragiles coquilles heurta l'assiette de Mme Demongeot, roula et vint s'abattre, brisé, sur le riche et vaporeux peignoir de la jeune femme.

Lizzie fut aussitôt debout, très pâle, avec des éclairs dans ses yeux sombres.

— Robert, fit-elle frémissante, vous vous repentirez, je vous le dis, vous vous repentirez!

Mais déjà le docteur était parti, claquant la porte derrière lui.

M. Richemond, ahuri par l'imprévu et la violence de l'incident, levait les bras dans un geste d'apaisement et de détresse :

— Madame! chère enfant! combien je regrette! calmez-vous..., cela n'a pas d'importance...

Lizzie ne le regardait ni ne l'entendait; d'une main fébrile, elle ramassa les plis de son peignoir, puis elle courut à la porte qui menait à sa chambre. Sur le seuil, elle se tourna vers son hôte :

[1] Authentique.

— Monsieur Richemond, dit-elle, vous êtes témoin, vous avez vu...

Sa voix se brisa dans sa poitrine, que des sanglots secouaient convulsivement. Elle ne put achever et s'enfuit.

Quand, la minute d'après, Justin pénétra dans la salle à manger, tenant précieusement le nectar rose et mousseux, il trouva la vaste pièce vide, morne et désolée...

Mme Demongeot arracha de ses épaules le peignoir souillé et revêtit à la hâte un tailleur de couleur sombre. Le long de ses joues roulaient des larmes de colère et de honte qu'elle ne prenait même pas le temps de sécher; elle choisit une voilette épaisse et, pour la première fois de sa vie, acheva ses apprêts sans le secours du miroir. Dans un sac de voyage, elle jeta pêle-mêle, avec quelque argent, les menus objets de toilette dont une femme élégante ne saurait se passer. Sa surexcitation la rendait incapable d'une sélection judicieuse; aussi prenait-elle au hasard ce qui lui tombait sous la main.

La gravité, — et aussi l'enfantillage, — de cette fugue, où l'entraînait son impétuosité, lui seraient apparus peut-être, si elle avait pris garde d'analyser les causes et les conséquences d'un acte aussi extrême. Mais, à dessein, elle écartait toute réflexion pour se livrer à la griserie des représailles et au tumulte de ses indignations. Sur sa table, elle laissa, bien en vue, une feuille de papier avec ces mots, tracés fébrilement :

« Vous ne m'offenserez pas deux fois. Adieu!

« Lizzie. »

Puis elle glissa, furtive, dans les couloirs et parvint à sortir, inaperçue de Justin. Cinq minutes plus tard, elle entrait en coup de vent chez sa mère.

Mme Chamblay, dès qu'elle l'aperçut, se récria :

— Pourquoi ce costume? on dirait que tu prends le train!

— Précisément; je pars avec les enfants, je viens les chercher.

Elle s'informa par habitude :

— Ont-ils été sages?

— Des amours! où les emmènes-tu si vite?

— A Ville-d'Avray.

— Ah! chez leur tante!

Les traits de Mme Chamblay se durcirent. Jamais elle n'avait pardonné le mariage, si peu prévu, de Mlle Demongeot. A ses yeux, c'était quelque chose comme une trahison. Volontiers, elle eût riposté, à l'époque, par une rupture entre Lizzie et Robert, persuadée qu'elle était qu'aucune défaveur n'en eût rejailli sur sa fille. Les conditions du mariage ne se trouvaient-elles pas boule-

versées? Le futur, privé de magnifiques espérances, était appauvri de moitié. Tout le monde aurait compris que les Chamblay se retirassent; c'était une question de dignité. Mais Lizzie, soutenue par son père, avait tenu bon. Son cœur n'était pas cupide et elle était réellement éprise. Mme Chamblay avait donc pris le parti de la résignation; cependant, l'autel que son enthousiasme avait jadis érigé à Mlle Demongeot s'était effondré; entre les deux femmes, ne subsistaient plus que des relations rares et contraintes. D'années en années, les tenaces rancunes de Mme Chamblay s'alimentaient d'une foule de problèmes angoissants : A qui irait la fortune de Mme Forestier? à qui sa jolie propriété de Ville-d'Avray? à qui ses merveilleuses dentelles de Venise et d'Irlande? ses bijoux de famille, ses meubles anciens, ses objets d'art? Il est vrai, le ménage Forestier n'avait pas d'enfants; c'était une porte ouverte à l'espoir. Aussi Mme Chamblay voyait-elle, sans trop de déplaisir, les bons rapports qui existaient entre Aymée et Lizzie, ainsi que la tendresse de Mme Forestier pour les enfants de Robert.

— Quand reviens-tu? s'informa-t-elle. Ce soir? demain?

— Cela dépend, je verrai, éluda Mme Demongeot; si je tarde, je vous écrirai.

Sobre de paroles, irritable et nerveuse, la jeune femme rassembla son petit troupeau et embrassa hâtivement sa mère.

— Ma pauvre petite, remarqua Mme Chamblay, tu es brûlante? aurais-tu pleuré? Voyons, qu'y a-t-il? Rien de grave, j'espère.

Lizzie haussa les épaules sans répondre; il ne lui plaisait pas de révéler l'humiliation subie et l'emportement de Robert; surtout, elle voulait dissimuler le caractère réel de son départ et de l'enlèvement des enfants : sa mère lui eût barré la route.

— Va, ma fille, va continua Mme Chamblay, l'air de la campagne te fera du bien; si Mme Forestier te retient, écris-moi, ton père ira te chercher avec son auto.

Mme Demongeot s'échappa, anxieuse d'éviter les confidences, et aussi les vaines récriminations qui en eussent été l'épilogue. Dans les heurts continuels de sa vie conjugale, que de fois elle avait eu, pour tout conseil et réconfort, au sortir d'une discussion avec Robert, une querelle à trois chez ses parents! D'ordinaire, tous les torts étaient mis au compte du docteur. Alors Lizzie, voyant le but dépassé, en venait à défendre son mari contre d'outrancières attaques. Il arrivait aussi que les reproches s'adressassent à elle : aussitôt elle regimbait et reprochait à son tour. Cette fois-ci, les paroles oiseuses étaient remplacées par un acte décisif; elle s'en félicita. Blottie dans un coin du wagon, elle se plut à grossir démesurément ses griefs et se persuada que l'irré-

parable la séparait à jamais de Robert; elle maudit tour à tour son mari, Florentine et M. Richemond. Pas une minute, elle ne se demanda ce qu'elle dirait à tante Aymée, ni quel accueil elle recevrait d'elle; un instinct l'avertissait seulement que là, mieux que partout ailleurs, sa fierté serait ménagée et, par avance, l'acuité de sa peine s'en trouvait adoucie. C'était assez pour elle que ce secours immédiat, tout d'affection et de délicatesse... L'avenir? elle ne voulait pas y songer; à corps perdu, elle se jetait dans l'inconnu, avec une sensation de vertige où s'atténuait son actuelle irritation.

La vieille Mariette accourut au joyeux carillon des enfants pour ouvrir la grille du jardin. Son visage ridé portait les traces de larmes récentes et, la joie attendrie qui vint d'abord illuminer sa prunelle à la vue des « p'tiots de chez M. Robert » ne fut qu'un rayon fugitif, tôt voilé de mélancolie.

— Madame sera obligée d'attendre, s'excusa-t-elle; si madame veut s'asseoir dans le pavillon ou bien dans le jardin...

— Mme Forestier n'est donc pas chez elle?

— Pardon, madame, mais elle est occupée avec « ces gens-là! »

Un geste d'humeur vint souligner le mépris de l'expression et, baissant la voix, dans le mystère d'une confidence :

— Ah! ma pauvre dame! quand M. Robert saura tout ce qui se passe! Quel malheur! mon Dieu! quel malheur!

Ses mains sèches, que l'âge faisait tremblantes, se levèrent au ciel dans un appel de désolation; puis, brusquement, elle s'éloigna, effrayée d'en avoir dit trop long.

Toute à ses émois, c'est à peine si Mme Demongeot remarqua l'agitation de la vieille domestique. Des quelques paroles échangées, elle retint seulement qu'il lui fallait attendre, et sa hâte de s'épancher près de tante Aymée s'irrita des retards que présageait l'intempestive présence de « ces gens-là », quels qu'ils fussent. Jusqu'ici, son esprit troublé s'était plu à l'excitation du départ, à la course rapide du train, aux fugitives visions de sites à peine entrevus; maintenant le calme du jardin ombreux et retiré, le silence, la solitude pesaient sur son cœur d'un poids insupportable. Elle quitta bientôt le rocking chair au balancement duquel, machinalement, elle s'était abandonnée, et commença d'arpenter les allées sinueuses où s'ébattaient les enfants.

A peine y était-elle engagée qu'elle vit paraître sur le perron Mme Forestier accompagnée de trois personnages aux étranges allures; l'un d'eux, porteur d'une volumineuse serviette, achevait de prendre des notes. Les autres, plus jeunes et de mise plus soignée, s'évertuaient en salutations obséquieuses, tandis que

Mme Forestier, d'ordinaire si affable, usait à leur égard d'une froideur hautaine. Mme Demongeot, par un sentiment de discrétion, pénétra dans le pavillon pour y chercher refuge. Mais, à sa grande surprise, elle vit Mme Forestier, suivie de ses acolytes, s'avancer droit vers le pavillon, où sa présence inopinée parut déconcerter étrangement tante Aymée; elle perdit contenance, une vive rougeur envahit son front... Cependant les mains de la jeune femme étreignaient les siennes.

— Excusez-moi de vous surprendre ainsi... Je crains bien d'être indiscrète...

— Robert est-il avec vous? interrompit Aymée.

Une anxiété se devinait dans l'altération de sa voix et dans le trouble de son regard.

— Non, non, je suis seule avec les enfants.

Aymée se rasséréna quelque peu et reprit possession d'elle-même; visiblement, elle s'efforçait de détourner l'attention de sa visiteuse du manège des trois hommes, lesquels furetaient partout, mettant la main et le prix sur chaque pièce du mobilier rustique : fauteuils de jonc, table noueuse, guéridons, nattes de Chine, divan, faïences, panoplies.

Mme Demongeot ne fit rien paraître de sa surprise; mais bientôt, consciente du déplaisir qu'éprouvait Aymée, et mue par ce tact que fait naître ou que parfait l'éducation, elle s'esquiva, prétextant la surveillance des enfants. Certes, elle était bien éloignée de réaliser que, sous ses yeux, s'opérait, par ministère d'huissier, une saisie mobilière... mais elle sentait sa présence importune et la gêne qui pesait dans l'atmosphère oppressait singulièrement son cœur, déjà si tourmenté. De nouveau laissée à elle-même, elle continuait de s'énerver dans l'attente lorsque, enfin, Mariette vint l'avertir que sa maîtresse, un peu fatiguée, était maintenant retirée dans sa chambre et la priait de venir l'y rejoindre. Lizzie courut à l'appartement de Mme Forestier. Sitôt le seuil franchi :

— Tante Aymée, s'écria-t-elle, impétueuse, combien j'avais hâte de vous parler! Je suis tellement bouleversée, si vous saviez!

Aymée lui offrit ses deux mains et l'attira tout près d'elle.

— Pauvre petite! calmez-vous! Je vous ai sentie toute vibrante, en effet, et si fort impressionnée...

Lizzie voulut parler, mais ses pleurs, longtemps contenus, la suffoquaient. Elle se dégagea de l'étreinte d'Aymée, enleva, d'une main rapide, voilette et chapeau qu'elle envoya à la volée sur le lit, puis s'effondra dans un fauteuil; la tête renversée sur le dossier, elle se prit à pleurer à grosses larmes. Aymée, doucement, s'employait à la calmer.

— J'étais sûre de votre cœur, Lizzie, mais il ne faut pas vous bouleverser si fort pour avoir entrevu un huissier. Plaie d'argent n'est pas mortelle. J'aurais voulu vous taire cette catastrophe — à Robert surtout, le plus longtemps possible... Je crains tant ce qui se passera entre lui et Lucien! Mais vous avez surpris mon secret, Lizzie, me promettez-vous au moins de le garder?

A ce discours, pour elle si étrange, Lizzie sentit, comme par magie, tarir des larmes dont la source, visiblement, était l'objet d'une méprise. Quand l'âme s'entr'ouvre, prête à livrer son trouble ou sa douleur, c'est assez d'une parole qui discorde pour mettre obstacle à ses expansions. Et puis, dans l'esprit de la jeune femme, la lumière se faisait, vague d'abord et mal définie, puis terriblement nette et précise...

Aymée parlait de catastrophe... Oui, un malheur s'était abattu sur cette maison, un grand malheur, elle le sentait. L'attitude des personnes entrevues depuis son arrivée ici, leurs gestes, leurs paroles, tout se réunissait maintenant, se condensait en un terme concret, en cette chose tangible, terrible : la ruine! Un instant, elle demeura suffoquée ainsi que par une douche d'eau froide jetée sur une crise de nerfs. Dans un brusque revirement, il lui fallait plaindre une douleur autre et pire que la sienne, et ce rôle de confidente où elle se voyait amenée la laissait muette, désemparée, avec, dans ses grands yeux humides, tout un monde d'interrogations... Les fâcheuses récriminations de Mme Chamblay, ses supputations et ses expectatives non dissimulées lui revinrent en mémoire; elle se dressa vivement, avec le regret d'avoir pleuré; si tante Aymée allait attribuer ses larmes au chagrin de l'héritière déçue!

— Serait-il possible que des soucis d'argent?... balbutia-t-elle, sans trop savoir ce qu'elle disait, et désireuse seulement de rompre un silence oppressant.

Aymée eut un instant d'hésitation... Révélerait-elle toute la vérité à cette jeune femme restée si enfant par certains côtés, si insouciante, et — jusqu'à ce jour — si personnelle? Jamais Lizzie n'était venue à Ville-d'Avray sans s'être annoncée; fallait-il voir, dans cette visite inopinée, un dessein de la Providence? Après tout les Demongeot étaient ses héritiers, ses enfants presque. Avait-elle le droit de leur dissimuler un désastre qui, indirectement, devait les atteindre? Et ce désastre n'allait-il pas, d'ici peu, être notoire? Si elle avait choisi jusqu'à présent de se taire, il lui sembla qu'aujourd'hui la triste révélation s'imposait.

D'une voix que l'émotion rendait moins ferme, elle articula :

— Notre fortune n'est pas seulement compromise, Lizzie, elle

est anéantie. Depuis des années j'ai lutté pour retarder la fatale échéance; à présent, nous avons touché le fond, c'est fini. Quelques créanciers ont perdu patience, aussitôt tous les autres ont suivi; c'est l'inévitable débâcle où tout se déclanche à la fois... Ce sera un grand coup pour Robert; je voudrais le lui épargner quelques jours encore...

— Non, non, il faut tout lui dire, au contraire! s'écria Lizzie. Il est de bon conseil, il vous sera une aide. Mon Dieu! si nous avions su! Mais ne vous tourmentez pas, tante Aymée, puisque nous sommes là...

Elle réprima son élan et s'arrêta court, inquiète d'infliger une humiliation : certaines choses se font plus facilement qu'elles ne se disent.

— Vous avez tant de ressources! reprit-elle hâtivement, vos magnifiques dentelles...

— Elles sont vendues depuis longtemps déjà.

— Vendues! Vos dentelles sont vendues! Je voulais seulement parler du mont-de-piété. Pardonnez-moi, tante Aymée, il paraît que des gens très bien y vont... Enfin, si c'est vendu! mais il y a encore vos bijoux, ajouta-t-elle hésitante.

— Mes bijoux!

Les lèvres d'Aymée se crispèrent en un sourire amer. Elle s'était levée pour aller au tiroir d'une commode ancienne d'où elle tira des écrins qu'elle venait, à mesure, étaler sur la table à portée de sa nièce.

— Regardez-les, fit-elle, vous les connaissez; je vous les ai montrés souvent.

Lizzie ne se fit pas prier. Entre ses doigts fluets et blancs, ce fut tout aussitôt un ruissellement d'or et de pierreries, un éblouissement de feux scintillants. La jeune femme s'extasiait.

— Savez-vous qu'il y a là toute une fortune?

— Oui, toute une fortune, acquiesça tante Aymée, si les pierres précieuses n'étaient déjà remplacées par des cailloux. Ma pauvre Lizzie, vous y avez été prise comme les autres. En réalité, je n'ai plus une perle, plus un diamant!

Mme Demongeot répéta comme un écho : « Plus un diamant! » et laissa retomber le collier de chien dont elle avait entrepris de nombrer les perles étagées en rangs pressés. Involontairement elle se prit à songer aux déceptions maternelles; elle-même éprouvait un vif désappointement, accoutumée qu'elle était à considérer ces choses précieuses comme patrimoine de famille. Mais, généreuse et désintéressée, elle secoua bientôt des regrets dont elle se faisait reproche, et reporta sa pensée sur la première et

douloureuse victime de cet effondrement. Pauvre tante Aymée! que ses épaules étaient fléchies et son pas alourdi! quelle pâleur répandue sur son mince visage!

— Je tenais à toutes ces choses, dit Aymée avec tristesse; mon aïeule, ma mère, les avaient portées; c'était autant de reliques, et un dépôt à transmettre aux enfants de Robert. Que la volonté de Dieu soit faite!

Elle rassembla les bijoux, à présent dédaignés; un à un, les écrins se refermaient avec un bruit sec qui tombait dans le silence comme une ironie.

Lizzie n'osait plus interroger, certaine que ce qui lui restait à apprendre serait lamentable, sans remède possible; des larmes lui étaient remontées aux yeux.

Nul ne pouvait approcher Aymée sans subir le charme qui se dégageait d'elle. L'ombrageuse Lizzie s'en était défendue, d'abord; elle avait craint, dans les premiers temps de son union avec Robert, une ingérence contre laquelle se rebellait sa nature indomptée. Mais — outre que le mariage était venu prêter à Mme Forestier une autorité, un prestige dont Mlle Demongeot, aux yeux de Lizzie, était dépourvue — un lien d'affection peu à peu s'était noué entre les deux femmes, d'ailleurs si dissemblables. Les enfantillages de Mme Demongeot, ses caprices, ses ignorances qui, à la longue, irritaient Robert, n'avaient pas encore lassé l'indulgence de tante Aymée. Par un mot dit à propos, que d'orages elle avait écartés! et quand des excentricités moins pardonnables venaient à se produire; quand, oublieuse de ses responsabilités de mère et d'épouse, Lizzie se dressait en révolte ouverte contre les « vieux préjugés », certain regard qui persistait, doux et triste, attaché sur elle, la troublait comme un remords, avec plus d'efficacité, mille fois, que de bruyants reproches.

Quelques dissentiments, puis une violente altercation survenue entre Lucien Forestier et le docteur Demongeot, avaient, ces dernières années, entravé de fâcheuse manière les relations des deux ménages; depuis lors, le docteur se présentait bien rarement à Ville-d'Avray; c'est Lizzie qui amenait les enfants à leur tante; celle-ci voyait Robert, chaque semaine, quelques heures rue Brémontier. Avec cette quasi-rupture, avait coïncidé une recrudescence de difficultés entre M. Demongeot et sa femme. Lizzie, en dépit de ses défauts, avait l'intelligence ouverte et l'âme droite; c'est par là qu'elle se rachetait et sympathisait avec Aymée; c'est par là qu'elle avait su discerner — chose plus rare qu'on ne pense — le cœur qui lui était ami. Aussi est-ce près de Mme Forestier qu'elle était accourue tout à l'heure, dans le

désarroi de sa fuite éperdue. Maintenant elle aurait voulu la consoler, ramener un sourire à ses lèvres, un espoir à son cœur. Ruinée? soit! mais il y a tant de manières d'être dépourvue comme il y a tant de degrés dans la richesse!

Elle hasarda :

— Heureusement, tante Aymée, vous êtes chez vous; cela facilite bien des choses; tout le monde vous connaît ici et vous aime.

Le pâle visage d'Aymée devint plus pâle encore; son regard se fixa sur Lizzie dans une expression de détresse.

— La maison est couverte d'hypothèques, balbutia-t-elle avec effort; elle va être vendue aux enchères.

Un sanglot vint ponctuer cet aveu, et Lizzie dut s'élancer pour soutenir la malheureuse femme qui chancelait. Aymée, la forte, la vaillante Aymée était vaincue par la douleur! Trop longtemps elle avait dissimulé sous un sourire heureux les pires angoisses qui puissent torturer une créature sensible et délicate : la vie conjugale menée avec Lucien, n'avait déroulé pour elle qu'une longue théorie d'étonnements douloureux, de désenchantements, de froissements quotidiens. Une sorte de pudeur morale, l'habitude aussi du sacrifice consenti et souffert en silence, lui faisaient, — aujourd'hui encore, — taire ce déchirement bien autrement cruel que des revers de fortune; mais tout l'édifice de ses illusions avait croulé, et c'est sous le poids de ces ruines inavouées, accumulées au profond de l'âme, qu'elle défaillait, le front abandonné aux caresses de Lizzie. Mais elle fut prompte à se ressaisir. De son côté, Mme Demongeot, — femme d'action et d'énergie — n'était pas coutumière de longs attendrissements. Avec esprit de logique, elle raisonnait maintenant, jugeant la situation, remontant de l'effet à la cause. La cause, c'était Lucien, mauvais administrateur, prodigue, joueur, brouillon.

— Tout cela, s'écria-t-elle, doit être imputé à M. Forestier! Robert avait raison de n'éprouver que méfiance pour toutes ses entreprises soi-disant magnifiques! Pourtant, nous vous croyions prospères! Au point où en sont les choses, — et bien que cette mesure apparaisse trop tardive, — il faut vous séparer de biens, tante Aymée, faire la part du feu et sauvegarder l'avenir.

— Quelle chose cruelle me conseillez-vous là? protesta Mme Forestier; jamais je ne me séparerai de mon mari, en aucune manière. Comment! lui retirer pour l'avenir tout secours possible, lui fermer l'horizon, l'abandonner parce qu'il est vaincu, malheureux? s'il est pauvre, je serai pauvre avec lui; si je possède quelque bien, ce sera en commun avec lui. Ces considérations, d'ailleurs, sont inutiles; je n'ai d'expectatives d'aucun côté

et n'attends rien que de moi-même, et de la bonté divine. Je me suis abouchée déjà avec une agence; aussitôt notre situation liquidée, je travaillerai pour gagner notre pain.

— Ce serait plutôt à lui de travailler pour nourrir sa femme, répliqua Lizzie.

A cette instant, la voix de M. Forestier monta du jardin par la fenêtre ouverte.

— Aymée, criait-il, êtes-vous là-haut? Savez-vous que les enfants Demongeot sont à jouer dans le jardin?

— Leur mère est avec moi, dans ma chambre, répondit Aymée, accourue à la fenêtre. Venez-vous présenter vos hommages?

Un grognement inarticulé parvint aux oreilles de Lizzie, témoignant du peu d'empressement de M. Forestier à remplir cette formalité. Aymée revint, suppliante, près de Mme Demongeot.

— Lucien va monter..., vous ignorez tout, n'est-ce pas Lizzie? Pas de reproches, pas une allusion, je vous en conjure, par amitié pour moi!

— Soyez tranquille, tante Aymée, je m'en voudrais d'ajouter à vos peines; mais c'est grand dommage de se taire quand on aurait tant de vérités à dire!

M. Forestier se présenta, l'allure sombre et fort peu hospitalière. Cependant, comme Lizzie, avec sa grâce flexible, lui tendait le bout de ses doigts effilés, il les porta courtoisement à ses lèvres, et lorsque, dans un sourire qui découvrit ses petites dents nacrées, elle l'eut appelé « oncle Lucien », il se dérida tout à fait. Blasée sur ces menus triomphes où s'amusait sa coquetterie, elle n'y prit pas garde, satisfaite seulement d'avoir converti M. Forestier en auditeur sympathique; il devenait urgent, en effet, d'expliquer le motif de son irruption chez les Forestier, et la portée de cette démarche; c'était aussi le meilleur moyen d'éviter l'autre sujet de conversation redouté par Aymée. Maintenant, elle se sentait assez maîtresse d'elle-même pour parler avec calme et il ne lui déplaisait pas que M. Forestier fût mis dans la confidence : il apprendrait ainsi que toutes les femmes ne sont pas d'humeur à se courber trop bas sous le joug marital, et de ce qui arrivait aujourd'hui à Robert, il inférerait ce qui lui serait advenu, à lui, si la Providence ne l'avait pourvu d'une épouse telle qu'Aymée Demongeot.

— Quel bon vent vous amène dans notre Thébaïde, ma nièce? interrogea Lucien.

— Un bon vent! dites un vent de tempête! Robert m'a manqué gravement. Je suis partie, et me voici.

Un sourire amusé erra sur les lèvres de Lucien.

— Une bouderie? Fort bien! Vous aurez le plaisir de vous réconcilier ce soir!

Lizzie négligea de répondre; ce ton léger l'offusquait. Elle se tourna vers Aymée :

— Depuis longtemps, cela ne marchait plus, vous savez; la vie commune est devenue impossible. Robert s'est oublié au point de me traiter d'idiote et, tout à l'heure, il m'a jeté au travers de la table, — je ne sais pourquoi, — des œufs que je présentais à M. Richemond; car c'est devant témoin qu'il a eu le bon goût d'injurier sa femme!

A raconter l'affront qui l'avait révoltée, le calme, qu'elle pensait avoir recouvré, l'abandonnait déjà, l'indignation lui remontait au cœur; de ses prunelles brunes jaillissaient des étincelles.

— Alors, continua-t-elle d'une voix qui s'étranglait, je suis partie avec mes enfants, je me suis réfugiée ici, et c'est fini, fini entre nous.

Aymée et Lucien s'entre-regardèrent; lui, ne riait plus, et Mme Forestier était stupéfaite. Lizzie crut discerner dans ce regard une désapprobation et sa fierté s'en émut.

— Je ne vous imposerai pas longtemps ma présence, fit-elle, j'irai n'importe où, dans une pension de famille, avec mes enfants.

Aymée vint s'asseoir auprès de Mme Demongeot et s'empara de ses deux mains.

— Voyons, Lizzie, ce n'est pas sérieux... Robert est incapable d'avoir agi de la sorte; calmez-vous, réfléchissez, vous avez des torts, sans doute, l'un et l'autre.

— Je n'ai aucun tort, aucun, protesta Lizzie; cette fureur de Robert est tombée sur moi comme un coup de massue.

— Allons, allons, rectifia M. Forestier, il n'est tombé sur vous qu'une coquille d'œuf. Que diable! je n'ai pas une sympathie exagérée pour votre mari et je n'épouse pas ses intérêts, certes non! mais pour vous, seule personne que je considère en cette affaire, il s'agit de réintégrer le domicile conjugal, et tout de suite!

— Jamais! fit Lizzie avec une sombre énergie.

— Vous voulez du bruit? Alors, c'est qu'il y a autre chose que vous ne dites pas — et que je ne vous demande pas. — Mais quand on sollicite le bénéfice d'un conseil éclairé, au moins faut-il fournir des données complètes.

— Je ne demande pas de conseils, fit Lizzie hautaine; je sais ce que j'ai à faire.

— Pardon, pardon! laissez-moi vous dire que vous ne savez rien du tout, ma pauvre enfant. Abandon du domicile conjugal! rien que cela! Savez-vous que c'est un cas de séparation, de divorce?

Savez-vous que l'opinion se dressera contre vous? Savez-vous que M. Demongeot peut vous faire ramener entre deux gendarmes? Vous prétendez savoir ce que vous avez à faire? Ma parole, les femmes sont étonnantes! Commencez donc par lire le Code!

Lizzie eut un petit rire aigu.

— Ah! ah! ah! me menacer des gendarmes! Non, c'est trop amusant! qu'on mobilise une armée, mon oncle! autant de fois on me ramènera, autant de fois je partirai!

Elle riait, mais le feu de la colère lui flambait dans les yeux.

— Voyons, voyons, Lizzie, s'interposa Aymée. Lucien, pourquoi l'exaspérer?

— J'éclaire sa route, dit M. Forestier; c'est lui rendre service.

Lizzie continuait à s'exalter.

— Croit-on me faire peur avec des gendarmes comme on effraie les marmots avec Croquemitaine? Je suis séquestrée, alors, de par la loi? Il est bien fait votre Code! tout à fait réussi avec son Pandore de Vaudeville!... Ah! je me garderai bien de jeter les yeux sur un pareil fatras d'inepties, je vous en réponds! S'il ne tenait qu'à moi, bien loin de le lire, je le déchirerais!

Elle s'était dressée dans une attitude d'énergie et de défi qui ajoutait un trait farouche à sa beauté. M. Forestier assujettit son binocle pour mieux la considérer.

— Thémis, Pallas, Vénus! Vous avez tous les dons, ma nièce, et toutes les grâces réunis... Je le dis sans moquerie, croyez-le...

Lizzie jeta sur lui le feu de son regard, mais elle n'eut pas de peine à démêler que l'admiration primait chez lui le blâme et l'ironie. Ceci l'apaisa quelque peu. Elle reprit, plus calme :

— Voyons, mon oncle, est-ce d'un esprit sensé de prétendre employer des chaînes, des lois et des grands sabres pour retenir l'amour d'une femme? Que nos maris prennent soin de nous faire une existence heureuse et de ne pas rebuter notre affection; car ils ont des devoirs, eux aussi, mais ils n'y songent guère!

La voix d'Aymée interrogea :

— Robert a-t-il jamais manqué à ses devoirs envers vous, Lizzie?

Cette très simple question qui tombait, nette et rationnelle, au milieu des emphases et des véhémences, coupa les ailes à l'éloquence de Lizzie. Elle se déconcerta et rougit un peu, embarrassée dans sa réponse.

— Je n'ai pas dit cela..., il est sévère pour moi..., souvent... et injuste. Ce matin, il m'a molestée.

M. Forestier se leva :

— Tempête dans un verre d'eau! Allons, je vous laisse entre

les mains de ma femme. Je suis dans mon bureau, Aymée; vous me ferez signe quand Lizzie s'en ira; je la conduirai à la gare, et qu'elle prenne garde de ne pas rentrer à nuit tombée dans Paris.

Jusqu'au soir, la coupable s'obstina dans l'impénitence, et la nuit vint sans qu'Aymée eût réussi à la convaincre de suivre à la gare M. Forestier. De temps en temps, Lucien faisait irruption dans le salon, coiffé de son chapeau et tenant sa canne à la main. A dix heures, ces objets furent définitivement remisés dans le vestibule. Mariette coucha les enfants qui titubaient de sommeil et procéda à une installation sommaire et provisoire pour Mme Demongeot.

C'est en allant baiser les fronts blancs et les petites mains potelées des enfants endormis que l'épouse en révolte trouva son chemin de Damas. Malgré ses opiniâtretés et tout le tapage qu'elle avait mené, elle commença de réaliser l'imprudence de sa conduite. Elle avait cru punir, c'est elle qui tomberait sous le coup des châtiments; et maintenant qu'elle avait exhalé sa colère, son cœur s'attendrissait. Un rai de lumière qui passait sous la porte témoignait qu'Aymée veillait encore. Lizzie frappa doucement.

— Tante Aymée, j'ai réfléchi à ce que vous m'avez dit, susurra-t-elle dans l'entre-bâillement de la porte. Robert est assez puni..., je présume qu'il ne recommencera pas de sitôt pareille algarade. Vous qui êtes habile à dire les choses, voulez-vous tâcher...

Mme Forestier repoussa les livres de comptes et notes de fournisseurs qui s'entassaient sur son bureau et rédigea la dépêche suivante : « Lizzie, émotionnée, souffrante, est ici avec enfants. Désire la garder quelques jours. A bientôt.

« AYMÉE. »

La pieuse ruse élaborée par la tante et enfin consentie par la nièce ne devait pas produire l'effet qu'elles en attendaient l'une et l'autre. Dans l'effervescence de cette journée, Lizzie n'avait plus songé aux quelques mots de son écriture laissés sur sa table. En rentrant, Robert avait lu ce billet, explicite par son laconisme même, et qui témoignait si bien de l'état d'esprit de son auteur. Quoi que pût écrire tante Aymée, il resterait acquis pour Robert que Lizzie, en quittant son foyer, était partie sans esprit de retour.

NOËL FRANCÈS.

La fin prochainement.

L'AVIATION

L'Institut de France vient de décerner le prix Osiris de 100 000 francs à deux ingénieurs constructeurs d'aéroplanes. C'est la marque de l'intérêt que le monde de la pensée, comme celui de l'industrie, témoigne aux recherches et aux expériences des protagonistes de l'aviation. L'occasion est bonne de constater l'état de la question : ce qu'on a fait, ce qu'on prépare, ce qu'on rêve.

Il y a quelque quatre-vingts ans, un calcul, dont les conclusions sont restées célèbres dans les annales de l'aviation, venait ranger définitivement et officiellement dans la catégorie des fous tous les rêveurs de machines volantes imitées de l'oiseau. Ce calcul, contenu dans un mémoire signé : Gay-Lussac, Flourens et Navier, qui fut présenté en 1829 à l'Académie des sciences, conduisait à estimer à un dix-septième de cheval-vapeur la puissance développée par l'hirondelle pendant son vol; l'effort musculaire produit était égal à dix mille fois le poids total de l'oiseau. L'homme était donc à jamais rivé au sol.

La discussion fut chaude; mais, malgré l'autorité de ceux qui, comme le grand physicien Babinet, ne voulurent pas se rendre, la théorie de Navier fut admise. Il resta bien un petit groupe inébranlable d'hommes qui continuèrent à la rejeter, se fondant sur de nombreuses observations, sur de sérieuses expériences : comment, disaient les uns, si l'acte de voler exige une aussi grande dépense de travail, l'oiseau peut-il impunément franchir sans fatigue anormale des distances considérables? Et ceux-là aimaient à citer le cas d'un pigeon qui avait parcouru 500 kilomètres, d'une traite, en six heures, et qui, mis dans la balance deux heures après son arrivée alors qu'il était encore à jeun, avait accusé la diminution de poids insignifiante de 2 grammes et demi, pour 287 qu'il pesait au départ. D'autres ne trouvaient pas que l'oiseau eût des muscles capables de l'effort invraisemblable dont Navier les avait dits susceptibles. Autant d'objections plausibles qui ne pouvaient pourtant, malgré leur valeur, battre

en brèche la théorie officielle. Les dix-sept chevaux-vapeur ont longtemps pesé sur l'aviation, et l'erreur de Navier subsisterait encore si l'intuition spéciale qui pousse l'homme au progrès depuis qu'il est sur la terre ne lui avait fait concevoir l'aéroplane, né de l'association du cerf-volant et de l'hélice.

Un inconnu des premiers âges de l'humanité, Chinois, dit-on, avait imaginé le premier « dragon » pour les Fils du Ciel, ses augustes maîtres; un Français de génie, Sauvage, avait eu l'idée, au commencement du dix-neuvième siècle, de faire progresser les navires avec une vis d'Archimède mordant les flots de ses spires de bronze; quelques années plus tard, un Anglais observateur et savant, sir George Cayley[1], ayant un jour les yeux tournés vers un bateau qui fuyait au loin sous l'action puissante de son hélice, rencontra du regard, peut-être au bout de la fumée qui s'échappait en volutes grises de la cheminée du vapeur, un cerf-volant immobile au sein de l'atmosphère, et embrassa tout à coup dans la même pensée le propulseur nautique et le jouet enfantin : c'est de cette manière que fut conçu le dispositif mécanique qui allait jeter bas la théorie de Navier en permettant d'expliquer autrement le vol de l'oiseau devenu un simple aéroplane animé. L'homme entrevoyait à nouveau la possibilité de s'élancer dans les airs sans l'intermédiaire du ballon; il exhumait bientôt tout le vieil attirail de matériaux et d'outillage qu'il avait enseveli dans un coin retiré de l'atelier en apprenant le jugement de l'Institut. Le rêve caressé tant de fois allait se réaliser.

En 1893, Ader fait à Satory 300 mètres sans toucher le sol, les frères Wright, 266 mètres à Dayton; en 1906, Santos-Dumont parcourt 220 mètres en volant sur la pelouse de Bagatelle; le 13 janvier 1908, l'année dernière, Henry Farman boucle pour la première fois en aéroplane un circuit fermé de 1 kilomètre de développement. Depuis, ce furent les envolées prestigieuses d'Orville Wright à Fort-Myers et de Wilbur Wright au Mans, les voyages aériens d'Henry Farman et de Louis Blériot de ville à ville, au-dessus et sans souci des plaines, des bois, des villages, des rivières et des lignes de chemins de fer. Actuellement, l'homme a parcouru d'une traite une distance de plus de 150 kilomètres : il se joue déjà des vents moyens, il s'élève, décrit en

[1] Sir George Cayley publia, dans le célèbre journal de Nicholson, une série d'articles qui, exhumés en 1874 par Pénaud en France, furent présentés par lui à la Société française de navigation aérienne, actuellement 19, rue Blanche, Paris. Ces articles comportaient, quoiqu'ils eussent été rédigés tout à fait au commencement du dix-neuvième siècle, la description de tous les éléments constitutifs d'un aéroplane contemporain.

l'air des cercles, des ellipses, des huit, vire court, monte encore et redescend en planant vers la terre pour s'y poser doucement, légèrement. L'aéroplane a étonné le monde et a ravivé tous les vieux espoirs de l'homme jamais rassasié de liberté et d'indépendance.

*
* *

Quiconque a villégiaturé sur nos plages normandes ou bretonnes a eu maintes fois l'occasion de suivre et d'admirer les jolies évolutions auxquelles s'y livre le cerf-volant, que ce soit un cellulaire, type Hargrave, ou le primitif dragon à la queue déployée et ondoyante, sous la molle caresse de la brise marine. Or, comme l'a dit le grand mathématicien Euler, il est susceptible de « donner lieu aux réflexions les plus profondes ».

Pendant de longues minutes, vous êtes resté immobile, les yeux au ciel et vous avez peut-être été pris d'une folle envie de vous livrer vous aussi à l'amusement aérien dont vous vous rappelez les charmes. Tout vous y invite : devant vous, des hommes graves ont en main le cordeau et le déroulent tranquillement, absorbés par leur délicate occupation. Vous ne pouvez donc craindre le ridicule. Demain vous vous joindrez à eux. Mais sur les côtes de l'Océan ou de la Manche, beau temps aujourd'hui, bourrasque demain. Le baromètre a baissé tout à coup et vous êtes réveillé le matin suivant par le tintamarre de la rafale. Le cerf-volant d'hier serait détruit en un clin d'œil, la tempête eût déchiré l'étoffe et rompu la corde d'attache. Et l'on se dit soudain qu'il serait curieux de posséder un appareil grand et solide capable de résister aux vents furieux. Une difficulté apparaît immédiatement : comment le manœuvrer? Il faudrait le monter sur un chariot roulant et faire dérouler par un treuil, le jour de bourrasque, l'énorme câble de retenue. Mais le vent ne souffle que par rafales irrégulières ; comment empêcher la chute fatale qui peut se produire pendant une accalmie?... Pourtant il serait si intéressant de maintenir ainsi dans les airs un corps pesant quelques centaines de kilos peut-être, par le simple effet du choc continu et égal des molécules d'air lancées à une vitesse de 60 ou 70 kilomètres à l'heure.

L'on se rappelle alors le procédé élémentaire souvent employé pour lancer le cerf-volant quand les couches atmosphériques voisines du sol étaient dans l'état d'équilibre le plus parfait, quand pas une risée ne ternissait la surface de l'eau d'une tache sombre et mobile. Le cordeau bien fixé dans la main, l'on courait,

pendant qu'un ami suivait derrière en maintenant inclinée convenablement la surface inférieure de l'appareil. Les molécules d'air n'ayant pas de vitesse initiale, on en donnait une au plan qui devait être choqué par elles : c'était le plan qui choquait les molécules. Une idée germe peu à peu. Si l'on pouvait créer artificiellement du vent, de la tempête pour la grande surface que nous voulons enlever, et pour elle seule, en la déplaçant à une vitesse extrême dans l'atmosphère, la chute ne serait plus à craindre tant que la vitesse serait maintenue uniforme, et peut-être le poids de l'engin pourrait-il être très grand si l'on disposait d'une vitesse suffisante. Il y aurait mieux encore. Si l'appareil pouvait lui-même produire la traction que lui donne actuellement la tension du câble à l'aide d'un propulseur mû par une machine motrice fixée directement à la surface portante, si l'on possédait des dispositifs permettant de maintenir à chaque instant constante l'inclinaison de cette surface par rapport au sol, l'homme ne pourrait-il pas essayer de s'enlever lui-même? Et la pensée continuant sa marche, s'égare dans les rêves les plus fantastiques.

Si le hasard provoquant un concours de circonstances particulières, vous avait permis de telles réflexions, il vous aurait fait inconsciemment concevoir l'appareil qui fut imaginé par sir George Cayley et qui est venu démolir la théorie désespérante de Navier : l'aéroplane actuel. L'aéroplane est le descendant du cerf-volant, le premier « plus lourd que l'air » que l'homme ait lancé dans l'atmosphère. Le grand âge du jouet enfantin semble en faire un véritable ancêtre qui aurait conduit à la machine volante par l'intermédiaire de nombreuses générations successives.

Le cerf-volant était depuis des millénaires l'esclave de son amarre; l'homme moderne songeant soudain à l'utiliser pour la réalisation de son désir le plus cher et ne sachant où trouver un effort de traction indépendant, vit un jour un oiseau qui, les ailes toutes grandes et immobiles, regagnait la terre sans se hâter, dans une glissade imperceptiblement descendante. Il comprit que la pesanteur pouvait remplacer la tension de la corde.

D'une idée a son exécution, il y a souvent loin. Passer du jeu du cerf-volant, qui contenait le principe, au vol plané qui était la première et dernière étape vers le but, semblait pour l'homme un abîme à franchir. Il l'a franchi grâce à l'audace et à la persévérance de quelques-uns : les Lilienthal, les Pilcher, les Herring, les Avery, les Wright, les Ferber. Le plus grand de tous ces expérimentateurs, qui paya de sa vie l'amour de son idéal, est Lilienthal.

Lilienthal étudia tout d'abord le vol plané chez les oiseaux et

en particulier chez la cigogne. Puis il se livra à de premiers essais ayant en vue simplement l'étude de la stabilité des appareils de planement; il chercha des vents ascendants lui permettant de s'envoler plus facilement et dans ce but acheta plusieurs terrains, construisit à Gross-Lichtenfelde, près de Berlin, sur une colline artificielle, un hangar en forme de tour, et, plus tard, choisit les hauteurs de Rhinowen, non loin de Rathenow, comme champ d'expériences définitif. La colline lui était nécessaire à cause du courant aérien ascendant que déterminait sa déclivité, car n'ayant pas de moteur et disposant seulement de ses deux surfaces de sustentation, il voulait pratiquer un véritable « vol à voile [1] ». Il courait un peu au départ pour pouvoir profiter d'une vitesse relative plus grande et planer plus longtemps. Le professeur Karl Müllenhoff, témoin oculaire de plusieurs essais, dit : « On court en abaissant les ailes, contre le vent. Au moment convenable, on relève un peu la surface de sustentation, de manière à la rendre à peu près horizontale, et l'on cherche dans l'air, pendant le planement descendant, à donner par tâtonnement au centre de gravité une position telle que l'appareil soit projeté rapidement en avant, mais descende aussi peu que possible. » Partant d'une hauteur de 30 mètres, Lilienthal parcourait ainsi en moyenne des distances de 200 à 300 mètres. Il réussissait fort bien à dévier à droite et à gauche, par un simple mouvement d'extension des jambes. Plusieurs fois, il parvint ainsi à revenir vers son point de départ. C'est avec ce mouvement des jambes en avant ou en arrière, à droite ou à gauche, qu'il obtenait et maintenait dans les airs son double équilibre longitudinal et latéral. De 1891 à 1896, il exécute ainsi plus de deux mille vols artificiels comme font les grands planeurs quand ils se laissent glisser, sans remuer les ailes, sur les couches d'air successives. Lilienthal fut véritablement le premier homme-oiseau; à l'exemple du faucon, il utilisait la manœuvre aérienne appelée autrefois « ressource » par les fauconniers, dans laquelle l'animal après s'être laissé fondre jusqu'à sa proie, relève vivement la queue et emploie la vitesse acquise pour remonter presque aussi haut; de même,

[1] Le vol à voile est à distinguer entièrement du vol plané. Ce dernier consiste, pour tout organisme ou mécanisme volant, à profiter de la vitesse acquise horizontalement par un moyen quelconque pour se laisser glisser sur les couches d'air suivant une pente descendante aussi faible que possible. Le vol à voile consiste à avancer contre le vent, en utilisant uniquement la puissance vive des courants aériens. L'utilisation d'un courant d'air ascendant, comme faisait Lilienthal, est évidemment un cas particulier de vol à voile.

fréquemment, il se laissait d'abord descendre, puis redressant rapidement son gouvernail de profondeur, remontait à une altitude presque égale à celle d'où il s'était envolé. Il a fait mieux encore : semblable aux grands oiseaux marins, comme l'albatros, et aux gros oiseaux de proie, comme le condor, qui utilisent souvent des courants aériens favorables pour s'élever indéfiniment sans un coup d'ailes, Lilienthal, dans des vols à voile qui n'ont jamais été renouvelés depuis sa mort, a atteint plusieurs fois, porté par le vent, des niveaux supérieurs à celui d'où il partait. C'est à Lilienthal que l'on doit la création de l'aéroplane biplan, c'est-à-dire comprenant deux surfaces portantes et disposées l'une au-dessus de l'autre, système qui vient d'être consacré par les frères Wright dans leurs expériences du Mans et du fort Myers. Lilienthal avait imaginé ce dispositif pour augmenter la sustentation sans accroître l'envergure de son appareil. La mort l'a ravi à l'aviation au moment où devenu très expert dans l'art du vol artificiel, il allait passer à l'aéroplane à moteur. Ses disciples, Octave Chanute, Pilcher, Herring et Avery, les frères Wright et le capitaine Ferber, ont continué son œuvre avec enthousiasme, et c'est aux efforts réunis de ces infatigables chercheurs que nous devons aujourd'hui la connaissance des principes de l'équilibre aérien.

Dans un planeur, l'aviateur est dans une position tout à fait comparable à celle où se trouve le monocycliste qui doit constamment se redresser dans deux sens perpendiculaires. L'équilibre aérien est en effet double et doit être aussi parfait que possible à la fois dans le sens longitudinal et dans le sens latéral : le problème à résoudre est en somme la suppression ou tout au moins l'amortissement des mouvements de tangage et de roulis. Ces deux termes de marine conviennent parfaitement, puisqu'il y a une analogie frappante entre le navire qui doit rester en équilibre sous l'effort des vagues et l'aéronef qui doit être stable, quelles que soient les poussées irrégulières dues aux fluctuations invisibles de l'air. De même que sur mer il y a des coups de tangage et de roulis terribles (on a vu des torpilleurs se briser en deux par le milieu), de même se produisent dans l'atmosphère des phénomènes analogues, d'autant plus dangereux que le point d'appui est ici moins solide et plus fuyant. Il est facile de se rendre compte de la manière dont se comporte la machine volante dans les airs.

Un aéroplane quelconque, avec ou sans moteur, peut être considéré comme un corps suspendu par un point qu'on appelle le centre de pression de la surface portante. C'est en ce point que théoriquement s'applique la résistance de l'air dont la composante

verticale doit annuler la pesanteur dans la marche horizontale de l'appareil. Or, la mécanique enseigne que pour qu'un tel corps soit stable, il faut que le centre de gravité de l'ensemble soit situé légèrement au-dessous du centre de suspension. Un aéroplane devra donc, pour offrir des garanties de stabilité suffisantes, être établi de manière que cette condition soit remplie; nous nous plaçons dans ce cas.

Pour la stabilité latérale, l'appareil est alors tout à fait comparable à une balance : une impulsion à l'une des extrémités du fléau le fait basculer, mais il revient toujours à sa position d'équilibre, quelle que soit la violence de la perturbation, après une série d'oscillations plus ou moins longues. Si de même un coup de vent affecte l'une des ailes plus que l'autre, un mouvement de roulis va se produire, plus ou moins agréable pour les passagers, suivant son amplitude. Tout comme il y a intérêt pour la rapidité des lectures à amortir les oscillations de la balance, il y a intérêt, au point de vue de la régularité de la marche de l'aéroplane et du confortable des aviateurs, à amortir autant que possible le balancement latéral : c'est le rôle que jouent les organes stabilisateurs latéraux. Les équilibreurs employés actuellement reposent tous sur le même principe : augmentation de l'angle moyen que fait avec le plan horizontal l'aile qui s'abaisse. Cette manœuvre a pour effet d'accroître la résistance qu'offre au vent cette aile, laquelle ayant de ce fait un pouvoir portant plus considérable, se relève aussitôt. Cette variation de l'angle moyen d'incidence se fait actuellement de deux manières différentes : certains aviateurs, comme M. Louis Blériot, ont disposé à l'extrémité de chacune des ailes un petit aileron mobile autour d'un axe horizontal perpendiculaire à l'axe général de l'appareil; d'autres, comme M. Robert Esnault-Pelterie, les frères Wright, gauchissent tout simplement l'extrémité de l'aile convenable, c'est-à-dire ramènent en bas vers l'avant la partie arrière de la surface portante à laquelle on a donné une flexibilité suffisante.

S'il est excellent d'amortir ainsi le balancement latéral de la machine volante, il faut bien se persuader que jamais un coup de roulis ne fera chavirer un aéroplane. D'abord, s'il est bien construit, c'est-à-dire tel que son centre de gravité soit légèrement au-dessous du centre de pression, la position finale, quelle que soit la violence de la perturbation, sera toujours la position normale. On peut objecter, il est vrai, avec juste raison, qu'il serait extrêmement dangereux pour l'aviateur d'exécuter dans son appareil un ou deux sauts périlleux de côté, en attendant que l'équilibre fût rétabli. Mais il faut rassurer entièrement les quelques

aviateurs qui craignent encore le coup de vent oblique; on n'a jamais vu dans les rues d'une ville un oiseau (et l'oiseau est un véritable aéroplane animé), être renversé par une rafale arrivant d'une voie transversale, dans des cas où un piéton a été facilement bousculé, ce qui était naturel, puisque le centre de gravité du piéton est au-dessus du point d'appui et que l'homme à pied est toujours, de ce fait, essentiellement instable. D'ailleurs, la rafale oblique n'existe plus dès qu'on quitte le voisinage du sol, et elle a d'autant moins d'importance que la vitesse propre du volateur est plus grande. Les stabilisateurs latéraux ne sont donc pas des organes indispensables; beaucoup d'aviateurs, et non des moindres, s'en sont passé pendant longtemps, et les appareils avec lesquels Henry Farman concourut toute l'année dernière n'en comportaient en particulier aucun. Il en est tout autre des stabilisateurs longitudinaux qui ont pour but d'amortir et même de prévoir le coup de tangage.

Qu'un « paquet d'air » vienne à s'engouffrer sous la voilure, la progression horizontale de la partie sustentatrice de l'aéroplane est freinée du même coup, pendant que le corps plus fuyant de l'appareil continue sur sa lancée. L'équilibre est détruit, les oscillations longitudinales commencent, aggravées si par malheur la rafale cesse de souffler an moment de l'une des élongations maxima arrière du mouvement pendulaire ainsi amorcé, ou si elle devient plus violente au moment de l'une des élongations maxima avant. Or, de telles perturbations peuvent avoir des conséquences graves : si l'amplitude des oscillations est trop grande, l'incidence devenue exagérée des ailes fera décroître la vitesse de l'aéroplane jusqu'en dessous de la valeur nécessaire à la sustentation; l'appareil, cabré, retombera à terre brutalement, peut-être même après s'être complètement retourné d'avant en arrière, si l'effet stabilisateur du poids n'a pas été suffisant pour résister à l'effort de la rafale. Le « paquet d'air » peut d'ailleurs se produire dans l'atmosphère la plus tranquille et par la seule faute d'une manœuvre trop brusque de variation d'incidence, la résistance des ailes à l'avancement variant de ce fait, alors que celle du corps reste sensiblement constante. L'air calme a donc ses traîtrises, et, aussi bien dans le vol mécanique que dans le vol plané, l'aviateur doit travailler son incidence, éviter le tangage, l'amortir dès qu'il se produit.

Dans un aéroplane, la surface portante, durant ces oscillations accidentelles longitudinales, comprime tour à tour, par sa partie avant et sa partie arrière, les couches d'air qui servent d'appui à la machine volante; la compression est d'autant plus efficace que

le bras de levier au bout duquel agit le poids de l'appareil appliqué au centre de gravité est plus court. Le tangage s'amortira donc d'autant plus vite que ce point sera situé plus haut, condition à observer en particulier si l'on veut conduire facilement pendant le planement. Tous ceux qui ont pu voir voler Wilbur Wright au Mans, dans des vents dont la vitesse atteignait, au cours de certaines rafales, 35 et 40 kilomètres à l'heure, comme, par exemple, le jour où il couvrit 99 kilomètres d'une seule envolée en vue de la Coupe Michelin, ont pu admirer la stabilité longitudinale de son appareil. Wilbur Wright va en ligne droite et donne la même impression de sécurité que s'il se déplaçait sur une route solide; il semble vraiment qu'il ait découvert dans l'azur quelque chaussée invisible et sûre d'où il nous nargue. Quelquefois, quittant le chemin habituel, il monte, monte; puis, arrivé à une cinquantaine de mètres d'altitude, il éteint posément son moteur et met le cap directement sur son hangar. Même maîtrise; la descente se fait suivant une trajectoire nette, et le grand oiseau, fuyant la nuit, se pose légèrement sur la terre. L'aéroplane de Wilbur Wright plane merveilleusement, il tient admirablement l'atmosphère, mieux que tous les autres. Ces avantages sont faciles à expliquer si l'on remarque qu'il n'emmène pas dans les airs de chariot de lancement et qu'il n'a presque aucune pièce lourde au-dessous de son aile inférieure; son centre de gravité est très haut. L'appareil est presque en équilibre indifférent.

Néanmoins une position du centre de gravité trop élevée peut avoir des inconvénients. L'aéroplane devient très sensible aux perturbations latérales, comme le fléau d'une balance de précision, et la machine volante roule affreusement si l'on ne la munit d'ailerons équilibreurs ou de dispositifs de gauchissement. Si la manœuvre de la machine volante des frères Wright est aussi délicate, cela tient pour beaucoup au rôle important que jouent ces stabilisateurs dans la conduite de leur appareil. C'est dans un but de simplification que les aviateurs français ont presque tous préféré descendre un peu leur centre de gravité, ce dont d'ailleurs ils ne pouvaient guère se dispenser, sauf peut-être les adeptes du monoplan, à cause de la nécessité du chariot de lancement; l'organe qui allait leur permettre cet abaissement était la queue stabilisatrice, inventée par Pénaud [1]. C'est une simple

[1] Pénaud (Alphonse), esprit scientifique de premier ordre qui, malheureusement, mourut à l'âge de trente ans, sans avoir eu le temps de réaliser le grand aéroplane qu'il avait conçu. Il avait construit, dès 1871, un petit appareil monoplan, mû par la torsion d'un caoutchouc, et qui avait donné d'excellents résultats.

surface horizontale supplémentaire établie à l'arrière de l'aéroplane, à une distance notable des ailes. Elle joue le rôle d'amortisseur puissant des mouvements de tangage; l'appareil tend-il à se cabrer, elle s'abaisse, mais par suite du grand bras de levier, elle prend immédiatement une vitesse énorme et la force élastique de l'air qu'elle comprime la rejette vers le haut où le même phénomène se produit. L'amortissement est donc complètement automatique. Mais que l'on élève le centre de gravité pour éviter l'emploi de la queue stabilisatrice ou que l'on adopte la queue stabilisatrice parce que l'on est dans l'impossibilité d'élever le centre de gravité, il est nécessaire d'avoir en plus un organe spécial permettant de faire varier l'incidence dans les cas nombreux encore où l'appareil ne se suffit plus à lui-même pour son équilibre, et où la main experte de l'aviateur doit le remettre dans la bonne voie. Cet organe est le gouvernail de profondeur; il est horizontal et fonctionne exactement comme le gouvernail vertical de direction que l'aviation a emprunté à la marine. Quand on le relève, l'incidence des ailes croît, l'appareil monte, et inversement. Il est, en même temps qu'un excellent organe de direction, le stabilisateur longitudinal correspondant exactement aux équilibreurs latéraux dont nous avons parlé. Les frères Wright l'ont disposé à l'avant et à une distance appréciable des ailes. Henry Farman et Delagrange à l'avant, mais près des surfaces portantes; enfin certains aviateurs, comme Victor Tatin, préconisent le gouvernail situé à l'arrière, après la queue stabilisatrice. Question bien controversée et qui ne recevra probablement que la consécration de l'expérience comme beaucoup d'autres dans le domaine de l'aviation. Citons pourtant la remarquable manière dont un des plus connus des aviateurs français, M. Robert Esnault-Pelterie, a résolu la question de l'équilibre longitudinal. Son aéroplane monoplan s'enlève lui-même comme tous les autres appareils français, mais sur deux petites roues seulement, disposées en tandem; une troisième fixée au bout de l'une des ailes la protège quand l'oiseau est posé à terre. Grâce à ce dispositif, le centre de gravité est donc très haut. Néanmoins M. Robert Esnault-Pelterie a adopté la queue stabilisatrice française, avec une disposition qui lui permet de servir en même temps de gouvernail de profondeur : pour cela, sa partie arrière, flexible, se gauchit vers le haut ou vers le bas, à volonté. L'appareil, dans les quelques vols qu'il a déjà faits, a montré dans ces conditions une très grande stabilité.

Quelles que soient d'ailleurs les solutions adoptées jusqu'ici, l'obtention de l'équilibre aérien ne s'est jamais faite sans le concours des mouvements réflexes de l'aviateur. Ce sont ces réflexes

que cherchait à éduquer Lilienthal dans les vols planés de Gross-Lichtenfelde et de Rhinowen, pour pouvoir ensuite aborder en connaissance de cause le vol mécanique. Ce sont eux qu'éduquait Ferber aux environs de Nice dans des glissades aériennes fréquemment renouvelées, eux qu'éduquaient Herring et Avery sous les yeux du maître Chanute; ce sont eux encore qu'éduquaient les frères Wright sur les dunes élevées au grand souffle de l'Atlantique. L'importance de ces réflexes est énorme. Ecoutons les frères Voisin qui ont été parmi les premiers adeptes du vol plané en France, qui ont guidé les débuts d'Henry Farman dans l'aviation et lui ont construit l'appareil qui l'a fait célèbre l'an dernier.

L'organisme humain ne connaît pas, ou peu, la troisième dimension de l'espace, et l'on peut s'en rendre compte par la difficulté avec laquelle on détermine une altitude, si l'on s'en rapporte au seul coup d'œil. Les mouvements latéraux sont perceptibles dans un planeur à partir de 7 ou 8 degrés; jusque-là, un entraînement constant peut seul affiner suffisamment les organes pour qu'il soit possible de juger le moment opportun où l'un des gouvernails doit entrer en fonction.

Supposons donc un engin parfaitement étudié, bien construit; en un mot, mettons entre les mains d'un homme non entraîné l'appareil parfait, dans lequel la stabilité est laissée aux réflexes du pilote. Il est impossible que le vol se prolonge au delà de cinquante mètres sans un accident général. Prenons un point de comparaison : mettez entre les mains d'un homme adroit et intelligent une motocyclette en parfait état de marche; si le cavalier conduit sa monture au delà de dix mètres, sans avoir au préalable appris à monter à bicyclette, les témoins de cet exploit s'en montreront fort surpris.

Notre motocycliste n'avait qu'à faire un mouvement dans le plan horizontal. Or, vous demandez à l'aviateur la commande de trois gouvernails au moins : gouvernail vertical, gouvernail latéral, gouvernail horizontal. Il est par conséquent plus que probable que la conduite de cet appareil nécessitera un long apprentissage.

Malheureusement, ces essais font entrevoir d'innombrables accidents, car, si la selle d'une bicyclette est près du sol, il n'en est pas de même pour le siège d'un appareil volant. M. Santos-Dumont, qui nous a permis d'entrevoir la possibilité du vol mécanique, nous a donné l'exemple le plus frappant de la difficulté à vaincre. Le pilote du 14 *bis* [1] se rendit compte, au premier essai, de la difficulté formidable qu'il fallait vaincre. Au lendemain de ses expériences du début, il installait, pour s'entraîner, un groupe de gouvernails latéraux sur un châssis d'automobile. Il s'agissait de maintenir l'ensemble dans un plan horizontal avec le seul concours des petites surfaces montées d'une façon semblable à celles que nous avons vues dans les cellules de son aéroplane. Le célèbre aviateur mit une heure à obtenir l'équi-

[1] C'est le nom par lequel on a coutume d'appeler l'aéroplane avec lequel Santos-Dumont fit, à la fin de l'année 1906, sa belle envolée de 220 mètres sur la pelouse de Bagatelle, devant un public enthousiasmé.

libre parfait. Si nous considérons qu'à ce moment il n'avait pas à envisager la conduite de son moteur et de son gouvernail d'avant, nous conclurons immédiatement qu'il est impossible de saisir la manœuvre pendant les quelques secondes que dure la manœuvre d'un appareil [1].

Telle est l'opinion des constructeurs de l'appareil d'Henry Farman. On peut ajouter à cela que les frères Wright mirent deux ans à dérober à la nature tous les secrets du planement. Aussi comprend-on le mot de Lilienthal : « Concevoir une machine volante n'est rien; la construire, c'est peu; l'essayer, c'est tout », et le grand précurseur lui-même fit pendant cinq ans deux mille glissades avant de songer à aborder la question de l'aéroplane à moteur.

*
* *

Comme le martinet qui, du bord d'un toit, se laisse tomber les ailes grandes ouvertes, l'homme savait se lancer d'une hauteur et regagner le sol en glissant silencieusement sur la route élastique qu'il se frayait sous la simple action de son propre poids. Il avait encore à apprendre à s'envoler, à monter dans les airs, à s'y maintenir : la pesanteur le forçait toujours à descendre; pour vaincre l'entraînement fatal, il allait s'assurer du concours d'un moteur et d'un propulseur mécaniques, donnant la vitesse horizontale nécessaire et suffisante pour comprimer sous les ailes ouvertes la masse d'air sustentatrice; il ne ferait en cela qu'imiter l'oiseau, aéroplane animé dans lequel la surface des ailes est portante et propulsive tout à la fois [2]. Pour l'oiseau comme pour l'aéroplane, « pas de vitesse, pas de vol ».

Quand un oiseau veut prendre son essor, il commence par courir ou sauter en s'aidant de ses ailes comme propulseur, jusqu'au moment où il arrive à atteindre une vitesse suffisante pour quitter le sol : la partie antérieure de son corps pointe légèrement vers le ciel; les ailes un peu braquées sont toutes déployées, les pennes séparées parfois pour augmenter la surface portante; la queue s'étale largement; les battements d'ailes sont accélérés et d'amplitude plus grande jusqu'au moment où la vitesse normale est atteinte; alors seulement la queue se referme et les ailes

[1] Article des frères Voisin dans la *Revue de l'Aviation*.

[2] On peut se reporter, à ce sujet, aux remarquables études faites sur le vol ramé et le vol plané des oiseaux par M. Drzewiecki, ingénieur russe fixé en France depuis fort longtemps et qui a été l'un des premiers à avoir confiance dans l'avenir de l'aviation, en même temps qu'il a su très clairement démêler les éléments du problème.

reprennent leur surface, leur battement et leur incidence ordinaires. Pour se poser, l'oiseau a recours à la même augmentation de surface et d'angle d'incidence; il étale sa queue, voile supplémentaire qu'il ne manque jamais de déployer lorsqu'il a besoin de diminuer sa vitesse, et au moyen de ses ailes étendues, ralentit son allure et amortit sa chute. L'homme utilisera les mêmes procédés en cédant aux exigences que lui impose l'imperfection de ses moyens de construction.

« La sustentation est une fleur qui naît de la vitesse, » a joliment dit le capitaine Ferber. Vite un chariot léger, les surfaces portantes, les gouvernails, le moteur, l'hélice, les leviers de manœuvre. L'aéroplane est construit, monté; l'aviateur prend place à son poste, le moteur ronfle, l'hélice tourne : l'appareil s'ébranle, sa vitesse croît rapidement, ses deux roues avant semblent déjà quitter le sol. Va-t-il s'envoler? Un coup d'équilibreur. Non, l'incidence augmentée soudain a fait frein, la machine ralentit et les roues avant reprennent contact avec la terre. Ce n'est pas aujourd'hui encore que l'on sentira l'ivresse de l'air pur qui fait battre plus fort les tempes, respirer largement au-dessus des autres hommes attachés à la glèbe. Telle est la scène qui s'est renouvelée si souvent depuis que l'homme a conçu l'aéroplane et l'a enveloppé de tous ses espoirs. On roulait quelquefois, on ne volait jamais. Aujourd'hui encore, on roule beaucoup et l'on s'enlève rarement : des quatre-vingts machines volantes qui, dit-on, sont en construction, combien vaincront la pesanteur?

Un appareil d'un poids déterminé ne pourra quitter le sol et se maintenir dans les airs que s'il peut être animé d'une vitesse horizontale suffisante, susceptible d'être conservée pendant la période de montée, où l'incidence étant plus grande, l'appareil tend naturellement à ralentir du fait de l'augmentation correspondante de la résistance à l'avancement. Il nous faudra donc pouvoir comprendre dans le poids donné celui d'un moteur assez puissant et d'un propulseur à rendement assez élevé pour que cette condition soit réalisée sûrement. La vitesse nécessaire dépendra du poids total de l'appareil, de la surface de voilure adoptée et de l'angle sous lequel on lui fera attaquer la couche d'air sustentatrice, car la force portante croît avec cette surface et avec son incidence, tant que celle-ci ne dépasse pas 27 degrés environ. *A priori*, la solution paraît simple à l'apprenti aviateur; le point qui lui semble le plus troublant immédiatement est de se procurer la puissance mécanique dont il pourra doter son appareil; il sait que les moteurs sont encore lourds et il lui apparaît qu'il a intérêt, pour se mettre dans les conditions les plus favo-

rables, à chercher l'enlèvement à la vitesse la moins élevée possible; il va songer à diminuer le poids, à augmenter sa surface, à porter l'angle d'attaque à une valeur aussi voisine que possible de celle qui correspond à la sustentation maxima. Mais les objections se heurtent alors en masse dans son esprit; s'il augmente la surface portante, il va l'alourdir et diminuer par là même le poids qui lui restera disponible pour la production de la force motrice; la résistance offerte à l'air va croître, rendant plus difficile l'avancement et entraînant l'emploi d'un moteur plus puissant, c'est-à-dire plus lourd. S'il a pu construire des ailes très légères par rapport au reste de l'appareil, de manière que leur augmentation de poids relative soit pratiquement négligeable par rapport à celle qui devait en résulter pour le moteur, il a compromis leur solidité et sa sécurité personnelle. Il se souvient de la mort de Lilienthal[1]. D'autre part, il hésite à diminuer l'incidence pour abaisser la résistance à l'avancement : il craint de détruire du même coup l'avantage qu'il a essayé d'obtenir par l'augmentation de la surface.

De même, l'incidence à adopter est loin d'être celle pour laquelle la surface a théoriquement son pouvoir portant maximum. L'angle correspondant est de 30 degrés environ; tous les marins savent que c'est lorsque le gouvernail du bateau fait avec la direction de la quille un angle de cette valeur qu'il a le maximum d'effet. C'est à peu près cette incidence qu'adoptent également les petits oiseaux de proie, quand ils font ce qu'on appelle, dans le langage cynégétique, « le Saint-Esprit » :

L'oiseau qui s'est élevé à une certaine hauteur, ordinairement peu considérable, une quinzaine de mètres, s'arrête dans l'air, oriente la tête au vent, l'axe de son corps faisant avec l'horizon un angle de 30 degrés environ, la voilure aussi déployée que possible, la queue étalée en éventail, les pointes des ailes portées excessivement en avant et animées d'un rapide mouvement quasi vibratoire, tellement les battements sont rapprochés et de petite amplitude; la tête de l'oiseau n'est pas portée en avant, mais au contraire renfoncée dans le cou et le bec dirigé vers la terre; dans cette position si caractéristique, l'oiseau se maintient stationnaire de une à deux minutes environ, rarement plus, car cet exercice constituant pour le volateur une véritable acrobatie, le fatigue beaucoup plus que le vol ordinaire et l'oiseau serait dans l'impossibilité de soutenir cet effort un peu longtemps[2].

[1] Lilienthal se tue dans l'une de ses glissades aériennes par suite de la dislocation, dit-on, d'une partie de sa surface portante. Certains prétendent, il est vrai, que ce fut bel et bien une rafale qui le précipita brutalement par terre. Mais cela paraît bien étrange, vu qu'il était à une quinzaine de mètres au-dessus du sol et qu'il connaissait l'art de se redresser.

[2] M. Drzewiecki, *le Vol plané*.

Ce qui demande une puissance anormale à l'oiseau en exigerait certainement une énorme à l'aéroplane, à supposer que l'aviateur fût capable de se maintenir ainsi en équilibre dans l'air sous une telle incidence. Dans ces conditions, il est vrai, l'envol pourrait se faire, dans certains cas, sur place, comme celui du cerf-volant, mais il faudrait un moteur extrêmement puissant et nous avons peu de poids à lui accorder. Le minimum de puissance nécessaire ne correspond donc pas à l'incidence qui donne le maximum de force portante. Le tâtonnement seul peut permettre de trouver la valeur de l'angle correspondant à la sustentation la plus économique, nécessitant la force motrice la plus légère.

Il est facile de comprendre maintenant pourquoi l'homme a pu concevoir l'aéroplane plus de cinquante ans avant de pouvoir s'en servir; il n'avait à sa disposition rien qui pût lui donner la force motrice légère indispensable pour reconnaître un peu sa position au milieu des obstacles, amoindrir l'importance des éléments contradictoires existants dans les conditions de possibilité du vol par l'emploi d'un moteur qui aurait rendu ces éléments secondaires devant sa toute-puissance. A partir du jour où l'on a commencé à travailler la question de l'allègement des moteurs, les aviateurs purent commencer à espérer, leurs idées se précisèrent peu à peu sur leurs plans, le hangar se dressa dans un coin de l'usine pour abriter l'aéroplane qu'on allait y monter en attendant que vînt le premier moteur léger. L'aviateur a été parfois un peu vite; le moteur léger n'était encore qu'un moteur allégé, mais l'impatience étant vive, on voulut voler quand même. Il fallut alors « truquer » sur le poids, trouver des surfaces portantes utilisant aussi complètement que possible la couche d'air qu'elles rencontraient, disposer les organes de la manière la plus simple, sans compromettre la solidité. C'est parce qu'on ne pouvait pas gaspiller l'énergie disponible qu'on s'est décidé à l'utiliser le plus complètement possible [1]. On s'aperçut d'abord que dans une surface inclinée heurtée par l'air, c'est la partie antérieure qui subit la plus grosse part du choc, ce qu'on exprime en disant que le centre de pression est situé vers l'avant. A mesure que la surface se rapproche de la position horizontale, ce centre se rapproche de l'arête antérieure (arête d'attaque) [2]. Un

[1] Les travaux de laboratoire et les expériences des frères Wright à ce point de vue sont absolument remarquables, et ce sont eux qui leur ont permis de voler à deux avec moins de 25 chevaux, en utilisant un moteur qui n'est, en somme, qu'un moteur d'automobile allégé.

[2] Ceci n'est vrai strictement que si l'on a une voilure plane. Pour les voilures concaves vers le bas que l'on utilise maintenant (depuis Lilien-

carré portera donc moins qu'un rectangle de même surface présentant au vent son grand côté. La connaissance de cette propriété va nous permettre d'établir des ailes meilleures, puisqu'on utilisera également toutes leurs parties : on les disposera « en envergure »; elles seront longues et étroites. D'ailleurs, la nature ne fait pas autrement; chez les grands oiseaux planeurs comme la mouette, le rapport des dimensions des ailes est couramment de 1/8e, 1/10e même et chez le roi des voiliers marins, l'albatros, le rapport s'abaisse à 1/20e. L'homme n'a pu jusqu'ici atteindre les proportions de l'albatros : dans l'aéroplane des frères Wright, le rapport est de 1/6e, et c'est la valeur maxima qu'on lui donne actuellement. Au delà, les difficultés de construction deviennent grandes et la rigidité des surfaces est douteuse. Notons qu'on a dû, pour arriver à 1/6e, former une sorte de poutre armée avec deux surfaces sustentatrices planes, l'une au-dessus de l'autre : c'est le dispositif appelé biplan qui fut créé par Lilienthal et qui a été vulgarisé par Octave Chanute. Cette disposition offre de plus l'avantage de diminuer l'encombrement de l'appareil et d'augmenter le pouvoir portant à poids égal des ailes. Le biplan même reçut un dernier petit perfectionnement; on a fermé les extrémités de la poutre fermée à l'aide de toiles verticales, réalisant ainsi une véritable cellule qui empêche l'air, après qu'il a choqué l'arête antérieure, de s'échapper par les côtés, et le force à passer entièrement sous l'aile. C'est peut-être un peu à cet excellent dispositif qu'il faut attribuer le succès du beau vol fait l'année dernière par Henry Farman avec M. Painlevé comme passager, imitant Wright, à l'aide d'un appareil qui enlève avec lui son chariot porteur et avec une envergure moindre[1]. Un perfectionnement encore important consiste à substituer aux ailes planes des ailes légèrement concaves vers le bas, disposition qui avait déjà été employée par Ader et par Lilienthal.

thal), à cause de leur plus grand pouvoir portant et de leur moindre résistance à l'avancement, on ne connaît rien de précis sur les déplacements du centre de pression vers l'avant ou vers l'arrière lorsque l'incidence varie. Seuls, les frères Wright doivent savoir quelque chose, mais ils cachent soigneusement leurs résultats de laboratoire.

[1] Le cloisonnement transversal offre de plus l'avantage d'augmenter la stabilité latérale de l'aéroplane et de donner un point d'appui à l'action du gouvernail de direction. Ce dernier avantage est important et est lié au premier, car si l'appareil n'a pas une marche rigoureusement rectiligne, s'il avance par petites bordées à droite et à gauche, si, autrement dit, il n'a pas de stabilité de route, il ne peut avoir de stabilité latérale, il sera constamment sujet à des mouvements de roulis, qui tiennent à ce que, dès qu'un aéroplane commence à changer de direction, il se met à pencher du côté où il tourne.

L'aile concave porte mieux. Enfin, cette aile, il fallait l'incliner convenablement sur l'horizontale. Les savants travaux de M. Drzewiecki ont montré que pour un aéroplane quelconque, l'incidence qui correspond au minimum de travail nécessaire à la sustentation est de 2 degrés environ : les aviateurs se rapprochent de plus en plus de cette incidence[1].

Il fallait aussi gagner du poids; indépendamment des acrobaties accomplies par les constructeurs de moteurs pour alléger les pièces, n'hésitant pas à se rapprocher dangereusement du taux limite de résistance auquel la métallurgie nous apprend que l'on doit faire travailler les aciers, les inventeurs d'aéroplanes empruntaient de leur côté aux industries de la bicyclette, de l'automobile et du travail du bois tous les procédés et tous les matériaux susceptibles d'être utilisés : le bambou trouvait un débouché nouveau, le tube d'acier allait engendrer le tube d'aéroplane, à côté du tube en bois qui, naissant, se prêtait déjà à l'établissement de véritables petites poutres armées du poids de quelques centaines de grammes et pouvant porter sans se rompre des vingtaines de kilos. Mais deux Américains avaient tranché autrement la difficulté en se délestant complètement pendant le vol du chariot auquel les aviateurs français étaient restés fidèles. Ils avaient monté leur appareil sur patins pouvant glisser sur un rail, et l'impulsion du départ était donnée par le déclanchement d'un disque pesant suspendu en haut d'un pylone et qui, par un renvoi ingénieux de poulies, permettait de lancer l'appareil dans les airs. Solution élégante qui permit aux frères Wright de voler avant nous, mais qui offre l'inconvénient de rendre l'aéroplane esclave de son point de départ; c'est pour cette raison que l'école française, essentiellement amoureuse de l'indépendance, n'a pas voulu se séparer de son petit chariot roulant qu'elle entraîne dans les airs.

Enfin on avait cherché à rendre l'ensemble de l'appareil aussi insaisissable que possible à la résistance horizontale de l'air en

[1] M. Rodolphe Soreau, président de la Société française de navigation aérienne, reprenant deux théorèmes du colonel Renard, a montré qu'un aéroplane peut avoir deux allures principales : l'une qui nécessite le minimum de puissance motrice, l'autre qui nécessite le minimum d'effort de traction. Actuellement, nos moteurs n'étant pas suffisamment légers, nous cherchons à nous rapprocher de la première allure; mais dès que nous pourrons disposer de moteurs plus perfectionnés, nous aurons avantage à adopter l'allure au minimum de traction, qui exige 15 0/0 d'excès de puissance motrice, mais qui donne une augmentation de vitesse de 32 0/0, d'autant plus que les hélices auront un meilleur rendement au minimum de traction.

étudiant particulièrement le « fuselage », c'est-à-dire ce qui sert de carène à l'aéroplane, de nacelle où l'on place le moteur et les leviers de manœuvre.

Ce sont ces multiples efforts, nécessités par la lenteur avec laquelle venait au monde le moteur léger, qui ont donné les machines volantes de Henry Farman, de Delagrange, de Blériot, d'Esnault-Pelterie et des frères Wright. Il ne faut pas trop se plaindre de ce que l'aviation ait été obligée de passer par cette période difficile de début. Elle a vu les obstacles de près et a dû les surmonter un à un au prix de mille peines, alors que le moindre élan possible lui eût permis de les franchir en quelques bonds. Mais elle a fait de prime abord des recherches qu'elle n'aurait peut-être jamais faites si le but final eût pu être atteint immédiatement. C'est quand on est pauvre que l'on cherche à obtenir avec de l'argent le maximum de plaisir qu'il peut donner; c'est parce qu'on était pauvre en énergie motrice qu'on fut contraint d'étudier sa meilleure utilisation ou du moins de poser des bases sur lesquelles il n'y a plus maintenant qu'à construire. A l'encontre de l'automobile qui, née du sport, éprouve des difficultés immenses à devenir industrielle, parce que le chauffeur eut dès l'origine toute l'énergie motrice à laquelle il pouvait prétendre avec sa bourse, l'aviation qui est à peine entrée dans la période du sport, deviendra très rapidement industrielle, parce que dès l'origine l'aviateur dut distribuer le mieux possible la puissance de ses chevaux-vapeur. M. Drzewiecki dit quelque part très justement :

L'aviation, dès son début, se trouve dans les mêmes conditions que la navigation à grande vitesse, avec la différence que pour la navigation, la phase d'imperfection était compatible avec l'existence même des bateaux, tandis que l'aviation ne peut exister que dans la phase de la perfection des aéroplanes.

Peut-on prévoir dès maintenant ce que nous promet l'ère où nous entrons ainsi de plain pied.

* * *

Il ne faut pas se dissimuler que l'aviation est actuellement à peine dans la phase du sport; il serait même plus exact de préciser en disant : sport acrobatique. Loin de nous la pensée de diminuer l'œuvre étonnante des premiers hommes-oiseaux, qui ont risqué leur vie pour essayer de prouver expérimentalement que l'on pouvait voler. Le sang de Lilienthal et de Pilcher, le labeur

patient et silencieux des frères Wright, la ruine d'Ader[1], la foi du capitaine Ferber, ont été féconds, et l'on ne doit pas oublier que nous leur devrons les temps nouveaux dont nous voyons l'aurore. Les bases du problème sont posées, mais elles ne sont utilisables que par quelques-uns, plus hardis, plus adroits peut-être que la majorité et qui se trouvent, par rapport à celle-ci, à peu près dans la situation où se trouvaient les premiers adeptes du bicycle vis-à-vis des piétons. Le bicycle était un peu un instrument d'acrobate et le cyclisme n'a pu devenir réellement un instrument de sport que le jour où est née la bicyclette. De même l'aéroplane monoplan ou biplan, que nous connaissons tous, ne peut être monté que par des individus choisis, possédant des qualités d'adresse et de sang-froid tout à fait spéciales. Il faut qu'il devienne un engin pratique et simple à manier.

A ce point de vue, l'avenir de l'école française est immense comparativement à celui de l'école américaine. On peut, tout d'abord, comparer la longue éducation qu'ont dû s'imposer les frères Wright[2] au petit nombre relatif d'expériences qu'il a suffi à Henry Farman de faire pour arriver au même point. Car si Farman n'a jamais fait plus de 42 kilomètres d'une seule envolée, contre Wilbur Wright 120 ou 140, il ne faut pas en conclure que l'appareil ou l'homme soient inférieurs, mais que, peu servis par la chance, ils n'ont jamais pu obtenir, jusqu'ici, de leur moteur, qu'il marchât pendant quelques heures régulièrement. Wilbur Wright, certes, a plus d'aisance dans ses évolutions; il vire plus court, ce qui tient à l'utilisation particulière qu'il fait de son gauchissement dans les virages et aussi à ce qu'il n'a ni queue ni plans verticaux formant cellule; mais Farman peut, sans exagération aucune, être égalé à Wilbur Wright. Citons deux autres faits : Delagrange, sculpteur, excellent homme de sport, mais nullement gymnaste, enthousiaste d'aviation, achète un appareil français biplan; il l'essaie à Issy-les-Moulineaux, tout seul; il vole au bout d'une demi-heure. Quelque temps plus tard, le capitaine Ferber[3], dans la nécessité de rejoindre son corps,

[1] Ader, après avoir acquis une grande fortune industrielle, fruit de ses belles inventions en téléphonie, se ruina presque complètement dans la construction et les essais de son Avion.

[2] C'est en octobre 1900 que les frères Wright effectuèrent leurs premières glissades. Or, c'est en 1907 seulement que Delagrange, le premier client des frères Voisin, a commandé à ceux-ci un aéroplane, et que Farman a fait son premier vol de 770 mètres, après quatre mois d'essais.

[3] Le capitaine Ferber est l'un des premiers adeptes du vol plané en France. C'est à sa belle clairvoyance que nous devons d'avoir vu venir chez nous Wilbur Wright et son flyer.

confie son monoplan à son mécanicien : celui-ci l'essaie, le matin, et vole 200 mètres l'après-midi. Comparons la prudente et soigneuse instruction que donne à ses élèves pilotes Wilbur Wright, montant avec eux, la main prête à rectifier le faux mouvement qui peut devenir fatal. Ces quelques exemples suffisent à nous faire craindre que l'école américaine n'ait un avenir très limité et ne disparaisse dès que l'aviation entrera réellement dans la période purement sportive, grâce aux efforts des nombreux adeptes de l'école française; il est possible qu'Orville et Wilbur Wright qui, parés du prestige de la légende, ont si longtemps intrigué la terre, soient seulement, dans l'histoire future de l'aviation, ce que sont, dans l'histoire de l'art, certains grands artistes : ils auront laissé un nom illustre, mais ils n'auront pas eu de disciples.

C'est donc à l'école française qu'incombe la responsabilité de vulgariser l'aviation : la méthode à suivre est d'ailleurs tout indiquée : les expériences faites jusqu'ici par les aviateurs ont déterminé et précisé les conditions de possibilité de l'aéroplane avec des moteurs encore imparfaits. Cette possibilité a été démontrée le jour où l'on a pu économiser un peu l'énergie motrice en diminuant l'importance de résistances parasites. Avant de chercher à fixer sur les machines volantes un moteur plus léger, restons d'abord fidèle à l'ancien, plus lourd mais plus sûr, qui nous permettra immédiatement d'étudier comment on peut augmenter le rendement de l'appareil et réduire les manœuvres de stabilisation, et nous donnera les éléments principaux de l'aéroplane que nous attendons : économique, peu encombrant, aussi facile à manier qu'une simple bicyclette.

Il faut attaquer dès maintenant la question des hélices. Le merveilleux propulseur marin que nous a donné Sauvage a su être admirablement employé par nos ingénieurs de constructions navales, qui sont parvenus à lui donner un rendement élevé. Mais il s'est trouvé que l'hélice a fait assez grise mine dans l'air la première fois qu'on a voulu l'y faire tourner : ses ailes ont battu tout le plan de rotation à des vitesses tantôt grandes, tantôt petites, et l'effort de traction accusé n'a pas été ce qu'on attendait. Ici le point d'appui est moins solide, plus fuyant que dans l'eau, puisque la densité du fluide est incomparablement plus faible, et les pales de l'hélice rencontrant les couches d'air les emmènent avec elles sans qu'elles fassent de résistance sérieuse. Le moteur à explosion, tournant à des milliers de tours à la minute, a donné la faculté d'arrêter le point d'appui avant qu'il n'ait eu le temps de se dérober, en permettant à l'hélice de cho-

quer les molécules d'air avec une grande violence, et l'on a eu des vitesses de rotation énormes, de douze cents tours à la minute, engendrant une aspiration très forte. Mettez-vous, si vous pouvez, à deux ou trois mètres derrière les hélices de Delagrange, vous aurez à lutter contre une véritable tempête qui pourra vous faire tomber à la renverse. Mais il fallut bientôt déchanter; si l'hélice à vitesse rapide permettait le démarrage foudroyant des aéroplanes, elle exigeait par contre le développement d'une puissance motrice tout à fait anormale. On était parvenu à se servir de l'hélice, mais en lui donnant le droit d'assouvir une gourmandise qu'on trouva bientôt exagérée et qu'on voulut s'employer à réfréner. Les frères Wright en Amérique avaient paré à la difficulté en la faisant tourner moins vite, et en imaginant pour le démarrage le dispositif spécial du pylône et du disque de lancement. C'est une des raisons pour lesquelles ils peuvent voler avec un moteur donnant vingt-cinq chevaux, souvent moins, alors que les aviateurs français utilisent trente-cinq, quarante et même cinquante chevaux. La question en est là : il faut se résoudre soit à adopter des hélices à grande vitesse propices au démarrage, mais dépensant en marche normale à tort et à travers l'énergie motrice et nécessitant par suite des moteurs puissants, coûteux et lourds, soit des hélices à meilleur rendement mais impropres à l'enlévement des volateurs artificiels. Et le même propulseur ne peut pas servir aux deux fins : le pas de l'hélice à grande vitesse devant être beaucoup plus petit que celui de l'hélice à vitesse plus faible, à rendement égal. La solution apparaît donc dans la recherche du propulseur hélicoïdal flexible, dont le pas variable serait déterminé précisément par le plus ou moins de résistance offerte par l'air aux pales. Il serait l'homologue de ce qu'est la partie arrière flexible de l'aile pour l'oiseau. Il est à trouver.

Il faut donner des formes plus fuyantes à l'aéroplane. Bien mystérieuses encore pour nous sont les formes qui correspondraient au minimum de résistance à l'avancement. Nous savons à peu près tout juste qu'un corps allongé pénètre plus facilement dans un fluide par le gros bout, et nous soupçonnons que la proportion de l'allongement, la position du maître-couple varient avec la vitesse; mais rien de plus précis. Or la balistique moderne nous a révélé des choses surprenantes : de récents essais ont montré que la forme d'un projectile était susceptible d'augmenter la portée et surtout la pénétration dans des limites insoupçonnées. Peut-être y a-t-il pour la forme idéalement fuyante une résistance à l'avancement nulle de la part de l'air. Hypothèse séduisante et

très plausible *a priori*, si l'on songe que dans le vol plané, des oiseaux comme l'albatros font de nombreux kilomètres au-dessus des mers d'une seule traite sans remuer les ailes. Peut-être utilisent-ils des courants ascendants favorables compensant l'action descendante de la pesanteur. Peut-être aussi la simple vitesse acquise se conserve-t-elle ainsi presque indéfiniment, l'air n'offrant pratiquement pas de résistance à l'avancement. Cette supposition permettrait d'expliquer aussi comment avec des muscles proportionnellement de la puissance de ceux des quadrupèdes, les grands voiliers se déplacent dans les airs à des vitesses incomparablement supérieures. D'ailleurs il est un élément qui n'a de vagues qu'à la surface et qui cache dans son sein des êtres vivants dont la faculté de déplacement peut donner à réfléchir. On voit dans la mer de gros poissons, par exemple des squales pesant 250 kilos, qui développent au plus une puissance d'un cheval-vapeur ou deux en marche normale et dont peut-être on pourrait étudier avec fruit les formes.

Il faut donner à l'aéroplane une surface plus glissante. Chacun a éprouvé combien est doux au toucher le ventre d'un oiseau, grâce au joli duvet dont la nature l'a gratifié; chacun a expérimenté combien est difficile à tenir entre les doigts un poisson, à cause de la matière huileuse dont il est enduit. Ce que la nature a fait pour ses créatures volantes et nageantes, il nous reste à le faire pour nos aéroplanes. Il faut chercher la matière idéale qui devra recouvrir nos ailes portantes, notre « fuselage », laissant glisser les molécules d'air sans leur opposer la moindre résistance; et l'on peut avoir une idée du gain de force qui pourrait être ainsi réalisé, si l'on songe, par exemple, à l'amélioration considérable qui a été introduite dans la marche des canots automobiles de course, à l'aide de petits riens comme la simple adjonction d'une étrave de cuivre.

Muni d'un bon propulseur, de formes fuyantes et de surface glissante, l'aéroplane de sport sera un appareil économique, bien plus encore, s'il est mené par un homme expert qui sache capter les courants atmosphériques. Pour lui rendre aisée cette tâche, il faudra lui donner une machine facile à conduire. L'augmentation de vitesse résultant de la meilleure utilisation de la force motrice aura déjà contribué pour une bonne part à l'amélioration de l'équilibre latéral, en permettant d'avoir une voilure de moins d'envergure. Mais d'autant plus difficile à obtenir sera l'équilibre longitudinal : il sera donc nécessaire de la rendre aussi automatique que possible et rendre précise, indépendante des réflexes, la manœuvre du gouvernail de profondeur.

Augmenter l'empattement, c'est-à-dire la distance horizontale entre les arêtes antérieures de la surface portante et de la queue, il n'y faut pas songer. La queue serait alors un organe encombrant, gênant dans les virages qu'il empêcherait de faire courts; l'empattement actuel est très convenable. Mais on peut augmenter le nombre des points de suspension de la machine dans l'air. L'aéroplane sans queue est, en quelque sorte, la motocyclette de la locomotion aérienne; l'aéroplane avec queue a un point d'appui supplémentaire à l'arrière : il est le tri-car automobile. Pourquoi ne pas créer l'homologue aérien de la petite voiture à quatre roues? Pourquoi pas quatre ailes : deux à l'avant, deux à l'arrière, légèrement en gradins pour que celles d'arrière soient aussi efficaces que celles d'avant? L'idée est de M. Wilhelm Kress, le savant ingénieur viennois, le premier qui ait construit un modèle réduit d'aéroplane qui se soit envolé. M. Kress voit déjà l'air peuplé de petits navires volants à quatre, à six ou huit voiles horizontales. C'est à creuser et plus simple peut-être que de faire commander le gouvernail de profondeur par un pendule ou d'utiliser la propriété du gyroscope pour se maintenir suivant une direction fixe dans l'espace, et l'on aurait au moins, sans dispositif biplan, un appareil d'encombrement réduit. L'aviateur devra connaître à chaque instant et immédiatement quel angle font ses ailes avec l'horizon. Ici la solution reste entière à trouver et la difficulté est réelle. Construire un appareil sensible seulement aux variations d'incidence, sans qu'il puisse être affecté par les forces d'inertie résultant des irrégularités intempestives qui se produiront dans la marche de l'aéroplane est une tâche rude, mais dont on doit venir à bout; l'inventeur du premier dispositif pratique aura bien mérité de l'aviation.

Telles sont les recherches les plus urgentes à faire pour arriver à l'aéroplane commode et économique. L'initiative des individus peut se donner libre cours, mais il faudra que tous les efforts se coordonnent. Les expériences privées ont appelé l'attention sur les difficultés à vaincre. C'est au laboratoire d'essais à s'outiller puissamment pour en trouver la résolution rapide, pour établir la formule générale dans laquelle on devra englober toutes les machines volantes du type aéroplane. Nous sommes à la lisière d'un bois épais. De hardis pionniers nous ont montré par des clairières les quelques chemins qu'ils ont déjà frayés. Mais la hache ne suffit plus, il faut la scie mécanique, l'organisation scientifique du défrichement. C'est dans le laboratoire d'essais que l'on trouvera cette petite machine économique et simple, et quand le type en sera né, il ne restera plus à l'homme qu'à

attendre que l'avènement du moteur extra-léger, œuvre d'un autre groupe de chercheurs, mettant à sa disposition une énergie plus condensée, lui permette le bouleversement de sa vie, l'industrialisation de la conquête de l'air.

*
* *

Si l'on s'en rapporte aux techniciens, l'aurore des temps futurs luira et ses feux, qui n'éclairent encore que les points de l'univers où vivent les chimères, projetteront leur lumière éblouissante peu à peu sur toute la surface de la terre, en commençant, il faut bien l'espérer, par la France, dans des temps lointains peut-être, mais qui seront certainement révolus un jour. Le colonel Renard présenta, en décembre 1903, à l'Académie des sciences et en son nom, une note où étaient consignés les résultats théoriques suivants : la sustentation par les hélices, pratiquement impossible avec les moteurs pesant 10 kilos par cheval, commence à être réalisable avec les moteurs dont le poids est descendu à 5 kilos par cheval et à un chiffre inférieur; elle deviendra très faible avec des moteurs pesant 2 kilos 500 par cheval. Dans une autre formule, le colonel Renard établissait que le maximum de poids utile soulevé est proportionnel à la sixième puissance du poids spécifique du moteur, et il concluait que le poids utile étant de 220 kilos pour des moteurs pesant 3 kilos par cheval, montait à 160 000 kilos avec des moteurs ne pesant plus qu'un kilo [1].

Or, les progrès effectués dans l'allègement des moteurs ces dernières années sont étonnants. Il y a une trentaine d'années, le cheval-vapeur pesait des centaines de kilogrammes, aujourd'hui, il ne pèse guère plus de 2 kilos, et nous en sommes pourtant encore à la production de l'effort moteur par la détente d'un gaz ou d'une vapeur sur un piston; nous n'avons pas encore pu nous affranchir complètement de l'intermédiaire du mouvement alternatif pour obtenir le mouvement rotatif. La turbine à vapeur est née; la turbine à gaz va bientôt naître et, dans quelques années, nous permettre de faire tourner nos propulseurs à une vitesse inimaginable, produisant une aspiration plus grande que celle qui détermine les cyclones et les ouragans. Après la turbine, ce sera un

[1] Ces résultats sont tous théoriques et il faut beaucoup en rabattre pratiquement, néanmoins ils sont intéressants parce qu'ils ont pour objet la sustentation directe par hélicoptères et ce mode de sustentation exige que les hélices donnent un effort de traction six ou huit fois plus grand que celui qui, à poids égal, est nécessaire pour l'enlèvement d'un aéroplane.

moteur encore plus léger, moteur et propulseur peut-être tout à la fois. Puis peut être le moteur et le propulseur disparaîtront-ils complètement de la machine volante : la télémécanique, reine du monde, se chargera de tout mouvement à la surface du globe et dans l'atmosphère, et les ondes hertziennes qui transmettent déjà invisiblement la pensée à travers les espaces interplanétaires, qui déjà dirigent entre deux eaux les torpilles marines, nous pousseront sur les routes aériennes du choc périodique des vagues artificielles soulevées dans l'éther agité[1] !...

Si telle est le marche du progrès, les vitesses réalisées seront de plus en plus énormes.

Les plus extraordinaires vitesses, dit M. Robert Esnault-Pelterie, sont réservées à l'aéroplane. L'air est, par excellence, l'élément de la vitesse, et il sera possible d'y évoluer bientôt, à l'aide de nos moteurs actuels, à 200 kilomètres à l'heure. Cette vitesse, scientifiquement, n'a rien d'invraisemblable ; il est possible d'annoncer même déjà le moteur dont le cheval n'atteignant que 50 grammes et même 30 grammes, le moteur à réaction qui réalisera 2000 kilomètres à l'heure.

Dans une telle hypothèse, on peut rêver à loisir ce que nous fera peut-être voir l'avenir.

L'aéroplane filera comme un bolide entre les couches d'air, véritable projectile dont il aura la vitesse et la forme. Combien il sera différent de l'énorme machine que nous connaissons ! Les ailes auront considérablement diminué de surface, l'appareil aura allongé sa silhouette et ressemblera à une sorte d'énorme cétacé dont les surfaces portantes ainsi réduites figureront les nageoires[2], et dans le ventre duquel les passagers, enfermés pour être complètement garantis de l'énorme pression d'air semant le froid et l'asphyxie sur les êtres animés, recevront la lumière par des hublots épais. Des dispositifs analogues au périscope des sous-marins permettront au pilote de guider sûrement l'aéroplane en mettant, à chaque instant, sous ses yeux attentifs les villages, les campagnes et les villes fuyant à quelques centaines de mètres au-dessous. Des cartes aériennes spéciales dressées, en photo-

[1] Ceci n'est pas un rêve pur. Au commencement de cette année, un Américain a fait manœuvrer dans des conditions satisfaisantes un modèle réduit d'aéroplane dirigé au moyen d'ondes hertziennes, tout comme on dirige déjà les torpilles.

[2] L'aviation et la natation ne sont que l'adaptation des mêmes principes à deux modes de locomotion dans des fluides de densité différente. Si l'on va plus vite dans l'air, c'est un peu comme si la densité avait augmenté ; la forme du corps volant doit donc se rapprocher de celle des gros poissons. Mais ce n'est qu'une hypothèse.

graphiant la surface du globe du haut des ballons, donneront la représentation exacte de la physionomie du terrain vu en plan et permettront de vérifier la direction de la marche. Si la machine volante est dirigée de la terre par les ondes hertziennes, cette carte ne sera même pas nécessaire. Ces puissants engins assureront les services publics extra-rapides de ville à ville, en particulier les services internationaux. Ils transporteront 50, 100 personnes peut-être[1]. On ira à Londres en quelques minutes, à Monaco en une heure, aux Indes en quelques heures.

L'aéroplane individuel n'aura d'ailleurs pas disparu : il sera devenu un joli petit instrument permettant le transport à deux à des vitesses de 3 ou 400 kilomètres à l'heure. Très peu d'organes : une voilure suffisante pour parer au danger de la panne du moteur, en permettant le planement prolongé qui sera devenu un jeu d'enfant, puisque l'on connaîtra les formes fuyantes rendant pratiquement nulle la résistance à l'avancement, et que l'on possédera un indicateur de pente assez sensible pour permettre de donner exactement l'incidence nécessaire au vol plané. Engin de locomotion réalisant le vol à voile des oiseaux, essentiellement pratique et économique, puisque l'on effectuera, la plupart du temps, sous l'action de la pesanteur, des glissades imperceptiblement descendantes, à des vitesses considérables, et que l'on pourra même, à l'occasion, chercher la rafale de vent qui permettra de regagner sans le secours du moteur la hauteur perdue. La machine de sport sera devenue un appareil démocratique permettant des déplacements rapides et peu coûteux. L'aéroplane léger à deux places sera au puissant engin de tout à l'heure ce qu'est la souple voiture automobile au train de chemin de fer, ce qu'est le côtre de plaisance au paquebot transatlantique.

Chaque ville, chaque centre industriel ou commercial sera entouré de gares aériennes pour le départ et l'atterrissage des énormes machines volantes, et de garages pour les petits oiseaux mécaniques. La station possédera de puissantes machines pour le lancement des aéroplanes. De grandes plateformes disposées spécialement permettront de recevoir les vaisseaux aériens en amortissant le contact, à moins qu'on ne lance et ne reçoive les machines volantes sur l'eau, amenée dans de grands bassins disposés à cet effet. L'engin, projeté dans les airs, montera d'abord sous la direction de son pilote ou d'un pilote resté à terre jusqu'à une hauteur qui aura été calculée, de manière que

[1] Il n'y aura de limite au poids que s'il y en a une à la vitesse. Or, théoriquement, celle-ci peut être infinie.

l'appareil n'ait plus qu'à se laisser descendre, sous l'impulsion de la vitesse acquise, directement vers le but.

On pourrait épiloguer longtemps sur ce que pourra être la locomotion aérienne future; quelle qu'elle soit, il est à prévoir que les conditions de la vie en seront complètement modifiées. Sans qu'on cherche à empiéter sur un domaine qui fut déjà exploré par de brillants écrivains, on peut se poser, avec une certaine anxiété, maintes questions. Que deviendra l'architecture des maisons dans les villes? Immédiatement se présentent à l'esprit des toits complètements plats, à l'usage des taxi-autoplanes. Que deviendront les règlements de police sur la circulation? et la propriété individuelle? et les douanes? Rappelons l'histoire plaisante et authentique de contrebandiers se servant d'un cerf-volant, en 1870, pour faire entrer de l'alcool dans Paris sans acquitter les droits d'octroi. Que deviendront les frontières et toutes les barrières artificielles à travers lesquelles l'homme a l'habitude de se regarder depuis des siècles, le jour où l'on pourra impunément passer par-dessus? Que deviendra la guerre?...

Nous laissons à chacun le loisir de laisser courir son imagination; mais à ceux qui seraient poursuivis par leurs pensées jusque dans le sommeil, nous souhaitons de rêver que la machine volante de l'avenir, s'enfuyant dans le lointain après avoir passé au-dessus de leur tête, se transforme peu à peu, par un de ces mirages si fréquents dans les songes, en un rameau d'olivier, symbole de paix...

Emile LESSARD.

DE LA PROPRETÉ

ÉTUDE D'HYGIÈNE

I

Parmi les conditions hygiéniques qui sont utiles pour le maintien de la santé, il n'en est guère qui soient plus importantes que la propreté. Il faut avouer cependant que les préjugés et les erreurs, qui fourmillent à ce sujet, entretiennent des habitudes défectueuses que l'éducation devrait corriger, au grand avantage du bien-être physique et même moral de l'individu et de la société.

Tout le monde a la prétention d'être propre, ou croit l'être : illusion fâcheuse, car trop souvent cette qualité reste imparfaite. Soit par ignorance, soit par incurie ou sous des prétextes divers, chacun commet contre la propreté des infractions fréquentes aux règles de l'hygiène. Un des philosophes les plus célèbres du siècle dernier, qui était aussi un des plus fins lettrés, n'osait pas, m'a-t-on dit, changer de gilet de flanelle durant tout l'hiver, parce qu'il pensait que cette pratique aurait pu l'enrhumer; aussi l'entrebâillement de ses manches laissait voir que les bords du vêtement intime étaient beaucoup moins nets que son style. Dans une école supérieure de Paris, consacrée à la plus haute culture intellectuelle, les soins du corps étaient trop souvent sacrifiés à l'entretien de l'esprit. Un jour, un des élèves avait à consulter pour une entorse; la directrice de l'infirmerie, à qui sa longue expérience inspirait une méfiance justifiée, engagea le patient à prendre au préalable un bain de la partie malade. « Faut-il baigner les deux pieds? — Pendant que vous y êtes, il n'en coûtera pas plus; profitez de l'occasion! »

Les dehors sont parfois sauvegardés et les parties découvertes sont propres en apparence, mais les dessous sont souvent loin d'avoir même qualité : la coquetterie peut être satisfaite, l'hygiène ne l'est pas. Que de fois le médecin est prié d'ajourner un examen qu'on n'avait pas prévu et qui pourrait révéler des négligences fâcheuses!

La propreté est un besoin inhérent à tous les êtres vivants, et ce besoin éveille en eux un instinct, qui se manifeste par des actes capables d'écarter tout ce qui peut troubler la santé du corps, tout ce qui le souille et le déshonore. Les animaux font leur toilette corporelle et celle de leurs petits : ils se frottent, ils se lavent, ils se débarrassent de tout ce qui les salit; ils semblent même avoir souci de leurs avantages extérieurs. Les plantes elles-mêmes rejettent les impuretés et les souillures qui pourraient leur être nuisibles ou compromettre leur intégrité.

La propreté est une des beautés de la nature : le tourbillon de la vie tend à emporter et à faire disparaître tous ses déchets, toutes ses matières usées, en vue de maintenir sa simple, mais splendide pureté.

Dès l'origine des sociétés humaines, les conducteurs d'hommes, préoccupés d'assurer la santé des individus et celle des agglomérations, ont formulé des préceptes parmi lesquels ceux qui concernent la propreté occupent un rang éminent; et ces préceptes ont eu d'abord un caractère religieux qui leur donnait une force irrésistible.

Moïse, aussi grand hygiéniste que grand législateur, a, dans maints passages du Lévitique, prescrit aux Hébreux des mesures de propreté destinées à sauvegarder leur santé personnelle et la salubrité de la « tente » et du « camp », qui, aujourd'hui encore, sont aussi merveilleuses par les détails de leur application que par l'esprit qui les a inspirées [1].

Les Grecs, les Romains surtout, si soucieux de la valeur physique de l'homme, ont donné aux soins du corps une importance majeure, et partout où ils ont conduit leurs armées conquérantes, ils ont bâti des Thermes dont les ruines attestent que la propreté corporelle était pour eux un besoin et que, sans doute, ils l'imposaient aux autres comme un devoir.

Mahomet prescrit à ses adeptes des lavages fréquents, sous forme d'ablutions qui font partie des pratiques religieuses : les principales actions et les repas sont, plusieurs fois par jour, accompagnées de prières et d'ablutions : « s'abluer avant le repas chasse le chagrin; s'abluer après le repas dissipe les soucis...; s'abluer avant le sommeil est une louable pratique. » Le prophète se nettoyait les dents en promenant le *miçouak* (cure-dent arabe formé d'une tige de bois tailladée à une extrémité en manière de pinceau ou de brosse) sur les dents transversalement, puis il

[1] Peu de temps avant sa mort, Noël Gueneau de Mussy a consacré à l'Hygiène de Moïse plusieurs articles remarquables (*Union médicale*, 1885, p. 25, 49 et 85).

buvait une gorgée. Les musulmans riches ont dans leurs demeures de grandes piscines qui invitent aux ablutions totales.

On a prétendu qu'au moyen âge l'influence religieuse avait eu pour effet, chez les chrétiens, de sacrifier les soins du corps à ceux de l'âme et de faire négliger même la propreté. Il y a là une exagération malveillante. Sans doute, la religion chrétienne met la culture spirituelle au-dessus de la culture corporelle, mais elle ne conseille pas pour cela de négliger les soins du corps. « Les nécessités du corps, dit le saint auteur de l'Imitation, sont fort pesantes en ce monde à l'homme intérieur..., toutes les choses nécessaires à l'entretien du corps sont pesantes à un esprit plein de ferveur. » Mais, ajoute-t-il, « faites que j'use de ces soulagements avec modération et que je ne les désire pas avec trop d'ardeur. Il n'est pas permis de les rejeter entièrement, parce qu'il faut aider et soutenir la nature; mais la loi de Dieu défend de rechercher ceux qui sont superflus et qui font le plus de plaisir, car autrement la chair se révolterait contre l'esprit. » Les saints eux-mêmes, pour qui la simplicité était une des principales vertus, ont, pour la plupart, expressément recommandé la propreté. Ainsi que le remarque M. Henri Joly dans sa *Psychologie des saints*, sainte Thérèse y insiste plus d'une fois, elle voulait même qu'on mît dans les constitutions de son ordre la nécessité de la propreté; elle eût volontiers dit comme Philippe de Néri : « J'aime la pauvreté, non la malpropreté, » et, comme saint François de Sales, elle rangeait la propreté au nombre des petites vertus. Si un saint Benoît Labre poussait le mépris de son corps jusqu'à accepter la vermine à titre de mortification, il est permis de rappeler la parole de saint Jean Chrysostome que « tout n'est pas également saint dans la vie des saints ».

Les Japonais, entre autres leçons hygiéniques qu'ils ont données aux Européens dans leurs gigantesques guerres avec la Chine et avec la Russie, ont montré que, pour eux, la propreté était une des principales nécessités pour les armées en campagne. Au rapport du docteur Matignon, les soldats du mikado ont fait l'admiration des troupes étrangères, non seulement par leur bravoure, leur discipline et leur endurance, mais aussi par leur méticuleuse propreté : ils faisaient toilette pour aller au feu.

Sous le premier empire, nos troupes se mettaient en grande tenue les jours de bataille; on se parait pour la mort et la gloire, mais on ne se débarbouillait pas pour la circonstance; l'apparat était tout et l'hygiène rien. Les Japonais, qui sont des novateurs, ont changé tout cela : certes ils ne mettaient pas leurs effets de parade, mais ils prenaient un bain, se savonnaient et revêtaient du linge propre. Coquetterie, point; ordre des médecins : des corps débarbouillés de frais et du linge propre diminuent d'autant les chances d'infection des plaies

et s'opposent aux appauvrissements des effectifs. Dès que l'armée de Mandchourie stationnait pour quelques jours dans les villages chinois, les compagnies installaient des baignoires de fortune avec des vieilles boîtes de pétrole, des caisses de bois étanches, des jarres chinoises mises en terre... Même pendant l'action, les Japonais n'oubliaient pas, quand ils le pouvaient, de faire de l'hygiène (chaque soldat était porteur d'un petit manuel d'hygiène individuel). Pendant la bataille de Moukden, j'ai vu nombre de fois des soldats, dont le bataillon était momentanément en réserve, profiter de l'accalmie pour faire chauffer de l'eau dans une marmite chinoise, se mettre tout nus dans quelque coin de mur bien ensoleillé et procéder à leurs ablutions; ensuite ils se sentaient certainement plus dispos pour courir sus aux Russes... Dans toutes les cours des maisons occupées par des détachements, des baignoires étaient installées, elles contenaient toujours de l'eau chaude qu'on ne renouvelait pas de la journée et qui servait à dix ou quinze troupiers. Certes ce bain à l'eau non renouvelée est critiquable, mais encore mieux vaut des soldats se baignant presque tous les jours dans la même baignoire que des troupiers restant des mois sans se laver.

A la fin de la campagne, le service de santé procéda à une épuration de tous ceux qui y avaient pris part, et les 800 000 hommes qui rentraient victorieux de Mandchourie participèrent à la baignade générale :

Pour cela des piscines monstres furent installées dans les trois ports de débarquement; la désinfection du corps se faisait à deux eaux, un bain d'eau de mer à 48 degrés, suivi d'un bain d'eau douce avec savonnage à la même température. Nul ne pouvait s'y soustraire : le maréchal Oyama y passa comme le dernier de ses sapeurs, comme les attachés militaires étrangers et les correspondants de journaux; nul n'essaya de « carotter », car cette double baignade, qui eût été une corvée pour nos troupiers, était une joie pour les Nippons.

Curieux spectacle, avec l'accompagnement des acclamations populaires d'une foule délirante de patriotisme.

La propreté est d'ailleurs innée chez le Japonais. Dans l'empire du mikado, il n'est si pauvre maison qui n'ait deux choses, le drapeau du Soleil-Levant et une baignoire; il n'est si pauvre auberge qui ne les ait aussi, et le voyageur de passage est invité à s'abluer dès son entrée : le patriotisme des Japonais n'a d'égal que sa propreté.

On excusera la longueur de ces citations : je les ai crues utiles par les bons exemples qu'elles nous donnent et qu'elles nous invitent à imiter. Je craindrais pourtant d'abuser, en suivant encore le docteur Matignon dans la description qu'il donne, par contraste, de la malpropreté des Thibétains, des Mongols, des Chinois et des Coréens : hydrophobes en regard des hydrophiles. Il serait sans doute aisé de trouver chez nous des représentants de ces types opposés; la majorité de nos concitoyens me paraît

tenir le milieu entre ces deux extrêmes, je ne veux pas dire que le milieu soit ici la sagesse.

Les bains, les douches, les ablutions et les lotions, en un mot tous les lavages généraux ou partiels, sont, avec les frictions, les moyens usuels d'entretenir la propreté du corps. Beaucoup trop négligés en France pendant longtemps, ces moyens tendent à se répandre dans tous les milieux sociaux, et ce n'est pas là un des moindres progrès de la civilisation moderne. La distribution de l'eau en abondance, dans toutes les maisons des villes, a contribué pour une grande part à donner le goût de la propreté, en rendant sa pratique facile et peu coûteuse. Nous ne sommes plus au temps où, à Paris même, on n'avait à sa disposition que l'eau de puits creusés dans un sol abondamment pollué, ou celle, assez chère, que des porteurs d'eau puisaient aux fontaines publiques; où les établissements de bains se recommandaient de l'emploi de l'eau de Seine, dont l'insalubrité est notoire; où, par conséquent, les gens économes étaient obligés de n'user de l'eau qu'avec parcimonie. Aujourd'hui, dans les habitations, on veut avoir de l'eau partout et à discrétion; on prétendrait même en trouver ainsi distribuée dans les maisons de campagne qu'on loue pendant l'été : « Ces Parisiens sont donc bien sales, s'écriait un villageois, qu'ils ont besoin de tant d'eau pour se laver. »

Mais l'eau de source, dont nous jouissons à Paris (quoique avec des substitutions trop fréquentes et toujours dangereuses), et dont nous pouvons user assez largement, est loin d'offrir l'invariable pureté qui devrait être sa principale qualité. Aussi, pour l'employer en toute sécurité, il conviendrait de la soumettre à une filtration efficace ou mieux encore à une ébullition capable de détruire les germes nocifs qu'elle peut contenir. Notre épiderme n'est pas toujours une barrière suffisante contre les germes nuisibles que l'eau peut contenir; cette enveloppe protectrice a parfois des fissures : aussi, pour les petits enfants surtout, plus encore pour les nouveau-nés, il y a quelque danger à se servir d'une eau qui ne soit pas absolument pure, disons d'une eau qui n'ait pas préalablement bouilli; nombre de petites éruptions n'ont pas d'autre origine que l'impureté de l'eau de toilette.

Le mode d'emploi de l'eau, pour les lavages, est d'ailleurs le plus souvent défectueux; je veux parler, par exemple, de la toilette usuelle de la figure ou des mains dans une cuvette. Quelles que soient la dimension de la cuvette et la quantité d'eau qu'on y verse, on ne peut arriver qu'à une propreté relative : si on a les mains sales ou souillées, on commence par polluer l'eau et répandre dans sa masse toutes les impuretés qu'on y apporte, et c'est ainsi

dans une eau malpropre qu'on achève de se laver; erreur grossière, qui se contente des apparences et qui néglige la réalité. Il faudrait, au moins, après cette toilette sommaire, se rincer les mains à eau courante, afin d'enlever les résidus d'un lavage imparfait; c'est ainsi que procèdent les blanchisseuses après la lessive du linge ou les balayeurs des rues après le nettoyage des ruisseaux. Combien il serait plus simple et préférable de se laver sous un robinet, ce qui permettrait, avec une dépense d'eau beaucoup moindre, de faire, à eau courante, une toilette efficace.

A ce même point de vue et pour des raisons pareilles, je ne doute pas que le bain-douche, dont l'usage mérite d'être répandu et encouragé, puisse remplacer avec grand avantage le bain en baignoire : il réalise, en effet, un sérieux progrès, à la fois hygiénique et économique, puisqu'il assure un lavage beaucoup plus complet, que, d'autre part, il demande beaucoup moins de temps, et enfin que, dépensant moins d'eau, il coûte moins cher. On peut d'ailleurs, à défaut d'une installation spéciale, le réaliser aisément partout, avec l'appareil dit collier-douche et ses accessoires. Jusqu'ici on semble réserver le bain-douche aux ouvriers, aux maisons d'assistance et aux asiles charitables; je crois souhaitable que les privilégiés de la fortune ne dédaignent pas d'en adopter le très utile usage.

Les *frictions* générales sont encore de précieux agents de propreté : outre les avantages qu'elles présentent en stimulant les fonctions de la peau, en y activant la circulation, en l'habituant à réagir contre les impressions extérieures, outre leurs propriétés thérapeutiques qui sont en dehors de notre objet, elles contribuent puissamment à la propreté, en débarrassant la peau de tous les débris épidermiques qui se déposent à sa surface et en respectant seulement ceux de ses éléments que leur vitalité rend encore résistants. Elles s'associent d'ailleurs, avec de multiples bénéfices, aux bains et aux douches, qu'elles peuvent accompagner, précéder et suivre; elles concourent au même résultat, l'entretien et la propreté du corps. Elles ont été, de tout temps, le procédé usuel pour la toilette des chevaux et des autres bestiaux; comment se fait-il que l'homme ne les ait pas plus communément employées pour lui-même et qu'il attende le plus souvent, pour en faire usage, qu'elles lui soient prescrites par le médecin?

Plusieurs parties du corps réclament des soins particuliers, que justifient la difficulté plus grande qu'il y a à les tenir en bon état de propreté, et plus encore leur condition de réceptacles habituels de nombreux germes offensifs.

La chevelure doit être brossée avec soin chaque jour, en ne craignant pas de frotter énergiquement la peau du crâne qu'il faut en outre laver de temps en temps ; cette simple pratique est suffisante, si les cheveux ne sont pas souillés par des pommades ou des cosmétiques qui, pour la plupart, sont plus nuisibles qu'utiles. On ne devrait jamais avoir besoin de cette toilette à fond, chère aux coiffeurs, qui sous le nom de shampoing, ne convient qu'à ceux dont la tête est malpropre par défaut de soins habituels.

Le nez et les oreilles sont aisément et suffisamment nettoyés par un linge humide engagé dans leur entrée : il est nuisible, en même temps que malséant, d'engager les doigts dans le nez ; il est dangereux d'introduire au fond des oreilles des cure-oreilles ou instruments rigides qui peuvent compromettre l'intégrité du tympan.

Paris, la ville des lumières à ce qu'on dit, est aussi la ville des poussières, des mauvaises odeurs et des bruits assourdissants ; de ces petits fléaux il conviendrait de nous défendre. Nous sommes, il est vrai, mal armés contre les bruits : tout ce que nous pouvons, c'est boucher nos oreilles, ne les ouvrir qu'à la bonne musique. Mais nous sommes pourvus d'excellents organes de défense contre les mauvaises odeurs et les poussières ; ce sont les narines et les fosses nasales, qui sont munies de petits appareils perfectionnés, les cils vibratiles, sortes de sentinelles vigilantes, capables de barrer la route aux poussières et aux germes offensifs qu'elles peuvent contenir. Il est donc de toute nécessité d'appliquer à nos narines les soins d'une toilette minutieuse, au besoin même d'y introduire des substances antiseptiques, destinées à détruire les germes qui pourraient être nuisibles pour la gorge, les bronches et les poumons.

La bouche et en particulier les dents devraient être beaucoup plus soignés qu'ils ne le sont en général : l'habitude, qui est la plus répandue, de se laver les dents tous les matins est insuffisante ; je dirai même que, si on ne voulait faire cette toilette qu une fois par jour, le moment le plus convenable serait le soir avant le coucher, afin d'éviter le séjour entre les dents, pendant toute la nuit, de parcelles alimentaires qui s'altèrent, au grand dommage de la conservation des dents. Au demeurant, il convient de faire une toilette soignée de la bouche matin et soir : l'eau pure et un peu de savon, avec une brosse de crin assez dure, sont les meilleurs dentifrices ; si cela vous agrée, il vous est loisible de rincer la bouche avec une eau parfumée. Il serait certainement utile de laver la bouche après chaque repas, pour la débarrasser

des résidus d'aliments; il est aisé de le faire chez soi, à part, mais il faut avouer que l'usage du rince-bouche, dans les repas en commun, est quelque peu déplaisant. On ne saurait apporter trop de soin et d'exactitude dans les pratiques destinées à l'entretien de la bouche : c'est une coquetterie qui, par exception, mérite d'être encouragée.

Tout ce qui se rapporte aux organes génitaux est d'ordinaire entouré d'un mystère plus que discret. Je crois que cette réserve est fâcheuse, et qu'il serait très utile de faire, sous ce rapport, l'éducation des enfants avant l'âge où il devient plus délicat d'y appeler leur attention. Ici la propreté est de nécessité absolue et doit toujours être assurée; l'habitude, contractée de bonne heure, de satisfaire à ses exigences ne risque en rien d'offenser la pudeur et, outre ses avantages pour l'hygiène physique, elle a aussi, je le crois, des avantages au point de vue de l'hygiène morale, en inspirant une aversion salutaire pour les contacts impurs et en développant le sentiment du respect que l'on doit à une des fonctions les plus hautes de la nature humaine. Comme le dit le pieux auteur de l'Imitation, « il faut se bien conduire dans les choses extérieures, suivant l'état et la liberté des enfants de Dieu, qui ne sont point dominés par les choses temporelles et ne s'y attachent point du cœur, mais les dominent et s'en servent pour les usages auxquels Dieu les a destinées, et de la manière prescrite par le souverain Artisan, qui ne souffre rien de déréglé dans ses créatures. » Du reste, il n'y a pas à épiloguer à perte de vue et à chercher le fin du fin : quelle mère, quand elle en connaîtra l'utilité, ne saura, en toute simplicité, faire sur ce point l'éducation de ses enfants dès le jeune âge?

Quant aux parfums et aux cosmétiques, le mieux qu'on en puisse dire est qu'ils sont inutiles, quand ils ne sont pas nuisibles : la simple propreté, bien pratiquée, suffit. Par concession, un parfum discret peut être toléré, mais un parfum pénétrant doit toujours être interdit, il est contraire à la bienséance : *qui bene olet male olet*; il ne doit d'ailleurs jamais servir à dissimuler les imperfections de la propreté. La désinfection est quelquefois nécessaire, et les moyens de l'obtenir ne manquent pas; mais le masque d'un parfum serait une illusion, voire même une hypocrisie.

Point n'est besoin d'une installation coûteuse pour satisfaire aux soins de la propreté. Nous n'en avions aucune à notre disposition, au lendemain de la bataille de Sedan, dans l'ambulance

dont je faisais partie; pour compenser cette pénurie, nous allions le matin, un de mes camarades et moi, sur les bords de la Meuse; puis, sous un arbre, dans le simple appareil d'Adam avant la faute, nous procédions à une rinçade générale à eau courante, qui nous débarrassait de la courbature laissée par une nuit passée sur deux bottes de paille étalées au ras du sol dans une cabane dévastée; c'est là un des agréables souvenirs de cette campagne qui nous en a laissé tant de lugubres. Dans l'établissement supérieur d'instruction dont j'ai déjà parlé, j'avais été frappé de la parcimonie qui avait présidé à l'organisation des affaires de toilette : une pauvre petite cuvette avec un petit pot à l'eau, voisinant sur une petite planche avec les peignes et les brosses, c'était tout. Cela n'est pas très engageant, faisais-je observer; — quand on veut être propre, me fut-il répondu, on trouve toujours le moyen de l'être; — je n'en disconviens pas, mais quand on n'a pas été éduqué à la propreté, on n'y est guère invité par une telle pauvreté de moyens. Finalement je dus m'incliner devant la raison budgétaire qui me fut opposée et ajourner à des temps meilleurs la réforme que je souhaitais. J'avais eu occasion de visiter, à la même époque, dans le quartier de Monceau, un grand établissement d'instruction, qui alors était une école libre et qui depuis est devenu un lycée : là je voyais, dans toute la longueur des dortoirs, entre les deux rangées de lits, une vaste table de marbre, percée de trous avec cuvette en face de chaque lit et surmontée d'autant de robinets fournissant l'eau à discrétion; à chaque toilette étaient annexés les ustensiles nécessaires, bien en évidence, de façon à ne permettre aucune négligence. A la bonne heure; voilà qui était de la bonne éducation.

Les pratiques de la propreté corporelle demandent un peu de temps; sans doute, mais c'est du temps bien employé. On est récompensé, par la sensation de bien-être qui atteste l'heureuse influence que la santé en éprouve, et par le surcroît d'énergie disponible qu'on y gagne.

Quand, ainsi épuré dès le saut du lit, débarrassé de la torpeur du sommeil par de bonnes ablutions, on va au dehors respirer l'air pur du matin, on se sent frais et dispos; et si l'on a sous les yeux quelque beau spectacle de la nature, on sent l'âme elle-même s'élever.

II

Une grande révolution s'est opérée de nos jours dans la conception de la propreté, quand notre grand Pasteur eut démontré

le rôle immense des infiniment petits dans les phénomènes de la vie et dans le développement d'un grand nombre de maladies. Désormais il ne suffit plus, pour atteindre la propreté vraie, d'écarter les souillures grossières qui offensent nos regards, il faut compter plus encore avec les microbes que l'œil ne voit pas et qui, cependant, sont plus dangereux encore que ce qu'il voit.

A la propreté apparente, il convient, dans quelques circonstances d'importance majeure, de substituer la propreté réelle; tel est le but de l'*asepsie*, méthode qui consiste à prévenir les maladies septiques ou infectieuses en empêchant, par des moyens hygiéniques, l'introduction de microbes dans l'organisme.

Il faut en être bien convaincu et l'avouer sans ambages, nous n'avons jusqu'ici pratiqué et nous ne pratiquons encore, dans les soins corporels ordinaires, qu'une propreté relative; j'ai hâte d'ajouter que cette propreté, pour imparfaite qu'elle soit, est suffisante quand notre corps est sain, quand il ne présente aucune fissure, c'est-à-dire aucune porte ouverte à l'invasion des ennemis du dehors, microbes qui nous guettent, prêts à entrer par la moindre brèche faite à nos moyens de défense. Ces moyens de défense sont merveilleux : notre épiderme, malgré sa minceur et sa ténuité, oppose une barrière puissante à la pénétration des germes de maladie. Mais, pour peu que nous ayons cessé d'offrir à ces redoutables agents la résistance efficace que donne l'état de santé parfaite, pour peu que notre enveloppe épidermique ne soit plus intacte, à plus forte raison si les chirurgiens doivent nous imposer des incisions que leur audace bienfaisante conduit parfois jusque dans les profondeurs de notre être, alors la vulgaire propreté ne suffit plus, il faut la propreté vraie, absolue, celle que réalise l'asepsie; ainsi seulement on peut prétendre être à l'abri des complications qui compromettent l'heureuse issue de beaucoup de maladies, des complications, plus redoutables encore et plus saisissantes aux yeux du public, qui faisaient autrefois la gravité de la plupart des opérations, et dont la préservation, grâce aux bienfaits des doctrines pastoriennes et aux mesures prophylactiques qui en découlent, permet aux chirurgiens de nos jours les entreprises les plus hardies et leur assure les succès les plus merveilleux.

Pour apprécier la distance qui sépare la propreté apparente de la propreté réelle, il suffit de regarder comment nous nous lavons les mains et comment les chirurgiens se les lavent. Nous avons déjà vu comment se fait d'ordinaire la toilette des mains : un peu d'eau dans une cuvette ou sous le robinet, un peu de savon, on frotte sommairement, on essuie; les mains paraissent nettes, cela suffit, on se déclare satisfait. Les chirurgiens ont

d'autres exigences, et cinq à dix minutes activement employées y suffisent à peine : d'abord, lavage prolongé à eau courante, eau stérilisée chaude, avec savon et brosse de crin très rude; puis, second lavage sous un filet d'alcool et un filet d'éther; enfin, rinçage à l'eau stérilisée chaude; pas d'essuie-mains, aucun contact avec un objet qui ne soit stérilisé. Certes, après ce violent nettoyage, leurs mains rouges, irritées par l'action des substances antiseptiques, n'ont pas l'agréable velouté que la coquetterie recherche, mais elles sont propres; encore est-il que quelques-uns ne sont pas pleinement rassurés sur ce résultat et que, de nos jours, la plupart opèrent avec les mains enveloppées de gants de caoutchouc, stérilisés au préalable, qui ne risquent pas de recéler, comme pourrait le faire une rainure d'ongle ou un pli de la peau, quelque germe capable de compromettre l'opération la mieux conduite.

Toutes les mesures d'asepsie, employées avec un soin pieux par les chirurgiens, par les accoucheurs, et aussi par les médecins (quoique leur action et leurs succès soient moins saisissants), ne sont en somme qu'une méticuleuse propreté, et les résultats qu'on en obtient paient largement le temps et la peine qu'elles réclament : grâce à elles, que d'existences humaines sont aujourd'hui sauvées dans les circonstances les plus périlleuses!

La nature a de merveilleuses ressources pour triompher des maladies les plus graves, quand ses efforts vers la guérison ne sont pas entravés par l'agression des ennemis qui nous entourent et qui sont l'origine de presque toutes les complications. La propreté est un des moyens les plus efficaces d'éviter ces redoutables accidents, et je ne connais pas de conditions dans lesquelles la propreté ne soit opportune et ne doive être recommandée. Est-il un préjugé plus funeste, et cependant plus répandu, que celui qui consiste à croire qu'on ne doit pas laver les malades, ceux surtout qui ont la fièvre? C'est plutôt deux ou trois fois qu'une qu'il faudrait faire leur toilette; il n'y a pas de meilleur moyen de les prémunir contre les complications, souvent plus graves que la maladie initiale, qui surviennent à ceux qui ne sont pas propres. Comme les tisanes les lavent intérieurement et servent à entraîner les « humeurs peccantes », on dit mieux aujourd'hui les toxines qui les empoisonnent, de même des lotions extérieures fréquentes les débarrassent des produits de sécrétion viciés qui les souillent et aussi des germes qui pullulent à la surface de la peau et qui, surtout au cours des maladies, peuvent acquérir une terrible nocivité.

On ne saurait trop insister sur l'importance majeure de la propreté, comme moyen préventif de maladies, et comme moyen pré-

ventif de complications dans les maladies. L'hygiène est certainement la meilleure part de la médecine : et parmi les moyens que l'hygiène préconise pour assurer la santé et pour combattre les maladies, la propreté occupe un des premiers rangs, et sa valeur s'applique à la famille et à la société autant qu'à l'individu.

La propreté corporelle est éducatrice : pour celui même qui en est l'objet, elle l'entraîne tout naturellement à rechercher la netteté de son linge, de ses vêtements et de tout ce qui est à son usage personnel; pour les autres, elle les invite, par le bon exemple qu'elle donne, à imiter la qualité qui en fait le charme. Elle est la première, peut-être la seule coquetterie qui soit recommandable.

La propreté est également moralisatrice. Montesquieu a dit que la propreté était l'image de la netteté de l'âme : la netteté de l'âme doit donc être revêtue de la propreté du corps. J'ai lu quelque part que, au dire de Franklin, la mauvaise humeur était la malpropreté de l'âme; ne peut-on pas dire aussi que la mauvaise humeur est souvent le reflet de l'impureté de l'âme, comme la gaieté est le reflet de sa pureté.

Au demeurant, la propreté physique et la propreté morale sont unies par des liens étroits et se prêtent un mutuel appui. Sans la propreté, à la fois physique et morale, il n'est pas de beauté parfaite : la beauté ne doit avoir aucune souillure, aucune tache qui en altère la netteté. La beauté doit être immaculée.

III

Au moment de parler de la propreté morale, plus importante encore que la propreté corporelle, je suis pris d'un scrupule : ne suis-je pas indiscret en m'aventurant sur un domaine qui appartient à d'autres et où ma compétence est insuffisante? Je m'en excuse; je prendrai pourtant la liberté de dire tout simplement ce que je pense.

La propreté est une qualité nécessaire à toutes les manifestations de l'intelligence. Qu'il s'agisse d'une œuvre littéraire ou d'une œuvre d'art, qu'il s'agisse d'un acte quelconque librement consenti par la volonté, aucun de ces gestes n'est valable, ce qui veut dire bon et beau, qu'à la condition d'être propre, de n'avoir aucune impureté qui le déshonore.

La littérature est propre et saine, quand le style est correct et surtout quand l'objet qu'on se propose est moral. On ne tolèrerait pas une faute d'orthographe ou de grammaire, qui serait comme une souillure faisant tache; plus fâcheuse assurément est l'œuvre

qui, sous des dehors plus ou moins attrayants, recèle des idées immorales : est-il rien de plus malpropre et de plus malsain?

Littré définit la littérature malsaine « celle qui présente des exemples qui ne sont pas à imiter »; on applique spécialement, ajoute-t-il, cette dénomination à la littérature dramatique qui roule sur l'adultère et le concubinage. Que d'ouvrages contemporains, romans ou pièces de théâtre, n'ont cependant pas d'autre objet; combien en est-il, parmi ceux qui seraient par ailleurs recommandables, qui sont salis par quelques passages scabreux ou franchement immoraux! C'est le genre réaliste, dit-on : la nature humaine a ses imperfections, ses vices même qu'il faut mettre en lumière à côté de ses mérites et de ses vertus, si on veut être dans la vérité. Cette proposition est peut-être soutenable, mais il est au moins permis de souhaiter que la laideur et la saleté ne soient pas rendus sympathiques au lecteur ou au spectateur; celui-ci courrait le risque d'y prendre goût par l'habitude. Quand ils ne sont que des accessoires, ces entrefilets obscènes souillent les plus belles œuvres, comme des microbes parasites infecteraient le corps le plus sain. Trop souvent d'élégantes grossièretés, destinées à émoustiller les cerveaux blasés, s'insinuent dans des livres dont l'ensemble est châtié; il s'est ainsi formé une école de scandale ou de « rosserie », dont le moindre défaut est le manque de bon goût. En fait, on n'est pas en sécurité avec la littérature contemporaine, et il serait aisé, parmi les meilleurs auteurs, d'en citer dont les œuvres seraient parfaites, sans quelques hors-d'œuvre pimentés dont la saveur dissimule mal un fond de corruption.

Dans les conversations du monde (en est-il beaucoup d'intéressantes ou d'agréables, dans lesquelles on parle d'autre chose que de banalités, des cancans de la vie théâtrale ou sportive, des toilettes à la mode, des menus faits sensationnels de l'actualité journalière), plus encore dans quelques-unes de nos assemblées délibérantes, il y a un certain genre de snobisme qui consiste à employer des expressions grossières, parfois même ordurières, qui soulèvent à peine un mouvement de répulsion de la part de quelques délicats, mais qui ne manquent pas de provoquer chez les autres un gros rire et un certain mépris gouailleur à l'adresse des puritains.

Plus nécessaire encore est la propreté dans les actes de la vie. Ici les qualités qui distinguent la propreté morale s'appellent honorabilité, droiture, loyauté, franchise, générosité, désintéressement, équité, indépendance, précieux attributs des caractères

vraiment nobles et précieux ornements des âmes pures; elles résident dans la conscience, inviolable asile où les passions elles-mêmes ne peuvent les atteindre. Une conscience droite et ferme est un rempart puissant contre les plus violents assauts.

Malheureusement, il faut l'avouer, si la propreté corporelle a, comme nous l'avons vu, progressé de nos jours dans un sens favorable, il ne semble pas qu'il en soit de même pour la propreté morale. A en juger par tous les procédés suspects, abus des recommandations et des protections, dénis de justice, tricheries, hypocrisies dont on est témoin, il apparaît que la moralité générale a fléchi. Désormais, pour réussir, il faut compter sur le savoir-faire plus que sur le savoir; les règles de moralité professionnelle, transmises par nos anciens, tombent en désuétude dans toutes les carrières, ou du moins elles reçoivent de fâcheux accrocs. Sans parler des bassesses, voire des infamies commises par les sociétés secrètes, par celle si honteusement florissante des « casseroles », dont les adeptes ont pour principal objectif de se faire la courte échelle et de tout accaparer; sans aller jusqu'à ces grands coupables, que de gens sans scrupules ou à conscience bancale qui rappellent certain personnage d'A. de Musset :

On l'avait surnommé le Strambe,
Ce qui veut dire proprement
Que, sans boiter précisément,
Il louchait un peu d'une jambe.

Que d'intrigants, que de mendiants de distinctions et de faveurs, que de parasites qui, comme on dit, se ruent sur « l'assiette au beurre » et vivent aux frais de « la Princesse », que d'ambitieux qni ne reculent devant rien pour parvenir à leurs fins, que de faux bonshommes qui se donnent toutes les joies, même celle de payer leurs dettes et de faire la charité, avec la bourse des autres!

De ces vilenies, disons le mot, de ces saletés, on a peine à se défendre; elles sont si répandues qu'à chaque pas on est exposé à en subir le contact : c'est une fausse monnaie qui circule de main en main, c'est une vermine contagieuse qui, comme une épidémie pestilentielle, menace de souiller les âmes les plus saines. Pour les écarter, il ne faudrait pas moins qu'un lavage vigoureux et un antiseptique puissant.

Où sont les remèdes efficaces à opposer à ces impuretés morales? J'en vois deux : l'éducation et la religion.

L'éducation doit s'appliquer à maintenir la conscience en bon état de propreté, à développer en elle toutes les qualités qui la

distinguent, à écarter d'elle toutes les souillures qui pourraient l'atteindre. Elle doit donner à l'enfant, dès l'âge le plus tendre, des habitudes de pureté et de simplicité, plus tard lui inspirer le sentiment de l'obéissance au devoir, celui de l'honneur, du respect de soi-même, de l'amour de la famille et de la patrie, développer le goût du vrai, du bien et du beau, en un mot former et élever sa conscience.

Une conscience nette et pure est une excellente digue contre ce qui risque d'altérer la propreté morale : d'elle-même elle se révolte et se soulève contre toutes les taches qui viendraient la salir. L'égoïsme, la déloyauté, la jalousie, la flatterie, le dénigrement, la concupiscence, l'infidélité, la restriction, que sais-je, toutes les bassesses, qui trop souvent sont les mobiles des arrivistes et des jouisseurs et qui sont les préludes de plus graves turpitudes, toutes ces malpropretés salissent l'âme. En face d'elles, une conscience pure se sent mal à l'aise, elle s'en préserve, s'en écarte ou s'en lave avec un soin pieux, comme de microbes malfaisants; elle les combat avec ardeur : la lutte demande parfois de grands efforts, mais le succès lui réserve de précieuses satisfactions dans la joie que lui donne le sentiment de son intégrité.

La voix d'une bonne conscience peut être écoutée; elle ne trompe pas.

Dans ses remarquables études sur la civilisation américaine (*Au pays de la vie intense*), qui ont paru ici même, l'abbé Félix Klein a exposé le programme de l'éducation dans les écoles primaires de New-York : à côté de l'instruction proprement dite, on enseigne aux enfants sur le même pied la morale et le civisme, tout ce qui touche à la formation de l'homme et du citoyen, depuis les soins de la propreté corporelle jusqu'aux devoirs de la solidarité sociale et aux fondements de la vie supérieure, respect de tout ce qui est bien et beau, amour de la famille et du pays, patriotisme, sentiment du devoir, de la dignité personnelle et de l'honneur, bienfaits de la coopération et du désintéressement, culte de l'idéal.

Voilà, certes, un très bon programme et de beaux préceptes, applicables à tout âge, en tous temps et en tous lieux, qu'il conviendrait sans doute mieux d'afficher dans nos écoles publiques que la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen. Des droits, je n'ai rien dit, pas plus que l'exposé doctrinal qui précède : c'est que j'estime qu'il convient d'enseigner d'abord les devoirs, dont on ne parle pas assez de nos jours et que trop souvent on traite en importuns; que j'estime aussi que les droits sont habituellement des conséquences des devoirs des hommes les uns envers les autres, ou, si l'on aime mieux, que devoirs et droits

sont solidaires. Quoi qu'il en soit, il sera assez tôt de parler des droits, plus tard, quand les devoirs seront établis et acceptés comme la base inébranlable de toute morale pratique.

Il faut s'efforcer d'épurer les consciences; il semble en notre temps, urgent de le faire et d'y consacrer un effort vigoureux. Il faut s'unir pour cette œuvre d'assainissement : Dieu merci, les honnêtes gens ne manquent pas, ni les bonnes volontés, malgré certaines torpeurs qu'il faudrait secouer. Il faut enfin avoir, dans le résultat, la confiance qui est le meilleur stimulant des efforts.

La religion a qualité pour formuler avec autorité des commandements moraux qui doivent être obéis. L'Eglise a mission de les répandre et de les faire accepter comme expressions de la loi divine; elle sait les faire aimer en les rattachant à l'amour de Dieu.

L'évangile et le catéchisme sont d'excellents codes de morale, applicables à tous. Le code civil ou le code pénal et les règlements de police, très respectables d'ailleurs, utiles aussi peut-être pour réprimer les crimes et les délits, sont notoirement insuffisants pour assainir les consciences, car les sept péchés capitaux passeraient aisément par les mailles de leurs filets; il faut ici d'autres armes : l'éducation en fournit de bonnes, la religion en offre de meilleures encore. La crainte, disons mieux, l'amour de Dieu est le commencement de la sagesse.

J'ai rappelé, tout à l'heure, un très recommandable programme de morale pratique, en vigueur dans la nation américaine; combien plus haut encore est l'enseignement de l'Eglise pour l'éducation de l'âme, en vue de la diriger vers la perfection, de l'embellir et de la fortifier, quand il le faut, par les sacrements, de la rendre nette et digne de Dieu à qui elle doit aspirer. Je ne me permettrai pas de résumer cet enseignement, dont les livres sacrés sont l'expression. Qui n'a, d'ailleurs, présentes à l'esprit quelques-unes des formules saisissantes où ces livres exaltent la pureté de l'âme et la joie d'une bonne conscience? Déjà David, dans un de ses plus beaux psaumes, demandait à Dieu un cœur propre et un esprit droit : *Cor mundum crea in me, Deus, et spiritum rectum innova in visceribus meis.* — Heureux, dit l'évangile, ceux qui ont le cœur pur, car ils verront Dieu. — Et les apôtres, et saint Paul, et les Pères de l'Eglise, dont la doctrine est condensée dans *l'Imitation de Jésus-Christ*, ce code aussi puissant qu'aimable de la morale chrétienne : « Heureuse l'âme qui écoute le Seigneur quand il lui parle intérieurement, et qui reçoit de sa propre bouche des paroles de consolation... La simplicité et la pureté sont les deux ailes avec lesquelles l'homme s'élève au-dessus des

choses de la terre... Le témoignage d'une bonne conscience fait la gloire de l'homme de bien... Celui de qui la conscience sera nette n'aura pas de peine à être content et en paix... La pureté du cœur produit les fruits d'une bonne vie... L'homme ne voit que le visage, mais Dieu voit le cœur; l'homme considère les actions, et Dieu ne regarde que les intentions... Plus l'œil de l'intention est pur, plus on a de fermeté et de constance dans les divers orages qui s'élèvent... Qui est-ce qui me donnera les ailes de la colombe, afin que je vole jusqu'au lieu de mon repos. »

Je m'arrête, n'étant pas qualifié pour prendre une part, si petite soit-elle, à ce haut enseignement, qui est réservé à de plus dignes et dont je dois me borner à tâcher, comme les autres, de tirer mon profit.

J'ai essayé, en me plaçant successivement aux divers points de vue de l'hygiène, de la prophylaxie, de l'esthétique et de la morale, de montrer les avantages et les bienfaits de la propreté.

Pour entretenir la santé et, j'ose le dire, la beauté du corps, la propreté est indispensable : elle débarrasse la peau de tous les déchets et de toutes les souillures qui se déposent à sa surface, elle entretient l'exercice régulier de toutes ses fonctions; de plus, en rendant l'enveloppe extérieure du corps nette et sans souillures, elle contribue à lui donner la beauté.

L'avantage prophylactique de la propreté n'est pas moindre : que de maladies nous pourrions éviter, si nous voulions nous laver de toutes les impuretés qui se forment sur notre corps ou de celles qui nous viennent du dehors, contenant des germes de maladie, hôtes parasites capables de triompher de notre résistance vitale.

Enfin, la propreté morale est un de nos premiers devoirs. Une discipline sévère, loyalement acceptée, inscrite dans une conscience droite, est un excellent guide dans la conduite de la vie; elle rend la nature humaine moins accessible aux vices qui la sollicitent et aide à son perfectionnement.

Tant au physique qu'au moral, la propreté est source de bien et de beau; il faut la cultiver avec conviction, avec amour.

Docteur Charles Fernet,
de l'Académie de Médecine,
Professeur à la Faculté de Médecine de Paris.

LE VICOMTE CAMILLE DE MEAUX

ET LE FOREZ[1]

L'homme éminent et bon auquel ses compatriotes viennent de rendre un modeste et légitime hommage en méritait sans doute de plus éclatants. Mais je ne crois pas qu'il en eût pu recevoir qui lui convienne mieux. S'il est un lieu où il doive revivre, c'est bien celui où ils étaient rassemblés. S'il est un cadre naturel pour son image, c'est bien celui de la salle forézienne de la Diana. Salle historique et restaurée, elle abrita jadis les Etats de nos comtes, et plus d'une fête d'autrefois. Elle abrite aujourd'hui sous sa voûte, écussonnée des blasons de familles éteintes, des livres, des collections, un autre buste, celui d'un grand archéologe, Vincent Durand. A l'entrée, veillent quelques débris de nos monuments; on y voit les moulages des vierges de l'Hôpital-sous-Rochefort et de Saint-Galmier. Ce marbre semble mis sous leur protection. Les douces et pures images foréziennes garderont l'image d'un bon Forézien.

Bon Forézien, je tiens à lui revendiquer ce titre de gloire parmi tous les autres, plus que tous les autres. Je n'oublie aucun de ceux-ci. Celui-là me touche davantage, il est le plus grand à mes yeux. Je voudrais montrer surtout combien ses compatriotes doivent l'admirer et l'aimer pour avoir été si excellent Forézien. M. Etienne Lamy a pu dire bien justement, au lendemain de sa mort, que, de toutes ses œuvres, la plus belle fut sa vie. Si cette vie a été avant tout une vie forézienne, si même quand elle paraissait l'éloigner momentanément de la petite patrie, celle-ci

[1] Le 23 juin, à Montbrison, dans la vieille salle forézienne de la *Diana*, a été inauguré un buste du vicomte Camille de Meaux. Le *Correspondant* était représenté à ces fêtes par son Directeur qui y rendit un nouvel hommage à notre éminent et regretté collaborateur. L'étude que nous publions aujourd'hui sur les rapports de M. de Meaux avec son pays le Forez complète par quelques traits importants cette belle et noble figure de patriote, de royaliste et de catholique. (N. D. L. R.)

en a toujours été le centre et l'âme, si le Forez, qui lui a procuré des avantages, auquel il se sentait redevable pour plusieurs de ses mérites et de ses meilleures qualités, a pu aussi lui coûter quelque chose, ce qu'il apercevait très bien et ne regrettait pas, les Foréziens n'ont-ils pas le droit d'en être fiers et le devoir de lui en être reconnaissants?

Le Forez n'a jamais borné son horizon. Une intelligence et une culture qui s'assimilaient naturellement beaucoup de choses, des relations de famille et de société très élevées, une carrière publique qui fut courte, mais singulièrement active, une carrière pour laquelle il s'était donné la plus admirable des préparations et qui fut malheureusement, nous pouvons tous le reconnaître, quelles que soient nos opinions politiques, trop vite interrompue, une vie entière consacrée à des études largement comprises et sans cesse renouvelées, tout cela lui avait ouvert sur le monde un champ vaste qu'il était très capable d'embrasser. Mais cela ne lui avait jamais fait perdre de vue le champ plus limité de son petit pays. Il tenait à faire profiter la terre héréditaire de la situation acquise ailleurs; il aimait à l'enrichir des récoltes moissonnées sur le sol étranger.

Un tel sentiment, je dois aussi le dire, ne lui est pas particulier dans cette province. Il avait reconnu de bonne heure un trait caractéristique de son histoire morale, ce trait commun à la physionomie des plus grands et des meilleurs de ses enfants, l'attachement simple et profond au petit coin de terre, le désir de le célébrer, de répandre son nom, l'idée que l'on est tenu d'employer à cette tâche tout son mérite et tout son talent. Il relevait ce trait, si honorable pour le Forez et les Foréziens, avec complaisance; il le mettait en lumière avec infiniment de raison. D'Urfé à Laprade, tous ont aimé leur coin de terre; tous ont éprouvé le besoin d'exalter leur modeste Forez. « Le pays nommé Forest » contient-il donc vraiment, « en sa petitesse, ce qui est de plus rare au reste des Gaules », comme il est dit dans la délicieuse description qui est au début de l'*Astrée?* Forézien, je me sens incapable de contester ou de confirmer l'assertion d'Honoré. Mais ce dont je voudrais me sentir capable, c'est de célébrer la vertu qui consiste à aimer, à servir son pays.

Cette vertu qu'il admirait si fort chez de grands aînés, qu'il pouvait reconnaître facilement chez ceux de ses compatriotes que séparaient de lui leurs opinions ou leurs origines, fut bien celle du vicomte Camille de Meaux. C'est parce qu'elle fut en lui la vertu principale, se mêlant à d'autres qu'elle accompagnait sans les offusquer, qu'il est juste, on peut dire nécessaire, de l'en louer. Il serait juste de le faire même s'il n'avait pas présidé plus de dix

années, en lui apportant l'autorité de son nom, le prestige de sa situation et de son talent, le zèle de son dévouement, la société qu'il avait contribué à fonder et dont il incarna toutes les traditions. S'il était un endroit où le Forez lui dût l'hommage forézien qu'il y rendit lui-même à Victor de Laprade, où il eût pu le lui rendre complètement, sans dissentiment ni réserve d'aucune sorte, c'était bien à la *Diana*.

*
* *

A la *Diana* même, le président, M. Chassain de La Plasse, avait déjà retracé très exactement la figure de son prédécesseur [1]. En louant parfaitement le président de la Société, il a pu donner aussi le portrait de l'homme complet. Cet homme, M. Lamy l'avait également fait revivre dans un portrait ému qu'a publié le *Correspondant* [2], où M. de Meaux, comme à la Diana, était chez lui. Le mot est du directeur actuel d'une revue où ce jeune catholique studieux et cultivé, avait mérité, dès avant de devenir le gendre de Montalembert, de tenir sa place. M. Etienne Lamy qui, bien jeune aussi, siégea sur des bancs politiques différents des siens, qui toujours fut d'accord avec lui sur leur commune foi religieuse et sur la manière de la défendre, a pu montrer, en peu de pages, qu'il l'aimait et le connaissait bien.

Ce qui me pousse à lui apporter mon modeste hommage de Forézien, c'est, je dois le confesser, un sentiment héréditaire, une sorte de piété domestique... *Cogit amor patrius*. Ce latin eût agréé, j'en suis sûr, à celui qui savait la langue de Cicéron pour l'avoir apprise, avec mon père, aux leçons d'un prêtre dont je parlerai, l'abbé Surieux. Le sentiment auquel j'ai fait allusion m'a été transmis par un homme qui était heureux et fier d'être son ami, comme mon grand-père maternel avait été l'ami de son père, M. Augustin de Meaux. De toutes parts, autour de moi, je trouve des amitiés, des souvenirs qui me rendraient sa mémoire bien chère, si mes propres souvenirs et son affectueuse bienveillance personnelle ne suffisaient pas à me la faire aimer.

Je dois peut-être à ces souvenirs l'idée de retracer la figure de M. de Meaux; je leur dois aussi peut-être quelques facilités pour le faire. Sa famille, et tout ce qui s'y rapporte dans le passé et le pré-

[1] *Marie-Camille-Alfred, vicomte de Meaux*, président de la Diana, éloge prononcé à la séance de la Diana du 5 mars 1908, par R. Chassain de La Plasse. Une excellente et très complète bibliographie des œuvres imprimées de M. de Meaux accompagne cette étude.

[2] 10 novembre 1907. *Le Vicomte de Meaux*.

sent, j'en ai toujours entendu parler dans la mienne. On en parlait avec une fidélité touchante que rendaient bien aisée la fidélité affectueuse et la cordiale simplicité de l'ami qui vivait dans une sphère un peu plus brillante et animée. Comme on suivait de loin sur notre petit théâtre les luttes qui se déroulaient ailleurs, et qui décidaient un peu du sort de la France! Comme on s'associait aux succès et aux revers! Le 24 et le 16 mai, l'avortement des espérances monarchiques, l'établissement de la république, j'ai tenté depuis de les comprendre et de les juger en historien, si le mot ne paraît pas trop prétentieux. Mais autour de moi, dans notre milieu, on s'en entretenait bien autrement. M. de Meaux en était un peu la cause. Quand il publia ses *Souvenirs*, je tâchai de concilier, dans un article, mes impressions d'enfant et celles d'un critique politique; je n'affirme pas y avoir réussi; mais l'article ne lui déplut pas. Ma mémoire d'alors me renvoie, venant s'asseoir à une modeste table provinciale, ce grand personnage dont la majesté frappait nos jeunes imaginations, un ministre. J'en ai approché d'autres depuis; je dois dire qu'ils m'ont inspiré un peu moins de confiance et produit beaucoup moins d'effet.

Sentiments personnels et héréditaires, sentiments foréziens inspirés par le commun amour de la petite patrie et de ces mille choses domestiques et locales auxquelles nous découvrons un jour, après avoir vagabondé ailleurs, qu'elles nous intéressaient plus que tout le reste, voilà ce que je puis apporter. Je ne crois pas diminuer sa mémoire en la célébrant ainsi. Je vois, au contraire, dans cette vie si active et féconde en œuvres de toutes sortes, envisagée sous cet aspect intime et particulier, sous ce côté local et forézien, un charme extrême d'abord, ensuite le plus beau, le plus utile des enseignements. J'y vois un exemple admirable à suivre pour tous ceux qui le peuvent, selon leurs forces, selon leurs conditions. Nous ne pouvons pas tous rendre autant de services. Mais nous pouvons tous aimer notre « petite patrie ». Quelle que soit cette « petite patrie », aimons ceux qui l'ont fait connaître, qui lui ont consacré, pour qu'elle en profite, leurs mérites et leurs talents. « Nous devons cela au lieu de nostre naissance et de nostre demeure de le rendre le plus honoré et le plus renommé qu'il est possible. « Cette belle maxime est aussi du forézien Honoré d'Urfé. On me permettra d'ajouter qu'elle pourrait être signée également du vicomte Camille de Meaux. Il se plaisait à la répéter. Je le comprends; il l'a si bien mise en pratique. C'est pourquoi il était nécessaire que dans le lieu de sa naissance et de sa demeure on rendît sa mémoire aussi honorée et aussi renommée qu'il est possible.

*
* *

Je ne pense pas que, pour honorer et « renommer » la mémoire de M. de Meaux comme elle doit l'être, on puisse trouver un témoin meilleur que lui-même. Témoin bien modeste, mais si probe et si sincère! Une confiance dont j'ai senti vivement le prix m'a permis de prendre connaissance des souvenirs qu'il a rédigés à la demande de ses enfants. Les *Souvenirs politiques* qui ont paru dans le *Correspondant*, puis en volume, n'en sont qu'une partie détachée. A l'origine, ils étaient aussi destinés à sa famille, et ils ont été écrits d'abord pour elle, peut-être, à cause du sujet, de façon plus objective et plus impersonnelle, ce qui a permis de n'en pas priver le public. Les autres « Souvenirs » sont souvent trop intimes pour être publiés tels qu'ils sont écrits. Mais sous la forme libre qu'il leur a donnée, passant des événements de sa vie domestique aux plus hauts événements de l'Eglise et de l'Etat, commentant les uns et les autres avec la même droiture et la même simplicité, évoquant tour à tour, avec la même aisance, les figures les plus familières et les personnages les plus élevés, rendant à tous le même témoignage, juste et sincère, ils ont un charme auquel peuvent difficilement résister ceux qui l'ont connu et aimé. Il revit là tout entier.

Je le retrouve avec deux qualités qui chez lui m'ont toujours frappé. D'abord, un don précieux et aimable de raconter exactement, qui était l'un des principaux attraits de sa conversation. Devant un public nombreux, ce don se transformait en talent de parole qui s'imposa de suite dès qu'il parut dans les assemblées politiques. Dans les cercles plus restreints, dans l'intimité simple, il faisait de lui un causeur aussi charmant qu'instructif. Il avait fréquenté bien des hommes éminents; sans avoir eu besoin de les chercher, il avait approché des personnages importants. Il avait suivi de près ou de loin de grands événements; même s'il n'y avait pas été mêlé directement, il savait, autant qu'on peut le savoir, comment ils s'étaient passés. Il évoquait les hommes et les événements sans ostentation, pour rendre témoignage, au fil d'une mémoire qui était précise et exacte. Il avait beaucoup vu et beaucoup retenu. Chose plus rare qu'on ne croit, il rapportait ce qu'il avait vu, comme il l'avait vu.

Il voyait nettement; la probité et la justesse de son esprit l'empêchaient de défigurer, comme il arrive souvent, même inconsciemment, à travers les événements déroulés depuis, à travers les illusions de l'imagination, les entraînements de la

passion politique, ou les déceptions qu'il avait pu éprouver, les souvenirs lointains du passé. Son art de conter n'était pas celui qui ajoute le coup de pouce pour produire de l'effet. Il n'arrangeait pas les mots ou les anecdotes, encore moins les faits, par ces artifices instinctifs auxquels le conteur se laisse prendre lui-même, qui font des témoins directs, plus ils sont importants, intelligents et personnels, des auteurs de mémoires, plus ils ont de talent, des indicateurs qui peuvent si facilement égarer. Avec son esprit aimable, incapable d'aigreur ou de malveillance, avec son intelligence nette et précise, M. de Meaux m'a toujours paru l'un des témoins les plus sûrs que l'on pût rencontrer.

Une autre qualité bien séduisante, qui joint celle-ci de très près et la complète heureusement, c'est l'indépendance des jugements. Naturellement bon et bienveillant, bon autant qu'il est possible, il ne dénigrait qui que ce fût, pas même ses adversaires. Il a parfois de l'enjouement, nulle malice ; j'entends celle qui peut faire tort, qui aime à lancer des pointes aiguës ou à enfoncer un dard acéré. Avec cela, point de convention. Il parle de tout le monde, même des plus grands et des plus augustes personnages, des hommes qu'il a le plus admirés et aimés, de ceux qu'il a servis avec le plus de dévouement et de fidélité, sur le ton du respect profond, mais aussi sur celui d'une franchise absolue. Quand il n'est pas d'accord avec eux, il ne le dissimule jamais, et l'on devine, même s'il ne le dit pas, qu'il ne leur a pas toujours dissimulé. Il est le conseiller probe qui croit que son premier devoir est d'apporter la vérité, c'est-à-dire ce qu'il pense, non ce qu'il suppose devoir agréer. Si ses conseils n'ont pas été suivis, si, qu'il ait eu ou non à donner des conseils, telles ou telles directions ont été prises qui n'étaient pas celles qu'il eût préféré voir prendre, il l'indique. Mais ni son dévouement, ni son zèle, ni son admiration même, s'il y a lieu, n'en sont diminués. Il sert loyalement, sans réserves, à la française ; selon une vieille mode, qui est française aussi, il n'abdique jamais, en servant, l'indépendance de l'esprit. Celle du cœur lui reste inconnue.

Cette sincérité probe et loyale, M. de Meaux l'applique à tout le monde, dans ses souvenirs, comme il l'appliquait dans la vie. Il l'applique à lui-même, et le charme est peut-être encore plus grand. A plusieurs reprises, racontant sa vie, expliquant les circonstances publiques et privées qui ont pu influer sur elle, exposant le parti qu'il a pris, et celui qu'il aurait pu prendre, il fait une sorte d'examen de conscience et semble se demander s'il a toujours bien pris le parti qu'il fallait. La conscience qui a

décidé était si droite, elle s'appuyait uniquement sur des motifs si excellents, où, même quand son intérêt personnel est en jeu, l'intérêt tient si peu de place, qu'il ne peut se donner tort, ni même regretter que les choses se soient passées ainsi. Mais il reconnaît qu'elles auraient pu se passer autrement. Il avoue les déceptions et les échecs. Au lieu de s'en plaindre, il tient à en montrer les raisons. Quand il s'est rendu compte que rien dans ces déceptions et ces échecs n'est imputable ni à un fait ni à une circonstance où il aurait quelque chose à se reprocher, et là-dessus nous sommes incapables de ne pas lui donner raison, il peut les accepter en ce qui le concerne très noblement. Il prend moins facilement son parti des revers qui atteignent les causes auxquelles il s'est consacré, des maux qui menacent ce qu'il a de plus cher. Mais comme il peut trouver, dans la satisfaction de sa conscience pure et bien tranquille, le moyen d'oublier ses déceptions personnelles, il a pour apaiser ses autres inquiétudes ces ressources admirables, la générosité d'un patriotisme qui ne doutera jamais de la France, l'ardeur et la force de la foi qui a réglé toute sa vie.

*
* *

De si nobles façons de sentir inspirent avant tout le respect. Il faudrait plaindre ceux qui ne l'éprouveraient pas vis-à-vis de lui. Mais rien n'est moins solennel que cette autobiographie, comme rien ne fut moins compassé que sa vie. Et rien aussi n'est plus varié. Sa vie, si simple, fut, en effet, mêlée à bien des choses et à bien des gens. Tous ne sont pas de sa province; mais elle y tient la plus grande place. Dans cette variété, il y a un centre; dans cette diversité, il y a une unité. Cette vie suit une courbe très nette qui part du Forez, ne s'en éloigne jamais beaucoup, même si elle conduit à Paris, en Bourgogne, en Belgique, à Rome, en Amérique, et qui revient en Forez. Puisqu'il faut choisir dans un sujet où tout serait intéressant, je demande à insister sur le commencement et sur la fin.

Avant de se raconter, il tient à raconter les siens. Il veut fixer pour lui-même et pour sa famille ce qu'il appelle *Nos origines*. Nous avons tous des origines; tous nous leur devons beaucoup, le plus souvent ce que nous avons de meilleur. M. de Meaux sentait bien qu'une vie comme la sienne dépend en grande partie des vies qui l'ont précédée.

Avec sa probité d'historien exact et sa sincérité d'homme loyal, il cherche à voir et à montrer sa famille telle qu'elle est. Le souci

de ne pas la grandir ni la diminuer, là où d'autres trouvent ou se fabriquent des satisfactions de vanité apparaît ici, simple et touchant. Une souche pure, très ancienne, qui sur le tronc droit et vigoureux greffe les rameaux de belles alliances, au dernier l'illustration d'une triple aristocratie de naissance, de cœur et de talent, voilà ce qu'il voit dans la race dont il sort. Et cet examen véridique est accompagné de réflexions, où se reconnaissent à la fois l'homme sage et le bon historien, sur le rôle de la noblesse en France et la situation respective des classes dans la nation, à la veille de la Révolution. Elles lui sont sans doute inspirées par la position de son arrière-grand-père qui, lieutenant général au bailliage du Forez, se trouvait, aux Etats de 1789, présider le Tiers tout en appartenant à la noblesse.

Cette charge de lieutenant du bailliage, c'est-à-dire de chef de la magistrature, et l'alliance avec la vieille famille forézienne des Puy avaient, au commencement du dix-huitième siècle, fixé en Forez la famille de Meaux, venue alors du Mâconnais et issue d'un village des environs de Villefranche. Le descendant d'Etienne de Meaux, le premier Forézien, insiste avec complaisance sur ces Puy qui donnèrent aux de Meaux, en Forez, leurs lettres de naturalisation. Qui croirait aujourd'hui qu'ils aient pu en avoir besoin? Ils furent de suite, dans la petite province, au premier rang. La branche des Puy à laquelle ils se rattachaient, et qui s'éteignit chez eux, était celle des Puy du Perrier. Une autre, celle des Puy de Mussieu, devenus Puy de la Bastie, donne au Forézien plein de souvenirs l'occasion de tracer le portrait de ce charmant vieillard, M. Octave de la Bastie, que nous avons pu connaître. Lors de la vente des biens de l'antique et célèbre maison d'Urfé, Antoine de Meaux, le fils d'Etienne, acquit le vieux manoir féodal, dont les ruines, les *Cornes d'Urfé*, appartiennent encore à ses descendants : en même temps, son cousin, M. Puy de Mussieu, achetait le beau château de La Bastie, dont les longues infortunes, nous pouvons aujourd'hui l'espérer, vont être enfin terminées [1].

Il y a, dans ces souvenirs de M. de Meaux, pas mal de détails sur l'acquisition, la répartition et l'entretien des propriétés de famille. Ils n'y sont pas déplacés. C'est un « livre de raison » où l'historien et le moraliste trouveront également à glaner. « Une bonne famille », le vulgaire entend bien des choses sous ce mot;

[1] Une souscription est ouverte en ce moment par la société de la *Diana* pour acheter et conserver le château de la Bastie d'Urfé, situé sur les bords du Lignon, dans le paysage de l'*Astrée*. Honoré d'Urfé passa son enfance et sa jeunesse à la Bastie, et ce sont les environs qu'il décrit dans son célèbre roman.

élastique et large, avec tant de degrés à l'échelle, je le trouve juste et profond. Une bonne famille, en voilà une; même si on ne la connaissait que par le livre, on ne songerait pas à le contester.

Mais je me laisse aller au charme de vieilles histoires. Nous voici maintenant à celles dont il a connu les auteurs, dont nous avons entendu parler... La tourmente révolutionnaire qui coupa en deux l'histoire de France coupa plus d'une tête en Forez. Elle fit tomber celle d'Antoine de Meaux et de l'aîné de ses fils. Le dernier lieutenant au bailliage fut guillotiné à Feurs avec son ami, le procureur Chavassieu, le grand-père de Victor de Laprade. Son second fils, âgé de vingt ans et caché dans les montagnes, vit blanchir, dans une nuit, ses cheveux de jeune homme pour avoir appris brusquement, sans pouvoir trahir son émotion, la mort de son père.

C'était le grand-père de M. de Meaux; sa figure, qui n'est point banale, frappa l'imagination de l'enfant qui portait son nom. Ce député de la Chambre introuvable cacha chez lui, à Montbrison, le général Mouton-Duvernet qui était accusé du même crime que le maréchal Ney et qui subit le même sort; il vint, non sans provoquer le scandale de ses amis les purs, déposer en sa faveur devant le tribunal. Plus tard, à soixante-douze ans, il entra à la Trappe, après la mort de sa femme; après celle de son fils, il revint, en habit de moine, passer quelque temps dans sa famille. Député et maire de Montbrison sous la Restauration, il avait servi passionnément son pays; il ne pouvait revoir sans émotion le dôme de sa ville natale. Son petit-fils semble avoir hérité de lui quelques-unes de ses qualités morales, la ténacité, la bonté active et généreuse, l'amour ardent pour le petit pays.

Les convictions politiques et la profonde foi religieuse qu'il tenait de lui en partie sans doute, il put les incliner vers des tendances plus modernes. Sa largeur d'esprit, il la devait probablement un peu à l'influence paternelle. Dans ses souvenirs, il cherche à démêler les traits de cette figure attachante : un père qu'il a peu connu, mort jeune, sans avoir donné sa mesure. Il le représente comme un homme d'imagination tendre et concentrée, d'esprit ouvert. M. Augustin de Meaux semble avoir eu le pressentiment que son fils pourrait réaliser quelques-unes des ambitions qu'il n'avait pu satisfaire [1].

L'adolescent, en qui se concentraient les espérances matérielles

[1] Il se trouve qu'il fut l'un des fondateurs du *Correspondant*, dont son fils est devenu l'un des plus assidus collaborateurs.

et morales d'une famille, restait aux mains d'une femme et d'un prêtre qui le mirent admirablement en mesure de n'y pas faire défaut. Ils n'avaient pas les mêmes opinions politiques et sociales. La mère, issue d'une vieille famille jacobite irlandaise, avait une pureté de principes que la vie et l'âge n'affaiblirent point; le précepteur, paysan de Chazelles-sur-Lavieu, était démocrate et républicain, ce qui, à cette époque et dans le clergé de notre pays, devait être tout à fait exceptionnel. Mais ils apportaient à l'éducation du même enfant la même intelligence, la même droiture pratique, le même dévouement passionné. Cette royaliste intransigeante et ce prêtre républicain élevèrent d'accord, en faisant très bon ménage, un futur royaliste libéral qui leur dut peut-être également l'indépendance du caractère, la fermeté de l'esprit, l'idée élevée qu'il se fit toujours de la vie. Tous deux devaient encore s'accorder à suivre plus tard, avec une sollicitude ardente, une carrière politique que ni l'un ni l'autre ne pouvaient approuver tout à fait.

M. de Meaux rend un bel hommage à l'éducateur de sa jeunesse, admirable exemplaire de la forte race des prêtres sortis de nos montagnes. Son élève affirme qu'il avait « certains instincts révolutionnaires ». Ces instincts, qu'il ne lui transmit point, pourraient étonner ceux qui ont connu plus tard l'abbé devenu le père Surieux. Ce révolutionnaire s'était si bien identifié avec les sentiments de la famille de Meaux que, pour avoir vu de près la vocation du grand-père, et reçu les confidences du trappiste, il finit lui-même, après avoir dirigé le petit séminaire de Saint-Jean, à Lyon, par entrer à la Trappe où il vécut encore de longues années. Sa vocation était peut-être plus méritoire que celle du trappiste-député, car c'était un intellectuel. Les lettres que j'ai lues de lui ont un tour antique, la gravité d'un autre âge. Comme il avait élevé mon père avec M. de Meaux, on me menait bien fidèlement le visiter aux divers séjours de sa vie monastique errante et disciplinée. Je l'aperçois encore à la fin de son existence, défrichant une pente abrupte et rocheuse, à l'abbaye d'Aiguebelle. C'était son jardin d'octogénaire, un vrai jardin de Thébaïde. On y cherchait le lion des légendes. Quand j'ai vu, chez les primitifs, des solitaires à barbe blanche courbés sur la bêche, j'ai cru revoir le père Surieux.

*
* *

Le plus bel hommage à la mémoire de l'éducateur, c'est peut-être la vie de son élève. On comprend que, formé ainsi, il ait été

ce que nous l'avons vu. L'abbé Surieux et sa mère lui inspirèrent aussi tous deux l'amour et le culte du Forez. Madame de Meaux, qui n'était pas de notre province, y était devenue vite une autorité que plusieurs générations montbrisonnaises ont reconnue et respectée. Elle dirigea l'éducation de son fils avec beaucoup d'intelligence, avec un sens sûr et droit de ce qu'il devait être et de la situation qu'il pouvait prendre dans le pays. Elle lui inspira l'amour de la terre et du travail intellectuel. M. de Meaux indique que ce fut elle qui le poussa la première vers les études historiques auxquelles la nature de son esprit convenait admirablement.

Formé et mûri par la plus attentive et la plus sûre des éducations, il était en état de se conduire lui-même, quand sa mère l'amena à Paris, ses premières études terminées, en compagnie du précepteur qui avait remplacé l'abbé Surieux, rappelé par l'archevêque de Lyon. Il pouvait même conduire les autres et s'occuper, n'étant pas encore majeur, des affaires de son petit pays. Il s'occupa d'arrêter, en bon Montbrisonnais, une première tentative pour transporter à Saint-Etienne la préfecture de la Loire[1], et se fit, à cette occasion, l'intermédiaire et l'agent de ses compatriotes auprès des membres de l'Assemblée législative. Plus tard, quand il s'agit d'obtenir le passage du chemin de fer à Montbrison, nous le voyons pénétrer un matin, avec le maire de la ville, M. Camille Durand, dans le célèbre hôtel de M. de Morny, aux Champs-Elysées. Sa visite dans l' « élégante et voluptueuse demeure » frappa sans doute le jeune homme précoce et grave. Ce n'était pas à cette école qu'il devait prendre des leçons politiques. Royaliste, il avait déjà fait, à peine majeur, un voyage à Venise, auprès du comte de Chambord, et en avait rapporté pour son parti des instructions qui n'étaient d'ailleurs pas conformes à ses idées. Il plaida encore la cause de Montbrison devant une commission technique de hauts fonctionnaires, présidée par M. Rouher. Il la plaida avec tant d'autorité, à vingt-quatre ans, qu'on lui fit dire qu'il serait très bien au conseil d'Etat, même comme maître des requêtes. Il n'entendit pas.

Il commençait à écrire. Il se donnait aux études historiques où il paraît s'être formé surtout lui-même. Il publiait des comptes-rendus de livres dans une petite revue sérieuse, l'*Athenæum français*, des articles de fond dans la *Revue contemporaine*. Il allait écrire au *Correspondant*.

C'est en 1856 qu'il commença de collaborer à cette revue qui

[1] La translation de la préfecture de Montbrison à Saint-Etienne, qui fut alors empêchée, mais qui semblait inévitable, eut lieu en 1855.

prenait au même moment un essor nouveau en devenant à la fois l'organe d'une opinion catholique très déterminée et celui des catholiques illustres qui incarnaient cette opinion. Depuis, au cours de chaque année, sauf durant celles qui remplirent sa vie publique, sa signature y parut souvent. J'ai feuilleté ses trois articles de 1856. Le premier est sur Bodin[1], publiciste austère, mais curieux. C'était un fragment d'une plus longue étude qui paraît avoir été le point de départ de ses travaux sur le seizième siècle. Cette époque, touffue et mêlée, l'intéressa pour les problèmes religieux et politiques qu'elle présentait à son esprit. Elle lui inspira un sentiment ferme et délicat de la réelle complexité des choses, le goût de la comprendre et de la démêler, et aussi, avec le culte de la vieille France, royaliste et catholique, un amour sincère de la tolérance et de la liberté. Les autres articles étaient une longue et consciencieuse étude[2] sur deux volumes de l'*Histoire du Consulat et de l'Empire*, un compte-rendu plus bref de l'admirable livre de Tocqueville, *l'Ancien Régime et la Révolution*, qui devait lui donner l'idée d'écrire, quelques années, plus tard, son livre *la Révolution et l'Empire*.

Ces articles, surtout le second, furent remarqués et trouvèrent des lecteurs tels que MM. Guizot et Villemain. Ils le firent entrer de plain pied dans la maison où il fut admis très jeune au conseil de rédaction. Les hommes éminents qu'il y rencontrait fixèrent pour toujours les idées qui devaient diriger sa vie. Au foyer du plus grand d'entre eux, il devait fixer sa vie elle-même. Quand, le 16 septembre 1858, le père Lacordaire bénit un mariage dans la chapelle de madame Swetchine, à l'hôtel de Luynes, il prononça des paroles d'une suavité, d'une profondeur d'émotion qui, écrivait, le soir même, sur son carnet, M. de Montalembert, m'arracha des larmes bien douces. On ne peut pas ne pas évoquer ces larmes, cette éloquence et ces souvenirs. Mais, en rappelant ce qui devait être rappelé, il ne faut pas essayer de dire ici ce qui ne peut être dit.

Je ne retracerai pas non plus les figures de ces hommes, un Montalembert, un Dupanloup, un Falloux, qui, avec d'autres, tels qu'un Augustin Cochin ou un Albert de Broglie, fixèrent, comme

[1] 25 mars 1856, *Un Publiciste du XVIe siècle et la Monarchie française, Bodin et son temps.*

[2] 25 septembre 1856. — Pour cette étude, le jeune Forézien s'était procuré, sur les démêlés de Napoléon avec le pape, des documents provenant du cardinal Fesch qu'il obtint de Mgr Lyonnet, prêtre du diocèse de Lyon, alors évêque de Saint-Flour et depuis archevêque d'Albi, qui en avait hérité à la mort du cardinal.

je l'ai dit, définitivement les idées du jeune Forézien, en même temps que le charme et l'esprit élevé d'une jeune fille fixaient à jamais son cœur. Il me répugnerait de le faire trop brièvement. M. de Meaux était né le disciple de ces hommes illustres; il devint un fils pour l'un d'eux, un ami pour les autres. Il les entoura durant leur vie d'une affectueuse vénération; il demeura, tant qu'il vécut lui-même, leur défenseur et leur témoin.

*
* *

Je tiens, à propos de cette commémoration domestique, à rester, autant que possible, dans mon Forez. Le mariage du vicomte de Meaux avec mademoiselle de Montalembert paraissait devoir l'en éloigner; il l'y ramena, après l'avoir conduit à Venise et à Rome[1]. Il semble qu'il ait alors songé à élargir le cadre de son influence et de ses ambitions foréziennes; il commence du moins à manifester ces dernières, autant que le régime le permet. Il prend part à des réunions, à des comices, à des congrès, où son don de parole et son talent d'exposition peuvent se révéler. C'est à cette époque qu'à l'occasion d'un congrès archéologique, en 1862, à Saint-Etienne, il écrivit son *Etude historique sur le Forez*, prélude à la présidence de la Diana. Cette étude voyait le jour l'année même de la fondation de la Société. Et, peu de temps après, il avait un entretien curieux avec le fondateur même, M. de Persigny. C'était un adversaire politique, mais c'était aussi un compatriote avec qui l'on pouvait toujours s'entendre sur le terrain forézien. D'une vieille salle forézienne restaurée, il fit le siège d'une société qui ranima l'esprit forézien. On a pu dire excellemment qu'il s'était « préparé un lieu, en France, où son nom ne sera jamais prononcé qu'avec respect ».

Deux fois, M. de Meaux, sous le régime qu'incarnait, dans notre pays, M. de Persigny, se présenta à des élections législatives en Forez, combattu par l'administration du régime. Avant la seconde de ces élections, M. de Montalembert, atteint d'une crise très grave du mal qui allait l'emporter, lui faisait tenir ces lignes : « Si l'on me donnait à choisir entre l'élection de mon gendre et ma guérison, je préférerais que Camille soit élu. » Tout semblait

[1] L'autobiographie de M. de Meaux contient des détails intéressants sur ce voyage à Venise pour voir le comte de Chambord, et surtout sur le séjour à Rome, auprès de Mgr de Mérode, oncle de madame de Meaux. Elle en contient aussi sur deux autres voyages à Rome, l'un au moment du concile, l'autre en 1888. A ce dernier se rapporte le récit d'une audience, fort importante, du pape Léon XIII.

préparer, en effet, ce gendre à une vie publique dont la durée lui fut bien parcimonieusement mesurée. Il ne put la commencer qu'en 1871, après nos désastres et la disparition de celui qui sacrifiait généreusement sa vie pour la lui assurer. Il dut la terminer dans toute la force de l'âge et du talent, au début de 1879, peu après l'échec de la tentative du 16 mai. Huit courtes années, dont il faut encore retrancher la dernière, où le ministre tombé était réduit à l'impuissance, voilà tout ce que sa fortune politique lui a réservé.

Cette carrière si brève fut active, même brillante. Dès qu'il parut à Bordeaux, puis à Versailles, son remarquable talent de parole, ses relations, les points de contact et d'affinité qu'il avait avec les dirigeants d'alors lui firent une belle situation sur les bancs de l'Assemblée nationale, et le mirent lui-même au nombre des dirigeants. Il était, si je puis dire, le député-né de cette Assemblée nationale, à laquelle de toutes parts on a commencé à rendre pleine justice, dès que l'on a considéré son œuvre historiquement. Il incarnait admirablement l'esprit, les tendances et les aspirations des collègues de son opinion. Le livre où il a raconté ses souvenirs dépeint, fidèlement et impartialement, son état d'âme et de cœur. A ce point de vue, et pour l'histoire de faits très importants, il est un document de premier ordre, sans lequel cette époque ne pourra plus être racontée.

Je ne puis le suivre ici sur ce terrain. Il fut deux fois ministre de l'agriculture et du commerce. Homme d'études et d'idées générales, il connaissait et pratiquait l'agriculture en bon père de famille, en excellent forestier[1], en témoin intelligent des progrès accomplis par ses amis sous ses yeux. Un agronome forézien[2], fils d'un de nos grands agriculteurs, a dit les services qu'il rendit à l'agriculture française. J'aimerais signaler les services qu'il put rendre comme homme politique à la *Diana* et aux monuments de sa province. Il se dépensa inutilement, hélas! mais très activement pour sauver la chapelle de La Bastie. Il ne put empêcher le crime inexpiable où le Forez n'eut rien à se reprocher. Mais à l'heure où l'on tente un effort méritoire pour conserver avec le paysage de l'*Astrée*, le château des d'Urfé dans l'état, encore si touchant, où l'injure des temps et la barbarie des hommes l'ont amené, j'ose mettre cet effort sous sa protection.

[1] Voir sa brochure le *Progrès agricole dans la plaine du Forez depuis cinquante ans*, Montbrison, 1895.

[2] *Un grand ami el bienfaiteur des agriculteurs. — Le vicomte de Meaux*, par le comte Alfred de Poncins.

*
* *

Retiré de la vie politique, il eut à se décider un jour s'il choisirait d'habiter, la plus grande partie de l'année, Paris ou le Forez. Qu'il choisît le Forez, toute sa vie semblait l'y pousser. Mais qu'il ait eu le droit de songer à l'autre établissement, on peut bien l'admettre. En consignant dans son autobiographie cette délibération intime, il semble se demander s'il ne perdit rien à la résolution qu'il avait prise et qu'il ne regrettait pas. Il est possible, en effet, qu'à Paris il eût trouvé plus de facilité à travailler à ses œuvres historiques, plus de facilités pour les faire apprécier. La renommée n'est pas un écho spontané; la plus sérieuse, autant et plus que l'autre peut-être, a besoin souvent d'être sollicitée. Portant un beau toast au grand secrétaire de la Diana, Vincent Durand, il ne pouvait s'empêcher de constater que cet admirable savant avait vécu en dehors des lieux « où les renommées se fabriquent ». Songeait-il que lui-même les avait un peu abandonnés pour vivre en Forez?

Les trois volumes d'histoire sur les luttes politico-religieuses[1] des seizième et dix-septième siècles représentent un des efforts de sa vie. Je ne puis en parler avec l'étendue et la connaissance du sujet qu'il faudrait. Un de nos meilleurs historiens, M. Pierre Imbart de la Tour, qui poursuit un grand et bel ouvrage sur la Réforme, m'a toujours dit que cette œuvre historique de M. de Meaux était sérieuse et remarquable : il est de ceux qui peuvent la juger. Il est possible que l'avenir en tienne plus de compte que de livres dont il a été parlé davantage. Je traiterais moi-même, avec plus de sécurité, du volume sur *l'Eglise catholique et la Liberté aux Etats-Unis*. C'est le témoignage d'un observateur très intelligent et impartial, rapporté d'un voyage aux Etats-Unis, publié avant les discussions provoquées en Europe autour du catholicisme d'outre-mer. J'en ai entendu à Rome faire

[1] *Les Luttes religieuses en France au XVIe siècle*, 1879 (Plon). — *La Réforme et la politique française en Europe jusqu'à la paix de Westphalie*, 2 vol. 1889 (Perrin). Son premier projet datant des années d'étude sur l'Empire, et vivement encouragé alors par M. de Montalembert, était d'écrire une histoire générale de la liberté de conscience en Europe. Un article remarquable, publié dans le *Correspondant* du 10 mai 1868, à propos de la traduction d'un livre de Cesare Cantù, *les Hérétiques d'Italie*, semble un fragment ou une préparation de cet ouvrage. Je me permets de le signaler, parce qu'il s'agit de questions que je crois connaître au mieux. L'histoire religieuse de l'Italie et celle de la papauté y sont abordées fort sérieusement et traitées largement.

un vif éloge et certifier l'exactitude par des évêques d'Amérique; je l'ai vu louer aussi par des Américains protestants. Il a été traduit aux Etats-Unis.

Ce livre, qui étudie une Eglise séparée de l'Etat, pourrait nous conduire à ses idées sur la crise religieuse française et aux sentiments qu'elle lui inspirait. Je crois connaître ces idées et ces sentiments. Il n'était pas de ceux qui pouvaient prendre cette crise légèrement. Elle atteignait à ses sources vives ce catholique de vieille roche, disciple de tant de grands catholiques, fils adoptif de ce Montalembert, dont il a écrit la biographie, et publié les derniers discours, le petit-fils du Trappiste, l'élève du père Surieux. Il avait été toute sa vie, grâce à un sentiment personnel et héréditaire, l'ami des prêtres de son pays qu'il retrouvait souvent, à la *Diana*. Comment ne se serait-il pas préoccupé de questions qui intéressaient leur sort et leur recrutement? Mais s'il était douloureusement ému au spectacle de tant de ruines et de confusion, sa connaissance de l'histoire lui montrait dans le passé d'autres crises qu'il jugeait plus graves, et sa foi ne lui permettait pas de croire que son Eglise ne surmonterait pas celle-ci. Ce qui frappait en lui, quand on abordait cet homme qui paraissait avoir servi des causes vaincues, c'était, avec sa confiance, son optimisme généreux.

Il était généreux parce qu'il était bon essentiellement. La bonté sans laquelle manque à la vertu le sourire et à l'intelligence le rayonnement, dominait et pénétrait chez lui l'intelligence et la vertu. Il souriait, son sourire pouvait rayonner. Il avait la conscience tranquille. Où qu'il l'examinât, elle n'avait rien à lui reprocher. Entouré d'affections et de souvenirs, dans la sérénité d'une vieillesse qui conservait toute la jeunesse du cœur et toute l'activité de l'esprit, il pouvait contempler son existence en songeant à celles qui viendraient après lui. Il savait qu'il serait continué. Au soir de sa vie, devant le spectacle de ses montagnes, il pouvait se consoler d'avoir manqué quelques succès, de n'avoir pas eu certains honneurs, en regardant jouer ses petits-enfants.

*
* *

Son beau dévouement forézien devait trouver sa récompense dans l'estime universelle qui l'environnait. Qu'on eût ou non son opinion sur tel acte de sa vie publique, cette estime qui avait toujours débordé, pour lui, les marges de la politique, n'était plus discutée. Une situation exceptionnelle lui était acquise, reconnue par tous. Arrière-petit-fils des lieutenants au bailliage,

héritier du manoir en ruines, berceau des d'Urfé qui furent « grands baillis » de la province, il tenait de l'opinion une charge qu'il ne devait qu'à lui-même, une charge désintéressée ; il était devenu le bailli moral du Forez.

La société de la Diana avait consacré cette charge en l'appelant à la présider. Si j'ai pu dire qu'il était né pour écrire au *Correspondant*, ou pour siéger à l'Assemblée nationale, ne pourrais-je dire qu'il était né pour être président de la Diana? Ce sont les trois termes de sa carrière, ils la résument très bien à mes yeux. Il apportait son nom et sa situation personnelle, la Diana lui apportait dans le présent un hommage forézien qui lui était sensible, une tâche que toute sa vie l'avait disposé à remplir, et pour le passé, l'histoire du pays qu'il aimait le plus.

Deux présidents avaient, avant lui, parfaitement rempli la tâche, laissant, l'un et l'autre, cette société plus active et plus brillante qu'ils ne l'avaient reçue. M. de Meaux a rendu lui-même à M. Testenoire-Lafayette et au comte Léon de Poncins[1] l'hommage qui leur était dû. Commémorer les amis, les bons Foréziens disparus, il s'acquittait pieusement de l'office, l'un de ceux qui lui tenait le plus à cœur parmi ceux de la fonction qu'il exerçait. Entretenir toutes les traditions d'une petite province, y protéger l'œuvre du passé, qui est l'ornement du présent et peut-être le germe de l'avenir ; encourager les vivants à n'oublier aucun de leurs morts, ceux d'hier, ceux d'il y a très longtemps, voilà comme il comprenait la fonction. En est-il une plus noble, plus nécessaire? En est-il une qui pouvait lui convenir mieux?

On m'a dit que, conduisant à Montbrison, comme ministre du 16 mai, au mois de septembre 1877, le maréchal de Mac-Mahon, il lui avait demandé, au plus fort de la lutte ardente, à la veille des élections, devinez quoi?... L'érection, au fronton de la Diana, d'une statue de Jean Ier, comte de Forez. Je serais capable de ne pas regretter la statue outre mesure, mais son idée me plaît et surtout il me plaît qu'il l'ait eue à ce moment.

Plutôt qu'à la façade une statue du grand comte qui construisit la Diana, je goûterais, je l'avoue, dans la salle, à côté du buste du vicomte Camille de Meaux, un buste du chanoine de La Mure. Il l'aimait beaucoup, il le citait souvent ; je l'aime de l'avoir aimé. Il est au temps de La Mure[2] des écrivains français plus rares, même

[1] Un article de M. de Poncins a paru dans le *Correspondant* du 25 janvier 1861. M. de Meaux y a également rendu compte, le 25 février 1866, d'un livre de son ami.

[2] Jean-Marie de La Mure est un excellent érudit forézien du dix-septième siècle, chanoine de la collégiale de Notre-Dame d'Espérance,

des érudits de plus large envergure que notre annaliste local; il n'en est pas pour moi de plus délicieux; M. de Meaux avait pratiqué plus de choses, vu plus de gens que ne fit celui qui vécut toujours à l'ombre de sa collégiale, dans son « cabinet d'études et de piété », recueillant les antiquités vénérables du Forez. Par l'esprit, il le dépasse sur bien des points, son cœur l'égale dans leur affection commune pour leur petit pays.

Son image devait être dans la salle forézienne, parmi les livres et les collections, devant les témoignages du passé qu'elle encouragera doucement encore les vivants à feuilleter. Elle est un souvenir; elle sera un exemple. Là on la reconnaîtra toujours, là rien ne troublera sa paix. Mais si, par la porte entr'ouverte, quelque enfant de la ville, jouant dans ces rues qui semblent un cloître endormi, pénètre jusqu'à la salle auguste et réservée, je ne pense pas qu'il faille lui interdire de regarder une figure loyale. Fût-il fils ou petit-fils de ceux qui lui refusèrent leur vote, ne sût-il rien de lui, elle pourra lui parler. C'est l'image d'un honnête homme qui fut plusieurs choses, orateur, historien, bon Français, catholique intrépide, et aussi un admirable Forézien.

Pierre de Quirielle.

à Montbrison, auteur de nombreux ouvrages sur l'histoire et les antiquités de son pays. M. de Meaux a donné, dans le *Correspondant* du 25 octobre 1861, un article sur son *Histoire des ducs de Bourbon et des comtes de Forez*, publiée par Chantelauze, un autre Forézien.

LES ŒUVRES ET LES HOMMES

CHRONIQUE MENSUELLE

DU MONDE, DES LETTRES, DES ARTS ET DU THÉATRE

Les tremblements de terre en Provence. — Les procès scandaleux. — Un nouveau témoignage sur le syndicalisme. — Un mot de M. le Comte de Paris sur la question des syndicats. — La manifestation des « lads » à Auteuil. — Ce qui finira par arriver. — Un pauvre homme riche. — Après le magasin, le palais. — L'or et M. Chauchard. — Les dons. — Des toasts historiques : patricien, génie, souverain, hercule, demi-dieu. — La bonne opinion déçue. — La notion du droit romain en baisse. — Une autre façon de comprendre les devoirs de la richesse. — M. Carnegie et ses fondations. — La « caisse des héros ». — La Correspondance de Victor Hugo avec Paul Meurice. — Flatteries sincères et pernicieuses. — Boustrapa. — Le chêne ou le sapin du trône. — Un volume sur le duc de Morny. — La presse parisienne en 1852. — Tirage quotidien et vente au numéro. — Le tarif des cris séditieux il y a cinquante-sept ans. — La mort de M. Ernest Naville. — Son dernier ouvrage. — Le « minimum » ou « l'essentiel ». — Les revendications d'un protestant en faveur des catholiques. — Ernest Naville et Ollé-Laprune.

L'habitude émousse la sensation, nous disait-on en philosophie. Quelle triste preuve nous en fournissent, une fois de plus, les événements ! Avez-vous remarqué le peu d'émotion soulevée dans le public par la première annonce du récent tremblement de terre en Provence? Seulement trois ou quatre douzaines de morts? Si peu de chose! A ce point que, d'instinct, la presse quotidienne en augmentait presque le nombre pour « corser » la catastrophe... A voir sincèrement les choses, l'impression, au début, fut celle d'un fait divers un peu plus grave qu'à l'ordinaire, voilà tout. D'abord c'était dans le Midi où l'on exagère si vite, pensait-on. Il fallut les premières photographies des ruines de Rognes et de Saint-Gannat pour documenter l'authentique frisson que n'avaient pas réussi à produire les simples manchettes des journaux annonçant le trouble sismique.

La sensibilité publique a subi un tel entraînement dans

l'énorme, depuis peu d'années, qu'elle est moins émue par la réalité même prochaine que par la forme subitement agressive des nouvelles qui l'atteignent. La Montagne Pelée, les Calabres, Messine, Courrières, l'*Iéna*, avec leurs longs appels funèbres auxquels tant d'absents ne répondent plus, ont, pour ainsi dire, lassé la faculté de sentir. Nous sommes au régime des cataclysmes. Les catastrophes nous émeuvent à peine. C'est bien, sans doute, ce qui explique certaines apathies. A moins de cent morts, le Président de la République ne bouge pas. Il faut bien se fixer un tarif protocolaire dans ce débordement de calamités!... Quant à l'opinion, elle a un autre criterium pour doser sa tristesse : ce sont les galas. Tant qu'il n'y a pas de gala « au profit de », elle se réserve. Simple émotion de seconde classe. Mais si les ordonnateurs de ses pompes funèbres organisent une représentation de gala, un « bénéfice », elle comprend que c'est grave et se dispose à monnayer gaiement ses condoléances. Ce n'est peut-être pas d'une mentalité très relevée, mais veuillez réfléchir à ce qui se passe sous nos yeux, et vous conviendrez de la vérité de ces constatations.

Nous sommes, d'ailleurs, à un régime de surmenage où sont en train de sombrer plusieurs de nos essentielles qualités. L'étalage de turpitudes que des « causes » sensationnelles renouvellent sans arrêt, finit, sans qu'on s'en doute, par altérer jusqu'au tréfonds la conscience générale. C'est comme un rouage fort délicat qui s'encrasse. Il faudrait ce que les horlogers appellent un nettoyage complet pour le remettre en état. Et les horlogers moraux se font rares. Le métier est dur. La vocation y est indispensable en même temps que l'aptitude. Et l'on préfère remplacer le fin rouage par de la camelote à vil prix. De la sorte, tout s'abaisse : le goût du consommateur en même temps que la valeur de l'objet convoité. Rarement, autant qu'aujourd'hui, les pouvoirs publics ont favorisé ce frelatement de la conscience. Les procès se multiplient où le scandale s'affiche, où déborde l'immoralité, où triomphe l'intrigue. On a la sensation que sous les formalités officielles, sous les « instructions » qui s'enchevêtrent, les non-lieu qui se préparent, les enquêtes qui se contredisent, chemine une volonté latente, habile, tenace, et sûre de l'avenir parce qu'elle le crée. Avec l'aide indispensable de certains magistrats, malgré l'austérité de beaucoup d'autres, cette volonté arrive à fabriquer la justice avant de la faire rendre. Et cela est grave. D'autant plus grave, qu'une fois portée à la suspicion, la conscience publique risque de ne plus croire même à l'évidente probité. C'est le châtiment des trom-

peurs de n'être point crus même lorsqu'ils sont sincères. Et quand une nation se persuade qu'elle ne peut plus avoir foi dans la Justice, elle est à la veille de vouloir se faire elle-même justicière. Il semble bien que la magistrature commence à s'en rendre compte. Elle aura quelque peine à remonter un courant déjà rapide; mais elle sera elle-même étonnée de l'aide qu'elle trouvera dans un pays dont une des plus singulières facultés est de mettre de l'idéalisme jusque dans ses excès!

C'est même ce qui rend si épineuse et si difficile à résoudre la question sociale. Et pourtant, quels pas de géant n'a-t-on pas faits depuis peu de temps dans la route qui mène vers la solution : route encombrée d'obstacles, traversée d'ornières, dangereuse souvent, mais route tout de même ouverte, et où, désormais, bon gré, mal gré, tout le monde est engagé. J'en trouve une récente preuve dans un très intéressant et « suggestif » article publié par M. Henri Leroy dans les *Etudes* du 5 mai, a propos de la « grève des postiers ». Cette étude, d'une netteté de conception tout à fait remarquable et d'une belle confiance, parut presque en même temps que la conclusion de M. Lamy à son travail sur Bergasse, où étaient si lumineusement exposés la raison et l'avenir du syndicalisme. Et cette coïncidence est, à elle seule, un éloquent indice de l'état des esprits. « Si la situation est périlleuse, écrit M. Henri Leroy, en soi elle n'a rien d'injuste; les ouvriers, les employés sont libres de s'organiser entre eux, pourvu que leur droit respecte des droits égaux ou supérieurs. Le syndicalisme avec la grève des postiers a écrit une page de son histoire qui lui fait honneur. Ne pensons pas l'arrêter dans son chemin, puisque aussi bien toute opposition serait inutile; et si nos sentiments sont partagés entre la crainte et la confiance, que cependant la confiance l'emporte sur la crainte. » C'est que pour M. Leroy, — le fondateur de cette « Action populaire » dont j'ai souvent signalé les excellentes publications, — la situation se résume en ces mots : « En haut, on ne voyait pas l'utilité de l'association; en bas, l'on en sent la nécessité. »

Il faut du courage pour déclarer ce qu'a de fondamentalement bon un mouvement dont les manifestations actuelles nous peuvent être ou nous sont préjudiciables. Mais c'est un grand progrès social de savoir constater que, si le capitaliste, le propriétaire, le patron ont souvent de très droites et loyales intentions, même en des actes que les ouvriers peuvent ne pas comprendre, les exagérations et les excès que peuvent mettre les ouvriers dans certaines de leurs revendications ne doivent pas faire méjuger de la justice

de leurs vœux. Tout est là : dans la loyauté réciproque. Et il n'est pas si facile peut-être qu'on le croit d'être tout à fait sincère en des questions qui se résument en questions d'intérêt. Pour les résoudre, le syndicalisme, sainement compris de part et d'autre, offre des ressources trop négligées jusqu'ici et dont on voit ce qu'en espèrent, comme tant d'autres, les *Etudes*.

« En déniant aux ouvriers le droit de se syndiquer, écrit, de son côté, M. de Lamarzelle, on a rendu révolutionnaire le mouvement qui, probablement, ne l'eût pas été sans cela, qui n'eût été que ce qu'il doit être, purement corporatif. »

Et M. Henri de Larègle écrit délibérément, dans le *Soleil*, en parlant des difficultés opposées par certains patrons à la création de syndicats indépendants :

On ne peut imaginer une tactique plus dangereuse. Elle justifie dans une certaine mesure la révolte des travailleurs. Elle amène des représailles et perpétue les haines sociales. M. le comte de Paris s'était efforcé d'empêcher la bourgeoisie industrielle de commettre cette faute impardonnable. Est-il nécessaire de rappeler ici les ouvrages, les brochures, les discours de ce grand Prince en faveur du droit d'association? Certains conservateurs s'étant effrayés d'une brochure où le prince se montrait particulièrement sévère pour ceux qui refusaient aux ouvriers le droit de se syndiquer, M. le Comte de Paris écrivait au colonel de Parseval : « Quant aux purs conservateurs, je savais bien que je les effaroucherais. Mais je tenais justement sur une aussi grave question à ne pas rester solidaire de leur politique d'autruche qui les conduira aux abîmes s'ils y persistent. »

Parole prophétique qui ne s'est que trop réalisée! Les industriels comprendront-ils qu'ils ont une lourde responsabilité dans les événements qui se préparent? Pour rétablir l'ordre et l'harmonie sociale, il faudra rappeler aussi bien les détenteurs du capital que les ouvriers à une plus juste compréhension de leurs devoirs et de leurs droits réciproques.

Ce sont des pensées qu'il est bon de ne pas perdre de vue dans les conflits qui deviennent de plus en plus nombreux et auxquels on peut très justement appliquer la parole : *vincere in bono malum*. Cela n'empêche pas de stigmatiser, ainsi qu'il convient, les manifestations comme celles qui ont marqué la journée des courses d'Auteuil, dimanche dernier. On connaît les faits : les chevaux engagés empêchés d'arriver à la piste, tentative d'incendie des obstacles, attaques brutales contre les coureurs militaires; tout cela parce que les « entraîneurs » sont hostiles aux demandes du syndicat des « lads » ou garçons d'écurie. Je confesse mon incompétence dans la question d'espèce. En tout cas, il est inadmissible que des revendications même justes aboutissent à la violence et à l'incendie! Les syndiqués protestent eux-mêmes

contre ces violences et les attribuent aux révolutionnaires qui ne manquent jamais l'occasion d'exploiter au profit de la C. G. T. les mouvements populaires. C'est affaire à eux de s'en désolidariser. Mais ce n'était certes pas leur droit de s'opposer à l'exercice d'une occupation en dehors de leur métier spécial. Il n'y a pas là de syndicat qui tienne. Le syndicat est essentiellement professionnel et doit le rester pour demeurer légitime. Du moment où il émet la prétention de régenter une autre profession que celle propre à ses membres, il devient révolutionnaire; et voilà, sur le fait, la distinction fondamentale qui sépare le droit de l'abus.

A quelque chose peut-être malheur est bon. Et il me paraît résulter de cette échauffourée deux choses. D'abord l'on aura, je l'espère, désormais conscience que les institutions de luxe ne sont pas à l'abri du sabotage révolutionnaire, même quand elles fournissent une importante contribution à l'assistance publique, comme les courses; et cette leçon n'est peut-être pas inutile à certains, qui s'imaginaient à tort être en sécurité dès l'instant qu'ils faisaient la part du feu : contre l'anarchie il n'est pas de popularité qui préserve. Ensuite, que si l'on répondait à la provocation par un acte de vigueur, le provocateur s'évanouirait à l'instant. Je n'en veux pour preuve que l'arrivée des deux chevaux de course conduits en automobile. Quand le groupe des lads voulut l'empêcher de passer, le chauffeur, a-t-on dit, mit sa machine à la troisième vitesse en criant : gare; et il fila comme une trombe au milieu des tapageurs ahuris. Il est bien probable que s'il eût blessé quelque manifestant, il eût été condamné, et c'est précisément ce qui fait la crânerie de sa décision. Le jour où l'on voudra bien répondre aux énergumènes, — ce qui ne veut pas dire aux syndicalistes dans l'exercice de leur *droit*, — sur le ton et avec les allures qu'ils prennent eux-mêmes, on sera stupéfait de la simplification d'une situation qu'embrouille surtout la timidité des boycottés. Une bonne claque donnée à un gamin au moment opportun serait souvent le vrai moyen de l'empêcher de finir en prison après un mauvais coup. Cette moralité... frappante simplifierait, à un degré insoupçonné, les neuf dixièmes des conflits que la volontaire mollesse de la défense ou de la répression envenime, exalte, exacerbe au lieu de les résoudre. Et cela est tellement clair, que de ne pas recourir à ce moyen, au tout début et quand il serait efficace, équivaut à coopérer au conflit, malgré la phraséologie habituelle par laquelle on se vante de le faire cesser. C'est l'histoire de toutes les tristes agressions de ces dernières années. Plus la défense, plus la répression est tardive, plus elle est dangereuse, brutale et risque d'être fatale. Cela est

de simple bon sens; et nos maîtres du jour accumulent tant de sottises dangereuses qu'ils finiront par acculer l'individu, l'homme qui tient à sa peau, à prendre lui-même la responsabilité immédiate et personnelle de sa défense. Or le jour où quatre ou cinq gaillards résolus à ne pas se laisser emb... nuyer, auront procédé de leurs propres mains chacun à sa police particulière, vous serez étonnés de voir les gens cesser incontinent de s'occuper de ce qui ne les regarde pas. Ce n'est certes pas là de la civilisation raffinée, et il est évidemment fâcheux pour un contribuable de payer afin que la police le protège et d'être obligé de se protéger lui-même. Mais ce n'est tout de même pas une raison parce qu'on perd son argent, pour perdre aussi sa juste liberté.

L'essentiel est de laisser chaque chose à sa place. Et il est, par exemple, évident que nul n'aurait à s'occuper du testament de M. Chauchard si l'on n'avait jugé bon de le faire connaître à la foule. Mais, puisqu'il fut offert à notre admiration et à notre étonnement, nous avons le droit de l'apprécier. Or, en deux mots, cet homme riche s'est révélé un pauvre homme. Il a surpris jusqu'à ses héritiers, dont plusieurs se sont louablement empressés de réparer, à la hâte, quelques oublis un peu criards. Il avait une occasion rare de réhabiliter ce mot de parvenu, à qui ses pareils ont conquis une si fâcheuse renommée, et il n'a pas eu l'esprit de la saisir! Ce calicot triomphant n'a même pas eu la bonne idée de penser à ceux qui n'ont pas de chemise. Son métier, son passé, sa mémoire, il pouvait tout honorer en assurant annuellement un bon trousseau aux jeunesses pauvres qui veulent se marier! Les pauvres, il s'agissait bien de cela! Il lui fallait la compagnie des riches. Il avait la hantise du Louvre, et après le magasin, il voulait le Palais. Il l'aura, avec une salle spéciale où seront exposés les tableaux qu'il a légués au Musée national. Cela est un geste superbe, mais unique. La collection des maîtres de 1830 qu'il avait réunie compte, dit-on, des merveilles. Je le crois volontiers, puisqu'il ne les choisissait pas lui-même. En compte-t-elle autant qu'on le dit? Il faudra voir; il est bien rare que ces collections particulières ne recèlent pas des numéros qui ne sont pas toujours des « numéros un ». Mais on a cité de tels noms et de tels titres, que le don est vraiment royal. Nous ne lui chicanerons pas notre part de reconnaissance. Le malheur est qu'au fond, en préparant le cadeau, c'est moins à l'éducation et au plaisir esthétique des générations futures qu'il songeait, qu'à sa propre vanité. Et encore, s'il faut en croire une interview de l'héritier chargé par lui de l'aménagement de la collection, c'est moins à M. Chau-

chard qu'à M. Leygues que le Louvre en serait redevable. C'est comme j'ai l'honneur de vous le dire. En ces derniers temps, paraît-il, le millionnaire fut sur le point de céder ses tableaux à des Américains qui les guettaient. Mais M. Leygues intervint, exposa, démontra, supplia et vainquit. C'est lui-même qui le dit. De sorte que le malheureux M. Chauchard n'aurait droit, en réalité, qu'à une reconnaissance écornée! Ne trouvez-vous pas exquise cette confidence du nouvel organisateur de la victoire artistique? S'il avait pu prévoir ce coup posthume, M. Chauchard eût sans doute rappelé que le silence est d'or, et cela ne l'aurait pas changé de ses préférences, car il raffolait de l'or. Il avait disséminé dans ses pelouses de Longchamp des animaux en or; à une fillette de trois ans il offrait un petit Chauchard en or; il rêvait pour son cénotaphe d'un buste en or; il s'est fait ensevelir dans un drap d'or... L'or était maître de ce roi de l'or; et l'on pourrait chanter avec Lescaut, de *Manon* :

Et c'est ce bruit, ce bruit charmant,
Qui lui sert d'accompagnement!

Que d'or! Que d'or! Et avec tant d'or, pas un sol, en dehors du Louvre, à une œuvre de philanthropie générale! Il y a des gens qui meurent de la peste, ou de la maladie du sommeil, et des hommes de science qui meurent à la recherche du vaccin qui en délivrera l'humanité; il y a l'Institut Pasteur, les sanatoria pour tuberculeux, les colonies de vacances, les retraites pour soldats et pour marins, tant et tant d'autres œuvres à faire vivre ou à créer. Rien de cela n'a tenté sa générosité dernière. Pendant sa vie, tous les ans de riches subventions étaient libéralement attribuées à maintes institutions d'assistance ou de mutualité. C'est justice de s'en souvenir, mais ne garde-t-on pas le droit de dire qu'il en était payé comptant par les éloges, les dithyrambes, les flagorneries qui lui faisaient une atmosphère de gloire! De plus n'avait-il pas gagné, *à collectionner*, le grand-cordon de la Légion d'Honneur? On avait ainsi, par un accord tacite, reconnu par avance d'hoirie, son legs au Louvre : ce qui, soit dit en passant, donne une particulière saveur à la confidence citée plus haut!... De cette littérature de folle flatterie il nous reste des traces qu'il serait indécent de laisser perdre. M. Leygues était l'habituel discoureur. On a publié ses toasts avec leur date. Ils ont une réelle importance comme marque d'un état d'esprit et comme caractéristique d'une époque. Ou il faut les prendre à la lettre, ou il y faut voir l'art suprême d'une ironie déconcertante : dans les deux cas, ils sont également remarquables. Ils méritent de vivre dans

l'histoire comme des témoins irrécusables. César demeure l'auteur des Commentaires; Napoléon, celui des Bulletins de la Grande-Armée; M. Leygues demeurera l'auteur des toasts à M. Chauchard :

Dans les fêtes que les patriciens illustres de l'antiquité offraient à leurs amis, un convive se levait toujours, et... faisait une libation aux dieux pour les remercier d'avoir fait les fleurs si belles et la vie si douce.

Je suis aujourd'hui chez un de ces patriciens et je demande à porter moi aussi une libation.

Je remercie les immortels au nom de vous tous, Messieurs, et en mon nom, d'avoir donné à ceux qui souffrent et qui peinent un si généreux défenseur, d'avoir procuré aux arts, aux sciences, un protecteur si éclairé et si délicat, d'avoir réservé enfin pour nous un ami si illustre et si fidèle (4 juin 1904).

Et vous, mon cher ami, quand nous vous voyons si droit, le front haut, le regard vif, élégant, inébranlable dans votre force calme, nous songeons à quelqu'un de ces dieux qui, jadis, fuyaient l'Olympe pour vivre au milieu des mortels sans toutefois renoncer à leur jeunesse éternelle et en emportant une partie de leur immortalité. Il y a, en effet, dans votre carrière, quelque chose de mystérieux et d'éblouissant, tant elle fut rapide, féconde et heureuse.

Si ce n'est pas l'existence d'un Dieu, c'est au moins celle d'un demi-dieu (18 novembre 1905).

Vos convives, mon cher Chauchard, vous font une garde d'honneur comme beaucoup de souverains n'en ont pas.

Et n'êtes-vous pas un souverain à votre manière, puisque ce mot signifie ce qui atteint le suprême degré en son genre et que le monde entier proclame que votre œuvre est sans rivale? Cette œuvre, vous l'avez fondée avec la prescience qui caractérise le génie.

Quelle vague d'orgueil doit soulever votre âme lorsque vous regardez en arrière et que vous mesurez le chemin parcouru par le modeste employé du « Pauvre Diable! » Plus obscur fut votre point de départ, plus éclatante et plus rayonnante est la beauté de votre effort.

Lorsque tant d'hommes ont peine à faire œuvre d'homme, vous avez combattu et triomphé comme Hercule.

Depuis la fondation de l'ordre de la Légion d'Honneur, vous êtes le premier, vous êtes le seul représentant de l'industrie et du commerce qui ait été promu à la dignité de Grand-Cordon. Maintenant, vous n'avez d'égaux que les chefs d'Etat et les citoyens illustres qui, par leur vaillance ou leur génie, sont l'orgueil et la force de la patrie...

Certes, il est beau d'avoir son nom inscrit en lettres d'or, comme vous l'aurez, sur le marbre de nos palais et de nos musées nationaux; mais il est beau aussi, et il est plus doux encore, de sentir monter autour de soi comme un encens le respect attendri de la foule, l'affection des amis et la reconnaissance émue des humbles.

Messieurs, en votre nom, je salue le nouveau Grand-Cordon de la Légion d'Honneur. Je bois à notre illustre ami Chauchard, à sa prospérité, à sa jeunesse éternelle! (16 novembre 1907.)

Il faut se borner. Ces quelques pierres donneront une idée du monument. Patricien, Génie, Souverain, Hercule, Demi-Dieu!... M. Leygues aurait pu conduire son Mécène encore plus près de la divinité olympienne. N'eût-ce pas été flatteuse allusion que de lui dire, par exemple : « Chauchard n'est pas tout à fait dieu, mais c'en est la plus grande fraction : c'est zéro dieu 95? » Quand on pense que l'amphytrion recevait ces catapultueuses décharges à bout portant, que cette jolie opération se répétait tous les ans et que, parmi les auditeurs attitrés, figuraient des gens d'esprit, cela donne tout de même une fière idée du pouvoir que l'homme peut prendre sur ses nerfs pour étouffer le fou rire! Le français, dans les toasts, brave la vérité : c'est entendu. Mais, d'habitude, il ne la massacre pas!

Je ne dois pas omettre de mentionner que M. Leygues a reçu en héritage 12 millions (et 15 même si l'on bloque tous les legs faits à sa famille). On l'a beaucoup raillé à ce sujet. J'oserai dire que, surtout, on l'envie. Avant six mois, la raillerie aura passé, les millions resteront, et pour peu qu'il ait la main ouverte, il se fera une renommée de tout repos! Et l'on peut être sans inquiétude : le fondateur des Cadets de Gascogne n'a pas l'habitude de placer son éloquence à toasts perdus.

Il n'en est pas moins vrai que M. Chauchard, malgré ces hyperboles, a été sévèrement jugé pour ses dernières libéralités, s'il est permis de s'exprimer de la sorte. J'admets, *a priori*, que sa fortune soit nette et probement gagnée, et je suis porté à croire que, là-dessus, il est supérieur à beaucoup de ses semblables. Il n'en est que plus éclatant qu'il a déçu la *bonne* opinion que la foule se faisait de lui. On a, tout naturellement, comparé sa conduite avec celle de Mme Boucicaut qui fit d'admirables fondations et laissa des « souvenirs » si intelligemment distribués aux artisans de sa fortune. Même le Conseil municipal de Paris prit une piquante revanche sur la parcimonie de M. Chauchard, en décidant, peu après les obsèques du millionnaire, que, désireux d'honorer les bienfaiteurs de la population parisienne, il donnerait le nom de Boucicaut à une voie de la capitale...

Dans ces appréciations unanimes (c'est la leçon à en tirer), il entre infiniment moins de dépit personnel, même pour les intéressés, que de regret, presque de colère, d'avoir placé M. Chauchard plus haut qu'il ne le méritait. A s'en tenir au droit strict, il n'y a rien à lui reprocher. Il a fait de sa fortune l'usage qu'il a voulu, et le droit romain, base du nôtre, lui donne le *jus utendi et abutendi*. Mais là est la marque d'une véritable évolution dans le sens de la nation. D'instinct, elle se révolte contre cette

maxime. Elle a vaguement l'impression d'une solidarité sociale qu'on ne peut ni ne doit esquiver. Elle ne comprend guère que la majeure part de cette fortune à l'édification de laquelle collaborèrent tant de petites gens, aille à des légataires qui n'y collaborèrent point du tout, tandis que ces petites gens reçoivent quelque maigre souvenir dans un geste détaché. (Je ne parle ici que de M. Chauchard lui-même, dont « l'oubli » fut corrigé par une légataire qui donna un million à la caisse des Retraites des employés du Louvre.) Or, là m'apparaît l'indice d'une évolution, consciente ou non, vers le droit chrétien où règne plus de justice vraie, parce que la justice y va de pair avec l'amour. Et cela n'est point négligeable. Voilà des années que ces idées « nouvelles » font leur chemin dans les esprits, et les *Semaines sociales*[1] contribuent, avec une efficacité toujours grandissante, à les répandre.

Pour ne pas venir du même point de départ, celles de M. Carnegie, le milliardaire, roi de l'acier, aux Etats-Unis, aboutissent à des conclusions analogues; non pas, il est important de distinguer, au point de vue de l'acquisition de la richesse, mais au point de vue de sa distribution. M. Carnegie estime que la richesse doit « unir les riches et les pauvres dans une harmonieuse fraternité ». Mais il n'entend point par là supprimer l'inégalité des situations, essentielle à son avis au développement de la race; et qui dit : harmonie, parle forcément de plusieurs notes et non de la même. Sur la question des héritages, il a des idées fort américaines et indépendantes : il n'estime que l'homme qui se fait lui-même, et, plutôt que « le tout-puissant dollar », il vaudrait mieux, à son avis, laisser à son fils sa malédiction, tous les gros héritages entraînant, dit-il, à des folies. Aussi conseille-t-il de n'en pas laisser, ce qui, en effet, supprime toute tentation !...

Comment ne pas marquer ici l'abîme qui le sépare de M. Chauchard? Voici quel est, d'après M. Carnegie, le devoir de l'homme riche : « Donner l'exemple d'une vie modeste, sans ostentation et sans prodigalité; pourvoir de façon modérée aux besoins de ceux qui dépendent de lui; et, cela fait, considérer tout le surplus de ses revenus comme un simple dépôt qu'il a la mission stricte et sacrée de distribuer de la façon la plus propre à procurer à la communauté les résultats les plus avantageux. »

Il s'en acquitte lui-même avec zèle depuis qu'il s'est retiré des

[1] Je note ici que leur prochaine session se tiendra, dans quelques semaines, à Bordeaux où les organisateurs vont retrouver le patronage du cardinal Andrieu qui leur fut si bienveillant à Marseille.

affaires. Il a déjà consacré 210 millions à fonder 1400 bibliothèques; il a donné 100 millions à l'Institut de Pittsburg, et doté de 50 millions l'école Polytechnique de la même ville. Aux universités d'Ecosse, son pays d'origine, il a donné 75 millions. Pour le Palais de la conférence de la paix, à la Haye, il a donné 7 millions. A l'Université de Paris il a déjà donné une rente de 12 000 francs destinée à favoriser l'étude des substances radioactives, et il a nommé lui-même cette subvention : « Bourses de Curie ». Tout récemment il vient de déposer à la Banque de France 5 millions pour fonder dans notre pays la « Caisse des héros », ce qu'il a appelé en Amérique et en Ecosse où il a déjà pourvu à une fondation semblable : le *Hero Fund.*

Cette œuvre, qui n'aura aucun caractère politique ou confessionnel, est destinée à récompenser les « héros de la civilisation » : médecins, garde-malades, sauveteurs, employés de chemins de fer, etc., blessés au service de leurs semblables. En cas de mort ce sont les veuves ou les enfants qui seraient les bénéficiaires. Tout héros, du reste, quels que soient ses antécédents, sera admis à la dotation à titre de premier essai loyal, afin de lui fournir ainsi le moyen d'un nouveau départ. M. Carnegie n'est pas catholique et il est ultrapacifiste. A combien de patriotes et de catholiques donne-t-il ici l'exemple?

M. Liard, vice recteur de l'Université de Paris, remercia officiellement le donateur dans une séance spéciale à la Sorbonne. A quoi M. Carnegie répondit simplement et modestement : « La Sorbonne m'a fait une allocution qui va bien au delà de mes pensées les plus ambitieuses et de mes mérites réels. En cela, elle a donné une preuve de plus de l'imagination nationale. Le portrait qu'elle a fait de moi ne ressemble guère à l'original. Ma vie et mes actions ont été placées sous un jour bien trop grandiose. Mais, malgré cela, j'ai senti tout le temps que mes intentions étaient bien mieux comprises ici qu'elles ne le sont ailleurs. » On ne le voit guère, après cela, humant le parfum des cassolettes à la Chauchard! Il prendrait, j'imagine, pour des attentats à sa dignité d'homme, les comparaisons foudroyantes où se délectait notre « demi-dieu »!

•

Avouons-le à sa décharge, comment ce malheureux travailleur enrichi eût-il résisté à ce tintamarre? Il est toujours vrai que les pires vanités sont décuplées par les courtisans. Toute notre histoire en fait foi, et l'histoire littéraire comme l'autre, Victor Hugo en fut un des exemples les plus convainquants. La correspondance du poète avec Paul Meurice vient de

paraître[1]. Elle est de premier intérêt pour l'histoire de leurs rapports pendant l'exil. Hugo y est moins guindé que d'habitude, et tout en recevant les hommages avec componction, il se livre avec plus d'abandon et multiplie les termes de tendresse. Parfois, un jaillissement de joie que l'on savoure. En juillet 1862, il va se retrouver à Liège avec Meurice : « Je suis ravi, écrit-il; il me semble que je vais *prendre d'assaut l'aurore!* » Quant à Meurice, c'est bien l'homme exquis, l'ami dévoué, plus que dévoué, c'est un ex-voto qui parle! En tension perpétuelle d'adoration, épiant un regard pour y répondre, un signe pour se précipiter, il est touchant, j'allais dire édifiant. C'est la louange sans interruption. Tout est beau, merveilleux, unique, génial. Et quand la critique fait trop attendre ses éloges, avec quel art berceur Meurice l'explique à son grand ami : « Ce succès prodigieux (des *Misérables*) nuit à un côté du succès. Il offusque bien des gens; de là la froideur de certains critiques fort bien disposés avant l'apparition du livre. Ne cherchez pas, ne voyez pas autre chose dans certains silences, dans certaines réticences. Cela se sent, se voit, se touche. » Et Victor Hugo, quelques jours plus tard, ajoute ce *P. S.* : « Lamartine m'écrit que l'idylle rue Plumet efface tout ce qu'on a écrit dans ce siècle, et que ces quatre volumes sont un chef-d'œuvre unique. En même temps, il semble devenir douteux qu'il en rende compte. Le loisir lui manque, dit-il. » C'est que l'exilé était un terrible teneur de comptes-créanciers!

Je feuillette presque au hasard; Meurice se multiplie toujours au service du génie, se répand en effusions de fougueuse idolâtrie : « Vous n'êtes pas seulement le plus grand, vous êtes le meilleur homme qui soit au monde. Un géant de force et de douceur. Tout ce qui est intelligent en ce temps-ci n'a qu'une chose à demander et à se demander, c'est en quoi il peut vous servir. » A propos du volume sur *Shakespeare* : « Il me semble que cet affluent énorme va exhausser le niveau et précipiter le courant de la pensée du siècle. Je m'en vais faire encore le prophète à bon compte, en vous annonçant un effet capital ». Et tout cela, encore une fois, est touchant; mais il faut bien le dire, devait finir par être pernicieux. Comment résister à une flatterie d'autant plus agréable qu'elle était sincère et venait d'un homme de grand talent comme Meurice. Victor Hugo était déjà trop porté, par sa nature, à partager le monde d'après les hommages qui lui en venaient. D'un côté les enthousiastes : c'étaient les amis; à l'autre bout, les critiques : c'étaient les ennemis; au

[1] 1 vol., avec préface de Jules Claretie. In-12 (Fasquelle).

milieu, les tièdes ou les silencieux : c'étaient les jaloux! Tout se simplifie de la sorte, mais tout finit par se fausser. Il manquait à Victor Hugo un ami qui lui fît son examen de conscience pour lui seul. Le grand poète ne se repliait guère pour réfléchir; il se déployait toujours pour s'étaler.

Dans cette litanie d'affection, il y a pourtant de violentes invectives, c'est contre l'Empire. Les deux amis font assaut de virulence. Ils parlent déjà le langage des abréviations; mais ils n'en sont pas encore aux simples initiales, ils y joignent les premières syllabes des mots : Napoléon III se nomme Boustrapa, en souvenir de *Bou*logne, de *Stra*sbourg et de *Pa*ris! Meurice l'appelle « crétin », Hugo réplique par « la brute de l'Elysée », « le roi de Galérie », etc. Ce n'est pas terrible, et ce leur devait être si agréable! Pour juger ces exaspérations à leur vraie mesure, il faut se souvenir que le poète était en exil.

Même avant l'exil, et quand il s'agissait de Napoléon Ier qui l'inspira si merveilleusement, les critiques tâtillons se font un malin plaisir de le prendre en faute. Ces temps derniers un de nos confrères du *Figaro* furetait dans les réserves de l'ancien « mobilier de la Couronne », en compagnie d'un ébéniste du Garde-meuble qui, devant le trône impérial dessiné par David, se prit à redire les deux vers fameux :

Demain, c'est le sapin du trône;
Aujourd'hui, c'en est le velours!

Puis renversant le meuble, et montrant le grain du bois, à un défaut de la dorure : « Ceci, Monsieur, n'est pas du sapin, c'est du chêne... Victor Hugo rimaillait assez bien, mais il n'entendait rien à l'ébénisterie! » Cet ébéniste est sans quartier : il n'admet pas la licence poétique!...

Sur cette période du Second empire, je viens de recevoir et de parcourir un curieux et amusant volume de M. Loliée sur le *Duc de Morny* [1]. L'auteur termine, par ce 4e tome, son ouvrage sur cette brillante société. Il est bien délicat d'écrire, en citant nommément tous les personnages, l'histoire mondaine d'une époque encore si rapprochée de nous, et qui ne fut pas précisément édifiante. Ce sont, d'habitude, livres que les censeurs vitupèrent en public et dévorent en particulier. J'y vois, moins que l'auteur, de l'histoire; et, plus que lui, du grand reportage, avec les qualités et les

[1] *Le Duc de Morny et la société du Second empire*, 1 vol. in-8°, avec 22 portraits. (Emile-Paul.)

défauts que comporte ce genre et dont le moindre n'est pas l'indiscrétion. Pourtant, et en faisant toutes réserves nécessaires, on y trouve beaucoup plus que des médisances mondaines, un flot d'anecdotes et d'assez nombreux documents. La « Journée d'un ministre » aux premiers mois de 1852 est vraiment bien mise en scène. Il s'agit de Morny à l'Intérieur et de ses rapports avec la presse. C'est tout à fait intéressant... à distance. On n'y allait pas de main morte à cette époque! Toutes les feuilles parisiennes réunies ne fournissaient pas plus de 140 000 numéros par jour, et je reproduis, pour les amateurs de statistique, l'état de la vente *au numéro* des journaux de Paris, au 25 avril et au 25 août 1852 :

	25 avril	25 août		25 avril	25 août
Assemblée nationale. .	390	280	Gazette des Tribunaux.	90	70
Charivari.	100	80	Journal des Faits. .	900	700
Constitutionnel. . .	550	425	Pays.	800	900
Débats.	260	190	Presse.	5000	3700
Droit.	7	40	Siècle.	2500	2700
Estafette.	1500	950	Union.	45	26
Gazette de France. .	90	50	Univers.	12	12

Avec les circulaires sur la presse va de pair la répression des offenses au président Louis-Napoléon. Quelques exemples seulement. Juhéaux a dit que le président est une canaille : six semaines de prison, 100 francs d'amende; — Delacroix a dit que Napoléon est un fripon et ne serait plus là dans six semaines : 10 jours de prison; — la femme Cabaret a dit que le président est un véritable mannequin : 8 jours de prison; — Aucout a dit en parlant des proclamations du 2 décembre : « Qu'est-ce que c'est que ces bêtises-là? etc... » : 10 jours de prison.

C'est leste et décisif! Mais ne vous semble-t-il pas lire quelque compte-rendu d'une audience correctionnelle de nos jours? C'est ainsi qu'on traite maintenant les « camelots du roi », 57 ans après le 2 décembre, sous le régime de la liberté d'opinion et après quelques changements à la présidence...

Combien toutes ces agitations, trépidations et confusions paraissent médiocres quand, après avoir fermé le livre de M. Loliée, on ouvre le dernier ouvrage philosophique de M. Ernest Naville, paru peu de jours avant sa mort : *les Philosophies affirmatives*[1], et où le vénérable patriarche génevois a formulé comme le testament de sa pensée! Ce livre de recherche méthodique laisse une impression de calme profond, de sérénité supé-

[1] 1 vol. in-8°, dans la Bibliothèque de philosophie contemporaine. (Alcan.)

rieure. Il est clair, attirant et bienfaisant. M. Ernest Naville était de ces philosophes qui faisaient au lecteur ordinaire l'honneur et la charité de parler une langue à sa portée, et qui est tout uniment la bonne et saine langue française et non pas une sorte de dialecte hermétique composé de vocables rébarbatifs qui imposent un labeur préalable de déchiffrage et, au lieu de vous guider dans la méditation, vous en détournent. Cela suffirait peut-être à faire sourire les techniciens des nouvelles écoles philosophiques; cela suffira au surplus à lui attirer les lecteurs encore amoureux de phrases claires exprimant des notions qui ne le sont pas moins. Je n'ai pas la prétention d'analyser en quelques lignes un traité spéculatif. Je veux seulement y signaler quelques affirmations, dont on pourra y aller chercher les bases. M. Naville examine et discute le matérialisme, l'idéalisme et le spiritualisme, et se prononce formellement pour ce dernier. « Les savants qui veulent proscrire l'idée de Dieu, conclut-il, et qui affirment que la science démontre la valeur du matérialisme athée sont au nombre de ces enfants terribles qui battent leur nourrice ou de ces enfants dénaturés qui outragent leur mère. » Quant à la doctrine de l'évolution dont on a mené grand tapage, ces temps derniers, à propos des centenaires de Lamarck et de Darwin, et que Herbert Spencer a greffée sur le positivisme, M. Naville n'est pas moins catégorique : « L'évolution, dit-il, qui exprime un fait historique ne fournit et ne peut fournir aucun renseignement sur son origine... La doctrine de l'évolution, sous la fausse apparence d'un système n'en est pas un. Il faut laisser cette doctrine à sa place légitime qui est celle de l'histoire et ne pas lui laisser faire irruption dans un domaine qui n'est pas le sien. »

Est-il besoin d'ajouter qu'il combat, une dernière fois, l'opposition entre la philosophie et les croyances religieuses comme le résultat d'une erreur au sujet de la méthode? L'homme excellent qui vient de mourir à quatre-vingt-treize ans, en pleine lucidité, a consacré sa vie à nier cette prétendue antinomie. Il était essentiellement un « rassembleur », et non un « diviseur ». Son étude religieuse : *le Credo des chrétiens*, est particulièrement caractéristique de sa manière. Elle est tout entière inspirée par ce vœu du « développement de la charité, qui ne permet pas que les diversités se traduisent en hostilités et qui doit éloigner les disciples du Christ des passions mauvaises qui trop souvent se donnent carrière sous prétexte de zèle religieux ». Nul n'a mieux compris et expliqué, en ces matières, la pensée profonde du philosophe que M. Ollé-Laprune dans l'article qu'il donnait, le 25 décembre 1890,

au *Correspondant*, sur le *Jubilé de M. Naville*. J'aime à citer ces lignes du maître regretté :

Quand M. Naville cherche ce qui peut être mis au-dessus de tout débat, il a en vue non un *minimum*, mais ce qui est l'*essentiel*, et l'essentiel en ce sens précis que c'est ce sans quoi rien ne demeure. Ce n'est pas ce qui suffit, c'est l'indispensable fondement. Dans l'ordre des vérités chrétiennes, « la réalité du Dieu destinant sa créature à la vie éternelle, le péché de la créature qui la sépare de son Dieu, la grâce de la rédemption qui l'y ramène », voilà « les bases de l'Evangile ». Or, « on nie Dieu, on nie Jésus-Christ, on nie la vie éternelle. La lutte est ouverte, la lutte est manifeste », en Allemagne, en France, partout. Est-ce le moment de se combattre entre chrétiens? « Je me sens plus pressé de contredire celui qui nie mon Dieu, que de contester avec celui qui l'adore. Je me sens plus pressé de contredire celui qui nie mon Sauveur que de bien établir tous mes dissentiments avec celui qui place son espérance dans la croix et la résurrection de l'Homme-Dieu. » Donc, « que tous ceux qui croient encore à Dieu, à l'âme, au devoir, à la sainteté, à l'immortel avenir, se rapprochent, s'unissent, et que tous ensemble, à la parole de néant, qui va se répandant sur la terre, ils répondent avec fermeté : la vie éternelle » !

Ce n'est point là une tactique; ce n'est point une coalition à la façon des politiques. C'est du bon sens d'abord. Là, où l'esprit de secte est absent, l'adhésion à la vérité, encore qu'incomplète et mélangée, autorise à combattre avec les autres croyants pour ce qui intéresse tous les croyants. Puis, comme l'on aime et l'on défend ensemble les mêmes vérités, cet amour et cette action unissent les cœurs sans que les droits des vérités encore méconnues de quelques-uns soient en rien sacrifiés.

Pour son compte, il fut indéfectiblement fidèle à ce but de concordance essentielle dans les fluctuations de la vie publique. Il fut, à Genève, un défenseur infatigable de la liberté de conscience, et crut accomplir un devoir social, dans son discours de remerciement aux fêtes de son jubilé, en regrettant les mesures qui proscrivaient de Genève les Sœurs de Charité, et qui, affirmait-il avec une tranquille fermeté, l'humiliaient pour son pays.

Il ne voulait ni ne comprenait l'école neutre : il la voulait au contraire tout imprégnée de l'esprit de l'Evangile. Je me souviens d'une étude qu'il donna en 1902 au *Journal de Genève* à propos de notre loi de 1901 et où il prenait, lui protestant, la défense des Congrégations religieuses. Il appuyait sa thèse sur trois témoignages qu'on pouvait difficilement récuser : l'un de M. Dubs, ancien président de la Confédération, lequel n'était pas catholique; l'autre, de M. Gide, protestant; le troisième, de M. Morin, libre-penseur. Et il concluait en déniant à l'Etat le droit de légiférer sur la vie religieuse.

Il fut l'ami de nos maîtres les plus chers, entre autres de Lacor-

daire et de Gratry; son admirable livre sur la *Vie éternelle*, traduit en italien, fut imprimé à Rome avec l'approbation de l'autorité ecclésiastique. Et ce protestant ramena souvent de ses coreligionnaires, et même des catholiques à une juste appréciation de l'infaillibilité, en leur faisant lire ou relire la lumineuse et si précise explication donnée, après le Concile, par la Lettre collective des évêques suisses.

Ce fut, dans la plus haute acception des mots, non seulement un philosophe éminent, mais un homme de bien. Ses compatriotes savent la perte qu'ils ont faite; elle est d'autant plus grave que, pour eux aussi, il était le témoin d'un âge disparu et l'apôtre d'idées et de convictions que l'indifférence risque aujourd'hui d'abandonner. C'est très justement qu'on a écrit à propos de sa mort : « La face de Genève a changé. Un peuple est découronné de ce qu'il pouvait offrir et montrer de plus pur. »

Pour moi, comme un dernier hommage, j'aime à transcrire ici ces lignes d'Ollé-Laprune :

C'est une doctrine constante de l'Eglise catholique que l'on peut appartenir à l'âme de l'Eglise sans appartenir à son corps. Point de salut hors de l'Eglise! Mais à nul il n'est donné de pénétrer le mystère de l'intime relation entre l'âme et Dieu. Nul ne saurait mesurer l'obstacle qui, se dressant devant l'intelligence, peut l'empêcher de voir toute la vérité. Comme l'ignorance invincible, l'invincible erreur excuse : elle seule, mais elle, certainement. C'est tout ce que nous pouvons savoir et dire. Et alors, très sévères, très exigeants pour nous-mêmes, je veux dire très attentifs à ne pas manquer à la vérité, nous nous gardons de juger nos frères. Nous nous disons que c'est une grande faute de ne pas profiter de la lumière : ayant la grâce de l'avoir complète, nous tremblons pour nous et ne prétendons pas mesurer ce que les autres en ont. Quand nous voyons nos frères séparés sincères, droits, ardents au bien, généreux, nous saluons ce christianisme qui est en eux. Nous leur souhaitons la plénitude de la foi; et pour un chrétien, souhaiter, c'est contribuer, en priant, à procurer le bien que l'on souhaite. En attendant, nous respectons, nous aimons, nous louons ce que nous voyons de foi et de vertu, et, quand celui à qui s'adresse notre hommage est un noble, un courageux, un éloquent défenseur des vérités chrétiennes, c'est l'admiration, c'est la gratitude qui se mêle au respect, à la sympathie et, du fond de l'âme, nous lui disons : Honneur à vous!

On ne saurait parler plus noblement d'une âme très noble et transformer une question au premier abord troublante, en de plus confiantes espérances.

Edouard Trogan.

CHRONIQUE POLITIQUE

M. de Montalembert disait du radicalisme qu'il a « le mépris de l'homme ». L'expérience qui nous montre le radicalisme régnant sur la Chambre avec une majorité souveraine, prouve qu'il n'a pas moins le mépris du pays; et le pays commence à le sentir. Aussi les discordes du parti radical; les disputes de son comité exécutif; les démissions de ses présidents, vice-présidents, secrétaires; puis, leurs réconciliations, leurs embrassades : toute cette comédie n'émeut pas le pays; il sait que ce parti, sans doctrine, sans programme, ne lutte que pour ses propres intérêts, autour de la sportule ministérielle ou électorale. Cependant ces querelles témoignent que les radicaux ne sont pas contents d'eux-mêmes : ils constatent l'inanité malfaisante de leurs œuvres parlementaires et le discrédit croissant de leur parlementarisme. Comment se préserver, en 1910, des risées et des colères du suffrage universel? Faut-il s'attacher plus fortement à M. Clémenceau, s'assujettir à lui davantage, en lui confiant toute leur fortune électorale? Faut-il lui reprendre le pouvoir et « faire », avec un autre chef, moins impérieux, moins fantasque, les élections de 1910? Les radicaux purs sont pour la première « tactique »; les radicaux-socialistes, pour la seconde. D'un côté, M. Lafferre, qui continue de considérer M. Clémenceau comme la providence, sinon du radicalisme, au moins des radicaux; de l'autre, M. Buisson, qui oppose au « radicalisme bourgeois », au « radicalisme conservateur » de M. Clémenceau le « radicalisme populaire », lequel, sans doute, n'est pas autre chose que le socialisme. Les uns ou les autres, M. Clémenceau les traite avec indifférence ou avec dédain, tant il craint peu ceux-là et tant, la cravache haute, il brave ceux-ci. Il semble, dans son orgueil, croire que le mépris que le public a pour lui n'égale pas celui que le pays a pour eux. Certes, avec un peu de courage, il leur imposerait une politique moins déraisonnable. Il ne l'ose pas, cependant, comme s'il était bien le maître qu'ils méritent et qu'entre eux et lui l'affinité soit trop forte pour n'être pas, malgré quelques troubles, une intimité. Il a eu toutes leurs passions et il a de plus, maintenant, celle du pouvoir. Pourvu que, ce pouvoir, ils le lui laissent, il gouverne avec eux, fût-ce anarchiquement : il

modèle l'incohérence de son gouvernement sur celle de sa majorité.

Il n'y a, pour cette majorité, que des questions ministérielles. Les questions de principes, celles qui, par essence, forment, à toute époque, l'art plus ou moins invariable de gouverner, ont perdu leur véritable valeur : elles ne sont plus que comme des instruments de vote utilisables dans telle ou telle conjuration parlementaire, pour les manœuvres du parti. Quoi de plus grave que de savoir si l'Etat instituera, pour une corporation, des retraites qu'il n'instituera pas pour toutes et qu'il ne peut pas établir pour ses fonctionnaires? Eh bien! M. Berteaux, dont la philanthropie est si spécialement électorale, propose une loi de ce genre, en faveur des employés de chemin de fer. Demain, le Sénat en discutera une par laquelle le gouvernement accorde à ces mêmes employés 27 millions, pour leurs retraites. M. Berteaux, sans le moindre souci d'annuler l'indépendance législative du Sénat et la liberté du gouvernement, exige qu'on vote son propre projet, immédiatement. Il augmente la dépense; il crée un exemple dont toutes les catégories d'employés et de fonctionnaires peuvent arguer; il commet aussi une injustice, puisque les retraites des travailleurs de l'industrie privée ne leur seront jamais aussi avantageuses que celles dont jouissent actuellement ceux des chemins de fer. Mais M. Berteaux n'a songé qu'à mettre le gouvernement dans un embarras mortel. Si le gouvernement cède, il compromet devant le Sénat son autorité; s'il résiste, il tombe, renversé par les trois cents radicaux et socialistes qui ont donné à la motion de M. Berteaux leurs signatures. Cependant M. Clémenceau sort de la lutte, ou plutôt du piège, victorieusement. Il lui a suffi d'invoquer la « confiance » de la majorité. Seulement, une partie de cette majorité aura sa manière d'être, instantanément, aussi infidèle à M. Clémenceau qu'à M. Berteaux. Elle opère ce que son parlementarisme appelle la « rectification du vote ». Ils étaient, tout à l'heure, 310, les ministériels de M. Clémenceau, contre les 247 antiministériels de M. Berteaux. Les votes rectifiés de ceux qui, après avoir sauvé le gouvernement, veulent maintenant satisfaire, par un dédoublement de leur conscience, M. Berteaux et les « Cheminots », changent, en deux jours, la proportion du scrutin : la majorité se mue presque en minorité; M. Clémenceau finit par n'avoir plus de son côté que 229 votants, tandis que M. Berteaux en a rangé 228 derrière lui. C'était, pour M. Clémenceau, la défaite morale, si toutefois le mot de « moral » peut figurer encore dans le dictionnaire du Parlement, après ce scandale nouveau du parlementarisme. Le 18 juin, l'attaque dirigée contre le gouverne-

ment était plus franche. Ce jour-là, deux orateurs de la droite, M. J. Delahaye et M. Gauthier de Clagny, ont interpellé M. Clémenceau sur « sa politique générale ». Cette interpellation sera continuée, le 25, la journée du 18 n'ayant pas suffi au débat. Virulents ou sarcastiques, les reproches de M. Delahaye et de M. Gauthier de Clagny étaient vrais, historiquement, même quand ils étaient outrés, dans le sens parlementaire. M. Delahaye a surtout signalé les abus du gouvernement, tandis que M. Gauthier de Clagny en précisait les vices : ce que, dans les actes de ce gouvernement, il y a eu d'odieux ou de honteux; ce qu'il y a de faux ou d'absurde, dans son système. Quelle sera, le 25, la démonstration qui prévaudra, pour l'opinion publique? Sans doute, la critique ou même la satire, plus que l'apologie. Quant à la sanction, on peut croire que l'ordre du jour qui l'énoncera ne sera guère plus décisif que ceux dont la Chambre s'est contentée plusieurs fois déjà, quand elle a dû se juger elle-même, en se prononçant sur la politique, générale ou non, de M. Clémenceau. La majorité confondra la cause de M. Clémenceau avec la sienne; et, la remettant sous le joug, M. Clémenceau reprendra sa dictature.

On aurait à se demander si M. Clémenceau est plus fait pour cette majorité qu'elle, pour lui, et si, gouvernant ensemble, ils peuvent gouverner autrement qu'on ne le voit. Ce qui est sûr, c'est qu'avec une autre majorité, soit meilleure, soit pire, M. Clémenceau ne saurait garder le pouvoir, en 1910, et que, si la France veut se délivrer de son misérable régime d'aujourd'hui, il faut qu'en 1910, M. Clémenceau et sa majorité disparaissent ensemble. Mais la délivrance n'est possible que si on restitue au suffrage universel la liberté dont il ne possède plus que l'apparence. Car il n'est pas libre tout entier, avec le scrutin d'arrondissement, tel que nos gouvernants ont appris à le manier. On peut constater par les abus maintenant invétérés de cet électorat combien il a été vrai de dire que, dans l'ère du suffrage universel, les institutions corrompent les hommes autant que les hommes corrompent les institutions. Pour la Chambre, le scrutin d'arrondissement permet à la candidature officielle de corrompre également le mandant et le mandataire, l'électeur et l'élu. La surenchère démagogique complétant ce genre de corruption électorale, la Chambre a une majorité comme celle de 1906 : une majorité qui sacrifie à un intérêt ministériel, ou local, ou particulier, l'intérêt du pays; une majorité de favoris, qui vit par le favoritisme; une majorité que telle loge maçonnique, tel comité jacobin, tel club socialiste, intimide et régente, homme par homme. Il faudrait donc une réforme électorale à cette république non

moins dissolue que révolutionnaire que, de phase en phase, les élections nous ont créée, progressivement, depuis une douzaine d'années. Mais cette réforme, proposée à M. Clémenceau et à la Chambre il y a plus de deux ans, ne tente guère, ce semble, leur vertu parlementaire, leur honnêteté législative. Scrutin uninominal, scrutin de liste pur et simple, scrutin de liste avec représentation proportionnelle, ils affectent de croire ou que le pays est indifférent à la question ou que la question n'est pas urgente. M. Clémenceau feint même de ne pas la connaître, comme le constate M. Charles Benoist. « Malgré les invitations de la commission du suffrage universel, réitérées presque de semaine en semaine, depuis le 11 novembre 1906, soit par écrit, soit oralement, M. le président du conseil ne s'est jamais présenté devant elle. A ce jour, plus de deux ans après le dépôt du rapport de M. Etienne Flandin, le ministère n'en a point délibéré. Vingt grands meetings ont été tenus; tous les journaux se sont occupés de la réforme électorale; seul, le gouvernement semble n'avoir ni rien lu, ni rien entendu ». Et ainsi, rien ne se fait, même quand il s'agit de la plus démocratique des nécessités et des obligations, celle d'assurer à la souveraineté populaire sa puissance, sa maîtrise, l'exercice réel de sa volonté.

Rien ne se fait, dirons-nous encore : pas même la loi de finances. Ordinairement, le budget est déposé pendant la première quinzaine de mai; cette année, il l'a été, le 18 juin seulement. Pour l'établir, en dissimulant le déficit ou en le comblant, il a bien fallu à M. Caillaux du temps et quelque peine. Il avoue que ce déficit est de 212 millions; mais il assure que, par la rigueur compressive des économies qu'il pratique dans les départements ministériels les plus avides, il a pu le réduire au simple chiffre de 105 millions. Et, ces 105 millions, comment va-t-il se les procurer? Par un emprunt, par des impôts nouveaux : il l'annonce avec sérénité; sûr même que le budget de 1911 bénéficiera d'une disponibilité de 100 à 110 millions! Mais il n'est presque pas une promesse ou une déclaration de M. Caillaux qui ne soit, pour le Parlement, un leurre. Pas plus politiquement que financièrement, il n'inspire la confiance. Sa dextérité n'est pas contestable. C'est l'autorité qui lui manque. La Chambre elle-même ne le croit pas sérieux. Pas de doctrine économique. Personne n'avait plus fortement que lui démontré, il y a quelques années, combien l'impôt sur le revenu serait pernicieux; et, après avoir établi un impôt progressif sur le revenu, il médite maintenant un impôt progressif sur le capital. Sceptique en tout, il est du moins convaincu que, pour être un bon ministre des finances, on peut se passer de principes et de scrupules. Sa parole est

claire, fluide aussi; elle ne laisse supposer à personne qu'il soit un orateur sincère. En lui, le sophiste rivalise avec le politicien. Un politicien apte à sa besogne et que son talent, avec quelque conscience, eût rendu capable d'être un ministre des finances émérite. Mais un amour-propre qui le chatouille sans cesse; un besoin continuel d'atteindre encore plus haut, comme un autre Fouquet; le goût de la conspiration, fût-ce contre soi-même. A la vérité, ses perfidies sont discrètes; ses coups, obliques : il y met une certaine élégance. Il excelle à trahir, sans le paraître; il est toujours prêt à se dérober. Peu importe le parti qu'il lui faut suivre ou déserter, pour celle de ses fins présentes. Il n'est d'aucun parti, par choix ou par fidélité; il n'a pas de politique propre; il n'est rien que lui-même. Il joue avec le pouvoir, comme il jouerait à la Bourse : il s'agit de gagner, que ce soit sur une valeur ou sur une autre. Ses opinions successives ne sont que des moyens de parvenir. Royaliste; républicain; progressiste; radical; aujourd'hui radical-socialiste; demain, socialiste unifié, s'il le faut; déjà collectiviste, budgétairement. Son rêve actuel, c'est la présidence du Conseil. Deux ou trois fois, il a essayé de mettre à mal le ministère dont il est. M. Clémenceau a déjoué chacune de ces tentatives. Volontiers M. Clémenceau se serait débarrassé de lui, de ses intrigues, s'il ne sentait le danger de hasarder une crise ministérielle et s'il ne tenait à employer, devant le Sénat, les services de M. Caillaux, pour continuer à faire de l'impôt sur le revenu une chose chaotique, inextricable, indéfinissable. Nul doute que, si M. Clémenceau reste le maître jusqu'au premier jour de l'an 1910, M. Caillaux ne redevienne son collaborateur le plus dévoué, son plus ferme courtisan : alors, on le reverra « fleuretant en l'oreille » du Prince. Il n'a dû son siège de député, en 1906, qu'à la protection cynique de M. Clémenceau. Les présages électoraux de la Sarthe sont défavorables à M. Caillaux, pour l'année 1910. Il est temps qu'il se repente et s'assagisse, s'il veut que M. Clémenceau lui octroie encore son assistance, désespérément.

Rien ne se fait, dirons-nous une troisième fois. Témoin le misérable sort de notre marine. C'est à qui s'indignera des abus qui la ruinent; à qui se lamentera sur sa déchéance. Et c'est tout. Une commission d'enquête a parcouru les ports, inspecté les arsenaux, visité les navires. Elle fouille les tiroirs du ministère de la marine. Il semble que sa tâche ne soit qu'une opération de police. Elle instruit le procès de deux ministres qui peut-être mériteraient de comparaître devant une haute-cour de justice, mais qu'elle paraît vouloir ménager, personnellement. Et les scandales qu'elle laisse connaître avec une habile indiscrétion

sont, certes, plus que graves. Mais il ne suffit pas d'avilir le ministère de la marine; il faut l'épurer; il faut plus encore : il faut refaire la marine, la reconstituer au plus vite. La France n'a pas tant besoin de connaître des scandales que de les savoir devenus impossibles par la sévérité des mesures qui les corrigent. Elle est noblement impatiente de voir le pavillon, traîné aujourd'hui dans la boue, se relever au soleil. On devrait commencer les réformes; on ne produit que des accusations. Rien, non rien ne se fait pour la restauration de notre puissance navale. C'est la stagnation dans la honte. A peine le ministère de la marine, avec ses bureaux bouleversés par les demandes extraordinaires des enquêteurs et les requêtes habituelles des députés, peut-il expédier les affaires courantes. Que deviennent les lois attendues? Les réparations urgentes? Les remèdes? M. Picard a présenté à la Chambre le « bilan de la marine », dans la dernière quinzaine de mars. On ne sait plus à quelle date la Chambre l'examinera. Le Conseil supérieur de la marine a établi un programme qui détermine le nombre des navires nécessaires à la flotte et qui règle l'ordre de leur remplacement éventuel. Il faut à la France 45 cuirassés, en l'an 1925; ce sera une dépense de 3 milliards, qui s'accroîtra d'autant plus qu'on retardera davantage les constructions. Eh bien! ce programme n'est encore connu du Parlement que par une note officieuse. Il y a deux ans que M. Thomson promettait un statut qui réorganisât l'administration centrale de la marine. On n'en parle plus. Depuis quatre ans, la loi sur le recrutement des équipages est rédigée : trois années durant, le ministre des finances a retenu le projet entre ses mains; la Chambre ne l'a reçu que le 11 mai 1909. S'agissait-il de créer, pour l'artillerie navale, un corps spécial d'ingénieurs? Voici trois ans que le projet de loi a été élaboré; deux ans que le Sénat l'a voté : la Chambre ne l'a pas encore à son ordre du jour. Et, provisoirement, tout manque : pas de crédits pour les rechanges de canons, pour les munitions réglementaires, pour les poudres; pas d'argent, ici, pour draguer un chenal trop peu profond, et, là, pour élargir les portes d'un bassin où les cuirassés ne peuvent pas entrer; ailleurs, les sous-marins dont la commande était prescrite, dans le budget, pour 1907, pour 1908, pour 1909, ne sont pas encore sur les chantiers. C'est un désordre effroyable; c'est une affreuse pénurie. Or, pendant ce temps-là, l'Angleterre commence à construire, sur le modèle de ses *Dreadnought*, huit cuirassés; l'Allemagne, quatre; l'Autriche, quatre, et l'Italie, autant. L'Allemagne est plus forte que la France aujourd'hui, dans la Manche. La Triplice va-t-elle, sur tous nos rivages, compléter la suprématie de sa marine? Verrons-nous l'Autriche et l'Italie,

conjointement, plus fortes que la France, dans la Méditerranée? On ne peut pas, sans malédiction, sans révolte, poser à ceux qui nous gouvernent cette douloureuse question.

L'entrevue que les deux empereurs d'Allemagne et de Russie ont eue, en mer, devant Bjoerko, avait d'avance, selon la coutume, provoqué à toutes sortes de commentaires et d'oracles la curiosité des journaux et leur imagination, dans l'Europe entière. On oubliait trop que, de nos jours, les souverains ne décident plus seuls des destinées des peuples et qu'il leur est permis de se rencontrer amicalement, même quand les nations qu'ils représentent n'ont plus de relations amicales. Les journaux de Berlin avaient spécialement épilogué sur l'importance de cette entrevue. A les entendre, elle opérait un rapprochement de la Russie et de l'Allemagne. Ils ne voulaient pas croire que la Russie pût garder quelque ressentiment de l'arrogance avec laquelle l'Allemagne l'avait contrainte, dans l'affaire d'Orient, à subir les exigences diplomatiques de l'Autriche. Les deux nations, aussi bien que les deux gouvernements, allaient se réconcilier. De ces prédictions il ne reste qu'une vérité : c'est que les rapports personnels des deux souverains continuent d'être bons et que ceux des deux gouvernements sont courtois; un tel témoignage a, pour la paix générale, un profit réel. Ce n'est pas à dire que, si Guillaume II a désiré que cette entrevue ménageât à son amour-propre l'apparence d'un avantage et s'il a proposé à la Russie un accord secondaire, sur un point qui ne concernât pas les intérêts majeurs de la Triple Entente, le tsar ne se soit empressé de l'écouter. Mais, selon le mot du plus officieux des journaux russes, « il n'existait absolument aucun motif de prévoir un changement quelconque dans le groupement des puissances ». La direction de la politique russe, en Europe, n'a pas pu varier, à Bjoerko, parce que cette politique est commandée par des nécessités que l'Allemagne elle-même ne peut modifier par aucune offre, actuellement. La logique des faits le veut ainsi. Depuis 1871, l'Allemagne n'a pas seulement accru, de période en période, sa prétention de dominer l'Europe. Elle menace la Russie autant que la France; l'une et l'autre ne se sont alliées que pour se protéger contre elle. Or, leur besoin mutuel de se défendre ensemble n'a pas cessé; et leur double alliance est devenue, avec l'Angleterre, une Triple Entente, que l'affaire d'Orient n'a pu que fortifier. A supposer que, du côté de l'Allemagne, le péril soit fictif pour l'Angleterre, il ne l'est pas pour la Russie. La Russie est la seule des grandes puissances militaires que, depuis 1866, l'Allemagne n'ait pas encore combattue, vaincue. Un Sadowa ou un Sedan russe manque à la prépotence de l'Allemagne. Et même on ne peut

objecter que la Russie n'ait pas une proie à lui offrir, en 1909, comme la France en 1870. Cette Pologne qui s'avance dans le royaume de Prusse, à la manière d'un redan massif, et qui met la frontière russe à cinquante lieues seulement de Berlin, l'Allemagne la convoite, avec la double espérance d'arrondir par là son empire et de supprimer le débris le plus considérable de la nation polonaise, qu'elle voudrait anéantir. Il y a vingt ans déjà, l'écrivain militaire le plus réputé de l'Allemagne, *Sarmaticus*, en avertissait clairement la Russie : « N'en doutez pas, lui criait-il, c'est bien en Pologne que se porteront les coups décisifs... Quand nous serons maîtres de la Pologne, seule région que nous convoitions, nous nous y établirons solidement, l'organiserons, l'administrerons, l'exploiterons, la fortifierons..., et attendrons paisiblement que l'envie vous prenne de nous la reprendre, si vous le pouvez. » Cette jactance germanique, nous l'avons connue nous-mêmes. Notre histoire enseigne à la Russie le sérieux de l'avertissement. Mais l'événement, ce semble, est encore lointain, bien qu'il faille se préparer, comme s'il était proche. Le succès diplomatique de l'Autriche et de l'Allemagne, en Orient, ne leur laisse pas une liberté d'action si sûre qu'elles ne doivent, provisoirement, désirer une trêve. Chez l'une, une crise financière et parlementaire; chez l'autre, une crise ministérielle et quasi constitutionnelle. A Berlin, plus de budget; 500 millions de marks qu'il faut trouver dans des impôts nouveaux; M. de Bülow forcé de se recomposer une majorité et, comme son discours du 16 juin le signifie, réduit à se démettre, s'il ne dissout pas le Reichstag. A Vienne, à Budapest, certains tiraillements du dualisme; la Hongrie prétendant se rattacher la Bosnie et l'Herzégovine comme des fiefs de sa couronne; l'empereur François-Joseph refusant aux Hongrois soit les privilèges économiques, soit les concessions militaires qu'ils réclament; leur loi électorale ameutant contre les Magyars les populations slaves; le ministère hongrois transformé en « cabinet d'affaires », depuis sept semaines, sans qu'on soit certain d'en pouvoir former un autre avant l'automne. Ce sont des difficultés qui embarrasseraient les desseins agressifs de M. de Bülow et de M. d'Aehrenthal, si, par hasard, leur politique en avait, ici ou là.

Est-ce un nouvel orage qui gronde en Orient? Est-ce seulement un nuage qui passe? Il y a aujourd'hui une question de Crète, comme naguère, une question de Bosnie et d'Herzégovine. Seulement, la Crète demande qu'on lui permette de s'annexer à la Grèce, et la Grèce, en s'annexant la Crète, ne viole aucun traité européen. Quelques jours après l'acte par lequel l'empire austro-hongrois s'incorporait la Bosnie et l'Herzégovine, la Crète avait

proclamé son indépendance et déclaré que, devenue indépendante, elle usait de son droit national en se donnant à la Grèce. Pour prévenir un conflit de la Grèce et de la Turquie, les quatre puissances protectrices de la Crète avaient obtenu de la Grèce et de la Turquie que l'une ajournerait sa prise de possession et l'autre, la revendication de son titre, jusqu'à l'époque où la paix serait assurée, pour l'Europe elle-même, dans la péninsule balkanique. Les puissances promettaient simultanément à la Grèce d'exaucer le vœu de la Crète et à la Turquie de respecter sa suzeraineté nominale. Or, l'ordre est rétabli dans les Balkans et la date approche où les puissances devront, selon leur engagement de 1908, achever l'évacuation de l'île, par le retrait de leurs dernières troupes. La Grèce et la Crète rappellent aux puissances leur promesse. La Turquie annonce, elle, qu'elle fera la guerre plutôt que de se résigner à une perte qui semblerait continuer le démembrement de son empire : son armée est prête à envahir la Thessalie. Les puissances livreront-elles la Grèce à l'armée turque? Abandonneront-elles la Crète à elle-même? Interviendront-elles, si la Turquie tente de réoccuper la Crète? Et, si la Turquie victorieuse pousse sur la route d'Athènes ses drapeaux, arrêteront-elles son triomphe? Le pourront-elles? Qu'adviendra-t-il? Voilà, pour la Grèce et la Crète, des éventualités qui ne semblent guère favorables à leur juste ambition. Voilà, pour les puissances, pour l'Europe, des complications dangereuses. Voilà, pour la Turquie elle-même, une malencontreuse aventure, dans la situation presque anarchique où elle se trouve. On ne voit, d'aucun côté, aucune puissance qui soit bien libre de se prononcer contre la Grèce ou la Turquie; aucune qui veuille prêter secours à la faiblesse de la Grèce. L'Allemagne et l'Autriche semblent ne ressentir que peu de sollicitude pour cette Crète qu'un jour M. de Bülow appelait ironiquement « l'île intéressante » : elles allèguent que le soin de régler l'affaire appartient exclusivement à l'Angleterre, à la Russie, à la France, à l'Italie ; toutes deux approuvent d'avance la solution que la Turquie aura jugée acceptable. Comment donc garantir la paix, sur la frontière grecque? La tranquillité, en Crète? La Grèce et la Crète n'ont montré tant de modération, tant de sagesse, que parce qu'elles avaient foi dans la parole des puissances. Leur imposer les mêmes vertus, après une telle déception, ce serait beaucoup exiger; leur obéissance serait bien aléatoire. Et pourtant elles n'ont pas de meilleure victoire à remporter, dans leur état actuel et dans celui de l'Europe. Et leur patience ne se tromperait pas : l'avenir est bien à elles.

Auguste Boucher.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

Histoire de la Manufacture royale des glaces de France au XVIIe et au XVIIIe siècles, par le comte Elphège Frémy. xii-444 pages in-8°. (Plon.)

Les lecteurs du *Correspondant* connaissent déjà le prologue de ce livre, le piquant et parfois dramatique épisode des ouvriers vénitiens attirés en France par Colbert, pourchassés, intimidés, emprisonnés par les émissaires de la République de Saint-Marc. Ils voudront lire le tableau de la fondation et du développement d'une industrie demeurée éminemment française, puisqu'elle est aujourd'hui continuée par la Compagnie de Saint-Gobain. A des renseignements inédits, précieux pour l'histoire économique et sociale, le jeune érudit a joint des détails techniques présentés avec la clarté et la sobriété que l'on pouvait attendre du petit-fils d'un de nos plus illustres savants.

Cours supérieur d'Instruction religieuse : *Israël, Jésus-Christ, l'Eglise catholique*, par M. l'abbé Labourt. 314 pages in-16. (Lecoffre-Gabalda.)

Œuvre d'une probité rayonnante et d'une érudition consommée, ce cours supérieur d'instruction religieuse contient la richesse de vingt volumes. On y trouvera clairement exposés et ordonnés tous les résultats de la critique moderne la plus récente et la plus sûre. Comme orientation simple et complète aux études religieuses et aux problèmes bibliques, nous n'avions jusqu'ici rien de pareil. Ce livre de science et de foi rendra les plus grands services, non seulement aux grands élèves de nos collèges, mais aux gens du monde qui trouveront là, avec une claire exposition du dogme, une réponse à chacune des objections plus ou moins spécieuses qui traînent aujourd'hui dans toutes les mémoires.

Le Génie de l'Amérique, par Henry van Dyke. 1 vol. in-16. (Calmann-Lévy.)

M. Henry van Dyke, professeur à l'Université de Princeton, a fait l'hiver dernier en Sorbonne une série de conférences dont le but était de nous révéler l'âme nationale des Etats-Unis. Mme Sainte-Marie Perrin, qui avait déjà traduit fort élégamment *la Gardienne de la lumière* (contes canadiens), du même auteur, a eu l'heureuse idée de nous donner une version française de ses conférences. L'idéalisme qui les anime est profondément séduisant. Le conférencier nous montre que, malgré les apparences, les Etats-Unis vivent de traditions. Il loue avec amour les vertus de ce peuple plein de confiance et de fortifiant optimisme, mais sans dissimuler ses défauts. Ce livre loyal dissipera bien des préjugés.

Un prélat indépendant au dix-septième siècle : Nicolas Pavillon, évêque d'Alet (1637-1677), par Etienne Dejean, directeur des Archives. 393 pages in-8°. (Plon.)

Le personnage dont M. Dejean a fait revivre la curieuse figure était, à certains égards, un évêque des temps apostoliques égaré au dix-septième siècle : il y a dans sa vie des traits admirables d'austérité, de charité, de dévouement. Son malheur fut de s'être lié, sur le tard, avec les chefs de l'école janséniste, dont les hautes qualités morales le séduisirent, et dont il accueillit un peu aveuglément les doctrines. Son nouveau biographe, qui est de l'école de Sainte-Beuve, lui fait précisément un mérite de cette pointe d'hétérodoxie, et attribue trop facilement à des motifs intéressés l'attitude plus soumise de certains illustres contemporains. Mais cette réserve faite sur l'inspiration, l'ouvrage est des plus intéressants.

Le siècle de la Renaissance, par L. Batiffol. Un vol. in-8°. (Hachette.)

Dans la nouvelle collection historique que dirige M. Frantz Funck-Brentano, M. L. Batiffol vient d'exposer sous une forme agréable l'histoire de la Renaissance en France. Non seulement il en narre les événements, mais il trace le tableau de la civilisation à cette époque avec une force de couleurs que permet la particulière science qu'il a de son sujet.

Œuvres choisies, *oratoires et pastorales*, tome V^e, par Mgr Touchet. Un vol. in-12. (Lethielleux.)

On connaît la chaude éloquence de Mgr Touchet; mais ce n'est pas elle seulement qu'on admirera dans cet ouvrage où les exigences de l'actualité se font sentir d'une façon presque tragique. N'est-ce pas, en effet, un signe des temps, ce Mémoire au Conseil d'Etat sur le droit de pétition des Evêques ou cette émouvante lettre à un directeur d'école congréganiste? Un vigoureux logicien et un apôtre s'y manifestent tour à tour. Mais, à côté des épreuves qu'elles nous permettent ainsi de supporter, de grandes joies nous exaltent; et les pages triomphantes sur Jeanne d'Arc servent de conclusion à ce livre de tant de larmes.

L'éducation morale rationnelle, par Albert Leclère. Un in-16. (Hachette.)

Dans cette œuvre d'une noble inspiration, que préface M. Luigi Luzzatti, M. Albert Leclère donne d'excellents conseils pour la formation morale à l'école et dans la famille, au régiment et dans la vie, éducation de l'enfant ou de soi-même par soi-même. Les lettres, les sciences et les arts, il met tout à profit avec une ingéniosité et une ardeur d'apostolat qui transpire à toutes les pages de ce livre.

Vingt années de rectorat, par Mgr Baunard. Un vol. in-8°. (Poussielgue.)

Certes, pour rendre ineffaçable le souvenir du rectorat de Mgr Baunard, il suffirait des élèves qu'il a formés, mais il est bon, néanmoins, qu'un monument littéraire en subsiste, et ce sera ce livre où l'on trouvera l'histoire de la Faculté de Lille pendant vingt ans. Large et divers comme la vie elle-même, il touche à tous les sujets. Les idées y abondent, et aussi les faits. Il est éloquent, il est édifiant, il est consolant, il est pratique. Et l'âme qui l'anime a fait une œuvre de puissant apostolat.

La légende de Jean-Jacques Rousseau, par Frederika Macdonald. Un vol. in-16. (Hachette.)

L'auteur de cet ouvrage vraiment curieux s'attache à démontrer, à l'aide de documents nouveaux, que le caractère de Rousseau a été complètement défiguré et noirci par Grimm et Diderot, qui auraient ourdi contre lui une véritable conspiration pour égarer l'opinion au sujet de sa vie privée.

Sur les lisières, par Georges Maze-Sencier. Un vol. in-16. (Marcel Rivière.)

Ces études historiques et littéraires plairont par leur variété. Il en est d'émouvantes et même de poignantes, comme celle que M. Maze-Sencier consacre au dernier séjour de l'empereur en France; de très curieuses, comme une affaire célèbre en 1699, de sérieuses et de fines, de fortes et d'émues. Toutes sont intéressantes.

La bienheureuse Mère Barat, par Geoffroy de Grandmaison. Un vol. in-16. (Lecoffre-Gabalda.)

Il est heureux qu'un tel sujet ait tenté l'excellent historien catholique qu'est M. de Grandmaison. Cela nous vaut un livre aussi émouvant que solide. Cette belle vie, parfois dramatique en ses épreuves, nous donne confiance dans l'œuvre fondée, dont les persécutions n'ont jamais pu que ralentir momentanément la croissance. A une époque où tant de théories nouvelles se confondent, il sera bon de méditer le chapitre si lucide et si instructif consacré à « l'Educatrice ».

Constitutions politiques de l'Europe contemporaine, tome IV, par Etienne Flandin. Un vol. in-12. (Le Soudier.)

Avec une compétence et un talent d'exposition qu'on ne saurait trop louer, M. Flandin continue son œuvre si importante. Il étudie cette fois les Pays-Bas, le Luxembourg, le Danemark, la Suède et la Norvège. Est-il besoin de souligner l'utilité de ces leçons de droit constitutionnel comparé?

Au milieu du chemin de notre vie : *Poèmes légendaires, symboliques et religieux*, par Dom Bruno Destrée, O. S. B., avec une lettre du cardinal Mercier. xiv-278 pages in-16. (Bloud.)

L'auteur de ce livre avait marqué jadis au premier rang des jeunes préraphaélites belges. Bénédictin, il n'a pas renoncé aux savantes recherches d'images et de rythmes qui avaient fait sa première occupation littéraire, mais il consacre cet art raffiné, subtil et charmant, à la seule poésie religieuse. Ce recueil de légendes et de poèmes symboliques mérite pleinement les louanges que lui donne le savant cardinal Mercier dans la fort belle préface.

Du Rêve à la Réalité, par le commandant de Civrieux. 1 vol. in-16. (Belleville.)

La crise de l'armée, dont l'opinion publique ne s'inquiète pas encore assez, parce qu'elle n'en connaît que quelques manifestations secondaires, est amèrement décrite par le commandant de Civrieux, qui en a souffert. Il en détermine l'origine et en révèle les effrayants progrès. Souhaitons qu'il éveille des craintes salutaires!

Essais de psychologie intime, par Guy de Charnacé. 1 vol. in-16. (Nouvelle librairie nationale.)

On aimera la vigoureuse franchise de ces opinions émises avec une pleine indépendance sur les sujets les plus divers. Ceci n'est pas un livre, pourrait-on dire, c'est un homme. Un noble caractère de l'ancienne France se manifeste dans ces pages qu'on lira avec autant de sympathie que de respect.

L'un des gérants : **JULES GERVAIS.**

PARIS. — L. DE SOYE ET FILS, IMPR., 18, R. DES FOSSÉS-S.-JACQUES.

TABLE ANALYTIQUE

ET ALPHABÉTIQUE

DU TOME DEUX CENT TRENTE-CINQUIÈME

(CENT QUATRE-VINGT-DIX-NEUVIÈME DE LA NOUVELLE SÉRIE)

Nota. — Les noms en capitales grasses sont ceux des collaborateurs du *Correspondant* dont les travaux ont paru dans ce volume; les autres, ceux des auteurs ou des sujets dont il est question dans les articles.

Abréviations : Art., article; — C. R., compte-rendu.

---

[1] Cette table et la suivante doivent se joindre au numéro du 25 juin 1909.

FIN DE LA TABLE ANALYTIQUE DU TOME DEUX CENT TRENTE-CINQUIÈME

TABLE

DU TOME CENT QUATRE-VINGT-DIX-NEUVIÈME DE LA NOUVELLE SÉRIE

(DEUX CENT TRENTE-CINQUIÈME DE LA COLLECTION)

1re LIVRAISON. — 10 AVRIL 1909.

2e LIVRAISON. — 25 AVRIL 1909.

3e LIVRAISON. — 10 MAI 1909.

4e LIVRAISON. — 25 MAI 1909.

5e LIVRAISON. — 10 JUIN 1909.

6e LIVRAISON. — 25 JUIN 1909.

PARIS. — E. DE SOYE ET FILS, IMPRIMEURS, 18, RUE DES FOSSÉS-SAINT-JACQUES.

